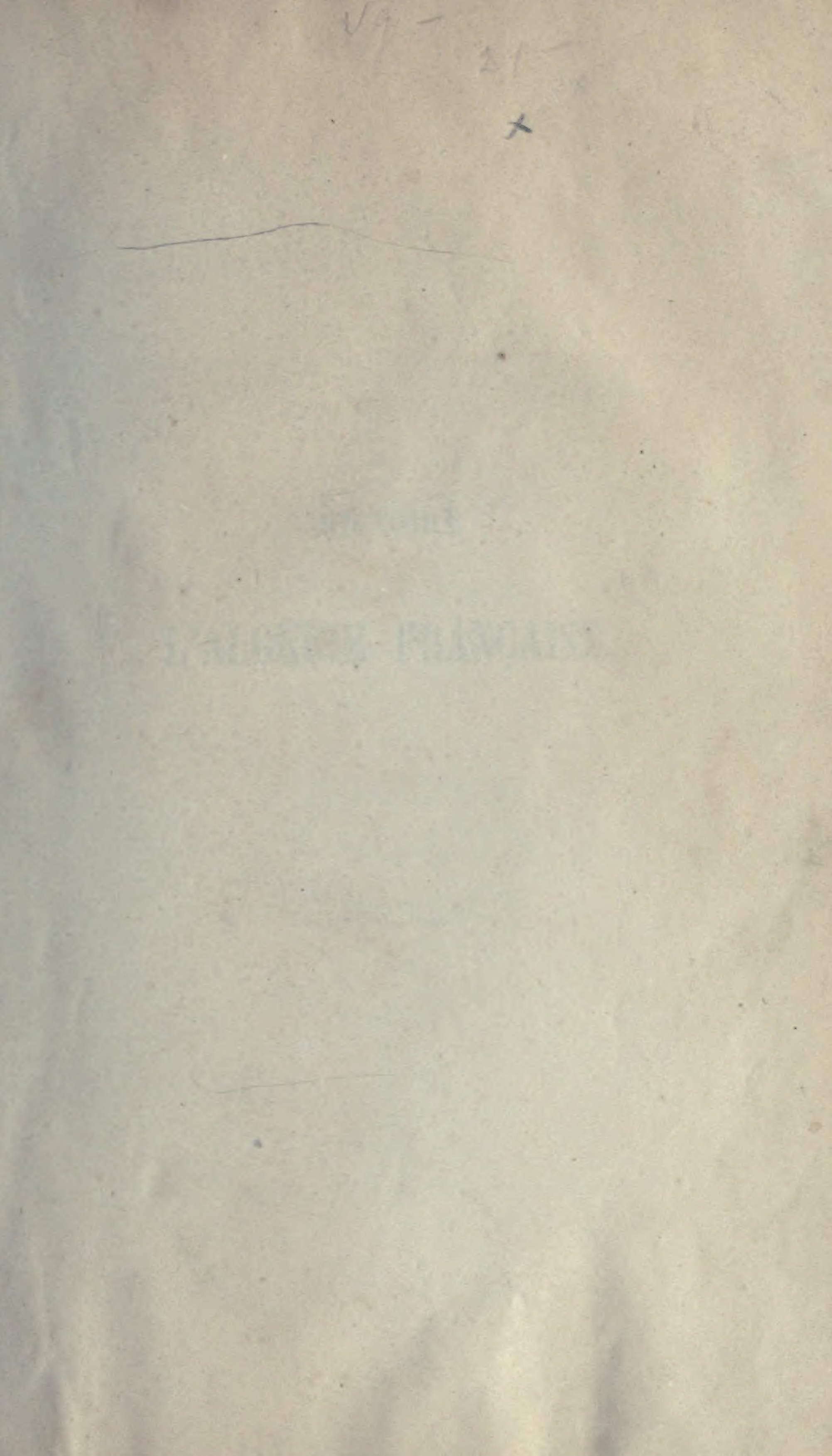








HISTOIRE

DE

L'ALGÉRIE FRANÇAISE.

Les exemplaires non revêtus de ma signature seront réputés contrefaits.

Imp. et stéréotypie de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.

HISTOIRE

DE

L'ALGÉRIE FRANÇAISE

PRÉCÉDÉE

D'une Introduction sur les dominations Carthaginoise, Romaine, Arabe et Turque,

SUIVIE D'UN

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'EMPIRE DU MAROC,

PAR

MM. LEYNADIER ET CLAUSEL,

ILLUSTRÉE PAR MM. T. GUÉRIN ET RAMUS.



PARIS,

H. MOREL, ÉDITEUR.

RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE, 24.

—

1846.







Guerin del. *imp de Lesauvage* *Stephen et A. Fischer Sc.*

BOMBARDEMENT D'ALGER PAR DUQUESNE.

HISTOIRE

DE L'ALGÉRIE

FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

Considérations générales sur la région de l'Atlas et sa population primitive. — Climat, température, vents, cours d'eau de l'Algérie. — Sol de l'Algérie : ses productions ; ce qu'elles ont été : ce qu'elles pourraient être. — Période carthaginoise. — Période romaine. — Période vandale. — Période greco-bizantine. — Période arabe et berbère. — Période turque. — Populations de l'Algérie : leurs mœurs. — Berbères et Kabyles. — Maures. — Arabes et Bedouins. — Turcs. — Koulouglis. — Juifs. — Nègres. — Biskris. — Mozabytes, etc. — Organisation civile et politique de la régence sous la domination turque.

Depuis l'Égypte à l'est jusqu'au détroit de Gibraltar à l'ouest, le long de la mer Méditerranée au nord, et un peu sur l'Océan au sud-ouest, est un vaste plateau dont la croupe immense s'élève, s'abaisse, s'élargit, se rétrécit, étendant capricieusement ses ramifications sur une longueur de cinq à six cents lieues. C'est la région Atlantique. Elle a pris son nom d'une vaste chaîne de montagnes, l'Atlas, que l'antiquité avait personnifié en un héros portant le ciel, géant d'un

autre âge dont un manteau de neige couvrait les épaules; sa tête, en tout temps battue par la tempête, était ceinte de nuages : ses membres s'étendaient au loin en chaînes de montagnes : de sa barbe s'échappaient, en mugissant, des torrents impétueux : ses flancs étaient un sanctuaire impénétrable; tout y était horreur, désordre, mystère : là, selon la tradition populaire, finissait le monde.

La région de l'Atlas, entre la Méditerranée, l'Atlantique, le Saahra, le désert de Barca et la grande échancrure des Syrthes, présente l'aspect d'une île gigantesque de forme alongée. Aussi, les géographes de l'Orient lui ont-ils donné le nom de *Magreb* (île occidentale). Vue de profil, sa chaîne, dont le haut Atlas est le point culminant, ressemble à une immense colonne isolée dont le faîte soutient le ciel. Cette configuration lui a valu, dans l'ancien monde, sa personnification mythologique.

Tout ce qui se rapporte aux peuples primitifs de l'Afrique occidentale est confusion ou fables. Les chronologistes et les géographes anciens n'ont pas plus voulu que les modernes, rester en demeure. Plutôt que d'avouer qu'ils ignoraient quelque chose, ils ont recouru aux hypothèses et aux contes fabuleux. Si, parmi eux, Homère, Strabon, Hérodote, nous ont transmis parfois des documents que le temps s'est chargé de justifier; Pomponius Mela, Pline et beaucoup d'autres, ont donné leurs rêveries pour d'incontestables vérités. Les peuples prétendus primitifs dont ils se sont donné la peine de nous transmettre les noms, ne sont que des monstres physiques ou moraux; ainsi, par exemple : les *Atlantes* qui commencaient et terminaient leurs journées par blasphémer contre le soleil; les *Troglodites*, qui sifflaient au lieu de parler et ne se nourrissaient que de serpents; les *Lotophages*, dont les fruits du Lotus étaient la seule nourriture et la seule boisson; les *Psylles*, les *Nasamons*, les *Garamantes*, où existait la communauté des femmes, et où un père n'adoptait pour son fils que celui qui lui ressemblait; les *Œgypans*, moitié hommes et moitié bêtes; les *Blemmyers*, hommes sans tête et portant leur visage sur la poitrine; les *Hymantopodes*, qui ne mar-

chaient qu'à la façon des reptiles, en rampant; les *Augiles*, qui avaient renversé toutes les lois de la pudeur; les *Jambuliens*, géants dont la charpente osseuse du corps se pliait, se redressait à volonté, et qui, par un bizarre mécanisme de leur langue fendue dans sa longueur et double jusqu'à la racine, pouvaient parler à la fois à deux personnes différentes, de matières diverses sans les confondre.

De telles fabuleuses allégations ne peuvent fournir aucune indication utile; et si nous les avons mentionnées, ce n'a été que pour prouver que là où manquent des éléments certains de chronologie, un aveu d'ignorance est préférable à un pompeux et facile étalage d'érudition qui ne sert qu'à propager des erreurs, et souvent à en créer d'autres.

Nous avouerons donc en toute humilité que nous ignorons complètement quelles ont été les populations primitives de la région de l'Atlas. Quant à la configuration physique de cette contrée, des documents incontestables laissent peu de choses à désirer. Près des golfes des deux Syrthes, l'Atlas s'élève graduellement en vastes plateaux superposés jusqu'à Tunis. Au versant opposé de cette arête culminante, il se déprime en chaînons montagneux dont la base au nord et au sud finit par se confondre avec le niveau de l'immense plaine du grand désert de Saahra. A l'ouest, du côté de Maroc, son inclinaison est plus rapide et il se perd dans l'Océan atlantique sans que, cependant, ses dépressions cessent d'être abruptes et escarpées. A l'est, il penche vers l'Europe le plus beau de ses plateaux et lui présente ses plus grandes et ses plus belles plaines comme pour appeler sa culture. C'est là qu'est Alger. Sur le versant de ces longues et étroites chaînes de montagnes, se dessinent de riches vallées, de gras pâturages : dans des ravins profonds, bordés de hautes berges, coulent des torrents et quelques rivières trop faibles, non seulement pour s'ouvrir de vastes embouchures, mais encore pour échapper au desséchement périodique de leurs eaux. Ses cônes les plus élevés au Nord-ouest sont couverts de neiges éternelles. Ses derniers mamelons sur l'Océan atlantique et la Méditerranée sont de nombreux promontoires sans sail-

lies considérables, découpés peu largement par de petites baies, et semant de rochers et d'écueils un rivage très périlleux.

La région atlantique comprend toutes les chaînes qui, depuis le cap Bojador jusqu'au désert de Barcah, s'étendent parallèlement ou perpendiculairement à l'Océan et à la Méditerranée ou les bordent. Ce sont les montagnes noires, les mont Gharian et les divers rameaux, et ses monts Auress, qui forment la troisième chaîne de l'Atlas. Dans le Maroc, l'Atlas atteint sa plus grande hauteur : il se divise en deux branches principales, le grand et le petit Atlas : la première sépare l'Algérie du Saahra; la seconde s'étend parallèlement à la côte qu'il suit dans sa longueur; de l'une et de l'autre, se détachent des ramifications nombreuses dont les grandes lignes du Shaara ou de la Méditerranée sont les points aboutissants.

Comme c'est de cette seule partie de la région atlantique que nous avons à nous occuper, nous entrerons dans quelques détails sur son climat, son sol, sa température, les rivières et les cours d'eau qui la sillonnent, les richesses naturelles qui la caractérisent et les productions dont elle est susceptible. Nous suivrons ensuite la trace des divers peuples qui ont successivement occupé ce pays, et dont les annales authentiques pourront nous offrir, ou des rapprochements curieux ou des enseignements utiles. En dégageant ainsi, dès le début, le récit principal de toutes les descriptions de détail qui, en scindant les faits, auraient pu en altérer l'intérêt, nous pourrons embrasser avec plus d'ensemble, les péripéties diverses et les intéressants développements d'une conquête qui intéresse à à un si haut point l'avenir de la France.

CLIMAT, TEMPÉRATURE, VENTS, COURS D'EAU DE L'ALGÉRIE.

Située assez loin du tropique, entre le 36e et le 37e degré de latitude nord, l'Algérie est dans une des chaudes moitiés de la zone tempérée. Les plus grandes chaleurs sont du mois

de juin au mois de septembre. Le thermomètre s'y maintient de 19 à 25 degrés centigrades, les fortes chaleurs varient de 26 à 32. En hiver, la moyenne est de 14 à 15 degrés. La configuration de certaines provinces, leur situation, occasionne par fois, dans cette température, des différences très sensibles. Ainsi, par exemple, dans la province d'Oran, elle est plus chaude, dans celle de Constantine, plus froide; mais ce qui caractérise essentiellement l'Algérie, c'est qu'on a peu à souffrir de ces brusques transitions de temps, de ces accidents atmosphériques causes de tant de dangereuses perturbations dans d'autres pays. Le ciel y est admirablement pur, et la moyenne du beau temps est de 250 jours par an.

L'air y est généralement sain. Des causes locales, entre autres la stagnation des eaux dans quelques contrées, contribuent parfois à l'altérer; mais des travaux de desséchement peuvent aisément partout atténuer ou même annuller la malignité de leur influence. Ainsi par exemple, dans la plaine basse et sablonneuse de Bone, par l'amoncèlement graduel des sables dans le lit de la Boudjima, l'eau manque de pente et s'étend dans la plaine. Les eaux pluviales s'y ajoutent et forment des marécages d'où se dégagent des miasmes délétères qui occasionnent des fièvres. Des canaux y existaient autrefois pour donner aux eaux de l'écoulement: l'insouciance et l'apathie turques les ont laissé combler, comme le lit de la Boudjima, par les sables et les détritus des rochers et de plantes végétales. La salubrité de Bone était cependant jadis proverbiale : c'était même un lieu de prédilection où de l'intérieur de l'Afrique on venait chercher la santé.

Les maladies endémiques n'existent pas en général en Algérie : le typhus, la fièvre jaune y sont inconnus; les qualités hygiéniques de l'air sont incontestables; les maladies dépassent rarement vingt-cinq jours de traitement. La dyssenterie y cause quelques ravages parmi nos soldats, mais elle est due à l'abus des liqueurs fortes, des fruits froids dont le pays abonde et au défaut de précaution contre la transition habituelle des journées chaudes et sèches, à des nuits fraîches et humides.

La mauvaise saison des pluies est de six mois : de novembre à mai ; elles n'y sont pas continuelles comme sous les tropiques et leur moyenne n'y dépasse pas soixante-dix jours. Comme dans les contrées voisines de l'équateur la nature prévoyante distribue périodiquement à l'Afrique occidentale ses eaux. Dès le mois de novembre, des vapeurs marines sont poussées par le vent du nord dans la direction du sud : là arrêtées par la grande masse de l'Atlas, elles s'y amoncèlent d'abord et puis refoulées vers le littoral, elles s'y résolvent en pluies et fécondent une terre brûlée l'été par les feux du soleil.

L'élévation montueuse du sol, le voisinage de la mer dont la brise rafraîchit et tempère l'air, la grande muraille de l'Atlas qui arrête le vent brûlant du Saahra, les rosées abondantes y modèrent cependant l'ardeur du soleil et y maintiennent une température qui diffère peu de celle des provinces méridionales de l'Espagne.

Le nord-ouest et le nord sont les vents régnants ; dans la mauvaise saison, ils déterminent les tempêtes et amènent les pluies ; ceux de sud et de sud-ouest sont moins fréquents ; ceux de l'est et de l'ouest très rares.

Quelquefois, dans la saison d'été, que les Arabes appellent *Sayf*, sur le Petit-Atlas paraît une espèce de brouillard rougeâtre qui semble en couronner la cime ; c'est l'annonce du vent du désert le *Kamsin* ou le *Simoun* qui amène une chaleur insupportable et heureusement de courte durée. L'Algérie a peu à souffrir de ce fléau ; mais malheur à la caravane qu'il surprend dans le Saahra, elle est menacée d'être ensevelie tout entière dans la poussière du désert. Ce vent terrible s'annonce à l'horizon par une espèce de brume colorée de rouge et de bistre qui se transforme peu à peu en bandes horizontales violacées ; les chameaux ne manquent jamais d'en pressentir l'approche : l'inquiétude se peint dans leurs regards ; leurs narines se dilatent ; enfin une heure ou deux avant que la tempête n'éclate, ils se couchent, subissent les plus mauvais traitements plutôt que de continuer à marcher, enfouissent leurs museaux dans le sable et restent dans cette

posture, le dos tourné au vent tant que dure la tempête. Bientôt après elle se déchaîne, modérée d'abord, mais croissant graduellement en intensité, entraînant des tourbillons de poussière impalpable qui brûle et charbonne tout ce qu'elle touche; l'air qu'on respire alors est brûlant comme celui qui sort de la bouche d'un four banal. La langue se dessèche ; les lèvres se gercent, les yeux se vitrent : à toute partie du corps qui reste exposée nue au contact de l'air, on éprouve la même douleur qu'occasionnerait l'application d'un fer rouge. Pour se soustraire à l'action dévorante du fléau, les caravanes s'arrêtent, les voyageurs bandent les yeux et bouchent les oreilles de leurs chevaux qui, sans cette précaution, tomberaient asphyxés ; dressant immédiatement leurs tentes qu'ils ferment aussi hermétiquement que possible, ils s'y couchent à terre, la tête enveloppée dans le pan d'un manteau, en ayant soin de mettre à leur portée une cruche d'eau pour humecter de temps à autre leur bouche desséchée. Quand l'ouragan est dans sa furie, il bouleverse tout le sol mobile du désert, formant d'immenses dunes de sable sur une surface auparavant plane, en aplanissant d'autres montueuses et engloutissant parfois des caravanes comme fut jadis engloutie l'armée entière de Cambyse dans les plaines d'Ammon.

Rien ne peut peindre l'aspect de désolation que présente le désert dans ces moments terribles. Tout ce qui y vit est dans un état d'atonie complète. Ce nuage immense de sable impalpable qui voile le soleil, semble un linceul de mort étendu sur la nature entière. Les bêtes féroces ne songent plus à nuire ; le lion lui-même, couché haletant au fond de sa tannière, n'est plus alors le roi du désert ; il a trouvé son maître : c'est le terrible Simoun qui l'énerve et le dompte sous la puissante influence de ses incandescentes raffales. Cette tempête dure peu : quand elle se prolonge au-delà de douze heures, son influence est mortelle ; les aliments se putréfient et l'eau des outres dans un état presque d'ébullition, cesse d'être potable.

Celui qui a traversé le Saahra, qui s'est vu couché sur la vague immobile de cet océan de sable en conserve un souvenir qui dure autant que sa vie. Le silence, l'immobilité qui

règnent dans ces immenses solitudes, ont quelque chose de si imposant et de si solennel, un caractère si puissant de religioseté que l'impression ne s'en efface jamais; l'homme s'y voit si petit que, plus qu'ailleurs il s'y trouve écrasé par l'idée de l'infini.

Qu'on se figure en effet un immense et muet tableau dans lequel on n'aperçoit qu'un sable mouvant jaune micacé qui dévore les yeux, une atmosphère d'un gris ardent, chargé de vapeurs inflammées, un soleil d'où ruissèlent des torrents de feu sur une étendue de douze cents lieues de longueur sur cinq cents de large, représentant une surface de cinq cents mille lieues carrées : telle est cette immense solitude qu'on appelle le Saahra. Sur ces plages brûlantes tout est sec et désolé. Quelques rares et maigres oasis, hérissées de broussailles, désolées par des myriades de moucherons, refuge ordinaire des reptiles et des animaux féroces, coupent seules à de grandes distances cette effrayante uniformité.

Les caravanes qui le traversent, fortes de trois cents à mille chameaux sont aux ordres d'un chef qui ordonne les haltes, règle les moments de départ, et d'un marabout qui prie Dieu pour elles. Au lever du soleil, après la prière pour demander à Dieu une journée heureuse, a lieu le repas du matin. On part ensuite; les chameaux flanqués de cavaliers s'avancent sur dix de front. On fait halte à midi; on boit un peu d'eau ou de café, on se remet en marche jusqu'à la dixième heure. Un cri du chef répété sur toute la ligne sert de signal pour la grande halte. Les chameaux sont rangés en carré sur quatre de front; on les décharge; les bagages entassés forment une cinquième ligne; les voyageurs se placent au milieu du carré; des sentinelles relevées d'heure en heure veillent à chaque angle extérieur.

Ces précautions sont prises tant contre les Bédouins qui attaquent les caravanes quand elles ne sont pas en force, que contre les lions et les panthères qui viennent parfois rôder affamés auprès d'elles. Un râlement sourd annonce leur approche; les chameaux effarés se lèvent et forcent sur leurs longes pour les briser; le lion avance d'un pas lent; les sentinelles font feu,

mais la première décharge l'abat rarement; il s'arrête, se bat les flancs de sa queue et s'il n'est pas abattu par une seconde décharge, il bondit, s'élance avec d'épouvantables rugissements, s'attache à un chameau, le renverse, l'entraîne et va au loin déchirer sa proie. Après son départ tout se tait et le morne silence du désert succède au trouble et au bruit de ces terribles scènes.

L'Algérie possède beaucoup de sources; beaucoup de cours d'eau, mais peu de rivières navigables. Sur le versant des montagnes, au milieu des collines dont le sol est accidenté, les sources sont nombreuses : dans les bas terrains, on trouve aisément l'eau à quelques mètres. Des puits artésiens pourraient y être presque partout creusés avec succès. Dans la saison des pluies, les torrents et les rivières s'enflent, grossissent et débordent : pendant les grandes chaleurs, ils se dessèchent, et leur lit reste souvent à sec : les sources elles-mêmes se dessèchent et tarissent. Mais il serait facile d'obvier à cet inconvénient : un bon aménagement des eaux corrigerait aisément l'irrégularité de leur distribution, et telle source qui suffit à peine à la consommation d'une famille, recueillie et convenablement dirigée, pourrait servir à celle d'un village entier.

Vingt-trois cours d'eau principaux sillonnent le sol de l'Algérie. Ce sont, pour la province d'Alger, la Chiffa, le Mazafran, l'Oued-jer, l'Arrach, l'Oued-el-Kerma, l'Oued-Kadara et l'Hamiz ; pour celle de Constantine et de Bone, la Seybouse, la Summan, l'Oued-el-Kehir, la Mafragg, l'Oued-Zefzaf, l'Oued-Djedid et la Megerda ; et enfin, pour la province d'Oran, le Chelif, le Sig, l'Habra, l'Oued-el-Malah, l'Oued-Klamman, le Kissa, la Heddah, l'Arion et la Tafna.

Aucun de ces cours d'eau ne peut servir à un système régulier de navigation intérieure. La proximité de leurs sources à la mer, l'irrégularité des ravins où ils se sont tracés des lits, en font des torrents impétueux dans la saison des pluies et desséchés plus de la moitié de l'année. Les plaines manquant de pentes, la plupart s'y convertissent en lacs, marécages ou lagunes et s'y perdent ; d'autres, arrivant jusque près de la mer, sont arrêtés par de larges bancs de sable ou de roche qui leur

barrent toute issue ; ils ne peuvent alors s'y rendre que par infiltration.

Dans le district d'Alger, tous les cours d'eau qui le sillonnent prennent leur source dans les montagnes du Petit-Atlas. L'Oued-el-Kerma seul, descend du massif qui entoure Alger. La Chiffa a son origine entre le mont Mouzaya et le mont Dakla. Au débouché du Petit-Atlas, elle coule du sud au nord, reçoit les eaux de l'Oued-el-Kebir, traverse la plaine de la Mitidja, sans dévier de sa direction primitive, et arrive au pied des collines du Sahel où l'Oued-jer vient augmenter le volume de ses eaux. Elle coule alors, sous le nom de Mazafran, au nord-est, va se heurter contre le massif d'Alger, après avoir reçu les eaux de l'Oued-Kadara, tourne au nord-nord-ouest, se fraye une issue dans une gorge resserrée des collines du Sahel et se jette dans la mer à huit kilomètres de la presqu'île de Sidi-Ferhoudj. Son cours est rapide et ses eaux peu profondes : les berges de son lit sont très escarpées.

La source de l'Arach est sur le versant nord du Djihell-Ouzza. Au sortir du Petit-Atlas, l'Arrach n'est qu'un impétueux torrent dont le lit, profondément encaissé, suit la direction du nord-est. Arrivé dans la plaine de la Mitidja, il en suit la pente générale du sud au nord et va, comme le Mazafran, contourner le massif d'Alger, où il reçoit l'Oued-el-Kerma et va se jeter dans la rade à deux lieues d'Alger, par une embouchure de quarante mètres de largeur. L'Arach est partout guéable : près de la Maison-Carrée, sur la route de la Rassauta au cap Matifoux et à quatre ou cinq cents mètres de son embouchure, on le traverse sur un pont solidement construit de quarante mètres de long sur quatre de large.

L'Hamiz a aussi son embouchure dans la baie d'Alger, près du cap Matifoux : elle prend sa source dans la Mitidja près de la ferme du dey : elle est partout guéable ; elle ne tarit jamais, son fonds est vaseux, son eau mauvaise à boire.

Une des principales rivières de la province de Constantine est la Seybouse ; dans la partie supérieure de son cours, elle porte alternativement les noms de Oued-Zenati et Oued-Alliguht qui, au sortir des gorges du Moyen-Atlas, se réunissent

à Medjex-el-Hammar. Après un cours capricieux, tantôt traversant l'Atlas par d'énormes coupures, tantôt serpentant entre deux chaînes au milieu d'oliviers sauvages, de lauriers roses et de tamarisques, la Seybouse traverse une vaste plaine et va se jeter dans le golfe de Bone. Dans les montagnes, elle est guéable; dans la plaine elle est profonde et navigable.

L'Oued-el-Kebir, surnommé le grand-fleuve, est l'ancien Ampsagas. Il prend sa source dans le Djihel-Gehla-Snaan, un des contreforts de l'Atlas, à cinq journées de marche de Constantine; il porte alors le nom de Oued-Rummel. Le lit de son cours supérieur est sur un plateau élevé où plusieurs cours d'eau viennent augmenter son volume. Perçant ensuite la chaîne du Petit-Atlas, il s'encaisse profondément, tourne au débouché de cette gorge, autour des murs de Constantine, et, arrivé à la pointe El-Cantara, il s'engouffre et disparaît pour reparaître après un cours souterrain de peu de durée. Après avoir traversé une vallée près de Milah, reçu les eaux de l'Oued-Krah (rivière des roseaux,) il perce le masssif des montagnes qui bordent la côte et se jette dans la mer entre Djegelli et le cap Bougarone. C'est le plus fort cours d'eau de cette province.

A l'extrémité de la frontière orientale de l'Algérie est la Médjerda. C'est l'ancien Bagradas des Romains dont le cours supérieur sillonne le versant méridional de l'Atlas algérien. Il n'acquiert de l'importance que dans le régence de Tunis. C'est sur les bords de cette rivière qu'un serpent monstrueux assaillit l'armée romaine de Régulus; sur sa peau dure et écailleuse glissaient les flèches : les balistes et les béliers purent seuls parvenir à abattre le monstre dont le sang infecta tout le camp romain : c'était un des derniers restes de ces grandes races de reptiles du monde anti-diluvien dont il ne reste, de nos jours, plus de traces.

Dans la province d'Oran, le Chelif est le fleuve le plus considérable de l'Algérie. Son cours est de quatre-vingts lieues. Il a plusieurs sources, une dans le désert d'Angad, l'autre dans une des chaînes de l'Atlas, nommée Djhel-Ouen-Nazeris. Il coule d'abord à l'est, traverse le lac de Tittery-Geoule, se dirige de là vers le nord, tourne brusquement ensuite à l'ouest, et

va se jeter dans la Méditerranée à un mille au sud de Mostaganem. Son lit, dans la partie inférieure de son cours, est dans une large vallée que dominent à droite et à gauche de grandes montagnes. En approchant de l'embouchure du Chelif, les montagnes qui le bordent à sa gauche s'abaissent graduellement, se confondent avec les terres basses et forment une grande baie entre le Chelif et le lac Ferrat. Les autres cours d'eau sont des ruisseaux de peu d'importance. L'Habra, après avoir réuni la Sig et l'Oued-Hamman, forme le marais appelé *El-Mougda* (le gué) et se décharge dans la mer près de la baie d'Arzeeu. La Tafna n'a qu'un cours de trente lieues; elle réunit plusieurs affluents, elle a son embouchure dans la mer, au golfe de Harchsgoun : les autres se perdent dans les sables, ou se jettent dans le lac salé d'Oran (la *Sehkha*).

L'irrégularité du sol algérien, la pente peu sensible des plaines, la nature torrentueuse des cours d'eau qui, dans les grandes crues, entraînant des détritus de toute sorte, se forment des barrages accidentels qu'ils ne peuvent plus franchir ensuite, contribuent plus que tout à alimenter ce grand nombre de lacs ou plutôt de marais qui couvrent l'Algérie. La plupart de ces marais cependant ont leur constitution propres : ils sont en général de matière saline : tels sont les marais de la Sehkha, au sud d'Oran, les lagunes d'Arseeu dans la même province, le lac salé Guerha-el-Malha; d'autres moins importants, dans la plaine de la Mitidja, au sud de Constantine; le vaste marais fangeux que les habitants du pays appellent *Chott* ou lac salé, et enfin toutes ces sources qui, dans la nomenclature topographique arabe, se désignent sous le nom de Oued-el-Maleh (ruisseau de sel).

L'Algérie possède aussi des eaux thermales qui atteignent des températures assez élevées. Celles de Hamman-Staïssa près de Setif, Hamman-Berda à quelques lieues de Bone, Hamman-Lestouyn, Hamman-Merigah s'élèvent depuis 50 jusqu'à 80 Réaumur. Quelques-unes d'entre-elles conservent encore des restes d'architecture romaine : à celle d'Hamman-Berda se voit une grande et belle piscine fort bien conservée.

Des travaux intelligents pourraient facilement tirer parti de

ces richesses naturelles. Quelques marais qui ne sont maintenant que des sources d'émanations delétères, pourraient être sans peine convertis en salines et produire abondamment du sel, cette précieuse production si utile aux Arabes et qui, par l'impôt onéreux dont elle était grevée, était une des sources des richesses des beys d'Alger ; les eaux thermales ellesmêmes, dirigées, recueillies avec discernement, au lieu de se perdre et de nuire par leur stagnation à la salubrité publique, redeviendraient salutaires et bienfaisantes comme elles l'étaient du temps des Romains qui avaient, dans cette partie de l'Afrique l'*aquæ calidæ colonia, l'aquæ tibilitanæ, etc.*, la première à Hammam-Merigâh, l'autre à Hamman-Berda.

Le territoire de l'Algérie abonde aussi en mines et en carrières. Les Romains en avaient découvert de toute espèce. Les beaux marbres jaunes de la Numidie, les marbres statuaires, l'albâtre des gorges de l'Atlas étaient très estimés. Pline a spécialement désigné l'existence de l'or et des diamants dans le nord de l'Afrique. Quelque erronées que soient souvent les indications de ce naturaliste, cette fois on ne peut les révoquer en doute. Les grenats, les calcédoines, les cristaux de quartz se rencontrent assez fréquemment dans l'Atlas. Un des affluents de la rivière de Constantine porte le nom de rivière de l'or (Oued-el-Dzchel). L'autre de ses afffuents, l'Oued-el-Rummel, roule des sables aurifères parmi lesquels se rencontrent parfois des diamants. Les mines de fer s'y révèlent partout, n'attendant que la main de l'homme pour les exploiter. On voit le fer tantôt noircir le sable auquel il est mêlé, colorer en rouge la terre glaise, d'autres fois teindre l'argile en jaune brun et laisser partout dans les grès, les pierres, les ravins, une substance noire ferrugineuse. On y trouve aussi des mines de plomb et de cuivre presque à fleur de terre.

Cette abondance de richesses salines, thermales et minérales, qui caractérise spécialement la partie française de l'Afrique occidentale, mérite de fixer l'attention, et nul doute qu'elle ne soit un des premiers points qui appelleront les grandes spéculations privées.

SOL DE L'ALGÉRIE : SES PRODUCTIONS; CE QU'ELLES ONT ÉTÉ, CE QU'ELLES POURRAIENT ÊTRE.

Le sol de l'Algérie est très variable, soit par sa nature, soit par sa qualité. A Oran, l'épaisseur moyenne de la terre végétale est de sept pouces; le sous-sol est calcaire ou schisteux. A Bone, le sous-sol est siliceux: l'humus dépasse vingt pouces. Pur terrain d'alluvions, le sol de la Mitidja est une masse argileuse et grisâtre abondante en substances végétales ou ferrugineuses, en détritus de toute espèce. Sa qualité laisse peu de chose à désirer.

Les anciens peuples représentaient l'Afrique sous l'emblême d'une femme couronnée d'épis, ombragée de touffes de palmier et portant à la main une corne d'abondance qu'entouraient des grappes de raisin. En voyant aujourd'hui cette terre presque entièrement en friche, on pourrait croire que l'emblême de fertilité sous lequel on la représentait n'était qu'une exagération hyperbolique: il n'en est rien cependant. Cette puissante nature est au contraire caractérisée par une spontanéité de production qui étonne, et on comprend que l'Afrique ait été jadis le grenier de Rome. Les céréales, les plantes fourragères, les farineux, les ombellifères y acquièrent un développement prodigieux. Les arbres, les végétaux des autres parties du monde s'y naturalisent et s'y propagent presque sans culture. Des végétations distinctes s'y voient souvent en contact et frappent par leur opposition. Sur les sommités des hautes collines s'élèvent parfois en amphithéâtre le noyer, le cerisier, l'orme, le frêne, le sureau à larges feuilles: au-dessous croît spontanément le figuier, le pistachier, le jujubier, le caroubier dont le vert plus ou moins foncé est relevé par les brillantes fleurs du laurier-rose: le nopal, le lentisque sont liés entr'eux par des vignes sauvages à l'ombre desquelles fleurissent l'acanthe, l'angélique, l'asphodèle, les iris, le lupin jaune et toute la grande famille des scilles: la ronce et le lierre s'attachent aux vieux troncs mêlés aux cactus, aux grenadiers et aux rosiers

sauvages. Les arbres odoriférants, les myrtes, les garous, l'épine-vinette, le genêt, la lavande embaument l'air des émanations les plus suaves.

Cette puissance de végétation est due à la profondeur assez générale de l'humus. Quoique la majeure partie des plaines n'ait pas été cultivée depuis des siècles, les défrichements en sont faciles et peu coûteux. Sur presque toute la surface, l'agriculture peut appliquer la charrue sans autre préparation que de brûler les broussailles ou les hautes herbes. La culture de quelques plantes tropicales, le sucre, l'indigo, le coton, s'y pratiquerait avec succès. On y cultiverait avantageusement le riz, le chanvre et le lin. Toutes les variétés de mûriers y croîtraient rapidement, et, en peu d'années, sur les marchés de l'Europe et de l'Asie, les soies d'Alger pourraient avantageusement soutenir la concurrence. La vigne plantée en grande culture y serait très productive: le raisin qu'elle produit y est excellent. On y trouve aussi des bananiers, mais plantés sans discernement et avec peu d'intelligence. Leurs fruits y viennent rarement à maturité. Quant au dattier, quoiqu'il soit très commun en Algérie, il croît principalement et de préférence dans le Biledulgerid (pays des palmiers), plaine immense, qui, au sud, sépare la chaîne de l'Atlas du désert du Sahara dans toute sa longueur, et s'étend depuis l'Océan à l'Ouest jusqu'à l'Égypte et la Nubie à l'est.

La volaille, le gibier abondent en Algérie; ce sont les mêmes espèces que celles d'Europe.

Parmi les oiseaux on remarque le *moineau capsa*, d'une beauté rare et d'un chant si doux, qu'on ne trouve rien de comparable parmi les autres oiseaux. La côte y est très poissonneuse: le rouget, la dorade, la bonite et les autres poissons exquis y sont communs. Depuis l'occupation française, cette branche d'industrie est exploitée avec succès: de grandes entreprises de pêcherie y seraient avantageuses. Les Romains, qui s'y connaissaient, faisaient le plus grand cas des poissons de la côte d'Afrique, et les préféraient à ceux de l'Europe.

On n'a pu connaître que peu-à-peu les ressources de l'Algérie: par exemple, on l'a crue d'abord déboisée: il n'en est

rien. Le grand et le petit Atlas produisent beaucoup de forêts de diverses espèces de pins, de chênes-lièges qui pourraient fournir assez de liége pour la consommation de toute l'Europe, de chênes verts qui produisent un gland doux et assez savoureux que les Arabes mangent et dont les troncs pourraient fournir d'excellents bois courbes pour les membrures de bâtiments. L'agence forestière de l'Algérie et les armées expéditionnaires ont déjà constaté l'existence d'une étendue de forêts de plus de soixante-dix mille hectares.

Ainsi en s'en rapportant seulement à ce qui est authentiquement connu de nos jours sur les productions de l'Algérie, on comprend sans peine que l'Afrique occidentale ait été le grenier de Rome. C'était delà, en effet que, sous les empereurs, arrivaient tous les blés qui nourrissaient la métropole de l'univers : tout compétiteur à l'empire, tout général ambitieux qui voulait affamer Rome et soulever le peuple, commençait par arrêter les arrivages d'Afrique ; et cette mesure était devenue si efficace que c'était par là que débutaient, dans les derniers temps de l'empire, toutes ces ambitions viles et sanglantes qui aspiraient au trône des Césars.

Depuis lors la fertilité de l'Afrique n'a pas déchu : la terre n'attend que la culture et ce que Rome a fait, la France peut le faire. Les indigènes eux-mêmes quand ils seront sûrs d'une protection efficace, et de ne pas semer pour d'autres ou pour voir brûler leurs moissons, seront les premiers à cultiver la terre : ils s'attacheront ainsi au sol et au gouvernement qui, leur accordant aide et protection, leur assurera leurs propriétés. Et qu'on ne croie pas qu'en cela nous préjugeons trop en leur faveur : il existe un précédent qui ne doit pas être perdu de vue dans tout ce qu'on pourra déterminer à ce sujet. C'est celui de Massinissa qui, dans le cours d'un règne de soixante années, apprit aux Numides errants à se créer des richesses par la fertilité de leur sol, changea totalement la face du pays, et par l'évidence d'un bien-être qui dépendait d'eux, sut fixer une population errante et couvrir de riches moissons, des campagnes jusque là incultes.

Le miel dont l'Arabe a toujours une provision abonde en



Algérie. Il y est d'une très bonne qualité et, avec plus de soin et d'intelligence dans l'éducation des abeilles, ou tout est encore à faire, il pourrait soutenir la concurrence avec celui de l'Hymète et de Narbonne.

On trouve peu d'animaux malfaisants : le lion ne quitte guère le désert. L'hyène, le léopard, l'once, les grands reptiles ont été refoulés dans les oasis inhabitées. L'once ne se montre que dans les chaînes du Grand-Atlas. La vipère cependant n'y est pas rare : dans quelques parties du pays, l'araignée venimeuse et le scorpion y sont communs : parmi ces derniers à Zerbis, dans la régence de Tunis, il en est dont la piqûre donne une mort instantanée. Nous avons été en possession d'un qui était annelé comme un serpent de grande race et avait quarante deux lignes de long : un chien piqué par lui ne vécut que sept secondes et, dans ce court intervalle, son corps s'enfla tellement qu'il doubla de volume ; ses yeux et la partie charnue du museau se colorèrent immédiatement d'une teinte d'un jaune bleuâtre qui se nuança de rouge et puis de vert qui devint la couleur dominante. Telle était la puissance de venin, qu'en voyait ces nuances se succéder à vue d'œil.

La race bovine est petite et maigre : les vaches n'y donnent que peu de lait. La race ovine qui se compose de moutons de grande et de petite espèce pourrait être facilement améliorée: la grande espèce surtout donne une laine d'une très bonne qualité et qui, avec des soins, pourrait devenir un bien précieux produit. Les autres animaux domestiques sont les chèvres qui y abondent : le cheval qui appartient à cette race infatigable des chevaux numides, si célèbres dans l'antiquité, l'âne qui est de la grande espèce des ânes d'Égypte, et le kumrah très commun sur le versant oriental de l'Atlas et qui provient, dit-on, d'un âne et d'une vache, fait qu'il ne nous a pas été possible de vérifier.

Mais un des animaux qui rendent le plus de service aux Arabes, c'est le chameau, sobre, frugal, patient, infatigable, se contentant pour sa nourriture du chardon le plus sec, de l'épine la plus pelée. Créé pour le désert où l'eau est si rare, lorsqu'il en trouve il boit pour huit jours. La nature l'a doté d'es-

pèces de réservoirs assez vastes pour contenir cet énorme volume de fluide. Une fois remplis, il tire à volonté de ces réservoirs la quantité nécessaire pour étancher sa soif : il fait passer l'eau dans son estomac où elle fait le même effet que si elle sortait d'une source. Par ce moyen, il peut patiemment poursuivre tout le long du jour son pénible voyage, portant sur son dos un poids prodigieux, traversant des contrées où règnent des vents brûlants, dans des sables mouvants qui ne refroidissent jamais. Les Arabes ont plus de mille mots pour nommer le chameau, le plus poétique et le plus juste est celui qui désigne cet utile animal sous le nom de *Vaisseau du désert*. Il y a plusieurs races de ces animaux, ces races elles-mêmes se divisent en famille. Dans la race des coureurs qu'on appelle *Heirie* et qui comprend la *Talaye*, la *Sébaye* et la *Tasaye*, cette dernière espèce fait en un seul jour neuf jours de marche ordinaire. Jackson rapporte que la *Tasaye* peut aller dans sept jours du Sénégal à Mogador. La distance est de onze cents milles anglais.

Nous nous proposons de revenir à mesure que l'occasion s'en présentera sur les objets sur lesquels nous venons de résumer quelques indications sommaires. Mais avant de nous engager dans la relation des faits qui se rapportent directement aux conquêtes françaises, il est d'une haute importance de jeter un coup-d'œil retrospectif sur les peuples antérieurs dont les dominations ont laissé des traces dans l'Afrique occidentale. L'expérience est la loi par excellence, et l'homme ne sait qu'en vertu de ce qu'il a appris. Aussi effacer le passé serait, en quelque sorte, effacer l'homme même, et, sur une terre où rien n'a changé que les noms, nous avons pensé que le passé serait peut-être plus qu'ailleurs bon et utile à consulter. Puis tous les peuples dominateurs de cette antique contrée ont laissé des traces plus ou moins sensibles qui ont fait des empreintes plus ou moins profondes sur le caractère national des tribus atlantiques : il était important de les démêler et de les signaler comme autant de jalons qui pourront faciliter à la France l'œuvre d'avenir qu'elle est appelée à compléter.

PÉRIODE CARTHAGINOISE.

Si, comme on l'a déjà vu, il est impossible de déterminer quels furent les peuples primitifs de l'Afrique occidentale, il n'est guère plus facile de préciser l'origine de ceux qui y ont précédé la période carthaginoise. Aucun monument régulier ne permet d'en suivre la trace avec quelque certitude. Les chronologistes n'ont pas manqué cependant; mais, à défaut d'origine certaine, ils nous ont légué des hypothèses très contestables. Strabon, Hérodote ne rapportent que les récits fabuleux de leur temps sur les habitants du nord de l'Afrique. Hiempsal, historien punique, les représente comme une agrégation des races nègre et sémitique qui formèrent deux grands peuples, les Libyens, qui occupèrent le littoral, et les Gétules, qui se confinèrent dans les vallées du haut Atlas. Varron qui, pour trouver une noble origine à Rome, avait pâli sur les antiquités du globe, peuple les plages atlantiques d'émigrants qu'y refoulèrent les révolutions successives de l'Asie occidentale. Salluste a suivi la tradition de Varron, Pline celle de Salluste. Une émigration chananéenne est, suivant Procope, la souche des populations de cette partie de l'Afrique: après lui une historien berbère du XIVe siècle, Ebn-Khal-Doun attribue à Ber, fils de Mazick, fils de Chanaan, l'origine des Berbères.

Des dissertations, d'après des documents aussi contradictoires, ne pourraient qu'être oiseuses. Nous ne chercherons pas à les concilier. Nous constaterons seulement que dans l'antiquité comme dans les temps modernes, deux races distinctes, l'une nomade, l'autre sédentaire, ont occupé le sol de l'Afrique occidentale, et soit que l'élément du progrès leur ait manqué, soit que leur constitution sociale en ait paralysé les effets, nous retrouverons ces peuples avec les mêmes usages, les mêmes habitudes, les mêmes haines, les mêmes discordes, se touchant toujours sans se confondre, et, à deux mille ans d'intervalle, conservant, sans la plus légère altération, leur caractère primitif. Ces peuples sont les Arabes et les Kabyles

que l'antiquité désignait les premiers sous le nom de Numides, les seconds sous celui de Berbères.

Il est curieux de constater l'immobilité du caractère général de ces races en transcrivant les portraits qu'en ont tracés deux historiens, Salluste et Joinville, qui avaient pu en juger par eux-mêmes, l'un il y a près de deux mille ans, l'autre il y a plus de six siècles. « La race numide, dit Salluste, dans son « *Histoire des guerres de Jugurtha*, est dure, agile, infati- « gable. Les *Mapalia*, espèce de tentes alongées faites d'un « tissu grossier, et dont le toit cintré ressemble à la carène « renversée d'une galère, leur servent d'habitation; ils s'y « couchent sur la terre ou sur des peaux de bêtes et s'y entas- « sent pêle-mêle. Ils ont une manière de combattre qui con- « fond la tactique romaine: se précipitant impétueusement et « avec un grand tumulte sur l'ennemi, on dirait une attaque « de brigands plutôt qu'un combat régulier. Quand ils ap- « prennent que l'ennemi doit se porter sur un point, ils dé- « truisent les fourrages, empoisonnent les vivres, emmènent « au loin les bestiaux, les femmes, les enfants, les vieillards. « Les hommes valides se portent alors sur le gros de l'armée, « évitant tout engagement général, mais attaquant tantôt l'a- « vant-garde, tantôt l'arrière-garde, et les harcelant sans « cesse. Sans jamais livrer de bataille rangée, ils ne laissent « point de repos à l'ennemi. Dérobant leur marche à la fa- « veur de la nuit, ils fondent à l'improviste sur les détache- « ments isolés, les dépouillent de leurs armes, les massacrent « ou les font prisonniers, et dès qu'ils voient arriver du se- « cours, ils se retirent sur les hauteurs voisines et échappent à « toute poursuite. »

Voici maintenant comment les dépeint, dans ses *Mémoires*, Joinville, le compagnon d'armes et l'historien de saint Louis.

« Les Béduyns donc sont gens qui vivent avec les Sarrazins « mais ils tiennent une autre manière et façon de vivre, car « les Béduyns ne croient pas en Mahomet comme font les « Sarrasins, mais ils tiennent et gardent la loi Héli *(d'Ali)*, « qu'ils disent être oncle de Mahomet. Ils se tiennent aucunes

« fois dans les montagnes et déserts, et croient fermement « entre eux que si l'un d'eux endure la mort pour son sei- « gneur ou pour quelque autre bonne intention, que son âme « va en un autre meilleur corps et plus parfait, et est plus à « à son aise dans ce corps qu'elle n'était auparavant. Au « moyen de quoi ils ne font faute de s'offrir à la mort par le « commandement de leurs anciens et supérieurs. Ils n'ont ni « ville ni cité où ils puissent se retirer, mais demeurant tou- « jours aux champs ou dans les déserts, et quand il fait un « mauvais temps ils fichent en terre une façon d'habitacle qui « est faite de tonnes et de cercles liés à des perches, ainsi que « font les femmes quand elles font sécher leur lessive, et par « dessus ces cercles et perches, ils jettent des peaux de grands « moutons. Ceux qui suivent les guerres sont communément « à cheval, et le soir, ils tiennent leurs chevaux auprès d'eux « et les laissent paître sur l'herbe sans leur donner autre « chose. Ils ne sont jamais armés en défensive quand ils vont « combattre, pour ce qu'ils disent que nul ne peut mourir « qu'un certain jour qui lui est ordonné, et à cette cause, ils « ont une façon entre eux, que quand ils veulent maudire « leurs enfants, ils leur disent en cette manière: « Tu sois « maudit comme celui qui s'arme de peur de la mort. » En « bataille ils ne portent qu'un glaive fait à la mode de Turquie « et sont tous revêtus d'un linge blanc comme un surplis (le « *burnous*). Ils sont laids et hideux à regarder, car ils ont la « barbe noire outre mesure. Ils vivent du lait de leurs bêtes, « de quoi ils ont grande abondance. »

En lisant les lignes de ces deux historiens, on croirait lire un bulletin actuel de l'armée française d'Afrique, ou une relation d'un voyageur moderne.

Tel est le peuple dont rien n'a pu encore dégrossir l'écorce primitive, dont tant d'invasions et de conquêtes n'ont pas modifié les habitudes, et dont le caractère spécial ne s'est jamais altéré, pas même au contact de la civilisation romaine, qui a exercé une si grande puissance d'assimilation sur tous les autres peuples. Cette tâche était peut-être réservée à la France.

Aux civilisations phénicienne et grecque, c'est-à-dire à Carthage et à Cyrène, les habitants de la région de l'Atlas durent quelques éléments nouveaux. Les premières colonies asiatiques s'étaient établies sur le littoral de l'Afrique septentrionale. C'est à elles que les tribus libyennes dans lesquelles étaient alors confondus les Gétules, Numides, Maurusiens, paraissent avoir emprunté un culte grossier au soleil, à la lune, aux étoiles.

Jusqu'à l'an 680 avant J.-C. l'histoire n'offre aucun monument certain sur l'établissement de ces colonies sur la côte occidentale d'Afrique. Il paraît cependant qu'il y avait cinq grandes villes grecques qui avaient fait donner à cette partie de la Libye le nom de *Libye Pentapole*. Mais à cette époque une colonie de Doriens y aborda et fonda la ville de Cyrène dans cette partie du littoral de la régence de Tripoli, connu aujourd'hui sous le nom de Barka. Les nouveaux colons, assaillis d'abord par les indigènes, furent ensuite assaillants; ils étendirent leurs conquêtes et devinrent assez puissants pour s'attaquer aux satrapes d'Égypte.

Vers ce même temps, Carthage était devenue, de puissance commerciale, puissance militaire et conquérante. Les conquêtes des Cyrénéens, le développement des colonies grecques soit sur les côtes de la Gaule, soit sur celles de la Libye excitèrent sa jalousie et son émulation. Elle prépara une expédition formidable et elle envahit la Sicile. De ce point central de la Méditerranée et des colonies grecques d'Occident, elle voulait menacer à la fois Cyrène et Marseille qui, l'une au nord, et l'autre au midi, élevaient à son commerce une concurrence et une rivalité dangereuses.

Cette expédition ne fut pas heureuse. Gélon, tyran de Syracuse, écrasa l'armée carthaginoise dont les débris ne purent regagner qu'avec peine l'Afrique. Ce revers ne fut que momentané. En peu de temps tout le littoral de l'Afrique occidentale, depuis la grande échancrure des Syrthes jusqu'au delà du détroit de Gibraltar (les colonnes d'Hercule), fut soumis à la domination de Carthage. Les côtes méridionales de l'Espagne, les Baléares, la Corse, la Sardaigne et enfin une partie de la

Sicile elle-même tombèrent en son pouvoir. Ce fut dans cette marche gigantesque vers la monarchie universelle qu'elle rencontra Rome sur sa route et qu'après une lutte de plusieurs siècles, elle se brisa si complètement contre elle, qu'elle n'a pas même laissé des annales de son histoire (1).

Nous ne suivrons pas Rome et Carthage dans cette lutte gigantesque dont le sceptre du monde devait être le prix. Nous n'en dirons que ce qui sera indispensable pour servir à l'intelligence des faits qui se rattachent directement à l'influence que la civilisation phénicienne a exercée sur les peuples des plages atlantiques.

On sait quelle fut l'origine de la première guerre punique. Les Carthaginois étaient parvenus à fonder, en Sicile, de grands établissements permanents à Agrigente, Géra, Camarine, Himère. Les Syracusains étaient maîtres d'une autre partie de l'île. Deux partis s'étaient formés dans une des villes; l'un réclama le secours des Carthaginois, l'autre celui des Romains. Rome et Carthage se trouvèrent en présence.

Rome, jusqu'alors, n'avait étendu ses conquêtes que sur le continent : elle n'avait ni flotte ni marine. Dans cette situation, attaquer une puissance maritime, dont les flottes couvraient les mers, était un de ces traits d'audace dont fourmille l'histoire des premiers temps de Rome. Sans matelots, sans vaisseaux, elle parvint bientôt à s'en créer par une énergie, une patience, une persévérance qui sont un des traits caractéristiques du génie romain. Elle fut battue d'abord par des ennemis à qui cet élément était familier, par la tempête contre laquelle elle n'avait pas eu le temps d'apprendre à lutter. Mais enfin elle battit les Carthaginois non seulement sur terre, mais

(1) Il est impossible que la Carthage peinte par les Polybe et les Tite-Live soit celle qui retarda de deux siècles l'esclavage du monde. Rome, peu généreuse, voulut la frapper encore après sa chute en la rendant inconnue et odieuse aux générations. Lors de la destruction de Carthage (146 ans avant J.-C.) les annales puniques furent abandonnées par les Romains à Micipsa, roi des Numides; et par patriotisme autant que par orgueil national, Rome fit ensuite et laissa corrompre les monuments de la morale et de l'histoire de sa rivale.

encore sur mer, et elle apprit à lutter contre la tempête. Cette première guerre punique fut marquée par la mort héroïque de Régulus, et cette mort elle-même fut due à un fait qu'il est d'autant plus important de signaler, qu'il peut dans l'avenir offrir quelque analogie avec la situation des Français en Algérie.

On sait comment Régulus prisonnier, envoyé, sur parole, à Rome pour traiter de sa rançon, conseilla au sénat de repousser les conditions de Carthage et retourna noblement subir le supplice qui l'attendait. On sait par quelle horrible raffinement de barbarie, enfermé dans un tonneau intérieurement garni de pointes acérées et lancé sur une pente rapide, il trouva la mort dans des souffrancec inouies.

L'abnégation sublime de Régulus aurait trouvé grâce aux yeux de Carthage, si elle n'avait vu en lui moins un ennemi vaincu qu'un général qui, le premier, avait trouvé le point vulnérable de sa grandeur et de sa puissance. Régulus en effet, attaquant Carthage en Afrique même, avait habilement exploité le mécontentement des populations africaines, et avait dû la facilité de ses premiers triomphes autant à la valeur des armées romaines qu'à l'aversion des tribus Numides contre leur dominatrice.

Par cette habile politique, le général romain lui léguait de graves embarras dans un court avenir, et c'est ici le lieu d'exposer sommairement la constitution intérieure de Carthage et la situation de ses colonies sur le littoral africain.

Trois états, la Mauritanie, la Numidie et la Libye formaient alors la division de l'Afrique Occidentale. La Libye formait le territoire de Carthage ; le fleuve Oued-el-Berbez *(te-Tusca)* la séparait de la Numidie fractionnée en deux peuples divers, les Massyles du côté de la Libye, les Masscesyliens du côté de la Mauritanie, qui étaient séparés par le fleuve Oued-el-Kébir (l'*Ampsaga*).

La constitution de Carthage était démocratique. Deux magistrats annuels, les *suffettes*, présidaient le sénat : le peuple ratifiait de son suffrage les délibérations de la noblesse : un tribunal de cent-quatre citoyens sanctionnait cette ratification

et balançait à la fois l'influence du rang et l'influence du nombre.

Aristote rapporte que cette constitution mit pendant cinq cents ans Carthage à l'abri des séditions du peuple et de la tyrannie des nobles. Si ce fait est vrai, Carthage aurait été, de toutes les puissances du monde connu, la seule qui ait résolu le problème social dont la solution coûtera bien des larmes et bien du sang encore aux peuples modernes.

En l'acceptant comme tel, on doit regretter de n'avoir que des notions tronquées sur les annales carthaginoises. Cette lacune est d'autant plus déplorable qu'il est impossible qu'on n'eût pas tiré quelque enseignement utile d'un état social qui, comportant la coopération active de tous les membres, a traversé cinq siècles sans séditions et sans tyrans.

Un culte de cannibales que Carthage devait aux Phéniciens, dépare cependant ce que cette constitution eut d'imposant dans sa prodigieuse efficacité : c'était le culte à Saturne. On honorait le Dieu en jetant des enfants dans les bras de sa statue embrasée. Les grands de Carthage, les suffettes eux-mêmes se disputaient l'honneur de livrer leurs propres enfants à des prêtres bourreaux. Quand la nature leur en refusait, ils en achetaient de leur or au peuple indigent, et ces malheureux, liés à la statue du dieu d'airain, que ses ministres chauffaient par degrés, expiraient lentement après avoir passé par tous les accès de la rage et toutes les convulsions du désespoir.

Ce qui met le comble à l'horreur de ce barbare fanatisme, c'est que la mère de la victime, quel que fût son rang, était obligée d'assister à ce sacrifice et subissait une amende, si, sur ses traits altérés, perçait la douleur profonde de son âme. Il n'était pas même rare d'en voir de pieusement atroces qui, plus barbares que les prêtres de Saturne, caressaient leur enfant pour empècher leurs larmes et leurs cris dans la crainte qu'une victime gémissante ne déplût à la divinité.

Il serait difficile de concevoir que là où le fanatisme a bouleversé les instincts les plus affectueux, un peuple ait pu imprimer un caractère d'originalité à ses œuvres, si l'on ne savait que l'ordre social, religieux et moral de Carthage n'était

comme celui des Phéniciens, ses fondateurs, qu'une sorte de manteau d'arlequin dont chaque peuple du monde avait fourni un lambeau. De là aux deux points les plus saillants de l'échelle sociale, deux choses si disparates, une constitution fort remarquable et un culte épouvantable.

Cependant, si l'on suit les développements de cette puissance carthaginoise partout où la haine et la jalousie des Romains n'ont pu l'altérer, on est frappé de l'habileté profonde et de l'esprit civilisateur dont les œuvres de ce peuple de marchands portaient l'empreinte, Ainsi, par exemple, pour ses colonies africaines dont nous avons principalement à nous occuper, et dont il nous importe, plus que tout, de préciser les conditions, Carthage avait adopté un système qu'il eût été peut-être utile et prudent pour la France de prendre pour modèle dans quelques-unes de ses parties. Le voici.

Carthage, en général, n'envahissait pas : elle procédait par occupation pacifique. Le trafic était son prétexte, la conquête son but. Un comptoir une fois formé sur un point de la côte, elle ne pénétrait que progressivement et lentement dans l'intérieur : elle ne s'assurait d'abord qu'un faible rayon de terre autour des remparts de sa colonie ; créait peu à peu des besoins aux indigènes, se les attachait en favorisant l'écoulement de leurs denrées ou de leurs produits, et, par l'appât des bénéfices, cherchait d'abord à se rendre utile et ensuite nécessaire. Elle commençait ainsi par se faire des partisans qu'il lui était facile plus tard de convertir en sujets. Le rayon de son occupation s'étendait, et elle imposait alors des tributs toujours combinés de manière à offrir à la population imposée quelque avantage commercial qui était, en apparence, un équivalent et une sorte d'indemnité. Les tribus libyennes lui fournissaient aussi des soldats que, par l'appât de la solde et du butin, elle maintenait à son service. Dans les querelles intestines des tribus qu'elle avait soin de fomenter et souvent de faire naître, elle prenait toujours parti pour les plus faibles : de cette manière, elle épuisait les plus fortes et se créait ainsi des facilités pour les maintenir toutes les unes par les autres.

Ces divers points obtenus, les indigènes devenaient ses

meilleurs auxiliaires pour son commerce avec l'Afrique centrale. Par eux, elle allait jusqu'au centre du désert chercher la poudre d'or, l'ivoire, les parfums et les esclaves noirs qui formaient les rameurs de sa marine. Par eux, elle transportait jusqu'au Niger et jusqu'en Ethiopie, les produits de l'Espagne, de la Sicile et de la Gaule.

L'agriculture était encore un des éléments de colonisation qu'elle employait avec succès. Elle organisait des colonies agricoles composées en grande partie d'indigènes, et lorsqu'elle les avait façonnés à la civilisation phénicienne, elle recrutait parmi eux des émigrants qui, mêlés à des Phéniciens, allaient fonder en d'autres lieux ou sur d'autres plages des colonies Liby-Phéniciennes. Elle favorisait, de tout son pouvoir, les alliances des chefs des tribus de l'intérieur avec les filles nobles de Carthage, et ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient faire disparaître l'antipathie de race qui sera toujours dans l'Afrique occidentale un des plus grands obstacles à la fusion complète et sincère du peuple conquérant et du peuple conquis.

Par cette habile et adroite politique, les Carthaginois fondèrent plus de trois cents établissements coloniaux sur la côte de l'Afrique occidentale. Des villes, des ports, des forteresses étaient sur une plage de près de quatre cents lieues, depuis la syrthe voisine des Hespérides jusqu'aux colonnes d'Hercule. Dans ce nombre étaient Alger l'*Jomnium* ou l'*Jcosium* des anciens; Bougie (*Saldæ*), qui encore conserve des traces de tous les peuples qui s'y sont succédés depuis vingt siècles; Cherchel *(Jol)*, qui fut plus tard la *Julia Cæsarea* que détruisit un tremblement de terre; Gigel (*Ingilgiles)*, Bone (*Ubo*) et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Des conseils constitués sur une forme à peu-près analogue à celle de la métropole régissaient ces colonies, qui conservaient du reste assez d'indépendance, pour ne se soumettre qu'aux règlements et aux lois sanctionnés par leurs magistrats.

Pour déguiser autant que possible le joug qu'elle imposait et ne pas heurter trop profondément le sentiment d'indépendance des tribus Libyennes, Carthage autorisait des alliances

particulières entre ces dernières et les colonies fondées sur leur territoire. Elle se réservait seulement, sur les tribus, un droit de suzeraineté que le défaut de document ne permet pas de définir d'une manière précise, mais qui consistait probablement dans la levée d'impôts et de recrues. Les colonies se trouvaient ainsi des espèces d'intermédiaires entre les liens qui unissaient les tribus Libyennes à Carthage. Si ce mode, par cela seul que les colonies étaient, comme on l'a vu, mi-parties Phénicienne et Libyenne, avait l'avantage de déguiser la domination directe de la mère-patrie, il avait aussi l'inconvénient d'affaiblir les liens qui unissaient les tribus vassales à la métropole suzeraine. Ces tribus ne pouvaient être dès lors que des alliés douteux, prêts non-seulement à secouer le joug, mais encore à s'allier aux ennemis de leur dominatrice.

Les Romains étaient trop clairvoyants pour ne pas avoir reconnu ce point vulnérable de Carthage. C'est par là qu'il commencèrent à l'attaquer : c'est par là qu'ils devaient finir par l'abattre.

Après la première guerre punique, Carthage avait été forcée d'évacuer la Sicile. Ce revers lui fut doublement préjudiciable : d'abord, en ce qu'en restreignant ses possessions coloniales, il attaquait la base de sa puissance même : ensuite, parce qu'il fut le germe d'une révolte des Mercenaires qui, en moins de trois années, l'épuisa plus qu'une guerre de vingt ans contre Rome.

On appelait Mercenaires les soldats étrangers que Carthage avait à sa solde : ils composaient la majeure partie de son armée ; les auxiliaires formaient l'autre partie. Les citoyens de la république pouvaient se livrer ainsi presque exclusivement au commerce et à l'industrie. Ce système de recrutement avait l'avantage de ne pas dépeupler les villes et de n'apporter aucune perturbation dans le développement commercial ou industriel ; mais il avait aussi l'inconvénient de composer les armées d'éléments hétérogènes qui n'étaient unis entre eux par aucun lien moral, mais seulement par l'intérêt et l'amour du pillage. La Gaule fournissait à Carthage ses guerriers si habiles à manier les piques, l'Espagne sa redoutable infanterie, la Sar-

daigne ses intrépides archers, les îles Baléares ses adroits frondeurs, la Numidie son impétueuse cavalerie, la Grèce enfin ses ingénieurs et ses stratégistes. Carthage ne fournissait que des chefs à ces armées formidables dans le succès, âpres au gain et au pillage; mais que le moindre revers abattait et que tout retard dans le payement de la solde aigrissait.

L'évacuation de la Sicile amena une de ces crises qui mirent Carthage à deux doigts de sa perte. En Afrique et en Sardaigne, les Mercenaires se révoltèrent, les auxiliaires se débandèrent : cette insurrection de l'armée se propagea dans les villes maritimes et à l'intérieur, elle réveilla toutes les haines suscitées par le joug de Carthage : les villes se soulevèrent; les tribus libyennes se joignirent aux insurgés; des grandes batailles eurent lieu; des villes furent emportées d'assaut, pillées, le sang coula par flots, l'incendie dévora d'immenses richesses. Carthage l'emporta enfin, en Afrique, mais son armée, sa puissance, sa force, ses ressources furent diminuées de moitié.

En Sardaigne le résultat fut plus désastreux encore. Elle trouva Rome sur sa route qui, sous prétexte d'intervention, s'empara de l'île et refusa de la rendre.

Trop affaiblie pour en réclamer la restitution par la force, Carthage dévora en apparence cette humiliation; mais exaltée par l'excès du danger, par l'insatiable avidité d'une rivale qui peu à peu allait la réduire à l'enceinte de ses murailles, elle conçut et exécuta un des plus vastes et des plus gigantesques projets d'invasion qui eussent été tentés avant elle; c'était d'envoyer une armée en Espagne, de prendre de là l'Europe à revers; de passer les Pyrénées, de traverser la Gaule, de franchir les Alpes et d'aller combattre Rome dans Rome même. Amilcar fut chargé de cette expédition. Après dix ans de guerre, il subjugua l'Espagne jusqu'à l'Èbre, qu'un traité avec Rome lui interdisait de franchir. Il fut tué dans une bataille; son gendre Asdrubal, qui lui succéda, fut assassiné peu après par un Gaulois, et laissa le commandement à Annibal, qui, dès l'âge de neuf ans, avait juré aux pieds des autels, entre les mains de son père Amilcar, de haïr les Romains, et de les

combattre toute sa vie. Fidèle à son serment, Annibal passa l'Èbre et s'empara de Sagonte, alliée de Rome. Là commença la seconde guerre punique. Annibal avait vingt-deux ans. Son armée était de soixante mille fantassins, dix mille chevaux et trente éléphants. Quatre ans après il était en Italie : il avait gagné la bataille de Cannes, et heureusement pour Rome, il s'arrêta à Capoue.

On a reproché à Annibal de n'avoir pas mis le siége devant Rome après la bataille de Cannes, lorsque les Romains, écrasés sous le poids de ce grand désastre, n'avaient plus d'armée à opposer à la furie du vainqueur. Mais qu'on se rappelle que l'armée carthaginoise était composée de vingt peuples divers et manquait essentiellement de cette unité du sens moral qui fait la force d'une armée nationale. Abattue par le moindre revers, elle devenait indisciplinée par le succès : une fois gorgée de butin, elle n'aspirait qu'à se plonger dans de molles délices, seul but que des soldats achetés à prix d'or pouvaient se proposer en combattant pour une cause étrangère à l'intérêt et à la gloire de leur patrie. C'est ce qui arriva lors qu'après tant de combats, d'efforts et de peine, l'armée carthaginoise arrivée dans les riches et belles plaines d'Italie, eut vaincu Rome : elle trouva là le repos et l'abondance ; cela lui suffisait : elle s'y arrêta. Quoi qu'il en soit, Annibal resta seize ans en Italie, menaçant toujours Rome, et ne recevant jamais de Carthage ni renforts, ni argent, et une de ses plus grandes gloires est, sans contredit, d'avoir pu s'y maintenir avec une armée composée de tels éléments et dont la gloire n'était que le mobile secondaire.

Mais pendant ce temps, Rome avait déployé toutes les ressources de son astucieuse politique. Scipion était passé en Afrique, avait soulevé toutes les populations africaines qui étaient sous la domination de Carthage, et n'était qu'à cinq journées de cette capitale, lorsqu'Annibal, rappelé d'Italie, arriva avec ses vieilles bandes qui furent écrasées à Zama. Carthage vaincue implora la paix. Elle lui fut accordée au prix des plus terribles sacrifices; elle ne put entreprendre aucune guerre sans le consentement du peuple romain ; tous ses vais-

seaux longs, au nombre de cinq cents, furent livrés aux flammes, et enfin, aux portes mêmes de Carthage, à Zama, les Romains remirent sur le trône une famille de rois numides, que Carthage avait jadis dépossédés et dont l'ambition allait alors accélérer sa chute. Massinissa fut par droit d'hérédité nommé roi de cette puissante tribu numide, les Massiliens.

Entre cette seconde et la troisième guerre punique, cinquante ans s'écoulèrent. Rome, comme on l'a vu, avait jusqu'alors principalement attaqué et vaincu Carthage en exploitant le mécontentement des populations qu'elle dominait, et des alliés qu'elle s'était créés par la force de ses armes, parmi les tribus africaines. Ce sera maintenant par le même moyen qu'elle parviendra à détruire Carthage. Ce point est important à établir sous un double motif : d'abord, parce qu'il peut être d'un utile enseignement dans les rapports et les relations politiques de la France avec ces mêmes tribus ; ensuite parce qu'il marque le point vulnérable des puissances qui, comme l'Angleterre par exemple, ne peuvent pas plus se suffire à elles-mêmes que Carthage, et ne puisent leur grandeur et leur puissance que dans une réunion de forces excentriques, qu'aucun lieu moral n'unit entre elles et qui se rompent moins encore par les armes que par la haine naturelle d'un joug imposé.

Carthage était vaincue, mais n'était pas détruite : Rome visait à sa destruction. Fidèle au système qui avait eu jusqu'alors de si heureux résultats, Scipion avait, comme on l'a vu, établi, aux portes de Carthage, Massinissa, qui maître de tout le pays depuis la Mauritanie jusqu'à Cyrène, était le plus puissant prince de l'Afrique. L'ambition connue du roi numide et des griefs particuliers à venger, étaient pour Rome un sûr garant que Carthage aurait à ses côtés un irréconciliable ennemi ; et comme, par le dernier traité, Carthage ne pouvait faire la guerre sans son consentement, elle l'avait mise en quelque sorte à la merci d'un prince ambitieux qui ne tarderait pas à l'affaiblir au point d'en rendre la conquête facile : c'est ce qui eut lieu.

Aux fréquentes incursions que Massinissa ne cessa de faire

contre Carthage succéda bientôt une attaque ouverte. Carthage se plaignit à Rome et n'obtint qu'une réponse dérisoire. Elle voulut alors repousser la force par la force ; Rome l'accusa de violer les traités, envoya une armée contre elle, et, après un siége qui dura trois ans, et pendant lequel Carthage déploya une énergie, un courage sans exemple jusqu'alors dans les annales du monde, et qui n'a été depuis imité qu'en France lors de la levée en masse de 1793, elle succomba sous le génie de Scipion-Emilien et fut réduite en cendres. Les sept cent mille habitants qui formaient sa population et qui échappèrent à cette dernière et terrible lutte, furent dispersés ou traînés en esclavage. Les colonies africaines devinrent la proie des Romains, qui peu à peu se substituèrent à l'empire de Carthage.

Ici s'ouvre pour l'Afrique occidentale une période qui va nous offrir le spectacle d'une lutte qui a des rapports frappants de ressemblance avec celle qu'y soutient la France depuis plusieurs années.

PÉRIODE ROMAINE.

La domination romaine dans l'Afrique occidentale n'eut pas d'abord toute l'importance qu'elle y acquit plus tard. Rome dès le début, y prépara plutôt qu'elle n'y établit son empire. Ses conquêtes sur le continent, les difficultés de circonstance ou de position qu'elle y éprouvait, lui faisaient un devoir de n'agir qu'avec circonspection à l'égard des populations africaines que Carthage, dans sa toute-puissance, et dont le centre de l'empire était établi sur les lieux même, n'avait pu maintenir, sans de terribles péripéties, sous sa domination. Aussi la réserve avec laquelle elle se substitua partout, et surtout en Afrique, aux peuples vaincus, est un des précieux modèles qu'elle ait légués à l'avenir. Elle savait qu'il y a toujours un grand danger à vouloir effacer, par des moyens prompts et violents, l'empreinte d'un caractère national ; que

le succès de toute compression véhémente ne dépasse guère un temps déterminé; qu'un travail préparatoire est toujours nécessaire pour connaître et bien apprécier les points par où la fusion peut s'opérer avec le plus d'uniformité et le moins de commotion, et, sous ce rapport, du reste, elle a laissé à la France un exemple curieux à étudier. Aussi la suivrons-nous avec quelque détail, dans sa conduite en Afrique; et si nous avons à signaler des obstacles graves qu'elle a eu à surmonter, c'est que ces obstacles découlaient de la force même des choses, et que des fautes accidentelles ont autant contribué, que leur production inévitable, à en accroître la gravité.

Son premier soin, après la destruction de Carthage, fut de partager l'autorité des provinces africaines entre les princes numides ses alliés. Elle s'en réserva expressément la souveraineté, et sans mettre entièrement ces princes sous sa dépendance, elle s'appliqua spécialement à élever entre eux des intérêts divers qui devaient empêcher toute réunion. En cela elle suivit la politique de Carthage.

En même temps elle favorisa l'établissement de colonies italiennes qui, dans les villes déjà existantes, remplacèrent peu à peu l'élément phénicien forcé ou de s'expatrier ou de subir la loi du peuple conquérant. La constitution des colonies resta, à peu de choses près, la même, et elles se gouvernèrent comme par le passé; mais seulement dès que l'élément romain s'y fut assez fortifié pour y prévaloir, Rome y consolida son pouvoir par des attributions nouvelles ou des extensions de territoire qui diminuèrent d'autant la puissance des princes ses tributaires ou ses alliés.

Cette politique, favorisée d'abord par les circonstances, lui réussit, et la domination romaine se substitua partout à celle de Carthage, sans avoir à traverser aucune de ces terrible phases qui marquent le début de tout régime nouveau. Mais cette situation ne pouvait être considérée comme normale. Il n'était pas présumable que l'élément libyen ou numide partout comprimé accepterait indéfiniment sans protestation un état de choses qui n'était, en définitive, que la consécration forcée du droit de conquête. Une circonstance indépendante de toute

prévision politique avait momentanément favorisé la soumission complète des tribus libyennes et numides, une autre circonstance dérivant du même principe, amena leur soulèvement. Voici ce qui arriva.

Micipsa, fils de Massinissa, avait été, après la destruction de Carthage, un des princes numides les plus favorisés par les Romains. Il prit son père pour modèle et l'imita dans ce qui avait fait sa gloire; il continua l'œuvre de civilisation des Numides. Un règne de trente ans et une persévérance digne d'éloges, lui permirent de marcher avec succès dans une voie dont son père avait aplani les difficultés principales. Les tribus numides l'y suivaient sans peine parce que son origine déguisait l'odieux du joug étranger, et qu'en lui obéissant, elles croyaient n'obéir qu'à un des leurs. Dans tout son royaume, l'agriculture prit un grand développement; l'industrie s'y ouvrit plusieurs branches où elle ne s'était pas encore exercée; les arts eux-mêmes furent cultivés avec succès, et le Numide, jadis errant et alors fixé dans des villes, ne resta pas étranger au mouvement civilisateur que Rome imprimait au monde.

Mais à sa mort son royaume échut à deux de ses fils : Adherbal, Hiempsal et son neveu Jugurtha, qu'il avait appelé à sa succession.

Ici, cette partie de l'histoire de la domination romaine, en Afrique, a un rapport de similitude si frappant avec ce qui se passe de nos jours en Algérie, que les lecteurs nous saurons gré d'entrer dans quelques détails historiques à ce sujet.

Jugurtha avait servi en Espagne sous les Romains, et s'était distingué au siège de Numance. Fier, intrépide, audacieux, indomptable, se pliant avec peine aux exigences de cette civilisation qu'on imposait à son pays, il avait toutes les qualités d'un vrai Numide, toutes celles qui devaient lui attacher des populations qui prisaient plus les sauvages instincts, les biens faciles d'une barbarie native que le bien-être difficile, les vertus contestables d'une civilisation qu'ils comprenaient à peine.

C'est ce qui eut lieu. Dès la mort de Micipsa il put disposer

d'un parti assez puissant pour pouvoir impunément entreprendre tout ce que son audacieuse ambition pourrait lui suggérer. En peu de temps il se substitua aux deux fils de Micipsa. Il fit assassiner Hiempsal dans sa résidence de Thumida, attaqua Adherbal, le vainquit et le chassa de ses états. Adherbal se réfugia à Rome et y demanda du secours : Jugurtha se contenta d'y envoyer des ambassadeurs qui, répandant avec profusion l'or dans le Sénat, obtinrent une transaction si favorable pour lui, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier en l'apprenant : « Ah ! ville vénale, tu ne serais bientôt plus s'il se présentait un homme assez riche pour t'acheter ! »

Le Sénat avait partagé la Numidie entre Adherbal et Jugurtha, mais ce dernier, sûr alors d'obtenir tout du Sénat avec de l'argent ; attaqua de nouveau Adherbal, l'assiégea dans Cirtha (Constantine), sa capitale, le prit, le fit mettre à mort, et passa au fil de l'épée toutes ses troupes. En même temps, pour rester seul, sans compétiteur à l'empire, il fit assassiner dans Rome même, Massiva, petit fils de Massinissa.

Ces actes odieux de spoliation et de cruauté soulevèrent un cri d'indignation dans Rome, et cette fois, l'or de Jugurtha ne put détourner l'orage de sa tête : le peuple outré demanda la punition de l'usurpateur et de l'assassin. Une armée romaine passa en Afrique.

Alors commença entre Jugurtha et Rome une guerre qui dura sept ans : lutte terrible qui réveilla l'esprit d'indépendance, l'indomptable acharnement des tribus atlantiques contre tout joug étranger. Jugurtha ne tarda pas à personnifier en lui la nationalité numide. Un cri de guerre retentit dans toutes les gorges de l'Atlas : autour d'un chef audacieux et habile se groupèrent tous les instincts, toutes les haines qu'une domination séculaire avait contenus, mais n'avait jamais pu entièrement amortir. Ce fut un de ces terribles moments de crise pendant laquelle un peuple entier se lève, court aux armes et revendique une nationalité que la force a pu lui ravir, mais que la force peut lui rendre. Pour la première fois, depuis plus d'un siècle, les Numides combattaient pour une cause qui était la leur, et le succès semble devoir couronner

leurs héroïques efforts. Les Romains, quoique maîtres des côtes et d'une partie du pays, ne disposaient que des lieux qu'occupaient leurs armées : hors de là, tout était ennemi ou douteux allié. Le temps, les lieux, la saison, les hommes, l'occasion, tout était habilement exploité par l'audacieux et tenace génie du prince numide, et Rome put craindre un moment que sa puissance en Afrique fût à jamais compromise.

En effet, cinq grandes armées furent successivement gagnées ou battues : une d'elles, même commandée par Aulus, passa sous le joug, dernier terme alors de l'ignominie pour les vaincus. Mais enfin Marius fut envoyé en Afrique. Jugurtha vivement harcelé, traqué partout, n'avait plus ni villes, ni armée en Numidie : se réfugiant chez son beau-père Bocchus, roi de Mauritanie, il l'entraîna dans son parti, pendant trois ans encore résista aux Romains, et ne fut enfin vaincu que par la trahison. Bocchus, craignant pour ses états, le livra à ses ennemis. Ce chef intrépide, qui fut une des gloires de la nationalité numide, et qui sut se rendre aussi redoutable aux Romains qu'Annibal, mourut de faim à Rome, dans un cachot fangeux, où il fut jeté après avoir orné le triomphe de Marius. Il avait alors cinquante-quatre ans.

A cette époque seulement, se complèta la domination des Romains en Afrique. A l'empire des côtes que leur avait donné la chute de Carthage, ils joignirent celui de l'intérieur, que leur assura la défaite de Jugurtha. La Numidie entière fut réunie à l'ancien territoire de Carthage qu'on appelait la province proconsulaire. Le roi Bocchus reçut seulement, en récompense de sa trahison, une petite partie du territoire contigu à la Mauritanie, et Hiempsal II, troisième fils de Micipsa, fut mis à la tête d'un petit royaume qu'on lui érigea dans la Numidie occidentale, et dont Cirtha (Constantine) devint la capitale. Tout le littoral, depuis Tinger (Tanger) jusqu'à l'Egypte, ne forma qu'une longue chaîne de colonies latines où l'élément numide fut en peu de temps absorbé, ou entièrement refoulé dans les vallées du midi de l'Atlas.

Alors se développa toute l'activité de la politique envahissante des Romains : alors se déploya le prodigieux instinct

d'assimilation de ce peuple–roi, dont la faculté la plus précieuse était, non pas tant de se faire accepter par les peuples vaincus, que de se les identifier par une politique habile et ferme. Aussi, l'Afrique occidentale fut bientôt la plus importante de ses provinces, et si, sur les confins du désert, la civilisation ne put qu'être subie par les indomptables nomades qui fuyaient devant elle, partout ailleurs elle fut acceptée comme un bienfait : aux immenses richesses naturelles d'un sol si favorisé, elle ajouta les produits merveilleux de ses inspirations et de ses lumières. Sous son influence, l'Afrique parvint à un degré de richesse et de prospérité qu'on croirait aujourd'hui fabuleux, si tous les auteurs contemporains ne l'attestaient, et si l'histoire des derniers siècles de l'empire romain ne prouvait d'une manière incontestable l'importance qu'attachaient à la province proconsulaire tous ceux qui, pendant cette effrayante et longue agonie, se disputèrent la pourpre des Césars.

Et ici nous devons consigner un fait que nous ne saurions trop recommander à l'attention de ceux qui comprennent toute l'importance de la conquête de l'Algérie par les Français : c'est que le caractère de tous les peuples en général a pour point de similitude, une tendance très prononcée à subir l'influence du bien-être par le travail. Il résulte de là que, dès que ce but leur paraît évident, incontestable, ils se livrent sans peine au travail pour arriver au bien-être : toute la science consiste, dès lors, à ne laisser à ce sujet aucun doute dans leur esprit. C'est ce que firent les Romains et ce qui explique les changements qui s'opérèrent dans les mœurs des Numides. A cette époque, en effet, beaucoup de tribus nomades adoptèrent la vie sédentaire et se livrèrent à l'agriculture ou à l'industrie. Toute la politique de Rome se borna à leur faire comprendre, par l'exemple, que le travail amenait le bien-être : ensuite, pour les dominer et les maintenir dans la soumission, par le commerce et l'agriculture, elle lia les intérêts des indigènes aux siens, de telle sorte que la moindre atteinte portée aux uns rejaillissait sur les autres; elle assura ainsi la continuation de ce qui était, par le mobile qui agit le plus efficacement sur les instincts à demi-barbares, l'intérêt.

Aussi, pendant près de deux siècles, depuis Auguste jusqu'au premier des Antonins, une seule légion, six mille hommes environ, suffit pour garder cette immense quantité de côtes et de territoire. Bien plus encore, l'élément numide s'était d'autant plus identifié avec l'élément latin que, lorsqu'éclatèrent les guerres civiles, les rois numides et leurs peuples s'y mêlèrent; ce ne fut pas, comme on pourrait le croire, pour faire tourner au profit de leur nationalité ces discordes sanglantes qui semblaient devoir ne finir qu'avec l'extinction des deux partis : au contraire, chacun, suivant ses affections et ses engagements, resta fidèle à la cause qu'il avait embrassée, et dans plus d'un cas, l'action de l'Afrique eut une influence majeure sur les décisions de l'Italie.

Mais cette importance même tourna contre elle. Elle devint le théâtre des intrigues, l'arène des partis. Pendant les rivalités de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, c'est là que les partis vaincus venaient chercher un refuge; c'est là qu'ils venaient encore chercher les moyens de se relever par la fortune des armes. Là vaincu, fugitif, proscrit, débarqua sur les ruines de Carthage, Marius ruine lui-même; là, Domitius essaya de relever le parti plébéien, vaincu pour la seconde fois en Italie par la mort de Marius! Là, se réfugia Caton avec les débris de Pharsale! Là, le parti de Pompée et de l'aristocratie républicaine vint chercher et trouva son tombeau! Vaincus par le génie et la fortune de César, tous les chefs périrent : Caton, Pétréius, par le suicide; Scipion, par la tempête; Labienus et d'autres, sur le champ de bataille; Juba, roi numide, qui avait embrassé leur parti, par le poison. Les états de ce dernier, qui comprenaient la Numidie occidentale (Constantine et une partie de la régence de Tunis), et la Mauritanie orientale (Alger et Oran), furent réunis à la province romaine.

Les haines, les discordes, les guerres de Rome, étaient dès lors communes à l'Afrique. Il en était de même des richesses de la métropole du monde. Cette Afrique que les Romains avaient appelée : *Leonum arida nutrix* (l'aride nourricière des lions), était devenue une mine féconde dont le blé nour-

rissait le peuple de Rome, dont le commerce et l'industrie allaient fournir une large part aux goûts immodérés et luxueux de Rome impériale, et enfin, dont les trésors excitaient la convoitise et la cupidité des gouverneurs rapaces à qui la province proconsulaire était échue en partage. La civilisation avait changé un inculte désert en terre féconde, des populations nomades ne prisant que l'indépendance, en peuple sédentaire sachant jouir des biens acquis par le travail. Ce que Rome avait fait, la France peut le faire.

Sous le règne d'Auguste, le gouvernement de l'Afrique reçut une nouvelle organisation. Deux rois numides, Bocchus et Bogud, léguèrent en mourant, au peuple romain, leurs états, qui furent la Mauritanie Cœsarienne (les provinces actuelles d'Alger, d'Oran et de Tittery), et la Mauritanie Tingitane (le Maroc). On en fit un royaume qu'on donna à Juba II, prince numide, qui avait reçu une éducation toute romaine et qui déploya, au profit de la civilisation, l'activité que ses ancêtres avaient consacrée à faire la guerre. Il établit sa capitale à Jol qui fut nommée alors Julia-Cœsaria, et qui est aujourd'hui Cherchel. Juba règna quarante-cinq ans, et l'application continue de ce prince à propager pendant ce long espace de temps, le goût du travail, les arts, les lumières, enfin tout ce qui constitue la civilisation, acheva d'opérer la fusion presque complète entre la race numide et la race latine.

De son règne découlent deux faits qui, pris au point de vue de cette histoire, sont d'une extrême importance à classer. Le premier, c'est qu'en donnant à Juba qui, en fait, n'y avait aucun droit, une portion des états légués au peuple romain par Bocchus et Bogud, on habituait peu à peu les Numides à recevoir leurs rois de la main de Rome. Le second, qui n'est pas moins important, c'est que les Numides, faisant des progrès plus rapides dans la civilisation sous l'influence directe des rois de leur race, par cela seul qu'ils croyaient n'imiter qu'un roi de leur sang et non pas des étrangers. Rome, adopta à ce sujet une politique d'une habileté incontestable. Dès que le mouvement civilisateur fut fortement imprimé sur un point,

cette partie fut annexée à la province romaine, et Juba reçut en échange des districts plus vastes que ceux qu'il avait cédés, dans la Mauritanie, le grand Atlas; dans la Gétulie, le Bilédalgérid.

Cependant, une nationalité ne peut périr entièrement sans secousses, et quelle que fut l'habile politique de Rome ou la terreur de son nom, il devait se présenter encore plus d'une circonstance où les tribus numides, domptées plutôt que gagnées par la civilisation, chercheraient à briser des chaînes qui, pour être légères, n'en étaient pas moins des chaînes. Des causes, en apparence les moins directes, peuvent amener ce réveil d'un peuple dont on peut parfois éloigner le terme, mais qu'il est fort difficile de prévenir à jamais. C'est une de ces lois à peu près générales, auxquelles les tribus numides, par goût et par caractère, ne pouvaient se soustraire longtemps. La circonstance qui amena cette seconde grande protestation contre l'occupation romaine, est assez curieuse à observer. Elle prouve que s'il est dangereux pour un peuple conquérant de blesser les susceptibilités du caractère national d'un peuple conquis, il ne l'est pas moins de heurter trop profondément la moralité née de ses usages et de ses habitudes. Sous ce rapport, l'appui que l'an 668 de Rome trouva parmi les tribus numides, la levée des boucliers de Tacfarinas, peut être pour la France d'un utile enseignement.

César, à qui l'on n'a pas assez rendu cette justice, fut le premier et peut-être le seul des Romains qui, avant les empereurs, eût préparé la fusion des races antiques. Il avait compris que la nationalité trop exclusive de Rome était un obstacle à l'unité du genre humain, et que la force brutale seule était insuffisante pour l'opérer. Il s'était alors déclaré, non pas ostensiblement, mais par des actes qui laissaient percer ses intentions, le patron du monde vaincu. C'est ainsi qu'il avait fait asseoir des Gaulois dans le Sénat pour alléger le joug romain dans la Gaule; c'est ainsi qu'il releva les murs de Corinthe pour consoler la Grèce; c'est ainsi qu'il rétablit Carthage pour restituer à l'Afrique une partie de la gloire de son passé.

La nouvelle Carthage fut bientôt la ville la plus florissante et la plus riche de l'Afrique et, peu d'années après son rétablissement, elle prit rang parmi les villes de l'Empire, après Rome et Alexandrie : elle en fut la troisième. A aucune époque, la puissance romaine n'avait jamais été si bien affermie en Afrique, et, à la fin du règne d'Auguste, l'élément numide semblait s'y être entièrement fondu dans l'élément romain.

Le long règne de Juba II et son administration, à la fois sévère, habile et paternelle, avaient puissamment contribué à cette fusion; mais à sa mort, il fut remplacé par Ptolémée, son fils, prince voluptueux et efféminé, ayant emprunté aux Romains d'alors leurs défauts et leurs vices, sans avoir conservé une seule des qualités et des vertus de ses aïeux.

Quelle qu'eût été jusqu'alors l'influence de la civilisation romaine sur le caractère national numide, elle n'avait pas été portée au point d'effacer entièrement les traits les plus caractéristiques de ces hommes à demi-barbares, de leur faire abdiquer tous ces instincts à demi-sauvages de courage, de valeur, de fierté virile, qui étaient pour eux des traditions et des titres de race dont ils se glorifiaient. A la vue d'un prince efféminé, sorti de la tige de leurs rois, et dont la parure et la voluptueuse débauche étaient la seule occupation, ils firent un retour sur eux-mêmes et commencèrent à douter d'une civilisation, qui pouvait amener à ce point de dégradation. Comparant leurs instincts natifs à l'avilissement de leur roi, ils sentirent qu'ils valaient mieux que lui. Du mépris pour sa personne, ils passèrent à l'insoumission, de l'insoumission à la révolte.

A cette époque, un maure nommé Tacfarinas, après avoir étudié l'organisation des troupes romaines et s'être façonné à leur tactique militaire en servant dans leurs rangs, s'était retiré dans les tribus des hautes vallées de l'Atlas. Son courage, son audace, ses connaissances spéciales de la tactique romaine, lui avaient valu un ascendant dont il ne tarda pas à profiter. Le pillage de colons isolés fut d'abord le seul but de quelques bandes qu'il était parvenu à réunir ; ces courses aventureuses,

le succès qui les couronna, le butin qui en fut le fruit, réveillèrent l'instinct guerroyant et pillard des tribus africaines. Quelques-unes se réunirent à lui et organisèrent le pillage sur une grande échelle : ce noyau devint bientôt une armée; une des plus grandes tribus du Biledulgérid, celle des Musalons, élut Tacfarinas pour chef, et le roi maure Mazippa fit alliance avec lui et réunit ses forces aux siennes. L'insurrection fit des progrès rapides, et l'armée de Tacfarinas, déjà formidable par la réunion de celle de Mazippa, s'accrut encore des Maures et des Numides, dont le gouvernement de Juba II avait violemment froissé les convictions nationales. L'armée de Tacfarinas entra en campagne; toute l'Afrique fut en alarmes; avec sa cavalerie irrégulière, Mazippa ravagea le pays, jetant partout l'épouvante et l'effroi; Tacfarinas s'avança fièrement au-devant des troupes romaines.

La puissance romaine en Afrique fut un moment compromise. Une seule légion y était cantonnée, et Furius Camillus qui la commandait, se trouva placé dans la fâcheuse alternative ou de combattre avec des forces d'une infériorité numérique trop disproportionnée, ou d'attendre des renforts. Dans le premier cas, une défaite pouvait propager l'insurrection, réveiller l'antipathie nationale contre toute domination étrangère et soulever contre l'autorité romaine, la Numidie entière; dans le second, on tombait dans un danger aussi grand : c'était celui de faire croire aux Barbares qu'on les redoutait. Les Romains avaient, à ce sujet, un système invariable et dont le succès a toujours été certain : c'était de ne jamais laisser soupçonner aux Barbares, qu'une infraction quelconque aux traités stipulés pourrait rester impunie, et que la puissance romaine pouvait un seul instant se laisser intimider par le nombre ou par la force.

Ce principe impérieux, et qui prend sa source dans une connaissance parfaite du caractère des Barbares, régla la conduite de Furius Camillus. Avec sa seule légion et quelques auxiliaires, il marcha contre Tacfarinas, écrasa son infanterie et mit en pleine déroute la cavalerie de Mazippa. Tacfarinas, après avoir combattu avec une grande bravoure, s'enfuit

dans le désert, suivi seulement de quelques-uns des siens.

Les Romains, pendant le cours de leurs vastes conquêtes et en Afrique principalement, avaient encore fait une remarque importante, qui ne doit pas être perdue pour la France : c'est que, dans les tribus africaines dont un instinct aventureux et guerrier forme un des traits caractéristiques, tant qu'un des chefs d'insurrection existe, s'il a su personnifier en lui, avec plus ou moins de fondement, un sentiment même vague de nationalité, l'insurrection quoique comprimée en apparence, couve comme un feu mal éteint. Sa mort seule met un terme aux espérances qu'il a fait naître ; jusque-là, tout reste en question : aussi, après la défaite de Tacfarinas, et quoiqu'il parût pour toujours relégué dans le désert, Tibère, qui régnait alors, envoya en Afrique une seconde légion.

La prévision de l'empereur fut justifiée. En effet, trois ans après, Tacfarinas sortit du désert avec une nouvelle armée, ravageant tout sur son passage ; mais instruit par sa précédente défaite, il évita tout engagement général, se bornant à harceler l'ennemi, surprendre les détachements isolés, enlever les convois, et toujours insaisissable se montrant partout et déroutant toute la tactique romaine, ses succès et sa réputation accrurent rapidement le nombre de ses soldats ; l'armée du roi Ptolémée, mécontente de ce roi voluptueux, sans cœur et sans courage, était hésitante entre le devoir et le désir de passer à Tacfarinas ; chaque jour des soldats désertaient et allaient le joindre ; les chefs eux-mêmes étaient tous portés pour lui, et le proconsul Dolabella, nouvellement arrivé en Afrique, fut obligé de faire trancher la tête à quelques-uns d'entre eux pour maintenir les autres dans le devoir.

Cette guerre difficile traîna en longueur. La lutte devint opiniâtre : le théâtre de la guerre s'agrandit ; les Garamantes, puissante tribu du désert, s'allièrent à Tacfarinas et mirent leur nombreuse cavalerie à ses ordres. Le rusé Maure, suivant son système, attaquait toujours les corps isolés, évitant avec soin tout engagement général. Cependant, devenu confiant par le succès et le nombre de ses forces, il osa mettre le siége devant Tubusque, place importante et bien fortifiée, à quelques milles de la

Tédalès de nos jours. De nouveaux alliés rendaient journellement sa situation plus redoutable et, nouveau Jugurtha, Tacfarinas occupait assez Rome pour que sa tête y eût été mise à prix.

Enfin le proconsul Dolabella adopta un système de guerre qui eut le plus heureux résultat. Il divisa les troupes dont il disposait en quatre colonnes mobiles, ayant chacune sur ses ailes un petit corps de cavalerie, et s'avança dans cet ordre vers Tacfarinas, lui fermant toutes les issues, et le poussant vers le désert. La disposition de ces colonnes échelonnées de manière à pouvoir se concentrer rapidement, et toutes assez fortes pour résister à un coup de main, ne laissait de prise nulle part et mettait Tacfarinas dans la nécessité, ou de combattre ou de reculer. On le poussa ainsi jusqu'auprès des ruines du fort d'Auzœa, près de la ville appelé de nos jours Bordj-et-Hamza. Là, ses troupes surprises au milieu de la nuit furent entièrement défaites et massacrées. Tacfarinas lui-même fut tué après avoir fait des prodiges de valeur. Sa mort fut accueillie à Rome, comme l'avait été la prise de Jugurtha.

L'insurrection de Tacfarinas avait dû en partie son formidable développement au mépris qu'avait inspiré aux Numides leur roi Ptolémée, dont la vie efféminée avait révolté tous les instincts généreux de ces peuples. Une insurrection nouvelle, dont la cause est assez curieuse à étudier, éclata à la mort de ce prince.

Pendant les dix-sept ans qui suivirent la mort de Tacfarinas, les tribus africaines semblèrent résignées au joug qu'elles avaient vainement, à deux reprises, essayé de secouer. A cette époque, Ptolemée, qui de son or et de ses soldats, avait puissamment aidé les Romains dans leur guerre contre Tacfarinas et qui en avait été magnifiquement récompensé par Tibère, fut à la mort de cet empereur, appelé à Rome par son successeur Caligula. Comblé d'abord d'amitié par le nouvel empereur, il fut ensuite assassiné par lui pour avoir, dans une solennité, excité sa jalousie par l'éclat de sa parure et la magnificence de son costume.

L'ignoble motif de ce crime souleva d'indignation les deux

Mauritanies. Ptolemée n'était pas aimé, mais il était de la race des Juba, des Micipsa, des Massinissa. Il avait des vices méprisables, mais ses aïeux avaient eu de grandes vertus. En faveur des unes, les Maurusiens, les Numides, lui pardonnèrent, alors qu'il était mort, les autres. Ils ne virent en lui que le sang de leurs rois, qu'un vil et féroce tyran venait de faire lâchement verser, et, soit que la conscience des peuples les plus barbares, se révolte à la vue du crime bas et vil d'un tyran, soit, ce qui est plus probable, que l'assassinat de Ptolemée ne fût que le prétexte de l'explosion de ce sentiment d'indépendance et de nationalité qui, toujours et en tout temps, n'attendait qu'une occasion pour éclater, la Mauritanie Tingitane et la Mauritanie Cæsarienne se soulevèrent : un affranchi nommé Œdémon leva une armée, ravagea la province romaine et ralluma une guerre qui ne se termina que sous le règne de Claude. Œdémon, battu en plusieurs rencontres par Lucius Paulinus, qui traversa le premier la double chaîne de l'Atlas, fut définitivement défait par Hasidius Géta. Les deux Mauritanies furent intégralement réunies à l'Empire, et toute l'Afrique occidentale, depuis l'Océan jusqu'à la vallée du Nil, fut subjuguée.

Le système d'envahissement de Rome avait été en Afrique lent, graduel, mais sûr. L'élément de possibilité d'occupation précédait toujours l'occupation même : c'est-à-dire qu'avant d'occuper un pays, elle s'y préparait en commençant par annuler les résistances. Ses moyens, pour cela, ont peu varié : c'était toujours d'absorber l'élément indigène par l'élément nouveau, latin ou grec, qui s'y développait sous sa puissante influence. Lorsque ce but était atteint, alors, mais seulement alors, elle occupait définitivement : ses transactions, la ruse ou la force, suivant les circonstances, motivaient cet envahissement. Cette politique avait été, à peu de chose près, celle de Carthage, et il est malheureux que deux mille ans après, la France ait cru devoir en suivre une autre. Nous aurons plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, à revenir sur ce sujet parce que, dans les efforts faits par la France pour assurer son établissement en Algérie, le point qui est

le plus incontestablement important a été le plus négligé.

Dès que cette occupation de toute l'Afrique occidentale par Rome fut un fait accompli et revêtu de ce caractère irrévocable que la politique romaine imprimait à toutes ses conquêtes, les émigrations s'y multiplièrent. Jusqu'alors elles avaient eu moins ce caractère de spontanéité qui agglomère, dans l'espoir du bien-être, des populations sur un point donné, que celui d'une sollicitude gouvernementale qui veut déverser sur ce point une population gênante ou ouvrir une voie au trop plein qui la déborde. C'est ainsi que César peuplait les colonies africaines d'hommes ruinés par les guerres civiles, ou d'esprits turbulents que l'irritation ou la misère pouvaient pousser à de dangereux excès. C'est ainsi qu'Auguste envoyait trois mille familles pauvres à Carthage relevée de ses ruines. Mais, dès que toute l'Afrique occidentale fut réunie à l'Empire, que la nationalité romaine y fut établie en principe et en fait, les émigrations furent spontanées, volontaires. L'Italie, l'Espagne, les Gaules, l'Asie, la Germanie même, envoyèrent leurs contingents, et de toutes les partie de l'Empire on accourut sur cette terre féconde pour demander à l'agriculture et au commerce des richesses qu'elle octroyait libéralement à l'activité et au travail. Bientôt après eut lieu en Afrique la grande migration juive lors de la destruction de Jérusalem par Titus : elle fut suivie ensuite par celle plus grande encore des derniers débris de cette nation qui, sous Adrien, y passèrent volontairement ou y furent transportés comme esclaves. Ils furent une des souches de cette population juive qui s'y est maintenue jusqu'à nos jours.

C'est à cette époque qu'on peut reporter la *colonisation* définitive de l'Afrique occidentale par les Romains. Il ne faudrait pas cependant attacher à ce mot le même sens que nous y attachons aujourd'hui, parce qu'on n'aurait qu'une idée fausse et incomplète de l'action qu'exerçaient les Romains sur les populations vaincues. Il est même indispensable d'entrer à ce sujet dans quelques explications.

Parmi les divers systèmes qui ont été émis ou discutés de nos jours pour coloniser l'Algérie, quelques-uns ont proposé

les Romains comme un modèle exclusif en se fondant sur ce fait, que sous leur domination, la fusion des races conquérante et conquise fut complète en Afrique, et que dès lors les mêmes moyens doivent ou peuvent amener les mêmes effets. Là est l'erreur. Non seulement les moyens de la France moderne ne sont pas les mêmes que ceux de Rome antique, mais encore, dans l'état actuel de nos mœurs, de nos usages, de nos lois, les effets ne pourraient être les mêmes. Parmi les moyens cependant, il en est un, le plus important de tous, que la France peut mettre en usage avec autant de succès que Rome. C'est l'assimilation par la puissance de l'exemple.

En effet, nous avons vu qu'en s'emparant de l'Afrique occidentale, les Romains ne l'avaient d'abord gouvernée que politiquement, habituant les indigènes à recevoir leurs rois de leurs mains, exerçant dans leurs conseils une influence souveraine et absorbant peu à peu l'élément indigène par l'introduction d'un élément nouveau déjà façonné à la civilisation romaine. C'était la première phase après la conquête. Ensuite ils administraient par eux-mêmes, soit par la réunion de ces états à la province romaine, soit par le droit de naturalisation ou de cité qu'ils donnaient à des villes ou à des *colonies*, mot qui, vers le troisième siècle de notre ère, était équivalent à celui de *bonne ville* en France, au moyen-âge, un pur titre d'honneur. Alors commençait la troisième phase, ce qu'on appelle la colonisation : c'est-à-dire la mise en valeur des terres sur une grande échelle. En c'est en cela principalement que nos moyens diffèrent complètement des leurs.

Les populations numides et maurusiennes ou maures, que les Romains soumirent, n'étaient pas en général dispersées et errantes comme les Kabiles et les Arabes de nos jours : elles étaient nombreuses et agricoles : bien plus, elles étaient attachées au sol par une espèce de servage que le défaut de monument empêche de bien préciser : en conquérant la terre, les Romains conquéraient dès lors des travailleurs : les anciens gouvernements pouvaient disparaître, mais le sol restait avec les bras pour le cultiver. Tout alors devenait facile. Lorsque,

comme dans la guerre contre Carthage, la conquête n'avait pas pour résultat effectif la destruction du vaincu, elle se bornait à un partage du sol avantageux pour le vainqueur, et à une espèce d'association dans laquelle les intérêts du vaincu étaient ménagés. Ainsi, par exemple, en Afrique, on lui laissait généralement l'exploitation du sol moyennant une redevance. L'ancien possesseur devenait fermier, et le travailleur, qui formait la partie la plus nombreuse de la population, ne faisait que changer de maître. Il appartenait à une terre romaine au lieu d'appartenir à une terre numide, maurusienne ou gétule.

La religion des deux races conquérante et conquise n'opposait pas non plus alors un grave et sérieux obstacle à tout rapprochement. Les deux peuples étaient idolâtres, et leur croyance n'avait rien d'exclusif. Les habitants notables des villes briguèrent avec ardeur et reçurent avec reconnaissance le droit de cité. Ces nouveaux citadins se lancèrent, à l'exemple des Romains, dans la carrière des honneurs et des emplois; leurs enfants prirent des noms romains qui devinrent bientôt des noms de famille. Leur éducation toute romaine fit disparaître peu à peu la dernière nuance du caractère national. Cet exemple donné par les classes supérieures se propagea dans les classes inférieures. La double influence du pouvoir et de la civilisation agit simultanément sur la population vaincue. Et d'une part, l'intérêt, l'ambition et la vanité; de l'autre, le temps, les maîtres d'école, la littérature et les arts, complétèrent l'œuvre d'assimilation des deux races.

A cette forme de colonie dont nous venons de parler s'en joignaient plusieurs autres qui paraissent se confondre dans les dominations d'alors, *coloniæ sagatæ* et *coloniæ togatæ*. Les premières étaient des espèces de colonies militaires, les secondes des sortes de colonies civiles. Peu de renseignements restent sur l'organisation intérieure de ces deux diverses formes de colonies : on a plus de notions sur les éléments de leur composition. C'étaient ou des soldats se livrant à une culture collective, moyennant un droit déterminé sur l'usufruit seulement ou bien des vétérans, des affranchis ou fils d'affranchis

nés en Espagne, dans les Gaules, la Germanie, la Grèce, l'Asie, dans l'univers romain enfin, qui, quoique issus de pays divers, étaient entièrement *romanisés,* arrivaient là avec leurs femmes, leurs enfants, parlant la langue de Rome, ayant ses mœurs, ses usages, ses lois. Ces hommes, ou se livraient au commerce, ou bien cultivaient, par eux ou leurs esclaves, des terres appartenant à l'État : ce qui, dans la petite comme dans la grande culture, excluant tout caractère de droit de propriété individuelle, change entièrement les conditions de colonisation usitée par Rome en Afrique et mise en pratique par la France en Algérie.

Nous essayerons plus tard de déduire les avantages qui pouvaient découler de ces diverses formes de culture, il nous suffit maintenant d'avoir constaté les différences des conditions dans lesquelles la France a entrepris en Afrique, une œuvre menée à bonne fin par les Romains.

Il est cependant un point important dans lequel, pour cette œuvre, la France est dans presque les mêmes conditions que Rome : c'est cette grande puissance d'assimilation qui a été un des caractères distinctifs de Rome et qui, à deux mille ans d'intervalle, est incontestablement celui de la France. C'est là principalement ce qui doit assurer la domination française en Algérie. Les autres moyens ne sont que secondaires, dépendant du plus ou moins d'habileté du gouvernement, pouvant contrarier l'œuvre, éloigner le temps de la fusion, la compromettre momentanément, mais n'en jamais annuler la possibilité. Pour cela, on ne doit pas perdre de vue que, maintenant coloniser n'est plus asservir, dépouiller, exterminer des peuples comme ont fait les Espagnols en Amérique, les Hollandais au Cap, les Anglais partout : mais les élever au sentiment de civilisation et d'association. En cela, la France a toujours été et est maintenant plus que jamais le représentant le plus généreux de cet intérêt humanitaire, et, aux mécomptes et aux revers qui, dans cette voie sublime, ont pu ou pourraient l'assaillir, elle a toujours su et saurait encore opposer la persévérance, les sacrifices et la conscience de la noble mission qui semble lui être dévolue en partage.

Depuis l'an 43 jusqu'à l'an 429 de notre ère la fusion acheva de se compléter entre les Africains et les populations romaines. Mœurs, usages, législation, arts, littérature, religion, patriotisme, tout devint commun à l'Afrique et à Rome. Les obstacles intérieurs dont la divergence des races et la situation réciproque du peuple conquérant et du peuple conquis, avaient été jusqu'alors la cause ou le prétexte, disparurent. Les maux qu'elle éprouva ne provinrent que de son identification avec la métropole et lui furent à peu-près communs avec le restant de l'univers romain.

Sous Néron écrasée, comme les autres provinces de l'Empire sous le poids des impôts, sous les exactions des propréteurs, elle se révolta contre Macer qui y commandait, comme l'Espagne et les Gaules s'étaient soulevées contre leurs gouvernements. Pendant que Galba, Othon et Vitellius se disputaient l'Empire, l'anarchie y succéda, comme partout, à l'ordre. Tranquille et paisible pendant le cours des règnes rapides qui se succédèrent depuis Commode jusqu'à Alexandre Sévère, elle se souleva sous le règne du féroce Maximin, et donna pour la première fois un empereur à l'Italie, Gordien.

La pourpre de Rome était alors le prix de la révolte et du sang, et les règnes des empereurs ne se comptaient presque plus par années, mais par jours. Pour élever des compétiteurs à l'empire, la guerre civile était partout; chaque année avait son prétendant et le sénat en était réduit à ratifier le choix du plus fort.

A ces discordes civiles qu'aucun noble et généreux sentiment n'inspirait et dont le motif était toujours ignoble et vil, se joignirent d'abord et succédèrent ensuite de grands revers, Le monde romain se disloquait de toutes parts: les Goths ravagèrent l'Asie, les Vandales la Gaule et l'Espagne, les Francs les côtes d'Afrique. Rome non-seulement n'attaquait plus alors, mais elle était déjà hors d'état de se défendre. Un de ses princes tributaires, Firmin, chef des populations établies entre les colonies romaines et les tribus nomades, renouvela les guerres de Jugurtha et de Tacfarinas. Il arracha une partie de l'Afrique aux Romains, menaçait de l'arracher tout entière,

lorsque vaincu à plusieurs reprises par Théodose et trahi par Ygmazen, chef des Isafliens, son allié, il s'étrangla, après avoir commencé cette série d'incessantes révoltes qui agitèrent l'Afrique jusqu'au moment où elle passa sous la domination des Vandales.

Mais, à cette époque déjà et depuis plusieurs siècles, une cause permanente de troubles et de discordes avait soulevé l'Afrique. L'Ère du christianisme avait commencé, et sous l'intérêt de cette immense révolution religieuse, l'importance des évènements politiques et militaires avait, en quelque sorte, totalement disparu.

Voici comment un auteur contemporain explique cette révolution religieuse, et classe la part qu'y eut l'Afrique (1).

« Le christianisme assignant pour principe aux notions du droit, non la volonté d'un ou de plusieurs, mais la volonté de Dieu, enseigna que les gouvernements ne tenaient leur pouvoir que de Dieu, que la légimité ne faisait pas la force brutale, mais la force consacrée par le droit, l'homme se trouva préparé ainsi à revendiquer son rang et sa part dans le patrimoine commun.

« Il s'aperçut alors que la race dominante n'avait laissé voir en lui qu'un instrument, un objet d'exploitation. Dès ce moment toutes les chaînes furent moralement brisées; l'avenir réclama un ordre et une activité tout entière, et les degrés de la chute de l'empire romain furent les degrés ascendants de l'idée sociale universelle.

« D'Auguste à Constantin s'opéra la transformation du vieux monde en un monde nouveau. L'univers fut le théâtre de la lutte. Le temps en fut la chance : l'avenir assuré au principe progressif le triomphe.....

« Ces germes d'émancipation et de progrès éclosent d'abord à peine. On les voit poindre timides à la surface du sol; mais ils sont pleins de sève, d'avenir et de terreur. La religion vient en aide à leur développement; elle s'humanise et se fait chair;

(1) C. Leynadier. *Histoire de la famille et de son influence sur les mœurs dans les sociétés antiques et modernes.* Paris, 1845.

tendant la main à l'homme pour l'élever jusqu'à elle, elle s'incline en même temps vers lui, faisant ainsi la moitié de la route entre le ciel et la terre.

« Dès ce moment tout se généralisa ; il n'y eut que deux unités dans l'univers, le monde romain d'une part, l'idée sociale et religieuse d'avenir de l'autre. Chaque fragment tombant du trône romain ajouta un débris au débris du vieux monde ; chacune des pierres se détachant de cet édifice vieilli avant l'âge servit à la reconstruction du monde nouveau ; un conflit s'engagea : la lutte eut lieu entre deux forces contraires égales un moment : l'une par l'affaiblissement de sa puissance ancienne, l'autre par l'accroissement de sa puissance nouvelle. Elle devint terrible, impitoyable, lorsque, de leurs forêts sauvages, se ruèrent sur le terrain de la civilisation nouvelle dont ils furent les bras, ces géans septentrionaux destinés à la régénération de ce monde flétri.......

« A ce moment les hommes et les évènements disparaissent pour faire place aux idées. Une doctrine, prenant son point de départ dans la morale, s'était produite au milieu de tous ces instincts religieux et moraux et y avait pénétré, circulé comme un dissolvant.

« Pour se faire aimer, admirer, accepter, elle n'avait apporté de nouveau que les titres perdus du genre humain ; mais elle avait donné une application plus puissante aux affections, aux pensées qui constituent l'homme moral, affections saintes, pensées viables qui ne peuvent périr : foyer ardent de dévouement et d'amour dont la débauche du monde romain n'avait pu étouffer toutes les étincelles. Au premier soufffe d'un vent régénérateur, la flamme jaillit pétillante : l'embrasement se propagea et porta l'exaltation des idées aussi loin qu'avait été l'exaltation de la matière.

« Ce fut la mission des martyrs : l'Afrique devint le théâtre principal de leur gloire.

« Pour remplacer la destruction qui menaçait de tout envahir, ils reconstituèrent le sacrifice, sanctifièrent le dévouement, stigmatisèrent le bien-être. Divinisant tout ce que le monde romain répudiait, répudiant tout ce qu'il divinisait,

ils firent jaillir l'étincelle de la vie moderne des cendres de la vie antique.

« Jamais le but de l'humanité n'a été révélé si ardemment à l'homme; jamais les vrais principes d'ordre, de force, de moralité, de bien-être ne se sont produits sous une forme si saisissable que pendant ces siècles d'épreuves de la loi chrétienne. Des malheureux sans ressources, la plupart sans asyle, inconnus les uns aux autres, étrangers par le sang, par la patrie, écrasés par le despotisme, avilis par la corruption, sortent tout-à-coup de leur néant et s'unissent dans une pensée commune. Sans autre base que cette pensée, sans autre frein qu'un vague instinct de réhabilitation, au milieu d'une société riche et puissante, s'implante cette société pauvre et faible. Quand autour d'elle tout était désordre, faiblesse, dépravation, malheur, en elle la croyance suffit pour assurer l'ordre, l'exemple pour épurer les mœurs; le collectisme fait sa force, le dévouement son bonheur. Les membres de cette société nouvelle avaient à lutter contre la richesse, contre la puissance, contre les lois, contre tout ce qui fait la force du monde; ils n'avaient pour eux que leur courage et leur foi, et ils luttent. La plupart d'entre eux, nés dans l'esclavage ou débris abrutis de la conquête, n'avaient jamais connu les affections douces du foyer, les instincts aimants et chastes de la famille, et la foi nouvelle les initie d'emblée à ces affections et à ces instincts. Bien plus elle leur inocule un courage inconnu jusqu'alors au monde, ou qui, du moins, ne s'était pas encore produit d'une manière assez ostensible pour honorer l'homme et le grandir. Ce n'était pas ce courage froid et réfléchi d'une mort prompte et en plein soleil, ce courage ardent et aventureux que le danger exalte et qui ne tremble pas devant l'abîme entr'ouvert; mais ce courage contre une mort lente et ignorée, contre des souffrances incessantes; ce courage en un mot, qui fait dormir dans une tombe ouverte qui peut se fermer pendant le sommeil.....

« Sous l'influence de ce courage se produisit une famille immense : le monde en fut le foyer. Tous les hommes en furent les membres. Dans l'univers il n'y eut plus d'individus : il

n'y eut que des frères, les uns égarés, les autres croyants; les uns oppresseurs, les autre opprimés; les uns persécuteurs, les autres persécutés; et quand, du sanctuaire de cette famille sanctifiée, des bourreaux venaient arracher les membres par centaine, ces sublimes martyrs, mutilés par la torture, frappés par le glaive, consumés par le feu, dévorés par les lions, criaient : FRATERNITÉ! et mouraient heureux en entendant les échos du monde répéter : FRATERNITÉ!

« L'homme venait de découvrir le but de sa destinée terrestre, et l'humanité son terme final. »

Pendant ce temps d'épreuve et de grandeur, de souffrance et de magnanimité, l'Église d'Afrique s'était fait remarquer par l'ardeur et la constance de sa foi : et cela s'explique. Par le droit public de l'époque toute population conquise était esclave. Par l'affranchissement ensuite, se créait peu à peu une population libre mais qui, par elle ou par ses ayeux, était sortie de l'état de l'esclavage. L'immense majorité des peuples de la Numidie et de l'Afrique proconsulaire était dès-lors d'origine servile. Le reste de la population coloniale Grecs; Gaulois, Espagnols, Asiatiques, Germains et même Italiens n'avaient pas non plus d'autre origine (1). L'action de la loi chrétienne dut alors frapper ces hommes d'autant plus vivement, qu'indépendamment du principe de réhabilitation qui en était la base, elle annonçait un dieu sorti de leurs rangs.

(1) « Lorsque Rome avait des guerres continuelles, il fallait qu'elle réparât continuellement ses habitants. Dans les commencements on y amena une partie du peuple de la ville vaincue; dans la suite, plusieurs citoyens des villes voisines y vinrent pour avoir droit de suffrage. Enfin on y arriva en foule des provinces... Rome fit dans ses guerres un nombre d'esclaves prodigieux, et lorsque ses citoyens furent comblés de richesses, ils en achetèrent de toutes parts, mais ils les affranchirent sans nombre, par générosité, par avarice, par faiblesse et, selon Tacite (*Annal.* liv. XIII, ch. 2, p. 28), *le peuple fut presque composé d'affranchis*, de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans le commencements mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile. Le nombre du petit peuple presque tout composé d'affranchis et de fils d'affranchis devenant incommode, on en fit des colonies par le moyen desquelles on s'assura la fidélité des provinces. C'était une circulation d'hommes de tout l'univers. Rome les recevait esclaves et les y envoyait Romains.

Montesquieu. *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. XIII.

Si le dieu des chrétiens se fut révélé au monde comme un dieu d'or et de puissance, cette image de la force était apparue si souvent déjà, qu'elle serait passée inaperçue. Mais un homme sorti, en apparence, des dernières classes du peuple, né au sein de la misère, et prétendant gagner par sa croix le monde dont Rome était maîtresse, frappa sans peine tous les esprits d'étonnement et d'admiration. Les esclaves reniés accoururent à la voix du dieu esclave : les peuples opprimés se jetèrent dans les bras du dieu opprimé.

Aussi vers la fin du deuxième siècle de notre ère les cavernes les plus cachées, les sables les plus brûlants, les solitudes les plus horribles étaient peuplés de chrétiens qui fuyaient de sanglantes persécutions. Pendant ces jours terribles le zèle et la foi s'exaltaient, et puis lorsque succédaient des jours plus tranquilles et que la tolérance des Césars laissait reposer la hache des bourreaux, le nombre des chrétiens s'accroissait au point que Tertullien, ce Bossuet africain, comme l'appelle M. de Châteaubriand, disait aux gouverneurs romains. « Que « ferez-vous de tant de milliers d'hommes, de femmes de tout « âge, de tout rang, qui présentent leurs bras à vos chaînes? « De combien de fers, de combien de glaives, n'aurez-vous « pas besoin : décimerez-vous Carthage? »

Cependant la province d'Afrique se couvrait d'églises et d'évêchés ; mais pendant ce temps aux irruptions isolées des hordes teutoniques qui avait fait trembler la république, aux courses partielles des Scythes et des Goths qui avaient inquiété les premiers siècles de l'Empire, succédèrent avec une effroyable continuité des invasions générales. Alaric, avec ses Goths attaque Rome et la pille, 1162 ans après sa fondation. Les Vandales, les Alains, les Suèves s'emparent de l'Espagne après avoir désolé toutes les provinces de la Gaule. Aux Vandales, aux Suèves, aux Alains succèdent les Allemands et les Visigoths. Après eux, déborde dans l'univers romain la terrible armée des Huns, conduite par Attila, effroyable avalanche vomie par les montagnes Carpathiennes et qui étend partout la désolation, la mort.

Moins affligée que les autres provinces de l'Empire, l'Afri-

que, aux quatrième et cinquième siècles, servit de refuge aux familles Romaines chassées d'Italie par les barbares. Les Garamantes, les Austuriens, les Esseffliens, barbares intérieurs, venaient bien, de temps à autre, piller les riches domaines des citoyens d'Hippone, de Carthage et de Leptine ; mais ces courses de pillards ne ressemblaient pas à ces invasions des Goths et des Huns, qui pillaient le plat pays, brûlaient les villes, enlevaient les effets des habitants, faisaient esclave tout ce qu'ils pouvaient entraîner et massacraient le reste.

Jusqu'à l'invasion des Vandales en 424, l'Afrique échappa aux grandes éruptions qui désolaient le monde, et il n'est pas sans intérêt de montrer quel était alors l'état de cette société africaine que nous avons vue nomade et barbare.

Ce qui donnait alors au citadin africain de l'influence et de la considération, c'était de posséder plusieurs maisons, d'avoir des habitations bâties avec goût, de vastes parcs, de frais jardins, des bains au bord de la mer. Si avec cela il était joueur, prodigue, grand chasseur. hôte magnifique, il trouvait de nombreux clients prêts à le défendre ; si ensuite il donnait au peuple des combats de bêtes féroces, s'il tenait table ouverte toujours renouvelée où la foule se gorgeait d'une nourriture abondante et ses amis d'une chère exquise, alors sa cité votait en son honneur une inscription gravée sur le bronze, sa statue était érigée sur la place publique et la cour ajoutait parfois le titre de *perfectissimus* et de *clarissimus* à ces honneurs municipaux.

Les dieux, du reste, étaient moins bien traités que le peuple: leurs statues n'étaient plus protégées que comme propriété mobilière : elles avaient leur jour de faveur et de disgrace, et subissaient les vicissitudes de la politique. Il y eut à Carthage un Hercule qui, sous un proconsul de son parti, fut décoré d'une barbe d'or, qu'un proconsul du parti contraire lui fit raser l'année suivante. Depuis longtemps déjà des empereurs romains avaient fait couper la tête à des statues d'Apollon et de Mars mettant leur propre effigie à la place.

La confusion des idées, l'hésitation des croyances, était le caractère presque général de l'époque. Les esprits flottaient entre le paganisme et le christianisme ; aussi le peuple, quand

il ne défendait pas son idole les armes à la main, s'accommodait assez du mélange des deux religions. En sortant de l'église chrétienne, il allait sacrifier dans le temple de la Grande Déesse céleste, et surtout s'y asseoir sans façon aux tables que, pour attirer les chalands, les riches citoyens du parti avaient soin d'y faire servir.

Cette incertitude des idées religieuses, ce matérialisme dans la vie, cette insouciance du présent et de l'avenir, distinguaient particulièrement ceux qui, mêlant les deux croyances, essayaient de se faire une religion éclectique. C'était la queue de l'épicuréisme romain, citoyens-rois déchus, mendiants déhontés, ayant abjuré leur dignité d'homme, étrangers à toutes les affections de famille, à tous les instincts moraux, vivant au jour le jour, sans soucis, sans tracas, traînant insolemment leurs guenilles du *forum* dans les cirques et trouvant leur pâture à la table des riches ou dans les temples, comme les oiseaux de basse-cour dans les mangeoires des fermes.

Il n'en était pas de même des adeptes fervents de la foi nouvelle. Encore imbus du génie du paganisme, ils semblaient en redouter la pernicieuse atteinte. Au lieu de se mêler à cette foule de parasites qui, régulièrement, étalaient insouciants leur nullité aux tables et aux fêtes publiques dont les riches faisaient chaque jour la fastueuse aumône, ils se fuyaient eux-mêmes, ne s'occupant que de leur âme. Leur vie n'était que contemplation et prière; elle se résumait dans cette concentration et cet ascétisme des anachorètes dont saint Antoine, sur le mont Colzim, rédigea plus tard les règles pour le combat singulier du désert *(singularem pugnam eremi)*.

De cette tendance à l'isolement, de cette ardeur effrénée de vie contemplative plus ou moins étendue depuis la simple privation des plaisirs mondains jusqu'aux plus dures macérations du cénobitisme, naquit une indifférence totale pour les biens terrestres et une abnégation sans exemple dans les annales du monde. Chaque chrétien se crut plus riche à mesure qu'il se dépouillait de son avoir. Dans un empressement irréfléchi, les femmes donnaient ce qu'elles avaient de plus précieux aux moines qui venaient demander; les pères de famille faisaient

donation de leurs biens à l'Église. Quelques évêques, et entre autres saint Augustin, blâmaient sévèrement cette indiscrète prodigalité ; mais le peuple mendiant et vivant de la générosité des moines comme de la magnificence des riches citadins aimait à voir grossir la fortune de l'Église et approuvait ces dons.

Ces deux siècles, le quatrième et le cinquième, furent le temps du véritable règne en Afrique de l'Église chrétienne comme partout. D'une part, le nombre toujours croissant des donations ecclésiastiques contribuait presque autant que l'expropriation barbare à changer la propriété de forme. Ces donations constituaient un nouveau droit domanial, qui, avant tout abus, devait servir à faire apprécier le collectisme dont il développait la puissance sous sa forme la plus palpable, la communauté: aussi, aurons-nous peut-être à examiner dans la suite, si nous ne retrouverons pas là quelque trace de la culture collective si généralement usitée parmi les populations arabes et kabyles de l'Algérie.

D'autre part, les hérésies d'Arius, d'Apollinaire, de Nestorius, en jetant des brandons au sein de l'Église à peine constituée, imprimèrent aux esprits une activité prodigieuse qui tourna tout entière au profit d'une doctrine acceptée d'abord avec enthousiasme, mais, sauf des exceptions, suivie ensuite avec tiédeur. L'esprit humain a besoin d'aiguillon ; quand il croit avoir conquis une partie de la vérité, il s'arrête et paraît se complaire dans sa possession tranquille. Pour le faire sortir de ce repos infécond et trompeur, pour le pousser en avant, il faut le provoquer à l'action et à la vie. Tel fut l'effet des premières hérésies. La religion, la science, l'intelligence humaines, provoquées, sommées, acceptèrent ce grand défi. Les disputes théologiques, les travaux de saint Jérôme et de saint Augustin, l'éloquence de saint Chrysostôme, l'austérité de saint Ambroise, préoccupèrent plus les esprits que les épouvantables malheurs de l'invasion barbare. Alaric, Attila frappaient, exterminaient les hommes plus encore qu'ils ne les occupaient, et, pour la première fois, l'esprit humain se dégagea totalement des liens qui, depuis des siècles, le tenaient

exclusivement enchaîné aux biens et aux maux purement matériels.

Ce fut pendant que s'opérait ce retour vers des idées plus vraies et plus en harmonie avec le bien-être de l'humanité, que, sous le gouvernement de Placidie, qui régnait en Occident sous le nom de son fils Valentinien III, les dissentiments de deux de ses généraux, Aëtius et Boniface, amenèrent les Vandales en Afrique, l'an 424 de notre ère.

PÉRIODE VANDALE.

La domination romaine en Afrique avait duré sept siècles; celle des Vandales ne dura que cent ans. Ces barbares du Nord, après avoir ravagé la Germanie et la Gaule, avaient envahi l'Espagne et s'étaient établis dans la Bétique, à qui ils laissèrent leur nom (*Vandalousie*, *Andalousie*). Placidie, pour arrêter leurs envahissements, leur envoya un ambassadeur, le comte Boniface, gouverneur de la province proconsulaire d'Afrique. Boniface était chargé de sanctionner les conquêtes qu'ils avaient faites en Espagne et que Rome était alors hors d'état de revendiquer par la force. Boniface se rendit auprès de leur roi, et s'y éprit des charmes d'une jeune princesse vandale. Il la demanda en mariage et l'obtint sans peine.

Un des principaux généraux de l'Empire, Aëtius, secrètement jaloux des exploits du comte Boniface, saisit cette occasion pour élever des soupçons dans l'âme de Placidie, en lui représentant le mariage du comte comme un projet d'ambition arrêtée, pour se rendre indépendant et s'assurer au besoin l'appui des Vandales. Placidie le crut, donna ordre à Boniface de se rendre auprès d'elle; mais celui-ci, soit qu'il eût des soupçons sur le sort qui l'attendait, soit qu'il eût réellement l'intention de se déclarer indépendant, refusa d'obéir. Une armée fut envoyée contre lui. Trop faible pour résister

aux forces de l'Occident, il fit un traité d'alliance défensive avec les Vandales, et leur céda, pour prix de leurs secours, les trois Mauritanies : Tingitane, Cœsarienne et Sitifienne, c'est-à-dire tout le territoire comprenant aujourd'hui le Maroc, Fez, Oran, Tittéry, Alger et la province de Sétif. Le roi Genseric, un des chefs les plus redoutables qu'ait produit le monde barbare, traversa le détroit sur des vaisseaux fournis par Boniface, et débarqua en Afrique avec toute la nation vandale : quatre-vingt mille combattants et un nombre double à peu près de vieillards, d'enfants et de femmes.

Ces barbares se répandirent comme un torrent. Toute la côte de la Mauritanie fut saccagée, et loin de se borner aux provinces qui leur avaient été cédées, ils s'avancèrent vers la Numidie. Bientôt ils purent compter sur de nombreux auxiliaires ; les populations mécontentes et les tribus indociles de l'intérieur qui avaient subi sans l'accepter le joug de Rome, se joignirent à eux. Le fer et le feu ne furent pas les seuls fléaux qu'ils apportèrent sur cette terre alors si riche. Pendant leur séjour en Pannonie, ils avaient été convertis au christianisme et avaient embrassé l'hérésie d'Arius. Aussi farouches sectaires qu'ils étaient guerriers féroces, ils propagèrent l'arianisme avec autant de fanatisme qu'ils étendirent leurs conquêtes. Bientôt ils eurent de nombreux adhérents, et les dissidends de toutes les sectes se réunirent à eux contre les chrétiens orthodoxes d'Afrique. Les discordes religieuses vinrent ajouter leurs maux à ceux de l'invasion, et la persécution décimait le petit nombre de ceux qui échappaient au glaive des Barbares. L'incendie, la désolation, les supplices, la mort, planaient alors sur l'Afrique comme ils avaient plané naguère sur le reste du monde romain.

Le comte Boniface s'aperçut alors qu'au lieu d'alliés, il s'était donné des maîtres terribles. Rentré en grâce auprès de l'impératrice, il voulut faire retourner les Vandales en Espagne ; il offrit de l'or : ils le rejetèrent ; il essaya des menaces : ils n'en tinrent compte ; il ne lui restait alors qu'à les combattre : il le fit et fut vaincu ; il s'enferma dans Hippone avec les débris de son armée : les Vandales l'y assiégèrent.

Pendant ce mémorable siége, vivait encore dans Hippone, dont il était évêque, une des plus grandes gloires de l'Afrique, saint Augustin. Lorsque Boniface, trahissant à la fois son pays, sa religion et sa gloire, eut appelé les Vandales en Afrique, le langage que lui tint saint Augustin en lui reprochant sa faute est curieux à reproduire comme un monument qui peut constater combien il y avait loin de la pureté évangélique des prélats de l'Église primitive avec celle des prélats des temps modernes qui, lors de la Révolution française et depuis, ont si souvent appelé la guerre étrangère et la guerre civile au profit de leurs intérêts temporels.

« Comte Boniface, lui disait-il, souviens-toi quel tu étais « tant qu'à vécu ta première femme, de religieuse mémoire, « et dans les premiers jours de sa mort! Souviens-toi à quel « point te déplaisait la vanité du siècle, et combien tu dési- « rais le service de Dieu! Qui aurait supposé, qui aurait « craint que Boniface, comte du Palais et de l'Afrique, occu- « pant cette province avec une si grande armée et une si « grande puissance, les Barbares deviendraient si hardis, « avanceraient si loin, désoleraient un si grand espace et « rendraient déserts tant de lieux habités? Qui n'aurait dit « quand tu prenais la puissance de comte, que non-seule- « ment les Barbares seraient domptés, mais qu'ils devien- « draient tributaires de la province romaine? Et maintenant « tu vois à quel point l'espérance des hommes est démentie. « Si tu as reçu de l'empire romain des bienfaits, ne rends « pas le mal pour le bien; si, au contraire, tu en as reçu « d'injustes traitements, ne rends pas le mal pour le mal. « Laquelle est vraie de ces deux suppositions, je ne veux pas « l'examiner : je ne puis le juger. Je parle à un chrétien et « je lui dis : *Ne rends pas le mal pour le bien ou le mal pour* « *le mal.* »

Mais lorsque le mal fut irrémédiable, et que le remords eut inspiré à Boniface la résolution tardive de délivrer sa patrie et sa religion des formidables fléaux sous lesquels elles étaient prêtes à succomber; lorsque la fortune eut trahi les armes et le courage du général romain, saint Augustin oublia la faute

et ne vit que le repentir. Il rendit à Boniface son estime et son amitié, et pendant le siège d'Hippone, lutta avec lui de courage et de dévouement pour repousser les Barbares. Il mourut pendant le siège laissant après lui un nom qui, parmi les populations de l'Afrique occidentale, a survécu à ceux de leurs plus grands hommes à cette époque.

Les Vandales prirent Hippone, et après Hippone Carthage; ils furent alors maîtres de l'Afrique, depuis le cap Bon jusqu'à l'Océan. Pour assurer sa domination, Genseric leur roi, voulut étouffer le catholicisme par les persécutions et généraliser l'arianisme, et c'est à cela sans doute que les Vandales, dont les actions nous ont été principalement transmises par des écrivains ecclésiastiques, ont dû cette réputation de férocité et de destruction qui a rendu leur nom synonyme de tout acte de barbarie. Cependant il est juste de dire que sur beaucoup de points, et sous le rapport moral surtout, les Vandales valaient mieux que ceux qu'ils soumettaient.

Ainsi, par exemple, lorsque Genseric se fut rendu maître de Carthage, un de ses premiers soins fut de fermer les maisons de prostitutions et de forcer les courtisanes, dont le grand nombre attestait la dépravation des mœurs, à se marier. Il prit aussi d'autres mesures aussi caractéristiques et qui sont passées presque inaperçues au milieu des déclamations contre les fureurs et les dévastations des Vandales, qui, du reste, étaient communes à tous les peuples d'alors; aux Romains comme aux autres. Aussi tout porte à croire que, sans la différence de religion, la domination vandale eût été acceptée en Afrique; mais, comme dans l'intérêt de leur royaume, les orthodoxes ne pouvaient se séparer de la cause de l'Empire et que les terreurs et les persécutions n'avaient fait qu'élever entre eux et leurs vainqueurs ariens, une barrière plus sanglante; l'obstacle devint, en quelque sorte, insurmontable.

La trahison avait appelé les Vandales d'Espagne en Afrique, la trahison les appela d'Afrique en Italie. Le sénateur Maxime, après avoir assassiné l'empereur Valentinien, s'empara de l'empire et força la veuve de son maître, l'impératrice Eudoxie, à l'épouser. Cette dernière, pour se venger, révéla secrète-

ment à Genseric la faiblesse de l'Empire et l'appela en Italie. Pendant que Genseric se préparait à cette expédition, le grand Théodose, empereur de Constantinople, armait une flotte pour aller arracher l'Afrique aux Vandales, lorsqu'Attila, d'accord avec Genseric, envahit ses états à la tête de ses redoutables Huns, et le força, pour le moment, à se défendre. Profitant de ce répit, Genseric débarqua en Italie, marcha sur Rome, la prit, la pilla, égorgea ses habitants ou les traîna en esclavage. Maxime fut égorgé par ses soldats : Eudoxie figura parmi les captifs du roi Vandale.

Dès ce moment la domination de Genseric fut reconnue en Afrique. Le roi vandale commença par y régulariser son empire. Voici comment, d'après un écrivain moderne, M. Léon Galibert, s'exprime Procope, au sujet de cette organisation intérieure de l'empire des Vandales. Ce passage mérite d'autant plus de fixer l'attention, qu'il est un des seuls monuments qui restent de la domination vandale en Afrique : que la race romaine ne s'y retrouve nulle part, malgré une occupation de sept siècles et des ruines géantes, tandis que l'invasion vandale, malgré une courte durée, a laissé des traces sensibles dans les tribus blondes de l'Auress et d'autres tribus éparses dans les régions orientales de l'Atlas, issues évidemment de race blondine.

« Du pays que Genseric acquit par la paix de 442, il garda pour lui la Bizacène, l'Abaritane, la Gétulie et la partie de la Numidie que Rome lui avait cédée. Il abandonna la Proconsulaire ou Tingitane à ses guerriers, et en partagea les terres héréditairement entre eux. Quant aux contrées dont le roi vandale fit la conquête après la paix, elles restèrent toutes au prince. Ainsi les Vandales ne possédaient qu'une très petite partie des terres de l'Empire, mais ces terres étaient les plus fertiles du pays. Elles s'étendaient le long de la mer, depuis le promontoire de Mercure (cap Bon), jusqu'à l'embouchure du fleuve Tusca (Zaïne) ; au midi, une ligne tirée parallèlement à l'équateur par Pusput, bourgade située autrefois près de l'extrémité nord-ouest du golfe d'Hamamet, séparait la Proconsulaire ou Tingitane, province vandale, de la Bizacène, pro-

vince du prince. Cette dernière comprend ordinairement tous les pays que bornent au sud la rivière de Zieg et le lac de Loudea ; la province Abaritane était située sur les deux rives du Bagradas (Mégerda) et du côté de Teveste. Lorsque, par la suite, l'empire des Vandales prit plus d'extension en Afrique, toute la Numidie, les Mauritanies et la Tripolitaine firent partie des provinces du prince. Genseric divisa les Vandales en quatre-vingts cohortes et donna à chacune un chef. Il appela ces chefs *Chiliarques* ou commandants de mille hommes, pour faire croire qu'il commandait à une armée forte de quatre-vingt mille hommes; mais son corps d'expédition sur Rome ne dépassait pas cinquante mille. Plus tard, il est vrai, ce nombre s'augmenta prodigieusement, tant par l'accroissement naturel des familles vandales que par l'union des vainqueurs avec les Barbares indigènes ; car tous ceux qui n'étaient pas exclusivement Maures se confondirent bientôt avec la race de leurs nouveaux maîtres. Les Vandales se regardaient ainsi comme les membres d'une grande armée permanente. Le roi était le commandant en chef de cette armée : les comtes, chefs de plusieurs milliers d'hommes : les chiliarques, chefs de mille hommes : les centurions, de cent : les décurions, de dix. Tous ces chefs composaient en même temps la magistrature civile. »

Cependant Rome ne pouvait sanctionner cette domination des Vandales sans protester au moins une dernière fois contre elle. L'empereur Majorien tenta de leur arracher l'Afrique. Il rassemble, dans les plaines de la Ligurie, une nombreuse armée composée de vingt peuples divers, passe les Alpes, traverse les Gaules, franchit les Pyrénées, rétablit partout sur son passage la prépondérance des aigles romaines, réunit à Carthagène une grande flotte pour transporter son armée en Afrique, et est prêt à recueillir le fruit de tant d'efforts, lorsque à l'instigation de Genseric, des chefs et des soldats ariens ses co-religionnaires mirent le feu à la flotte qui, en une seule nuit, fut détruites ou coulée à fond. Rome était alors arrivée à son temps de désastres : ils devaient se succéder aussi rapidement que s'étaient accomplis ses succès. La domination van-





[illegible] MAURE

dale en Afrique fut alors un fait qu'elle dut accepter et subir.

L'empire d'Occident se débattit quelque temps encore dans sa longue agonie, mais il s'éteignit enfin, et en 476 un roi barbare, l'hérule Odoacre, régna sur l'Italie. Genseric fit un traité d'alliance avec lui et mourut à Carthage en 477, maître de la région de l'Atlas et de tout le bassin occidental de la Méditerranée. Il avait dominé en Afrique pendant cinquante-trois ans.

Avec la mort de Genseric commença la décadence de la domination vandale en Afrique. Ses successeurs n'avaient ni son génie militaire, ni son activité barbare. Ils imitèrent de lui ce qu'il avait fait de mal : ses persécutions contre les chrétiens orthodoxes, ses dévastations, ses confiscations; ils empruntèrent à la civilisation de Rome son oisiveté, son luxe, ses vices. En perdant leur rudesse primitive, ils perdirent ce qui avait fait leur force. Les Romains avaient contenu les tribus indigènes par une forte organisation militaire qui avait puissamment contribué à amener la fusion des deux races, par la protection réciproque qu'elle accordait aux intérêts communs; les Vandales ne surent les contenir que par l'appât du pillage et l'espoir du butin. Quand ils furent en paix avec tout le monde, que ni l'Occident, ni l'Orient ne leur disputèrent leurs conquêtes, ces ressorts transitoires se détendirent d'eux-mêmes. Les tribus belliqueuses et cupides de l'intérieur n'ayant plus ni des expéditions aventureuses pour alimenter leur instinct guerroyant, ni une organisation mercantile ou agricole pour satisfaire leurs penchants intéressés, se montrèrent de plus en plus hostiles. Les Gétules, les Numides, les Maures prirent successivement les armes et refoulèrent peu à peu, dans l'ancienne province proconsulaire, ces Vandales qui ne savaient pas administrer ce qu'ils avaient si bien su conquérir.

La facilité des conquêtes de ces tribus sur cette monarchie vandale, dont la décadence était aussi rapide que l'avait été la grandeur, éveilla la convoitise de l'empire d'Orient, qui, après avoir fomenté quelques dissensions intestines en Afrique, se jeta de tout son poids dans la balance des inté-

rêts d'un des partis, à propos d'une guerre de succession. Il avait la vieille injure de Rome à venger, et celle plus récente de l'incendie de sa flotte. Puis les Vandales n'étaient plus cette race guerrière du Nord qui, après avoir lutté contre l'empire romain dans toute sa force, s'était enrichie de ses dépouilles. Énervés par la civilisation, ils avaient désappris de combattre en apprenant à jouir. Sous le soleil de l'Afrique et dans les voluptés raffinées de Carthage, leur courage et leurs mœurs s'étaient amollis. Les plaisirs de Rome impériale étaient devenus leurs plaisirs : ses occupations, les leurs ; les somptueuses maisons de plaisance, les jardins magnifiques, les bains, les mets succulents et rares, les costumes d'or et de soie, les courtisanes les plus initiées aux mystères voluptueux, les courses en char, les spectacles, la chasse, la musique, la danse, tels étaient devenus, en moins d'un siècle, les habitudes et les goûts de ces rudes et farouches enfants des forêts du Nord.

Justinien régnait alors en Orient. Le sceptre des Vandales était aux mains du féroce Gélimer, bourreau de toute sa famille, et qui devait être le dernier roi de sa race et de sa nation. L'illustre et malheureux Bélisaire commandait l'armée dirigée contre lui. La flotte impériale partit de Constantinople en juin 533, et, après une traversée de trois mois, aborda la terre d'Afrique à cinq journées de marche au sud de Carthage. Telle était l'antipathie que les Romains d'Afrique éprouvaient pour les Vandales, que toutes les villes, sur le passage de l'armée Greco-Bysantine, se rendirent. Carthage elle-même lui ouvrit ses portes sans combattre. Gélimer avait voulu s'opposer à sa marche; mais battu en deux rencontres, il s'était réfugié sur les frontières de la Numidie et de la Bysacène. Là il s'occupa de réunir la nation vandale tout entière pour tenter une dernière fois le sort des armes. Mais pendant ce temps Bélisaire avait relevé les murs de Carthage et l'avait mise en état de soutenir un long siège. Les Maures, vassaux ou ennemis de Gélimer, étaient venus faire leur soumission entre ses mains, et leurs chefs avaient reçu de lui les marques distinctives de leur dignité et quelques présents, sorte d'investiture féodale qui subsiste encore dans tout l'Orient, et usitée

dans l'Algérie sous le nom d'*aman*. L'Afrique entière avait dès ce moment échappé aux Vandales qui n'étaient plus maîtres que des lieux qu'ils occupaient. Ils livrèrent une dernière bataille et la perdirent. Tout leur camp tomba au pouvoir des Greco-Byzantins : des richesses immenses, fruit de leurs expéditions ou de leurs spoliations, devinrent la proie du vainqueur. Peu de temps après, Gélimer lui-même qui avait trouvé asile chez une tribu Maure des montagnes de Pappua (Djehel-Edough, près des sources de la Seybouse), fut obligé de se rendre. La puissance vandale fut anéantie en Afrique. C'était l'an 534, cinq mois après, environ, le débarquement des Greco-Byzantins. Gélimer, conduit par Bélisaire, prisonnier à Constantinople, y mourut en homme privé, dans un domaine que lui assigna l'Empereur, en Galatie.

La domination vandale en Afrique dura un siècle. Ce peuple y a laissé peu de monuments de son passage. L'état de guerre incessant où il fut pendant tout cet espace de temps, et le peu de durée de son occupation, expliquent ce fait. Il serait injuste cependant de le juger trop sévèrement. Les Vandales n'ont pas eu d'historiens à eux : ils étaient Ariens et ont fait trembler l'empire d'Orient. Tels sont les crimes que n'ont pu leur pardonner les écrivains ecclésiastiques ou les auteurs byzantins qui nous ont transmis leurs faits. Les uns les ont jugés avec cette haine que les chrétiens orthodoxes du temps avaient vouée aux propagateurs de l'arianisme ; les autres avec cette animosité dont les petites passions nationales accablent un ennemi vaincu. Un fait incontestable c'est que les Vandales ne sont restés étrangers en Afrique à aucune des occupations des Romains, soit pour l'exploitation des terres, soit pour celle de diverses industries. S'ils n'ont pas laissé comme eux de grands monuments d'art, ils ont ajouté une branche d'industrie inconnue avant leur conquête et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, celle de la fabrication de sabres et d'épées d'une trempe inimitable ; ils ont laissé, comme on l'a vu, dans quelques tribus indigènes, des traces évidentes de leur race, ce qui dénote une fusion à peu près complète. Ensuite, arrivés en Afrique avec toute la rudesse primitive des

hordes du Nord, ils se sont, en moins d'un siècle, polis au contact de la civilisation romaine, et ne sont restés étrangers à aucun de ses arts. Après cela qu'on persiste à nous les représenter comme les plus farouches des peuples d'alors, on ne doit voir là qu'un de ces préjugés routiniers que, par pur esprit de corps, les Académies se font un devoir de croire et de propager par cela seul qu'ils sont vieux.

PÉRIODE GRECO-BYZANTINE.

La domination Greco-Byzantine fut pour l'Afrique occidentale un fléau plus terrible encore que la domination Vandale. Elle ne fut qu'une guerre intérieure incessante qui, dans le court espace des vingt années qui suivirent l'invasion de Bélisaire, dépeupla l'Afrique de cinq millions d'habitants : c'est Procope qui l'assure. Les Vandales avaient su soumettre les tribus indigènes : les Greco-Byzantins purent à peine se défendre contre elles. Les premiers traînant avec eux la *famille* et ayant, de commun avec les tribus de l'Atlas, quelques-unes de ces vertus rudes et farouches qui dérivent des instincts naturels, avaient pu exercer sur elles une certaine puissance d'assimilation ; les seconds n'y apportèrent que les vils et ignobles vices de leur prétendue civilisation et, après avoir été un objet de mépris pour elles, devinrent celui de leur exécration.

Pour bien comprendre l'occupation des Greco-Byzantins en Afrique, il faut jeter un rapide coup d'œil sur la société de l'empire d'Orient à cette époque.

En regard de ces rudes éléments de force et de liberté qui caractérisaient ces races du Nord qui, étendant partout leurs conquêtes, devaient peu à peu rajeunir la souche pourrie de la société romaine, le peuple grec n'apparaît que comme un troupeau d'esclaves, corrompu par les vices, dégradé par la débauche, énervé par une incroyable apathie pour tout, excepté pour les plaisirs, les futilités, les disputes théologiques et d'incessantes révolutions domestiques sans but, sans portée et sou-

vent sans utilité. Ce peuple était devenu si abruti, qu'au milieu de ses vices, de ses crimes, de ses révolutions, il n'avait pas même l'énergie de la guerre civile. Le gouvernement n'était jamais démembré par elle ; mais une sédition dans l'armée, une émeute au théâtre, une conspiration de palais renversaient un souverain. Constantinople transportait son obéissance à son successeur : les provinces l'imitaient et tout était dit. Les chants, les symphonies, les danses recommençaient, les théâtres se remplissaient de spectateurs, les tables de jeu s'encombraient, les orgies reprenaient leur cours : la mollesse, la paresse, la pompe des équipages, l'ostentation des richesses continuaient d'afficher leur prééminence sur le mérite réel, et au milieu de ce cloaque de débauche et de vices, se nouaient toutes les intrigues de la corruption, se combinaient toutes les manœuvres de l'ambition et de l'avarice, se débattait le prix des services les plus honteux, s'ébattait l'ignoble ivrognerie de la populace, et planait sur le tout une fièvre incessante de disputes théologiques si frivoles, si niaises, qu'on a peine à comprendre qu'elles aient pu captiver un instant l'esprit humain.

Tel était cet empire d'Orient qui, n'ayant pas même conservé une seule étincelle d'énergie physique ou morale, allait achever de s'user dans les ébats d'une activité tout extérieure, sans but et sans utilité, et se trouvait momentanément en contact avec les tribus énergiques et indomptables des régions de l'Atlas.

Les peuples à demi-barbares ont un instinct merveilleux pour reconnaitre, parmi leurs oppresseurs, ceux en qui réside la force et ceux qui n'ont que la faiblesse en partage. Peu de temps après l'invasion des Vandales, les principales tribus indigènes avaient reconnu la domination de ces hommes, dont tout révélait la volonté qui exige et la force qui exécute. Dès les premiers jours d'occupation des Greco-Byzantins, toutes se réunirent contre ces vainqueurs qui traînaient après eux la mollesse de leur civilisation et la corruption de leurs mœurs. Aussi la domination des Greco-Byzantins en Afrique ne fut qu'une longue lutte suivie de quelques succès et de beaucoup de revers. Cette période n'offre aucun intérêt réel pour l'his-

toire qui nous occupe. C'est une série d'intrigues, de corruptions, d'exactions, de révoltes, d'assassinats, de tous les vices des Greco-Byzantins transportés de Constantinople à Carthage. L'ennuque Salomon que Bélisaire se choisit pour successeur, battit deux fois les Maures-Gétules ; mais une sédition de son armée, composée en grande partie d'indigènes, le força de se réfugier en Sicile, accompagné seulement de l'historien Procope et de quatre autres personnes. L'armée rebelle pilla Carthage, massacra une partie des habitants et se choisit pour chef un nommé Stoza, guerrier audacieux, actif, énergique, homme à vues profondes, dont le premier soin fut de proclamer la liberté des esclaves. Son armée, composée de Vandales, de Maures, de Numides, de Gétules, se grossit alors d'une multitude d'esclaves et de vagabonds. Un seul point unissait tous ces éléments hétérogènes, c'était celui de piller et de tuer tout ce qui restait en Afrique de Romains et de Greco-Romains. Cette armée marcha sur Carthage et, sans l'arrivée de Bélisaire, dont le nom seul mit ces hordes indisciplinées en déroute, c'en était fait dès ce moment de la prépondérance des Byzantins en Afrique.

Mais ce ne fut là qu'un répit de peu de durée. En 534, quatre ans après la défaite des Vandales, Stoza était maitre de la Numidie et de la Bizacène. L'arrivée en Afrique d'un neveu de Justinien, Germanus, y rétablit plus par la politique que par les armes, un peu d'ordre et de paix ; mais rappelé par les intrigues d'une ancienne courtisane, Théodora alors épouse de Justinien, il y fut remplacé peu après par un nommé Sergius, homme aussi nul que féroce qui, à Leptis, fit massacrer, sans motif, quatre-vingts députés de la tribu des Leucathes, qui étaient venus renouveler l'alliance. Ce crime horrible souleva d'indignation toutes les tribus des vallées de l'Atlas. Depuis les Syrthes jusqu'à l'Océan, retentit un cri de guerre et de vengeance. L'armée Byzantine fut écrasée deux fois, dans les champs de Seheste et à Siccavénéria, à trois journées de Carthage. L'ignoble Sergius fut enfin rappelé, et le gouvernement de l'Afrique fut confié au sénateur Aérobinde, mari de Préjecte, nièce de Justinien. Ce nouveau gouverneur, d'une là-

cheté peu commune, restait enfermé dans son palais, vivant avec des femmes, au sein des voluptés, pendant que les ennemis étaient aux portes de Carthage. L'armée indignée le déposa et nomma à sa place un de ses chefs, nommé Gontharix, qui fit assassiner Aérobinde et qui fut assassiné à son tour, après un mois de pouvoir usurpé.

Quelques exploits assez continus marquèrent la domination Byzantine pendant le gouvernement de Jean Troglita, qui se prolongea jusqu'en 548. Mais, dès ce moment, chaque jour fut marqué par de nouveaux envahissements des tribus Libyennes. Dans les contrées naguère si fertiles, et si peuplées alors, depuis tant d'années, saccagées sans répit, on marchait des journées entières sans rencontrer personne : partout la désolation ; partout la solitude. Des tribus en armes parcouraient seules ces villes et ces campagnes désertes et ruinées. La civilisation Byzantine qui, excepté lors de l'expédition de Bélisaire, ne s'était généralement révélée que par l'incapacité de ses généraux, l'insoumission de ses troupes, la rapacité du fisc impérial et tous les vices de ses esclaves corrompus, que l'histoire désigne sous le nom de Greco-Byzantins, dévasta plus l'Afrique en vingt ans que les Vandales en cent. Aussi Justinien put voir, avant de mourir, le territoire de la province d'Afrique, réduit au tiers de ce qu'il était sous les Romains. La possession de ce tiers lui-même était chaque jour remise en question et continuellement disputée par ces vaillantes tribus indigènes qui, dans leur langue sauvage, s'appellent aujourd'hui Jmazigh (le peuple libre), que les esclaves abrutis du Bas-Empire appelaient *Barbares* et qui avaient au moins l'énergie de reconquérir ce qu'eux, hommes civilisés, ne savaient plus défendre.

Pendant le siècle qui suivit la mort de Justinien, l'Afrique offrit le même déplorable spectacle, la lutte du courage et de l'indépendance contre des maîtres lâches et corrompus. Un moment unies dans un intérêt commun, les tribus se livraient ensuite à leurs haines intestines, et les Byzantins ne devaient qu'à ces divisions la conservation du débris de cette conquête qu'ils étaient incapables alors de s'assurer par les armes. La domination Byzantine dans l'Afrique occidentale fut le plus

grand fléau qui ait affligé cette contrée. Par plus d'un siècle de guerres intestines qn'elle ne sut ni prévenir, ni faire cesser, elle en décima tellement les habitants, que le flot arabe n'y trouva, lors de son invasion, qu'une population réduite de plus des deux tiers et qui, cependant, offrit une résistance plus longue et plus énergique que ces descendants dégénérés des Romains.

PÉRIODE ARABE ET BERBÈRE.

Ici va commencer une des périodes les plus importantes de l'histoire d'Afrique. Ce qui reste des divers éléments phénicien, romain ou vandale qui s'étaieut plus ou moins fondus avec la race indigène, va disparaitre. Un peuple nouveau poussé par le fanatisme et l'ardeur du pillage va, sur ce sol bouleversé, substituer ses mœurs et ses lois à ces civilisations diverses dont les débris s'effaceront complètement devant l'impérieuse exigence d'une religion trop exclusive. A peine même en restera-t-il quelques traces dans le passé et, grâce à une communauté d'origine des Maures et des Arabes, s'établira, après trois invasions successives, une domination qui a produit l'élément que nous avons à combattre aujourd'hui. Pour bien l'apprécier, il est indispensable de suivre à sa naissance ce flot arabe qui va envahir l'Asie, l'Afrique septentrionale, l'Europe orientale et une grande partie des côtes de la Méditerranée dans l'Europe occidentale.

Vers le VIIe SIÈCLE, du fond d'une bourgade d'Arabie, s'éleva une voix prêchant une doctrine à la fois civile, politique et religieuse. Ralliant à un seul cri les races auxquelles il manquait un symbole, les émeutant, les excitant jusqu'à l'exaltation, elle humilia tout ce qui avait vieilli dans l'ancien monde. En moins d'un siècle, elle retentit des rives du Danube aux monts Himmalaia, du désert africain aux steppes de l'Asie centrale. Résonnant partout où s'étaient développées les civilisations primitives ; inoculant l'enthousiasme et

le fanatisme au cœur des hordes insouciantes et presque sans culte; en arrêtant d'autres dans leurs mouvements de migration et les transformant en nations; galvanisant jusqu'à des peuplades mortes; sur les ruines d'un passé mystérieux et solennel, jetant l'éclat d'une splendeur extraordinaire et accomplissant enfin, dans l'Orient, l'œuvre d'assimilation qui s'opérait en Occident, tel fut, à son début, le mahométisme.

De toutes les révolutions qui ont influé d'une manière durable sur l'histoire civile et morale du genre humain, aucune n'a été plus en dehors du cercle des prévisions humaines, que la révolution produite par la religion de l'Arabie. La seule explication satisfaisante des causes qui ont pu contribuer à son succès, c'est de considérer le mahométisme comme la dernière protestation de l'égoïsme et du sensualisme du monde antique, qui, se formulant en loi religieuse, put inspirer cette foi si sincère, si ardente, si forte, si durable, que treize siècles et l'idée chrétienne ont encore à peine pu l'ébranler.

Le spiritualisme chrétien, en opposition formelle avec les mœurs de l'Orient, n'avait pu s'y implanter que difficilement. Les mœurs romaines que les Arabes avaient connues par leurs échanges journaliers, dans les provinces asiatiques de l'Empire, avaient dû les captiver parce qu'elles n'étaient que l'exagération de leurs instincts élevés, sensuels, matériels et guerriers. Pour se faire écouter, admirer et suivre, Mahomet n'eut qu'à favoriser cette tendance dans certains cas et la régulariser dans d'autres.

Il le fit : cela décida du succès de sa doctrine.

Par les notions justes et élevées de la nature divine et des devoirs moraux, qu'il sema dans le Koran, il frappa les esprits d'un peuple fier, réfléchi, déjà dégoûté des superstitions de son ancienne idolâtrie, et dont la doctrine nouvelle relevait la dignité.

Par l'heureuse fusion dans le Koran, des rites et des traditions qui existaient en Arabie, il ne blessa aucune susceptibilité religieuse et les captiva toutes.

Par les nombreuses applications des préceptes du Koran à

toutes les transactions légales et les actions de la vie civile, il établit dans l'état social l'ordre et la régularité dont se montrait si jaloux dans sa famille l'Arabe, chez qui s'était perpétué le régime patriarcal.

Enfin, annonçant une religion où dominait l'esprit belliqueux, exterminateur et pillard d'une race à passions violentes, il flatta ses instincts brutaux ; puis faisant du meurtre et du pillage un titre aux jouissances de cette vie et de l'autre, il se concilia tous les instincts sensuels de cette même race à l'imagination si vive et si ardente.

Telle est la loi politique et religieuse des populations mahométanes ; telles furent les causes qui ont pu la motiver, et les effets qu'elle fut appelée à produire à son début. Ce développement sommaire était nécessaire pour nous faciliter dans la suite à expliquer des résistances qui, en apparence, sembleront complètement manquer de motif et de but.

Sans suivre Mahomet dans le développement de sa doctrine, sans constater les différences des lois chrétienne et musulmane qui procédaient l'une par la persuasion, l'autre par l'extermination, il nous suffira d'établir ce qu'étaient les Arabes avant Mahomet, et ce qu'ils furent à sa mort. Enjambant ensuite un demi-siècle, nous suivrons ce peuple dans les détails de son invasion dans l'Afrique septentrionale.

L'Arabie forme une grande presqu'île, enclavée entre le Golfe Persique à l'est, la mer des Indes au sud et la mer Rouge à l'ouest. Elle était divisée par les géographes anciens, en trois contrées : l'Arabie-Heureuse, l'Arabie-Pétrée et l'Arabie Déserte. L'Arabie-Heureuse, située entre le Golfe Arabique et le Golfe Persique, est l'Yemen des Arabes de nos jours. Là, est la Mecque où naquit Mahomet : là est Médine où il mourut. L'Arabie-Pétrée est située dans la partie occidentale du golfe arabique. Entre elle et l'Arabie-Heureuse, s'étend une région immense et aride qui, au nord-est, est bornée aux plaines de de la Mésopotamie, c'est l'Arabie déserte. La race Arabe est divisée en trois grandes familles : les Arabes primitifs, les Arabes purs et les Mosarabes. Ces derniers sont les Arabes naturalisés ; les premiers sont les descendants directs des habi-

tants primitifs de l'Arabie ; les autres sont ceux qui sont restés purs de toute alliance étrangère. Cette différence de race est entre eux une source continuelle de divisions et de guerres. Voici, selon l'auteur arabe Aboul-Féda, le portrait de ce peuple avant Mahomet. « L'Arabe est guerrier, sobre, robuste, ne « craignant ni les fatigues ni les privations. Son vêtement « c'est une courte saye de couleur ; sa nourriture des fruits, « du laitage, des gâteaux de froment ; son occupation la guerre « ou la garde des troupeaux. Il n'a pas d'habitation fixe ; sa « tente c'est son foyer. Monté sur son coursier rapide ou sur « sa *Tasaye* (chameau), si agile que les voyageurs qui les mon- « tent n'ont pas le temps de se saluer lorsqu'ils se rencon- « trent, il erre ça et là à la recherche des pâturages ou des « expéditions aventureuses. Ils sont divisés en tribus. Le plus « ancien de certaines familles de la tribu en est le *cheik* « (ancien). C'est lui qui dirige les travaux de défense, le « choix des pâturages, tout ce qui se rapporte aux intérêts « communs, excepté la guerre qui se décide à la majorité des « voix des chefs de famille. Le conseil des cheiks prononce « souverainement sur les griefs entre les tribus. Ces griefs sont « nombreux et fréquents. La possession des sources et des « pâturages et surtout le divers genre des opinions religieuses « leur mettent, en tout temps, les armes à la main. Chaque « chef de famille s'arroge le droit de modifier à son gré le « culte ; de là une confusion inextricable dans la foi et d'inces- « santes querelles intestines. Avant Mahomet, l'Arabe man- « quait de symbole et n'avait de commun que l'origine et la « manière de vivre. Il n'existait en lui ni nationalité, ni foi « commune, ni direction unitaire. »

Comme nation, l'Arabe de nos jours a subi une modification capitale : il est rallié à un symbole commun ; comme individu il n'a pas varié : il est ce qu'il était à l'époque où le peint Aboul-Féda. A la mort de Mahomet cette modification avait déjà eu lieu. Animées d'un même esprit, une même loi religieuse et politique ne tarda pas à unir ces populations. Elles formèrent alors un grand corps, doté d'une force nouvelle, l'union, mu par un but unique, la propagation de l'Islam.

Aussi en peu de temps les successeurs de Mahomet, Abou-Bekr, son oncle, Ali, le premier de ses disciples, Omar, le plus vaillant de ses lieutenants, conquirent la Syrie, la Perse, la Judée et l'Égypte. Aux cris mille fois répétés de : *La Allah ill' Allah, Mahommet rassoul Allah!* (il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète), toutes les tribus, depuis le Golfe Persique jusqu'à Suez, depuis l'Euphrate jusqu'au détroit de Bal-el-Mandel, rangées sous la bannière de la foi nouvelle, portèrent partout la terreur de leurs armes et la gloire de leur nom. Des dissensions intestines, des rivalités de jalousie, d'ambition, menacèrent de compromettre au début le développement de la puissance de ces formidables conquérants. Un schisme éclata. Omar fut le chef des *Sonnites*, musulmans orthodoxes; Ali, celui de la secte des *Shictes* : le premier mourut assassiné, le second en combattant. Mohawiah-ben-Ommyah fut nommé kalife et établit sa résidence à Damas.

Sous son règne, en 647, Abdallah, un de ses lieutenants, partit d'Égypte à la tête de quarante mille combattants, pour arracher l'Afrique occidentale à l'empire de Byzance. Il traversa le désert et d'autres régions brûlantes qui n'avaient jamais subi la domination romaine, battit sous les murs de Tripoli l'armée byzantine, que commandait le patrice Grégoire, et s'avança jusqu'à cent cinquante milles au sud de Carthage. Cette première invasion se borna là. Les fatigues et les maladies obligèrent l'armée musulmane à regagner l'Égypte. Six ans après, une nouvelle expédition battit encore les Byzantins et s'empara cette fois de l'antique Cyrène. Elle fut suivie d'une troisième qui, après avoir complètement battu en plusieurs rencontres les Byzantins et les Berbères, dirigea sa conquête le long du revers méridional de l'Atlas, resserra chaque jour davantage, entre la mer et le désert, les débris des anciennes populations grecque et carthaginoise, et fonda à huit jours de marche de Carthage, la ville de Kairouan. Le valeureux Oukbah commandait cette expédition. Il fut tué dans une grande bataille et noblement vengé par son successeur Hassan le Gassanide, qui prit Carthage, la livra au pillage

et la détruisit de fond en comble. La puissance du kalife de Damas fut définitivement établie dans le Mahgreb. Byzance ne conserva en Afrique que la majeure partie du littoral depuis la frontière de Tunis jusqu'à l'Océan Atlantique. Cette possession elle-même fut de courte durée. Non-seulement ces terribles tribus de l'Yémen chassèrent les Bysantins de l'Afrique occidentale, mais encore elles envahirent l'Espagne, la soumirent, franchirent les Pyrénées, s'établirent à Narbonne, inondèrent les provinces du Languedoc et de l'Aquitaine, vinrent arborer leur drapeau victorieux jusque sur les murs de la capitale de la Touraine et n'arrêtèrent leur marche que dans les plaines de Poitiers où des milliers de cadavres de leurs soldats tombèrent sous la valeur des armées françaises. Leurs conquêtes en Asie furent aussi rapides qu'en Europe.

En contact immédiat avec les civilisations de l'Orient et de l'Occident, ces farouches propagateurs de l'Islamisme dédaignèrent bientôt la simplicité des premiers musulmans. Ce ne furent plus ces sauvages tribus de l'Yémen dont nous avons tracé la peinture. Les kalifes de Damas et de Bagdad rivalisèrent de pompe et de splendeur avec les empereurs de Byzance. La soie, l'or, les pierreries, brillaient sur leurs vêtements, dans leurs demeures : les raffinements du luxe le plus merveilleux, entrèrent comme éléments dans leurs créations artistiques et architecturales. L'industrie pour les choses utiles autant que pour les choses futiles fit des progrès rapides, et tout, jusqu'aux lettres et aux sciences, reçut une impulsion qui n'eût pas déparé les civilisations grecque et romaine.

L'Afrique ne resta pas étrangère à cette rénovation, et sur cette terre qui semblait destinée à recevoir l'empreinte de tout les grands peuples qui se succédaient sur la scène du monde, les connaissances arabes s'y propagèrent comme leurs doctrines religieuses. Kairouan et Fex devinrent en peu de temps des foyers de lumière, de luxe et d'érudition.

Les annales arabes sont si confuses et si tronquées qu'on voit, dans l'Afrique occidentale, cette civilisation arabe pleinement développée et la religion musulmane établie sans qu'on puisse découvrir par quels moyens graduels les nou-

veaux conquérants avaient pu faire accepter leurs connaissances, leurs mœurs et leurs croyances. Cette lacune est déplorable. Il est un monument cependant qui pourra jeter quelque jour sur ce point qu'il eût été si important pour nous de pouvoir éclaircir.

L'islamisme ordonnait de combattre sans répit les infidèles jusqu'à la domination complète de la religion musulmane. C'est un précepte précis du Coran : *Combattez les infidèles jusqu'à ce que la religion de Dieu domine seule sur la terre.* Tant que les tribus de l'Yémen n'eurent à combattre que des populations peu nombreuses, la conversion ou l'extermination devint facile et l'application de ce précepte praticable. Mais il n'en fut plus de même lorsque cette double action dut s'exercer simultanément ou isolément sur de grandes aglomérations. Une transaction devint alors nécessaire, et c'est ce qui eut lieu en Afrique. Les villes ou les tribus conquises, chrétiennes, juives ou idolâtres eurent à choisir entre le libre exercice de leur culte et le payement d'un tribut, l'exclusion des fonctions publiques. Dans toutes les transactions civiles les récalcitrants étaient en outre dans une condition d'infériorité marquée avec les croyants. La population conquise se trouvait ainsi divisée en deux classes : les croyants, membres de la société musulmane et, à ce titre, aptes à toute place proportionnelle à leur rang, à leur courage ou à leurs talents, et les infidèles, réduits à une sorte d'ilotisme non-seulement dégradant mais encore onéreux. Il dépendait dès lors de chaque ilote d'entrer dans la classe privilégiée : une simple abjuration lui donnait droit à l'égalité, aux honneurs et le déchargeait du tribu. Cela seul peut non-seulement expliquer mais encore motiver comment presque toutes les populations africaines adoptèrent successivement le mahométisme.

Cette conversion dont l'intérêt de position ou de fortune était le seul mobile, ne put avoir, dès le début, rien de sincère. Cela explique encore le nombre infini de schismes et d'hérésies, qui, après avoir divisé les Berbères musulmans entre eux, amenèrent une scission avec leurs vainqueurs et finirent par détruire l'unité musulmane. L'empire des kalifes,

à peine au début de son existence croulait déjà de son propre poids. N'ayant à classer dans cette grande et rapide décadence, que ce qui se rapporte à notre sujet, nous nous contenterons de mentionner les faits seuls qui nous paraîtront nécessaires pour faire comprendre l'action de la domination excentrique des kalifes sur les populations africaines.

La société islamique en Orient était divisée en trois sectes qui avaient eu, avaient ou allaient avoir chacune leur branche dynastique. Les Ommiades, descendants de Moaviah qui avait vaincu Ali; les Abassides descendants d'Abbas, oncle de Mahomet et les Fatimites, descendants de Fathmé fille du prophète. Ces trois partis se haïssaient autant qu'ils haïssaient les chrétiens et se faisaient une guerre acharnée. Chacun d'eux avait des points de doctrine et de rite différents; chacun d'eux avait adopté une couleur particulière pour ses vêtements : la couleur blanche était celle des Ommiades; la couleur noire celle des Abassides; les Fatimites adoptèrent plus tard la couleur verte.

Après une grande défaite, un seul des membres de la dynastie des Ommiades, Abderrhaman, avait échappé au massacre de tous les siens. Après avoir longtemps erré en Egypte et dans le désert, il passa en Espagne et y fut proclamé kalife. Il devint la tige des Ommiades d'Occident, qui, pendant près de trois siècles, régnèrent sur l'Espagne. Le représentant des Abassides Saffah, fut proclamé kalife d'Orient. L'Arabie et la Perse reconnurent sa puissance, et quittant Damas, où les Ommiades avaient beaucoup de partisans, il transporta le siége du kalifat sur la rive orientale du Tigre, où il fonda Bagdad dont la population s'éleva bientôt à plus de huit cent mille âmes.

Cette grande scission du kalifat d'Orient avait eu son contrecoup en Afrique. Des sectaires de noms et de croyances diverses, avaient répandu les mêmes germes de dissension qui venaient de détruire la grande unité politique et religieuse que Mahomet avait léguée à ses successeurs. Les *Jbadis,* les *Sofris,* sectaires connus sous le nom commun de *Kouaridj,* avaient envahi une grande partie du Mahgreb et resserré les

Arabes orthodoxes dans Kairouan. A la suite d'une longue guerre intestine, suivie de succès et de revers réciproques et d'un état d'anarchie qui dura près d'un siècle, la puissance temporelle du kalife de Bagdad s'anéantit dans le Mahgreb. Il n'y eut plus d'émir titulaire : chaque chef de tribu victorieuse s'arrogeait ce titre à son tour, et enfin sur les débris de toutes ces fractions désunies, s'élevèrent deux forts partis dans lesquels tous les autres se fondirent : à l'ouest, les Edrissites commandés par Edris-ben-Edris descendant d'Ali, et à l'est, les Aghlabites de la tribu des Beni-Aghlab. Edris fonda en 808 la ville de Fex, dans le Maroc, et prit le titre de kalife de Fex. Presque à la même époque, Ibrahim, fils d'Aghlab, établit à Kairouan la dynastie des Aghlabites qui passa à ses successeurs.

A cette époque peut se rapporter, en Afrique, l'avènement de dynasties purement africaines. Les Edrissites et les Aghlabites ne restèrent étrangers à aucun des progrès de la civilisation de l'Orient, et l'imitèrent aussi dans ses conquêtes. Pendant près d'un siècle ils saccagèrent les côtes de la Méditerranée où s'y établirent depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes. Mais d'autres tribus indigènes, les Zenètes, les Hawarah, qui peuplaient le versant oriental des montagnes de la Mauritanie qui bordent le détroit, les Maimoudes qui résidaient dans les plaines et les vallées de la partie occidentale et méridionale de l'Atlas qui s'étend vers les frontières de Maroc ; les Gomerales, les Sanhadjah, dont les tribus nombreuses étaient répandues dans les montagnes de la Mauritanie et derrière les différentes chaînes de l'Atlas, d'autres tribus de l'est de l'Afrique septentrionale, toutes désignées sous la domination générale de Berbère, se soulevèrent à la fois contre les kalifes de Fex et de Kairouan. Les Beni-Mequineça de la tribu des Zénètes battirent le premier, s'emparèrent de Tlemcen qui fut érigée en principauté indépendante et établirent le siége de leur domination à douze lieues de Fex, dans l'ancienne Sidda qui fut appelée Mequinez du nom de leur tribu. En même temps un célèbre marabout, descendant de Fatmé, fille du prophète, leva dans l'est l'étendard de la révolte et s'annonça comme

l'iman régénérateur qui devait opérer la réunion de tous les Musulmans dans une même croyance. Il se nommait Obeid-Allah-Abou-Mohammet, plus connu sous le surnom de Mahadi, fondateur de la puissance de ces kalifes Fatimites, dont la domination s'étendit ensuite jusqu'en Egypte. Mahadi attaqua Kairouan, en chassa les Agblabites, se porta de là sur Fex, qu'il prit, ainsi que Ceuta et Tanger. Chassés de leur capitale, les kalifes de Kairouan et de Fex demandèrent du secours au kalife de Cordoue Abderrhaman. Ce dernier fit passer une armée en Afrique qui refoula Mahadi dans la partie orientale de la Barbarie, délivra les Edrissites, mais réunit leur kalifat à celui de Cordoue. Il se fit proclamer dans Fex prince des croyants. Se mettant ensuite à la poursuite des Fatimites, il les assiégea dans Tunis dont il s'empara, les rejeta jusque dans Kairouan et rapporta d'immenses trésors de cette expédition. Toute la partie occidentale du Mahgreb passa dès lors sous la domination des kalifes Ommiades d'Espagne.

Pendant près d'un demi-siècle (de 925 à 972), tout le Mahgreb fut déchiré par cette lutte entre les Fatimites contre les Aghlabites et les Edrissites, et les Ommiades contre les Fatimites, jusqu'au moment où ces derniers, vaincus dans l'ouest de l'Afrique et pour réparer les cruels échecs faits à leur puissance, tournèrent leurs armes contre les kalifes d'Orient, les Abassides, et leur arrachèrent un des derniers fleurons de leur couronne, l'Espagne et la Syrie. Bagdad resta seule alors à cette puissante dynastie des Abassides, si célèbres dans les annales d'Orient.

Les Fatimites, vainqueurs des kalifes de Bagdad, transportèrent le siége de leur gouvernement au Kaire, et confièrent à un cheik Berbère l'administration de Kairouan, leur ancienne capitale. Dès ce moment (an 1000), la plus grande confusion régne dans les annales arabes comme dans celles de tous les peuples. Au milieu des déchirements continuels, de luttes incessantes, de factions qui se forment, se fractionnent, se multiplient, il est impossible non-seulement de suivre, mais même de classer les diverses dynasties plus ou moins puissantes qui, au milieu de l'anarchie la plus profonde, règnent,

dominent et se renversent mutuellement. Deux règnes seuls : ceux des Almoravides et des Almohades mériteraient de trouver place dans ce récit sommaire, si on pouvait découvrir dans leur domination un caractère qui jetât un jour nouveau sur les mœurs ou le mobile des populations africaines à cette époque. Mais c'est toujours la même instabilité, la même ambition, le même enthousiasme religieux qui les poussent au pouvoir, les renversent, et sur leur débris en poussent d'autres qui sont renversés à leur tour.

Quelques grandes figures dont les poètes arabes ont chanté les exploits, et dont les contes populaires ont, plus que les annales nationales, perpétué le nom et la mémoire, méritent cependant d'être signalées. Tels sont l'Almohave Abdel-Moumem qui, après avoir arraché tout le Mahgreb aux Almoravides, depuis l'Océan jusqu'au désert de Barka, allait leur arracher l'Espagne, lorsqu'il mourut à l'âge de 65 ans : son petit fils Mohammed-Abou-Abd-Allah, dont la défaite en Espagne, aux *Naves de Tolosa*, par les armées de la chrétienté entière, arrêta la marche incessante des peuples de l'Orient vers l'Occident; Yahya, de la tribu des Beni-Mericin, qui, était la terreur de l'Afrique lors de la sixième croisade, commandée par Saint-Louis en 1270; le sultan Elkhal, roi de Mequinez et de Tlemcen, et surtout le célèbre Berbère Joussef-Ben-Taschefin qui, étayant de sa main puissante l'édifice chancelant de la domination musulmane en Afrique et en Espagne, en réunit les éléments dissidents et parvint pour un moment à les reconstituer. Son nom est resté populaire parmi les Arabes, et c'est le récit de ses exploits qui défraye encore les longues heures des haltes des tribus dans le désert. Voici, d'après une chronique arabe quelques-uns de ses faits.

L'an 414 de l'hégire (1026), vivait à Sux, parmi les Lamptunes, un saint et savant marabout, Abd-Allah-ben-Yasim. Il revivifia la foi chancelante ; les préceptes de l'islamisme qui prescrit le prosélytisme par la conquête étaient négligés, il en prècha la pratique, sa voix réveilla l'enthousiasme des populations guerrières qui habitaient les déserts de l'ancienne Gétulie au-delà de la chaîne atlantique. Leurs premières excur-

sions furent des conquêtes à la religion, et ils furent surnommés Al-morabith (les hommes de Dieu.) Abd-Allah les conduisit victorieux jusque dans le Sahel au milieu des plaines d'Agmat, où ils dressèrent leurs tentes. Là il mourut après leur avoir prophétisé la conquête de tous les pays du Mahgreb. Il nomma pour son successeur Abou-Beker-ben-Omar qui, après avoir solidement assis son pouvoir dans le pays par la force de ses armes, fut obligé de repasser l'Atlas pour aller secourir les Lamptunes qui étaient restés dans leur *Dciras* et choisit pour le remplacer Joussef-ben-Taschefin, de la tribu de Zanaga, dont les Lamptunes étaient une fraction.

Sous la conduite de ce nouveau chef, la prophétie de Abd-Allah s'accomplit, et le nombre des prosélytes s'accrut tellement que, se trouvant trop à l'étroit dans la plaine d'Agmat, Joussef résolut d'envahir le royaume de Fex, l'ancien héritage des Edris.

Joussef était appelé à de grandes destinées. Dans sa jeunesse un essaim d'abeilles était venu s'abattre sur lui, et le taleb le plus célèbre de la tribu avait dit, que, par ce signe, le ciel avait voulu déclarer que Joussef réunirait les parties divisées d'un vaste empire, comme étaient venues se rassembler, autour de lui, les abeilles, membres dispersés d'une grande famille.

En effet, Joussef envahit le royaume de Fex, s'empara de la capitale, chassa les Zénètes de Tlemcen, poussa sa conquête jusqu'à Beni-Mezegrenna (Alger), et retourna dans le pays d'Agmat, où il jeta les fondements de la grande ville de Meur-Quec (Maroc), dont il voulait faire sa capitale. Bientôt il poussa plus loin ses conquêtes; il s'empara de Bougie, de Tunis et conquit tout le pays, depuis les limites du désert jusqu'à la Méditerranée et l'Océan.

Peu après il passa en Espagne au secours des musulmans, qui, après la chute du kalifat de Cordoue, s'étaient fractionnés en petits états et avaient peine à lutter contre les chrétiens. Il joignit les armées d'Alphonse VI, roi de Castille, et de Sanche, roi de Navarre et d'Arragon, et les défit complètement à Zalacca. Ensuite, pour mettre fin à toutes les dissensions in-

cessantes des rois musulmans d'Andalousie, il s'empara de Grenade, de Cordoue, de Séville, de Valence et se fit proclamer souverain de l'Espagne musulmane. Il mourut en 1107, chargé d'ans et de gloire, léguant à son fils un empire colossal, et aux générations futures de l'Afrique septentrionale le récit des exploits fabuleux du plus grand des conquérants Berbères.

A sa mort son empire se démembra. Fractionnée en mille petits états, l'Afrique devint successivement la conquête de tribus plus ou moins puissantes, mais cependant les Berbères ne cessèrent d'y dominer. En Espagne, au contraire, les descendants des anciens conquérants arabes parvinrent à y assurer leur domination; mais refoulés peu à peu par les rois de Castille et d'Arragon, ils étaient réduits au seul royaume de Grenade, et enfin, en 1492, sous le règne de Ferdinand et Isabelle, ils furent définitivement expulsés de l'Espagne.

Un demi-siècle s'était écoulé depuis que Mahomet II, à la tête des Turcs-Ottomans, avait renversé les murs de la ville des Constantins, et, avec eux anéanti l'empire d'Orient, lorsque Ferdinand-le-Catholique balayait de l'Europe occidentale les derniers débris du Mahométisme et anéantissait cette civilisation mauresque qui fut un filon d'or dans ce monde tout granit et tout fer du moyen-âge. Sur les rives du Xénil et du Douro, ces tribus maures, fières et grandes dans leur malheur, vaincues, mais non avilies, jetèrent un dernier et triste regard sur l'Albaïzim, le Généraliffe, l'Alhambra, les tours Vermeilles, la promenade Alameïa, le jardin des Myrthes où Abencerrage fut surpris avec la sultane Alfaïma, la porte d'Elvire, et furent enfouir dans l'Afrique, d'où leurs aïeux étaient partis, huit siècles auparavant, leurs lauriers flétris et les quelques débris de science antique qu'ils purent sauver de ce grand naufrage.

Là, dépouillées par leurs co-religionnaires des derniers débris de leur fortune, la tribu des Zégris et des Gomètes se fixa dans le royaume de Fex, celle des Vanega et des Alabis, depuis Oran jusqu'à Alger, celle des Abencerrages dans les environs de Tunis près des ruines de Carthage.

A cette époque la conquête de l'Amérique avait donné à l'Espagne une telle importance commerciale, que le détroit était infesté de pirates surveillant les arrivages dans les ports de Cadix ou de Carthagène. Ces pirates, la plupart africains, trouvaient un refuge assuré dans les ports de la côte occidentale de l'Afrique. Les proscrits maures qui avaient été doublement dépouillés par leurs vainqueurs en Espagne et par les Berbères et Arabes en Afrique, s'adonnèrent presqu'exclusivement à la piraterie, autant pour se venger des Espagnols que pour refaire leur fortune. L'Espagne, pour mettre un terme à ces déprédations successives, adopta un système de répression des plus énergiques, ce fut de s'emparer de plusieurs points du littoral Africain : c'est en effet, de cette époque, de 1505 à 1515, que date son occupation d'Oran, de Mers-el-Kebir et de *el penon d'Argel*, petit fort armé de pièces de gros calibre, ayant deux cents hommes de garnison et bâti sur les îles Beni-Mezegrenna, là où s'élève aujourd'hui le phare d'Alger.

Parmi les pirates qui commençaient alors à être la terreur, non-seulement de l'Espagne, mais encore de toute la chrétienté, étaient les frères Aroudj et Khaïr-ed-Din, si célèbres sous le nom des deux Barberousse. Ils étaient nés dans une des îles de l'Archipel grec : leur père était patron de petit cabotage, musulman farouche, nourrissant contre les chrétiens une haine violente et invétérée qu'il inocula à ses enfants.

Jusqu'en 1505, Aroudj et Khaïr-ed-Din ne furent que d'aventureux et d'audacieux pirates, n'ayant à leur disposition qu'un navire. Mais à cette époque ils en armèrent quatre et furent demander le droit de bourgeoisie au bey de Tunis. Les deux frères s'étaient déjà rendus si formidables aux chrétiens, que le bey leur accorda non-seulement leur demande, mais leur donna les îles Gelves, moyennant la dîme de leurs prises et le droit de suzeraineté. Les Barberousse s'y établirent, les fortifièrent, et, en peu de temps, furent en mesure d'armer une flottille de douze voiles. Leur réputation s'étendit au loin : on ne parlait que de leur audace et de leurs exploits : en peu de temps ils eurent à leur disposition une petite armée : leurs

navires toujours à la voile, non-seulement écumaient la mer, mais faisaient des descentes sur les côtes, depuis le golfe de Lyon jusqu'au détroit de Gibraltar, pillaient, capturaient et revenaient toujours chargés d'esclaves et de butin. Ils devinrent si redoutables, que les villes de la côte africaine, attaquées par les Espagnols les appelèrent successivement à leur secours. Tantôt ce fut Bougie, où Aroudj reçut une blessure au bras qui en nécessita l'amputation : d'autrefois ce fut Gigel, où les deux frères s'établirent : d'autrefois enfin, ce fut Alger qui, après la mort de Ferdinand, voulut attaquer la forteresse du Penon et les appela à son aide pour en chasser les Espagnols.

Aroudj conçut alors le projet de profiter de cette occasion pour s'emparer d'Alger. Il donna à un de ses lieutenants le commandement d'un corps de douze cents Turcs qui s'y dirigèrent par terre, et lui-même entra dans le port avec dix-huit voiles et plusieurs navires chargés d'artillerie. Selim-Utemi, scheik arabe qui commandait à Alger, le reçut comme un libérateur, mais après quelques jours d'occupation, Barberousse le fit étrangler et se déclara souverain à sa place. Il chassa les Arabes de leurs emplois, en investit ses officiers et s'occupa activement à instituer cette terrible Odjéac d'Alger qui, à quelques modifications près, s'est perpétuée pendant tout le temps de la domination turque, dont Barberousse venait de jeter les fondements. C'était en 1516.

Et c'est ici le cas de relever une grave erreur, concernant la piraterie des Barbaresques. Un fait acquis, dont tous les historiens semblent s'être rendus à l'envi l'un de l'autre garants, c'est qu'à cette époque les Barbaresques se livraient exclusivement à la piraterie. Cette appréciation peu exacte fausse entièrement les idées sur la nature des relations des Arabes avec les chrétiens. Elles étaient, comme nous le verrons plus tard, bien différentes. Quant à la piraterie, elle était commune aux uns et aux autres. « En temps de guerre les hostilités, quelles qu'elles fussent, ne pouvaient être considérées comme actes de piraterie ; la course réciproque des navires, celle même des navires armés sur des vaisseaux marchands, n'avait rien que de naturel et, de nos jours encore, le droit international l'au-

torise pleinement. Ce n'est donc que durant la paix ou dans l'intervalle des trèves que la course est un brigandage : or, dans ce cas, les marchands chrétiens, les Génois et les Pisans surtout, les Grecs de l'Archipel, les Siciliens, les Vénitiens et les Catalans semblent avoir dépassé de beaucoup, non pas peut-être la férocité, mais l'avidité des corsaires barbaresques sous Barberousse et ses successeurs. Ceux-ci attaquaient rarement les barques ou les navires appartenant aux musulmans : les Européens ne s'arrêtaient devant aucune considération.

Beaucoup d'armateurs chrétiens comptaient, dans les bénéfices éventuels de leur commune, le produit des courses. Dès le XIIe siècle les princes musulmans de Tunis et de Bougie se plaignaient à la république de Pise, avec laquelle ils étaient liés d'amitié, des pirateries des Pisans et des autres chrétiens sur les navires musulmans. Au XIIIe, des Génois pillèrent le vaisseau qui portait les présents envoyés au pape par l'empereur Baudouin. Les Chypriotes enlevèrent en pleine paix les députés qui se rendaient à Constantinople au nom de Bibars-Bondocdar : au XIVe, la Catalogne devenue la troisième puissance maritime de la Méditerranée, fournit aussi son contingent aux écumeurs de mer. Ses navigateurs aussi entreprenants et aussi audacieux que les marins génois, exercèrent pendant un demi-siècle les plus cruelles déprédations sur les côtes de l'île de Chypre, dernier boulevart de la chrétienté en Orient, et en vinrent souvent aux mains avec les galères des chevaliers de Rhodes qui veillaient à leur défense ; en 1460, le vaisseau qui ramenait la reine de Chypre en Italie, fut dévalisé par un navire vénitien, etc. Ces exemples que l'on pourrait multiplier à l'infini suffisent pour montrer que, durant tout le moyen-âge, les corsaires chrétiens ne respectèrent ni le rang, ni la puissance, ni les Sarrazins, ni leurs compatriotes. Les Arabes de leur côté ne négligeaient pas l'occasion de se venger, quand ils se trouvaient assez forts pour tenter un coup de main sur un navire européen, et l'on comprend quels péril le commerce avait à braver sur la mer, qui était alors justement appelée le *champ des Pirates*.

Il est un autre point qu'il importe aussi de rectifier. On est

habitué à juger de l'état des contrées barbaresques, depuis la conquête arabe par les notions que l'on a de sa triste condition sous l'inepte et barbare despotisme des Turcs. On croit trop communément encore qu'il n'y a eu en Afrique, depuis le VII[e] siècle, que des villes ruinées, des populations opprimées, toujours en armes pour défendre un reste de liberté, et partout les excès d'un fanatisme intolérant et féroce; mais il faut reconnaître que la situation du pays était au moyen-âge tout autre qu'elle ne fut sous le règne des deys. Les relations des auteurs qui ont vécu dans ce temps, celles d'Edrisi, d'Ebn-Batouta, d'Aboulfeda montrent, comme les autres documents originaux, que l'Afrique musulmane a eu d'aussi longues périodes de calme et de prosperité qu'aucun des pays les plus florissants de l'Europe au moyen-âge. La puissance souveraine y maintenait l'ordre et la sécurité plus efficacement que dans la société féodale. Les voies de communications étaient sûres, l'industrie agricole et manufacturière encouragée; il y avait dans toutes les villes importantes de l'intérieur à Constantine, à Biskra, à Setif, à Milah, à Miliana, à Tlemcen, comme dans les ville de la côte, des foires, des magasins, des bazars fréquentés. On voyait partout l'activité d'un commerce lucratif qui, trouvant ses premiers éléments, dans les produits du sol, se développait à mesure que les établissements se multipliaient dans le pays (1). »

Au moment où nous allons entrer dans quelques détails sommaires sur la domination turque, dont l'inepte despotisme a annulé tous ses précieux éléments de richesse et d'activité, il nous a paru utile de consigner un fait intéressant sous le double rapport de l'esprit commercial des Arabes et de leur activité, lorsque des causes accessoires ne le paralysent pas.

PÉRIODE TURQUE.

Ce que nous appelons aujourd'hui l'Algérie n'a joue jusqu'au seizième siècle qu'un rôle secondaire. Connu tour à tour

(1) *Tableau de la sit. des établissements français en Afrique*, 1843-1844.

sous le nom de Numidie, Mauritanie, le Mahgreb, ce pays a suivi le mouvement général de l'histoire de l'Afrique occidentale, mais n'en a imprimé aucun qui lui fût propre. L'importance d'Alger principalement, ne date que de l'occupation d'Aroudj. Ce chef de pirates était aussi habile politique que vaillant guerrier. A cette époque vivait à Alger un marabout célèbre et renommé, connu sous le nom de Sid-Abd-er-Rhaman. Aroudj sut se l'attacher. Exploitant au profit de sa politique, la popularité du marabout, il lui attribua l'idée de la forme de gouvernement qu'il méditait d'établir et qui fut appelé l'Odjeac d'Alger. Cette constitution et le nouveau pouvoir d'Aroudj, ainsi revêtu d'une sanction religieuse et appuyée par les cimeterres des satellites turcs, furent subis sans résistance par la population entière. L'Odjeac était une sorte de république militaire dans des conditions à peu près semblables à celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes. Les Turcs ou renégats qui étaient au service d'Aroudj, formèrent une milice dont les membres eurent seuls le droit de concourir aux emplois publics. Les Arabes furent généralement exclus des emplois et de la milice. Pour avoir le droit de faire partie de l'Odjeac, il fallait être musulman originaire de la Turquie ou renégat ; les officiers de la milice composaient le divan ou conseil de régence ; le chef de l'armée était aussi le chef de l'administration ; les enfants des miliciens eux-mêmes, nés dans le pays, étaient exclus de l'Odjeac et formèrent dans la suite la classe connue sous le nom de Koulouglis.

Le pouvoir d'Aroudj fut bientôt consolidé à l'intérieur. Les Arabes et les Maures cédèrent à la force et se soumirent, du moins en apparence. Mais l'usurpateur eut bientôt à lutter contre un ennemi redoutable, le roi d'Espagne, qui ne pouvait voir sans inquiétude les Barberousse se rapprocher ainsi des côtes de son royaume.

Sélim Eutémi, l'ancien possesseur d'Alger, qu'Aroudj avait fait étrangler, avait un fils qui était parvenu à échapper au massacre des siens et à se réfugier en Espagne. Charles-Quint y régnait alors. La circonstance était favorable pour intervenir dans les affaires d'Afrique et à la possession du Pénon

d'Alger, ajouter celle d'Alger même. Il accueillit avec faveur le fils d'Eutémi, arma une flotte de quatre-vingts navires, portant dix mille hommes de débarquement et fit annoncer dans la Metidja et le Sahel, qu'il ne prenait les armes que pour faire rendre au fils d'Eutémi l'héritage de son père ; il croyait, par ce moyen, pouvoir compter sur le concours des indigènes ou du moins s'assurer leur neutralité.

Francisco de Vero, grand-maître de l'artillerie, fut désigné pour commander cette expédition qui partit de Carthagène à la fin de septembre 1516. Le succès paraissait certain. Alger n'avait pas alors d'enceinte fortifiée, et Aroudj n'avait pas plus de deux mille Turcs ou renégats à opposer aux Espagnols. Heureusement que son frère Khaïr-ed-Din qui, tenant depuis plusieurs mois la mer avec sa flottille, ignorait la haute fortune d'Aroudj, l'apprit sur les côtes de Sicile où il se trouvait alors, et vint mettre à sa disposition ses troupes et ses navires. Ce secours arriva à propos et augmenta les forces d'Aroudj. Les Espagnols débarquèrent sur la côte d'Alger et s'avancèrent vers la ville divisés en quatre petits corps. Ce fut une faute. Aroudj les attaqua séparément avec toutes ses forces et les culbuta. Les cavaliers arabes et bédouins qui, dès le commencement de l'action étaient restés postés par masses compactes sur les hauteurs voisines, pour piller, selon leur usage, le vaincu, se précipitèrent comme un ouragan sur les Espagnols dès qu'ils les virent ébranlés. En peu d'instants la déroute devint complète : Francisco de Vero put à peine rallier sur ses vaisseaux la moitié de son armée, et au moment où la flotte allait mettre à la voile, une épouvantable tempête l'assaillit, brisa la majeure partie de ses vaisseaux et dispersa les autres ; il ne rentra pas même en Espagne un quart de l'armée expéditionnaire.

Cette défaite accrut en Afrique la puissance d'Aroudj, et en Europe la terreur qu'il inspirait. Les Arabes de la Metidja voulurent venger le meurtre d'Eutémi et au nombre de six mille, s'avancèrent vers Alger. Le roi de Ténès, Hammed-el-Abid, les commandait. Aroudj marche à leur rencontre, les joint près de Blidah, les bat, s'empare de Ténès, de Medéah, de Miliana

qu'il réunit à l'état d'Alger. Se portant de là sur Tlemcen, il en chasse le sultan Bou-Hammoud et prend possession de la ville.

Cette dernière conquête menaçait les Espagnols dans leur possession d'Oran où ils étaient établis depuis 1509. Oran avec la quantité de pirates qui sillonnaient le détroit, ne pouvait être que difficilement approvisionné par mer, excepté par des navires de guerre. La ville tirait alors exclusivement ses approvisionnements de Tlemcen, et Aroudj, en occupant cette dernière place, ordonna expressément aux habitants de rompre toute relation commerciale avec Oran. La situation des Espagnols devenait précaire, et le marquis de Comarès, gouverneur d'Oran, mit une partie de sa garnison au service du sultan, dépossédé de Tlemcen, pour l'aider à recouvrer son royaume, et ne pas se trouver réduit à une pénurie dont ses soldats commençaient à murmurer. Bou-Hammoud rallia un corps nombreux d'Arabes, et soutenu par les Espagnols, investit Tlemcen et en commença le siége régulier. Aroudj qui y était enfermé n'était pas en mesure de faire une longue résistance. Cependant le siége dura près d'un mois et les Turcs commençant à manquer de vivres et de munitions, Aroudj sort avec ses troupes, s'ouvre un passage à travers les lignes ennemies. Poursuivi à outrance par les Espagnols et les Arabes, il se battit toute la journée avec un courage indomptable. Placé toujours à l'arrière-garde, il protégea longtemps la retraite des siens. Quoique privé d'un bras, il se jetait au milieu de la mêlée avec une faible escorte de ses meilleurs soldats, et ses coups prompts et terribles suffisaient souvent pour arrêter des colonnes entières. D'autre fois, il ralentissait la marche des troupes qui le poursuivaient en semant sur la route, la vaisselle, les monnaies d'or et d'argent, les bijoux, les riches étoffes, fruit du pillage des villes qu'il avait conquises. Mais enfin enveloppé de toute part, il engagea un combat décisif où, après s'être défendu longtemps contre des flots d'assaillants dont le nombre allait toujours croissant, il fut tué d'un coup de pique: Il avait alors quarante-cinq ans.

Telle fut la mort du fondateur de l'Odjeac d'Alger. Son frère

Khaïr-el-Din lui succéda. Après la victoire que venaient de remporter les Espagnols, il s'attendit à être bientôt attaqué dans Alger. Il s'y prépara à se défendre par un acte de haute et bonne politique.

Depuis la fondation de l'Odjeac, Alger était en quelque sorte une propriété particulière des Barberousse, qui ne payait ni ne devait tribut à personne, mais qui aussi n'avait pour se défendre, que sa milice et les Arabes qui, parfois faisaient cause commune avec elle, mais qui étaient plus souvent ennemis qu'alliés. Cette milice quoique incessamment recrutée, était insuffisante pour tenir tête à un ennemi nombreux et discipliné comme l'étaient les Espagnols : les Arabes qui ne voyaient dans les Turcs que des oppresseurs, étaient des auxiliaires sur lesquels il eût été imprudent de trop compter. Kaïr-ed-Din jugea sainement cette situation, et reconnut que pour conserver l'héritage de son frère, il devait en sacrifier une partie. Selim régnait alors à Constantinople; Khaïr-ed-Din lui envoya une députation chargée de lui offrir de riches présents et l'hommage de l'Odjéac d'Alger, comme tributaire de la Porte. Selim accepta l'offre, conféra à Kaïr-ed-Din le titre de dey, lui envoya un premier secours d'hommes pour résister à l'attaque projetée des Espagnols, et, par un firman spécial, il accorda le passage gratuit et le traitement des janissaires de Constantinople à tous ceux qui voudraient se rendre à Alger. C'est de cette époque, en l'an 1518, que date le droit de l'empire Ottoman sur Alger.

Comme l'avait prévu Kaïr-ed-Din, les Espagnols ne tardèrent pas à venir l'attaquer. La mort d'Aroudj et les succès de la garnison d'Oran sur les troupes turques firent présumer à Charles-Quint l'occasion favorable pour chasser définitivement les Turcs de la côte occidentale d'Afrique. Une nouvelle expédition, forte de huit mille hommes, partit des ports d'Espagne sous les ordres du marquis de Moncade, vice-roi de Sicile. Elle débarqua une partie de ses troupes dans la baie d'Alger et commença les opérations du siége : mais une tempête comme celle qui, deux ans auparavant, avait assailli la flotte espagnole, engloutit dans une seule nuit vingt-huit na-

vires et toutes les troupes restées à bord : elles étaient au nombre de quatre mille hommes. Ainsi réduite à la moitié de ses forces, l'armée expéditionnaire s'embarqua à la hâte, abandonnant sur la plage tout le matériel débarqué.

Ce second et terrible échec éprouvé par les Espagnols accrut l'audace et la confiance des Turcs de l'Odjeac. Ils se considérèrent comme spécialement protégés par Allah, et Alger prit le nom d'*Alger la bien gardée*. Sous l'influence de l'ascendant moral que lui donnèrent ces évènements, Kaïr-ed-Din étendit rapidement ses conquêtes. Il prit successivement Tlemcen, Tenez, Mostaganem, Messouna. Mais les rapides accroissements de sa puissance lui suscitèrent de nombreux ennemis. Moula-Mohammet, souverain de Tunis, redoutant les entreprises audacieuses de ce formidable voisin, excita le mécontentement des tribus dépossédées de la Metidja et du Sahel, il parvint même à gagner quelques-uns des officiers de l'Odjeac et Kaïr-ed-Din fut pendant quelque temps menacé de conspirations sans cesse renaissantes. Il se retira à Gigel où, pendant trois années consécutives, se livrant exclusivement à la piraterie, il jeta sur toutes les côtes de la Méditerranée l'épouvante et l'effroi, arrêtant le commerce, saccageant les villes, enlevant les habitants. Mais pendant ce temps des usurpations successives excitées par les Espagnols ou par l'ambition de ceux à qui il avait confié des gouvernements, avaient ruiné son pouvoir dans tout le territoire de l'Odjeac. Un cheik arabe, Hamet-ben-el-Cadi, s'était emparé du gouvernement d'Alger ; Kara-Hassan s'était emparé de Cherchell ; d'autres n'attendaient que le moment favorable pour lever l'étendard de la révolte. Kaïr-ed-Din, prévenu à temps, réunit toutes ses forces et parut devant Alger. Sa vue seul jeta l'épouvante parmi les rebelles qui, à Alger, comme à Cherchell, lui apportèrent la tête de leurs chefs. Pour se venger des Espagnols qui avaient fomenté toutes ces insurrections, il résolut de faire le siége du Pênon et de les chasser du voisinage d'Alger. Ce fut pendant cet assaut que, lorsqu'après dix jours de canonnade, la brèche se trouvant praticable, et la garnison, décimée par les maladies ou le feu de l'ennemi, hors d'état d'opposer toute résis-

tance, le gouverneur du fort, le brave don Martin de Vargas, se présenta seul sur la brèche, l'épée à la main, au pied du drapeau de Castille, flottant encore sur les remparts, et décidé à le défendre contre les flots d'assaillants qui envahissaient le fort. Kaïr-ed-Din, maître du Pênon, qu'il fit raser, et dont les matériaux servirentà former la digue qui lie encore aujourd'hui à la terre ferme les îlots de Beni-Mezegrenna, eut la cruauté de faire périr sous le bâton le vaillant don Martin de Vargas, parce qu'il refusa d'embrasser l'islamisme.

Les succès étonnants de Kaïr-ed-Din l'appelèrent bientôt sur un plus grand théâtre. Le sultan Soliman, alors régnant à Constantinople, battu à plusieurs reprises par les marines combinées de Charles-Quint et des Vénitiens, nomma Kaïr capitan-pacha, et lui confia le commandement des flottes ottomanes. Kaïr se rendit à Constantinople avec sa flotte de quarante galères, ravagea tout ce qui se trouva sur sa route et y entra chargé d'esclaves et de butin. Il prit alors le commandement de la flotte ottomane forte de quatre-vingts vaisseaux, reprit toutes les conquêtes que les Vénitiens avaient faites dans l'archipel, en Morée, la Dalmatie, fit des descentes en Italie, jeta l'épouvante jusque dans Rome, et eut l'audacieuse témérité de débarquer de nuit avec une faible escorte pour aller dans l'intérieur jusqu'à une petite ville de la Pouille, tâcher d'enlever une noble femme d'une grande beauté, Julie de Gonzague, qu'il désirait offrir en présent au grand-seigneur. A son retour, pour se venger du bey de Tunis Moula-Mohammet qui, pendant les trois ans qu'il était resté absent d'Alger, avait, comme on a vu, fomenté des troubles dans l'Odjeac, il enleva par surprise Biserte et la Goulette, s'empara de Tunis, en prit possession au nom du Grand-Seigneur, et s'en fit nommer bey.

Ces succès si rapides, ces conquêtes si éclatantes, jetèrent la consternation sur toute la côte d'Italie. Charles-Quint craignit pour ses possessions italiennes et arma une flotte de quatre cents navires et de vingt-cinq mille hommes pour aller reprendre Tunis. Il prit le commandement de cette expédition, s'empara de Tunis et remit sur le trône le bey dépossédé

qui le reconnut pour suzerain et s'engagea à renoncer à la piraterie. Une garnison espagnole occupa la Goulette.

Cette expédition n'avait eu qu'un demi-résultat. Kaïr-ed-Din n'ayant que des forces insuffisantes pour résister à l'armée de Charles-Quint, s'était replié avec ses troupes sur Alger d'où il était sorti peu de temps après pour ravager les côtes de l'Espagne. Pendant près de deux ans il porta partout la terreur, détruisant les maisons, incendiant les récoltes, traînant des populations entières en esclavage. Rappelé alors, par ordre du sultan, à la tête de la flotte turque, il porta en Grèce, en Italie, la terreur qu'il venait de répandre en Espagne. Vingt-cinq îles appartenant aux Vénitiens tombèrent en son pouvoir. Rencontrant à la hauteur de Corfou la flotte vénitienne, forte de cent soixante navires et commandée par le célèbre André Doria, il livra bataille et resta maître de la mer. Il termina enfin cette brillante campagne par arracher à Venise un traité par lequel la république cédait au sultan quatre places fortes de l'archipel grec, toutes les îles dont Kaïr s'était emparé et payait trois cent mille ducats comme indemnité.

Avant de partir pour cette glorieuse campagne, le chef suprême de l'Odjeac d'Alger avait confié le commandement de la ville à un renégat sarde, Hassan-Aga, officier brave, entreprenant et dévoué. Kaïr-ed-Din l'avait élevé lui-même. Imitant l'exemple de son maître, Hassan-Aga, pendant son absence, se rendit tellement redoutable sur le littoral de la Méditerranée, depuis Fréjus jusqu'à Cadix, qu'on fut réduit à élever, de distance en distance, des tours de vigie, pour signaler l'apparition d'un pirate algérien. L'alarme se répandait aussitôt : les femmes et les enfants se retiraient dans les villes de l'intérieur, et les hommes prenaient les armes pour repousser ces formidables bandits traînant après eux le pillage, l'esclavage, l'incendie, la mort. L'humanité outragée réclamait un vengeur : l'aventureux Charles-Quint accepta encore une fois cette tâche.

Un armement formidable fut résolu contre Alger. Majorque fut le lieu fixé pour le rendez-vous général. A la fin de septembre 1541, soixante-dix galères et quatre cent cinquante

navires de transport y furent réunis. L'armée expéditionnaire se composait de douze mille matelots, dix-sept mille hommes de troupes de pied allemands, italiens, espagnols ou siciliens: quinze cents cavaliers, trois mille volontaires, deux cents chevaliers de Malte, cent officiers nobles et deux cents gardes impériaux. Charles-Quint se mit en personne à la tête de l'expédition. L'amiral André Doria commanda la flotte.

Les moyens de défense d'Hassan-Aga, gouverneur d'Alger en l'absence de Kaïr-ed-Din, étaient loin d'être proportionnés à une aussi formidable attaque. Un millier de Turcs de l'Odjeac, quatre mille Algériens, deux mille Maures-Andaloux armés d'escopettes et d'arcs en fer, étaient ses seules troupes régulières pour défendre la ville. Les Arabes et les Kabiles devaient tenir la plaine. Il éleva à la hâte de nouvelles fortifications, fit armer toutes les batteries, prit les précautions les plus minutieuses pour empêcher l'approche de la place et attendit tranquillement l'ennemi. Ses soldats étaient comme lui, remplis de confiance, et se représentaient l'ancienne prédiction d'un marabout célèbre annonçant qu'Alger ne serait pris que par des soldats habillés de rouge et que les Espagnols seraient détruits dans trois expéditions. Cette prédiction devait s'accomplir dans toutes ses parties.

La flotte Espagnole ne put approcher de Majorque que le 15 octobre. L'époque était peu favorable et mal choisie. Les vents d'équinoxe nord-ouest et nord dominent alors assez généralement sur la côte d'Afrique, y soufflent avec furie et y déterminent de terribles tempêtes qui pouvaient renouveler les grands désastres des premières expéditions.

Après une traversée des plus heureuses, l'armée navale se trouva ralliée dans la baie d'Alger et put, le 23 octobre, opérer son débarquement. Il eut lieu, sans opposition sérieuse, sur la plage de la rive gauche d'El-Harach. Avant de se porter en avant, Charles-Quint envoya à Hassan un parlementaire qui lui dit : « Au nom de l'empereur, mon maître, je suis « chargé de te sommer de te rendre pour t'éviter les mal- « heurs qui te menacent ainsi que tes soldats et ta ville : « j'ai dit. » — « Retourne à ton maître, répondit Hassan, et

« va lui dire qu'Hassan ne rendra qu'avec sa vie la ville dont « le glorieux Kaïr-ed-Din lui a confié le commandement. Tu « ajouteras, qu'après s'être déjà illustrée par les défaites de « Francisco de Vero et de Hugues de Moncade, Alger espère « acquérir une nouvelle gloire par celle de l'empereur lui-« même. »

Tout espoir de reddition étant perdu. l'armée espagnole se porta en avant sur trois colonnes. Ferdinand de Gonzague commandait l'avant-garde et formait la gauche qui tenait le haut de la plaine. Le corps de bataille, composé des troupes allemandes, formait le centre et était commandé par Charles-Quint, ayant pour lieutenant le duc d'Albe. L'arrière-garde, où étaient les chevaliers de Malte, suivait le bord de la mer aux ordres de Camille Colonna. L'armée, harcelée jour et nuit par la cavalerie arabe, s'avança dans cet ordre, parvint à gagner les hauteurs qui dominent Alger et s'assura, dès le début, une position avantageuse qui isola les Arabes de la ville. Le centre s'établit sur la colline du Coudiab-el-Saboun, là même où fut bâti plus tard le fort de l'Empereur, qui a pris son nom de cette circonstance. La droite occupa le bord de la mer prolongeant sa ligne depuis le fort nommé aujourd'hui Bab-Azoun jusqu'au pied des montagnes. L'avant-garde, qui formait la gauche, s'établit auprès du ravin de Bab-el-Oued. La flotte vint s'embosser aussi près que possible de la côte, et on procéda au débarquement de la grosse artillerie.

Le choix heureux du terrain, les forces formidables de l'expédition, la faiblesse des murs de la ville, de ses fortifications, de ses troupes, tout pouvait faire croire à un succès prompt et assuré. Mais dans la nuit du 25, à la suite d'une pluie diluvienne qui avait détrempé le sol et ruiné les chemins, un grain violent assaillit la flotte : la nuit survint, nuit terrible, pendant laquelle les vaisseaux chassés sur leurs ancres s'entrechoquaient avec fracas, ne pouvaient ni s'éviter, ni se garantir des vagues d'une mer monstrueuse ; la plupart sombrèrent, d'autres furent jetés brisés à la côte, sans qu'au milieu de l'obscurité profonde qui régnait, il fût possible d'en secourir un seul.

Vers le matin, à cette affreuse tempête avait succédé un brouillard épais et humide qui masquait la plage et la mer. Charles-Quint, les regards fixés sur la pleine mer, se flattait encore que sa flotte avait échappé à un grand désastre. Il espérait que le brouillard en se dissipant la lui laisserait découvrir. Il pressentait son malheur, mais il en doutait encore. Les Turcs étaient déjà mieux informés que lui. De nombreux débris ramassés sur la plage, leur avaient révélé cette sorte d'intervention providentielle qui, pour la troisième fois, venait à leur aide contre un si formidable ennemi. Le moment leur parut favorable pour attaquer l'armée impériale. Ils se portèrent avec de grands cris jusque sur les retranchements de l'arrière-garde. Le corps d'Italiens qui la composait cédait déjà du terrain, lorsque les chevaliers de Malte se précipitent au milieu des rangs turcs, chargent les assaillants l'épée à la main, les repoussent, les refoulent jusque aux portes de la ville où ils seraient entrés avec eux si Hassan n'en eût fait précipitamment fermer les portes. Il sacrifia ainsi une partie des siens, mais il sauva la ville. Ce fut à ce moment qu'un chevalier de langue de France, Ponce de Balagner, porte-étendard de l'ordre, entraîné par sa bouillante valeur, au milieu d'une grêle de traits et de balles, s'élança contre la porte qui, en se fermant, venait de leur ravir une si glorieuse proie et y enfonça son poignard.

Cependant la brume se dissipa et laissa voir cent cinquante navires brisés ou naufragés : tous les bateaux de transport qui portaient le matériel de siége avaient été engloutis ; tout ce qui avait échappé aux flots : artillerie, munitions, équipage, était tombé au pouvoir des Bédouins. Ce désastre effroyable plongea l'armée dans la stupeur. Les soldats n'avaient ni vivres, ni tentes, et l'amiral Doria pressentant l'impossibilité de se maintenir dans ces parages, se dirigeait vers le cap Matifoux avec la partie de la flotte qui avait échappé à la tempête. En même temps, il écrivit à Charles-Quint.

« Mon cher Empereur et fils, j'ai trop d'amour pour vous,
« pour ne pas remplir un douloureux devoir, c'est de vous
« annoncer que si vous ne profitez pour vous retirer, de l'in-
« stant de calme que le ciel vous accorde, l'armée navale et

« celle de terre. exposées à la faim. à la soif. et à la fureur « des ennemis, sont perdues sans ressources. Je vous donne « cet avis parce que je le crois de la dernière importance. « Vous êtes mon maître ; continuez à me donner vos ordres, « et je perdrai avec joie, en vous obéissant, les restes d'une « vie consacrée au service de vos ancêtres et de votre per- « sonne. »

Les effroyables effets de la tempête donnaient tant d'autorité au conseil exprimé dans cette lettre, que Charles-Quint se décida immédiatement à lever le siége et à battre en retraite pendant que l'armée encore fraîche et peu démoralisée pourrait opposer une résistance énergique aux attaques dont les Turcs et les Arabes allaient infailliblement l'assaillir. La retraite s'opéra simultanément sur toute la ligne : l'artillerie et les bagages furent abandonnés ; les chevaux de trait tués pour servir de nourriture aux soldats, jusqu'au moment où la flotte pourrait fournir des vivres. Mais à peine l'armée fut-elle en marche que des nuées d'Arabes se précipitèrent sur ses derrières et sur ses flancs. Profitant de tous les accidents du terrain, des chemins défoncés, des torrents débordés, les Turcs ou les Arabes ne cessèrent de harceler sa marche, de massacrer les fuyards, d'entamer parfois les colonnes, et l'armée de Charles-Quint n'arriva au lieu désigné pour l'embarquement, à Matifoux, qu'après avoir jalonné la route des cadavres de ses soldats.

Telle fut cette expédition de Charles-Quint dont la malheureuse issue cimenta, dans l'Afrique occidentale, la puissance barbaresque, et qu'il était réservé à la France d'abattre après trois siècles d'insultante domination.

Pendant que le lieutenant de Kaïr-ed-Din, si puissamment secondé par l'inclémence de la saison, triomphait à Alger d'une armée formidable, le vaillant souverain de l'Odjeac s'apprêtait à cueillir de nouveaux lauriers. La France s'était alliée au sultan de Constantinople pour agir de concert contre l'Espagne. Kaïr-ed-Din commandait la flotte turque forte de cent cinquante navires, le comte d'Enghien, la flotte française composée de vingt galères et de vingt bâtiments de

transport. Le terrible Capitan-Pacha, en se rendant à Marseille, lieu fixé pour la réunion des deux flottes, prit, chemin faisant, Reggio qu'il livra aux flammes, occupa les embouchures du Tibre et lança ses lieutenants sur Rome ; il rallia ensuite la flotte française et se porta sur Nice dont il avait commencé le siége, lorsque des forces considérables qui arrivaient au secours de la ville assiégée, le forcèrent d'abandonner son camp. Cet échec fut principalement dû à l'imprévoyance des Français qui étaient arrivés là presque sans munitions. Ce fait mérite d'être consigné comme un des traits caractéristiques de cette cour futile et galante de François I[er], ce mauvais roi parmi les plus mauvais qu'ait eu la France, qui savait, en pressurant son peuple, trouver de l'argent pour ses plaisirs, et ne songeait pas même à s'en procurer pour munir ses armées de poudre et de fer.

Kaïr-ed-Din ne cacha pas son mécontentement et traita fort cavalièrement ces galants seigneurs français qui avaient suivi le comte d'Enghien sans poudre et sans boulets. Pour l'apaiser, on lui compta à Toulon, où il se rendit avec sa flotte, une somme énorme pour l'époque. Voici ce qu'en dit Vielle-Ville : « Barberousse portait le titre de roi. A Toulon, il se « montra en public, accompagné de deux bachas et de douze « autres personnes vêtues de longues robes de drap d'or. Il « était en outre suivi d'une foule de gens et d'officiers qui lui « servaient de secrétaires et d'interprètes. Les sommes qu'il « reçut alors de la France dépassèrent huit cent mille écus. « Il y avait à Toulon deux trésoriers qui, trois jours durant, « ne cessèrent de faire des sacs de mille, de deux mille, de « trois mille écus, et passèrent à cet emploi des jours et des « nuits. »

Pour se venger de l'échec qu'il avait éprouvé devant Nice, Kaïr-ed-Din saccagea successivement les côtes d'Espagne, celles de la Toscane, l'île d'Elbe, et rentra à Constantinople, gorgé d'or, de butin, et avec une si grande quantité d'esclaves que, pendant la traversée, ils périssaient par centaines. Il y mourut peu de temps après, en 1547, à l'âge de quatre-vingts ans.

Tel fut ce fameux Kaïr-ed-Din, surnommé Barberousse, qui, plus célèbre que son frère Aroudj, fit, pendant trente ans, trembler la chrétienté entière. Les écrivains européens de l'époque ont voué la mémoire des deux frères à l'exécration publique. Les Espagnols surtout les ont peints sous les couleurs les plus odieuses; et peut-être, pour leur rendre plus de justice, n'auraient-ils eu besoin que de mettre en regard les actes et les faits des Barberousse en Europe et les leurs en Amérique. Ils auraient compris alors qu'il y a eu plus de gloire à lutter contre leur grand empereur Charles-Quint et ses vaillants soldats que d'aller en Amérique lancer, pour un peu d'or, contre de malheureuses populations désarmées, des chiens dressés à la chasse des Indiens. Ils auraient pu se convaincre qu'il ne suffit pas de traîner à sa suite des prêtres, ministres indignes d'une religion de charité, pour justifier les crimes les plus horribles qui aient jamais souillé le martyrologe des peuples.

La souveraineté des Barberousse sur l'Odjeac offre un fait particulier qui mérite d'être signalé : c'est l'accroissement rapide de la marine algérienne. A la mort de Kaïr-ed-Din, Alger était une puissance maritime qui coopérait à toutes les expéditions dans lesquelles la Porte se trouvait engagée. Un mot sur cette marine. La population d'Alger ne vivait que de piraterie. Les navires croiseurs étaient ordinairement des chebecs de diverses grandeurs, armés de rangs de longs avirons et dont le gréement en voiles latines et voiles carrées à la fois leur permettait de courir avec tous les vents sur les bâtiments qu'ils voulaient capturer. Ils étaient bien équipés, bien pourvus d'armes et de munitions, montés par des Turcs, des Maures ou des rénégats; un raïs ou capitan les commandait : ce raïs ne sortait du port qu'avec la permission du divan et après l'accomplissement d'actes religieux, tels que la visite à quelque marabout renommé pour se recommander à ses prières ou le consulter sur le résultat de son voyage. De retour de la course, s'il y avait des prises, quatorze pour cent étaient d'abord prélevés, savoir : douze pour cent pour le bey, un pour cent pour les marabouts et un pour cent pour l'entretien

du môle. Le reste était divisé en deux parts, l'une pour le raïs et les armateurs, l'autre pour l'équipage.

Cette marine dont les janissaires pouvaient faire partie était à la fois force de mer et force de terre, et constituait cette redoutable milice algérienne, dans laquelle cependant le janissariat jouissait de grands priviléges, tels qu'un supplément de solde et la surveillance de la police; ses membres avaient en outre le droit de ne pouvoir être jugés que par leurs officiers.

Cette marine ainsi constituée fut bientôt de quelque poids dans la balance des intérêts maritimes de l'Europe. Sous Henri II, elle agit avec le célèbre Dragut contre l'île de Corse, de concert avec la flotte française commandée par le baron de La Garde. Au fameux siége de Malte, en 1565, commandée par Kandelissu, khalifat du bey Hassan, elle attaqua l'éperon Saint-Michel par mer, et malgré l'héroïque résistance des chevaliers, parvint à planter sept étendards sur le parapet. En 1571, à la célèbre bataille de Lépante, la marine algérienne, commandée par le vaillant Ali Kilidj, pacha d'Alger, formait l'aile gauche de la flotte ottomane et disputa longtemps la victoire à l'aile droite de la flotte chrétienne, commandée par Doria. Ainsi, dans les luttes les plus mémorables de l'époque, la marine algérienne prenait une part assez grande pour que son importance alors soit un fait hors de doute.

Malheureusement la source de ce rapide accroissement de puissance maritime était la piraterie qui, parmi la grande quantité d'esclaves amenés à Alger, recrutait et augmentait sans cesse le personnel de la marine par un grand nombre de renégats, toujours sûrs d'acquérir par l'abjuration une certaine existence sociale, bien préférable à l'esclavage. En effet, la loi musulmane ordonne impérieusement la libération de tout infidèle embrassant l'islamisme : aussi ce fanatisme de propagande qui, après avoir menacé d'arracher les plus beaux fleurons de la couronne du Christ, a étendu si loin sa domination et ses conquêtes, n'est en définitive que la mise en pratique du fameux *Compelle intrare* de l'église catholique et peut se réduire à ceci : Fais-toi musulman, ou sois esclave et meurs. Cette atroce maxime a été généralisée par le mahomé-

tisme : elle l'eût été par le catholicisme si, heureusement pour la religion chrétienne, la force n'avait pas manqué à Rome papale. Et c'est ici l'occasion d'entrer dans quelques détails sur l'esclavage des chrétiens à Alger.

La ville ou ses environs comptaient ordinairement de vingt-cinq à trente mille esclaves. Ils étaient divisés par catégories. Le capitaine, les officiers de la prise, les passagers et leur famille, formaient une première classe qui, présumée rachetable, était généralement assez bien traitée. Les hommes servaient comme domestiques à la ville ou aux champs, ou bien faisaient un petit négoce pour le compte du maître. Les femmes entraient au service des dames Maures ou dans les harems. Les enfants, nourris dans le palais du dey ou dans les maisons des premières familles, étaient traités avec assez de ménagement, dans l'espoir de leur rachat ou de leur conversion.

Les matelots et ceux ou celles qui étaient présumés trop pauvres pour être rachetés, étaient conduits dans *le Batistan*, bazar particulier où se faisait la vente des esclaves. La valeur en était très variable et dépendait, si c'était un homme, de la force, de la santé, des dents, circonstance importante pour manger le biscuit sur les galères ; si c'était une femme, la valeur vénale en augmentait considérablement suivant l'âge, la beauté ou l'embonpoint. Les uns et les autres étaient vendus aux enchères de la même manière que les chrétiens ont si longtemps vendu et vendent encore les nègres ; on les faisait lever, marcher ; on les tâtait pour juger de la force de leurs muscles : on séparait le fils du père, la fille de la mère, malgré leurs cris et leurs lamentations, et on leur donnait des coups de fouets quand elles devenaient trop ennuyeuses ; les musulmans barbares n'avaient rien imaginé de plus que les chrétiens civilisés. Le sort de ces esclaves était plus ou moins supportable, suivant les maîtres aux mains de qui ils tombaient.

Il y avait une troisième classe, la plus malheureuse de toutes, c'étaient les esclaves appartenant à l'État et qu'on appelait *esclaves de magasin*. Ils étaient logés dans des bagnes,

vastes édifices distribués en cellules basses, sombres et peu aérées : quinze à vingt de ces malheureux étaient amoncelés dans ces bouges infects, dévorés de vermine, n'ayant pour lit qu'une natte ou la terre ; pour nourriture, qu'un morceau de pain grossier et un peu d'huile rance ; pour vêtement, une tunique de laine et un manteau, et soumis à la cruelle surveillance d'un bachi (gardien) qui, sous les moindres prétextes, les accablait de mauvais traitements.

Le rachat des esclaves s'opérait de trois manières : d'abord par l'entremise des religieux de la Merci qui rachetaient avec le produit des quêtes destinées à cette œuvre ; par les parents des captifs ; et enfin par l'État, auquel appartenaient les esclaves. La rançon était arbitraire et atteignait parfois des chiffres très élevés. Tel était l'esclavage algérien, effroyable tribut que les nations chrétiennes ont payé aux Barbaresques pendant près de quatre siècles.

C'était là la principale source des richesses d'Alger, et, en quelque sorte la base de ses relations commerciales et politiques avec les divers États de la chrétienté. En effet, à cette époque ou plus tard, tous se résignèrent à lui payer un tribut d'argent pour se racheter du tribut de sang que ces audacieux pirates de l'Odjeac prélevaient indistinctement sur les amis et sur les ennemis.

La mort du dernier des Barberousse amena dans l'Odjeac un évènement qui révéla les vues ambitieuses de cette puissante milice, les janissaires, qui en avaient fait la force. Kaïr-ed-Din laissait un fils nommé Hassan, qui était à Constantinople, auprès du sultan. Il reçut l'investiture du gouvernement de son père ; mais les janissaires avaient déjà nommé un successeur à Kaïr-ed-Din : c'était un d'entre eux, nommé Agi, qui se hâta de résigner ses fonctions dès que Hassan parut pour prendre possession de son gouvernement, à la tête de douze galères que le sultan avait mises à sa disposition.

Quoique tout fut rentré dans l'ordre sans avoir eu besoin de recourir à la force, c'était là un fâcheux précédent. Les janissaires venaient de faire un acte de pouvoir et d'insubordination qui dénotait assez leur tendance à s'arroger le droit

d'investiture de leurs chefs et par conséquent à les déposer à volonté.

Ce n'était pas là le seul vice de l'organisation de l'Odjeac. Il en était un autre radical qu'il était devenu urgent d'extirper ou tout au moins de comprimer : c'étaient les mauvaises dispositions des diverses races qui peuplaient l'Algérie et qui voyaient les Turcs maîtres des emplois, du commerce, c'est-à-dire de la piraterie : riches, considérés, privilégiés, tandis que eux, les possesseurs primitifs du sol et du pays, n'avaient que ce que leurs rapaces vainqueurs ne pouvaient leur enlever, des parts modiques dans les partages des prises auxquelles ils coopéraient de leur fortune et de leur sang. Puis les mœurs, les coutumes, la religion même de ces nouveaux venus différaient avec les leurs ou dans ses dispositions radicales ou dans ses rites. En effet, les Berbères, les Maures, les Arabes étaient musulmans malekites; les Turcs au contraire suivaient la tradition hamelite; les Juifs et les Nègres professaient le mosaïsme; l'idolâtrie dominait encore dans quelques tribus. Avec des populations aussi turbulentes que les populations africaines, belliqueuses, pleines d'ardeur et de courage, promptes à s'unir, dans un sentiment commun de défense et de pillage, malgré leur fractionnement et leurs divisions, il y avait là trop de germe de mécontentement et d'insoumission pour ne pas former tôt ou tard des nœuds de coalition contre la domination turque.

La souveraineté d'Hassan se trouvait ainsi, dès le début, menacée à Alger, par les janissaires, au dehors, par les indigènes. Heureusement pour lui les haines invétérées de tribu à tribu l'emportèrent sur celles qu'avait soulevées la domination des Turcs. Exploiter ces haines au profit de l'Odjeac était dès-lors, à la fois, un moyen certain d'affaiblir les tribus en les divisant et de contenir les janissaires par l'activité de la guerre et l'appât du pillage.

Deux puissantes tribus se disputaient Tlemcen : l'une rechercha l'amitié d'Hassan ; l'autre se plaça sous la protection du roi de Fex et du gouverneur d'Oran, appartenant encore alors aux Espagnols. Cette occasion servait si à propos les

vues d'Hassan, qu'il se mit immédiatement en campagne. Son armée était de vingt mille hommes : quatre mille Turcs, six mille renégats et dix mille Arabes. Il rencontra l'armée espagnole, la battit, s'empara de Tlemcen, y abolit l'autorité des princes Maures, et annexa la ville et ses dépendances à la Régence d'Alger.

Ainsi, faire la guerre au moyen, en quelque sorte, des indigènes, combattre l'ennemi par l'ennemi lui-même, user au profit de la domination turque l'esprit d'indépendance, de révolte et de jalousie, qui caractérisait alors comme aujourd'hui les tribus, prévenir les révoltés par une terreur salutaire, frapper de grands coups pour tenir les mécontents dans la crainte, fomenter la rivalité des tribus, entretenir avec soin les relations de celles qui cherchaient un appui parmi eux; telle fut la politique des Turcs en Algérie.

Hassan resta fidèle à cette politique, mais il ne put en poursuivre avec fruit le développement. Son règne fut très accidenté, et le début de cette lutte constante, opiniâtre entre les janissaires et les représentants envoyés par la Porte, qui fut un des traits caractéristiques de cette partie de l'histoire de la Régence d'Alger.

Au moment où il méditait de nouveaux succès, une intrigue ourdie dans le divan de Constantinople, le renversa une première fois. Il fut remplacé par un des plus vaillants compagnons d'armes de son père Kaïr-ed-Din, Salah-Reïss, qui porta la guerre jusque sur les confins du Sahara, à Tricarte et à Huguela, prit Fex, en rendit le royaume tributaire du pachalik d'Alger, et tendit ainsi peu à peu à abolir partout l'autorité des princes Maures. Il enleva aussi Bougie aux Espagnols après un long siége et borna leur domination en Afrique aux points extrêmes d'Oran et de Tunis. Il projetait même une expédition contre Oran, lorsqu'il mourut de la peste en 1556.

A sa mort, sans attendre la décision de la Porte, les janissaires lui nommèrent pour successeur un renégat corse nommé Hassan-Kaïd, qui, livré peu après par les hommes de la marine au pacha Tékeli, envoyé de Constantinople, fut jeté sur

des crochets de fer où il mourut après trois jours d'horribles souffrances. Tékeli à son tour fut massacré par les janissaires qui nommèrent à sa place leur aga (général). La Porte fit périr ce dernier et nomma pour la seconde fois Hassan, fils de Kaïr-ed-Din qui, déposé peu après par les janissaires, fut renommé une troisième fois par la Porte et déposé encore par cette turbulente milice qui, à Alger comme à Constantinople, voulait définitivement se rendre maître du chef du gouvernement.

Nous ne suivrons pas plus longtemps les annales algériennes : c'est une série de révoltes, de dépositions de pachas, de crimes, d'assassinats ayant tous le même caractère et le même mobile. Au milieu de la surexcitation des passions mises en jeu par le peu de stabilité des pachas et les vicissitudes de ces petites révolutions périodiques, la politique des janissaires tend, sans dévier, vers trois buts principaux qui furent suivis avec une persévérance qui en assura le succès. Le premier était de rester seuls maîtres de cette partie de l'Afrique en chassant les Espagnols des deux points qu'ils occupaient entre Oran et Tunis ; en 1568, sous le commandement de leur pacha Ali, renégat corse surnommé Kilidj (homme d'épée), le même qui commandait l'aile gauche de la flotte ottomane à la bataille de Lépante, ils s'emparèren' de Tunis; en 1708, pendant les discordes sanglantes qui suivirent la mort de Charles II, ils chassèrent les Espagnols d'Oran.

Le second but qu'ils poursuivaient était de s'arroger le pouvoir exécutif. Ils l'atteignirent en 1659 en se faisant sanctionner par la Porte le droit d'élire un second chef de la Régence, représentant spécial de leurs intérêts. Ce chef prit le titre de Manzoul-Aga et réunit avec le divan tout le pouvoir exécutif. Le pacha, réduit d'abord à sanctionner les décisions prises souvent sans sa coopération, fut ensuite supprimé et sa dignité réunie à celle du dey. En 1710 eut lieu le complément de cette révolution qui modifia dans ses bases essentielles le gouvernement de l'Odjeac, et ne laissa à la Porte qu'un droit de contrôle et de suzeraineté purement illusoire.

Il y avait encore un troisième but qui peut résumer toute

la politique de la domination turque dans la Régence : c'était de se substituer brutalement en tout et pour tout aux indigènes et d'écarter avec le plus grand soin toute influence locale. Le barbare massacre des Koulouglis en 1626 fut le terrible résultat de ce système (1).

Notre but, en relatant sommairement les faits principaux dont l'Afrique occidentale a été le théâtre depuis que les annales des peuples nous ont permis de constater des faits à peu près certains, n'a été que de rechercher soit les moyens employés par les dominateurs divers pour s'y établir, soit les éléments qui ont pu leur survivre. Notre tâche ainsi restreinte a dû se borner alors à retracer les faits à grands traits et à n'en faire jaillir que le but et le résultat. C'est ainsi que nous sommes arrivés, dans la période turque, à constater une substitution brutale, en tout et pour tout, du vainqueur au vaincu. Les Arabes, les Vandales, les Romains, les Carthaginois avaient agi différemment. Tout en comprimant les sentiments hostiles des populations subjuguées, ils s'étaient les uns, les Arabes et les Vandales, retrempés dans la civilisation supérieure qu'ils y avaient trouvée ; les autres, les Romains et les Carthaginois, y avaient exercé une grande puissance d'assimilation par les

(1) Dans l'organisation primitive de l'Odjeac, aucun indigène, Maure ou Koulougli (fils de Turc et de mère africaine), ne pouvait être janissaire. Il fut dans la suite dérogé à cette exclusion. Les Maures et les Koulouglis riches et instruits acquirent bientôt de l'influence sur le divan et parvinrent aux premiers emplois. Les autres janissaires, renégats ou aventuriers, demandèrent la révision des anciens statuts de l'ordre, et après avoir prononcé l'exclusion des Maures et des Koulouglis, en cousurent deux cents dans des sacs et les jetèrent à la mer. Trois ans après cette horrible exécution, ceux qui y avaient échappé ayant pratiqué des intelligences dans Alger y entrèrent déguisés et parvinrent à s'installer dans la Kasbah au nombre environ de cinquante. Là, mal secondés par les Maures et par ceux des Koulouglis qui n'avaient pu pénétrer dans la ville, ils furent assaillis par plusieurs compagnies de janissaires. Bientôt il ne leur resta aucun espoir de salut. Ils se retirent vers la poudrière, là ils demandent la réintégration de leurs droits : les janissaires refusent et les menacent d'une extermination complète s'ils ne se rendent à discrétion. Les Koulouglis ne répondent qu'en mettant le feu aux poudres. La Kasbah sauta en l'air et ne fut peu après qu'un monceau de ruines. Cinq cents maisons d'Alger furent renversées par l'explosion : plus de six mille personnes périrent.

instincts civilisateurs qu'ils y avaient développés. Cela explique comment, sous la domination turque, le despotisme stupide et brutal des janissaires n'a pu que favoriser le développement de ces instincts irritables et barbares, contre lesquels la France a pendant longtemps lutté avec plus de persévérance que de succès.

On a déjà vu comment, par suite de l'alliance entre la France et la Porte-Ottomane, les deux marines française et algérienne avaient agi de concert dans des circonstances importantes. Ces relations que le gouvernement français payait fort cher en amenèrent d'autres : nous voulons parler de l'établissement d'un comptoir français à la Calle, qui fut l'origine de ceux qui s'étendirent ensuite depuis Tabarque jusqu'à Bone. Le premier établissement date de 1520. Ce furent deux armateurs de Marseille qui, après avoir traité avec les tribus de la Mazoule, obtinrent la concession de faire exclusivement la pêche du corail sur les côtes dépendantes de leur territoire. Plus tard, Charles IX obtint de Sélim II la concession du commerce à Collo, Bone, Malfacaret, au cap Rose, et le bastion de France fut achevé en 1560. Quarante-quatre ans après, sous le règne d'Henri IV, la bonne harmonie qui existait entre la France et Alger fut rompue, et grâce à l'intervention de la Porte, le dey Heder, qui se refusait à reconnaître les concessions faites à la France, fut étranglé par ordre du sultan, et les capitulations furent renouvelées. On y ajouta même un article assez curieux qui stipulait : « qu'en cas de nouvelles « contraventions de la part des corsaires d'Alger, le roi de « France était autorisé à se faire justice lui-même. » Ce traité fut un acheminement à celui de 1628, par lequel Amurat IV cédait à la France en toute propriété les places dites le Bastion de France, la Calle, le cap Rose, Bone et le cap Nègre. Les navires de la compagnie d'Afrique pouvaient en outre naviguer librement sur les côtes dépendantes de la Régence, vendre, négocier, acheter, à l'exclusion de tous autres navires. En faveur de cette concession, la compagnie s'engageait, sous la garantie de la France, à payer seize mille doubles pour la milice et dix mille pour le trésor de la Kasbah. Hussein-Pacha, qui

s'intitulait le *Roi de la Mer* et qui avait signé ce traité, décréta la peine de mort contre tout raïs qui courrait sur des bâtiments français, mais la course n'en continua pas moins contre tous les pavillons, et en peu de temps, non-seulement la Méditerranée, mais encore l'Océan fut infesté de pirates algériens. Plusieurs puissances armèrent contre eux : la Hollande envoya deux fois l'amiral Ruyter avec une escadre à Alger, mais sans résultat ; l'Angleterre souffrait que son consul enfermé dans les bagnes fût obligé de labourer la terre. Mais enfin la France prit glorieusement l'initiative, et Louis XIV arma une flotte destinée à agir contre les Algériens et dont il donna le commandement au duc de Beaufort. Cette expédition fut suivie d'un prompt succès. L'escadre algérienne, attaquée par la flotte française en vue du fort de la Goulette, fut acculée dans la baie, incendiée ou prise le 24 juin 1665. Ali, alors dey d'Alger, conclut un traité de paix avec la France, mais il ne put le mettre à exécution. Assassiné comme ses prédécesseurs, il fut remplacé par Baba-Hassan, qui, plein de mauvais vouloir pour la France, dit au consul : « La paix avec ton pays est « rompue : malheur à ton maître ! va lui dire que dans quel« ques jours ce formidable armement que tu vois dans le port « aura anéanti sa marine et son commerce. »

La guerre entre la France et Alger fut déclarée. Ce fut à cette époque, en 1682, que, par haine contre la France, l'Angleterre conclut avec la Régence d'Alger un de ces traités honteux dont ses annales fourmillent. Par celui-ci elle livrait un fort matériel de guerre, se désistait de toute réclamation relative à près de quatre cents bâtiments de commerce anglais pris par les Algériens, et enfin rendait sans rançon tous les Turcs prisonniers, sans réclamer un seul esclave anglais, pas même son consul qui, comme on l'a vu, traînait la chaîne dans les bagnes d'Alger.

Louis XIV qui, à défaut d'autre mérite, avait au moins le louable orgueil de ne souffrir d'aucune puissance étrangère ni provocation ni insulte, arma immédiatement contre Alger une expédition dont le commandement fut confié à Duquesne. Onze vaisseaux de guerre, quinze galères, cinq galiotes à

bombes, deux brûlots et vingt tartanes la composaient. Elle arriva devant Alger dans les derniers jours d'août et ouvrit son feu dans les premiers jours de septembre. Les mortiers à bombes dont on se servit alors pour la première fois sur mer firent un ravage épouvantable dans la ville; mais le mauvais temps obligea Duquesne à suspendre le bombardement et à rentrer à Toulon. L'attaque fut renouvelée l'année suivante et marquée cette fois par un horrible épisode.

Après quelques jours de bombardement, les Algériens demandèrent à traiter. Duquesne, avant d'entrer en négociation, demanda la remise sans rançon de tous les esclaves français et étrangers pris à bord de bâtiments français et pour otages l'amiral de la flotte algérienne Mezzomorte et le raïs de la marine Ali et en outre une indemnité de 1,500,000 francs. Les deux premières conditions furent remplies; mais le dey Baba-Hassan se déclara dans l'impossibilité de remplir la troisième. Mezzomorte dit alors à Duquesne que, s'il voulait le laisser aller à terre, *il ferait plus dans une heure que Baba-Hassan en quinze jours.* Duquesne y consentit, et le premier soin de Mezzomorte fut de faire poignarder le dey, de se faire proclamer à sa place, de recommencer le feu des batteries contre la flotte française et d'envoyer dire à Duquesne que, s'il tirait encore des bombes, il ferait mettre des chrétiens à la bouche des canons.

Il tint parole. Le bombardement ayant continué, vingt-quatre esclaves chrétiens furent mis à la bouche des canons, et entre autres le vénérable père Levacher, vicaire apostolique, qui remplissait à Alger les fonctions de consul de France. Ce respectable vieillard, attaqué quelques années avant de la peste à Tunis, était demeuré perclus de tous ses membres. Il fut traîné sur le môle et assis sur une chaise provenant du pillage du consulat, le dos tourné à la mer. Après l'avoir accablé de traitements et d'indignités, ces forcenés approchèrent la chaise sur laquelle ils l'avaient assis de la bouche d'un canon et firent feu, envoyant aux Français un boulet chargé des débris de leur compatriote.

La paix ne fut conclue que l'année suivante, mais ne fut

pas de longue durée. Elle fut rompue trois ans après, et le maréchal d'Estrées, chargé d'une nouvelle expédition contre Alger, écrivait à Mezzomorte en juin 1688.

« Le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, vice-roi « d'Amérique, commandant l'armée navale de l'empereur de « France, déclare aux puissances et milices du royaume d'Al- « ger que si, dans le cours de cette guerre, on exerce les « mêmes cruautés qui ont été ci-devant pratiquées contre les « sujets de l'empereur, son maître, il en usera de même avec « ceux d'Alger, à commencer par les plus considérables qu'il « a entre les mains et qu'il a eu ordre d'amener à cet effet « avec lui. »

Cette menace fut suivie d'un nouveau bombardement qui fit dans Alger d'affreux ravages et qui amena des actes de cruauté de part et d'autre. Plus de quarante victimes, et entre autres le consul français Piolle, furent immolées à la bouche des canons, et les Français, par représailles, égorgèrent quelques Turcs qu'ils lancèrent sur un radeau vers le port. L'année d'après on traita de la paix qui fut ratifiée en 1690, après la supplique suivante d'un ambassadeur du dey, monument assez curieux des rapports diplomatiques qui existaient alors entre la France et la Régence.

« Très puissant, très majestueux et très redoutable empereur, Dieu veuille conserver Votre Majesté avec les princes de son sang et augmenter de un à mille les jours de votre règne. Je suis envoyé, ô très magnifique empereur toujours victorieux, de la part des seigneurs du divan d'Alger et du très illustre dey, pour me prosterner devant le trône impérial de Votre Majesté et pour lui témoigner l'extrême joie qu'ils ont ressentie de ce qu'elle a eu la bonté d'agréer la publication de la paix qui vient d'être conclue entre ses sujets et ceux du royaume d'Alger.

« Les généraux et les capitaines, tant de terre que de mer, m'ont choisi, Sire, d'un commun consentement, nonobstant mon insuffisance, pour avoir l'honneur d'entendre de la bouche sacrée de Votre Majesté la ratification de cette paix, étant persuadé que c'est de cette parole royale que dépend

son éclat et sa durée, qui sera, s'il plaît à Dieu, éternelle. Ils m'ont ordonné d'assurer Votre Majesté de leur très profond respect, et de lui dire qu'il n'y a rien au monde qu'ils ne fassent pour tâcher de se rendre dignes de sa bienveillance. Ils prient Dieu qu'il lui donne la victoire sur les ennemis de toutes sortes de nations qui se sont liguées contre elle et qui seront confondues par la vertu des miracles de Jésus et de Marie, pour le droit desquels nous savons que vous combattez. Je prendrai la liberté, Sire, de dire à Votre Majesté qu'ayant eu l'honneur de servir longtemps à la Porte Ottomane, à la vue de l'Empereur des Musulmans, il ne me restait pour remplir mes désirs que de saluer un monarque qui, non-seulement par sa valeur héroïque, mais encore par sa prudence consommée, s'est rendu le plus grand et le plus puissant prince de la chrétienté, l'Alexandre et le Salomon de son siècle, et enfin l'admiration de tout l'univers.

« C'est donc pour m'acquitter de cette commission qu'après avoir demandé pardon à Votre Majesté avec les larmes aux yeux et avec une entière soumission, au nom de notre supérieur et de toute notre milice, à cause des excès commis pendant la dernière guerre, et l'avoir priée de les honorer de la première bonté, j'ose lever les yeux en haut et lui présenter la lettre des chefs de notre divan en y joignant leurs très humbles requêtes dont je suis chargé, et comme ils espèrent qu'elle voudra bien leur accorder leurs prières, il n'y a point de doute qu'ils ne fassent éclater dans les climats les plus éloignés la gloire, la grandeur et la générosité de Votre Majesté, afin que les soldats et les peuples pénétrés de son incomparable puissance soient fermes et constants à observer jusqu'à la fin des siècles les conditions de la paix qu'elle leur a donnée.

« Je ne manquerai pas aussi, si Votre Majesté me le permet, de rendre compte, par une lettre, à l'Empereur ottoman mon maître, dont j'ai l'honneur d'être connu, des victoires que j'ai appris avoir été remportées par vos armées de terre et de mer sur tous vos ennemis, et de prier Dieu qu'il continue vos triomphes. Au reste, toute notre espérance dépend des ordres favorables de Votre Majesté. »

Louis XIV répondit :

« Je reçois agréablement les assurances que vous me donnez des bonnes intentions de vos maîtres. Je suis bien aise d'entendre ce que vous venez de me dire, et je confirme le traité de paix qui leur a été accordé en mon nom. J'oublie ce qui s'est passé, et pourvu qu'ils se comportent de la manière qu'ils doivent, ils peuvent être assurés que l'amitié et la bonne intelligence augmenteront de plus en plus. et qu'ils en verront les fruits. »

Ces bonnes relations entre la France et la Régence durèrent peu. Elles furent interrompues dès le règne de Louis XV par des griefs réciproques, sans qu'il y eût néanmoins guerre ouverte. Cet état mixte de paix et d'hostilité se perpétua jusqu'en 1792 et 93, où les anciens traités de paix furent renouvelés entre la République et l'Odjeac.

Cet intervalle de près d'un siècle fut marqué dans les annales algériennes par des accroissements de puissance ou des désastres de toute espèce. Des expéditions plus ou moins heureuses contre Maroc, Fex et Tunis, amènent la soumission définitive de ces royaumes à l'Algérie. En 1701, une horrible peste enlève quarante-cinq mille habitants à Alger. En 1708, les Espagnols sont chassés d'Oran : ils reprennent cette ville en 1732, mais après le désastre d'une armée espagnole, commandée par O'reilly, en 1775, et des alternatives de succès et de défaites, ils sont obligés d'abandonner définitivement Oran en 1792. Les Turcs restèrent seuls maîtres de l'Algérie. Pendant tout ce laps de temps, le gouvernement intérieur de l'Odjeac n'avait été qu'une suite de révolutions sans portée, d'assassinats de deys, de révoltes des indigènes, d'exploits de piraterie, et d'extension de tributs imposés à toute puissance de l'Europe (1).

(1) L'Europe entière était alors tributaire d'Alger. La France quoiqu'elle fût la puissance la plus favorisée, était tenue d'envoyer un présent lors de l'installation d'un consul. L'Angleterre, même après l'expédition de lord Exmouth en 1816, payait 600 livres sterling à chaque renouvellement de consul. L'Autriche, la Hollande, l'Espagne, le Hanôvre, les États de Brême avaient un arrangement à peu près semblable à celui de l'Angleterre. La Suède et le Dane-

La conquête de l'Égypte, par les Français, altéra sensiblement les bons rapports qui existaient entre la France et Alger. Cédant aux intrigues et aux obsessions de l'Angleterre, la Turquie avait déclaré la guerre à la France. Les établissements français en Afrique furent incendiés ou détruits, et les corsaires algériens recommencèrent leurs déprédations sur les navires de la République. Cet état d'hostilité cessa lors de la signature des *préliminaires* entre la Porte et la France, en 1800; et, dès 1803, les rapports de bonne intelligence entre la France et Alger avaient été renoués plus intimes que jamais. Nous reproduisons à ce sujet les deux documents suivants, qui prouvent combien avaient rehaussé le nom Français en Afrique, les victoires de la République, soit en Égypte, soit sur le continent européen.

« Bonaparte, premier consul, au très haut et très magnifique dey d'Alger; que Dieu le conserve en principe, en prospérité et en gloire!

« Je vous écris cette lettre directement, parce que je sais qu'il y a de vos ministres qui vous trompent, qui vous portent à vous conduire d'une manière qui pourrait vous attirer de grands malheurs.

« Cette lettre vous sera remise en main propre par un adjudant de mon palais. Elle a pour but de vous demander réparation prompte, et telle que j'ai droit de l'attendre des sentiments que vous avez toujours montrés pour moi.

« Un officier français a été battu dans la rade de Tunis par un de vos raïs : l'agent de la République a demandé satisfaction et n'a pu l'obtenir.

« Deux bricks ont été pris par vos corsaires qui les ont menés à Alger et les ont retardés dans leur voyage.

marck payaient un tribut annuel de 4,000 piastres en munitions de guerre et 10,000 piastres fortes, de dix en dix ans. Le Portugal, les Deux-Siciles, payaient un tribut annuel de 24,000 piastres fortes, et 20,000 en présent. La Toscane, la Sardaigne, les États de l'Église par la médiation de la France ou de l'Angleterre, étaient libres de tout tribut, mais soumis à des présents consulaires qui s'élevaient jusqu'à 24,000 piastres.

« Un bâtiment napolitain a été pris par vos corsaires dans la rade d'Hyères, et par là a été violé le territoire français.

« Enfin, du vaisseau qui a échoué cet hiver sur vos côtes, il me manque encore 150 hommes qui sont entre les mains des Arabes.

« Je vous demande réparation pour tous ces griefs, et ne doutant pas que vous ne preniez toutes les mesures que je prendrais en pareille circonstance, j'envoie un bâtiment pour reconduire en France les 150 hommes qui me manquent.

« Je vous prie de vous méfier de ceux de vos ministres qui sont ennemis de la France : vous ne pouvez avoir de plus grands ennemis qu'eux, et si je désire vivre en paix avec vous, il ne vous est pas moins nécessaire de conserver cette bonne intelligence qui vient d'être rétablie et qui peut seule vous maintenir dans le rang et la position où vous êtes, car Dieu a décidé que tous ceux qui seraient injustes envers moi seraient punis.

« Que si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, il ne faut pas que vous me traitiez comme une puissance faible : il faut que vous fassiez respecter le pavillon français, celui de la République italienne qui m'a nommé son chef, et que vous me donniez réparation de tous les outrages qui m'ont été faits.

« Bonaparte, *premier consul.* »

A cette lettre, passablement hautaine, Moustapha-Pacha, alors dey d'Alger, fit la réponse suivante :

« A notre ami Bonaparte, premier consul de la République française, président de la République italienne. Je vous salue. La paix de Dieu soit avec vous.

« Ci-après, notre ami, je vous avertis que j'ai reçu votre lettre datée du 20 messidor : je l'ai lue et j'y réponds article par article.

« Vous vous plaignez du raïs Ali-Tatas. Quoiqu'il soit un de mes joldaches, je l'ai arrêté pour le faire mourir ; au moment de l'exécution, votre consul m'a demandé sa grâce en votre nom : et, pour vous, je la lui ai accordée.

« Vous me demandez la polacre napolitaine prise, dites-

vous, sous le canon de la France : les détails qui vous ont été fournis à cet égard ne sont pas exacts ; mais sur votre désir j'ai délivré dix-huit chrétiens composant son équipage.

« Vous demandez un bâtiment napolitain qu'on dit être sorti de Corfou avec des expéditions françaises : on n'a trouvé aucun papier français ; mais, selon vos désirs, j'ai donné la liberté à l'équipage.

« Vous demandez la punition du raïs qui a conduit ici deux bâtiments de la République française : selon votre désir je l'ai destitué ; mais je vous avertis que mes raïs ne savent pas lire les caractères européens, ils ne connaissent que le passe-port d'usage, et pour ce motif il convient que les bâtiments de la République française fassent quelque signal pour être reconnus par mes corsaires.

« Vous me demandez 150 hommes que vous dites être dans mes États : il n'en existe pas un ; Dieu a voulu que ces gens là se soient perdus et cela me peine.

« Vous dites qu'il y a des hommes qui me donnent des conseils pour nous brouiller ; notre amitié est solide et ancienne, et ceux qui chercheraient à nous brouiller n'y réussiront pas.

« Vous me demandez que je sois ami de la République italienne et de respecter son pavillon comme le vôtre ; si un autre m'eût fait une pareille proposition je ne l'aurais pas acceptée pour un million de piastres.

« Vous ne m'avez pas voulu donner les 200 mille piastres que je vous avais demandées pour me dédommager des pertes que j'ai essuyées pour vous ; que vous me les donniez ou que vous ne me les donniez pas, nous serons toujours bons amis.

« J'ai terminé avec votre consul toutes les affaires de la Calle, et l'on pourra venir faire la pêche du corail : la compagnie d'Afrique jouira des mêmes prérogatives dont elle jouissait anciennement. J'ai ordonné au bey de Constantine de leur accorder tout genre de protection. Si à l'avenir il survient quelque discussion entre nous, écrivez-moi directement et tout s'arrangera à l'amiable.

« MUSTAPHA, *pacha d'Alger*.»

Comme on le voit l'influence de la France sur Alger était alors grande et puissante. Elle se maintint jusqu'au jour où la bataille de Trafalgar, anéantissant pour quelques années la prépondérance maritime de la France dans la Méditerranée, lui fit sinon des ennemis, du moins des neutres très douteux dans la guerre maritime contre l'Angleterre, qui se prolongea depuis la rupture du traité d'Amiens jusqu'à la chute de l'Empire.

Dès 1807, l'Angleterre, moyennant une redevance de 270,000 francs avait été investie de nos possessions d'Afrique. Le gouvernement de l'Odjeac passait, comme toujours, d'une main à l'autre, successivement commandé par une série de deys assassinés presqu'aussitôt que promus, et ne se maintenant quelques uns au pouvoir pendant un ou deux ans, qu'en abattant des têtes parmi les janissaires, ou en portant le fer et le feu parmi les tribus indigènes, toujours prêtes à se révolter contre le joug des Turcs.

Tel était l'état des choses dans l'Algérie, lorsqu'à la réunion du congrès de Vienne les diverses puissances de l'Europe parurent décidées à se liguer pour s'affranchir du tribut honteux qu'elles payaient aux Barbaresques. L'Angleterre s'y refusa. Cette philantropie anglaise que quelques bonnes gens prennent encore au sérieux, calcula, comme toujours, qu'une ligue européenne qui affranchirait la chrétienté du tribut d'or et de sang qu'elle payait aux Barbaresques, pourrait accroître en Afrique l'influence de la France. Sa jalousie et sa cupidité avaient tout à gagner au maintien de l'horrible abus existant, et cet abus fut maintenu. Il était donné à la jeune Amérique de venir faire rougir la vieille Europe de cette lâche condescendance, et vers ce même temps une escadre américaine, aux ordres du capitaine Décatus, se présenta devant Alger et demanda impérieusement que l'Union fut relevée du tribut honteux qu'elle payait au dey. Il fut fait droit à sa demande.

Toutes ces légitimités caduques qui, après la chute de l'Empire, avaient repris possession de leurs États, n'avaient ni ce louable orgueil qui fait vivement sentir une injure, ni cette noble magnanimité qui la fait repousser. Chacune d'entre

elles paraissait devoir persister à payer le tribut dont venait de s'affranchir l'Amérique par une simple attitude énergique, lorsque l'Angleterre eut un intérêt majeur, non pas à faire cesser cet état de choses, mais à le modifier dans certaines parties.

Dans tout acte du cabinet anglais il faut toujours chercher le motif et le but. On est sûr d'arriver invariablement au même résultat : l'intérêt. L'expédition de lord Exmouth contre Alger, en 1816, n'eut pas d'autre motif. Les écrivains de la Restauration, dont le système était d'exalter avant tout l'Angleterre, l'ont présentée comme conçue dans un intérêt humanitaire, et d'autres, depuis lors, l'ont répété après eux. En politique, l'Angleterre ne fait jamais du sentiment, et, en cette circonstance, elle en fit moins que jamais. A la suite des guerres et de la chute de l'Empire, Malte, Corfou, les îles Ioniennes, étaient tombées en son pouvoir, l'expédition de lord Exmouth n'eut d'autre but que d'obtenir de la Régence que ces possessions fussent traitées à l'égal des possessions britanniques. Si d'autres conditions telles que la délivrance des esclaves chrétiens et l'abolition de l'esclavage furent exigées, acceptées et surtout remplies avec plus ou moins de fidélité, c'est que l'Angleterre avait à faire accepter à l'Europe la prise de souveraineté de la Méditerranée qu'elle était parvenue à s'arroger.

Deux ans après cette expédition, Hussein-Khodja, le dernier dey d'Alger, fut promu à la souveraineté de la Régence. Pour éviter le poignard ou le lacet des janissaires sous lesquels avaient expirés, après quelques mois de règne, presque tous ses prédécesseurs, Hussein s'enferma dans la Casbah où il se créa une garde de Maures. Il y resta treize ans gouvernant ses États avec assez de justice et d'habileté, et ne sortit de sa prison volontaire et à la fois forcée que lors de la prise d'Alger par les Français.

Avec lui finit la domination turque en Algérie.

Si comme ces voyageurs qui, après une route longue et pénible, cherchent à classer leurs souvenirs, nous résumons ce que chacun des peuples divers qui se sont succédés dans

l'Afrique occidentale, y a laissé d'éléments nouveaux ; si nous recherchons s'il s'est opéré une fusion plus ou moins complète de ces populations transitoires avec les populations indigènes; si, encore, nous examinons les moyens divers employés par les peuples conquérants pour amener cette fusion ; si, enfin, nous parvenons à les classer, nous aurons atteint le seul but que nous nous sommes proposés en remuant, dans cette revue rétrospective, la cendre de la vieille Afrique.

Carthage nous apparaît d'abord luttant, avec plus de persévérance que de succès, contre l'aversion des tribus numides pour toute domination étrangère. Elle procède par occupation pacifique : le trafic est son prétexte, la conquête son but. Elle ne pénètre dans l'intérieur du pays que progressivement et lentement, évitant avec soin tout ce qui peut froisser la nationalité numide, et principalement tout ce qui peut la réveiller. Elle crée des besoins aux indigènes ; se les attache en favorisant l'écoulement de leurs denrées ou de leurs produits. Elle se rend utile d'abord, ensuite nécessaire, et les indigènes deviennent ses meilleurs auxiliaires pour son commerce avec l'Afrique centrale.

Rome imite sa réserve à se substituer aux populations vaincues, mais elle adopte un système habilement conçu et qui, à deux mille ans d'intervalle, aurait pu servir de modèle aux Français. Ne remplaçant l'élément vaincu qu'à mesure que s'était fortifié l'élément vainqueur ; son pouvoir ne s'étendait qu'en rapport de la diminution graduelle de celui des indigènes. Exploitant la tendance prononcée qu'ont tous les peuples à subir l'influence du bien-être par le travail, toute sa politique se borna d'abord à leur faire comprendre, par l'exemple, que le travail amenait le bien-être; ensuite, elle lia si intimement les intérêts des indigènes aux siens, que la moindre atteinte portée aux uns rejaillissait sur les autres. Mettant ainsi en jeu le mobile qui agit le plus efficacement chez les Barbares, l'intérêt, elle laissa toute sa puissance d'action à ce prodigieux instinct d'assimilation qui la caractérisait et dont la tendance apparente était, non pas tant de se faire accepter par les vaincus que de se les identifier par une po-

litique habile et ferme. A cet effet, elle commençait toujours par les habituer à recevoir de sa main leurs rois façonnés déjà à la civilisation romaine. La tendance alors des indigènes vers cette civilisation était d'autant plus prononcée, qu'en imitant des rois de leur race, ils s'imaginaient ne pas imiter des étrangers. Puis, donnant à ces rois d'autres États lorsque le mouvement civilisateur était fortement imprimé dans celui dont ils avaient d'abord été pourvus, ils faisaient ainsi reculer la barbarie à mesure qu'avançait la civilisation. En somme, l'élément de possibilité d'occupation précédait toujours l'occupation même, à laquelle Rome se préparait en commençant par annuler les résistances et par absorber, sinon en totalité du moins en grande partie, l'élément indigène par l'élément romain. Si des accidents comme les guerres de Jugurtha ou de Tacfarinas venaient donner un point de ralliement à la nationalité indigène, Rome ne croyait sa possession assurée que lorsque le chef n'existait plus.

Par cette politique habile et surtout par la protection réciproque qu'elle accordait aux intérêts communs, elle parvint à opérer la fusion des races indigène et romaine. Les Vandales, qui supplantèrent Rome, ne surent au contraire contenir les populations africaines que par l'espoir du pillage et l'appât du butin. Il résulta de ce système différent que quand il n'y eut plus ni butin à faire, ni pillage à espérer, les tribus indigènes abandonnèrent les Vandales. Ces derniers cependant traînant avec eux *la famille*, ce que n'avait fait ni Carthage, ni Rome, se mêlèrent plus aux indigènes que les Carthaginois et les Romains, et malgré leur courte occupation, ont laissé dans les populations atlantiques plus de traces qu'eux.

Abrutis bientôt dans les délices, les Vandales furent une proie facile pour les Bizantins dont l'histoire dans l'Afrique occidentale n'est que l'image de la dégradation où peut tomber l'homme civilisé.

Un peuple neuf les remplace. Le flot arabe inonde l'Afrique. Aux excès de fanatisme religieux et politique, qui furent d'abord le système exclusif des Arabes, succéda ensuite un état de transaction qui consista à exclure des emplois, à sou-

mettre au tribut, à tenir, en un mot, dans un état d'infériorité réelle, ceux qui ne voulurent pas se rallier à la foi nouvelle.

Les Turcs qui leur succédèrent adoptèrent à leur égard la même politique, et le caractère distinctif de leur domination ne fut que la substitution brutale en tout et pour tout du vainqueur au vaincu. Cette politique dut repousser et repoussa toute assimilation.

Ainsi, si parmi ces conquérants qui ont précédé les Français en Afrique, les uns offrent çà et là des modèles à suivre, les autres offrent dans la même proportion des écueils à éviter.

POPULATIONS DE L'ALGÉRIE : LEURS MOEURS. BERBÈRES ET KABYLES, MAURES ARABES ET BÉDOUINS, TURCS, KOULOUGHIS, JUIFS, NÈGRES, BISKRIS, MOZABITES, ETC.

Avant d'entrer dans le détail des causes, des résultats de l'expédition française en Algérie, des moyens, des chances de succès de cette domination nouvelle, il nous a paru utile de constater ce qui subsiste de l'élément primitif indigène dans les populations actuellement existantes, et ce que les dominations antérieures y ont mêlé. Ce sera là autant de jalons pour arriver peu à peu à l'appréciation des rapports et des différences entre les indigènes et nous, c'est-à-dire à la connaissance de ce qu'il faut rechercher et de ce qu'il faut éviter.

Une des erreurs de presque tous les géographes est d'avoir cru reconnaître en Algérie, le type d'une race spéciale, vierge d'altérations. A part les Nègres importés accidentellement dans cette partie de l'Afrique, les autres groupes désignés sous des dénominations diverses ne sont que des agrégations profondément mélangées par l'effet d'invasions successives, composées elles-mêmes d'éléments qui se sont surajoutés l'un à l'autre. Ces groupes se sont différenciés ensuite par des

mœurs, des habitudes, des usages qui auraient pu être traditionnels dans tous, et qui n'ont, dans quelques-uns, que subi des modifications de temps, de lieu et de circonstance. Ce qui le prouverait, c'est que malgré la si grande différence de manière d'être et de vivre des Berbères, Kabyles, Maures, Arabes, Bédouins et même Juifs et Turcs, on retrouve dans tous ces groupes à la fois, le saillant contraste suivant : à côté de l'homme au teint olivâtre, à la figure ovale, au front étroit, se montre l'homme au teint blanc, à la figure carrée, au front large; à côté de celui aux traits arrondis, aux yeux foncés, aux cheveux noirs, l'homme aux traits saillants, aux yeux bleus, à la chevelure blonde. Ainsi partout se révèle le noyau primitif : africain, gétule, libyen, numide, mais aussi partout la souche romaine, vandale, gothe ou asiatique, etc.

Berbères, Kabyles. — Les Berbères ou Kabyles sont les plus anciens possesseurs de l'Algérie. Ils occupent aujourd'hui les montagnes du Petit Atlas depuis la régence de Tunis jusqu'aux extrémités du désert d'Angad, sur la frontière du Maroc; les Romains les appelaient *Barbari*, Barbares. Quelques géographes anciens les font descendre des souches dites autochtomes, libyenne et gétulienne; sur l'autorité des livres puniques d'Hiempsal. Salluste attribue leur formation en corps de nation à des émigrations des Mèdes, des Arméniens, des Perses, des Tyriens et des Palestins. Quoi qu'il en soit, ils sont divisés en tribus qui portent chacune le nom général de *Beni* (les enfants), nom auquel on ajoute la dénomination ou d'un ancêtre de la tribu ou de la localité qu'elle habite; ainsi, par exemple, on dit les *Beni-Abba* (les enfants d'Abba).

Bien différent des Bédouins ou Arabes nomades, le Kabyle tient à son village, à ses montagnes, au toit qu'habitèrent ses aïeux. Il est actif, intelligent, laborieux, industrieux. Autour de son village, la terre est bien cultivée en beaux jardins, vergers, champs, prairies, arrosés en tout temps par un système d'irrigation fort ingénieux. Les travaux de menuiserie, de charpente, de maçonnerie, de poterie, ne lui sont pas étrangers : c'est lui dont les arts et métiers, quoique peu développés, fournissent aux besoins des Arabes. Dans ses montagnes,

riches en minerai, il fabrique les armes, les instruments d'agriculture; le fusil, le yatagan, le poignard, le soc de charrue, la faucille, etc., sortent de ses ateliers. Pour ses fabrications diverses, chaque village a sa spécialité. Ainsi, par exemple, pour les armes à feu, le canon est fabriqué à *Aith-el-Arba*, la batterie, chez les *Beni-Abbas*, le bois est façonné à *Kalah*, l'arme est ajustée chez les *Zaouia*, et enfin la poudre à canon se fabrique à *Ghêboula*. C'est aux Kabyles qu'on doit des espèces de sabres nommés *flissih*, d'une trempe excellente et dont les lames fort épaisses et larges dans leur partie inférieure, se terminent par une pointe de sept à huit pouces très effilée. Ces lames incrustées de cuivre sont ornées de ciselures très régulières.

Les arbres à fruits, orangers, abricotiers, poiriers, pêchers, figuiers, abondent dans leurs jardins. L'olivier surtout est pour eux l'objet d'un soin particulier. Il leur fournit d'excellentes olives qu'ils confisent dans l'huile même et qui servent à leur nourriture habituelle. L'huile leur sert à pétrir les galettes, cuites sous la cendre, qu'ils mangent en guise de pain; ils l'emploient aussi à composer du savon et à filer la laine.

Le Kabyle doit à son activité des produits variés qu'il vend dans les villes de la Régence. Les instruments, les ustensiles de fer et d'acier, l'huile, les fruits secs ou confits, la volaille, les bestiaux, les peaux de quelques bêtes fauves qu'il prend à la chasse lui servent à acheter le peu d'objets dont il a besoin, tels que bijoux faux, nattes en jonc, verroteries pour ses femmes, pots de terre, etc.; le restant de l'argent de ses produits est secrètement enfoui dans la terre.

Le Kabyle est jaloux, au suprême degré, de son indépendance et de sa liberté. Dans tous les temps, à toutes les époques, il a opposé aux dominations diverses qui se sont succédées dans l'Afrique occidentale, une résistance opiniâtre, que nulle d'entre elles n'a jamais pu entièrement et pour toujours dompter. Mais le Kabyle est avare, il aime l'argent, non pour le dépenser, mais pour l'enfouir; et cette avarice qui est une véritable passion chez lui, doit le livrer à discrétion à tout peuple qui saura exploiter habilement sa cupidité. Jusqu'à

nos jours, le Kabyle n'a été indomptable que parce qu'il a eu à se défendre contre des peuples oppresseurs et spoliateurs avant tout. Mais du moment où des administrateurs capables ne seront plus obligés de se conformer aux instructions routinières qui sortent habituellement des bureaux des ministères; du moment qu'ils s'attacheront principalement à faire comprendre aux Kabyles, non pas par des proclamations mais par des faits, que la domination française peut seule assurer protection, avantage et profit surtout à leur commerce et à leur industrie, dès ce jour on pourra compter sur la soumission de ce peuple. Les Romains ne trouvèrent en Afrique un Massinissa, un Micipsa, un Juba, que lorsqu'ils eurent puissamment intéressé les populations à leur domination.

L'habitation du Kabyle est une cabane formée de pieux fichés en terre, entrelacés de roseaux et de branches d'arbre, et enduits à l'extérieur d'une espèce de terre glaise. Quelques-unes sont construites en pierre, surmontées de deux pignons et d'un toit surbaissé en chaume. De petites lucarnes pratiquées dans le mur éclairent l'intérieur où l'on pénètre par une porte étroite et basse. Ces habitations sont rarement réunies en grand nombre : elles sont ou éparpillées sur le versant d'une montagne, ou dans le fond d'une vallée, ou bien groupées au nombre de trois à cinq; elles occupent alors un espace rectangulaire dont le milieu forme une cour. Ces habitations se nomment *Gourbies ;* réunies, elles forment un *Dachekra* (hameau).

La plus grande simplicité règne dans ces habitations tenues du reste avec assez de propreté. Des trous coniques, assez grands, pratiqués au pieds des murs, servent à enfermer les provisions : telles que les fruits secs, les légumes, l'huile et le beurre fondu dans des pots de terre cuite. Ces trous qu'on nomme *Silos* sont fermés de larges pierres, recouvertes de terre battue. Les grains sont enfermés dans de grands vases d'argile scellés dans le mur : des jarres d'argile ou de bois contiennent le lait, le miel, le beurre, les objets de consommation journalière. Deux pierres destinées à moudre le grain, des nattes de jonc, des peaux de mouton servant de lit, complètent l'ameublement de la hutte du kabyle.

Leur vêtement est une chemise de laine à manches courtes, fixée à la ceinture, au moyen d'une corde : l'*hhaik* grande couverture de laine de six mètres de long sur trois de large, et le *burnous* manteau tout d'une pièce, large dans le bas, étroit dans le haut et terminé par un capuchon qu'on relève dans les mauvais temps et qui recouvre une petite calotte blanche ou rouge que le Kabyle porte souvent sur sa tête, ordinairement nue. *L'hhaïk* s'attache aussi quelquefois à la tête avec une corde en poil de chameau et sert d'habillement le jour, et, la nuit, de couverture ou de lit.

Les femmes kabyles se partagent entre les soins du ménage et les travaux agricoles. L'hiver, elles fabriquent des *hhaïks*, ou des tissus de poil de chèvre dont on se sert pour recouvrir les tentes. Leur costume est le même que celui des hommes, seulement elles ne portent point de burnous et attachent leur hhaïk au-dessus des épaules au moyen d'une petite cheville en bois. Elles laissent flotter leurs cheveux et marchent nus pieds. Toute leur coquetterie consiste à s'attacher aux oreilles de grands anneaux de cuivre ou de fer, à se teindre en rouge les ongles, la paume de la main, la plante des pieds et un espèce de tatouage, formant des dessins parfois assez pittoresques sur les bras, les jambes et les autres parties du corps. Elles ne se voilent pas la figure comme les femmes arabes et mauresques, et ont même plus de liberté qu'elles. Nubiles à douze ans, elles sont alors recherchées en mariage, et les jeunes gens sont admis à leur faire la cour. Le mariage est absolument, comme en Europe, un véritable marché ; seulement comme les peuples d'Europe plus civilisés ont, sur les peuplades à demi-barbares de la Kabylie, l'avantage de l'hypocrisie des moyens, ce qui, chez les premiers, est recouvert de formes plus ou moins transparentes, se traite chez les autres avec franchise et bonhomie. Le prix est à peu près fixé à l'avance : il varie depuis 25 jusqu'à 100 houdjoux (43 jusqu'à 180 francs) valeur en argent ou en têtes de bétail. Le prix en est longtemps débattu, suivant la beauté de la jeune fille ou l'amour du prétendant. Le marché conclu, le marabout donne son adhésion au mariage moyennant quelques présents, le gendre remet au beau-père le prix

convenu et amène en échange, dans sa cabane, sa fiancée.

Le Kabyle peut avoir quatre femmes. Il peut les répudier. C'est le marabout qui prononce le divorce sur les griefs les plus légers : une femme qui resterait maigre par exemple. La femme répudiée rentre dans la maison paternelle. Le mari n'est remboursé de la somme qu'il a payée en l'épousant que dans le cas où elle se remarie : c'est le second mari qui fait ce remboursement.

A leur naissance, les enfants sont frottés de beurre et exposés à l'action d'un feu très violent. Dans ses courses, la mère le porte sur son dos, et témoigne en tout temps pour ses enfants une sollicitude qui pourrait servir de modèle aux mères européennes. Dans les combats elles encouragent, exaltent souvent les hommes par leurs cris et portent des secours aux blessés.

Le *prix du sang* est usité dans toute la Kabylie; tout meurtrier peut racheter son crime moyennant 200 à 300 boudjoux (360 à 540 fr.). Si le meurtrier prend la fuite, cette somme est prélevée sur les biens qu'il laisse. S'il ne peut racheter le meurtre, les parents et amis de l'homicidé peuvent le tuer, le meurtrier par représailles peut rentrer dans ses foyers.

Le Kabyle choisit le scheik (chef) de sa tribu (Qabilè) parmi les anciens de sa race. Il est d'une grande sobriété. Du laitage, des fruits, du miel, des galettes faites de froment écrasé, et cuites sous la cendre avec de l'huile rance, forment sa nourriture ordinaire. Le mets national favori, c'est le *couscoussou*, pâte de blé comme le macaroni, préparée avec des œufs durs, des légumes, et cuite dans une passoire de bois, à la vapeur de plantes aromatiques. Ce mets est très nourrissant et d'une saveur fort agréable. Ils mangent aussi des viandes rôties ou bouillies, et surtout un espèce de ragoût composé de hachis, de tomates, d'oignons, de plantes aromatiques. L'usage des couteaux et des fourchettes leur étant inconnu, ils puisent avec leurs doigts dans le plat. Dès que l'appétit est satisfait, une cruche d'eau passe à la ronde et chacun boit. Si la famille est nombreuse ou s'il y a des esclaves, celui qui a

mangé se lève, se lave les mains et va s'accroupir dans un coin pour fumer et dormir. Un autre lui succède auprès de la natte étendue à terre qui sert de table.

Tel est le Kabyle sous son point de vue matériel. Moralement, il est ce qu'il était dans les temps antiques. C'est l'ancien habitant des montagnes africaines, que la loi musulmane n'a modifié dans presque aucune de ses parties. Intrépide, mais attaché à son foyer; turbulent, mais laborieux; perfide, mais léger; indépendant, mais cupide. Il y a là plus de bonnes et de mauvaises qualités qu'il n'en faut pour en faire des tributaires sûrs d'abord et des sujets peut-être ensuite. On ne doit surtout jamais perdre de vue que, même sous la domination turque, dont les formes essentiellement spoliatrices réveillèrent et durent réveiller toutes les antipathies d'une population laborieuse et cupide, la soif du gain poussait les Kabyles dans les villes pour y remplir les emplois les plus pénibles, ceux de jardiniers, d'hommes de peine, de journaliers, de cultivateurs. L'identité de religion n'avait aucune influence sur ce rapprochement, car les Turcs et les Kabyles n'appartiennent pas à la même secte islamique. La plupart même de ces derniers sont encore idolâtres.

Maures.— Ce qui surtout doit faire présumer que ce caractère des Kabyles, prétendu indomptable, peut se dompter, c'est l'exemple des Maures qui pourraient bien n'être qu'une fraction de la famille Berbère. Cette fraction, fixée primitivement sur les côtes, se serait trouvée en contact immédiat et permanent avec les civilisations diverses qui se sont succédées en Afrique et s'y serait successivement modifiée; tandis que au contraire, dans les montagnes, se serait perpétué le caractère distinctif de la race primitive. Si cela était, le problème le plus insoluble jusqu'à présent de l'occupation tranquille et paisible de l'Afrique occidentale par les dominateurs de tous les siècles serait bien près d'être résolu : il consisterait principalement à faciliter, chez les Kabyles, les instincts industrieux et cupides qu'on a de tout temps plus alarmés que favorisés. Mais quelque probables que soient et l'analogie d'origine entre les Maures et les Kabyles, et les causes de cette



grande déviation qui, avec les siècles, a établi entre eux tant de différence, et enfin les motifs identiques qui, ayant dans le temps réagi sur les Maures, peuvent dans les mêmes conditions réagir sur les Kabyles; tout cela est trop naturel pour être admis et accepté. En fait de chronologie, on n'a foi, de nos jours que dans ce qui est obscur, improbable, hasardé et pédant : on n'est savant qu'à ce prix. Il en sera ainsi tant qu'on accordera un reste d'influence à ces sanctuaires de niaises puérilités, de routines, de préjugés et d'intrigues qu'on appelle des Académies.

Quoi qu'il en soit, entre le Maure et le Kabyle il y a aujourd'hui toute la différence qui existe entre un peuple qui a emprunté à la civilisation ses formes les plus vicieuses et les plus abrutissantes, et celui qui a conservé toutes les formes rudes, farouches, actives mais positives de la vie à demi-barbare. Les Maures sont mous, efféminés, intolérants, fanatiques. Ils ont subi le joug de tous les conquérants qui se sont succédés sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Dans les temps qu'entraînés par l'ardeur du prosélytisme, ils se firent les plus ardents propagateurs de l'Islam, ils eurent mille brillantes qualités : le désir, la passion et le courage les poussèrent vers la conquête et la civilisation; mais ces qualités disparurent avec la ferveur du zèle qui les avait développées. Il ne resta d'eux qu'une souche pourrie, composée d'éléments très hétérogènes et dont la pureté primitive s'était sensiblement altérée par un croisement continuel, soit avec les peuples qui les avaient vaincus, soit avec ceux qu'ils avaient subjugués. Tels ils sont encore aujourd'hui.

La demeure des Maures est élégante et riche à l'intérieur. C'est une grande cour quadrangulaire, souvent dallée de marbre et entourée d'un pérystile. Au premier étage, une colonnade, surmontée des voûtes ogivales, soutient une galerie circulaire. Les colonnes, ordinairement taillées en spirale dans leur moitié supérieure, sont d'un très gracieux effet. Les portes et les croisées des appartements s'ouvrent sur cette galerie. Une terrasse blanchie et bien cimentée surmonte la maison qui n'a qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

On entre d'abord dans un vestibule meublé de deux rangées de bancs. Là le maître reçoit les visiteurs, expédie ses affaires et, sauf les cas extraordinaires, nul, pas même les parents, ne pénètre plus avant. Dans les cérémonies telles qu'un mariage, la circoncision d'un enfant, etc., les parents et les amis sont admis dans la cour, abritée alors par une tente et dont le sol est couvert de tapis ou de nattes. Les appartements intérieurs sont, chez les gens riches, luxueusement ornés. Le velours, le damas tapissent la partie inférieure du mur dont la partie supérieure est couverte d'ornements en plâtre ou en stuc. Le plafond boisé est divisé en compartiments : on y voit ordinairement des peintures assez belles; on y lit des passages du Coran tracés en lettres d'or et encadrés dans des moulures dorées. Le sol est carrelé de briques vernies, diversement coloriées et simulant une mosaïque; il est toujours recouvert de tapis dont la richesse de la matière et le fini du travail sont parfois remarquables. Au lieu de chaises sont rangés autour de l'appartement des carreaux de velours ou de damas. Les lits sont à l'extrémité de l'appartement, sur une estrade élevée d'un mètre environ et entourée d'une balustrade. Tous ces appartements ne prennènt jour que de la cour : les maisons n'ont du côté de la rue qu'une petite fenêtre garnie de jalousies.

Le Maure est sensuel, fastueux et apathique. Sa table, d'un bois incrusté, haute de douze à dix-huit pouces, et devant laquelle il s'assied seul, les jambes croisées, sur un tapis ou sur un coussin, est assez bien servie : de la volaille, de la pâtisserie, du couscoussou, du mouton confit dans l'huile et des fruits frais ou secs la composent ordinairement. Le vin, qu'interdit la loi du Prophète, commence à remplacer l'eau. Le Maure peu riche mange peu de viande et s'abstient de vin. Il est peu industrieux, peu actif, peu entreprenant; mais, en général, hypocrite, intrigant et rusé, possédant ainsi les talents des êtres faibles.

La loi religieuse permet aux Maures trois femmes légitimes et autant de concubines qu'il peut en nourrir. Il n'y a entre ces femmes qu'une sorte de degré hiérarchique; mais les en-

fants qui en proviennent sont égaux en droits. Voici à peu près le détail de la journée d'une famille mauresque. Le matin, en sortant du gynécée, le chef fait sa prière. Pendant ce temps, les femmes font leurs ablutions; après avoir bu le café, elles préparent le repas de midi. Quand le maître est rassasié, les plats sont passés aux femmes et aux enfants, et, après eux, aux esclaves. Après le dîner, la sieste; après la sieste, encore le café, les sorbets, réunion du maître et des femmes jusqu'à la collation du soir. Les femmes montent alors prendre le frais sur les terrasses. Le maître va s'asseoir dans un café à fumer, à jouer ou à boire du café.

Les femmes ne sortant en quelque sorte jamais, et ne sachant ni travailler même à l'aiguille, ni s'occuper, mènent une véritable existence de *far niente.* Elles n'ont aucune espèce de souci du ménage et ne s'occupent entièrement que de vivre et de se parer.

On se rend peu de compte, en France, de la situation des femmes mauresques. On les croit malheureuses, et si on les assujettissait, pour un jour seulement, aux transes, aux tracas, aux préoccupations de la vie matérielle des femmes d'Europe, elles échangeraient vite cette situation si vantée contre celle de la dernière de leurs négresses; aussi deviennent-elles généralement fort dodues et fort grasses, ce qui, du reste, constitue chez les Orientaux un des types de la beauté.

De temps à autre dans les gynécées, une danse qui est plutôt un violent exercice, rompt la monotonie d'une existence qu'on est convenu d'appeler fastidieuse ou malheureuse.

Le jour fixé, les femmes réunissent leurs amies et leurs voisines. La salle affectée à cette danse est ordinairement une chambre longue et obscure, au fond de laquelle se tiennent assises, les jambes croisées, cinq vieilles femmes. Une d'entre elles, réputée sorcière, brûle de l'encens dans une cassolette allumée : les quatre autres forment une espèce d'orchestre, en frappant en cadence sur des espèces de tambours. C'est l'accompagnement de la danse. Les femmes qui sont là pour danser ou pour voir danser, sont assises accroupies autour de la salle.

Une danseuse paraît seule : se penchant au-dessus de la cassolette où fume l'encens, elle en aspire des bouffées : sa figure s'anime, ses narines s'ouvrent, sa poitrine se gonfle : après quelques contorsions, elle aspire de nouveau la fumée aromatique ; puis au son des tambours, dont la mesure est d'abord lente, elle commence à agiter le torse, à remuer les bras ; peu à peu la musique augmente de force et de vitesse, et la danseuse précipite ses mouvements. Bientôt la musique devient saccadée, furieuse, accompagnée des cris aigus, des longs hurlements des musiciennes. Ce chant infernal électrise la danseuse : ses traits s'animent, son œil brille : elle bondit, se convulsionne, toute son organisation s'agite et frémit, et, parvenue à ce fiévreux paroxisme, elle tourne sur elle-même avec une effrayante rapidité jusqu'à ce qu'elle tombe presque inanimée sur le sol, où il est rare qu'elle ne se fasse pas quelque large et profonde contusion. Sa peau est alors froide, son pouls imperceptible, se perdant peu à peu : les battements du cœur peuvent à peine être saisis. La figure, le corps, ont une apparence cadavéreuse. Les traits sont crispés et décolorés, les mâchoires serrées, les lèvres blafardes : les yeux seuls restent ouverts, fixes, les paupières immobiles. Le torse est raide et les articulations sont inflexibles.

Telle est cette danse pour laquelle les femmes mauresques ont une affection particulière. Lorsqu'une danseuse, après avoir passé par toutes ces phases d'agitation et de convulsion est tombée évanouie, une autre, plusieurs autres lui succèdent, et la convulsionnaire tombée revient peu à peu à elle après quelques aspersions d'eau parfumée sur le visage, et quelques frictions sèches sur la poitrine.

Le costume des Mauresques, hors de chez elles, n'est pas coquet. Il se compose du *seroual-el-zanka*, long et large pantalon blanc fixé par le *foutah*, longue ceinture en soie rayée, se nouant par devant et dont les bouts retombent jusqu'à terre. Par dessus est jeté le *hhaïk el telhhil*, ample tunique flottante, fixée par de longues épingles en métal à sa partie supérieure. Le tout est recouvert par le *takhelilah*, large pièce de coton blanc ou de soie qui couvre la tête, descend

jusqu'à mi-jambe et l'enveloppe de toutes parts. Le *eûdjar*, mouchoir blanc déployé sur sa figure, jusqu'au dessus du nez, achève de cacher les traits et ne laisse de libre que les yeux. Ainsi habillée, la femme mauresque n'est qu'une masse blanche, informe, se mouvant avec lenteur, et ne laissant soupçonner la vie que par des yeux noirs brillants, qui scintillent dans l'espace laissé libre entre le *takhelilah* et l'*eûdjar*.

Mais au-dessous de cette enveloppe est le costume d'intérieur où la grâce le dispute à l'élégance : il y a le costume négligé et le costume d'apparat. Chez les femmes riches et même celles de la moyenne classe, l'un et l'autre sont d'une grande richesse. La coiffure est surtout très gracieuse : elle se compose d'une petite calotte en velours de couleur vive, fixée à la partie supérieure de la tête par un foulard noir et rouge, roulé au-dessus de la naissance des cheveux, et dont les bouts tombent sur les épaules, enveloppent ou laissent échapper de longues boucles de cheveux noirs flottant avec grâce. A cette coiffure les matrones ajoutent souvent le *sarmah*, sorte de tiare en or ou en argent, travaillée à jour, un corsage en soie, espèce de gilet court ouvert par devant, et fort étriqué : une riche et large ceinture en soie et or, un pantalon fort court et d'étoffe presque transparente, fixé à mi-jambe, complètent ce charmant négligé, relevé par une profusion de bijoux et de moyens accessoires qui jouent un rôle très important dans la toilette d'une Mauresque, tels que de se noircir les sourcils avec l'*afsah*, espèce de préparation de noix de galle, et l'intérieur des paupières avec du *q'hhol*, antimoine. Elles se peignent aussi les ongles, la paume des mains, la plante des pieds avec la couleur rouge du *hennah*. Les signes, les tatouages sont en grande faveur auprès d'elles : les uns, espèces de mouches ou signes, ne sont que passagers, ils s'appellent *khanat*; les autres sont permanents, ce sont des fleurs, des croix grecques, des petites figures capricieuses, ils portent le nom d'*oucham*. Dans les occasions solennelles, elles mettent au-dessus du corsage et du pantalon, une riche tunique ouverte en soie rouge ou bleue et où l'or et l'argent se marient capricieusement en élégantes arabesques.

Les Mauresques sont généralement assez belles. Nonchalantes, capricieuses, voluptueuses, elles réunissent aux attraits d'une femme passionnée, les caprices d'un enfant et une insouciance, une nonchalance qui n'est pas sans charmes. Presque toujours renfermées, elles ne quittent la maison de leur père que pour celle d'un époux. Mariées dès qu'elles sont nubiles, à onze ou douze ans, elles sont assez souvent grand-mères à l'âge de vingt-cinq ans. Les hommes et les femmes ne communiquant pas entre eux, les mariages se font par arrangement particulier entre les parents, sans même que les enfants se soient jamais vus. C'est ordinairement une matrone, espèce d'entremetteuse qui se charge de les négocier. Le prétendu l'engage, moyennant salaire, à s'introduire dans la maison de la jeune fille, et à s'assurer par elle-même de sa beauté et de ses qualités. Dans l'espoir d'un double profit, elle laisse percer la mission dont elle est chargée, et si le parti proposé est sortable, elle manque rarement d'obtenir des cadeaux des parents, pour l'engager à faire valoir la beauté de leur fille. Dans ces sortes de négociations, la messagère trompe souvent un des deux partis, et parfois tous les deux. Si les informations prises sont satisfaisantes, la demande en mariage se fait par le père du jeune homme ou un de ses parents. Les deux pères, une fois d'accord sur les préliminaires, se rendent chez le cadi qui, après avoir inscrit sur un registre la somme que le futur est convenu de donner à son épouse, se prosterne avec les contracteurs et adresse à Dieu une prière particulière pour bénir l'union qui vient d'être conclue.

Le jour convenu pour le mariage, la jeune épouse, après avoir été conduite au bain, est parée de ses plus riches habits. Chacune de ses amies prend part à sa toilette. L'une, lui attache sa belle ceinture, *cûzame*; l'autre lui passe sa riche tunique, *rh'lilah*; une troisième lui attache au haut du front un petit bandeau en brillants, *z'iref* ou ses longues boucles d'oreille *menaguèche* ou son collier de sequins *mdibahh*, ou bien encore les *msaïs* et les *khalkhal*, cercles d'or ou d'argent qui brillent : les premiers, à l'avant-bras, les seconds, à la cheville; d'autres enfin lui passent aux doigts les *braïm*, bagues

en brillants, avec un cachet; lui dessinent une fleur ou une petite croix grecque au milieu du front ou au bas du menton, et lui teignent en rouge, avec du *hennah*, les ongles, la paume des mains et la plante des pieds.

Cette toilette achevée, la fiancée s'assied sur un divan d'où elle ne se lève qu'au coucher du soleil pour aller trouver son mari. Ses parents et ses amies ouvrent la marche, précédés de nègres ou de négresses qui portent des lanternes allumées. Les femmes sont enveloppées pardessus leur toilette, dans leur *takelhilah*: on dirait des fantômes si le silence de la marche n'était fréquemment interrompu par des cris de joie. La fiancée marche entre deux vieillards : arrivée à la maison de son futur, elle est introduite dans une chambre illuminée en verres de couleur, décorée de riches teintures et de fleurs, et où est dressée une table chargée de mets et de sorbets; les hommes, parents et invités soupent sous la galerie : le mari est servi à part, seul dans une chambre, pour ne pas être excité à la débauche et pouvoir se présenter décemment devant sa jeune épouse. A minuit, heure à laquelle les mosquées sont ouvertes, lorsque le muezzin du haut du minaret de la mosquée annonce la première prière du jour par ces paroles solennelles : « Il n'y a qu'un Dieu : Dieu est grand et Mahomet « est son prophète : hommes, salut au nouveau jour! priez « Dieu là où vous êtes; les prières sont bonnes partout. » A cette heure chacun se retire et les deux époux se réunissent.

Le Maure peut avoir trois femmes légitimes et des concubines en tel nombre qu'il lui plaît. Il peut divorcer avec les premières dans certains cas spécifiés : il peut vendre ou renvoyer les autres selon qu'elles sont esclaves ou libres. La femme légitime ne peut divorcer que dans le cas d'une absence trop prolongée de la part du mari. Elle se présente devant le cadi, et si son grief est trouvé légitime elle est déclarée libre de se remarier. Si pendant l'absence du mari, même en dehors du terme de gestation voulu, la femme met au monde un enfant, le cadi, mandé à cet effet, se présente, et au moment de l'enfantement, en présence du *bajarah* (opérateur), il dit à la femme un verset du Coran, ainsi conçu : « Cet enfant était

« couché dans votre sein et il s'est levé. » Dès que le mari est de retour, la femme lui répète : « Un enfant était couché « dans mon sein et il s'est levé. » Cette simple formule ainsi sanctionnée par une forme à la fois religieuse et civile, suffit parfois pour éviter toute autre explication.

Même après la répudiation, un Maure peut reprendre sa femme. Si elle est remariée, il engage celui qui l'a remplacé à la répudier : il paye dans ce cas une indemnité ; si la femme est restée libre, il ne peut la reprendre qu'après l'avoir faite épouser par un individu payé à cet effet, qui la répudie au bout de vingt-quatre heures et la lui rend sans avoir usé de ses droits de mari. Il y a même, parmi les Maures, des hommes spécialement voués à ce genre de commerce.

Les cérémonies mortuaires, les naissances des enfants, leur circoncision, leur mariage, sont à peu près les seules circonstances où l'intérieur d'une maison maure s'anime un peu ; en tout autre temps ce ne sont que des somptueux tombeaux où la vie s'écoule au milieu de toutes les sensualités raffinées de l'épicuréisme antique. Cela s'entend principalement des Maures riches ; la vie des pauvres est comme partout, une vie de travail, de transes et de soucis.

Le Maure cultive peu la terre : le commerce est son occupation principale. Le tabac, le savon, le café, le sucre, les porcelaines, les fruits secs et frais, les outils, les bijoux, la quincaillerie forment la spécialité du commerce des uns ; les autres vendent les toiles, les tissus de laine et de soie, les broderies, les maroquins, les parfums, et exercent principalement les professions de luxe indigène. Mais l'occupation française a singulièrement restreint les débouchés de leurs produits, et avant peu les annulera entièrement. En effet, d'une part le renchérissement progressif des denrées n'est déjà plus en rapport avec les bénéfices du commerce des Maures ; de l'autre, l'émigration successive des riches familles indigènes que nos mœurs, surtout en ce qui concerne les femmes, blessent et chassent, enlève à l'industrie mauresque ses uniques consommateurs ; ce sont là deux faits malheureux auxquels il sera difficile de remédier. Aussi est-il à craindre que cette partie de la

population africaine qui pourrait rendre de grands services si l'on savait agir à son égard avec plus de circonspection et de ménagement, ne sera bientôt plus qu'une source de paupérisme, de vagabondage et de prostitution.

Arabes, bédouins. — Les Arabes se composent de deux populations très distinctes : les Arabes sédentaires et les Arabes nomades ou Bédouins. Les premiers habitant les villes ou les villages, vivant bourgeoisement de leurs rentes ou se livrant au commerce ou à l'agriculture, ont une manière de vivre assez régulière et différant peu de celle des Maures avec qui, ils avaient en quelque sorte fini par se confondre sous la domination turque. La même politique qui attacherait les Maures à la domination française, y rattacherait probablement aussi cette classe d'Arabes, quoiqu'elle descende de ces fameuses tribus de l'Yemen que nous avons déjà vues, sous le règne des Kalifes conquérir cette partie de l'Afrique sur les Byzantins, les Maures et les Berbères. Leurs mœurs diffèrent peu de celles des Maures et nous aurons peu à nous en occuper. Il n'en est pas de même des Bédouins qui ne les regardent qu'avec mépris et ne les considèrent que comme des fils dégénérés du désert.

Les Bédouins sont comme les Kabyles divisés en tribus indépendantes, souvent ennemies, mais qui cependant ne forment qu'un corps de nation. Les Bédouins habitent sous des tentes tissues de poil de chèvre ou de chameau, noires ou brunes, de forme oblongue et qu'ils appellent *himas*. Ces tentes spacieuses et bien ventilées sont divisées en plusieurs compartiments, dont des rideaux mobiles marquent la séparation. Dans l'un qui est à l'entrée on reçoit les étrangers, on traite d'affaires ; l'autre est occupé par le chef de famille ; les femmes et les enfants sont dans le troisième : une autre tente sert à enfermer le bétail. Chacune de ces tentes contient une ou plusieurs familles dont le nombre se compose de six à quinze individus. Leur réunion a un nombre indéterminé de dix, et au dessus forme un *douar* : elles sont ordinairement rangées en cercle au milieu duquel sont souvent les troupeaux ; les chiens rôdent à l'entour et font une garde très sévère.

L'ameublement de ces tentes n'est pas luxueux. Trois sacs sont placés au milieu. Dans l'un est du blé, dans l'autre de l'orge ; le troisième sert de coffre ou de bahut. Dans un coin sont un moulin à bras, deux grandes jattes en bois pour préparer le coucoussou, des outres en peau de chèvre pour traire le lait et faire le beurre, deux grandes outres gondronnées servant à puiser l'eau, un seau de cuir, une poëllette à torréfier le café et quelques nattes de jonc. Si à ces ustensiles de première nécessité le Bédouin joint un long fusil de forme albanaise, deux pistolets, une lance de huit à dix pieds nommée *mezray*, un coutelas, un yatagan, quelques chameaux mâles et femelles, des chèvres, des poules et surtout une jument harnachée, il est riche.

Le douar s'établit autant que possible aux environs d'une source, sur le bord d'un ruisseau ou d'une rivière, à proximité de pâturages. Un ou plusieurs forment la tribu qui est elle-même composée d'une ou de plusieurs familles principales dont les membres portent le titre de scheiks ou seigneurs ; ainsi par exemple, le général de brigade, Mustapha, au service de la France, s'appelait : *Mustapha-Ouled-Ismaël-Ben-Kaddour-Scheik-el-Mezahri*, ce qui veut dire : Mustapha, enfant de la tribu d'Ismaël, fils de Kaddour, seigneur des terres de Mezahri.

A l'établissement du douar, la tente du scheik se dresse la première : les autres se dressent autour. Le gouvernement de la tribu est à la fois monarchique et démocratique. Pour tout ce qui se rapporte aux intérêts moraux le scheik est presque toujours juge suprême : quant aux intérêts matériels, il prend l'avis des autres chefs de familles et n'a, dans les décisions, que l'autorité de l'influence qu'il a su s'acquérir. En cas de guerre il commande. Si sa tribu est assez forte pour que d'autres trop faibles pour rester indépendantes viennent rechercher sa protection et son alliance, les scheiks de ces petites tribus sont sous ces ordres immédiats. C'est en tout l'ancienne forme du gouvernement patriarcal qui s'est perpétuée sans altération. Ces scheiks eux-même, la plupart avancés en âge ont, dans la physionomie quelque chose de biblique : leur parole est brève.

leur regard assuré, leur geste lent et digne, leur démarche grave et sévère. Avec leurs vêtements antiques et leur longue barbe blanche, quand ils parlent à la tribu assemblée, écoutant avec respect et docilité, soit leur réprimande, soit leurs conseils, on croit voir des patriarches d'un autre âge.

Tant que le lieu où s'est fixé le douar peut suffire à la nourriture des bestiaux, si une cause accidentelle comme une guerre, une sécheresse, une inondation ne l'en chasse, la tribu y reste. Quand le pâturage ne suffit plus, on plie les tentes et on va les dresser ailleurs.

Le Bédouin est sobre; sa nourriture consiste en laitage, fruits, légumes et des petites galettes de pain azime cuites sur la braise ou dans des petites poêles. Dans les solennités ils ajoutent à cette frugale nourriture la viande et le couscoussou. La somme d'aliment que prend un Arabe ne dépasse guère huit onces par jour : cependant il aime la bonne chère, et quand on l'invite il mange gloutonnement ou la viande rôtie ou la viande cuite avec du riz.

Au premier aspect il paraîtrait difficile de civiliser un peuple qui a si peu de besoins et qui semble se contenter des produits de la terre et de l'abri du ciel; mais les Bédouins ont de grandes passions et de grandes haines qui prennent toute leur source dans des inimitiées invétérées et dans un violent désir d'assurer la domination de leur race particulière. En général les tribus sont naturellement jalouses les unes des autres, et elles se haïssent plus entre elles qu'elles ne haïssent encore les étrangers. On peut espérer en exploitant avec circonspection ces passions et ces haines de les mettre souvent en contact avec une civilisation qui, peu à peu, leur créera tant de nouveaux besoins qu'ils finiront par être forcés de l'accepter. Ce moyen peut être long, mais il est sûr. Quelque mauvais que soit ainsi le service que nous leur rendrons, la France en retirera et de la gloire et du profit.

L'industrie des Arabes est en parfait rapport avec leurs besoins : ces derniers étant bornés au strict nécessaire, l'autre ne dépasse guère cette limite. La culture du blé, de l'orge, du seigle, des pois, des lentilles, du maïs, forme toute leur in-

dustrie agricole; ils ne sèment et ne récoltent guère pour les besoins de leurs familles. Quand le douar est fixé près d'un pâturage qui peut suffire longtemps aux troupeaux de la tribu, ils cultivent des citrouilles, des concombres, des melons, des tomates, des poivrelongs. Ils vendent l'excédant de ces productions, les jeunes têtes de leurs bestiaux, des fromages, du beurre, de la volaille, des peaux de bêtes ainsi que des plumes d'autruche. Ils achètent avec le produit de ces ventes ce dont ils ont besoin en ustensiles, étoffes, poudre, armes, et, comme les Berbères, enfouissent le reste de leur argent. C'est encore là un de leur principaux points vulnérables. Le mobile de l'intérêt fera plus pour la civilisation que la force des armes : avec le premier on s'attachera facilement les Bédouins; avec l'autre on ne pourra que les exterminer ou les refouler dans le désert.

Tout le temps que le Bédouin ne donne pas à l'agriculture, à sa garde du troupeau et à la guerre, il le passe dans la quiétude et l'oisiveté. Il reste des journées entières à la porte de sa tente, fumant ou prisant, et passant de longues heures à contempler son cheval, le compagnon de ses dangers, l'ami fidèle de sa vie accidentée. Le cheval c'est la moitié de son existence, le point où se concentre une de ses vives affections : l'Arabe en effet n'aime que quatre choses : son cheval, son sabre, sa langue et le nom de son père.

Les chevaux sont divisés en deux castes bien distinctes : les *Qâdiskis* et les *Qôclanis*. Les uns et les autres sont de moyenne taille, sans luxe de forme, mais vigoureux, rapides, infatigables et d'une grande sobriété : lorsqu'ils restent oisifs, l'Arabe leur laise brouter pour toute nourriture l'herbe des pâturages; il leur donne un peu d'orge et de la paille hachée quand ils doivent travailler. La nuit on leur met une entrave aux jambes de devant et on les attache par une longue longe à des piquets fichés en terre. Les *Qâdiskis* sont les chevaux de race inconnue : ils sont peu prisés et employés aux travaux communs. Les *Qôclanis*, au contraire, sont ceux dont la généalogie remonte à des milliers d'années; cette race est presque l'objet d'un culte. On apporte le soin le plus vigilant à empêcher

toute mésaillance : pendant qu'aucun registre ne constate l'état civil de leurs enfants, plusieurs témoins sont toujours appelés à la naissance d'un poulain, et un acte de nativité en bonne et due forme est signé par eux. Aussi les Arabes qui ont perdu la généalogie de leurs rois, ont-ils précieusement conservé celle de leurs chevaux.

Le culte des ancêtres fut, avec la religion des tombeaux, commun à l'antiquité entière ; les Arabes n'ont pas répudié cette belle tradition qui suppose la liaison et la succession des familles. Avant Mahomet, à la pierre tumulaire d'un parent ou d'un ami, l'Arabe attachait un chameau et l'y laissait périr de faim, pour que le parent ou l'ami ne fût pas obligé d'aller à pied lors de la résurrection générale des êtres. Aujourd'hui cette coutume a disparu, mais le cadavre est lavé avec soin, savonné avec une décoction d'aromates, exposé à une fumigation de benjoin et d'encens et paré de vêtements neufs. Après un jour et une nuit, dès le lever du soleil, le corps placé sur un brancard est transporté à la tombe qui a été préparée pour lui : les parents et amis l'accompagnent chantant, pendant le trajet, une hymne funèbre. Arrivé au lieu où il doit être enseveli, on le dépose sur le bord de la fosse et son plus proche parent s'écrie, en lui tendant la main : — « Frère, réveille-toi, reviens au milieu de ceux qui t'aiment ! » Puis se tournant vers les assistants : — « Hélas, dit-il, il n'a point « répondu.... il dort du sommeil des justes : que le prophète « lui ouvre les portes du ciel ! qu'Allah le reçoive dans sein ! » Le corps est alors déposé dans la tombe qui reste vide et qu'on recouvre de larges pierres sur lesquelles on élève un petit mur d'un pied de hauteur environ. La famille y vient huit jours durant brûler de l'encens, prier et pleurer. Les enfants des veuves et les orphelins qui viennent y faire leurs dévotions y ont part, pendant un mois, si la famille est aisée, à une distribution de figues, de dattes et de raisins secs.

L'Arabe est plus religieux que le Kabyle, mais beaucoup moins que le Maure. Cependant il pratique plus religieusement que ce dernier certains préceptes du Coran, tels que celui de s'abstenir de vin et de boissons alcooliques ; mais il

est d'autres préceptes, celui des ablutions surtout, qu'il néglige trop. Les femmes principalement auraient, sous ce rapport, bien besoin d'une réforme.

Les Bédouines sont mal propres et généralement laides. De douze à quinze ans cependant, elles ont une figure assez avenante, mais elles sont petites, rebondies, et les lignes onduleuses de leur corps manquent totalement de grâces et d'harmonie. Ce vice est dû à ce que, dans leur jeunesse, elles sont dressées à porter des fardeaux. Dès l'âge de cinq ans, les mères, pour les habituer à porter des charges d'eau et de bois, les font tenir pendant une heure environ, par jour, courbées vers la terre avec une pierre de huit à dix livres sur les reins.

Leur habillement se compose d'une longue chemise en laine blanche, grossière étoffe qu'elles ont tissée elles-mêmes, une corde en crin noir ou une ceinture de cuir incrustée de plaques métalliques, ramasse les plis de la chemise et les maintient autour des hanches. Leurs cheveux, qu'elles ont fort longs et fort beaux, sont entourés d'un cordon rouge et roulés autour de la tête en plusieurs spirales, de manière à former un turban : quelques petites mèches, ménagées à dessein, entrelacées de rubans rouges auxquels sont suspendues des pièces de monnaie, flottent vaguement sur les épaules ou descendent assez coquettement sur le front et les tempes. Un grand collier, formé de clous de girofle, d'ambre brut, de morceaux de corail ou de cuivre; de grandes boucles d'oreilles de cuivre fixées au nombre de quatre ou de cinq, non seulement au lobule, mais encore à l'hélix; de grands anneaux en cuivre aussi aux poignets et aux chevilles, et enfin des tatouages non seulement à la figure, mais encore sur la presque totalité du corps, complètent leur ajustement. Elles vont ordinairement à visage découvert.

La vie de la Bédouine est pénible et n'a rien de l'insouciance, de la voluptueuse apathie de celle des Mauresques. La Bédouine n'est, en quelque sorte, qu'une bête de somme de plus dans le ménage. C'est elle qui trait le bétail, bat le beurre, fait le fromage, moud le blé, prépare la nourriture de la famille, va chercher parfois, à de grandes distances, l'eau et le

bois : c'est elle qui soigne les bêtes de charge, fait les travaux du labourage, lave les pieds de son mari quand il revient de course. Elle traverse le désert à sa suite portant quelquefois sur son dos un ou deux enfants, sur ses épaules ou à sa main, des ustensiles de ménage, tandis que le Bédouin, à cheval ou étendu sur sa natte, fume tranquillement sa pipe ou bien, pendant ses longs jours de repos, s'occupe à peine à fabriquer quelques objets nécessaires à la famille et à tresser, avec des branches d'osier et des fragments d'écorce d'agave, des nattes, des paniers et des ruches à miel fort habilement construites.

Le mariage, chez les Bédouins, se pratique comme chez les Kabyles et les Maures, selon le mode antique. Le gendre futur fait des présents au père ou à la mère, et obtient la fille : le cadi ou le chef de la tribu confirme l'union. Cet usage se pratiquait chez les anciens habitants de l'Inde, de la Grèce, de l'Espagne, de la Germanie, de la Thrace ; les Gaulois n'en avaient pas d'autre. Il en était de même du temps des patriarches où, celui qui épousait une fille, l'achetait, soit par des services rendus au père, soit par des dons. Abraham charge Eliezer de présents en l'envoyant demander Rebecca pour Isaac. Jacob, pour épouser Rachel, sert Laban pendant sept ans. Sichem, demandant en mariage Dina, dit à Jacob : « Je vous donnerai tout ce que vous voudrez. » Cette coutume a été longtemps après générale. Homère fait dire à Agamemnon à Achille, qu'il lui donnera une de ses filles sans exiger le moindre présent. Pausanias rapporte que Danaüs ne trouvant pas à marier ses filles, à cause du crime horrible qu'elles avaient commis, fit publier qu'il ne demandait pas de présents à ceux qui voudraient les épouser.

Les femmes n'étant pas enfermées chez les Bédouins et les deux sexes étant libres de se voir, les mariages sont mieux assortis que chez les Maures, et la fidélité conjugale mieux observée. Aussi, malgré des tentatives assez communes de séduction, ne peut-il s'établir que très exceptionnellement une intimité entre les Français et les Bédouines. Cette sévérité de principes des femmes ressort évidemment d'un ordre social dour lequel on professe en France le mépris le plus outrecui-

dant et qu'on jugerait avec plus de réserve si l'on voulait se donner la peine de rapprocher deux faits qui ne manquent pas d'analogie. Une occupation de quinze années n'a pu amener aucun changement dans cette sévérité de principes des femmes arabes : c'est plus que de l'antipathie, c'est une sorte d'horreur qu'elles éprouvent pour *ceux qui sont maîtres chez elles*. Cette exaltation de patriotisme a bien son mérite, surtout si on met en regard ce qui se passa en France lors de l'invasion de 1814 et 1815, où, après quelques jours d'occupation, les ennemis furent assez généralement traités par les femmes sur un pied d'égalité parfaite avec les Français.

Revenons aux mariages des Bédouines.

Lorsque les conditions ont été débattues et acceptées de part et d'autres, les époux sont fiancés par la simple déclaration du cadi ou du scheik. La cérémonie nuptiale n'a lieu qu'un an après les fiançailles. Dès le matin du jour fixé pour la noce, les parents et amis de la fiancée se rendent chez elle et la parent de ses plus beaux vêtements. Les amis et les parents du mari se présentent alors précédés de deux femmes dansant un pas lent au son d'une musique composée de cornemuses et de tambours de basques. Chaque homme fait un cadeau à une des danseuses, et la fiancée se prépare à quitter la tente de son père ; elle monte sur un chameau et s'assied dans un fauteuil d'osier recouvert de nattes ou de fourrures. Ses amies ou ses parentes suivent à pied le chameau ; le mari vient après au milieu du groupe des invités à pied ou à cheval, qui disposent leurs fusils et leurs pistolets pour une décharge générale. Le cortége se met en marche dans cet ordre pour la tente de l'époux. Pendant le trajet, ce dernier cherche à s'approcher de sa fiancée, mais les femmes qui entourent le chameau lui barrent le chemin en poussant le cri *lou lou lou!* qui est à la fois un signe de réjouissance ou de tristesse suivant la modulation du ton sur lequel il est prononcé.

A cent pas de sa demeure, les femmes lui livrent le passage : il s'approche de sa fiancée, l'enlève malgré sa résistance et l'emporte dans sa tente où il reste seul avec elle. Le cortége s'arrête ; le marabout se tient sur le seuil de la tente debout.



les mains levées au ciel ; quatre des amis ou parents des époux se placent aux angles de la tente, tenant leurs fusil en joue ; autant de jeunes filles prennent place à côté d'eux et brûlent des arômes et des parfums. On observe le plus profond silence, et au moment où un cri retentit sous la tente, les jeunes filles répétent trois fois le cri de l'épousée ; alors le marabout s'écrie : « Frères, le prophète a béni cette union, vous « comptez un enfant de plus dans la tribu. » Une salve générale accueille ces mots.

La cérémonie n'est pas terminée là. Auprès de la tente, dans un espace ombragé d'arbres et ménagé à ce sujet, est servi dans une partie le repas de noces sur des nattes étendues sur le sol. Tout auprès sont les nippes, les bijoux, les vêtements que le mari a donnés à sa femme ; l'époux sort de la tente et se dirige vers ce lieu où les invités le suivent ; les femmes se séparent des hommes, formant ainsi deux groupes séparés. Un vieillard harangue l'assemblée ; à un signal donné, les hommes courent vers la tente du mari et en ressortent en poussant de grands cris : un y rentre, et paraît peu après, portant la mariée sur ses épaules qu'il va déposer en courant au milieu des femmes ; alors la nouvelle épouse étend les bras et tous les hommes tournent le dos aux femmes, qui la déshabillent complètement et lui passent la chemise, la tunique, et les plus beaux des vêtements donnés par le mari. Cette opération terminée, les hommes se retournent, et une femme pose sur la tête de la mariée un grand voile qu'elle baisse aussitôt. Alors commencent la fête, les danses et les chants, espèces d'épithalames dont voici un échantillon assez curieux.

« Heureux fils du Prophète ! remercie Allah de t'avoir « choisi une épouse si riche en perfections.

« Célèbre dignement ce beau jour en desséchant le pis de « tes troupeaux : qu'à ton festin de noces le lait coule à grands « flots ! que le miel, le beurre odorant et les chevreaux rôtis « y soient servis en abondance. Les frères de la tribu conser- « veront ainsi longtemps le souvenir de ce beau jour.

« Il est blond, le visage de ta compagne, blond comme la « moisson soyeuse que les feux du soleil ont dorée.

« Et sur sa grasse poitrine regarde les mamelles aussi « pleines que celles de ta chèvre la plus féconde : bénis le « Prophète ! elles sont à toi !

« Oh ! qu'avec délices tu enlaceras sa ceinture, plus large « que les vastes flancs d'une génisse !

« Ses doigts sont savants à préparer le couscoussou et plus « habiles à tisser les étoffes que l'araignée à ourdir sa toile.

« Tu tressailleras d'aise en la voyant se promener orgueil- « leuse et fière comme une chenille sur la verte feuille du « palmier.

« Heureux époux ! engraisse-la bien de dattes et de froment « pour qu'elle devienne épaisse et ronde.

« Dure et patiente comme la robuste chamelle, elle peut te « suivre aux courses lointaines du désert et partager tes fa- « tigues et tes dangers.

« Lorsqu'après le combat tu ramèneras au douar ton cour- « sier harassé, elle essuiera la sueur de ce noble compagnon « de ta gloire.

« Puis elle présentera à tes lèvres ardentes le lait aigre qui « rafraîchit et t'endormira sur son sein au bruit d'une chanson « guerrière.

« Le Ciel t'a enrichi d'un précieux trésor : remercie le « Prophète, jeune homme ! Célèbre dignement ce beau jour « en desséchant le pis de tes troupeaux ! Qu'à ton festin de « noces le lait coule à grands flots ! Que le miel, le beurre « odorant et les chevreaux rôtis y soient servis avec abondance. « Tes frères de la tribu conserveront ainsi longtemps le sou- « venir de ce beau jour. »

Après ce chant, la mariée qui n'a pas pris part au festin et aux danses et est restée assise seule sur un tapis, est amenée dans la tente de son mari par les femmes qui ne la quittent qu'en versant des torrents de larmes. Le marabout qui a assisté à la noce reçoit un présent ; les invités font une dernière décharge de leurs armes et tout rentre dans l'ordre accoutumé.

Les marabouts exercent une grande influence sur la tribu ; ce sont des Arabes plus instruits que les autres, issus souvent des principales familles et sachant plus ou moins lire et expli-

quer le Coran. Leur vie est fort austère et méditative : ils ont toujours un chapelet à la main dont ils déroulent les grains en marmottant quelque prière ou récitant des versets du Coran. Ils sont médiateurs dans les différends entre particuliers, souvent entre les tribus dans les discussions fréquentes auxquelles donnent lieu la possession d'un puits, d'un pâturage, ou bien encore ces haines invétérées qui tiennent presque toutes les tribus divisées entre elles. Les marabouts sont réputés savants et saints ; leur science et leur sainteté sont héridìtaires si les enfants savent par une conduite régulière en maintenir l'influence. Abd-el-Kader est fils de marabout et marabout lui-même. Ils sont les médecins, les prophètes des tribus, exercent une espèce de sacerdoce dans la plupart des actes civils, sont en grande vénération et vivent des cadeaux de toute nature qu'ils recoivent en échange des services qu'ils rendent.

Depuis l'occupation française et l'état permanent de guerre où est l'Algérie, l'organisation civile des Arabes est souvent fort incomplète et les kadis surtout, ces juges vraiment populaires, manquent souvent. Les contestations sont alors portées devant le marabout qui les juge, et il est curieux de constater que le respect des Arabes pour la justice est tel, qu'une fois un juge accepté, son jugement quel qu'il soit est fidèlement exécuté par les parties. Nous pouvons rapporter à ce sujet une cause fort curieuse qui, à défaut de cadi, fut soumise à un marabout. Le jugement qui intervint, dont nous avons été témoin, n'eut pu, en France avec nos formes judiciaires et l'aide du Code civil, être ni si judicieux, ni si juste. Voici la cause.

Dans une village du centre, habité par des Arabes sédentaires, généralement assez aisés, vivait un renegat français, né à Saint-Tropez, ancien esclave de la Régence et qui avait dû sa liberté à l'expédition de lord Exmouth, en 1816. Il s'était établi à l'intérieur et avait amassé une fortune assez considérable à vendre de l'ambre brut et des coraux aux femmes bédouines, et des perles fausses aux mauresques et aux femmes arabes. Il avait pris le nom d'Ali, et avait pour voisin un Arabe pur sang qui avait épousé la fille d'un scheik d'une tribu de l'Atlas

et qui passait pour une reine de beauté : elle se nommait Brerra, et l'Arabe Sidi-Hamet-Mustallah. Ali avait vu du haut de sa terrasse la belle Brerra et en était devenu amoureux : il avait même été assez heureux pour s'en faire remarquer.

Sûr d'être aimé de Brerra, il rêva aux moyens de s'assurer sa conquête, mais la jalousie et la garde sévère de Sidi-Hamet semblaient devoir les rendre tous impossibles. Sous aucun prétexte, il ne put jamais parvenir à pénétrer dans la maison de l'Arabe.

Un jour, cependant, talonné par l'amour, il vit Sidi-Hamet à la mosquée, l'attendit à la sortie et lui demanda s'il ne pourrait pas l'obliger de lui garder en dépôt jusqu'à son retour d'un long voyage, un coffret rempli de perles orientales; il lui offrit de lui en donner une garniture de tête pour reconnaître son obligeance. Ébloui par l'offre et l'intérêt, Sidi-Hamet accepta et prit heure avec Ali pour recevoir le coffret chez lui. Le renégat ne demandait pas autre chose, il ne voulait cette fois qu'entrer dans la maison de Sidi-Hamet et voir les obstacles qu'il aurait à surmonter pour enlever Brerra : à l'heure convenu il se rendit chez l'Arabe, lui remit la cassette, s'assura qu'un seul esclave était à son service et sortit remettant à son retour l'exécution de son projet.

Il feignit de partir, et au bout de quelques jours il revint chez Sidi-Hamet réclamer le dépôt. Il le reçut des mains de l'Arabe, et reconnut son obligeance par le don d'un écrin si magnifique que son jaloux rival émerveillé l'invita à une collation. Ali, au comble de la joie, se fit cependant prier et ne céda qu'aux pressantes sollicitations de l'Arabe, qui fit servir des fruits, des confitures, du laitage, du miel, etc. Après la collation, on prit, selon l'usage, le café. Quand le moka fut versé et les pipes garnies, Ali feignit de se rappeler qu'il avait oublié chez lui une des pièces les plus belles de l'écrin et donna ordre à l'esclave de Sidi-Hamet d'aller la chercher, en lui indiquant l'endroit où il pourrait la trouver. L'esclave sortit, et peu après, au moment où l'écrin absorbait toute l'attention de Sidi-Hamet, il jeta sur sa pipe allumée une pincée d'*Aschischim*, espèce de poudre d'un narcotisme foudroyant, qui pourrait

bien n'être que le *datura stramonium*. A la première bouffée que tira l'Arabe de sa pipe, il tomba en syncope. Profitant de son étourdissement et de l'absence de l'esclave, Ali se leva, ouvrit les portes, arriva jusqu'à Brerra, l'enveloppa, sans qu'elle s'en défendit, dans un ample *takelilah* maure, la prit dans ses bras et la confia à un esclave qui l'attendait avec un chameau près de là. Il rentre ensuite auprès de Sidi-Hamet qui était encore plongé dans sa léthargie somnolente. Quand il se réveilla peu après, son esclave avait rapporté la pièce qui manquait à l'écrin; Ali fumait tranquillement son chihouk, recevant hypocritement les excuses de Sidi-Hamet sur cette subite indisposition, et tout, dans la maison, était comme avant, moins Brerra qui n'y était plus.

Après une heure de protestations et de confidences amicales, Ali prit congé de Sidi-Hamet et rentra chez lui. Impatient de donner l'écrin à Brerra, l'Arabe vola auprès d'elle et ne la trouva pas. Ne sachant qui accuser de ce rapt, il se rendit chez Ali et le vit dans sa cour jouant tranquillement avec un jeune chien baléare : race admirable, peu connue en France, qui tient du levrier et du chien d'arrêt et qui a toutes les qualités de l'un et de l'autre ; on les appelle dans le pays *chiens de nuit*. Si Sidi-Hamet eût eu des soupçons, cela seul aurait suffi pour les dissiper : Ali, qui avait prévu la visite, l'attendait dans cette puérile occupation. Sidi-Hamet lui conta son malheur : Ali s'indigna contre les ravisseurs et lui offrit des chevaux pour aller à leur poursuite. Il fit prendre à Sidi-Hamet une route où il savait que Brerra n'était pas, et lui prit celle où il savait qu'elle était. Peu de temps après et pendant que Sidi-Hamet suait sang et eau à la poursuite de sa belle, Ali était avec elle dans une de ses maisons de campagne où on l'avait conduite par son ordre. Il lui fut facile de l'y tenir cachée, et un an après cette aventure, Brerra qui, par les minutieuses précautions d'Ali, avait échappé aux recherches de l'Arabe, mit au monde un enfant mâle qui fut nommé Ali-Ben-Ali.

Cinq ans après, en 1843, Ali mourut en instituant Ali-Ben-Ali pour son seul héritier, prélevant seulement sur

la donation une somme de 4,000 houdjoux (7,000 fr.) pour servir de douaire à Brerra.

Alors seulement l'Arabe apprit l'infernale fourberie du renégat. Il réclama juridiquement la femme et l'enfant et mit d'autant plus d'acharnement dans ses poursuites, qu'il comptait s'approprier les biens dont avait hérité Ali-Ben-Ali.

Une pareille affaire portée devant nos tribunaux aurait peu embarrassé nos légistes. Expliquant rigoureusement la disposition légale, *is pater est quem nuptiæ demonstrant*, ils auraient rendu Ali-Ben-Ali à l'Arabe, auraient condamné Brerra comme adultère et comme bigame, et, contre la dernière volonté du testateur, ils auraient, par le fait, investi Sidi-Hamet de la fortune de son rival. Des plaidoiries, des mémoires auraient obscurci la question ; des années entières se seraient écoulées avant sa solution, et un jugement fort bien motivé, mais fort ridicule, aurait consommé une grande injustice. Une heure suffit au marabout pour entendre les parties et rendre le jugement suivant :

« Allah seul est grand et Mahomet est son prophète ! Ouï « les parties.

« Sidi-Ben-Hamet-Mustallah peut réclamer comme sien « l'enfant Ali-Ben-Ali qui était dans le sein de Brerra et « qui s'est levé.

« Brerra ayant été ravie par la violence, ne peut être con- « sidérée comme adultère et rentre dans le droit commun des « épouses légitimes.

« Mais Ali-Ben-Ali n'ayant hérité d'Ali qu'en qualité de « son fils légitime, perd ses droits en perdant ce caractère, « et Sidi-Hamet ne peut, en son nom, réclamer la succes- « sion. D'autre part, Brerra ayant droit au douaire que lui « avait assigné Ali comme épouse de premier ou de second « rang, Sidi-Hamet ne pourra la reprendre qu'en lui en as- « signant un pareil comme indemnité légitime de celui « qu'elle perd. »

L'Arabe préféra renoncer à la mère et à l'enfant.

A ce fait dont nous pouvons garantir l'authenticité, nous pourrions en joindre d'autres de la même espèce qui prouve-

raient combien il faut de discernement et de circonspection quand on veut toucher aux institutions d'un peuple que, soit dit en passant, les administrateurs français ont la prétention de vouloir gouverner, avant même de s'être donné la peine de l'étudier et de le connaître. Nous verrons dans le cours de cette histoire combien une telle présomption a fait accumuler fautes sur fautes. En les signalant, nous aurons moins en vue un but de critique que l'espoir qu'elles serviront de leçon pour l'avenir.

Turcs. — Avant l'occupation de l'Algérie par les Français, les Turcs, quoique en grande minorité, étaient les dominateurs du pays, Ils occupaient tous les emplois civils et militaires. Les janissaires, comme on l'a vu, ne se recrutaient que parmi eux. On comptait cependant dans cette milice un grand nombre de renégats maltais, albanais, corses, circassiens, grecs, etc. Après la prise d'Alger en 1830, quelques Turcs se retirèrent dans diverses contrées de la Régence, la majeure partie quitta l'Algérie. Depuis lors, ceux qui y sont restés vivent dans l'isolement et ne forment corps nulle part. Nous n'aurons pas dès lors à nous en occuper.

Koulouglis. — Issus, comme nous l'avons dit de pères turcs et de mères africaines, les Koulouglis étaient en dehors de la caste turque. Ils ont été plus ou moins intimement liés aux annales de la Régence, et quoiqu'ils n'y aient jamais joui d'une haute considération, c'était parmi eux que se recrutait le corps des Spahis. Généralement riches, ils n'exercent ni profession, ni industrie, ils passent leur vie dans les cafés ou leurs maisons de campagne avec toute l'apathique insouciance des Orientaux. Cette caste aura sous peu d'années disparu entièrement de l'Algérie ou se sera confondue avec les Maures d'où elle sort par les femmes.

Juifs. — La population juive, très nombreuse en Algérie, vit dispersée sur tous les points de l'ancienne Régence et principalement dans les villes et villages du littoral. Malgré les mauvais traitements qu'elle a eu à subir de la part des indigènes et l'infériorité sociale à laquelle elle avait été condamnée, elle s'y est maintenue et a accaparé les principales branches d'in-

dustrie. Elle y a conservé, comme partout, son cachet physionomique et ses mœurs mercantiles.

Les juifs sont venus en Algérie par plusieurs immigrations successives. Il est hors de doute que dans la haute antiquité, ils n'aient habité une partie de l'Hedjax et de l'Yemen, ou encore aujourd'hui, un voyageur moderne, le docteur Volf, a retrouvé les juifs Beni-Beko puissante tribu de près de soixante mille âmes, dont l'existence avait été déjà signalée il y a plusieurs siècles. C'est de-là, ou bien longtemps avant la grande migration arabe et la destruction de Jérusalem, qu'ils vinrent s'établir dans les régions atlantiques. Aboulfeda et d'autres historiens arabes disent positivement qu'au VIIe et VIIIe siècle, de nombreuses tribus berbères d'Afrique professaient le judaïsme. Or, il s'était écoulé trop peu de temps pour que les populations juives, chassées de Judée, par les expéditions de Vespasien et de Titus, aient pu convertir au mosaïsme des peuplades aussi peu sociables que les Berbères. L'époque du sac de Jérusalem fut une seconde immigration. La troisième et la principale eut lieu lors de la grande persécution espagnole au XIVe siècle, qui chassa les juifs d'Espagne quelque temps après l'expulsion des Maures. Voici à ce sujet une légende juive, qui est un article de foi parmi les juifs de l'Algérie, et qui laisse ce fait hors de doute.

« Les musulmans d'Espagne avaient permis aux enfants d'Israël d'habiter avec eux, de se livrer au commerce et d'exercer librement leur religion sainte.

« Les chrétiens les chassèrent et reconquirent ce beau pays. Pendant quelque temps ils laissèrent les enfants d'Israël tranquilles ; mais envieux des richesses qu'ils avaient amassées par leur travail, ils ne tardèrent pas à les tyranniser.

« C'était en 1390. Simon Ben-Smir était grand rabbin de Séville. Il fut chargé de fers et jeté en prison avec soixante des principaux chefs des familles juives. Cet acte arbitraire fut le signal de cruautés plus grandes encore que toutes celles qu'ils avaient éprouvées jusqu'alors. La mort du rabbin et de ses compagnons d'infortune fut ordonnée, et ils allaient être exécutés, lorsque le ciel les délivra par un de ces miracles dont

les annales des enfants d'Israël offrent tant d'exemples.

« Tous ceux qui étaient avec Simon voyant approcher leur dernière heure, accablés de douleur, s'abandonnaient au désespoir ; mais ce grand homme restait calme et semblait se résigner avec courage à son malheureux sort. Tout-à-coup ses yeux se remplirent de feu, sa figure s'anima et un rayon de lumière brilla autour de sa tête. Dans ce moment il prit un morceau de charbon, dessina un navire sur la muraille et se tournant ensuite vers ceux qui pleuraient, il leur dit d'une voix forte : « Que ceux qui croient à la puissance de Dieu et qui veulent sortir d'ici à l'instant même, mettent le doigt sur ce vaisseau.

« Tous le firent, et aussitôt le navire dessiné devint un navire véritable qui se mit de lui-même en mouvement, traversa les rues de Séville, au grand étonnement des habitants, sans en écraser un seul, et se rendit droit à la mer après avoir recueilli tous nos frères gémissants.

« Le vaisseau miraculeux fut conduit par le vent dans la rade d'Alger, ville qui n'était alors habitée que par des mahométans. Sur la demande que leur firent les juifs de s'établir parmi eux, les Algériens, après avoir écouté le récit de la manière dont les enfants d'Israël avaient échappé à la cruauté des chrétiens, consultèrent un marabout fameux qui vivait à Miliana. Sur sa réponse qu'il fallait accueillir les enfants d'Israël, ils eurent la permission de débarquer, et les habitants, ayant à leur tête les chefs de la religion et de la loi, sortirent en foule pour les recevoir. »

En élaguant la partie miraculeuse de cette tradition, il reste le fait de cette grande immigration du quatorzième siècle qui explique la grande quantité de juifs habitant les divers États barbaresques. Sur quatre millions de sectateurs que, d'après le géographe Balbi, compte le judaïsme, près de cent cinquante mille habitent l'Algérie, Tunis ou le Maroc. Ils forment près du quart de la population d'Alger et les quatre cinquièmes de celle d'Oran. Ils s'occupent peu ou point d'agriculture, mais ils exploitent tous les genres de commerce ou d'industrie. La haute classe fait la banque et le haut commerce : elle

a des comptoirs dans toutes les villes; la classe moyenne excelle dans les arts délicats : la bijouterie, l'horlogerie, la broderie sur vêtements; le menu peuple exerce de préférence les professions de tailleur, cordonnier, passementier, mercier, ferblantier : tous sont courtiers ou agents d'affaires. Avant l'abolition de la course, une de leurs spéculations les plus lucratives était d'acheter les prises des corsaires qui ne convenaient pas au pays, telles que vins, eaux-de-vie, chair salée, poisson mariné, etc., qu'ils avaient à vil prix et renvoyaient sur les marchés d'Europe où ils réalisaient d'énormes bénéfices.

Les femmes juives sont généralement jolies et jouissent d'une grande liberté. Dans les classes les plus pauvres on trouve des figures délicieuses de grâce et de régularité. Mais par malheur la misère et la prostitution passent souvent par là. Il est juste de dire que les classes juives riches combattent de tout leur pouvoir, par des dons et des aumônes, ces deux fléaux. *« Demander, c'est le droit du pauvre; le devoir du riche c'est de donner, »* dit le Talmud : et cette maxime est pratiquée par les juifs envers leurs coreligionnaires, avec un élan et une délicatesse de charité qui feraient honneur aux populations chrétiennes d'Europe si, parmi ces dernières, les classes riches songeaient à prélever pour leurs frères pauvres une faible partie de ce qu'elles prodiguent à leurs chiens et à leurs chevaux.

Depuis l'occupation française, les juifs de l'Algérie sont rentrés dans le droit commun et ne sont plus soumis aux mille avanies insultantes et odieuses, stygmate flétrissant que la domination turque leur avait imposé comme une condition de la tolérance. Bien plus, on leur a même accordé certains priviléges dont nous aurons à nous occuper dans le cours de cette histoire : et en cela, la transition de l'état social juif, quoique juste en principes et faite dans les meilleures intentions du monde, pourrait bien avoir été un peu trop brusque. Ce qui peut rassurer, c'est que les juifs ne sont guère disposés à en abuser et que prêts, partout et toujours, à accepter une domination quelconque, l'esprit de révolte et d'insubordination est

celui qu'on a le moins à leur reprocher. Mais peut-être eût-il été plus politique de les laisser pendant quelque temps encore dans un état d'infériorité pour ne pas heurter trop profondément les préjugés des Maures et des Arabes à leur égard et ménager des susceptibilités qui, pour être injustes, n'en ont pas moins amené des jalousies et des défiances qu'il eût été plus prudent de prévenir.

Nègres. — Les Nègres qui ont embrassé l'islamisme vivent en Algérie sous la loi commune. Leurs familles jouissent des mêmes droits que les Maures et les Arabes. La plupart étaient tirés de la Sénégambie, du Tafilet ou de Tombouctou ; d'autres étaient fournis par les Mozabites, habitants du Grand-Désert, qui les enlevaient pendant qu'ils venaient vendre ou échanger le sel que les lacs d'eau saumâtre de l'Afrique intérieure déposent sur leurs bords : ils les vendaient ensuite aux tribus berbères les plus méridionales, les Touaths ou autres, qui les achetaient en moyenne la valeur d'une charge de dattes de quatre chameaux, seize quintaux environ valant au moment de l'échange 25 houdjoux (46 fr.) Ces esclaves, vendus ensuite aux tribus marocaines qui font principalement ce genre de commerce, étaient livrés sur les marchés à des prix variant depuis 100 jusqu'à 500 houdjoux (180 à 900 fr.) Les femmes jeunes qui savaient coudre et diriger un ménage atteignaient seules ce dernier prix. Aujourd'hui les choses sont à peu près dans le même état : seulement les nègres qui ont pu se racheter ou à qui leurs maîtres ont donné leur liberté vivent, comme nous l'avons dit, en Algérie, sous la loi commune et forment une population qui a accaparé certaines professions, telles que celles de boucher et de badigeonneur à la chaux des murs et des terrasses des maisons.

Ils ont adopté les costumes et les sentiments religieux des Maures. Les femmes aisées s'habillent aussi comme les Mauresques : seulement elles ont beaucoup plus de liberté qu'elles et en abusent : il y en a d'une race entièrement noire, ayant des nez aquilins, des fronts découverts et des yeux de feu qui complètent un ensemble fort agréable. Les femmes pauvres conservent leurs vêtements d'esclave, une chemise, une culotte

courte et une pièce d'étoffe pour se couvrir la tête : elles entrent au service des dames turques ou mauresques et s'affectionnent assez généralement à leurs maîtresses. Les Nègres sont braves, courageux : dans l'occasion et les armes à la main, ils se conduisent sans reproche.

HADJOUTES, BISKRIS, MOZABITES, AGROUATHS, etc. —A l'ouest de la plaine de la Mitidja, est un groupe de montagnes dans lesquelles vivait une population de quatre à cinq mille habitants nommée Hadjoutes. C'était un ramassis de bandits qui, chassés des autres tribus comme fripons ou malfaiteurs, se réfugiaient là de toutes les parties de la Régence, et étaient parvenus à se rendre redoutables à leurs voisins. Toujours en guerre avec eux, ils avaient échappé à la domination turque. Depuis l'occupation française, quelques expéditions habilement concertées les ont chassés de leur repaire et ont dispersé ces bandes indisciplinées dont l'état habituel était le pillage et le crime.

Si ces contrées si souvent traversées par l'invasion étrangère offrent ainsi çà et là dans les gorges inaccessibles de l'Atlas, quelques rares populations dont le caractère exclusif est la soif du pillage et la férocité, c'est un fait exceptionnel. Ces altérations profondes sont toujours le résultat d'un état antérieur qu'il serait bon et utile de connaître. En les généralisant on s'expose à juger faussement une situation et à sanctionner des mesures dont les funestes effets pèsent ensuite de tout leur poids sur les déterminations ultérieures. C'est à la précipitation de bien de jugements de cette sorte, que l'administration française a dû de grandes fautes que le temps n'a pu encore réparer qu'en partie.

Ainsi, par exemple, il existait à Alger, avant l'occupation française, une certaine classe de travailleurs, ayant même certains privilèges et appartenant à des tribus kabyles connues sous le nom de Biskris, Mozabites, Agrouaths etc. : c'était une sorte de population d'émigrants, qui, de l'intérieur du pays, refluaient vers Alger ou d'autres villes considérables pour y amasser, par leur travail, un petit pécule destiné à améliorer leur condition dans la contrée natale. Ces hommes forts, robustes,

laborieux, probes et fidèles avaient le monopole des boulangeries, des moulins, des bains publics : ils étaient commissionnaires, employés par le gouvernement aux travaux publics ou occupaient des places de confiance dans la domesticité. La nuit, la garde de la ville leur était confiée. Ils couchaient dans la rue, sous les auvents des boutiques, sur un banc en pierre ou en bois qui servait pendant le jour à l'étalage. Ces boutiques étaient sous leur surveillance spéciale, et si par hasard, ce qui était très rare, il s'y commettait un vol, ils en répondaient. Ils étaient enrôlés dans trois corporations représentant les trois tribus diverses et présidées par un chef appelé *amin*. Espèce de gérant d'une association industrielle, magistrat même de cette petite société, l'amin était chargé de la police du corps. Responsable devant l'autorité de la conduite des individus confiés à sa surveillance, il payait au dey un tribut annuel qu'il répartissait ensuite sur chacun des membres de la corporation. Les privilèges de ces corporations étaient protégés par des contrats écrits consentis par le gouvernement : les membres ne reconnaissaient que la juridiction de leur amin, s'écartaient du mahométisme dans quelques articles de détail et ne vaquaient aux cérémonies de leur culte que dans une mosquée située hors la ville et appropriée à leurs croyances particulières. Leur langue était un dialecte corrompu de l'arabe.

Les Biskris sortaient du midi de la Régence au sud du grand lac salé appelé *Chott;* les Mozabites du pays de Zab au-delà du Grand-Atlas, assez avant dans le désert, à vingt jours de marche environ d'Alger.

Ces corporations subsistent encore sauf les monopoles et les privilèges. Bien plus, cette utile population est plus nombreuse qu'elle n'était à l'époque de la conquête : elle tend même à s'accroître. Et cependant cette population est de race kabyle, la seule laborieuse de l'Algérie, la seule qui n'appartient pas à la France, la seule enfin qu'on n'a jamais ou presque jamais cherché, par des moyens efficaces à s'attacher. Ces tribus du désert qui bravent les difficultés et les dangers d'un long voyage pour venir à Alger vendre leur travail, auraient,

avec bien moins de scrupule encore, échangé leurs produits contre notre argent.

L'établissement de relations pacifiques de commerce et d'industrie avec l'intérieur du pays n'était pas plus difficile que la conquête. En cette circonstance, comme bien souvent, le prestige d'une gloire réelle mais d'une utilité douteuse l'a emporté sur des considérations d'intérêt majeur. Nous aurons plus d'une fois occasion, dans le cours de cet ouvrage, de constater de pareilles fautes.

En exposant sommairement quelques traits généraux des populations de l'Algérie, nous avons eu principalement en vue de rechercher les points de jonction par où la domination française pouvait plus facilement s'adapter avec une organisation sociale qu'il est presque impossible de remplacer sans un emploi permanent de la force, et qu'on ne peut conserver sans remettre tout en question. Déjà nous en avons signalé quelques uns : à mesure que nous avancerons, la relation des faits nous servira à signaler les autres. Mais cet aperçu serait insuffisant si nous ne le complétions par une succinte analyse du système administratif qui régissait ces populations avant l'occupation française.

Organisation civile et politique de la régence sous la domination turque. — Après le Dey dont nous avons déjà défini les attributions, étaient huit fonctionnaires principaux :

Le ministre de la marine (*oukil-el-hardj*) ;

Le commandant des troupes (*agha*);

Le trésorier (*khasnadji*) ;

Le gouverneur de la cité (*scheikh-el-belad*) ;

Le chef des notables (*naid-el-aschraf*) ;

L'inspecteur des haras (*kodja-el-kiel*) ;

Le chef des secrétaires (*mecktoubdji*) ;

Le curateur aux succesions (*heit-el-maldji*).

L'*oukil-el-hardj* était chargé de la comptabilité du matériel de guerre, du contrôle des travaux de l'arsenal et des prisons.

L'*agha* régissait les affaires des districts de la plaine d'Alger (*outhans*). Son autorité s'étendait sur toute la province. Il avait sous ses ordres les *kaïds* chargés de l'administration et des

affaires politiques, et toutes les milices régulières, spahis, ahids qui percevaient les impôts et faisaient la police.

Le *khasnadji* avait dans son département tous les services financiers; la levée, la rentrée des impôts, étaient spécialement sous sa surveillance.

Le *scheikh-el-belad* avait dans ses attributions la justice municipale, la police locale, la salubrité, les établissements publics, etc. Il avait sous ses ordres les commissaires (*naïbs*) qui surveillaient la police, pourvoyaient aux dépenses locales et les chefs de corporation (*amins*) qui maintenaient l'ordre dans les diverses classes industrielles.

Le *naid-el-aschraf* était une sorte de président de l'administration civile et municipale. Ses attributions consistaient, dans les circonstances importantes, à réunir le *scheikh-el-belad*, les *naïbs*, les *amins*, afin de délibérer sur les mesures à prendre.

Le *kodja-el-khiel* régissait les biens ruraux appartenant au domaine (*haouchs*), toutes les locations, ventes, échanges, transactions ou mutations auxquelles cette régie pouvait donner lieu étaient dans ses attributions spéciales,

Le *mecktoubdji* était chargé de la correspondance politique : c'était lui qui tenait les registres de la comptabilité de l'état, des réglements militaires et des milices.

Enfin le *beit-el-maldji* était le représentant né de tous les héritiers absents. L'ouverture des testaments, les litiges auxquels ils donnaient lieu, la revendication, au nom du domaine, soit de successions vaccantes, soit des parts revenant à l'état dans les cas prévus par la loi musulmane, étaient de son ressort.

La province d'Alger était divisée en *outhans* (districts), en tribus et en douars. Plusieurs tribus réunies formaient un outhan, plusieurs douars une tribu, plusieurs tentes un douar. Ces outhans étaient administrés par des *kaïds* (préfets), *scheikh-el-schion* (espèces de maires), *kadis* (juges) et *scheikhs* (chefs). Tous ces fonctionnaires étaient sous la dépendance de l'agha qui sanctionnait toutes les affaires de l'outhan. Pour ces fonctions diverses il désignait les candidats : le pacha donnait l'investiture.

Les autres provinces de la Régence, celles de Constantine, d'Oran et de Tittery avaient une organisation à peu près semblable. Seulement elles étaient souverainement administrées par des beys (gouverneurs) nommés par le Dey, révocables à volonté, répondant du recouvrement des impôts et pouvant nommer à tous les emplois, sauf l'approbation du chef de l'Odjeac. Ils percevaient les impôts pour le compte de l'Odjeac; et, comme ils ne pouvaient se maintenir au pouvoir qu'en achetant par des présents, la protection du Dey et des grands officiers, leur perception n'était rien moins que régulière. Aussi, leurs exactions, dont chaque grand dignitaire retirait du profit, étaient un mérite gouvernemental.

La force militaire de la Régence consistait en troupes régulières ou irrégulières. Les janissaires, tous turcs ou francs renégats, composaient seuls la milice. Les Koulouglis, fils de Turcs ou de Mauresques, formant le corps des spahis ; les zouaves, douères, zenati corps spéciaux appartenant à certaines tribus ou à certaines classes; les abids, Nègres affranchis, et la cavalerie irrégulière que les beys amenaient de leur beylik, et les kaïds de leur district, complétaient la force militaire effective. L'ensemble de ces troupes s'appelait *asker-el-maghzen* (troupes du gouvernement). Excepté les janissaires, les spahis et quelques corps spéciaux, les autres servaient sans indemnité pendant un certain nombre de jours, après quoi elles avaient le droit de se retirer : c'était le même service qu'en Europe sous la féodalité.

L'organisation militaire des janissaires était à peu près celle des troupes d'Europe. Ils se subdivisaient en compagnies (*artas*), subdivisées elles-mêmes en chambrées ou tables (*sofras*), composées de vingt soldats, un chef de chambrée (*oda-bachi*), et un trésorier chargé de la comptabilité et de la dépense (*cukil-el-hardj*). Un janissaire avait une ration de pain, de viande, d'huile, une part dans les produits de la course et une paye d'environ 1 franc par jour. Ils étaient tous fantassins : leur nombre ne dépassait guère 8,000. Les autres troupes régulières s'élevaient à peu près à ce chiffre.

Les grands officiers de la Régence, le Dey lui-même, cor-

tant tous du corps de la milice, n'avaient pour traitement que leur paye de janissaire; mais chacun avait des parts déterminées, soit dans les prises, soit dans certains privilèges industriels ou commerciaux, mais surtout dans les licences (*teskeras*) pour la vente ou l'exportation des produits monopolisés par le gouvernement, les marchés pour les fournitures, les amendes, les présents des consuls, des beys, et enfin les transactions de toutes sortes avec ceux qui espéraient quelque grâce ou redoutaient quelque châtiment.

Les impôts étaient répartis sur les personnes, les biens, les industries et les professions. Les impôts sur les personnes n'atteignaient que certains individus et n'existaient que dans les villes. Ceux sur les biens étaient principalement affectés aux campagnes. Les uns et les autres se payaient en nature ou en numéraire. Les répartitions en étaient arbitraires : comme il n'existait ni rôles ni états de produits, la cote partielle était réglée par l'usage, et le versement constaté par un simple enregistrement.

La perception des impôts était une espèce de fermage dont le montant et les époques de payement étaient fixés à l'avance.

La propriété foncière ou, pour être plus vrai, la propriété mise en valeur à titre individuel ou collectif, était grevée de quatre sortes d'impôts : l'*achour*, le *ghrama*, l'*el-kebchi*, la *lezma*. L'*achour* était la dîme des récoltes dont le payement est formellement prescrit par le Coran ; le *ghrama* était une taxe par tente sur la culture du sol appartenant à l'Etat ; l'*el-kebchi* était un autre impôt d'un mouton par habitant de tribu pour droit de pâturage. Ces impôts divers étaient compris sous le nom générique de *lezma* lorsqu'ils se percevaient sur les Arabes nomades ou Bédouins. La perception de cette *lezma* ne s'opérait qu'avec de grandes difficultés. — Plusieurs compagnies de janissaires, formant environ un millier d'hommes, étaient réparties en camps-volants et envoyées chaque année à Tlemcen, Constantine et jusque au-delà du Grand-Atlas. Un agha commandait chacun de ces camps et parcourait le pays pour lever cette *lezma* sur les douars. Les Bédouins, qui ne

payaient d'ordinaire que par force, quittaient parfois les lieux qu'ils occupaient aux époques qu'ils préjugeaient l'arrivée des janissaires. Si la moisson était faite, ils esquivaient l'impôt, sinon ils étaient obligés bon gré mal gré de l'acquitter.

Quelques mots sur le caractère général de la propriété en Algérie sont indispensables pour bien faire comprendre ces diverses espèces d'impôts.

En droit musulman et en fait, le sol y était avant tout propriété de Dieu. L'humanité ne le possédait et n'en jouissait que par inféodation. La disposition du sol appartenait dès-lors au Sultan qui représentait Dieu sur la terre, au Dey qui représentait le Sultan, au kaïd ou au scheik qui représentait le Dey. L'individu n'usait alors de la terre qu'à titre de concession, à condition de culture et à charge de redevance.

Ce droit universel et absolu avait été modifié dans les villes par la donation constitutive de l'*habous* (1), la vente à l'*ana* (2) et d'autres coutumes dont nous aurons peut-être occasion de parler plus tard ; mais dans les campagnes, il était resté le principe général de la propriété foncière. Nul ne possédait qu'à titre d'usufruitier : bien plus, la possession n'était presque jamais individuelle, mais toujours collective. Le Dey ou son re-

(1) Dans les villes ou autour, il existait, assez rarement cependant, quelques propriétés libres dont l'échange ou la transmission étaient, dans certains cas, autorisés. Le droit universel du souverain subsistait cependant toujours, et pour avoir contre lui une garantie efficace, on avait imaginé ce *habous*. C'était une donation, faite par un propriétaire, de son bien à une corporation religieuse, avec réserve de l'usufruit pour lui-même et pour sa postérité, jusqu'à certaine génération déterminée ou jusqu'à extinction de sa race. La propriété recevait alors la seule garantie qui pût efficacement la défendre contre l'autorité. Mais cette forme protectrice introduisait dans le régime de la propriété de grandes complications et de nombreuses difficultés, ce qui explique suffisamment la limite du *habous*.

(2) La succession de la propriété, après la donation du *habous*, restait souvent indivise. Si l'immeuble avait besoin de réparations majeures, les héritiers étaient parfois ou hors d'état ou peu disposés à les faire, on avait alors imaginé une transaction par laquelle l'acquéreur contractait l'obligation d'une rente annuelle perpétuelle, et s'engageait à faire les constructions convenues en s'en réservant la propriété. Cette transaction qui introduisait un nouveau droit sur la propriété s'appelait vente à l'*ana*.

présentant dans le beylik reconnaissait ou concédait une certaine partie de territoire à un scheik qui distribuait la terre aux chefs de famille. Le principe de cette distribution était basé sur les facultés de chacun, c'est-à-dire sur le nombre de bestiaux, de charrues et de bras qu'il pouvait employer à la culture. L'étendue de la terre dévolue était dès-lors la vraie mesure de l'importance sociale de l'individu dans la tribu. Dès qu'un Arabe avait pu acquérir une paire de bœufs, une charrue et des semences, il avait droit à cultiver la portion de terre qui lui était désignée par le scheik. La terre ne se vendait ni se louait. Elle n'était même pas transmissible par héritage, du moins en droit. Cependant les héritiers du chef de famille lui succédaient presque toujours dans la culture de la portion qui lui avait été octroyée. Mais la concession, dans tous les cas, contenait une clause résolutoire : c'était, si la terre restait inculte : il fallait ou cultiver ou faire paître : on ne pouvait ni transmettre, ni affermer, ni laisser reposer. La concession entraînait l'obligation de cultiver : sinon, elle était annulée de droit.

Telle était, sous le rapport de la propriété, toute l'économie du régime des tribus. L'impôt était alors à la fois une redevance pour les dépenses publiques et pour le loyer de la terre, et comme la terre était censée appartenir à Dieu, il y avait tel de ces impôts qui était de droit divin et dont la constitution n'était pas essentiellement religieuse.

Malgré ses formes multipliées, l'impôt territorial ou foncier formait à peine la moitié des revenus de la Régence. Les documents à ce sujet sont fort incomplets. La plupart des registres n'ont pas été retrouvés; on peut cependant présenter avec quelque exactitude l'évaluation suivante comme le chiffre le plus exact des revenus de l'Odjeac pendant les dernières années de la domination turque.

Impôts territoriaux, *achour*, *lezma*, etc. .	1,500,000 fr.
Impôts divers, fermes, amendes, monopoles, etc.	1,000,000 —
Tributs payés à l'Odjeac par le royaume de Naples, la Suède, le Danemark, le Portu-	

gal, etc.	550,000 —
Prix des concessions d'Afrique à la France.	200,000 —
Total. . .	3,250,000 fr.

Dans cette somme n'est pas compris le produit des prises dont le gouvernement avait un huitième. Le blocus exercé par la France pendant trois ans avait réduit ce produit à rien, et aucun document antérieur n'a permis de l'établir même approximativement.

Il nous reste à indiquer sommairement la situation respective du culte et de la justice à l'époque de l'occupation française.

Un seul et même corps, le collége des Ulémas, réunit, chez les musulmans, les fonctions du sacerdoce et l'administration de la justice.

Le collége des Ulémas est divisé en trois classes : les *imans* (ministres du culte), les *muphtis* (docteurs de la loi) les *kadis* (juges).

Les ministres du culte se divisent eux-mêmes en quatre classes : les *scheiks*, prêchant dans les mosquées ; les *khatebs*, récitant la khosba pendant la prière solennelle du vendredi ; les *imans* présents aux cérémonies de la circoncision, du mariage, de la sépulture, assistant aux prières quotidiennes et faisant la lecture du Coran dans les mosquées, et enfin les *muezzins*, appelant, du haut des minarets, les fidèles aux cinq prières du jour. Les muezzins sont aussi chargés de l'éducation des enfants.

Le muphti est le premier parmi les ulémas : les kadis sont sous sa juridiction immédiate. Il prend le titre de *scheikh-el-islam* (l'ancien de l'Islam). Les revenus des biens immeubles appartenant aux mosquées, oratoires, corporations religieuses, soit à titre de propriété, soit par la donation constitutive du habous, sont affectés aux frais du culte et aux traitements des ministres. Les dons des fidèles pour les actes relatifs à l'état civil des familles, constituent le casuel.

Les marabouts (*marabethin* dévoués) ne font pas partie de la hiérarchie sacerdotale des musulmans. Ils sont à la fois ermites et religieux, n'ont d'autre caractère légal que celui que

leur prête l'opinion, et exercent une grande influence sur les populations des campagnes où il n'y a ni mosquées ni imans.

Nul n'a pour la justice autant de vénération qu'un musulman. Les décrets rendus en son nom sont pour lui une émanation de la volonté divine, et tel est son respect pour elle, qu'une fois un juge librement accepté, le jugement, quel qu'il soit, est entendu avec résignation, exécuté avec bonne foi.

Chaque ville principale avait son kadi ; quelques-unes même en avaient deux dont la juridiction s'étendait exclusivement soit sur des intérêts particuliers, soit en général sur les fidèles des deux rites particuliers qui divisaient les Turcs et les Arabes (1). Chaque outhan (district) avait son kadi : le scheik était juge dans la tribu. Dans l'ordre hiérarchique les kadis n'étaient pas égaux entr'eux, quoiqu'ils ne relevassent pas les uns des autres. Dans les discussions importantes où leur sagacité naturelle et leur science d'interprétation de la loi étaient en défaut, ils recouraient aux lumières des kadis du degré plus élevé.

Le Coran qui, dans son ensemble, règle à la fois la vie domestique, civile et religieuse, est le seul code des Musulmans. Les traditions authentiques, les interprétations et les commentaires admis des passages du Coran, forment une législation simple , uniforme, où le droit est précisé avec clarté et ne dépend pas du plus ou moins d'astucieuse finesse d'un avoué, du plus ou moins de talent d'un avocat.

(1) Deux grandes sectes partagent l'Islamisme : les *Sonnites* qui, ne reconnaissant à Ali d'autres droits que l'élection que firent de lui les compagnons de Mahomet, admettent l'autorité des trois premiers kalifes Abou-Bechr, Omar et Osman ; les *Schyytes* qui n'admettent que l'autorité légitime d'Ali. La doctrine sonnite se divise elle-même en quatre rites tous orthodoxes : l'*hanabite* suivi en Egypte, le *chafeite* dominant à Bagdad, et enfin l'*hanifite* et le *malekite* qui ont prévalu en Afrique. Les Turcs y suivaient le rite *hanifite*, les Arabes le rite *malekite*. Ces divers rites ne diffèrent que sur des points peu importants : leurs différences portent sur des interprétations du Livre de la Loi et sur les gestes qui doivent accompagner la prière. Les uns, les Malekites, prient en portant leurs mains ouvertes aux deux côtés de la tête; les autres, les Hanifites, croisent, en priant, leurs mains sur leur poitrine. Ces rites ont pris leurs noms des imans qui leur ont donné naissance : Hanab, Chafei, Hanifi et Malek.

Ces deux fléaux de la civilisation européenne, les avoués et les avocats, sont inconnus à la civilisation musulmane. Les kadis dont la compétence s'étend sur toutes les matières civiles ou criminelles prononcent sur la simple audition des parties. Le lieu où se rend la justice est à peine assez grand pour contenir le juge et les parties : les curieux et les plaideurs qui attendent leur tour restent à la porte. Deux espèces d'huissiers, armés de bâtons, se tiennent sur le seuil pour faire sortir ceux dont l'affaire est vidée et en introduire d'autres. Là, point de paperasses, point de subtilités, point de lois dont on torture le sens ou dont on fausse l'esprit, point de témoins surtout, mais le fait, le fait seul : les parties l'exposent elles-mêmes; le bon sens et l'équité du juge font le reste. Leurs jugements sont généralement plus équitables que les nôtres.

D'après les idées musulmanes, la justice étant rendue non pas au nom du prince, mais au nom de Dieu, la juridiction des kadis peut s'étendre au-delà du territoire pour lequel il a été institué. Des plaideurs peuvent soumettre leurs différends à un kadi de leur choix parce qu'il n'y a d'étranger, pour un musulman, que celui qui ne professe pas l'Islamisme, et que tout organe de la parole formulée dans le Coran a le droit de rendre la justice à tout croyant.

Les jugements des kadis étaient susceptibles d'appel, dans le cas seulement de sentence inique manifestement contraire à la loi. Il y avait deux recours, un tribunal supérieur nommé Medjelis et le Dey. Si le recours ou la plainte étaient accueillis, le jugement était annulé : dans le cas contraire, l'appelant recevait presque toujours la bastonnade. Le juge, convaincu de prévarication, avait la tête tranchée. Un kadi pouvait prononcer la peine capitale pour meurtre, vol par effraction, et quelquefois même pour vol simple : mais l'exécution ne pouvait avoir lieu qu'avec l'approbation du Dey.

Au culte, à la justice, dont le collège des Ulemas avait le monopole, il faut joindre encore l'éducation. Les premiers kalifes ayant été à la fois pontifes, juges et docteurs de la loi, n'avaient pu continuer à exercer ces prérogatives dans la vaste étendue d'un empire qui s'accrut avec une prodigieuse rapi-

dité. Ils nommèrent alors des délégués qui, à leur exemple, réunirent, le plus qu'ils purent, le pouvoir temporel au pouvoir spirituel. Aux fonctions sacerdotales ils joignirent celles de la justice et de l'éducation.

Cette dernière, cependant, est généralement fort négligée. En Algérie comme dans presque tous les pays musulmans, c'était des muezzins qui tenaient ordinairement les écoles presque toujours contigües aux mosquées. Le Coran renfermant, d'après eux, tout ce qu'un croyant doit connaître, était le seul livre mis entre les mains des élèves. Lire avec facilité dans le Coran, en transcrire les passages, en réciter les sentences par cœur, c'était le *nec plus ultra* de la science musulmane. Peu d'entre les élèves y atteignaient. Dans ces écoles ils étaient divisés par groupes, selon les divers degrés de savoir : chaque groupe avait son moniteur : chaque élève une tablette sur laquelle étaient écrits des lettres, des mots ou des sentences. Un des élèves récitait d'abord ce qui était écrit sur sa tablette, les autres répétaient ; quand la leçon était sue, on l'effaçait sur les tablettes et on la remplaçait par une autre. Cette méthode est presque entièrement semblable, dans sa forme, à celle de l'enseignement mutuel. Il est inutile de dire que ce n'est pas à nous que les Musulmans l'ont empruntée.

Dans ces écoles, il n'existait aucune espèce de distinction ; à côté du fils de l'artisan était le fils du kadi. Elles s'éloignaient peu de ce qui est usité dans les écoles d'Europe, excepté néanmoins pour les distributions des prix. Au lieu de livres et de couronnes, on donnait des habits neufs aux écoliers qui avaient fait preuve, pendant l'année, d'aptitude ou d'application. Ceux qui n'avaient pas eu part à cette gratification étaient tenus de porter leurs vêtements vieux pendant toute l'année suivante, traînant ainsi partout avec eux un diplôme de paresse ou d'incapacité. Disons en passant qu'il y a dans ce mode de récompense une pensée d'émulation et d'égalité dont ne s'accommoderait peut-être pas notre gloriole vaniteuse, mais qui vaut mieux, à coup sûr, que ces couronnes de laurier dont on ceint, dans nos écoles, le front de nos marmots. Cet usage généralement pratiqué dans toutes les grandes

villes de la Turquie et de l'Egypte, ne l'était, à Alger, que dans une seule école assez riche pour pouvoir en faire les frais.

Telles étaient, en résumé, les institutions civiles et politiques de la Régence, lorsque l'expédition de 1830, en abattant la domination turque vint ouvrir à la civilisation et au commerce une de ces voies immenses fermée depuis des siècles, et où l'une et l'autre avaient pu se développer jadis avec autant de gloire que de splendeur. La France domina l'Afrique à son tour : elle planta son drapeau là où Carthage et Rome avaient planté le leur. Accepter un si noble héritage, c'était vouloir s'en rendre digne. La tâche de la France est grande, sans doute, mais sa puissance est grande aussi, et il est digne d'elle de mettre au service d'un peuple abruti, ces idées généreuses, ces grands principes d'humanité, cette activité intellectuelle et physique qu'elle avait mis, il y a un demi-siècle à peine, au service des peuples opprimés. Ce qu'elle a fait pour la délivrance des uns, elle peut et doit le faire pour la rénovation de l'autre. S'il y a de la gloire à ouvrir aux peuples les voies de la liberté, il y en a aussi à les appeler aux bienfaits de la civilisation. Les drapeaux de la France ont porté des idées de liberté dans assez de contrées abruties sous le joug du despotisme pour qu'il soit permis d'espérer qu'ils laisseront des germes de régénération parmi des populations engourdies par un fanatisme inintelligent.

PÉRIODE FRANÇAISE.

—

CHAPITRE Ier.

Anciens établissements de la France en Algérie. — Hussein-Pacha. — Cause des dissensions entre la France et le Dey. — Le consul Deval. — Ultimatum de la France. — Blocus d'Alger. — Entrevue d'Hussein et de M. de la Bretonnière. — Les forts d'Alger tirent sur le vaisseau parlementaire. — L'expédition est résolue. — Motifs de cette résolution. — M. de Bourmont est nommé commandant en chef. — Effet de cette expédition dans les cours étrangères. — Préparatifs de l'expédition. — Embarquement des troupes. — Matériel de l'armée expéditionnaire. — Les vents contraires retardent l'appareillage de la flotte.

Depuis plusieurs siècles, l'existence des puissances Barbaresques était, comme on a pu le voir, un motif de honte pour l'Europe. Des nations qui se disaient grandes et qui l'étaient en effet, s'étaient abaissées jusqu'à acheter à prix d'argent la liberté de naviguer dans la Méditerranée. L'insulte, le pillage, l'esclavage, étaient le lot des sujets de celles qui refusaient d'acquitter un tribu si honteux. L'humanité, la justice, auraient dû impérieusement commander de briser en commun cette monstrueuse association de forbans, qui maintenaient insolemment de si dures et de si ignominieuses conditions; mais dans le code des gouvernements, l'humanité et la justice ne passent qu'après la politique et l'intérêt. Aussi, plutôt que de voir une puissance maîtresse de quelques lieues de côtes

de plus sur la Méditerranée, toutes souffraient que la plupart de leurs sujets expirassent d'angoisse et de misère dans les bagnes des États Barbaresques. Il est vrai que, dans ce cas, ce n'était que du sang de peuple qui coulait, et c'est, de nos jours encore, si peu de choses aux yeux des gouvernants. Quoi qu'il en soit, la France fit seule ce que toutes auraient dû faire; mais hâtons-nous de dire qu'il fallut pour cela un ensemble de circonstances, qui rend très contestable le mérite de l'entreprise : ce qui, du reste, n'ôte rien à la gloire.

Nous entrerons dans quelques détails sur les causes qui ont motivé cette expédition, d'abord parce qu'elles se lient entièrement à notre sujet, ensuite parce qu'elles nous fourniront l'occasion de faire saillir un point fort connu, mais trop rarement mis en relief, la morale de la politique.

On a vu comment, par des traités des années 1518, 1692, 1694 et 1801 avec divers sultans, la France avait été en droit d'entretenir des établissements sur la côte septentrionale de l'Afrique. Ce droit avait été primitivement acheté des Arabes. Les compagnies qui avaient exploité les concessions d'Afrique avaient réalisé de grands bénéfices. Mais durant la longue lutte de la France contre l'Angleterre, ce commerce avait été languissant et presque nul. Après diverses alternatives, pendant lesquelles il ne put jamais atteindre un état florissant, les intrigues de l'Angleterre réussirent à l'annuler. En 1806 la pêche du corail, qui était un des produits principaux de cette partie de la côte d'Afrique, fut donnée exclusivement à l'Angleterre.

Le traité du 26 août 1817, en remit la France en possession, moyennant une redevance consentie de 60,000 francs par an, qui fut portée en 1820 à 200,000 fr.

Le payement annuel d'une somme aussi considérable diminuait déjà beaucoup les avantages que la France retirait de ses établissements sur la côte d'Afrique. Ne pouvant pourvoir à leur entretien par leurs propres ressources, ces établissements ne purent se relever, et il paraît même qu'à cette époque, le Dey manifesta l'intention d'en exclure la France aussitôt que les circonstances le lui permettraient.

Ces établissements étaient dans une situation déplorable : les forts en étaient ruinés, les magasins et les édifices dégradés ; les naturels du pays pénétraient librement dans les possessions françaises, y commettaient mille désordres et s'y étaient même rendus coupables de plusieurs assassinats. Il devenait urgent d'assurer une protection efficace aux sujets français et étrangers qui résidaient sur ces côtes, ou qui venaient y pêcher et trafiquer. En 1825, le gouvernement français ordonna au vice-consul de Bone d'armer quelques corailleurs et de mettre des canons au poste du Moulin et à l'entrée de la Calle. Ces dispositions étaient formellement autorisées par les anciens traités en vigueur. Le Dey, sans refuser positivement le droit d'armer ces établissements comme par le passé, envoya deux inspecteurs examiner les faibles réparations qui y avaient été faites, et fit insinuer qu'il ne verrait pas avec plaisir poursuivre ces travaux.

Hussein-Pacha, était alors dey d'Alger. Ce n'était pas un homme ordinaire. Il s'était élevé à ce poste éminent après avoir passé par les emplois les plus subalternes, et avoir déployé partout une habileté et une capacité peu communes. Il était né dans une petite ville de l'Asie-Mineure en 1770. Enrôlé d'abord dans le corps des *Topjïs*, ou canonniers du sultan à Constantinople, il parvint bientôt à un grade élevé dans cette arme. Mais s'étant attiré un châtiment pour une violation de discipline militaire, il partit secrètement pour Alger, où il s'enrôla dans les janissaires, qui, par un privilége particulier à cette milice, étaient à l'abri de toute justice turque. Son activité, son aptitude ne tardèrent pas à se révéler dans cette nouvelle situation, et il fut successivement appelé aux fonctions de secrétaire de la Régence, de grand écuyer *(mir-akhor)*, de ministre des propriétés nationales *(kodja-el-key)*, de membre du divan, et enfin Ali-Pacha, dey d'Alger, le nomma à sa mort son successeur, comme le seul homme de la Régence digne de lui succéder. Le divan ratifia les dernières volontés d'Ali. C'était en 1827. Hussein hésita d'abord, mais il accepta ensuite. Voici les motifs de son acceptation qu'il racontait lui-même, après sa chute, à un personnage éminent qui lui demandait si

en acceptant le pachalick, il n'avait pas redouté le sort de ces prédécesseurs qui étaient presque tous morts assassinés par les janissaires. « Si j'avais refusé, disait-il, il y allait de ma vie :
« d'une part, ceux des membres du divan dont le choix était
« tombé sur moi, ne m'auraient jamais pardonné ce mépris
« que je semblais faire de leur vote qui avait trompé de hautes
« espérances, et avait dû leur donner pour ennemis tous les
« prétendants sur lesquels je l'avais emporté. D'autre part,
« l'un de ces prétendants arrivé au trône, aurait bien pu se
« passer d'un homme désigné par le testament du pacha et
« confirmé dey par le divan. Je pouvais donc devenir dange-
« reux au dey ; j'étais ensuite la seule garantie de ceux qui
« m'avaient choisi : force me fut d'accepter. »

Hussein déploya dans ce poste éminent de grandes qualités gouvernementales. Il se distingua même par un caractère de justice peu commun parmi les deys d'Alger. Mais il eut peu de sympathie pour la France. Il est juste de dire que son ressentiment fut principalement alimenté par une affaire particulière qui malheureusement ne présente pas, du côté de la France, toute la loyauté et la bonne foi dont le gouvernement d'une grande nation devrait toujours donner l'exemple. Voici les faits :

Deux négociants algériens, Bacri et Busnach, banquiers de la Régence, avaient fait des fournitures considérables au gouvernement français, de 1793 à 1798, pour nos armées en Italie et pour l'expédition d'Égypte. Des payements avaient été faits par le gouvernement au fur et à mesure des consignations ; mais plusieurs chargements de blé ayant été ensuite trouvés avariés, et d'autres fraudes reconnues, les payements furent suspendus et les demandes de ces fournisseurs contestées. Le dey d'Alger réclama longtemps pour ce même objet, en faisant connaître qu'il était propriétaire d'une partie de ces approvisionnements qui provenaient des magasins de la Régence et des impôts qu'on lui paye ainsi en nature. La créance en litige était de 14 millions.

Pendant près de vingt ans, ces réclamations furent contestées. Mais enfin, en 1815, dès l'arrivée du consul Deval à

Alger, on pressa vivement le payement de cette dette. En 1816, ce consul promit de faire acquitter cette créance ; en 1819, le roi nomma un commissaire pour la liquider et l'acquitter définitivement. Contre l'ordinaire des commissions, celle-ci y mit un tel empressement qu'en quelques mois on termina une affaire en litige depuis vingt-cinq ans. Le 21 juin 1820, le ministre des affaires étrangères vint proposer aux Chambres, au nom du roi, un projet de loi pour accorder sept millions en numéraire applicables au payement de cette ancienne créance algérienne. Par une loi du 24 juillet de la même année, ce crédit fut alloué par les Chambres. Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, deux conseillers d'état avaient été déjà nommés avec la mission de négocier et de conclure un arrangement définitif avec MM. Bacri et Busnach. Un fondé de pouvoirs avait été délégué par ces derniers, et le 28 octobre 1819, il avait été conclu un arrangement à forfait qui, par une transaction, mettait un terme aux réclamations des négociants algériens.

L'intention probable des conseillers d'état avait sans doute été de terminer une affaire si ancienne et de garantir les intérêts des tiers de bonne foi ; mais ils écartèrent tout-à-fait la question politique qui était la principale, et ce fut là, pour ne pas dire plus, une faute grave qui devint la principale cause de la guerre.

Cette transaction était rédigée en huit articles. Dans les trois premiers et le dernier qui fixaient la somme à payer, le mode, le terme du payement et l'approbation exigée du roi de France et du Dey, était renfermée et remplie la mission spéciale des conseillers d'état. Mais par d'autres articles intermédiaires et en-dehors de leur mandat, ils prirent des mesures conservatoires pour garantir des créances cédées à divers par le procureur fondé de MM. Busnach et Bacri, pour réintégrer une somme prise à la chancellerie de France en 1810 et pour des indemnités allouées au comptoir des concessions d'Afrique à l'occasion de la guerre de 1798. Le ministre des affaires étrangères fit plus encore. Après avoir allégué aux Chambres pour obtenir ce sacrifice que son principal motif était l'exécution

d'un traité ou plutôt d'une mesure relative à un traité, il provoqua, sur le rapport des deux conseillers d'état, le séquestre de la somme allouée, en omettant de garantir, en premier lieu, les intérêts du Dey et de la Régence d'Alger qui, par toutes les pièces officielles dès l'origine, 1798, 1802, s'était fait reconnaître au gouvernement français comme créancier de MM. Bacri et Busnach pour l'objet des approvisionnements qui provenaient principalement de ses domaines.

Dans de telles circonstances. cette affaire commençait à prendre un de ces caractères frauduleux qu'on ne saurait trop énergiquement flétrir. Or voici ce qui arriva. Le Dey, ignorant nos usages, nos lois, nos formes de liquidation, ratifia sans difficulté le projet de transaction qui lui fut envoyé. Plein de confiance dans les promesses qui lui avaient été faites et que le consul Deval renouvela pour obtenir cette ratification, il signa avec d'autant plus de bonne foi que cet acte ne pouvait plus être considéré comme un acte financier, puisque la créance ayant été réduite de moitié, il n'eût été qu'une injustice criante. Le Dey ne dut alors y voir qu'un acte politique, uniquement politique, présenté par le ministère politique et entièrement fait à sa considération.

Mais en vertu de l'article 4 qui avait ordonné au trésor de retenir les sommes dues aux créanciers cessionnaires jusqu'à pleine satisfaction, ces créanciers plus ou moins sérieux firent valoir leurs droits et obtinrent des jugements pour deux millions cinq cent mille francs. Des créanciers personnels aux familles Bacri et Busnach absorbèrent le reste de la liquidation par le même moyen, et le Dey se trouva frustré de la part qui devait lui revenir de droit au partage des sept millions, somme à laquelle avait été arrêtée la créance algérienne. Ainsi cette transaction, qu'on n'avait faite que pour le Dey, présenta, en résultat, la singularité que le seul créancier, en faveur duquel on avait reconnu la créance, était le seul qui n'en reçût aucune part.

Dès que le Dey apprit ce qui s'était passé, son premier cri au ministère français fut que le consul Deval l'avait trompé et avait gagné une somme considérable. Il priait le gouverne-

ment de rappeler ce consul qu'il ne pouvait plus voir devant ses yeux, d'examiner sa conduite, ainsi que celle des procureurs fondés, et surtout de Bacri et Busnach, ses sujets, qui étaient à Paris. Il demandait en outre qu'on lui envoyât à Alger ces deux sujets coupables qui, d'accord avec Deval et d'autres personnes, s'étaient partagés les sept millions.

Cette réclamation était juste, et, ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il fût répondu par le ministère que la conduite du consul était régulière, qu'il n'avait agi que dans les termes de la transaction et que le gouvernement français en avait rempli fidèlement les conditions en payant les sept millions convenus. Quant au fondé de pouvoirs, il fut répondu au Dey qu'il était sujet français, que Busnach s'était retiré à Livourne et que Bacri s'était fait naturaliser Français. M. le baron de Damas était alors ministre des affaires étrangères.

A cette réponse le ressentiment du Dey fut à son comble; mais l'œuvre était consommée et le ministère français avait nécessairement ou à le satisfaire, ou à le provoquer pour le mettre dans son tort, et d'une manière ou d'autre à étouffer cette ignoble et scandaleuse affaire.

On prit ce dernier parti. Les redevances des concessions d'Afrique qui, par les anciens traités, étaient fixées à dix-sept mille francs et qui avaient été successivement élevées à la somme de soixante mille francs, maintenues par le traité de 1817, furent portées à deux cent mille francs par un nouveau traité du 24 juillet 1820, On crut parl à calmer le Dey en lui faisant assurer par la France une rente annuelle aussi considérable qui devait lui tenir lieu du capital dont on l'avait frustré.

Ainsi, jusque là, pour faciliter les dilapidations de quelques intrigants, on avait d'abord imposé à la France une somme de sept millions; pour couvrir ces dilapidations on lui imposait ensuite un nouveau sacrifice de cent quarante mille francs par an: c'était de l'ancien régime tout pur; la restauration se montrait fidèle à ses antécédents.

Cette incomplète satisfaction ne put calmer le Dey. On lui dit alors que le retard pendant près de quinze mois, de la conversion des rentes au trésor, avait donné lieu à une indemnité

en faveur de Bacri, et qu'on lui destinait le million que cela devait produire. Une correspondance s'établit à ce sujet ; mais elle n'eut et ne pouvait avoir aucun résultat, parce que les oppositions avaient empêché le trésor de se dessaisir.

N'ayant reçu à toutes ses plaintes que des réponses évasives, le Dey prit le parti d'écrire directement au roi de France, par l'intermédiaire du consul de Sardaigne. Il eut la certitude que sa lettre avait été remise ; cependant plus de trois mois se passèrent sans réponse, et c'est dans le moment où il ressentait le plus vivement ce dernier outrage, qu'eut lieu la scène qui amena sa chute. Voici à ce sujet les propres paroles d'Hussein, telles qu'elles ont été recueillies lors de son passage à Paris, en 1831. Un témoin digne de foi a bien voulu nous les communiquer :

« Deval, dit-il, s'était bien mis dans mon esprit ; il était « adroit, insinuant, je ne me défiais point de lui : il était gai « et me plaisait pour cela ; je crus à la sincérité de son affec- « tion pour moi. Il devint très familier, parce que je le trai- « tais en ami ; et j'ai su depuis par quelques uns de mes offi- « ciers, qu'on disait généralement au seraï, qu'une pareille « intimité avec un homme de son espèce ne pouvait manquer « d'avoir une mauvaise conclusion. Vers la fin du Rhamadan , « Deval, que je ne pouvais plus voir alors devant mes yeux, « par suite de sa conduite dans l'affaire des sept millions, « vint me faire la visite officielle d'usage avec les autres con- « suls. C'était le 30 avril 1827 : ses premiers mots furent pour « intervenir et prendre sous sa protection un bâtiment romain « qui se trouvait alors dans le port. — *Comment,* lui dis-je, « *tu viens toujours me tourmenter pour des objets qui ne re-* « *gardent pas la France, et ton roi ne daigne pas répondre à* « *la lettre que je lui ai écrite pour ce qui me regarde?*.. Il me « répondit, (le croiriez-vous?) — *Le roi, mon maître, a bien* « *autre chose à faire que d'écrire à un homme comme toi.* « Cette réponse grossière me surprit ; rien ne donne le droit « d'être impoli : j'étais un vieillard qu'on devait respecter et « puis j'étais Dey ! Je fis observer à Deval qu'il s'oubliait étran- « gement; il continua à me tenir des propos durs et méséants.



DÉBARQUEMENT DES FRANÇAIS EN ALGÉRIE.

« Je voulus lui imposer silence, il persista. — *Sors, malheu-
« reux!* lui dis-je alors. Deval ne bougea pas; il me brava en
« restant, et ce fut au point que, hors de moi, je lui donnai.
« en signe de mépris, de mon chasse-mouche au visage. Voilà
« l'exacte vérité. Il existe beaucoup de témoins de cette scène,
« qui pourront dire jusqu'à quel point je fus provoqué, et ce
« qu'il me fallut de patience pour supporter toutes les invec-
« tives de ce consul qui déshonorait ainsi le pays qu'il repré-
« sentait. »

Ce récit ne s'accorde pas entièrement, comme on le pense bien, avec celui de la chancellerie, mais nous en garantissons l'authenticité.

Quoi qu'il en soit, la France prit parti pour son représentant. Dans les premiers jours de juin, une division navale commandée par le capitaine Collet, partit de Toulon pour aller venger l'insulte faite à la nationalité française. La division se composait de treize bâtiments : le vaisseau le *Diadème*, les frégates l'*Aurore*, la *Cybille*, la *Vestale*, la *Marie-Thérèse*, la *Constance*; les bricks le *Faune*, le *Cuirassier*, l'*Adonis*; les goëlettes l'*Étincelle*, la *Torche*, l'*Alsacienne*, et enfin la gabarre le *Volcan*.

Le 11 juin 1827, toute la division fut en vue d'Alger. Le même jour la goëlette la *Torche* parut dans la rade et remit des dépêches au consul Deval, qui se rendit aussitôt à bord et ne descendit plus à terre. En même temps, une proclamation enjoignit à tous les Français résidant à Alger, de quitter cette ville et de s'embarquer : ce qui fut exécuté malgré les protestations du Dey, qui leur garantissait sécurité et protection, en déclarant que ses discussions avec M. Deval étaient purement personnelles et qu'il n'avait jamais eu l'intention d'insulter la France et de se mettre en guerre avec elle.

Le commandant Collet, qui montait le vaisseau la *Provence*, fit alors connaître au Dey, par l'intermédiaire du consul de Sardaigne, l'ultimatum de la France : il devait être accepté sous vingt-quatre heures : dans le cas contraire. le blocus et la guerre étaient déclarés. Voici les conditions de cet ultimatum.

1° Tous les grands du royaume, à l'exception du Dey, se rendront à bord du commandant pour faire, au nom de ce prince, des excuses au consul de France.

2° A un signal convenu, le palais du Dey et tous les forts devront arborer le pavillon français, pour le saluer de cent un coups de canon.

3° Tous les objets de toute nature, propriété française, et embarqués sur les navires ennemis de la Régence, ne pourront être saisis.

4° Les bâtiments portant pavillon français ne pourront plus être visités par les corsaires d'Alger.

5° Le Dey, par un article spécial, ordonnera, dans le royaume d'Alger, l'exécution des capitulations entre la France et la Porte-Ottomane.

6° Les sujets et les navires des états de la Toscane, de Lucques, de Piombino et du Saint-Siège, seront regardés et traités comme les propres sujets du roi de France.

Ces conditions étaient d'autant plus dures et humiliantes, qu'elles accordaient en apparence, une satisfaction éclatante à l'homme, qu'à tort ou à raison, le Dey considérait comme le principal instigateur de la frauduleuse spoliation dont il avait été victime. Hussein, dans cette circonstance, préoccupé avant tout de l'affaire des sept millions qui était la cause unique de ces dissensions et du rôle qu'il y attribuait au consul, ne saisissait pas la corrélation qui existait entre un consul, quelqu'indigne qu'il puisse être, en thèse générale, de ce caractère, et la nationalité du pays qu'il représente ; il rejeta les conditions imposées. Le blocus du port d'Alger et des côtes de la Régence fut déclaré. Le Dey, de son côté, ordonna la destruction immédiate de tous les établissements français sur la côte d'Afrique, et, le 18 juin, le fort de la Calle fut incendié et ruiné de fond en comble.

Deux années de blocus ne produisirent qu'un résultat très contestable. Malgré l'intrépidité des marins français qui supportaient avec courage les souffrances d'une croisière très pénible, qui avaient à redouter les rescifs de la côte, à lutter contre les tempêtes et les maladies, les Algériens souffraient

peu d'un blocus qui coûtait à la France sept millions par an. On ne tarda pas à reconnaître l'inefficacité de ce système de répression.

L'année 1828 et les premiers mois de 1829 se passèrent en conférences entre le Dey et des négociateurs français. L'état de choses existant était préjudiciable aux deux partis et ne paraissait pas devoir amener de solution. Le commandant Collet, promu au grade de contre-amiral, avait été remplacé par le capitaine de vaisseau de la Bretonnière, qui avait, en outre, été chargé de faire une dernière démarche vis-à-vis du Dey. Il lui fit demander une entrevue, et le 30 juillet 1829, il mouilla en parlementaire dans la rade d'Alger avec le vaisseau la *Provence*, qu'il commandait, et le brick l'*Alerte*. L'entrevue fut fixée au lendemain.

En attendant d'être introduit devant le Dey, M. de la Bretonnière se reposa dans la salle de la cour du divan avec sa suite, composée du capitaine de frégate Andréa de Narciat, d'une garde d'honneur, de son secrétaire et d'un interprète . le consul de Sardaigne et le drogman du Dey étaient présents. La salle où ils se trouvaient était d'une architecture fort remarquable : c'était une grande pièce entourée d'une galerie supportée par de colonnes cannelées ou à hélices. Dans une travée du bas, derrière une balustrade, siégeaient ordinairement les officiers du Dey, chargés de rendre la justice. Le Dey ne présidait pas cette cour ; mais invisible et présent, suivant une coutume que les vices-rois des Régences tenaient des sultans, il assistait aux discussions et aux délibérations dans une tribune placée au premier étage et masquée par des rideaux de damas. Toutes les colonnes étaient en marbre d'Italie, mais leur destinée était de devenir de jeunes ruines. En effet, cette salle avait été décorée par le prédécesseur d'Hussein-Dey, et le duc de Rovigo, sous son gouvernement, engagea toutes les colonnes dans un mur qui remplissait tous les cintres. Pour la plus grande propreté du travail, le mortier combla les cannelures droites ou tournantes et tout ce qui dépassait le mur dans les rinceaux des chapiteaux fut mutilé, aplati ou nivelé. Cette cour était le seul morceau d'art de la Casbah.

Dès qu'il fut prévenu de l'arrivée du parlementaire, le Dey le fit introduire avec sa suite. Il le reçut assis sur son trône et entouré de ses grands officiers. La conférence dura trois heures : on ne put parvenir à s'entendre; elle fut ajournée au surlendemain sans plus de succès. « — Vous êtes venu sous la foi du sauf conduit, vous pouvez vous retirer sous la même garantie, dit le Dey en congédiant M. de la Bretonnière : puisque nous ne pouvons nous entendre, ajouta-t-il, j'ai de la poudre et des canons. »

Rendu à bord, M. de la Bretonnière fit immédiatement appareiller pour sortir de la baie. La *Provence* portait le guidon du commandement au grand mât, le pavillon blanc à la corne et le pavillon parlementaire au mât de misaine. Ici, la France reçut un nouvel outrage qui eut bien certainement des motifs, mais qui n'ont pu encore être bien généralement connus. Quoi qu'il en soit, le brick l'*Alerte* prit le large sans être inquiété; mais le vaisseau la *Provence*, forcé par le vent, à ce qu'il paraît, de serrer les forts, les batteries les plus voisines firent feu sur lui et le continuèrent jusqu'à ce qu'il se trouvât hors de la portée du canon. Dix boulets l'atteignirent, mais ne causèrent heureusement des dommages qu'à la voilure et au gréement. La *Provence* ne riposta pas.

Lorsque Hussein-pacha entendit cette canonnade, il accourut sur une terrasse d'où on découvrait le môle, et dès qu'il en eut reconnu la cause, il entra dans une grande fureur contre les officiers qui avaient agi sans ses ordres. Il commanda à Sidi-Hamdam, un de ses affidés, de courir aux batteries pour faire cesser ce feu, et se frappant la tête de ses mains, il disait à ceux qui l'entouraient : « — Malheur sur nous! quelle infâ-
« mie! tirer sur un bâtiment parlementaire! mais c'est de
« quoi faire raser des villes! les malheureux! que le ciel les
« protège contre ma colère! »

Il paraît certain en effet qu'Hussein n'avait pas donné d'ordres. Pour témoigner la peine qu'il avait ressentie de la conduite du commandant des forts, il le destitua ainsi que le ministre de la marine; il fit donner la bastonnade aux canonniers qui avaient servi les pièces, et fit écrire à M. de la Bretonnière

par le drogman de la Régence pour faire agréer ses excuses et l'informer du châtiment exemplaire dont il avait puni cette audacieuse violation du droit des gens. Il protestait en même temps du désir qu'il avait de faire la paix avec la France.

Voici ce que disait à ce sujet le même Sidi-Hamdam, qui fut envoyé par Hussein pour faire cesser le feu. « — Je puis certi-
« fier que ces malheureux coups de canon tirés sur le vaisseau
« *la Provence*, l'ont été à l'insu d'Hussein-Dey. Mais nous di-
« sons en arabe : *le maître est responsable des fautes de son*
« *serviteur*. Ainsi, pour laver cette tache qui devait lui être
« imputée, il fallait que le pacha envoyât immédiatement
« un ambassadeur en France pour exposer les faits, avouer
« publiquement les torts et faire connaître la destitution du
« ministre et la disgrâce du chef des canonniers. Cet envoyé
« aurait dû déclarer que le Dey était persuadé que le gouver-
« nement serait satisfait des réparations qu'il était chargé de
« lui faire et qu'il espérait pouvoir s'entendre sur l'affaire ma-
« jeure que M. Deval avait compliquée en compromettant son
« gouvernement par ses actes de corruption et en interceptant
« les dépêches du Dey. Ce conseil ne fut pas suivi. »

Sidi-Hamdam disait vrai. A son passage à Paris, Hussein a répété à plusieurs personnes : « — De tous côtés j'ai été pressé
« de m'accommoder avec la France ; on m'a souvent engagé à
« envoyer un ambassadeur à Paris ; je n'ai pas voulu, et *c'est*
« *moi à la fin qui y suis venu*. Dieu l'a voulu ! »

Du reste, eût-il suivi ce conseil, cela n'aurait rien changé à la détermination prise alors par le gouvernement français qui, dans l'ordre de certaines idées politiques qu'il tendait à faire prévaloir, considérait une expédition contre Alger, non plus comme un outrage ou des outrages nationaux à venger, mais comme une nécessité de position.

En effet, M. de Polignac était chef du cabinet. Ce nom si tristement célèbre dans les annales de la France, pendant les quarante années antérieures à 1830, était la personnification de tout un système de réaction. La France l'avait accueilli avec effroi et avec une douloureuse prévision : la cour avec joie et des espérances coupables.

Des libertés qu'elle ne comprenait pas ou peut-être qu'elle ne comprenait que trop, pesaient à la dynastie encore régnante : ces libertés étaient la sauvegarde de tous les droits que, dans sa lutte des quarante dernières années, la France avait si légitimement et si noblement conquis. La cour de Charles X n'avait ni la franchise ni le courage de les attaquer et de les extorquer par la force, elle eut recours à la ruse. Sous le prestige de la gloire dont l'Empire l'avait dotée, la France s'était montrée un moment oublieuse et de ces droits et de ces libertés. La Restauration crut pouvoir arriver au même résultat par le même moyen, mais la gloire de l'Empire n'était guère à sa taille.

Cependant, par un heureux hasard, la question d'Alger offrait dans son ensemble, la réunion de quelques unes de ces idées grandes et généreuses, que la France accueille toujours avec enthousiasme, et pour lesquelles elle s'exalte si facilement. En effet, aller à travers les mers venger sa nationalité outragée ; à la réparation de griefs particuliers, joindre pour but et pour prix de ses efforts la destruction définitive de la piraterie, la cessation absolue de l'esclavage des chrétiens, l'abolition du tribut que les puissances payaient à des forbans, et enfin faire tourner sa victoire au profit de la chrétienté tout entière, c'était là plus qu'il n'en fallait pour enflammer toutes les imaginations, pour faire espérer à une cour haineuse qu'au prix d'un peu de gloire acquise pour une cause en quelque sorte humanitaire, la France ferait bon marché de ses droits et de ses libertés. C'était vouloir exploiter d'une manière bien perfide les sentiments les plus nobles et les plus généreux d'un peuple ; mais telle est la morale de la politique : ce que la Restauration n'aurait jamais fait pour le grand et digne motif qu'elle prenait pour pretexte, elle le fit pour satisfaire les rancunes d'un roi inepte et les passions d'avides courtisans.

Tel fut le motif qui décida l'expédition contre Alger.

La France ne s'y méprit pas. Elle avait tant de défiance pour tous les actes de la Restauration, qu'elle ne pouvait croire à rien de grand de sa part. Aussi lorsqu'au commencement de 1830, les armements extraordinaires, qui se firent · ans les différents

ports, annoncèrent une grande entreprise maritime, et que tout tendit à faire penser qu'elle était destinée contre Alger, le public accueillit cette nouvelle avec froideur. Rien cependant encore ne pouvait faire présager les vues coupables du gouvernement, qui reculant, en quelque sorte, dès le début, devant l'acte audacieux qu'il méditait, hésitait à donner à l'expédition une couleur politique prononcée, en nommant pour commandant supérieur un homme dont le nom fut, comme celui du chef du cabinet, la personnification d'un système. Il restait indécis entre les lieutenants-généraux Clausel et Gérard et le ministre de la guerre Bourmont. Un moment même, ce dernier fut élagué, et le général Gérard se rendit chez le général Clausel et lui annonça cette nouvelle en lui disant : « Bourmont « est en dehors : nous restons seuls en présence. » Cet espoir ne se réalisa pas : M. de Bourmont fut nommé commandant supérieur de l'expédition par une ordonnance du 20 avril.

Ce choix impopulaire laissa peu de doute sur le véritable motif de cette guerre. Des enfants perdus du parti réactionnaire, aveuglés déjà par le succès qu'ils se promettaient, se chargèrent de justifier les craintes de l'opinion. Ils firent entendre que cette campagne était moins destinée à venger une insulte, qu'à enivrer la nation d'un peu de gloire et que l'armée d'Afrique avait moins à vaincre les pirates que les électeurs qui recrutaient les rangs de l'opposition. A ces bruits qui prenaient chaque jour plus de consistance, se joignirent ceux de marchés scandaleux obtenus à l'aide de pots de vin de plusieurs millions, de gaspillages effrontés, de dilapidations impudentes. La cour se croyait déjà revenue à ce bon temps, où gorgée sans pudeur des trésors de l'État, elle pouvait ne voir impunément dans le peuple, qu'une matière taillable et corvéable à merci. A la froideur qui avait accueilli l'expédition, succéda alors le mécontentement. Dans l'armée seule, les militaires ennuyés de leur inaction et de leur peu d'avancement, saisirent avec ardeur le moyen d'utiliser leur courageuse activité. Tous auraient voulu faire partie de l'expédition, noble et généreuse émulation d'une jeune et vaillante armée, qui brûlait de prouver qu'elle avait hérité de la valeur des héroïques pha-

langes de la République et de l'Empire, et qu'au besoin, elle saurait aussi hériter de leur gloire.

L'expédition d'Alger fut diversement accueillie à l'extérieur. Tous les cabinets de l'Europe s'y montrèrent très favorablement disposés; un seul très énergiquement opposé : il est inutile de dire que ce fut celui de Saint-James. En effet, pendant que la Prusse, l'Autriche, la Russie, la Hollande, tous les petits états d'Italie, donnaient à la France une adhésion franche et sincère, l'Angleterre essayait toutes les formes de la diplomatie pour empêcher cette expédition. Partout où il y a quelque gloire à acquérir pour la France, on peut être toujours sûr de l'opposition de l'Angleterre. Dans cette circonstance, son ambassadeur, lord Stuart, recourut successivement aux instances, aux plaintes, aux menaces même; mais le ministère français donna un exemple de fermeté qui n'a pas toujours été imité depuis. Il persista dans sa résolution.

Les préparatifs se firent même largement avec une sorte de profusion, et il ne fut rien omis de tout ce qui pouvait concourir à la sécurité et au succès de l'entreprise.

Cent trois bâtiments de guerre de toute force et de toute grandeur devaient jeter quarante mille hommes sur la côte d'Afrique. La plus grande activité régnait dans les ports de Toulon, Brest, Rochefort, Cherbourg, Bayonne et l'Orient. Dès les premiers jours d'avril, les régiments destinés à l'expédition étaient successivement arrivés à Toulon et dans ses environs. Peu à peu, les bâtiments y arrivèrent aussi de tous côtés; le meilleur esprit militaire animait les troupes de terre; les équipages des vaisseaux rivalisaient de zèle et d'activité pour concourir dignement à cette formidable expédition.

En attendant le départ, les troupes s'exerçaient aux manœuvres nouvelles que pouvait nécessiter l'espèce d'ennemis qu'elles allaient avoir en présence. La formation rapide des carrés qui, lors de l'expédition d'Égypte, avaient eu de si heureux résultats pour briser le choc de la cavalerie arabe, était l'objet d'un exercice tout particulier : il faut y ajouter, de la part de la compagnie des sapeurs du génie, les exercices de lances dont le double rang parut propre à opposer un obstacle presque

invincible à la cavalerie. On essayait de nouvelles fusées à la Congrève; on avait préparé des appareils d'aréostats et de gymnastique; des fanaux à courant d'air et à réflecteur, télégraphes de jour et de nuit, destinés à établir de promptes et faciles communications entre les corps aussi bien qu'entre la flotte et l'armée.

Le commandant en chef, de Bourmont, suivi de son état major et de trois de ses fils, arriva à Toulon dans la soirée du 27 avril. Il avait reçu sur sa route un accueil glacial et avait pu lire partout les tristes prévisions des esprits, non pas qu'on doutât de la gloire qu'allait acquérir l'armée, mais parce qu'on savait déjà l'abus que le gouvernement se proposait d'en faire. Le 29, arriva le duc d'Angoulême; dans les premiers jours de mai, il passa l'armée en revue, et fit simuler un débarquement tel qu'on avait le projet de l'exécuter sur la côte d'Afrique.

Cinq bateaux plats s'approchèrent de la côte; dans le premier étaient deux pièces de campagne sur leurs affûts avec leurs avant-trains et caissons, un obusier de montagne, des caisses de fusées de guerre, des fusils de rempart, tout le personnel d'artillerie nécessaire au service et à l'usage de ces rames. Quatre pièces d'artillerie de siége, avec leurs artilleurs étaient dans le deuxième. Les trois autres étaient montés par 450 hommes de troupes avec armes, bagages et chevaux de frise.

A un signal donné, les bateaux remorqués par des chaloupes se mirent en mouvement; ils parvinrent ainsi jusque près de la côte où la remorque du premier bateau ayant démasqué, celui-ci fit feu de son artillerie : les matelots se précipitèrent à la mer portant à terre les grapins destinés à hâler les bateaux qui abattirent leurs sabords, sortirent et mirent en place les tabliers et rames du débarquement. Tout débarqua à la fois, soldats, armes, munitions. On se rangea en bataille sur la plage; les troupes déployèrent leurs chevaux de frise, les canons en batterie continuèrent leur feu; les fusils de rempart furent placés sur leurs piquets, les fusées préparées à être lancées, soit en projectant, soit horizontalement : dix

minutes suffirent pour exécuter ces diverses manœuvres.

Cette célérité, cet ensemble d'exécution, furent d'un bon augure pour le succès de la campagne qui allait s'ouvrir. Le duc d'Angoulême fit distribuer une gratification aux soldats et partit pour Paris.

Alors commença le grand mouvement de l'embarquement. Pendant plusieurs jours les rues de Toulon furent encombrées de chevaux, de voitures, de fourgons chargés de piques, lances, pioches, toutes sortes d'armes et d'outils, de boulets, d'obus, de ballots de médicaments, de tentes, de caisses, de fusils, et d'une foule d'objets de campement, d'équipement et de matériel.

Le même mouvement avait lieu dans l'arsenal; la plupart des ouvriers furent détournés de leurs travaux ordinaires, pour aider l'embarquement des objets qui s'entassaient sur les quais. Des bateaux à vapeur destinés à partir chaque jour de la mer et de la côte d'Afrique, assurèrent le service de la correspondance.

En même temps, une commission fut chargée d'examiner quelles étaient les précautions les plus propres à maintenir la santé des troupes et à paralyser les influences climatérales du pays où elles allaient combattre. Une instruction fut rédigée à ce sujet, et il fut enjoint aux chefs de corps d'en faire lecture aux troupes, une fois au moins par semaine. Voici cette instruction :

1° Se laver deux fois par jour au moins.

2° Se baigner peu de temps après le lever ou avant le coucher du soleil et jamais pendant la grande chaleur du jour, en évitant de se baigner dans les eaux stagnantes ou dans les mares et même dans la mer, parce que ces bains déterminent des éruptions à la peau.

3° Éviter l'usage des liqueurs fortes, qui sont on ne peut plus pernicieuses dans les pays chauds.

4° Ne boire du vin et de l'eau-de-vie qu'avec modération et toujours étendus d'eau.

5° Éviter de boire beaucoup d'eau à la fois, et avoir soin de la mélanger de vin ou d'eau-de-vie.

6° Éviter de manger des fruits verts et même des fruits mûrs tels que les figues et les abricots.

7° Ne pas boire d'eau de mare sans l'avoir passée dans un mouchoir, pour éviter d'avaler des sangsues.

8° Ne manger de viande salée qu'après l'avoir fait dessaler pendant quelques heures.

9° Ne jamais rester découvert la nuit, même pendant les plus fortes chaleurs.

10° Conserver le bonnet de police pour dormir, en rabaissant avec soin les abritants pour se couvrir les oreilles.

Chaque soldat reçut une ceinture de flanelle, un sac de campement, une coiffe blanche pour couvrir son shako, cinq rations de vivres composées de cinq livres de biscuit, deux livres de lard cuit, une ration de fromage, dix onces de riz, un litre de vin et un litre d'eau mêlée d'un huitième d'eau-de-vie.

Le 10 mai toutes les dispositions étant prises pour l'embarquement, les ordres furent donnés au commandant des navires, et le commandant en chef de l'armée publia l'ordre du jour suivant :

« Soldats,

« L'insulte faite au pavillon français vous appelle au-delà « des mers ; c'est pour le venger qu'au signal donné du haut « du trône, vous avez tous brûlé de courir aux armes, et que « beaucoup d'entre vous ont quitté avec ardeur le foyer pa- « ternel.

« À plusieurs époques les étendards français ont flotté sur « la plage africaine. La chaleur du climat, la fatigue des « marches, les privations du désert, rien n'a pu ébranler ceux « qui vous ont devancés. Leur courage tranquille a suffi « pour repousser les attaques tumultueuses d'une cavalerie « brave mais indisciplinée. Vous suivrez leur glorieux exemple.

« Les nations civilisées des deux mondes ont les yeux fixés « sur vous. Leurs vœux vous accompagnent. La cause de la « France est celle de l'humanité ; montrez-vous dignes de « votre noble mission. Qu'aucun excès ne ternisse l'éclat de « vos exploits ; terribles dans le combat, soyez justes et hu-

« mains après la victoire : votre intérêt le commande autant « que le devoir.

« Trop longtemps opprimé par une milice avide et cruelle, « l'Arabe verra en nous des libérateurs, il implorera notre « alliance. Rassuré par votre bonne foi, il apportera dans nos « camps les produits de son sol. C'est ainsi que, rendant la « guerre moins longue et moins sanglante, vous remplirez les « vœux d'un souverain aussi avare du sang de ses sujets que « jaloux de l'honneur de la France.

« Soldats, un prince auguste vient de parcourir vos rangs; « il a voulu se convaincre lui-même que rien n'avait été né- « gligé pour assurer vos succès et pourvoir à vos besoins. Sa « constante sollicitude vous suivra dans les contrées inhospi- « talières où vous allez combattre ; vous vous en rendrez di- « gnes en observant cette discipline sévère qui valut à l'armée « qu'il conduisit à la gloire, l'estime de l'Espagne et celle de « l'Europe entière. »

Le 11, l'embarquement des troupes commença à six heures du matin, sous la surveillance de M. Mallet, major-général de la marine. Des bateaux lesteurs prenaient les troupes à terre et les portaient à bord des bâtiments en rade.

C'était un spectacle unique que ce mouvement des troupes vers les quais, au milieu d'une population nombreuse, par un de ces beaux jours si communs sous le ciel de la Provence. Les croisées de toutes les maisons étaient garnies de femmes : la plus grande gaîté animait les soldats ; les partants faisaient leurs adieux à leurs camarades et se donnaient rendez-vous en Afrique. Les embrassements, les toasts et les mots plaisants, quelques larmes, animaient et donnaient le plus grand intérêt à cette première scène de la campagne.

Les bateaux désignés pour le transport des troupes jusqu'aux vaisseaux, étaient amarrés au quai, où ils recevaient successivement les hommes qu'ils devaient prendre ; puis chacun d'eux donnait des remorques à une embarcation plus grande qui était remorquée elle-même par deux ou trois canots. Les remorqueurs tiraient du port les bateaux-bœufs, les élevaient au vent, où ils larguaient leurs amarres ; ces bateaux

mettaient alors à la voile pour se rendre dans la rade. A bord, on entendait le bruit du tambour et des clairons, les sons de la musique militaire et les cris joyeux des soldats.

Cependant sur les 2 heures de l'après-midi le vent nord-ouest devint si violent qu'on fut obligé de suspendre l'embarquement.

Le lendemain celui des troupes continua et celui de la cavalerie eut lieu à Castineau. Mais le temps changea, la pluie tombait par torrents : le soldat arrivait sur le port dans un piteux état, et cet embarquement fut aussi triste que le premier avait été joyeux. Les autres divisions s'embarquèrent par un temps nébuleux, mais sans pluie; enfin, le 18 l'armée était à bord. Toutes les forces destinées contre Alger se trouvaient réunies dans la rade de Toulon. L'armée navale se composait de 103 bâtiments de guerre, portant ensemble 2,968 bouches à feu et de plus de 600 navires de commerce, y compris les bateaux catalans et génois affrétés par le munitionnaire général.

L'expédition présentait ainsi un total de bâtiments de plus de 750, et un effectif d'hommes de plus de 70,000. Cette armée navale était disposée en trois escadres :

1° L'escadre de bataille.

2° L'escadre de débarquement.

3° L'escadre de réserve.

150 bateaux-bœufs, lesteurs, etc., étaient destinés au débarquement.

L'armée embarquée offrait un effectif de trente-sept mille six cent vingt-neuf hommes, et trois mille huit cent cinquante-trois chevaux ainsi divisés :

Infanterie....................	30,852 hommes.	133 chevaux.
Cavalerie	534	503
Artillerie....................	2,327	1,309
Génie....................	1,310	133
Ouvriers d'administration.	828	10
Train des équipages........	851	1,330
États-majors................	830	400
Force publique..............	127	35
TOTAUX.....	37,639 hommes.	3,853 chevaux.

On avait embarqué trente pièces de canon de 24, vingt pièces de 16, douze obusiers de 8 pouces, huit mortiers de 10 pouces, quatre-vingt-huit affûts, cent cinquante-six voitures d'artillerie, cinquante mille boulets, douze mille obus, six mille quatre cents bombes, etc.

Outre l'armement des soldats, on mit à bord 2,000 fusils d'infanterie et 3,846,000 cartouches.

Les caissons d'outils pour le service du génie, etc., les objets nécessaires au traitement de 3,000 malades.

L'hôpital militaire de Toulon fournit à l'expédition :

8,000 sangsues.

3,000 litres de vinaigre.

2,000 kil. d'huile d'olive.

2,000 kil. d'huile à brûler.

2,000 kil. de pruneaux.

2,000 kil. de cassonnade.

1,500 kil. de miel.

1,800 kil. de savon.

2,000 kil. de chandelle.

Tous ces objets furent embarqués sur *le Marsouin*. Les objets de campement furent aussi largement disposés :

3,280 tentes pour les soldats.

1,175 marquises pour les officiers supérieurs.

330 canonnières pour les officiers.

40,000 couvertures de laine.

40,000 petits bidons et tonnelets individuels.

5,000 fourneaux de campagne.

Le service des équipages avait :

129 caissons (n° 2).

128 caissons à deux roues.

9 forges de cavalerie.

137 harnachements de sous-officiers.

286 pour chevaux de trait.

600 bâts de mulets, etc.

L'approvisionnement des subsistances consistait en :

5,000 quintaux métriques de biscuit.

7,110 quintaux de farine.

1,500 de bœuf salé.
9,000 hectolitres de vin.
180 hectolitres d'eau-de-vie.
10,000 quintaux métriques de bois.
14,400 quintaux métriques de foin pressé.
7,200 d'avoine.
1,000 bœufs vivants.

Enfin une somme de 3,500,000 fr. fut répartie sur dix bâtiments de guerre (1).

L'embarquement des troupes ne fut complété que le 18. La première division fut embarquée sur l'escadre de débarquement, composée de vaisseaux armés en flûte ; la deuxième division sur l'escadre de bataille, dont tous les vaisseaux étaient armés en guerre. L'escadre de réserve porta six bataillons de la troisième division, et les bâtiments du convoi les cinq autres. Les troupes de l'artillerie et du génie et l'administration furent réparties sur les trois escadres et sur le convoi.

Pendant plusieurs jours les vents contraires s'opposèrent obstinément à l'appareillage de la flotte, et les soldats attendant avec anxiété le signal du départ, jetèrent plus d'un regard impatient sur le vaisseau *la Provence*, qui portait le pavillon du vice-amiral Duperré, commandant en chef la flotte expéditionnaire.

(1) Tous les détails relatifs à l'embarquement sont empruntés à *la Campagne d'Afrique* par A. Pessot 1830.

CHAPITRE II.

Naufrage des bricks l'*Aventure* et le *Silène* près du cap Bonga. — Départ de l'armée navale expéditionnaire de Toulon. — Mission de Tahir-Pacha. — Relâche aux îles Baléares. — L'amiral Duperré y organise la flottille de débarquement.— Départ de Palma.— Baie de Sidi-Ferruch. — Débarquement de l'armée expéditionnaire. — Premier combat contre les Bédouins. — Attaque et prise du camp de Sidi-Kalef. — Marche de l'armée sur Alger. — Prise et destruction du fort de l'Empereur.— Capitulation d'Alger.— Entrée des Français dans Alger.

Le retard que les vents contraires opposaient au départ de la flotte fut heureux pour elle. Pendant tout le mois de mai, les côtes d'Afrique furent à peine tenables. La division de blocus, que commandait M. Massieu de Clerval, avait été forcée de regagner le large, et, loin de pouvoir opérer un débarquement, l'escadre y aurait couru le plus grand danger. Le malheureux sort qu'éprouvèrent les bricks l'*Aventure* et le *Silène* eût peut-être été celui de beaucoup d'autres navires.

Ces deux bricks faisaient partie de la division du blocus; M. d'Assigny commandait l'un; M. Bruat, nommé depuis au commandemant des îles Marquises, l'autre. Le 16 mai, par une grosse mer et un vent violent du nord-ouest, ils tâchaient de rallier la frégate la *Bellone*, qu'un grain leur avait fait perdre de vue. Ils couraient depuis quelques heures sous leurs

huniers, l'*Aventure* en tête, et le *Silène* suivant, par malheur, à peu de distance dans ses eaux. Une brume épaisse voilait l'horizon. Vers huit heures du soir, l'*Aventure* donna un premier coup de talon. M. d'Assigny fit immédiatement mettre la barre à tribord, l'orientant au plus près; mais il était trop tard; le brick venait de franchir l'accon d'un banc de sable, et la lame qui le soulageait l'ayant abandonné en déferlant, il porta en entier sur le sable, présentant le travers à des vagues énormes qui, tombant en roulant sur lui, le portèrent de plus en plus vers le rivage. Il était alors près du cap Bonga, à trente-six milles environ du cap Caxine. Le *Silène* éprouva le même sort. Le temps était si obscur, que les bâtiments étaient presque sur le rivage sans apercevoir la terre. La blancheur de l'écume que venaient y déposer les vagues, fut leur seul indice. Les deux commandants avaient cru un moment que les bricks, appuyant leur quille et leurs flancs sur le sable, pourraient conserver leur position horizontale : cette espérance fut courte; ils s'inclinèrent peu à peu vers tribord, et présentèrent leur pont à toute la fureur de la lame. Il fallut les évacuer. Cette opération difficile se fit avec ordre, et on n'eut à déplorer que la perte d'un homme qui fut enlevé par une vague.

La position des deux équipages était critique. Sur cette terre inhospitalière, ennemie, ils allaient se trouver à la merci des féroces Bédouins, exposés à leurs cruelles attaques. L'état-major tint conseil. Des deux moyens de salut qui s'offraient, l'un consistait à s'armer, à se tenir près des bricks jusqu'à ce qu'un bâtiment de guerre pût venir les sauver; mais le ciel et la mer étaient loin de leur faire espérer ce secours, et leurs poudres mouillées ne leur permettaient plus de faire usage de leurs armes. Il fallut renoncer à ce moyen. L'autre consistait à se rendre sans résistance aux Bédouins, et à se laisser conduire par eux à Alger. Ce dernier avis fut adopté. Les deux commandants rassemblèrent tous leurs hommes, prirent quelques vivres que la mer avait jetés sur le rivage, et se dirigèrent sur Alger en suivant la grève.

Il était alors environ quatre heures du matin. Ils n'avaient

pas fait un quart de lieue sur le rivage, qu'une troupe de Bédouins armés vint fondre sur eux, et, sans l'heureux stratagème d'un Maltais, qui parlait arabe et qui fit passer les naufragés pour Anglais, ils eussent tous été égorgés sur place. Ce brave marin soutint avec fermeté, le poignard sur la gorge, qu'il disait vrai, et son courageux mensonge sauva les équipages.

Mais, dès ce moment, commença pour eux une agonie longue et terrible. Sous prétexte de leur abréger la route d'Alger, les Bédouins leur firent prendre la route des montagnes. Au premier village où ils arrivèrent, on les pilla d'abord, et peu après on leur arracha jusqu'à leurs derniers vêtements. On les laissa ainsi exposés, dans un état de nudité complète, au vent violent et aux froides ondées du Nord. Des bandes d'Arabes se relayaient pour les escorter d'un village à l'autre, et chaque changement d'escorte était marqué par les démonstrations les plus menaçantes, les traitements les plus inhumains. Les poignards, les yatagans étaient incessamment levés sur leurs têtes, et, si le sang n'avait pas coulé encore, il semblait, d'un moment à l'autre, prêt à ruisseler.

Pour surcroît de malheur, on les sépara ; ils furent logés dans des hameaux épars, repoussés dans un lieu, accueillis avec des cris de fureur dans un autre, menacés dans tous. Dès ce moment, l'histoire de leurs infortunes se compliqua. Chaque village, chaque maison, devint le théâtre de scènes douloureuses ou poignantes ; partout une barbare inhumanité leur refusa d'abord jusqu'à un peu de feu pour ranimer leurs membres engourdis. Les femmes bédouines se montraient les plus acharnées après ces malheureux ; mais enfin, un peu de pitié entra dans leur âme, et on leur donna du feu et du pain en petite quantité.

Deux jours se passèrent ainsi ; mais le 18, vers le soir, les frégates de la division et quelques bricks s'étant approchés des navires échoués, envoyèrent des embarcations pour les reconnaître. A ces apparences de débarquement, les Arabes coururent aux armes, descendant des montagnes en poussant des hurlements affreux. Les femmes chargèrent leurs enfants sur

leurs dos, prêtes à fuir dans le désert. Quant aux prisonniers, on les enferma dans les caves les plus profondes, les accablant d'imprécations, d'inhumains traitements, et les menaçant de mort à la moindre tentative d'évasion.

Quelques-uns cependant parvinrent à s'échapper, et ce fut un malheur pour les autres. Après avoir longtemps parcouru les campagnes voisines, assaillis par les populations qui les poursuivaient, ils blessèrent, en se défendant, une des femmes dont l'acharnement contre eux était incroyable ; mais il furent arrêtés et quelques-uns égorgés. Deux d'entre eux se défendirent avec une héroïque exaspération : ce furent les nommés Duchamp, du brick l'*Aventure*, et Poudroux, du brick le *Silène*. Le premier, saisissant une fourche, l'avait enfoncée dans le cou d'un des Arabes qui venaient pour l'égorger ; l'autre s'était immédiatement armé d'une hache. Seuls, ils se défendirent longtemps contre une troupe nombreuse ; mais accablés par le nombre toujours croissant des assaillants, ils prirent la fuite après en avoir grièvement blessé plusieurs. Pendant quelques jours ils errèrent dans les montagnes, ne se nourrissant que de racines. Ils parvinrent enfin à se constituer prisonniers entre les mains des officiers du Dey, qui les dirigèrent sur Alger.

Cet évènement, joint à l'apparence de débarquement des frégates, exaspéra au plus haut point les Arabes et leurs femmes. Les malheureux prisonniers s'attendaient d'un moment à l'autre à être égorgés. Leur agonie dura ainsi plusieurs jours ; mais enfin les frégates ayant rappelé leurs embarcations, la fureur des Arabes se calma un peu.

Cependant le Dey avait appris le naufrage des deux bricks, et avait envoyé sur les lieux des officiers pour protéger les prisonniers. M. Bruat, qui, avec vingt-trois hommes, avait été logé dans une mosquée ouverte d'un village des montagnes, fut le premier à être informé de cette disposition, qui, dans la position des naufragés, était une chance plus favorable qu'ils n'auraient osé l'espérer. Mais en même temps un jeune Koulougli, qui en avait apporté la nouvelle, dit aux Arabes qu'ils étaient bien sots de prendre leurs prisonniers pour des An-

glais. Cette révélation faillit leur coûter cher. Heureusement la proximité des officiers du Dey paralysa tout mauvais vouloir. M. Bruat fut conduit à la tente de l'effendi, où il reçut les protestations les plus sincères pour la sécurité de tous. Des officiers furent immédiatement expédiés aux divers dépôts des prisonniers pour leur donner les mêmes assurances. Conduit de là à Alger, M. Bruat y arriva le 20, et y fut rejoint peu après par quatre-vingt-cinq de ses compagnons d'infortune, seuls débris qui aient pu être réunis après ce naufrage. Avant d'être renfermés au bagne, les prisonniers, escortés de soldats turcs et suivis d'une populace nombreuse, furent conduits devant le palais du Dey. Là, le spectacle affreux du danger qu'ils venaient de courir frappa leurs yeux dans toute son horrible vérité. Vingt têtes de leurs camarades étaient accrochées à des crocs fixés à cet effet dans le mur. Une populace, avide de pareils tableaux, repaissait avec joie ses regards de ces sanglants trophées. Ce douloureux spectacle navra le cœur des malheureux naufragés; quelques-uns tombèrent évanouis. Après une courte pause, on les conduisit au bagne d'où ils ne sortirent qu'après la capitulation d'Alger.

Ce triste évènement fut connu à Toulon le jour même où la flotte put appareiller. Il y fit une sensation d'autant plus profonde, qu'il y apparut comme un funeste présage au début de la campagne. C'était le 25 mai.

Depuis près de quinze jours, les vents, obstinément contraires, s'étaient opposés à tout appareillage. Ce retard, joint à la modification ministérielle qui eut lieu à cette même époque, et qui consista à remplacer MM. Chabrol et Courvoisier par MM. Chantelauze et Peyronnet, donna lieu à une foule de conjectures qui se résumaient toutes, non pas dans la crainte du succès de l'expédition, mais dans celle de l'intention du parti que le gouvernement voulait en tirer et qu'il ne cherchait même plus à cacher. Le public les accueillit avec anxiété, l'armée expéditionnaire avec quelque mécontentement. Enfin le 25 mai, une légère pluie et le vent d'ouest annoncèrent dans la rade de Toulon le changement de temps si impatiemment attendu. L'ordre fut donné de se préparer à appareiller le

lendemain, et l'amiral Duperré publia la proclamation suivante :

« Officiers, sous-officiers et marins,

« Appelés avec vos frères d'armes de l'armée expédition-
« naire à prendre part aux chances d'une entreprise que l'hon-
« neur et l'humanité commandent, vous devez aussi en par-
« tager la gloire. C'est de nos efforts communs et de notre
« parfaite union que le roi et la France attendent la répara-
« tion de l'insulte faite au pavillon français. Recueillons les
« souvenirs qu'en pareille circonstance nous ont légués nos
« pères ! Imitons-les, et les succès sont assurés. Partons ! »

Dès le lendemain, à une heure, le vaisseau amiral donna le signal du départ. Les bâtiments de guerre de la première division mirent à la voile. Le 27, les deuxième et troisième divisions du grand convoi prirent le large, et avant la fin du jour, tous eurent dépassé le cap Sépet.

Des milliers de spectateurs, pressés sur les hauteurs qui dominent Toulon, accompagnaient de leurs regards et de leurs vœux cette magnifique flotte voguant à pleines voiles vers les rivages d'Afrique. Cent trois bâtiments de guerre et sept cents bâtiments de commerce la composaient, ayant tous leurs longues flammes, leurs brillantes banderolles déployées. En mer, ils se formèrent sur trois colonnes parallèles, selon leurs divisions primitives : l'escadre de bataille, l'escadre de débarquement, l'escadre de réserve. Le vaisseau amiral *la Provence* marchait en tête de l'escadre de bataille ; les vapeurs circulaient dans tous les sens, portant les ordres ou remorquant les traînards.

La flotte expéditionnaire faisait route dans cet ordre, lorsqu'on signala sous le vent deux frégates, l'une turque et l'autre française. C'était l'amiral de la flotte ottomane, Tahir-Pacha, qui, escorté par une frégate française, se rendait à Toulon pour proposer au roi de France la médiation de la Porte dans la guerre contre le Dey d'Alger.

Depuis le départ de Tahir-Pacha de Constantinople, la mission dont il était chargé avait subi, dans son esprit, dans son résultat, une altération qu'il n'est pas sans intérêt de signaler,

La proposition de la médiation de la Porte n'en était que la partie ostensible et apparente. La partie réelle était de se rendre à Alger, d'y saisir le Dey, de le faire étrangler, et d'offrir ensuite à la France toutes les satisfactions qu'elle aurait pu désirer.

Ce moyen extrême avait le double avantage de délivrer la Porte d'un vassal insoumis, dont la résistance pouvait compromettre l'intégrité de l'empire Ottoman, et de prévenir une expédition que l'Angleterre voyait avec une défiance et une jalousie qu'elle se donnait peu, du reste, la peine de cacher. La Cabinet de Londres avait fait remettre au divan une note très pressante, où le sultan était fermement engagé à user de son droit de suzeraineté envers le Dey. Il fut répondu à cette puissante instigation par l'envoi de Tahir-Pacha à Alger, chargé d'aller exécuter un des actes ordinairement très dangereux de haute justice turque (1) Le ministère francais avait été prévenu à temps, et les coupables projets que, comme on l'a déjà vu, cette expédition était destinée à favoriser, ne permettant aucune transaction sur ce point, M. Massieu de Clerval, commandant supérieur du blocus, reçut l'ordre d'interdire l'entrée du port aux navires de toute nation et de toute espèce. Tahir-Pacha s'y présenta, en effet, monté sur une frégate anglaise; mais l'enseigne Dubruel, commandant un petit bâtiment croiseur, la héla et déclara l'ordre dont il était porteur de ne laisser entrer aucun navire. Le capitaine de la frégate anglaise voulut passer outre et essaya d'intimider Dubruel, qui ne lui répondit que ces mots : « Vous ne passerez qu'après m'avoir coulé bas. » Et, se posant énergiquement en travers de la frégate, il se disposa fièrement à se battre à outrance.

Tant de résolution intimida Tahir-Pacha qui, sachant l'enseigne soutenue par la division du blocus, engagea le commandant de la frégate anglaise à le transporter à Toulon, pour

(1) En effet, lorsqu'un pacha tombé en disgrâce est condamné à périr, s'il est en mesure de pouvoir braver la Porte comme l'était Hussein, il arrive souvent que le cordon que lui envoie le Sultan sert à étrangler celui qui le porte.

formuler la partie ostensible de sa mission, puisque l'énergie du commandant d'un petit bâtiment de guerre lui avait ôté tout espoir de pouvoir en remplir la partie secrète. La diplomatie britannique en fut pour ses pressantes instigations.

Dans sa route, le plénipotentiaire ottoman rencontra, comme on l'a vu, l'armée navale d'expédition, dont l'aspect imposant ne fut pas de nature à le rassurer sur le sort de l'Algérie. Il arriva à Toulon ; mais la rapidité des évènements qui se passèrent en Afrique et le parti pris du ministère d'acheter par un peu de fumée militaire les libertés nationales, ne permirent pas de donner suite à ses propositions.

La flotte française, bien ralliée, fit d'abord route vers sa destination en bon ordre et toutes voiles déployées. Mais dans la nuit du 27 au 28 un fort vent d'E. et d'E. S. E., l'assaillit à la hauteur des îles Baléares, et porta un peu de désordre dans les colonnes. L'amiral Duperré abrita sous le vent de ces îles, l'armée et le convoi qu'il ne put rallier entièrement que dans la journée du lendemain. Le vent était passé à l'E. un peu frais, mais favorable; l'amiral pourvut au départ de la flottille de débarquement qui était en relâche à la baie de Palma, et reprit le large.

Le 30 au matin, l'armée se trouva en vue des côtes de Barbarie, à cinq lieues du cap Caxine. Mais l'horizon était chargé, le vent fraîchissait et commençait à tourmenter les navires. Il devenait de plus en plus difficile de tenir ralliée et en bonne route, une masse de bâtiments de tant d'espèces et de qualités différentes. La réserve composée de bagarres et de bâtiments de qualité inférieure, ne tarda pas à être entraînée sous le vent, et il fut bientôt reconnu à peu-près impossible de se maintenir sur le méridien d'Alger et de remordre sur la côte. Avant d'opérer le débarquement, il était cependant indispensable de rallier la flottille qui portait les dix premiers jours de vivres de l'armée, et des détachements de convois que la violence du vent avait dispersés. Il eût été d'autant plus imprudent de laisser tant de choses à la merci du hasard, que le temps devenait de plus en plus menaçant. Dans cette fâcheuse extrêmité, l'amiral fixa la baie de Palma comme point de ralliement

général. Tout ce qui avait pu se maintenir en ligne s'y dirigea : les éclaireurs furent à la recherche des autres pour les y rallier.

« J'ai trouvé, écrivait l'amiral Duperré, les éléments con-
« traires; je n'ai pu leur opposer que des efforts humains. J'ai
« puisé dans mon zèle et mon dévoûment au service du roi
« ceux qui m'ont aidé à prévenir des malheurs, mais qui
« n'ont pu mettre à l'abri d'un retard dans l'exécution de
« l'opération projetée. »

Le 6 juin toute l'expédition était ralliée à Palma : les transports, les convois, les gabarres étaient mouillés dans la rade; les vaisseaux de guerre louvoyaient sous le vent des îles en attendant le temps favorable. Ce ne fut que le 10 que l'armée put remettre à la voile. Le 12 elle découvrit la côte d'Afrique par un vent grand frais d'E. à l'E. S. E. qui l'obligea encore de reprendre le large ; la mer était belle, mais la brise était si forte que plusieurs bâtiments eurent des avaries : deux bateaux-bœufs périrent avec une partie de leurs équipages. Enfin, le 13 au matin, la flotte ne fut qu'à deux ou trois lieues d'Alger. A cette vue, les soldats fatigués de la mer et ennuyés de leur long séjour à bord, firent éclater la joie la plus vive : un cri d'allégresse salua la ville arabe. Ces braves se pressaient sur les ponts pour voir la ville aux maisons blanches, rangées en amphithéâtre sur les bords de la mer, et dont la forme triangulaire se détachait de sombres massifs de verdure. Les plus érudits désignaient aux autres les points historiques du beau panorama qui se développait aux regards. Sur la hauteur qui dominait la ville, ils montraient le fort de l'Empereur (*Sultan-Calassi*), ainsi nommé, parce qu'il fut commencé par Charles-Quint en 1541, au moment du siège. En face du môle, de l'autre côté de la baie à l'Est, ils indiquaient le cap Matifou où sont les ruines d'une ville jadis plus grande qu'Alger, qui eut de la célébrité même après Carthage, *Rusconia*, (1) ville romaine, dont le nom même est presque inconnu aujourd'hui, ville aux débris rouges où l'on trouverait peut-être, avec quel-

(1) *Colonia Augusti Rusconiæ* : Pline, *Tingitania provincia*.

ques fouilles, de curieuses révélations sur l'existence de la colonie romaine dont les vents d'Afrique ont presque entièrement dispersé la poussière. Au de-là du Cap, ils montraient le Djorgera qui était le *Mont-Ferratos* des anciens, et dont la crète a six mille sept cent trente pieds d'élévation ; et plus près le mont Hammel, qui fut au XVIe siècle le refuge d'une partie des anciens Maures d'Espagne, et où leurs descendants ont conservé la tradition des belles armes damasquinées et incrustées d'argent ou de fer poli : et partout les hautes chaînes de l'Atlas que la mythologie antique avait si poétiquement personnifiées.

Peu après l'armée navale changea de direction ; faisant voile parallèlement à la côte, elle défila majestueusement en vue des forts et des batteries, après avoir formé la ligne de bataille. La *Syrène*, suivie de la *Bellone*, en prit la tète : le convoi et la flottille se maintinrent au vent. A dix heures, les bâtiments armés en guerre se trouvèrent à la hauteur de Sidi-Ferruch. L'amiral fit signal à l'armée qu'il se dirigeait dans la baie, à l'ouest de Torre-Chica, et que chaque capitaine devait, pour l'attaque, se conformer au plan délivré à chacun d'eux.

L'armée ainsi en ligne, passa à une encablure de la pointe du Petit-Port, et se dirigea sur Torre-Chica. Elle arriva par son travers, et le *Trident* et la *Guerrière* qui avaient été chargés de l'attaque extérieure, s'aperçurent alors que la tour n'était pas armée. Ils rentrèrent en ligne ; l'escadre de bataille doubla les roches saillantes de la presqu'ile, et entra en défilant sous voile dans la baie ; mais l'ennemi avait abandonné toutes les batteries basses et s'était porté sur les hauteurs qui dominent la plage pour les défendre et s'opposer au débarquement. Toutes les dispositions d'attaque prise par l'amiral ayant été dès lors inutiles, la flotte qui avait pris son mouillage dans la baie, se borna à l'occuper ; la journée était avancée : le débarquement fut renvoyé au lendemain.

Sidi-Ferruch (*Esseïd-Efroudj*) est une presqu'ile, située à environ quatre lieues à l'ouest d'Alger, et au sud-ouest du cap Caxine : elle tire son nom d'un marabout, dont le tombeau est en ce lieu en grande vénération. Elle s'avance dans

la mer par un cap bordé de rochers calcaires, et présente de chaque côté un enfoncement formant une petite baie : chacune des deux baies peut mettre à l'abri les navires suivant que le vent souffle de l'est ou de l'ouest. Le fond de cette baie de sable qui est d'une pente douce, est un assez bon mouillage ; le terrain en est découvert jusqu'à quatre mille mètres de la mer et ne permet pas à l'ennemi de s'embusquer : il est sablonneux et couvert seulement de broussailles et de plantes rampantes. Ce mouillage était défendu par une tour carrée, nommée par les marins espagnols *Torre-Chica*, et ne pouvant être défendue que par deux pièces d'artillerie. Depuis longtemps cette baie avait été signalée comme un excellent lieu de débarquement, et, sous l'Empire même, Napoléon avait fait faire sur ce point des travaux de reconnaissance, qui furent utilisés en 1830. Elle est cependant susceptible d'être protégée d'une manière très efficace et, avec tout autre peuple que des Turcs, un débarquement ne pourrait s'y opérer sans de très chanceuses éventualités.

Mais telle fut l'inconcevable apathie des chefs militaires de l'Odjeac, ou leur vanité puérile, que la flotte française put faire tous ses préparatifs de débarquement sans être inquiétée. Cependant Hussein avait cru ne devoir rien négliger pour faire une vigoureuse résistance : il avait appelé à son aide les beys de Constantine, d'Oran, de Tittery, qui s'étaient rendus à son appel avec leurs contingents ; il avait même ouvert des négociations avec les deys de Tunis, Maroc et Tripoli, pour contracter une alliance défensive ; mais il n'en avait reçu que des réponses dilatoires, des vœux stériles ou des encouragements fort curieux, tels que ceux dont il est fait mention dans la lettre suivante que lui adressa le dey de Tripoli à cette occasion.

« Très excellent Seigneur,

« Louanges à Dieu ! puissent ces bénédictions s'étendre sur « la plus parfaite des créatures, la lumière qui vivifie les té- « nèbres, le prophète après lequel il ne viendra plus de pro- « phète, notre seigneur Mahomet, sa famille et ses compa- « gnons !

« Que Dieu conserve le souverain fort, victorieux sur la

« terre et sur les mers, dont la puissance est redoutée de toutes « les nations au point de les remplir de terreur, le chef des « guerriers qui combattent pour la foi ; celui qui retrace les « vertus des kalifes, dont le génie est élevé et l'aspect glorieux, « notre frère, Sidi-Hussein, pacha d'Alger, la bien gardée, et « le séjour des ennemis, des infidèles ! L'assistance de Dieu « soit toujours avec lui ! que la victoire et la prospérité guident « ses pas.

« Après vous avoir adressé nos salutations les plus sincères « et les plus parfaites (que la miséricorde de Dieu et ses bé- « dictions vous visitent soir et matin), nous avons l'honneur « de vous exposer que nous sommes (et Dieu en soit loué !) « dans une situation satisfaisante, et que nous demeurons « fidèle aux sentiments d'amitié et d'affection qui, depuis « longtemps, ont uni d'une manière si étroite, en toutes cir- « constances, les deux souverains des deux Odjeacs d'Alger « et de Tripoli ; sentiments dont nous ne nous écarterons « jamais.

« Votre lettre nous est arrivée : nous en avons rompu le « cachet, et nous dirons à votre seigneurie, qu'en la lisant, « nous avons été fort ennuyé et fort affligé que les Français « (que Dieu fasse échouer leur entreprise !) rassemblaient « leurs troupes et allaient se diriger contre votre Odjeac. « Nous n'avons cessé d'en avoir l'esprit en peine et l'âme « triste, jusqu'à ce que, enfin, ayant eu un entretien avec un « saint de ceux qui savent découvrir les choses les plus secrè- « tes (et celui-là a fait en ce genre des miracles évidents qu'il « serait inutile de manifester), je le consultai à votre sujet : « il me donna une réponse favorable qui, je l'espère de la « grâce de Dieu, sera plus vraie que ce que le ciseau « grave sur la pierre. Sa réponse a été que les Français « (que Dieu les extermine !) s'en retourneraient sans avoir « obtenu aucun succès. Soyez donc libre d'inquiétude et de « soucis, et ne craignez, avec l'assistance de Dieu, ni mal- « heur, ni revers, ni souillure, ni violence. Comment, d'ail- « leurs, craindriez-vous ? N'êtes-vous pas de ceux que Dieu a « distingués des autres par les avantages qu'il leur a accordés ?

« vos légions sont nombreuses et n'ont point été rompues par « le choc des ennemis; vos guerriers portent des lances qui « portent des coups redoutables, et ils sont renommés dans « les contrées de l'Orient et de l'Occident; votre cause est, en « même temps, toute sacrée; vous ne combattez ni pour faire « des profits, ni dans la vue d'aucun avantage temporel, mais « uniquement pour faire régner la volonté de Dieu et sa parole.

« Quant à nous, nous ne sommes pas assez puissant pour « vous envoyer du secours; nous ne pouvons vous aider que « par de bonnes prières, que nous et nos sujets adresserons à « Dieu, dans les mosquées. Nous nous recommandons aussi « aux vôtres dans tous les instants. Dieu les exaucera par « l'intercession du plus généreux des intercesseurs et du plus « grand des prophètes.

« Nous demandons à votre seigneurie de nous instruire de « tout ce qui arrivera. Nous en atttendons des nouvelles « avec la plus vive impatience; elle nous obligera de nous faire « connaître tout ce qui l'intéressera. Qu'elle vive éternelle- « ment en bien, santé et satisfaction.

« Le 24 d'el kaadi de l'an 1245 (1830).

« YOUSEF,

« Fils d'Ali, Pacha de Tripoli. »

Hussein se trouva ainsi réduit aux seules forces de son pachalick. Cependant, telles qu'elles étaient, Sidi-Ibrahim, son gendre, qu'il en avait investi du commandement en chef, aurait pu faire éprouver de grands désastres à l'armée française, s'il avait été général aussi habile qu'il était vain et rodomont. Aussi, au lieu de faire occuper les batteries basses de la baie et d'y en élever de nouvelles, il se contenta d'en dresser sur les hauteurs, laissant en quelque sorte la plage ouverte, et écrivant au pacha cette fanfaronnade. « Les infidèles veulent nous « attaquer par terre. Je les laisse débarquer afin que pas un « seul d'entre eux ne retourne dans sa patrie. »

Cependant l'amiral Duperré avait activement employé la fin de la journée et la nuit du 13, pour tout disposer afin que le débarquement pût commencer dès la pointe du jour.

Le 14 juin, dès quatre heures du matin, l'escadre de débar-

quement, ayant à bord la première division de l'armée, était en ligne parallèlement au rivage. Derrière elle était l'escadre de bataille et celle de réserve. Dans les interstices étaient groupés la flottille et le convoi. Au signal du débarquement, toutes les chaloupes furent mises à l'eau : chaque bateau eut son remorqueur, et bientôt vingt mille hommes voguèrent vers le rivage précédés par des chalands sur lesquels étaient installées huit pièces de campagne et une batterie de montagne toute prête à être mise en batterie. A quatre heures et demie la première division atteignit les brisants : on lança contre tous les mouvements de terrain qui pouvaient cacher une embuscade des fusées à la congrève et des obus, et dès que les marins purent prendre pied, le hallage commença. En peu d'instants toute cette division fut à terre avec ses pièces de campagne, sous le feu des batteries de l'ennemi qui, du reste, eurent peu d'effet. A six heures, la deuxième division et toute l'artillerie de campagne étaient à terre. A six heures et demie, le général en chef était débarqué. Le premier drapeau français qui plana sur la terre de l'Odjeac, y fut arboré par les nommés Sion, chef de la grande hune de la frégate le *Thétis*, et François Brunou, matelot de première classe de la *Surveillante*. Ces deux braves sautèrent à terre les premiers, s'élancèrent ensemble dans la tour de Torre-Chica, et y plantèrent le drapeau de la France.

Les Arabes occupaient les hauteurs au nombre de huit à dix mille environ. Leur plus forte position était en dehors de la presqu'île, formée de trois batteries échelonnées qui faisaient un feu plongeant mal dirigé, il est vrai, mais qui ne laissait pas que d'être inquiétant. Le général Berthezène, qui commandait la première division, reçut l'ordre de se porter en avant avec huit pièces de campagne, et de débusquer l'ennemi pendant que cinq bâtiments de guerre, mouillés dans la rade orientale, prenaient d'écharpe les batteries arabes et éteignaient peu à peu leur feu. La première division s'élança par bataillons en masse, au pas accéléré, de manière à tourner par la gauche, les batteries ennemies. Les divisions Loverdo et d'Escars suivirent le mouvement de la première. Malgré la

rapidité de la marche à travers un terrain peu accidenté, il est vrai, mais couvert de broussailles, l'ardeur des soldats français ne se ralentit pas un instant. Attaqués par des masses de cavalerie, ils montrèrent un admirable sang-froid. Ils arrivèrent ainsi aux pieds des redoutes, les tournèrent, et, s'y élançant à la baïonnette, s'en rendirent maîtres en peu d'instants. Treize pièces de canon de 16 et deux mortiers tombèrent en leur pouvoir. A midi, l'armée, entièrement débarquée, occupait les hauteurs en avant de la presqu'île, et le quartier-général était établi à Torre-Chica.

Mais en arrière de ces hauteurs, la cavalerie des Bédouins occupait encore des positions avantageuses d'où elle continuait la fusillade sur les troupes françaises. Les trois divisions de l'armée se mirent en marche sur divers points pour la débusquer. Elles suivaient une ligne directe à partir de leur point de départ. Le combat devint alors acharné. Les Bédouins défendirent le terrain pied à pied, et se battirent vaillamment. Tirant leur coup de fusil, ils se repliaient au galop, pour avoir, selon leur usage, le temps de charger et revenir faire feu de nouveau. Les soldats français, accablés sous le poids de leurs sacs et de cinq jours de vivres, morts de soif, se battaient partout avec ardeur et partout faisaient plier les Bédouins. A quatre heures, les Français occupaient toutes les positions de l'ennemi à deux lieues en avant du point de débarquement.

En même temps le génie s'occupait de tracer des retranchements pour couvrir l'isthme et y établir un dépôt d'approvisionnements. Le général Valazé en fit immédiatement commencer les travaux. Ils furent poussés avec activité : une ligne de fortifications, garnie d'artillerie, s'éleva de la baie de l'est à celle de l'ouest. Des puits furent creusés où l'on trouva de l'eau en abondance. Des fours furent construits, et, deux jours après le débarquement, l'armée put manger du pain frais. Des tentes se dressèrent ; des cabanes de feuillage s'improvisèrent sur tous les points ; les ateliers de forgerons et de charpentiers s'établirent ; des restaurants, des cantines s'ouvrirent dans tous les quartiers du camp. Une transformation miraculeuse peupla, anima cette plage naguère si déserte et si morne.

Un peuple nouveau prit place et rang sur cette plage africaine, et se prépara à fonder une civilisation nouvelle sur les débris de tant de civilisations dont des siècles de barbarie avaient étouffé jusqu'aux moindres vestiges.

Le débarquement des vivres et des munitions commença aussi à s'opérer avec activité. Mais le 16, le mauvais temps fit suspendre cette importante opération. Dès le matin, le tonnerre gronda avec violence; jusqu'à onze heures, des grains successifs assaillirent la flotte à l'ancre; la mer devint monstrueuse; les lames creusaient à tel point que, des navires tirant treize pieds d'eau et mouillés par vingt, tâlonnèrent et démontèrent leur gouvernail. Mais heureusement la tempête dura peu et le mal se borna à des accidents très remédiables.

La troupe eut peu à souffrir de l'orage du 16. Le bois abondait sur la plage : on y fit de nombreux bivouacs. Mais la masse des bâtiments qui encombrait la baie avait rendu leur position très dangereuse, et si l'orage avait régné quelques heures de plus, le grand désastre de 1541 eût pu être renouvelé. Pour prévenir un tel malheur, l'amiral Duperré dirigea sur Toulon les transports du personnel, les galères et tous les bâtiments inutiles.

Pendant plusieurs jours, l'armée occupa les positions dont elle s'était emparée; l'ennemi s'était établi depuis le 15 au camp de Sidi-Kalef, et envoyait, jusqu'à une petite distance des bivouacs français, des tirailleurs dont le feu, quoique mal assuré, tua ou blessa une centaine d'hommes. Les contingents de Constantine, d'Oran, de Tittery, et une grande partie de la milice turque s'y trouvèrent réunis, le 18, au nombre de 40,000 hommes environ. Sidi-Ibrahim, gendre du pacha, les commandait. Le général en chef de l'armée française ayant attendu, pour donner l'ordre de marcher en avant, le débarquement du transport des subsistances et du matériel de siége, cette inaction avait d'autant plus accru la confiance des hordes algériennes, que, dans leurs idées, ne pas agir c'est avoir peur. Aussi se répétaient-elles ce dicton populaire : « Allah et « Tsâalebi sauveront toujours Alger la bien gardée. » Dans cette persuasion, Sidi-Ibrahim prépara une attaque générale.

Des batteries construites la veille, entre Staouëli et les positions françaises, révélèrent son projet. Dans le camp français tout fut disposé pour bien le recevoir; les deux premières divisions furent échelonnées sur les terrains accidentés des collines qui, en avant de la plaine de Staouëli, s'abaissent jusqu'aux dunes de Sidi-Ferruch. Deux batteries abandonnées par l'ennemi, dès le 14, les protégeaient. En seconde ligne, sur le terrain d'un ancien cimetière, était placée la troisième division. Cette disposition était peu avantageuse; les ailes présentaient des vides : le front de bataille était trop éloigné de la réserve, et offrait à un ennemi qui aurait su tirer parti de cette faute, la facilité de manœuvrer sur son derrière et de déplacer toute la ligne de bataille.

Le 19, dès la pointe du jour, l'armée ennemie s'avança sur une ligne beaucoup plus étendue que le front de nos positions. Son plan était d'entamer le centre de notre ligne avec le canon de ses redoutes, de manœuvrer sur les derrières de la gauche pour les séparer de la presqu'île, et de faire attaquer en même temps la droite. Ce plan, quoique habilement conçu par suite de la position désavantageuse de l'armée française, était dû entièrement au hasard. En effet, il est, en quelque sorte, le résumé de la stratégie arabe, dont toute la tactique militaire consiste à développer autant que possible le front de bataille, croyant la victoire assurée lorsqu'ils sont parvenus ainsi à envelopper l'ennemi. Nous verrons, dans le cours de cette histoire, ce même plan invariablement mis en pratique en toute circonstance.

Les plus grands efforts de l'ennemi se dirigèrent à l'extrême gauche, contre les brigades Clouet et Achard : là se trouvait la milice turque, commandée par Sidi-Ibrahim en personne. L'attaque s'y fit avec une grande résolution, à deux reprises; les janissaires après avoir, selon leur usage, tiré leur coup de fusil, s'élancèrent sur le front de nos lignes, le yatagan au poing, et furent repoussés. A la troisième, ils pénétrèrent jusque dans les retranchements qui couvraient le front de nos bataillons, et beaucoup d'entre eux y trouvèrent la mort. D'autre part, des nuées de cavaliers arabes fondaient, la lance baissée, et en





poussant des cris sauvages sur les retranchements, et venaient se briser contre les bayonnettes de nos soldats. Les contingents des beys d'Oran et de Constantine attaquèrent avec autant de résolution, mais avec aussi peu de succès, les divisions Berthezène et Loverdo. Ce dernier avait laissé avancer l'ennemi jusqu'au fond du ravin qui couvrait sa position et, par une charge à la baïonnette bien exécutée, l'avait repoussé après lui avoir fait éprouver des pertes sensibles.

Repoussé à la droite, l'ennemi redoublait d'efforts à la gauche. Entraînée à sa poursuite, la brigade Clouet avait pris position sur une hauteur en dehors du camp et n'était plus en ligne. Le 20me de ligne et le 1er bataillon du 28e qui composaient cette brigade, avaient épuisé leurs munitions et restaient exposés à un feu assez vif de l'ennemi. Ils reçurent l'ordre de s'établir en arrière ; et pendant que ce mouvement s'opérait, ils furent chargés avec tant d'impétuosité, que le 1er bataillon du 28e, coupé et en désordre, eut son drapeau engagé au milieu des Arabes. Le colonel Mounier qui voit ce péril, s'écrie : « Mes enfants, au drapeau ! » A cette voix le bataillon se rallie, entoure le drapeau, s'y presse pour le défendre contre des assaillants, dont le nombre croissait à chaque instant, étonne l'ennemi par tant de courage et de fermeté, et le maintient assez longtemps pour que les brigades Achard et Poret de Morvan, pussent s'avancer pour le dégager et repousser les Arabes.

L'ennemi ne tenait plus nulle part : le moment était décisif ; le général en chef ordonna l'attaque des batteries et du camp de Sidi-Kalef. Les généraux Damremont et d'Uzer marchèrent en avant avec les premières brigades de la division Loverdo ; le général d'Arcine, avec la troisième brigade détachée sur la gauche, suivit le mouvement de la brigade Clouet ; trois régiments de la division d'Escars s'avancèrent pour former la réserve. Dans l'est de la presqu'île, les bâtiments de guerre le *Griffon*, l'*Alerte*, le *Ducouëdic* et l'*Iphigenie* devaient appuyer ce mouvement.

Le plus vif enthousiasme éclata parmi les troupes lorsqu'on donna le signal d'attaquer le camp ennemi. Les troupes s'élancèrent au pas de charge. L'artillerie, toute de nouveau

modèle, était constamment en première ligne, malgré les difficultés du terrain. Son extrême mobilité contribuait puissamment à l'épouvante des Bédouins qui, attaqués sur tous les points à la bayonnette, criblés d'obus et de mitraille, sont successivement débusqués de toutes leurs positions, tourbillonnent, chancellent et prennent enfin la fuite dans le plus grand désordre. Le feu des batteries ennemies, construites en avant du camp de Sidi-Kalef, n'arrêtèrent pas un moment nos troupes. Le 20me de ligne enleva les huit pièces de bronze qui les armaient. Les Turcs, les Arabes fuyant de toutes parts, abandonnèrent leur camp qui tomba au pouvoir du vainqueur avec tous ses approvisionnements. Quatre cents tentes y étaient dressées. Celles d'Ibrahim, des beys de Constantine et de Tittery, étaient d'une grande magnificence, tendues à l'intérieur de velours cramoisi, de riches draperies relevées de glands et de franges d'or. On y trouva de la poudre et des projectiles en quantité, des magasins de subsistances, des troupeaux de moutons, plus de cent chameaux, et dans les tentes des chefs des repas copieux qui n'avaient certainement pas été préparés pour ceux qui les consommèrent. L'armée française avait eu six cents hommes tués ou blessés. Les 20e 28e et 37e régiments furent ceux qui souffrirent le plus.

Cette brillante affaire porta l'épouvante dans l'armée ennemie. La terreur fut si grande que les fuyards se jetèrent pêle-mêle dans Alger. Dans une salle de la Casbah, le Dey qui, au début de la campagne, avait promis cinq piastres pour chaque tête de Français qui lui serait apportée, déplorait amèrement alors de s'être attiré la colère d'un si terrible ennemi. Il avait vu, du haut d'une terrasse dominant la baie, ses troupes fuyant de toutes parts. Il entendait, au-dessous, les cris de ceux des soldats qui ayant pu arracher quelques têtes de la mêlée, demandaient le prix de leurs trophées sanglants, les hurlements de la populace que ce désastre épouvantable remplissait d'angoisse et de terreur. Des mouvements de colère se succédaient rapides sur ses traits, mais aucune parole ne les révélait au-dehors. Il attendait pour éclater celui qu'il rendait responsable de ce malheur, Sidi-Ibrahim, cet aga à

qui il avait donné sa fille la plus chérie, Hala-Aïché, et qui l'avait si vaniteusement bercé d'une espérance de victoire. Ibrahim parut enfin. Au premier regard qu'il jeta sur son beau-père et souverain, il vit les éclats de cette grande colère jusque alors suspendue, prêts à fondre sur lui. Il avait préparé quelques mots de justification, il ne put que baisser les yeux et se taire. Hussein prit la parole. Sa voix tremblait d'irritation; son regard vif encore, malgré son âge, lançait des flammes.

« — Salut, invincible aga! dit-il. Salut vainqueur des in-« fidèles! Ils sont tous probablement précipités à la mer, « comme tu nous l'avais promis? Il faudra sans doute agran-« dir la Casbah pour contenir leurs dépouilles, créer de nou-« veaux bagnes pour enfermer tant d'esclaves? Qu'en pense « notre invincible aga? »

Il y eut un moment de terrible silence.

« — Est-il vrai, reprit le pacha d'une voix vibrante de co-« lère, que toi, notre aga. notre gendre, le généralissime des « milices de notre Odjeac, est-il vrai que tu as fui lâche-« ment devant les Français?

« — Je me suis précipité trois fois avec rage contre ces « maudits infidèles : trois fois j'ai été repoussé; les murs de « la Casbah sont moins inébranlables qu'eux. Il faut, par « Mahomet! qu'on les ait ferrés les uns aux autres. »

Ibrahim disait vrai. Trois fois il avait chargé avec vigueur à la tête des janissaires, les lignes françaises, trois fois il avait été repoussé avec de grandes pertes. A la vue de ces lignes compactes que la cavalerie, ni l'infanterie ne pouvaient entamer, il croyait de bonne foi, et ses soldats avec lui, que les Français étaient enchaînés les uns aux autres. Lors de l'expédition d'Égypte, à la vue des bataillons français recevant, sans s'ébranler, le choc d'une innombrable cavalerie, les Arabes avaient été dans la même persuasion. Cette excuse n'apaisa cependant pas la fureur du Dey qui éclata alors véhémente, terrible :

« — Chien! poltron! esclave! s'écria-t-il, sors de ma pré-« sence; va-t-en, misérable, va-t-en, et bénis Allah d'être

« l'époux de ma fille, sans cela je t'aurais fait à l'instant « précipiter sur les ganches (1). »

Pendant ce temps, maîtres du camp ennemi, les soldats français qui, dans cette journée, avaient rivalisé de courage et d'ardeur, se reposèrent dans les tentes des Arabes et se restaurèrent avec les viandes fraîches qu'ils y avaient trouvées préparées. L'administration militaire fit immédiatement construire des hangars en toiles imperméables, pour servir d'hôpitaux mobiles, et y mettre à couvert les malades et les blessés. On s'occupa aussi de fortifier cette position pour y concentrer tout le matériel de siége. Une route protégée par des blockaux et des redoutes élevés à courte distance, fut ouverte pour rallier le nouveau camp à l'ancien.

Staouëli et Sidi-Kalef, points marqués sur les cartes, et qui se trouvent entre Torre-Chica et Alger, n'étaient pas des lieux habités : c'étaient des endroits couverts d'une végétation active, et arrosés par un ruisseau qu'alimentaient des sources abondantes qui y jaillissent en assez grand nombre. C'était un lieu de prédilection pour les Arabes qui y venaient souvent planter leurs tentes et faire paître leurs troupeaux. On y voit peu de broussailles mais quelques figuiers, mûriers, oliviers et des palmiers en assez grand nombre.

Après le combat du 19, toutes les forces de terre s'étaient concentrées dans ce nouveau camp. L'ancien camp de Torre-Chica fut confié à la garde de trois mille marins que l'amiral Duperré mit à la disposition du général en chef, sous le commandement du capitaine de vaisseau Hugon. Mais l'ennemi ne se montra que par détachements épars. La plupart des Arabes s'étaient éloignés, et les Turcs s'étaient renfermés dans les murs d'Alger où régnait la plus vive agitation. Les Français n'étaient pas encore en mesure de poursuivre leurs avantages et de marcher sur la ville. Les chevaux de l'artillerie de siège, ceux de l'administration, n'étaient pas entièrement débar-

(1) Les ganches étaient des crochets en fer fixés aux murs extérieurs de la Casbah à des distances très rapprochées. Ces crochets étaient destinés à recevoir les têtes des suppliciés. Dans des cas exceptionnels, un grand criminel était jeté vivant sur ces crochets où on le laissait jusqu'à ce qu'il fut mort.

qués, et il eût été peu prudent de commencer l'investissement de la place sans avoir la certitude que les subsistances seraient assurées pour vingt ou trente jours au moins, et que le manque de munitions n'exposerait pas les travaux de siège à être interrompus.

En attendant, les travaux des camps furent poussés avec activité, sous la direction du général Valazé, et la route entre le camp de Sidi-Ferruch et celui de Sidi-Kalef, fut tracée sur un développement de plus de huit milles. Elle avait une largeur de dix mètres et allait rejoindre une ancienne voie romaine qui conduit de Sidi-Kalef à Alger.

Malgré les coups de fusils qui s'échangeaient aux avant-postes, quelques Arabes vinrent visiter le camp français ; la plupart étaient curieux de voir de près ces terribles vainqueurs : un de leurs parlementaires venait chaque jour voir son fils blessé qui se trouvait dans une ambulance. Ce malheureux vieillard fut la cause innocente de la mort de son fils qui, recueilli par les Français sur le champ de bataille, avait été transporté aux ambulances, très grièvement blessé à une jambe, dont l'amputation était devenue indispensable.

« — Par Allah ! s'écria le père, je le défends, je ne veux « pas qu'il en soit ainsi. C'est Allah qui nous a donné le « corps, c'est Allah qui nous a donné la vie. L'un ne nous « appartient pas plus que l'autre. Nous n'y avons aucun « droit. Couper une partie du corps c'est un sacrilège : la « vie ne peut dépendre d'un sacrilège. Les hommes n'ont « ni le droit de l'abréger, ni le pouvoir de la prolonger. « Dieu seul a l'un et l'autre. »

Ce déplorable fatalisme causa la mort de son fils, qui mourut de sa blessure. — « Dieu est grand, dit-il alors, Dieu l'a « voulu : que sa volonté soit faite. » Il demanda à être conduit en présence du général en chef. — « Quoique vêtu de ces « simples habits, dit-il à M. de Bourmont, je suis scheik d'une « tribu nombreuse. Mon fils, en se battant contre les tiens, a « été blessé, recueilli par toi et soigné comme aurait pu le « faire sa propre mère : je l'ai vu. Il est mort de sa blessure, « mais c'est Dieu qui l'a voulu. Alors j'ai demandé à venir

« vers toi de ma propre volonté pour te remercier de la gé-
« néreuse hospitalité que tu as accordée à mon fils. En même
« temps j'ai voulu voir le chef des étrangers qui envahissent
« mon pays, et connaitre ses sentiments à l'égard des Arabes.
« Puis, je demande à retourner parmi les miens, parce que je
« suis venu ici de mon plein gré, et que je ne suis pas ton
« prisonnier. »

Le général lui fit répondre par l'interprète que son roi ne l'avait envoyé que pour délivrer les Arabes du joug des Turcs.— « Si tu dis vrai, dit le scheik, j'espère bientôt déterminer ma « tribu à traiter avec toi. Je sais bien que cette mission ne sera « pas sans danger ; mais je suis vieux : ma vie n'a pas d'im- « portance, et je n'ai que ce moyen de te prouver ma recon- « naissance pour l'hospitalité que tu as accordée à mon fils. »

Il sortit du camp emportant des proclamations en arabe qu'on le chargea de répandre ; mais il ne tarda pas à expier la généreuse résolution que lui avait inspirée la piété paternelle. Des Arabes à qui il se confia le trahirent, et Hussein lui fit trancher la tête.

Le 23 juin, le débarquement du matériel était fort avancé : l'artillerie de siège, toutes les munitions embarquées sur les deux premières sections du convoi, les trois escadrons de cavalerie étaient rassemblés dans le camp. Mais les deux dernières divisions du convoi, parties de Palma le 18, étaient depuis huit jours en vue de la côte, luttant en vain contre les vents d'ouest et les courants violents qui les empêchaient d'approcher. La division du contre-amiral Rosamel, de concert avec la division du blocus du port d'Alger, était obligée de former à quelques lieues au large, une ligne de croiseurs, protégeant les transports et les empêchant de s'affaler à la côte.

Cette circonstance enhardit les Turcs et les Arabes qui, le 24, dès le matin, se présentèrent en assez mauvais ordre, mais en embrassant un front considérable. Sidi-Ibrahim, qui, à l'intercession de sa femme Lala-Aïché, avait trouvé grâce auprès du pacha, commandait encore en personne ces troupes. Dix à douze mille cavaliers Bédouins se précipitèrent d'abord

dans la plaine en poussant d'horribles hurlements. L'armée française se forma en carrés, l'un défendant l'autre, et soutint avec fermeté des charges vigoureusement conduites. Peu à peu on vit se couronner d'ennemis les collines qui terminent à l'est la plaine de Staouëli. Leur ligne était peu profonde mais fort étendue. La division Berthezène et la première brigade de la division Loverdo marchèrent à leur rencontre avec une batterie d'artillerie de campagne. A la vue des nouveaux bataillons français qui se disposaient en colonnes, l'ennemi céda sur tous les points. Quelques groupes, aux ailes, essayèrent seulement de faire une pointe dans nos lignes, mais désespérant, peu après, de les entamer, ils se replièrent après quelques charges sans résultat.

Les troupes françaises traversèrent la plaine avec rapidité. Elles atteignirent un terrain dont les accidents étaient plus prononcés, et se trouvèrent sur le groupe des hauteurs qu'occupent Alger et ses jardins. On y voyait de nombreuses habitations. Les vignes, les arbres fruitiers, les haies couvraient le sol : partout la terre étalait les produits de la culture la plus variée.

Les Arabes s'étaient portés derrière ces massifs : ils faisaient de là un feu très vif sur nos troupes, mais étaient facilement délogés par nos bataillons qui, les abordant partout résolument à la baïonnette, les poussaient devant eux battus et découragés. Ils s'y défendirent cependant avec acharnement, et leur feu de tirailleurs fut très meurtrier.

Vers le soir, l'armée algérienne qui, dans l'attaque comme dans la défense, paraissait avoir agi sans ensemble, se rallia sur la crête des hauteurs situées du côté opposé à celui qu'occupait l'armée française. Cette dernière prit position et développa son front en face de l'ennemi. Un ravin appelé Baekschédéré séparait les deux armées. La première division reçut l'ordre de se porter en avant. L'artillerie qui, avec sa rapidité ordinaire, avait surmonté toutes les difficultés du terrain, appuya ce mouvement. Des obus lancés à propos dispersèrent les groupes qui paraissaient les plus acharnés : la baïonnette de nos soldats fit le reste. Nos troupes avaient

atteint la limite du pays couvert : elles n'étaient séparées d'Alger que par un intervalle de cinq à six mille mètres. A ce moment, une violente détonation se fit entendre. Les Arabes venaient de faire sauter un magasin à poudre établi sur la pente des hauteurs dont ils avaient occupé la crête. Des nuages d'une épaisse fumée s'élevèrent en tourbillonnant à plus de cent mètres de hauteur, réfléchissant les hautes teintes du soleil d'Afrique.

Dès ce jour, les Arabes, plus disséminés que les jours précédents, ne reparurent sur divers points qu'en tirailleurs : leur but parut être moins de combattre que d'attaquer des hommes isolés et de piller des équipages. Quant au nouveau succès qu'elle venait d'obtenir, l'armée française avait eu peu de pertes à déplorer. Un seul des officiers avait reçu une blessure dont il succomba le lendemain : c'était un des quatre fils du général Bourmont ; dans l'affaire du 19, un de ses frères était entré le premier dans une batterie ennemie. Dans le sentiment qui jetait ainsi ces jeunes officiers au plus fort du danger pour tâcher de conjurer l'influence de l'impopularité du nom de leur père, il y avait à la fois quelque chose de touchant et d'honorable qu'il est du devoir de l'histoire de consigner.

Dans la situation où était l'armée de terre, sans matériel nécessaire pour attaquer Alger ou les forts qui l'environnent, les succès qu'elle avait obtenus jusqu'alors étaient tous ceux qu'on pouvait attendre d'elle. La marine travaillait sans relâche au débarquement des vivres, des machines et munitions de siège ; mais les vents d'ouest, qui régnaient constamment contre saison, contrariaient souvent cette opération. Cependant, dans la soirée du 26, un dernier convoi mit à terre tout ce qui restait à bord, de chevaux et de matériel de l'artillerie et du génie. Ce fut heureux ; car, pendant la nuit, le vent, quoique frais de la partie de l'est, sauta soudainement à l'ouest et souffla avec tant de force, qu'en peu d'instants la mer devint monstrueuse. Les bâtiments du convoi qui étaient à peine amarrés eurent beaucoup à souffrir et éprouvèrent d'assez fortes avaries : plusieurs vaisseaux chassèrent, cassèrent leurs

chaînes et leurs cigales d'ancres. A cette même date, un rapport de l'amiral Duperré causa quelque sensation en France.

« J'ai livré à l'armée, y était-il dit, 60,000 kilogrammes « de biscuit, que le général en chef m'a demandés : nous « éprouverons bientôt le besoin de vivres. L'armée expédi-« tionnaire a séjourné un mois à bord des bâtiments; la con-« sommation par le grand nombre de passagers a été plus « que double. J'ai demandé au préfet de Toulon de faire « préparer deux mois de vivres qui seront expédiés par les « divers bâtiments que je détache sur Toulon...... La sûreté « de l'armée navale a failli, à plusieurs reprises, être com-« promise. Les coups de vent se renouvellent fréquemment, « bien que nous soyons dans la belle saison. La mer devient « aussitôt monstrueuse. Je reconnais bien aujourd'hui que la « baie n'est pas tenable. Cependant, sans la présence d'une « partie de la flotte, point de débarquement, et par consé-« quent point de vivres pour l'armée de terre. La position « est des plus difficiles. Je demande à Toulon des remplace-« ments en ancres et amarres. » En même temps M. de Bourmont faisait évacuer par des corvettes de charge sur l'hôpital de Mahon les malades et blessés de l'armée au nombre d'environ dix-sept cents, et demandait le transport en Afrique d'une brigade de la division de réserve. Les évènements ultérieurs rendirent ce renfort inutile, mais l'opinion publique s'alarma ; le rapport et la demande avaient fait naître des conjectures fâcheuses sur la situation de l'armée qui, électrisée par ses premiers succès, se préparait à les couronner par un éclatant triomphe.

Jusqu'au 28, il n'y eut, sur le développement de tout le front de la ligne française que des engagements partiels dans lesquels quelques bataillons, entraînés trop loin par leur ardeur et assaillis, à l'improviste, par les forces supérieures d'un ennemi qui profitait habilement de tous les accidents de terrain, eurent beaucoup à souffrir : un bataillon du 2me léger perdit soixante hommes; un du 36me en eut quatre-vingt mis hors de combat; les 17me et 30me de ligne éprouvèrent aussi des pertes sensibles. Mais après l'entier débarquement du ma-

tériel de siège, le général en chef donna l'ordre de prendre l'offensive sur toute la ligne.

Un bataillon de la division Loverdo et trois équipages temporaires formant une masse de 2,200 hommes environ, sous les ordres du colonel Lerident du 48e, formèrent la garnison de la presqu'île. Toutes les forces de terre réunies s'ébranlèrent le 29, à la pointe du jour et marchèrent à l'ennemi en avant d'Alger. Les 2me et 3me brigades de la division Berthezène furent chargées de l'attaque de la droite; Les 1re et 5me brigades de la division Loverdo de celles du centre; le duc d'Escars, avec les deux premières brigades de sa division, reçut l'ordre d'attaquer la gauche et de suivre la ligne de partage des ravins qui versent à l'est et à l'ouest d'Alger. L'armée algérienne avait concentré ses forces sur un des contreforts du Boudjaréah : ses lignes étaient appuyées par plusieurs bouches à feu de gros calibre; c'est de là qu'elle n'avait cessé de harceler nos troupes pendant cette guerre d'avant-postes de plusieurs jours.

Pendant cette marche, sans guides, sans cartes stratégiques à travers un pays prodigieusement accidenté, coupé de ravins, hérissé de monticules dominant parfois des vallées sans issues, l'armée courut de graves dangers. Les divers corps s'égaraient, se mêlaient, se retrouvant souvent hors de ligne; la chaleur était excessive; l'eau manquait partout. Les soldats tombaient de besoin et de fatigue; les corps marchaient sans ordre, et il était presqu'impossible qu'il en fût autrement au milieu de ces fausses marches qui les jetaient souvent dans des directions contraires à celles qu'ils devaient tenir. Avec un ennemi plus habile ou plus actif que des Turcs, elle eût été ou exterminée ou réduite à composer. Le courage et la patience des soldats français surmontèrent enfin des obstacles qu'il eût été beaucoup plus prudent de ne pas braver.

Les divisions, après des fatignes infinies, parvinrent enfin à se rallier aux pieds des hauteurs qu'occupait l'armée algérienne qui avait réuni le plus de forces sur sa gauche. Les brigades Berthier et Hurel attaquèrent ce point avec tant de vigueur que l'ennemi n'attendit pas le choc sur les autres. La

division Berthezène occupa la crête des collines dominant tout le pays environnant et qui s'élevaient entre la mer et le point d'attaque de la division d'Escars. Le général Loverdo put établir, presque sans coup férir, deux bataillons sur un des versants du plateau qui commandait le fort de l'Empereur. Le duc d'Escars put aussi assez se rapprocher pour que les deux brigades fussent à portée de concourir, dès la nuit suivante, à l'ouverture de la tranchée dont le général Valazé traça immédiatement les premiers ouvrages à 250 mètres environ du château.

Le fort ou château de l'Empereur avait pris son nom de Charles-Quint qui, en 1541, campa sur l'emplacement où il fut construit plus tard par Alleu-Pacha. Sa forme était un carré long : du côté de la mer, il était inattaquable et avait été bâti plutôt contre la ville que pour défendre la campagne. Du haut du plateau de Boudjaréah dont l'armée française couronna le sommet après en avoir débusqué les Arabes, le regard découvrait le Sahel, la plaine de la Mitidja, et les flancs de l'Atlas. Alger et son port, la mer qui la borde, les jardins qui l'environnent, le massif qui la domine, la chaîne gigantesque de l'Atlas qui l'entoure au loin sur trois de ses revers, présentaient un panorama magnifique. Sur la pente septentrionale du massif qui s'avance dans l'intérieur de la mer et dont les dernières ramifications s'étendant à l'est jusqu'à l'Aratch, à l'ouest jusqu'au Mazafran et venant se perdre au midi dans la plaine de la Mitidja, était bâti Alger. Son enceinte était triangulaire, consistant en un mur flanqué de tours en assez bon état sur un développement de trois mille mètres environ et percé de cinq portes dont deux, Bab-Azoun et Bab-el-Oued étaient aux extrémités inférieures des fronts de terre. Le masssif sur lequel se trouve Alger est couvert de vergers et de maisons de campagne, délicieuses villas mauresques, dans lesquelles les habitants de la ville passaient les trois quarts de l'année. Elles sont toutes au milieu de beaux jardins, clos de haies, plantés d'arbres fruitiers et d'arbustes odoriférants. On arrivait à ces jardins par des chemins praticables seulement à cheval. à moins qu'ils ne fussent près

de la mer où on pouvait aller en voiture. On y cultivait quelques légumes et beaucoup de fleurs. L'oranger, le citronnier, l'abricotier, le pêcher, le cerisier, le grenadier, l'amandier, le poirier, le pommier y étaient plantés en assez grande abondance. Il y avait aussi plusieurs plantations de bananiers. Dans les environs, parmi les espèces forestières, on trouvait fréquemment le chêne vert, le frêne, l'orme, le tremble aux feuilles argentées, le cyprès et l'olivier sauvage qui atteint dans ce climat une grosseur étonnante, et qui, par la couleur verte et foncée de ses feuilles, diffère totalement des oliviers à feuilles grisâtres qu'on trouve dans le midi de la France. Tous ces jardins pouvaient être facilement arrosés, et, dans la plupart des maisons de campagne, il y avait de beaux jets d'eau au milieu de bassins en marbre blanc.

L'active végétation de ces lieux leur donnait de loin l'aspect d'un tapis de verdure à l'une des extrémités duquel s'élevait Alger, dont la blancheur éclatante contrastait avec les teintes sombres des environs. Au milieu de ce labyrinthe inextricable des jardins et des villas, coupés en tous sens de routes resserrées entre de fortes haies de buissons, de cactus, d'agaves, et impraticables pour une armée, Alger semblait d'autant plus inabordable par terre, qu'outre les facilités que ces lieux offraient pour s'embusquer, ils étaient battus en tous sens par les canons de quelques forts ou batteries échelonnées sur la plage, et surtout par ceux de la Casbah, qui s'élevait à l'extrémité de l'angle formé par les deux fronts du rempart des deux côtés de la terre. Ce fut dans ces étroits défilés, au milieu de ce réseau de chemins et de jardins, qu'en 1775, les troupes espagnoles d'Oreilly eurent à subir un épouvantable désastre. Le fort de l'Empereur était bâti en avant de la Casbah, sur une élévation dépendante d'une chaîne de monticules, qui s'élevaient graduellement à mesure qu'il s'éloignaient de la place; mais le plateau supérieur de Boudjaréah dominait à la fois la Casbah et le fort de l'Empereur. Après des efforts inouis de travail et de courage, l'armée française était parvenue à s'y établir. Le quartier-général était à deux mille mètres du fort.

Malgré les fatigues de la journée, la tranchée avait été immé-

diatement ouverte, et les soldats y avaient travaillé avec tant d'ardeur, que le 30 au matin une première parallèle était tracée à une distance moyenne de cinq cents mètres du fort, et que mille mètres de tranchée étaient ouverts. Pendant les jours et les nuits suivantes, les travaux furent poussés avec activité. L'artillerie ennemie tira peu : la garnison du fort ne fit qu'une seule sortie qui fut repoussée avec avantage. Cette garnison se composait cependant de quinze cents janissaires et huit cents topjis, canonniers choisis parmi les plus exercés du Dey. Les uns et les autres, dirigés par de plus habiles chefs, auraient pu faire éprouver de grandes pertes à l'armée française; mais les travaux du siège en furent à peine partiellement interrompus. Seulement, pendant le jour, les tirailleurs turcs et arabes se glissaient à la faveur des buissons ou des hautes berges des ravins qui étaient à la gauche des attaques et venaient tirer à courte portée sur les travailleurs. Ils parvinrent ainsi à blesser un fort grand nombre de soldats qui ne purent se mettre à l'abri de leurs atteintes, qu'en élevant des épaulements de terre. Une nuit cependant, des miliciens suivis de bandes d'Arabes se précipitèrent sur une des batteries qui étaient encore masquée, et assaillirent nos soldats occupés à travailler avec tant d'impétuosité qu'ils n'eurent pas le temps de prendre leurs armes, et ne purent se défendre qu'avec leurs instruments de travail. Heureusement, deux bataillons d'infanterie, se formèrent immédiatement en bataille et ouvrirent un feu de deux rangs si nourri, que les ennemis furent forcés de battre en retraite, emportant malheureusement pour trophée plus d'une tête de nos malheureux soldats.

Cette alerte eut un autre inconvénient : ce fut de révéler aux Turcs l'importance des travaux qui s'exécutaient à portée de leurs canons. Jusqu'alors, dans la persuasion où ils étaient, que le château de l'Empereur ne pourrait être pris et ruiné que par une citadelle de force supérieure, ils avaient peu le sentiment du danger de ces longues et faibles lignes de circonvallation qui s'étendaient autour d'eux. Mais quand ils eurent vu de près ces batteries que leur avaient masqué jusqu'alors des arbres ou des haies, et qui dominaient de plusieurs pieds les

parapets du château, leur opinion se modifia étrangement, et à la confiance succéda une triste prévision. Dès ce moment, les forts de la Casbah et de l'Empereur firent un feu roulant sur tout le front de la ligne française, tandis que les tirailleurs arabes avec leurs longs fusils prenaient les travailleurs à revers et causaient à l'armée des pertes sensibles. Dans cette fâcheuse circonstance, une fausse attaque sur les batteries de mer de l'ennemi fut jugée indispensable pour attirer son attention sur plusieurs points à la fois, et donner un peu de répit à l'armée de terre. L'amiral Duperré reçut ordre de l'exécuter.

Le 1er juillet, une brise maniable de l'est à l'ouest permit ce mouvement. L'amiral Rosamel défilait à grande portée de canon, avec sa division sous les batteries ennemies, depuis la pointe Pescade jusqu'au Môle; mais il reconnut que les forts étaient démunis de leurs canonniers. Leur feu, en effet, ne commença que sur les vaisseaux du centre, après l'arrivée des artilleurs rappelés à leurs pièces des forts de la Casbah et de l'Empereur. Cette diversion utile ne put cependant être reprise que le surlendemain. Le calme parfait qui régna la veille la rendit impossible. Mais le 3, dix vaisseaux et frégates parvinrent à se rallier en ordre de bataille, en se formant sur le vaisseau amiral qui avait la tête. Ils défilèrent ainsi sur toutes les batteries de mer, en commençant par la pointe de Pescade. Quatre d'entre elles avaient été évacuées par l'ennemi, dans l'intention de réunir tous les canonniers sur les forts et batteries plus rapprochées de la ville. A deux heures, la frégate *la Bellone* en avant de l'armée, commandée par le capitaine de vaisseau Gallois, ouvrit à petite portée de ses canons de 18, un feu vif et soutenu sur le fort des *Anglais*. Tous les autres bâtiments commencèrent le leur successivement, et défilèrent ainsi à demi-portée de canon, sous le feu tonnant de trois cents pièces d'arsillerie, depuis celles du fort des *Anglais* jusqu'à celles du Môle inclusivement. Les bombardes défilant en seconde ligne, ripostèrent sous voiles aux bombes nombreuses, lancées par l'ennemi, dont le feu était épouvantable, mais mal dirigé. La plupart des bombes éclataient en l'air : les boulets dépassaient les bâtiments sans les atteindre. Le feu des Français

mieux dirigé, éteignit celui de beaucoup de pièces des forts.

Cette diversion avait permis de hâter les travaux de siége devant le fort de l'Empereur. Le 4 juillet, avant le jour, tout fut prêt. Six batteries furent démasquées. Trois armées, l'une de six pièces de 24, l'autre de quatre pièces du même calibre, la troisième de deux obusiers de 8 pouces et de deux mortiers de 10, devaient faire converger leurs feux sur la face sud-ouest du château qui avait paru offrir le plus d'avantages pour rendre une brèche praticable. La quatrième était armée de deux mortiers de 10 pouces et de six pièces de 16 qui enfilaient la courtine du front sud-ouest du château et battaient de plein fouet le front nord-ouest. Les deux autres devaient répondre aux feux de la Casbah. En même temps, l'armée avait rectifié ses positions, et les divers régiments avaient été postés de manière à pouvoir profiter avec avantage de toutes les éventualités possibles. Une fusée donna le signal de l'attaque : le feu commença. Pendant trois heures, l'ennemi y répondit vivement. Malgré le feu des batteries françaises qui les battaient de front et d'écharpe, malgré l'élargissement des embrasures qui les mettaient presque à découvert, les canonniers turcs restaient bravement à leur poste. Mais la justesse du feu des batteries assaillantes, que dirigeait le général Lahitte, fit bientôt taire celui des batteries assaillies. A neuf heures, le feu du fort était éteint : on commença à battre en brèche.

Ce commencement d'un succès si rapide et si éclatant électrisa les troupes de toutes armes. Les officiers et soldats d'artillerie et du génie avaient vaillamment soutenu la vieille renommée de leurs corps. Les officiers et les soldats des autres corps brûlaient d'impatience que la brèche fût praticable pour monter à l'assaut. Mais après l'extinction des feux du fort, les canonniers turcs découragés étaient rentrés dans Alger en s'écriant que le fort allait être ruiné en moins d'une heure et qu'on les sacrifiait inutilement. Le Dey alors avait donné l'ordre de mettre le feu aux poudres, et au moment où l'on commençait à battre en brèche. une épouvantable explosion se fit entendre. En même temps, des nuages de poussière et

de fumée, des jets de flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse : des quartiers de maçonnerie, des débris de canons et d'affûts furent lancés dans toutes les directions; l'air en était obscurci. L'armée entière fut un instant ébranlée et craintive.

Mais lorsque les débris qui obscurcissaient l'air furent retombés en pluie bruyante sur le sol, lorsque le vent eut dissipé la fumée épaisse et blanchâtre qui couvrait le fort, et qu'on put reconnaître que toute la face ouest du château n'offrait qu'une immense brèche, les troupes de tranchée demandèrent à grands cris à marcher en avant; le général Hurel qui les commandait donna le signal. En quelques instants, les troupes franchirent l'espace qui les séparait du fort et en escaladèrent sans résistance les ruines. Le drapeau français fut planté sur ses décombres encore fumants.

La prise du fort de l'Empereur dont les feux plongeants pouvaient canonner la ville, la Casbah et tous les forts de la marine, décidait en quelque sorte du sort d'Alger. Cependant, malgré les vents peu favorables, pour ne laisser aucun répit à l'ennemi, en attendant que l'armée de terre eût pu ouvrir une nouvelle tranchée devant la ville, l'amiral Duperré se préparait à renouveler une attaque sur les batteries de mer, lorsque l'amiral de la flotte algérienne se présenta à son bord et réclama la paix, au nom du Dey, en le suppliant de cesser les hostilités. L'amiral consentit à suspendre sa nouvelle attaque, après avoir répondu que les dispositions de l'armée sous ses ordres étaient subordonnées à celles de l'armée de terre dont il devait, avant tout, s'assurer auprès du général en chef.

Sidi-Mustapha, premier secrétaire d'Hussein, fut alors envoyé directement à M. de Bourmont qui s'était établi au fort de l'Empereur et lui parla en ces termes :

« O invincible tête des armées du plus grand sultan de « notre siècle ! Dieu est pour toi et pour tes drapeaux ; mais « la clémence de Dieu commande la modération après la vic- « toire. La prudence humaine la conseille comme le moyen « le plus sûr de désarmer tout-à-fait l'ennemi vaincu. Hus- « sein-Pacha baise la poussière de tes pieds et se repent d'avoir

« rompu ses anciennes relations avec le grand et puissant « Melek-Charal (le roi Charles X). Il reconnait aujourd'hui « que, quand les Algériens sont en guerre avec le roi de « France, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant « d'avoir obtenu la paix. Il fait amende honorable pour « l'insulte commise sur la personne de son consul ; il renonce, « malgré la pauvreté de son trésor, à ses anciennes créances « sur la France ; bien plus, il payera tous les frais de la « guerre. Moyennant ces satisfactions, notre maître espère « que tu lui laisseras la vie sauve, le trône d'Alger, et que, « de plus, tu retireras ton armée de la terre d'Afrique et tes « vaisseaux de ses côtes. »

Ces satisfactions ne parurent pas suffisantes au général en chef qui chargea le parlementaire de remettre au Dey la note suivante comme ultimatum.

« Le sort de la ville d'Alger et de la Casbah est dans mes « mains, car je suis maître du fort de l'Empereur et de toutes « les positions voisines. En quelques heures, les cent pièces « de canons de l'armée française et celles que j'ai enlevées « aux Algériens auront fait de la Casbah et de la ville un « monceau de ruines ; et alors Hussein-Pacha et les Algé- « riens auront le sort des populations et des troupes qui se « trouvent dans les villes prises d'assaut. Si Hussein veut avoir « la vie sauve pour lui, les Turcs et les habitants de la ville, « qu'ils se rendent tous *à merci* et remettent sur-le-champ « aux troupes françaises la Casbah, tous les forts de la ville « et les forts extérieurs. »

Le Dey, en apprenant ces dures conditions, resta quelques instants, la tête cachée dans sa main, gardant un morne et douloureux silence. Sa situation, en effet, était critique : toute résistance était d'abord impossible en ce que, après l'explosion du fort de l'Empereur, les Arabes, qui n'avaient jusqu'alors cessé de harceler les lignes françaises, s'étaient enfuis vers la plaine, entrainant avec eux la majeure partie des contingents de Constantine et de Tittery. D'autre part, l'esprit d'insubordination et de révolte des janissaires commençait à éclater : la plus grande fermentation régnait parmi eux ; ils s'étaient

même réunis en divan extraordinaire et avaient adopté la résolution suivante qu'ils envoyèrent par un de leurs parlementaires communiquer à M. de Bourmont et qui caractérise si bien l'esprit de cette turbulente milice. Voici cette curieuse communication.

« Salut et gloire au grand sultan et Padsicha-Charal, le glo-
« rieux, le sublime, le secouru de Dieu, et à son sélictar
« (général) redoutable, illustre et fidèle contidi !

« Les grands rois qui ont d'immenses domaines ne font
« pas la guerre pour y ajouter des provinces pauvres et éloi-
« gnées. Les rois possesseurs d'immenses trésors dédaignent
« de les grossir d'un peu d'or ; mais fiers et implacables, ils ne
« posent les armes que quand le sang de leur ennemi a coulé,
« que quand ils ont lavé l'insulte qui fut la première cause
« de la guerre. Apprends donc, ô vaillant général, que l'in-
« sulte faite au grand Melek Charal est l'insulte personnelle
« de Hussein-Pacha. L'argent qu'il réclamait de lui et de son
« consul, au lieu d'être la propriété du beylic et celle de ses
« frères et enfants, les miliciens Turcs, était sa propriété unique
« et celle de quelques chiens de juifs, qui lui avaient prêté
« leurs ruses et leurs noms dans cette affaire. Le glorieux
« Melek Charal a eu raison de refuser de payer, et il doit
« vouloir la mort de l'insolent qui osa insulter son ambassa-
« deur. Plusieurs fois, déjà nos frères ont essayé de se révol-
« ter à cause de cette affaire, contre Hussein, qui, en la com-
« mettant, s'est montré traître à ses devoirs et à son pays :
« nous avons enfin réussi, nous le tenons prisonnier dans son
« palais. Que ta bouche laisse tomber une seule parole et
« nous allons t'envoyer sa tête en réparation de ses méfaits.
« Nous espérons que cette satisfaction fera cesser la guerre
« et que ton armée se retirera ; nous nous empresserons d'éle-
« ver au pouvoir suprême un autre pacha, qui recherchera
« et cultivera par tous les moyens possibles, l'amitié et les
« bonnes grâces de Melek Charal, et protègera les consuls,
« les marchands et les vaisseaux dans nos ports. »

Comme on le voit, le dey Hussein n'avait guère le choix des moyens ; les troupes des beylics de la Régence l'avaient

abandonné, et celle qui lui restaient offraient sa tête pour prix de la paix. Le général en chef reçut avec indignation la proposition des janissaires, et leur fit dire que si la milice algérienne ne cessait à l'instant même ses délibérations et que si elle tentait la moindre attaque contre la Casbah, la ville ou le Dey, les membres du divan extraordinaire en répondraient sur leur tête.

Dans l'après-midi, le secrétaire du Dey revint en parlementaire auprès du général en chef. Il était accompagné du consul, du vice-consul d'Angleterre et de deux négociants maures, les plus riches de la ville. Le but de ces envoyés était d'obtenir des conditions meilleures et surtout de demander l'explication de ce qu'on entendait par ces mots : « Se rendre à « merci, » que les Algériens n'épargnant jamais un ennemi vaincu, n'avaient pu s'expliquer que d'après leurs barbares usages. Cette clause mal interprétée avait excité une fermentation qui, exaspérant les esprits, pouvaient les porter à une défense désespérée dont les suites auraient incontestablement été très graves, non pas pour l'armée française, mais pour les habitants d'Alger. M. de Bourmont modifia en conséquence les clauses de la capitulation, et en fit un traité officiel qu'il signa et qu'il remit au secrétaire du Dey : il lui adjoignit M. Braschewitz, ancien premier interprête de l'armée d'Égypte, pour expliquer au Dey et au Divan les conditions exigées. Voici en quels termes M. Braschewitz rapporte cette conférence.

« Sur les cinq heures environ j'arrivai à la Porte-Neuve, qui ne fut ouverte qu'après beaucoup de difficultés. Je me trouvai au milieu d'une troupe de janissaires en fureur ; ceux qui me précédaient avaient peine à faire écarter devant moi la foule de Maures, de Juifs et d'Arabes qui se pressaient à nos côtés. Pendant que je montais la rampe étroite qui conduit à la Casbah, je n'entendis que des cris d'effroi, de menace et d'imprécation qui retentissaient au loin, et qui augmentaient à mesure que nous approchions de la place. Ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes aux remparts de la citadelle ; Sidi-Mustapha qui marchait devant moi, s'en fit ou-

vrir les portes, et elles furent, après notre entrée, aussitôt refermées sur les flots de populace qui les assiégeait. La cour du divan où je fus conduit était remplie de Janisaires : Hussein était assis à sa place accoutumée. Il avait debout, autour de lui, ses ministres et quelques consuls étrangers ; l'irritation était violente : le Dey seul me parut calme, mais triste. Il imposa silence de la main, et tout aussitôt me fit signe d'approcher avec une expression très prononcée d'anxiété et d'impatience ; il avait à la main les conditions écrites sous la dictée de M. de Bourmont. Après avoir salué le Dey et lui avoir adressé quelques mots respectueux sur la mission dont j'étais chargé, je lus, en arabe, les articles suivants avec un ton de voix que je m'efforçai de rendre le plus assuré possible :

« 1° *L'armée française prendra possession de la ville d'Alger, de la Casbah et de tous les forts qui en dépendent, ainsi que de toutes les propriétés publiques, demain, 5 juillet 1830, à dix heures du matin, heure française.* Les premiers mots de cet article excitèrent une rumeur sourde qui augmenta quand je prononçai les mots : *à dix heures du matin.* Le Dey réprima ce mouvement : je continuai.

« 2° *La religion et les coutumes des Algériens seront respectées : aucun militaire de l'armée ne pourra entrer dans les mosquées.* Cet article excita une satisfaction générale. Le Dey regarda toutes les personnes qui l'entouraient comme pour jouir de leur approbation et me fit signe de continuer.

« 3° *Le Dey et les Turcs devront quitter Alger dans le plus bref délai.* A ces mots, un cri de rage retentit de toutes parts : le Dey pâlit, se leva et jeta autour de lui des regards inquiets. On n'entendait que ces mots répétés avec fureur par les janissaires : *el mout ! el mout !* (la mort ! la mort !) Je me retournai au bruit des yatagans et des poignards qu'on tirait des fourreaux, et je vis leurs lames briller au-dessus de ma tête. Je m'efforçai de conserver une contenance ferme, et je regardai fixement le Dey. Il comprit l'expression de mon regard, et prévoyant les malheurs qui allaient en résulter, il descendit de son divan, s'avança d'un air furieux vers cette multitude effrénée, ordonna le silence d'une voix forte et me

fit signe de continuer. Ce ne fut pas sans peine que je fis entendre la suite de l'article qui ramena un peu de calme : *On leur garantit la conservation de leurs richesses personnelles : ils seront libres de choisir le lieu de leur retraite.*

« Des groupes se formèrent à l'instant dans la cour du divan. Des discussions vives et animées avaient lieu entre les officiers turcs; les plus jeunes demandaient à défendre la ville. Ce ne fut pas sans peine que l'ordre fut rétabli et que l'aga, les membres les plus influents du divan, le Dey lui-même, leur persuadèrent que la défense était impossible et qu'elle ne pourrait amener que la destruction totale d'Alger et le massacre de la population. Le Dey donna l'ordre de faire évacuer les galeries de la Casbah, et je restai seul avec lui et ses ministres. L'altération de ses traits était visible. Sidi-Mustapha lui montra alors la minute de la convention que le général en chef nous avait remise et dont presque tous les articles lui étaient personnels et réglaient ses affaires particulières. Elle devait être échangée et ratifiée le lendemain matin avant dix heures. Cette convention fut l'objet d'un long débat entre le Dey et ses ministres : ils montrèrent dans la discussion des articles et dans le choix des mots toute la défiance et la finesse qui caractérisent les Turcs dans leurs transactions : on peut apercevoir, en la lisant, toutes les précautions qu'ils prirent pour s'assurer toutes les garanties désirables. Les mots et les choses y sont répétés à dessein avec affectation : et toutes ces répétitions, qui ne changeaient rien au sens, étaient demandées, exigées ou sollicitées avec les plus vives instances de la part des membres du divan. Sidi-Mustapha la copia en langue arabe et la remit au Dey avec le double en langue française que j'avais apporté. Comme je n'avais pas mission de traiter, mais de traduire et d'expliquer, je demandai à retourner vers le général en chef pour lui rendre compte de l'adhésion du Dey et de la promesse que l'échange des ratifications serait fait le lendemain de grand matin. Hussein me parut satisfait de cette conclusion. Tandis que les ministres s'entretenaient entre eux sur les moyens à prendre pour l'exécution de la capitulation, le Dey se fit apporter par un esclave noir un grand

bol en cristal rempli de limonade à la glace. Après en avoir bu, il me le présenta, et je bus après lui. Je pris congé. Il m'adressa quelques paroles affectueuses et me fit reconduire jusqu'aux portes de la Casbah par le *bachi-chiaoud* et par Sidi-Mustapha, son secrétaire. Ce dernier m'accompagna avec quelques janissaires jusqu'à peu de distance de nos avant-postes. »

Quoique les hostilités eussent été suspendues, l'armée française n'en pressait pas moins les travaux du siège, dans le cas où la convention ne serait pas exécutée. Pendant la nuit du 4 au 5, ils avaient été poussés avec vigueur et à la pointe du jour une communication de huit cents mètres liait le château de l'Empereur à l'emplacement qui devait recevoir la batterie de brèche à établir contre la Casbah. Le Dey, de son côté, aurait désiré une prolongation d'armistice, et dès cinq heures du matin l'amiral de la flotte algérienne se rendit de nouveau, de sa part, auprès de M. Duperré, pour renouveler ses sollicitations. Mais il n'en obtint que la note suivante :

« Vaisseau *la Provence*, devant Alger le 5 juillet 1830.

« L'amiral soussigné, commandant en chef l'armée navale de S. M. très chrétienne, en réponse aux communications qui lui ont été faites au nom du dey d'Alger, et qui n'ont que trop longtemps suspendu le cours des hostilités, déclare que tant que le pavillon de la Régence flottera sur les forts et sur la ville d'Alger, il ne peut plus recevoir aucune communication, et la considère toujours comme en état de guerre. »

Une copie de cette note fut remise aussi pour le général en chef de l'armée de terre, auprès de qui le Dey avait tenté une démarche semblable, en faisant demander que l'occupation fût différée de vingt-quatre heures. M. de Bourmont exigea que la convention fût immédiatement ratifiée, et que les forts, le port et la ville fussent remis aux troupes françaises, à onze heures du matin. Le Dey y consentit, et en confirma l'engagement en apposant son sceau sur la convention suivante :

CONVENTION ENTRE LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET S. A. LE DEY D'ALGER.

« Le fort de la Casbah, tous les autres forts qui dépendent d'Alger et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises, ce matin à dix heures.

« Le général en chef de l'armée française s'engage envers S. A. le dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

« Le Dey sera libre de se retirer, avec sa famille et ce qui lui appartient, dans le lieu qu'il fixera ; et tant qu'il restera à Alger il sera, lui et toute sa famille, sous la protection du général en chef de l'armée française ; une garde garantira la sûreté de sa personne et de sa famille.

« Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

« L'exercice de la religion mahométane restera libre ; la liberté des habitants de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées, le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

« L'échange de cette convention sera fait avant dix heures du matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Casbah, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la marine.

« Au camp devant Alger, le 5 juillet 1830. »

Dès dix heures du matin, l'armée, aux termes de la convention, se mit en mouvement vers la ville. Les trois divisions y entrèrent par la Porte-Neuve, précédées par une batterie de campagne. A leur approche le Dey avec ses femmes, ses domestiques et ses esclaves, évacua la Casbah. Le pavillon français remplaça sur la citadelle algérienne, le pavillon d'Alger, et fut arboré successivement sur tous les forts et batteries. L'armée navale le salua par vingt-un coups de canon. Le lendemain 6, le vaisseau-amiral *la Provence* mouilla sous les murs d'Alger. Le contre-amiral Rosamel et le capitaine de vaisseau Porée, reçurent ordre de croiser avec deux divisions à l'ouest des baies d'Alger et de Sidi-Ferruch. L'armée fran-

çaise trouva à Alger douze bâtiments de guerre, quinze cents pièces de canons en bronze et les arsenaux de la guerre et de la marine bien approvisionnés d'armes et de munitions. Un *Te Deum* fut solennellement chanté pour cette rapide conquête, et le général en chef adressa à l'armée l'ordre du jour suivant :

« Soldats, la prise d'Alger était le but de la campagne ; le dévouement de l'armée a devancé l'époque où il semblait devoir être atteint. Vingt jours ont suffi pour la destruction de cet État dont l'existence fatiguait l'Europe depuis tant de siècles. La reconnaissance de toutes les nations civilisées sera pour l'armée d'expédition le fruit le plus précieux de sa victoire. L'éclat qui doit en rejaillir sur le nom français aurait largement compensé les frais de la guerre, mais ces frais même seront payés par la conquête. Un trésor considérable existe dans la Casbah ; une commission composée de M. l'Intendant en chef de l'armée, de M. le général Tholosé et de M. le payeur-général, est chargée par le général en chef d'en faire l'inventaire : dès aujourd'hui elle s'occupera de ce travail sans relâche, et bientôt le trésor conquis sur la Régence ira enrichir le trésor français. »

Peu de jours après l'ex-dey rentra, non plus en maître, mais en solliciteur dans cette Casbah, d'où il n'était sorti qu'une seule fois en treize années, pour ne pas tomber sous le coup des poignards de ses janissaires. Il avait demandé une entrevue à M. de Bourmont, pour régler avec lui quelques points relatifs à son départ et à celui de sa famille, et réclamer une caisse contenant trente mille sequins d'or (260 mille francs) qu'on avait dû trouver dans ses appartements, et qui étaient sa propriété particulière. Il se rendit à la Casbah accompagné d'une faible escorte. Il était vêtu très simplement. Il portait un caftan de couleur tendre sans broderies, et un simple burnous blanc et un turban en cachemire rouge. Son cheval était magnifiquement harnaché. Son attitude était celle d'une noble et fière résignation. Rien sur ses traits ne révélait l'émotion intérieure de ce vénérable vieillard qui venait d'être précipité du trône en expiation d'un mouvement de vivacité dont une

ignoble et vile intrigue avait motivé, sinon excusé l'emportement. M. de Bourmont le reçut avec distinction et lui fit les honneurs du palais où, la veille encore, il trônait en maître. Hussein, cependant, ne put se défendre d'un moment d'émotion quand il se vit entouré de l'état-major français dont la tenue respectueuse était un simple hommage au malheur et non plus à la puissance. « Excusez cette émotion, « dit-il à M. de Bourmont en souriant tristement : je suis « peu fait à de telles réunions, mais je m'y ferai. » Il demanda à visiter une dernière fois son ancienne demeure : quand il entra dans le salon d'audience, dans celui-là même où il avait frappé le consul Deval de son chasse-mouche, son émotion devint plus visible ; cependant il se remit bientôt, et dès ce moment ne laissa plus percer un seul de ces sentiments intérieurs. Il causa avec calme et sérénité, soit de ses affaires personnelles, soit des affaires générales, révéla l'existence des créances particulières sur lesquelles il pria le général en chef de faire quelques gratifications à des personnes qui n'étaient pas de sa suite, et dont il avait reçu des services ou des soins, régla tout ce qui était relatif à son départ et à celui de sa famille, et enfin donna sur l'administration de l'Algérie des détails qu'on ne sut malheureusement pas apprécier, et des conseils qu'on négligea plus malheureusement encore de suivre. Il en est parmi ces derniers qui pourraient encore servir à l'instrution des administrateurs de nos jours, nous les reproduisons en en garantissant l'exactitude et l'authenticité. — « Les janissaires turcs, dit Hussein, « habitués à commander, ne pourront jamais consentir à être « subalternisés ; n'attendez d'eux ni ordre, ni soumission : « votre intérêt est de vous en débarrasser le plus tôt possible.

« Défiez-vous de l'astuce des Maures : ils ne sont à redou- « ter que par là. Généralement timides et peu entreprenants, « ils sont faciles à gouverner ; mais leurs discours sont plus « dangereux que des pointes acérées : ne leur accordez ja- « mais une entière confiance.

« Les Arabes nomades sont peu à craindre ; mais gardez- « vous de persécutions à leur égard : vous vous les aliéne-

« riez sans retour; ils fuiraient avec leurs troupeaux dans les « états de Tunis et dans le désert, et vous perdriez une popu- « lation nombreuse qui peut plus facilement qu'aucune autre, « faciliter les transactions commerciales avec les tribus de « l'intérieur de l'Afrique. Ces Arabes même se prêteront vo- « lontiers à ce commerce, mais n'ayez avec eux que de bons « traitements : cela seul et l'intérêt peut les attacher, les ren- « dre dévoués et dociles.

« Les Kabyles sont une population guerrière et nombreuse, « contre qui une guerre générale serait sans profit et sans uti- « lité. Évitez la même avec soin, parce que vous n'en pourriez « tirer aucun avantage. Cependant comptez sur la haine de « cette population qui n'a jamais aimé les étrangers. Mais heu- « reusement, les Kabyles détestent moins les étrangers qu'ils « ne se détestent entre eux. Alors, en les divisant, on profite « de leurs querelles et on les maintient dans la soumission. « Les deys d'Alger n'ont jamais suivi à leur égard d'autre « plan.

« Quant aux juifs, ils ne sont nullement à craindre : ils sont « ici, comme dans tout l'Orient, très corrompus, mais fort in- « telligents en affaires : employez-les en sous-ordre, mais sans « les perdre jamais de vue : ils pourront vous rendre d'utiles « services. »

Il ajouta encore sur les gouverneurs des beylics d'Oran, de Constantine et de Tittery, des détails très judicieux dont on ne tint aucun compte, et que l'avenir se chargea de justifier. Il prit ensuite congé de M. de Bourmont, après une entrevue de plus de quatre heures.

Son embarquement avait été fixé au 10 juillet. Ce jour, au coucher du soleil, Hussein se rendit de sa maison au pont. Sa suite se composait de cent personnes : cinquante femmes, dont quatre légitimes; Sidi-Ibrahim, son gendre et sa famille, et trente esclaves ou serviteurs. Les femmes étaient portées dans des palanquins fermés entre deux rangs d'esclaves : Hussein précédait le cortège à pied. Pendant tout ce trajet, son attitude fut noble et digne. Il n'eut pas à recueillir ces bruyantes démonstrations qui sont ailleurs l'expression des sentiments

publics, mais qui, en Algérie comme dans tous les États mahométans, ne sont ni dans le caractère, ni dans les mœurs des populations. Là, on tient compte au souverain moins du bien qu'il eût pu faire, que du mal qu'il n'a pas fait; et sous ce rapport, l'administration d'Hussein avait été plus que celles d'aucun de ces prédécesseurs, débonnaire et juste. Aussi, sur les traits et dans la contenance silencieuse de tous ceux des indigènes qui se rencontrèrent sur son passage, il put lire à la fois une pitié profonde pour son infortune présente, et un respectueux hommage pour sa souveraineté passée.

Arrivé au port, Hussein s'embarqua sur la frégate la *Jeanne-d'Arc*, qui avait été mise à sa disposition, et qui appareilla sur l'heure. Hussein jeta un dernier regard sur cette Casbah d'où il avait régné pendant treize ans en maître absolu, et qu'il ne devait plus revoir : ses yeux s'humectèrent de quelques larmes; les élevant alors vers le ciel, il murmura tout bas: *c'était écrit!* Et dans cette pensée fondamentale du fatalisme oriental, il trouva une consolation à l'immensité de sa chute.

La frégate le transporta à Naples, qu'il avait désigné pour lieu de sa retraite. Après y avoir résidé quelque temps, il fut habiter Livourne; il se rendit de-là à Paris en 1831, et plus tard à Alexandrie, où il mourut en 1838.

Avec sa souveraineté, s'était éteinte en Algérie cette terrible Odjeac qui, depuis Aroudj, le premier des Barberousse en 1516, avait pesé pendant plus de trois siècles sur la chrétienté entière.

CHAPITRE III.

Les Français à Alger. — État social et moral des populations algériennes. — Trésor de la Casbah. — Commencement d'organisation. — Imprévoyance du ministère : son incurie. — Expédition de Blidah. — Conspiration, contre les Français, déjouée. — Occupation de Bône. — Le détachement français y est attaqué. — Abandon de Bône. — Expédition d'Oran. — Abandon d'Oran. — Funestes effets de ces irrésolutions. — Effet de la conquête d'Alger en France. — Embarras du ministère à ce sujet. — Protestation de l'Angleterre. — Projet de transaction. — Révolution de Juillet. — Effet de cette révolution sur l'armée d'Afrique. — M. de Bourmont est remplacé par le général Clausel.

L'entrée des Français à Alger n'avait été suivie de presqu'aucun de ces désordres inséparables d'une occupation par droit de conquête. Les soldats furent en général cléments et humains, et si, dans les premiers moments, on eut à déplorer quelques actes d'une inhumanité révoltante, ce ne furent que des faits isolés et heureusement très rares.

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'étonnement des soldats français dans cette ville, où rien de ce qu'ils voyaient ne ressemblait à ce qui avait jusqu'alors frappé leurs regards. Tout y était nouveau pour eux. Ces rues étroites et tortueuses bordées de maisons uniformes n'ayant pour toute ouverture extérieure qu'une petite porte basse et une lucarne garnie de barreaux de fer ; ces boutiques, espèces d'échopes où le Maure ou le Juif, assis les jambes croisées, les regardaient

flegmatiquement passer en fumant tranquillement leurs pipes ; parfois, au détour d'une rue, une Mauresque qui, enveloppée dans son long takelilah, leur apparaissait comme un blanc fantôme, ou une belle juive revenant de la fontaine dans le costume et l'attitude des anciennes filles des patriarches, ou bien encore une jeune négresse coquettement drapée dans l'ample pièce de toile de Guinée à carreaux bleus et blancs qui lui sert de vêtement ; puis des dromadaires qui s'avançaient gravement, portant haute et fière leur tête stupide : tout cela était si étrange, si nouveau, que les soldats jetaient partout avec étonnement leurs regards avides et curieux.

Ce qui surtout les étonnait, c'était de voir l'imperturbable sang-froid des populations indigènes, qui semblaient n'être ni étonnées ni émues de tout l'appareil militaire de l'armée conquérante d'un peuple d'occident, dont tout devait au moins avoir à leurs yeux le mérite de l'étrangeté et de la nouveauté. Les soldats ne comprenaient rien à cette indifférence des habitants d'une ville où tout faisait naître leur étonnement et où leur présence seule semblait n'étonner personne. Les écrivains qui se sont occupés de l'Algérie ont consigné le fait, mais n'ont pas cherché à l'expliquer ou ont attribué à des causes du moment ce qui était tout simplement un des traits caractéristiques des populations musulmanes, c'est-à-dire une manière différente d'apprécier et de sentir.

Quelques mots à ce sujet ne seront pas hors de propos.

En France, nous avons une singulière manière de juger les choses. Nous commençons par nous poser comme le type de la perfection en tout, et, sans nous inquiéter de ce que peut avoir d'exagéré une telle prétention, nous déversons le sarcasme ou le ridicule sur tout ce qui la heurte ou la scinde. Cette méthode économise sans doute le temps, les études et la réflexion, mais elle conduit à de bien graves erreurs.

C'est ainsi par exemple que jugeaient les populations musulmanes sur la foi de quelques voyageurs qui ne se sont donnés la peine de rien approfondir ; on a crié anathème sur elles et, avec cette philantropie de paroles dont les peuples modernes sont essentiellement prodigues, chacun a appelé de tous

ses vœux le prétendu flambeau de la civilisation sur ce qu'on appelle assez grotesquement *la barbarie.*

Selon nous, un musulman est un homme apathique, paresseux, jouissant de sa fortune à huis clos, fumant du tabac, humant du café, mâchant parfois de l'opium, et ayant plusieurs femmes qu'il tient à garder pour lui seul. Ce dernier point est un grand crime sans doute dans un pays aussi civilisé que le nôtre, où la communauté des passions et des vices a presque amené, sous ce rapport, la communauté des biens; mais hâtons-nous de dire que c'est le seul point sur lequel la charité chrétienne l'emporte sur la charité musulmane.

Ces pauvres musulmans ! on a calomnié jusqu'à leurs vertus. Et, cependant, la paresse chez eux, n'est qu'une plus juste appréciation de la valeur du temps que nous gaspillons : ils vivent pour jouir et non pour travailler, et, chose singulière, l'ardeur immodérée du travail des peuples d'Occident, n'a d'autre but que celui d'arriver au *far niente* si stygmatisé des peuples d'Orient. L'apathie de ces peuples est le résultat d'une civilisation bien entendue, qui ne consiste pas à se créer des besoins, mais à satisfaire ceux qu'on éprouve. Leur jalousie enfin est l'exquise sensualité d'un louable amour-propre non encore vicié par la passion ardente d'une sociabilité corrompue. Tout ainsi chez eux est la mise en pratique de ce matérialisme de la vie positive, que si peu d'hommes comprennent, et qui place le bonheur dans la jouissance et le contentement de soi-même, et non dans l'opinion des autres.

Par la loi religieuse musulmane, qui réglemente et prévoit jusqu'au plus minutieux détails des usages de la vie privée, on eût dit que Mahomet avait voulu créer pour ses soldats conquérants, une vie toute de repos et d'intérieur. Il fut compris, laissant aux Francs leur civilisation tracassière et vaniteuse qui se borne à ramasser de l'or pour en faire parade, eux, rassemblèrent en secret dans leur harem tout ce que peut inventer le sybaritisme le plus raffiné. Marchant à pieds nus dans les rues, ils chaussèrent chez eux des babouches étincelantes d'or et de perles orientales; s'agenouillant en public, sur les dalles dures de leurs mosquées, ils foulèrent en particulier les tapis les

plus soyeux, assis sur des tapis de brocard et passant leur vie dans un délicieux *far niente*, dont tout ce qui peut enivrer les sens, rompait seul la monotonie.

C'était de la barbarie si l'on veut, mais c'était de la barbarie bien entendue.

Si ensuite on compare la vie de mouvement et de privation des hommes d'Occident à la vie paresseuse et sensuelle de ceux d'Orient, les besoins impérieux des uns et les besoins bornés des autres, les désirs insatiables des premiers et les désirs toujours satisfaits des seconds, il en résulterait cette triste vérité : c'est que les uns sacrifient tout à l'opinion d'autrui, dont les autres ignorent la tyrannique influence, et que la civilisation vraiment philosophique des peuples musulmans fait consister le bonheur à être heureux et le nôtre à le paraître.

Tout ainsi est extérieur chez nous : chez eux c'est tout le contraire. Cela explique leur calme et leur indifférence apparente dans des circonstances comme celles qui ont donné lieu à cette digression, et où les peuples d'Occident ne sauraient traduire leurs sensations que par des démonstrations bruyantes. Chez les musulmans tout est interne : la joie, les plaisirs, la peine, les revers, et jusqu'à l'étonnement et la curiosité. Puis le dogme oriental du fatalisme, dont notre gloriole vaniteuse s'accommoderait peu, contribue puissamment à cette espèce de torpeur des sensations extérieures, dans les accidents les plus graves de leur vie. Ainsi, par exemple, en 1830, lorsque les Algériens surent que la ville avait capitulé, et que des étrangers allaient y entrer en maîtres, la plupart couchés ou accroupis sous l'auvent des échopes qui bordent quelques rues, ne se retournèrent même pas pour les voir passer. En France, dans une circonstance pareille, on eût agi différemment : on se fût pressé sur leur passage pour satisfaire sa curiosité d'abord, et son amour-propre ensuite, en racontant à d'autres ce qu'on avait vu. En 1814 et 1815, lors de l'entrée des prétendus alliés à Paris, on fit plus encore : on cria vivent les alliés ! les peuples que nous qualifions de barbares n'ont pas de tels travers.

Il est cependant deux points sur lesquels ces populations ont plus de peine à se résigner : c'est surtout ce qui concerne les fem-

mes et la religion. Sous le premier de ces rapports, les Français les mirent, au début de leur occupation à une rude épreuve. Les habitations des musulmans sont généralement surmontées d'une terrasse blanchie à la chaux, et sur lesquelles au coucher du soleil, les femmes montent pour y respirer la brise fraîche du soir. Par une convention tacite généralement acceptée, et qu'expliquent parfaitement les mœurs musulmanes, à ces heures, les hommes s'abstiennent entièrement de monter sur les terrasses, dont la jouissance exclusive est abandonnée aux femmes qui peuvent y caqueter entre elles ou même s'entretenir avec leurs voisines. La proximité des terrasses rend ces relations de voisinage faciles. Sûres de ne pas avoir à redouter les regards indiscrets des hommes, les femmes montent sur les terrasses non-seulement sans voile, mais encore souvent dans un costume fort peu compliqué et que, du reste, la tiède haleine de l'air motive et excuse suffisamment. Ainsi beaucoup d'entre elles ne portent pour tout vêtement qu'une chemise de laine fine ou de percale fort transparente, fendue et entr'ouverte du haut à la base de la poitrine.

Après l'entrée des Français à Alger, les préjugés des musulmans s'opposaient trop à ce qu'on logeât les troupes dans les maisons particulières pour ne pas exécuter sous ce rapport la capitulation. Celles qui ne furent pas établies dans les forts, bivouaquèrent soit sur les places, soit principalement dans les jardins des environs d'Alger. Quelques maisons cependant furent affectées aux administrations publiques et servirent d'habitation aux généraux, officiers d'état-major ou autres. Ces officiers, qui n'avaient pas les mêmes motifs que les musulmans pour ne pas aller prendre le frais sur les terrasses à l'heure où la jouissance exclusive en est dévolue aux femmes, choisissaient de préférence cette heure-là, d'abord, parce que la chaleur étouffante du jour faisait de la brise du soir un besoin et ensuite parce qu'ils y trouvaient un vif attrait de curiosité. Toutes les lorgnettes, toutes les longues vues étaient en réquisition, braquées aux quatre points cardinaux, partout où apparaissait une blanche forme de femme, et pour mettre leurs pudiques maîtresses à l'abri de tant d'indiscrétions, les





Négresses n'avaient pas souvent assez de l'ample pièce de toile qui leur servait de vêtement et qu'elles étendaient en guise de paravent devant les jeunes odalisques dont le costume était toujours plus diaphane que celui des autres.

Cet acte blessait trop directement les mœurs musulmanes pour ne pas soulever de vives réclamations. L'irritation des indigènes fut même portée à tel point que le général en chef fut obligé d'intervenir. Nous rappelerons à ce sujet, comme un fait qui doit être pris en considération, ce que dit Montesquieu dans son *Esprit des lois* liv. X ch. XI : *Les Français ont été chassés neuf fois de l'Italie, à cause, disent les historiens, de leur insolence à l'égard des femmes et des filles.* La susceptibilité du musulman est, à ce sujet, moins encore accommodante que celle des Italiens.

Maintenant que nous sommes arrivés à l'époque où, pour la première fois, les Français sont dans l'ordre social et administratif en contact avec les habitants de l'Algérie, ce que nous venons de dire nous amène naturellement à compléter ce que nous avons déjà ébauché au sujet des populations indigènes.

On a déjà vu que, parmi les éléments divers de populations que contient la Régence, il y a les Bédouins ou Arabes, les Berbères ou Kabyles et les Maures. Nous ne comptons pas les Koulouglis, les Juifs et les Nègres, parce que ce ne sont que des populations accessoires; la première doit finir par s'éteindre, parce que, depuis l'expulsion des Turcs, elle ne se renouvelle plus : les deux autres sont forcément attachés, par intérêt de situation sociale, à tout dominateur quel qu'il soit.

Les Arabes et les Kabyles forment les 29/30me de la population : les Maures composent le dernier 30me. Les premiers habitent généralement la campagne ou les petits villages de l'intérieur; le Maure habite les villes.

Sans être intellectuellement beaucoup au-dessus de l'Arabe, le Maure possède une civilisation matérielle dont nous avons essayé déjà de donner une idée précise. L'Arabe repousse cette civilisation; il la dédaigne et ne la considère que comme une chaîne qui le priverait du premier et du plus cher de ses biens : l'indépendance.

Dans une somptueuse habitation où les riches teintures, le marbre et l'or sont quelquefois prodigués, habite le Maure, promenant ses loisirs dans un riant jardin, vêtu avec richesse, savourant le repos de corps et d'esprit au milieu de parfums, d'esclaves tremblants qui préviennent ses volontés, de jeunes et belles femmes qui se disputent ses désirs, réunissant dans un étroit espace toutes les jouissances auxquelles sa fortune lui permet d'atteindre.

A côté de lui, dans une plaine aride qu'il ne se donne même pas la peine de cultiver, où il n'a d'ombre que celle des arbres qui y croissent naturellement, exposé aux rayons d'un soleil brûlant qui pénètre à fond les entrailles de la terre, couvrant à peine sa nudité de quelques haillons, habitant une misérable cabane ou une sale tente en poil de chameau, vit l'Arabe pêle-mêle avec ses femmes, ses enfants, ses bestiaux et sa vermine. Cet homme, par le produit de ses denrées, de ses bestiaux est aussi riche, parfois plus riche que le Maure : son or, il l'enfouit. La jouissance pour lui est dans la possession, mais non pas dans l'emploi. Il n'ignore pas qu'avec de l'or, il pourrait se procurer l'existence somptueuse du Maure, mais pour cela il faudrait qu'il renonçât à être ce qu'il est, ce qu'ont été ses pères ; à ce prix il n'en veut pas. Ce qu'il veut, c'est être libre, et il sait qu'avec des besoins il ne le serait plus. Ainsi son intelligence naturelle lui a révélé ce que les lumières de la civilisation n'ont pu encore apprendre aux peuples modernes.

Tel était l'Arabe avant les patriarches, tel il fut sous eux, tel il est encore : au milieu des flots changeants d'une mer de peuples, le Créateur l'a jeté comme un rocher.

L'Arabe n'a pas oublié cependant qu'il fut, lui aussi, un peuple conquérant. Il sait que son établissement dans l'Afrique occidentale est la conséquence de sa conquête, et son orgueil national s'en exalte. Il sait que quelques-unes de ses tribus descendent en ligne directe de ces guerriers fameux qui, par la force du sabre, implantèrent leur culte en Orient, et même en Occident. Aussi étalant au soleil avec orgueil son luxe de guenilles, il regarde avec mépris le Maure tout doré, et avec

horreur le Franc, les considérant l'un et l'autre comme de beaucoup inférieurs à lui.

Les principaux traits caractéristiques des tribus arabes sont communs aux tribus kabyles. La constitution politique de ces deux populations ne diffère que dans des dispositions accessoires : leur constitution sociale varie en ce que les unes sont généralement sédentaires et les autres généralement nomades. Malgré cette différence, il existe entre elles une très grande analogie de religion, de mœurs, d'usages, de passions, de goûts et de haines. Il existe cependant une différence dans leur langage : la langue des Kabyles, riche, abondante, originale et assez précise, se nomme le *Chillah*. Elle est répandue, parlée ou comprise sur une ligne immense, depuis l'Atlas jusque dans l'oasis de Syouhah, mais divisée en une infinité de dialectes particuliers, dérivant évidemment d'une origine commune, et qu'il serait bien difficile peut-être de ramener à un type spécial.

La langue arabe est généralement celle de tous les Arabes, Maures ou Juifs. Sur les confins du Désert, il existe cependant des juifs convertis à l'islamisme qui, dans leurs relations intérieures, ont conservé l'usage de l'idiome hébraïque : mais ce n'est qu'une exception. L'arabe vulgaire a beaucoup de variantes, mais il y a la langue mère ou savante, l'idiome de Modhar, dont Mahomet se servit pour écrire le Coran : comme tout musulman instruit le connaît plus ou moins bien, cet idiome fonde l'unité de langage qui existe peu dans la vie ordinaire : chacun employant le dialecte propre à la partie du monde mahométan qu'il habite. Quant à la langue turque qui servait pour les actes officiels, elle n'était guère usitée en Algérie que parmi les janissaires et les Koulouglis. Les Turcs, du reste, n'ont jamais cherché à imposer leur langue aux Arabes et aux Kabyles : bien plus, ils n'ont pu les dominer qu'en exploitant l'Arabe par l'Arabe. Les haines privées des tribus diverses ont même fait leur seule force à cet égard, et toute leur tactique a consisté à faire tourner au profit de leur politique les divisions intestines de la grande famille arabe. Ce système, comme on l'a déjà vu, était en partie celui des Carthaginois

et des Romains. Seulement les Turcs créèrent entre leurs alliés ou auxiliaires et les récalcitrants une espèce de hiérarchie qui subsistait lors de la conquête de l'Algérie par les Français, qui a été détruite par cette conquête et qui n'a encore été remplacée par rien d'aussi efficace. Comme c'est une des causes qui n'ont pas peu contribué à accroître les difficultés de la domination française, il n'est pas sans intérêt de s'y arrêter un moment.

Le premier soin des Turcs, après avoir conquis l'Algérie, fut d'écraser quelques tribus puissantes ou remuantes et de prendre les autres sous leur protection. Ces dernières devinrent naturellement les auxiliaires des dominateurs, soit pour la levée des impôts, soit pour les expéditions de guerre. Les tribus alors formèrent deux classes : l'une, connue sous le nom générique de *margzen*, affranchie de tout impôt, excepté des impôts religieux : l'autre, appelée *rayas*, est soumise à toutes les espèces de tributs dont nous avons déjà donné la nomenclature. De cette manière, toutes les fois qu'une expédition devenait nécessaire pour la levée d'un impôt ou toute autre cause, les *margzen* appuyées d'un faible corps de troupes suffisaient : la part de butin qui leur était allouée dans ces circonstances était un assez puissant stimulant pour elles. Ainsi, les Turcs, ces hommes si incapables, comme on ne cesse de le dire, avaient eu le bon esprit de tirer parti de la force partout où elle était sans prodiguer leur or et le sang de leurs soldats. L'habileté française n'a pas toujours obtenu d'aussi heureux résultats, et ce n'a été qu'après beaucoup de tâtonnements qu'on s'est décidé à instituer quelque chose d'à peu près semblable.

Cette courte digression sur l'état social et moral des populations arabes et kabyles, et le système politique des Turcs à leur égard, était nécessaire pour bien faire comprendre combien il était urgent, immédiatement après la conquête, de chercher à tirer parti de ces éléments pour faire acte de force administrative et ne pas laisser tomber l'organisation sociale de l'Algérie dans un état de désordre d'où on n'a pu encore la retirer. Il est juste de dire que le général en chef de l'armée

expéditionnaire n'avait pu avoir de plan arrêté, et que l'imprévoyance du ministère avait été telle, qu'il n'avait ni demandé ni donné aucune instruction à ce sujet. La situation ensuite était exceptionnelle.

En effet, dans les guerres d'invasion dont la France a donné de mémorables exemples, on a vu parfois des souverains déserter leur capitale; le cours des affaires était nécessairement troublé, mais il n'était pas interrompu; avec ses seuls rouages secondaires, la machine administrative marchait encore. A Alger, il n'en put être ainsi : le pouvoir personnifié dans un seul homme se résumait en lui; toutes les forces motrices résidaient dans sa volonté : cette volonté manquant, tout manqua. Dans cette circonstance, il n'était possible de prévenir le désordre et l'anarchie, qu'en substituant purement et simplement quelque chose ou quelqu'un à la place du Dey. Loin de là M. de Bourmont se contenta d'instituer, sous le titre de commission de gouvernement, une commission que nous ne mentionnerons que par mémoire et qui était si vicieuse dans sa constitution primitive, qu'elle s'éteignit d'elle-même après quelques essais infructueux de moyens de gouvernement. Mais cette insignifiante création s'explique par les vues du ministère français, qui n'avait ni l'intention, ni la volonté de garder Alger; la valeur des soldats français n'avait été mise à une si glorieuse épreuve, que pour favoriser des projets liberticides. Peu lui importait ensuite ce que deviendrait la conquête.

La prise d'Alger cependant, en dehors des coupables machinations qu'il méditait, avait éveillé sa sollicitude en un point spécial : le trésor de la Casbah que l'on portait à plusieurs centaines de millions. Aussi, soit que M. de Bourmont eût reçu au sujet de cet objet secondaire des instructions qu'on n'avait pas daigné lui donner pour l'objet principal, soit qu'il ait cru agir plus logiquement, son premier soin en entrant dans la Casbah, fut de nommer une commission chargée de faire l'inventaire du trésor : cette opération donna même lieu à des bruits si étranges, que nous entrerons dans quelques détails au sujet d'un fait qui est encore un mystère, mais qui sera, nous en avons la conviction, éclairci plus tard.

La Casbah dont Hussein n'était sorti qu'une seule fois pendant un règne de treize années, était une enceinte irrégulière, entourée de hautes murailles crénelées à la mauresques et armées de canons. Ali-Pacha, prédécesseur d'Hussein, homme cruel et sanguinaire, que les Algériens avaient surnommé *le fou*, parce qu'ils imputaient à la folie sa cruauté, s'y était enfermé le premier en disant : « *Maintenant, seulement je suis* « *maître.* » Hussein fit comme lui. Cette résidence cependant était une habitation assez mesquine; cinq petites pièces ou l'on arrivait par un escalier tournant, composaient les appartements du Dey. Tout le mobilier, selon l'usage turc, ne consistait qu'en coussins et divans, rangés autour de l'appartement et recouverts de riches tentures; des glaces de Venise, de belles porcelaines, de coffres à essence en bois précieux, de pendules à cadrans arabes.

A l'extrémité d'une galerie éclairée par une rotonde vitrée, était le *harem*, ou appartement de femmes qui ne recevait le jour que par une cour intérieure plantée de citronniers, de platanes, de jasmins, de quelques arbustes, ornée d'un petit kiosque revêtu de faïence jaune et noire, et d'un cabinet décoré de jolies poteries de couleur claire, lieux de repos pour les promenades du Dey ou de ses femmes dans le jardin. Les appartements des odalisques communiquaient extérieurement par une grande salle pavée en marbre; ils étaient meublés comme ceux du Dey et n'avaient de plus que quelques riches lits à colonnes, garnis encore de leurs moustiquaires lorsque les Français y entrèrent. Dans tous ces appartements on remarquait, selon l'usage des riches Turcs, le revêtement de faïence peinte et dorée garnissant la muraille à hauteur d'appui, des tentures aux vives couleurs, des tapis aux fleurs brillantes, des cintres moresques, des rosaces d'un goût charmant qui n'auraient pas déparé nos plus élégants salons.

Près de l'appartement des femmes était la volière recouverte d'un grillage vert : près de là et à l'extrémité d'une galerie où l'on parvenait par une des cours du rez-de-chaussée, étaient les salles renfermant le trésor. Chaque jour, à midi, le trésor se fermait et l'on en apportait la clef au Pacha

qui n'en était que le dépositaire et qui n'avait pas le droit d'en ouvrir les portes. Il ne pouvait même y pénétrer qu'accompagné du kasnadji (trésorier de l'Odjeac). Deux jours par semaine, la caisse publique n'ouvrait pas. Ces jours-là, le Dey payait de ses deniers, le kasnadji le remboursait le lendemain. Avant Hussein, les finances, comme presque toutes les parties de l'administration, étaient en désordre : il y mit une grande régularité ; cependant il n'existait pas de registre constatant les recettes et les dépenses. La responsabilité du trésor n'appartenait pas au Dey ; elle se partageait entre tous les agents du service des finances : aucun acte n'indiquait l'objet ou l'importance des versements qui se bornaient à entasser, dans leurs cases ou caisses respectives, les monnaies d'or ou d'argent, quels que fût du reste leur origine, leur titre ou leur valeur. Les sorties de fonds étaient plus régularisées : elles ne pouvaient s'opérer que par une décision du divan, et le Dey lui-même ne pouvait emprunter une piastre à l'État sans son autorisation.

Sept pièces renfermaient le trésor. La première de vingt-cinq pieds de longueur sur dix de largeur, coupée au tiers de sa largeur par une cloison de trois pieds de hauteur, contenait des boudjoux-réal. Dans la seconde de vingt-deux pieds sur huit, étaient, sur trois de ses parois, trois coffres formant banquettes et contenant des lingots d'argent, des boudjoux et de la monnaie de billon. Les trois autres étaient trois grands cabinets noirs coupés par le milieu par une cloison en bois et renfermant, deux, de la monnaie d'argent et le troisième des monnaies d'or entassées pêle-mêle depuis le roboa soltani jusqu'à la double quadruple mexicaine. Dans les deux derniers étaient des piastres de Portugal et des piastres fortes d'Espagne. La commission chargée d'inventorier ce trésor, procéda à l'inventaire. La valeur estimative en fut, à vue-d'œil, diversement appréciée par deux de ses membres. M. Firino, payeur-général, ne l'évalua qu'à cinquante millions; M. Denniée, intendant de l'armée à plus de quatre-vingts. L'opinion générale des consuls, du kasnadji et de quelques personnes en relation active avec la Régence, fut qu'il

dépassait de beaucoup cette dernière somme. Quoi qu'il en soit, après avoir procédé au tri des pièces et des lingots et à leur pesage, on trouva pour résultat :

7,212 kil d'or à 3,434 fr. le kil. . . .	24,768,000
108,704 kil. d'argent à 220 fr. le kil. .	23,915,000
115,916 kil. représentant ensemble une valeur de.	48,683,000

Les dépenses pour l'expédition, marine et guerre, s'étaient élevées à 48, 500 mille francs. Restait donc sur le produit du trésor de la Casbah un excédant de 183 mille francs, auquel il faut joindre sept millions environ tant de la valeur des laines et denrées diverses trouvées dans les magasins de la Régence, que des pièces d'artillerie en bronze.

Les recettes ayant ainsi assez largement compensé les dépenses, on s'imagina que l'opinion publique devait se montrer satisfaite : elle ne le fut pas. Des bruits s'accréditèrent fondés sur des déclarations officieuses des consuls et principalement du consul anglais, du trésorier du Dey, du juif Ben-Durand en relations financières avec Hussein, de Maures en grand crédit et même d'un des membres de la commission, l'intendant Denniée. On parlait non pas seulement de gaspillages privés, de dilapidations particulières, mais d'un grand détournement de fonds fait au profit du roi régnant, alors Charles X. On citait même le port d'Italie où s'était opéré le déchargement. Ces bruits même prirent une telle consistance et l'opinion publique se prononça si ouvertement, qu'après la chute de Charles X, le gouvernement de juillet crut devoir intervenir pour faire constater le fait ou en montrer le peu de fondement.

Pour ne pas scinder la relation de tout ce qui se rapporte à ce sujet, nous allons le compléter en anticipant sur la narration des faits relatifs à l'administration de M. de Bourmont que nous reprendrons plus tard.

Après la révolution de juillet, le ministère fut convaincu qu'un grand détournement de fonds avait eu lieu : par qui, comment, au profit de qui avait-il été fait ? c'est ce qu'il igno-

rait. Comme tout le monde, il était à cet égard dans une si complète ignorance, qu'une des instructions secrètes données au général Clausel, nommé en remplacement de M. de Bourmont, fut relative à ce sujet. Dans la conviction où il était que le trésor de la Casbah avait contenu plus qu'il n'en avait été accusé, le ministère cherchait de bonne foi à découvrir les auteurs de ce détournement; aussi la mission du général Clausel en Afrique fut, dès le début, moins militaire que politique et *financière* (1).

Les bruits étranges qui avaient couru en France, au sujet de ce trésor, étaient plus encore accrédités en Algérie où ils avaient pris naissance. Mais là, comme en France, il était impossible de constater, à cet égard, un fait qui fût plus qu'une présomption basée sur des présomptions.

Cependant, au nombre des personnes partageant la conviction de ceux qui croyaient au détournement, était l'intendant-général Denniée, membre de la commission primitive, et dont l'évaluation estimative du trésor avait été, comme on l'a vu, portée presque au double de celle du payeur-général Firino. A l'arrivée du général Clausel, il s'adressa à un officier de sa suite (le capitaine du génie A. Guy, promu depuis au grade de chef de bataillon), et lui demanda si l'argent monnoyé ayant laissé une empreinte sur les murs des caveaux de la Casbah, la science n'offrirait pas un moyen d'arriver à la connaissance de la valeur contenue. Il lui fut répondu que, si une soustraction avait eu lieu, elle avait dû ne s'effectuer que sur l'or plus portatif et plus facile à cacher, et qu'en prenant toutes les hauteurs des traces qu'avait laissées l'or sur les murs du caveau où il était entassé et en cubant toutes ces hauteurs, on pourrait arriver à une évaluation très approximative du contenu primitif. Le général Clausel, informé de cette circonstance, nomma une commission d'enquête, spécialement

(1) A une des premières haltes du général Clausel, à son départ de Paris pour l'Algérie, un des officiers de sa suite lui ayant parlé d'un plan d'expédition contre les Arabes : « Nous discuterons plus tard votre plan, lui dit le général, pour le moment notre mission est plus politique et *financière* que « militaire. » Nous pouvons garantir l'authenticité de ce fait.

chargée d'étudier quelle avait pu être l'importance primitive du trésor. M. Guy fit partie de cette commission et fut chargé du travail de cubage du caveau de la Casbah où avait été entassé l'or. Il détermina les traces qu'avait laissées l'or sur le mur, en prit toutes les hauteurs, les cuba et constata que l'or avait pu occuper quatre mètres quatre-cent soixante-quatre millimètres cubes. Comme dans toute réunion de pièces détachées, de corps multiples, il existe des interstices, et qu'il était important de les défalquer pour constater la différence du plein au vide, le capitaine d'artillerie Lugan, que M. Guy chargea des supputations, parvint, après de longs calculs géométriques, à établir qu'en déduisant quarante pour cent pour la différence du plein au vide, il restait, toute compensation faite, un nombre de mètres cubes d'espèces monnoyées d'or, représentant une valeur de cent cinquante millions : « Ce « chiffre, dit le mémoire qui fut publié par la commission « d'enquête, est en parfait accord avec les déclarations du « consul d'Angleterre, sur l'importance du trésor d'Alger, « reçues par M. de Bourmont le jour de la capitulation, avec « le document historique publié par M. Schœler, consul- « général d'Amérique près la Régence d'Alger, avec le rap- « port que M. Deval, consul de France près ladite Régence, « avait envoyé au gouvernement le 26 février 1828, et enfin « avec la déclaration du premier ministre du Dey de Tunis, « reçue par M. le chef de bataillon du génie Guy, le même « qui a procédé à l'opération matérielle du cubage. »

Il résulta de ce cubage qu'en admettant que les années du blocus du port d'Alger et la guerre à soutenir contre la France eussent occasionné au Dey une dépense de cinquante millions, on aurait dû trouver dans la Casbah cent millions au lieu de quarante-huit.

Dès qu'on avait su à Alger que, par l'opération du cubage dans les caveaux de la Casbah, on pouvait arriver à des indications à peu près positives sur les valeurs qu'ils avaient contenues, quelques personnes, plus ou moins compromises dans les bruits qui avaient été accrédités, se montrèrent assez impatiemment inquiètes de connaître le résultat de l'opéra-

tion. Mais quoiqu'il fût généralement admis que le détournement, s'il y en avait eu un, n'avait pas eu lieu pour leur compte, cette impatience était d'autant plus naturelle qu'elles devaient avoir hâte de se laver d'une inculpation qui, sous le rapport des preuves matérielles, manquait entièrement de fondement. Quoi qu'il en soit, le ministère, qui avait d'abord montré tant d'empressement à vouloir découvrir la vérité, ordonna tout-à-coup la cessation de toute investigation à ce sujet, et la commission d'enquête fut dissoute. On pouvait, pour détruire tout soupçon, produire quelques documents positifs, tels qu'une certification des douanes d'Italie, où l'argent, disait-on, avait été débarqué, ou bien encore une déclaration du Dey, lors de son passage à Paris : on ne fit rien de tout cela.

Ainsi se termina cette mystérieuse affaire, sur laquelle l'avenir pourra peut-être donner quelques éclaircissements nouveaux.

Reprenons notre narration au point où nous l'avons laissée.

Nous avons vu M. de Bourmont instituer, après la prise d'Alger, une commission gouvernementale, chargée de pourvoir aux premiers besoins du service. Cette commission, sous l'autorité immédiate du général en chef, était composée du maréchal-de-camp Tholosé, du payeur-général Firino, de l'intendant de l'armée Denniée, du consul Deval et d'un secrétaire : un capitaine d'état-major faisait fonction de lieutenant de police. Pour remplacer l'ancienne organisation urbaine turque et les divers titulaires dont nous avons déjà défini ailleurs les attributions, cette commission nomma un conseil municipal, composé d'indigènes maures : les corporations avec leurs *amins*, la communauté juive avec son rabbin pour chef furent maintenues. En même temps, on procéda à l'expulsion des janissaires ; ils furent désarmés d'abord, et puis embarqués pour Smyrne, au nombre de deux mille cinq cents ; les autres, au nombre d'environ deux mille, mariés, ayant une famille et des propriétés particulières, furent autorisés à rester dans la Régence, après avoir été préalablement dépouillés de leurs emplois.

Ce fut là la seule mesure rationnelle qui fut prise en cette

circonstance. Tout le reste ne fut qu'une série d'actes d'imprévoyance et d'inhabileté. Il était sans doute difficile, avec un manque total d'études préalables sur le pays, de substituer immédiatement la puissance de la France à celle qu'on venait de détruire; mais on pouvait faire beaucoup mieux que de confier l'administration à la classe des indigènes la moins nombreuse et la moins à craindre. L'élévation des Maures au pouvoir devait immanquablement aliéner sans retour les Arabes qui les méprisent trop, pour qu'une partie de ce dédain ne rejaillît pas sur ceux qui semblaient les appeler à leur aide pour gouverner. C'était presqu'un acte d'hostilité à l'égard de ce peuple conquérant du pays sur les Maures et qui avait le droit de penser que les Français s'appuyeraient d'autant plus sur lui qu'il était le seul capable de leur disputer sérieusement leur conquête. Cette faute grave, en blessant si brutalement la susceptibilité nationale arabe, fut une des principales causes qui créèrent dans la suite tant d'embarras à l'administration française. La jalousie fit naître la défiance, la défiance l'irritation, et toute transaction devint impossible entre le vainqueur et le vaincu : les Maures trompèrent les Français, et les Arabes les combattirent. Si, dès le début, on se fût appuyé sur ces derniers, on eût eu des embarras sans doute; mais aussi on eût pu avoir à sa portée une voie de transaction toujours ouverte. Cette faute, du reste, doit être moins imputée au général en chef qu'à l'inepte ministère, qui avait envoyé une armée en Afrique, sans avoir prévu autre chose de la conquête que l'inique moyen qu'il se proposait d'en tirer.

Réduit ainsi à lui-même dans cette inqualifiable incurie du ministère français, M. de Bourmont administra comme il put. Il serait injuste cependant, de ne pas lui tenir compte de ses efforts pour substituer une sorte d'ordre et d'organisation à l'anarchie qui naquit forcément de la perturbation générale, apportée dans tous les rapports administratifs, par le brusque déplacement et le renvoi immédiat de tout ce qui, dans l'ordre civil et politique, constituait, avant la conquête, non-seulement l'administration centrale, mais encore ses plus simples rouages. Ce qu'il fit fut vicieux sans doute; mais on ne sait

comment qualifier ces actes du ministère qui, dans une si importante circonstance, se contenta de lui demander une collection de plantes et d'insectes pour le cabinet d'histoire naturelle, et cent chameaux pour les acclimater dans les landes de Bordeaux. Tels furent les incroyables motifs des deux seules dépêches que reçut le général Bourmont du ministère Polignac. Il est de ces faits que l'histoire n'a besoin que de consigner pour les stigmatiser comme ils le méritent.

A l'organisation du conseil municipal dont il a été parlé, on en joignit d'autres : on créa une garde urbaine chargée de la police de la ville et du port ; aux kadis turcs, on substitua des kadis maures. Les rabbins juifs eurent la juridiction de leurs coréligionnaires : l'autorité française se réserva seulement *l'exequatur*, pour les décisions principales de ces divers tribunaux. On pourvut ensuite à quelques charges, telles que la nomination d'un agha des Arabes, d'un inspecteur du marché au blé (*codjia*), d'un intendant des inhumations (*petri meldji*), réorganisations judicieuses dans une contrée où l'habitude exerce tant et de si puissantes influences. Mais ce n'étaient là que des étais bien impuissants pour soutenir une machine dont la force et la volonté absolue d'un homme étaient auparavant les éléments constitutifs.

Ce qu'il en advint était facile à prévoir. Le désordre s'introduisit dans toute l'organisation sociale, et le premier bienfait que les populations algériennes eurent à recueillir de nous fut une anarchie complète dont il fut difficile de prévoir le terme.

A ces fautes que le général en chef avait essayé de prévenir par quelques efforts louables, s'en joignit bientôt d'autres qui sont moins excusables. Ainsi, par exemple, en parlant des beys d'Oran et de Tittery, Hussein avait dit à M. de Bourmont dans l'entrevue qu'il avait eue avec lui : « Le bey d'Oran est un « honnête homme : sa parole est sacrée : mais mahométan « rigide, il ne consentira pas à vous servir ; il est aimé dans « sa province : il est de votre intérêt de l'éloigner du pays. « Quant à Mustapha-Hou-Mezray, bey de Tittery, je vous re- « commande de vous tenir en garde contre lui ; j'avais résolu « depuis quelque temps de lui faire trancher la tête : votre ar-

« rivée seule l'a sauvé de ma colère ; cet homme est un traî-
« tre : *il vous promettra d'être fidèle ; mais à la première*
« *occasion il vous trahira.* »

Ces recommandations étaient assez précises pour qu'on en tînt compte. Cependant, ce même bey de Tittery parvint à entraîner M. de Bourmont dans une démarche imprudente, qui ouvrit la voix à cette série de désastres partiels, qui signalèrent la fin de son administration et qui, sans être d'une grande importance sous le rapport matériel, en ont eu une immense sous le point de vue moral.

Le bey de Tittery avait demandé à M. de Bourmont le commandement de la petite ville de Blidah ! M. de Bourmont avait refusé ; mais le bey, sans paraître blessé de ce refus, avait généreusement envoyé à l'armée française un grand troupeau de bœufs qu'il avait eu soin de faire enlever par une bande armée dans la plaine de Mitidja. En même temps il fit menacer les habitants de Blidah par les Kabyles, qui demandèrent de bonne foi la protection du général français. A la même époque, le bey d'Oran demanda à se reconnaître vassal du roi de France. M. de Bourmont envoya son fils aîné à Oran, à bord du brick *le Dragon*, pour remettre au bey le firman d'investiture et recevoir son serment, et se détermina à se porter en personne sur Blidah.

La ville de Blidah est située au pied du versant septentrional du Petit-Atlas, à l'entrée d'une gorge d'où s'échappe un des affluents du Mazafran : elle est bâtie au pied d'une colline à 50 kilomètres d'Alger. Entourée d'orangers, de citronniers, de grenadiers, elle comptait autrefois quinze mille habitants. C'était la Sybaris de la Régence. La fraîcheur de ses jardins, qu'arrosaient des eaux abondantes et limpides ; ses femmes aux yeux noirs y attiraient les Maures et les riches Arabes, dont elle était un des séjours préférés. Un affreux tremblement de terre la renversa de fond en comble en 1825 : elle ne s'est pas encore entièrement relevée de ses ruines. Ses rues sont bien alignées et coupées en angles droits, à chaque carrefour est une fontaine, les dehors en sont délicieux : partout règne une fraîcheur agréable, et l'œil est frappé de la

beauté d'une végétation active. Les jardins sont plantés d'un grand nombre d'orangers, tellement rapprochés les uns des autres, que le voyageur qui arrive à Alger ne soupçonnerait pas l'existence d'une ville derrière cet épais rideau de verdure. Les terres en sont d'une excellente nature, faciles à travailler et à arroser.

C'est vers cette ville que, le 22 juillet, se dirigea une colonne expéditionnaire, forte de mille hommes d'infanterie, d'un escadron de chasseurs, d'une compagnie de sapeurs, de deux pièces de 8 et de deux obusiers de montagne. M. de Bourmont commandait en personne ; il était accompagné des généraux d'Escars, Desprès, Lahitte, de quelques volontaires étrangers de marque, et d'un grand nombre d'officiers d'état-major. Le général Hurel commandait l'infanterie.

La marche de la colonne éprouva d'abord peu de difficultés : elle s'avança par la voie romaine tracée sur une longueur de quelques lieues ; mais dès qu'elle eut atteint la berge gauche de l'Oued-Kerma, des obstacles presque insurmontables arrêtèrent nos voitures, l'ardeur de nos soldats parvint cependant à les surmonter ; mais au milieu des ravines profondes où ils se trouvaient, ils eurent à éprouver des pertes cruelles, qu'ils ne purent ni prévenir ni venger. Des ennemis invisibles, cachés derrière des buissons ou des acccident de terrain, attaquaient les traînards et leurs tranchaient la tête, selon l'usage barbare des tribus kabyles et arabes. Quelques pelotons furent ainsi massacrés : d'autres ne s'échappèrent que mutilés et pillés. Cette guerre de guet-à-pens était encore toute nouvelle pour les soldats français, et elle fit une vive impression sur leur esprit. Chacun d'eux eût vaillamment tenu tête à deux et quatre ennemis ; mais un ennemi qui ne se montrait nulle part et ne se révélait que par ses coups, étonnait leur courage.

En effet, pendant que les détachements isolés étaient partout assaillis, la colonne principale du général Hurel avait atteint Bouffarick sans avoir vu un seul ennemi : elle fut là rejointe par M. de Bourmont et son escorte qui, d'après les rapports reçus, fit faire halte pour rallier ses traînards, et

recommanda aux soldats de ne pas perdre de vue la colonne pour ne pas être exposés à tomber sous le yatagan des Kabyles.

Les habitants de Blidah envoyèrent une députation au devant de la colonne, protestant de leur dévouement, de leur satisfaction ; et, joignant l'effet aux paroles, ils ne tardèrent pas à offrir aux soldats arrivés sous les murs de leur ville, des fruits, des boissons, des vivres en quantité.

Le lendemain on eut à déplorer plusieurs graves accidents. Les habitants de Blidah étaient fort préoccupés de l'approche des Kabyles, qui, disaient-ils, avaient été excités par le bey de Tittery qui avait fait répandre le bruit que l'expédition du général français n'était pas de venir visiter Blidah, mais de saccager le pays et d'emmener les habitants en esclavage. M. de Bourmont eut peine à croire à tant de duplicité de la part du bey ; il voulut s'en assurer. Dès le matin du 24, il poussa une reconnaissance vers l'ouest, et son arrière-garde fut attaquée au retour par des Kabyles : dans le courant du jour on vit errer çà et là des hommes armés qui épiaient les mouvements de tous ceux qui s'isolaient. Bientôt après en entendit des coups de feu à droite et à gauche et on ne voyait pas d'ennemi ; des soldats furent atteints dans les jardins, d'autres à l'abreuvoir sous les murs de Blidah, d'autres enfin sur les portes même de la ville : ce qu'avaient dit les habitants de Blidah se trouvait fondé. Les Kabyles sortis des montagnes voisines étaient prêts à attaquer la colonne. Il était peu prudent avec des forces si minimes de rester dans une position où chaque haie, chaque buisson, cachait une embuscade : M. de Bourmont ordonna de se replier sur Alger.

Sérieusement menacée d'être attaquée dans sa marche à son départ de Blidah, la colonne ne tarda pas à l'être. Une multitude d'Arabes et de Kabyles à pied et à cheval, se présenta sur ses flancs, la prit en tête et en queue et commença de la harceler. M. de Bourmont établit une ligne de tirailleurs pour tenir l'ennemi à distance; mais ce moyen ne tarda pas à être insuffisant : il fallut recourir à des charges de cavalerie qui bientôt ne suffirent plus elles-mêmes : l'ennemi devenait de plus en plus audacieux; il se porta en masse sur la colonne princi-

pale. Pendant un instant, on se battit corps corps; M. de Bourmont lui-même fut obligé de mettre l'épée à la main, il forma sa petite troupe en carré, et quelques coups de canon à mitraille portant en plein sur la masse des assaillants les mirent en désordre : des charges à fond de la cavalerie achevèrent de les disperser. La colonne n'arriva à Alger qu'après avoir perdu plus de cent hommes; mais l'effet moral de ce premier échec fut incalculable.

Les suites en furent presque immédiates ; les chefs de tribus voisines qui avaient paru disposés à se soumettre, repoussèrent toutes les avances. Les Turcs qui étaient restés dans la Régence leur fournirent secrètement des armes et de la poudre, et ourdirent une conspiration dans le but d'attaquer simultanément les Français au dehors de la ville et au dedans. Heureusement le général en chef prévenu à temps, fit faire, un jour de marché, aux portes de la ville, une visite générale à tous les Arabes et Kabyles sortant, et on en trouva beaucoup emportant, sous leurs burnous, des armes et des munitions. Quelques uns avouèrent que des Turcs, sans autre désignation, leur remettaient ces objets. Ces Arabes furent traduits devant une commission militaire, et tous les Turcs influents et riches, mariés ou non, et qui avaient été autorisés à ne pas quitter la ville, furent embarqués pour Smyrne. Cette conspiration découverte au berceau, rendit l'administration plus circonspecte et un peu moins confiante dans les habitants d'Alger. L'expédition de Blida et ces machinations ténébreuses qui s'étaient tramées presque sous les yeux du nouveau pouvoir, détruisirent quelques illusions, et la sécurité qu'avait tellement partagé jusqu'alors le général en chef, que, quelques jours avant l'expédition de Blidah, il écrivait au ministère : « La prise d'Alger « paraît devoir amener la soumission de toute la partie de la « Régence ; plus la milice turque était redoutée, plus sa sou- « mission a révélé dans l'esprit des Africains la force de l'ar- « mée française : la confiance commence à s'établir et tout « porte à croire que la tâche de l'armée est remplie. »

Cependant on tenta une expédition nouvelle : un corps de troupes fut dirigé sur Bone pour y faire reconnaître l'autorité

de la France et y relever les anciens établissements français de la Calle pour la pêche du corail. Ces établissements connus sous le nom de *concessions d'Afrique*, sont situés au bord de la mer dans la partie la plus voisine du royaume de Tunis ; le terrain en est couvert de marais et assez mal sain. Dans la direction de l'ouest en suivant les bords de la mer, on trouve le golfe et le port de Bone : ce port est peu sûr, le mouillage y est chanceux; mais, près du *fort Génois*, les vaisseaux peuvent relâcher sans danger. La plaine arrosée par la Seybouse est très fertile et traversée par plusieurs routes ; la ville est bâtie en amphithéâtre et n'offre rien de remarquable. Comme celles de toutes les villes barbaresques, ses rues sont étroites, tortueuses et peu aérées : elle possède une Casbah assez bien fortifiée et un mur d'enceinte en assez mauvais état.

A peu de distance de Bone, au pied de deux mamelons, entre la Seybouse et la Boudjimah, sont les ruines d'Hippone (Hippo-Regius) où vécut saint Augustin. La Seybouse dont le fond régulier, aujourd'hui en arrière seulement d'une barre de sable mouvant alternativement, ouverte ou fermée suivant les courants, ne peut recevoir que des barques d'un petit tirant d'eau, formait alors à Hippone même une excellente position maritime. Là stationna, l'an de Rome 707, la flotte du lieutenant de Cœsar, P. Sitius. Il ne reste à Hyppone d'autres débris de monuments que quelques vestiges de la grande voie romaine, qui contournait la côte depuis Carthage jusqu'au détroit de Gibraltar, et des piles encore debout d'un aquéduc qui, du pied du mont Edough, amenait les eaux à la ville. Tout le reste, tel que les ruines du prétendu couvent de Saint-Augustin, de la cathédrale, etc., sont des faits si hypothétiques que la foi seule peut leur donner un degré quelconque de probabilité.

A l'ouest de Bone, on trouve encore l'ancien port de Stora, situé dans une position très favorable, et offrant aux vaisseaux un excellent mouillage. On n'y voit aujourd'hui que des ruines; mais Stora à quinze heures de marche de Constantine, où l'on peut se rendre par une ancienne voie romaine pavée et en bon état, peut devenir le siège d'un établissement très florissant.

C'était sur cette côte, depuis Stora jusqu'à la Calle, qu'étaient situés les anciens établissements français en Afrique. La pêche du Corail, garantie seulement par la France à son industrie au XVIe siècle, y avait été dès le XIIe dans un grand état de prospérité. Elle était exploitée alors par les Pisans et les Catalans qui s'étaient établis dans l'ile de Tabarque et une petite ville voisine, nommée alors Mers-el-Djoum, et dont les côtes ont été de tout temps extrêmement fertiles en corail. L'exploitation annuelle des gisements de Tabarque était faite par cinquante barques montées par mille hommes d'équipage, c'est-à-dire par un nombre de Maures presque double de celui qu'employait l'ancienne compagnie française de la Calle. La vente des coraux qu'ils en retiraient étaient effectués dans l'ile même, où se rendaient à cet effet les marchands des pays les plus éloignés. Cette vente s'élevait à des sommes très considérables. Les produits des bancs sous-marins de Mers-el-Djoum et de Tabarque étaient, dès ce moment, renommés comme d'une qualité supérieure à tous les coraux de la Méditerranée et notamment à ceux des gisements de Ceuta et de la Sicile.

Les établissements français, qui avaient succédé à ceux des Pisans et des Catalans, avaient été, comme on l'a vu, détruits par Hussein lors de la déclaration du blocus de la Régence en 1828.

L'expédition chargée d'aller faire reconnaître sur ces côtes l'autorité de la France, partit vers les derniers jours de juillet. La première brigade de la deuxième division, une batterie de campagne et une compagnie de sapeurs s'embarquèrent sur le vaisseau le *Trident*, les frégates *la Surveillante, la Guerrière*, et un brick. Le général Damremont commandait les troupes de terre : le contre-amiral Rosamel l'escadre qui arriva le 2 août à Bone. La ville fut occupée le lendemain.

Quelques jours auparavant, un des lieutenants du bey de Constantine s'était présenté pour prendre le commandement de la place : les habitants, prévenus de l'arrivée des Français, par un acien agent de nos concessions, avaient repoussé la prétention du lieutenant du bey, qui était parti fort irrité et avait annoncé des hostilités prochaines. La brigade française dut

s'attendre à être attaquée. Le général Damremont fit réparer quelques fortifications, construire deux redoutes près d'une des portes de la ville où aboutit le chemin de Constantine, et attendit l'ennemi. Dès le 4 il parut : dans toutes les directions les Arabes se montrèrent en grand nombre, mais ne tentèrent rien de sérieux. Ils se concentrèrent sur les mamelons qui dominent les ruines d'Hyppone. Le général Damremont dirigea sur ce point une demi-brigade d'infanterie appuyée de deux obusiers et les en délogea sans peine. Le même jour 6, une action assez vive s'était engagée aux portes même de Bone, et les Arabes avaient été repoussés avec perte. Le lendemain l'attaque fut plus vive encore, et la perte des Arabes plus sensible. Mais l'ennemi se recrutait journellement de troupes fraîches, et se promettait de prendre une éclatante revanche. Dans la nuit du 11 au 12, il dirigea une attaque générale contre les deux routes : malgré le feu de la mousqueterie française, les Arabes parvinrent à franchir les fossés, et à pénétrer jusque dans l'intérieur des retranchements ; mais une charge à la baïonnette vivement dirigée par le général Damremont lui-même, qui s'était établi dans une des redoutes, les refoula au-dehors avec de grandes pertes. L'ennemi laissa sur le champ de bataille plus de quatre-vingts cadavres. L'usage où sont les Arabes d'enlever leurs morts, rend probable une perte beaucoup plus grande.

Découragé par ces revers successifs, l'ennemi n'attaqua plus : seulement se montrant en force au loin, il semblait vouloir protester, par sa présence seule, contre l'occupation française. Quelques pourparlers, néanmoins, avaient eu lieu avec des scheiks de quelques tribus voisines, et rendaient un rapprochement probable, lorsque le général Damremont reçut l'ordre de ramener le corps expéditionnaire à Alger.

Le résultat de cette expédition, ainsi abandonnée au moment où il était permis d'espérer qu'on allait en recueillir quelque fruit, fut de compromettre, vis à vis des Arabes, les habitants de Bone qui s'étaient montrés fort dévoués, et de compromettre les Français vis à vis d'eux.

L'expédition d'Oran eut un résultat encore plus triste.

Oran occupe, sur les bords de la mer entre le 35° 54' de lati-

tude nord, et le 2° 55' de longitude ouest, le fond d'une large baie formée par les caps Ferrat et Falcon. Elle est bâtie sur le versant de trois collines, dont la plus haute s'élève au N. N.-O. et est couronnée par deux châteaux qui commandent la place. La ville est fortifiée; au bord de la mer, à quelques centaines de toises, est Mers-el-Seigher, ou Petit-Port, et à l'extrémité N.-N. Mers-el-Kebir, Grand-Port: Mers-el-Seigher n'est qu'un fort mauvais mouillage où viennent seulement des barques communiquant avec Mers-el-Kebir abrité des vents d'O., de N. et de S., et le meilleur de toute la côte de la Régence. Un fort bâti par les Espagnols et auquel ce port a donné son nom, le protège et rend ce mouillage d'autant plus précieux que des circonstances particulières pourrraient lui donner une grande importance (1). Le port de Mers-el-Kebir peut contenir dix vaisseaux ou frégates, et trente bricks ou corvettes environ.

A peu de distance de la colline dont nous avons parlé en est une autre fort élevée, appelée Mazetta; une vallée la sépare de la première : leurs deux sommets sont totalement isolés et servent de points de direction aux navires. Au niveau de la partie inférieure de la ville, S. et S.-E., sont deux châteaux entre lesquels serpente une vallée profonde, formant comme un fossé naturel dans la partie méridionale de la place. Une source d'eau excellente de plus d'un pied de diamètre jaillit au haut de la vallée et alimente les fontaines de la ville. Près de la source est un autre château qui défend la ville et les silos servant à conserver le blé des Arabes : cette vallée dont un ruisseau suit toutes les sinuosités est d'un effet des plus pittoresques.

(1) En temps de guerre, des croisières établies entre Oran et Carthagène, intercepteraient mieux que Gibraltar le passage de la Méditerranée à l'Océan. Les courants du littoral, secondés par les vents d'ouest, règnent dans ces parages les deux tiers de l'année, et poussent vers la rade de Mers-el-Kebir les navires qui viennent du détroit, tandis qu'ils arrêtent la marche de ceux qui marchent à débouquer dans l'Océan. Les vents, toujours parallèles au canal, sont également largues pour se rendre en Espagne comme pour en revenir, et poussent indifféremment les navires, en moins de quinze heures, d'Oran à Carthagène ou de Carthagène à Oran.

L. Galibert, *Alg. anc. et mod.*

Oran a deux portes, défendues l'une et l'autre par des ouvrages fortifiés; dans la partie la plus élevée de la place est la Casbah ou citadelle; un bastion régulier défend le côté opposé. On ne trouve dans Oran aucune trace de monuments antiques, mais beaucoup de traces du séjour des Espagnols; la ville qui a sept à huit mille habitants est divisée en trois parties distinctes, dont deux situées à gauche de la vallée qui la coupe : l'une d'elle cependant détruite par le tremblement de terre de 1790 ne présente que des ruines; un autre ravin également très profond sépare la troisième qui est à droite. Le territoire d'Oran a toujours passé pour fertile et abondant en blé. Les beys entretenaient une race d'excellents chevaux qui jouissaient d'une grande faveur sur tous les marchés de la Régence. Le dernier bey, Hassan, était un vieillard qui, se voyant menacé par les Arabes, avait demandé à se mettre sous la protection de la France. C'est dans ces circonstances que M. de Bourmont lui avait envoyé son fils pour recevoir son serment et lui porter le diplôme d'investiture.

L'escadrille française y arriva le 24 juillet; le bey occupait encore Oran avec huit cents Turcs, et parut disposé à remettre Oran et les forts aux troupes françaises, sans autre condition que d'être transportés lui et les siens dans l'Asie Mineure. Le capitaine Louis de Bourmont, n'ayant pas assez de troupes pour occuper la ville et les forts, crut devoir se rendre à Alger pour prendre de nouveaux ordres, en laissant cependant cent dix hommes dans le fort de Mers-el-Kebir, dont le capitaine Leblanc, commandant *le Dragon*, s'était emparé, pendant que négociaient les envoyés du bey.

D'après l'exposé du capitaine Bourmont, le général en chef fit embarquer pour Oran le 21e de ligne, cinquante sapeurs et deux obusiers de montagne sous les ordres du colonel Goutefrey; mais à peine ces troupes furent-elles arrivées à leur destination, qu'elles reçurent contre-ordre et durent retourner à Alger. D'après les nouvelles que M. Bourmont avait reçues de France, il crut devoir y concentrer toutes ses troupes. Le fort de Mers-el-Kebir fut abandonné, et l'offre du bey Hassan considérée comme non avenue.

Un autre essai d'occupation à Bougie n'eut pas plus de succès. Ces irrésolutions portèrent un coup funeste à l'autorité française. Tout l'ascendant moral dont la rapide conquête d'Alger avait frappé les esprits, fut détruit. Les Arabes attribuèrent à la terreur qu'ils inspiraient des irrésolutions déplorables, des circonspections inconcevables qu'il est difficile de motiver et plus encore d'excuser ; et cette utile conquête où la valeur des soldats français s'était si brillamment déployée, fut frappée, dès son début, d'une de ces fatales atteintes dont elle ne devait se relever qu'au prix des plus grands sacrifices.

Pendant ce temps de grands évènements s'étaient accomplis en France. La nouvelle de la prise d'Alger était arrivée à Paris le 9 juillet, quelques jours après la dissolution de la Chambre des Députés. La France entière était dans un état d'agitation que motivaient du reste suffisamment la cause de la dissolution de la Chambre et les projets sinistres que le ministère Polignac était en voie d'exécuter. L'opinion publique fut unanime dans son élan pour célébrer la victoire de cette valeureuse armée française qui, en vingt jours, avait abattu l'ignoble despotisme sous lequel l'Europe s'était courbée durant plusieurs siècles. Mais plus elle se glorifiait de cette brillante conquête, plus le ministère se hâtait de vouloir en recueillir les tristes fruits pour lesquels il l'avait entreprise. Déjà même ses séides ne gardaient plus de mesure et le poussaient à sa perte avec une impudence sans exemple dans l'histoire. Un journal ministériel appelait les 221 *les alliés du Dey* et ajoutait qu'il était *plus facile de se débarrasser d'eux que des pirates*. Le syndic de la corporation des charbonniers félicitant Charles X au sujet de la conquête d'Alger, et faisant allusion à l'opposition des 221, commençait sa harangue par ces mots : « *Sire, le charbonnier est maître chez lui* », et cette allusion coupable était accueillie par un de ces niais sourires si familiers au dernier représentant couronné de la branche aînée des Bourbons. Dans cette croisade de la sottise et des haines contre-révolutionnaires contre les libertés publiques, le clergé ne pouvait rester en arrière : sa place était au premier rang ; il sut la prendre. Lorsque Charles X. à la suite d'un cortège

qui afficha toutes les pompes caduques de la vieille monarchie, se rendit au *Te Deum* de Notre-Dame au milieu des flots pressés d'une population silencieuses et morne, M. de Quelen, archevêque de Paris, introduisit dans son discours de félicitation et de réception la phrase suivante : « Sire, que votre « grande âme s'affermisse : votre confiance dans le divin se« cours de Marie, mère de Dieu, ne sera pas vaine. Puisse « Votre Majesté en recevoir bientôt *une preuve nouvelle.* « Puisse-t-elle bientôt venir encore remercier le Seig*neur* « *d'autres merveilles non moins douces, non moins écla*« *tantes* ! »

L'opinion publique ne se méprenait pas sur le sens de ces coupables insinuations : elle appréciait à leur véritable valeur le roi, le premier ministre, ineptes mannequins d'une cour plus inepte encore, à qui vingt-cinq ans de malheur et d'exil n'avaient rien pu apprendre. Mais sûre de sa force et de son bon droit, elle attendait.

Quant au roi et à son ministre, ils n'avaient pas besoin des encouragements qu'ils recevaient de toutes parts. Ils étaient même d'autant plus pressés d'exploiter cette conquête d'Alger, qu'elle commençait à être pour eux un sérieux embarras.

En effet l'Angleterre, qui n'avait consenti qu'avec beaucoup de peine à l'expédition d'Alger, avait fini par céder dans l'espoir que quelque grand désastre comme ceux qui avaient marqué la plupart des expéditions antérieures contre la Régence, affaiblirait d'autant la France. C'était là un de ces buts qu'elle ne perd jamais de vue. Mais le succès avait trompé son attente : l'armée, la flotte avaient rivalisé de zèle et d'ardeur, et une éclatante victoire avait couronné leurs efforts. L'Angleterre alors protesta contre l'occupation d'Alger, et porta même la hautaine arrogance jusqu'à défier la France de garder cette conquête. La Restauration lui devait trop pour ne pas céder à tant d'exigence : elle avait pu braver l'Angleterre en entreprenant l'expédition malgré elle, quand il s'était agi de son intérêt seul ; mais du moment où celui de la France se trouva en jeu, elle se montra plus traitable. Le ministre Polignac s'ar-

rêta au projet de transaction suivant qui caractérise trop bien ses vues politiques pour ne pas être signalé. Il fut promis à l'Angleterre que la France occuperait momentanément Alger pour ne pas trop irriter l'opinion publique par un abandon immédiat, et qu'ensuite le port d'Alger serait comblé et qu'on livrerait à la Porte tous les districts occidentaux de la Régence et une grande partie de beylic de Constantine. Mais trop vivement pressé par l'Angleterre de s'exécuter, il fut obligé de faire le coup d'État du 25 juillet avant d'avoir pu appeler à son aide les bataillons d'Afrique sur lesquels il avait l'intention de s'appuyer. Les ordonnances parurent. On sait ce qui arriva.

Ainsi, si la France a conservé la possession de l'Algérie, c'est à la révolution de Juillet qu'elle le doit. Quant à l'Angleterre, en en exigeant l'abandon du ministère Polignac, elle l'accula dans l'alternative d'un acte odieux ou la nécessité de mettre à exécution ses projets liberticides sans la coopération de l'armée d'Afrique qu'il avait eu l'injurieuse idée de vouloir se ménager pour complice. En cette circonstance, la jalousie haineuse de l'Angleterre fut une fois du moins utile à la France.

L'armée d'Afrique était loin cependant d'être disposée à seconder les vues du ministère. Elle était dans ce moment violemment froissée par une sorte de déni de justice dont elle ressentait vivement l'injure. Le général en chef avait promis une gratification sur le trésor de la Casbah, et cette gratification n'avait pas été allouée : il avait adressé au ministère une liste de promotions et de récompenses ; il avait demandé en outre près de quatre cents décorations de la Légion-d'Honneur ou de la croix de Saint-Louis pour récompenser dignement les officiers et soldats qui s'étaient distingués dans la campagne, et le ministère avait trouvé sa demande exorbitante. Il s'était contenté d'envoyer le bâton de maréchal au général en chef, et deux croix de Saint-Louis pour deux officiers, Louis de Bourmont et de Bessières, qui étaient entrés les premiers dans une redoute à Staouëli. Cette partialité avait paru si révoltante que ces deux officiers avaient déclaré ne

vouloir porter leurs décorations que lorsqu'il aurait été rendu justice à leurs camarades.

Ce fut au moment où le mécontentement était le plus excité par tant d'indifférence et d'ingratitude envers elle, que l'armée apprit à la fois la publication des fameuses ordonnances, le soulèvement de Paris et la victoire du peuple. Ces troupes sur lesquelles le ministère Polignac avait osé compter pour appuyer ses projets, reçurent ces nouvelles extraordinaires avec enthousiasme. Quant au général en chef, il se contenta de dire : « *Les imbéciles ! ils se sont trop hâtés !* » M. de Bourmont ignorait alors que la France n'était redevable de cette heureuse précipitation qu'à la jalousie de l'Angleterre.

L'opinion des soldats avait été à peu près unanime sur les évènements de juillet : enfants du peuple comme ceux-là même qui avaient vaincu aux barricades, ils devaient partager leurs sentiments : il n'y eut en eux ni hésitation, ni embarras, ni regrets. Il n'en fut pas de même parmi les officiers supérieurs : quelques-uns, royalistes par calcul, d'autres, ultras par conviction, essayèrent de remuer l'armée et parlèrent hautement de venir mettre Paris à la raison. Mais ils trouvèrent peu de sympathie et moins encore d'appui. Le drapeau tricolore parti de Toulon le 6 août, sur la corvette la *Cornélie*, fut arboré le 17 sur les bâtiments de guerre et de commerce, les forts et les batteries d'Alger. Quelques officiers généraux ou colonels ne crurent pas devoir se soumettre au nouvel ordre de choses et quittèrent l'armée : les uns passèrent en Espagne, d'autres en Angleterre, d'autres enfin en France.

Ce départ nécessita une nouvelle réorganisation de l'armée : il s'en suivit un grand relâchement dans la discipline, beaucoup de découragement et d'ennui dans les troupes. Les Arabes, au contraire, redevinrent plus entreprenants : ils vinrent jusque sur le front des positions françaises tirer sur les soldats qui s'en écartaient. Pour prévenir ces attaques qui se renouvelaient chaque jour de plus en plus, l'armée fut concentrée à Alger et dans un rayon de deux lieues. Mais ce système purement défensif ne fit qu'accroître l'audace des Arabes. Bientôt, hors du rayon, tous les convois furent enlevés, les hommes égorgés. Embus-

qués à portée de fusil des avant-postes français, les Arabes tuaient en détail tous ceux qui s'éloignaient de leurs quartiers. Le colonel du 2e régiment d'infanterie légère, M. Fregeville, fut ainsi assassiné pour s'être hasardé hors du camp. Les Français, en un mot, seulement maîtres des points qu'ils occupaient, n'étaient en sûreté que dans leurs quartiers.

L'esprit d'insurrection ne bornait pas là ses atteintes. A défaut de pouvoirs forts et acceptés, les influences locales et les prépondérances de race commençaient partout à dominer. Le pays tout entier tendait à se constituer d'après elles. Des chefs ambitieux affichaient hautement leur espoir de se partager l'ancienne Régence. Chacun d'eux travaillait ainsi à s'assurer une complète indépendance. En attendant, des bandes irrégulières venaient jusque sous les murs d'Alger piller les jardins, démolir les fermes et tuer un à un les soldats de l'armée française : le désordre, l'anarchie étaient au comble.

Tel était l'état de la conquête et la situation de l'armée, lorsque le général Clausel, à qui en avait été confié le commandement en remplacement du maréchal Bourmont, arriva à Alger le 2 septembre sur le vaisseau l'*Algérisas*. Son état-major se composait des lieutenants-généraux Delort et Boyer, des maréchaux-de-camp Cassan et Fromont, du colonel d'infanterie Marion, du chef de bataillon Brisson, du chef d'escadron Darnaud, du capitaine du génie A. Guy et de plusieurs autres officiers de diverses armes.

Le jour même, M. de Bourmont publia l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« M. le lieutenant-général Clausel vient prendre le commandement en chef de l'armée. En s'éloignant des troupes « dont la direction lui a été confiée dans une campagne qui « n'est pas sans gloire, le maréchal éprouve des regrets qu'il « a besoin de leur exprimer. La confiance dont elles lui ont « donné tant de preuves l'a pénétré d'une vive reconnaissance. Il eût été heureux pour lui qu'avant son départ, « ceux dont il a signalé le dévoûment en eussent reçu le prix ; « mais cette dette ne tardera pas à être acquittée : le maréchal

« en trouve la garantie dans le choix de son successeur. Les « titres qu'ont acquis les militaires de l'armée d'Afrique au- « ront désormais un défenseur de plus. »

Tel fut le dernier acte officiel de M. de Bourmont. Promu au commandement de l'armée d'Afrique, quoique moralement flétri d'un de ces tristes antécédents que l'opinion publique ne pardonne jamais, il s'y conduisit en homme qui aspire à se réhabiliter : ses fils le secondèrent dignement. Comme général, sa conduite fut digne d'éloges; comme administrateur, il compromit la conquête, mais c'est à l'imprévoyance du ministère seul qu'il faut attribuer cette faute capitale. Ce dernier avait nommé un homme pour conquérir, cet homme remplit avec honneur sa tâche. C'était au ministère à aviser au reste.

CHAPITRE IV.

Arrivée du général Clausel à Alger. — Création d'un comité administratif. — Vues du ministère français à l'égard d'Alger.— Tittery et son beylick.— Expédition de l'Atlas.— Passage du Téniah de Mouzaïa.— Occupation de Médéah.— Retour à Alger.— Complément d'organisation intérieure.—Convention entre le général Clausel et le bey de Tunis, relative à la nomination de deux princes tunisiens aux beylicks de Constantine et d'Oran. — Susceptibilité du ministre Sébastiani. — Le bey de Tunis refuse d'adhérer à la convention nouvelle.— Violation du territoire d'Oran par Muley-Ali, neveu de l'Empereur de Maroc. -- Mesures énergiques du général Clausel, désapprouvées par le ministère. — Embarras du gouvernement français pour l'occupation de l'Algérie.— Réclamations de l'Angleterre.— Résultat de la fausse politique du ministère français.— Discours du général Clausel sur la colonisation de l'Algérie. — Le général Clausel est remplacé par le générel Berthezène.

Le général Clausel, dont la mission n'était pas limitée par des instructions, pensait qu'elle se bornerait à faire connaître à l'armée les changements survenus dans le gouvernement et à prendre quelques mesures de détail relatives, soit à la conquête, soit à l'occupation militaire de quelques points de la côte. La première partie de sa mission ne souffrit pas de difficultés : l'amour de la patrie et les plus nobles sentiments remplissaient les cœurs des soldats, et à peine furent-ils instruits des évènements, de leur cause ; à peine eurent-ils la conviction que la patrie rendait justice à leurs nobles travaux et comptait sur eux comme sur ses autres enfants, que tous, offi-

ciers et soldats, prêtèrent avec enthousiasme le serment de fidélité à la dynastie nouvelle.

Voici la proclamation que leur adressa le général Clausel :

« Soldats, je viens me mettre à votre tête et vous apprendre les évènements qui ont eu lieu à Paris et en France dans les derniers jours du mois de juillet.

« Charles X ne règne plus ! un attentat des plus coupables, essayé par son gouvernement contre le droit public des Français, l'a fait descendre du trône, après avoir vu périr dans les rues de Paris quelques régiments étrangers, repoussés depuis longtemps de notre territoire par l'opinion des Français et quelques hommes séduits de la garde royale.

« Le pacte qui liait le roi avec la nation a été détruit par les ordonnances du 25 juillet. Le trône est devenu vacant en fait et en droit, et il a été offert par les Chambres au chef de la branche cadette de la maison de Bourbon. La manifestation du vœu de la France ne s'est pas fait attendre, et le duc d'Orléans, déjà lieutenant-général du royaume, règne, comme roi des Français, sous le nom de Louis-Philippe Ier.

« Le roi des Français réunit à la légitimité du droit, la légitimité du choix et de la nécessité ; tous les partis politiques se sont empressés de faire à la patrie le sacrifice de leurs affections particulières.

« La Charte, lien d'union qu'un sage et auguste législateur avait donnée à la France, cesse d'être une déception, et devient une vérité sous un prince patriote.

« Sous lui, l'armée verra ses droits respectés, la faveur impuissante, la loi sur l'avancement exécutée, la considération et les moyens d'existence assurés aux militaires de tous les grades, après de longs services.

« Soldats, je connais toutes mes obligations envers vous ; je les remplirai avec zèle, empressement, et surtout avec l'attachement que je vous porte ; mais je connais aussi vos devoirs envers la patrie, et je suis bien convaincu qu'elle vous avouera toujours pour ses fidèles enfants. »

En même temps il adressa aux habitants d'Alger la proclamation suivante :

« Habitants du royaume d'Alger

« Le puissant roi des Français, Louis-Philippe Ier, m'a confié le commandement de l'armée qui occupe ce royaume et le gouvernement des provinces dont il se compose. L'intention du roi des Français est d'assurer pour toujours le bonheur des peuples que nos armes ont soustrait à un joug humiliant, en faisant régner la justice et les lois, en protégeant tous les bons, en sévissant sévèrement contre les méchants, à quelque classe qu'ils appartiennent.

« Des malveillants ont répandu des bruits injurieux au caractère français, en nous accusant d'une injuste préférence pour certaine classe d'habitants. Ne prêtez point l'oreille à ces insinuations perfides ; je promets à tous sûreté et protection, mais j'attends de vous une entière confiance et tout l'appui que vous pourrez me prêter pour faire régner l'ordre et la paix.

« Habitants du royaume d'Alger, votre religion, vos mœurs, vos usages seront respectés : je ferai droit à toutes vos réclamations, je compte que je n'aurai qu'à me louer de votre conduite, et que vous ne me mettrez jamais dans le cas de vous prouver que ce ne serait pas envain qu'on essayerait de susciter des troubles, soit dans l'intérieur de la capitale, soit au dehors. J'ai déjà ordonné la punition exemplaire de quelques hommes perfides qui ont fait circuler des bruits coupables pour alarmer, et qui nous accusaient d'avoir dessein de vous abandonner à la vengeance des oppresseurs dont nous vous avons délivrés. »

Le premier soin du nouveau général fut ensuite de réorganiser l'armée, l'administration, et de former deux bataillons d'indigènes qui prirent le nom de *zouaves*, et dont le but spécial fut d'être jeté en avant de nos positions comme éclaireurs, et d'établir des relations entre l'armée et les tribus de l'intérieur. Les capitaines Maumel et Duvivier en prirent le commandement. Cette création importante dont tous les conquérants de l'Afrique septentrionale avaient tiré le plus grand parti, devait plus tard servir de jalon à celle de Mackzen, dont nous aurons occasion de parler.

Dans les gouvernements sans relations extérieures, et qui, comme était alors la Régence d'Alger, n'ont ni armées, ni marine, l'administration publique se divise en trois grandes sections principales, embrassant tous les intérêts publics et privés : l'intérieur, la justice et les finances. Trois membres correspondant à ces trois sections composèrent le comité de gouvernement. Ce comité devait s'assembler sous la présidence de l'intendant du royaume, qui, sous l'autorité du général en chef, décidait des affaires mises en délibération au comité. Un secrétaire-général rédigeant et enregistrant les délibérations, notifiait les arrêtés du général en chef, par ampliation à chacun des membres du comité, et était dépositaire des archives. Tous les arrêtés préparés par les membres du comité, chacun dans leurs attributions respectives, discutés et délibérés en conseil, étaient pris par le général en chef, sur la proposition et d'après l'exposé de l'intendant qui était chargé d'en suivre l'exécution. Cette centralisation de pouvoirs dans les mains d'un seul, se rapprochait du pouvoir renversé, autant du moins que les mœurs et les lois françaises pouvaient le tolérer. En la consolidant, l'usage eût pu assurer son succès.

Cette administration remplaça avantageusement toutes ces commissions vicieuses dans leur constitution, créées au fur et à mesure des besoins, et dont les attributions mal définies s'étaient réciproquement entravées et avaient amené cette anarchie sociale qui avait caractérisé l'administration de M. de Bourmont.

Peu de jours suffirent pour fixer les idées du général Clausel sur le parti que la France pouvait tirer de sa conquête. Il vit sans peine que le règne des Turcs sur ce pays était à jamais fini, et il resta persuadé que le territoire d'Alger pouvait devenir entre les mains des Français, non seulement la plus importante de leurs colonies, mais encore celle qui pouvait, au besoin, remplacer toutes les autres et avait l'immense avantage de n'être qu'à quelques heures de leurs ports de la Méditerranée. Ses premières dépêches au gouvernement furent écrites dans ce sens, et à la date du 30 octobre, il reçut du



LE MARÉCHAL [illegible].

maréchal Gérard, ministre de la guerre, une note officielle qui lui donnait l'assurance que le gouvernement était déjà déterminé, à cette époque, à coloniser Alger et à profiter de tous les avantages de la conquête. Cette dépêche est d'autant plus curieuse à consigner, que plus tard, sur les jalouses réclamations de l'Angleterre, le général Clausel fut désavoué comme ayant outrepassé ses instructions. En voici quelques passages :

« Général, le gouvernement, *déjà déterminé à conserver la possession d'Alger*, a vu avec satisfaction par les rapports que vous m'avez adressés qu'il était possible de pourvoir à l'occupation de cette ville et des principaux points du littoral de la Régence avec un corps de dix mille hommes et des dépenses peu considérables. *Ces considérations l'ont confirmé dans l'intention de fonder, sur le territoire d'Alger, une importante colonie.*

« Une semblable détermination doit être suivie d'un examen attentif de tous les moyens d'améliorer l'état du pays et de tirer parti de ses ressources, dans l'intérêt de la France combiné avec celui des indigènes.

« Le gouvernement approuve sans réserve ce que vous avez fait jusqu'ici... Il est également disposé à seconder toutes les mesures qui auront pour but de consolider à Alger la domination de la France, en la faisant aimer par ses habitants; mais tout en s'efforçant d'améliorer leur sort, la France doit chercher dans Alger un débouché pour le superflu de sa population, des ressources pour son commerce et pour son industrie... nul doute que des combinaisons, auxquelles on aurait soin d'associer l'intérêt des indigènes, pourraient, avec le temps, transformer en une vaste colonie la plaine de la Metidja, en refoulant vers le petit Atlas les tribus insoumises. La France trouverait là peut-être la plupart des produits qu'elle tire maintenant de l'Amérique et de l'Inde; elle y trouverait encore un précieux débouché pour ses manufactures. La colonisation du territoire d'Alger sous un régime libéral est une noble et vaste entreprise dont le succès repose principalement sur vos lumières et sur votre patriotisme, etc.»

Cette dépêche honorait le ministère qui l'écrivait : elle était digne de la politique de la France et de sa fermeté; malheureusement, de funestes influences, qui faillirent porter aux possessions africaines un coup aussi mortel que l'administration de M. de Bourmont, la firent démentir et désavouer. C'est ce que nous verrons plus tard.

Les termes de cette dépêche étaient, comme on le voit, si positifs que le général Clausel crut devoir préjuger la question de l'occupation définitive. Pour cela, il était important d'abord de faire une démonstration qui fût de nature à relever l'honneur de la France auprès des populations algériennes, assurer l'ascendant de ses armes et la sécurité de son armée. Une vigoureuse expédition dans l'intérieur des terres pouvait seule amener ce résultat : elle fut résolue.

La Régence d'Alger se divise, comme on sait, en trois beylicks. Au centre se trouve le beylick de Tittery, à l'est celui de Constantine, à l'ouest celui d'Oran. Le bey de Tittery, Bou-Mezrag, après avoir, comme on a vu, soulevé les les populations contre les Français, lors de l'expédition de Blidah, avait écrit au maréchal de Bourmont une insolente épître, dans laquelle il répondait à une invitation de venir à Alger rendre compte de sa conduite par cette bravade : « Attendez-moi sous peu de jours : je serai sous les murs d'Alger « avec deux cent mille hommes, et c'est sur la plage orientale « que j'attaquerai votre armée, si vous osez m'attendre. » Le maréchal lui répondit qu'on l'attendrait impatiemment et que, s'il tardait à se présenter, on irait le chercher. Depuis lors, Bou-Mezrag n'avait cessé de commettre les hostilités les plus flagrantes. Le général Clausel avait dès-lors en lui une injure, un parjure et de nombreux griefs à venger. Ce fut sur lui qu'il résolut de porter ses premiers coups.

Sous le nom de province de Tittery, les Turcs désignaient le pays soumis à l'administration du bey résidant à Médéah. Le territoire de cette province, plus large vers l'ouest que vers l'est, n'est pas très étendu. Par sa proximité d'Alger, elle avait subi sans ménagement le régime d'apanages et de juridictions exceptionnelles que les grands dignitaires du pays faisaient

créer à leur profit dans toutes les parties du pays. Aussi ce beylick était devenu plus compacte, et l'autorité y exerçait une action plus directe sur les tribus qui le composaient ; il y avait, en outre, plus d'esprit d'unité, plus de solidarité et même plus d'habitudes de centralisation que dans les autres provinces de la Régence. Il en est encore de même aujourd'hui.

Cette province réunit tous les différents aspects de la vie et de la richesse des populations indigènes de l'Algérie. « La partie septentrionale est montagneuse, abondamment arrosée, pourvue de beaux bois. La plupart des montagnes possèdent des carrières à plâtre qui sont exploitées avec avantage, de riches bancs d'ardoises que l'avenir utilisera sans doute, des mines de cuivre dont les Romains tirèrent un grand parti. Une exploration attentive de l'Atlas a déjà révélé d'autres ressources minéralogiques d'une belle espérance ; enfin on y trouve des eaux thermales dont les propriétés médicinales sont si puissantes, que les Arabes eux-mêmes en ont été frappés et en ont porté au loin la renommée. Dans la partie méridionale, le terrain est moins accidenté, plus découvert, mais il reste de la plus admirable fécondité : de vastes plaines fournissent chaque année d'abondantes moissons qui fournissent des grains aux tribus les plus éloignées du Sahara ; auprès des eaux se forment des prairies naturelles qui permettent aux habitants d'élever de nombreux troupeaux. Ainsi l'eau, le bois, la fécondité du sol, richesses si rares et si précieuses en Afrique, surtout lorsqu'elles sont réunies, rien ne manque à la province de Tittery. La population est répartie sur ce territoire d'après les habitudes propres de chaque race. Dans la contrée montagneuse, on rencontre les Kabyles en majorité, mais en rapports plus fréquents avec les autres races ; ils ont, dans cette province, allié à leurs goûts sédentaires quelques-unes des habitudes de la population agricole. A côté des vergers d'oliviers et de figuiers, on voit des champs de blé et d'orge. Dans la partie du pays qui est plus ouverte, se sont fixés les Arabes laboureurs, se livrant principalement à la grande culture et à l'éducation des bestiaux. Mais pour eux aussi le voisinage des Arabes nomades a donné à leurs mœurs un nouveau caractère :

ils sont plus hardis, plus portés aux échanges et au commerce que dans les autres provinces. Enfin, si on sort du Tell, la population nomade du Sahara offre à l'observateur attentif des mœurs nouvelles à étudier. Ces tribus de pasteurs qui cherchent dans le mouvement une garantie à leur indépendance, n'ayant pas, la plupart, de territoire déterminé, parcourent annuellement des distances considérables pour venir chercher leurs approvisionnements chez les tribus agricoles et vendre leurs denrées dans des marchés hebdomadaires qui sont affectés soit aux tribus d'un même outhan ou de divers.

Ces marchés, où on ne venait d'abord que pour vendre et échanger les produits, sont devenus, avec le temps, une sorte d'assemblée publique et ont pris un caractère politique très important. Dans un pays privé de voies de communication, habité par des populations mobiles et disséminé par petits groupes sur de grands espaces, l'autorité sut tirer parti de ces marchés, où le besoin d'abord, l'habitude ensuite, amenaient chaque semaine des représentants des plus petites fractions des tribus pour se mettre en rapport avec l'ensemble des administrés et surveiller l'état général des esprits; car c'est le jour de marché que les Arabes recherchent les nouvelles et les propagent : c'est là que se forme, ce qu'on appelle dans les villes européennes l'opinion publique. Lorsqu'un derkaoui (révolté) voulait organiser une insurrection, lorsque la guerre sainte était déclarée, c'était sur le marché qu'on venait établir la tribune pour s'adresser aux passions de la multitude. Pour le kaïd, la présidence et l'active surveillance de ces assemblées était un des principaux attributs de sa charge. C'est là qu'il pouvait se faire reconnaître par sa tribu, qu'il faisait publier les ordres généraux émanés du bey, qu'il faisait connaître l'époque de la perception des impôts et le mode de répartition, qu'il annonçait les expéditions pour lesquelles les goums étaient convoqués. Dès qu'une tribu refusait obéissance et se mettait en rébellion ouverte contre le gouvernement, une proclamation publiée dans tous les marchés de la province déclarait les coupables hors la loi et leur interdisait la fréquentation des marchés. Les membres de la tribu proscrite qui se présentaient

étaient saisis et emprisonnés ; leurs biens étaient confisqués. Cette mesure, appliquée avec sévérité, ne manquait jamais d'amener les coupables à composition après quelques semaines ; car la fréquentation des marchés n'est pas seulement pour les Arabes une nécessité pour écouler leurs produits, mais c'est aussi un besoin impérieux, une habitude irrésistible. C'est sur le marché qu'ils rencontrent leurs parents, leurs amis ; c'est là que se discutent les alliances et les hostilités, et que se forment ces relations qui établissent quelque solidarité entre les tribus voisines. On comprendra dès lors la police rigoureuse établie par les kaïds pour ne rien ignorer de ce qui s'y passait, pour connaître exactement ceux qui venaient et ceux qui étaient absents, ce qu'on vendait et ce qu'on achetait. Ce jour-là, du reste, tous les chefs moraux et politiques des tribus se rencontraient : le kaïd, le kadhi, les scheicks, les tolbas (qui récitent le Coran et apprennent aux enfants à lire et à prier), les marabouts, qui vendent des talismans pour la guérison des maladies et font des conjurations pour favoriser ou trouver des entreprises.

L'emplacement de ces marchés constituait pour le gouvernement une des plus hautes combinaisons administratives. Les Kabyles des montagnes et les Arabes nomades du désert n'étaient presque toujours contenus que par la nécessité qui les amenait sur les marchés de l'intérieur pour écouler leurs huiles, leurs savons, leurs fruits secs, etc. ; les autres pour échanger leurs laines et leurs bestiaux contre des grains. Toutes ces tribus qui, par les difficultés de leurs montagnes, l'éloignement de leur territoire, leurs habitudes nomades, croyaient échapper à l'action de l'autorité centrale et vivre indépendantes, étaient cependant obligées de payer des droits de marché comme une sorte de compensation des autres impôts auxquels elles n'étaient pas soumises. Combien de fois, après avoir bravé et même après avoir vaincu les troupes des beys, ces populations forcément tributaires des marchés de l'intérieur, ont été obligées de demander grâce et d'acepter les plus dures conditions. Cet état de choses fait bien comprendre pourquoi le principal effort des Turcs a toujours été d'arriver à une rigoureuse or-

ganisation des tribus agricoles et à l'établissement intelligent du makhzen auprès des grands marchés et des principales routes (1). »

Sous la domination turque, la province de Tittery obéissait à un bey nommé par le Dey d'Alger, sans autre règle que son intérêt, son affection ou son caprice. Selon l'usage, son choix tombait ordinairement sur le candidat qui offrait les plus riches présents aux membres influents du Divan, aux dignitaires de l'Odjeac ou au Dey. Le bey résidait à Médéah, qui n'était cependant pas la capitale de la province et que peuplaient quatre ou cinq mille Turcs, Hadars ou Kouloughlis retirés du service. La ville était administrée par un hakem turc relevant directement de l'agha d'Alger et choisi par lui. Le bey n'avait d'autorité ni sur le hakem ni sur les habitants de Médéah ; il n'avait pas même le droit de rendre la justice dans l'intérieur de la ville ; il donnait ses audiences chaque vendredi dans les environs. Puis, la plupart des habitants de la ville inscrits parmi les spahis, dont les fonctions étaient héréditaires, constituant une espèce de caste militaire à laquelle les Arabes étaient très fiers d'appartenir, et qui, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de leur agha, formaient une sorte de troisième pouvoir qui ajoutait parfois par sa turbulence de nouveaux conflits d'autorité à ceux qui s'élevaient souvent entre le chef de la ville et celui de la province.

Quant à l'organisation de l'administration des tribus, elle était dans la province de Tittery la même qu'ailleurs. Au-dessous du bey commandant la province, était le kaïd commandant la tribu, puis le scheick, chef de la ferka, et enfin le chef des douars. Les tribus formaient vingt-un outhans. Les ordres pour la perception des impôts émanaient du bey : les kaïds et les scheiks les répartissaient et les percevaient. Les cava-

(1) *Tableau de la situation des établissements français en Algérie*, 1843-44. Nous avons cru devoir donner avec détail ces curieuses énonciations sur l'importance des marchés de la province de Tittery, qui, du reste, peuvent se rapporter à tous les marchés de l'intérieur, d'abord parce que c'est un bon modèle à imiter, ensuite parce que c'était un des plus puissants moyens d'action de la domination turque.

liers des Abid et des douar constituaient le makhzen, les mekahlia du bey; les spahis des kaïds composaient la force publique permanente de la province. Dans les occasions graves le bey convoquait les goums des tribus.

Telle était l'organisation de la province que l'armée française allait envahir.

Huit mille hommes composés de douze bataillons pris dans les divers régiments de l'armée, deux escadrons de chasseurs, un bataillon de zouaves, deux compagnies de sapeurs, une batterie de campagne et six pièces d'artillerie de montagnes formaient le corps expéditionnaire placé sous le commandement immédiat du lieutenant-général Borey, divisé en trois brigades sous les ordres des généraux Achard, Hurel et Monck-d'Uzer. Les opérations étaient dirigées en personne par le général Clausel. Le 17 novembre, l'armée se mit en marche. Avant de partir pour cette expédition, le général Clausel avait proclamé la déchéance du bey de Tittery et avait nommé pour son successeur un Maure, qui s'était montré dévoué aux Français, Moustapha-ben-Amar.

Le corps expéditionnaire arriva jusqu'à Bouffarick sans avoir été inquiété. Les éclaireurs français n'avaient pas même découvert au loin ces groupes isolés d'Arabes qui sont un indice toujours certain d'hostilités prochaines. Mais dès que la colonne fut arrivée en vue de Blidah, on vit se déployer sur un front d'une demi-lieue une ligne d'Arabes à cheval et en armes. Le motif de cette démonstration ne pouvait être douteux. Le général Clausel fit déployer ses colonnes sur un front aussi étendu que celui des Arabes et se préparait à marcher sur eux, l'artillerie en avant, lorsqu'on annonça un parlementaire. « — Je viens te dire, dit-il au général, que nous som-
« mes décidés à te refuser l'entrée de notre ville; ce n'est pas
« à nous que tu as affaire, c'est au bey de Tittery : ainsi porte-
« toi sur Médéah et laisse-nous tranquilles si tu veux éviter
« notre colère. » Il lui fut répondu que, puisqu'ils se montraient en ennemis, les Français n'avaient pas l'habitude de laisser des ennemis derrière eux et que leur ville serait occupée le jour même.

En effet la brigade Monck-d'Uzer reçut immédiatement l'ordre de s'avancer directement par la route d'Alger, tandis que la brigade Achard, tournant la ville par la droite, devait l'attaquer par le point qui se trouve entre le chemin de Coléah et de Médéah. L'ennemi, dont la droite était appuyée à l'Atlas et la gauche au chemin de Coléah, se dissémina alors sur plusieurs points et une partie s'embusqua dans les jardins d'où elle ne cessait de tirailler de derrière les murs et les haies. Le terrain était en outre couvert d'épaisses broussailles, d'accidents nombreux qui rendaient la marche des colonnes difficile et dangereuse. Mais le hardi mouvement ordonné par le général en chef avait d'abord un peu déconcerté les Arabes, et ensuite avait été exécuté avec tant de résolution par les troupes françaises, malgré le feu de tirailleurs si meurtrier de l'ennemi, que les deux brigades étaient arrivées presqu'en même temps au mur d'enceinte de la ville. Une compagnie de voltigeurs, commandée par le lieutenant Hugues, l'escalada sans même qu'il eût été besoin de faire brêche, mit en fuite les Arabes qui le défendaient et ouvrit aux deux brigades les portes de la ville que les habitants avaient évacuée.

C'était pour la seconde fois que les jardins de Blidah avaient servi aux Arabes pour faciliter ces embuscades de tirailleurs cachés derrière un mur ou une haie, tuant à bout portant les soldats français et échappant sans peine à toute poursuite par la connaissance parfaite qu'ils avaient des accidents du terrain et des localités. Le général Clausel ayant jugé prudent d'occuper Blidah, ordonna d'abattre immédiatement ces jardins qui, plantés de figuiers séculaires, d'orangers, de citronniers, d'oliviers, de légumes de toute sorte, étaient la principale richesse du pays, mais par leur voisinage de la ville en rendaient presque la défense impossible.

Lorsque les habitants, qui s'étaient silencieusement assis sur les collines des environs, attendant avec anxiété ce qui allait se passer, virent la hache des sapeurs français abattre impitoyablement ces riants jardins qui étaient leur seule richesse, ils poussèrent des cris lamentables et envoyèrent une députation au général pour le supplier de respecter ces arbres plan-

tés par leurs pères. Mais leur demande était inadmissible : avec un ennemi comme les Arabes et des lieux d'embuscade si rapprochés des murs de la ville, Blidah n'eût pas été tenable pour les Français.

Parmi les tribus qui avaient non seulement pris la plus grande part aux démonstrations hostiles de la ville, mais qui encore avaient forcé les habitants de Blidah à s'y associer, était la tribu kabyle des Beni-Salah. Une razzia fut dirigée contre elle. Deux bataillons furent chargés de cette opération. Les soldats français, qui avaient à venger la mort de tant de leurs camarades tués à bout portant par des ennemis invisibles qui, à l'arrivée du corps expéditionnaire à Blidah, avaient pu échapper à toute atteinte à la faveur des haies, des arbres, des murs derrière lesquels ils s'étaient tenus embusqués, exercèrent d'affreuses et terribles représailles. Tout ce qui se présenta en armes fut tué sans pitié ; les cabanes, les tentes furent pillées ou incendiées, les silos vidés, les troupeaux dispersés ou pris, les champs ravagés, les plantations arrachées. Soixante prisonniers qu'on avait surpris détournant de son lit le torrent qui arrose Blidah ou tirant sur des soldats du train, furent amenés au quartier-général et condamnés à être fusillés par groupes de quatre ou cinq. Pendant le cours de cette exécution, ceux qui attendaient leur tour, regardaient flegmatiquement tomber leurs camarades et, accroupis sur leurs talons, priaient ou fumaient sans paraître se douter que le même sort leur était réservé. Parmi eux était le muphti de Blidah : c'était un homme de cinquante ans environ ; sur sa physionomie expressive et mobile perçait un sentiment d'ironie amère très caractérisé. En marchant froidement au supplice, il laissa tomber ces mots : « Celui qui fait du bien ne devrait pas recueillir du mal ; je « m'étais sacrifié pour les chrétiens ! à ma voix les tribus des « environs allaient se rallier à eux et ils me fusillent ! que la « volonté d'Allah s'accomplisse ! »

Ces paroles rapportées au général Clausel par un interprète firent suspendre l'exécution. Le muphti fut amené devant lui, et il déclara, qu'en effet, il était sur le point de ral-

lier aux Français quelques tribus kabyles lorsqu'il avait été pris. Mis en liberté sur parole, il prouva la vérité de ce qu'il avait avancé : il revint quelques heures après avec quatre chefs kabyles qui promirent de ne plus porter les armes contre les Français. Le résultat de ces promesses fut de faciliter pour le moment la marche de l'armée.

Le 20, l'armée se dirigea sur Médéah. Deux bataillons et deux pièces de canon, sous les ordres du colonel Rulhières, furent laissés à Blidah pour assurer les communications du corps expéditionnaire avec Alger. Intimidés par l'attaque vigoureuse de la veille, les Kabyles accouraient au-devant de l'armée et lui fournissaient des vivres en abondance. Ils se montraient même fort peu favorablement disposés à l'égard du bey de Tittery, et donnaient les renseignements les plus précieux sur ses forces et les positions de son armée. Ce fut par eux, en effet, que le général Clausel apprit que Bou-Mezrag attendait l'armée française, avec six mille hommes et deux pièces de canon, au *Tenia de Mouzaïa*, formidable gorge de la première chaîne de l'Atlas qu'il fallait nécessairement franchir pour arriver à Médéah. La colonne arriva en vue des défilés le 21.

Le col ou *Tenia de Mouzaïa* est une coupure de cinq pieds de large environ et où deux hommes à peine peuvent passer de front. La route qui y conduit est un étroit sentier, suivant par une pente rapide la rive droite d'un torrent profondément encaissé. Des ravins profonds, dont les eaux viennent se déverser dans le torrent, coupent en maints endroits cette route et ont pour berges des plateaux qui la dominent au loin. Bou-Mezrag avait assez habilement échelonné ses troupes jusqu'à une distance de trois kilomètres dans les gorges et sur ces plateaux. Un corps de trois mille hommes, placé à droite et à gauche du col, gardait la position principale : des Arabes armés occupaient toutes les hauteurs. Le bey avait pris en personne le commandement de toutes ces troupes ; son agha et son fils commandaient sous ses ordres.

Ce formidable passage paraissait infranchissable ; mais la vue de ces obstacles même ne fit qu'irriter l'impatience des

soldats français. Ils demandaient le signal de l'attaque à grands cris. Avant de le donner, le général Clausel leur adressa l'allocution suivante :

« Soldats,

« Nous allons franchir la première chaîne de l'Atlas, planter le drapeau tricolore dans l'intérieur de l'Afrique et frayer un passage à la civilisation, au commerce et à l'industrie. Vous êtes dignes, soldats, d'une si noble entreprise ; le monde civilisé vous accompagnera de ses vœux.

« Conservez le même bon ordre qui existe dans l'armée. Ayez le respect le plus grand et le plus soutenu pour les populations, partout où elles seront paisibles et soumises : c'est ce que je vous recommande.

« Ici j'emprunte la pensée et les expressions d'un grand homme, et je vous dirai aussi que *quarante siècles vous contemplent !* »

Vingt-cinq coups de canon que tira l'artillerie servirent de signal et de célébration du passage par une armée française de cette chaîne de l'Atlas qu'avaient franchie avant elle les armées de Carthage et de Rome. La brigade Achard, immédiatement suivie par l'artillerie de montagne, marchait en tête. La brigade Monck-d'Uzer avec la cavalerie était en seconde ligne; venaient ensuite les bagages et la brigade Hurel qui formait l'arrière-garde. En peu d'instants, les soldats, disséminés sur les pentes les plus abruptes des montagnes, poussèrent devant eux, comme un troupeau, ces flots d'Arabes disséminés sur tous les mamelons. Ils prirent possession de l'Atlas, tantôt en tiraillant, tantôt à la baïonnette, toujours en chantant victoire. Mais la position principale, celle du Tenia de Mouzaïa, était toujours au pouvoir de l'ennemi, et il était physiquement impossible de l'attaquer de front. Les bataillons des 14e, 20e et 28e reçurent ordre de tourner le col en gagnant les crêtes de gauche et de prendre l'ennemi à revers. Cette manœuvre était hardie, mais d'un résultat certain, si elle pouvait s'exécuter. En effet, les soldats qui, depuis près de trois heures, n'avaient cessé de combattre en gravissant des monts, mourant de soif, accablés par la chaleur, avaient alors

à gravir des crêtes des plus abruptes, au milieu d'une grêle de balles et de pierres. Rien ne ralentit leur ardeur : ils marchent en droite ligne sur les crêtes et parviennent à en débusquer les Arabes. De là, faisant un feu plongeant sur les troupes qui gardaient le col, ils jettent dans leurs rangs un peu de désordre et d'effroi. Saisissant ce moment avec habileté, le général Achard, arrivé à l'entrée du col avec un bataillon du 37ᵉ, fait déposer les sacs et battre la charge. Ces braves s'élancent par ce sentier tortueux et étroit sur le feu roulant de l'ennemi. Arrivés à la gorge, une décharge de mitraille porte un peu d'hésitation et de trouble dans leurs rangs ; mais vigoureusement soutenus par quelques compagnies du 14ᵉ, ils s'élancent en avant avec une nouvelle ardeur et franchissent le col. Dès ce moment, la déroute de l'ennemi devint complète, et les soldats français n'eurent qu'à poursuivre et à frapper. Au coucher du soleil, le drapeau de France flottait sur toutes les hauteurs.

Tel fut ce passage du Tenia de Mouzaïa, un des plus beaux faits d'armes de l'armée d'Afrique, exécuté contre un ennemi supérieur en nombre et ayant l'avantage de toutes les positions. Cette journée fut cependant meurtrière : les Français perdirent plus de deux cent cinquante hommes tués ou mis hors de combat ; mais elle frappa de terreur les Arabes et les Kabyles, qui considéraient ce passage comme impossible, défendu comme il l'était. Plusieurs chefs kabyles se présentèrent le même jour au général Clausel, et en lui renouvelant leur promesse de ne pas se battre contre les Français, ils lui dirent : « Dieu est avec toi. »

De là jusqu'à Médéah, les tribus démoralisées ne firent aucune résistance. La brigade Monck-d'Uzer avait été laissée à la garde du Tenia de Mouzaïa où l'on avait dressé une grande ambulance pour les blessés. Le général en chef arriva à Médéah, le 22, au soir, avec les brigades Achard et Hurel. Le bey Bou-Mezrag s'était réfugié, à quatre lieues de Médéah, dans un marabout, espèce de lieu d'asile, d'où il n'osait sortir par crainte des Kabyles, toujours assez disposés à tomber sur le vaincu, quel qu'il soit, et à le piller. Les chefs du hakem de

Médéah firent leur soumission au général en chef qui prit possession de la ville. La plupart des habitants, qui en étaient sortis et s'étaient retirés sur les hauteurs environnantes où ils attendaient l'évènement, tranquillement assis sur l'herbe par groupes ou par familles, ne firent aucune difficulté de rentrer dans leurs demeures, dès qu'ils eurent reçu l'assurance que les propriétés et les femmes seraient respectées. Ils parurent même au fond plus portés à se réjouir du désastre du bey qu'à le déplorer.

On a déjà vu quelle était l'organisation de la province de Tittery, et celle de Médéah en particulier. La ville est située sur un des affluents du Mazafran, au centre d'une chaîne de montagnes dont les nombreuses ondulations offrent l'aspect d'une mer houleuse qui se serait tout-à-coup pétrifiée. Elle est bâtie en moellons; les toits des maisons sont recouverts en tuiles; sa population est de six à sept mille âmes. Un mur d'enceinte, construit en pierres, entoure la ville alimentée par un bel aqueduc. En approchant de Médéah, l'œil est trompé par la disposition des lieux, l'aspect du terrain, la vue d'arbres de la même espèce, du même port, de vignes plantées et cultivées de la même manière que dans les contrées méridionales de la France. On se croirait transporté dans un village du Languedoc. Médéah est à onze cents mètres au-dessus de la mer et à seize lieues environ d'Alger.

Le premier soin du général Clausel fut d'installer le nouveau bey Moustapha-Ben-Omar, fort dévoué aux Français, mais malheureusement Maure, et par cela seul blessant trop directement les susceptibilités nationales des Arabes et des Kabyles qui ne reconnaissent sincèrement d'autre aristocratie que celle de leurs scheicks. Cependant le nouveau bey fut félicité et reçut les présents d'usage; les boutiques de la ville se rouvrirent; les travaux ordinaires reprirent leur cours accoutumé, comme si la ville n'avait pas changé de maître.

Pendant ce temps, l'ancien bey Bou-Mezrag, toujours enfermé dans son marabout avec ses mekaliah, n'osait en sortir par crainte des Kabyles, qui n'aimaient pas plus les Turcs que les Français. Il connaissait assez ces farouches montagnards

pour savoir qu'il n'avait à attendre d'eux ni pitié, ni merci : il avait été bey ; il était Turc, vaincu, probablement chargé de riches dépouilles : c'était plus qu'il n'en fallait pour éveiller la haine et la cupidité des Kabyles. Cerné de tous côtés par ses anciens administrés et ne doutant nullement de leurs intentions, quoique aucune démonstration hostile n'ait eu lieu de leur part, il fit demander au général Clausel s'il voulait le recevoir comme prisonnier de guerre lui, sa famille et sa suite. Le général y consentit, lui envoya un sauf-conduit et le reçut prisonnier dans la maison même où quelques jours auparavant il règnait en maître. Bou-Mezrag lui prit la main qu'il porta trois fois à ses lèvres avec le plus grand respect, en lui disant : « Pardonne-moi, pardonne-moi, pardonne-moi ! » — « Un homme qui a trahi ses serments mérite-t-il le par« don ? lui demanda sévèrement le général. » — « J'ai commis « une grande faute, reprit Bou-Mezrag, sans répondre à la « question, mais sans elle tu n'aurais pas eu la gloire de me « vaincre sur l'Atlas et de planter tes drapeaux triomphants « sur les cimes les plus élevées de nos montagnes. »

Cette flatterie était adroite, elle lui valut son pardon.

Le 26, la colonne expéditionnaire partit de Médéah, après avoir avoir laissé au nouveau bey Mustapha douze cents hommes de troupes françaises sous les ordres du colonel Marion, quelques canons et une milice locale qui paraissait assez dévouée. Elle reprit la route d'Alger, rallia au col de Mouzaïa la brigade Monck-d'Uzer et arriva près de Blidah sans avoir rencontré un seul ennemi. Les tribus qui étaient sur la route avaient au contraire arboré sur les hauteurs, en signe de paix, de petits drapeaux blancs que gardaient quatre hommes. Mais il n'en était pas de même à Blidah. Pendant l'absence du corps expéditionnaire, le colonel Rulhières avait été attaqué par huit à dix mille Kabyles commandés par Ben-Zamoun. La garnison, forte à peine de huit cents hommes, avait failli être sérieusement compromise. Les Kabyles, après avoir attaqué sur plusieurs points à la fois, étaient parvenus à pénétrer dans quelques quartiers et à planter leurs drapeaux sur le mur d'enceinte. Une hardie manœuvre du colonel Rulhières sauva la garnison.

Pendant qu'il tenait tête au gros des assaillants, il détacha deux compagnies de grenadiers pour les prendre en queue. Ces braves les chargèrent intrépidement à la baïonnette, les refoulèrent sur les troupes du colonel Rulhières qui les reçurent à bout portant par un feu nourri de deux rangs : surpris de cette attaque imprévue, assaillis en tète et en queue, et croyant avoir affaire à toute l'armée française, les Kabyles s'enfuirent en désordre vers la Mitidja. Malheureusement un détachement de cinquante artilleurs qui venaient d'Alger chercher des munitions, traversait la plaine en ce moment et tomba au milieu du corps des Kabyles. Enveloppés de toutes parts et trop faibles pour se défendre avec avantage, ils furent tous massacrés après une héroïque résistance.

Le corps du général Clausel arriva à Blidah sur ces entrefaites : la ville était dans cet état de désordre qui suit une vive attaque : les rues étaient jonchées de cadavres; les ruisseaux teints de sang; des maisons incendiées brûlaient encore. Les habitants de Blidah s'étaient, dans cette circonstance, montrés fort dévoués aux Français; ils avaient combattu dans leurs rangs et beaucoup d'entre eux avaient trouvé la mort en défendant leur ville.

Cette attaque des Kabyles était un fait très significatif; elle servit à prouver au général en chef que ce serait inutilement compromettre un corps de troupes que de l'isoler sans urgente nécessité; telle eût été le sort d'un corps laissé à Blidah dont l'occupation n'offrait aucun avantage immédiat. Il résolut en conséquence de faire évacuer la ville; mais les habitants, souvent pillés par les Kabyles et qui avaient alors d'autant plus de raison de les craindre qu'ils avaient généralement fait cause commune avec les Français, demandèrent avec instance à suivre l'armée et à se mettre sous sa protection. Cette demande fut accueillie avec d'autant plus d'empressement, qu'elle établissait un précédent qui pouvait avoir une grande influence sur l'avenir de la domination française : celle de lui rallier les populations faibles.

Le 30, le corps expéditionnaire rentra à Alger, traînant à sa suite la population de Blidah qui s'était mise sous sa protec-

tion, et l'ex-bey de Tittery, vêtu avec magnificence, placé au milieu d'un détachement de gendarmerie et suivi de sa famille et de ses janissaires désarmés. Peu après Bou-Mezrag fut envoyé en France où, après avoir résidé quelque temps, il obtint de se rendre à Smyrne.

Avant de marcher sur Médéah, le général en chef ne pouvait compter que sur l'obéissance et la soumission de la ville d'Alger et de quelques tribus voisines. L'expédition de l'Atlas, sagement conçue et conduite avec habileté, assura la domination de la France sur la totalité des tribus de l'arrondissement d'Alger et en grande partie sur le beylick de Tittery. Les avant-postes français perdirent alors de vue les murailles d'Alger autour desquelles ils étaient restés groupés jusqu'alors. Elle fut suivie de deux faits d'une haute importance, de la création d'une garde nationale à Alger et d'un commencement de colonisation qui, pour n'avoir pas été heureux, a ouvert la voie à des entreprises de même sorte suivies avec un peu plus de persévérance et plus favorisées par les circonstances.

Au retour de l'expédition, le général Clausel s'occupa activement d'organiser l'administration du pays. En cela il fit preuve d'un tact et d'une habileté qui n'ont pas été imités depuis; il sut se défendre de cette manie si déplorable et si fatale d'administrer tout à la française, d'appliquer à tous pays, sans égard à aucune différence, des idées, des formes administratives modelées sur celles de la métropole et qui a fait de la France, la nation la plus inhabile de toutes à coloniser. Nous aurons l'occasion d'exposer plus tard les effets désastreux de cette incurable manie.

Le conseil municipal, composé de notables du pays, fut pris indistinctivement dans la nation maure et la nation juive. Il fut purement consultatif et le pouvoir dirigeant résida dans un commissaire du roi. Cette machine administrative, composée d'éléments aussi hétérogènes que le Maure et le Juif, n'était pas sans reproche, mais elle suffit pour remédier à l'anarchie du moment.

L'organisation judiciaire offrait plus de difficultés. Par la

chute du gouvernement turc[1], le cours de la justice s'était trouvé forcément interrompu. Cette population indigène accourue de toute part, depuis l'expédition de l'Atlas, pour se placer sous la protection des armes françaises, réclamait une juridiction spéciale. Une situation nouvelle avait rendu nécessaire de nouveaux moyens de répression. Sans repousser entièrement tout précédent, ces moyens devaient être combinés de manière à substituer le frein de l'équité à un régime de terreur. Il était indispensable surtout de pourvoir à l'exercice de la justice en évitant d'altérer le fond des jurisprudences musulmanes et hébraïques. Il s'agissait, en un mot, d'avoir un tribunal qui pût décider entre les Maures et les Juifs récemment émancipés, et les Européens dont la situation nouvelle rendait insuffisante la coutume de faire juger toutes les causes entre chrétiens par les consuls de chaque nation.

Cette opération n'était pas facile et fut marquée, dès son début, par une de ces tentatives ridicules qu'on aurait peine à croire si elle ne s'était passée de nos jours. Un homme de loi, venu de France, dûment commissionné par le ministère, profondément imbu des formes de procédure française, voulut l'établir en Algérie, accompagnée de tout son cortége d'huissiers, d'avoués et d'avocats. Cet homme était loin de se douter que cette forme, qui emporte presque toujours le fond, est la plaie la plus hideuse de la civilisation européenne; il ne soupçonnait pas que dix-huit siècles avant, Varus ayant voulu introduire dans la Gaule cette même forme, qui était aussi une des plaies de la civilisation romaine, Tacite l'a stygmatisé, pour ce fait, d'un de ces mots que nous ne reproduirons pas, tentés que nous sommes de nous demander à quoi sert l'histoire? Quoi qu'il en soit, cet essai fut tenté : toute l'économie judiciaire fut bouleversée de fond en comble, et, après quelques jours d'expérience, l'homme de loi recula lui-même devant le ridicule et l'impossibilité de sa tentative. C'était là un des premiers effets de cette fatale manie si justement reprochée aux Français et dont nous avons déjà parlé. Le général Clausel, l'intendant baron Volant n'avaient épar-

gné ni les observations ni même les sarcasmes pour détourner l'homme de loi de son malheureux essai, dont le résultat immédiat fut d'ajouter un grand désordre à ceux auxquels on avait eu à peine le temps de remédier jusqu'alors, et de faire croire aux indigènes que les Français étaient plus inhabiles à administrer que les Turcs. Cette idée, toute naturelle chez des populations qui ont pour la justice une sorte de vénération, a eu une grande part d'influence sur les difficultés qui ont surgi par la suite.

Pour réparer les désastres de cette malencontreuse tentative, il fallut revenir aux précédents, et surtout ne pas perdre de vue que les lois musulmane et hébraïque, puisant toutes leurs dispositions et souvent leur texte les unes dans le Coran, les autres dans l'Ancien-Testament, cette jurisprudence, que l'on peut appeler dogmatique, ne connaît que la lettre de la loi. Les musulmans furent rendus à leurs juges naturels, le kadi maure assisté des muphtis : on étendit sa compétence au criminel comme au civil ; ses jugements furent sans appel et en dernier ressort. Les Juifs furent renvoyés par devant leurs rabbins jugeant sans appel au criminel comme au civil. Les causes entre les musulmans et les juifs furent portées en première instance par devant le kadi maure ; et cependant, pour ne pas les laisser à la merci de leur ancien maître, la faculté de l'appel leur fut ouverte, et ces appels portés par devant la cour de justice composée de Français. Cette cour connaissait en outre de toutes les causes entre Français mais avec faculté d'appel en France, entre les indigènes et les étrangers de toutes les nations qui ne seraient pas sous la juridiction de leur consul. Enfin l'instruction fut orale, les parties appelées à se défendre elles-mêmes, et, en cas d'absence, par un fondé de pouvoirs ; mais le ministère des avoués et des avocats fut formellement interdit.

Quant aux délits de simple police et ceux de police correctionnelle, le commissaire-général fut rendu juge des premiers comme le sont en France les maires et les juges de paix, et des seconds, comme le sont les tribunaux de première instance. Une juridiction exceptionnelle réglait les cas où il serait porté

atteinte aux personnes et aux propriétés des Français par les indigènes.

Cet ordre de juridiction mixte concilia habilement tant d'intérêts étrangers entre eux. Tout rentra dans l'ordre : l'action de la justice passa inaperçue et les causes se vidèrent sans qu'il s'élevât une seule plainte. Il eût été politique d'en conserver l'économie, de se tenir rigoureusement en garde contre les suggestions qui tendraient à l'altérer ; mais, en France, les préjugés et les routines sont plus forts que tout. Cet ordre assez heureusement modifié dans quelques-unes de ses parties accessoires, a été malheureusement dénaturé dans ses parties principales. On n'y a pas encore exclusivement introduit la forme de procédure française, mais on y marche à grands pas. Bientôt, comme en France, le talent d'un avocat ou d'un avoué y sera plus une garantie de justice que de bon droit, et les habitants de l'Algérie, à qui on a tant de hâte d'inoculer la lèpre la plus hideuse du vieux monde, (1) pourront dire comme cet Athénien dont parle Diodore : « Si le jour des jeux olympiques j'étais accusé d'avoir arrêté le lever du soleil pour empêcher le peuple de s'ébahir, je fuirais jusqu'au fond de la Thrace, si je ne trouvais un avocat assez habile pour me tirer d'affaire. »

Les autres branches de l'administration : police, octrois, domaines, tributs des provinces, impôts, furent également organisées et régularisées avec sagacité.

Pendant que, dans la province d'Alger, au désordre et à l'anarchie succédaient l'ordre et la régularité, il n'en était pas de même dans celles d'Oran et de Constantine. Le bey de Constantine avait refusé de se soumettre, et le bey d'Oran, quoiqu'il eût reconnu la domination française, n'avait pas assez de forces pour maintenir la tranquillité dans la province qu'il gouvernait. Il était à la fois attaqué par les Arabes de la province et par le neveu de l'empereur de Maroc qui s'était

(1) Par des arrêtés du 26 novembre 1841, du 30 décembre 1842, etc., l'exercice des professions des avocats, avoués, huissiers, etc., a été légalement régie.

emparé de Mascara et menaçait Tlemcen. Le général Clausel ayant renvoyé une partie des régiments en France, ne pouvait intervenir, avec les forces qui lui restaient, d'une manière assez décisive, soit à Oran, soit à Constantine. Un heureux hasard vint lui offrir l'occasion d'étendre la domination de la France sur toute l'étendue de la Régence, et de satisfaire à l'honneur national en soulageant le gouvernement d'une partie du fardeau de l'occupation. Il la saisit avec habileté.

Comme nous sommes en mesure de donner des notions précises et peu connues sur cet acte le plus politique de tous ceux qui ont signalé l'administration française en Algérie, nous entrerons dans quelques détails à ce sujet.

La loi musulmane règle les successions et l'hérédité d'une manière différente que les lois d'Europe. Dans certains cas spécifiés, le frère peut hériter du frère, même au détriment des enfants. Ainsi, par exemple, si deux frères n'ont qu'un fils chacun, l'héritage du frère aîné passe au second, de là au fils du premier, puis à celui du second, ainsi de suite. Cela explique ces assassinats si communs dans les annales royales des princes Musulmans qui ne peuvent assurer la couronne à leur fils, qu'après s'être défait de leurs frères. Cette courte digression était nécessaire pour bien faire comprendre, non seulement l'importance de la négociation du général Clausel, mais encore la garantie de stabilité qu'elle offrait.

Le bey de Tunis avait un fils d'un caractère doux et timide et qu'il aimait avec passion. Il avait en même temps un frère audacieux, entreprenant, qui avait lui-même un fils du même caractère que son père. Aux termes de la loi musulmane, le fils du bey ne pouvait hériter du trône qu'après son oncle, dont le fils n'héritait ensuite lui-même qu'après son cousin. Le caractère bien connu de ces trois princes rendait le règne du plus timide fort peu probable. Aussi le bey pressentant le sort qui attendait son fils, avait dit à plusieurs reprises, en parlant de son frère et de son neveu : « Ils ne me l'épargne-« ront pas, j'en suis sûr ; il tombera sous leurs coups. »

Depuis la conquête d'Alger, le bey de Constantine, comme on l'a vu, n'avait pas fait sa soumission, et cette province était

dans un état complet d'anarchie. Les principales tribus du district de Constantine avaient fait secrètement offrir au bey de Tunis, de se soumettre à sa domination. Le bey avait refusé, pour ne pas se mettre en hostilité avec la France ; mais il était à craindre qu'il ne s'élevât à Constantine une souveraineté indépendante qui serait devenue le refuge des Turcs échappés d'Alger après la conquête, et de tous les mécontents des autres provinces.

Ce fut sur ces entrefaites que des envoyés du bey de Tunis qui venaient féliciter le général en chef sur son arrivée en Afrique, et lui renouveler les assurances d'amitié qui liaient leur maître à la France depuis si longtemps, arrivèrent à Alger. Ces envoyés étaient porteurs de communications extra-officielles de M. de Lesseps, consul-général de France à Tunis. Le consul faisait part au général Clausel, de l'embarras dans lequel les troubles de Constantine plaçaient le bey de Tunis, et de quelques informations relatives au bey, à sa famille, et à l'avantage qu'il y aurait pour la France, de faire reconnaître son autorité dans le beylick de Constantine, sans recourir à une expédition dispendieuse. En même temps, l'un des envoyés lui fit des ouvertures tendant à faciliter la nomination d'un des princes de la maison régnante de Tunis, en remplacement du bey rebelle de Constantine. Le bey de Tunis devait fournir les moyens d'installer à Constantine le prince de sa maison, et payer une contribution annuelle au trésor français.

Le général Clausel accueillit ces ouvertures avec d'autant plus d'empressement que la maison régnante à Tunis était d'origine arabe, ce qui rendait cette nomination agréable aux peuples appelés à être gouvernés sous l'autorité de la France et aux mêmes titres et conditions que les beys nommés par le souverain d'Alger, et révocables à volonté. Ce choix avait encore d'autres avantages : il était d'abord une garantie de plus contre le retour des Turcs, mortellement haïs par les habitants maures et arabes de la Régence ; puis, comme les indigènes supposaient les Français imbus des idées de prosélytisme des Espagnols, dont l'invasion de 1777 avait des témoins encore vivants, la nomination d'un prince musulman témoignait de

la tolérance religieuse des nouveaux conquérants; puis, enfin, ce moyen était absolument le même que celui dont s'étaient servis les Romains, et avant eux les Carthaginois, pour préparer la fusion du peuple vaincu avec le peuple vainqueur.

Ces considérations, d'une haute importance, frappèrent vivement l'esprit du général Clausel, qui autorisa formellement M. de Lesseps à convenir avec le bey de Tunis, des principales bases de l'arrangement, et à lui faire envoyer, s'il y avait lieu, un plénipotentiaire *ad hoc*. Peu de jours après, le frère du bey de Tunis, Sidi-Mustapha, désigné pour recevoir la commission de bey de Constantine, arriva à Alger, muni de pleins pouvoirs, et le 16 décembre 1830 la convention fut signée. Sidi-Mustapha s'engageait, sous la garantie de Sidi-Asshein son frère, à payer à la France une redevance annuelle d'un million de francs, et recevait en échange la *commission* de bey de Constantine. Pour les ports de cette province ainsi que pour l'intérieur, le général Clausel avait eu soin de stipuler tous les avantages désirables pour la France.

Ce qu'il avait fait pour Constantine, il le fit plus tard pour Oran. Il nomma pour bey un prince tunisien, aux mêmes conditions, ce qui porta le tribut annuel de ces deux provinces à deux millions, le double de ce qu'il était sous les Turcs. Le bey de Tunis accueillit ces projets avec d'autant plus de faveur, qu'en plaçant à la tête de ces deux beylicks, son frère et son neveu, il éloignait deux compétiteurs dangereux pour son fils.

D'après la convention, le bey de Tunis devait pourvoir aux moyens d'installation de son frère. Pour le faciliter, le général Clausel lui envoya le chef de bataillon du génie, Guy, qui devait seconder les opérations du prince de Tunis, l'accompagner dans sa marche sur Constantine, et tenir le général en chef au courant des opérations du prince, bey de Constantine. Trois capitaines d'artillerie avaient été adjoints à M. Guy.

Mais déjà une influence fatale avait cherché à paralyser une combinaison qui était d'un avantage si immédiat pour la France. Le cabinet de Londres, qui suivait d'un œil d'envie tout ce qui pouvait assurer la domination de la France en

Algérie, avait été instruit de cette convention, et son consul à Tunis avait reçu l'ordre de faire de vives représentations au bey à ce sujet, en lui déclarant que l'Angleterre ne reconnaîtrait jamais un arrangement fait avec la France, au sujet d'une des provinces de l'Algérie, et dans lequel la Porte ne serait pas intervenue d'une manière directe. C'était à la fois compromettre le bey vis-à-vis du sultan et de l'Angleterre s'il donnait suite à la convention projetée. Cette mesure changea les dispositions du bey et de son frère, qui accueillirent les envoyés du général Clausel avec quelque froideur.

Cependant, à l'arrivée du premier ministre, Sidi-Schekir, mamelouck d'une grande capacité, d'une énergie peu commune et qui jouissait de toute la confiance du prince dont il avait rétabli les affaires, l'aspect des choses changea. Il fut convenu que, malgré les représentations de l'Angleterre, on passerait outre, qu'on organiserait immédiatement un corps de troupes destinées à agir contre Constantine. Les officiers français se mirent à l'œuvre trois jours après. Il fallut dresser tout le monde, officiers et soldats, à l'exercice du fusil d'abord, au maniement du canon ensuite. Les officiers furent pris parmi les mameloucks du Bardo, caste privilégiée du pays; les plus intelligents parmi les Zouaves, les Turcs, les Maures, les Bédouins, devinrent sous-officiers et instructeurs. Cette organisation marcha bientôt d'une manière satisfaisante. Les troupes d'artillerie et du génie furent dressées à la manœuvre du canon comme aux travaux des sapeurs; et là où tout était à créer, en peu de temps il fut formé des bataillons d'infanterie qui manœuvraient avec beaucoup de précision. Dans la Casauba de Tunis, six cents ouvriers travaillaient nuit et jour pour fabriquer tout le matériel d'une armée destinée à opérer à l'européenne. Au bout de quatre mois, le bey de Tunis qui avait suivi ces travaux avec intérêt, put disposer, pour installer son frère bey de Constantine, d'une armée composée de deux compagnies d'artillerie et du génie, d'une compagnie du train et de sapeurs, de quatre batteries, une d'avant-garde, une de position, une d'artillerie de montagne et une d'artillerie de siège, d'un régiment

de troupes régulières de 1,000 hommes, d'une partie disponible de la milice turque 2,000 hommes au moins, de 1,500 Zouaves, d'autant de Spahis, de 40,000 hommes des contingents des tribus de la Régence et des tribus de la province de Constantine, qui avaient promis d'aller joindre l'armée au Keff. Ces forces étaient plus que suffisantes pour assurer l'installation de Sidi-Mustapha; aussi le premier ministre du bey de Tunis *(le sabtaba)*, dit un jour au chef de bataillon Guy : *Toi et moi, et je suis sûr du succès.*

Le départ avait été fixé aussitôt après le Rhamadan (carême des musulmans), mais soit que les mêmes influences qui avaient cherché à agir sur le bey de Tunis, eussent plus efficacement agi sur le ministère des affaires étrangères de France, soit toute autre cause, les arrangements du général Clausel ne furent pas ratifiés. Ce qu'on aura de la peine à croire, c'est que, par le refus de ratification, l'opportunité de la mesure et l'intérêt qui en rejaillissait pour la France ne furent pas même mis en question. Le général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, allégua seulement que le général Clausel avait empiété sur les droits de la diplomatie en signant cette convention. Ainsi des susceptibilités méticuleuses de bureau faisaient avorter une entreprise dont on ne contestait aucun des avantages. Pour l'honneur du général Sébastiani et de son ministère, croyons que ce fut là le seul motif.

Quoi qu'il en soit, le projet fut repris en sous-œuvre; quelques changements dans les parties accessoires furent faits à la convention primitive; le traité avec quelques insignifiantes modifications fut présenté de nouveau, au nom du général Sébastiani, au bey Sidi-Asshein. Mais une cour aussi politique que celle de Tunis fut frappée de ces contradictions officielles, le sabtaba même parla du peu de stabilité des résolutions de la France et du peu de fonds qu'on pouvait faire sur elle, et déclara que c'était s'exposer à trop d'embarras et de tracasseries en traitant avec un gouvernement si peu stable dans ses vues. D'après ces considérations, le bey, malgré les intérêts de famille que cette convention favorisait, refusa de signer. L'honneur de la diplomatie française fut ainsi sauf;

mais les intérêts de la France furent sacrifiés. La malencontreuse intervention des affaires étrangères fit avorter un arrangement qui laissait toutes les voies ouvertes aux améliorations, avait pour résultat immédiat d'assurer l'occupation française dans la province d'Alger, d'y avancer l'œuvre de la colonisation, de faire reconnaître l'autorité de la France sur une province où elle était méconnue, d'assurer un tribut dont le chiffre est plus élevé qu'aucun de ceux qu'on est encore parvenu à percevoir après quinze ans de guerre, et enfin d'épargner à la France bien des millions et bien du sang.

Comme garantie de leur bonne foi, les chefs tunisiens s'engageaient à laisser mettre des garnisons françaises dans les villes maritimes qui sont comme les clefs de leurs provinces respectives. Dans la province de Constantine, la France eût occupé Stora, Bone et Bougie; dans celle d'Oran, le fort Mers-el-Kebir. Au lieu d'éparpiller ses forces, la France eût pu alors les concentrer sur le seul point de la province d'Alger, et après avoir tiré tout le parti possible de ce territoire ainsi restreint, il lui restait la belle perspective d'utiliser également, plus tard et avec plus de chances de succès, ceux de Constantine et d'Oran.

Cette conception si politique et si vaste en résultats fut sacrifiée à la vanité puérile et futile d'un ministre.

Ce projet, du reste, avait, dans les annales les plus glorieuses de la France, un précédent que ce même ministre n'aurait pas dû oublier. C'était lors de l'occupation française en Égypte. Bonaparte, maître de la Haute et de la Basse-Égypte, se contenta d'occuper la Basse-Égypte et confia le gouvernement de la Haute-Égypte, en s'en réservant la suzeraineté, au brave Mourad-Bey, un des chefs des Mameloucks. Jusqu'à la fin de l'occupation française et malgré d'éclatants désastres, la France n'eut pas d'allié plus soumis et plus fidèle.

Pendant que se traitait cette affaire de Constantine, un arrangement semblable s'était préparé pour la province d'Oran. Hassan, bey d'Oran, était un faible vieillard dont le caractère n'était pas à la hauteur des circonstances produites

par la conquête. Dès le début, il avait senti les embarras de sa position et avait renouvelé avec instance, auprès du général Clausel, la proposition qu'il avait déjà faite à M. de Bourmont, de se démettre de sa place, sous la seule condition d'être reconduit à Smyrne avec ceux des Turcs qui voudraient le suivre.

Le principal motif de ses instances était l'agression de Muley-Ali, neveu de l'empereur de Maroc. Ce dernier avait, comme on l'a déjà vu, non seulement violé le territoire d'Oran en s'emparant de plusieurs villes, mais encore il avait répandu partout des émissaires, annonçant qu'il agissait au nom et par ordre de son souverain, d'accord avec le roi des Français. Il ajoutait à cela les menaces et les promesses et accusait hautement le bey d'avoir trahi son maître et sa religion. Hassan abandonné alors de la plupart des siens, était réduit à six ou sept cents Turcs dont la fidélité même commençait à être douteuse. L'invasion de Muley-Ali faisait chaque jour des progrès alarmants, et il occupait déjà une grande partie de l'intérieur de la province.

Chargé du commandement en chef de l'armée française et de tout le pays, le général Clausel ne pouvait, sans manquer à l'honneur, se dispenser de maintenir l'intégrité du territoire de la Régence d'Alger. Il recourut à la fois aux moyens énergiques et aux voies de conciliation. Une brigade fut envoyée à Oran, sous les ordres du général Damremont, pour protéger et défendre la conquête contre toute attaque, de quelque côté qu'elle vînt. En même temps, le colonel Auvray fut chargé d'aller représenter à l'empereur de Maroc combien l'attaque de Muley-Ali était contraire au droit des gens, et lui en demander réparation. Cette double résolution était conforme aux exigences de la dignité nationale, de l'honneur des armes françaises. Elle fut blâmée. Jaloux de ses prérogatives, le ministre des affaires étrangères Sébastiani déclara que le mouvement offensif de Muley-Ali devait être levé par voie diplomatique, et s'il obtint plus tard un résultat avantageux, il ne le dut qu'à un heureux hasard qui, ayant fait éclater une révolte dans le Maroc, obligea l'empereur à rappeler ses troupes.

Ainsi la susceptibilité de ce ministre faillit encore faciliter l'établissement d'un nouvel ennemi au cœur de l'Algérie.

L'administration du général Clausel n'était exempte, comme on le voit, ni de dégoûts, ni même de calomnies que nous passons sous silence : en France, on ne fait pas impunément mieux que les autres. Les difficultés qu'il éprouvait cependant ne provenaient pas toutes de la susceptibilité méticuleuse du ministère des affaires étrangères ou du mauvais vouloir de ses bureaux. Il en était qui naissaient des circonstances et dont l'exposé trouve ici naturellement sa place.

Le gouvernement de juillet était fort embarrassé du legs de la restauration en ce qui concernait l'Algérie. Le ministère Polignac avait formellement promis à l'Angleterre d'abandonner Alger. Après la chute de la dynastie de la branche aînée des Bourbons, l'Angleterre réclama avec une certaine hauteur du gouvernement nouveau l'exécution de cette promesse. Mais, dans l'intervalle, l'opinion publique s'était si énergiquement déclarée contre l'abandon d'une conquête que le sang de tant de braves avait si légitimement acquise, qu'on ne pouvait y souscrire sans s'exposer à toute sa colère, et elle venait de prouver qu'elle n'était pas un vain mot. Le gouvernement se trouvait ainsi en présence d'un engagement positif d'abandon pris par son prédécesseur et de l'opinion publique disposée à considérer cet abandon comme un impardonnable grief. Cela explique en partie toutes ses incertitudes, toutes ses transes dans les mesures du général Clausel qui avaient généralement pour but de préjuger l'occupation définitive.

L'alternative où se trouvait acculé le gouvernement dans cette question importante, était dès lors critique. L'Angleterre paraissait résolument décidée à n'en tenir aucun compte, et l'opinion publique moins disposée que jamais à transiger sur ce point. De deux maux le gouvenement choisit le moindre : il résista aux prétentions de l'Angleterre qui, dans cette circonstance, fit comme elle fait toujours quand on ose lui résister ; elle céda et se borna, comme elle s'est bornée depuis, à de vaines et ridicules protestations qu'elle renouvelera

jusqu'au jour où elle pourra déclarer la guerre à la France en ayant toute l'Europe derrière elle. Mais comme depuis les guerres de coalition contre la République et l'Empire, les cabinets de l'Europe se sont aperçus du singulier rôle que l'Angleterre leur avait fait jouer, il est permi d'espérer que de telles ligues ne se renouvelleront pas de longtemps.

Cependant la résistance du gouvernement français aux exigences de l'Angleterre fut plus passive qu'active. Il ne dit pas oui, mais il ne dit pas non; il se contenta de louvoyer sans s'enchaîner par aucun engagement relatif à l'abandon ou à l'occupation. En attendant, le premier résultat de cette politique, en ce qui concerne les beylicks de Constantine et d'Oran, fut que le gouvernement se priva annuellement de deux millions de francs et augmenta ses dépenses de plus de trois millions pour le seul beylick d'Oran, où on envoya un bey qu'on fut forcé de payer au lieu d'y en accepter un qui devait payer un tribut. Quant au beylick de Constantine, l'autorité de la France y resta pendant plusieurs années méconnue, le gouvernement ne put de longtemps, sur les côtes de cette province, assurer une protection efficace à la navigation et au commerce; et enfin, la pêche du corail, au lieu d'être exploitée par des Français, le fut entièrement par des étrangers. Il en eût été tout autrement au moyen de l'arrangement pris avec le bey de Tunis, et son annullation est d'autant plus regrettable, qu'à la date du 7 mars 1831, le ministre des affaires étrangères, Sébastiani, qui l'avait provoquée, écrivait au général Clausel : « Quant au traité considéré en lui-même, j'ai « reconnu, Général, que l'idée qui en a fait la base, je veux « dire celle de placer à la tête du beylick de Constantine, un « prince appartenant à la maison de Tunis, pouvait nous « offrir des avantages réels : je le reconnais encore : *c'est « donc la forme plus que le fond du traité que je me suis « cru dans la nécessité de combattre* (1). » Ainsi, pour une question de forme on sacrifiait les intérêts les plus évidents

(1) Dépêche officielle

de la France, son or, le sang de ses enfants. Dans une certaine sphère on appelle cela gouverner !

Voici à ce sujet ce qu'écrivait le général Clausel en 1831 (1) : « Je ne puis me résoudre à faire connaître la source d'où sont « partis les renseignements que les bureaux du ministère des « affaires étrangères ont préféré à mes informations officielles. « J'ai en mon pouvoir les originaux de certains rapports *of-« ficieux* dont j'ai communiqué des passages à M. le ministre « de la guerre. Il a dû en être surpris ; mais je le suis bien « davantage, qu'ayant été mis sur la trace de ces ignobles in-« trigues, il n'en ait pas arrêté les effets (2). »

Tout en luttant avec persévérance pour faire prévaloir des vues politiques d'une haute portée, le général Clausel ne négligea pas la question de colonisation. Une première tentative fut suivie de peu de succès par suite de circonstances indépendantes de sa combinaison. Mais ses idées générales, à ce sujet, étaient arrêtées, mûries. Elles ont été même, dans la suite, la base du système de colonisation adopté par le gouvernement lorsque le gouvernement se décida à avoir un système. Le général Clausel les développa à la Chambre des Députés dans la séance du 21 mars 1832, et on ne saurait mieux compléter l'historique de sa première administration qu'en citant quelques fragments de son discours.

« La question d'Alger est grave, dit-il, plus grave qu'aucune de celles qui ont été traitées jusqu'à présent. En effet, il ne s'agit pas ici d'une dépense annuelle plus ou moins bien appliquée, d'une économie heureuse ou maladroite, de l'un de ces actes sur lesquels on peut revenir à chaque session, enfin d'un mal qu'on peut réparer quelques mois après, ou d'un bien qu'on peut faire un an plus tard ; la question d'Alger demande à être

(1) Observations du général Clausel sur quelques actes de son gouvernement. Paris, 1831.

(2) Nous serons moins discrets que le général Clausel, et nous dirons que l'auteur de ces rapports officieux était un consul qui s'était d'abord activement mêlé de cette affaire des beylicks, et qui ensuite s'y montra fort hostile, sans qu'on ait pu précisément savoir la cause d'une conduite si étrangement contradictoire.

résolue prochainement, et cette solution embrasse tout un avenir et touche non seulement aux intérêts matériels et moraux de la France, mais encore à ceux de l'Europe.

« Conserverez-vous ou non la conquête d'Alger? L'élan national, le vôtre, en présence d'une conquête si hardiment conçue, si habilement exécutée, répondra affirmativement, j'en suis sûr....

« Une fois ce principe posé, arrive la question de savoir si la France peut conserver Alger avec avantage et par conséquent si elle le doit. Il n'a pas manqué, il ne manquera pas d'objections contre cette colonisation : les terres ne produisent pas ce que vous leur demandez ; les Arabes détruiront ce que vous aurez produit. Voilà, je crois, à quoi l'on peut réduire toutes les objections....

« Les terres peuvent être comparées pour la qualité à celle de toutes nos autres colonies. Veuillez vous rappeler, Messieurs, que ce que j'avance ici n'est pas l'opinion d'un utopiste, mais d'un propriétaire qui a interrogé les terres de Saint-Domingue, de la Mobile, de la Nouvelle-Orléans, d'Alger, et qui ne craint pas de donner la préférence aux terres d'Alger. J'avancerai donc hautement que tous les genres de culture qui enrichissent nos colonies peuvent être abordés et continués avec succès à Alger.

« La canne, le coton y prospèrent d'eux-mêmes ; on y obtiendra aisément le cacao ; et l'indigo, cultivé avec soin, s'y acclimaterait en peu de temps.

« Voyons maintenant quels sont les produits de vos colonies.

Superficie des cultures en hectares des trois colonies françaises.

		CANNES. hect.	CAFÉ. hect.	COTON. hect.	CACAO. hect.	ÉPICES. hect.	TOTAL. hect.
Martinique	1827	17,620	3,881	691	719	»	22,691
Guadeloupe	1829	22,318	7,050	1,845	86	»	31,309
Bourbon	1827	11,805	8,845	»	49	3,401	24,100
		51,753	19,756	2,336	854	3,401	78,100

hectares ou 31 lieues un quart carrées, la lieue ayant 5,000 mètres de longueur.

« Soixante-dix-huit mille cent hectares, c'est-à-dire trente-une lieues un quart carrées, suffisent donc à la production de vos produits coloniaux, y compris les terrains occupés par les habitants, les cases, les jardins de luxe, etc.

« La plaine de la Metidja seule présente une superficie de cent lieues carrées, et le côté de la lieue étant de cinq mille mètres, elle donne une étendue de 250,000 hectares propres à la culture.

« A supposer qu'on remplaçât tous les produits coloniaux par ceux d'Alger, il resterait dans cette seule plaine de la Metidja 171,900 hectares libres.

Après avoir établi que la quantité de coton que la France achète à l'étranger pour sa consommation industrielle pourrait être produite et au-delà dans les 171,900 hectares libres, et que tous les produits coloniaux de la France ne sont dus qu'à une population de 331,264 individus, le général Clausel ajoute :

« Doutez-vous qu'en moins de trois ans, la population d'Alger ne dépassât ce chiffre de 331,000, si on excitait par une éclatante protection les agriculteurs à s'expatrier? N'oublions pas qu'il y a vingt-six ans les États-Unis d'Amérique comptaient à peine une population de trois millions d'habitants, et qu'aujourd'hui cette population est de plus de treize millions. J'ai fait moi-même partie des colons qui ont formé l'état reconnu sous le nom d'État Alabama. Eh bien! Messieurs, avec des terres inférieures à celles d'Alger, avec une population inférieure à la population actuelle de la Régence et avec treize ans d'existence seulement, elle livre au commerce une plus grande quantité de produits que ceux que je viens de vous détailler.

« Pour éviter le titre d'utopiste, je me renferme dans une étroite possibilité, dans la colonisation seule de la plaine de la Metidja, dans une culture faite pour ainsi dire sous le canon d'Alger.

« Sans doute, si l'on voulait embrasser tout d'un coup la colonisation de la Régence depuis Bone jusqu'à Oran, et disperser ainsi dans une immense étendue de pays des habita-

tions isolées, sans appui et sans correspondance entre elles, l'entreprise serait impossible; mais en partant d'un centre puissant, comme l'est Alger, en marchant graduellement de ce centre à une circonférence chaque jour plus étendue, en faisant protéger cette circonférence par des moyens militaires qu'il serait très facile d'établir, vous obtiendrez rapidement des résultats heureux.

« Une ligne de fortins, à la manière des Romains, à l'entrée des gorges de l'Atlas, des marches militaires constantes et bien dirigées, une correspondance bien établie d'un poste à l'autre, couvriraient plus que suffisamment les travaux des colons qui, eux mêmes organisés militairement, participeraient à la défense de leurs villages. Une portion de la plaine de la Metidja acquise à la culture, il serait facile de s'étendre peu à peu, à condition que les habitations resteraient liées entre elles par leur proximité.

« On dira peut-être que ces moyens sont insuffisants et que les Arabes n'en feront pas moins une guerre perpétuelle aux colons extrêmes qui borderont l'étendue des terres cultivées. Je répondrai que l'on connaît mal l'esprit des Arabes, que je crois l'avoir profondément étudié, que j'y ai vu, comme dans la plupart des hommes, une obéissance prompte et facile à ce qu'ils croient une volonté ferme et invariable; mais qu'en même temps, lorsqu'ils voient de l'incertitude dans les projets qui leur sont contraires, ils ne sont ni moins empressés ni moins habiles que d'autres à combattre ce qu'ils espèrent détruire et ce qu'ils voient surtout mal défendu. Que le gouvernement se persuade bien de cette vérité. Qu'il fasse que les Arabes ne doutent pas de son intention de conserver et de coloniser Alger, et bientôt toute cette inquiétude cessera.

« La colonisation d'Alger me paraît un de ces évènements qui datent, comme les découvertes dans l'histoire des peuples, et je ne fais aucun doute qu'Alger bien administré pourrait, en peu de temps, non seulement remplacer toutes nos autres colonies, mais encore nous affranchir du tribut que nous payons aux Indes. Dans peu d'années, Alger suffirait aux frais de son occupation, de sa défense, de son administration; Alger,



LE DUC D'ORLÉANS.

en un mot, pourrait être la gloire d'un gouvernement et une source de richesses pour la France. »

Telles étaient, en fait de colonisation, les vues du général-administrateur qu'on semblait entraver avec préméditation. L'avenir s'est chargé de les justifier : on a fini par les adopter toutes, mais après dix ans de tâtonnements, de fautes, d'incroyables aberrations dont on ne trouverait d'exemple dans les annales colonisatrices d'aucun peuple. La France a dû payer de son or et de son sang l'ignare routine des bureaux. En février 1831, le général Clausel fut sacrifié à des répugnances sans raison et de vaniteuses puérilités de pouvoir. Le général Berthezène le remplaça.

Soldat de la République et de l'Empire, le général Clausel avait gagné tous ses grades au champ de bataille. Enrôlé comme volontaire en 1791, il était devenu aide-de-camp du général Pérignon dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Il fit la campagne d'Italie sous Bonaparte, et, de 1796 à 1799, s'éleva au grade de général de brigade. Après l'expédition de Saint-Domingue dont il fit partie, de 1800 à 1804, il fut promu au grade de général de division. De 1805 à 1815, il dirigea divers corps d'armée, en Autriche, en Prusse, en Pologne, en Espagne, en Russie, en Saxe, en France. Exilé après les cent jours, il ne rentra en France qu'en 1821, fut appelé à siéger à la Chambre des Députés en 1827, et promu, en 1830, au commandement de l'armée d'Afrique, où, comme général et comme administrateur, il donna des preuves d'une incontestable capacité.

CHAPITRE V.

Le général Berthezène.— Effet de la réduction de l'armée d'Afrique. — La guerre sainte.— Situation critique du bey de Médeah.— Arrivée des volontaires Parisiens en Afrique.— Fâcheuses préventions contre eux.— Seconde expédition de Médeah.— Désastres au retour.— Nouveau soulèvement des tribus.— Nouveau plan d'administration : ses résultats. — Le général Berthezène est rappelé.—Le duc de Rovigo est nommé au commandement supérieur de l'armée d'Afrique : sages mesures administratives. — L'intendant civil, baron Pichon. — Soulèvement des tribus de la plaine. — Le capitaine Youssouf à Bone. — Le général Boyer à Oran. — Abd-el-Kadder : sa naissance : son éducation : son élévation au pouvoir. — Le duc de Rovigo est remplacé, par intérim, par le général Avizard.— Création du bureau arabe.

Comme homme de guerre, le général Berthezène pouvait avoir d'éminentes qualités ; mais s'il eût été à sa place à la tête d'une armée, il ne l'était réellement pas à la tête d'une colonie naissante. Comme il faut créer sans cesse là où tout est à créer, un administrateur a besoin d'une foule de connaissances et surtout des connaissances locales ; il lui faut une grande activité d'esprit, et principalement un tact, une rapidité de coup-d'œil et des talents d'observation qui manquaient totalement au général Berthezène. Aussi, dès son début, se laissa-t-il prendre au piège grossier de l'adulation et de la bonhomie de quelques intrigants indigènes. Minutieux et susceptible à l'excès, il voulait savoir tout ce qui se disait sur son compte : une sorte de police inquisitoriale favorisait ce penchant et, par des rapports vrais ou faux, aigrissait son irasci-

bilité naturelle pour des puérilités qui n'auraient souvent mérité que du mépris. Son goût exclusif pour la profession militaire, le portait à se montrer peu juste envers les autres professions; les commerçants surtout étaient peu en faveur auprès de lui et il les désignait ordinairement sous une dénomination peu flatteuse. De pareilles idées étaient fort étranges dans un chef de colonie, qui doit savoir au moins que si un soldat y est utile, un commerçant ne l'y est pas moins : l'un assure la conquête, mais l'autre la fructilise, et c'est quelque chose. Le général Berthezène, en un mot, était un général fort capable, fort intègre, ayant peut-être toutes les qualités nécessaires pour régir une colonie établie, mais aucune de celles qu'il faut pour en établir une. Il résulta de là une série de fautes d'autant plus prévues, du reste, du ministère français, que le général Berthezène n'avait dû sa nomination qu'à ses qualités négatives. Le général Clausel avait fait trop, on voulait quelqu'un qui fît moins.

Lorsque le général Berthezène arriva en Afrique (20 février 1831), la situation était fort compliquée; les cabinets de l'Europe n'avaient accepté le gouvernements de juillet que de fort mauvaise grâce. L'Angleterre l'avait reconnu sans trop de difficultés; mais quelques gouvernements du nord avaient longtemps marchandé leur reconnaissance officielle. La révolution belge qui s'était opérée presque immédiatement, les révolutions polonaise, italienne et espagnole qui étaient imminentes, avaient compliqué pour le gouvernement français une situation qui n'était ni la paix, ni la guerre, mais plus près de la guerre que de la paix. Dans une intention louable de patriotisme et par une abnégation plus louable encore, le général Clausel, alors général en chef de l'armée d'Afrique, n'avait pas voulu priver la mère-patrie d'un surcroît de forces qui, dans cette critique conjoncture, pouvaient lui être d'une grande utilité. Ses arrangements avec le bey de Tunis relativement aux beylicks de Constantine et d'Oran, devant en outre borner l'occupation française à la province d'Alger et à quelques ports de la côte, il avait cru pouvoir mettre à la disposition du ministre de la guerre, douze régi-

ments sur dix-huit de ceux qui formaient l'expédition d'Afrique. Cette offre avait été acceptée avec reconnaissance, et à la fin de janvier 1831, l'effectif de l'armée expéditionnaire, s'était trouvé réduit à neuf mille hommes environ.

Mais les arrangements du général Clausel avec le bey de Tunis, n'ayant pas été ratifiés, et le nouveau projet que la vanité puérile du ministre Sébastiani crut devoir substituer, ayant été refusé par le bey, les provinces de Constantine et d'Oran restèrent, l'une dans un état d'hostilité ouverte, l'autre dans un état de révolte permanente.

La réduction du corps expéditionnaire permettait peu de remédier à un état de choses si fâcheux. Aussi empirait-il chaque jour. En effet, déjà Moustapha-ben-Omar, le bey que le général Clausel avait installé à Médéah, réduit à ses seules forces par suite du rappel de la garnison française, était attaqué à la fois par des tribus kabyles et par le fils de l'ancien bey, Bou-Mezrag, qui s'était mis à la tête d'une troupe de Turcs et de Koulouglis : le nombre des assaillants augmentait chaque jour et, chaque jour, Bou-Mezrag voyait diminuer le nombre de ses partisans. D'autre part, l'insurrection avait gagné jnsqu'au massif d'Alger ; l'occupation française se bornait à quelques lieues autour de la ville et paraissait devoir bientôt se rétrécir d'autant plus que les marabouts prêchaient le *Djehad* (la guerre sainte) dans toutes les tribus du Sahel.

La guerre sainte fut déclarée par le Coran, obligatoire pour tout musulman. Il y a l'appel restreint et l'appel général. Dans le premier cas, ceux qui ne se sont pas rendus à l'appel de l'iman, sont dégagés de l'obligation si un nombre suffisant de fidèles a répondu. Dans le second cas, il n'y a d'exception que pour les femmes, les enfants, les esclaves et les infirmes. L'esclave cependant peut combattre avec l'autorisation de son maître, et la femme avec celle de son mari. Tels sont du reste les instincts guerroyants de ces races que nul ne manque à l'appel ou ne se fait attendre. C'est ordinairement les jours de marché, lorsque les membres des diverses tribus sont réunis pour se pourvoir de produits ou échanger les leurs, que se prêche le *djehad*, exaltant à la fois un double

sentiment religieux et humain. Le sentiment religieux, c'est la promesse du paradis avec toutes ses joies matérielles, de belles houris toujours jeunes, des désirs sans cesse renaissants, des voluptés ineffables pour ceux qui combattront pour la foi et mourront en combattant. Le sentiment humain c'est l'ardeur du butin dont le *Djehad* règle les parts dévolues à chacun de ceux qui ont concouru à l'entreprise. Ce dernier point du reste est commun à toutes les prescriptions du Coran qui réglemente non seulement la vie religieuse mais encore tous les actes de la vie civile.

A la voix des marabouts et des imans, l'ardeur belliqueuse des Arabes s'était réveillée. Cette politique singulière d'un vainqueur qui semblait jusqu'alors n'avoir gagné des victoires que pour en abandonner ou en laisser perdre les fruits, leur inspirait pour les Français une sorte de mépris qui, combinée avec la rage de leur défaite et leur horreur pour toute domination, avaient exalté leur fanatisme jusqu'à les pousser sur le front même de nos lignes où les plus fanatisés venaient isolément se faire tuer en criant : « Mort ! mort aux Français ! » Ce cri retentissait dans tout le sahel.

Pour faire face à ces difficultés déjà grandes et à toutes les éventualités qui pouvaient en résulter, le général Berthezène avait demandé au ministère des renforts qui arrivèrent dans les premiers jours de juin. Ils se composaient des bataillons de dépôt et de près de trois mille volontaires parisiens.

Ce corps de volontaires était composé d'éléments fort divers : beaucoup d'entre eux avaient coopéré aux journées de juillet. Il y avait parmi eux des jeunes gens instruits appartenant à des familles aisées qui, dans le premier mouvement d'exaltation patriotique ou par les suites d'une folie de jeunesse, s'étaient faits soldats : les autres étaient quelques artistes sans ouvrage, de braves ouvriers sans travail, et enfin l'écume de la population de Paris et des autres villes. Ce corps, formé d'éléments si hétérogènes, s'était organisé de lui-même sous la dénomination de *compagnies de la Charte*, après les journées de juillet. Il avait d'abord demandé à aller au secours des Belges. des constitutionnels d'Espagne, des Grecs de Morée,

partout où, pendant cette année de fermentation européenne, résonna le mot de liberté. Ce cosmopolitisme belliqueux contrariait fort la politique pacifique du gouvernement qui se croyait encore obligé à quelques égards envers ceux qui l'avaient fait ce qu'il était. Ce n'était cependant pas sans peine qu'il parvenait à contenir leur impatience, et, dès qu'il en trouva l'occasion, il se hâta de se débarrasser d'eux en les envoyant guerroyer en Algérie. Ces volontaires firent de très bons soldats mais très indisciplinés. L'armée les vit sans peine. Il n'en fut pas de même du général Berthezène. Après les avoir incorporés dans les zouaves, il les réunit ensuite en deux bataillons d'infanterie et deux compagnies de travailleurs et, en dernier lieu, ces bataillons, dits auxiliaires, formèrent le 67e régiment de ligne.

La conduite de ces volontaires ne fut pas d'abord très régulière sous le rapport de la discipline. Soit que cette irrégularité fût la cause de la défaveur dont ils furent l'objet, soit, ce qui est plus probable, que leurs opinions un peu trop ardentes en fussent le seul motif, ils furent traités avec rigueur et même avec injustice. Pendant que l'armée était bien habillée, bien équipée, on les laissa plus d'une année entière couverts en quelque sorte de haillons et manquant même de souliers. Aussi s'attacha-t-il à eux une telle déconsidération que les indigènes ne les connaissaient que sous les noms de *Bédouins de France*. Lorsque l'occasion se présenta cependant ils ne furent pas les derniers au feu, et les bulletins de l'armée mentionnèrent honorablement à plusieurs reprises leur courage.

Pendant ce temps, l'insurrection des indigènes s'était propagée et le bey de Médeah, pressé de plus en plus, demandait instamment du secours. Depuis l'arrivée des renforts, le général Berthezène n'avait plus de motifs pour assister impassible à la ruine d'un allié fidèle et d'une ville qui se montrait fort dévouée. Après bien des lenteurs, il organisa une seconde expédition qui partit d'Alger le 25 juin, deux brigades formées des 15e, 20e, 28e et 30e régiments de ligne, un bataillon de zouaves mi-partie volontaires, deux escadrons de chasseurs

d'Afrique et quelques pièces de campagne la composaient. Le tout se montait à quatre mille cinq cents hommes dont le général Berthezène prit le commandement.

Le corps expéditionnaire arriva jusqu'à Médeah sans avoir été sérieusement inquiété. Quelques fusillades insignifiantes s'engagèrent avec les Montagnards de l'Atlas; le fils de Bou-Mezrag tenta de faire une démonstration sur le front de la ligne française avec quelques centaines de cavaliers; mais une charge à fond vigoureusement exécutée par les chasseurs d'Afrique dispersa l'ennemi qui ne reparut plus. Ainsi, telle était encore l'impression de la première expédition dirigée par le général Clausel contre Médeah. que le général Berthezène put traverser la première chaîne de l'Atlas sans qu'on lui en disputât les passages si faciles à défendre. Ce secours arriva à temps pour dégager Mustapha-ben-Omar : les habitauts de Médeah reçurent les Français en libérateurs.

La marche seule de l'armée française avait pu suffire pour disperser les Kabyles, mais non pas les soumettre. Le général en chef les avait fait sommer de faire leur soumission sous peine de voir ravager leurs habitations, mais peu d'entre eux avaient répondu à cet appel. Le plus grand nombre s'était retiré sur le vaste plateau d'Haoura et s'y était retranché se déclarant en hostilité ouverte. Il fallut aller les attaquer.

La plateau d'Haoura où s'étaient concentrées les tribus insoumises est l'ancien emplacement de deux tours romaines dont les vestiges subsistent encore : on ne peut y arriver, par deux de ces côtés seulement, que par une pente rapide coupée de ravins et très accidentée. A l'abri des ruines des tours romaines ou des exhaussements naturels du terrain, les Kabyles étaient comme derrière un camp retranché ne pouvant être attaqués que par front. L'artillerie était d'un faible secours et le feux de peloton fort désavantageux avec un ennemi qui, parfaitement abrité, pouvait faire un feu plongeant très meurtrier. On ne pouvait emporter la position qu'à la baïonnette. Les colonnes françaises s'élancent au pas de course à travers les ravins et les précipices, arrivent jusqu'à la base du

plateau et s'avancent résolument malgré une grêle de balles et de pierres. Repoussées à plusieurs reprises elles revinrent à la charge avec un nouvel acharnement, et, après quatre heures d'un combat très meurtrier, parvinrent à déloger les Kabyles du plateau et à s'y installer au milieu des cadavres des ennemis qui s'étaient vaillamment défendus. Dans cet engagement, les volontaires Parisiens firent preuve d'un grand courage et se réhabilitèrent entièrement aux yeux de l'armée.

Ce succès, quoique glorieux pour les armes françaises, n'avait de l'importance que sous le rapport de l'ascendant moral qu'il pouvait leur assurer. Il était dès-lors politique et rationnel d'en tirer tout le parti possible en réorganisant de nouveau le parti français à Médeah, en y ralliant les tribus environnantes. Malheureusement ce ne fut pas là le parti qu'adopta le général en chef. Vainqueur, il agit absolument comme s'il eût été vaincu. Il se replia sur Alger, emmenant avec lui le bey Mustapha installé par le général Clausel et abandonnant à toute la fureur des Kabyles les habitants de Médeah qui s'étaient gravement compromis pour les Français. Les Arabes considérèrent cette retraite comme une fuite : ils agirent en conséquence. Dès le premier jour de marche, l'armée put voir toutes les hauteurs couronnées d'ennemis. Quarante tribus avaient pris les armes : le nombre des combattants s'accroissait d'heure en heure ; il atteignit bientôt le chiffre de plus de quinze mille, harcelant l'armée française, se portant sur ses flancs, sur sa tête de ligne, sur ses derrières. Du sommet de toutes les hauteurs couronnant les gorges où les Français étaient obligés de s'engager ils faisaient un feu meurtrier et continu : au détour de chaque rocher, ils se présentaient en masses compactes, évitant tout engagement général mais attaquant partiellement partout. Ce fut surtout vers l'arrière-garde qu'ils dirigèrent leurs principaux efforts : un moment ils parvinrent à l'entamer : elle se rallia cependant et fit bonne contenance. Mais l'officier qui la commandait ayant été tué, le désordre se mit dans les rangs ; les Kabyles, redoublant d'audace, firent une trouée : on se battit corps à corps : les Français se défendaient vaillamment, mais le nombre des assaillants croissant toujours,

ils se jetèrent en désordre sur le corps du centre qui se trouva tout-à-coup à découvert. L'armée expéditionnaire fut un moment compromise; heureusement, le commandant Duvivier, par une charge habilement conduite et vigoureusement exécutée, parvint à maintenir d'abord l'ennemi et à le refouler ensuite. Les volontaires Parisiens incorporés dans les Zouaves, firent encore, en cette circonstance, preuve du plus grand courage. L'armée atteignit peu après la plaine et cessa dès ce moment d'être inquiétée; elle avait eu, dans ses divers engagements, plus de trois cents hommes hors de combat.

Le désastre de cette seconde expédition ne tarda pas à porter ses fruits. Les Arabes comme toutes les populations à demi-barbares ne voient que le côté positif des choses. Dans cette expédition de Médeah qui semblait en quelque sorte n'avoir été entreprise que pour aller chercher Mustapha-ben-Omar et défaire ce qu'on avait eu tant de peine à faire, ils virent un ennemi qui reculait devant son œuvre, et la conséquence naturelle qu'ils en tirèrent fut qu'il n'était pas assez fort pour la défendre.

Il est un fait dont la plupart des généraux qui ont commandé en Afrique n'ont pas tenu assez compte : c'est que le moyen le plus sûr de contenir les Arabes est de ne jamais leur laisser croire qu'on les redoute, et surtout soupçonner qu'un peuple qui se présente comme dominateur puisse se laisser intimider un seul instant par le nombre ou par la force. Les Romains qui se sont montrés plus entendus que les peuples modernes pour bien des choses et qui, sans contredit, ont déployé plus d'habileté que la France à coloniser la plage africaine, avaient à ce sujet un système invariable : c'était de ne jamais laisser impunie aucune infraction aux traités de la part des Barbares, de ne jamais revenir sur une œuvre faite et d'en poursuivre l'exécution, coûte que coûte ; les Anglais ont adopté ce système et s'en sont bien trouvés. En France, on fait tout le contraire : chaque nouvel arrivant au pouvoir apporte en tout et pour tout ses sympathies, ses exclusions, son système, fruit, non pas de l'expérience et de la réflexion, mais de la vanité et de l'égoïsme. Il se met immédiatement à

l'œuvre, défait ce qu'à fait son prédécesseur et se hâte de bâtir sur nouveaux frais, pressé qu'il est de s'admirer dans son ouvrage; son amour-propre y trouve son compte; la France y trouve le sien, si elle le peut; ce n'est là que l'intérêt secondaire. Puis comme, par suite de fréquents changements, les ministres s'y succèdent assez rapidement, tout reste en germe, et l'ensemble des améliorations administratives n'y est, en définitive, que le tonneau des Danaïdes. Aussi la vanité mesquine des hommes d'État, la vanité tracassière qui s'attache à des futilités, la vanité de petits hommes qui remplissent de hautes fonctions, c'est là ce qui a toujours tout perdu en France.

Le général Berthezène ne crut pas devoir déroger à cette loi générale, passée en quelque sorte en principe, et qui, quoique subie avec humeur par la nation, est acceptée assez généralement par la presse, plus exclusivement organe d'intérêts privés que d'intérêts publics. L'abandon de Médéah fut suivi d'une réaction complète dans les mesures administratives. Le général en chef commença par adopter un système de terreur, non pas à l'égard des Arabes, mais à l'égard des Français. Il fit afficher un ordre du jour, par lequel tout individu français ou étranger, s'entretenant dans un café ou autre lieu public des dernières affaires, devait être chassé de la colonie, et, en cas de retour à Alger, livré à un conseil de guerre. Il s'occupa ensuite activement d'une espèce de restauration musulmane, conçue au profit de quelques Maures intrigants, qui, par leurs flatteries et leurs obsessions, étaient parvenus à faire de lui un instrument passif de leur cupidité et de leur ambition.

Ils étaient puissamment secondés au-dehors par les projets insurrectionnels d'un de leurs co-religionnaires, nommé Sidi-Sadi, qui, en revenant de la Mecque, avait eu à Livourne une entrevue avec l'ex-dey Hussein et avait concerté avec lui un plan de soulèvement général pour expulser les Français de l'Algérie. Dans l'état d'excitation où les désastres du corps expéditionnaire de Médéah avaient plongé les Arabes et les Kabyles, il ne fut pas difficile à Sidi-Sadi de les faire entrer dans ses vues. Plusieurs chefs principaux des tribus de l'est se liguèrent avec lui et s'occupèrent de rallier leurs contin-

gents. De ce nombre étaient les scheicks Ben-Zamoun et Ben-Aïssa. Les contingents reçurent l'ordre de se réunir, du 17 au 20 juillet, à Sidi-Jederzin, marabout situé sur la rive droite de l'Harash. Impatient d'en venir aux mains, Ben-Zamoun attaqua, le 17, la Ferme-Modèle, mais le général Berthezène s'étant porté à sa rencontre avec une division de trois mille cinq cents hommes, l'ennemi opéra précipitamment sa retraite après une insignifiante démonstration. Ce facile succès amena, non pas la soumission des tribus, mais leur dispersion momentanée. Le plan de soulèvement de Sidi-Sadi n'eut pas d'autre suite; seulement en rentrant à Alger, le général Berthezène crut devoir en prévenir le retour en investissant des fonctions d'aga de la plaine un marabout de Coléah qui, dès le principe de l'occupation française, s'était montré un des chefs les plus hostiles. On le nommait Sidi-Ben-Em'Barak. C'était, d'après les suggestions des Maures dont le général Berthezène subissait l'influence, que Sidi-Ben-Em'Barak avait été promu à ces hautes et importantes fonctions dont les appointements se montaient à soixante-dix mille francs par an.

Ainsi peu à peu le mode d'administration établi par le général Clausel était disloqué, et le rayon d'occupation de l'armée française rétréci.

En abandonnant ainsi sans compensation tous les projets d'extension et d'amélioration de la conquête, le général Berthezène ne devait pas se montrer plus favorable aux projets de colonisation européenne. En effet, ils furent décriés d'abord et abandonnés ensuite. La plaine de la Metidja fut présentée comme insalubre et improductive, et les colons qui y avaient ou projeté ou formé des établissements agricoles durent se résigner à ne plus compter sur la protection française qui paraissait ne pas pouvoir s'étendre au-delà du massif d'Alger. Alors il ne resta plus rien de tout de ce qu'avait institué ou fondé le général Clausel.

On ne sait trop où se serait arrêtée cette ardeur d'abandon et de restriction si l'opinion publique ne s'était soulevée d'indignation contre cette administration désastreuse, à qui les succès comme les revers servaient de texte pour augmen-

ter la prépondérance des populations vaincues, pour diminuer celle du peuple vainqueur. La France demandait à grands cris qu'on jetât en Algérie des racines fortes et puissantes, et chaque jour on s'occupait à déraciner le peu qui y en avait été jeté. Que pouvait-elle faire? protester, s'indigner. Depuis l'occupation d'Alger elle ne faisait pas autre chose.

Ce qui se passait sur les autres points de l'Algérie n'était pas de nature à la calmer.

La dissolution de l'ancien établissement politique avait amené la rupture de tous les liens qui garantissaient autrefois la dépendance des tribus. Il n'avait survécu que cet esprit d'insoumission et d'indépendance dont l'exaltation avait été si fatale à quelques conquérants. Ces populations turbulentes, abandonnées à elles-mêmes, étaient dans un état d'hostilité permanente, non seulement contre les Français, mais encore entre elles. Les Maures, les Koulouglis, les Arabes, les Kabyles, partout en armes, se disputaient partout où se partageaient des gouvernements locaux. Aucune influence directe ne dominait avec sécurité nulle part, et toutes tendaient partout à dominer. Dans ce conflit anarchique, l'administration française d'Afrique jouait le singulier rôle d'assister impassible à ces tiraillements, et au partage d'une conquête assez chèrement achetée. Cette situation était intolérable; le général Berthezène fut rappelé. « Il ne laissa en « Afrique, dit le commandant Pelissier, qu'une réputation « d'honnête homme, dans l'acception la plus vulgaire du « mot, mais d'un homme qui n'était point né pour la posi« tion qu'il avait eu l'imprudence d'accepter. »

A cette époque fut adoptée pour l'Algérie un nouveau système d'administration : l'autorité civile fut séparée de l'autorité militaire. Un intendant civil, placé sous les ordres immédiats du président du conseil et indépendant du général en chef, devait être chargé de la direction de tous les services civils, financiers et judiciaires. Rien ne motivait cette division des pouvoirs : tout, au contraire, semblait l'exclure dans un pays où, tout récemment encore, la volonté d'un

seul homme était la loi suprême, et où les attributions des diverses autorités étaient si mal définies, que la concentration des pouvoirs était une indispensable nécessité. Ce grave inconvénient n'échappa pas à la sagacité du ministère français; mais comme cette division flattait l'amour-propre du ministre de l'intérieur, Casimir Périer, alors président du conseil, et qu'en France on n'hésite jamais à sacrifier les intérêts généraux à des mesquines satisfactions d'amour-propre ou d'orgueil, on passa outre. Le lieutenant-général duc de Rovigo fut nommé au commandement en chef des troupes; l'intendance civile fut confiée à M. le baron Pichon.

Savary, duc de Rovigo, avait dû son élévation et sa fortune à la mort d'un des plus illustres généraux de la République. Aide-de-camp du général Desaix, il se trouvait à Marengo lorsque ce dernier fut frappé à mort. Pour honorer la mémoire de son brave et valeureux ami, Bonaparte, alors premier consul, attacha son aide-de-camp à sa personne. Élevé successivement au grade de général de brigade, de général de division, Savary fut nommé ministre de la police en 1810, et conserva ce poste jusqu'à la chute de l'Empire. Proscrit sous la Restauration, le gouvernement de Juillet l'indemnisa en lui confiant le commandement de l'armée d'Afrique. C'était un homme d'exécution, d'une grande énergie morale, doué de vues administratives assez profondes, connaissant les populations musulmanes qu'il avait étudiées en Égypte sous Desaix, et qui aurait pu faire quelque bien en Algérie s'il eût été libre d'agir. Quant au baron Pichon, c'était un homme méticuleux, incapable, sans vues, sans profondeur, sans idées, apportant en Algérie toutes les plus mesquines tracasseries bureaucratiques, et n'ayant une incontestable aptitude que pour censurer; ses qualités négatives faillirent porter un coup mortel à la domination française en Algérie.

Cette domination avait perdu sous l'administration du général Berthezène tout le prestige qui s'était, dès le début, attaché à elle. Après la première expédition de Médéah comme à la suite de la prise d'Alger, le nom français était craint et respecté. On pouvait aller sans crainte à plusieurs lieues dans

les terres. Dans la ville comme dans la campagne les naturels ne manquaient jamais de céder le pas aux vainqueurs et de leur adresser la bienvenue. Mais à la suite d'une série d'incroyables inconséquences, de vues sans unité, d'administration et d'administrateurs sans fixité, de mesures empreintes de faiblesse et de pusillanimité, les indigènes s'aperçurent que les terribles vainqueurs de Statouëli et du Teniah de Mouzaïa, n'étaient à redouter que sur un champ de bataille. Dès qu'ils eurent appris à ne plus les craindre sur un point, il les méprisèrent sur tous.

Les choses en étaient là, lorsque le duc de Rovigo prit le commandement de l'armée d'Afrique. Ses premières mesures furent sages et bien conçues. A l'imitation des Romains qui, en Afrique principalement, n'avaient procédé à l'occupation totale du territoire, qu'en élevant des fortins échelonnés aux limites du territoire occupé, il fit construire une ligne de blockhaux et de camps retranchés depuis la pointe Pescade jusqu'à l'embouchure de l'Harash en passant par le Boudjareah, Dely-Ibrahim, Cadour, Oued-el-Kerma et la Ferme-Modèle. Dans cet espace de six lieues carrées environ, il dissémina la majeure partie de ses troupes : il fit relier ces postes entre-eux et avec Alger par des routes stratégiques qui devinrent le jalon de ce réseau de chemins qui sillonnent aujourd'hui le Sahel et le Fash. La sécurité la plus parfaite régna alors dans tout le Massif. Dans cet espace si bien coupé et si bien gardé, beaucoup de propriétés appartenant au domaine public étaient restées abandonnées sans culture. Il les fit cultiver par des émigrants alsaciens, pauvres malheureux que des spéculateurs avaient attirés à Alger, et que l'incurie du général Berthezène, avait laissé sans ressource et sans travail à la charge de la ville. Le duc de Rovigo prit encore d'autres mesures de détail utiles au bien-être de la colonie ; mais il eut en tout et pour tout à lutter contre l'intendant civil Pichon qui, plus occupé de la maison Bacri dont il avait fait son hôtel, que des intérêts de la colonie confiée à ses soins, croyait créer une colonisation en censurant ou en entravant toutes les mesures prises par le duc de Rovigo.

Nous ne citerons qu'un fait : car le cœur saigne quand on voit les intérêts d'un grand peuple confiés à de tels hommes.

Aucun système de casernement régulier n'avait encore été établi en Afrique. Pour toute fourniture, les soldats n'avaient que des sacs de campement remplis de paille hachée : la plupart même en manquaient. Un tel état de choses réclamait impérieusement une amélioration; et dans un pays qui produit des laines en abondance, le duc de Rovigo voulut au moins que chaque soldat eût son matelas. Il frappa extraordinairement la population indigène d'une taxe de quatre mille quintaux métriques de laine.

Les Maures et les Juifs qui, sous le Dey, auraient payé en silence, jetèrent les haut cris à un acte de vigueur dont la molle administration du général Berthezène les avait déshabitués. N'ignorant pas que l'intendant Pichon était toujours prêt à battre en brèche les actes du général en chef, ils lui adressèrent leurs réclamations. L'intendant civil les accueillit avec transport, manda près de lui les principaux d'entre les Maures, leur dit que le général en chef avait outre-passé ses pouvoirs en cette circonstance et les autorisa à ne pas payer la taxe.

Le duc de Rovigo avait sans contredit dépassé ses pouvoirs en frappant une contribution extraordinaire. Le motif même, quoique louable en ce qu'il était un acte d'humanité envers les soldats français et une tardive réparation de l'imprévoyance du ministère ne l'excuse pas. Mais quelle chose peut excuser l'intendant civil d'avoir discrédité l'autorité française en mettant à nu le peu d'unité qui existait entre les deux pouvoirs ? Devant une population toujours disposée à trouver des torts au pouvoir dominateur, il devait approuver en apparence l'acte du général en chef, quitte ensuite à concéder comme un acte de bonté de gouvernement un palliatif de la mesure ou une restitution de la taxe si on le jugeait convenable.

Telle eût été, dans une pareille circonstance, la ligne de conduite d'un homme doué du bon sens le plus vulgaire : telle ne fut pas celle de l'intendant Pichon. Il en référa au

ministère qui, aussi inconséquent que lui, cassa l'ordonnance du duc de Rovigo. Ainsi un peuple habitué à l'idée que le dernier des janissaires turcs ne pouvait avoir tort même lorsqu'il l'avait réellement, eut-il la satisfaction de voir l'homme qui était pour lui ce qu'était jadis le Dey, avouer ses torts par la restitution de ce qu'il avait reçu. Le chef suprême de la colonie donna l'exemple que n'avait jamais donné le dernier des soldats turcs. Cet acte, juste peut-être au point de vue administratif, et dont ceux qui le provoquèrent ne comprirent pas toute la portée, fut considéré par les indigènes comme un acte de bassesse tel que, dès ce moment, l'autorité française tomba dans un état de discrédit, dont on a pu à peine la relever depuis. Le gouvernement oublia dans cette circonstance ce qu'il s'était jusque là peu donné la peine d'apprendre : c'est que pour maintenir dans le devoir une population comme celle de l'Algérie, il faut toujours avoir raison.

L'intendant civil Pichon fut enfin rappelé ; mais le mal que sa censure méticuleuse et tracassière avait fait à cette colonie naissante ne put être réparé sitôt.

Le duc de Rovigo eut aussi un reproche à se faire, reproche grave qui, dans une autre sphère, souleva, parmi les populations de l'Algérie, des indignations légitimes.

Au dessus de la Maison Carrée habitait la tribu des Ouled-Ouffia. Cette tribu avait, à diverses époques, assassiné plusieurs Français bourgeois ou militaires avec des circonstances atroces comme elles se présentaient fréquemment dans ces genres d'assassinats. Dans les premiers jours d'avril 1832, le scheick Farhat-ben-Said chef de quelques grandes tribus du Sahara, avait envoyé des députés au général en chef de l'armée française pour lui offrir sa coopération contre le bey de Constantine. Le duc de Rovigo les reçut avec égard et leur distribua quelques présents. A leur retour d'Alger, ces envoyés, en traversant la tribu des Ouled-Ouffia, furent assaillis, pillés et quelques-uns même tués. Ce nouveau crime, ajouté aux nombreux griefs dont les Ouled-Ouffia s'étaient déjà rendu coupables, méritait un châtiment d'autant plus



Abdel-Kader.

exemplaire qu'il devait servir de précédent pour prouver comment les Français sauraient faire respecter leurs alliés. Une expédition fut organisée et une razzia des plus terribles fut exercée contre les Ouled-Ouffia.

C'était là une nécessité malheureuse, mais en quelque sorte indispensable. Si les Français avaient laissé piller et assassiner, à quatre lieues du siège de leur domination et sans en tirer vengeance, les envoyés des tribus du désert, qui venaient leur offrir leur coopération, c'était se déclarer à la fois faibles et impuissants : or, parmi ces tribus, la faiblesse est crime.

Cet acte de vigueur eut malheureusement lieu trop tard pour prévenir les funestes effets de la faiblesse systématique, dont le prédécesseur du duc de Rovigo avait fait la base de son administration. On se rappelle que le général Berthezène avait créé Agha de la plaine, le marabout Sidi-Em'Barak aux appointements de soixante-douze mille francs par an. Ce marabout, avait d'abord un peu rétabli l'ordre et contenu quelques tribus toujours en armes, qui ne cessaient d'inquiéter les lignes françaises; mais il s'était peu à peu relâché de sa surveillance et paraissait vouloir faire cause commune avec ce même Sidi-Saadi, investigateur des troubles de 1831, et agent de l'ex-Dey Hussein. La guerre sainte fut prêchée de nouveau dans le Sahel, les patrouilles françaises furent isolement attaquées, massacrées; Blidah, Coleah, Milianah devinrent le centre de l'insurrection qui eut, cette fois, un caractère alarmant de généralité.

Sidi-Em'Barak qui, en sa qualité d'agha de la plaine, était en quelque sorte responsable de sa tranquillité, en prit non-seulement aucune mesure pour prévenir ce soulèvement, mais encore mandé auprès du général en chef, il refusa de s'y rendre et se réfugia dans les montagnes. Les insurgés purent s'avancer sans obstacle jusqu'à Bouffarick. Une telle provocation rendait toute hésitation impolitique. Le duc de Rovigo envoya deux colonnes sous les ordres des généraux Faudoas et Brossard qui dispersèrent l'ennemi sans peine. Les villes qui avaient favorisé l'insurrection, furent frappées d'une

contributien extraordinaire : quelques unes furent saccagées et pillées, et les tribus apprirent encore une fois à ne pas braver impunément l'autorité française.

Jusque là, tous les accidents de cette courte campagne s'étaient bornés à des droits de représailles parfaitement légitimes; mais par malheur, deux kaïds, Meçaoud et El-Arbi, avaient été désignés au duc de Rovigo, comme principaux instigateurs de cette insurrection; il les attira à Alger sous la promesse du pardon et la foi d'un sauf-conduit, et les fit exécuter. Ce fut une grande faute, un de ces délits moraux qui font courir aux armes des populations entières. Les peuples d'Europe, habitués à se jouer de la parole et des serments, ont peine à comprendre tant de susceptibilité; mais c'est là un de ces degrés de civilisation auquel les Arabes ne sont pas encore parvenus. Pour eux, les noms de ces deux kaïds sont ceux de deux martyrs populaires : et les noms de ces sortes de martyrs ne se prononcent jamais en Algérie plus encore qu'ailleurs, sans réveiller des sentiments souvent funestes et toujours irritants.

Les autres points de l'Algérie occupés par les troupes françaises, étaient dans une situation aussi peu favorable encore que celle de la province d'Alger. A Bone, qu'occupait depuis plusieurs mois un détachement de zouaves, commandé par des officiers Français, les habitants en général avaient accepté cette occupation sans peine. Le souvenir de leurs anciennes relations avec les Français, avait puissamment contribué à ce favorable accueil. Mais un ancien bey de Constantine, nommé Ibrahim qui habitait Bone, s'était ligué en secret avec quelques Maures pour expulser les Français. Désespérant d'y parvenir par la force, ils usèrent de corruption. Les zouaves étaient casernés dans la Casbah : les officiers allaient prendre leurs repas en ville : ils gagnèrent les soldats, et un jour que les officiers étaient absents, ils s'emparèrent de la citadelle. Ibrahim ne resta pas paisible possesseur de sa conquête. Un lieutenant d'Ahmet, bey de Constantine, vint l'y serrer de près et les habitants eurent alors à se défendre contre Ibrahim et contre le lieutenant d'Ahmet. Ils demandèrent instamment du secours

au commandant d'Alger, qui, en attendant la saison favorable, envoya un faible détachement plutôt pour encourager les habitants à la résistance, que pour les délivrer des ennemis qui les menaçaient.

Les quelques troupes envoyées au secours de Bone, étaient commandées par le capitaine d'artillerie d'Armendy et par le capitaine de chasseurs algériens Youssouf, dont la carrière militaire devait avoir plus tard une part glorieuse dans la guerre d'Afrique. Sa conduite à Bone mérite d'être rapportée avec quelque détail.

Mamelouck avant 1830 au service du bey de Tunis, Youssouf s'était vu obligé de quitter la Régence à la suite d'une intrigue amoureuse avec une des femmes du palais. Lorsque l'armée française débarqua à Sidi-Ferruch, Youssouf vint offrir ses services au général Bourmont qui l'employa. Sa bravoure et son courage ne tardèrent pas à le faire distinguer et le général Clausel le nomma officier dans les chasseurs d'Afrique. Il se consacra dès lors tout entier au service de la France. Envoyé, comme on l'a vu, à Bone avec un faible détachement, il ne put prévenir la prise de la ville qui fut pillée et dévastée par le bey de Constantine le 5 mars. Ibrahim cependant était parvenu à se maintenir dans la citadelle qu'il évacua furtivement le 26 au soir. Le capitaine d'Armendy et Youssouf formèrent le courageux projet de s'y introduire avant que les assiégeants fussent instruits de l'évacuation. En effet, le 27 au matin, le pavillon français y fut arboré. Furieux à cette vue, Ben-Aïssa, lieutenant du bey de Constantine, voulut les attaquer, mais il fut repoussé avec perte. Il eut recours alors à la corruption : il parvint à gagner quelques zouaves de la garnison qui formèrent le complot de tuer leurs deux officiers. D'Armendy et Youssouf furent prévenus de cette conjuration ; mais serrés de près par Ben-Aïssa, ils étaient à la merci des traîtres qui méditaient leur mort. Le sang-froid et le courage de Youssouf les sauva. Ayant fait rassembler les principaux meneurs, il fait abaisser le pont-levis et annonce une sortie contre les troupes de Ben-Aïssa. Il les conduit ainsi jusqu'au-delà des glacis et fait faire halte. Se retournant

alors vers eux : « Vous avez résolu, dit-il, de tuer vos officiers « et de livrer la Casbah à l'ennemi ! vous êtes des traîtres et « des lâches ! »

A cette foudroyante apostrophe, les conjurés restent stupéfaits : Youssouf reprend en s'adressant aux deux principaux conjurés : « — Quoi ! Jaccoub ! quoi ! Mouna, vous restez « impassibles ! voici le moment propice de mettre une partie « de votre projet à exécution : frappez, je vous attends. Vous « ne donnez pas le signal de l'attaque, alors moi je com« mence. »

Et de deux coups de pistolets, il leur fracassa le crâne. — « Maintenant, s'écria-t-il en se tournant vers les autres, à « l'ennemi ! »

Et les entraînant à sa suite, il rentra quelques heures après dans la Casbah, après avoir fait essuyer à Ben-Aïssa de cruelles pertes.

Sur ces entrefaites, trois mille hommes commandés par le général Monck-d'Uzer arrivèrent de Toulon au secours de Bone ; mais la ville était déjà toute dévastée, et à l'approche du corps français, Ben-Aïssa acheva de la détruire et se retira. Pendant que les Français s'occupaient de déblayer la ville pour tâcher de s'y installer, Ibrahim, le même qui s'était déjà emparé de la Casbah, crut pouvoir renouveler son attaque et se porta sur Bone avec deux mille hommes environ ; mais rudement refoulé à l'intérieur par le général d'Uzer, il fut assailli et pillé par les indigènes, disposés, selon leur usage, à toujours se ranger du côté du plus fort.

Cet état d'anarchie qui, encourageant des ambitions et des espérances, mettait à Bone divers intérêts en présence, était encore plus tranché à Oran. Là, par suite des arrangements pris en 1831, entre le général Clausel et le bey de Tunis, les troupes tunisiennes avaient occupé Oran, mais ces arrangements n'ayant pas été ratifiés, deux bataillons, sous les ordres du général Faudoas, avaient occupé cette place après l'évacuation des troupes tunisiennes : le gouvernenement en avait été confié au Marocain Bilemri. Après quelques alternatives de calme et d'agitation, le commandement des troupes et de la province

était échue au général Boyer, ancien aide-de-camp du général Kellerman, ayant suivi Bonaparte en Egypte et en Syrie en qualité d'adjudant-général et, après avoir fait sous lui toutes les campagnes de Prusse et d'Allemagne, promu au grade de général de division en 1810.

En arrivant à Oran, le général Boyer trouva les principales villes de la province, Mostaganem, Tlemcen, Mascara occupées par les débris des milices turques et koulouglies et vivement attaquées par les tribus arabes des environs qui tendaient à reconstituer leur nationalité. Les Arabes ne tardèrent pas à s'emparer de Mascara, qui devint alors leur centre d'action. Les autres villes étaient menacées du même sort, lorsque les Turcs et les Koulouglis ayant consenti à se mettre à la solde de la France, reçurent quelques secours de munitions, de vivres et d'argent. Il y eut un instant de répit; quelques tribus arabes se prêtèrent même à des négociations, mais la rigueur systématique et souvent peu réfléchie du général Boyer acheva de les aliéner complètement. La mort des deux kaïds exécutés à Alger, au mépris de la foi jurée, accrut l'irritation, et l'empereur de Maroc, qui n'avait pas abandonné ses projets sur le beylick d'Oran, jugea le moment propice pour favoriser la restauration d'une monarchie arabe avec l'intention secrète de l'absorber plus tard.

A cette époque un jeune marabout de la tribu des Hakem-Cheraga, prêchant la guerre sainte, avait réuni sous sa bannière d'assez nombreuses tribus du territoire de Mascara et des bords du Chélif. L'empereur de Maroc crut voir dans ce jeune Arabe un instrument utile à ses projets, se mit en relations avec lui et lui promit des secours d'armes et de munitions. Ce marabout c'était Abd-el-Kader. Comme la longue lutte qu'il soutint contre les armées françaises forme une des parties principales de cette histoire, quelques détails au sujet de son origine, de sa famille, de sa vie privée, seront lus avec intérêt (1).

(1) La majeur partie des détails biographiques qui suivent sont empruntés à la *Biographie d'Abd-el-Kadder*, par A. Debay.

La famille d'Abd-el-Kader fort ancienne au pays des Hakem-Cheraga fait remonter sa filiation aux kalifes Fathimites, et de ceux-ci à la ligne du prophète par sa fille Fathmé. Cette généalogie est fort contestée par les chefs Arabes qui, la plupart, ont toujours dédaigné d'obéir à celui qu'ils appelaient *un pâtre fils de pâtre*. Son père se nommait Sidi-Mohi-ed-Din-Hadji. L'épithète de Hadji (*pèlerin*) ne fut ajoutée à son nom qu'à son retour d'un premier voyage qu'il fit à la Mecque. Des quatre épouses qu'il avait, il eut cinq fils et une fille.

Abd-el-Kader naquit en 1806, dans la *Kethnah* (réunion de tentes fixes), à dix milles environ à l'ouest de Mascara, sur la rive gauche de l'Oued-el-Hamman, au pied des Gibel-el-Scerfah. Sa mère Zora, troisième épouse de Mohi-ed-Din, est une des rares femmes lettrées de l'Arabie.

Selon les bruits vulgaires, de nombreux prodiges marquèrent la naissance d'Abd-el-Kader, et sa mère Zora, à la vue d'une auréole de flamme azurée qui entoura pendant quelques instants sa tête, s'écria : — « Voilà l'enfant que les devins « ont annoncé ! Hakem-Cheraga, voilà celui que vous at-« tendiez. »

La famille d'Abd-el-Kader propagea cette croyance en toute occasion, et présenta le nouveau-né comme l'enfant envoyé par le prophète pour reconstituer la nationalité arabe. Mohhi-ed-Din, ambitieux et rusé, l'accrédita parmi les tribus, et comme il jouissait, ainsi que son père Mustapha-ben-Moktas, d'une grande réputation de sainteté, il eut peu de peine à la faire accepter. Depuis longtemps il nourrissait en secret l'espoir de secouer le joug des Turcs et de se faire déclarer kebir (grand) parmi les tribus de l'Ouest. Il avait désigné son fils Abd-el-Kader comme continuateur de son œuvre s'il ne pouvait l'accomplir lui-même ; aussi ne négligea-t-il rien pour en faire une homme versé dans toutes les sciences physiques et morales que peut comporter l'éducation arabe. Il fut puissamment secondé dans cette œuvre par son frère Achmet-Bilhar, le plus savant marabout de l'Ouest. Abd-el-Kader profita de ces leçons ; à douze ans, il savait le Coran par cœur et le commentait si savamment, que des marabouts venaient

de loin pour l'écouter. Il fut alors envoyé à Oran chez un Maure fin et adroit, Sidi-Achmet-ben-Kodja, pour compléter son éducation politique. Il y resta jusqu'à l'âge de quatorze ans, recherchant la société des hommes mûrs plutôt que celle des jeunes gens, et frappant tout le monde par son esprit posé et enclin à la méditation.

Peu d'années après, Hassan, qui commandait dans le beylick d'Oran, eut quelques soupçons des projets ambitieux de Mohhi-ed-Din. Il le fit surveiller, lorsque le vieux marabout, prévenu à temps, jugea prudent d'échapper à l'orage qui le menaçait. Il fit publiquement annoncer qu'un vœu religieux l'obligeait à faire un second voyage à la Mecque, amenant avec lui son troisième fils et son neveu. Il s'y prépara en effet. Mais le jour de son départ une foule de cavaliers de tribus diverses s'étant présentés pour l'escorter jusqu'au port où il devait s'embarquer, Hassan-Bey lui enjoignit de renvoyer son escorte et de venir à Oran se disculper des griefs accumulés contre lui. Ses parents, ses amis voulurent le dissuader de se rendre aux ordres du bey, défiant, soupçonneux et qui, depuis longtemps cherchait l'occasion de se défaire de lui. Mais Mohhi-ed-Din résista à toutes ces sollicitations et se rendit devant le bey, accompagné seulement d'Abd-el-Kader qui, quoique jeune encore, plaida la cause de son père. Après avoir établi l'innocence et la pureté de ses intentions : « Bey Hassan, « dit-il, par Allah et Mahomet, je t'adjure de me rendre mon « père ! Au nom des quatre plus puissantes tribus de l'Ouest, « je te somme de remettre en liberté le marabout Mohhi-ed-« Din, chef des Hakem-Cheraga, dont tu as reconnu l'inno-« cence. »

Soit que le bey cédât à un sentiment de justice, soit qu'il craignît d'irriter les tribus de l'ouest par un acte de rigueur, il renvoya Mohhi-ed-din libre, à la seule condition d'évacuer le pays. Le marabout partit pour la Mecque avec son fils, son neveu et quelques scheicks, qui profitèrent de cette occasion pour faire le saint pélerinage en compagnie d'un homme qui avait déjà assez de considération pour éveiller les défiances du bey.

La petite troupe se rendit ainsi à Alexandrie, où elle séjourna quelque temps en attendant le départ de la caravane. Le séjour d'Abd-el-Kader dans cette capitale, activa le développement des idées d'orgueil et d'ambition que sa famille avait fait germer dans sa tête. Les changements opérés par Mehemet-Ali, soit dans l'administration, soit dans l'armée, le frappèrent moins par leur importance que par leur coïncidence avec le but personnel qu'il se proposait; Mehemet-Ali lui parut un modèle à imiter dans cette grande organisation des populations arabes du Maghreb, qui commençait alors à être le rêve de cette ambition naissante. Son père, à qui il déroulait ses brillants projets, embrasait encore sa tête par tout ce qui pouvait caresser son ardente imagination.

Le pélerinage de la Mecque terminé, Mohhi-ed-din, son fils et son neveu se séparèrent de leurs compagnons, et prirent la route de Bagdad pour aller visiter le tombeau d'un de leurs aïeux; illustre marabout dont les chroniques arabes rapportent l'histoire, et qui vivait au douzième siècle, sous le nom de Mulëi Abd-el-Kader.

Ce marabout est regardé comme un des plus célèbres des temps anciens; l'austérité de ses jeûnes, les tortures corporelles qu'il s'infligea, en ont fait un de ces saints privilégiés dont les légendes populaires ont transmis à la postérité le nom et les actes. Mulëi Abd-el-Kader vécut jusqu'à cent ans; les dernières cinquante années de sa vie il les passa au sommet d'une haute montagne, ayant resté pendant tout ce laps de temps debout, sur la pointe d'un seul pied, sans prendre d'autre nourriture que l'eau du ciel ou la rosée qui humectaient ses lèvres, et une olive qui, chaque année, le dernier jour du Rhamadan, un étourneau laissait, en volant, tomber dans sa bouche.

Le soir du dernier jour de la cinquantième année, ce même étourneau vint s'abattre sous le pied fatigué du pieux marabout, et reprenant immédiatement son vol, fendit l'air avec son fardeau et l'enleva aux cieux, où dix mille témoins de cette ascension le perdirent de vue. Depuis lors cette montagne est couverte de marabouts (chapelles) d'une blan-

cheur éblouissante, et où les fidèles viennent prier des contrées les plus lointaines.

Au retour de ce second pélerinage, Mohhi-ed-din et Abd-el-Kader répandirent dans leur tribu toutes les circonstances merveilleuses que la tradition avait pu leur apprendre au sujet du célèbre Mulëi. Mohhi-ed-din fit plus encore, il raconta ce qui suit : « Un jour, dit-il, pendant qu'agenouillé dans l'un des marabouts élevés à la mémoire de mon aïeul, j'étais absorbé dans la prière, Mulëi-Abd-el-Kader m'apparut, debout, sur un rayon lumineux, et me dit d'une voix douce et suave en me présentant une pomme :

— « Prends cette pomme, mon fils, elle a été cueillie dans le jardin d'Allah : tu la donneras au sultan du Gharb (ouest).

— « Ami du prophète, le Gharb ne connaît de sultan que celui qui commande à Stamboul, et nous sommes ses esclaves.

Mulëi reprit :

— « Notre famille est sainte, mon fils, avant peu elle sera plus puissante que celle des rois d'Orient : avant peu ton fils Abd-el-Kader sera nommé sultan par les populations arabes; alors finira sur le Gharb le règne des tyrans, alors la nationalité arabe surgira, brillante de gloire et de splendeur, comme aux premiers temps de l'hégire.

— « Seigneur et saint, ta divine parole me transporte; je m'incline devant elle. Mais malheur à moi et à ma famille, si jamais les autorités turques apprenaient ce que tu viens de me prédire.

— « L'arbre exposé à la tempête peut tomber abattu par elle; mais à son tronc vigoureux sont de jeunes tiges qui poussent et grandissent. Mohhi-ed-Din, toi, tu dois mourir... Mais donne à Abd-el-Kader, ton fils, la pomme que j'ai mise en tes mains, et il sera désormais invulnérable : Il est sur la terre du Gharb pour exécuter les volontés du Dieu puissant, et les fureurs des hommes prévaudront contre lui. Va, retourne dans le Gharb et rapporte à tes frères les paroles que tu as entendues.

« A ces mots, Mulëi disparut : il m'avait laissé cette pomme divine qui devait rendre mon fils invulnérable et le remplir de

la volonté du Dieu tout-puissant. Il était alors au pâturage : à son retour de la plaine, les chameaux le suivaient, inclinant dans leur marche leur tête altière, comme pour lui rendre hommage. Je lui donnai la pomme ; il la mangea. Le fruit divin avait à peine touché ses lèvres, qu'un saint enthousiasme illumina ses traits ; sur sa tête brilla une aigrette de feu qui se convertit peu à peu en auréole, comme celle qui avait marqué l'instant de sa naissance. Dès ce moment, je compris la volonté du Très-Haut, et moi, le père, je m'inclinai devant mon fils, lui rendant hommage avant tous et demandant à être désormais son serviteur. »

Tel fut le récit par lequel Mohhi-ed-Din augmenta la vénération dont sa famille jouissait déjà et étendit son influence sur un grand nombre de tribus. Superstitieux et crédules, les Arabes ajoutèrent foi à cette fable, et Abd-el-Kader fut, pour la plupart d'entre eux, l'homme prédestiné à restaurer la nationalité arabe.

Le nom du futur sultan du Gharb fut bientôt sur toutes les lèvres. Les Arabes arrivaient en foule au kethna des Hakem pour connaître l'envoyé du prophète. Ce lieu devint bientôt le but d'une espèce de pélerinage, où chacun, venant rendre hommage à l'élu du Seigneur, déposait en offrande des armes, des chevaux, du bétail, de l'argent, des grains, et s'en retournait, heureux d'avoir pu toucher le bout du burnous du privilégié d'Allah. La fortune du marabout s'augmentait, et avec elle son influence.

Mohhi-ed-Din et Abd-el-Kader, pour ne pas éveiller les soupçons des Turcs, semblaient plutôt subir ces hommages que les encourager. Ils étaient toujours en prières ou en méditations, étrangers en apparence aux choses extérieures. Sur ces entrefaites eut lieu la prise d'Alger par les Français. Les Turcs d'Oran s'étant révoltés contre leur bey Hassan qui demanda un asile aux Arabes et s'adressa au chef des Hakem, un conseil de famille fut réuni pour délibérer sur ce sujet. Mohhi-ed-Din et son frère Achmet-Bilhar opinèrent pour accorder asile à Hassan, mais Abd-el-Kader combattit cette opinion en ces termes : — « Le bey Hassan ne peut être reçu

« au kethna des Hakem pour un motif grave et sans réplique.
« L'asile que nous avons jusqu'à présent accordé aux pros-
« crits a été respecté ; mais Hassan s'est rendu odieux aux
« Arabes par ses exactions, par les maux dont il les a acca-
« blés, et cet asile serait impuissant à le soustraire à leur
« colère. Ses ennemis, et ils sont nombreux, attroupés au-
« tour de nos tentes par le désir de la vengeance, nous deman-
« deraient sa tête ; accéder à cette demande, serait de la
« honte ; la refuser, serait s'exposer à voir violer l'asile et
« méconnaître notre autorité. Père, si la victoire excuse ceux
« qui violent un asile, ceux qui ne meurent point en s'oppo-
« sant à cette violation sont entachés d'opprobre et d'infamie
« jusque dans leur postérité. »

Cet avis prévalut : le bey Hassan se rendit aux Français.

L'anarchie qui suivit la conquête française ouvrit largement la voie aux vues ambitieuses de Mohhi-ed-Din et d'Abd-el-Kader. Ils se mêlèrent alors au mouvement extérieur d'une manière en quelque sorte purement passive, mais qui devait les mettre forcément en relief. Quand partout ailleurs les notions d'ordre et de justice étaient méconnues et oubliées, leur kethna fut l'asile où elles se conservèrent intactes, et tous ceux dont l'état anarchique froissait les convictions ou les intérêts s'y rallièrent comme à un foyer dont les rayonnements pouvaient exercer autour de lui une salutaire influence. Ce fut dans ce moment que l'intervention de l'empereur du Maroc étendit le cercle de l'action immédiate de Mohhi-ed-Din et d'Abd-el-Kader.

Les tribus arabes manquaient d'unité, et pour résister aux armes françaises, l'union était une indispensable nécessité. Une assemblée solennelle fut indiquée dans la plaine d'Eghris. Les chefs des tribus voisines de Mascara, les Hakem, les Garabas, les Beni-Amers, les Borghias, etc., s'y rendirent. Chaque gourbie dressa séparément ses tentes dans la plaine. Les chefs se réunirent près d'un puits d'Ersebia. Ils s'assirent en rond à l'ombre d'un palmier séculaire, sur des nattes étendues sur le sol. La délibération s'ouvrit sous la présidence de Sidi-el-Arach, le plus vieux et le plus saint des marabouts de l'ouest.

Après un débat court mais animé, la majorité tomba d'accord pour proclamer chef suprême Mohhi-ed-Din ou Abd-el-Kader son fils. L'un et l'autre refusèrent, alléguant pour excuse que Sidi-el-Arach était plus digne qu'eux par sa sainteté et sa noblesse d'un si grand honneur. Ce jour-là on ne décida rien.

Le lendemain, le conseil se réunit de nouveau. Sidi-el-Arach prit la parole : sa voix était émue : son regard animé : sa pose solennelle : — « Frères, dit-il, malheur à l'homme qui, par orgueil, ou par ambition, hésiterait à dire la vérité, malheur à l'homme qui, pour l'éclat d'un commandement suprême, sacrifierait les biens et le sort des familles de ses frères ! Sidi-el-Arach ne sera jamais cet homme. Écoutez-moi. Pénétré de l'importance du choix que nous allons faire, hier, à l'issue du conseil, je me mis à prier, demandant à Allah et au Prophète de m'éclairer dans un moment aussi critique : je passai la nuit en prières. L'aube naissait à peine que du milieu d'un nuage que la brise chassait des gorges de l'ouest, j'ai vu apparaître Mulëi-Abd-el-Kader. Pendant que partout régnait encore une obscurité crépusculaire, ce nuage était brillant et lumineux : la pose de Mulëi était la même que celle qu'il avait gardé cinquante ans sur la montagne de Ghebouah : Mulëi s'est arrêté devant moi : — « Sidi-« Hadjï-el-Arach, m'a-t-il dit, le bonheur des Arabes dépend « de l'accomplissement des paroles que tu vas entendre : « qu'elles se gravent dans ta mémoire comme sur la pierre ou « l'airain : car celui qui oublie les paroles d'Allah et du Pro-« phète est oublié par eux. Dans la situation critique où sont « les peuples du Gharb, il faut, pour les commander, un « homme qui réunisse la sainteté à l'intelligence et la valeur « à la sainteté. Je n'en connais qu'un seul qui réunisse ces « qualités à un degré assez éminent pour être digne d'être « obéi de tous : c'est Abd-el-Kader, troisième fils de Mohhi-« ed-Din. Le Prophète s'intéresse à la cause des enfants du « Gharb et t'ordonne, par ma voix, de répéter demain en plein « conseil ce que tu viens d'entendre. »

A peine le vieux marabout eut-il achevé de parler, que Mohhi-ed-Din raconta une vision pareille. Entraînés par la

parole solénnelle de ces deux vieillards, tous les chefs se levèrent, s'inclinèrent aux pieds d'Ab-el-Kader et le proclamèrent Emir-el-Moumenin (prince des Croyants). Le même jour il lui fut porté le burnous violet, insigne de la haute dignité dont il venait d'être revêtu. C'était le 28 septembre 1832. Le lendemain, la ville de Mascara qui, depuis l'expulsion des Turcs, s'était gouvernée républicainement, se donna à lui.

Le premier soin d'Abd-el-Kader, après son élection, fut de prêcher la guerre sainte. Autour de sa tente stationnait toujours, aux heures de la prière, une foule de guerriers, non-seulement de la tribu de Hakem, mais encore d'autres tribus. Abd-el-Kader sortait alors et prenant pour texte des versets du Koran, prêchait la guerre et la haine des infidèles.

Abd-el-Kader est loin d'avoir, comme on l'a souvent représenté en France, cette allure bravache et militante d'un guerrier à la pose académique. C'est au contraire un homme à la taille petite, mais bien prise, marchant avec lenteur, les yeux baissés, le dos un peu voûté, avec l'attitude du recueillement et de la méditation, tenant à la main un chapelet à gros grains selon l'usage des pieux musulmans. Sa physionomie est douce et sereine, son sourire mélancolique et même triste. Sa parole est brève, son élocution facile, le timbre de sa voix grave. Son costume ne diffère de celui des scheichs Arabes que par la couleur du burnous qui est violet. Sa barbe épaisse et noire descend jusqu'à mi-poitrine. A la racine du nez il a une petite marque de tatouage, signe commun à tous les membres de la tribu de Hakem-Cheraga. Sous cette allure calme, modeste, recueillie, méditative, se cache une valeureuse intrépidité, une fierté orgueilleuse, une infatigable activité, une intelligence supérieure, en un mot, une de ces âmes fortement trempées, dont la mission semble être d'assurer le triomphe d'un principe ou de mourir à la peine.

Tel est Abd-el-Kader : tel est l'homme qui, pendant de longues années, a tenu en échec les forces de la France. La crédulité des Arabes le mit en évidence. Son opiniâtre et audacieux génie l'y maintint : il devint grand et redoutable lorsque les généraux français le désignant comme le chef de la

nationalité arabe, donnèrent un but et un centre à des idées qui n'avaient eu jusqu'alors ni l'un ni l'autre.

L'élection de la plaine des Eghris ne tarda pas à être suivie d'une prise d'armes. Abd-el-Kader ayant réuni une troupe assez nombreuse, se porta sur Oran qu'il attaqua. Heureusement le général Boyer qui y commandait venait d'être renforcé d'un régiment de cavalerie commandé par le colonel de l'Etang. Il fut prévenu de l'attaque des Arabes et se tint prêt à les recevoir. L'agression fut vive et sanglante. Les Arabes arrivèrent jusque sous les murs d'Oran massés sans ordre suivant leur coutume. Abd-el-Kader était à leur tête : Mohhi-ed-Din son père était à côté de lui, exaltant par ses prédications le fanatisme de ces hommes dont le courage victorieux pouvait cimenter d'une manière durable le pouvoir naissant de son fils. Ils se battirent avec acharnement, mais leur fureur venait se briser contre l'impassibilité, le sang-froid des Français, qui par des feux de mousqueterie bien nourris ou des décharges de mitraille bien dirigées, portaient l'effroi et la mort dans les rangs ennemis. Un moment cependant les Arabes parvinrent à se loger jusque dans les fossés des retranchements, faisant d'incroyables efforts pour tenter d'escalader l'escarpe. Heureusement deux pièces de 6 purent être dirigées sur ce point où prenant les Arabes d'enfilade et d'écharpe, rendirent là tout succès impossible. Le désordre se mit parmi eux : une charge de cavalerie faite à propos acheva de les mettre en déroute.

Pendant cette attaque Abd-el-Kader toujours combattant au premier rang avait fait preuve d'un grand courage : un de ses frères Sidi-Ali avait reçu la mort à ses côtés. Mais cet échec suivi de razzias promptes et nombreuses que des colonnes expéditionnaires françaises firent sur les tribus voisines, avait jeté le découragement parmi les Arabes et porté un rude coup à l'autorité naissante de l'émir, que beaucoup de chefs de tribus traitaient d'usurpateur. Cette autorité frappée ainsi, dès son début, de défaveur se serait probablement de plus en plus affaiblie ou peut-être même éteinte, si, comme on le verra plus tard, les Français, par une série de fausses

mesures, n'avaient plus que tout contribué à la mettre en relief.

Pendant ce temps, le duc de Rovigo débarrassé à Alger de l'intendant civil Pichon, continuait à faire preuve de bonnes intentions et d'activité. Ce dernier avait été remplacé par M. Genty de Bussy, mais cette fois sous l'autorité immédiate du général en chef. Cet administrateur seconda activement le duc de Rovigo, soit pour la création des deux villages agricoles Kouba et Dely-Ibrahim, soit pour d'autres ébauches de colonisation ou de construction qui devaient faire disparaître par degrés les traces de dévastation qui avaient suivi la conquête. On peut lui reprocher seulement d'avoir apporté en Algérie cette routine bureaucratique qui consiste à réglementer à tout propos et à vouloir trop hâtivement administrer tous les peuples à la française. C'est là, on l'a déjà vu, une des manies les plus fatales des gouvernements de France. Nous aurons, avant la fin de cette histoire, à revenir sur ce que nous appelerons volontiers une infirmité administrative, qui, en Algérie plus qu'ailleurs, a déjà porté des fruits si amers, sans autre compensation que de mettre à la disposition des ministres des places et des emplois. Au point de vue personnel d'un ministère, ce motif a malheureusement une certaine importance; mais il est douteux que la France qui paie et qui n'attache qu'un intérêt très secondaire à ces combinaisons de personnes, soit de cet avis.

A la fin de février 1833, le duc de Rovigo, attaqué d'une maladie cruelle, demanda et obtint un congé. Rentré en France, il y mourut peu de temps après son arrivée. Le général Avizard le plus ancien de ses maréchaux-de-camp avait été appelé *par interim* au commandement supérieur de l'armée d'Afrique. Son pouvoir seulement de quelques jours fut signalé par l'institution d'un *bureau arabe*, création importante qui, donnant aux relations des Français avec les indigènes plus d'extension et de régularité, fonda un service spécial et fut une innovation heureuse d'une utilité incontestable, mais qui, se trouvant totalement en dehors des ignares routines bureaucratiques, fut à peine comprise et moins encore appréciée.

L'administration du duc de Rovigo n'avait pas été sans fruit. Il avait eu d'abord à lutter contre les conséquences des fautes de son prédécesseur. Pour rétablir l'ordre autour du Fash (banlieue d'Alger) et maintenir la prépondérance du nom français, il eut à déployer de grandes rigueurs dont l'à-propos est, avec les populations arabes, une garantie toujours certaine du succès. L'établissement des Français en Afrique n'était encore ni bien affermi, ni bien étendu ; mais les indigènes commençaient à reconnaître l'inutilité de leurs efforts pour faire abandonner la conquête : de là, à l'acceptation du fait accompli, il n'y avait qu'un pas. Mais pour cela il fallait un gouvernement qui voulût fermement, sincèrement, proclamer la prise de possession de sa conquête, qui par une déclaration expresse, explicite, voulût favoriser le développement d'une colonisation quelconque ; et quand nous disons quelconque, c'est à dessein : car il eut beaucoup mieux valu adopter le plus mauvais des systèmes et le suivre avec persévérance que de n'en adopter aucun comme on a fait pendant si longtemps. La confiance seule peut appeler la confiance, et malheureusement, depuis la conquête de l'Algérie en France, le gouvernement a plus que personne douté de la possibilité de la conserver. Tous les embarras, toutes les difficultés, tous les obstacles qui se sont alors accumulés devant de si pusillanimes tendances, n'ont pas eu d'autre cause.

Dessiné et Gravé par Stephen et J. Duchier | *Imp. de Lebarvage*

UN MARCHÉ EN ALGÉRIE.

CHAPITRE VI.

Le général baron Voirol, commandant supérieur de l'armée d'Afrique.— Création des spahis d'El-Fash.— Institution d'une milice indigène dans la banlieue. — Bougie devient le foyer des intrigues indigènes. — Expédition de Bougie. — Prise de Bougie. — Razzia contre les Hadjoutes. — Offre d'une ligue offensive et défensive contre le bey de Constantine faite par des chefs indigènes. — Même offre de la part des habitants de Médéah.— Abd-el-Kader à Mascara : sa tactique. — Le général Desmichels, commandant à Oran.— Arzeu. — Occupation de Mostaganem. — Répugnance de quelques chefs à obéir à Abd-el-Kader. — Acte impolitique du général Desmichels. — Premier traité avec Abd-el-Kader : ses conséquences.— Ligue des chefs arabes contre l'émir. — Leurs propositions aux généraux Voirol et Desmichels : conséquences du refus de leurs offres.— Ambition croissante d'Abd-el-Kader.—Irritation de l'opinion publique en France, au sujet de l'Algérie. — Nomination d'une commission : son rapport : ses conclusions. — Réorganisation de l'Algérie. — Le comte Drouet d'Erlon est nommé gouverneur général.

Le baron Voirol était le plus jeune des lieutenants-généraux français. En 1815, il s'était brillamment distingué comme colonel à la défense de Nogent. Promu depuis au grade de lieutenant-général, en avril 1833, et, dans l'espoir d'un prompt rétablissement du duc de Rovigo, il fut nommé, par intérim, au commandement supérieur de l'armée d'Afrique, en remplacement du général Avizard, lui-même intérimaire. Le général Voirol déploya, dès le début de son administration, une grande activité. Il fit poursuivre le tracé et

les travaux du beau réseau de routes dont le duc de Rovigo avait commencé l'exécution. En facilitant les communications, il ne négligea pas les travaux d'assainissement et de défense; on lui doit sous ce rapport quelques créations utiles. Nous citerons l'institution des Spahis d'el Fahs, et d'une milice indigène pour la banlieue d'Alger. Les premiers forment aujourd'hui le beau corps des gendarmes maures : ils devaient concourir à la fois à la police du territoire et à sa défense; la mission particulière des autres était de former, dans la banlieue, un corps spécial et permanent toujours prêt à être en campagne, et chargé, pendant l'été, de garder certains postes et blockaux dont l'insalubrité rendait le séjour dangereux pour les Français. Ces Spahis et ces milices étaient choisis dans les Outhans des tribus soumises, et formaient un commencement du Mackhzen, cette force principale des Turcs dans la Régence.

Autour d'Alger, les progrès de la consolidation de la conquête étaient lents; mais enfin il y avait progrès. On ne pouvait en dire autant des autres parties de l'Algérie. A Bone, le capitaine Yousouf, après avoir été longtemps, avec cent Turcs, la terreur des Arabes à plusieurs lieues de profondeur dans les terres, avait pu conserver cette ville aux Français qui l'occupaient sans beaucoup de profit, mais sans y être trop inquiétés. A Oran, les Français tenaient le fort de Mers-el-Kebir, mais ne possédaient même pas un rayon d'une lieue autour de la ville. Médéah et Miliana subissaient l'influence de l'empereur de Maroc, et obéissaient à Hadj-Mouti et Mohamed-ben-Cherghuy, deux de ses envoyés. Achmet-Bey trônait à Constantine. Ben-Zamoun et Ali-ben-Em'Barak s'affermissaient dans l'Est et le Sud de la province d'Alger, et Abd-el-Kader préparait les tribus de l'Ouest à une nouvelle levée de boucliers.

Mais c'était surtout à Bougie que le mauvais vouloir des indigènes se révélait par des griefs qui, chaque jour, augmentaient de gravité. En 1831, un brick français avait naufragé sur la côte et l'équipage avait été inhumainement égorgé. En 1832, un brick anglais avait été, dans le port,

insulté et contraint de s'éloigner. Dans la même année, les forts avaient tiré sur un brick français mouillé en rade, dont la présence, dirent les habitants, gênait l'entrée d'un navire venant d'Italie et portant des lettres et des agents de l'ex-dey Hussein. Quelques informations prises au sujet de cette singulière excuse, firent découvrir que Bougie était le foyer des intrigues des partisans de l'ex-Dey, et que là se débattaient les prétentions diverses de cette foule de prétendants qui se réservaient une plus ou moins grande part dans cette vaste contrée que les Français avaient su conquérir, mais qu'ils se montraient fort inhabiles à conserver et surtout à gouverner.

D'autre part, le bey de Constantine voulant se dédommager de la perte de Bone, avait résolu d'occuper Bougie : il avait ouvert, à ce sujet, des relations avec les Kabyles qui occupaient les forts, et n'avait pu, jusque alors, s'entendre avec eux. Il préparait une expédition contre Bougie.

Quelle que fut l'apathique indifférence du ministère français en tout ce qui concernait l'Algérie, il ne pouvait rester impassible au démembrement chaque jour plus complet d'une conquête assez chèrement achetée déjà. Puis l'opinion publique s'était si formellement prononcée sur cette question, que le ministère était, bon gré malgré, obligé de faire quelque chose. Il faisait peu : le plus souvent mal ; mais enfin on le forçait à faire. En cette circonstance, il prépara contre Bougie une expédition formée de deux bataillons du 59e de ligne, deux batteries d'artillerie et une compagnie de sapeurs. Ce petit corps, aux ordres du général Trézel, partit de Toulon le 22 septembre sur sept bâtiments. Le capitaine de vaisseau Parceval commandait l'escadrille.

La ville de Bougie, bâtie sur le flanc méridional du mont Gouraya, qui forme promontoire à 45 lieues ouest d'Alger, est à 30 lieues de Constantine. C'est une des plus anciennes villes du littoral algérien. Son aspect est pittoresque ; ses maisons plates et carrées, entourées de jardins, échelonnées sur les flancs de la montagne ressemblent de loin à un gigantesque amphithéâtre dont les degrés seraient séparés l'un de l'autre par des massifs de verdure. Son port est peu sûr dans les gros

temps, mais il y a un assez bon mouillage dans l'anse Sidi-Yahïa. Les montagnes qui l'entourent sont couvertes d'oliviers. Cet arbre y est si commun que son nom arabe *zeitoun* sert à désigner plusieurs des localités voisines : c'est ainsi qu'on dit : la *Vallée des oliviers*, le *Cap des oliviers*, la *Montagne des oliviers*, la *Rivière des oliviers*, etc. On trouve sur le sol de Bougie des traces du passage des peuples qui s'y sont succédés depuis vingt siècles. Sur plusieurs points on voit encore distinctement les trois enceintes romaine, vandale et sarrazine. L'occupation Turco-Mauresque y est représentée par des murailles flanquées de tours et un arceau en ogive qui forme une des portes d'entrée de la ville; un auteur Florentin du XIVe siècle, Fazio deg l'Uberti, signale Bougie comme l'une des cités les plus florissantes de la Barbarie. Ses marchands étaient en relation non seulement avec l'Italie, la France et l'Espagne, mais encore avec l'Asie-Mineure, l'archipel Grec, Constantinople, l'Égypte, la Syrie. Son exportation était les cotons bruts, le lin, la soie, les laines, les cuirs, la cire, le corail, les métaux, le blé et surtout les écorces à tan. Ce dernier produit avait des qualités si supérieures et s'exportait en si grande quantité, qu'il était désigné dans toute la Méditerranée sous le nom d'*iscorza di Buggiea*. On croit que c'est l'enveloppe du *sumac thezera* employée dans la préparation et la teinture en rouge des cuirs maroquins. Edrisi, géographe arabe du XIIe siècle, donne au sujet du commerce de Bougie des renseignements qu'il n'est pas sans utilité de constater. « De nos jours, dit-il, Bougie (Bedjaïa) est la capitale des Beni-« Hamad. Les vaisseaux y abordent, les caravanes y viennent « et c'est un entrepôt de marchandises. Ses habitants sont « riches et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne « l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est « florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec « ceux de l'Afrique occidentale, ainsi qu'avec ceux du Sahara « et de l'Orient. On y entrepose beaucoup de marchandises « de toute espèce. Autour de la ville sont des plaines cultivées « où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abon-« dance; on y construit de gros bâtiments, des navires et des

« galères; car *les montagnes et les vallées environnantes sont* « *très boisées et produisent de la résine et du goudron d'excel-* « *tente qualité*. Les habitants de Bougie se livrent à l'exploi- « tation des *mines de fer qui donnent de très bon minerai*. En « un mot, la ville est très industrieuse : le bétail et les trou- « peaux y réussissent à merveille et les récoltes sont tellement « abondantes qu'en temps ordinaire elles excèdent les besoins « des consommateurs et qu'elles suffisent dans les années de « stérilité. »

Telle est la ville et le territoire qu'une expédition partie de Toulon allait ranger sous la domination française. Il est juste d'ajouter que, depuis, on n'a rien fait ou presque rien pour tirer parti de ses produits. Nous ne comptons pas les régle-ments administratifs, arrêtés ministériels et autres. L'Algérie les compte déjà par centaines de mille et les divers ministères qui se sont succédés depuis la conquête ont été beaucoup plus empressés de réglementer que de tirer parti de la production. Cela explique du reste pourquoi l'Algérie est le pays le plus mal régi et celui qui produit le moins, non pas des colonies françaises mais de toutes les colonies du monde. Il pourrait, il devrait être cependant celui qui produirait le plus. Mais il y a au fond de tout cela une de ces fatales questions de vanité et de routine qui, en France, ont toujours tout perdu quand il s'est agi de coloniser. A mesure que nous avancerons dans la relation des faits, ce point deviendra plus saillant et plus in-contestable.

L'escadrille française arriva devant Bougie le 29 septembre; elle entra bravement dans la rade, malgré les feux de la Cas-bah, des forts Abd-el-Kader et Moussa, qu'elle fit taire sous voiles. Le débarquement n'offrit guère plus de difficultés; malgré un feu très vif de mousqueterie les chaloupes attérè-rent, et les Français arrivèrent jusque sous les murs de la ville, après avoir chassé devant eux les Kabyles qui avaient voulu leur tenir tête. Là, les difficultés commencèrent; Bougie, quoi-que entourée d'une enceinte continue, est en quelque sorte une ville ouverte par suite de la ruine presque totale du mur et des tours qui la flanquent ; mais elle est bâtie sur un ter-

rain si accidenté qu'elle offre les plus grandes facilités pour cette terrible guerre des maisons à laquelle les Kabyles sont essentiellement propres. Le pavillon français flottait sur toutes les batteries, mais le corps de la place était occupé par les Kabyles, postés derrière des retranchements improvisés et d'où il n'était pas aisé de les déloger. Les rues, les quartiers, les maisons disséminés sur un assez grand espace, étaient devenus autant de citadelles. Les Français s'aventurèrent courageusement dans ce labyrinthe de points retranchés, et malgré leur vigoureuse et énergique attaque, firent peu de progrès : les Kabyles s'y maintenaient avec une opiniâtreté qui pouvait devenir fatale au corps expéditionnaire. Chassés d'un poste, ils en improvisaient un autre et s'y défendaient avec la même vigueur ; parfois même ils prenaient l'offensive et venaient attaquer, jusque dans leurs lignes, les Français étonnés de tant de résistance. Cette lutte acharnée avait déjà duré trois jours, lorsque heureusement un bataillon du 4me de ligne et deux compagnies du 2me bataillon d'Afrique arrivèrent d'Alger ; des batteries purent être établies pour battre tous les points retranchés, et le quatrième jour les boulets, la mitraille et les baïonnettes terminèrent une lutte qui n'avait pas été sans gloire de part ni d'autre. Les Kabyles se retirèrent dans leurs montagnes, et les Français prirent possession des ruines qu'ils venaient de conquérir, et où, vainqueurs, ils étaient bloqués de tous côtés par des peuplades hostiles ou des montagnes inaccessibles. Le général Trézel, blessé dans une des nombreuses escarmouches qui suivirent la prise de Bougie, partit pour Alger, et confia le commandement de la place au chef de bataillon Duvivier, qui eut bientôt à défendre sa conquête contre les attaques des Mezzaïa, des Beni-Massoud, des Beni-Mimour, des Beni-Abous, et d'autres tribus Kabyles des environs si nombreuses et si guerrières.

Il est dans l'année une époque où les tribus Arabes et Kabyles montrent le plus de turbulence : c'est au mois d'août et de septembre. Les moissons étant terminées, les semailles n'étant pas encore en terre, une invasion ennemie leur est moins préjudiciable et ils la redoutent peu : puis c'est une

époque d'oisiveté pendant laquelle manque rarement de se réveiller leur humeur guerroyante. Les tribus des environs d'Alger étaient trop mal disposées envers les Français, pour faillir à cette loi générale. Les attaques ne furent d'abord que partielles, isolées, sans caractère d'ensemble, et seulement apparentes par leurs résultats; tantôt c'était le kaïd d'une tribu amie, dévoué aux Français, qui était assassiné; d'autre fois les travailleurs français occupés à l'assainissement de Bouffarick, étaient frappés de mort par des ennemis invisibles qui venaient s'embusquer à portée de fusil d'eux : d'autres attentats commis sur des individus isolés annonçaient un parti pris, d'embuscades permanentes pour décimer les Français et leurs adhérents. Pour des faits d'une nature si grave, qui méritaient une punition prompte, exemplaire, le général Voirol ordonna une enquête judiciare : une enquête chez des Kabyles! cette si ridicule mesure, probablement conforme aux instructions ministérielles, était en parfaite harmonie avec tous les ordres qui arrivaient des bureaux de Paris, et eut le même résultat: un bill d'indemnité pour d'odieux assassinats. Les Hadjoutes, notoirement connus pour être les auteurs de ces actes criminels, enhardis par l'impunité, levèrent ouvertement le masque, se jetèrent sur les Beni-Khalid, les plus fidèles alliés de la France, et portèrent, dans leurs douairs, le pillage, l'incendie, la mort. Pour cette fois on n'ordonna pas une enquête; le capitaine des Zouaves, de Lamoricière, reçut l'ordre de marcher contre cette tribu, la traqua dans ses montagnes et excerça sur elle de grandes et justes représailles par une de ces terribles razzias qui, si elles ne sont pas conformes au droit public européen, sont plus efficaces chez les Arabes que dix victoires. Là, mais là seulement est pour eux la force, et chez, eux, la force constitue le droit. Une grande bataille gagnée les frappe moins qu'une razzia opérée avec vigueur ; là tout est palpable, les moissons détruites, les jardins dévastés, les silos vidés, les bestiaux pris, les douairs incendiés ou détruits, les populations massacrées, tout porte et garde l'empreinte de cette effrayante frénésie humaine qu'on nomme la guerre. Les pertes cruelles opérées par le vaincu occupent

longtemps sa pensée, soit pour les objets de son affection qu'il regrette, soit pour ses intérêts violemment froissés, soit enfin par l'état de privation et de détresse auquel il est réduit : il haît sans contredit son vainqueur, mais il le craint et ne se hasarde guère plus à sa colère. Dans une grande bataille, au contraire, dont les résultats sont parfois lointains et souvent très problématiques, la victoire de l'ennemi lui représente moins l'idée de la force que celle d'une protection passagère du ciel, et s'il a pu emporter quelques têtes, il s'inquiète peu du grand nombre des siens morts en combattant. Sans doute ces terribles exécutions qu'on appelle des razzias sont de tristes et fâcheuses nécessités, mais chacune d'elles épargne plus de sang français qu'elle ne coûte de sang arabe, et ce singulier sentimentalisme qui, si souvent en France, s'est apitoyé sur les vaincus, aurait dû réserver un peu de sa louable et humaine pitié pour le grand nombre de Français égorgés avec tant de révoltante inhumanité, ou frappés de mort au milieu des leurs, par un ennemi qui ne laissait de lui aucune trace. Il aurait été sans contredit préférable, qu'à ces exterminations, soit en détail, soit en masse, on eût cherché à assurer la conquête française par un système plus humain et peut-être plus efficace, mais il aurait fallu pour cela le vouloir et il est fort douteux qu'on l'ait jamais voulu.

Vers cette même époque, à la fin de 1833, arrivèrent dans les environs d'Alger des tribus lointaines qui, repoussées du desert par d'autres, n'avaient pu parvenir à s'établir nulle part et étaient venues se mettre sous la protection française. Le général Voirol leur assigna un territoire à l'est de la Metidja, près de Rassautha, à la seule charge par elles de faire la police de la plaine et de prendre les armes à toute réquisition. Cette mesure produisit d'heureux effets : d'autres tribus, les Beni-Kalhil, les Beni-Moussa, furent organisées de la même manière, et ainsi se trouva étendu le système du Marghzen ou milices indigènes.

Ces tribus Marghzen avaient, à diverses reprises, individuellement donné des preuves de dévoûment à la cause de la France, mais n'avaient jamais combattu sous le drapeau fran-

çais. L'occasion se présenta de les mettre à l'épreuve, et on n'eut qu'à s'en louer.

En mai 1834, les Hadjoutes s'insurgèrent de nouveau. Cette tribu turbulente habitait les montagnes qui ferment à l'ouest la plaine de la Metidja. Elle était pour l'origine, les mœurs et le caractère totalement en dehors des autres tribus avec qui elle était presque toujours en guerre. C'était un ramassis de bandits chassés des autres tribus pour leurs méfaits et à qui, de tous les points de la Régence, allaient se joindre tous les condamnés qui pouvaient échapper au châtiment par la fuite. Le général Voirol marcha contre eux à la tête d'une colonne de deux mille hommes, à laquelle se rallièrent les milices indigènes. En traversant la plaine de la Metidja, il fut frappé, comme tous ceux qui le suivaient, des vastes cultures qu'y possédait, avant la conquête, l'ancien Odjeac, et dont les vastes jardins, les vergers, les parcs subsistaient encore. Il put compter près de trente fermes, dont dix seulement occupaient une zône de plus de huit lieues de long. Ces terrains paraissaient si fertiles, l'irrigation si bien ménagée, qu'il reçut des demandes sans nombre pour accorder l'autorisation de les exploiter. Il répondit qu'il n'avait pas d'instructions à ce sujet : c'était vrai. Depuis quatre ans, la France possédait l'Algérie, et le ministère n'avait pas même encore songé à donner des instructions pour en tirer le moindre parti.

Bien plus, le bey de Constantine, écrasant sous son joug despotique les tribus de l'est, avait soulevé contre lui les plus puissantes. Une députation de chefs, parmi lesquels on comptait les plus influents de cette province, s'était présentée au général Voirol et lui avait proposé une alliance offensive et défensive contre Achmet, bey de Constantine. Le général sut apprécier toute l'importance d'une telle proposition ; il vit le vaste et bel avenir qu'elle ouvrait, non seulement pour la pacification du pays, mais encore pour son occupation complète ; mais il manquait encore d'instructions à ce sujet. Comme l'exemple du général Clausel, qui avait voulu faire le bien sans autorisation et qui avait été si mal récompensé pour avoir, en style de bureau, outrepassé ses pouvoirs, pesait encore de tout

son poids sur l'Algérie, le général Voirol n'osa rien prendre sur lui et en référa au ministère. C'était s'assurer un refus.

En effet, l'offre de tels auxiliaires et leur emploi dans ces circonstances étaient d'un prix trop inestimable, la question de l'occupation de l'Algérie était, par le fait même, non seulement préjugée, mais encore résolue ; c'étaient là autant de motifs pour que le ministère hésitât : la France était là pour payer de son or et de son sang des mauvais vouloirs et des bévues : le reste? qu'importe à des ministres? Ceux de 1834 n'osèrent cependant pas refuser l'offre des chefs arabes : l'opinion publique, sérieusement alarmée déjà, suivait avec anxiété les chances diverses du jeu traître auquel la question d'Afrique semblait invariablement être soumise : ils acceptèrent ; mais avec tant de lenteurs calculées, tant de tergiversations étudiées, que, quand leur acceptation arriva en Afrique, il n'était plus temps. Douze ans de guerre n'ont pas encore achevé de payer cette faute.

Elle fut bientôt suivie d'une autre. Le général Voirol, après avoir battu les Hadjoutes en plusieurs rencontres, les avait forcés à demander la paix. Le dévoûment et le courage dont avaient fait preuve les Marghzen qui avaient marché à sa suite, lui révélèrent toute l'importance de cette institution qu'il propagea le plus qu'il lui fut possible. La plaine jouissait de quelque tranquillité, et ce résultat, indice de force et de puissance, ralliait de temps à autre quelque tribu jusqu'alors hostile. Quelques-unes de celles qui avaient déjà été soumises à la France sollicitèrent de nouveau sa protection. De ce nombre étaient les habitants de Médéah et quelques tribus voisines qui étaient restées fidèles. Le bey de Constantine leur avait envoyé pour gouverneur le Maure Mohamed-el-Khajy qui n'avait pu s'y faire reconnaître qu'avec beaucoup de peine. Les partisans de la cause française, et ils étaient les plus nombreux et les plus forts, demandaient instamment au général Voirol la réinstallation du bey Moustapha-Ben-Omar, nommé par le général Clausel ou tout autre à sa convenance.

Ces sollicitations de protection de la part des tribus étaient des faits majeurs qui révélaient en elles une tendance prononcée à se

rapprocher de la France et à sortir de cet état anarchique où l'absence de toute autorité légale avait plongé le pays. Le général Voirol en appréciait l'importance; mais il ne pouvait rien prendre sur lui; le ministère s'était exclusivement réservé le droit de paralyser tout ce qui pouvait assurer la conquête ou faciliter le développement de l'occupation; en style de bureau, cela s'appelait gouverner l'Algérie. Malgré les pressantes instances des habitants de Médéah, le général Voirol fut dès-lors obligé d'en référer à Paris et ne reçut aucune réponse. Le Maure Mohamed continua à gouverner Médéah, et les tribus dévouées à la France furent pillées, dévastées et ruinées.

Un système aussi étrange et aussi incroyable que celui du ministère français ne tarda pas à porter ses fruits. Une puissance rivale s'élevait en Afrique, faible d'abord, mais grandissant à chacune des fautes du ministère, les exploitant avec habileté, attribuant à la faiblesse de la France des actes qu'on n'ose pas nommer par leur vrai nom et faisant tourner contre elle toutes les imprévoyances, toutes les lenteurs, toutes les indécisions, tous les mauvais vouloirs des ministres. Abd-el-Kader avait grandi et bientôt allait traiter d'égal à égal avec la France. Aussi si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, il parvenait à consolider sa puissance, qu'il n'oublie pas que ceux à qui il doit le plus, après Dieu, sont les ministres français.

Après avoir été repoussé à son attaque d'Oran, il s'était retiré à Mascara dont il avait fait sa capitale. De là, il organisa un système agressif qui ne manquait ni de tact ni d'habileté. Peu en mesure d'attaquer Oran à force ouverte, il rallia à sa cause toutes les tribus environnantes, de telle sorte que tous les marchés cessèrent d'être approvisionnés et que les soldats français ne pouvaient se hasarder au-delà des glacis de la place sans être immédiatement massacrés. La révolte n'était nulle part ouverte, patente, faisant face à l'ennemi, mais elle était partout sourde, cachée et exerçant dans l'ombre d'horribles vengeances. Le général Boyer, qui commandait à Oran, voyant des ennemis partout, frappait partout. Ses coups portaient souvent au hasard, mais dans l'état où était la province,

on pouvait être sûr qu'ils portaient toujours juste. Il avait adopté un système inexorable que motivaient du reste jusqu'à un certain point les circonstances aggravantes au milieu desquelles il se trouvait et le caractère indomptable des tribus qui l'environnaient. Mais pour vaincre ou du moins pour annuller tant de résistances, il aurait fallu, non pas un bras plus ferme, mais une force active plus nombreuse. Il fut remplacé par le général Desmichels (avril 1833) qui, comme lui, fut, dans son commandement, indépendant du général en chef.

Le nouveau commandant adopta en partie le système de son prédécesseur. Quelques razzias heureuses procurèrent à la garnison de la viande fraîche dont elle manquait, et dégagèrent peu à peu les abords de la place. Abd-el-Kader ne pouvait, sans compromettre son autorité, rester plus longtemps impassible devant ces vigoureuses attaques qui, refoulant les tribus dans l'intérieur, étendaient le cercle de l'occupation française. Il vint dresser ses tentes à trois lieues d'Oran, à l'endroit appelé *le Figuier*, moins dans l'intention d'engager une affaire que pour donner un peu de confiance aux tribus qu'il maintenait en agression ouverte contre les Français. Le général Desmichels vint lui offrir le combat qu'il refusa, se repliant en toute hâte sur Mascara. Tout en refusant d'engager une action décisive, Abd-el-Kadder ne cessait d'étendre le cercle de son occupation, frappant sur ceux qui se montraient dévoués à la France, et établissant son autorité sur ceux qui se maintenaient en état d'hostilité contre elle. C'est ainsi qu'à Arzen, l'ancienne *Arsenaria* des Romains et où s'était établie une tribu kabyle du Maroc qui avait recherché l'amitié de la France, il avait fait secrètement enlever le scheick de cette tribu et l'avait fait conduire à Mascara, où il était mort étranglé.

Arzen était bâti à neuf lieues ouest de Mostaganem, au milieu de la plaine de Romaneha renommée par sa fertilité. Les Turcs, du temps de leur occupation, y avaient des magasins servant de dépôt aux grains qu'ils destinaient à l'exportation. Il y a des salines, exploitées par les Arabes, procurant à l'Algérie la plus grande partie du sel nécessaire à sa consommation et qui peuvent devenir plus tard une importante branche

de commerce. A quelque distance de la ville, dans une des baies que forme la côte de l'ouest de l'embouchure du Cheliff, est un petit port la *Meersa*, relâche assez peu sûre, présentant peu d'abri aux navires mais parfaitement située pour servir d'affluent aux produits des vallées du Sig, de l'Habra et de la fertile plaine d'Egrish. Il y a dans les environs le cap Ferrat (*capo Ferrato*) dont le nom indique à lui seul des mines de fer. En effet, au bord de la mer on voit une couche très prononcée de fer oligiste dont l'essai d'un fragment isolé a donné un produit de 59 p. 0/0.

Après l'enlèvement du scheick qui commandait à Arzen, Abd-el-Kader avait fait évacuer la ville par les habitants et avait essayé de s'y maintenir : mais cette ville était ouverte, peu ou point défendue, offrait une position à peine tenable, l'émir préféra se porter sur Tlemcen, qui avait une citadelle, le *Meckhouar*, défendue par quelques mauvaises pièces d'artillerie, mais que refusèrent de lui livrer les Turcs et les Koulouglis qui l'occupaient.

Ces divers actes d'Abd-el-Kader portaient dans la province d'Oran une atteinte assez grave à l'autorité française qui semblait ainsi hors d'état de défendre ses amis et de contenir ses ennemis. Le général Desmichels sentit la nécessité d'étendre le cercle de l'occupation française pour relever le moral des uns et en imposer aux autres. La circonstance paraissait assez favorable. Abd-el-Kader s'était retiré à Mascara où venait de mourir son père, le marabout Mohhi-ed-Din, dont l'influence sur les tribus de l'Ouest avait si puissamment coopéré à assurer celle de l'émir. Cette mort semblait devoir ébranler l'autorité d'Abd-el-Kader, mais par une circonstance singulière, elle ne servit au contraire qu'à l'affermir davantage. Voici comment.

Dans la fable relative à l'apparition de Muley-Abd-el-Kader, et que Mohhi-ed-Din avait débitée aux Arabes, était entre autres choses cette particularité : c'est que le père mourrait dans l'année qui suivrait l'élévation de son fils au pouvoir, Mohhi-ed-Din était ainsi une sorte d'holocauste désignée d'avance à la mort pour la régénération de son pays. Cette partie

de la prédiction s'étant accomplie donna un grand caractère d'authenticité à l'autre, et, dans l'esprit crédule et superstitieux des Arabes, Abd-el-Kader passa plus que jamais pour l'être privilégié prédestiné par le prophète à opérer la restauration de la nationalité arabe.

Pendant qu'il coordonnait dans un intérêt apparent de nationalité, les éléments de la situation nouvelle que venait de lui créer la mort de son père, le général Desmichels dirigea une expédition sur Mostaganem, occupée par deux ou trois cents Turcs à la solde de la France, mais qui paraissaient fort disposés à transiger avec l'ennemi.

Mostaganem est une petite ville bâtie dans un site riant et pittoresque, à un quart de lieue de la mer. Sur les bords d'un ravin qui sert de lit à un ruisseau dont l'eau est assez abondante et dont les berges sont cultivées en jardins très productifs, est assise la partie sud-est de la ville. La fondation de cette cité ne paraît pas remonter au-delà du 12e siècle, et son importance ne date que du 16e. Ce fut à cette époque, qu'attirées par la fertilité du sol, de nombreuses familles maures vinrent s'y établir et s'y livrer à la grande culture; les géographes citent l'importance, dans ces parages, de celle du cotonnier. Tig-Did, Matmora, Mazagran, Dig-Dida , se groupèrent bientôt autour de Mostaganem qui devint le centre d'un commerce très florissant. Il existe dans l'intérieur de la ville deux constructions espagnoles, l'une appelée la *Tour des Cigognes*, l'autre *Rah-el-Gerad*. Cette dernière sert de porte d'entrée; l'autre prend son nom d'un grand nombre de cigognes qui, chaque année, revenaient régulièrement reprendre possession de leurs anciens nids, et que les habitants ne troublaient ni ne tuaient, vénérant, dans ces échassiers, des ennemis acharnés des reptiles. Tout autour de Mostaganem, dans un rayon de plusieurs lieues, on rencontre une foule de maisons de campagne, de villas mauresques ruinées par la guerre. La vigne, le figuier, l'olivier y croissent en abondance; mais tout y a dépéri faute de culture. Partout on trouve des traces fréquentes des anciens conduits d'irrigation dont le système remarquable autant par sa simplicité que par son ingénieuse application,

était dû aux Maures et Koulouglis; à en juger par tous ces débris et toutes ces ruines, cette campagne a dû être magnifique, et principalement cette petite plaine aujourd'hui pelée, nue et qui, à l'ouest de Mostaganem, s'étend des pieds de la ville au réduit de Mazagran, que devait plus tard illustrer l'héroïque courage de quelques braves Français.

L'expédition qui partait de Mers-el-Kebir pour Mostaganem se composait de la frégate la *Victoire* et de six bâtiments de transport ayant à bord quatorze cents hommes d'infanterie et deux obusiers de montagne. Elle mit à la voile le 23 juillet et occupa la ville sans résistance. Les tribus environnantes qui n'avaient pas cessé de harceler les Turcs qui y avaient gouverné pour le compte de la France, se montrèrent plus acharnées encore à l'égard des Français. Elles se levèrent en masse pour attaquer la ville; Abd-el-Kader appuya ce mouvement avec de grands renforts, et bientôt la garnison française fut en quelque sorte assiégée.

Une heureuse diversion la tira d'embarras. Pendant que les Zmelas, les Douars et d'autres tribus étaient à la suite de l'émir devant Mostaganem, une razzia vigoureuse dirigée sur leur territoire les appela à la défense de leurs familles, de leurs bestiaux menacés. Mais les Français avaient déjà enlevé leurs femmes, leurs bestiaux, et quelques unes demandèrent et obtinrent la paix. Elles s'établirent à quelques lieues d'Oran, sous la protection de la France, et s'engagèrent à ne plus obéir à Abd-el-Kader qui, abandonné peu à peu par d'autres tribus menacées du même sort, fut contraint de lever le siége de Mostaganem et de rentrer à Mascara.

Jusqu'alors Abd-el-Kader avait évité tout engagement général, se bornant à harceler les Français et à attaquer leurs détachements isolés. Cette tactique, qui avait l'avantage de ne pas le compromettre par quelque grand désastre, lui donnait le temps de fortifier son autorité et d'acquérir, en prolongeant les résistances, plus d'influence et d'ascendant sur les tribus. Quelques-unes cependant qui, par cet état permanent de guerre, manquaient totalement de débouchés pour leurs produits, aspiraient après une trève qui leur permît de fréquenter les

marchés, et commençaient sérieusement à être aussi fatiguées de celui qui se disait leur défenseur que de ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis. Le général Desmichels mit à profit cette tendance des esprits et quelques ouvertures faites à propos, amenèrent un rapprochement qui fut favorable aux deux partis, les marchés furent abondamment approvisionnés et les Arabes, qui tiraient un prix avantageux de leurs produits, paraissaient fort disposés à établir des relations plus intimes.

Un tel état de choses ne pouvait longtemps durer sans porter un coup sensible à la puissance d'Abd-el-Kader ; il le sentit et ordonna aux indigènes de cesser tous rapports avec les Français. La guerre commença.

Les tribus cependant dont les intérêts étaient le plus violemment froissés, n'obéissaient qu'avec répugnance et par force à l'émir. Tout porte même à croire que si cette situation exceptionnelle avait duré, la majeure partie des tribus, et principalement les agricoles, auraient totalement abandonné la cause de l'émir et se seraient ralliées à la France. Abd-el-Kader réduit alors à quelques tribus fanatiques, n'eut été ni redoutable, ni redouté. Malheureusement le général Desmichels croyant voir, dans cette tendance évidente des tribus, des facilités pour conclure la paix, profita d'une circonstance où les deux armées étaient en présence, à Temezourar, pour faire faire à l'émir quelques ouvertures à ce sujet. Abd-el-Kader les accueillit avec d'autant plus d'empressement qu'il avait le plus pressant besoin de la paix pour constituer sa puissance, et qu'un traité avec la France qui reconnaîtrait sa dignité d'émir, devait être la consécration politique d'un fait non encore reconnu par l'immense partie de ses coreligionnaires, et qui devait plus le grandir que dix victoires.

L'acte du général Desmichels fut, en cette circonstance, une de ces fautes graves que l'ignorance des mœurs et des usages d'un peuple peut motiver mais ne saurait excuser.

En effet, l'Arabe, comme nous l'avons déjà dit, a, plus qu'aucun peuple du monde, une profonde vénération pour l'aristocratie de race. Dans la position secondaire où l'a partout placé la conquête, sa principale consolation est de n'o-



CAVALERIE RÉGULIÈRE D'ABD EL KADER

béir, en premier lieu, qu'à des chefs descendant en ligne directe de ces anciens conquérants qui l'avaient rendu maître de plus de la moitié du monde connu. Cette idée satisfait sa fierté, alimente sa vanité, exalte son orgueil. Tout autre chef il le méprise ou l'abhorre. L'aristocratie d'Abd-el-Kader était, parmi les Arabes, très contestée : la généalogie dont il arguait était loin d'être acceptée par tous comme une lettre vraie ; la plupart même ne voyaient en lui qu'un imposteur ambitieux, plus adroit ou plus favorisé que d'autres par les circonstances. Pour le titre dont il avait été revêtu, par quelques tribus fanatisées, dans la plaine des Egrish, la consécration religieuse lui manquait entièrement. Les Muphtis, les Ulemas, ne parlaient jamais en son nom ; nulle part le Khâteh ne prononçait le vendredi, dans les mosquées, la *Khoihbah*, prière solennelle faite au nom du souverain. Aussi, en prenant sa dignité au sérieux, en traitant avec lui comme Émir, le général Desmichels donna à son titre une sorte de consécration qui lui manquait.

Ce traité désastreux, moins pour ses conséquences matérielles que pour ses conséquences morales et politiques, fut signé le 26 février 1834. L'histoire doit consigner ce premier acte officiel qui a eu pour la France de si déplorables résultats. Le voici :

« Le général, commandant les troupes françaises dans la province d'Oran, et l'*émir* Abd-el-Kader, ont arrêté les conditions suivantes :

« Art. 1er. A dater de ce jour, les hostilités entre les Arabes et les Français cesseront. Le général, commandant les troupes françaises, et l'Émir ne négligeront rien pour faire régner l'union et l'amitié qui doivent exister entre deux peuples que Dieu a destinés à vivre sous la même domination, et à cet effet des représentants de l'Émir résideront à Oran, Mostaganem et Arzeu ; de même que pour prévenir toute collision entre les Français et les Arabes, des officiers français résideront à Mascara.

« Art. 2. La religion et les usages musulmans seront respectés et protégés.

« Art. 3. Les prisonniers seront immédiatement rendus de part et d'autre.

« Art. 4. La liberté du commerce sera pleine et entière.

« Art. 5. Les militaires de l'armée française qui abandonneront leurs drapeaux seront ramenés par les Arabes; de même les malfaiteurs Arabes qui, pour se soustraire à un châtiment mérité, fuiraient leurs tribus et viendraient chercher un refuge auprès des Français, seront immédiatement remis aux représentants de l'Émir, résidant dans les trois villes maritimes occupées par les Français.

« Art. 6. Tout Européen qui serait dans le cas de voyager dans l'intérieur, sera muni d'un passeport visé par le représentant de l'Émir, à Oran, et approuvé par le général commandant.

« *Articles secrets.* — 1° Les Arabes auront la liberté de vendre et d'acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre.

« 2° Le commerce de la Merza (Arzeu), sera sous le gouvernement du prince des croyants, comme par le passé, et pour toutes les affaires. Les cargaisons ne se feront pas autre part que dans ce port. Quant à Mostaganem et Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants, et personne ne pourra s'y opposer. Ceux qui désirent charger des marchandises devront se rendre à la Merza.

« 3° Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner. Il ne recevra pas non plus les criminels. Le général, commandant à Alger, n'aura pas de pouvoir sur les Musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs.

« 4° On ne pourra empêcher un Musulman de retourner chez lui quand il le voudra. »

Tel fut ce funeste traité. Ses conséquences immédiates furent de distinguer Abd-el-Kader de ces nombreux prétendants qui, sur diverses parties du territoire s'étaient accommodés de points ou de villes à leur convenance, de mettre en saillie ce prétendu émir, de le signaler à l'attention des

Arabes et de leur donner un drapeau et un centre. Puis les articles secrets de cette convention concédant de nombreux avantages aux Arabes dont ils réglaient d'une manière spéciale les intérêts, étant restés ignorés, des comptoirs de négociants français d'Alger s'établirent à Arzeu sur la foi de sa partie ostensible. Mais Abd-el-Kader s'attribua le monopole du commerce : il interdit aux Arabes de traiter directement avec les Européens : les denrées durent être livrées moyennant des prix fixés par lui à son oukil qui revendait ensuite à des taux arbitraires. Comme d'après l'article 2 du traité secret, les cargaisons ne pouvaient se faire qu'à Arzeu, mis sous son commandement spécial, il se trouva exclusivement maître de tout le commerce des côtes de l'Ouest et le seul négociant de la province d'Oran. Le ministère français qui avait refusé de ratifier la convention de 1831 du général Clauzel, et qui était entièrement dans l'intérêt de la France, se montra très facile sur celle du général Desmichels en 1834 qui sacrifiait si ouvertement tous les intérêts français. Il est juste de dire qu'en cette circonstance il allégua la loyauté et la bonne foi française. Les mots ne manquent jamais pour pallier de mauvaises actions.

Les Arabes se montrèrent moins tolérants. La position dans laquelle ce traité plaçait Abd-el-Kader faisait plus que préjuger une question qui était loin d'être décidée parmi eux. Elle la résolvait dans un sens qui blessait à la fois leur orgueil national et leurs susceptibilités les plus invétérées : en un mot elle légitimait dans l'ordre politique, la dignité d'émir conférée à Abd-el-Kader par quelques tribus fanatisées. Les Sidi-el-Aribi, les Bordjia, les Beni-Amer, les Douers, les Zmelas protestèrent sourdement d'abord contre l'autorité d'un homme dont l'habileté et l'ambition avaient seules motivé l'élévation et peu après se mirent en pleine révolte contre lui. Mustapha-ben-Ismaël, chef des Douers et ancien Agha sous la domination turque, se mit à la tête de cette ligue. Abd-el-Kader marcha contre lui et fut mis en pleine déroute. Selon l'usage des Arabes toujours prêts à accabler le vaincu, d'autres tribus se joignirent au vainqueur, et, à peine naissant l'édifice fra-

gile de la puissance d'Abd-el-Kader fut près de s'écrouler.

Entouré d'ennemis l'Émir voyait chaque jour diminuer le nombre de ses partisans. Mustapha et les autres chefs ligués contre lui proposèrent au général Voirol d'abord, et puis au général Desmichels, de renverser Abd-el-Kader et de se reconnaître sujets de la France : ils ne demandaient pour cela que quelques subsides : ils furent refusés. Par une de ces fatalités qu'on ne saurait expliquer différemment sans honte, le gouvernement de France devait lui-même se créer en Algérie les principaux obstacles, les plus redoutables ennemis qui ont si longtemps fatalement pesé depuis sur cette conquête, et se retrancher chaque fois derrière un de ces mots pompeux, qui quoiqu'on en dise, en France comme ailleurs, séduisent toujours les niais.

Pour repousser les propositions des ennemis d'Abd-el-Kader, on invoqua encore la loyauté française, et pour porter cette loyauté à son plus haut période, des troupes françaises marchèrent au secours de l'homme dont tous les actes révélaient le projet arrêté de chasser les Français de l'Algérie. Ainsi soutenu, Abd-el-Kader n'eut bientôt plus d'ennemis. Le général Desmichels avait conclu un traité malencontreux : il crut ensuite son honneur engagé à le maintenir. Triste conséquence d'une première faute d'où en découla cette seconde et d'où devaient bientôt en découler d'autres.

Le résultat de ce grave incident où des questions d'amour-propre avaient prévalu sur celle d'une vraie politique ne se fit pas attendre. Abd-el-Kader tournant bientôt contre les Français l'appui qu'ils lui donnaient, étendit sa domination sur toutes les tribus de l'Ouest et fut maître de tout le pays depuis le Cheliff jusqu'à l'empire de Maroc. Son ambition n'était pas satisfaite encore et il porta ses vues plus loin. Voici la lettre curieuse qu'il écrivait à ce sujet au général Voirol et qui aurait suffi pour dessiller tous les yeux si, par un inexplicable parti pris, chacun ne s'était montré de plus en plus décidé à ne rien voir.

« Je vous salue : la paix de Dieu soit avec vous. — Ci-
« après, notre ami, je vous fais savoir que, voulant rester d'ac-

« cord avec notre convention et avec l'affection que nous de-
« vons à votre roi comme à celle que nous devons aux peuples
« du gharb (ouest), j'ai, par la miséricorde de Dieu et du pro-
« phète, forcé tous nos ennemis à l'obéissance et à la paix.
« Grâce à mes soins et à la protection miséricordieuse du
« Tout-Puissant, tout le gharb est calme et soumis. J'espère,
« par la même protection, pouvoir mettre tout en ordre dans
« l'est, où je me propose de me rendre sous peu de jours.
« Aussi je vous engage à ne faire aucune tentative de répul-
« sion à ce sujet, la chose pouvant être à votre grand dom-
« mage, tandis que la miséricorde d'Allah et du prophète n'a-
« bandonnera pas le plus humble de leurs serviteurs. Que
« Dieu vous accorde tout contentement. »

Cette prétention d'Abd-el-Kader de vouloir intervenir dans les affaires des provinces d'Alger et de Tittery s'explique par les encouragements qu'on ne cessait de lui donner. En effet, dans toutes les relations avec lui, la France ou ses représentants avaient fait preuve de tant d'abnégation et de ménagement qu'Abd-el-Kader, sans trop s'illusionner, pouvait penser qu'on lui laisserait faire tout ce qu'il voudrait tenter. En cette circonstance, cependant, il se trompa. Le général Voirol répondit assez sèchement à sa lettre : « Le Cheliff est votre
« limite, lui écrivait-il, vous n'avez au-delà aucune autorité,
« et je vous crois trop sage pour entreprendre un déplacement
« qui changerait immédiatement la nature de nos rapports. »

Comme Abd-el-Kader n'était fort que de l'appui moral que lui prêtaient les Français en toute circonstance et de l'appui matériel qu'ils mettaient même parfois à sa disposition ; comme sa puissance n'avait politiquement d'autre base que cette incroyable aberration des représentants d'un grand peuple qui semblaient mettre leur gloire à se traîner à la remorque d'un ambitieux adroit, que nul, excepté eux, n'avait traité auparavant au sérieux, il ne jugea pas à propos de donner suite à son projet de pacification de l'est. Mais mettant à profit la fausse position où s'était placé le général Desmichels en consentant le singulier traité du 26 février, il altéra par des rapports controuvés, les bonnes relations de ce dernier avec le général

en chef Voirol, et finit même par se persuader qu'il pourrait trouver, parmi des généraux français, un appui plus efficace pour l'accomplissement de ses projets ultérieurs. Cette injurieuse supposition n'eut cependant pas de suite ; mais elle mérite d'être constatée comme une preuve des sentiments que suggérait à l'Émir les mesures successivement adoptées par les généraux français.

Cependant l'opinion publique en France s'était sérieusement alarmée de voir les trésors et le sang de la nation prodigués en Afrique pour élever une puissance rivale dont la domination y était déjà plus étendue et mieux assise que celle des conquérants eux-mêmes. On commençait alors à suspecter non seulement les intentions du cabinet, mais encore à parler d'engagements secrets pris avec l'Angleterre pour l'abandon de l'Algérie. Sans avoir de fondement précis, ces bruits reposaient sur une sorte d'engagement moral ayant sa source dans les promesses de la dynastie déchue, mais que les ministres de Louis-Philippe n'avaient jamais accepté officiellement ni cependant explicitement rompu. L'opinion publique, sans s'inquiéter des embarras du ministère, qui étaient plus personnels que nationaux, s'indigna de cette pusillanime condescendance et fit une affaire d'honneur national de la conservation de l'Algérie.

Pour le ministère, la question ainsi posée devenait critique et sa solution pressante. Heureusement des complaisants, comme il s'en trouve toujours, la réduisirent aux termes étroits de convenance matérielle et la circonscrivirent dans le cercle des intérêts. Rapetissée ainsi à une question de chiffres, elle aurait pu ne devenir que secondaire, si l'opinion publique, de plus en plus alarmée par ces insidieux préliminaires, ne se fût hautement prononcée contre ces hommes soi-disant positifs, qui ne voyaient qu'une question d'arithmétique dans une question d'honneur national. Le ministère ainsi acculé fut obligé de nommer une commission chargée de recueillir les éléments nécessaires à la complète solution de la question. Les membres de cette commission étaient le lieutenant-général Bonnet et d'Haubersaer, pairs de France : Laurence, Pis-

catory, Raynard, de la Pinsonnière, membres de la Chambre des Députés, le général Montfort, inspecteur-général du génie et Duval-Dailly, capitaine de vaisseau.

Quelle que fût la confiance qu'inspirait à l'opinion publique la majeure partie des membres de cette commission, cette mesure fut acceptée avec froideur, d'abord parce qu'elle ajournait pour quelque temps encore la solution définitive, ensuite parce qu'elle prouvait d'une manière évidente que le ministère ne s'en était pas même occupé. A l'irritation qu'elle en éprouva se joignit une défiance qui n'a pas été dissipée depuis.

La commission se rendit en Afrique. Puisant sur les lieux les éléments nécessaires, se divisant le travail de telle sorte que chaque membre traitât la partie le plus en rapport avec la spécialité de ses connaissances, elle compléta son œuvre avec une activité et une bonne foi que le ministère n'attendait probablement pas d'elle. Ce travail fut soumis à une seconde commission présidée par le duc Decazes, et après un nouvel examen approfondi de toutes les questions, les deux commissions réunies décidèrent, à la majorité de dix-sept voix contre deux : *que l'honneur comme l'intérêt national commandaient à la France de conserver ses possessions sur la côte septentrionale de l'Afrique.* Comme dispositions secondaires, écartant momentanément tout projet d'expédition contre Constantine, elles proposèrent, tout en maintenant les droits de la France à la souveraineté de l'ancienne Régence, de borner, quant à présent, l'occupation militaire aux villes d'Alger, Bone, Oran, Bougie et à un territoire déterminé en avant des deux premières de ces places. Elles émirent en outre le vœu que le gouverneur-général, dépositaire de l'autorité royale, réunît tous les pouvoirs civils et militaires.

Cette déclaration était trop explicite pour donner matière à des tergiversations nouvelles. Le ministère ne put plus reculer, et le 22 juillet 1834, une ordonnance royale constitua la réorganisation de l'administration et de l'armée en Algérie, qui fut désignée sous la dénomination de *possessions françaises dans le nord de l'Afrique.* La modestie et le vague de

ce titre n'échappèrent pas à l'opinion publique qui aurait voulu et qui était en droit d'attendre davantage.

D'après la nouvelle ordonnance constitutive de l'Algérie, le gouverneur-général, revêtu de tous les pouvoirs civils et militaires, devait avoir sous ses ordres un lieutenant-général auquel obéiraient l'armée et des chefs spéciaux pour chaque nature de service ; il n'était, en quelque sorte, appelé qu'à présider le mouvement militaire et administratif de l'Algérie. Cette innovation pouvait être heureuse et avait surtout l'incontestable avantage de remédier à cette impolitique division de pouvoirs qui avait été si fatale sous l'administration du duc de Rovigo.

Le comte Drouet-d'Erlon fut nommé *gouverneur-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.*

L'administration du général Voirol n'avait guère plus avancé les affaires de France en Algérie que les deux administrations précédentes. Dans la province d'Alger cependant, il prit en sous-œuvre quelques-uns des projets du général Clausel et du duc de Rovigo et obtint d'heureux résultats. L'accroissement de la puissance d'Abd-el-Kader est plutôt l'œuvre du général Desmichels qui était indépendant de lui, que la sienne. Quant au reste, n'étant qu'intérimaire, n'osant ou ne pouvant rien prendre sur lui et obligé d'en référer pour tout à Paris, il y aurait de l'injustice à lui attribuer des fautes qui ne peuvent être imputées qu'au ministère qui lui traçait sa ligne de conduite.

CHAPITRE VII

Le comte Drouet d'Erlon.— Premier résultat du traité du 26 février.— Fondation du camp retranché d'Erlon.— Suppression du bureau arabe.— Abd-el-Kader envoie un chargé d'affaires auprès du gouverneur-général. — Le juif Ben Durand.— Mascara. — Nouvelles fautes de l'administration française. — Abd-el-Kader les tourne à son profit. — Révolte des tribus du Sahel. — Le colonel Duvivier à Bougie. — Concessions nouvelles du gouverneur. — Soulèvement des tribus contre Abd-el-Kader.—Le général Trézel à Oran.— Audacieuse provocation d'Abd-el-Kader.— Fatale faiblesse du comte d'Erlon. — Énergique résolution du général Trézel.— Combat de la Macta. — Rappel de la légion étrangère.— Irritation de l'opinion publique en France contre la politique tortueuse du ministère dans les affaires de l'Algérie. — Rappel du comte d'Erlon. — Le maréchal Clausel est nommé gouverneur général.

Le comte Drouet d'Erlon s'était enrôlé comme volontaire en 1782 au régiment de Beaujolais. Il rentra dans l'armée en 1792 avec le grade de caporal. En 1793, attaché à la personne du général Lefebvre, en qualité d'aide de camp, il devint plus tard son chef d'état-major. Après avoir successivement passé par les grades de chef de bataillon, adjudant-général, général de brigade, il fut appelé après la paix d'Amiens au commandement de la première division militaire, signa en 1807 la capitulation de Danzig au nom du maréchal Lefebvre. Grièvement blessé à Friedland, il fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur et comte de l'Empire. En 1809, chef d'état-major de l'armée bavaroise, il prit le commandement du 7me corps. De 1810 à 1813 il combattit en Espagne :

à la bataille de Toulouse (1814) le corps qu'il commandait ne put être entamé par l'armée Anglaise. Compromis en 1815 dans une conspiration avec Lefebvre-Desnouettes, il fut proscrit par la seconde Restauration et ne fut rappelé d'exil qu'en 1825. La révolution de juillet le tira de sa retraite. Nommé pair en 1831, il obtint, l'année suivante, le commandement de la douzième division militaire et fut nommé, en 1834, gouverneur-général de l'Algérie.

Pour les épineuses et importantes fonctions dont il avait investi le comte d'Erlon, le ministère consulta plutôt, comme toujours, ses convenances que les intérêts de la France. Le nouveau gouverneur était, sans contredit, une gloire militaire pure et éprouvée ; mais il avait soixante et dix ans et il est rare, à cet âge, de conserver l'activité d'esprit et de corps nécessaire pour un poste comme celui qu'on venait de lui confier. On institua en même temps un conseil de Régence, composé de six membres et chargé de préparer et de discuter les arrêtés, les ordonnances, qui devaient régir l'établissement d'Afrique. Ce furent le général Rapatel appelé au commandement des troupes, l'intendant civil Lepasquier en remplacement de M. Genty de Bussy, le contre-amiral de la Bretonnière investi du commandement de la marine et du port, M. Laurence chargé de la direction de la justice, M. Blondel de celle des finances, et M. Bonduraud qui continua à diriger l'intendance militaire. Cela fait, la machine fut livrée à son propre mouvement.

Les premiers actes administratifs du comte d'Erlon furent heureux : il sembla vouloir divorcer avec les errements de l'administration précédente. A la politique de concession des généraux Voirol et Desmichels, il substitua une politique plus ferme, plus digne et plus en rapport avec les intérêts de la France.

Sous l'influence du traité du 26 février, le pouvoir d'Abd-el-Kader avait grandi outre mesure. Le monopole que l'Émir exerçait à Arzeu lui procurait d'énormes bénéfices qui lui facilitaient le moyen de faire aux tribus des avances de denrées ou d'argent, et de les maintenir ainsi en armes. Son esprit

organisateur avait vu sans peine tout le parti qu'il pouvait tirer de ce traité, et il avait établi des relations commerciales avec Gibraltar et l'Espagne par le golfe d'Harshgoun. En même temps il annonça aux tribus des provinces de Tittery et même d'Alger, que voulant connaître leurs besoins et s'occuper de leur organisation, il se rendrait incessamment au milieu d'elles.

Un tel empiètement de pouvoir était à la fois un grand danger et une grave insulte; le comte d'Erlon le sentit et rendit un arrêté défendant, sous les peines les plus sévères, toutes importations et exportations de marchandises de toutes provenances, par d'autres ports que ceux portant le pavillon français. En même temps il intima à Abd-el-Kader l'ordre de ne pas dépasser le Chéliff, et il déclara aux scheiks des tribus des provinces de Tittery et d'Alger, que s'ils acceptaient le concours de l'Émir, ils seraient traités comme ennemis de la France.

A ces mesures énergiques qui, appuyées avec vigueur et sur une bonne organisation intérieure, auraient pu avoir d'heureux résultats, le comte d'Erlon en ajouta d'autres plus secondaires qui assurèrent pour quelque temps la tranquillité de la colonie; le camp fondé en avant de Bouffarich et qui a conservé le nom de son fondateur, fut de ce nombre. Mais ses inspirations ne furent pas toujours aussi heureuses. La dissolution du bureau arabe, par exemple, fut une faute. La sphère de cette institution, au contraire, pendant ces premières années, aurait dû, non pas être restreinte, mais d'autant plus élargie que la majeure partie des fautes commises jusqu'alors en Algérie ne provenaient que de l'ignorance des mœurs et des usages des indigènes.

Cependant Abd-el-Kader n'était pas homme à interrompre le cours de ses projets sans tenter de regagner le terrain que les mesures du comte d'Erlon venaient de lui faire perdre. Le traité Desmichels surtout, qui était à la fois la base et le pivot de sa puissance, devait être maintenu à tout prix. Quelque irrité que se montrât le gouverneur-général contre ce traité, et surtout contre l'extension qu'il recevait, Abd-el-Kader crut

pouvoir assurer le maintien de l'état de choses en constatant le droit qu'il avait d'agir comme il agissait. Il lui envoya un chargé d'affaires qui lui exhiba le traité secret rapporté plus haut, dont le gouvernement français n'avait pas eu encore connaissance, et qui accordant à l'Émir de si exorbitantes concessions, légitimait toutes les usurpations qu'on lui reprochait. Ce moyen ne réussit pas à Abd-el-Kader : le comte d'Erlon fut plus irrité que jamais : le général Desmichels fut immédiatement rappelé et le général Trézel investi du commandement d'Oran à sa place.

Cette solution dérangea les plans d'Abd-el-Kader. La fausse position où s'était mis le général Desmichels, l'obligeait en quelque sorte à des espèces de ménagements vis-à-vis de l'Émir, et à l'appuyer dans tout ce qui ne froissait pas trop ostensiblement les intérêts de la France. Son rappel changeait cet état de choses. Abd-el-Kader le sentit et avisa aux moyens d'en paralyser les causes les plus immédiates. A cet effet, il envoya au gouverneur-général un chargé d'affaires qui devait résider à Alger et y représenter spécialement ses intérêts. Il choisit pour cette mission un juif nommé Ben-Durand, homme astucieux, habile, insinuant, qui prit bientôt un prodigieux ascendant sur l'esprit simple et facile du comte d'Erlon. Elevé en Europe, Ben-Durand parlait français avec facilité. Il possédait à un haut degré cette souplesse doucereuse qui caractérise les gens de sa caste et qui, sous les dehors de la bonhomie et de la bonne foi, captive si facilement les âmes confiantes. Aussi, en peu de temps, il devint non seulement le contrôleur écouté des actes du gouverneur-général, mais encore son conseiller intime.

Dès ce moment, la cause d'Abd-el-Kader fut gagnée dans l'esprit facile du comte d'Erlon.

Pendant ce temps, l'Émir s'occupait d'organiser ce qu'il appelait déjà *son royaume;* il prenait possession des domaines publics, levait des impôts, rétablissait les finances, donnait des lois, créait des corps de troupes permanents, à l'anarchie faisait succéder l'ordre et étendait chaque jour davantage son influence. Il commençait même alors à parler hautement de

ses projets de restauration arabe et ne dissimulait plus aucune de ses espérances.

Mascara, dont il avait fait sa capitale et son arsenal, est bâtie sur le versant des collines du Petit-Atlas qui forment, au nord, la plaine d'Egrhis. Un ravin profond où l'eau coule en toute saison a, pour berges, deux mamelons séparés sur lesquels la ville est assise. La ville possède plusieurs grandes constructions: deux belles mosquées dont le minaret d'une d'elles est remarquable par l'élégance de ses forme et la délicatesse de son architecture; un vaste caravansérail, une belle place où jaillit une gracieuse fontaine à coquille de marbre blanc, le beylick ou palais et quelques maisons d'architecture mauresque. Ses rues sont tortueuses et étroites comme celles des autres villes de l'Algérie. Mascara peut se diviser en cinq parties distinctes: la ville proprement dite, au nord le faubourg Baba-Ali, au sud le faubourg Aïn-Beldha, à l'ouest le faubourg Arkoub-Ismaïl et plusieurs groupes de maisons à l'est. Les environs de la ville étaient plantés de beaux jardins cultivés avec soin; des arbres fruitiers, amandiers, oliviers, figuiers et surtout des cactus (figuier de Barbarie) couvraient les campagnes environnantes, aujourd'hui nues et dévastées par la guerre. La salubrité du climat, une température modérée, en faisaient une des bonnes résidences de l'Algérie.

Telle était la ville d'où Abd-el-Kader commandait déjà en maître; elle était le point de mire des Arabes, non pas tant par le prestige de la puissance qui s'y élevait, que par la cessation de l'anarchie qui la caractérisait parmi les autres villes ou les autres points de l'Algérie. L'Arabe aime l'ordre, quoique on en ait dit, et ce que les Français n'avaient pu ou su lui donner, il le recherchait là où il le voyait déjà assuré: le comte d'Erlon en eut bientôt la preuve.

On a déjà vu que le gouverneur-général avait déclaré qu'il traiterait en ennemies les populations des provinces d'Alger et de Tittery, qui accepteraient le concours d'Ab-el-Kader. Les tribus de ces provinces, livrées depuis longtemps à elles-mêmes, sans direction, sans autorité, avaient été bientôt en proie à la plus violente anarchie. Elles n'avaient pas tardé à

sentir le sentiment de l'ordre et étaient prêtes à se rallier à tout pouvoir capable de le leur assurer. Aussi, aux observations du comte d'Erlon, les habitants de Médéah qui s'étaient toujours montrés dévoués aux Français, lui répondirent qu'ils n'avaient désiré parmi eux l'arrivée d'Ab-el-Kader, que dans l'espérance qu'il les tirerait de l'état d'anarchie où ils gémissaient et d'où les Français n'avaient jamais su ou voulu les tirer.

Ce reproche était juste, le comte d'Erlon sut l'apprécier; mais il en référa au ministère qui, pour la troisième fois, repoussa toute proposition à ce sujet. Ce n'est pas une des moins singulières phases de l'histoire de la domination française en Algérie, que cette persistance du cabinet français à repousser constamment tout ce qui pouvait faire sortir ce pays de l'anarchie, et diminuer d'autant les chances d'Ab-el-Kader d'y assurer sa domination.

Ce qu'il ne voulut pas faire en cette circonstance, Abd-el-Kader le fit.

Malgré les observations qui lui avaient été adressées, il n'avait pas renoncé au projet d'étendre le pouvoir qu'il exerçait dans l'ouest jusqu'à la province de Tittery. Il s'avança jusqu'à Miliana; il trouva dans cette dernière ville El-Hadj-el-Seghir, de la famille de Sidi-Em'barek, nommé agha de la Metidja en 1832, et Mohamed ben Aïssa, de la famille des Berakna qui avait été institué kaïd de Cherchell dès les premiers mois de l'occupation d'Alger. Ces deux hommes avaient quitté le parti de la France et se plaignaient vivement des procédés des Français. Abd-el-Kader nomma le premier kalifa de Miliana, et le second kalifa de Médéah.

Le comte d'Erlon se montra fort courroucé de voir Abd-el-Kader faire ainsi acte d'autorité dans les provinces soumises à la France; mais entièrement dominé alors par l'influence de Ben-Durand, entravé en outre par les volontés ministérielles, il subit sans protestation les conséquences des envahissements successifs de l'Émir : bien plus, l'astucieux juif s'y prit de telle sorte qu'il le ramena aux errements de la politique qu'il avait dès le début de son administration si énergiquement condamnés.

Deux faits qui se passèrent à cette époque vinrent encore ajouter à ses embarras et augmenter ses incertitudes; les Hadjoutes qui, depuis quelque temps, avaient cessé de se montrer hostiles et s'étaient soumis à la France, demandèrent au gouverneur-général le remplacement d'un kaïd dont ils étaient mécontents : leurs réclamations restèrent sans réponse. La tribu manifesta quelque irritation et, vers ce même temps, un vol de bestiaux ayant été commis dans le Sahel, elle en fut accusée ainsi que la tribu des Mouzaïa. Une vigoureuse razzia vengea énergiquement cet acte de brigandage, mais aliéna ces deux tribus au point qu'elle se ruèrent sur les villages français, massacrèrent les Européens isolés, et attirèrent d'autres tribus dans leur révolte. La conflagration devint générale dans le Sahel; les colons effrayés abandonnèrent leurs cultures, et le peu de stabilité qui avait été depuis quelque temps assuré autour d'Alger, se trouva totalement remis en question.

A la même époque, à Bougie, une intrigue assez misérable, et qui peut donner une idée assez précise de la manière dont l'Algérie était alors gouvernée, amena des résultats aussi déplorables. Le colonel Duvivier qui y commandait avait, à plusieurs reprises, énergiquement repoussé les attaques des Kabyles. Parmi les tribus hostiles était celle des Ouled-Abd-El-Djebar, habitant la vallée de l'Oued-Bou-Messaoud. Elle avait pour chef Ouled-Ourebah qui exerçait une puissante influence sur d'autres tribus. Sous on ne sait quel motif, au lieu de s'adresser au colonel Duvivier pour traiter de la paix au nom des tribus qu'il disait représenter, il s'adressa directement au commissaire civil de Bougie, M. Lowesy. Ce dernier, au lieu de faire part de ces ouvertures au colonel Duvivier, s'adressa directement à Alger au gouverneur-général qui, par une inconcevable manière de procéder, lui envoya l'autorisation de traiter en laissant ignorer des négociations entamées avec l'ennemi, au colonel commandant une place de guerre. Muni de son autorisation, le commissaire civil s'embarqua secrètement sur une sandale algérienne, et arriva à l'embouchure de la Sumnam où l'attendait Ouled-Ourebah. Cette conférence eut un triste résultat : une tribu Kabyle l'interrompit à coups

de fusil, et le malencontreux négociateur fut obligé de se rembarquer et de regagner Bougie où sa sandale fut arrêtée par ordre du colonel Duvivier. Instruit alors de ces menées, le colonel se plaignit au gouverneur-général qui, voulant la paix à tout prix, envoya un nouveau négociateur. Ouled-Ourebah demanda, pour condition première, qu'on rappelât le colonel Duvivier qui, se voyant un obstacle aux désirs du gouverneur, demanda son rappel. Le comte d'Erlon eut la faiblesse d'y consentir, de donner raison à Ouled-Ourebah, et il fut conclu une paix qui donna aux hostilités une plus grande intensité qu'elles n'avaient auparavant. En effet, Ouled-Ourebah ne fut plus au nombre des assaillants, mais les autres tribus s'acharnèrent d'autant plus après Bougie que, par le rappel du colonel Duvivier, une d'entre elles avait déjà eu un commencement de gain de cause.

Ces insuccès divers rendirent le comte d'Erlon plus pusillanime et plus timoré. Il n'osait plus prendre aucune détermination. Quant à Abd-el-Kader, il devenait plus audacieux à mesure que le gouverneur-général devenait plus timide, et son autorité grandissait de tout ce dont se rapetissait l'autorité française.

C'est ainsi qu'après avoir, comme on l'a vu, nommé un kalifa à Miliana et un autre à Médéah, il donna un kaïd aux Hadjoutes et un scheick aux Beni-Kalil. Il fit plus encore, la douane française avait mis un embargo sur des fusils qu'il avait achetés à l'étranger, il parvint à le faire lever, et, par l'entremise de Ben-Durand, il obtint du comte d'Erlon divers approvisionnements de guerre, au moment même où il bravait le plus ouvertement l'autorité française.

Quelques chefs arabes n'acceptaient pas avec autant de résignation que le gouverneur-général les faits accomplis. Cet ascendant exercé par un jeune homme inconnu jusque alors les indignait, et une nouvelle ligue se forma contre lui. A la tête des mécontents étaient Sidi-el-Aribi et Mustapha-ben-Ismaël qui s'étaient déjà, sous l'administration du général Voirol, révoltés contre son autorité. Cette fois, ils étaient d'autant plus redoutables que Moussa Derkaoui (le révolté), chérif du



désert, s'était joint à eux, entraînant à sa suite les formidables tribus du Sahara.

Pour bien comprendre toute la gravité de cette ligue, nous avons à compléter ce que nous avons déjà dit sur l'influence de l'élément aristocratique chez les Arabes, et qui était la cause principale de tous les obstacles qu'éprouvait Abd-el-Kader à rallier la plupart des tribus à son autorité.

Dans les tribus du désert, la race arabe domine exclusivement. Ses goûts, ses habitudes s'y sont perpétués sans altération. Le Djouad ou chef héréditaire a le droit exclusif à leur respect et à leur obéissance. Il y a parmi eux des Marabouts, mais n'osant jamais disputer le premier rang aux Djouad. La cause de cette subordination des Marabouts est sensible. Dans les tribus sédentaires, lorsque meurt un Marabout vénéré, ses compatriotes lui élèvent un tombeau : on y vient en pélérinage souvent de fort loin : les enfants y apprennent à lire, y reçoivent une instruction religieuse. Pour entretenir le monument, il faut des offrandes : chacun les donne volontiers, s'inquiétant peu de la conduite du fils qui a hérité du titre de son père ; le tombeau ou le nom du père le protége, parce que l'un est pour la tribu un monument utile et l'autre un objet de vanité. Telle était, chez les Hakem-Cheraga et dans quelques tribus environnantes, la situation d'Abd-el-Kader, dont le père, Mohhi-ed-Din et l'aïeul Mustapha-ben-Moktar, étaient regardés comme les plus grands Marabouts des temps modernes.

Mais dans le désert il en est tout autrement. Au milieu de l'existence aventureuse des tribus, dans les péripéties incessantes des voyages, des luttes, des dangers de tous les jours, le guerrier au bras redoutable a une place plus large que l'homme pieux. Parmi tant d'agitations de tout genre, on ne songe pas à bâtir un tombeau au marabout ; un arbre, une pierre marquent à peine l'emplacement de la tombe, qui n'est alors ni un témoignage de piété généreuse, ni un héritage légué par les ancêtres. Des qualités personnelles transcendantes donnent seules droit, au fils du marabout, au respect et à l'ascendant dont jouissait son père. Le Djouad, au contraire, fait monter

son enfant à cheval dès l'âge de cinq ans ; il le présente à ses cavaliers comme celui qui doit les commander après lui ; le fils paraît d'abord dans les fêtes à côté de son père ; sous l'égide paternelle, il fait ses premières campagnes, apprend à obéir d'abord, à commander ensuite. On le confond peu à peu dans le respect voué à son père ; on l'identifie avec lui, et lorsqu'arrive le temps de lui succéder, la tribu l'appelle par acclamation et le suit avec confiance.

Cela suffit pour expliquer la situation où se trouvait Abd-el-Kader vis-à-vis de quelques tribus et l'écueil qu'il lui était difficile d'éviter en voulant les organiser dans des vues personnelles. Cet écueil même était tel que, pour peu que l'administration française se fût donné la peine d'approfondir et d'étudier les éléments constitutifs des tribus, leurs intérêts, leurs sympathies, leur organisation, elle aurait pu trouver d'utiles auxiliaires dans ceux dont elle se faisait des ennemis et empêcher, sans prendre part à la lutte, l'accroissement de la puissance d'Abd-el-Kader. Mais, en cette circonstance comme en tant d'autres, la France devait être victime de cette fatale routine, de cette incroyable manie d'administrer tout et toujours d'après les idées et les convenances françaises. Le plus simple bon sens cependant eût suffi pour faire comprendre que des lions s'accommoderaient peu d'un régime convenable à des moutons.

Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader, sûr de trouver dans l'administration française une neutralité rigoureuse qui, dans cette circonstance, équivalait à un appui, fit hardiment tête à l'orage. Il fit arrêter et mettre à mort Sidi-el-Aribi, battit Moustapha-Ben-Ismaïl, et convoquant, après ces premiers succès, les tribus intimidées des environs de Miliana, il marcha, avec leurs contingents, contre Moussa qui s'était emparé de la province de Tittery. Les deux troupes se rencontrèrent à Amoura ; Moussa, avec ses tribus du désert, fut mis en fuite et poursuivi jusqu'au-delà de Berouaguia. Abd-el-Kader entra à Médéah et y réinstalla Mohammed-el-Berkani. La situation des Français assistant impassibles à cette lutte de deux prétendants qui se disputaient sous leurs yeux une partie de la

province d'Alger, n'était pas une des choses les moins curieuses de cette période; mais Ben-Durand était parvenu à persuader au comte d'Erlon qu'Abd-el-Kader n'agissait que dans l'intérêt de la France et que, grâce à ces heureuses victoires, les Français n'auraient bientôt plus d'ennemis en Algérie. Dans cette confiance, le comte d'Erlon le laissait faire.

On ne sait trop jusqu'à quel point serait allée cette condescendance, si le général Trézel, qui commandait à Oran et qui était loin de partager la confiance du comte d'Erlon dans les vues désintéressées d'Abd-el-Kader, n'eût tenté pendant son absence de détacher de sa cause les tribus les plus puissantes. Cette tentative fut suivie d'un plein succès. Les Douers et les Zemelas se déclarèrent sujets de la France, sous la seule condition d'être protégés en cas de surprise ou d'attaque. Alors se passa un fait assez curieux, mais qui n'était malheureusement pas nouveau. Le lieutenant d'Abd-el-Kader n'avait pu se maintenir à Médéah, et le pays était retombé encore une fois dans tous les déchirements de l'anarchie; les tribus n'avaient pas cessé leurs instances pour obtenir l'autorisation du gouverneur-général d'Alger. L'autorité d'Abd-el-Kader se trouvait ainsi plus chancelante que jamais; sur le nouveau théâtre de ses exploits, elle était méconnue; sur l'ancien, les tribus les plus puissantes s'étaient détachées de sa cause. Sur les divers partis qu'il y avait à prendre en cette circonstance, le comte d'Erlon choisit le plus mauvais : il laissa sans réponse les sollicitations des tribus de la province de Tittery et refusa de sanctionner les mesures prises par le général Trézel avec les Douers et les Zemelas.

Cependant les évènements qui se passaient dans l'ouest avaient obligé Abd-el-Kader de quitter précipitamment la province de Tittery et de partir avant d'avoir pu s'occuper d'organiser le pays. Le général Trézel, en effet, l'avait attaqué par son point le plus vulnérable; il avait senti qu'aucune affection particulière ne liait les populations à l'Émir, mais qu'elles n'étaient poussées vers lui que par le besoin d'ordre et de gouvernement régulier qui les tourmentait depuis si

longtemps; il avait compris que leur adhésion s'adressait moins au représentant de la nationalité arabe qu'à celui qui, ayant la force, pouvait promettre aide et protection et absorber dans une grande unité les passions locales; il avait cru qu'il était impolitique pour la France d'abdiquer volontairement un rôle doublement avantageux sous le rapport des intérêts et de la dignité nationale.

Les Douers et les Zemelas étaient venus dresser leurs tentes sous les murs d'Oran; d'autres tribus paraissaient déjà assez disposées à suivre leur exemple, sous la seule garantie d'une protection efficace, lorsque Abd-el-Kader, instruit du refus de sanction du comte d'Erlon et de la dissidence qui existait à ce sujet entre le gouverneur-général et le commandant d'Oran, ordonna aux Zemelas et aux Douers d'aller s'établir au pied des montagnes. Sur leur refus, il les fit charger par El-Mzary, son agha. Trop faibles pour résister aux forces qui les attaquaient, ces tribus envoyèrent un message au général Trézel pour lui rappeler sa promesse; il répondit aux envoyés: « Un « général français n'a que sa parole; dans une heure, je serai « au milieu de vous. » En effet, il se mit à la tête de deux bataillons, et, en peu d'instants, joignit, dans la plaine de Miserghin, El-Mzary qui ne l'attendit pas.

L'acte de l'Émir qui était venu audacieusement attaquer, presque sous le canon d'Oran, des tribus qui avaient réclamé la protection française, méritait une démonstration énergique.

Le général Trézel forma une petite division de deux mille cinq cents hommes environ, composée du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, d'un bataillon des 1er et 66e de ligne et une batterie de campagne. Il se porta au camp du Figuier, en avant des tribus alliées, pour les couvrir. Abd-el-Kader demanda des explications sur ce procédé: « La France, dit « le général Trézel, doit à son honneur et à sa loyauté de « protéger les tribus qui implorent sa protection; jusqu'à ce « que tu aies renoncé à tout droit de suzeraineté sur elles, « j'occuperai cette position. » Abd-el-Kader répondit que, sa religion lui défendant de laisser des musulmans sous la do-

mination des infidèles, il poursuivrait les tribus rebelles partout où elles se réfugieraient. C'était une véritable déclaration de guerre; la politique de concession, suivie jusqu'alors à l'égard de l'Émir, portait ses fruits.

Reculer devant une aussi audacieuse provocation c'était ternir la gloire du drapeau français : le général Trezel ne put s'y résoudre : il demanda des ordres et des instructions à Alger : il n'en reçut pas ; il se porta en avant. Deux escadrons de chasseurs et trois compagnies de la légion étrangère sous les ordres du colonel Oudinot formaient l'avant-garde. Après quelques heures de marche, la colonne arriva au lieu appelé Muley-Ismaël. Là se trouvait un épais taillis où l'on ne jugeait pas à propos de se hasarder d'abord. Cependant quelques reconnaissances ayant été poussées dans les environs et n'ayant amené aucune découverte, on s'y engagea. Tout-à-coup au milieu d'un terrain où elle ne pouvait se développer et à peine même se tenir en ligne, l'avant-garde fut assaillie par la cavalerie d'Abd-el-Kader et en un instant enveloppée.

Cette attaque si brusque jeta un moment d'indécision et de désordre dans les rangs. Le colonel Oudinot était parvenu cependant à les rallier, lorsque atteint d'une balle en pleine poitrine, il tomba mortellement blessé. Les troupes étaient ébranlées déjà ; cette mort les frappe de panique : elles se replient sur le 66ᵉ qui formait le centre et était lui-même vigoureusement attaqué : l'avant-garde y jette le désordre ; l'ennemi redouble de vigueur : tout plie. L'arrière-garde seule n'avait pas été entamée ; mais quelques instants encore, et les colonnes de fuyards, en la débordant, allaient rendre toute résistance impossible et compromettre de plus en plus la division ; le moment était critique. Heureusement le général Trézel fait faire un à gauche à l'arrière-garde, et la portant au pas de course à la tête de la colonne, ordonne la charge. Les Arabes sont culbutés à leur tour. Quelques compagnies parviennent à se reformer; mais l'ordre de marche était rompu ; les détachements gênés dans leurs mouvements pouvaient à peine attaquer et se défendre ; il n'y avait plus déroute ; mais le désordre était tel que tout mouvement effi-

cacement agressif ou défensif était devenu impossible. La colonne fit halte ; quelques excès, pendant lesquels les soldats, méconnaissant la voix de leurs chefs, pillèrent les fourgons de vivres, défoncèrent les barils d'eau-de-vie, obligèrent le général à reprendre la marche ; la colonne arriva vers le soir sur les bords du Sig où elle établit son camp. La retraite devenait de plus en plus difficile ; plusieurs centaines de blessés encombraient les prolonges, et Abd-el-Kader, avec une cavalerie nombreuse, surveillait tous les mouvements du camp français. Il fallut cependant prendre un parti ; par suite des désordres de la veille, les vivres commençaient à manquer, et le nombre des ennemis que, selon l'usage en Afrique, le revers augmente toujours, accroissait d'heure en heure ; ils étaient alors dix mille cavaliers au moins et quinze cents fantassins ; les Français étaient réduits à deux mille hommes.

Après avoir donné une nuit de repos à ses troupes, le général Trézel ordonna de reprendre la marche. Voici dans quel ordre s'opéra le mouvement de retraite. L'avant-garde composée du bataillon d'infanterie légère d'Afrique couvrait le convoi qui s'avançait sur trois files de voitures et que flanquaient à droite et à gauche deux compagnies de la légion étrangère et deux escadrons de chasseurs d'Afrique. Le lieutenant-colonel Beaufort, avec deux escadrons de chasseurs et un bataillon du 66e de ligne, formait l'arrière-garde. Une ligne de tirailleurs entourait la colonne qui traversa ainsi la plaine de Ceïrat sans avoir été entamée. L'ennemi avait fait plusieurs charges tumultueuses ; mais, malgré sa grande supériorité numérique, il avait été chaque fois énergiquement repoussé avec perte.

A l'extrémité de la plaine où la colonne venait de s'engager, elle avait le choix de deux routes, l'une qui conduisait directement à Arzeu, l'autre qui débouchait dans le golfe par les gorges de l'Habra au lieu où cette rivière sort des marais et prend le nom de la Macta. Cette dernière route était moins généralement accidentée ; mais elle offrait, à l'entrée des gorges, un défilé où la grande supériorité numérique de l'ennemi devait lui faciliter les moyens d'attaquer avec avan-

tage des troupes découragées déjà et embarrassées par de nombreuses prolonges encombrées de blessés. Le général Trézel prit cette dernière route; ce fut une faute. Abd-el-Kader déroba quelques milliers de cavaliers et les lança à toute bride vers le défilé bordé à gauche de hauteurs facilement accessibles et couronnées de massifs clairsemés de hautes broussailles très propices pour des embuscades, et à droite par les rives marécageuses de la Macta. Les Arabes ne tardèrent pas à occuper sur une assez grande étendue la partie boisée, cachés à la faveur des accidents de terrain ou des buissons. Le bataillon d'infanterie légère d'Afrique, qui formait l'avant-garde, était à peine engagé dans le défilé, qu'une grêle de balles et de pierres vint l'assaillir. Ces braves chargèrent à plusieurs reprises les Arabes, mais ces derniers étaient si disséminés que les charges frappaient presque toujours à vide. Bientôt, entourés d'ennemis, chargés en tête et en flanc, les Français furent entamés, rompus et se replièrent en désordre sur le gros de la colonne. En même temps, l'arrière-garde, ayant fait un mouvement en avant pour venir appuyer la tête de la colonne, laissa le convoi à découvert. Les Arabes profitèrent de cette imprudente manœuvre pour charger le derrière de la colonne ; malgré des efforts inouïs de courage individuel, ils y firent une trouée assez forte pour jeter partout l'épouvante et le désordre. La voix des chefs est méconnue; les fantassins jettent leurs armes; les soldats du train coupent les traits de leurs chevaux et s'enfuient; les caissons sont abandonnés; tout se déborde; tout fuit; la déroute est au comble. Heureusement les Arabes, au lieu de poursuivre leurs avantages, perdent un temps précieux à piller les bagages, à couper la tête aux blessés, selon leur usage. Pendant ce moment de répit, une partie des détachements parvient à se rallier sur un mamelon, non loin de ce champ de carnage; pour se faire entendre des fuyards, ils entonnent en chœur la *Marseillaise*, agitant leurs shakos au bout de leurs fusils pour se faire découvrir au loin. Peu à peu les détachements se rallient et se reforment autour de ce noyau; les Français prennent à leur tour l'offensive; l'artil-

lerie crible d'obus et de mitraille les masses compactes des Arabes; la cavalerie les charge à fond, l'infanterie à la baïonnette. Ces énergiques efforts dégagèrent la voie; la colonne put continuer son mouvement de retraite, sans que les Arabes chargés de butin songeassent à l'inquiéter sérieusement. Elle arriva à Arzeu après une perte de près de mille hommes. Tel fut le désastre de la Macta.

Abd-el-Kader tira parti, à sa manière, de l'échec qu'il avait fait subir aux armes françaises. Il répandit partout le bruit qu'il venait de remporter une grande victoire et il l'appuya des seules preuves admises dans ce pays; des mulets chargés de têtes de Français furent promenés de Mascara à Blidah : les Arabes ne comprennent pas d'autre bulletin de victoire.

Dans cette fatale affaire qui grandit outre mesure la puissance d'Abd-el-Kader, le général Trézel n'eut qu'un tort à se reprocher : ce fut celui de s'être montré jaloux de l'honneur et de la dignité de la France quand le gouverneur-général et le ministère français s'en montraient si peu soucieux. L'échec qu'il avait éprouvé était une de ces malheureuses chances de guerre auxquelles tout général peut se trouver exposé. Son entreprise ne sortait pas de la sphère de ces faits militaires que le succès justifie toujours et que le revers fait taxer d'imprudence. Mais alors comment qualifiera-t-on cette incroyable insouciance du gouverneur général qui, ayant à sa disposition plus de vingt mille hommes inoccupés, laissait un brave général combattre avec deux mille cinq cents hommes seulement le seul ennemi que les Français eussent alors en Algérie. Mais il était dit que chaque administration nouvelle devait tour-à-tour et par des inspirations désastreuses dérivant de causes diverses, compromettre de plus en plus la conquête de la France.

Le comte d'Erlon, au lieu de chercher à venger immédiatement l'échec du général Trézel, se contenta d'envoyer à Oran le chargé d'affaires d'Abd-el-Kader, Ben-Durand, avec la mission de le renseigner sur la situation des affaires. Par le choix étrange de cet homme tout dévoué à l'Émir, c'était d'avance lui donner gain de cause. En effet, à la suite du rap-

pel du juif, le général Trézel fut immédiatement rappelé, et, pour renouer à tout prix la paix avec Abd-el-Kader, les Douers et les Zemelas durent rentrer sous sa domination.

Cette dernière détermination avait un tel caractère de concession honteuse que le Conseil de Régence s'y opposa énergiquement, et qu'il fut décidé, contrairement aux intentions du gouverneur, que ces tribus ne pouvaient être abandonnées à la vengeance de l'Émir, sans honte pour la France. Elles furent mises sous le commandement immédiat d'Ibrahim kaid de Mostaganem, dévoué aux Français et jouissant, parmi les Arabes, d'une grande considération personnelle.

Lorsque ces évènements furent connus en France, l'opinion publique, douloureusement impressionnée, s'indigna que tant de sacrifices, tant de sang versé n'eussent encore produit que des résultats négatifs et n'eussent servi qu'à fortifier une puissance rivale qui contestait ouvertement une conquête si chèrement achetée. On se demandait si le gouvernement de France s'était mis à la remorque de l'Émir et si cette politique ambiguë, qui consistait à protester publiquement contre l'abandon d'Alger, et à tout faire en secret pour que les évènements amenassent la nécessité de cet abandon, n'était pas une de ces roueries gouvernementales par lesquelles on se joue si souvent impunément de la confiance d'un peuple. Les déplorables nouvelles que chaque jour on apportait d'Afrique alimentaient ces défiances et cette irritation. Le revers de la Macta avait réveillé le fanatisme en Algérie : des ennemis surgissaient de partout et Abd-el-Kader grandissait parmi eux de tout ce que la France perdait de considération, d'autorité, de confiance et, disons-le, d'honneur.

Le retard que mettait le gouvernement français à venger les échecs que subissaient ses armes, venait encore en aide à Abd-el-Kader qui s'écriait dans ses proclamations : « Vous le « voyez, guerriers de l'ouest, je suis plus puissant et plus fort « que le roi des Français ! Il lui faut des mois entiers pour ras- « sembler des soldats en assez grand nombre pour essayer de « venger leurs frères que nous avons vaincus, tandis qu'en un « instant vingt et trente mille guerriers se réunissent à ma voix. »

Une circonstance qui semblait calculée dans une prévision affreuse, vint donner un certain degré de probabilité à toutes les accusations qui s'élevaient contre la politique tortueuse du ministère en ce qui concernait l'Afrique. Au moment où, depuis Médéah jusqu'à Tlemcen, les villes et les tribus se groupaient autour d'Abd-el-Kader, où, exaltés par le succès de la Macta, des marabouts fanatiques prêchaient de nouveau la guerre sainte, la légion étrangère, forte de cinq mille hommes et dont la majeure partie se trouvait dans la province d'Oran la plus menacée, reçut l'ordre de passer en Espagne pour assurer le triomphe de Marie-Christine. Elle était censée aller dans la Péninsule pour combattre en faveur des principes de la révolution de juillet, mais comme l'opinion un peu ardente de cette légion était depuis longtemps un embarras pour le ministère, on se rappela involontairement, en cette circonstance, le mot cruel du cardinal Ximenès après le désastre de Francisco de Vero, en 1516, en Afrique (1).

Le départ de la légion étrangère fut en Afrique le signal d'une levée de boucliers générale, et partout où il y eut des Européens à égorger, les Arabes et les Kabyles se montrèrent en armes. Ce résultat était prévu : un cri d'indignation générale retentit de tous les coins de la France, et cette fois encore le mauvais vouloir du gouvernement dut céder. Le comte d'Erlon fut rappelé et remplacé par le maréchal Clausel.

Cette nomination d'un homme qui était alors la personnification du système de colonisation, dont le ministère ne se souciait guère et qui avait contre lui, dans les Chambres, sous la dénomination d'ennemis de la colonisation, quelques-uns de ces politiques sans cœur qui, trop peu riches de leur propre

(1) Le 30 septembre 1516, une flotte de quatre-vingts navires, portant huit mille hommes de troupes, était sortie du port de Carthagène, sous les ordres de Francisco de Vero, pour aller combattre, à Alger, le pouvoir naissant d'Aroudj (Barberousse). Cette armée expéditionnaire, mise en pleine déroute par les Arabes, assaillie à son tour par une épouvantable tempête, rentra en Espagne diminuée de plus des trois quarts. Le cardinal Ximenès, lorsqu'il reçut cette nouvelle, s'écria : « Dieu merci ! Voilà l'Espagne purgée de beaucoup de mauvais garnements ! »

fonds, ne peuvent se mettre en évidence qu'en critiquant les actes des autres, prouva, plus que tout, jusqu'à quel point l'irritation publique influa sur les décisions ministérielles. En effet, le général Clausel avait donné tant de gages de dévoûment au système d'occupation et de colonisation, que sa nomination seule légitimait toutes les espérances à ce sujet. Malheureusement les actes ultérieurs du ministère ne répondirent pas à celui-là.

CHAPITRE VIII.

État de l'Afrique française à l'arrivée du maréchal Clausel. — Arrivage des renforts.— Expédition de Mascara.— Expédition de Tlemcen.— Contribution de Tlemcen. — Résultats de ces expéditions. — Rappel des troupes. — Le ministère paraît vouloir prendre intérêt à la question d'Afrique.— Coterie des opposants. — Le maréchal Clausel est mandé à Paris. — Nouvelle anarchie dans la colonie.— Le général Rapatel à Alger. — Le général d'Arlanges à Oran. — Situation critique du général d'Arlanges sur la Tafna. — Arrivée du général Bugeaud à Oran.— Combat de la Sickac. — *Défaite d'Abd-el-Kader.*

Le maréchal Clausel fut reçu en Algérie avec une enthousiasme qui était la critique la plus amère contre les administrations précédentes et contre la politique du ministère en ce qui concernait Alger. Le choléra y exerçait alors ses ravages, et la population avait à lutter contre ce terrible fléau et contre celui plus terrible encore du mauvais vouloir d'un gouvernement qui, en tout et pour tout, semblait n'avoir agi jusqu'alors qu'en vue contraire des intérêts de la conquête.

On avait promis au maréchal Clausel des renforts pour venger l'échec de la Macta. Mais ces mêmes hommes qui, toujours prêts à critiquer des mesures utiles, s'élevaient en toute occasion, contre elles, dans des vues purement personnelles, saisirent avec avidité l'occasion qui se présentait d'entraver les vues du maréchal Clausel. Le choléra leur servit de prétexte.

Ils s'étaient déjà posés comme ennemis de la colonisation, c'était quelque chose ; mais battus une première fois sur le terrain des chiffres, ils se réjetèrent cette fois-ci sur le terrain du sentiment : ils firent un tableau déchirant des vides que ferait le choléra parmi les soldats de l'expédition projetée, et avec quelques élans de ce sentimentalisme larmoyant qu'ils ont au service de toutes les causes où leur intérêt peut trouver son compte, ils parvinrent à faire ajourner l'envoi des renforts. Le ministère qui ne demandait pas mieux, se rendit sans peine à leurs raisons. Ce fut là une de ces petites comédies jouée au profit de quelques ambitieux qui avaient soif de renom et dont la France seule payait les frais.

Pendant ce temps le maréchal Clausel, attendant toujours les renforts promis, essayait de relever l'administration française tombée si bas en Algérie, qu'un grand coup de vigueur était devenu indispensable pour lui redonner une faible partie de l'éclat et du prestige dont elle avait si passagèrement brillé. Il voulut rétablir des beys à Médéah, à Cherchell, mais il trouva partout l'influence française si déchue qu'il fut obligé d'y renoncer.

Cependant la situation de la colonie française devenait chaque jour plus précaire. Sidi-Ben-Em'Barak qu'Abd-el-Kader avait institué bey à Milianah, tenait la plaine avec plusieurs milliers de cavaliers : les Hadjoutes sous le commandement du kaïd donné par Abd-el-Kader, venaient égorger les postes français jusque sur le massif d'Alger, et avaient repris le cours de leurs brigandages : d'autres tribus enhardies par l'impunité se montraient partout menaçantes ou hostiles. A Oran, le général d'Arlanges qui avait remplacé le général Trézel ne pouvait plus sortir de ses retranchements : la garnison réduite à une faiblesse extrême par le départ de la légion étrangère, était journellement attaquée et ne pouvait repousser que par des efforts inouis de courage, des attaques toujours renouvelées ; elle n'avait pu prendre une seule fois l'offensive, étant assez nombreuse à peine pour garder les forts et la ville.

De tels excès de la part des Arabes ne pouvaient être plus longtemps tolérés sans compromettre d'une manière irremé-

diable l'autorité française. Le maréchal Clausel sentit qu'une grande responsabilité pesait sur lui et, sans consulter le ministère qui sans doute aurait refusé son consentement, il projeta une petite expédition dont les résultats matériels pouvaient être sans valeur, mais dont l'effet moral ne pouvait qu'être avantageux pour l'autorité française. Il réunit toutes les troupes dont il pouvait disposer et parvint avec beaucoup de peine à former un corps de quatre mille huit cents hommes. Avec ces faibles troupes il n'hésita pas à marcher contre Sidi-Em'Barak : les soldats avaient à venger tant d'injures, tant de griefs accumulés qu'ils suivaient leur nouveau général avec une confiance qui présageait le succès. En effet, à quelques heures de marche de Bouffarik, la colonne expéditionnaire rencontra les troupes du lieutenant d'Abd-el-Kader : le signal de l'attaque est donné : l'ennemi occupait quelques mamelous où il se déployait en deux longues lignes sur plusieurs points de profondeur : le maréchal Clausel plaça en tête de la colonne quelques pièces d'artillerie. Après plusieurs décharges à mitraille, les Français s'avancent à la baionnette, rompent du premier choc la ligne ennemie et la mettent entre leurs feux de peloton et celui de la mitraille : en moins d'une heure la déroute fut complète. Poursuivi avec acharnement, l'ennemi ne put se rallier que deux jours après : battu encore une seconde fois, il le fut enfin une troisième et refoulé jusque dans les montagnes. Le maréchal Clausel se retourna alors contre les Hadjoutes, les poursuivit sans pouvoir les joindre et détruisit sur leur territoire tout ce qui se trouva sur son passage. douairs, gourbies, jardins et cultures.

Dans cet intervalle, les renforts si impatiemment attendus arrivèrent ; on était alors en novembre, le maréchal était à Alger depuis quatre mois. Les 11me et 47me de ligne, les 2me et 17me légers, une compagnie de mineurs, trois compagnies de sapeurs, huit obusiers et une batterie de montagne, étaient arrivés à Oran. Plusieurs officiers généraux, sensibles au désastre de la Macta, avaient demandé à faire partie de l'expédition : de ce nombre était le duc d'Orléans. Tout ce qui avait un sentiment de l'honneur national en France, avait senti le

contre-coup de cet échec; cette classe d'hommes seule dont nous avons déjà parlé n'y avait vu qu'un texte à ses déclamations contre la colonisation : c'était à sa fatale influence qu'était dû le retard de l'envoi des renforts, et le ministère n'avait enfin cédé qu'à une intervention puissante. Comme nous nous sommes imposé le devoir d'une rigoureuse impartialité, et de faire à chacun sa part dans une œuvre où nous avons malheureusement peu de choses à louer, nous dirons que cette intervention était celle du duc d'Orléans.

Le 21 novembre 1835, le maréchal Clausel arriva à Oran; il avait amené avec lui un bataillon de zouaves et trois compagnies d'élite, prises dans les 13me, 63me de ligne et 10me léger. La colonne expéditionnaire, forte de onze mille hommes environ, sortit d'Oran le 25 : le maréchal Clausel en prit le commandement.

Abd-el-Kader s'était préparé à une vigoureuse résistance; le ministère français lui avait donné tout le temps nécessaire d'organiser ses réguliers, de réunir ses contingents, d'asseoir son autorité sur toutes les tribus de l'Ouest, sur une grande partie de celle des province d'Alger et de Tittery, et de pouvoir entrer en campagne avec des forces considérables. L'émir avait avec habileté profité de ce répit, et n'avait pas laissé un seul allié, une seule tribu amie à la France. Il est vrai qu'il ménageait ainsi plus de gloire aux troupes françaises, mais ce n'était là probablement ni son intention, ni celle des ministres de France.

Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader réunit ses forces au pied des montagnes de l'Atlas qui bordent la Sig, et lança de nombreux détachements en avant pour surveiller, harceler, inquiéter l'armée française, ou faire main-basse sur les traînards et les maraudeurs.

L'armée française bien pourvue de vivres et de munitions, marcha plusieurs jours sans rencontrer l'ennemi; les tirailleurs seuls qui flanquaient les ailes eurent à échanger quelques coups de fusil avec des détachements isolés qui se tinrent constamment à l'écart. Le 1er décembre, en vue de la cavalerie ennemie qui avait dressé ses tentes en avant de la Sig, les soldats

français ne demandaient qu'à combattre. Les Arabes firent quelques charges tumultueuses qui, quoique exécutées avec vigueur, furent encore plus vigoureusement repoussées : chargés à leur tour à la baïonnette, ils ne tinrent nulle part, leur camp resta au pouvoir des Français. Profitant de ce premier avantage, le maréchal Clausel fit jeter sur la Sig des ponts de chevalets, sur lesquels passa l'armée entière sans avoir été sérieusement inquiétée. Le 3, les Arabes occupaient à une demi-lieue de là le bois de l'Habra, dont de nombreux accidents de terrain faisaient une assez forte position défensive. L'armée entière se porta vers le bois sur trois colonnes; la lutte s'engagea ardente, opiniâtre, sur un front très développé, on se battit corps à corps, mais des charges vigoureusement exécutées refoulèrent l'ennemi de toutes parts. Le duc d'Orléans chargea lui-même avec intrépidité à la tête d'un bataillon du 17me léger, et parvint à déborder la gauche de l'ennemi qui, se voyant prêt d'être enveloppé, ne tint plus nulle part : cette action avait duré depuis six heures jusqu'à midi.

La cavalerie de l'Émir avait pris peu de part à cette affaire; le terrain n'était pas favorable, elle était en masses compactes au fond de la vallée, barrant la route des montagnes. Le maréchal Clausel fit faire un à droite à toute l'armée et la porta vers la montagne, tandis que l'artillerie prenant position sur un rideau élevé qui dominait la vallée, ouvrit, sur la cavalerie, un feu nourri de boulets et d'obus qui y jeta le plus grand désordre : l'atillerie arabe essaya de riposter, mais son feu fut bientôt éteint.

Cependant l'infanterie d'Abd-el-Kader, débusquée du bois de l'Habra, s'était ralliée et embusquée, à la hauteur des quatre marabouts de Sidi-Embarak, dans un profond ravin traversant une vallée assez étroite, où, par suite de son changement de direction, l'armée française avait à s'engager. Pour appuyer ce mouvement, quelques pièces de canon avaient été postées sur un des premiers mamelons. Cette position était formidable. La tête de la colonne, qui s'était engagée dans la vallée, avait été accueillie par un feu très vif de mousqueterie et d'artillere, et gênée, dans ses mouvements

dans l'étroite gorge où elle était, ne pouvait y répondre qu'avec beaucoup de désavantage. Un mouvement hardi et vigoureusement exécuté pouvait seul assurer, sur cette partie du champ de bataille, le succès qui s'était prononcé partout. Il fut tenté. Deux compagnies des bataillons d'Afrique s'élancent au pas de course, abordent l'ennemi à la baïonnette : d'autres compagnies appuient les premières et étendent peu à peu le front de la ligne : les Arabes opposent la baïonnette à la baïonnette, et résistent au premier choc, mais bientôt ils s'ébranlent, plient et s'enfuient en désordre. L'ennemi ne tenait plus nulle part.

Deux défaites successives, éprouvées par Abd-el-Kader en trois jours, avaient vengé l'échec de la Macta, mais ne l'avaient pas réparé. Les soldats étaient pleins de courage et d'espérance : ils s'étaient battus dans la journée du 3 avec un entraînement irrésistible : leurs chefs, du reste, leur en avaient donné l'exemple. Ils ne demandaient qu'à voir l'ennemi. Mais Abd-el-Kader avait déjà vu son armée diminuée de près de deux tiers. Selon leur usage, les Arabes vaincus s'étaient dispersés : les uns avaient regagné leurs douairs, les autres le désert. Abd-el-Kader n'était pas même en mesure de défendre Mascara dont il avait fait sa capitale et sa place d'armes. Il s'était contenté de détruire les ateliers de toute espèce qu'il y avait élevés, avait pris avec lui toute la population musulmane, et n'ayant laissé que les juifs, il s'était ensuite retiré à trois lieues au sud, à Cachero, avec les débris de ses contingents et les populations qu'il traînait à sa suite. Puis, pendant que l'armée française devait poursuivre des avantages qu'il n'était plus en mesure d'empêcher, il allait s'occuper de s'assurer une autre armée et de détruire, par ses prédications, ou par quelque aventureuse expédition, l'effet des défaites qu'il venait d'essuyer.

Après quelques heures de repos, les Français se remirent en marche et reprirent la route de Mascara, où ils arrivèrent le 6 décembre sans coup férir. Le maréchal et le duc d'Orléans logèrent dans le palais du beylik qu'avait occupé Abd-el-Kader. L'état-major, l'artillerie, les zouaves, et quelques

compagnies, s'établirent dans la ville : le reste de l'armée occupa les faubourgs ou prit ses bivouacs autour de la ville.

Si le maréchal Clausel eût pu séjourner à Mascara, y profiter de l'effet que la panique de la prise de la capitale de l'Émir avait jeté, y attendre les députations des tribus que l'échec que venait de recevoir Abd-el-Kader ne pouvait manquer de détacher de sa cause, y installer un bey et y laisser quelques troupes pour le soutenir, cette expédition, si vaillamment conduite, aurait pu avoir de plus grands résultats. Mais le maréchal savait que le ministère n'avait mis à sa disposition des renforts envoyés que pour un temps déterminé, que l'occupation de Mascara pourrait, dès lors, n'être que provisoire, et que c'était, ou compromettre inutilement un corps jeté si loin de l'occupation centrale, ou s'exposer à être obligé de le rappeler, et rentrer dans cet impolitique système d'abandon qui, à Blidah, Médéah, et primitivement à Bone et à Oran, avait eu des conséquences si fatales pour l'autorité française. Il préféra l'abandon pur et simple, et le 9 décembre il reprit la route d'Alger, après avoir incendié les constructions élevées par l'Émir et les matériaux qu'il y avait réunis.

L'armée, à son retour, n'eut à lutter d'abord que contre le mauvais temps. Mais cette lutte fut terrible.

Deux brigades furent exposées pendant quarante-huit heures à une forte pluie, sans pouvoir allumer des feux. Officiers et soldats, accroupis dans la boue et immobiles, avaient dû attendre que le déluge cessât. Puis ces pluies torrentielles avaient tellement défoncé les chemins, qu'on vit, dans ces moments affreux, des chameaux, des mulets, si profondément ensevelis sous la boue, qu'on ne pouvait reconnaître la place où ils venaient de tomber que par le mouvement de la vase où ils s'agitaient. A ces causes, qui retardèrent la marche au-delà du terme prévu, se joignirent le manque d'eau et de bois. Puis vinrent des nuées d'Arabes qui, d'après leur habitude, suivaient les derrières de l'armée et se jetaient, comme des corbeaux dévorants, sur les malheureux que la faim, la soif, ou les fatigues, obligeaient de rester en arrière. Ces scènes de

désolation, où toutes les misères humaines semblaient s'être réunies, durèrent dix jours, jusqu'à ce que l'armée fut rentrée à Mostaganem. Du reste, cette expédition de Mascara eut pour résultat de détruire une partie du prestige dont s'était environné Abd-el-Kader, de détacher de son parti quelques hommes influents, de réhabiliter, aux yeux des Arabes, l'autorité française, et de rétablir les bons rapports des tribus incertaines avec celles qui avaient accepté la domination de la France.

En ne pas occupant Mascara, le maréchal avait agi prudemment. En effet, le ministère se hâta de rappeler un des régiments de renforts qu'il avait envoyé.

Certes il eût été rationnel de laisser au maréchal toutes ses forces pour qu'il pût mettre à profit le succès que venait d'obtenir l'armée, frapper sur plusieurs points à la fois des coups de vigueur qui ébranlassent partout cette autorité rivale qui disputait l'Algérie à la France; mais la politique tortueuse l'avait emporté encore une fois, et les ennemis de tout progrès en Afrique se promettaient bien de ne pas borner là leurs succès.

Pendant qu'en France, sous les dehors d'un patriotisme très problématique, des ennemis des établissements français en Algérie, faisaient de leur mieux les affaires d'Abd-el-Kader, l'Émir en Afrique ne les négligeait pas. Le temps que le ministère français avait employé à affaiblir l'armée d'occupation, il l'avait utilisé à se créer de nouvelles forces. Bientôt il fut en mesure de marcher sur Tlemcen, dont la prise pouvait compenser la destruction de Mascara et paralyser l'effet moral de l'échec qu'il avait éprouvé.

Tlemcen ou du moins le Mechouar (la citadelle) était alors occupé par des Koulouglis à la solde de la France, qui s'étaient montrés assez dévoués à la cause française. Déjà une fois, Abd-el-Kader s'était porté sur Tlemcen, et les Koulouglis, tout en protestant de leur attachement pour lui, avaient refusé de lui livrer le Mechouar. Abd-el-Kader n'étant pas alors en mesure de s'en emparer par la force, avait dévoré ce refus en silence, se promettant de s'en venger à la première occasion.

Après l'échec de Mascara, Tlemcen lui apparut comme une compensation suffisante, et il fit tous ses préparatifs pour une attaque régulière.

Le maréchal Clausel, instruit des projets de l'émir, ne pouvait laisser les Koulouglis sans secours : c'eût été livrer Tlemcen. Il projeta donc une expédition nouvelle, mais il manquait totalement de moyens de transports que le ministère lui avait refusés; il fallut en créer; près d'un mois fut perdu à ces préparatifs. Mais pendant ce temps, par suite d'une de ces interventions providentielles qui semblaient déranger à plaisir tous les mauvais vouloirs qui venaient de France, le maréchal vit accroître son armée d'auxiliaires assez précieux. Dès la première démonstration de force faite par la France, des hommes influents des tribus s'étaient détachés de la cause d'Ab-el-Kader. Du nombre des premiers était El-Mezary, neveu de Mustapha-ben-Ismaël et Agha de l'émir, qui prit le commandement de quatre cents cavaliers Douers et Zmelas pendant l'expédition de Tlemcen. Parmi les autres, on comptait cinq cents cavaliers du désert d'Angad, dont la haine contre Abd-el-Kader était comme celle de presque tous les nomades d'Afrique, basée sur d'inconciliables préférences de race et d'aristocratie. Nous avons précédemment développé les causes de ces préférences qui se sont produites, toujours les mêmes en toute circonstance et dont l'uniformité prouve d'une manière évidente que si, dès le début, les Français avaient su tirer parti de cet élément, ils se seraient aplanis bien des difficultés. Mais il eût fallu pour cela et pour ne pas blesser les susceptibilités de ces tribus sortir totalement, dans les rapports réciproques, de l'ornière administrative : ce qui n'est pas facile en France, et ce qui retardera d'un demi-siècle au moins le développement intégral de la puissance française en Afrique.

Le 8 janvier 1836, l'expédition contre Tlemcen sortit d'Oran; elle était composée de sept mille hommes et de mille auxiliaires environ. Le maréchal Clausel la commandait en personne; il était accompagné des généraux d'Arlanges et Perregaux.

Tlemcen était jadis une ville florissante; les traditions ara-

bes sont unanimes sur ce point : les traces de son ancienne enceinte ne démentent pas les traditions. Du temps des Romains elle faisait partie de la Mauritanie césarienne, et se nommait *Tremici Colonia*. Sous la domination des Maures, elle devint la capitale d'un royaume qui prit son nom. Au commencement du XVIe siècle elle reconnut momentanément la domination espagnole, et fut détruite en 1670 par les Turcs; elle renfermait, dans le temps de sa splendeur, une population de cent mille habitants au moins. Sa position du reste explique cette grande agglomération. Dominant le fertile bassin du Salsaf et de l'Iser, située à peu de distance de la riche vallée de la Makerra, elle était le grenier naturel de toutes ces contrées, le marché où les tribus nomades des Angad et du Sersou venaient chercher leurs approvisionnements. Des oliviers, des arbres fruitiers magnifiques couvrent ses environs, que sillonnent et fertilisent de nombreux cours d'eau tombant en cascades du Djebel-Thierné ; puis son voisinage du Maroc en faisait un entrepôt important où venaient affluer et s'échanger les produits des deux pays. Mais tour à tour envahie par la Marocains, les Turcs et les Espagnols, déchirée par les dissensions intestines des Hadars et des Koulouglis, une décadence rapide a succédé à sa splendeur et des ruines seules attestent ce qu'elle fut.

Deux sources de richesses cependant qu'elle possède encore, n'ont pu être taries par ces guerres qui l'ont successivement ravagée. C'est d'abord l'admirable fertilité de son sol qui n'attend que des bras pour les récompenser de leurs travaux ; ensuite sa position frontière qui, en temps de paix, doit lui assurer des relations commerciales très étendues et qui, en temps de guerre, doit en faire un point militaire très important. Depuis l'occupation des Français, de grandes améliorations et de nombreux travaux y ont été faits. Mais, à l'époque de l'expédition elle n'avait qu'une enceinte d'un développement de quatre mille cinq cents mètres, quelques rues étroites, tortueuses, bordées de maisons en ruines, mais ombragées la plupart de délicieuses tonnelles couvertes de treilles, qui y maintenaient de l'ombre et de la fraîcheur. Quatre à

cinq mille habitants formaient toute sa population : dans le *Mechouar* seul, étaient seize cents Turcs ou Koulouglis avec leurs familles : quatre à cinq cents environ étaient en état de porter les armes.

Le 12 janvier l'armée expéditionnaire partie d'Oran, après avoir bivouaqué sur les bords de l'Oued-Malah, là même où en 1517, fut tué par les Espagnols l'aîné des Barberousse, puis à Ain-el-Bridja, remarquable par ses nombreuses ruines romaines, arriva sur les bords de l'Aamiguer. Deux heures de marche la séparaient seulement de Tlemcen.

Jusque là elle avait parcouru un pays très accidenté, où se trouvaient des points qui auraient pu être facilement défendus, et cependant l'ennemi ne s'était montré nulle part. Le bruit de la marche de l'armée française avait intimidé les tribus, et, malgré tous ses efforts, Abd-el-Kader n'avait pu les réunir en assez grand nombre pour attendre les Français. Après quelques attaques infructueuses contre le Mechouar il s'était éloigné de nuit, emmenant avec lui, selon son habitude, de gré ou de force, la population musulmane. Les Koulouglis ouvrirent les portes du Mechouar aux Français, qui, comme à Mascara, ne trouvèrent dans la ville que les juifs.

Abd-el-Kader avait campé à deux lieues de là sur le plateau d'Aouchba avec son infanterie régulière, sa cavalerie, les contingents de quelques tribus, et les populations qu'il traînait à sa suite. Son camp occupait un emplacement assez spacieux. Le maréchal Clausel lança contre lui deux de ses brigades et tous les auxiliaires. Mustapha-Ben-Ismaël avec ses Koulouglis, El-Mezari avec les Douars, les Zmelas et les cavaliers du désert d'Angad. Les troupes de l'Émir ne tinrent nulle part. À la première décharge sa cavalerie plia, faiblit, et se tint constamment hors de portée. L'infanterie opposa plus de résistance; mais vigoureusement attaquée par les auxiliaires, elle se replia sur la cavalerie où elle jeta du trouble et du désordre : une charge à fond acheva de les disperser : la déroute devint complète : le camp, les bagages de l'Émir restèrent au pouvoir des Français. Le pillage du butin fut abandonné aux auxiliaires qui s'acquittèrent de cette tâche avec une scrupuleuse rigidité.

L'Émir n'échappa que par la fuite à la poursuite de quelques indigènes : il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et ne s'arrêta que chez les Beni-Amer qui lui accordèrent un asyle, ainsi qu'à quelques uns de ses officiers qui l'accompagnaient. La colonne rentra à Tlemcen le 17, chargée de butin et amenant deux ou trois mille prisonniers de tout sexe et de tout âge, ramassés chez les Kabyles des montagnes de Beni-Ismaël, qui s'étaient montrés fort mal disposés envers les Français.

Comme point militaire, Tlemcen était d'une si haute importance, que le maréchal Clausel se décida à le conserver; mais pour le faire avec quelque efficacité, il fallait établir et assurer des communications qui n'existaient pas. Dans cette prévision, il avait, avant son départ d'Oran, fait occuper la petite île d'Harshgoun : c'est un rocher situé à la hauteur de Tlemcen sur la plage de la Tafna dont il domine l'embouchure. L'occupation de ce point, situé presque à l'extrême limite des possessions françaises, offrait plusieurs avantages : il pouvait servir à surveiller les côtes, assurer des bénéfices de commerce en temps de paix, prévenir la contrebande en temps de guerre, et enfin faciliter les communications avec Tlemcen. Le maréchal se porta avec le gros de l'armée sur la Tafna pour explorer les points intermédiaires et voir jusqu'à quel point, dans l'état où étaient les choses, les communications entre Harshgoun et Tlemcen étaient faciles ou possibles.

Abd-el-Kader dont la sagacité est rarement en défaut, avait compris toute l'importance du plan du maréchal ; aussi dès que le rocher d'Harshgoun avait été occupé, il avait détaché quelques troupes parmi celles qui assiégeaient le Mchouar, pour aller se poster en face de l'île et surveiller les mouvements des Français. Dès qu'il vit le maréchal Clausel se porter sur les bords de la Tafna, il ne douta plus de son projet et résolut de s'opposer à une reconnaissance dont les résultats, en assurant les communications avec Tlemcen, pouvaient être si préjudiciables à ses intérêts.

En peu de jours il était parvenu à réunir de nouveaux contingents et à avoir à sa disposition des forces assez considéra-

bles. Malgré les défaites récentes qu'avait éprouvées Abd-el-Kader, cette réorganisation presqu'immédiate d'un corps d'armée n'a rien de surprenant : elle découle de l'existence toute guerrière des Arabes. Partout où était acceptée son autorité, l'Émir pouvait trouver des soldats ; la majeure partie divisée par goums ou par tribus, avait, par la nature même de cette division, des points de ralliement toujours très rapprochés : une défaite pouvait les disperser, mais ils se reformaient sous peu de jours en plus ou moins grand nombre. parfois, de nouvelles tribus, qui n'avaient pas pris part à la lutte primitive, arrivaient avec leurs contingents et remplaçaient, par ces nouvelles forces, les forces perdues : c'était la personnification de la fable d'Antée ; il résultait de là qu'après une défaite, Abd-el-Kader se trouvait à la tête d'un corps de troupes aussi considérables et quelquefois plus qu'auparavant. Cette constance particulière et dont on a resté longtemps à apprécier la véritable portée, a donné à cette guerre d'Afrique un caractère tout exceptionnel qui aurait dû modifier, sous beaucoup de rapports, les plans des opérations militaires. Ainsi, par exemple, une bataille gagnée par les Français, sauf de très rares exceptions, n'a jamais amené que des résultats très problématiques, tandis qu'une guerre permanente et de position dans tel ou tel parage indifféremment, a toujours amené des résultats satisfaisants et plus ou moins importants suivant le caractère de la lutte : partout où elle a été énergique, tenace, opiniâtre surtout de la part des Français, on a obtenu tout ce qu'on pouvait obtenir. Aussi devrait-il être permis d'espérer que les leçons du passé ne seront pas perdues.

Quoi qu'il en soit, Abd-el-Kader espérant prendre une éclatante revanche, se porta au-devant du maréchal Clausel sur les bords de la Tafna. Deux fois on lui offrit la bataille, deux fois il l'accepta : deux fois il fut battu. Mais le corps des Français n'était que de cinq à six mille hommes au plus et ne pouvait se recruter, tandis que l'Émir se recrutait sur les lieux mêmes. Puis on était dans un pays qu'on connaissait à peine en présence d'un ennemi nombreux, opiniâtre et qui avait une connaissance parfaite des localités. Ces considérations

firent penser au maréchal Clausel qu'il était peu prudent de poursuivre l'exécution de son projet. Il y renonça et revint à Tlemcen, après avoir exploré une partie du cours de la Tafna.

De retour à Tlemcen, le maréchal fit tout ce qu'il crut devoir assurer l'occupation de cette importante position, institua un nouveau kaïd en remplacement de l'ancien kaïd Ben-Mouna qui, à l'approche des Français, s'était retiré avec quelques Maures riches et influents chez des Kabyles de la rive gauche de la Tafna qu'ils avaient cherché à soulever. Il frappa leurs biens d'une contribution d'une centaine de mille francs pour subvenir aux frais de l'occupation et en décharger d'autant la France. Le Méchouar fut approvisionné de vivres et de munitions et un bataillon fut laissé dans la ville aux ordres du capitaine Cavaignac. Il reprit ensuite la route d'Oran : Abd-el-Kader, avec quatre à cinq mille cavaliers, essaya d'inquiéter ce mouvement de retraite. Aux sources de l'Oued-el-Malah il parut disposé à en disputer le passage, mais ses troupes ne tinrent nulle part. Le 26 février, la colonne expéditionnaire rentra à Alger après une absence de plus de deux mois.

Cette contribution de cent cinquante mille francs dont le maréchal Clausel frappa les habitants de Tlemcen fut, en France, l'objet d'incriminations scandaleuses de la part de certains hommes, à qui tout est croyable parce que leur morale élastique ne recule, au besoin, devant aucun scrupule. Nous pouvons donner, au sujet de cette affaire curieuse et grave à la fois, quelques éclaircissements appuyés de documents peu connus et incontestables.

L'expédition de Tlemcen avait été entreprise, comme on l'a vu, pour protéger les alliés de la France et enlever à Abd-el-Kader, d'où il pouvait se ravitailler avec facilité et tirer du Maroc, des armes et des munitions. En s'emparant de Tlemcen, il fallait le garder : pour le garder il fallait y laisser une garnison, et pour que cette garnison pût y rester, il fallait la payer. Il y avait à Tlemcen une famille, les Khasnadji qui, lors de la prise d'Alger, s'étaient enfuis en emportant près de trois cent

mille sequins (trois millions environ) dérobés au trésor du Dey. Il y avait en outre des Koulouglis qui avaient pillé les Maures et les Arabes avant l'arrivée des Français. Pour que la garnison de Tlemcen ne fût pas à charge à la France, le maréchal Clausel pensa qu'il pouvait bien faire payer une part des frais à des hommes riches d'une fortune si mal acquise, d'autant plus qu'ils lui avaient demandé eux-mêmes cette garnison en disant : « Ou il faut que vous nous laissiez des hommes pour « nous défendre et relever nos remparts, ou il faut que vous « nous emmeniez tous avec vous. Si vous nous emmenez au « lieu de nous laisser dans notre ville, il nous faudra camper « sous les murs d'Oran et attendre le pain qu'il vous plaira « de nous jeter par dessus le rempart; tandis qu'ici nous de« meurerons dans nos maisons, et, au lieu d'être nourris par « vous, c'est nous qui vous nourrirons. »

Le maréchal Clausel accueillit cette demande avec d'autant plus de faveur qu'elle s'accordait avec la résolution qu'il avait prise; mais par cela même qu'il traitait avec les Koulouglis et les Turcs sur le pied d'alliés, il pensa qu'ils pourraient supporter une part des dépenses qu'on faisait pour eux, comme cela se pratique en toute occasion. Il commença dès-lors par leur demander le remboursement des dépenses faites pour l'expédition de Tlemcen; mais prétextant une pauvreté que la plupart d'entr'eux n'éprouvaient pas, ils se contentèrent d'offrir tout ce qui ne pouvait être d'aucune utilité pour les Français, leurs immeubles, maisons de campagne ou de ville. Voici la lettre qu'ils écrivirent à ce sujet :

Moustapha-Aga-Ben-Ismaël et tous les grands des Koulouglis de Tlemcen à M. le maréchal gouverneur-général.

« Après des compliments très respectueux, nous avons reçu votre lettre, et nous avons compris tout son contenu. Nous sommes vos sujets et vos enfants à vous qui êtes prince. Voilà six ans que nous sommes en guerre contre les Arabes en ville et au-dehors; le bon Dieu ne nous avait pas éclairés sur la conduite que nous devions tenir jusqu'au jour où il nous a inspiré de nous réfugier sous les drapeaux de la France; vous

êtes venu avec votre armée victorieuse, attaquer et repousser nos ennemis et nos oppresseurs. Vous nous demandez le remboursement des dépenses qu'a faites cette armée depuis son arrivée de France. Cette demande est hors de proportion avec nos ressources; il est même au-dessus de notre pouvoir de payer une partie de ces dépenses. En conséquence, nous implorons votre compassion, votre sensibilité et vos bons sentiments pour nous qui sommes vos enfants et ne pouvons supporter cette charge; car il n'y a parmi nous ni riches, ni hommes faisant le commerce, mais bien des hommes faibles et pauvres. Nous reconnaissons tout le service que vous nous avez rendu, et nous prions le bon Dieu qu'il vous récompense à cet égard. Pour nous, nous vous donnerons tout ce dont nous pourrons disposer, c'est-à-dire les maisons que nous habitons, nos maisons de campagne et autres immeubles que nous possédons; mais nous vous prions de nous accorder un délai, car nous sommes vos sujets et vos enfants; vous êtes notre sultan, et nous n'avons que Dieu et vous pour soutien.

« Nous sommes sous vos ordres et disposés à vous servir comme soldats et partout où vous voudrez. »

En Afrique, dans ce pays où la fluctuation de combats, de revers et de victoires met les habitants si souvent à la merci les uns des autres, tous, Maures, Arabes, Koulouglis, Juifs, ne considèrent comme fortune que l'or, les bijoux, tout ce qui peut s'emporter, se soustraire facilement à leurs ennemis. Cette réserve est enfouie, soigneusement cachée, et habitués qu'ils sont aux exactions de tout genre, leur premier cri est de se dire pauvres. Aussi, malgré la lettre de Moustapha, le maréchal, convaincu que les habitants de Tlemcen pouvaient payer au moins les frais de la garnison, les frappa d'une contribution de 150,000 fr. Ne pouvant légalement mêler l'administration française à la perception de cette contribution, il s'en abstint. Moustapha-Ben-Ismaël, qui était l'allié naturel de la France et qui exerçait une grande influence dans la ville et sur les tribus environnantes, en fut chargé. Il était assisté des douze habitants les plus riches et les plus considérés de Tlemcen; il s'adjoignit Moustapha-Ben-el-Moukalled qu'il avait

désigné au maréchal comme l'homme le plus capable de remplir les fonctions de bey et Youssouf bey.

Comme en Afrique on va au marché avec des bijoux, les habitants de Tlemcen apportèrent, selon l'usage, des bijoux de femme pour payer leur contribution ; le maréchal Clausel était alors absent ; persuadé que l'estimation des bijoux pouvait donner lieu à un trafic qu'il voulait éviter, il écrivit à Moustapha pour lui ordonner de cesser ce mode de payement et de ne pas faire peser la contribution sur les pauvres et d'en faire supporter la plus forte part à ceux qui avaient pillé l'ancienne Régence et la ville de Tlemcen. Il en reçut la réponse suivante :

Moustapha-Ben-Ismaël à M. le maréchal gouverneur-général.

« Après des compliments très respectueux, j'ai reçu votre lettre, relativement aux bijoux des femmes et à l'argent des pauvres dont vous ordonnez la restitution. J'ai fait venir les Koulouglis auxquels j'ai communiqué vos intentions ; ils vous répondent par mon organe que les bijoux appartiennent aux hommes ; ils espèrent qu'à l'abri de votre protection, ils pourront un jour en rendre de pareils à leurs femmes, qui les ont offerts de leur propre volonté ; eux et leurs familles sont vos sujets, et ils vous prient de vouloir bien les laisser disposer de ces bijoux, mais encore de leurs immeubles que nous mettons à votre disposition. Quant à l'argent des pauvres que nous avons exigé, d'après ce que vous nous marquez, nous avons l'honneur de vous répondre que c'est pour nous conformer à vos ordres, qui portent que les Koulouglis ont pillé et que la contribution pèsera particulièrement sur ceux qui ont pillé la ville, nous vous prions d'accepter, sans distinction de personne, tout ce que nous avons l'honneur de vous offrir. Il est vrai que nous avons eu tort de piller la ville, mais vous êtes plein de bonté et de générosité, et vous pardonnerez à vos enfants, sans cela nos ennemis croiraient que vous n'avez aucun égard pour nous ; mais ces sentiments ne sont pas dans votre caractère, et vous nous traiterez comme des sujets

fidèles et comme des enfants placés sous la protection de votre drapeau. »

D'après l'ordre du maréchal, les bijoux ne devant plus être reçus en payement, les habitants les vendaient aux enchères et en apportaient l'argent à l'assemblée des Koulouglis; ou bien encore, les juifs achetaient ces bijoux et devenaient responsables de la quote-part des premiers imposés. Il advint alors que les juifs, manquant de capitaux, se réunirent et s'adressèrent à M. Lasry, négociant connu dans le pays et qui avait servi d'intermédiaire au maréchal dans ses négociations avec les tribus, pour qu'il garantît à son tour la dette qu'ils avaient contractée à l'égard de la contribution. M. Lasry y consentit, à la condition d'entrer pour un tiers dans les bénéfices qui pourraient être faits sur la vente de ces bijoux. Voilà comment M. Lasry et par suite le maréchal se trouvèrent mêlés à cette contribution qui donna lieu aux insinuations les plus injustes et les plus malveillantes.

Mais ce n'était là que le premier acte. Le maréchal, comme nous l'avons dit, n'était pas à Tlemcen. Les Koulouglis, chargés de la perception de la contribution, avaient employé pour la faire rentrer, les moyens ordinaires de coërcition des habitants de l'Afrique : la bastonnade; en apprenant ces faits, le maréchal ordonna de suspendre la perception de la contribution qui s'arrêta au chiffre de 94,000 fr. dont l'emploi fut justifié devant le ministre.

Il se passa alors une intrigue assez curieuse. Les membres de la famille Khasnadji, dont nous avons déjà parlé, furent mandés par le juif Durand qui leur dit que s'ils voulaient s'entendre avec lui relativement à la contribution qu'ils avaient payée à Tlemcen, il se chargeait de la leur faire rendre. Une convention fut passée à ce sujet : Durand partit pour Paris avec une pétition pour la Chambre des Députés, des trois frères Khasnadji à qui il annonça l'arrivée d'un grand personnage de France qui devait les servir dans leurs réclamations : ce personnage annoncé était M. Baude.

Ici nous ne saurions mieux compléter ce qui se passa relativement à cette réclamation et le singulier rôle qu'ont joué

dans cette affaire le juif Durand et M. le baron Baude, qu'en reproduisant la curieuse pièce suivante.

« *Attestation de Nissim, Jacob Shaffra, Jaumac et Meghen, relativement à ce qui s'est passé à la suite de la contribution de Tlemcen.*

« Nous, soussignés, certifions sur notre ame et conscience, qu'à l'arrivée de la famille de Khasnadjijoub fils et Hamed, son beau-frère, venant d'Oran, ils ont réclamé nos services pour soigner leurs intérêts de Tlemcen.

« Huit à dix jours après, est venu le domestique de Durand-Juda, qui les faisait appeler : ils s'y sont rendus, et à leur retour nous leur avons demandé l'objet de leur visite ; mais ils ne parurent pas d'abord déterminés à nous en dire la cause.

« — Qu'avez-vous tant à faire avec Durand? leur avons-nous dit. Prenez garde! il vous trompera. Personne, mieux que nous ne peut vous aider dans vos opérations.

« — Nous ne voulons rien vous cacher, mais évitez qu'il sache ce que nous allons vous dire, nous dirent-ils enfin.

« Nous leur promîmes le secret et alors ils nous le confièrent.

« — C'est, dirent-ils, relativement à l'impôt que nous avons payé à Tlemcen. Nous lui accordons un tiers pour ses peines et soins, à la condition qu'il partira pour la France, pour engager un procès et faire ses efforts pour faire restituer notre argent : s'il ne réussit pas nous ne sommes obligés à rien.

« — Cette affaire doit nous être étrangère, avons-nous répondu.

« Deux ou trois jours après, Durand fit appeler Joub par son domestique : nous nous empressâmes de lui demander à quelle fin.

« — Le beau-frère de Durand nous attend chez lui, nous répondit-il.

« Les ayant trouvés plus tard, nous leur avons demandé ce qu'ils avaient fait.

« — Nous avons terminé notre affaire. Un écrivain nous a fait une convention, par laquelle il promet qu'il partira pour la France.

« Ainsi se sont exprimés ces Musulmans.

« Peu après le départ de Durand, Joub nous apprit qu'il avait su par Durand, qu'à son arrivée à Paris, Juda Durand avait placé des placards; que c'était à la connaissance de tous les grands de France. Qu'il avait divulgué tous les pouvoirs qu'il avait en ses mains, qu'il avait ajouté même : « Il arrivera « sous peu, à Alger, un grand personnage auquel ils pour- « raient parler sans crainte, qu'ils emploieraient le signal « qui leur est connu : *Ne vous confiez pas à d'autres.*

« Ils nous dirent encore :

« — A l'arrivée du personnage annoncé, M. Baude, nous reçûmes un rendez-vous de Durand qui nous conduisit au consulat de Danemark où se trouvait M. Baude, ce grand venu de France qui, après les salutations d'usage, nous a demandé quelle perte nous avions éprouvée à Tlemcen. — Qui vous a pris? Qu'avez-vous perdu? Je ferai mes efforts pour vous récupérer de vos pertes.

« — Nous n'avons rien perdu, ni rien donné, avons-nous répondu : nous rendons grâce à Dieu de nous avoir sauvés du sac de Tlemcen. Et nous nous sommes retirés.

« Le lendemain appelés de nouveau dans un salon, est venu un interprète qui nous a dit en langue turque : Parlez sans crainte; et quand nous nous taisions il nous faisait des signes connus à nous et à Durand. Nous lui avons alors énuméré ce que nous avions donné de contribution, qui se portait à dix-huit mille piastres fortes à nous trois.

« — *Et combien au maréchal?* nous a demandé aussitôt M. Baude.

« — Rien, répondîmes-nous, car nous ne l'avons pas vu et nous n'avons pu rien lui donner.

« On nous a ensuite demandé le silence, jusqu'à ce qu'on nous appelât pour la restitution de notre argent. »

Tel fut le dénouement de cette contribution de Tlemcen. Si nous l'avons rapportée avec quelque détail, c'est pour prou-

ver à quelles misérables intrigues a souvent servi une partie des crédits alloués pour l'Algérie. M. Baude était parti pour Alger, grassement payé, et avec la mission ostensible de recommencer un travail déjà fait deux fois, celui de l'évaluation des indemnités dues pour les expropriations ordonnées pour cause d'utilité publique. On a pu voir, par l'attestation ci-dessus, à quoi il employait son temps, soit par ordre, soit de son chef.

Maintenant, nous allons reprendre notre récit interrompu.

Pour assurer le résultat de ces deux expéditions de Mascara et de Tlemcen, il eut fallu que le maréchal pût disposer plus longtemps des troupes qui y avaient coopéré : il sentait que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire ; que la soumission des tribus ne pouvait être immédiate, mais dépendait de l'emploi permanent de la force et surtout de leur conviction sincère que la France voulait garder l'Algérie. Ses dépêches au ministère étaient toutes dans ce sens, mais il n'en fut tenu nul compte : les troupes furent rappelées. Un succès éphémère suffisait au ministère : un succès définitif eût été un embarras pour lui, il n'en voulait pas ; le peu qu'il faisait en Afrique n'était qu'une concession forcée à l'opinion publique : dès qu'il la croyait momentanément satisfaite, il s'arrêtait ; toutes ces allées et venues de troupes enrichissaient quelques fournisseurs ; les demi-résultats obtenus servaient de texte aux soi-disants ennemis de colonisation, et la France payait de son or et de son sang des versatilités et des mauvais vouloirs qui se produisaient les uns plus fréquents, les autres plus opiniâtres, du moment que le gouvernement de l'Afrique était aux mains d'un homme dont les antécédents et la ligne de conduite offraient plus de gages d'un succès assuré.

Les meilleurs fruits des expéditions restaient donc encore à recueillir. Leur contre-coup s'était fait ressentir, il est vrai, dans l'Algérie entière, mais la puissance d'Abd-el-Kader, quoique ébranlée, était loin d'être détruite. Si le maréchal Clausel eût encore eu des troupes nombreuses à sa disposition, il aurait pu intervenir partout, d'une manière énergique et imposante, dans des mouvements insurrectionnels ou anarchiques qui

s'opéraient sur plusieurs points à la fois, autant contre l'Émir que contre la France. Tant que l'état de la mer ou l'attente des bâtiments de transport obligèrent de différer l'embarquement partiel des troupes rappelées, le maréchal en profita pour quelques courtes expéditions qui ne furent pas sans utilité; mais enfin vint le moment où il se trouva réduit à un nombre de troupes suffisant à peine pour garder efficacement Alger, sa banlieue et les quelques points de la côte africaine qu'occupaient les Français.

Ces fréquents et presque immédiats retours d'accroissement et d'abaissement de la puissance française en Afrique, étaient trop saillants pour ne pas frapper tous les yeux; leur cause était trop évidente pour ne pas faire monter un peu de rouge au front de ceux qui, par position, en assumaient la responsabilité. Le ministère le sentit et parut disposé à entrer dans des voies meilleures. Mais, en dehors de là, ces mêmes hommes qui, dès le début, par vanité, par ambition personnelle, s'étaient systématiquement posés comme ennemis de la colonisation, avaient puissamment grandi à jouer un rôle qui avait forcément attiré sur eux l'attention de l'opinion publique. En effet, la question d'Alger n'était pas une question ordinaire : la France en avait fait une question d'honneur national; sous ce rapport, elle avait suivi avec le plus vif intérêt tout ce qui avait pu l'éclairer àc e sujet; et si elle avait honoré de ses sympathies ceux dont l'opinion flattait ses désirs, elle avait accordé son attention à ceux dont l'opinion contraire semblait empreinte d'une si vive et si patriotique sollicitude. En France, attirer l'attention c'est grandir. Puis, la politique ambiguë et désastreuse des divers ministères dans la question d'Alger, avait, en quelque sorte, donné gain de cause aux ennemis de la colonisation par ces revers successifs, ces résultats négatifs qui semblaient dériver de la nature même de la conquête, tandis qu'ils n'étaient que la conséquence inévitable d'une politique tortueuse et sans franchise, dont le seul but était peut-être de les y amener. Alors ces mêmes hommes qui seraient restés confondus dans les rangs de la médiocrité, sans leur opposition systématique

dans une cause qui intéressait la France entière, se trouvèrent, dans les Chambres, à la tête d'un parti d'anti-colonistes, et même assez influents pour y paralyser les tardifs bons vouloirs du gouvernement, lorsqu'il en eut.

Telle était, en France, la situation de la cause algérienne, lorsque le ministère, en présence de faits concluants, d'évidences incontestables, un peu honteux de continuer le rôle de ses prédécesseurs, c'est-à-dire d'annuler, par sa politique, les résultats obtenus par la valeur de ses armées, parut disposé à adopter, à cet égard, un système moins désastreux. Mais il se trouvait alors avoir à lutter contre ces mêmes hommes dont les résistances systématiques ne manquaient plus de fondement, par suite des évènements résultant de tant de fautes. Leur opposition même était devenue, dans ce moment, d'autant plus acharnée, qu'ils ne devaient qu'à elle d'avoir été mis en évidence ; et comme en France, dans une certaine sphère surtout, l'intérêt personnel l'emporte toujours sur l'intérêt général, cette opposition n'était nullement disposée à faiblir.

M. Thiers était alors président du conseil, et le général Maison, ministre de la guerre : l'un et l'autre se montraient très favorables à la question d'Afrique. Pour entraîner les Chambres, paralyser l'influence de la coterie des opposants et défendre enfin cette importante question, ils mandèrent le maréchal Clausel à Paris. Ce dernier y arriva le 20 avril, après avoir laissé le commandement supérieur de l'armée au lieutenant-général Rapatel.

A peine le maréchal Clausel eut-il quitté l'Afrique, que les indigènes, toujours au courant du mouvement des troupes françaises, informés de leur petit nombre, se montrèrent partout en armes, non pas pour combattre, mais pour piller, dévaster, et faire preuve de protestation : partout régnaient la confusion, l'anarchie, dans les lieux où était établie l'autorité d'Abd-el-Kader, comme dans ceux où était censée reconnue la domination française. A Cherchell, Mustapha-ben-Omar, ancien bey de Tittery, ne pouvait se faire reconnaître; à Miliana, Ali-Em'Barak, lieutenant d'Abd-el-Kader, était

attaqué et pillé par la tribu de Soumata, tandis qu'à Médéah les habitants ne consentaient à le laisser entrer que sans escorte; à Bougie, les Kabyles se battirent d'abord entre eux pour se disputer les avantages du marché français; puis, un de leurs chefs, Amisiah, frère et successeur de ce même Oulid-Ourebah, avec qui le comte d'Erlon avait conclu un si singulier traité de paix, avait convoqué le commandant de Bougie, Salomon de Musis, à une entrevue, et l'avait fait assassiner ainsi que son secrétaire; à Oran, les Douers et les Zmelas, attaqués par les Garabas, étaient obligés de venir se réfugier sous le canon de la place; à Alger, les Hadjoutes avaient renouvelé leurs excursions. Après avoir surpris les colons de Deli-Ibrahim, ils en avaient massacré quelques-uns, enlevé les bestiaux, pillé les habitations; à Douera, ils s'étaient emparés du troupeau de l'administration; à Boudjareah, à la Pointe-Pescade, sous le fort de l'Empereur même, des soldats français tombent sous leurs coups. Le général Rapatel, réduit à un minime effectif de troupes, ne pouvait ni seconder ceux qui se montraient disposés à lutter contre Abd-el-Kader ou ses lieutenants, ni châtier ceux qui venaient si audacieusement braver l'autorité française : il n'était en mesure d'agir efficacement nulle part. Malgré tant de victoires, malgré tant d'éclatants faits d'armes, tout était encore une fois remis en question.

A Oran cependant, que le maréchal Clausel avait laissé sous le commandement du général d'Arlanges et qu'il avait même renforcé d'une brigade sous les ordres du général Perregaux, des excursions sur l'Habra et dans la vallée du Chélif avaient amené quelques soumissions; mais, comme les autres, les troupes de cette divi ion avaient été rappelées et ces reconnaissances n'avaient servi qu'à prouver la possibilité de rétablir l'ordre, d'assurer l'autorité française et qu'à constater le parti pris de ne vouloir ni l'un ni l'autre.

Pendant ce temps Abd-el-Kader cherchait à rétablir son influence un peu ébranlée par ses récentes défaites et n'y parvenait pas sans peine. Les tribus voyaient que la force était du côté de la France et inclinaient à lui rendre l'hommage

que le fort était toujours à peu près sûr d'obtenir. Mais en même temps elles voyaient l'autorité française faire en quelque sorte seulement parade de sa force sans chercher à en tirer non pas tout le parti possible, mais un parti quelconque. Elles ne comprenaient rien à une politique qui consistait à vaincre et à laisser là les fruits de la victoire. Aussi Abd-el-Kader, sans avoir en général leur sympathie, avait leur confiance par cela seul qu'il avait un but, qu'il savait, en un mot, ce qu'il voulait. Si, de temps à autre, quelques défaites avaient altéré cette confiance, le moindre succès suffisait toujours pour la rétablir. Ce fut dans cette circonstance qu'un évènement malheureux vint lui redonner toute son influence.

On se rappelle que le maréchal Clausel avait fait occuper la petite île d'Harshgoun comme point de départ pour établir des communications avec Tlemcen. A cet effet, il avait jugé nécessaire de procéder à l'établissement d'un camp à l'embouchure de la Tafna. Le général d'Arlanges s'y était rendu avec trois mille hommes environ pour protéger les ouvrages. Les travaux se poursuivirent avec activité et présentèrent bientôt une position défensive fort efficace. Abd-el-Kader avait essayé de s'opposer aux travaux ; mais repoussé à plusieurs reprises avec des pertes considérables, il s'était replié à deux ou trois lieues de là où quelques milliers de Marocains étaient venus le rejoindre. Il avait neuf mille cavaliers au moins et quinze cents fantassins environ. Il s'était posté sur un long mamelon qui, d'une part, s'abaissait en pente douce jusqu'au lit de la Tafna et de l'autre était bordé par un terrain très accidenté dont il s'était assuré les principaux passages.

Le général d'Arlanges ne jugeant pas à propos de laisser Abd-el-Kader s'établir si près de son camp, sortit pour aller le reconnaître, résolu, malgré l'infériorité de ses troupes, de le débusquer. Abd-el-Kader n'attendit pas l'attaque. A peine les Français eurent-ils débouché dans la petite vallée qui était en avant de sa position, que lançant à toute bride sa cavalerie sur un front très étendu, il put attaquer à la fois toute la colonne ennemie. En un instant, l'avant-garde, le centre et

l'arrière-garde des Français furent assaillis. Les Arabes chargèrent avec fureur ; les Français opposèrent une résistance calme mais héroïque. La mêlée devint générale : au premier choc, l'arrière-garde avait été coupée du centre ; mais ces braves se formant en colonne serrée, se précipitèrent sur l'ennemi la baïonnette en avant, passèrent sur le corps de tout ce qui s'opposait à leur passage et rejoignirent la colonne principale. Ce mouvement énergique refroidit un peu les Arabes et leur attaque faiblit sur ce point. Mais au centre, elle fut toujours aussi vive : le général d'Arlanges, son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Mausson, le capitaine Lagondic, son aide-de-camp, avaient été blessés. Heureusement la colonne d'avant-garde ayant pris la première l'offensive, rejeta le flot d'Arabes qui l'attaquaient sur ceux qui attaquaient le centre : il y eut un instant de trouble et d'hésitation ; quelques volées de mitraille achevèrent d'y porter le désordre. Dès ce moment les Français reprirent partout l'offensive et les Arabes s'enfuient en désordre, après avoir perdu plus de trois cents des leurs. Les Français purent regagner leur camp, mais avec une perte aussi considérable.

Dans ce combat les Arabes avaient été repoussés, mais leur perte n'avait pas été assez sensible pour les empêcher de tenir la campagne. Ils se présentèrent devant le camp de la Tafna, et parvinrent en peu de temps à y bloquer l'armée française qui ne put ni commuiquer avec Tlemcen, ni retourner par terre à Oran. Sa position était d'autant plus critique qu'elle manquait de vivres, de fourrages pour les chevaux, et qu'avec l'affaiblissement du corps d'occupation elle ne pouvait guère compter sur des secours immédiats. Pendant ce temps le nombre des assaillants croissait de jour en jour.

On apprit bientôt en France la situation critique de ce corps ainsi aventuré à l'extrême frontière des possessions françaises, sans que le général Rapatel qui commandait à Alger, pût disposer d'assez de troupes pour les dégager. Un cri général s'éleva contre cette imprévoyance ministérielle, dont chaque jour venait révéler les conséquences fatales. L'opinion

s'était alors depuis longtemps prononcée en faveur de cette brave armée d'Afrique, qui soutenait héroïquement une guerre qui n'avait pas, il est vrai, les proportions gigantesques de celles de la République et de l'Empire, mais qui avait cependant ses dangers et sa gloire. Le théâtre, pour être rétréci, n'en était pas moins glorieux, et la nation tenait autant de compte de ce sang versé goutte à goutte pour son honneur, que de celui qu'avaient versé à flots, pour une même cause, les valeureuses phalanges d'un autre âge : aussi se prononça-t-elle si énergiquement en cette circonstance, qu'en peu de jours une expédition fut prête pour aller dégager le corps d'armée bloqué dans le camp de la Tafna ; elle se composait des 23me, 24me et 62me de ligne ; elle s'embarqua à Port-Vendre dans les derniers jours de mai sur le *Scipion*, le *Nestor*, la *Ville de Marseille* : le général Bugeaud en eut le commandement.

La colonne expéditionnaire arriva en Afrique dans les premiers jours de juin. Le général Bugeaud se rendit d'abord au camp de la Tafna, et parcourut ensuite le pays dans plusieurs directions, rencontrant parfois l'ennemi, le battant toujours. Il fut à Tlemcen, dont il ravitailla la garnison qui, privée depuis longtemps de communications, non-seulement avec la France, mais encore avec Alger, avait épuisé ses dépôts et ses réserves, et n'était parvenue à subvenir à ses besoins qu'avec une peine infinie.

Pendant une de ces marches que faisait le général Bugeaud, soit pour explorer le pays, soit pour assurer la soumission de quelques tribus, il apprit qu'Abd-el-Kader l'attendait au passage de la Sickak avec huit mille hommes environ, tant infanterie que cavalerie : lui n'en avait guère plus de cinq mille. Il se porta au devant de l'Émir. Abd-el-Kader avait massé ses troupes à l'extrémité de la vallée du Sefsif, en trois corps assez rapprochés les uns des autres. A sa droite, était une espèce d'entonnoir formé par les sinuosités de l'Isser, qui le rendait inattaquable sur ce point, mais qui était cependant assez spacieux pour permettre de manœuvrer de manière à prendre en queue un ennemi qui tenterait de déboucher dans la vallée. Le

général Bugeaud sans tenir compte de cette possibilité, ou peut-être même la prévoyant, déboucha dans la vallée en ordre de bataille. Abd-el-Kader étendit sa droite et déploya son centre pour le tourner et l'attaquer à la fois en tête et en queue ; le général Bugeaud profita habilement de cette faute : portant sur la gauche de l'ennemi un corps détaché destiné à le contenir sur ce point, il lança au pas de course le gros de ses forces sur le centre qui fut percé du premier choc, coupé de ses ailes et précipité dans l'entonnoir que formaient les sinuosités de l'Isser : l'ennemi ainsi refoulé chercha vainement à se défendre. Pris en front par le feu nourri des bataillons français, en écharpe par une batterie de montagne rapidement portée sur la gauche de la colonne, il fut bientôt mis en déroute complète. Les Français n'eurent alors qu'à sabrer et tuer ; plus de quinze cents Arabes ou Kabyles restèrent sur la place: l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader fut écrasée ou prise.

Cette défaite fut l'échec le plus rude qu'eût éprouvé jusqu'alors Abd-el-Kader ; si elle ne lui aliéna pas entièrement les tribus, elle annula tous ses moyens d'influence sur la plupart d'entre elles. L'argent, les troupes, tout lui manqua à la fois, et nul doute que si dans ce moment on avait pu organiser un énergique système d'attaque et de défense, Abd-el-Kader n'aurait jamais pu inquiéter les Français. Mais le général Bugeaud, comme les autres généraux qui l'avaient devancé, n'avait mission que de vaincre : le reste était livré au hasard. Le général Bugeaud revint à Paris dans les premiers jours d'août; Abd-el-Kader ne se croyant plus en sûreté à Mascara, se retira à Takdempt, ancien fort romain, bâti sur des rochers d'un abord très difficile, à dix lieues ouest de Mascara.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

Considérations générales sur le région de l'Atlas et sa population primitive.— Climat, température, vents, cours d'eau de l'Algérie. — Sol de l'Algérie : ses productions ; ce qu'elles ont été : ce qu'elles pourraient être. — Période carthaginoise. — Période romaine. — Periode vandale. — Période greco-bizantine.— Période arabe et berbère.— Période turque.— Populations de l'Algérie : leurs mœurs. — Berbères et Kabyles. — Maures. — Arabes et Bédouins. — Turcs. — Koulouglis. — Juifs.— Nègres. — Biskris.— Mozabytes, etc.— Organisation civile et politique de la régence sous la domination turque. 1

CHAPITRE I.

Anciens établissements de la France en Algérie. — Hussein-Pacha. — Cause des dissensions entre la France et le Dey. — Le consul Deval. — Ultimatum de la France. — Blocus d'Alger. — Entrevue d'Hussein et de M. de la Bretonnière. — Les forts d'Alger tirent sur le vaisseau parlementaire. — L'expédition est résolue. — Motifs de cette résolution: — M. de Bourmont est nommé commandant en chef. — Effet de cette expédition dans les cours étrangères.— Préparatifs de l'expédition. — Embarquement des troupes. — Matériel de l'armée expéditionnaire. — Les vents contraires retardent l'appareillage de la flotte 169

CHAPITRE II.

Naufrage des bricks l'*Aventure* et le *Silène* près du cap Bonga. — Départ de l'armée navale expéditionnaire de Toulon. — Mission de Tahir-Pacha. — Relâche aux îles Baléares. — L'amiral Duperré y organise la flottille de débarquement.— Départ de Palma.— Baie de Sidi-Ferruch. — Débarquement de l'armée expéditionnaire. — Premier combat contre les Bédouins. — Attaque et prise du camp de Sidi-Kalef. — Marche de l'armée sur Alger. — Prise et destruction du fort de l'Empereur.— Capitulation d'Alger.— Entrée des Français dans Alger 192

CHAPITRE III.

Les Français à Alger. — État social et moral des populations algériennes. — Trésor de la Casbah.— Commencement d'organisation.— Imprévoyance du ministère : son incurie.— Expédition de Blidah. — Conspiration, contre les Français, déjouée.— Occupation de Bône. — Le détachement français y est attaqué.— Abandon de Bône. — Expédition d'Oran. — Abandon d'Oran.— Funestes effets de ces irrésolutions.—Effet de la conquête d'Alger en France. — Embarras du ministère à ce sujet.— Protestation de l'Angleterre.— Projet de transaction. — Révolution de Juillet. — Effet de cette révolution sur l'armée d'Afrique. — M. de Bourmont est remplacé par le général Clausel. 236

CHAPITRE IV.

Arrivée du général Clausel à Alger. — Création d'un comité administratif. — Vues du ministère français à l'égard d'Alger.— Tittery et son beylick.— Expédition de l'Atlas.— Passage du Téniah de Mouzaïa.— Occupation de Médéah.— Retour à Alger.— Complément d'organisation intérieure.—Convention entre le général Clausel et le bey de Tunis, relative à la nomination de deux princes tunisiens aux beylicks de Constantine et d'Oran. — Susceptibilité du ministre Sébastiani. — Le bey de Tunis refuse d'adhérer à la convention nouvelle.— Violation du territoire d'Oran par Muley-Ali, neveu de l'Empereur de Maroc. — Mesures énergiques du général Clausel, désapprouvées par le ministère. — Embarras du gouvernement français pour l'occupation de l'Algérie.— Réclamations de l'Angleterre.— Résultat de la fausse politique du ministère français.— Discours du général Clausel sur la colonisation de l'Algérie. — Le général Clausel est remplacé par le général Berthezène 269

CHAPITRE V.

Le général Berthezène.— Effet de la réduction de l'armée d'Afrique. — La guerre sainte.— Situation critique du bey de Médeah.— Arrivée des volontaires Parisiens en Afrique.— Fâcheuses préventions contre eux.— Seconde expédition de Médeah.— Désastres au retour.— Nouveau soulèvement des tribus.— Nouveau plan d'administration : ses résultats. — Le général Berthezène est rappelé.—Le duc de Rovigo est nommé au commandement supérieur de l'armée d'Afrique : sages mesures administratives. — L'intendant civil, baron Pichon. — Soulèvement des tribus de la plaine. — Le capitaine Youssouf à Bone. — Le général Boyer à Oran. — Abd-el-Kadder : sa naissance : son éducation : son élévation au pouvoir. — Le duc de Rovigo est remplacé, par intérim, par le général Avizard. — Création du bureau arabe. 306

CHAPITRE VI.

Le général baron Voirol, commandant superieur de l'armée d'Afrique.— Creation des spahis d'El-Fash.— Institution d'une milice indigène dans la banlieue. — Bougie devient le foyer des intrigues indigènes. — Expédition de Bougie. — Prise de Bougie. — Razzia contre les Hadjoutes. — Offre d'une ligue offensive et défensive contre le bey de Constantine faite par des chefs indigènes. — Même offre de la part des habitants de Médéah.— Abd-el-Kader à Mascara : sa tactique. — Le général Desmichels, commandant à Oran.— Arzeu. — Occupation de Mostaganem. — Répugnance de quelques chefs à obéir à Abd-el-Kader. — Acte impolitique du général Desmichels. — Premier traité avec Abd-el-Kader : ses conséquences.— Ligue des chefs arabes contre l'émir. — Leurs propositions aux généraux Voirol et Desmichels : conséquences du refus de leurs offres.— Ambition croissante d'Abd-el-Kader.—Irritation de l'opinion publique en France, au sujet de l'Algérie. — Nomination d'une commission : son rapport : ses conclusions. — Réorganisation de l'Algérie.— Le comte Drouet d'Erlon est nommé gouverneur général. 337

CHAPITRE VII.

Le comte Drouet d'Erlon.— Premier résultat du traité du 26 février.— Fondation du camp retranché d'Erlon.— Suppression du bureau arabe.— Abd-el-Kader envoie un chargé d'affaires auprès du gouverneur-général. — Le juif Ben Durand.— Mascara. — Nouvelles fautes de l'administration française. — Abd-el-Kader les tourne à son profit. — Révolte des tribus du Sahel. — Le colonel Duvivier à Bougie. — Concessions nouvelles du gouverneur. — Soulèvement des tribus contre Abd-el-Kader.—Le général Trézel à Oran.— Audacieuse provocation d'Abd-el-Kader.— Fatale faiblesse du comte d'Erlon. — Énergique résolution du général Trézel.— Combat de la Macta —

Rappel de la légion étrangère. — Irritation de l'opinion publique en France contre la politique tortueuse du ministère dans les affaires de l'Algérie. — Rappel du comte d'Erlon. — Le maréchal Clausel est nommé gouverneur général. 361

CHAPITRE VIII.

État de l'Afrique française à l'arrivée du maréchal Clausel. — Arrivage des renforts. — Expédition de Mascara. — Expédition de Tlemcen. — Contribution de Tlemcen. — Résultats de ces expéditions. — Rappel des troupes. — Le ministère paraît vouloir prendre intérêt à la question d'Afrique. — Coterie des opposants. — Le maréchal Clausel est mandé à Paris. — Nouvelle anarchie dans la colonie. — Le général Rapatel à Alger. — Le général d'Arlanges à Oran. — Situation critique du général d'Arlanges sur la Tafna. — Arrivée du général Bugeaud à Oran. — Combat de la Sickac. — Défaite d'Abd-el-Kader. 380

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Imprimerie de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.

HISTOIRE

DE

L'ALGÉRIE FRANÇAISE.

Les exemplaires non revêtus de ma signature seront réputés contrefaits.

Imp. et stéréotypie de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.

HISTOIRE

DE

L'ALGÉRIE FRANÇAISE

PRÉCÉDÉE

D'une Introduction sur les dominations Carthaginoise, Romaine, Arabe et Turque,

SUIVIE D'UN

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'EMPIRE DU MAROC,

PAR

MM. LEYNADIER ET CLAUSEL,

ILLUSTRÉE PAR MM. T. GUÉRIN ET RAMUS.



PARIS,

H. MOREL, ÉDITEUR,

RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE, 24.

—

1846.



ASSAUT DE CONSTANTINE.

HISTOIRE

DE L'ALGÉRIE

FRANÇAISE.

CHAPITRE IX.

Le maréchal Clausel à Paris.— Le ministère Thiers.— Projet d'une expédition contre Constantine. — Retour du maréchal à Alger. — Expédition de Constantine.— Attaque échouée.— Retraite.— M. Baude.— Le maréchal Clausel est remplacé par le comte Damrémont.— Énergique protestation du maréchal Clausel.

Pendant que le général Bugeaud battait Abd-el-Kader sur la Sickak, le maréchal Clausel, toujours à Paris, avait plaidé chaudement la cause de l'Algérie. Le ministère Thiers, comme on l'a vu, était assez disposé à adopter à ce sujet une politique plus franche et surtout à ne reculer, ni devant les conséquences de la conquête, ni devant ses résultats. « Non « seulement, avait dit le président du conseil au maréchal, « nous vous donnerons en hommes et en matériel tout ce « qui vous manque ; mais si, lorsque vous serez à l'œuvre, « dix mille soldats vous étaient nécessaires pour triompher

« plus rapidement et plus complètement, demandez-les et « nous vous les enverrons. »

Mais ce n'était encore là qu'une partie des difficultés vaincues, et il restait au maréchal Clausel un plus grand obstacle à surmonter. *C'était*, dit-il, *le bon vouloir des bureaux de la guerre, et Dieu sait*, ajoute-t-il, *si jamais les Arabes ont si bien défendu leur pays, que certains Français le font pour eux.*

Cependant cette fois, d'après les promesses positives du président du conseil, le maréchal ne trouva pas, dans les bureaux de la guerre, la résistance que lui ou d'autres gouverneurs y ont trouvée plus tard. Et cela se conçoit. Le ministère Thiers avait pris cette affaire à cœur. D'abord il trouvait sur ce point, dans l'opinion publique, un appui, un secours dont il avait grandement besoin pour paralyser l'influence de quelques hommes de plus en plus acharnés contre la conquête; d'autre part, il avait avec le maréchal Clausel un gouverneur-général tout dévoué à cette cause et plus disposé à faire trop que trop peu. C'était plus qu'il n'en fallait pour vaincre ces résistances systématiques si fatales jusqu'alors à la colonie africaine. Le débat fut porté devant les Chambres; le maréchal Clausel fut écouté avec intérêt, et malgré les exagérations, les feintes terreurs et le mielleux sentimentalisme des ennemis des établissements d'Afrique, il y réveilla un de ces sentiments d'honneur national qui peuvent sommeiller dans des cœurs français, mais qui ne s'y éteignent jamais. La question d'Afrique fut gagnée devant les Chambres, comme elle l'était depuis longtemps dans l'opinion publique.

Le ministère s'en occupa activement; un plan de campagne fut dressé. Il consistait à envahir la province de Constantine et à s'établir militairement dans les capitales des deux provinces de l'est et de l'ouest. Ensuite on devait faire la conquête de la province de Tittery, en occuper tous les points stratégiques et de ce centre étendre progressivement l'autorité française à la circonférence par une simple guerre de position.

Ce plan était très rationnel: c'est celui qui a été suivi plus tard avec succès par le maréchal Bugeaud. Il est vrai que ce

dernier a eu besoin pour cela d'une armée permanente de quatre-vingt mille hommes, tandis que le maréchal Clausel n'en demandait que quarante mille. Mais ce qu'il était facile de faire avec quarante mille hommes en 1836, était à peine praticable avec quatre-vingt mille en 1840. Un gouvernement ne commet pas impunément fautes sur fautes. Le ministère adopta ce plan dans toutes ses parties, et, sous la date du 2 août 1836, le maréchal Clausel put écrire au général Rapatel, commandant supérieur de l'armée d'Alger, la lettre suivante :

« Général, un système de domination absolue de l'ex-ré« gence est, sur ma proposition, définitivement arrêté par le « gouvernement. Pour le mettre à exécution, je disposerai « de 30,000 hommes de troupes françaises, en y comprenant « les zouaves et les spahis réguliers ; de 5,000 hommes de « troupes indigènes régulières ; enfin de 4,000 auxiliaires « soldés pendant la durée des opérations sur Constantine. « Des ordres vont, en outre, être donnés par M. le maréchal « ministre de la guerre, pour diriger, sur Bone, une seconde « batterie de campagne, quatre pièces de 12, huit pièces « de 16, des effets de campement pour 10,000 hommes, des « moyens de transport pour les vivres et les blessés. Enfin, « à défaut du nombre nécessaire de chevaux, qu'il serait « trop dispendieux ou trop difficile d'envoyer de France, « le gouvernement autorisera l'acquisition de bêtes de « somme qui seront indispensables pour assurer le service « des transports.

« Les opérations qui devront avoir lieu dans chaque pro« vince se feront simultanément, et de manière que la cam« pagne qui va s'ouvrir atteigne le but définitif qu'on se pro« pose : occuper toutes les villes importantes du pays, y « placer des garnisons ; établir des camps et postes retran« chés au centre de chaque province, ainsi qu'aux divers « points militaires qui doivent être occupés d'une manière « permanente ; masser sur un point central, dans chaque « province, des troupes destinées à former une colonne « mobile, qui pourra toujours, et instantanément, se porter

« d'un point à un autre, en deux ou trois marches au « plus, sans bagages considérables, et par conséquent avec « une grande célérité, etc. »

Cette expédition de Constantine était en quelque sorte une nécessité de position. En effet, depuis cinq ans que les Français s'étaient emparé de l'ex-régence, le pouvoir d'Ahmed, bey de Constantine, qui aurait dû tomber avec celui du dey d'Alger, subsistait toujours. Bien plus, prévoyant que tôt ou tard il serait attaqué et détrôné, Ahmed exerçait les exactions les plus odieuses sur les tribus de son beylik. Ces tribus, écrasées d'impôts, exaspérées par des cruautés, tournaient, en désespoir de cause, leurs espérances du côté des Français; plusieurs même, comme on l'a vu, avaient offert, à plusieurs reprises, de concourir au renversement du bey. On avait, il est vrai, impolitiquement rejeté leurs offres, mais c'était un motif de plus pour ne pas laisser subsister plus longtemps un état de choses qui, en définitive, n'était, de la part de la France, qu'un aveu d'impuissance. C'était là, du moins, l'idée que se faisaient les indigènes de la tolérance des Français à l'égard d'Ahmed, et s'il avait été dangereux de la faire naître, il l'était plus encore de la laisser s'accréditer. La prise de Constantine était donc un de ces faits complémentaires indispensables au développement de la puissance française en Algérie et qu'il était, sous tous les rapports, impolitique d'ajourner.

Le maréchal Clausel, avant son départ d'Alger, avait déjà préparé les voies. Il avait nommé le mameluck Youssouf bey de Constantine, dans l'espoir que les tribus mécontentes pourraient se grouper autour de lui et former un précieux noyau d'auxiliaires. Le nouveau bey avait été installé à Bone. Ce choix ne fut pas heureux : d'abord parce que Youssouf était Turc, et que c'était là une fort mauvaise recommandation aux yeux des Arabes et des Kabyles, ensuite parce que c'était blesser toutes les susceptibilités des tribus de l'Est, qui comptent, parmi leurs chefs, des hommes qui, à une immense influence, réunissent cette aristocratie de race dont l'Arabe est si fier. Si le maréchal eût choisi, parmi eux, un

concurrent à Ahmed, il aurait probablement obtenu des résultats plus satisfaisants.

La mission de Youssouf ne fut pas cependant sans utilité : l'occupation de Dréan, à six lieues au sud de Bone, rallia quelques tribus, et les Arabes des environs de la Calle, centre des anciennes possessions françaises, reconnurent l'autorité du nouveau bey qui, lors de l'expédition de Constantine, put mettre, à la disposition du gouverneur, des moyens de transport et des vivres.

La province que les Français allaient tenter de soumettre est la plus étendue de l'ex-régence : elle est bornée au nord par la mer, à l'est par les limites du royaume de Tunis, par le désert de Sahara au sud, et par le beylik de Tittery à l'ouest. Une chaîne de montagnes, dominant à l'ouest la plaine de Suderatah, sépare ce dernier beylik de celui de Constantine. Traversant ensuite la vallée de l'Adouse, la ligne de démarcation franchit le sommet du Petit-Atlas, et suivant un cours d'eau peu considérable, vient se terminer à quatorze lieues d'Alger, près du cap Tedelles. Son étendue est d'environ six mille sept cents lieues carrées : son sol est fertile, boisé, et couvert de montagnes riches de mines de divers métaux. Sa température se rapproche beaucoup de celle du midi de la France. Dans les parties les plus éloignées de la côte, dont la hauteur varie de deux cents à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, tous les genres de culture européenne réussiraient. Dans les vallées abritées du nord, le coton, l'indigo, la canne à sucre, pourraient donner de beaux produits. Les chevaux, et principalement les juments de la province de Constantine, sont fort estimés : on obtient des sujets d'une taille fort élevée, ayant tous les caractères du cheval arabe, en donnant pour étalons aux juments de Constantine, des chevaux d'Oran.

La ville de Constantine, l'ancienne Cirtha des Romains, est bâtie sur un plateau en forme de trapèze que dominent les hauteurs du Mansourah et du Sidi-Meeid. Elle est à soixante-trois lieues d'Alger, et à quatorze lieues de la mer. La base du plateau sur lequel elle est bâtie est contournée par le Rummel,

coulant dans un ravin très profond, qui sert de fossé naturel à la ville, et en fait une presqu'île. Le cours du Rummel est interrompu, soit par des pertes souterraines où il disparaît entièrement, soit par des cascades dont une, la cascade des Tortues, est fort remarquable par ses belles nappes et ses nombreux ressauts. Ses berges sont parfois cultivées en jardins, et d'autres fois ombragées d'arbres d'une grosseur prodigieuse. La position occupée par Constantine est naturellement forte et facile à défendre; elle est en outre entourée d'un mur d'enceinte flanqué de tours. La ville n'a rien de remarquable que sa Casbah qui, assise au haut d'un rocher à une de ses extrémités, fait dire aux Arabes que Constantine ressemble à un burnous déployé, dont le capuchon figure la Casbah.

Ahmed, qui s'y était maintenu depuis l'occupation française, était un homme brave, entreprenant, mais ombrageux et sanguinaire. Il avait un amour excessif pour les femmes, pour l'argent et pour la domination absolue : ce fut à ces trois causes qu'il dut son élévation et son maintien au pouvoir.

Mohammed son père, Turc et kalifa du bey de Constantine, était mort étranglé ; sa mère était de la tribu de Ben-Gannah. Ahmed était dès lors Koulougli. A l'âge de vingt-et-un ans, il prit du service dans les troupes du Dey d'Alger ; à vingt-cinq ans il était kalifa. Un jour, dans un des jardins des environs d'Alger attenant à un verger dont il était possesseur, il vit une jeune Mauresque d'une beauté remarquable. Elle était assise près d'un élégant kiosque assemblant en guirlandes des fleurs qu'elle venait de cueillir. Profitant du moment où la négresse qui accompagnait la jeune fille était éloignée, Ahmed se glissa sans bruit près d'elle, en passant à travers la haie de Cactus qui séparait les deux jardins, l'entraîna dans le kiosque et la viola.

Le viol est un des crimes que la loi musulmane punit le plus sévèrement. Le père de la jeune fille se plaignit au pacha, alors Hussein-Dey, qui attaché à son kalifa qui lui avait rendu de grands services, lui fit grâce de la vie mais l'exila de sa province. Ahmed partit pour la Mecque. A son retour, la

caravane dont il avait été élu chef, se trouvait sur le territoire d'une tribu kabyle, située au sud-est d'Alger : c'étaient les Beni-Djenad contre qui Hussein avait envoyé quelques troupes pour lever l'impôt. Hamet proposa au chef de la troupe turque de lui laisser le soin de cette expédition pour le réhabiliter aux yeux du Pacha. Son offre fut acceptée : à la faveur de sa caravane, il fut camper jusqu'au douar du Beni-Djenad, et, au milieu de la nuit, il s'empara du scheik et des principaux chefs qu'il amena prisonniers au camp des Turcs. Hussein instruit de ce fait, voulut voir l'audacieux Hadji (pélerin), et reconnaissant en lui le kalifa dont il avait refusé, deux années avant, de signer l'arrêt de mort, il le prit en faveur et le nomma peu à près bey de Constantine.

En 1830, pendant qu'Ahmet était à Alger avec son contingent, un Turc nommé Kuchuck-Ali avait été nommé bey à sa place par la milice turque ; mais Ahmet qui avait amassé de grands trésors eut peu de peine à se ménager des intelligences dans Constantine et à y faire étrangler Kuchuck-Ali. Puis pour prévenir toute tentative pareille de la milice turque, il l'envoya successivement, par petits détachements, contre des Kabyles insoumis et les fit tous ainsi massacrer peu-à-peu. Alors n'ayant plus rien à redouter de ce côté, il se livra à tant d'exactions pour amasser des trésors, qu'il finit par s'aliéner les principales tribus kabyles.

Tel était l'homme contre qui était dirigée l'expédition de Constantine. Ses troupes étaient une espèce de Margzen composée des cavaliers de tribus du désert et principalement des Beni-Fergan et des Benni-Gannah dont il était issu par sa mère. Ces tribus ennemies de la plupart de celles de l'est par ces grandes et fréquentes animosités de races qui, pendant des siècles encore, s'opposeront à toute unité de la nationalité arabe, traitaient celles de la province de Constantine en étrangères, ce qui explique les offres réitérées de concours contre Ahmed. Il est regrettable qu'on n'ait pas mis à profit, en temps utile, de tels éléments.

Le maréchal Clausel fut de retour à Alger le 25 août. Son projet avait été mûri, son plan arrêté. La concentration des

troupes devait avoir lieu à Bone, qui n'est qu'à quarante lieues de Constantine. Alger devait fournir ce qu'il avait de disponible de troupes et de matériel. Le général Rapatel n'avait rien négligé de ce qui pouvait faciliter l'expédition, et il avait fait tout ou presque tout ce qu'il était humainement possible de faire dans la situation précaire où il se trouvait. On n'attendait que les renforts qui devaient arriver, lorsque, dans les premiers jours de septembre, on apprit la chute du ministère Thiers.

Alors se produisit, comme toujours, cet invariable travers de ministres qui ne se croient pas obligés de poursuivre les œuvres de leurs prédécesseurs, même lorsque ces œuvres touchent aux plus grands intérêts de l'État. Comme la vanité et l'amour-propre sont alors généralement en jeu, nul ne veut partager la gloire d'un acte avec un autre ; chacun la veut entière ou préfère n'en pas avoir, ce qui arrive le plus souvent ; nul ne veut finir ce qu'un autre a commencé, d'où il résulte que la France est le pays de l'Europe où il se commence le plus de choses et où il s'en finit le moins. C'est là un de ces petits travers qu'il est bon de rappeler de temps à autre ; il y a assez de gens qui flagornant à tout propos, la nation française, portent même l'optimisme jusqu'à l'exalter pour ses ridicules et ses vices. Ils devraient savoir cependant que la flatterie est la pâture des sots et que la France est un des pays où il y en a le moins, quoiqu'il y en ait un assez bon nombre.

En cette circonstance, le nouveau ministère ne contremanda pas l'expédition : l'opinion publique s'était déjà trop fortement prononcée en faveur de la question d'Afrique ; mais ce qu'il devait faire, il le fit mal. D'abord les arrivages, après s'être longtemps fait attendre, ne se firent que dans les derniers jours d'octobre, saison fort avancée pour opérer dans la province de Constantine généralement fort pluvieuse ; ensuite on lésina sur le chiffre des troupes ; le matériel fut insuffisant, les approvisionnements peu assurés ; on fit tant, en un mot, que, par suite de nouveaux embarras survenus dans le pays, cette expédition eut lieu dans les circonstances les plus défavorables

En effet, du moment que l'ancien ministère avait prévu sa chute, il avait déclaré ne pouvoir plus engager sa responsabilité, vis-à-vis des Chambres, pour une expédition qui pouvait dépasser les crédits votés par elles; l'envoi des troupes destinées à Bone fut dès-lors suspendu. Ce premier contretemps ayant enlevé aux Français la possibilité de s'établir à Guelma, les empêchait ainsi de se concentrer à dix-huit lieues de Constantine et arrêtait la soumission de tout le pays entre Guelma et le camp de Drean. Près d'un mois s'écoula alors dans cet état d'incertitude et d'hésitation; le découragement gagna l'armée qui ne sut plus ce qu'on voulait faire d'elle, et l'espoir renaquit dans le cœur des Arabes. Tandis que les Français avaient perdu du temps, le bey Ahmet l'avait mis à profit. Marchant sur Bone, attaquant le camp de Drean, châtiant les tribus qui s'étaient compromises pour les Français, il leur apprit qu'il n'y avait aucun fonds à faire sur leurs promesses. Ainsi déconsidérés dans un pays où l'action de combattre suit immédiatement la menace qu'on en fait, les Français perdirent à la fois leur position militaire et leur position morale. Ce commencement de revers ne pouvait être imputé au maréchal Clausel, qui était général pour commander les troupes qu'on lui donnait, mais non pas pour faire des opérations sans troupes.

Ce ne fut que le 1er novembre que le maréchal Clausel arriva à Bone pour prendre le commandement général de l'armée expéditionnaire. Le duc de Nemours y était arrivé quelques jours auparavant.

Avant d'entrer en campagne, l'armée comptait déjà deux mille malades. Il fallut organiser le service des ambulances et des hôpitaux: cela prit encore quelques jours. Enfin, le 8 novembre, l'armée se mit en marche. Elle était composée de neuf mille hommes environ, y compris quinze cents Turcs ou indigènes, six pièces de campagne de 8 et dix obusiers de montagne.

Elle fut divisée en cinq brigades. Le bataillon d'infanterie de Youssouf avec quatre obusiers de montagne, le 3e régiment de chasseurs d'Afrique, les spahis auxiliaires et réguliers, le

1er bataillon d'Afrique ; deux compagnies de sapeurs du génie et deux pièces de 8 composaient la première, sous les ordres du maréchal-de-camp de Rigny. Le 17e léger et un bataillon du 2e composaient la seconde, aux ordres du colonel Corbin. Les 62e, 63e et 59e de ligne formaient les trois autres, commandés par les colonels Levesque, Hecquet et Petit d'Hauterive ; quatre pièces de 8 et six obusiers de montagne étaient répartis entre les quatre dernières brigades. L'intendant-militaire Melcion d'Arc dirigeait l'administration.

Pour aller assiéger une ville située dans une position de défense aussi avantageuse que l'était Constantine, le matériel de l'armée était évidemment insuffisant ; mais les arrivages s'étaient si longtemps fait attendre, la saison était déjà si avancée et les chemins si peu praticables, que le maréchal ne put utiliser des pièces de 12 qu'il avait dans le parc de Bone.

Le 8 novembre, la première brigade atteignit le camp de Drean que le maréchal avait eu la précaution de faire occuper quelque temps auparavant. Les autres effectuèrent successivement leur mouvement. L'armée mit dix jours pour arriver à Constantine. Les chemins rompus par les pluies étaient défoncés et de vrais cloaques ; les ruisseaux les plus faibles étaient devenus des torrents ; à la chaleur si douce de ces contrées avait succédé un froid vif et pénétrant ; l'atmosphère était humide et refroidie. Ce changement subit de température, joint aux incroyables fatigues d'une marche des plus pénibles, affaiblit le personnel de l'armée d'un grand nombre de malades, diminua le matériel et avaria les approvisionnements. Pour surcroît de malheur, on s'était attendu, non sans fondement, à la soumission de quelques tribus ; mais l'état désastreux, où l'inclémence du temps mit l'armée française, changea toutes les bonnes dispositions des tribus que le bey Youssouf avait assez habilement ménagées, et chaque jour dissipa toute illusion à ce sujet. Ce fut ainsi que, réduite à ses seules forces et affaiblie déjà par un grand nombre de malades, l'armée arriva sous les murs de Constantine le 21 novembre.

Constantine, qui s'appelait anciennement Cirtha (en phénicien, *ville par excellence*), était la résidence des rois de Numidie. Les Romains l'appelèrent *colonia Sittianorum*, du nom d'un partisan nommé Sittius qui, dans la guerre d'Afrique, rendit de grands services à César. Suivant Appien, elle fut donnée en dotation à Sittius; suivant Strabon, Micipsa y mena une peuplade grecque et la rendit tellement puissante, qu'elle pouvait mettre sur pied vingt mille fantassins et dix mille cavaliers. Ptolémée l'appelle *Cirtha-Julia* comme ayant été conquise par César; dans l'histoire d'Antonin, elle est nommée *Cirtha-Colonia*. Suivant Aurélius Victor, Constantin l'ayant embellie sous le Bas-Empire, elle prit le nom de *Constantine*, que les Arabes appellent *Cossamtina*. Voici comment la décrit Procope. « La muraille d'enceinte était si basse qu'elle était aisée à escalader : elle était si faible qu'il semblait que ceux qui l'avaient bâtie n'avaient pas eu dessein qu'elle servît à la défense. Les tours étaient si éloignées les unes des autres, que ceux qui attaquaient pouvaient se tenir hors de la portée du trait; enfin le temps l'avait entièrement ruinée : il semblait que la muraille du dehors n'avait été faite que pour servir aux assiégeants; elle n'avait que trois pieds de large et n'était liée qu'avec de la boue : le pied était de pierres dures, mais le haut n'était que de pierres tendres. L'empereur Justinien en fit réparer toutes les ruines du côté du septentrion et du côté de l'occident; il doubla le nombre des tours qu'il fit rehausser ainsi que les murs. Située sur une éminence, la ville manquait d'eau : Justinien y fit conduire, par un grand acqueduc, celle de quelques sources qui arrosaient un bois à un mille de la ville : ce qui lui valut le nom de second fondateur de cette cité. »

Constantine, comme on l'a déjà vu, est située au-delà du Petit-Atlas sur l'Oued-Rummel. Elle est placée en amphithéâtre s'élevant vers le nord-ouest, dans une presqu'île contournée par la rivière et dominée par la montagne El-Mansourah qui, située au nord-est, s'étend dans la direction du sud-est au nord-ouest. Sur le plateau de Mansourah, deux mamelons s'élèvent vis-à-vis de Constantine. L'un, celui de l'est, cou-

ronné par deux marabouts en maçonnerie appelés Sidi-Mabroug, domine la ville à grande portée de canon ; l'autre, au nord-est, porte le nom des tombeaux de Sidi-Meeid. Ces deux appendices d'où on peut aussi battre la ville sont couverts de tombeaux israëlites.

Au sud-ouest de Constantine, à quinze cents mètres du faubourg, sont les hauteurs du Coudiat-Ati, couvertes de tombeaux musulmans.

De ce côté, le plateau sur lequel est bâti Constantine se rattache aux berges gauches du Rummel par l'isthme de Coudiat-Ati qui domine la porte de Bah-el-Djedid à laquelle on arrive de plain pied. Au nord-est est un pont à arches superposées, gigantesque ouvrage des Romains qui joint la ville au plateau de Mansourah et débouche à une des portes de la ville, dite El-Cantara. Ces deux points sont les seuls par où l'on puisse attaquer la ville avec quelque avantage. Par celui de Coudiat-Ati on prend la ville par le haut, dont l'enceinte en cet endroit n'est pas formée par des roches infranchissables; par le plateau de Mansourah on la prend par le bas : la partie de l'enceinte qui y fait face n'a pas, il est vrai, de remparts, mais elle est inabordable par le profond encaissement du Rummel. On fit choix du premier point.

Lorsque l'armée déboucha sur le plateau de Mansourah, la ville tout entière se présenta en amphithéâtre sur la rive gauche du Rummel. Le plus profond silence y régnait ; mais bientôt des milliers de voix chantèrent en chœur le cantique de guerre; un drapeau rouge fut hissé sur la Casbah et appuyé de deux coups de canons. Peu après les remparts se couvrirent de combattants, les terrasses des maisons de curieux. On put distinguer les Turcs et les Koulouglis à leur éclatant costumes ; les Kabyles à leur haïk flottant. La défense de la ville avait été confiée à Ben-Aïssa, le plus brave des lieutenants du bey; il avait sous ses ordres les Turcs, les Koulouglis et les Kabyles du désert, dont Ahmed avait fait sa milice. Les contingents des tribus et les Arabes qui se battent peu derrière les murailles, tenaient la campagne sous les ordres du Bey en personne.

Cette position offensive de la ville n'était due qu'à l'inclémence du temps qui avait assailli l'armée française. Si elle fut arrivée saine et sauve, la reddition de Constantine était assurée, car même en présence de l'armée fatiguée, on avait délibéré trois fois si l'on ne se rendrait pas. Tous les ennemis d'Ahmed, et ils étaient nombreux, ne demandaient qu'à se livrer aux Français; mais quelques Kabyles s'étant introduits dans la place avec des têtes de Français qu'on avait déterrées, purent persuader aux habitants que les Français étaient battus, anéantis, et qu'ils étaient prêts à se rendre : alors les portes furent fermées et le drapeau rouge fut hissé. Les prévisions, les chances avaient été jusqu'alors pour les Français, excepté celles qui dépendaient du temps, et celles-là leur furent contraires. Il fallut attaquer la place.

Dès qu'il fut décidé qu'on commencerait l'attaque par Coudiat-Ati, le maréchal envoya la première brigade pour s'en emparer. Elle s'avança pleine d'ardeur et de courage sous les ordres du maréchal-de-camp de Rigny, à travers des chemins presque impraticables : le passage du Rummel vint encore accroître les difficultés; l'escarpement de ses berges ne permit pas de transporter à Coudiat-Ati les pièces de 8, et au moment d'aborder le plateau, l'avant-garde fut assaillie par un feu vif de mousqueterie; les Arabes mêmes qui le gardaient la chargèrent vigoureusement et la repoussèrent. Mais cet échec ne fut que momentané; les chasseurs d'Afrique se ruèrent sur eux à la baïonnette, et toute la brigade put s'installer sur le plateau. Là commença une nouvelle difficulté sérieuse et grave. La brigade se trouvait réduite à ses obusiers de montagne pour battre les remparts et la porte : c'était évidemment insuffisant ; on fit là une grande consommation de projectiles sans résultat.

Le maréchal Clausel, manquant de grosse artillerie pour une attaque régulière, se décida alors à emporter laville d'un coup de main. Il fit établir à quatre cents mètres une batterie pour canonner la porte d'El-Cantara. Vers le soir la galerie crénelée, les pieds droits de la porte étaient détruits ; les troupes du génie reçurent l'ordre d'aller au milieu de la nuit

abattre ce qui restait debout. Cette mission dangereuse fut confiée au capitaine Hacket qui, prenant avec lui quelques hommes d'élite, parvint à se glisser, à la faveur des ténèbres, jusque sur les décombres de la porte. Là il put reconnaître que la porte était à demi-abattue, mais qu'à vingt pas en arrière, il en existait une autre intacte et qui nécessitait l'emploi du pétard. Cette découverte fit ajourner l'attaque au lendemain.

Cependant Ahmed qui campait avec ses Arabes, hors de la ville, avait projeté une attaque simultanée sur Coudiat-Ati et Mansourah. Le 23, vers le milieu du jour, il se rua sur ces deux points avec toutes ses forces. Partout il fut vigoureusement repoussé ; un feu bien dirigé d'obusiers et quelques charges de cavalerie achevèrent de le disperser. La canonnade contre la porte d'El-Cantara fut reprise, et les sapeurs du génie préparèrent des fougasses pour faire sauter la deuxième porte pendant la nuit. Le succès de cette opération était d'autant plus important que, par suite des pertes de quelques fourgons pendant la marche si pénible de l'armée de Bone à Constantine, les vivres et les munitions commençaient à être épuisés.

Dans la nuit du 23 au 24, les sapeurs du génie reçurent dès lors l'ordre d'aller faire sauter les deux portes. La lune, qui éclairait alors en plein, était peu favorable à cette manœuvre ; cependant ils s'avancèrent avec précaution sur le pont. Le général Trézel, avec des détachements des 59e et 63e de ligne, était chargé de les soutenir.

En même temps pour partager l'attention de l'ennemi, une contre-attaque fut dirigée sur la porte Bah-el-Djedid par les troupes qui occupaient Coudiat-Ali. Le lieutenant-colonel Duvivier était chargé de cette opération ; mais ni l'un ni l'autre n'eurent le succès qu'on en attendait.

A la porte El-Cantara, les sapeurs du génie et les détachements qui les soutenaient, n'avaient pu parvenir à franchir le pont ; accueillis par une vigoureuse fusillade, entassés sur un espace étroit et découvert où aucune des balles de l'ennemi n'était perdue, leur position était critique : le général Trézel

tombe grièvement blessé. A l'hésitation des troupes devant le feu si meurtrier de l'ennemi, succéda un peu de désordre : les deux armes, les sapeurs du génie et la ligne se mêlent et se confondent ; les mineurs chargés des fougasses, ceux qui portaient les divers intruments de sape ne se retrouvent plus. Le colonel Hecquet qui a pris le commandement des troupes, tente envain de les rallier et de rétablir un peu d'ordre : il en reconnut bientôt l'impossibilité. Vouloir s'acharner imprudemment après une attaque que le désordre occasionné par le feu de l'ennemi avait rendue impraticable, c'était ajouter, sans compensation, des pertes nouvelles aux pertes si sensibles qu'on avait déjà faites : il ordonna la retraite.

A Coudiat-Ati, le résultat ne fut pas plus satisfaisant : assaillis par un feu aussi vif et aussi meurtrier que celui de la porte El-Cantara, les mineurs tombaient sous les balles de l'ennemi. Les chasseurs d'Afrique qui les soutenaient s'élancent au pas de course jusqu'aux pieds des remparts. Là, au milieu d'une grêle de balles, ils essayent d'enfoncer la porte ; on comptait sur des haches et des sacs à poudre à défaut de canons ; mais au moment décisif on n'eut que les baïonnettes et des crosses de fusil : la porte était bardée de fer, le courage impuissant des Français s'y brisa. L'ennemi cependant abrité derrière ses murs, fait par les meurtrières un feu soutenu et terrible ; les rangs des assaillants s'éclaircissaient, tandis que les assaillis n'ont encore fait aucune perte. Ce n'était pas la valeur qui manquait à ces braves, mais les moyens d'attaque. Leur acharnement était incroyable, officiers et soldats rivalisaient d'audace et d'ardeur. Là, fut tué le capitaine de génie Grand, essayant de faire enfoncer la porte en présence d'un ennemi qui tirait sur eux à bout portant ; là, périt le commandant Richepanse qui faisait la campagne en qualité de volontaire, et qui était fils de l'illustre général républicain de ce nom. Après plusieurs heures d'une lutte d'autant plus méritoire que l'ennemi ne se montrait nulle part, et qu'il ne signalait sa présence que par les ravages que ses feux de mousqueterie et de mitraille portaient dans les rangs français, le lieutenant-colonel Duvivier, voyant qu'il perdait inutilement

beaucoup de monde, fit retirer ses troupes. Pendant toute cette attaque il n'avait été appuyé par aucun coup de fusil, ni aucun coup de canon du camp de Coudiat-Ati où commandait le général de Rigny; cette circonstance fut malheureuse, car une diversion sur le feu de la batterie et des créneaux eût évité aux Français des pertes cruelles et eût peut-être assuré le succès de cette héroïque coup de main.

Ces deux tentatives infructueuses décidèrent la retraite; les vivres manquaient, l'artillerie était réduite à quelques kilogrammes de poudre : l'inclémence du temps avait encombré les ambulances de malades. Le feu de l'ennemi y avait ajouté un grand nombre de blessés; si l'armée eût pu rester un jour de plus devant les murs de Constantine, la ville eût peut-être ouvert ses portes. Un fort parti s'y était prononcé contre Ahmed et organisait la députation chargée de traiter de la capitulation; mais c'était là un secret ignoré du maréchal Clausel, et trop de responsabilité pesait sur lui pour rester plus longtemps sans vivres et sans munitions devant une ville bien défendue et qui était appuyée au dehors par une armée plus nombreuse que celle qui l'assiégeait : il ordonna la retraite. La brigade qui occupait le plateau de Coudiat-Ati reçut l'ordre de se concentrer sur celui de Mansourah.

Le 24 novembre, à cinq heures du matin, le bataillon du colonel Duvivier fut prévenu de faire ses dispositions pour partir immédiatement après l'évacuation des blessés. Le soleil était déjà levé et l'on enlevait encore des blessés de l'ambulance, lorsqu'un officier, envoyé par le commandant Changarnier du 2e léger, au colonel Duvivier, lui demanda pourquoi il différait tant à partir et lui apprit que depuis bien longtemps le 17e léger, la cavalerie et le général de Rigny étaient partis, ce qu'il ignorait entièrement. Le colonel sentit combien cette inconcevable précipitation du général de brigade rendait sa position périlleuse : il allait avoir devant lui toutes les troupes sortant de Constantine. Il apercevait déjà une très nombreuse cavalerie dans l'angle des deux rivières, et il fallait passer, soit ces deux cours d'eau, soit leur réunion au dessous de leur confluent, dans des terrains difficiles et vis à vis de forces

considérables. Il fit charger les blessés qui restaient encore, et avec un bataillon qui n'avait pas dormi de la nuit et qui se trouvait affaibli, tant par ses pertes récentes, que par le grand nombre d'hommes qu'il avait fournis pour porter les blessés, il se mit en marche. Il fut suivi par la section d'artillerie de montagne qui devenait, dans cette position critique, une responsabilité de plus, et par les deux cents hommes du 2me léger qui formèrent l'arrière-garde sous les ordres du commandant Changarnier.

Alors commença pour ces braves une série de dangers et de fatigues; mais il était donné à ces hommes, après leurs immenses pertes devant la porte, sans avoir goûté un seul instant de sommeil pendant toute la nuit, de ne pas montrer la moindre hésitation, la moindre crainte dans leur retraite du plateau de Coudiat-Ati, contre les troupes de Constantine d'une part, et la nombreuse cavalerie d'Ahmed-bey de l'autre: surtout lorsque s'y joignait l'idée fatale qu'ils avaient été abandonnés par tous les autres troupes de leur brigade.

En effet, ils furent bientôt harcelés de toutes parts; mais ce fut surtout contre la faible colonne d'arrière-garde que se portèrent les efforts de l'ennemi.

Le bataillon du 2me léger qui la composait était dans une situation d'autant plus critique qu'il était réduit à deux cent vingt hommes, et qu'il escortait de nombreuses prolonges encombrées de blessés qui n'avaient pas eu le temps de rejoindre le convoi du centre. Il était entouré, il est vrai, par une ligne de tirailleurs, mais si distancés entre eux, que leur défense ne pouvait être guère efficace. En effet, les Arabes n'eurent pas de peine à l'enfoncer. Le commandant Changarnier, ainsi découvert, forme sa petite troupe en carré, place au milieu les prolonges, et, parcourant le front de sa ligne, il dit aux soldats, en leur montrant les cavaliers arabes qui se précipitaient sur eux par une charge à fond : « Soldats du « 2me, ils sont six mille, vous êtes trois cents : la partie est « donc égale. Regardez-les en face et visez juste. » A ce moment les Arabes étaient arrivés à portée de pistolet. « Feu! » s'écrie l'intrépide commandant. Cette première décharge,

presque à bout portant, ralentit le choc des Arabes, mais ne les repousse pas entièrement : un feu bien nourri de deux rangs les tient cependant quelque temps à distance; mais honteux d'être ainsi arrêtés par une poignée de soldats, ils se précipitent à toute bride, et le sabre au poing, sur cette brave troupe, et sont cette fois reçus à la baïonnette. Alors on put voir ce que peuvent le courage calme et la tactique contre une attaque tumultueuse et désordonnée, faite même par des hommes d'une incontestable intrépidité. Cette troupe d'Arabes, vingt fois plus nombreuse que ce faible corps qu'elle attaquait, se précipitant sur lui avec tant de furie que quelques uns venaient expirer sur les baïonnettes, ou bien, retournant leur cheval, se ruant à reculons sur le carré, essayaient de faire brèche, vit enfin, après une longue lutte, l'impossibilité de l'entamer. Elle y renonça et reprit son système d'escarmouche. L'intrépidité de cette héroïque phalange sauva peut-être l'armée d'un grand désastre.

Après ce premier moment d'alerte et de danger inséparable de tout mouvement de retraite à son début en présence de l'ennemi, la marche s'opéra, sinon avec facilité, du moins avec sécurité. La colonne parvint, sans grandes pertes, au plateau de Sidi-Mabrouck, sur lequel s'étaient concentrées les autres troupes dont elle forma l'arrière-garde.

Pendant tout le temps de la retraite, l'armée eut à souffrir du manque de vivres, par suite du pillage des quelques fourgons qui restaient; elle eut à supporter de grandes fatigues, de grandes souffrances même, dérivant de circonstances indépendantes de toute prévision; mais l'ennemi fut partout contenu. Avec une sollicitude qui honore le maréchal Clausel, toujours parmi les troupes les plus avancées, il régla tous les mouvements de l'armée de telle sorte que l'ennemi ne put ni l'entamer, ni même l'attaquer avec avantage. Une ligne de tirailleurs, appuyés par des réserves toujours prêtes à les recueillir, contenaient au loin les Arabes. Avant d'abandonner une position, il avait toujours le soin d'en faire occuper une autre qui la commandait ou de front ou d'écharpe. Il fut dignement et noblement secondé par la plupart des géné-

raux. Objet des soins les plus minutieux, les malades, les blessés furent à l'abri, non-seulement de toute atteinte, mais encore de toute alerte. Les moyens de transport des ambulances étaient insuffisants, quelques officiers supérieurs abandonnèrent leurs cantines pour les augmenter, et l'on en vit plus d'un d'entre eux conduisant par la bride leurs propres chevaux abandonnés à quelque soldat blessé, ou à tout autre que sa faiblesse empêchait de suivre l'armée. La tente même du maréchal servit plus d'une fois d'abri momentané à des morts en attendant qu'on pût leur en donner un éternel.

Au milieu des transes et des privations de cette terrible retraite, les soldats trouvaient encore de ces mots pittoresques qui, à toutes les époques, et au milieu des plus grands dangers, ont toujours été un des traits caractéristiques du soldat français. Ainsi, par exemple, depuis le départ de l'expédition, à la vue du mauvais temps qui n'avait cessé de régner, et qui seul avait amené le désastre de cette campagne : « Mahomet est de semaine ! » disaient-ils. Puis, après le premier jour de marche, pendant la retraite, le soleil s'était levé brillant et radieux : « Bon, dirent-ils, Mahomet n'est plus de semaine, « c'est maintenant le tour de Jésus-Christ ! »

L'armée, après avoir bivouaqué le 24 à Souma, où l'on voit les vestiges d'un monument romain, que les archéologues, qui ont la prétention de tout expliquer, assurent, sur de très contestables indices, avoir été élevé en l'honneur de Constantin, atteignit le 25 l'Oued-Talaga, passa le 26 le défilé de Bou-Bada où Ahmed parut vouloir l'attaquer ; arriva enfin à Guelma, Mou-Elfa, Dréan et rentra le 1er décembre à Bone.

Telle fut cette retraite de Constantine. La campagne avait duré dix-sept jours. La perte avait été de 454 hommes dont 164 morts à la suite de blessures, ou enlevés par le froid, la faim et les fatigues, 216 tués, 74 égarés : il y avait en outre 288 blessés. L'influence délétère des pluies, des gelées, d'un climat où, d'après les rapports des vieux officiers, on retrouvait les glaces de Moscou et les boues de Varsovie, plus

encore que le plomb des Arabes, avait enlevé environ le vingtième du corps expéditionnaire.

Il est peu de combats où la proportion ne soit plus grande entre la perte et le nombre d'hommes engagés, et ce résultat fut principalement dû à la prudence minutieuse avec laquelle les mouvements de la marche étaient réglés par le maréchal et exécutés par ses officiers supérieurs. Au courage, à la valeur, qui étaient des qualités communes à lui et à son armée, il unit la présence d'esprit et le sang-froid qu'enseigne la longue expérience et la guerre. Un seul d'entre ses officiers supérieurs ne le seconda pas. Ce fut le maréchal-de-camp de Rigny qui, s'exagérant des dangers à la colonne qu'il commandait, donna non seulement une fausse alerte à l'armée entière, mais proféra même, envers le général en chef, des paroles inconvenantes que la circonstance critique où on se trouvait, rendait coupables, et qui étaient d'autant plus déplacées qu'elles attentaient à l'honneur d'un homme qui avait conquis tous ses grades sur le champ de bataille de la République et de l'Empire, c'est-à-dire à une époque où il fallait plus que l'influence et la faveur pour les obtenir. Le maréchal Clausel fut tenté de lui ôter son commandement; il se contenta cependant de flétrir, par l'ordre du jour suivant, la conduite de ce général.

« Au bivouac du marabout de Sidi-Tamtam sur l'Oued-Zenati.

« Honneur it rendu à votre courage, soldats! vous avez « supporté avec une admirable constance les souffrances les « plus cruelles de la guerre. Un seul a montré de la faiblesse; « mais on a eu le bon esprit de faire justice des propos im- « prudents ou coupables qui n'auraient jamais dû sortir de « sa bouche. Soldats, dans quelque position que nous nous « trouvions ensemble, je vous en tirerai toujours avec hon- « neur, recevez-en l'assurance de votre général en chef.

« Soldats, souvenez-vous que vous avez la gloire de votre « pays, votre belle réputation et un fils de France à défen- « dre. »

La dissolution du corps expéditionnaire suivit son arrivée

à Bone : elle eut lieu le 4 décembre ; les régiments qui le composaient reçurent ordre, les uns de regagner leurs divisions respectives, les autres de s'embarquer pour la France. Là, devait se terminer la carrière militaire du maréchal Clausel, qui vit clore par un échec une vie de victoires, et par les accusatious les plus viles et les plus lâches une vie d'honneur.

Parmi ceux des accusateurs qui se montrèrent des plus acharnés contre lui, on doit citer M. Baude qui, suivant l'expédition, on ne sait à quel titre, conseillait pendant la retraite au maréchal, de *s'échapper pendant la nuit*, au lieu de se maintenir jour par jour, pas par pas devant les Arabes, qui lui conseillait encore d'abandonner le matériel et les bagages *pour alléger l'armée.* Arrivé à Paris, M. Baude ne pouvant pardonner au maréchal les lâches frayeurs qu'il avait éprouvées, répétant sans cesse sous l'influence du danger : « Dieu est miséricordieux : il nous sauvera ! » se hâta de colporter partout qu'il savait *des choses très graves* sur cette expédition, et surtout sur cette retraite. Or, voici comment jugea cette retraite un homme plus compétent que M. Baude, et dont la peur n'avait pas troublé les idées : « Comme art militaire, disait le général Pelet, il était plus difficile de ramener l'armée de Constantine que de prendre Constantine ; et, quant à moi, à part les résultats, j'aimerais mieux avoir fait cette retraite que d'avoir emporté la ville. »

Les succès de tout genre obtenus avant cette expédition, par le maréchal Clausel en Afrique, lui avaient fait en France trop d'ennemis personnels ; la question d'Afrique elle-même avait toujours été attaquée avec trop d'acharnement par quelques ambitieux qui n'avaient dû leur influence qu'à leurs déclamations systématiques contre elle, pour que tant de malveillance ne cherchât pas à tirer parti d'un évènement malheureux. L'expédition de Constantine fut commentée, discutée, jugée avec passion, et les résultats en furent singulièrement assombris. Les ennemis de l'occupation eurent un texte tout trouvé pour déclamer contre elle, s'apitoyer sur tant de sacrifices sans résultats, et comme l'intérêt et l'hon-

neur de la France étaient ce qui les touchaient le moins en cette occasion, ils auraient fait sans peine bon marché de l'un et de l'autre, et consenti à un abandon immédiat, sans même tenter de réparer l'échec que venaient de subir les drapeaux français. Le nouveau ministère lui-même, rentré en plein dans cette politique pusillanime et tortueuse, qui ne voyait dans l'Algérie qu'un embarras sans compensation, accordait aux conseils de ces hommes un crédit et une considération qu'ils n'auraient jamais dû avoir. Mais heureusement l'opinion publique avait été plus juste et mieux avisée. Pour le maréchal Clausel elle avait eu toute la sympathie que mérite le courage malheureux : pour l'Algérie, elle avait déclaré l'honneur français intéressé à réparer cet échec, et avait su faire avec discernement dans cet évènement malheureux, la part du général dont la fortune avait trahi les espérances et celle d'un ministère qui, pour pallier l'insuffisance des moyens accordés au général en chef, s'était retranché derrière de misérables arguties.

En effet, l'opinion publique ne fut pas ingrate envers le maréchal. Elle sut découvrir tout ce que sa seconde administration avait eu de résultats avantageux ; le moral des troupes affaibli sous les administrations précédentes s'était relevé ; la domination française avait été étendue ou fortifiée sur plusieurs points ; la garde nationale avait été définitivement organisée, comprenant dans ses cadres non seulement tous les Européens de dix-huit à soixante ans, mais encore certaines catégories d'indigènes ; au port d'Alger, on avait entrepris les premiers travaux d'agrandissement ; la ville elle-même avait été dotée de quelques établissements intéressant la salubrité publique ; les aqueducs entre autres, qui, comblés ou en ruines, ne laissaient aucun écoulement aux eaux ménagères dont les miasmes pestilentiels viciaient l'air, avaient été réparés. Tous ces travaux et d'autres engageaient, malgré lui, le gouvernement dans une voie où il se montrait peu disposé d'entrer, et l'opinion publique savait gré au comte Clausel de comprendre mieux que lui l'honneur et l'intérêt de la France. Puis le maréchal avait fait faire un grand pas à la

colonisation. Il avait établi une correspondance active avec les divers foyers d'émigration de l'Europe ; il avait fait un appel aux capitaux et aux cultivateurs. Les premiers essais n'avaient pas été heureux cependant ; on avait cru devoir donner la préférence aux établissements de grande culture ; de grandes concessions de terres avaient été faites, et on ne s'était pas assez scrupuleusement enquis des moyens d'exploitation des titulaires ; la foule des spéculateurs s'était ruée sur cette proie facile ; les lots adjugés étaient passés par les mains de l'agiotage, et les véritables colons n'avaient pu atteindre aux prix fictifs et exagérés qu'il leur avait imprimés. Le maréchal Clausel n'avait pas tardé à voir qu'on était dans une fausse voie : il revint à des procédés plus rationnels ; on ouvrit à la colonisation les voies de la petite culture ; on diminua l'importance des lots et on inaugura le système qui, dans les conditions exceptionnelles où se trouve l'Algérie, peut donner à la fois le plus de bras à la terre et à la défense. Poser ainsi la question, c'était la résoudre, et la France, qui en suivait toutes les phases avec intérêt, n'avait pas tardé à se convaincre que le maréchal Clausel voulait fermement l'occupation définitive et que le gouvernement hésitait à la subir. On comprend dès-lors sans peine comment ce qui en lui était un titre de sympathie pour la France, était au contraire un motif d'exclusion pour les ministres. Aussi, ne pouvant reculer devant une expédition nouvelle, ce fut à un autre qu'à lui qu'on la confia. Les ministres qui gouvernaient alors considéraient le maréchal Clausel comme un homme imposé en quelque sorte par l'opinion publique ; et comme rien en eux, en ce qui concernait du moins l'Algérie, ne sympathisait avec cette même opinion, ils se hâtèrent de saisir la première occasion qui se présenta pour se délivrer, avec quelques apparences de motifs, d'une sujétion qui leur pesait. Le 12 février 1837, le lieutenant-général Damremont fut nommé gouverneur de l'Algérie, en remplacement du maréchal Clausel. En même temps, pour ajouter l'humiliation à la disgrâce, le ministère fit publiquement annoncer qu'il était dans l'intention de tirer une prompte vengeance de l'affront subi par les armes françaises devant

Constantine. Ce fut pour répondre à cette espèce de défi et aux viles allégations de quelques hommes dont, en cette circonstance, le caractère public n'a jamais été bien défini (1), qu'aigri par tant d'injustice, le maréchal Clausel écrivit les nobles et fières paroles qui suivent et qu'on ne peut lire sans être ému. L'histoire doit les recueillir comme la dernière protestation d'un général qui, le premier, avait voulu faire et avait fait quelque chose pour assurer la conquête d'Alger à sa patrie. Les voici :

« Après avoir repoussé les calomnies et les accusations « dont j'ai été l'objet, n'ai-je pas aussi quelques accusations « à élever?

« Agent du gouvernement, ai-je trouvé dans le pouvoir « cet appui qu'il prête à tous les employés qui sont sous ses « ordres? Le dernier de ceux-ci leur tient à cœur s'il agit « dans la voie de leurs volontés; mais moi, maréchal de « France, j'ai été désavoué par lui. Sans doute cela vient de « ce que je n'agissais pas dans cette voie. Je faisais toujours « ce qui me paraissait juste et convenable pour le maintien « de notre puissance en Afrique, la conservation et le déve- « loppement de la colonie. Mais la conservation de la colonie « n'était pas dans la volonté du pouvoir, et voilà ce qui ex- « plique ces désaveux incessants et perfides.

« Mon tour est venu de dire ma pensée.

« Oui, je vous accuse de ne pas vouloir garder Alger, et, « jusqu'à ce que vous soyez venu le jurer de manière à ce « que personne n'en puisse douter, même les puissances « étrangères, je dirai que vous travaillez secrètement à cet

(1) De ce nombre était M. Baude. Voici ce qu'a écrit à son sujet, le maréchal Clausel. « Qu'il cesse ce métier de surveillance occulte et de dénonciation oc- « culte qu'il a déjà commencé par rapport à l'expédition de Tlemcen. Sachons « ce qu'il est comme employé du gouvernement et comme homme. Envoyé à « Alger pour une mission ostensible, qui consistait à liquider les indemnités « dues aux indigènes expropriés, je le rencontre deux fois sur ma route : la « première, suscitant des dénonciations contre moi ; la seconde, s'en char- « geant lui-même. Qu'est-il donc ? S'il agit pour son compte, qu'il dise dans « quel but : s'il agit pour le compte du gouvernement, qu'il dise à quel titre.»
(Explications du maréchal Clausel.)

« abandon. C'est une volonté secrète mais tellement en-
« gagée, que vous faites tout pour y arriver. Rien ne vous
« en détourne.....

« D'un autre côté, ai-je trouvé dans la presse, dans l'opi-
« nion, l'impartialité qu'on devait au moins à un homme
« qui a servi quarante-quatre ans son pays avec loyauté?
« Non. Il n'est si basse accusation, il n'est supposition si ab-
« surde qu'on ne l'ait accueillie et propagée. S'il s'est élevé
« une contestation entre moi et des hommes ennemis de la
« France, c'est pour ces hommes qu'on a pris parti; s'il
« s'est élevé des réclamations portées par des gens notoire-
« ment connus pour faire commerce de vol et de calomnies,
« c'est pour ces hommes qu'on a pris parti; s'il s'est trouvé
« un coupable parmi mes soldats, et si j'ai osé le dire, c'est
« contre moi qu'on a pris parti; s'il s'est commis quelques
« abus dans un pays où rien n'était organisé, c'est moi qui les
« ai ordonnés; c'est moi qui ai introduit l'usage des présents
« parmi les Arabes, moi qui ai importé la bastonnade d'Eu-
« rope en Afrique, moi qui ai fait tout ce qu'on trouve mal;
« et en vérité est-il quelque chose qu'on ne trouve mal?
« Triste récompense d'une longue et honorable carrière!
« Effrayant avenir offert à ceux qui se voueront au service
« de leur pays!

« Aussi je puis vous le dire, à vous, jeunes généraux, qui
« rêvez la reconnaissance de votre pays, pour avoir joué
« votre vie en toute circonstance pour lui. Voici ce qui vous
« attend, si jamais les circonstances vous offrent l'occasion
« de faire ce que j'ai fait.

« Si la patrie appelle tous ses enfants, vous partirez comme
« soldats, vous gagnerez tous vos grades à la pointe de l'épée.
« Dans l'espace d'une campagne, vous assisterez à cinq ba-
« tailles et à soixante combats; vous obtiendrez la reddition
« de plusieurs villes en enseignant par où et comment on
« peut les prendre. Après avoir apporté au pouvoir cent dra-
« peaux pris à l'ennemi, dont quelques-uns l'ont été de votre
« fait; vous refuserez le grade de général pour retourner là
« où l'on peut combattre; vous irez faire la guerre partout

« où on vous appellera ; vous serez chargé de l'abdication « d'un roi ; et, quand ce roi vous donne un tableau dont un « empereur vous offre un million, vous donnerez ce tableau « au musée national (1). Vous négocierez la réunion d'un « royaume à la France, et vous arriverez au but. Vous gar- « derez des villes avec des garnisons inférieures ; vous sau- « verez les restes d'une armée en combattant, presque seul « et durant tout un jour, à la tête d'un pont ; vous assiste- « rez à tous les combats et vous y ferez distinguer les troupes « qui vous seront confiées. Quand les dangers fuient la « France, vous irez les chercher au loin ; là vous combattrez « et vous vaincrez, vous pacifierez les populations, vous réta- « blirez l'ordre, vous vous ferez bénir par les ennemis. « Quand on vous aura éloigné de cette noble mission, on « vous donnera une province à gouverner, vous la ferez « sillonner de routes, et vous fonderez des établissements « qui vivront longtemps. Si votre souverain vous appelle « pour prendre part à une bataille, vous lui amenerez votre « corps d'armée à travers deux cents lieues de pays, et vous « arriverez à jour fixe comme un régiment parti d'une « caserne qui va à un champ de revue ; vous irez prendre le « commandement en second d'une armée ; et lorsque le chef « qui en répondait avant vous, blessé, mis hors de combat, « vous la laissera cernée de toutes parts, presque perdue ; « blessés vous-même, vous la rétablirez, vous la sauverez, « vous la ramenerez intacte et forte devant une armée plus « que double en soldats ; chargés d'un commandement en « chef, vous combattrez incessamment un ennemi vainqueur, « et vous retarderez sa marche de manière à mériter ses « éloges et son estime. Puis, parce que vous serez du parti « de la gloire française, on vous fera condamner à mort, et « vous vivrez dans l'exil ; de retour dans votre patrie, vous « vous asssocierez à la résistance de l'opinion contre le pou- « voir ; plus tard, et sous un nouveau gouvernement, vous « serez chargés du soin d'une colonie nouvelle ; là, vous ferez

(1) *La femme hydropique,* de Gerardow.

« partout votre devoir, plus que votre devoir; vous ensei-
« gnerez aux soldats à combattre, vous donnerez tous vos
« soins à la grandeur et à la puissance de ce pays; et au bout
« de tout cela, qu'attendez-vous?

« Une brutale destitution pour un non-succès que le pouvoir
« a amené autant qu'il l'a pu. Restés pauvres, vous serez
« accusés de concussion et de vol; on vous dira riches de dé-
« prédations, tandis que vous serez obligés de vendre le pa-
« trimoine reçu de votre père, pour payer des dettes con-
« tractées pendant que vous donniez des services à l'État; on
« demandera votre tête par journaux et par pétitions; on vous
« insultera en paroles et en écrits, on vous avilira sous tous
« les rapports.

« Allez donc, jeunes généraux, allez, risquez votre vie;
« consumez toutes vos belles années dans les fatigues et les
« privations; donnez votre sang sans calcul et sans mesure;
« espérez la gloire, le nom, la fortune; allez, allez, voilà ce
« qui vous attend : car voilà ce qu'on m'a donné.

« Oh! je l'avoue, quand je suis revenu en France d'Alger,
« j'ai été affreusement blessé de tout ce que j'ai appris. Voir
« qu'on n'a reculé devant aucune calomnie; que personne
« n'a attendu ma présence pour commencer l'attaque; sentir
« que j'avais vainement derrière moi quarante-quatre ans de
« service, et que cela n'avait pas un moment arrêté ceux qui
« m'accusaient; comprendre qu'une vie irréprochable ne me
« valait pas mieux qu'une vie de trahisons; qu'une pauvreté
« patente me comptait moins qu'une fortune volée; regarder
« autour de moi et n'y trouver personne qui m'ait défendu,
« personne qui ait seulement dit : Attendez! qui ai crié :
« Doutez! Oh! ça été pour moi une épouvantable désola-
« tion.

« J'ai été triste, mais je n'étais pas désespéré.

« J'avais encore mon épée : on me l'a ôtée, autant du
« moins qu'on pouvait me l'ôter; on a laissé une carrière de
« victoires trébucher sur un revers sans vouloir lui laisser
« prendre un dernier laurier; on a pensé sans doute que
« j'étais assez tombé pour m'empêcher de me relever. Non :

« non : je me relève, moi ; je me relève pour rentrer la tête « haute dans mes foyers ! Je me relève et, sur le seuil de cette « maison paternelle où je retourne, je poserai entre moi et « la calomnie ma vieille épée de combat.

« Regardez-la bien : elle n'a ni or, ni diamants à sa mon- « ture : elle n'a que du sang sur sa lame : c'est le sang des « ennemis de la France.

« Maréchal CLAUSEL. »

La France entière comprit ces nobles paroles : elle crut lire une de ces lugubres pages de l'histoire des peuples antiques, où le courage, le désintéressement, la vertu, tombaient sous les coups de la lâcheté, de la corruption, de l'envie, de la calomnie. Aussi, sa sympathie fut pour le maréchal Clausel, son mépris pour ses accusateurs. Quelques-uns d'entre eux n'ont pu même s'en relever depuis.

CHAPITRE X.

Le comte Damremont. — Effet du revers de Constantine en Algérie.— Nouvelles attaques des tribus. — Le général Bugeaud à Oran. — Traité de la Tafna : ses conséquences. — Politique ambiguë du ministère.— Ses négociations avec Ahmed. — Nouvelle expédition de Constantine. — Départ du corps expéditionnaire. — Siège de Constantine. — Mort du général Damremont. — Assaut. — Explosion d'un magasin à poudre. — Défense opiniâtre des assiégés. — Prise de la ville. — Entrée des Français à Constantine. — Arrivée du 12e de ligne, atteint du choléra.— Mortalité dans l'armée.— Retour à Bone.— Effet de la prise de Constantine, en France. — Les anti-colonistes.— La province de Constantine.

Le comte Damremont était né à Chaumont en 1783. Sorti de l'École Militaire de Fontainebleau, il entra, comme sous-lieutenant, dans le 12e chasseurs à cheval en 1804. Nommé colonel en 1813, après avoir fait les campagnes d'Allemagne et d'Espagne en qualité d'aide-de-camp du général Defrance et du maréchal Marmont, il fut appelé, sous la Restauration, au commandement de la légion de la Côte-d'Or. Nommé maréchal de camp en 1821, il fit, en cette qualité, la campagne d'Espagne en 1823 et commanda la 1re brigade de la division Loverdo, lors de l'expédition d'Alger en 1830. Nommé lieutenant-général après la révolution de juillet, il reçut le commandement de la 8e division militaire et fut appelé, le 12 février 1837, à remplacer le maréchal Clausel en Afrique,

La division des pouvoirs, dans le commandement de l'Algérie, avait porté de si tristes fruits sous l'administration du baron Voirol, qu'il était permis d'espérer que cette fatale aberration ne serait pas renouvelée de longtemps. Il n'en fut pas ainsi. Pendant que le général Damremont prenait possession de son gouvernement, le général Bugeaud était envoyé à Oran avec une autorité assez vaguement définie pour le rendre indépendant du gouverneur-général, s'il le jugeait convenable.

Le contre-coup du revers de Constantine s'était fait ressentir dans toute l'Algérie. Abd-el-Kader avait dû naturellement chercher à en tirer parti. Pour accéder aux instances des tribus qui n'avaient cessé de demander l'intervention du gouverneur-général d'Alger dans leurs affaires, le général Clausel avait, le 9 septembre 1835, adopté une nouvelle combinaison d'après laquelle Ben-Omar avait été nommé bey de Milianah et Mohammed-ben-Hussein, bey de Tittery. Ce dernier choix avait été fort mal accueilli par les tribus du Sahara : d'abord, parce qu'elles avaient, en partie, reconnu l'autorité de Moussa, le même qui avait déjà pris les armes contre Abd-el-Kader, ensuite parce que Hussein était Turc, et que ce nom seul réveillait leurs susceptibilités et leurs craintes. Les Douaïr, les Abid, les Hassan-ben-Ali s'étaient cependant ralliés au nouveau pouvoir ; mais, malgré cette importante adhésion, Hussein n'avait pu parvenir à se faire reconnaître, et quoiqu'il ne manquât ni de résolution ni de courage, il avait été obligé de quitter Médéah et de se réfugier chez les Hassan-ben-Ali. Le 4 avril 1836, une colonne française était rentrée à Médéah, avait réinstallé Hussein et repris le chemin d'Alger, après avoir laissé des munitions au bey et châtié quelques tribus insoumises. Mais tous les habitants, à l'exception des Koulouglis, avaient abandonné Médéah.

Dès que, par le départ des troupes françaises, Hussein avait été livré à ses propres forces, Mohammed-el-Berkani et El-Hadj-Segheir avaient fait soulever les Soumatha, les Mouzaïa, les Beni-Ménad, les Matmata, les Rhiga, les beni-Zoug-Zoug, les Ouzra et un grand nombre d'autres tribus qui s'étaient

portées sur Médéah et étaient venues attaquer Ben-Hussein. Le bey s'était préparé à une vigoureuse défense; mais pendant la nuit, un parti de Hadars s'était rallié à l'ennemi et lui avait ouvert les portes de la ville et livré Hussein.

Les tribus cependant, de plus en plus fatiguées de ces incessantes secousses, s'étaient montrées toujours plus disposées à reconnaître le nouveau pouvoir qui survivait à ces déchirements. Toutes s'étaient soumises à Mohammed-el-Berkani; celles du Sahara seules étaient restées fidèles à Moussa : bien plus, persistant à entretenir des relations avec les Français, elles avaient continué à leur offrir leurs services pour reconquérir la province.

Dans cet intervalle, le revers de Constantine avait eu lieu. Abd-el-Kader était arrivé subitement à Médéah, parcourant le pays, levant des contributions, nommant son frère El-Hadj-Mustapha, kalifa, en remplacement d'El-Berkani, à qui quelques tribus avaient refusé de payer l'impôt, et soufflant partout le feu de l'insurrection.

Tel était l'état de choses dans les provinces d'Alger et de Tittery, lorsque le général Damremont en vint prendre le commandement. Il sentit la nécessité d'étouffer l'insurrection avant qu'elle fît de nouveaux progrès. Il se porta sur Blidah pour s'y établir définitivement et en faire le centre des tribus alliées; mais ses ressources étaient si insuffisantes qu'il fut obligé de renoncer à ce projet. Blidah fut de nouveau abandonné.

Ces diverses tentatives avortées portaient un rude coup à l'autorité française. Les tribus, pour sortir de l'état d'anarchie où elles gémissaient, cherchaient une force qui pût rétablir et assurer l'ordre, et celle des Français paraissait plus apparente que réelle. Tel était du moins l'effet que produisait sur eux ce système d'occupations successives et d'abandons immédiats. Dans cette persuasion, elles étaient toujours disposées à attaquer dans l'espoir que quelque succès décisif couronnerait leur acharnement et leur opiniâtreté. C'est ainsi qu'après ce nouvel abandon de Blidah, les Amroua, les Isser se ruèrent sur les fermes françaises, y tuèrent des hommes,

y enlevèrent du bétail; tandis que les Hadjoutes, toujours incorrigibles, ravagèrent le territoire de quelques tribus alliées de la France, et furent massacrer des soldats isolés jusqu'auprès de Bouffarick.

Le général Damremont ne pouvait laisser de telles agressions impunies. Le colonel Schauenbourg reçut l'ordre de se porter en avant avec le 1er régiment de chasseurs d'Afrique et eut quelques engagements successifs où l'ennemi, toujours repoussé, éprouva des pertes sensibles. Pour prévenir de nouvelles excursions des Arabes, le général Damremont fit en même temps occuper, à cinq kilomètres de Regahia, le village de Boudouaou, point défensif assez bon. Neuf cents fantassins et cinquante cavaliers, sous les ordres du chef de bataillon La Torre, furent chargés de s'y maintenir. Ils ne tardèrent pas à y être attaqués. Les Arabes, au nombre de cinq à six mille, s'y portèrent vers la fin de mai et se ruèrent sur les retranchements avec un acharnement incroyable. Le commandant La Torre prit les plus heureuses dispositions, et, après une lutte opiniâtre pendant laquelle, malgré l'infériorité du nombre, les Français ne se démentirent pas un instant, les Arabes furent repoussés après une perte de plus de deux cents morts.

La brigade Perregaux, qui arrivait en toute hâte au secours de cette brave garnison, n'eut qu'à la féliciter. Cette entrée en campagne ne pouvait se borner à la défensive : le général Perregaux fit une terrible razzia sur les Isser qui demandèrent la paix; d'autres troupes transportées à Dellys (l'ancienne Saldæ des Romains) s'en emparèrent et forcèrent les habitants qui avaient pris part à l'insurrection de déposer les armes et de livrer des otages; le gouverneur-général, de son côté, se porta contre les Hadjoutes, occupa le petit bois de Karesa, repaire ordinaire de ces bandes, les battit en plusieurs engagements partiels, et était prêt à les forcer à une action générale lorsqu'il reçut la nouvelle d'un traité de paix conclu entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader.

En effet, le général Bugeaud avait été, comme on l'a vu, envoyé à Oran avec des pouvoirs mal définis, mais qui l'autori-



LE GÉNÉRAL [illegible].

saient à amener Abd-el-Kader à conclure une paix définitive, sinon de recommencer la guerre.

Sous le ministère précédent, le maréchal Maison, ministre de la guerre, appréciant la portée du mal qu'avait fait à la France le traité Desmichels, écrivait au maréchal Clausel : « Le traité du 26 février 1834 qui a pacifié la province d'Oran « donne à l'Emir un pouvoir qui tend sans cesse à s'accroître : « nous ne devons plus en laisser subsister aucune trace ; il « faut chercher à abattre complètement la puissance d'Abd-« el-Kader, ne lui laisser ni paix, ni trêve, et continuer les « hostilités plutôt que de replacer le chef des Arabes dans une « position indépendante. »

C'était là une appréciation rationnelle de l'état des choses. Le général Bugeaud, envoyé à Oran, avait d'abord accompli en partie ce programme, et par la victoire de la Sickak, sinon abattu complètement, du moins singulièrement ébranlé la puissance d'Abd-el-Kader. Il est malheureux que peu après, sous un ministère dont la mollesse et l'hésitation étaient passées en proverbe, cédant à une vaine forfanterie de popularité parlementaire, il ait conclu une négociation qui portait tous les caractères d'une concession à quelques-uns de ces collègues de la Chambre, à ces hommes si tristement connus pour avoir fait des malheurs de la France en Afrique le piédestal de leur réputation.

Voici quels furent les préliminaires de cette négociation fatale, connue sous le nom de *traité de la Tafna.*

Le général Bugeaud, fidèle aux instructions du nouveau ministère, songeait plus à la paix qu'à la guerre. Il avait cependant lancé un menaçant manifeste contre les tribus qui resteraient en état d'hostilité contre la France; mais il ouvrit en même temps des négociations avec Abd-el-Kader. Ce dernier afficha des prétentions tellement exorbitantes que le général Bugeaud n'y répondit qu'en sortant à la tête d'une colonne de neuf mille hommes avec laquelle il ravitailla Tlemcen, fit quelques exécutions sur sa route et se posta sur la Tafna, prêt à combattre ou à traiter.

L'Émir, intimidé par ce mouvement agressif, se montra plus

traitable et rabattit de ses prétentions. Cependant, profitant avec son habileté ordinaire de la faute qu'avait commise encore le ministère français en nommant en Afrique deux chefs indépendants, pendant qu'il reprenait les pourparlers avec le général Bugeaud dans la province d'Oran, il faisait directement des ouvertures au comte Damremont dans celle d'Alger. Son but était à la fois de se ménager l'adoption des conditions les plus favorables et de semer la mésintelligence entre les deux généraux. Il atteignit ce dernier but en partie : il y eut entre le comte Damremont et le général Bugeaud une triste lutte d'amour-propre, une manifestation plus triste encore de conflit d'autorité. Mais enfin ils finirent par s'entendre, et le général Bugeaud resta maître de traiter. Il le fit, et après quelques pourparlers, il conclut, le 30 mai 1837, une de ces conventions à peine acceptables après les plus grands revers.

Par ce traité, Abd-el-Kader commençait par reconnaître la souveraineté de la France en Afrique : clause singulière qui semblait attribuer à l'Émir des droits antérieurs, préexistants aux droits des Français qui recevaient ainsi l'investiture de ces droits d'un homme qui n'en avait aucun avant leur arrivée. Puis, par les divers points que la France se réservait en Algérie et ceux dont elle confiait l'administration à l'émir, sur 15,000 lieues carrées composant le territoire, le traité en abandonnait 14,850. Les possessions territoriales de la France dans les provinces d'Alger et d'Oran se bornaient dès-lors à 150 lieues carrées.

Voici, du reste, ce traité dont l'inexécution, comme on le verra plus tard, a été peut-être plus fatale encore que n'eût été l'exécution.

« Art. 1er. — L'Émir reconnaît la souveraineté de la France.

« Art. 2. — La France se réserve, dans la province d'Oran, Mostaganem, Mazagran et leurs territoires, Oran, Arzeu, plus un territoire ainsi délimité : A l'est, par la rivière de la Macta et le marais d'où elle sort ; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sebgha et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malad (Rio Salado), dans

la direction de Sidi-Saïd. et de cette rivière jusqu'à la mer; de manière que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

« Dans la province d'Alger : Alger, le Sahel, la plaine de Métidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khradra et au-delà; au sud, par la première crête de la première chaîne du Petit-Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude de Mazagran, et delà par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coléah et son territoire, de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

« Art. 3. — L'Émir administrera la province d'Oran, celle de Tittery et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise, à l'ouest, dans les limites indiquées à l'article 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune partie de la Régence.

« Art. 4. — L'Émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur le territoire réservé à la France; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'Émir a l'administration, comme les habitants du territoire de l'Émir pourront venir s'établir sur le territoire français.

« Art. 5. — Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées et suivre en tout point leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

« Art. 6. — L'Émir donnera à l'armée française trente mille fanègues (d'orient) de froment, trente mille fanègues (d'orient) d'orge, cinq mille bœufs. La livraison de ces denrées se fera à Oran par tiers; la première aura lieu du 1er au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux en deux mois.

« Art. 7. — L'Émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

« Art. 8. — Les Koulouglis qui voudront rester à Tlemcen ou ailleurs, y possèderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les Hadars. Ceux qui voudront se retirer sur le territoire français pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

« Art. 9. — La France cède à l'émir : Harhsgoun, Tlemcen.

le Mechouar et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle. L'Émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

« Art. 10. — Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français qui pourront s'établir réciproquement sur l'un ou l'autre territoire.

Art. 11. — Les Français seront respectés chez les Arabes comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les sujets français auront acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties; ils en jouiront librement, et l'Émir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

Art. 12. — Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

Art. 13. — L'Émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque, sans l'autorisation de la France.

« Art. 14. — Le commerce de la Régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

« Art. 15. — La France pourra entretenir des agents auprès de l'Émir et dans les villes soumises à son administration, pour servir d'intermédiaire près de lui aux sujets français, pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes. L'Émir jouira des mêmes facultés dans les villes et ports français. »

« Tafna. 30 mai 1837.»

Cachet d'Abd-el-Kader. Cachet du général Bugeaud.

Ce traité fut suivi d'une entrevue entre les contractants. Elle eut lieu sur un mamelon où Abd-el-Kader se fit longtemps attendre. Le général Bugeaud s'y était rendu acccompagné de six bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et quelques pièces de campagne. Après quelques lenteurs qui n'avaient d'autre but, de la part d'Abd-el-Kader, que de dénaturer, aux yeux des siens, le véritable caractère de cette entrevue, en agissant de manière à leur faire croire que c'était une sorte d'hommage qu'il recevait, il parut enfin avec dix à

douze mille cavaliers qui s'arrêtèrent à distance, couronnant les hauteurs environnantes. Il s'avança accompagné de deux cents chefs arabes ou kabyles. L'armée française admirait l'aspect tout oriental de ce cortège. Tous ces guerriers étaient enveloppés dans leur haïk d'étoffe blanche unie ou rayée, retombant jusqu'aux pieds, recouvrant la tête comme une espèce de bonnet, et entouré, en forme de turban, d'un large cordon de poil de chameau; d'une ceinture serrant ce vêtement autour de la taille, sortaient les crosses des pistolets. Des culottes larges, serrées au genou, des bottines de cuir teint en rouge, armées de longues broches de fer comme les éperons des anciens chevaliers; une veste ouverte de couleur éclatante, un burnous de fine laine blanche s'ouvrant par devant sur la poitrine pour donner, dans le combat, son entière liberté au bras, le yatagan attaché au quartier gauche de la selle au lieu d'être suspendu à des bélières, un coursier ardent, manié avec autant d'aisance que d'habileté, complétaient et l'ajustement et la tenue militaire de ces chefs. Abd-el-Kader les précédait de quelques pas : il était monté sur un magnifique cheval noir dont la selle, chamarrée d'or et d'argent, se terminait, suivant l'usage arabe, par un pommeau recourbé au-devant et une espèce de dossier de fauteuil au derrière. Parmi les domestiques qui suivaient l'Émir, l'un portait, dans un étui de velours écarlate son long fusil incrusté d'ivoire et de corail et paré de capucines et d'argent.

Dès qu'ils furent à portée de la voix, les deux chefs s'avancèrent l'un vers l'autre et, après s'être cordialement pressé la main, descendirent de cheval et s'assirent. Dans la conversation qui s'engagea, Abd-el-Kader protesta de sa fidélité à remplir les engagements qu'il avait contractés par le traité. Mais le général Bugeaud ne put obtenir de lui le rétablissement des relations commerciales avant la ratification du traité par le roi des Français. Comme c'était là le motif principal de cette entrevue, le général Bugeaud s'était levé pour le rompre, lorsque Abd-el-Kader affecta de continuer à parler assis, ce qui, dans le cérémonial arabe, est un grand indice de supériorité. Le

général Bugeaud qui pénétra son intention, le saisit cavalièrement par la main et le fit lever en lui disant : « Parbleu, « quand un général français se lève, tu peux bien te lever, « toi. »

Ils se séparèrent alors après avoir conclu jusque à l'approbation du traité par la France, une espèce de trêve qui ne remédia à rien pour le présent, mais qui eut des conséquences bien fâcheuses pour l'avenir.

L'occupation restreinte avait été une des premières causes des obstacles contre lesquels les Français avaient eu à lutter en Algérie ; la convention de la Tafna ne devait pas être moins fatale. L'ennemi le plus habile, le plus influent, le plus actif des Français se trouvait bénévolement doté de près des trois provinces sur quatre qui composaient le territoire de l'ancienne Régence. En abandonnant toute l'autorité réelle à Abd-el-Kader on s'était seulement réservé, en termes fort équivoques, une souveraineté nominale. Le traité Desmichels considéré comme désastreux, sous le ministère Thiers, en ce qu'il créait un centre aux tribus jusqu'alors divisées et organisait la nationalité arabe, était non-seulement renouvelé, mais encore dépassé dans ses conséquences par le traité de la Tafna sous le ministère Molé. Dès ce moment, la part faite à l'Émir de la moitié de la Metidja et l'abandon des montagnes qui commandent cette plaine mirent, dans la plus fâcheuses des situations, les établissements coloniaux en cours d'exécution. Abd-el-Kader qui n'avait compris cette paix que comme une trêve, où chacun devait chercher à se fortifier et à nuire à son ennemi par tous les moyens cachés, se mit immédiatement à l'œuvre. Les Arabes excités par lui au brigandage, purent s'organiser derrière la Chiffa et sur les montagnes du Petit-Atlas, se ruer sur les fermes isolées, sûrs qu'ils étaient de l'impunité, après avoir gagné le territoire où le traité défendait aux Français de pénétrer. Aussi, la partie de la Metidja soumise à la juridiction française, fut-elle le théâtre de plus de vols et de meurtres que lorsqu'on était en guerre avec toutes les tribus.

Ce traité porta la désolation parmi les colons et fut ac-

cueilli par l'armée avec un unanime sentiment de réprobation. Voici ce qu'en écrivait au ministère le général Damremont :

« Cette convention, disait-il, rend l'Emir souverain de fait de toute l'ancienne Régence d'Alger, moins la province de Constantine et l'espace étroit qu'il lui a plu de nous laisser sur le littoral autour d'Alger et d'Oran. Elle le rend souverain indépendant, puisqu'il est affranchi de tout tribut, que les criminels des deux territoires sont rendus réciproquement, que les droits relatifs à la monnaie et à la prière ne sont pas réservés, et qu'il entretiendra des agents diplomatiques chez nous comme nous en entretiendrons chez lui. Et c'est lorsqu'on a réuni à Oran quinze mille hommes de bonnes troupes, bien commandées, abondamment pourvues de toutes choses, lorsque des dépenses considérables ont été faites, lorsqu'une guerre terrible, une guerre d'extermination a été annoncée avec éclat, que, sans sortir l'épée du fourreau, au moment où tout était prêt pour que la campagne s'ouvrît avec vigueur à Alger comme à Oran, c'est alors, dis-je, que tout-à-coup, on apprend la conclusion d'un traité plus favorable à l'Émir que s'il avait remporté les plus brillants avantages, que si notre armée avait essuyé les plus honteux revers. Il y a peu de jours que l'on ne voulait, sous aucun prétexte, permettre à Abd-el-Kader de sortir de la province d'Oran, et voilà que d'un seul trait de plume, on lui cède la province de Tittery, Cherchell, une partie de la Metidja et tout le territoire de la province d'Alger qui se trouve hors des limites qu'il nous a fixées et sur lequel il n'avait encore ni autorité ni prétention. Enfin, on abandonne sans pitié des alliés qui se sont compromis pour nous et qui payeront de leur tête leur dévoûment.

« Si j'examine la délimitation qui résulte de l'article II, je vois que, dans la province d'Oran, Mostaganem et Mazagran resteront séparés d'Oran et d'Arzeu, c'est-à-dire qu'ils seront en état constant de blocus. Puisqu'on gardait ces deux villes, il était naturel de les lier à la zone que nous conservons ; pour cet effet, au lieu de se borner à la Macta, il fallait garder les montagnes au-dessous de cette rivière, qui s'étendent le long

de la mer et leurs versants dans la plaine, et ne s'arrêter qu'à l'embouchure du Chéliff. Cette extension valait mieux que le Rio-Salado et ses environs.

« Dans la province d'Alger la délimitation est plus défectueuse encore. Qu'est-ce qu'une limite comme la Chiffa qui, les trois quarts de l'année, n'a pas d'eau, qu'on peut franchir partout, et dont la rive opposée est peuplée par la population la plus turbulente de la Régence? Pourquoi ne pas garder au moins toute la Metidja? Pourquoi en abandonner une des parties les plus riches, sans avantage et sans nécessité.

« Enfin, quelle est la garantie de ce traité ? Quel gage Abd-el-Kader donne-t-il à la France, de son désir d'en observer les conditions, de sa sincérité et de sa bonne foi ? Aucun. Le général Bugeaud le dit lui-même : *L'exécution du traité ne repose que sur le caractère religieux et moral de l'Émir*. C'est la première fois sans doute, qu'une pareille garantie fait partie d'une convention diplomatique. Mais alors comment serons-nous à l'abri d'une rupture imprévue, d'une invasion subite et générale qui ruinerait nos colons et coûterait la vie à un grand nombre d'entre eux ? »

Le ministère ne tint aucun compte de ces objections fondées et passa outre. Il était plus que jamais sous l'influence de ces quelques hommes dont l'ambition, à défaut de talents transcendants, avait, comme nous l'avons dit ailleurs, choisi pour piédestal les revers et les désastres de la France en Afrique. Deux d'entre eux étaient déjà même parvenus par ce moyen, au plus haut degré hiérarchique, c'en était assez pour encourager les autres dans leur anti-patriotique système. Aussi l'année de 1837 les vit-elle redoubler d'activité. Discours, journaux, brochures, tout fut mis par eux en œuvre, et jamais nul d'entre eux ne s'était montré si fécond pour faire le moindre bien à son pays qu'il le fut pour attirer, sur cette malheureuse colonie, tant de mal, et sur lui, tant de honte.

Cependant l'opinion publique en France se prononçait chaque jour de plus en plus hautement en faveur de la conquête. Le traité de la Tafna qui exaltait en secret les anti-co-

lonistes, n'avait été accueilli par elle qu'avec un tel sentiment de répulsion que le ministère se vit forcé de déclarer solennellement que le traité n'était pas ratifié et que, dans ses dispositions principales, il subirait d'importantes modifications.

Mais ce n'était là qu'une de ces concessions que, dans la question d'Afrique, l'opinion publique arrachait au gouvernement. Celle-ci eut l'avantage de démasquer sa politique ambiguë à ce sujet. En effet, le jour même où le ministère fit devant les Chambres cette déclaration, le télégraphe annonça au gouverneur-général que les conventions étaient approuvées. M. Molé, alors président du conseil, appela cela *une erreur*.

Pendant que dans l'ouest de l'Afrique, le ministère sacrifiait avec tant d'inconséquence et de mauvaise foi tous les intérêts de la France, il ne se montrait guère plus disposé à venger le revers que les armées françaises avaient éprouvé dans l'est. L'expédition contre Constantine était sinon contremandée, du moins ajournée. Il écrivit au comte Damremont : « Ne perdez pas de vue que la pacification est l'objet « principal que le gouvernement se propose, et qu'il ne con- « sidère la guerre que comme un moyen de l'obtenir aux con- « ditions les plus avantageuses. C'est là un des moyens aux- « quels il ne faudra recourir qu'à la dernière extrémité. En « un mot, jusqu'au dernier moment plutôt la paix que la « guerre. »

Le comte Damremont fut obligé de se conformer à ces instructions. Cependant, après la sévérité avec laquelle le ministère avait puni dans le maréchal Clausel un mauvais succès, on avait lieu de penser qu'il s'occuperait activement de le venger. Mais par la brutale destitution du maréchal, des passions viles et mesquines avaient éte satisfaites, la France pouvait attendre pour le reste. Cette politique néanmoins n'était pas sans danger : l'opinion publique se montrait de plus en plus pressante; aussi les ministres, qui tenaient plus à leurs portefeuilles qu'à la dignité de leur pays, l'amusaient en attendant de la tromper. Le *Moniteur* annonça que l'expédition de Constantine se concentrerait à Guelma comme point de départ plus propice pour une attaque contre cette

ville. L'armée d'Afrique prit au sérieux cette déclaration. Le colonel Duvivier dirigea à Guelma des travaux de campement avec tant d'activité qu'avant peu ce point devint une véritable place de guerre, pouvant loger plus de monde que Bone. Le général Trézel à la tête de deux mille hommes, le bey Youssouf avec ses spahis réguliers l'avaient admirablement secondé. Quelques corvettes de charge apportèrent même du matériel à Bone, débarquèrent même de l'artillerie et du génie, et telle était la foi que cette brave armée, qu'on jouait ainsi, avait dans cette expédition, que Youssouf nommé, comme on a vu, bey de Constantine par le maréchal Clausel, et plus intéressé qu'un autre à être tenu au courant du véritable état de choses, crut arrivé le moment si impatiemment attendu. Pour en témoigner sa joie à ses compagnons d'armes, il les réunit dans un banquet somptueux.

Au mois de mars, tout devait être prêt, et six mois se passèrent pendant que la France étonnée se demandait : que fait-on ?

Voici comment ces six mois avaient été employés. L'ex-bey Ahmed n'avait pas perdu son temps. Il avait rassuré les tribus qui flottaient incertaines entre lui et la France ; il avait détruit l'influence française chez celles qui penchaient en faveur de ses ennemis, et il avait envoyé des émissaires à Tunis et à Constantinople pour demander du secours. Quant au ministère français, il avait passé ces six mois à négocier la paix avec Ahmed, et ce qui est caractéristique, c'est qu'il avait choisi pour son négociateur M. Busnach, le même qui, en 1834, avait négocié et amené le traité Desmichels.

Ahmed, enhardi par le choix du négociateur et par cette politique peu digne d'un gouvernement qui, ayant des forces considérables à sa disposition, se ravalait à négocier après une défaite, proposa des conditions qui furent refusées. Ce fut dans ce moment que l'opinion publique, enfin éclairée, intervint de tout son poids dans une question où on négociait quand il fallait combattre, où, comme dans l'ouest, le sang des Français n'allait servir qu'à élever une nouvelle puissance rivale. Cette fois encore elle l'emporta sur les conve-

nances ministérielles. L'expédition contre Constantine fut autorisée.

Le corps expéditionnaire fut porté à dix mille hommes, divisés en quatre brigades, aux ordres du duc de Nemours, des généraux Trézel, Rulhières et du colonel Combes. L'artillerie, commandée par le général Vallée, fut composée de huit pièces de fort calibre, six obusiers et trois mortiers. Le lieutenant-général Rohaut de Fleury commanda les troupes du génie.

Dès que cette seconde expédition fut résolue, les hommes sensés et prévoyants eurent de la peine à comprendre par quel motif étrange, l'avancement de la saison ayant été la cause principale du désastre de la première expédition, on avait attendu, pour en entreprendre une seconde, les mêmes conditions défavorables. Mais l'armée avait tant de hâte de venger un revers, que son zèle et son activité ne se démentirent même pas devant cette si pénible réflexion.

Le comte Damremont ne négligea rien pour assurer le succès de l'entreprise. Il fit établir des camps retranchés à Drean, à Nechmeya et à Mjez-Ammar. Les deux premiers devaient servir de lieux de station défensifs; dans le troisième on devait rassembler en sûreté les différents parcs, tout le matériel de l'armée expéditionnaire et rapprocher ainsi son point de départ à environ moitié distance entre Bone et Constantine.

De Bone à Mjez-Ammar, il fut exécuté une route praticable à l'artillerie et qu'on étendit ensuite jusqu'au col du Raz-el-Akba. A Mjez-Ammar, on établit des baraquements pour une manutention, une ambulance et des magasins. A Ghelma, on releva les murailles de l'ancienne ville romaine, et on s'y mit à l'abri de toute espèce d'attaque de la part des Arabes. Un hôpital, une manutention, des magasins et quelques casernes y furent élevés en maçonnerie. Les ruines fournirent pour ces constructions des matériaux peu altérés dans leur forme et prêts à être remis en œuvre. On découvrit des carrières de chaux et de plâtre dans le voisinage de la ville. Un ancien puits fut déblayé et donna de l'eau potable. Enfin on

détourna le courant d'une source abondante, située à un quart de lieue, et on l'amena dans le cours de l'enceinte.

Ces divers travaux furent exécutés avec des peines, des travaux infinis qui, joints à l'influence pernicieuse du climat, donnèrent lieu à des maladies et à des pertes considérables. Commencés à la fin de janvier 1837, ils furent terminés à la fin de septembre de la même année. A cette époque, l'armée et les différents parcs furent réunis à Mjez-Ammar.

Le 1er octobre, l'armée se mit en marche par un beau temps qui ne tarda pas malheureusement à devenir mauvais; la pluie détrempa le sol des chemins; les voitures ne purent monter les rampes qu'avec une grande difficulté et en doublant les attelages; on put cependant aller bivouaquer sur le Raz-el-Akba après avoir parcouru une distance de13,200 mètres.

Pour faciliter la marche de l'artillerie, on fut obligé le lendemain d'adoucir des rampes, de consolider des gués, de faire des travaux de réparation aux passages des ravins : on campa devant le marabout de Sidi-Tamtam. Le 3, en arrivant sur le plateau de Baccara, on eut pour la première fois la vue de quelques Arabes d'Ahmet qui, à l'approche de l'armée, mirent le feu aux meules de paille des douars voisins : on parvint cependant à en sauver une partie, et après avoir campé cette nuit à Baccara et le lendemain près du Mehris. Les deuxième et troisième brigades rejoignirent l'avant-garde le 5, atteignirent la montagne de Somba, couronnée à son sommet par les ruines d'un monument romain, et découvrirent Constantine entre les hauteurs du Mansourah et du Coudiat-Ati et le camp d'Ahmet, sur la rive gauche du Boumerzoug. Après une halte de deux heures, pour rallier l'armée, on se remit en marche en descendant la vallée d'un affluent du Boumerzoug qu'on passa au moyen de quelques travaux rapides. Là une fusillade insignifiante s'engagea entre les tirailleurs français et les Arabes, et le lendemain 6 octobre, l'armée arriva à 9 heures du matin sur le plateau de Mansourah, après avoir parcouru depuis Mjez-Ammar une distance de 92,000 mètres (1).

(1) Cette distance résulte de la reconnaissance que les officiers du génie fi-

Les généraux d'artillerie et du génie se portèrent en avant pour reconnaître la place et ses abords. Il fut reconnu que le profond encaissement du Rummel rend inabordable la partie de l'enceinte qui fait face au Mansourah, et qu'à part les batteries de la Casbah, au feu de laquelle pouvait se joindre celui d'une seconde batterie voisine de la porte d'El-Cantara, le reste de l'armement de la place était accumulé sur la partie de l'enceinte faisant face au Coudiat-Ati. C'était du reste la seule qui, n'étant pas formée par des rochers infranchissables, était attaquable. Comme en 1836, il fut décidé que l'attaque aurait lieu par ce point. Ce fut par là du reste que, lors de la première expédition, le colonel Duvivier avec trois cents hommes et deux pièces de montagne, avait pénétré jusque sur les retranchements.

Du côté de Mansourah on se prépara à la construction de trois batteries: l'une ayant pour objet de prendre à revers les défenses du front d'attaque et de les ruiner; l'autre de contrebattre la batterie de la porte d'El-Cantara et de partager l'attention de l'ennemi en lui faisant craindre sur ce point une attaque telle que celle qui avait été tentée l'année précédente; la troisième, composée de mortiers, devait tirer sur la Casbah et inquiéter la ville en essayant de mettre le feu aux divers quartiers.

A deux heures, le général Rulhière s'empara du Coudiat-Ati après avoir passé en deux colonnes les gués du Boumerzoug et du Rummel vers leur confluent au-dessus duquel on voit encore les restes d'un aqueduc romain. Ahmed-Bey qui, avec la cavalerie arabe, se tenait en observation sur la croupe montueuse qui forme un haut promontoire entre ces deux rivières, ne tenta pas de s'opposer à la marche des Français.

Pour faciliter la garde de Coudiat-Ati, trois compagnies de sapeurs, la légion étrangère et les tirailleurs d'Afrique établi-

rent, pendant la marche, de la route parcourue par l'armée. Les chiffres en ont été empruntés, ainsi que tout ce qui se rapporte au siège de la place, au *Journal particulier de l'expédition de Constantine*, du lieutenant-général commandant en chef le génie au corps d'armée expéditionnaire, baron Fleury.

rent des retranchements en pierres sèches sur les crêtes les plus rapprochées de la place et sur la gauche de la position ; quelques maisons qui étaient restées debout furent aussi crénelées, et on put ainsi, sans trop livrer les hommes aux vues de la place, en surveiller les portes et les sorties et contenir l'ennemi extérieur. La construction des batteries fut activée sur tous les points, et des routes furent tracées pour y arriver.

La reconnaissance du front d'attaque avait fait voir que depuis la première expédition on avait considérablement ajouté à la défense de la ville. Les maisons qui formaient une espèce de faubourg devant la porte Bah-el-Djedid avaient été rasées. Des talus en terre qui, en formant des rampes sur les rochers du pourtour de la place, permettaient d'y pénétrer, avaient été enlevés de manière à rétablir l'escarpement sur une hauteur telle, qu'il se trouvait partout à l'abri de l'escalade. La muraille de la fortification, qui avait au moins huit mètres de hauteur, avait été couronnée par un chemin de ronde crénelé et à double rang de créneaux en certains endroits. Sur le front d'attaque on reconnaissait des constructions neuves avec batteries casematées ; on y comptait dix-huit embrasures armées de pièces de bronze, et des créneaux étaient en outre régulièrement percés entre les embrasures. La ville paraissait décidée à une résistance aussi énergique que l'année précédente ; on voyait flotter dans les airs d'immenses pavillons rouges ; les canonniers étaient partout à leur poste, et les officiers-généraux qui faisaient des reconnaissances furent accueillis partout par des bombes ou des boulets : c'est ainsi que fut emporté par un boulet l'aide-de-camp du commandant en chef du génie.

Cependant, du côté du Coudiat-Ati, cette enceinte de la ville, si forte contre les attaques des Arabes, livrait aux batteries françaises son escarpe vue jusqu'au pied, et la partie la plus saillante n'en était protégée que par des flanquements dont l'action était faible et facile à détruire. C'est là qu'on se décida à faire brèche, et le soir même de la journée du 7 on commença, à cinq cents mètres, la construction d'une batterie pour les pièces de gros calibre, seules capables, à cette

distance, d'une action puissante contre des maçonneries. Un peu en avant de l'emplacement choisi pour cette batterie, on en dressa une autre pour deux obusiers de 6 pouces sur une terrasse qui dominait à gauche la route de Tunis.

Les épaulements de ces deux batteries, comme ceux de celles du plateau du Mansourah, ne pouvaient se faire sur ce terrain, tout de roc et de pierrailles, qu'avec des sacs à terre que l'on remplissait là où le permettait quelque veine accidentelle de terre : il fallait ensuite les transporter à bras d'hommes aux lieux où ils devaient être mis en place. Une pluie torrentielle, qui commença à quatre heures, vint rendre ces travaux extrêmement pénibles. A la nuit, trois compagnies de sapeurs, et sept cent cinquante hommes de ligne, furent cependant dirigés sur les lieux du travail. Des détachements s'égarèrent à travers champs : ils eurent ensuite beaucoup de peine à passer les gués, dont l'eau avait rapidement grossi, et ne purent se rallier que fort tard. Vers l'aqueduc, où le travail devait être le plus considérable, on essaya, pendant plusieurs heures, de se mettre à l'œuvre et d'exécuter les terrassements; mais bientôt, au milieu des torrents de pluie, et d'une obscurité profonde, on reconnut, malgré le zèle le plus opiniâtre, l'impossibilité matérielle de continuer: les travailleurs furent renvoyés à une heure du matin.

Au Mansourah on n'avait pas été plus heureux. L'épaulement d'une des batteries avait été commencé avec les sacs à terre déjà remplis dans la journée par les sapeurs. Mais quand le tas fut épuisé, le travail ne fit plus de progrès. Les sacs qu'on essayait de remplir ne recevaient que des terres détrempées que la toile contenait mal pendant le transport, et qui arrivaient à peu près vides à la batterie. Les travailleurs qui les portaient glissaient, tombaient à chaque pas sur ce terrain difficile; et, à trois heures du matin, après des efforts inouis, que rendaient inutiles un temps affreux, le terrain devenu impraticable, et l'excessive fatigue des soldats, on fut obligé de cesser le travail. A une autre batterie, l'artillerie avait essayé d'y amener les pièces à force de chevaux; mais l'obscurité, et une pluie épouvantable, ne permettaient pas

aux attelages de rester dans la direction précise du chemin qui n'avait que deux mètres et demi de largeur. De plus, ce chemin, tracé en travers d'une pente fort inclinée, n'était taillé qu'en partie dans le terrain naturel, et les terres, ou roches schisteuses et friables du remblai, délayées par l'averse continuelle de cette nuit affreuse, cédaient sous l'action des roues et finissaient même par être enlevées en entier par les nappes d'eau qui descendaient en torrents du haut de la montagne. Plusieurs pièces furent renversées dans les ravins.

La pluie continuant sans interruption pendant la journée du 8, toute communication avec Coudiat-Ati fut interrompue. Pour utiliser le retard forcé de l'établissement de la batterie de brèche, on suspendit tout travail de ce côté, et tous les moyens furent portés sur le Mansourah dans la vue d'obtenir un prompt résultat. Sept compagnies de sapeurs et de mineurs furent, au point du jour, formées en ateliers pour le remplissage des sacs à terre. Deux cents hommes d'infanterie leur furent adjoints pour le transport des sacs, qu'une pluie battante rendait très pénible, et à midi on eut achevé un épaulement pour cinq bouches à feu qu'on pouvait amener à cette nouvelle batterie, quel que fût le temps. Pendant la nuit, l'artillerie put achever l'armement et l'approvisionnement des batteries du Mansourah. On avait cessé tout travail sur les autres points : la pluie qui tombait sans relâche rendait physiquement impossible tout terrassement. On attendait l'effet des batteries qui devaient ouvrir leur feu dans la matinée du 9.

En effet, au point du jour, les quatre batteries du Mansourah ouvrirent leur feu à la fois et le continuèrent toute la journée. Les pièces qui prenaient de revers et d'écharpe les fronts de Coudiat-Ali, détruisirent une partie des défenses de la place, sans produire cependant aucun effet sur la ville ; on dut recourir à des moyens plus puissants. Constantine avait quatre portes, la moins défendue de l'enceinte était celle d'El-Dgahia ; on proposa de tenter l'attaque sur ce point. Mais la colonne d'attaque aurait eu alors à parcourir à découvert une distance de plus de trois cents mètres, sur un

terrain en contre-pente, sous les feux d'une artillerie tirant à embrasures et d'une ligne de murailles, et de maisons crénelées de plus de six cents mètres de développement. Puis arrivée contre l'enceinte, la colonne devait forcément s'arrêter pour attendre l'effet du pétard sur la première porte ; ce point obtenu et cette première porte enfoncée, la colonne se trouvait dans une petite cour n'ayant d'issue intérieure que par une seconde porte, plongée de tous côtés par des créneaux qui ne laissant pas un seul point abrité, permettaient à l'ennemi de tirer, à bout touchant, sur tout homme qui ferait la moindre tentative sur cette seconde porte. Cette disposition des localités que l'on apercevait du Coudiat-Ati, ne permit pas de donner suite à cette idée.

La brèche par la mine n'était guère plus praticable ; ce moyen exigeait que le mineur fût amené aux pieds de la muraille par des cheminements à couvert, et que son établissement fût protégé par des places d'armes capables de recevoir une garde de tranchée assez forte pour contenir les sorties de la garnison. Mais tous ces cheminements sous le Coudiat-Ati ne pouvaient être faits que sur un sol nu, presque partout de roc et en contre-pente raide de plus de trois cents mètres. Puis les parapets ne pouvaient qu'être presque uniquement exécutés qu'en sacs de terre, et la plus grande partie de l'approvisionnement amené de Mjez-Ammar avait été employé aux batteries : le temps et les matériaux manquaient dès-lors pour cela.

Il ne restait ainsi d'autre moyen pour s'ouvrir un passage, pour pénétrer dans la place, que de faire brèche au moyen de l'artillerie placée sur le Coudiat-Ati. Mais un premier chemin qu'on avait tracé pour l'artillerie derrière l'aqueduc romain, et qui avait été reconnu exécutable avant les pluies, ne l'était plus depuis : il fallut en choisir un autre qui présentait des difficultés presque insurmontables. En effet, les pièces de gros calibre avaient à suivre d'abord le chemin qui conduisait directement à la ville, en passant le Rummel à un gué distant de 530 mètres seulement de l'angle le plus saillant de l'enceinte. Puis, tournant brusquement à gauche, elles devaient

aller rejoindre la route de Tunis, par une rampe fort raide, sur un terrain rocailleux et inégal. Cette rampe, ce gué, et une partie du chemin de la rive droite avant d'arriver au gué, étaient entièrenment exposés aux feux de la place.

Cette manœuvre était hardie, mais c'était la seule qui permettait d'armer les batteries de Coudiat-Ati et de battre en brêche. On procéda à son exécution; une compagnie de sapeurs fut envoyée en avant de l'artillerie pour faire les réparations les plus urgentes au chemin que celle-ci avait à parcourir. Deux autres compagnies avec de l'infanterie, pour protéger le transport des pièces au-delà du Rummel et se préparer un couvert qui servira de point de départ et d'appui aux cheminements à pousser en avant, sont chargées d'occuper les ruines du Bardo (écurie du bey) et celles d'un marabout : les unes et les autres sont situées à droite et à gauche de la route de Tunis.

Toutes ces dispositions inquiétaient singulièrement les Arabes qui essayèrent à plusieurs reprises des sorties, soit pour interrompre les travaux, soit pour venir assaillir les troupes qui se retranchaient sur divers points; mais les Français qui étaient déjà exaspérés par l'horrible temps et les incroyables fatigues qu'ils avaient à supporter, se précipitèrent chaque fois sur eux à la baïonnette avec tant d'intrépidité, qu'ils n'en furent bientôt plus inquiétés.

Dans la nuit du 9 au 10, l'artillerie descendit les pentes du Mansourah. Elle eut de grandes difficultés à surmonter : de plus grandes l'attendaient. Arrivée tard sur le bord du Rummel, elle trouva, par suite de la crue des eaux, le gué fort large et embarrassé de roches roulées qu'il fallut écarter pour le passage des pièces. Pour exécuter ce travail si pénible, les canonniers, les sapeurs se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour déblayer le gué, pousser aux roues les diverses voitures, dont les attelages étaient doublés et triplés. Enfin, après des efforts inouis, les pièces purent traverser le Rummel; mais pour gravir les pentes si rapides du Coudiat-Ati, les soldats furent obligés d'atteler plus de quarante chevaux à chaque pièce. Le jour qui parut alors vint ajouter encore à

tant de difficultés : l'ennemi s'étant aperçu de ce travail, l'inquiéta de ses feux. Les pièces cependant arrivèrent au sommet de la rampe et de là furent portées à couvert sur des emplacements rapprochés des batteries.

Toutes les difficultés n'étaient pas encore vaincues. Il fallait achever les batteries et surtout la place d'armes pour mettre à couvert la garde et les travailleurs. Dès la nuit le travail marcha d'abord avec rapidité en sape volante et sans être inquiété. Mais sur les neuf heures du soir l'ennemi s'en aperçut et une vive fusillade partit de la place avec quelques coups de canon à boulet et à mitraille. Les postes d'observation qui avaient été mis en avant pour couvrir les sapes, se retirèrent à couvert suivant l'ordre donné : les travailleurs s'arrêtèrent et s'abritèrent ainsi que la garde de tranchée dans la partie déjà faite de la sape et dans le ravin. Tous attendirent immobiles et en silence que l'ennemi ralentît la vivacité de son feu. Au bout d'une demi-heure le feu diminua et le travail fut repris ; mais à une heure du matin il fut interrompu par une sortie des Arabes. Les travailleurs furent obligés de quitter leurs outils pour prendre leur fusil, et, comme les autres, cette sortie fut vivement repoussée à la baïonnette. Ce ne fut que dans la journée du 11 que les batteries de Coudiat-Ati purent battre en brèche.

Dès neuf heures du matin, une batterie de trois pièces de 24 et d'une pièce de 16 ouvrit son feu pour battre la partie de l'enceinte la plus saillante qui n'était pas flanquée ; deux autres batteries armées l'une de deux obusiers de 6 pouces, l'autre d'une pièce de 16 et de deux obusiers de 8 pouces, contrebattirent les embrasures de l'ennemi qui avaient vue sur les attaques ; une quatrième prenait à revers les défenses du front attaqué et une cinquième enfin jeta des bombes autour de la brêche commencée. Tous ces feux convergèrent ainsi pour hâter l'éboulement et détruire les défenses et les obstacles que l'ennemi pouvait essayer d'exécuter en arrière.

Vers le soir, la brêche commença à se dessiner, mais elle présentait encore un talus raide et escarpé dans quelques parties. La maçonnerie en forts matériaux était plus liée et meil-

leure qu'on ne l'avait d'abord présumé. On craignit alors qu'à cette distance de cinq cents mètres, quatre pièces seulement, vu le petit nombre de coups qu'on avait à tirer, fussent insuffisantes pour faire une brèche praticable : il fut décidé que la nuit suivante les pièces seraient transportées en avant dans la place d'armes, dont une partie serait transformée en épaulement de batterie, tandis qu'on continuerait à pousser la sape de manière à se rapprocher le plus possible de la brèche.

Pendant que ces nouveaux travaux se préparaient, le général Damremont jugea à propos de sommer les assiégés de se rendre. Il leur fit dire que le lendemain la brèche serait praticable, et qu'avant de lancer ses colonnes d'attaque, il voulait les éclairer sur leur danger. Voici la réponse que lui envoya Ben-Aïssa qui commandait pour Ahmed à Constantine : « Il y a à Constantine beaucoup de munitions de guerre et de « de bouche : si tu en manques nous t'en enverrons. Tu nous « parles de brèche, de capitulation : nous ne savons ce que « c'est : nous défendrons à outrance notre ville et nos mai- « sons. Tu ne seras maître de Constantine qu'après avoir « égorgé jusqu'au dernier de ses défenseurs. »

— « A la bonne heure, s'écria le général Damremont en « lisant cette lettre : ce sont des gens de cœur : tant mieux : « l'affaire en sera plus glorieuse pour nous. » Et il envoya l'ordre au Coudiat-Ati de presser vivement les travaux qui devaient rapprocher la batterie de brèche.

On y travailla pendant toute la nuit du 11 au 12. L'ennemi occupé lui-même à retrancher sa brèche, inquiéta peu les Français qui purent travailler à découvert la plupart du temps. A trois heures du matin l'épaulement de la batterie fut achevé : il restait cependant encore à faire la plate-forme qui offrait quelques difficultés à cause de l'inégalité et de l'inclinaison du terrain. Au moment où on commençait ce travail, une fusillade des plus vives partit des créneaux de l'enceinte et des maisons de la ville. Les pièces étaient alors en marche et suivaient un chemin entièrement vu de la place. Heureusement l'obscurité rendait les coups incertains, et on eut peu de pertes à déplorer. En même temps, survint une

pluie violente qui rendit impossible la continuation du travail à des hommes écrasés par des fatigues excessives, prolongées, et par les maladies qui n'avaient épargné personne. Tous ces nouveaux travaux ne purent être entièrement terminés que dans la matinée du 12.

A neuf heures, le gouverneur-général descendait avec le duc de Nemours et le général Perregaux pour arriver à cette nouvelle batterie, lorsqu'un boulet parti d'un des angles saillants de la porte Bah-el-Djedid, l'étendit sans vie. Le général Perregaux courait à lui pour le soutenir lorsque, atteint d'une balle entre les deux yeux, il tomba à ses côtés grièvement blessé. La nouvelle de la mort du général Damremont se répandit bientôt parmi les troupes qui ne demandèrent que le signal de l'attaque pour le venger. Le général Valée, le plus ancien des généraux présents, prit le commandement en chef de l'armée.

Quatre heures après ce triste incident, la nouvelle batterie ouvrit son feu dont l'effet fut prompt sur la brèche. Pendant ce temps, les obus tirés des autres batteries adoucissant le talus, vont ruiner les maisons en arrière et empêchent l'ennemi de s'y établir avec sécurité. A six heures, la brèche parut dans un état tel qu'on jugea que l'assaut pourrait avoir lieu le lendemain. Au milieu de la nuit, le capitaine du génie Boutault et le capitaine de zouaves Garderens furent la reconnaître et la trouvèrent praticable. L'assaut fut fixé au lendemain 13, à neuf heures du matin. On choisit ce moment après quelques heures de jour afin que les batteries eussent le temps de détruire les travaux de défense que l'ennemi aurait probablement élevés sur la brèche et en arrière.

Les troupes désignées pour l'assaut se rendirent avant le our dans la tranchée sous les ordres du duc de Nemours. Elles étaient divisées en trois colonnes.

La première, commandée par le lieutenant-colonel de Lamoricière, était formée d'un détachement de 40 sapeurs et mineurs dirigés par quatre officiers du génie, de 300 zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2e de ligne. Elle se réunit dans la place d'arme, derrière la batterie.

La seconde, commandée par le colonel Combes, était composée de la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique, de 80 sapeurs dirigés par cinq officiers du génie, et de 500 hommes, savoir : 100 du 3e bataillon d'Afrique, 100 de la légion étrangère, et 300 du 47e de ligne. Elle était réunie dans le ravin.

Le colonel Corbier commandait la 3e colonne, composée de deux bataillons pris dans tous les régiments et réunis dans le bardo. Les officiers et soldats du génie non désignés pour l'assaut et disponibles se tinrent en réserve dans la place d'armes prêts à marcher, suivant les circonstances et les besoins de l'attaque.

Le signal donné, la première colonne fut lancée sur la brèche. Franchissant rapidement le glacis sous les feux de la mousqueterie qui ne blessèrent que deux hommes, le lieutenant-colonel de Lamoricière et le chef de bataillon du génie Vieux, en tête de la colonne, gravirent le talus de la brèche et arrivèrent les premiers sur le sommet. Ils voient toutes les défenses détruites, les pièces de flanc ensevelies sous les débris des voûtes, les parapets en sacs de laine bouleversés; et, par un heureux hasard, un mur très élevé, masse inerte de vieille maçonnerie d'une épaisseur de trois mètres, était resté debout et protégeait la brèche contre le feu des maisons, et d'une caserne de janissaires où les Arabes s'étaient retranchés en grand nombre. Le talus de la brèche offrit ainsi un lieu de rassemblement abrité, une sorte de place d'armes pour les assaillants. Mais quand ils voulurent pénétrer au-delà, sur la masse des décombres amoncelés, formant une contrepente vers la ville, ils furent accueillis par un feu meurtrier de mousqueterie partant des maisons environnantes. Ils se précipitèrent cependant en avant et parvinrent à se loger en s'étendant dans deux ruelles à droite et à gauche. Là ils éprouvèrent une terrible résistance ; dans ce labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés, de barricades, les officiers et les soldats eurent à se frayer un passage, combattant souvent corps à corps, renversant les obstacles, s'engageant dans des entrées sans issue, et ayant partout à braver des fusillades à bout

touchant. Un combat s'engagea de maison en maison, acharné, terrible : partout des attaques partielles à repousser, des luttes à soutenir, des assauts à livrer, non seulement de maison en maison, mais encore d'étage en étage. Au plus fort de la mêlée, dans ces couloirs obstrués de décombres, à l'attaque de gauche, l'ennemi parvint à renverser une muraille qui, en s'écroulant, écrasa sous ses débris de nombreuses victimes.

Cependant dix minutes après l'arrivée de la première colonne sur la brèche, le colonel Combes était parti pour la soutenir à la tête d'une partie de la deuxième. D'autres détachements le suivirent séparément et à mesure des besoins. Ce système d'attaque par renforts successifs de troupes fraîches prévint l'encombrement, le désordre, et le succès ne fut pas exposé à être compromis par un accident.

L'attaque de droite marchait lentement ; on ne s'avançait dans les ruelles qu'avec de grandes pertes. Plusieurs officiers, un grand nombre de soldats étaient déjà ou tués ou grièvement blessés ; enfin, les Arabes abandonnèrent l'espace qu'ils défendaient avec tant d'acharnement ; mais au même instant, un magasin à poudre prend feu, et, dans son explosion, engloutit ou brûle horriblement la masse des assaillants qui se précipitaient sur les pas de l'ennemi en retraite. Les deux chefs de la première colonne d'attaque, le lieutenant-colonel de Lamoricière et le chef de bataillon Vieux furent enveloppés par les flammes. L'effet de cette explosion fut le plus terrible et le plus fatal incident de l'assaut, et d'autant plus déplorable qu'il ne fut dû qu'au hasard (1).

De nouveaux renforts arrivent et rétablissent l'ordre troublé par le terrible effet de l'explosion. Le combat devient plus acharné. Les sapeurs, après avoir pénétré avec de grandes difficultés dans une cour, avaient trouvé à l'issue une rue tor-

(1) Ben-Aïssa, interrogé à Bone sur ce point, répondit : « Les bombes tom- « baient partout : je m'étais décidé à faire transporter les poudres en cet endroit « où elles devaient être plus à l'abri. Le transport avait été fait avec précipita- « tion. Pendant le combat de la ville on se battit près de là et un de vos coups « de fusil y mit le feu. » *Siège de Constantine*, baron de Fleury.

tueuse débouchant dans la rue du Marché, fortement tenue par l'ennemi. Le colonel Combes s'y engage avec son détachement et enlève la première barricade; mais il tombe bientôt, mortellement frappé de deux coups de feu. Ses soldats se précipitent en avant pour venger la mort de leur chef, et les Arabes sont refoulés; mais les Français, plongés de toutes parts, perdent beaucoup d'hommes sans pouvoir gagner du terrain. L'attaque par cette rue devint de plus en plus sanglante, et les assaillants, malgré toute leur vigueur, n'avançaient qu'avec une lenteur qui excitait encore les résistances de l'ennemi et semblait permettre peu d'espoir d'en triompher. Les Français massés dans cette fatale rue tombaient sous les balles des Arabes qui tiraient des créneaux, des fenêtres et des toits de toutes les maisons environnantes

Ils parvinrent enfin à rétablir l'équilibre dans le combat en s'emparant de quelques-unes des maisons les plus élevées pour contrebattre le feu de celles qui étaient occupées par l'ennemi et en y perçant des créneaux. Les assaillants se trouvèrent ainsi couverts à leur tour, et leurs feux ralentirent ceux des Arabes.

Deux têtes d'attaque, l'une à droite, du côté de la porte d'El-Dgahia, l'autre à gauche, vers la porte d'El-Djedid, marchèrent ainsi méthodiquement par une espèce de sape ou de galerie couverte à travers les maisons qu'elles crénelaient successivement; la base de l'attaque générale et le développement de ses feux se trouvaient ainsi élargis; les têtes des colonnes étaient seules exposées; on perdait moins d'hommes, mais malheureusement les plus intrépides. On parvint enfin aux deux portes. Alors l'ennemi fatigué, affaibli, absorbé par l'attaque du centre qui progressait lentement, mais qui cependant progressait, se voyant débordé, craignit de voir sa retraite compromise et se hâta de l'exécuter en désordre.

Une partie de la population, voyant fuir les défenseurs de la ville, avait tenté aussi d'échapper au vainqueur. Mais la porte d'El-Cantara était battue par les feux du Mansourah; les autres étaient au pouvoir des Français; il ne restait alors

que les côtés de la ville non exposés aux coups des assaillants, mais bordés d'abîmes et de rochers escarpés. Ces malheureux, ne pouvant y descendre qu'au moyen de longues cordes qui rompaient souvent sous leur poids, se brisaient sur les rochers et tombaient mutilés au fond de l'abîme. Ce fut pour les Français un spectacle effroyable que cette multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, se débattant entassés dans les angoisses d'une horrible agonie. On put en sauver quelques-unes, mais les autres n'étaient que des cadavres mutilés.

Toutes les autorités de Constantine étaient mortes, blessées ou en fuite. Ben-Aïssa était du nombre de ces derniers. On y trouva cependant un vieux scheick, El-Belad, dont le fils Sidi-Hamouda organisa une espèce de municipalité, chargée momentanément de faire connaître les ressources que pouvait offrir la ville.

L'armée y fit son entrée dans la journée du 13, occupa la Casbah et les forts; le duc de Nemours et le général Valée prirent possession du palais d'Ahmed. L'attitude calme du vainqueur encouragea les habitants qui peu à peu rentrèrent dans la ville et revinrent occuper celles de leurs maisons qui n'avaient pas été affectées à des services publics. L'administration de Sidi-Hamouda, nommé kaïd de la ville, contribua puissamment à dissiper leurs craintes; les transactions s'établirent; quelques tribus voisines vinrent faire leur soumission et approvisionner le marché, et les soldats purent, après tant de fatigues et de dangers, jouir d'un peu d'abondance et de repos. Ahmed-Bey, abandonné de ses troupes, s'était réfugié dans les monts Aurès.

Dans ces circonstances arriva à Constantine le 12ᵉ régiment de ligne qui, ayant apporté avec lui de France le choléra, lors de son arrivée à Bone, y avait été laissé en quarantaine. Il avait à sa tête le prince de Joinville qui, ayant appris, dans une de ses relâches à Bone, l'ouverture de la campagne, avait voulu y prendre part. Cette arrivée jeta dans l'armée une panique fatale qui hâta le développement du fléau qu'on soupçonnait le régiment d'apporter. Dans les hôpitaux, la mortalité s'accrut avec tant de rapidité et dans une si effrayante

progression que le général Valée résolut d'évacuer Constantine plutôt qu'il n'en avait le projet. Le 20 octobre, la première colonne se mit en marche, escortant les dépouilles mortelles du général Damremont; une deuxième colonne suivit avec un convoi de malades. Le général Valée partit lui-même le 29 avec le troisième. A son arrivée à Bone, il reçut le bâton de maréchal et le titre de gouverneur-général de l'Algérie. Une garnison de deux mille cinq cents hommes, sous les ordres du général Bernelle, avait été laissée à Constantine.

La prise de Constantine fut une joie pour la France et un embarras pour le ministère. La politique du gouvernement français, dans la question d'Afrique, se dessinait à chaque fait nouveau d'une manière plus nette et plus correcte. Elle présentait le singulier spectacle d'un gouvernement se traînant à la remorque de l'opinion publique, conquérant malgré lui, et forcé de garder ses conquêtes encore malgré lui. A chacune des crises où sa puissance s'agrandissait en Afrique,—et c'était réellement pour lui une crise—l'opinion publique s'alarmait du parti qu'il allait prendre, et ses alarmes étaient toujours fondées. La question se représentait, dès lors, toutes les fois dans les mêmes termes: Que veut-on faire de l'Algérie? Veut-on l'abandonner, veut-on la conserver! Les Chambres, la presse, la France entière, s'en occupaient, et le gouvernement n'osait pas dire non : mais il osait moins encore dire oui. A chacune de ces crises, on voyait surgir ces ambitions qui, dans leurs systématiques attaques contre la conquête d'Alger, ne tenant compte ni de l'honneur ni de la dignité de la France, sacrifiant l'un et l'autre à un froid calcul d'égoïsme et de vanité, venaient étayer le ministère de leur fatale influence. C'étaient toujours les mêmes prévisions funestes, les mêmes récriminations sans fondement, les mêmes exagérations dans les appréciations, les mêmes craintes simulées, les mêmes dangers signalés: mais d'honneur national, de dignité nationale, pas un mot. Le ministère approuvait, la France s'indignait, et ces hommes, plus fiers de l'approbation de l'un que soucieux de l'indignation de l'autre, persistaient dans leurs

déplorables attaques systématiques sans s'inquiéter si leur patrie n'aurait pas un jour à leur demander compte de tant de sang versé, de tant de trésors sacrifiés en pure perte (1).

Heureusement pendant ce triste débat, où l'honneur et la dignité d'un pays étaient mis en question par ceux-là mêmes qui étaient chargés de le représenter, de nobles et dignes paroles retentissaient dans la France entière : « Je vous « somme, disait M. Mérilhou aux ministres et à la chambre « des Pairs, je vous somme de conserver l'Algérie, et je de« mande une loi qui déclare cette province définitivement « acquise à la France. » D'autre part, le duc d'Orléans écrivait au roi Louis-Philippe, son père : « La conversion « de la Barbarie en province européenne marquera votre « règne d'un des grands évènements du siècle. »

Ce qui donnait, en cette circonstance, plus d'importance encore à la question d'Afrique, c'est que le débat avait été soulevé par la prise de Constantine, et que la province, dont cette ville était le chef-lieu, passait pour la partie de la Régence où la civilisation pouvait le plus facilement s'implanter. Des hommes graves et sérieux, qui s'étaient donné la peine d'étudier ce dont ils parlaient, avaient constaté que, sous toutes les dominations, ses populations s'étaient montrées moins rebelles à toute autorité que celle des autres provinces; que pendant que, dans l'Ouest, les dominateurs conservaient toujours à l'autorité un caractère purement militaire, ils établissaient dans l'Est un ordre civil rarement troublé; et qu'enfin chez les anciens écrivains, les mots, rappelant la fertilité de la terre et la soumission des indigènes, s'appliquaient presque exclusivement à l'Est, tandis que, au contraire, ceux appliqués à l'Ouest ne rappelaient que la rigueur du climat, la stérilité du sol et la férocité des mœurs de ses habitants. Quelques années après, un économiste consciencieux et profond (2) résumait toutes ces idées dans un court

(1) Parmi ces hommes, dont le systématique acharnement dans la question d'Afrique a été plus fatal à la France que dix batailles perdues, étaient le comte Jaubert, Desjobert, Duvergier de Hauranne, Gasparin, Passy, de Sade, etc.

(2) Enfantin. *Colonisation de l'Algérie.*

précis historique que nous mettrons sous les yeux des lecteurs, quoiqu'il nous paraisse pris d'un point de vue trop exclusif.

« Les données de l'histoire qui nous raconte la vie des peuples, dit l'auteur, doivent être appuyées de considérations géographiques et économiques qui confirment qu'en effet, là où étaient fixés les sociétés les plus civilisées, là aussi, la configuration du sol et la nature du climat se prêtaient à leur développement. Là aussi, la fertilité de la terre favorisait leur richesse; car des circonstances politiques pourraient avoir gêné leurs dispositions naturelles dans le choix de leur habitation.

« Depuis l'occupation romaine, l'Afrique carthaginoise nous est assez connue, nous savons la forme générale que cette conquête lui a donnée; et depuis lors, deux grands évènements, l'invasion arabe et l'établissement du gouvernement des Turcs sont encore venus nous révéler clairement les principales conditions de sa vie.

« Une circonstance commune à ces trois phases de l'histoire de l'Afrique septentrionale, circonstance qui tient, il est vrai, en grande partie à la position des contrées d'où venaient les conquérants, mais qui ne tient pas seulement à cette cause, ainsi que nous le montrerons tout-à l'heure, c'est que la conquête, l'occupation et je dirai même la colonisation, se sont faites de l'est à l'ouest. Non seulement, les conquérants marchaient dans cette direction avec leurs armées, mais ils suivaient la même route pour organiser et civiliser progressivement le pays conquis.

Si bien que Rome, par exemple, pendant sa longue domination d'Afrique, a toujours conservé (depuis Gibraltar jusqu'à l'Océan) son caractère purement *militaire* dans l'ouest, tandis qu'elle avait porté tout son ordre *civil* dans l'est. De même les Arabes, après avoir fondé passagèrement leur capitale d'invasion à Kairouan, à mi-chemin d'Égypte en Espagne, n'organisèrent solidement leur gouvernement qu'en Espagne même, tandis qu'ils étaient harcelés en Afrique à Fex, à Maroc, à Tlemcen, par les révoltes continuelles des

tribus indigènes. Et enfin les Turcs, qui ont successivement étendu leur empire sur toute la côte de la Méditérannée, depuis l'Asie-Mineure jusqu'à Oran, se sont arrêtés à ce dernier point, et le sultan de Constantinople a trouvé dans Maroc un sultan rival, de race indigène, qui a limité l'empire, soi-disant universel, du successeur du prophète.

« J'ai dit que cette marche des conquérants n'était pas due seulement à ce que ceux-ci partaient des contrées orientales et s'éloignaient par conséquent de la mère-patrie à mesure qu'ils marchaient vers l'ouest : la preuve en est dans l'établissement brillant des Arabes en Espagne. Certes, si l'Algérie avait semblé aussi favorable que l'Espagne à leur établissement, ils l'auraient préférée, puisqu'elle était moins éloignée des villes saintes; tandis que, au contraire, sur toute la ligne qui joint le Caire à Cordoue, leurs Califes n'ont posé, qu'en passant, leur tente à Kairouan et les Arabes n'ont pas laissé, sur cette longue route, un seul monument qui annonçât la volonté de s'y fixer pour des siècles. C'est donc par d'autres considérations que celle de l'éloignement de la mère-patrie, que se forment les établissements fixes d'une conquête.

« Quant aux Romains, si Carthage est le point de l'Afrique le plus rapproché de Rome, Saldæ n'était guère plus loin de Rome qu'Adrumette; Cœsarée n'en était pas plus éloignée que Gabes, et enfin Lambesa était plus difficile à atteindre qu'Oran; et pourtant nous voyons les Romains former leur première province du territoire qui est aujourd'hui une partie de la Régence de Tunis; puis organiser la Numidie, ensuite coloniser la Mauritanie de Sétif, mais rester en armes dans la Mauritanie Cæsarienne et dans la Tingitane. Le christianisme lui-même confirme, par l'histoire de l'église d'Afrique, cette marche de la civilisation de l'est à l'ouest; après Carthage, Hippone, Cirtha et Mila, quelles sont les villes dont l'église a rendu le nom célèbre? Dans un mémoire sur la *Division territoriale établie en Afrique par les Romains*, mon collègue et ami, M. Canette, a fait remarqner que le nombre des évêchés diminuait dans une progression très rapide en allant de l'est

à l'ouest; que le nombre des villes portant le nom de *colonia* diminuait également dans cette direction, à mesure que croissait, au contraire, le nombre de noms indicateurs de camps, de forteresses, d'établissement militaire ; que l'est renfermait plusieurs lieux désignés par le nom d'*horrea* (magasins, dépôts de céréales), tandis que l'ouest n'en renfermait aucun : enfin que les révoltes principales contre les Romains partaient toujours de l'ouest.

« Et quant aux Turcs, outre ce que j'ai déjà dit de leur envahissement successif des côtes orientales et méridionales de la Méditerannée jusqu'à Oran, si nous limitons même la question à leur établissement dans la Régence d'Alger, toujours bien moins soumise à la Porte que celle de Tunis et de Tripoli, et infiniment moins que le pachalick d'Égypte et celui de Syrie, nous reconnaîtrons qu'indépendamment de l'importance du port d'Alger, comme capitale d'un gouvernement dont la piraterie était une des principales ressources, les trois grandes divisions de la Régence, Constantine, Tittery et Oran étaient entre elles dans un rapport conforme à la thèse que je soutiens.

« Le beylick de Constantine était un vrai royaume dans le royaume ; sa nombreuse population, l'étendue et la richesse de son territoire, ses relations faciles avec la fertile régence de Tunis, sa profondeur dans l'intérieur des terres, l'élévation et par conséquent la température de la plus grande partie des terres cultivables, enfin la douceur d'une population qui se laissait gouverner par quelques centaines de Turcs, faisant chaque année une promenade de perception d'impôts, rendaient cette province et son bey incomparablement supérieurs aux beyliks et aux beys de Tittery et d'Oran. Et ajoutons aussi, ce qui a été souvent signalé à propos d'Abd-el-Kader et de son père Mohhi-ed-Din, que c'est toujours dans l'ouest qu'ont eu lieu les protestations de tribus indépendantes et belliqueuses et des tentatives de révolte contre la domination des Turcs.

« Si ces considérations générales sur les trois grandes conquêtes de ce pays que nous possédons aujourd'hui sont vraies,

ne devons-nous pas profiter pour nous-mêmes d'un pareil enseignement. »

Ces motifs qui, sans avoir été définis en 1839 d'une manière si précise, étaient généralement pressentis dans leurs conséquences incontestables, donnaient à la nouvelle conquête une importance majeure ; aussi l'opinion publique s'était-elle plus que jamais sérieusement alarmée de voir toujours remettre en question ce qu'elle avait lieu de croire définitivement jugé depuis longtemps. Mais il était dit qu'après avoir lutté pendant sept ans contre les fautes et le mauvais vouloir du gouvernement, elle aurait à supporter longtemps encore les conséquences des unes et de l'autre.

CHAPITRE XI.

Le comte Valée. — Résultat de la politique du ministère français. — Abd-el-Kader après le traité de la Tafna : il organise la province de Tittery : sa politique à l'égard des tribus du désert. — Convention supplémentaire au traité de la Tafna. — Camps de Blidah. — Organisation de la province de Constantine : son résultat. — Reconnaissance sur Stora. — Fondation de Philippeville. — Djidgeli. — Beau fait d'armes de Djmmilah. — Embarras d'Abd-el-Kader : ses menées. — Résultat de l'inexécution du traité de la Tafna. — Passage des Portes-de-Fer. — Marche sur Hamza. — Nouveau soulèvement général. — Envoi de renforts en Afrique. — Les Français prennent l'offensive. — Héroïque défense de Mazagran : son effet moral. — Le tombeau de la chrétienne. — Nouveau passage du Téniah de Mouzaïa. — Milianah. — Résultat fâcheux du système suivi en Afrique. — Le maréchal Valée demande son rappel.

Le lieutenant-général d'artillerie comte Valée, était né dans l'Aube, à Brienne-le-Château, en 1773. En 1792, il entra au service, comme sous-lieutenant, à l'école d'artillerie de Châlons. Promu au grade de lieutenant, en 1793, il assista aux sièges de Charleroi, de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes, de Condé, de Maëstricht, au passage du Rhin à Neuwied, à la bataille de Wurtzbourg, à celles de Mœskirche et de Hohenlinden. La manière particulière dont il se distingua dans ces diverses affaires lui fit rapidement franchir les premiers grades, et, en 1804, l'Empereur le nomma lieutenant-colonel d'artillerie et chevalier de la Légion-d'Hon-



HÉROÏQUE DÉFENSE DE MAZAGRAN.

neur. Sa belle conduite aux batailles d'Iéna, Eylau, Friedland, et pendant la campagne de 1808, le firent successivement nommer colonel du 1er régiment d'artillerie, commandant de l'artillerie du troisième corps de l'armée d'Afrique, et officier de la Légion-d'Honneur. Nommé général de division en 1811, il se fit remarquer pendant toute la campagne de 1812, et, dans les Cent Jours l'Empereur lui confia le commandement de l'artillerie du cinquième corps. Sous la Restauration, il fut successivement nommé inspecteur-général, rapporteur, puis président du comité central d'artillerie. La Révolution de Juillet l'avait maintenu aux premiers grades dans l'arme spéciale où il s'était toujours montré homme de courage, de science et de progrès.

Pendant que la victoire inaugurait la puissance française dans la province de Constantine, et que le gouvernement de France se montrait indécis, irrésolu à en recueillir les fruits, dans les autres provinces, les difficultés s'accroissaient. La politique tortueuse des ministres français et le traité de la Tafna allaient susciter des obstacles tels qu'il ne devait bientôt plus être possible d'y remédier sans un grand déploiement de forces et une occupation permanente. Ainsi, par un heureux hasard, le ministère allait se trouver amené, par les conséquences mêmes de son mauvais vouloir, à faire ce qu'on aurait dû effectuer depuis longtemps pour consolider d'abord et ensuite assurer la domination française en Afrique.

En effet, depuis le traité de la Tafna, Abd-el-Kader avait grandi de puissance et d'autorité : pendant que les ministres français discutaient la lettre du traité, lui agissait. Son premier soin avait été de régulariser l'administration de la province de Tittery, qui lui avait été concédée par la convention du 30 mai. El-Berkani fut replacé à la tête de la province avec le titre de kalifa : il eut le gouvernement des tribus et celui de Médéah où fut fixée sa résidence. Le pays fut divisé en trois aghaliks ou circonscriptions administratives, confiées chacune au commandement d'un agha. Les tribus, selon leur position géographique, et en respectant, autant que possible, les liens que la fréquentation des mêmes marchés avaient

établis entre elles, furent réparties dans ces divers aghaliks. Il y eut l'aghalik du Tell qui comprit les sept Outhans qui environnaient Médéah : celui du Cherk (de l'est), comprenant le grand Outhan du Djebel-Dira et d'autres tribus : et enfin l'aghalik du Kebla (du sud), renfermant les tribus du sud.

L'organisation adoptée par Abd-el-Kader eut, sur l'organisation établie antérieurement par les Turcs, l'avantage de soumettre tout le pays à une autorité unique, à une administration uniforme. Elle fut ensuite constituée de telle sorte que les relations des tribus avec l'autorité nouvelle, n'eurent rien de plus onéreux pour elles que sous les Turcs, et, qu'en payant d'abord un faible impôt, elles croyaient plutôt fournir un subside au chef d'une famille de Marabouts qu'ils vénéraient, qu'acquitter une contribution à un gouvernement reconnu. Ainsi, pendant que l'autorité française persistait à reconnaître officiellement à Abd-el-Kader le titre d'Émir, celui-ci, dans ses rapports avec les tribus s'appliquait autant que possible à le dissimuler. Ce fait prouve, plus que tout, l'ignorance, l'inconséquence et la légèreté avec lesquelles les affaires d'Afrique ont été, pendant longtemps, conduites.

Cette organisation nouvelle de la province de Tittery, par Abd-el-Kader, aurait pu fournir encore au gouvernement français un autre enseignement, si ce gouvernement avait jamais été disposé, en ce qui concerne du moins l'Algérie, à tenir compte de l'expérience et des faits; c'est qu'au milieu de tous ces changements de régime, de toutes ces modifications de procédés administratifs qu'y introduisit Abd-el-Kader, la tribu resta la base inaltérable de cette société : elle fut toujours commandée par un kaïd nommé par le chef de la province, et ayant sous ses ordres des scheicks; de même que la tribu (*arch*) était décomposée en fractions (*ferka*) et la fraction en douars de plusieurs tentes. Cette base d'organisation, fondée sur l'état normal de la société arabe, tend journellement à être dénaturée par la bureaucratie française, qui en est encore à comprendre la différence qui existe entre la France et l'Algérie, c'est-à-dire un pays où il n'y a pas de famille, et où son action est annulée, et un peuple chez qui la

famille est fortement constituée, et dont l'action existe dans toute sa force primitive.

Abd-el-Kader ne borna pas ses réformes à l'action administrative : il changea entièrement les bases des institutions politiques adoptées par les Turcs. Aux tribus du Makhzen, il substitua des troupes régulières : une division territoriale et une organisation administrative mieux entendues remplacèrent l'action des postes militaires situés au milieu des tribus. Sous l'administration turque, le pouvoir du Kaïd, ou pouvoir exécutif, avait envahi et paralysé le pouvoir judiciaire du Kadhi : les justiciables avaient alors perdu la plus grande garantie ; Abd-el-Kader rendant au Livre de la Loi une partie de son ancienne autorité, substitua la discussion appuyée sur des textes, au caprice du chef. Revivifiant ainsi les sentiments religieux, cherchant sa principale force dans la création de l'unité entre les tribus, il posait la révolution politique comme le premier jalon de la rénovation sociale. Les Arabes, exaltés à la fois d'indignation et de fureur contre des étrangers infidèles et animés d'une vive ardeur pour une nationalité si longtemps comprimée, se livraient à lui sans s'apercevoir que leur indépendance s'enserrait dans les liens d'un pouvoir oppresseur et avide. Pour dessiller leurs yeux, il fallait que les malheurs de la guerre eussent lassé le fanatisme. Mais en attendant, ils étaient de toutes parts ou soulevés ou prêts à l'être. Dans la province d'Alger, les troubles avaient recommencé, et le général Négrier qui y commandait en l'absence du gouverneur-général, n'avait que quinze cents hommes en état de tenir la campagne : il fit des représentations à un des lieutenants de l'Émir et n'en obtint que cette ironique réponse : « Il est un moyen bien simple d'assurer la tranquil-
« lité du pays : c'est d'en confier la police à mon maître ; si
« les Français veulent que ces troubles n'aient plus lieu, ils
« n'ont qu'à se borner à occuper Alger. »

Cette insultante réponse n'ouvrit pas les yeux au ministère français ; pour le convaincre des véritables projets d'Abd-el-Kader, il fallut que ce dernier pénétràt au-delà des montagnes qui bornent les provinces d'Alger et de Tittery et qu'il vînt

poursuivre, jusque sur le territoire français, des tribus qui refusaient de reconnaître son autorité. Le maréchal Valée fut alors renvoyé à Alger, et ramena avec lui quelques troupes : il y arriva dans les premiers jours de novembre.

Au lieu d'étouffer dans son germe une insurrection qui menaçait de toutes parts d'éclater, on négocia, on discuta sur quelques clauses du traité de la Tafna : l'article 2 surtout qui présentait une clause fort équivoque au sujet des limites à l'est d'Alger, fut le texte de ces discussions. Abd-el-Kader envoya même à Paris son secrétaire intime, Sidi-Mouloud-ben-Arrach, pour obtenir une interprétation favorable, et le ministère eut cette fois l'heureuse inspiration de se récuser : il eût été à désirer qu'en toute circonstance il en eût fait autant. Sidi-Mouloud-ben-Arrach reçut l'invitation de s'entendre à Alger avec le gouverneur-général, et le 4 juillet 1838, fut signée la convention suivante, annexe supplémentaire ou interprétative de quelques articles du traité de la Tafna.

« Art. 1er.— Dans la province d'Alger, les limites du territoire que la France s'est réservé au-delà de l'Oued-Kaddara, sont fixées de la manière suivante : le cours de l'Oued-Kaddara jusqu'à sa source au mont Thibiarin; de ce point jusqu'à l'Isser; au-dessus du pont de Ben-Hini, la ligne actuelle de délimitation entre l'Outhan de Khachna et celui de Beni-Djaah; et au-delà de l'Isser, jusqu'au Biban, la route d'Alger à Constantine, de manière à ce que le fort de Hamza, la route royale et tout le territoire au nord et à l'est des limites indiquées, restent à la France, et que la partie du territoire de Beni-Djaah, de l'Hamza et de l'Ouannougha, au sud et à l'ouest de ces mêmes limites, soit administrée par l'Émir.

« Dans la province d'Oran, la France conserve le droit de passage sur la route qui conduit actuellement du territoire d'Arzeu à celui de Mostaganem : elle pourra, si elle le juge convenable, réparer et entretenir la partie de cette route à l'est de la Macta, qui n'est pas sur le territoire de Mostaganem ; mais les réparations seront faites à ses frais et sans préjudice des droits de l'Émir sur le pays.

« Art. 2. — L'Émir, en remplacement des trente mille fanègues de blé et des trente mille fanègues d'orge qu'il aurait dû donner à la France avant le 15 janvier 1838, versera, chaque année, pendant dix ans, deux mille fanègues de blé et deux mille fanègues d'orge. Ces denrées seront livrées à Oran, le 1er janvier de chaque année, à dater de 1839. Toutefois, dans le cas où la récolte aurait été mauvaise, l'époque de la fourniture serait retardée.

« Art. 3. — Les armes, la poudre, le soufre et le plomb, dont l'Émir aura besoin, seront demandés par lui au gouverneur-général qui les lui fera livrer à Alger, au prix de fabrication, et sans aucune augmentation pour le transport par mer de Toulon en Afrique.

« Art. 4.— Toutes les dispositions du 30 mai 1837 qui ne sont pas modifiées dans la présente convention continueront à recevoir pleine et entière exécution, tant dans l'Est que dans l'Ouest. »

Cette convention supplémentaire n'arrêta pas Abd-el-Kader dans ses projets d'agrandissement, soit de territoire, soit d'autorité. Il laissa son agent Ben-Arrach négocier pour les délimitations nouvelles et, pendant ce temps, il prenait possession de quelques uns des points qui étaient en discussion, et envoyait des agents jusque dans les tribus soumises à la France, pour les détacher de cette alliance. C'est ainsi, qu'en décembre 1837, après avoir porté son camp dans l'Outhan d'Ouanougha près de Hamza, il avait reçu la soumission des tribus situées de l'autre côté des montagnes de l'Est; il avait fait quelques tentatives, jusque dans celles des extrémités orientales de la Metidja soumise.

Le maréchal Valée, homme d'un grand talent pour la grande guerre, était peu propre à cette guerre de surprises, de razzias, de positions qui seules pouvait intimider les tribus ébranlées, déjouer les menées de l'Émir et faire cesser un état qui n'était ni la paix ni la guerre, et laissait planer surtout et partout une incertitude qui ne pouvait en définitive que tourner contre la France; Abd-el-Kader le savait, et il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait la prolonger. Aussi, le maréchal Valée ayant

envoyé sur le haut Khamis deux mille cinq cents hommes pour y établir un camp et surveiller les mouvements d'Abd-el-Kader, celui-ci s'était retiré sur Médéah, et de là à Tekdempt dont il avait fait le siége principal de son autorité et où il préparait alors une expédition contre les tribus du désert, et principalement contre la puissante tribu d'El-Arbâ, au sud du Djebel-Amour.

On a déjà vu que la cause principale qui maintenait ces tribus en hostilité contre Abd-el-Kader, était leur vénération pour le djouat ou chef de race. L'Émir, dès sa première organisation de la province de Tittery, avait appelé aux premiers emplois de la hiérarchie politique et administrative, les marabouts les plus vénérés : il avait pensé ainsi s'assurer un concours efficace et trouver, dans les marabouts, des auxiliaires intelligents et fanatiques. C'était donner à sa politique le cachet religieux tout spécial, que la destination de son pouvoir avait donné à son œuvre. En effet, la guerre sainte l'ayant engendré, ayant favorisé son agrandissement, il devait autant que possible tout ramener à cette première origine religieuse.

Mais, avec les tribus du désert, il s'était vu dans la nécessité de transiger sur ce point. Parmi ces derniers, il en était deux surtout, les Ouled-Mokhtar et les El-Arbâ qui se montraient intraitables. Les Ouled-Mokhtar étaient les djouat (chefs aristocratiques) des Rhaman, des Ouled-Mâref, des Dëimat, des Souari, des Abaziz, des Emfata, etc. ; les El-Arbâ étaient ceux des El-Mâmmera, des Ouled-Salan, des El-Hadjadj, des El-Moukalif, des Ouled-Sidi et autres tribus. L'attitude hostile de ces deux tribus puissantes, était une menace permanente contre l'autorité d'Abd-el-Kader et pouvait devenir le noyau d'autres mécontents. L'Émir pouvait se trouver ainsi entre les français maîtres du littoral et à qui il voulait faire une guerre à outrance, et les tribus du désert qui refusaient de se soumettre à l'organisation qu'il voulait leur imposer.

De tous les chefs des tribus aristocratiques de la province de Tittery, le scheikh des Ouled-Mokhtar, seul, recevait des beys turcs, lors de son investiture, un bournous rouge richement

brodé. Son pouvoir sur ces contrées était si solidement établi, que les beys de Tittery voyaient plutôt en lui un allié qu'un sujet. C'était lui qui était chargé de préparer l'exécution de la razzia lorsqu'une tribu du Sud avait mérité un châtiment; tout se préparait secrètement, on endormait la défiance des rebelles, on reconnaissait leur campement : un exprès envoyé à Médéah par le chef du désert, fixait un rendez-vous où les troupes du bey et la cavalerie de Ouled-Mokhtar devaient se rencontrer. On marchait rapidement de nuit, on tombait à l'improviste sur les coupables, on les cernait et on saisissait leurs troupeaux; le puissant scheikh des Ouled-Mokhtar était alors traité avec les plus grands honneurs et avait une forte part dans la répartition du butin.

En organisant la province de Tittery en aghaliks, Abd-el-Kader pour se montrer conséquent avec son système politique, eût bien voulu ne confier les hauts emplois qu'à des marabouts; mais il fut obligé de faire une concession au chef des Ouled-Mokhtar et de l'investir d'une fonction éminente : il le nomma, pour se l'attacher, agha du Kebla. Les tribus qui faisaient partie, sous l'administration turque, de l'apanage des grands dignitaires du Divan, se trouvèrent ainsi réunies sous le commandement du scheikh des Ouled-Mokhtar. Cette extension d'autorité exigeait une compensation; l'Émir tacha alors de diminuer l'action de cette tribu sur les plus fortes tribus nomades du désert, en leur ouvrant des marchés nouveaux au sud de la province d'Oran et principalement à Takdempt. Ce fut pour atteindre ce résultat qu'il avait résolu une expédition contre la puissante tribu d'El-Arbâ.

Cette tribu comptait environ trente mille âmes : elle pouvait mettre à cheval pour le combat quinze à dix-huit cents hommes. Elle avait pour scheikh Tedjini, et avait refusé de reconnaître l'Émir et d'acquitter le tribut : ses dépôts étaient dans les petites villes de Laghouat, de Tadjmout, et surtout d'Aïn-Madhi, spécialement gouvernée par la famille Tedjini. Ce fut devant cette dernière ville que, pendant que se négociait la convention supplémentaire du 4 juillet, Abd-el-Kader avait été mettre le siége. Ses forces régulières se montaient alors à

quatre mille cinq cents hommes d'infanterie, mille cavaliers, cent cinquante canonniers, douze pièces de campagne et vingt-cinq pièces de siège. Mais la ville d'Aïn-Madhi était défendue par les difficultés naturelles de ses approches et le siège menaçait de traîner en longueur.

Pendant ce temps les lieutenants de l'Émir levaient partout des impôts, des soldats, des vivres, des munitions : la convention supplémentaire du 4 juillet avait été signée mais non pas ratifiée par Abd-el-Kader qui, campé à cent lieues des côtes, dans une région à peu près inconnue, ne laissait accorder ni escorte ni guide pour arriver jusqu'à lui, et connaître ses véritables intentions au sujet de cette convention. Tout cela annonçait des dispositions très peu favorables.

Le ministère français, prévenu de ces faits par le maréchal Valée, lui prescrivait de patienter, d'attendre, ce qui, dans la situation des choses, pouvait se traduire par ces mots : « Attendez qu'Abd-ed-Kadder ait soulevé toute l'Algérie contre nous, puis nous verrons ce que nous avons à faire. » Ainsi, même après la prise de Constantine, et malgré la tranquillité dont jouissait cette province, c'étaient toujours les mêmes inconséquences, les mêmes indécisions, les mêmes mauvais vouloirs. Dans cette question de l'Algérie, le gouvernement français n'avait jamais su prendre un parti de lui-même, et cependant cette question exigeait impérieusement l'adoption d'un système. Mais demander à un ministère français quelque chose qui sorte de la routine habituelle de sa sphère, c'est demander l'impossible; c'est triste pour la vanité nationale, mais c'est vrai.

Cependant le maréchal Valée, sur qui pesait la responsabilité nominale de l'administration de l'Algérie, ne crut pas devoir se résigner à cette singulière politique qui consistait à laisser s'agraver le mal, quitte ensuite à y opposer un énergique remède; il comparait avec raison le ministère à un médecin qui, ayant à traiter le membre gangréné d'un malade, voudrait attendre, pour opérer, que la gangrène eut gagné le corps. Sans tenir compte des injonctions ministérielles, il se porta sur Blidah et Coleah qu'il occupa, aux termes du traité

de la Tafna. Il couvrit Blidah de deux camps retranchés, l'un entre Blidah et la Chiffa, l'autre à l'ouest de Blidah, de manière à couvrir la route qui conduisait au camp de l'ouest et à s'assurer ainsi, dans toutes les directions, les chemins qui conduisaient à l'est et à l'ouest de la plaine.

Dans la province de Constantine, il fit plus encore : il régularisa les diverses branches de l'administration ; il s'occupa des divisions territoriales en tenant compte des traditions locales, en consultant les intérêts des indigènes, en ménageant les influences acquises ; bien plus, il conserva même avec soin certaines dignités consacrées par le respect des populations arabes, mais qui étaient en contradiction flagrante avec la hiérarchie civile et militaire française. Le ministère trouva ce dernier fait surtout très hardi ; aussi se hâta-t-il de dire que ce n'était qu'à titre d'essai, sans soupçonner qu'en doutant de l'efficacité de ce moyen, il faisait preuve en cela d'une ignorance peu pardonnable. Mais la question de l'Algérie avait toujours paru trop peu importante pour que les ministres consacrassent un peu de leur temps à l'étudier. A chaque discussion du budget chacun d'eux demandait ce qu'il avait à demander et, l'allocation obtenue, ne s'en occupait plus si quelque incident imprévu ne venait, dans l'intervalle d'un budget à l'autre, troubler sa quiétude à ce sujet. Voilà comment avait été jusqu'alors régie l'Algérie par la plupart des nombreux ministères qui s'étaient succédés depuis 1830. Le peu de bien qui s'était fait était l'œuvre des gouverneurs ou des généraux qui n'avaient pas attendu des instructions ; mais l'exemple du maréchal Clausel était là pour leur apprendre qu'ils eussent toujours à se borner dans les plus étroites limites. On comprend alors tous les embarras, toutes les difficultés qu'a présentés longtemps cette conquête, et si l'on faisait la part des circonstances malheureuses et des causes qui les ont amenés, on serait étonné de voir qu'en tout et pour tout, c'est au gouvernement de France qu'il faut les imputer.

Cependant l'organisation établie par le maréchal Valée dans la province de Constantine avait porté d'heureux fruits : partout régnait la tranquillité, partout les impôts se perce-

vaient sans difficulté, et chaque jour de nouveaux chefs de tribus venaient faire leur soumission.

A douze lieues de Constantine, sur la route du port de Djidgelli, est bâtie la petite ville de Milah qui pouvait devenir une base importante d'opérations dans toutes les circonstances où l'intervention française deviendrait nécessaire, soit du côté de Stora, soit dans la direction des Portes-de-Fer. Le kaïd de cette petite ville était venu faire sa soumission, et le maréchal Valée lui en avait confirmé l'investiture. D'autres kaïds soumis avaient été aussi maintenus dans leur autorité, et le maréchal Valée n'avait eu qu'à se louer d'une politique qui ménageait les susceptibilités des Arabes, qui flattait leurs sympathies et qui était toute naturelle dans l'état de leurs mœurs et de leurs usages. Aussi, ayant résolu de compléter la recherche d'une plus courte voie de Constantine à la mer, et ayant chargé le général Négrier d'une reconnaissance sur Stora à travers un pays totalement inconnu et où les Turcs eux-mêmes n'avaient pas osé s'aventurer, il se présenta une circonstance fort singulière : c'est que la colonne française, ayant franchi les montagnes qui séparent le Rummel du bassin de Stora, put s'avancer jusqu'aux ruines de Rusicada sans être inquiétée ; au retour seulement, quelques Kabyles tentèrent une attaque, et les nouveaux auxiliaires demandèrent à les combattre et se battirent, en faveur des Français, avec une vigueur remarquable. Peu après, quelques meurtres furent commis, dans la même province, sur des Français isolés. Il fut ordonné à Ben-Aïssa, kalifa du Sahel, de découvrir et de punir les coupables. Huit Arabes furent arrêtés : un conseil de guerre indigène s'institua de lui-même, composé du kalifa du Sahel, des kalifas de la Medjanah et de Ferdjiona, du scheik El-Arab et du kaïd des Haractas. Les prévenus furent entendus, jugés et condamnés à mort. Le lieutenant-général fut appelé à sanctionner ce jugement. Ainsi des Arabes avaient été arrêtés, jugés, condamnés et exécutés par des Arabes pour assassinat commis sur des chrétiens. Tel était, dès son début, dans l'ordre militaire et dans l'ordre judiciaire et administratif, le résultat du maintien des pouvoirs indigènes que, malgré

cela, le ministère français persistait toujours à ne vouloir considérer que comme un essai.

La reconnaissance sur Stora avait déterminé l'ouverture d'une route passant par le camp de Smendou et celui de l'Arrouch et en trois marches, conduisant de Constantine à son port naturel. Cette route fut poussée avec vigueur, et dans les premiers jours d'octobre, quatre mille hommes partis du camp de l'Arrouch purent camper, sans éprouver de la résistance, sur les ruines de *Russicada*, dont les vestiges occupent une grande étendue et attestent les larges proportions et la solidité que les Romains donnaient à leurs constructions. Plusieurs citernes immenses étaient encore intactes et ne demandaient qu'à être nettoyées pour servir de réservoir, comme au temps de l'occupation romaine. Sur cet emplacement, dans une gorge fermée par les versants de deux petites montagnes, on jeta les fondements d'une ville qui reçut le nom de *Philippeville*. On ne s'occupa d'abord que de fortifier cette position importante et de couronner par des ouvrages de défense les crêtes des collines. Quelques cantiniers y bâtirent des baraques. Les ruines romaines qui jonchaient le sol fournirent les premiers matériaux : de nouvelles murailles s'élevèrent, formées de pierres taillées depuis plus de vingt siècles. La ville a depuis lors pris une grande extension, et elle sera sous peu une des plus importantes de l'Algérie. Il est fâcheux cependant que pour Philippeville, comme pour les autres villes d'Afrique, on ait cru devoir adopter le système des constructions françaises, c'est-à-dire des rues larges, des bâtiments percés aux quatre faces de larges fenêtres. Les architectes français ont cru naïvement que le peu de largeur des villes d'Orient provenait ou d'un manque de goût ou d'ignorance, que ces maisons à cours intérieures, ces ouvertures exclusivement pratiquées dans les cours n'étaient qu'une forme adoptée par les Orientaux pour cacher leurs femmes : ils n'ont rien vu au-delà et n'ont pas même soupçonné qu'en Afrique, comme dans toutes les chaudes températures, le soleil est un rival des plus redoutables. Voici cependant ce qu'écrivait Tacite à propos de la restauration de Rome après l'incendie de

Néron (1) : « Quelques-uns croyaient l'ancienne forme plus « convenable pour la salubrité. Ces rues étroites ne faisaient « pas à beaucoup près un passage aussi libre aux rayons du « soleil, au lieu que maintenant toute cette largeur qui reste « à découvert, sans aucune ombre qui la défende, est en butte « à tous les traits d'une chaleur brûlante. »

Ces pacifiques succès obtenus dans la province de Constantine engageaient le maréchal Valée à en poursuivre d'autres. Il fit occuper définitivement Milah, ouvrit par Djimmilah et Setif une voie de communication avec les auxiliaires qu'il comptait dans la plaine de la Medjana, prépara l'occupation de Djidgelli et se disposa à aller prendre possession du fort de Hamza.

Cette extension de territoire et d'autorité résultait de la convention supplémentaire du 4 juillet qu'Abd-el-Kader n'avait cependant pas encore ratifiée. Toujours retenu à Aïn-Madhi dont le siége traînait en longueur, il laissait le champ libre aux troupes françaises, restait impénétrable à toute communication et entretenait seulement de nombreux agents dans les provinces pour faire de nombreuses levées d'hommes et d'impôts, intimider ou menacer les tribus soumises et maintenir en hostilité les tribus rebelles.

Par cette conduite, où se révélait toute la subtile politique arabe, il avait déjà amassé contre lui de nombreux griefs dans les trois provinces d'Alger, de Constantine et d'Oran. Instruit de tous les faits, le ministère français prescrivait cependant impérieusement au maréchal Valée de ne pas prendre l'initiative d'une rupture contraire, disait-il, *aux véritables intérêts de la France*, et de se contenter de rappeler à l'Émir les griefs de la France contre lui. L'Émir ne daignait pas même répondre à ces représentations, et il avait raison. Quant au maréchal Valée, tout en tenant compte de ces prescriptions singulières, il ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient, dans le cas d'une conflagration imminente, assurer à la France quelques bonnes positions. C'est ainsi qu'il projeta deux petites

(1) Tacite. *Ann.* xv, 43.

expéditions, l'une sur Djidgelli, l'autre sur Djimmilah, pour occuper le fort de Hamza.

Djidgelli, le *Gigel* des Arabes et l'ancienne Igilgilis des Romains, est bâtie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer. Le double mouillage de cette localité serait complètement couvert de la mer du large par une chaîne de rochers qui courent vers le nord-est, si ces rochers formaient une ligne continue; mais séparés par des intervalles assez considérables, ils donnent libre passage aux vagues qui rendent ce mouillage un des plus mauvais de la côte de l'Algérie, surtout pendant l'hiver. L'ancienne Igilgilis, élevée par l'empereur Auguste au rang de colonie romaine, paraît cependant avoir eu de l'importance : elle était traversée par plusieurs grandes voies conduisant à Cirtha et à Hippone. A l'avènement du christianisme en Afrique, elle fut ville épiscopale. Lors de l'invasion arabe, elle résista énergiquement aux conquérants et, plus tard, elle se défendit avec succès contre les conquérants de Tunis et de Bougie. Du XIIe au XVIe siècle, elle eut des relations commerciales très étendues avec les navigateurs de l'Italie septentrionale qui fréquentaient tous les ports du Maghreb. En 1514, elle se donna à l'aîné des Barberousse qui prit le titre de sultan de Gigel et en fit le dépôt de ses prises. Sous Louis XIV l'amiral Duquesne s'en empara, mais l'abandonna peu après. Depuis lors, Gigel ruinée, détruite, exposée aux excursions périodiques des Kabyles, n'a été qu'une misérable bourgade où s'élevait à peine, lors de l'expédition de 1839, une cinquantaine de barraques en pissé ou en pierre. Son occupation cependant avait quelqu'importance pour les Français qui, au moment de s'engager dans l'intérieur, ne pouvaient laisser sur leurs flancs, entre eux et la mer, une population insoumise.

La ville devait être attaquée par terre et par mer; mais dès que la flottille expéditionnaire montée par le premier bataillon de la légion étrangère, cinquante sapeurs du génie et quatre pièces de campagne, parut sur la plage, les habitants se réfugièrent sans se défendre chez les tribus voisines. La partie du corps expéditionnaire, qui suivait la voie de terre, fut dirigé

sur Djimmilah où les Français avaient un petit échec à venger.

Déjà, quelques mois auparavant, un double mouvement avait été dirigé d'Alger et de Constantine pour aller ravitailler la garnison de Djimmilah et aller prendre possession du fort de Hamza. Le corps expéditionnaire, parti d'Alger, devait suivre la route dite *soltania*, traverser le défilé des Bibans et atteindre Hamza par une voie qu'aucune armée européenne n'avait parcourue depuis les Romains. Des pluies torrentielles qui survinrent, ne permirent pas à cette colonne d'entrer en campagne. Le général Gallois cependant, parti de Constantine, avait atteint Setif, l'ancienne capitale de la Mauritanie sitifienne et alors un amas de ruines. Il s'attendait, d'après le plan convenu, à voir le gouverneur-général s'avancer jusqu'aux limites des deux provinces; mais la persistance du mauvais temps n'avait même pu permettre de prévenir le général Gallois des difficultés qui avaient arrêté la marche de la colonne partie d'Alger. Les Kabyles ne tardèrent pas à attaquer ce corps isolé : ils commencèrent à le harceler dans sa marche, à s'embusquer à tous les défilés où des accidents de terrain, nombreux dans ces parages, favorisaient l'attaque; mais ils ne purent parvenir à l'entamer, et la colonne arriva saine et sauve à Milah. Les Kabyles se rejetèrent alors sur la petite garnison de Djimmmilah qui ne comptait qu'un bataillon, deux obusiers de montagne et quelques cavaliers. Les assaillants étaient au nombre de quatre ou cinq mille. Pendant six jours consécutifs, la petite garnison eut à repousser les attaques continuelles des Kabyles, qui firent preuve, en cette circonstance, d'un acharnement peu commun. Abritée seulement par cette ruine romaine qui n'avait pour bastions, courtine, fossés et remparts que quelques pierres placées les unes contre les autres sous le feu même des Arabes, sa résistance fut héroïque. Enfin, le septième jour, découragés par la valeur de cette poignée de braves, décimés par les feux nourris de son artillerie et de sa mousqueterie, les Kabyles se retirèrent après avoir éprouvé de grandes pertes : ce fait d'armes, dont on a peu parlé, est un des plus beaux et des plus glorieux de la guerre de l'Algérie. Mais la situation de ces

braves pouvait devenir périlleuse : la saison où l'on entrait rendant les communications difficiles, ils pouvaient être exposés, non seulement à de nouvelles attaques de Kabyles, mais encore à des privations cruelles. Le général Gallois se décida à les rappeler, et Djimmilah fut momentanément abandonné.

C'était pour aller venger ce léger échec que la colonne qui se dirigeait par la voie de terre sur Djijeli, se porta sur Djimmilah après la prise de cette première ville. Elle n'éprouva aucune difficulté sur sa route, les tribus des environs, les Beni-Mehenna, les Ellas, les Badjettas demandèrent et obtinrent l'aman, et, sur le seul avis de l'arrivée d'une colonne française, les habitants de la fertile plaine de la Medjanah attaquèrent les gens de l'Émir, tuèrent un de leurs principaux chefs et leur firent un grand nombre de prisonniers. Djimmilah fut définitivement occupé.

Abd-el-Kader n'était étranger à aucun des mouvements hostiles qui se déclaraient de temps à autre contre les Français : cependant ses absences prolongées devant Aïn-Madhi avaient nui à ses intérêts. Dans l'est il n'avait que des alliés très chanceux, et le système du maréchal Valée de maintenir l'autorité des chefs indigènes influents, avait, comme par enchantement, substitué l'esprit d'ordre et de paix à l'esprit de rapine et d'anarchie dans la province la plus nouvellement conquise. Abd-el-Kader avait peu à espérer de ce côté-là. Dans l'ouest qui avait été le berceau de sa puissance, son influence avait diminué, les tribus qui avaient été jusqu'alors ses plus fermes appuis, s'irritaient de voir le centre du pouvoir se déplacer, et la tendance de l'Émir à le porter vers l'est. Puis les embarras d'Ab-el-Kader se multipliaient à mesure que s'étendait sa puissance. De nouveaux besoins l'entraînaient sans cesse à de nouvelles exactions. Indépendamment des diverses espèces d'impôts dont il avait grevé les tribus, il frappait sur elles un impôt extraordinaire nommé *Mâouna,* toutes les fois qu'il voulait se créer des ressources en dehors des contributions régulières : et cela arrivait souvent. Contrairement aux impôts qui pouvaient être acquittés en nature, le Mâouna devait être acquitté en espèces monnayées. La somme

demandée par l'Émir était répartie par kalifa. puis par aghalik, ensuite par tribu, enfin par douar. Cet impôt était le plus lourd pour les tribus et celui qui aidait le plus Abd-el-Kader à subvenir aux dépenses considérables, qu'avaient nécessités la formation et l'entretien des troupes régulières. Mais le renouvellement fréquent de ces demandes de contributions exceptionnelles commençait alors à fatiguer les tribus, et à user les élans de leur fanatisme.

Ce n'étaient pas là les seuls embarras du moment d'Ab-el-Kader. En voulant s'assurer, par la force, des appuis parmi des populations, où, comme dans la province d'Oran, la renommée de sa famille ne le recommandait pas, l'Émir avait bien pu soumettre quelques tribus, mais il s'était créé autant d'ennemis qui, au premier échec, ne manqueraient pas de se tourner contre lui. D'autres n'attendaient même pas ce moment : ainsi, par exemple, Tedjini, scheik de la puissante tribu d'El-Arbâ, chassé d'Aïn-Madhi, avait entraîné les Beni-Mzah et d'autres tribus dans sa querelle et armait contre Abd-el-Kader : un autre chef de partisans, Mohammed-ben-Ahmed, interceptait à la frontière les secours d'armes, de munitions et d'argent que l'empereur de Maroc lui faisait passer. Le moment était dès lors favorable pour exiger énergiquement l'exécution du traité de la Tafna, auquel Abd-el-Kader avait déjà fait tant d'infractions que, malgré le système de tolérance qui lui était prescrit, le maréchal Valée avait refusé de lui livrer de la poudre et des armes: et en cela nous ne jurerions pas qu'il eût outrepassé ses instructions.

Abd-el-Kader sentait tout ce qu'il y avait de critique dans sa situation momentanée; aussi renouvelait-il à tout propos l'assurance de ses bonnes intentions, et de son désir de conserver la paix. Les ministres français, habitués à payer avec des mots, s'accommodaient assez de cette monnaie; mais pendant ce temps, l'astucieux Émir, sous prétexte de faire une visite à de saints marabouts de la Zouaoua (est), poussait une pointe jusqu'à Bougie; et s'il ne parvint pas à entraîner dans sa cause les tribus du groupe de montagne qu'on appelle le *pâté de Bougie*, il constata au moins l'influence dont il y jouissait.

Toutes les démarches d'Abd-el-Kader, toutes ses mesures, tous ses actes trahissaient le désir, la volonté de recommencer la guerre. Non seulement il n'avait exécuté aucune des clauses du traité de la Tafna, mais encore il avait refusé de ratifier la convention supplémentaire du 4 juillet. Dans les provinces d'Alger, d'Oran, partout il entretenait de l'agitation, excitait les Arabes à la guerre, les empêchait de se rendre sur les marchés français, saisissait ou frappait de taxes exorbitantes les produits destinés au gouvernement d'Alger; il ne reconnaissait aucun des passe-ports délivrés par les autorités françaises; il refusait d'acquitter la légère contribution qui lui avait été imposée; il excitait ouvertement les indigènes à se joindre à lui, et enfin il briguait ou recevait la soumission des tribus dépendantes de la France. A tous ces faits, le ministère français recommandait de *protester*. Le rouge en montait au front de tous les généraux qui commandaient alors en Afrique; il est vrai qu'ils n'étaient pas ministres. Le traité de la Tafna a soulevé bien des récriminations, il a été attaqué avec bien d'amertume et cependant nous n'hésitons pas à dire que ce n'est pas son exécution mais bien son inexécution qui a amené tous les désastres qui vont suivre. Tout désavantageux pour la France qu'était ce traité, il réglait quelque chose; bien ou mal, il le réglait, et on a peine à croire qu'il se soit trouvé à la tête du gouvernement français des hommes assez peu soucieux de l'honneur, de la dignité et des intérêts de la France pour laisser s'écouler plus de dix-huit mois avant de forcer Abd-el-Kader ou de se battre ou de remplir les conditions du traité. Ils attendaient sans doute qu'il fût assez fort pour opposer une résistance énergique : ils n'eurent plus longtemps à attendre.

Cependant cette brave armée d'Afrique était moins impassible que le ministère. Elle voyait le fruit de ses fatigues, de ses sueurs, de son sang sinon méconnus, mais du moins dépensés en pure perte. C'était toujours la même guerre et toujours amenée par la même cause; ses efforts héroïques repoussaient l'ennemi, le battaient, le réduisaient aux abois : un mauvais génie lui redonnait des bras et des forces; ce mauvais génie, c'était le ministère français : l'Algérie restait toujours

une conquête problématique ; de tant de sacrifices la France n'avait recueilli qu'une lourde charge.

Ces réflexions pénibles décourageaient les soldats. Heureusement leurs chefs, plus prévoyants que le gouvernement français, à la vue de tant d'actes audacieux de l'Émir qui annonçaient une rupture imminente, se mettaient, du mieux qu'ils pouvaient, en mesure d'entrer en lutte avec le moins de mauvaises chances possibles. A Constantine, le général Galbois, poussant des reconnaissances jusque près de Djidgeli, s'était mis en relation avec quelques puissantes tribus kabyles. Il avait organisé, d'après le système du maréchal Valée, les Beni-Acchous, les Azz-Eddin, les Mouley-Chorfa ; il avait mis Djimmilah en état de défense et l'avait approvisionné pour six mois. De son côté, le maréchal Valée avait préparé une expédition dont l'effet moral devait avoir une grande influence sur l'esprit des Arabes : c'était de franchir les Bibans par le redoutable passage connu sous le nom de *Portes-de-Fer*, et de mettre ainsi la province de Constantine en rapport direct avec Alger.

Le corps expéditionnaire était composé de deux divisions sous les ordres du duc d'Orléans et du général Galbois. Le 17 octobre, le duc d'Orléans se rendit à Djimmilah où était échelonnée la première division. Parmi les ruines qui y subsistent encore, un arc de triomphe dont il fit numéroter les pierres pour envoyer en France ce produit de l'art antique, fixa son attention. (1).

Ce qu'on appelait les *Portes-de-Fer* était un passage des Bibans, inconnu, mystérieux, terrible, qu'aucune armée européenne, pas même celles des Romains, n'avait encore franchi. Les Arabes eux-mêmes le considéraient comme infranchisable par une armée traînant son matériel et qui même ne serait pas inquiétée. Aussi, les deux divisions françaises di-

(1) L'arc de triomphe de Djimmilah n'est qu'un produit abâtardi de l'art romain. Il ne se distingue ni par l'élégance de ses proportions, ni par la richesse de ses sculptures, ni par le fini de son travail. Par un arrêté de 1843, le maréchal Soult a décidé qu'il serait transporté en France et réédifié à Paris.

rigées sur ce point, étaient-elles fières et exaltées par l'idée seule d'aller effectuer une œuvre que les phalanges romaines n'avaient pas osé tenter. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 25.

Après avoir suivi la direction d'Aïn-Turc, il établit le même jour son camp sur les bords de l'Oued-Bousselam, et parvint le lendemain sur un des plateaux de la montagne Dra-el-Hammar, où se termine la plaine mamelonnée qu'il venait de traverser. Là, il devait être rejoint par les tribus maîtresses des Portes-de-Fer, qui reconnaissaient l'autorité du kalifa Morkani nommé par le gouverneur-général. Leurs cheiks étaient surnommés les gardiens des Portes-de-Fer ; ils devaient servir de guide à l'armée française à travers les chaînes de vallées et de montagnes qui conduisaient à ce formidable passage.

Ils se présentèrent en effet suivis d'un grand nombre d'Arabes qui apportèrent des provisions de toute espèce, qui leur furent généreusement payées. Cette attitude amicale de ces puissantes tribus habitant un pays presque inaccessible, était un fait très significatif. Ce n'était pas à la victoire que l'autorité française devait cet ascendant moral et politique : elle n'avait jamais eu à lutter contre ces tribus. Le maréchal Valée avait eu seulement le bon esprit de ne pas les réglementer à la française et de consulter leurs sympathies, leurs préjugés et leurs susceptibilités dans le choix du chef qu'il leur avait donné. Tout le secret de leur soumission était là ; ce fait si concluant s'était déjà produit ailleurs dans les mêmes circonstances, et ce qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'aujourd'hui encore, le gouvernement français n'en tient aucun compte. Ce moyen de gouverner l'Algérie, en attendant le temps où la fusion entre les deux peuples aurait atteint le degré de préparation nécessaire, serait incontestablement moins coûteux, plus productif et plus efficace ; mais c'est peut-être pour cela seul qu'on ne l'a jamais adopté et qu'on ne l'adopte encore que dans les circonstances où il est presque impossible de faire autrement.

Le 28 octobre, les deux divisions du corps expéditionnaire quittèrent le plateau de Dra-el-Hammar, et se séparèrent pour

opérer sur deux points différents. La division Galbois rentra dans la Medjana pour se porter sur Zamourah, petite ville occupée par les Turcs, que les Français voulaient ravitailler et rallier ainsi à leur cause ; la division d'Orléans, guidée par les scheiks, gardiens des Portes-de-Fer, prit la route des Bibans. L'effectif de cette dernière se composait des 22e de ligne, 2e et 17e légers formant deux mille cinq cents hommes d'infanterie ; les 1er et 3e chasseurs, deux cent-cinquante spahis, une compagnie de sapeurs du génie et quatre obusiers de montagne le complétaient. Chaque soldat portait pour six jours de vivres et soixante cartouches ; un parc de huit cents têtes de bétail suivait la division. L'administration avait eu la précaution de mettre en réserve pour sept autres jours de vivres.

Après une courte marche assez pénible dans le lit de l'Oued-Boukheteun ou ses berges, la division eut à gravir des montées presque à pic auxquelles succédèrent des descentes aussi escarpées. La sape ou la pioche des soldats du génie dut les rendre praticables pour l'artillerie et la cavalerie. Chaque fois que la colonne avait atteint le plateau couronnant la croupe sauvage d'un de ces monts, elle croyait en avoir franchi la barrière ; mais arrivant au faite elle voyait se dresser devant elle de nouveaux pics, mer immense de masses rocheuses aux manteaux de bruyère et aux couronnes de cactus et d'agaves : enfin elle descendit dans un espèce de défilé. A droite et à gauche étaient d'immenses murs de granit, s'élevant par fragmens isolés et détachés, à plusieurs centaines de pieds de hauteurs, et se dessinant sur le bleu du ciel en formes bisarres ou fantastiques. Plus loin, tous ces pics isolés ne formèrent qu'une gigantesque masse adossée contre des rochers abruptes qui s'élevaient perpendiculairement à plus de mille pieds de hauteur, et dont les crêtes séparées par de larges interstices, illuminées par les rayons du soleil, offraient l'aspect d'un rempart immense avec ses colossales embrasures. Ce n'était pas encore là les Portes-de-Fer. Enfin on atteignit la première : qu'on se figure un préau dont la forme serait celle d'une sphéroïde assez alongée, découpée dans la majeure partie de son pourtour, de

roches anguleuses à l'aspect sauvage, bordé de gigantesques masses rocheuses, toutes le surplombant et avançant à une hauteur immense leurs sommets rougeâtres comme pour voir ce qui se passe à leur base. On descend dans ce préau par une pente raide et escarpée ; on en sort par une ouverture de huit pieds de large, pratiquée perpendiculairement dans un de ces murs gigantesques : c'est là la première porte. On arrive à la deuxième et à la troisième, fort rapprochées l'une de l'autre, par de petites ruelles formées par la destruction des parties marneuses des rochers : celles-ci sont si étroites qu'elles peuvent à peine donner passage à un mulet chargé. A partir de la quatrième qui est plus large, le défilé s'élargit et débouche dans une jolie et gracieuse vallée, que la nature semble avoir posé là tout exprès pour rasséréner l'âme forcément attristée au sortir des profondeurs de ce site si imposant, mais si âpre et si sauvage, qu'on s'y sent mal à l'aise.

Tel est ce passage nommé les Portes-de-Fer. En entrant dans la vallée, les soldats qui tenaient à la main un rameau de verdure, arraché au tronc des palmiers séculaires qui croissaient isolés parmi les rochers, saluèrent d'un cri de joie le soleil qui brillait lumineux, et qu'ils avaient perdu de vue au fond des gorges où ils s'étaient aventurés. On fit une grande halte à quelque distance, et, sous l'influence récente des souvenirs des lieux qu'ils venaient de traverser, ces braves oublièrent toutes leurs fatigues en se communiquant leurs impressions.

La division continua sa marche peu après en suivant dans la vallée le cours de l'Oued-Boukheteun, qui prend, après avoir franchi les Portes, le nom de l'Oued-Biban. Elle bivouaqua sur les bords de la rivière, à El-Makalou, à deux lieues des Bibans. Le lendemain elle traversa une immense forêt et déboucha dans une belle vallée, dont le Jurjura bordait les extrémités. A peu de distance étaient quelques villages pittoresquement groupés sur des collines boisées, et dont les habitants, plus surpris qu'effrayés, après quelques moments d'incertitude, s'empressèrent d'offrir des denrées et des fruits. Là on apprit, par des lettres saisies sur des courriers

d'Abd-el-Kader, que le kalifa de l'Émir, Ahmed-ben-Salem, bey de Sabaou, était établi vers le pays de l'Oued-Nava, et devait, en appuyant sa droite aux tribus soumises à l'Emir, s'établir sur le plateau du fort de Hamza, pour barrer la route d'Alger à la division française : les mêmes lettres ne laissèrent aucun doute sur le soulèvement général que préparait Abd-el-Kader.

Pour prévenir le mouvement d'Ahmed-ben-Salem, la division fit une marche forcée, traversa l'Oued-Bedjillah et campa sur la rive droite de ce torrent, pendant que le duc d'Orléans, avec quelques compagnies d'élite, toute la cavalerie et deux obusiers de montagne, devait se porter rapidement sur Hamza.

Le fort de Hamza occupe une position bien choisie, dominant une vaste plaine où aboutissent trois vallées conduisant à Alger, à Bougie et aux Portes-de-Fer, et un col qui mène à Médéah. Les Romains y avaient construit un fort nommé *Auzea*, et dont la garde était confiée à des vétérans. Les deys d'Alger y entretenaient une garnison. Sa construction était un carré étoilé, dont les revêtements détruits, ou en fort mauvais état, n'offraient ni sûreté ni consistance. Les logements intérieurs eux-mêmes n'étaient qu'un amas de ruines.

Lorsque la colonne française arriva sur les hauteurs qui dominent l'Oued-Hamza, Ahmed-ben-Salem couvrait avec ses troupes la crête opposée. Le duc d'Orléans donna l'ordre au colonel Miltgen de lancer les chasseurs et les spahis sur l'ennemi et de le débusquer. Mais Ben-Salem n'attendit pas cette charge et se replia; la colonne française s'établit autour du fort d'Hamza complètement désert. Cent cinquante réguliers qu'y avait jetés Ben-Salem l'avaient abandonné : il y restait cinq canons dont trois encloués. En le quitant, les Français achevèrent de le détruire. La colonne se remit bientôt en marche pour descendre dans les bassins de l'Issen : elle avait à traverser le défilé de Draa-el-Abagal qui touche au territoire de la tribu de Beni-Drua, soumise à Abd-el-Kader, et elle s'attendait à être attaquée. Il n'en fut rien cependant : seulement, lorsque la division fut arrivée sur un plateau, à

l'un des affluents de l'Issen, elle fut inquiétée par des groupes de cavaliers et une infanterie assez nombreuse. Mais le duc d'Orléans ayant fait embusquer quelques compagnies, fit tourner les Arabes par les chasseurs du colonel Miltgen qui les repoussèrent contre les compagnies de réserve, où, reçus à bout touchant, ils furent mis en fuite après avoir perdu beaucoup des leurs : quelques coups d'obusier achevèrent la déroute. Le 1er novembre la colonne expéditionnaire se réunit à la division Rulhière, dans le camp de Foudouck, après une excursion de six jours à travers un pays hérissé de difficultés, habité par une population qui avait toujours inspiré les plus grandes craintes aux dominateurs de l'Afrique, et qui cependant n'avait tenté aucune attaque sérieuse contre les Français.

Tout ce qui contribuait à relever la puissance française portait forcément atteinte à celle d'Abd-el-Kader. Le passage des Portes-de-Fer, avec les circonstances qui en étaient dérivées, était un fait d'une haute portée, d'abord parce qu'il tranchait la question des limites, quoiqu'Abd-el-Kader eût jusqu'alors refusé sa ratification à la convention du 4 juillet, ensuite parce qu'il avait révélé, dans les tribus de cette partie de la province, des sympathies ou mieux des dispositions qui pouvaient être un fort dangereux exemple pour celles sur qui Abd-el-Kader ne dominait que par la force, et elles étaient nombreuses. L'Émir sentit la fausse position dans laquelle l'avait placée cette excursion hardie, et, à sa politique tortueuse, en substitua une ouvertement hostile. De retour à la province d'Oran, où sa présence était devenue nécessaire pour ranimer ses partisans, il s'était signalé envers les tribus qui avaient eu quelques relations de commerce ou d'échange avec les Français, par des exactions, des violences et même des cruautés qui n'étaient pas dans son caractère. Il avait déplacé le unes, refoulé les autres, et fait même décapiter quelques chefs dont la fidélité lui était seulement suspecte. En même temps, il avait mis tout en œuvre pour provoquer une insurrection générale, non seulement dans la province d'Oran, mais encore dans les autres provinces.

Le maréchal Valée ne pouvait douter de ces mauvaises dispositions : il en avait eu la preuve par les lettres qu'on avait interceptées pendant l'excursion dans les Bibans ; toutes celles qui lui arrivaient d'Oran lui donnaient à ce sujet des éclaircissements précieux ; la fermentation qui régnait parmi les tribus de la province d'Alger, l'attitude plus que hautaine qu'avait pris l'Émir dans ses rapports avec lui, étaient autant d'indices qui devaient l'éclairer. Mais lié par ce fatal système de temporisation que lui recommandait sans cesse le ministère, il attendait et laissait faire. Puis le maréchal Valée était peu propre à la guerre d'Afrique. Ce n'était pas là une grande guerre où l'action des masses pouvait avoir une grande influence, mais une guerre de surprises, de marches, de contremarches, où le succès dépendait toujours de l'exécution rapide et instantanée des mouvements et des manœuvres d'une petite colonne. Elle pouvait en quelque sorte se résumer en une vigoureuse police exercée par de petits corps mobiles où le courage individuel était tout puissant et l'action des masses toujours inapplicable. Aussi le gouverneur-général, trop préoccupé de grands mouvements stratégiques, se laissa-t-il prévenir partout, dès qu'éclata le soulèvement général qu'Abd-el-Kader avait préparé de longue main.

La province d'Alger fut le premier théâtre de cette nouvelle levée de boucliers. Aucune déclaration ne précéda cette prise d'armes. Seulement quelque temps après qu'Abd-el-Kader eût déchiré le voile dont il s'était couvert jusqu'alors, il écrivit au maréchal Valée que tous les musulmans avaient arrêté le projet de recommencer la guerre sainte. Mais déjà des troupes disséminées sur divers points peu favorables à la défense avaient été attaquées à l'improviste, les colons de la plaine assaillis et massacrés, leurs récoltes pillées, leurs maisons incendiées, des tribus amies exterminées, des convois enlevés aux portes d'Alger et leur escorte égorgée. La province de Tittery avait suivi l'exemple de celle d'Alger. Les beys de Médéah, de Milianah, avaient traversé la Chiffa à la tête de quelques milliers d'hommes, avaient attaqué le camp de Blidah et forcé à la retraite la brave garnison qui était chargée de le

défendre. Partout les soldats français supportèrent ce premier choc avec une intrépidité remarquable ; mais disséminés en petit nombre sur des points éloignés, isolés et hors d'état de se secourir, partout ils durent céder au nombre et à l'énergie non moins remarquables de l'ennemi. Les colons eux-mêmes se battirent avec acharnement, mais ils furent forcés d'abandonner la plaine et leurs habitations ; à peine furent-ils réfugiés autour d'Alger où s'étaient groupées quelques tribus alliées, que les coureurs de l'ennemi pénétrèrent jusque dans le massif. La désolation était à son comble ; tout se trouvait de nouveau remis en question.

Lorsqu'on apprit en France ces tristes nouvelles, l'indignation publique s'exhala contre le ministère avec une amertume dont on n'avait pas encore eu d'exemple. La coterie des anticolonistes, pour qui chaque revers des troupes françaises était une bonne fortune, saisit avec avidité cette occasion de s'élever contre l'occupation de l'Afrique ; mais elle avait déjà beaucoup perdu de son influence et de sa considération, et le ministère lui-même, ne pouvant reculer devant l'exigence de l'opinion publique, commençait à se fatiguer de ces déclamations systématiques qu'aucune vue utile ou profitable n'avait encore recommandée et au fond desquelles il y avait plus d'amour-propre et de vanité que de bonne foi. Aussi de nouvelles troupes furent-elles immédiatement embarquées pour Alger. Elles y arrivèrent dans les premiers jours de décembre 1839.

Le maréchal Valée, à la tête alors de forces suffisantes, divisa ses troupes en diverses colonnes et les lança contre l'ennemi dans toutes les directions. Partout les Français reprirent glorieusement l'offensive. Un parti de douze cents chevaux hadjoutes, rencontré entre le camp de l'Arba et le cours de l'Arrouch par une colonne formée du 62e de ligne et du 1er de chasseurs, fut chargée, culbutée et mise en pleine déroute. En même temps, les bataillons réguliers de l'Émir, ayant voulu attaquer un convoi parti de Bouffarick pour Blidah, avaient été vigoureusement chargés et culbutés dans un ravin où ils avaient éprouvé des pertes considérables. Quelques jours après, les forces réunies des kalifas de Médéah et de

Milianah étaient mises dans une déroute complète. C'était le 31 décembre. Ces troupes avaient pris position entre Blidah et la Chiffa. Le ravin de l'Oued-el-Kebir était occupé par l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader que soutenaient quatre à cinq mille cavaliers. La position de ces troupes était avantageuse et bien choisie. Abritées par des exhaussements naturels du terrain, elles pouvaient faire un feu plongeant sur les Français dont la riposte devait être fort peu efficace. Le maréchal Valée, qui commandait la colonne française, résolut d'aborder l'ennemi à l'arme blanche. Il lança sur les bataillons de l'Émir les 23e de ligne, 2e léger et le 1er de chasseurs. La berge du ravin est gravie avec impétuosité : ces braves se trouvent face à face avec l'ennemi qui avait resserré sa ligne ; on l'aborde à la baïonnette ; on le culbute ; on le rejette sur la cavalerie où il porte le désordre : en un instant, tout fuit, tout cède ; l'intrépide élan des Français ne trouve plus de résistance nulle part ; le champ de bataille resta couvert des cadavres des fantassins et des cavaliers ennemis ; on en compta plus de quatre cents. Cinq cents fusils, trois drapeaux et une pièce de canon restèrent au pouvoir des Français. L'ennemi ne reparut qu'un mois après dans la Metidja ; mais repoussé à plusieurs reprises, il porta ses efforts ailleurs.

A cette époque (1er février 1840), eut lieu, dans la province d'Oran, un des plus glorieux faits d'armes des fastes militaires de l'Algérie. La 10me compagnie du bataillon d'Afrique, forte de cent vingt-trois hommes, tenait garnison à Mazagran, petit fort élevé à la hâte par les Français à peu de distance de Mostaganem. Le capitaine Lelièvre la commandait. Il avait sous ses ordres le lieutenant Magnien, le sous-lieutenant Durand, et les sergents Villemot et Giroux. Son matériel de guerre se bornait à quarante mille cartouches, une pièce de quatre et un baril de poudre. Le 1er février parurent, en vue du fort, les éclaireurs de l'ennemi qui, pendant toute la journée, s'occupèrent d'en reconnaître les approches. Le lendemain s'échelonnèrent, devant la partie la plus accessible du fort, quinze mille hommes contingents de quatre-vingt-deux tribus. Le kalifa de Mascara, Mustapha-ben-Tehami les com-

mandait : ils étaient appuyés par un bataillon de l'infanterie régulière de l'Émir et deux pièces de huit. Les Arabes mirent immédiatement leur artillerie en batterie et ouvrirent le feu à cinq cents mètres de distance. Les fortifications de Mazagran avaient été plutôt élevées en vue d'abriter d'un coup de main que de soutenir un siège quelconque. Les premiers coups de canon y firent brèche : les Arabes s'y précipitèrent, et dès leur premier élan, vinrent planter quatorze de leurs étendards jusque aux pieds des murs.

Alors commença à se dérouler un de ces longs et terribles drames, pendant lequel le courage calme et réfléchi d'une poignée de Français eut à lutter contre l'intrépidité désordonnée d'un ennemi dont la supériorité numérique était de cent vingt contre un. Dès que la brèche fut praticable, les Arabes se précipitèrent à l'assaut avec fureur ; exaltés par le fanatisme religieux, par l'appât des récompenses promises pour chaque tête de Français, leur acharnement était incroyable ; mais les assiégés, calmes et intrépides, avaient organisé un feu de mousqueterie soutenu qui, en peu d'heures, couvrit de cadavres ennemis les abords de la brèche : le drapeau national avait eu trois fois son support brisé, trois fois il avait été relevé avec enthousiasme ; sa flamme, criblée de balles, n'était alors qu'un informe lambeau, mais elle suffisait encore pour exalter le courage de ses héroïques défenseurs. Avant la fin de la journée, ils eurent consommé près de la moitié de leurs cartouches.

Le lendemain avant le jour, l'attaque recommença. Cette fois, elle fut dirigée à la fois contre la brèche et contre la porte. Le capitaine confia la garde de la porte au sous-lieutenant Durand et, avant de l'enfermer dans ce faible réduit, il lui serra la main en lui disant : « Adieu, il est probable que nous ne « nous reverrons plus, car vous et vos hommes devez mourir « en défendant ce poste. » — « Nous le jurons ! » s'écrièrent le sous-lieutenant et ses quinze braves soldats. Ils ne moururent pas cependant, mais le poste fut si bien défendu, que l'ennemi ne put y prendre pied.

Cette journée du 3 avait été comme la veille, un combat in-

cessant : l'acharnement des Arabes était tel qu'ils venaient se faire tuer tous sur la brèche, se précipitant intrépidement sur les baïonnettes que leur opposaient les Français. Le capitaine Lelièvre s'attendait à être secouru par le chef de bataillon Dubassail qui commandait à Mostaganem, d'où l'on entendait et l'on voyait le feu : mais il dut bientôt renoncer à cet espoir ; la journée se passa encore sans qu'il eût reçu du renfort. Cependant sur ses quarante mille cartouches il lui en restait à peine dix mille. Il réunit sa petite troupe : « Mes amis, « leur dit-il, il nous reste un baril de poudre et dix mille « cartouches; nous nous défendrons jusqu'à ce qu'il ne nous « en reste plus que douze ou quinze ; puis nous entrerons dans « la poudrière et nous y mettrons le feu, heureux de mourir « pour notre pays : Vive la France ! »

Cette résolution glorieuse prise, ces braves volèrent encore aux remparts, se multipliant en quelque sorte pour se trouver partout, pour se porter mutuellement secours, pour soigner les blessés, repoussant les assaillants à la baïonnette pour ménager le reste de leurs munitions. Cette héroïque troupe se battit enfin pendant quatre jours et quatre nuits : quatre grands jours qui ne commençaient pas et ne finissaient pas au son du tambour, des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil, des nuits éclairées par les flammes des bivouacs et des amorces. Fatigués d'une si énergique résistance, le cinquième jour, les Arabes s'étaient retirés, honteux et confus, emportant plus de mille des leurs morts ou blessés. Lorsque ces braves de Mazagran purent se compter, ils ne se trouvèrent diminués que d'un sixième, trois morts et seize blessés.

Après la retraite des Arabes, lorsque les soldats de la garnison de Mostaganem se portèrent sur Mazagran et virent ces braves debout sur des murs à demi-détruits, où flottait un drapeau si glorieusement mutilé, ils accueillirent par des cris de joie leurs héroïques frères d'armes et les portèrent en triomphe. Quant aux Arabes, l'échec qu'ils venaient d'éprouver eut, parmi eux, un immense retentissement. et l'effet moral en fut tel que, dans la province de Constantine, on vit

des chefs arabes marcher seuls et sans y être excités contre des troupes d'Abd-el-Kader. Ce fut le premier fait de ce genre qui se manifesta et il mérite d'autant plus, sous ce rapport, une mention particulière, qu'il montre la correlation existante entre la conduite des Arabes à l'égard des Français et les succès matériels ou moraux de ces derniers. Comme résultat matériel l'héroïque défense de Mazagran était une chose nulle ; comme résultat moral elle était d'une portée immense : ce qui se passa dans la province de Constantine en fut une preuve.

Abd-el-Kader avait eu peu à se louer du succès de ces menées dans cette province. L'ordre commençait à y succéder partout à l'anarchie, la tranquillité à l'état de guerre. Quelques points, Sétif entre autres, simultanément occupés par les indigènes et les Français, commençaient à sortir de leurs ruines. Des tribus sollicitaient la faveur de commercer avec la France ; d'autres livraient des otages ou mettaient leur cavalerie à la disposition de l'autorité française. Ce fut dans ces circonstances qu'Abd-el-Kader ayant envoyé son kalifa Bou-Azouz dans la direction de Biskara pour soulever les tribus habitant le Djerid, à l'entrée du désert, le scheik El-Arab, nommé par les Français Bou-Azig-ben-Gannah, se porta de son propre mouvement à sa rencontre. Bou-Azouz avait un bataillon d'infanterie, huit cents cavaliers réguliers et deux pièces de canon. Ben-Gannah marchant seul contre lui avec son contingent à quatre-vingts lieues du siège de la puissance des Français, l'aborda, lui tua près de cinq cents hommes, lui prit ses canons, trois drapeaux, dix tentes et la majeure partie de son bagage. Sur un autre point de la province, le kaïd-messaoud des Righa avait passé à l'ennemi après avoir reconnu l'autorité française, et les indigènes avaient vengé eux-mêmes ce manque de foi en ruinant complètement ce kaïd. La répression des tribus rebelles était partout prompte et facile ; une vigoureuse razzia faisait rentrer dans le devoir les Haractah excités par les émissaires de l'ex-bey Ahmed qui, du reste, se montrait encore plus disposé en faveur des Français qu'en faveur d'Abd-el-Kader. Les Beni-Salah de la montagne livraient leur chef qui avait fait assassiner un officier français, le capitaine Saget.

D'autres tribus offraient leurs services contre l'ennemi commun. Les marchés étaient partout fréquentés; la culture des terres était reprise, et, sur quelques petites portions du territoire, le tribut commençait à se percevoir.

Mais ces heureux résultats étaient dus à des dispositions énergiques ou bien conçues, qu'il eût fallu généraliser et surtout poursuivre avec persévérance. Il n'en était malheureusement pas ainsi. A peine un peu de répit avait-il été obtenu qu'on croyait tout fini, et on se hâtait ou de renvoyer les troupes ou de les occuper ailleurs, et la guerre était toujours à recommencer : l'Arabe était dompté mais n'était pas soumis. Pour le soumettre, il fallait non seulement la force permanente mais encore la persévérance dans les volontés, et jusqu'alors il n'y avait eu en tout qu'incertitude et indécision. Aussi Abd-el-Kader profitait de toutes ces fautes, et à peine une de ses opérations avait-elle échoué, qu'avec une infatigable activité, il se hâtait d'en combiner une autre.

Ses principaux efforts se portaient alors sur les provinces d'Alger et de Tittery. Dans cette dernière, composée de cinquante-deux tribus subdivisées en deux cent trente-deux fractions, plus quatre tribus du désert subdivisées elles-mêmes en quarante-deux fractions, Abd-el-Kader avait organisé toute la force effective du pays, 20 mille hommes environ qui, joints à ses troupes régulières et aux divers contingents des tribus des provinces d'Oran et d'Alger lui formaient des forces considérables. Son kalifa El-Berkani était investi du commandement de Médéah et devait tenir la campagne depuis Blidah jusqu'à Médéah. Le sheick Kadour-Bechir, commandant des Hadjoutes, le scheick Ben-Salem, à la tête des Flitas, des Isser, et d'autres tribus sous le commandement supérieur du kalifa de Milianah, Hadji-el-Seghir, avaient mission de battre la Métidja pour harceler les Français. A l'est, le kalifa Bou-Azouz devait opérer dans la direction de Biskara, pénétrer dans la Medjana jusqu'à Setif et faire une pointe dans les montagnes de Bougie. A l'ouest, le kalifa de Mascara, Mustapha-ben-Tchamy avait formé à dix lieues d'Oran, au confluent de l'Habra et du Sig, un camp de huit mille cavaliers : dix mille montagnards kabyles

sous les ordres du scheik de Thenez Hadji, devaient l'appuyer. A Thessala et à El-Maria, deux camps d'observation occupés par la grande tribu des Oulassas, sous les ordres du kalifa de Tlemcen Bou-Hameïdi, couvraient la route de Tlemcen. Ces trois derniers corps devaient surveiller, inquiéter Oran et couper les communications entre cette ville, Arzeu et Mostaganem.

Comme on le voit, Abd-el-Kader avait mis à profit le temps de répit que lui avait accordé le ministère français; pendant que ce dernier s'amusait à faire promener ses troupes d'Alger à Toulon et de Toulon à Alger, et perdait un temps précieux dans d'inconcevables lenteurs, son actif ennemi, toujours battu et toujours apparaissant avec de nouvelles forces, se préparait à entrer en campagne plus puissant et mieux appuyé que jamais.

Le gouvernement français ne faisait jamais, dans cette question, les choses qu'à demi : le gouverneur-général n'avait reçu que des renforts insuffisants pour opérer sur les divers points menacés. On dut se borner à agir sur un seul point, la province d'Alger et de Tittery. L'expédition fut confiée au duc d'Orléans, qui avait sous ses ordres le duc d'Aumale, son frère. La division se réunit à Bouffarick. Elle avait pour mission d'occuper Cherchell, Médéah, Milianah, de ruiner les tentatives de l'Émir dans la province de Constantine par l'interposition des forces françaises dans le pays au sud des montagnes, et enfin de châtier les Hadjoutes et d'autres tribus rebelles. Elle partit de Bouffarick le 24 avril 1840.

Elle dirigea sa marche vers le camp de l'Afroum, et put s'établir le lendemain à la pointe orientale du lac Kalloulah, sous *le Tombeau de la Chrétienne*.

Ce monument qu'on appelle vulgairement ainsi, on ne sait pourquoi, est l'ancien tombeau des rois de Mauritanie. Le noyau seul du monument reste debout : colonnes, chapiteaux, entablements, revêtements, tout le reste est écroulé et confondu. Les soldats eurent cruellement à souffrir en ce lieu des piqûres de légions de moustiques longs et noirs qui

l'habitent, par masses si innombrables, qu'une tradition du pays parle d'une armée de Turcs mis en fuite par des légions de moustiques sortis du tombeau de la Chrétienne, dont les cupides Osmanlis voulaient, dit la tradition, enlever les trésors.

Malgré la vue ravissante qu'on découvre de ce lieu, la fraîcheur des *El-riran* (les cavernes), dont on a tiré les pierres qui ont servi à édifier le monument, l'armée fut obligée d'en partir à la hâte. Les Arabes ne s'étaient pas encore montrés : on savait cependant qu'Hadji-el-Seghir et Ben-Salem étaient embusqués dans les environs avec des cavaliers hadjoutes et flitas. Le duc d'Orléans se préparait à faire faire quelque reconnaissance, lorsque de tous les ravins environnants, déboucha dans la plaine, en poussant de grands cris, la cavalerie arabe. Mais cette impétueuse charge fut sans résultat : en moins d'une heure culbutés, refoulés sur tous les points, les Arabes se retirèrent après avoir fait des pertes considérables : le duc d'Orléans et le duc d'Aumale, à la tête des chasseurs, les avaient chargés avec une grande intrépidité.

Repoussés de l'Oued-Jer, les Arabes s'étaient réunis à l'Oued-Bom-Kika, et s'étaient portés peu à peu sur les derrières de l'armée, vers le lac Alloulah. Cette manœuvre obligea la division d'Orléans, qui formait l'avant-garde, à faire une contremarche pour les poursuivre en avançant par échelons. L'ennemi ne tint ferme nulle part et se réunit à la colonne d'El-Berkani qui gardait le col de la Mouzaïa où Abd-el-Kader s'était fortifié.

Jusqu'au 12 mai il n'y eut que des engagements partiels qui avaient pour but, de la part de l'ennemi, plutôt d'inquiéter la division française que de la combattre. Plusieurs fois on vit manœuvrer à distance les troupes de l'Emir où flottait son drapeau, autour duquel se pressaient les réguliers et les spahis; mais Abd-el-Kader refusait partout le combat. Une fois, cependant, sa cavalerie, entraînée dans la plaine par une manœuvre simulée de retraite, eut à se repentir de sa confiance téméraire : les bataillons français, qui s'attendaient à être chargés, et qui avaient manœuvré dans ce but,

accueillirent les cavaliers arabes par de si vives décharges de mousqueterie, qu'ils se hâtèrent de tourner bride. Dès ce moment, la division put réunir au camp de Mouzaïa tout ce qui lui était nécessaire pour l'occupation projetée de Médéah. L'Emir, de son côté, n'avait rien négligé pour défendre d'une manière efficace le passage du col de Mouzaïa. Aux défenses naturelles de ce formidable passage, que l'armée française avait franchi pour la première fois avec le maréchal Clausel, et depuis lors, plusieurs fois, il avait ajouté des retranchements armés de batteries, et une forte redoute sur le point culminant du piton. Pour ajouter à sa défense, il avait réuni là beaucoup de troupes, et principalement toutes les fractions de la grande et vaillante tribu des Mouzaïa, qui s'étaient toujours fait remarquer parmi les fantassins les plus intrépides toutes les fois que le passage du col avait été disputé aux Français. C'étaient les Beni-Ali, établis sur les pentes du versant septentrional de l'Atlas, sur la lisière de la plaine de la Metidja; les Beni-Ghenan, sur le même versant, plus vers l'Ouest; les Chemana, occupant les environs du col; les Ahl-el-Zaouïa, sur les pentes du versant méridional; les Ahl-Enfouf, sur le même versant, au bois des Oliviers; et les Ahl-Boualam, sur le même versant, vers le Nador.

Toutes ces fractions faisaient partie de la grande tribu de Mouzaïa occupant les versants nord et sud du premier Atlas, depuis la coupure de la Chiffa à l'est, jusqu'au col de Teniah de Mouzaïa, dont elle est ainsi maîtresse. Cette position géographique donne aux Kabyles de cette tribu une grande importance et, sous la domination turque, ils relevaient directement de l'agha d'Alger qui, pour se les attacher, leur avait fait de belles concessions de terrain dans la Métidja depuis l'Oued-el-Kebir jusqu'à l'Oued-el-Sebt : ils étaient affranchis de contributions et avaient une sorte de surveillance sur les autres montagnards. Abd-el-Kader, pour avoir en eux de fidèles gardiens du col, les comprit dans la province de Tittery et les traita très favorablement. Il eut soin surtout de leur choisir un chef parmi les membres d'une famille qui exerçait sur eux une très ancienne influence et qui porte le nom de

Moula-el-Oued (seigneur de la rivière). Cette politique si simple n'a malheureusement pas toujours été suivie par les Français, parce qu'elle dérive d'un fait trop en dehors de leurs mœurs et de leurs usages pour qu'ils en comprennent toute l'importance (1),

La colonne expéditionnaire avait dès lors à emporter cette position si bien retranchée et si bien gardée, pour arriver à Médéah. Le duc d'Orléans forma trois colonnes de ses troupes. Deux bataillons du 2e léger, un bataillon du 24e et un bataillon du 48e composaient la première sous les ordres du général Duvivier. M. de Lamoricière commandait la seconde : il avait sous ses ordres deux bataillons de zouaves et un bataillon du 15e léger ; le 23e de ligne et un bataillon du 48e formaient la troisième colonne commandée par le général d'Houtetot. Voici quel était le plan d'attaque.

M. de Lamoricière devait, en gravissant par la droite jusqu'au col, prendre à revers les retranchements sur lesquels le général Duvivier devait marcher directement en se dirigeant sur le piton de gauche : les retranchements arabes emportés, la troisième colonne devait aborder le col de front.

(1) Les Mouzaïa sont Kabyles. On retrouve chez eux tous les caractères de cette race fière, brave, indépendante. Ils possèdent des jardins, cultivent des céréales et ont des plantations de tabac. Comme tous les Kabyles, ils tirent un parti avantageux de leurs oliviers, fabriquent du savon et font du charbon. Il existe sur le territoire de cette tribu des mines de plomb et de cuivre qui ont été exploitées autrefois et qui paraissent fort riches. Les Mouzaïa sont entraînés par leurs intérêts vers la Métidja plus que vers la province de Tittery. Cela s'explique par la position que leur avait faite l'agha d'Alger sous les Turcs ; ils étaient une des sentinelles chargées de surveiller le bey de Tittery. Depuis sa soumission à la France, cette tribu qui comptait parmi les plus ardents partisans d'Abd-el-Kader, n'a commis aucun acte d'hostilité. Elle fournit une garde pour veiller à la sûreté du passage du col et protéger les voyageurs. Elle a envoyé beaucoup de travailleurs pour ouvrir, sous les ordres de nos officiers du génie, la nouvelle route de Blidah à Médéah par la coupure de la Chiffa. Ces dispositions confirment bien tout ce qu'on attendait du caractère loyal et des habitudes laborieuses des Kabyles. Les Mouzaïa peuvent mettre sur pied plus de mille fantassins, mais ils n'ont pas de cavalerie. Ils ont profité les premiers de la pacification qui a ouvert une libre communication entre Blidah et Médéah ; ils fréquentent assidûment les marchés de ces deux villes et louent leurs bêtes de somme pour les transports.

Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie.

L'attaque commença le 12 mai dès trois heures du matin. Les redoutes arabes étaient déjà couronnées de défenseurs ; les soldats français trépignaient d'impatience. Le duc d'Orléans leur montrant la crête du Mouzaïa : « Enfants, leur dit-il, « les Arabes nous attendent et la France nous regarde. » Et il donna le signal.

En un instant, le flanc escarpé des rochers fut couvert de soldats français qui les gravissaient au pas de course ; les tambours battaient la charge, leurs chefs les animaient de la voix et de l'exemple. La première colonne arriva sur le premier plateau sans trop de difficultés. Mais là étaient devant elle trois mamelons échelonnés, couronnés à leur dernier sommet par une formidable redoute. Là commença une résistance acharnée et terrible. Toutes les crêtes étaient couronnées d'Arabes faisant un feu plongeant et meurtrier sur les assaillants. Chaque masse de rochers qui, dans les points intermédiaires, présentait quelque forte saillie, abritait des ennemis qui faisaient un feu actif et soutenu auquel les Français obligés, sur la pente abrupte de ces rocs, de se cramponner à toutes les saillies, à tous les arbustes, ne pouvaient répondre. Bientôt un nuage épais de fumée enveloppa la montagne : on ne vit plus rien : cet état dura plusieurs heures, pendant lesquelles on n'entendit qu'une vive fusillade à laquelle le canon mêlait de temps à autre sa voix formidable. Enfin, à midi, une fanfare de clairons annonça un succès : c'était le 2e léger qui venait d'enlever le second mamelon. Les deux autres colonnes s'ébranlèrent alors et gravirent les hauteurs sous le feu de l'ennemi. La colonne Lamoricière avait enlevé une arête boisée qui prenait sa source à la droite du piton, mais les Arabes qu'il en avait débusqués s'étaient reformés derrière lui et s'étaient retranchés dans un ravin ; de là ils arrêtaient la marche de la colonne d'Houdetot où se trouvait le duc d'Orléans qui, faisant déposer les sacs aux soldats, les fit charger à la baïonnette. Mais les Arabes opposèrent une résistance opiniâtre. Toutes les troupes furent successivement engagées ; l'état-major lui-même fut obligé de mettre l'épée à la main ; le général Schramm tomba blessé à côté du duc d'Orléans ; plusieurs

autres officiers furent atteints; heureusement un bataillon du 23e était parvenu à tourner en partie le ravin; il s'élance à la baïonnette sur les Arabes qui, pris en flanc par cette attaque imprévue, se débandent et s'enfuient.

Cependant la première colonne était arrivée jusqu'aux pieds des redoutes. Là, un feu terrible de mousqueterie l'accueille et l'ébranle. Il était alors trois heures de l'après-midi : depuis douze heures, ces braves n'avaient cessé de marcher et de se battre : ils tombaient de fatigue et de soif. Un dernier effort restait à faire, le plus important de tous, et la moindre indécision pouvait compromettre le succès d'une journée si héroïquement commencée. Le général Changarnier vit ce moment critique, et se tournant vers le 2e léger en plaçant froidement son épée sous le bras : « En avant ! » s'écrie-t-il. A sa voix, les tambours battent la charge; les rangs se reforment; ces braves se précipitent contre les redoutes, quelques-uns parviennent à se loger sur les retranchements; les Arabes vigoureusement attaqués se défendent non moins vigoureusement; mais enfin, assaillis de toutes parts, ils plient, cèdent et fuient devant les Français qui balayèrent tout devant eux. Le drapeau tricolore, arboré sur la cime de l'Atlas, fut salué par le roulement des tambours, les fanfares des clairons et les acclamations d'enthousiasme de l'armée. Les deuxième et troisième colonnes arrivèrent presqu'en même temps. L'ennemi débusqué de partout s'établit sur le territoire des Ahl-Ensouf au bois des Oliviers, d'où l'on fut obligé de le chasser de nouveau sans que cette opiniâtreté retardât la marche de la colonne qui arriva à Médéah le 17.

La ville était complètement évacuée : après trois jours de repos donné aux troupes, le corps expéditionnaire en partit et y laissa une garnison de deux mille quatre cents hommes.

Un mois après, une nouvelle expédition, partie de Blidah, se porta sur Milianah par le cap de Gonta. L'Émir paraissait décidé à défendre la ville; mais à l'approche des Français, les Arabes l'évacuèrent, après y avoir mis le feu. Aussi, le 8 juin 1840, lorsque les Français y entrèrent par la porte du Zacchar, ils n'y trouvèrent qu'un amas de ruines. Milianah

était la ville choisie par Abd-el-Kader pour y placer le centre de l'industrie arabe. Il y avait construit des usines, de grands établissements. La ville située sur un plateau qui se détache en corniche, est dans une position admirable. Elle possédait, avant sa destruction, de belles maisons dallées de marbre ; de gracieuses colonnes soutenaient les galeries du premier étage ; de magnifiques sculptures mauresques attestaient l'opulence des anciens habitants. Aux environs, le sol couvert d'arbres fruitiers peut, à l'aide d'irrigations faciles, donner de magnifiques récoltes. Au pied du mamelon sur lequel est assise la ville et que domine le mont Zacchar, s'étend la belle vallée du Cheliff qui était le grenier d'Abd-el-Kader, et dont la terre n'attend que des bras pour produire encore de riches moissons. Milianah est abondamment pourvu d'eau par deux sources dont l'une est, par ses chutes, susceptible de mettre en jeu un grand nombre d'usines : l'autre alimente les fontaines dont le volume des eaux est si considérable qu'on a de la peine à comprendre le motif qui a fait écrire sur ce monument le mot : *Fontaine*. Cette inscription, du reste, peut faire injure à l'intelligence des passants, mais elle est plus rassurante que celle que l'on peut lire en gros caractères sur une fontaine de la plage, près de l'embouchure de l'*Oued-Zeitoun* (rivière des Oliviers), et sur d'autres de plusieurs points de la côte ; la voici : *Shrub wa hrub*, bois et sauve-toi !

L'armée française, qui avait occupé le 8 Milianah, l'évacua le 12, après y avoir laissé une forte garnison aux ordres du général Changarnier, et, selon l'usage, fut attaquée dans son mouvement rétrograde par les Arabes ; mais l'ennemi fut partout repoussé.

Ces expéditions sur Médéah, Milianah, Cherchell, eurent le même caractère que la plupart des autres. Entreprises et conduites avec succès, on n'en recueillait jamais tout le fruit qu'on était en droit d'en espérer. Les Français ne retiraient de leurs victoires qu'un avantage momentané que le manque total d'un système arrêté, d'un plan suivi avec persévérance, réduisait, en définitive, à une perte sans compensation d'hommes et d'argent. L'armée se couvrait de gloire, il est vrai ;

mais une nation ne vit pas seulement de gloire ; et, sans aller chercher ses exemples ailleurs, la France pouvait trouver dans ses plus récentes annales la preuve de cette triste vérité. Ainsi, dans cette dernière expédition de Médéah, au lieu de poursuivre sans relâche un ennemi battu et terrifié, au lieu de frapper coup sur coup partout où il offrait des points vulnérables, la colonne expéditionnaire rentrait à Alger, sans même avoir mis à exécution toutes les parties du modeste plan de campagne qu'on s'était tracé : elle en ressortait un mois après pour aller occuper Cherchell, Milianah, etc. Chaque fois les troupes françaises montraient la même ardeur, le même courage, la même impétuosité : bien plus, le succès couronnait toujours tant d'honorables efforts, et à chaque expédition nouvelle, elles revenaient en quelque sorter eprendre haleine à Alger. Ces allées, ces venues étaient fort mal interprétées des indigènes qui, ne comprenant rien à cette singulière tactique, ne voyaient là que des retraites, d'autant plus que les avantages obtenus étaient en apparence purement négatifs. En effet, on ne pouvait considérer comme avantages réels l'occupation de points ou de villes qu'on était parfois obligé d'abandonner ou dont la garnison réduite, comme à Milianah, à combattre pendant six mois entiers, pouvait à peine être ravitaillée après ce long terme (1).

Il résultait encore de là un autre inconvénient : c'est que les Arabes avaient le temps de se remettre de leurs défaites, et qu'en harcelant sans relâche les corps français à leur retour à Alger, ce qui avait toujours lieu, ils finissaient par se persuader que l'avantage de la campagne était tout entier en leur faveur. Abd-el-Kader avait le plus grand soin, comme on le présumera sans peine, de les entretenir dans ces idées et de présenter chaque retour des Français comme un nouveau suc-

(1) Ces occupations cependant étaient des précieux jalons d'un système nouveau, mais dont les indigènes ne pouvaient encore apprécier l'importance : c'était l'envahissement du territoire par zônes et l'établissement, dans l'intérieur, d'un point central qui n'avait été jusqu'alors que sur la côte. Mais l'efficacité de ce système dépendait essentiellement d'un surcroît de forces que le maréchal Valée n'avait pas à sa disposition.

cès qu'il avait obtenu. Cela lui était d'autant plus aisé que les Français s'en retournaient toujours sans butin, parce qu'il n'y avait jamais rien à prendre là d'où ils venaient et que les villes qu'ils occupaient étaient la plupart ruinées ou toutes désertes. Aussi, au moment même où l'armée française poursuivait au loin des avantages que le manque de suite et de persévérance rendait toujours chimériques, Abd-el-Kader organisait ses nouveaux moyens d'attaque et de défense, comme si les ménagements dont avait usé à son égard, les lenteurs des expéditions, le peu de suite des plans arrêtés avaient dû éterniser ces réactions constantes, contre lesquelles depuis dix ans, l'administration française luttait avec si peu d'efficacité. Chacun de ses lieutenants était pourvu d'un corps de troupes considérable appuyé par un bataillon de réguliers, pouvant partout, sinon combattre les Français avec avantage, du moins paralyser leurs mouvements. Ben-Salem occupait l'Est, El-Berkani les environs de Médéah; Sidi-Mohammed ceux de Miliana; Mustapha-ben-Tehamy le pont du Chéliff: ils avaient ordre de harceler les Français, de les suivre sans jamais accepter le combat. Par ce moyen, Abd-el-Kader avait l'immense avantage de tenir ses troupes dans une position constamment offensive, et de maintenir dans sa cause des populations dont le moral est si facile à être affecté. Dans la province d'Oran, sa situation était plus avantageuse encore: des expéditons annoncées étaient restées à l'état de projet. Le général Lamoricière avait bien fait quelques razzias chez les Beni-Amer, les Beni-Yacoub, les Ouled-Gheraba, les Ouled-Kalfa, les Bou-Chouicha, mais les troupes de sa division n'ayant pas reçu de renforts, il pouvait à peine tenir la campagne. Abd-el-Kader exploitait à son profit l'inaction des Français et persuadait facilement aux tribus qu'en persévérant à se maintenir en armes, ils forceraient leurs ennemis à abandonner l'Algérie. Les débats des Chambres françaises étaient surtout pour lui de précieuses indications, et les discours qui s'y prononçaient contre l'occupation de la conquête et qui semblaient écrits en vue de sa politique, étaient l'arme dont il faisait le plus terrible usage. Il les lisait, les commentait et, des étranges doctrines

qui y étaient professées, tirait la conséquence que non-seulement la France ne voulait pas, mais encore qu'elle ne pouvait pas garder l'Algérie. Aussi tout se maintenait en armes, et partout était la guerre, toujours la guerre. Pour y mettre un terme il eût fallu cette exécution rapide, ces manœuvres promptes et isolées qui seules pouvaient déconcerter un ennemi alerte, entreprenant, toujours disposé, toujours prêt à l'attaque quand il n'est pas prévenu : puisqu'on en avait amené la nécessité, c'était une guerre de postes qu'il fallait faire, mais permanente, inexorable. Avec le système suivi jusqu'alors, tout était toujours à recommencer; plus on faisait, plus il restait à faire. Pour un grand succès obtenu, les Arabes en obtenaient dix moindres, et tout était compensé à leurs yeux. La grande guerre n'était que glorieuse, elle n'était pas profitable : la guerre de surprises et de position pouvait seule amener un résultat; mais le maréchal Valée n'était pas l'homme qu'il fallait pour cela : il le sentit, demanda son rappel et l'obtint.

Son administration ne fut cependant pas sans résultat, même sous le rapport de la colonisation. Avant lui, les gouverneurs avaient adopté le fameux système du *laissez-faire*, et autorisé les colons à s'établir où ils voudraient et comme ils voudraient, isolés ou réunis. Là, le gouvernement avait révélé toute son incapacité, et s'était montré, comme depuis lors, le plus incapable des gouvernements de l'Europe, non pas seulement à faire œuvre de colonisation, mais encore à la protéger. Il y avait en effet quelque chose de bien dérisoire, ou de bien cruellement inique à favoriser des établissements isolés de colons, lorsque l'armée avec l'ordre, la discipline et le courage qu'on lui connaît, avait peine à se maintenir dans les points secondaires qu'elle occupait. Il était résulté de là des massacres partiels, des ruines fréquentes, une stagnation complète d'émigrants et un principe de désordre qui jetait un germe de mort dans cette colonie à peine née. Le maréchal Valée, et ce fut là un de ses mérites, réagit contre cette absence de principes et d'ordre, fixa les points qu'il pouvait protéger et qu'il voulait coloniser, le nombre des familles qui

devaient y être appelées, imposa des conditions de services communs, d'appropriation individuelle, et termina cette longue période d'anarchie coloniale, née du système déplorable ou inique d'un gouvernement qui laissait faire de la colonisation à tout le monde, et qui ne voulait ni en faire ni même gouverner celle qu'on faisait. Les mesures adoptées alors ne furent sans doute pas les meilleures, mais enfin elles ouvrirent une ère nouvelle pour l'Algérie : pour la première fois depuis dix ans, le gouvernement parut commencer à se pénétrer de ses obligations et de son rôle

CHAPITRE XII.

Le général Bugeaud.— Situation de l'Algérie lors de sa nomination. — Proclamation du gouverneur-général à l'armée. — Plan de campagne. — Premiers revers d'Abd-el-Kader : ses défaites successives.— Teckdempt. — Échange des prisonniers. — Système de guerre du général Bugeaud. — Soumission successive des tribus. — Discours d'ouverture des Chambres. — Ould-Sidi-Cheïck. — Fantasiah. — Campagne de 1842.— Le général Changarnier sur l'Oued-Faddah.— Premier projet ostensible de colonisation du gouvernement français.

Le général Bugeaud était, en 1804, simple grenadier dans les vélites de la garde. Parvenu rapidement au grade d'officier, il fit les grandes campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, passa en 1809 en Espagne. Après s'être distingué à l'assaut de Lérida, dans l'expédition de la Rapita contre les Anglais, aux sièges de Tortose, Valence, Tarragone, il obtint successivement les grades de capitaine, de chef de bataillon et de colonel. En 1815, lorsque les Alliés avaient déjà occupé Paris, à la tête du seul 14e de ligne qu'il commandait, il chargea une division de dix mille Autrichiens et six pièces de canon qui pénétraient par la Savoie dans la vallée de Graisivaudan. Après sept heures de combat, il leur fit quatre cents prisonniers, leur tua deux mille hommes et préserva Grenoble des maux de l'invasion. Pendant les 15 ans de la Restauration, il

vécut obscur et oublié. A la Révolution de Juillet il fut appelé au commandement du 56° de ligne. En avril 1831, il fut promu au grade de maréchal-de-camp. Après avoir, avec un grand dévouement, servi la dynastie nouvelle, il fut envoyé en Afrique, en 1835, pour réparer l'échec de la Macta et fut nommé gouverneur-général de l'Algérie, après le rappel du maréchal Valée.

Le général Bugeaud prit le gouvernement de l'Algérie dans des conditions fort défavorables. Le système suivi par le maréchal Valée, qui consistait à envahir le territoire par zônes et à refouler les populations Arabes, avait, il est vrai, facilité, dans l'intérieur, la constitution d'un point central qui, jusque alors, n'avait été que sur la côte ; mais il en était résulté, sur tous les points intermédiaires, une ligne offensive de résistances isolées qui avaient accru les embarras de l'occupation et les difficultés des opérations. Puis Abd-el-Kader semblait se multiplier. Débusqué de tous les points qu'il occupait, il était partout en campagne, ne s'engageant plus dans aucune affaire sérieuse, mais attaquant les convois, interceptant les communications : au moment où on le croyait éloigné, ses cavaliers arrivaient tout-à-coup, tombaient sur les détachements français, les dispersaient, les massacraient. Pendant ce temps il s'organisait, recrutait, au loin, des troupes, réparait ses pertes et rétablissait ses moyens épuisés pour reparaître de nouveau sur le terrain qu'il avait un instant abandonné. Toujours vaincu et jamais découragé, toujours poursuivi et jamais atteint, bornant sa tactique à harceler les Français, à les fatiguer, il laissait, partout où il se réfugiait, des traces nombreuses de la rapide impulsion qu'il avait donnée à différentes branches d'industrie. Il tâchait d'attirer à lui les ouvriers en tout genre et surtout les forgerons, les poudriers, etc. Ses kalifats et les chefs de tribus avaient l'ordre de lui amener les prisonniers de guerre qu'il accueillait avec faveur, et, que, pour hâter l'organisation de ses troupes, il cherchait à s'attacher par de magnifiques promesses (1).

(1) Escoffier, brave trompette qu s'était dévoué pour un de ses officier, fut

Cette activité, ce système d'innovation, cette conduite d'Abd-el-Kader, quoique en dehors des mœurs arabes, avaient accru le prestige dont il jouissait et qui avait fini par s'étendre jusque sur les femmes de sa famille (1). Avec son prestige, sa puissance s'était accrue aussi, et cette extension embrassait alors non seulement les tribus guerroyantes qui lui étaient dévouées par l'appât du pillage ou par l'attrait du combat, mais encore les tribus pacifiques que ses levées successives d'impôts n'avaient pas encore lassées. Ainsi, littéralement, la guerre était partout dans les provinces d'Alger, d'Oran, de Tittery et une partie de celle de Constantine. Ce fut dans ces

pris et amené devant l'Émir, dans sa deira. Il portait sa trompette en sautoir. Ayant reçu l'ordre de jouer une fanfare, il se mit à sonner la charge. Un des chefs s'étant informé de l'appel de cette sonnerie, Escoffier dit à l'interprète : « — Réponds au capitaine que lorsqu'il entendra *musiquer* cet air, il n'aura « rien de mieux à faire que de tourner bride et de s'enfuir au galop.» Le chef, blessé de cette réponse, demanda qu'il fût administré cent coups de bâton à l'impertinent. « — Non, dit Abd-el-Kader, il est de mon devoir de me montrer « aussi généreux que les Français qui ne maltraitent point les prisonniers « arabes. Bien plus, si ce trompette veut se faire musulman, je lui donnerai « trois jolies femmes, des chevaux et le grade d'officier dans mes réguliers. » « — Je ne renierai jamais ni ma religion, ni mon pays, répondit le trompette, « tu peux me faire couper la tête mais non pas me rendre parjure.» « — Sois « tranquille, dit l'Émir, j'aime à t'entendre parler ainsi. Ton refus est glo- « rieux : ton apostasie serait une honte. »

Biographie d'Abd-el-Kader, A. Debay.

(1) « Lella-Keïra, épouse d'Abd-el-Kader, se fait remarquer par la régularité de ses traits. De même que son époux domine les Arabes, elle est également au-dessus des personnes de son sexe. La douceur de son regard, l'aménité de son sourire, sa coiffure et son ample vêtement lui donnent quelque ressemblance avec ces femmes de patriarches dont Vernet nous a rappelé le costume et le maintien. Elle est très affable et d'un cœur toujours ouvert à la pitié. Contrairement aux femmes bédouines qui n'obtiennent presque jamais les égards dus à leur sexe, Lella-Kadjdja, sœur d'Abd-el-Kader, et Lella-Keïra, sa femme, jouissent d'une grande vénération. Les captifs et même les condamnés qui ont le bonheur de pouvoir toucher le bout de leurs vêtements, deviennent aussitôt inviolables : personne n'ose plus porter la main sur eux. Cette immense prérogative, accordée à ces deux femmes seulement, a été utile à beaucoup de prisonniers. Bien des Français ont dû à Keïra et à Kadjdja. sa belle sœur, un soulagement à leur captivité : plusieurs leur sont redevables de la vie. »

Biographie d'Abd-el-Kadder, A. Debay.

circonstances que le général Bugeaud prit le commandement des troupes.

Le nouveau gouverneur était loin de réunir en sa faveur toutes les sympathies. Son peu de popularité n'était pas due à une de ces causes graves que l'opinion publique ne pardonne jamais. Elle était l'œuvre de l'esprit de parti. Une conduite trop ardente contre les émeutes qui suivirent la révolution de juillet, lui valut la haine des républicains : sa nomination de gouverneur de Blaye pendant la captivité de la duchesse de Berry, celle des légitimistes. Quel que soit le plus ou moins de fondement de cette double haine que nous n'avons pas à examiner ici, elle lui valut peu de sympathie dans les masses; aussi, le général Bugeaud crut-il devoir y faire allusion dans la proclamation suivante qu'il adressa à l'armée lors de son avènement.

« Soldats de l'armée d'Afrique!

« Le roi m'appelle à votre tête. Un pareil honneur ne se brigue pas, car on n'ose y prétendre; mais si on l'accepte avec enthousiasme pour la gloire que promettent des hommes comme vous, la crainte de rester au-dessous de cette immense tâche, modère l'orgueil de vous commander. Vous avez souvent vaincu les Arabes, vous les vaincrez encore; mais c'est peu de les faire fuir, il faut les soumettre. Pour la plupart vous êtes accoutumés aux marches pénibles, aux privations inséparables de la guerre. Vous les avez supportées avec courage et persévérance dans un pays de nomades qui, en fuyant, ne laissent rien au vainqueur. La campagne prochaine vous appelle de nouveau à montrer à la France ces vertus guerrières dont elle s'enorgueillit. Je demanderai à votre ardeur, à votre dévoûment, au pays, au roi, tout ce qu'il faut pour atteindre le but : rien au-delà.

« Soldats, à d'autres époques j'avais su conquérir la confiance de plusieurs corps de l'armée d'Afrique; j'ai l'orgueil de croire que ce sentiment sera bientôt général, parce que je suis bien résolu à tout faire pour la mériter. Sans la confiance dans les chefs, la force morale, qui est le premier élément du succès, ne saurait exister; ayez donc confiance en

comme la France et votre général ont confiance en vous. »

Cette proclamation annonçait un changement de système. L'opinion publique s'était encore une fois énergiquement soulevée contre cette politique de temporisation dont le résultat le plus évident était, depuis dix ans de n'accumuler que des désastres. Elle accusait hautement le ministère de vouloir abandonner l'Algérie et de n'agir que sous l'influence de ces quelques hommes qui avaient acquis une si triste célébrité en s'acharnant après une conquête si glorieuse et si chèrement payée déjà. Cette fois, l'accusation était grave : car les anti-colonistes étaient tombés dans un état de discrédit tel qu'ils n'avaient plus même d'écho ni d'organe dans la presse : la nation seule se rappelait tous les maux dont leurs déplorables attaques avaient été le germe ; aussi eût-il été peut-être dangereux pour le gouvernement de ne pas repousser, du moins par ses actes, une aussi compromettante solidarité. Pour en dissiper jusqu'au soupçon, il porta l'effectif de l'armée d'Afrique à soixante-treize mille hommes d'infanterie et à treize mille chevaux. En mettant des forces si considérables à la disposition du gouverneur-général, le gouvernement prouvait qu'il avait l'intention d'arriver à un but ; mais malheureusement il ne savait pas lequel, et il est même fort douteux qu'il le sache encore aujourd'hui.

Un effectif si considérable et le caractère autant que les précédents du nouveau gouverneur-général, faisaient cependant présumer qu'on arriverait à quelque résultat satisfaisant. En effet, ce qu'on n'avait pu faire ou maintenir avec des forces minimes, éparpillées sur des points éloignés, on pouvait espérer de l'exécuter avec une armée nombreuse qu'on pourrait lancer dans toutes les directions, en colonnes assez imposantes pour prendre partout énergiquement l'offensive. Puis, le général Bugeaud était entreprenant et hardi, assez énergique pour ne pas reculer devant de fatales nécessités, assez indocile pour ne tenir aucun compte des méticuleuses recommandations du ministère, et, disons-le, assez compromis vis-à-vis de l'opinion pour tâcher de faire oublier, par des actes éclatants ou utiles, des griefs plus ou moins justement

fondés. Le traité de la Tafna, par exemple, dont l'exécution ou pour mieux parler, l'inexécution trop longtemps soufferte avait amené tant de désastres, lui était amèrement reproché, et peut-être devait-il être un des grands mobiles de l'énergie et de l'activité qu'il allait déployer pour saper et détruire la puissance qu'il avait contribué à grandir.

Quoi qu'il en soit, ses débuts furent heureux. Son plan d'opération annonça un ensemble qui, s'il était suivi avec persévérance, devait mettre un terme à cet état d'anarchie périodique, d'où l'Algérie avait tant de peine à sortir. Il consistait à concentrer ses forces dans la province d'Alger et de là, par un rayonnement graduel, d'étendre partout l'offensive en lui donnant une grande impulsion; de frapper énergiquement les tribus rebelles des provinces d'Alger et de Tittery, de détruire un à un les dépôts fortifiés d'Abd-el-Kader et de ruiner partout, par des coups successifs, réitérés, incessants, son influence. Tel fut le programme de la guerre pour l'année 1841.

Avant l'ouverture de la campagne du printemps, dans l'Ouest et dans l'Est, quelques succès partiels l'inaugurèrent favorablement. Elle s'ouvrit vers les derniers jours d'avril. Une forte colonne partit d'Alger, escortant un convoi destiné au ravitaillement de Médéah et de Milianah, pendant qu'un corps expéditionnaire, fort de dix mille hommes, rayonnait sur ses derrières, châtiant les tribus rebelles et prêt à l'appuyer au besoin. Le 3 mai, pendant que le convoi avait atteint sa destination, Abd-el-Kader, posté sur le Bas-Chéliff avec trois bataillons de ses réguliers, dix mille hommes environ et douze mille cavaliers, parut décidé à livrer bataille au corps expéditionnaire qui manœuvrait depuis quelques jours pour l'y amener. Le général Bugeaud commandait en personne. Par suite de quelques dispositions, son corps se trouvait réduit à huit mille hommes. Quand il vit l'ennemi résolu à accepter le combat, il divisa ses troupes en trois colonnes, qui devaient, deux, attaquer l'ennemi de front, et la troisième, sous les ordres du duc de Nemours, franchir le Chéliff et le prendre en flanc. Abd-el-Kader n'attendit pas d'être attaqué et prit cette fois l'initiative. Il lança

toute sa cavalerie sur les colonnes de gauche et du centre, pendant que ses réguliers, s'avançant graduellement, à la faveur d'un bois d'oliviers, semblaient vouloir déborder le centre, et allaient se trouver, sans s'en douter, débordés eux-mêmes par la colonne de droite. Le général Bugeaud favorisait lui-même cette fausse manœuvre en faisant replier quelques corps qui auraient pu gêner les mouvements de l'ennemi. En même temps il convergeait vers sa gauche pour faire en quelque sorte un changement de front, afin que la cavalerie arabe qui le chargeait se trouvât elle-même sur la ligne par où devait déboucher la colonne de droite. Cette manœuvre réussit de tout point. La cavalerie ennemie, après plusieurs charges impétueuses, avait été partout ou contenue ou repoussée. Malgré la rapidité et la vigueur de ses mouvements elle n'avait pu entamer l'ennemi qui, formé en colonne serrée, se contentait d'opposer la baïonnette ou un feu nourri de mousqueterie. Mais tout-à-coup la colonne de droite, qui avait franchi le Chéliff, aborde les réguliers au pas de course, les déloge, les refoule. Au même instant la colonne du centre se déploie, livre passage à la cavalerie, qui, par des charges à fond, jette le désordre dans celle des Arabes. Sur toute la ligne les Français prirent l'iniative. Les Arabes lâchèrent pied sur tous les points. Abd-el-Kader faillit être pris. Pendant qu'il fuyait, accompagné de cinq ou six cavaliers, le commandant des spahis Youssouf, qui l'avait reconnu, s'était lancé seul à sa poursuite. Un moment il ne fut qu'à un travers de cheval de l'escorte de l'Emir : « Lâches, disait ce dernier à ses cavaliers : voyez, il n'y a qu'un homme derrière vous! » Mais la frayeur les entraînait. Youssouf ayant perdu du terrain par l'épuisement de son cheval, fut obligé de renoncer à sa poursuite : mais la déroute d'Abd-el-Kader fut complète.

Cette défaite fut suivie, pour Abd-el-Kader, de revers plus cuisants. Le général Baraguay-d'Hilliers reçut le commandement d'une division destinée à opérer sur le Bas-Chéliff; le maréchal-de-camp de Bar fut investi de celui de la province d'Alger, et le général Bugeaud se mit à la tête d'un corps



Le Maréchal Bugeaud.

expéditionnaire, qui devait manœuvrer dans la province d'Oran, pour détruire tous les dépôts fortifiés d'Abd-el-Kader.

Depuis l'occupation de Milianah par les Français, il lui en restait encore trois : Boghar, Thaza et Teckdempt. Boghar, dont Abd-el-Kader avait jeté les fondements en 1839, n'avait jamais été entièrement achevé, il n'avait guères qu'une petite garnison de réguliers chargés de tenir le pays. Quant à Thaza, il était bâti sur un des hauts plateaux de l'Atlas, à douze lieues sud-est de Milianah : son mur avait un mètre d'épaisseur, il était armé de l'artillerie de Médéah et Milianah, composée de sept à huit pièces de gros calibre et d'un obusier. De ces trois dépôts, Teckdempt seul avait quelque importance. Il avait été construit en 1835, dans un pays inculte, sur des rochers d'un abord très difficile, à dix-huit lieues de Mascara et trente de Thaza. Il avait cinquante mètres de long sur vingt de large : son mur d'enceinte était d'un mètre d'épaisseur. Il y avait des bâtiments pour contenir dix-huit cents hommes. C'était le grand atelier de l'Emir : c'était là qu'il faisait travailler ses armuriers, mécaniciens, poudriers qu'il y avait attirés : là était son dépôt de munitions de guerre et de provisions de bouche, l'établissement de la monnaie et un grand nombre d'outils et de machines. Deux cent cinquante à trois cents cabanes habitées par des Maures de Mazagran et de Mostaganem, des Koulouglis de Médéah et de Milianah entouraient le fort. Il y avait aussi vingt ou trente maisons recouvertes en tuiles et servant d'habitations aux chefs de diverses tribus.

Abd-el-Kader, après sa défaite du Chéliff, ayant pressenti les projets du gouverneur, avait mis tout en œuvre pour défendre et protéger ses dépôts. Il avait réuni un grand nombre de troupes qui devaient se concentrer à Teckdempt. Le général Bugeaud, de son côté, après s'être muni d'un fort matériel de siége, était parti de Mostaganem le 18 mai, pour aller déloger l'Emir du nid d'aigle où il s'était si bien fortifié. Mais ce dernier avait reconnu encore une fois l'impossibilité de lutter en bataille contre les Français. Au lieu de choisir,

en avant de Teckdempt, quelque point important d'où il aurait pu prendre facilement l'offensive, il se contenta de disséminer sa nombreuse cavalerie sur les hauteurs voisines de la ville pour en disputer pied à pied les approches. Alors commença une de ces luttes où, dans mille combats partiels, le courage individuel des combattants se révélait, des deux parts, avec une égale intrépidité. L'infanterie française avait mis sacs à terre et s'était lancée à la poursuite des Arabes en gravissant, sous leur feu, la crête qu'ils couronnaient : elle était appuyée par un corps de zouaves, dont l'impétuosité déconcerta le plan de l'ennemi. Les Arabes ne tinrent pied nulle part : ils mirent le feu à la ville et l'abandonnèrent après en avoir amené les habitants. Quand les Français y entrèrent tout y était désert : quelques parties brûlaient encore. Le général Bugeaud en fit raser les fortifications.

Ces incursions, jusqu'aux lieux où l'ennemi avait établi ses arsenaux, portaient un coup sensible à la puissance d'Abd-el-Kader. Elles montraient aux populations qui ne suivaient sa bannière que par force, que la puissance qu'elles redoudaient n'était qu'une vaine fumée que le souffle de la France suffisait pour dissiper et détruire. Elles avaient encore un autre avantage, c'était de commencer par briser la force de l'Emir pour pouvoir ensuite plus aisément parvenir à régulariser la conquête.

Malgré ce nouveau revers, Abd-el-Kader reparut bientôt avec un nouveau corps de troupes : Ben-Hamet, son kalifa de Tlemcen, lui avait amené cinq mille cavaliers qui furent pour lui un précieux renfort. Il se porta de nouveau en vue de la colonne expéditionnaire française, non pour la combattre, mais pour la harceler partout où quelque défilé, quelque accident de terrain lui offriraient de favorables chances. Il la suivit ainsi depuis Teckdempt jusqu'à Mascara, sans autres engagements que quelques insignifiantes escarmouches. Il n'essaya pas non plus de défendre cette dernière ville, que les Français trouvèrent déserte : il se tint constamment sur les hauteurs voisines, assistant en quelque sorte à la destruction ou à l'occupation de tous les points où son autorité était établie. La garde

de la ville fut confiée au colonel Tempoure. Un bataillon du 41e de ligne, deux bataillons du 15e léger, trois compagnies du génie et deux demi-batteries d'artillerie en formèrent la garnison.

Le corps expéditionnaire continua sa marche de retour en châtiant sur sa route toutes les tribus contre lesquelles on avait quelque grief à venger. Abd-el-Kader cependant ne le perdait de vue, quoiqu'on ne pût le déterminer à combattre. Le 1er juin, le général Bugeaud apprit qu'un corps de plusieurs milliers d'Arabes s'était posté au défilé d'Abd-el-Kredda qu'il avait à traverser pour se rendre à Mostaganem. Il n'hésita pas néanmoins à s'y engager. Ce défilé présente dans toute sa longueur un terrain fort difficile, hérissé d'aspérités, coupé de ravins et de fondrières, et très favorable à une attaque d'embuscade. Cependant la tête de la colonne le traversa sans entraves; mais dès que l'arrière-garde y fut engagée, elle fut assaillie avec fureur par les Arabes. Cette attaque était prévue : toutes les dispositions étaient prises : elle fut énergiquement repoussée. Les Arabes se retirèrent après une perte de plus de trois cents des leurs, parmi lesquels on comptait six de leurs principaux chefs. La colonne expéditionnaire rentra dans ses cantonnements le 3 juin après une campagne de trente-trois jours, pendant laquelle Abd-el-Kader, partout repoussé, partout battu, avait vu les troupes françaises reprendre partout l'offensive, occuper les villes où il commandait, et tomber une à une les pierres de ces citadelles, qu'il avait élevées avec tant de peines et de soins.

Dans le Bas-Chéliff où opérait le général Baraguay-d'Hilliers, quelques expéditions conduites avec vigueur avaient frappé la puissance d'Abd-el-Kader de coups aussi sensibles. Il s'était emparé successivement de Boghar, de Thaza que les Arabes avaient incendiés en les abandonnant, et qu'il acheva de détruire. Quelques razzias heureusement exécutées avaient en même temps rudement châtié des tribus hostiles.

Dans l'Est et le Sud, Abd-el-Kader n'avait pas été plus heureux. Le général Négrier, commandant la province de Constantine, avait chassé de Msilah le kalifa de l'Émir, Hadj-Mo-

hammed, et avait reçu les soumissions des tribus de la Medjanah. Vers le désert d'autres tribus excitées par le Chel-el-Arab Ren-Gannah institué par les Français, s'étaient ouvertement déclarées contre Farhat-ben-Saïd, allié d'Abd-el-Kader.

A l'extrême frontière ouest, le général Lamoricière remportait aussi de précieux avantages. Après avoir détruit de fond en comble la Kethna (réunion de tentes), berceau de la famille d'Abd-el-Kader, situé au sud de Mascara, il avait pris et ruiné le fort de Saïda, que le beau-père de l'Émir, Mustapha-ben-Thâmy, avait fait élever sur les fondements d'une ancienne citadelle. Ce fort était situé dans la tribu des Beni-Yacoub et était défendu par deux pièces d'artillerie de petit calibre. On y voyait une assez belle maison qui servait de palais au kalifa. Dès qu'il fut au pouvoir des Français, la plupart des tribus environnantes vinrent solliciter leur alliance.

Ainsi, en une seule campagne vigoureusement poussée avec des forces suffisantes, tous les postes fortifiés de l'Émir, Teckdempt, Boghar, Thaza, Saïda, avaient été détruits; Mascara, Msilah pris; Médéah, Milianah ravitaillés; Abd-el-Kader ou ses lieutenants battus en toutes les rencontres; beaucoup de tribus soumises; d'immenses troupeaux capturés. Une terreur salutaire était répandue partout, et l'Émir ne voyait autour de lui que des alliés flottants ou douteux. En présence de ces résultats, si les hommes politiques étaient accessibles aux remords, que n'auraient-ils éprouvé, ces inventeurs d'une politique de contre-coups, qui avaient abaissé la guerre d'Alger aux proportions d'une guerre d'amour-propre qui, non-seulement ne donnaient aux généraux les moyens de vaincre que lorsque quelque grand désastre avait fait périr la moitié des légions françaises, mais qui encore avaient l'impudeur de leur marchander ces moyens. Que Dieu leur pardonne à ces hommes sans cœur, qui ont laissé froidement verser tant de sang arabe, mais il est douteux que la postérité leur pardonne jamais!

Avant même l'ouverture de la campagne d'automne, la puissance d'Abd-el-Kader avait déjà sensiblement décliné. De toutes parts, les populations se montraient disposées à se sou-

mettre. Dans la province d'Oran surtout, qui était le centre de l'autorité de l'Émir et qui avait eu à souffrir plus que les autres de ses exactions, de nombreux éléments de défection semblaient imminents. Le général Bugeaud pensa avec raison que, s'il pouvait rallier ces éléments à un centre commun, il pourrait non seulement favoriser l'impulsion, mais encore la hâter. Il nomma bey de Mostaganem et de Mascara le fils de l'ancien bey Osman, Hadj-Mustapha, à qui en peu de jours se réunirent les puissantes tribus des Flitas de Bordjia. Les Cherfa, les Beni-Zéroual, les Sidi-Abdallah et d'autres tribus suivirent leur exemple, et ce choix prouva encore une fois qu'en consultant les sympathies et les préjugés des Arabes dans le choix de leurs chefs, on pouvait espérer, sinon de les dominer, du moins momentanément de les rallier. C'était toujours un grand pas de fait, en attendant que l'autorité de la France fût assez solidement établie pour s'imposer de gré ou de force à ces alliés ou sujets, si l'on veut, douteux.

Cette activité nouvelle du nouveau gouverneur avait fait réfléchir Abd-el-Kader sur les dangers de sa situation. Il avait reconnu sans peine combien son autorité était précaire et n'avait pas tardé à se convaincre que les ministres ou les généraux français, à qui seuls il devait son élévation, étaient les seuls aussi qui pouvaient la maintenir et la consolider. S'il eût pu en douter, il en aurait eu la preuve dans ce que lui dit, à cette époque, son oncle Achmet-Bilhar marabout célèbre, qui avait beaucoup d'influence sur quelques tribus du sud de Mascara et qui les avait jusqu'alors engagées à rester neutres. Abd-el-Kader le pressait de faire cause commune avec lui et lui donnait à entendre qu'en sa qualité d'Émir, il pourrait le lui ordonner. « Avec moi il ne faut pas invoquer ce titre, « lui répondit le marabout. Tu n'étais rien ici avant l'arrivée « des Français : tu n'étais rien avant d'avoir conclu la paix « avec les chrétiens. Ce n'est qu'aux chrétiens que tu dois ton « élévation et ta puissance. Sois Émir avec eux, puisqu'ils « veulent bien te reconnaître pour tel ; mais avec moi sois plus « modeste. »

Ce que lui avait dit son oncle, était dit assez hautement

partout. Abd-el-Kader ne l'ignorait pas. Il savait que, si les circonstances avaient fait beaucoup pour lui, les Français avaient fait bien davantage, et que les ministres de France ne l'avaient environné d'une sorte de prestige que pour excuser des défaites ou glorifier des revers. Aussi, pour amener l'autorité française à ouvrir quelque négociation avec lui au moment où le système de vigueur qu'elle avait adopté, pouvait de plus en plus compromettre sa puissance, il donna l'ordre à ses lieutenants et à ses troupes d'épargner les prisonniers. Il se passa même à ce sujet un fait très caractéristique des populations arabes.

Un vénérable prêtre, l'abbé Suchet, ayant appris les bonnes dispositions d'Abd-el-Kader relativement aux prisonniers, connaissant en outre le respect qu'ont les Arabes pour les hommes de prière qu'ils traitent de marabouts, s'était rendu seul auprès d'Abd-el-Kader pour traiter de l'échange de quelques prisonniers. Cette témérité courageuse fut couronnée du plus heureux succès. Il rencontra l'Émir entre Tekdempt et Mascara et obtint la remise de cinquante-six captifs. Son retour fut un vrai triomphe. Sur sa route, les femmes accouraient avec leurs petits enfants, lui apportant des provisions, lui demandant des remèdes; les hommes en armes le laissaient passer sans lui faire le moindre mal et s'inclinaient avec vénération devant lui. Il atteignit enfin, ainsi sollicité, secouru, vénéré, les lignes du général Baraguay-d'Hilliers auprès de Médéah. — « D'où venez-vous ainsi? lui demanda le général. » — « Je viens d'auprès d'Abd-el-Kader. » — « Tout seul? » — « Seul avec un interprète. » — « C'est impossible, » répéta à plusieurs reprises le général, ne pouvant en croire ses yeux. C'était cependant l'exacte vérité. Enhardi par le succès de l'abbé Suchet, M. Dupuch, évêque d'Alger, écrivit à plusieurs beys ou kalifas de l'Émir pour traiter avec eux de l'échange des prisonniers. Il reçut à ce sujet du bey de Milianah la lettre suivante dont les sentiments rappellent la naïveté touchante des temps primitifs.

« Vénérable évêque de Jésus et de Marie, nous avons reçu tes lettres, nous en avons compris le contenu. Nous avons re-

connu avec bonheur ton amitié et ta vérité. Les quatre prisonniers qui les apportaient sont heureusement arrivés. Il nous reste à te prier de nous occuper du soin de ceux qui sont encore à Alger ou ailleurs, et très particulièrement de Mohammed-Ben-Mockar.

« Les parents, les amis de ces pauvres prisonniers étaient venus avec nous le jour où nous nous sommes si doucement rencontrés. Quand ils ont vu que ceux qu'ils aiment n'y étaient pas, ils se sont mis à pleurer ; mais quand ils ont su ce que tu nous avais promis et qu'ils ont vu ton écriture, ils se sont réjouis ; l'amertume de leur douleur s'est changée en joie, persuadés qu'ils les reverront bientôt, puisque tu l'as dit.

« Nous t'écrivons ceci, parce que tous les jours ils viennent pleurer à la porte de notre tente. Aussi seront-ils consolés : car pour nous, nous te connaissons et nous savons bien qu'il n'est pas nécessaire que nous te fassions de nouvelles recommandations ; nous savons qui tu es et que ta parole d'évêque est sacrée.

« Nous t'envoyons la femme, la petite fille, les prisonniers chrétiens qui étaient restés à Tekdempt ou chez Miloud-Ben-Arrach. Quant au capitaine, au rëiz et aux autres prisonniers chrétiens qui sont avec lui, sois sans inquiétude sur eux : ils sont en toute sûreté sous la garde de Dieu. Sans la sortie du général et du fils du roi, ils seraient déjà montés vers toi avec les autres. La guerre seule nous empêche encore de te les envoyer, mais bientôt tu les auras tous.

« Je t'envoie en attendant le sauf-conduit dont tes amis pourraient avoir besoin. Ils feront bien d'aller d'abord chez le kaïd des Hadjoutes : les chemins ne sont pas sûrs. Je t'envoie vingt chèvres avec leurs petits qui têtent encore leurs mamelles pendantes. Avec elles tu pourras nourrir les petits enfants que tu as adoptés et qui n'ont plus de mère. Daigne excuser ce présent, car il est bien petit ; mais tu sais que le don ne se mesure pas à sa grande valeur, mais au bon cœur qui l'offre. Adieu. »

Abd-el-Kader cependant ne tarda pas à se remettre en campagne. Dès que les troupes françaises furent rentrées dans

leurs cantonnements, il fit irruption sur plusieurs points à la fois; ses efforts se portèrent principalement vers le sud de Mascara où il comptait le plus de partisans, et surtout la grande tribu des Hachems dont il était issu. Le général Bugeaud sentit la nécessité de réprimer immédiatement les tentatives pour ne pas compromettre le succès de la campagne; il donna l'ordre au général Lamoricière de se porter sur Mascara avec des forces suffisantes pour dominer la contrée et soutenir efficacement le nouveau bey de Mascara, Hadj-Mustapha-Ouled-Osman-bey; dix bataillons d'infanterie, deux escadrons de saphis, une batterie de montagne, et tout le matériel nécessaire à un long séjour furent dirigés vers cette destination. La saison était fort avancée et le terrain presque impraticable; la marche de la division était encore entravée par suite d'un nouveau système adopté par le général Bugeaud pour rendre la marche plus rapide, et qui consistait à utiliser les hommes et les chevaux comme moyens de transport : les fantassins étaient chargés de vivres et d'effets; les chevaux que leurs cavaliers conduisaient par la bride, de blé et d'orge. Au col de Bardj, Ben-Thamy, kalifa d'Abd-el-Kader, tenta de lui disputer le passage. Il avait avec lui environ sept mille hommes, parmi lesquels on comptait deux bataillons de réguliers et quatre cents cavaliers rouges commandés par Mocktar-ben-Aïssa, un des plus intrépides lieutenants de l'Émir. Le général Lamoricière fit mettre bas les sacs à l'infanterie et chargea les troupes de Ben-Thamy à la baïonnette; en moins d'une heure tout fut enfoncé, refoulé et dispersé, la division put continuer sa marche vers Mascara où elle arriva sans autre attaque à repousser.

Suivant le plan prescrit par le général Bugeaud, le général Lamoricière divisa ses troupes en colonnes mobiles, se soutenant mutuellement et rayonnant dans tous les sens pour soumettre les tribus indécises, punir celles qui étaient hostiles, poursuivre, atteindre et battre l'ennemi partout où il se présenterait. Cette énergique attitude eut le plus heureux résultat, et couronna dignement la campagne de 1841.

Avant le général Bugeaud, le système de concentration et

de mobilité des troupes n'avait été qu'imparfaitement suivi; les gouverneurs avaient été liés par les antécédents créés sous leurs prédécesseurs et surtout enchaînés par cette si ridicule injonction d'occupation restreinte, dont l'idée primitive forme un des tristes et curieux épisodes de cette question d'Afrique, où tant de mauvaises passions ont trouvé jusqu'à ce jour moyen de se satisfaire. Quelques mots à ce sujet ne seront pas déplacés ici.

Abd-el-Kader avait à Paris des agents dévoués et dont la position assurait l'influence (1). Dès que le traité Desmichels et son succès de la Macta l'eut si considérablement grandi, il disait hautement aux généraux français : « *A moi la terre, à « vous la mer.* » Ce fut cette idée qu'il eut l'habileté de faire prévaloir ensuite dans le traité de la Tafna. Une telle solution de la question de la conquête d'Afrique si crûment exprimée, aurait soulevé d'indignation la France entière. Ce fut alors que, pour ménager la susceptibilité de l'opinion publique les habiles du parti anti-coloniste imaginèrent *l'occupation restreinte* : ce qui, en définitive, devait donner gain de cause aux prétentions d'Abd-el-Kader.

(1) Voici ce qu'on lit dans les *Explications du maréchal Clausel,* 1837. « Je savais que quelque grande intrigue était sous jeu, mais je le savais vaguement, généralement par la connaissance des choses, par des propos qui m'étaient répétés, par des obstacles dont je ne découvrais pas la source, par des embarras qui s'élevaient de tous côtés, sans qu'on pût leur assigner une cause. Pour en finir avec l'inhabileté ou la mauvaise volonté de la police d'Alger qui ne découvrait rien, je chargeai M. Germond de s'en occuper activement. Au bout de quelques jours il saisit des lettres de plusieurs indigènes adressées à Paris et les réponses venues de France. Ces lettres et ces réponses sont écrites en chiffres dont il m'a été impossible de découvrir ou de faire découvrir la clef. Toutefois elles renferment en toutes lettres les noms propres de quelques ennemis déclarés et persévérants de la colonie qui, par leur position, étaient à même d'exercer une grande influence sur les décisions à prendre par rapport à la colonie. Si j'ai mal présumé de l'esprit de ces lettres, si elles ne renferment rien de coupable et de honteux que ceux qui les ont écrites en donnent la clef, qu'il nous soit possible de les lire dans tout leur contenu. Mais jusque là j'ai le droit de croire qu'une correspondance si habilement secrète et si obstinément cachée, n'est honorable pour aucun de ceux qui ont pu y prendre part. Quoi qu'il en soit, à peine eut-on connu à Paris les résultat obtenus par M. Germond, que ce fonctionnaire fut immédiatement révoqué. »

Le général Bugeaud qui, à son insçu, avait par le traité de la Tafna, si puissamment contribué à donner une validité officielle à ce partage de la conquête, si favorable à l'Émir, n'avait pas tardé à sentir la faute qu'il avait faite : pour la réparer vite et bien, il adopta un système contraire. Lorsqu'il prit le commandement en chef, la multiplicité des points occupés avait rendu les garnisons trop faibles pour qu'il leur fût possible d'agir au dehors et de garder autre chose que ce qui se trouvait sous la portée de leur fusil. Cette situation périlleuse, née du système d'occupation restreinte, paralysait à la fois, totalement, une grande portion de l'armée, et partiellement, les forces restées disponibles dont l'action se trouvait absorbée par la nécessité continuelle de se porter au secours de ceux qui étaient enfermés dans les postes ou de pourvoir à leurs besoins. C'était partout se borner à la défensive ; de là à l'abandon il n'y avait qu'un pas : ceux qui avaient préconisé ce système le savaient bien ; l'habileté et le talent n'ont jamais manqué en France aux passions mesquines ou mauvaises. Le premier soin du général Bugeaud dut être dès-lors d'abandonner cette multitude de postes, et de procéder à une occupation non pas restreinte mais étendue, par la concentration des forces sur un petit nombre de points bien choisis et la constante mobilité de ses colonnes : il traça deux lignes d'occupation, dont l'une à l'intérieur devait avoir sept stations, qui étaient Tlemcen, Mascara, Milianah, Médéah, Sétif, Constantine et Guelma. La seconde ligne d'occupation était sur la côte, ayant aussi sept points principaux : Oran, Mostaganem, Ténès, Chechell, Alger, Philippeville et Bone. De ces points différents, de fortes colonnes devaient rayonner en tout sens, et non seulement soumettre les Arabes, mais encore les maintenir dans la soumission par la rapidité de leurs invasions. « Ce sont, disait le général Bugeaud en résumant son système, ce sont les jambes de nos soldats et de nos chevaux qui doivent dominer et non pas la multiplicité des points occupés. Il y a entre le système des occupations multipliées et le système de mobilité la différence qui existe entre la portée du fusil et la portée des jambes. Le fusil ne commande qu'à deux ou trois

cents mètres, les jambes commandent dans un rayon de quarante à cinquante lieues. »

Pour faciliter cette extrême célérité dans la marche, les soldats, sur quelques points, vivaient en quelque sorte, à la manière arabe. Chacun d'eux était muni d'un petit moulin portatif qui donnait en un instant une farine, avec laquelle ils faisaient de la galette ou préparaient le couscoussou : on leur donnait en outre une ration de sucre et de café. On a déjà vu l'heureux résultat de ce système de grande mobilité et d'occupation étendue, mais concentrée.

Au commencement de 1842, sur tous les points, la guerre sévissait encore, mais elle avait été reportée dans le cœur du pays. Les provinces d'Alger et de Tittery étaient tranquilles : la situation de celle d'Oran était satisfaisante, et, dans la province de Constantine, un assez grand nombre de tribus situées à l'ouest de la route de Philippeville avaient fait leur soumission : sur tous les points, les tribus poursuivies sans cesse, harassées par des émigrations, ruinées par les razzias ou l'incendie, débusquées de leurs retraites étaient fatiguées de la résistance, refusaient obéissance aux chefs nommés par Abd-el-Kader, qui voyait chaque jour diminuer le nombre de ses partisans et se trouvait réduit à la défensive. La conquête du pays n'était plus bornée à quelques murailles.

Le gouverneur-général, qui avait des connaissances pratiques d'agriculture, songea alors sérieusement à tirer parti du pays occupé. Comme les propriétés arabes, par des titres divers de possession, dont nous avons déjà donné un aperçu, avait été une source d'anarchiques entraves, le général Bugeaud commença par régulariser la nouvelle prise de possession. Il mit le séquestre sur tous les domaines des Arabes émigrés, les déclarant irrévocablement réunis aux divers beylicks dont ils dépendaient, si leurs propriétaires n'étaient rentrés dans un délai de deux mois. En même temps, pour empêcher les scandaleuses manœuvres des spéculateurs primitifs sur les propriétés, toutes les transactions ne furent libres que dans des cas spécifiés et fort limités. Des routes, des ponts étaient nécessaires pour assurer les communications avec les places de Médéah, Milianah,

Mascara et Tlemcen, on y travailla activement. Les Marghzen ou formations de corps indigènes furent réformés avec plus de soin, et on choisit de préférence pour les composer, les tribus belliqueuses qui avaient fait partie de ce corps auxiliaire sous les Turcs.

Avec l'abandon d'un système pusillanime suivi jusqu'alors, et l'adoption d'un système énergique de force et de volonté, la puissance d'Abd-el-Kader fut chaque jour en décroissant. Dans l'Est, son kalifa Ben-Salem, à la tête d'un gouvernement considérable, voyait toutes les tribus entamer, l'une après l'autre, des relations commerciales avec Alger, et fournir des grains, de l'huile et des bestiaux : ce qui pouvait faire pressentir une soumission prochaine qui fut en effet un des premiers résultats de la campagne d'automne. Sur d'autres points, de nombreuses tribus firent successivement leur soumission. Aux environs d'Alger, les voitures purent aller sans escorte à Blidah. Dans le rayon de Médéah et de Milianah, des hommes isolés, arabes ou européens purent, sans danger, fréquenter les chemins et, sous l'empire de la sécurité qui régnait dans un rayon de trente-cinq lieues, la construction, dans le Sahel, de petits villages pour les colons put faire de rapides progrès.

Deux évènements importants, l'un en France, l'autre en Algérie, avaient signalé le début de l'année 1842. Dans son discours d'ouverture des Chambres, le roi avait dit : « J'ai pris « des mesures pour qu'aucune complication extérieure ne « vienne altérer la sûreté de nos possessions d'Afrique. Nos « braves soldtas poursuivent sur cette terre, *désormais et* « *pour toujours française*, le cours de ces nobles travaux « auxquels je suis heureux que mes fils aient l'honneur de « s'associer. *Notre persévérance achevera l'œuvre du cou-* « *rage de notre armée, et la France portera dans l'Algérie sa* « *civilisation à la suite de sa gloire.* »

Ces paroles qu'on aurait dû proférer depuis longtemps eurent un grand retentissement en France et en Algérie. L'opinion publique les approuva sans restriction ; mais elle avait encore à redouter les discussions des Chambres qui avaient eu jusqu'alors une si pernicieuse et si déplorable influence

sur l'Afrique française. Les anti-colonistes avaient été de si dévoués auxiliaires d'Abd-el-Kader, leurs discours avaient si souvent servi de texte pour raviver la guerre sainte, qu'il était à craindre que cette fois l'Émir ne s'en fît une arme contre la France. Heureusement il n'en fut rien : la Chambre se prononça hautement pour un système définitif d'occupation et de colonisation. Les anti-colonistes en furent pour la honte de leurs anti-patriotiques déclamations.

Pendant que ce fait, d'une immense portée pour l'avenir de la colonie, se passait en France, en Afrique en avait lieu un autre qui, sans avoir la même importance, n'en était pas moins très significatif. La conduite vigoureuse du général Lamoricière à Mascara et dans son rayon, n'avait pas tardé à assurer les communications entre cette dernière ville et Mostaganem. Les tribus hostiles n'osaient plus bouger, et les tribus soumises fréquentaient les marchés français et y apportaient des provisions de toute espèce. Les bénéfices qu'elles réalisaient firent réfléchir les tribus de la Tafna qui, sans se déclarer ouvertement pour la France, levèrent l'étendard de la révolte contre Abd-el-Kader et proclamèrent, pour leur chef, un marabout puissant et vénéré, Ould-Sidi-Cheïkh qui habitait les bords de la Tafna et dont le pouvoir s'étendait sur le vaste territoire compris entre le désert d'Angad et les forêts de Trara.

En se déclarant contre Abd-el-Kader, Ould-Sidi-Cheïkh avait une ligne de politique toute tracée : c'était de s'allier aux Français pour ne pas avoir deux ennemis à la fois sur les bras. Il le sentit, et, par l'intermédiaire d'un des plus grands ennemis d'Abd-el-Kader et le plus brave et le plus dévoué des auxiliaires de la France, Mustapha-ben-Ismaël, il fit faire des ouvertures de soumission au colonel Tempoure, commandant supérieur de Mostaganem. Une entrevue fut fixée sur les bords de l'Isser, sur une montagne d'où l'on découvre Tlemcen. Ould-Sidi-Cheïkh s'y rendit, au jour convenu, avec une escorte d'environ mille cavaliers. Parmi eux étaient, au nombre de douze, les chefs des tribus qui reconnaissaient son autorité. Le colonel Tempoure, accompagné

de Mustapha-ben-Ismaël, de deux bataillons d'infanterie et de deux compagnies de chasseurs, y parut à l'heure convenue. Le colonel Tempoure et Ould-sidi-Cheïkh s'avancèrent l'un vers l'autre en se tendant la main. Le premier était suivi de Mustapha et de quelques officiers, le second des chefs des tribus. Une conférence eut lieu; on y traita des moyens de rétablir la paix : Abd-el-Kader fut reconnu comme le seul obstacle à ce rétablissement. Sa déchéance fut proclamée et Ould-sidi-Cheïkh reçut la promesse d'être nommé kalifa de la partie ouest de la province d'Oran; ce qui eut lieu plus tard. A la suite de ces pourparlers, il lui fut offert de riches présents. Pendant qu'on les étalait devant lui, le marabout, le regard fixé vers la terre, semblait insouciant. Pendant que ceux qui l'entouraient éclataient en transports d'admiration, sur sa figure hâve, alongée, macérée par de longs jeûnes, tout dénotait l'indifférence pour les intérêts matériels. Mais, à la vue d'un beau service à thé en porcelaine et d'une montre en or à double boîtier, ses regards s'illuminèrent d'une joie subite mais rapide. Il retomba peu après dans son insensibilité : il a toujours, du reste, servi depuis lors la France avec fidélité.

Pour sceller cette alliance, les cavaliers qui l'accompagnaient exécutèrent une espèce de *fantasiah* qui est ordinairement la preuve de leur adhésion à ce qui a été conclu. Ils vinrent, drapeau en tête, féliciter le colonel Tempoure; puis tantôt, à un signal donné, ils enlevaient leur monture des quatre pieds à la fois; tantôt ils les faisaient marcher sur les deux pieds de derrière; et tous ces mouvements étaient exécutés avec une aisance, une adresse qui aurait rendu jaloux tous les Franconi présents et passés. Enfin, après diverses évolutions, simulant tantôt un combat avec leurs cris de guerre et les détonations de leurs armes à feu, tantôt une espèce de course au clocher, ils se rangèrent près d'Ould-sidi-Cheïh qui, levant les bras au ciel, prononça la prière suivante qu'ils répétèrent à haute voix. « Dieu de clémence et de miséricorde, nous te « supplions de rendre la paix à notre malheureux pays désolé « par une guerre cruelle. Prends pitié de la population que

« les décrets de ta souveraine justice ont réduite à la der-
« nière misère, et fais renaître au milieu de nous l'abondance
« et le bonheur ! »

Malgré cette tendance générale à la paix, les opérations militaires furent conduites, en 1842, avec autant d'énergie et de vigueur que l'année précédente.

Dans la province de Constantine, ben-Aimar, kalifa d'Abd-el-Kader avait, dès le mois de janvier, dirigé une attaque contre Msilah, pendant que Sy-Zeghdoud, avec une partie de Kabyles, se portait sur Djigeli, et faisait deux tentatives contre les troupes de la garnison de Bougie. Partout les Kabyles avaient été repoussés et, dans leur dernière attaque contre Bougie, foudroyés par l'artillerie française, ils s'étaient retirés avec d'immenses pertes. Le colonel Lebreton avait eu aussi une brillante affaire au camp de l'Arrouch : assailli par d'innombrables Kabyles, il les avait complètement dispersés par quelques vigoureuses sorties. L'ancien bey Ahmed avait, en même temps, fait une démonstration contre le camp d'Aïn-Roumel; il était appuyé par les Ouled-Kasem; mais le général Sillègue s'était porté à sa rencontre, et l'ex-bey, abandonné par son infanterie, s'était retiré presque sans combattre.

Sur d'autres points de la province, l'attitude des indigènes était moins hostile. Vers le mois de mai, les principaux de la tribu des Nemencha, des Ouled-Jahia-ben-Thaleb et de la ville de Tebessa avaient envoyé des offres de soumission au général Négrier, en le priant de venir rétablir l'ordre dans leur pays au nom de la France. Parti avec sa colonne d'Aïn-Bebbouch, il arriva, le 31 mai, dans l'ancienne colonie romaine de Tebessa. Il en prit possession au nom du gouvernement français, en donna l'investiture à des autorités indigènes, et établit l'organisation de la population de la ville sur le modèle de celle que possédait déjà Msilah, de manière que cette localité put se garder par elle-même et offrir un point d'appui aux tribus voisines. Il revint ensuite à Constantine, après avoir facilement dissipé sur la route quelques rassemblements qui tentaient de s'opposer à son passage. Vers la

même époque, le général Randou avait fait, sans être plus inquiété, une tournée dans le cercle de l'Edough qu'agitaient les prédications de Sy-Zeghdoud. La plupart des tribus, les Diendel, les Senahdja et autres s'étaient mises à sa discrétion.

Dans la province d'Alger proprement dite, la paix et la sécurité y étaient plus parfaites encore. Mais il n'en était pas de même dans celle de Tittery. Les Hadjoutes, si souvent châtiés, se livraient sans cesse à des excursions pillardes : ces farouches dévastateurs étaient toujours en armes et toujours agressifs : le général Changarnier reçut l'ordre de fouiller tous leurs repaires, et de ne leur laisser ni paix ni trève qu'ils ne fussent ou soumis ou exterminés. Le bois de Karisas, où ils se réfugiaient, fut entouré par de nombreux détachements, qui, après quelques engagements sérieux, tuèrent ou forcèrent à l'obéissance le reste de cette turbulente tribu.

En même temps une colonne partie de Milianah, sous les ordres du gouverneur-général, se porta par les crêtes de Zakkas, sur les tribus des Beni-Menad et des Beni-Menasser, où des marabouts avaient ouvert une *zouaïa* (école), où l'on exaltait le fanatisme des populations, où l'on prêchait la haine contre les chrétiens. Les Kabyles attaquèrent la colonne française avec acharnement, mais ils furent repoussés après une perte de plus de deux cents des leurs. Une épouvantable razzia suivit cette victoire, et tout, sur ce territoire, fut ravagé, incendié, détruit. Devant l'ébranlement, occasionné par l'arrivée de cette colonne, accompagnée de plus de deux mille cavaliers indigènes de la province d'Oran, véritable ouragan, balayant tout sur leur passage, les gouvernement des kalifas Em'Barek et Barkani ne purent opposer aucune résistance. Peu de jours après, à Aïn-Telemsil, le colonel Korte était attaqué par plus de dix mille Kabyles : il les charge, les culbute, les refoule dans un ravin infranchissable, et, à la suite d'un combat très vif, ramena au camp français trois mille prisonniers, quinze cents chameaux, trois cents chevaux ou mulets, et quinze mille têtes de bétail.

En même temps une autre colonne, aux ordres du général Comman, dans l'est de Tittery, pénètre sur le territoire des

Beni-Seliman, met en fuite Ben-Salem, qui ne trouva d'asile que dans le désert : son agha, Mahi-Eddin, fit sa soumission avec six cents cavaliers.

Cette campagne du printemps avait amené de grands résultats : celle d'automne ne fut pas moins heureuse. Ben-Ferhat, agha du Sud, nommé par les Français, était vivement serré par un fort parti de Kabyles : le général Changarnier part de l'Oued-Foddha et vole à son secours : il joint les Kabyles près de Kamis, les attaque, les charge et leur fait éprouver de grandes pertes. Après cette expédition, il fait sa jonction avec le général Bugeaud qui, à la tête d'une forte colonne, avait quitté l'Isser pour pénétrer encore dans le pays administré par Ben-Salem. Cet ancien kalifa avait concentré ses ressources dans les forts de Bel-Kheroub et d'El-Arib. A la tête des contingents de toutes les tribus des environs, il parut disposé à les défendre, les Français l'attaquent avec impétuosité, le battent dans deux vives rencontres, et prennent ses forts qu'ils rasent de fond en comble. Toutes les tribus des environs, et jusqu'aux Beni-Kalfoun, se soumirent, et l'ancien gouvernement de Ben-Salem se trouva à peu près complètement dissous.

Pendant que sur tous les points les partisans d'Abd-el-Kader étaient repoussés et battus, ce dernier s'était jeté dans l'Ouarenseris, où il occupait une position qui pouvait devenir menaçante. Il était prudent de l'empêcher de s'y consolider. Le gouverneur-général porta de ce côté ses forces disponibles, en prescrivant aux trois généraux Lamoricière, d'Arbouville et Changarnier, des manœuvres dont le double but était de faire diversion et d'enfermer en même temps Abd-el-Kader dans un cercle d'où il n'aurait pu sortir que difficilement.

Ces diverses colonnes se mirent en mouvement en novembre et, après divers combats contre les Kabyles, détruisirent les bourgades de Karnachil et de Hardjaïl, et reçurent les soumissions des villes de Matmata, Meknès, Besnès, et frappèrent d'exécution dix tribus environnantes. Les hautes montagnes des Beni-Ouragh, dernier refuge des populations

du pays envahi, furent attaquées, enlevées et soumises. A la suite de ces succès, les tribus des deux rives du Chéliff firent ou renouvelèrent leur soumission.

Cependant le but principal n'était pas encore atteint. Abd-el-Kader, partout battu, reparaissait partout avec de nouvelles forces, et c'était surtout dans la province d'Oran que les évènements militaires avaient plus d'intérêt, en raison de la lutte persistante qu'y soutenait le pouvoir expirant de l'Émir.

Le marabout Ould-Sidi-Cheikh, qui avait été nommé kalifa pour la France de la partie ouest de la province d'Oran, avait peine à se maintenir. Marchant en toute hâte à son secours, le gouverneur-général et le colonel Tempoure entrent à Tlemcen, s'emparent du fort Sebdou et soumettent peu à peu tout l'ouest depuis l'Habra jusqu'à la frontière du Maroc.

Abd-el-Kader cependant était parvenu à se former un corps de cinq à six mille hommes, avec lesquels deux fois il envahit les environs de Tlemcen; mais deux fois battu par le général Bedeau, il se vit obligé de regagner Tekdempt par le désert.

Sur la rive droite de la Mina, la grande tribu des Hachem soutenait encore avec acharnement la cause de l'Émir. Le général Lamoricière les attaque, les bat et parvient à soumettre la partie de l'ouest : l'autre partie fut rejoindre Abd-el-Kader qu'elle abandonna successivement après l'épuisement de ses ressources. Pendant cette expédition, le même général force à la soumission la plus grande partie de l'aghalik de Zdama, cimente l'alliance faite avec plusieurs tribus de la frontière du désert, fait à la France un auxiliaire de la grande tribu nomade des Harar, tandis qu'à l'extrémité opposée, aux environs de Mostaganem, sur la rive droite de la basse Mina, le général d'Arbouville soumettait toutes les tribus de la plaine, après avoir fait alliance avec la famille puissante des Ouled-Sidi-el-Aribi dont le chef avait été mis à mort par Abd-el-Kader.

Pour que l'heureux succès de ces expéditions diverses ne fût pas illusoire, il fallait redoubler partout d'énergie et d'activité, ne laisser à Abd-el-Kader et à ses partisans ni paix ni trève. Le gouverneur-général sentit cette nécessité, et malgré

les incroyables fatigues que l'armée avait eu à supporter, il entra de nouveau en campagne, remontant la vallée du Cheliff, où devait se rendre le général Changarnier venant de Milianah. L'effectif de la colonne était de trois mille hommes d'infanterie, trois mille cavaliers arabes de la basse Mina, des plaines de l'Yllil et de l'Habra, et de deux mille bêtes de somme fournies par les tribus alliées. Après avoir soumis quelques tribus, le général Bugeaud combina un grand mouvement pour envelopper les tribus de l'Atlas entre Médéah et Milianah : c'était de faire pénétrer le général Changarnier dans la chaîne par l'ouest des Beni-Menasser, pendant que lui remonterait le Cheliff. Cette manœuvre fut suivie du plus heureux succès : la plus grande partie des populations se trouva tout-à-coup enveloppée. Au bout de quelques jours, toutes les tribus à l'est jusqu'à l'Isser, à l'ouest jusqu'à Cherchell et au-delà, envoyèrent leur soumission. La sécurité se trouva ainsi rétablie, non seulement dans la plaine, mais encore dans tout le cercle des montagnes. Peu de temps après, le général Changarnier, après avoir obtenu la soumission des tribus composant les aghaliks des Beni-Zoug-Zoug, des Djendel, des Ouled-Aïad, s'était emparé de la zmala (1) du kalifa Ben-Allal, lui avait fait trois mille prisonniers et enlevé plus de trente mille têtes de bétail. Mais cet heureux coup de main faillit lui coûter cher. Pendant qu'il opérait sur l'Oued-Faddha, l'aghalik du sud se trouva attaqué. Pour aller le secourir, il remonta la rivière qui traverse la chaîne de l'Ouarenseris : sa colonne était de douze cents hommes : quatre mille Kabyles se portent à sa rencontre sur un terrain des plus difficiles. Pendant deux jours, les Français resserrés dans une gorge étroite se battirent ou à l'arme blanche ou à portée de pistolet contre un ennemi quatre fois plus nombreux, et qui avait en outre l'avantage de la position ; le troisième jour, après une défense héroïque, ils reprirent enfin l'offensive, battirent les

(1) La *zmala* est ce qu'on appelle en Europe les equipages, la suite : elle comprend aussi la famille du chef, celles des chefs subalternes, leurs domestiques, leurs richesses.

Kabyles et leur enlevèrent leurs troupeaux. A la même époque, le général Lamoricière poursuivait jusqu'aux confins du désert les zmalas d'Abd-el-Kader et de ses kalifas et engageait avec la cavalerie de l'Émir un brillant combat, dans lequel il lui prit plus de cent cinquante chevaux.

Abd-el-Kader, ainsi traqué, se rejeta de nouveau dans l'Ouarenseris. On était alors en hiver : le général Bugeaud voulut d'autant moins lui laisser un instant de répit, qu'en laissant Abd-el-Kader s'établir au milieu des tribus belliqueuses de cette chaîne de montagnes, il lui facilitait le moyen de dominer tout le pays entre le Cheliff et la Mina, contenir par la terreur les tribus les plus attachées à la France, en avant de Médéah, Milianah et Mostaganem, et les menacer de la guerre. Il fut résolu qu'on envahirait l'Ouarenseris du côté de Milianah avec trois colonnes commandées par le duc d'Aumale, les généraux Gentil et Lamoricière. Le général en chef devait diriger les opérations qui furent conduites avec tant de vigueur, qu'en vingt-deux jours toutes les tribus de la chaîne de ces montagnes et de la rive gauche du Cheliff furent soumises.

Ce nouveau succès clôtura dignement la campagne de 1842. Tout dans la province de Tittery était soumis et organisé jusqu'au désert. A part l'aghalik du sud et les aghaliks du sud et de l'ouest de l'ancien gouvernement de Sidi-Em'Barek qui exigeaient de temps à autre la présence des troupes françaises et quelques tribus kabyles entre Tenès et Cherchell, toute la vallée du Cheliff était soumise ; presque tous les Kabyles jusqu'à Tenès s'étaient réunis sous un chef dévoué à la France, Ould-Sidi-Cheikh ; dans tout l'Atlas, depuis l'Arba jusqu'à Cherchell, la soumission était réelle et bien assurée ; une égale sécurité régnait dans le carré entre Oran, Tlemcen, Mascara et Mostaganem, et la guerre se trouvait concentrée entre la Chiffa et la Mina, sur un carré d'environ vingt-cinq lieues. « Or, disait le gouverneur-général dans une dépêche « adressée au ministre de la guerre, comme il y a cent cin- « quante lieues du Surjura à la frontière du Maroc, il en ré- « sulte qu'Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses

« états, tous ses forts et dépôts de guerre, son armée permanente et de plus le prestige qui l'entourait encore en « 1840. » C'était vrai, et ce résultat obtenu en deux années sera un reproche éternel pour ces hommes qui, dans cette malheureuse question d'Afrique, ont toujours attendu des désastres pour renforcer l'armée; il sera un reproche pour ces autres hommes qui, à ce même sujet, n'élevaient la voix que pour combattre les allocations, mais qui se montraient moins avares et du sang qui se répandait en Algérie et des millions qui se gaspillaient en France pour des intérêts de clocher quand il s'agissait de faciliter leur élection et d'assurer leur influence.

La campagne de 1842 ne fut pas seulement avantageuse sous le rapport des opérations militaires, mais encore sous celui de la colonisation. Avant cette époque, on n'avait fait que des essais en matière de colonisation, mais il n'y avait eu jusqu'alors, de la part du gouvernement plus encore que des gouverneurs, que des plans peu digérés, que des systèmes peu arrêtés. Le général Bugeaud jeta, dès le début de son administration, quelques germes dont nous aurons plus tard à discuter la valeur, mais qui, pour le moment, portèrent d'assez heureux fruits. Avant lui, tout s'était à peu près borné aux villes du littoral où, ne pouvant s'étendre au dehors puisque par suite du système d'occupation restreinte, la guerre était partout et la sécurité nulle part, l'industrie des Européens s'était concentrée dans de simples travaux de construction. Il y avait des Européens à Dely-Ibrahim, à Bouffarik, à Blidah, à Cherchell, mais il n'y avait pas de colons proprement dits, c'est-à-dire des cultivateurs vivant du produit de leur culture. Le gouvernement français ne s'en était nullement occupé, absorbé qu'il était à créer des personnels d'administration : sa sollicitude même à ce sujet fut portée à tel point qu'on put voir des administrateurs assez grassement payés, là même où il n'y avait encore ni choses ni hommes à administrer : il se mettait ainsi dans la situation d'un architecte qui voudrait commencer à bâtir sa maison par le toit.

A la fin de 1841, les cultures se bornaient à des travaux

de jardinage dans les environs immédiats des villes et principalement dans la banlieue d'Alger. Un grand pas cependant avait été fait : dans l'œuvre de la colonisation, on avait défini et réglé le rôle de l'armée de manière que la force militaire, qui avait rendu la colonisation possible en créant la paix, contribuât encore efficacement à la fertilisation du sol et à l'établissement des populations européennes. L'armée ne faisait pas de colonisation pour elle-même, mais elle aidait puissamment à en faire : elle ouvrait des routes, défrichait des terres, creusait les fossés d'enceinte des villages et construisait même des maisons qui devaient ensuite être concédées à des familles civiles, en attendant que la direction de l'intérieur eût présenté un plan de colonisation pour la province d'Alger, en commençant par le Sahel et les territoires de Koléah et de Blidah. Pendant les dix premières années qui avaient suivi la conquête, on ne s'en était pas même occupé ; cependant l'opinion publique se montrait fort exigeante à ce sujet. On y travailla dès 1840 ; et vingt-huit mois après, le 26 avril 1842, il fut approuvé par le ministère ; on avait eu le temps de le mûrir : douze ans et demi s'étaient écoulés depuis la conquête. Il est de ces faits que l'histoire doit consigner ; du reste, voici les bases et les dispositions principales de ce plan.

Les principaux établissements existant avant la conquête et servant alors de points de protection étaient la Maison-Carrée, la Ferme-Modèle, Koléah et Blidah. On avait ajouté depuis, Kouba, Birkadem, Déli-Ibrahim, Douera, Maelma ; mais ces établissements anciens ou nouveaux, isolés les uns des autres, ne se donnaient qu'un très médiocre appui ; ils laissaient entre eux des vides considérables qu'il était nécessaire de combler : on sentit alors la nécessité de revenir à un point de départ fixe. Alger fut pris pour base principale, et on partagea l'œuvre de la colonisation, ou mieux encore le peuplement de la province d'Alger en trois zônes à peu près concentriques, comprenant le Fash et le Sahel. Koléah et Blidah furent réservés comme centres de deux systèmes extérieurs et pour ainsi dire indépendants.

La première zône dut être établie à la limite extrême des

habitations du Fash, de manière à les couvrir et à servir à son tour d'appui aux zônes suivantes. Elle devait présenter sept villages, dont la distance des uns aux autres ne devait pas dépasser trois kilomètres.

La deuxième zône devait avoir ses points d'appui sur un village en avant de Kaddour et de Birkadem, dont les cultures devaient aller jusqu'aux crêtes qui dominent le pont de l'Oued-Kerma, Sidi-Ferruch à l'ouest, Sidi-Seliman au sud-est ; les points intermédiaires devaient être Staouëli, Ouled-Fayet, Baba-Hassan,

La troisième zône courant du sud à l'ouest avait pour point extrême Ouled-Mendil, puis Douera, Maelma et El-Hadjer sur le Mazafran et Boucandoura au-dessous de Maelma.

En dehors de ces zônes, comme elles sont en dehors du Sahel d'Alger, se trouvaient deux villes d'une importance relative assez grande et qui, formant par elles-mêmes des centres de population, pouvaient être considérées séparément : c'étaient Koléah et Blidah.

A Blidah qui avait son enceinte déjà formée, on devait rattacher comme annexes, Beni-Mered, Ouled-Jaïk, Mehdouah. Quant au territoire immédiat de Koléah, il devait être formé par le grand carré compris entre l'obstacle continu, le Mazafran jusqu'à son embouchure et la mer depuis Fouka jusqu'à cette même embouchure. Les annexes devaient être Fouka, Douaouda et El-Hadjer qui, de cette façon, serait commun aux deux rives du Mazafran. Le tout devait former vingt-et-un villages ou centres de population, non compris la ville d'Alger, sa banlieue et le massif où se trouvent les communes de Mustapha, El-Biar, Kouba, Hussein-Dey, Birkadem, Deli-Ibrahim, Bourjaréah, Pointe-Pescade, Birmadreïs et Kaddour, non compris encore Bouffarick, création anticipée sur le système général de colonisation de la plaine qui ne devait venir qu'après celle du Sahel ou celle du revers septentrional de l'Atlas.

Tel fut le projet présenté, assez rationnel dans son ensemble et dans ses détails, et qui, sans être à l'abri de tout reproche, eut l'immense avantage de créer, d'instituer quelque chose.

On le mit immédiatement à exécution, et il fut procédé à la création de cinq nouveaux centres de population dans le Sahel : ce furent Drariah, l'Achour, Douera, Cheraga et Ouled-Fayet. Ces divers villages avaient une circonscription territoriale de trois mille deux cent quatre-vingt-seize hectares à diviser entre six cent trois familles.

Enfin le gouvernement ouvrait une voie de colonisation. Toutes celles qui avaient été jusqu'alors ouvertes avaient été l'œuvre des généraux qui ont gouverné en Afrique. Ceux qui avaient été trop vite avaient été ou destitués ou disgraciés. Les autres n'avaient pas même eu le temps de mettre en pratique des systèmes même incomplets. Une instabilité calculée avait rendu impossible tout ce qui pouvait y asseoir quelque chose : les gouverneurs avaient eu à peine le temps de s'y acclimater. L'Afrique française n'avait été considérée par le gouvernement que comme un exutoire où il pouvait dégorger les hautes ambitions trop pressantes ou comme un moyen d'influence pour satisfaire les ambitions subalternes. Cela seul peut expliquer certains choix dans la haute hiérarchie et cette masse d'inutilités bureaucratiques et toutes fiscales, à qui, contrairement aux plus simples notions des besoins d'une colonie naissante dont de grandes franchises seules peuvent favoriser le développement, on a jeté en curée une colonie qui n'était pas encore née.

CHAPITRE XIII.

Le ministère. — Les commissions. — Colonisation militaire. — Campagne de 1843.— Marche concentrique de quatre colonnes contre Abd-el-Kader.— Expédition du général Baraguai-d'Hilliers, dans l'Edough. — Prise de la zmala d'Abd-el-Kader. — Les débris de la zmala au plateau de Djeda. — Mustapha-ben-Ismaël : sa mort.— Grande opération dans l'Ouarenseris. — Défaite du kalifa Sidi-Em'Barek : sa mort.— Nouveaux succès, vers la Tafna, des généraux Bedeau et Tempoure. — Nouvelles bases pour le développement de la colonisation.— Le général Bugeaud est nommé maréchal de France : le duc d'Aumale, commandant de la province de Constantine.— Campagne de 1844. — Le duc d'Aumale dans la province de Constantine.— Prise de Biskara. — Soumission des tribus du Zab, du Belezma, de l'Oued-Sultan.— Le général Bugeaud dans la province d'Alger. — Expédition contre les Kabyles de l'Est. — Grande halte sur les bords de l'Oued-Corso. — Assemblée de Kabyles à Temezerit. — Dellys. — Combat de Taourgha. — Victoire d'Ouarezzedin. — Soumission des Flissahs. — Le général Marey dans le petit désert.

Jusqu'alors le gouvernement français n'avait fait en Algérie que de la guerre et de l'administration fiscale. Les corps du génie civil et militaire s'étaient bornés à construire des forteresses et des routes royales; les douanes, les domaines, les droits réunis, l'enregistrement, le fisc sous toutes ses formes, avaient commencé à tracasser, pressurer la propriété encore en germe, et ni le gouvernement, ni ces administrations, n'avaient même songé que ce qu'il fallait avant tout en Algérie,

c'étaient des villages, une culture, quelque chose enfin qui pût produire pour acquitter des taxes et supporter des servitudes. Il résultait de là que les Européens ne pouvaient s'attacher à un pays où on ne fondait rien, et que les indigènes étaient moins que jamais disposés à se soumettre à un peuple qui, brûlant les arbres et les moissons, tuant les habitants, ne laissait partout d'autres traces de son passage que les cendres des chaumières ou les murs ruinés des villes.

Cette situation fâcheuse découlait nécessairement de l'incapacité ou de la légèreté avec lesquelles avaient été conduites les affaires d'Afrique. Le ministère s'était trouvé sous la main des corps tout organisés, pour opérer militairement et fiscalement en Algérie, et ne s'était pas même donné la peine de réfléchir qu'une œuvre de colonisation exigeait autre chose que des établissements fiscaux et des constructions militaires. De là des abus, des non-sens, des inutilités, des injustices, des vexations, des destructions inouïes et des obstacles sans nombre. Sous prétexte de s'éclairer, le ministère d'alors, comme ceux qui l'avaient précédé, nommait des commissions qui allaient en Algérie et n'ont jamais produit que du mal. Missionnaires d'une nouvelle espèce, les membres qui les composaient, grassement payés, ne voyaient rien, ne s'occupaient même pas de rien voir et ne rapportaient en France que des idées routinières et erronées sur tout : ils publiaient de longs mémoires sans conclusion, remplis d'idées creuses, de déclamations, de phrases, et la France, avec sa patience habituelle, était forcée de supporter ces dispendieuses inutilités qui n'avaient abouti qu'à établir, en Afrique, une rapace et impolitique fiscalité.

Le général Bugeaud n'avait pas tardé à s'apercevoir combien peu était rationnelle une pareille manière de procéder. Il était arrivé en Afrique avec un système et la ferme volonté de l'appliquer. Laissant donc le gouvernement français patauger dans ses routines bureaucratiques, fermement décidé à ne subir que ce qu'il ne pourrait empêcher, il se mit à l'œuvre. Son système de guerre, dont on a déjà vu un aperçu, était raisonné ainsi qu'il suit : « Quand j'ai en face de moi, disait-

il, une force sans unité, sans science et sans volontés combinées, je ne compte pas le nombre de mes adversaires. Plus la masse est nombreuse et plus ma victoire est certaine. Que cette masse apparaisse à portée de ma lunette, qu'elle couvre la plaine comme des grains de sable, ou qu'elle hérisse d'une forêt de fer les hauteurs les plus abruptes, je ne lui laisse pas le temps de pousser son cri de guerre. Si c'est en plaine, mes boulets, mes obus y feront de larges trouées dans lesquelles je plonge mes escadrons comme un seul glaive qui creuse la mort dans la plaie de mon ennemi. Si la montagne lui prête un abri précaire, je dis à mes fantassins : Enfants, voilà ces fiers Arabes qui vous défient à la course ! Et les sacs pesants, laissés sous bonne garde, et mes petits chasseurs, déchaînés comme une meute ardente, enlèvent à la baïonnette ces mamelons d'où pleuvent les balles. On perd peu de monde, et l'ennemi étonné de se voir atteint corps à corps, malgré sa barrière de feu, tombe comme les fleurs sous la baguette de Tarquin. Dans leur concis langage, les soldats résumaient ainsi ce système : « Il nous faut, avec ce général des jarrets « de cerfs, des ventres de fourmis et des cœurs de lions. »

Mais ce n'était là que l'œuvre de la destruction plus rationnelle, plus affreuse que sous les administrations précédentes: il restait l'œuvre de la colonisation pour laquelle on n'avait rien ou presque rien fait. Dans la conviction qu'une paix armée pouvait seule garantir les fruits de la victoire, la sécurité et la durée des établissements français reposèrent sur une colonisation militaire, force permanente qui, seule, pouvait prendre racine sur le sol, en face d'un peuple toujours disposé à la révolte comme l'Arabe.

A côté des légers inconvénients de ce système, étaient de grands avantages. Avec lui on pouvait tirer parti des terrains de l'intérieur, fonder une population capable d'étreindre l'Algérie et d'assurer à la France une longue domination, permettre peu à peu la réduction de l'armée, la suppléer même, dès le commencement de son application, pour certains travaux généraux. Puis ces colons ainsi disciplinés afin d'être travailleurs intelligents, pouvaient, avec le temps, servir

d'exemple aux Arabes. Le tableau de leur aisance pouvait engager les indigènes à les imiter. La culture rend les peuples sédentaires : on s'attache à l'arbre qu'on a planté, à la prairie qu'on a arrosée, aux bestiaux qu'on a élevés, nourris, soignés ; toutes ces richesses agricoles qu'on a vu naître, qu'on a fécondé de ses sueurs, deviennent autant de liens qui devaient finir par établir entre les Français et les Arabes une communauté d'intérêts matériels. Ce point obtenu, la grande base de l'œuvre de fusion entre les deux peuples était commencée : le temps seul ensuite pouvait la mener à bonne fin.

Pour l'application de ces principes, les troupes devaient, en défrichant et cultivant, préparer la colonisation. Ces terres, une fois mises en rapport, étaient ensuite livrées aux colons, moyennant certaines indemnités et garanties pour l'Etat. En un mot, les principes fondamentaux du système du nouveau gouverneur furent : 1° que sans la colonisation il ne pouvait y avoir ni compensation, ni occupation féconde : 2° que sans la domination politique il n'y avait pas de colonisation raisonnablement possible : 3° qu'il fallait partout dominer et coloniser progressivement : 4° enfin, qu'après avoir détruit tout ce qui existait, il fallait reconstruire, étendre, consolider une domination nouvelle qui, pour organiser et gouverner les Arabes, exigeait autant de forces matérielles, de persévérance et d'énergie qu'il en avait fallu pour les vaincre.

Pour atteindre ces divers résultats on avait à choisir entre l'armée et les compagnies comme il s'en crée pour d'autres grands travaux d'utilité publique. Mais en adoptant ce dernier système c'était ouvrir une voie nouvelle à cet agiotage immoral, effréné, dont chaque jour revèle les turpitudes; c'était, après avoir livré les premières ressources des colons aux exigences du fisc, abandonner leurs premiers produits à la rapacité des spéculateurs. Ces compagnies, avec les subventions qu'elles eussent obtenues, les concessions qu'on leur eût octroyées, auraient été maîtresses des colons sérieux : les embarras seraient naturellement restés à la charge du gouvernement : elles auraient accaparé tous les profits et fait des rapides et scan-

daleuses fortunes en spéculant sur les bras des malheureux dont elles auraient dévoré le travail, les sueurs et les ressources. Tout entaché de corruption et d'immoralité qu'était le gouvernement français, ce système fut alors repoussé.

Le système contraire eut pour résultat, dans l'année de 1843 et dans la seule province d'Alger, la création de vingt-deux villages, ayant tous plus ou moins reçu un commencement de population, l'ouverture de dix-neuf grandes routes, dont douze praticables dans presque tout leur parcours, l'extension des cultures de la part des indigènes, leur fréquentation assidue dans les marchés français, et la multiplication de leurs rapports de commerce d'échange avec leurs dominateurs.

Les évènements militaires de 1843 furent eux-mêmes d'une grande importance pour la pacification générale de l'Algérie. En soumettant le pays, l'armée avait établi la domination politique. Elle avait été à la fois force protectrice et force créatrice : comme force protectrice elle avait rétabli la sécurité ; comme force créatrice elle avait élevé des fortifications, des magasins, des casernes, des maisons, assaini des plaines, défriché les abords de ses camps, sillonné le pays de routes. Tout cela était indice d'activité, de force ; et, pour l'Arabe, l'activité c'est la vie, la force la loi suprême. Abd-el-Kader ne l'ignorait pas. Aussi redoutait-il plus que tout d'être réduit à s'effacer du théâtre de la guerre : une défaite pouvait lui amener des partisans et l'inaction lui en aliéner. Il se décida à agir. Dès les premiers jours de janvier il reparut à la tête de trois mille Kabyles, au milieu des tribus de la vallée du Chéliff. Plusieurs tribus se réunirent bientôt autour de son étendard. Celles qui voulurent rester fidèles à la France furent attaquées, leur territoire fut dévasté : quelques chefs mêmes furent mis cruellement à mort. Ces terribles exécutions intimidèrent celles qui restaient encore indécises. En peu de temps l'insurrection devint générale, et toutes les tribus soumises par les Français, dans la dernière campagne, se rangèrent de nouveau sous le drapeau de l'Emir. Le gouverneur-général, malgré la rigueur de la saison, ordonna la formation

de trois colonnes, dont la marche simultanée devait, pour paralyser toutes ses tentatives, s'attacher obstinément à Abd-el-Kader et le poursuivre sans relâche. L'inclémence du temps, les torrents débordés, les rudes traversées des montagnes, rien n'arrête les troupes françaises. Le général de Bar joint le premier Abd-el-Kader, le 23 janvier : pendant trois jours il l'attaque, le refoule, le harcèle, et, après plusieurs engagements, le rejette dans les monts Gouraïa. La seconde colonne, commandée par le duc d'Aumale, n'avait pas été moins heureuse : elle s'était emparée, du côté de Boghar, du trésor de Sidi-Em'Barek, dont la majeure partie avait été distribuée aux troupes alliées. Pendant ce temps, le général Changarnier, sorti de Milianah, s'était porté sur les derrières de l'Émir et menaçait de lui couper la retraite, et le gouverneur-général, parti plus tard de Cherchell, se porte sur la ville d'Haïnda qu'il incendie. De là, marchant directement sur l'Émir, il avait combiné son mouvement de manière qu'Abd-el-Kader ne pouvait sortir du cercle où on l'enclavait qu'en passant sur le corps d'une des colonnes envoyées contre lui.

Malheureusement cette dernière colonne fut surprise au milieu d'un pays affreux, par un ouragan terrible et prolongé, pendant lequel les soldats eurent à supporter de terribles souffrances, exposés la nuit à des tourbillons de pluie, de neige, de grêle, qui éteignaient tous les feux des camps, se réveillant le matin dans la boue pour continuer leur marche à travers des terrains défoncés, des torrents grossis et des froides ondes du nord qui les glaçaient jusqu'aux os. Abd-el-Kader dut son salut à ce temps affreux, et parvint à se dérober. Cette courte, mais si pénible campagne, ne fut cependant pas sans résultat : les rassemblements de Kabyles qui s'étaient joints à Abd-el-Kader, se dispersèrent. Quelques-unes des tribus qui s'étaient déclarées en sa faveur furent rudement châtiées, et les autres furent de nouveau ramenées à la soumission. Pendant cette excursion, le gouverneur-général étant tombé dans une embuscade, n'avait dû la vie qu'à son cheval qui, s'étant cabré au moment où cinq coups de feu

étaient dirigés sur son cavalier, avait reçu la charge et était tombé grièvement blessé.

Dans la province de Constantine, les opérations avaient été conduites avec autant de succès. Quelques tribus kabyles s'étaient montrées rebelles à la domination française : elles étaient excitées par Sy-Zeghdoud, l'un des plus ardents promoteurs de la guerre. Le général Baraguay-d'Hilliers, après avoir assuré, par des opérations habilement conduites contre les Zerdezas, les communications de Constantine à Bone et à Philippeville, dirigea une expédition contre les tribus de l'Edough. Le succès en fut prompt et complet. Sy-Zeghdoud, joint par la colonne française dans le marabout d'Ackeïcha, fut défait et tué; les tribus soumises à l'influence de ce chef redouté perdirent sept drapeaux et un grand nombre de cavaliers. Une excursion dirigée plus tard contre les tribus des environs de Collo les força à l'obéissance.

Ainsi peu à peu tombait partout le pouvoir expirant d'Abd-el-Kader. Lui-même réduit à guerroyer en chef de bande, n'ayant plus ni ville ni point fortifié pour se réfugier, errait de retraite en retraite, ne trouvant qu'un appui douteux dans les tribus qu'il avait entraînées et qui, avec la fortune, l'avaient encore une fois abandonné. Il avait trouvé un refuge sur la limite du désert. Sa famille, les chefs principaux attachés à sa fortune, le restant de ses réguliers, quelques faibles goums des tribus composaient une population de dix à douze mille personnes, sur laquelle on comptait sept à huit mille femmes, enfants, vieillards et serviteurs : c'était sa zmala. Avec cette multitude étaient les tentes, les richesses, les troupeaux, les bagages des chefs attachés à la fortune de l'Émir. Changeant de demeure suivant les chances de la guerre, tantôt elle campait dans une plaine riante où les troupeaux et les bestiaux de transport trouvaient d'abondants pâturages, tantôt sur des plateaux escarpés où tout manquait, l'herbe et l'eau; d'autres fois enfin l'Émir s'enfonçait dans le Sahara, tâchant de pourvoir toujours avec sollicitude à tous les besoins de cette population nomade, seul et dernier débri de sa puissance passée.

Le 9 mai, le gouverneur-général fut informé qu'Abd-el-

Kader avec sa zmala campait dans l'Ouarenseris, à vingt lieues de Boghar. Il donna immédiatement ordre au duc d'Aumale et au général Lamoricière de se mettre à sa poursuite. Le mouvement des deux corps fut concerté de manière à ce qu'Abd-el-Kader, en regagnant le Tell, pût être enveloppé par la grande tribu des Arars qui s'était déployée jusqu'aux abords du Tiaret. Cette manœuvre fut habilement exécutée par les deux chefs; les soldats pleins de courage et d'intrépidité eurent à supporter de grandes fatigues : les deux corps avaient pour vingt jours de vivres; mais dans les contrées incultes et arides qu'ils avaient à parcourir, l'eau manquait souvent, l'espoir seul d'un brillant et prochain succès leur faisait braver les privations et les fatigues. Enfin, le 14 mai, le duc d'Aumale fut informé que la zmala campait aux environs de Taguin, à vingt lieues du douar de Goujilah où il se trouvait alors. Le prince avait avec lui treize cents hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Pour ne pas être retardé dans sa marche, il ordonna à l'infanterie de le suivre à marches forcées et prit le devant avec sa seule cavalerie. Le terrain était si difficile qu'il mit plus de vingt heures pour franchir l'espace qui le séparait de la zmala : on l'aperçut enfin dans la matinée du 16 : les tentes, au nombre de mille à douze cents, occupaient plus de deux kilomètres d'étendue. Malgré leur infériorité numérique, les cinq cents chevaux français se précipitent à la suite du duc d'Aumale, du colonel des spahis Youssouf, du lieutenant-colonel Morris, sur cette réunion de tentes qui comptait cinq mille combattants au moins. En un instant, la multitude de vieillards, de femmes, d'enfants, de bêtes de charge composant la zmala, court partout effarée ou jetant des cris de détresse, gênant les mouvements des réguliers qui ne peuvent qu'à peine faire usage de leurs armes. Quelques-uns essayent de se mettre en ligne et de résister; mais le faible escadron français, se ruant à fond de train partout où se formaient des noyaux, écrase tout sur son passage. Pendant deux heures on sabra tout ce qui tenta de se défendre; au bout de ce temps, la déroute la plus complète d'un ennemi fuyant dans toutes les directions couronna ce hardi

coup de main. Trois cents réguliers restèrent sur le champ de bataille. Quatre mille prisonniers, quatre drapeaux. un butin immense restèrent au pouvoir du vainqueur.

Trois jours après, les débris de cette zmala fuyant vers le désert tombent au pied du plateau de Djeda, au milieu du corps du général Lamoricière qui charge les réguliers, en tue près de deux cents, les met encore en déroute et ramène plus de deux mille prisonniers et des chevaux, des troupeaux, des bagages en quantité. Abd-el-Kader lui-même faillit tomber entre les mains des Français.

De si éclatants succès portèrent le coup le plus funeste à la fortune d'Abd-el-Kader. Les Français, dans ces divers engagements, eurent peu de pertes à déplorer : ils en éprouvèrent cependant une bien sensible. Le vieux et brave Mustapha-Ben-Ismaël, si dévoué à la France, tomba à la suite de ces engagements dans une embuscade d'Arabes et fut tué d'un coup de fusil à bout portant. Frappé de terreur, son marghzen fort de quatre ou cinq cents hommes s'enfuit lâchement, abandonnant le corps de leur vieux général dont la tête fut portée à Abd-el-Kader qui la fit promener en triomphe comme un équivalent des échecs qu'il avait reçus.

Mustapha-Ben-Ismaël était sincèrement dévoué aux Français. Ennemi acharné d'Abd-el-Kader et jouissant parmi les tribus, tant par sa naissance que par son courage personnel, d'une grande considération, il avait servi la France et de son épée et de sa parole. Ses adroites négociations avaient successivement détaché de la cause d'Abd-el-Kader des tribus puissantes de la vallée du Cheliff, de la Tafna, de la frontière ouest : il lui avait rallié les chefs les plus influents. Pendant huit ans il n'avait cessé de combattre ou de négocier en faveur de la France. Il s'était successivement distingué sous les généraux Perregaux, Clausel, d'Arlanges, Bugeaud, avait été nommé maréchal-de-camp après le combat de la Sickak, et successivement chevalier, officier et commandeur de la Légion-d'Honneur en 1842. Quand il mourut, il était âgé de plus de quatre-vingts ans et conservait encore à cet âge la plus bouillante ardeur. Il commandait le goum des Douers et des

Zmelas qui formaient le marghzen d'Oran. El-Mezari, son neveu et son premier agha, le remplaça dans ce commandement.

Pour ne pas rendre illusoires les succès obtenus et ne pas retomber dans toutes les fautes précédemment commises, il était important de ne laisser aucun répit à Abd-el-Kader, de le poursuivre partout où il pouvait encore avoir des partisans, partout où ses lieutenants pouvaient encore se maintenir en armes, de le frapper ainsi dans tout ce qu'il avait de vulnérable. Dans ce but, une grande opération fut dirigée dans l'Ouarenseris. Le gouverneur-général en prit la direction. A travers les difficultés de tout genre qu'opposaient la nature du terrain et le caractère des habitants, l'expédition fut conduite avec tant de résolution et d'ensemble que, dans le courant de juin, tout le pays fut soumis à l'obéissance et organisé sous un chef nommé par l'administration française.

Quelques mois après, 11 novembre, le général Tempoure rencontre, près de l'Oued-Malah, les troupes régulières d'Abd-el-Kader commandées par le plus puissant de ses kalifas Sidi-Em'Barek. Malgré la grande supériorité numérique de l'ennemi, le général français n'hésite pas à l'attaquer. Les réguliers reçurent le choc sans s'ébranler; le combat devient acharné, terrible, mais l'infanterie française les culbuta après une belle et énergique résistance. Une charge à fond, exécutée par la cavalerie, acheva de les mettre en déroute. Sidi-Em-Barek prit la fuite après avoir perdu plus de quatre cents de ses réguliers; mais, poursuivi avec acharnement par quelques cavaliers français, son cheval étant blessé et perdant du terrain, il vit qu'il lui serait impossible d'échapper; il mit pied à terre, s'accula contre un rocher, et là, seul contre plusieurs cavaliers, il mit le sabre à le main et se défendit quelque temps avec une intrépidité digne d'un meilleur sort. Un coup de pistolet lui fracassa la tête.

A la fin de décembre, de nouveaux succès, obtenus par les généraux Bedeau et Tempoure, vers la Tafna et vers le Cott, sur les tribus encore dévouées à Abd-el-Kader, vinrent accroître aussi les importants résultats de cette glorieuse cam-

pagne. Après tant de pertes et de défaites, réduit à errer avec les débris de sa zmala, sur les frontières du Maroc ou dans le désert, l'Émir était dans l'impuissance momentanée d'entreprendre quelque chose de sérieux contre la domination française.

Cette situation favorable faisait au gouvernement un devoir de profiter de l'impulsion et de donner aux travaux colonisateurs plus de développement. Stimulé par le gouverneur-général, pressé par l'opinion publique, encouragé peut-être par les succès obtenus, il était aussi prodigue de plans qu'il en avait été avare dans les années précédentes. Tous n'étaient pas heureux, mais quelques uns étaient conçus avec assez d'ensemble. Ainsi, par exemple, pour compléter la colonisation du Sahel, divisée, comme on l'a vu, en trois zônes, on avait décidé la création de neuf nouveaux villages, soit comme centres aux abords du littoral, soit pour ne pas laisser de trop grands vides entre ceux déjà créés ou en cours d'exécution. Il avait été arrêté, en outre, que la colonisation de la Métidja commencerait par les revers de l'Atlas et du Sahel qui bordent la plaine. Des centres de population devaient être établis sur toute la longueur de l'une à l'autre ligne dans des positions élevées, salubres, pour que les colons pussent d'abord travailler dans des localités saines. Les cultures devaient ensuite être étendues graduellement dans l'intérieur de la plaine et l'envahir successivement en partant simultanément des deux revers opposés, de manière à se rencontrer au milieu, lorsque, plus tard, les travaux d'assainissement, poussés avec persévérance et activité, auraient rétabli la salubrité dans des lieux où les maladies sévissent avec une si maligne instantanéité.

Dans cette vue, on devait créer, sur les versants de l'Atlas et du Sahel, des villages que relieraient entre eux des routes défendues de toute attaque sérieuse par des postes de gendarmerie et des enceintes, munis de ressources et des établissements nécessaires. Cette route de ceinture, en voie d'exécution en 1843, sur le revers méridional du Sahel, devait être étendue sur le revers septentrional de l'Atlas, en

divisant en trois sections principales de colonisation le pied de la chaîne atlantique qui enceint la Métidja de l'est à l'ouest.

La première section (est) commençait à la mer, au-delà de la Réghaia, vers l'embouchure de Boudouaou et aboutissait à l'ancien camp d'Arba.

La seconde (centre) était comprise entre l'Arba et la coupure de la Chiffa.

La troisième (ouest) s'étendait de la Chiffa à Cherchel. Il ne restait alors, pour compléter la colonisation et le peuplement des pourtours de la plaine, que les collines qui s'étendent au nord de Cherchel à Koléah.

Telle fut l'extention des bases posées par le gouvernement pour le développement immédiat de la colonisation dans la province d'Alger. Pour les autres provinces, tout était encore à l'état de projet ; mais, en cette circonstance, cette réserve pouvait dénoter le désir de faire quelque chose de stable. En effet, il s'agissait de commencer sérieusement quelque part et de ne pas éparpiller, sur tous les points, des ressources colonisatrices partout insuffisantes : dans la province d'Alger, on avait commencé, et c'était quelque chose. Le gouvernement s'était toujours montré si peu disposé à faire en Afrique une œuvre d'avenir, qu'on devait lui savoir gré même du peu qu'il faisait. Quant au gouverneur-général, il déployait, pour les travaux de la colonisation, la même activité que pour les opérations militaires, et, dans l'un comme dans l'autre cas, il obtenait un succès égal. Il avait cependant à lutter contre des difficultés de plus d'un genre : le gouvernement abord qui, tout étonné d'avoir fait quelque chose pour le succès de la colonisation, semblait redouter qu'on fît trop; les routines bureaucratiques ensuite, dont la morgue et l'incapacité notoires étaient plus que jamais acharnées à réglementer avant même qu'il y eût matière à réglement ; puis, les préjugés nationaux qui s'élevaient contre le gouvernement militaire, sans réfléchir que la situation toute exceptionnelle de l'Afrique française nécessitait, dans les premiers temps du moins, des moyens exceptionnels ; puis enfin, les violentes attaques d'une partie de la presse qui s'obstinait à ne voir

dans le général Bugeaud que l'homme du passé (1) Les trois premières difficultés étaient graves; quant à la dernière, il nous convient d'autant moins de l'apprécier que, du point de vue élevé et impartial d'où nous avons pris cette histoire, le passé d'un gouverneur en Afrique ne nous appartient pas; nous avons à examiner ce qu'il y a fait et non pas ce qu'il a fait ailleurs, blâmant ce qui nous paraît mériter le blâme, et n'hésitant pas à louer ce qui nous semble digne d'éloge.

L'opinion publique en France accueillit avec un sentiment de fierté le résultat de la campagne de 1843 en Afrique. Les faits cette fois lui avaient donné raison, et elle put jouir à son aise, du violent dépit de ces quelques hommes ennemis de la conquête qui, au prix de quelque grand désastre, auraient bien voulu, eux aussi, avoir raison. Quant au gouvernement, il honora l'armée d'Afrique dans la personne de ses chefs; le général Bugeaud fut élevé à la dignité de maréchal de France; le duc d'Aumale fut promu au commandement de la province de Constantine : les généraux Lamoricière et Changarnier furent élevés au grade de lieutenants-généraux.

Ce fut sous les auspices des succès militaires et administratifs de 1843, que s'ouvrit l'année 1844. Mais pour ne pas les paralyser, il était important de maintenir partout ce système d'occupation et de rayonnement permanents qui, sur tous les points, faisant acte de force et de volonté ferme, pouvait seul réparer en partie les pusillanimes et désastreuses incertitudes des années précédentes. Pendant ce temps, les efforts collectifs de l'armée poussaient avec activité les travaux préparatoires qui pouvaient hâter le développement de la colonisation. Des routes s'ouvraient, des ponts se jetaient, des marais s'assainissaient, des villages s'élevaient et se peuplaient sous la protection efficace des baïonnettes et des canons français. Le gouverneur-général s'occupait de tout, avait l'œil à

(1) Les organes des partis ardents avaient de graves griefs contre le général Bugeaud. Les républicains lui reprochaient les charges de la rue Transnonain lors des émeutes de 1832; les royalistes son gouvernement de Blaye pendant la captivité de la duchesse de Berry : tous son dévouement dynastique.

tout; et s'il dépassait souvent ses instructions, si, plus souvent encore, il heurtait, soit les préjugés nationaux, soit les susceptibilités ministérielles en établissant le gouvernement du sabre là où le sabre seul pouvait assurer la sécurité, les faits se chargeaient de sa justification. L'opinion publique en France le blâmait parfois, mais lui gardait peu rancune. Quant aux colons de l'Algérie, il trouvait parmi eux plus de partisans que de détracteurs.

L'impulsion donnée dans la province d'Alger et le système constamment agressif qu'y avait adopté le gouverneur-général, rejaillissait sur les autres provinces, et partout l'armée attaquait pour ne pas être plus tard obligée de se défendre. Ainsi, par exemple, la province de Constantine, au commencement de 1844, présentait, dans toute l'étendue du territoire voisin de son littoral, un état complet de soumission et de tranquillité. Mais dans le sud de la province, le kalifa d'Abd-el-Kader, Mohammed-Ségueïr, exerçait encore son autorité sur une grande partie du Zâb, particulièrement sur Biskara et Sidi-Okba. Entre le Zâb et le Tell, depuis Bouçada et Msila, jusqu'à Tebessa; une partie des montagnes restait également, sinon en insurrection ouverte, du moins insoumise. L'ex-bey Ahmed y avait établi le foyer de ses menées.

Le duc d'Aumale, arrivé le 5 décembre 1843 à Constantine pour prendre le commandement de la province, s'occupa à la fois de l'organisation de cette contrée et d'un plan de campagne contre les tribus à soumettre. Il consistait à établir un centre de ravitaillement à Betna, et à rayonner de là entre le Zâb et le Tell pour expulser les agents de l'Émir, chasser Ahmed-bey, réduire les tribus et établir le pouvoir de Ben-Ganah, Cheik-el-Arab, nommé par la France.

La colonne destinée à cette expédition partit vers les derniers jours de février. Le 4 mars elle atteignit Biskara, que le kalifa Mohammed-Segueïr avait évacuée depuis quelques jours et s'en empara.

Biskara, capitale de plusieurs villages groupés sur son territoire et désignés sous le nom de Zâb, est située sur la lisière du Sahara. C'était le lieu de halte et d'entrepôt pour

les caravanes du désert; c'étaient là qu'elles apportaient chaque année des dattes, du tabac, des gommes, des résines, des plumes d'autruche, etc. Cette ville était un marché important, et, sous ce rapport, son occupation ne manquait ni d'à-propos, ni d'utilité. On y organisa une compagnie d'indigènes pour agir de concert avec un faible détachement français qui fut logé dans la Casbah, et la colonne expéditionnaire se dirigea successivement vers Sibi-Okba, Tebessa, Boucaïa, et poursuivit le cours de ses opérations. Elle se porta ensuite sur Djebel-Ouled-Sultan, montagne abrupte qui était devenue le refuge des malfaiteurs de cette province. L'ennemi fut atteint, battu, chassé après de grandes pertes. Le 1er mai, la colonne s'empare de Bir, position réputée inexpugnable. Quelques jours après Ahmed-bey atteint avec une partie de son escorte, ne peut échapper à la pousuite des Français que par la fuite, et après avoir abandonné ses richesses et ses bagages. A la suite de ce rapide succès, toutes les tribus du Belezma et de l'Oued-Sultan firent leurs soumission.

Mais pendant ce temps une sécurité fatale avait eu des tristes résultats à Biskara. Mohammed-Segueïr profitant de la faiblesse de la garnison qu'on y avait imprudemment laissée, établit des intelligences dans la ville qui lui fut livrée par trahison après le massacre d'une partie de la garnison, soit française, soit indigène. A cette nouvelle, le duc d'Aumale accourut avec cinq cents chevaux, força Mohammed-Segueïr à l'évacuer une seconde fois, ordonna la punition des Arabes qui s'étaient rendus coupables de trahison et d'assassinat, laissa cette fois une garnison de cinq cents hommes, et rentra à Constantine après avoir soumis les tribus d'entre le Zàb et le Tell, dont la plupart n'avaient encore subi le joug d'aucun des dominateurs antérieurs de l'Algérie : elles acceptèrent le commandement de quatre kaïds nommés par la France.

Dans l'ouest de la province, les résultats avaient été aussi favorables. Plusieurs chefs des montagnes de Bougie, des Righa, des Tedjioua, donnèrent, dès ce moment, des marques d'hommages et de soumission qui, depuis lors, n'ont été que peu ou point démenties. Dans la subdivision de Bone, le gé-

néral Randon avait fait reconnaître la ligne frontière qui sépare l'Algérie de la régence de Tunis; fait cesser dans le Kaïdat l'anarchie des Hannencha, apaisé les différends entre les habitants de Tebessa et les tribus environnantes, et établi de nouvelles relations entre Bone et les contrés du Sud. Antérieurement déjà, en 1832 et 33, le général Monk-d'Uzer, par une politique à la fois ferme, conciliatrice et surtout juste, avait planté dans ces dernières contrées les jalons de bonnes et durables relations. Il est malheureux qu'on n'ait pas alors, et plus tard, toujours tenu compte de ces heureux essais.

Dans la province d'Alger, plus que partout, le système d'agression permanente était suivi avec une activité et une persévérance que les ménagements et les fautes antérieures avaient malheureusement alors rendu nécessaires. La question militaire était alors devenue une question de vie et de mort, et ce qui était possible lorsque les tribus arabes étaient réparties en communautés isolées, divisées par de vieilles rivalités, ne l'était plus lorsque la vaniteuse incapacité de ce qu'on appelle en France des hommes d'État, avait, par d'incroyables aberrations, laissé créer un centre à ces communautés isolées et tourner contre la France des haines qu'une politique moins molle, moins incertaine, moins imprévoyante aurait laissé s'user entre les tribus. Aussi, sous peine de perdre un à un les fruits de tant d'efforts, de tant de sacrifices, il fallait combattre et toujours combattre. Un milliard était dépensé, cent mille Français étaient morts en Afrique et, il se trouvait en France des hommes, toujours les mêmes, qui, toujours mus par les mêmes misérables passions, marchandaient encore pour l'Algérie les renforts et l'argent; certes, il y avait déjà alors pour eux, dans cette question, un texte honorable d'opposition : c'était de s'élever contre une malheureuse et nouvelle ordonnance du 15 avril 1844 qui, sous prétexte de reconstituer l'administration civile de l'Algérie, la peuplait plus que jamais d'employés au lieu de la peupler de colons; mais ces rigides économes de la fortune publique se contentaient de prendre, pour eux ou leurs protégés, les emplois lucratifs

et tonnaient contre le reste. Heureux accommodement qui mettait ainsi d'accord leur influence et leur conscience.

Heureusement le général Bugeaud, naturellement indocile et opiniâtre, tenait peu de compte des pusillanimes recommandations du ministère et moins encore de l'anti-patriotique phraséologie des éternels détracteurs de la conquête. Il recueillait déjà les résultats de son système. Les tribus les plus voisines du Sahel, les Beni-Mouça, les Khecna, les Isser avaient, dès le commencement de 1844, intégralement acquitté l'impôt et s'étaient soumis à payer en argent le zekket au lieu de le payer en nature. C'était un précédent qui pouvait être d'un bon exemple pour d'autres tribus; mais pour cela il était important de ne laisser nulle part des noyaux d'hostilité. Puis Abd-el-Kader, malgré ses derniers revers, malgré l'affaiblissement de sa puissance, n'avait cessé ni ses intrigues ni ses menées. Ses émissaires parcouraient les tribus des Kabyles de l'Est, exaltaient leur vieille indépendance et leur persuadaient que les Français n'osaient les attaquer. Leurs marabouts colportaient, d'un village à l'autre, des prophéties menaçant leurs ennemis d'affreux malheurs, et ces peuplades guerrières aiguisaient leurs *flissih* (1). Ben-Salem, kalifa d'Abd-el-Kader, les excitait aussi par sa présence et ses paroles : « Fils des montagnes, leur disait-il, vous aviez un chef, « Mahhi-ed-Din, qui a longtemps combattu les chrétiens et « qui s'est vendu à eux. Il voudrait vous livrer à l'ennemi « comme des bêtes de somme en vous disant qu'Abd-el-Kader « est réfugié dans le désert. Il dit la chose qui n'est pas : « Abd-el-Kader n'attend que le jour de la grande lutte pour « reparaître plus grand et plus terrible que jamais. En at- « tendant, moi, son kalifa, j'ai été choisi pendant les jour- « nées de la poudre pour défendre votre nationalité qui n'a « jamais fléchi sous aucun maître : avec vous je combattrai « pour le tombeau de vos pères et le champ nourricier de

(1) Espèce de sabre qui se fabrique dans la petite ville de Flissah et d'une forme tout-à-fait singulière. C'est une arme très meurtrière dont la lame épaisse et large est terminée par une pointe de quelques pouces très effilée. Elle est très difficile à manier.

« vos enfants. Je le jure au nom du Prophète : je m'enseve« lirai avec vous sous les ruines de vos villages incendiés, « plutôt que de vous abandonner, plutôt que de vous voir « lâchement soumis à des chrétiens, à des ennemis de vos « frères et de votre religion. »

Ces paroles exaltaient le caractère guerrier des Kabyles qui ne demandaient qu'à combattre.

Le maréchal Bugeaud était informé de toutes ces intrigues: pour s'éviter les embarras que pourrait lui susciter une levée de boucliers, presque aux portes d'Alger, pour faire reconnaître aux Kabyles, non seulement la supériorité des Français mais encore leur volonté ferme de maintenir à tout prix la sécurité dans les riches vallées de la Metidja qui avoisinent leurs montagnes, il avait fait secrètement prendre des renseignements sur la topographie des lieux, la force de ces tribus, leurs habitudes, leurs mœurs et leur constitution.

Dès qu'il fut fixé sur tous ces points, il ordonna en avant de la Maison-Carrée, la concentration d'un corps expéditionnaire de huit mille hommes environ. Il le divisa en trois colonnes. Deux bataillons du 3e léger et deux bataillons du 58e, formaient la colonne de droite, commandée par le général Gentil. Le général Korte commandait la colonne de gauche formée par le 48e de ligne et le bataillon de tirailleurs indigènes. Le maréchal devait marcher avec la colonne du centre qui réunissait deux bataillons du 26e, un bataillon de zouaves, un bataillon du 53e et deux cents chasseurs d'Afrique. Le colonel Smith commandait cette colonne. L'artillerie était dirigée par le chef d'escadron Liautey. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 27 avril, et arriva le 29 sur les bords de l'Oued-Corso ; il campa dans une belle clairière bordée de collines fleuries et dont le sol couvert d'une herbe grasse et abondante offrait l'aspect d'une riche et immense prairie.

Le maréchal Bugeaud, avant d'envahir la territoire des Kabyles et d'en venir aux cruelles nécessités de la dévastation, ne crut pas devoir négliger les voies de conciliation. Il leur adressa en conséquence la proclamation suivante :

« Habitants du Djerjerah, beaucoup d'entre vous ont été séduits par de fausses promesses et entraînés, malgré eux, dans une guerre qui leur devient de jour en jour plus préjudiciable et dont ils attendent impatiemment le terme. Je serai indulgent et bon envers ceux qui se repentiront avec franchise et sincérité; mais je me montrerai intraitable et sans pitié pour ceux qui persévèreront dans la malveillance et la rébellion.

« Abd-el-Kader a fait preuve de mauvaise foi et de trahison : je ne prendrai de repos qu'il ne soit ruiné et anéanti, dussé-je le poursuivre jusque dans les sables du désert. Vous avez eu à souffrir de ses exactions et de ses cruautés; plusieurs de vos tribus ont même refusé de reconnaître son autorité. Voici le moment de secouer le joug qu'il a prétendu vous imposer. Il a rompu vos relations commerciales, il a exigé de vous des amendes considérables. Et de quel droit? et à quel titre?

« Cultivez en paix vos terres, échangez vos produits : cette dernière situation ne vous semble-t-elle pas préférable à une guerre contre un peuple grand et puissant qui n'aurait qu'à vouloir pour vous détruire?

« Il ne me serait pas difficile de parcourir vos plaines et de pénétrer dans vos montagnes, si vous m'y contraigniez par des démonstrations hostiles. Les défilés des Beni-Aïcha et les sentiers de Cherob ne sont pas inconnus aux Français. Rappelez-vous le combat de Drane : interrogez les Beni-Djiounad, ils vous en donneront des nouvelles. J'irai bien plus loin quand j'en prendrai la résolution. Malheur alors à vos troupeaux, à vos arbres, à vos champs, à vos habitations qui ont été préservées depuis trois ans? Mais s'il plaît à Dieu, il n'en sera pas ainsi : vous ne me réduirez pas à cette extrémité.

« J'ai d'autres intentions que Dieu m'a inspirées dans l'intérêt de tous; je vais en commencer l'exécution : j'ai déjà donné l'ordre à mes soldats de quitter le camp du Fondouk; je ne veux pas vous révéler encore tous mes projets, l'avenir vous les fera connaître : c'est à vous de ne pas leur donner une fausse interprétation.

« Gardez-vous donc d'écouter des insinuations perfides et de concevoir des espérances dont le passé doit vous faire comprendre toute l'illusion. Vous voyez bien qu'Abd-el-Kader lui-même n'a pu résister davantage. Songez donc à vos véritables intérêts; cessez de vous confier aux vaines paroles de Ben-Salem, qui vous conduit, comme des aveugles, à une ruine inévitable, et qui vous abandonnera quand il aura accumulé sur vos têtes tous les maux de la guerre.

« Ainsi ne soyez plus insensés et reconnaissez enfin le doigt de Dieu qui nous protège et nous a choisis entre toutes les nations pour vous délivrer du despotisme et de l'anarchie, et vous rendre heureux. Que son nom soit glorifié et béni. Adieu. »

Pendant que le maréchal Bugeaud attendait l'effet de sa proclamation, le corps expéditionnaire fut rejoint par un détachement d'indigènes auxiliaires : c'étaient six cents cavaliers des Beni-Djaad, des Beni-Selyman et des Aribs de Hamza, qu'amenait Mahi-ed-Din, kalifa du pays de Sebaou. Cette cavalerie défila devant la tente du maréchal. En tête marchaient trente musiciens, soufflant, les uns dans des cornes et des flûtes, les autres frappant avec une seule baguette sur des tamtams garnis d'étoffe rouge; venait ensuite Mahi-ed-Din, portant par-dessus son haïk un burnous noir garni de houppes de soie écarlate, et précédé de trois drapeaux dont l'un était aux couleurs de la France. Puis s'avançaient, par quatre de front, les six cents cavaliers, portant, les uns, leur long fusil en bandouillère, les autres le tenant debout par la poignée, le canon en l'air, la crosse appuyée sur leur genou droit. Des mulets, chargés de tentes, de provisions, de fagots de broussailles pour les feux de la nuit, fermaient la marche.

Pendant que l'armée regardait défiler cette cavalerie, à l'autre extrémité du camp, parut une longue file d'Arabes, les uns portant à deux de longues perches où étaient embrochés des moutons rôtis tout entiers, d'autres d'immenses jattes pleines de kouskoussou, d'autres enfin conduisant des mulets chargés de grandes corbeilles où étaient des vo-

lailles rôties, des galettes, des oranges, des figues, des jattes de lait. C'était le kaïd des Krachenas qui venait apporter la *diffa* (1).

Ce spectacle avait quelque chose de naïf qui rappelait les temps antiques. D'une part ces cavaliers, enveloppés dans leurs haïks blancs, précédés par une musique sauvage, dont la mélodie mélancolique et vibrante produisait sur les nerfs une sorte de sensation galvanique ; de l'autre, cette profusion de viandes et de provisions, préparées et offertes avec cette simplicité et cette abondance des premiers âges, reportaient l'imagination à ces pompes bibliques du désert lorsque les *pères-rois* (2), avant de contracter une alliance, s'accordaient mutuellement l'hospitalité.

Le maréchal Bugeaud attendit un jour encore la réponse des tribus de Djerjera : il n'en vint aucune : il se porta en avant.

Bientôt l'armée quitta les vallées et les plaines pour gravir des montagnes rocheuses, par des sentiers de mouton, coupés de ravins tortueux, de fondrières béantes. Elle atteignit ainsi le col des Beni-Aïcha. C'était une longue gorge étroitement échancrée, creusée entre des hauteurs, dont les parois, couvertes de lentisques, d'oliviers sauvages, d'arbres épineux, de tiges buissonneuses, ressemblaient à un impénétrable hallier, s'élevant perpendiculaire dans les airs. De l'une à l'autre, les arbres vermoulus par des siècles de vie, étendaient des branches mortes comme autant de bras qui interceptaient le passage : les cavaliers ne pouvaient avancer que couchés sur la selle de leurs chevaux ; les fantassins ne marchaient qu'un à un. Enfin, après une marche longue et lente, à tra-

(1) La *diffa* (hospitalité de la nuit). C'est une redevance en faveur du sultan ou du maître du pays que toute tribu soumise doit lui offrir quand il passe sur son territoire.

(2) Le nom d'*Abimelech*, un des premiers souverains dont il soit fait mention, signifie en hébreu *mon père-roi*. Ce nom était commun à tous les chefs des tribus patriarcales. Cela seul explique cette profusion de rois dont il est fait mention dans les livres bibliques. La *Genèse* en compte cinq dans la seule vallée de Sodome. Josué en défit trente-un ; Adonibesc avoue en avoir fait périr soixante dix.

vers mille obstacles, on atteignit la verdoyante vallée de l'Isser où la vue d'une végétation luxueuse et riante fit oublier aux soldats toutes leurs fatigues. L'armée campa sur la rive gauche du fleuve.

Là, se présentèrent plusieurs députations. Les kaïds des Issers viennent offrir la *diffa.* Les chefs kabyles des Guechetoulas, des Nezeliouas, des Beni-Kalfoun, vinrent se porter garants de la neutralité de leurs tribus si l'on voulait épargner leurs villages, ce qui fut accordé. Mais on apprit en même temps que les Kabyles se préparaient à une défense désespérée.

Cette nouvelle était d'autant plus fâcheuse que les dix-neuf fractions des Flissahs peuvent mettre plus de vingt mille hommes sous les armes, et que le pays où on allait s'aventurer était presque inconnu et aussi défavorablement accidenté que possible pour une guerre d'invasion.

Pour surcroît de malheur, le temps qui jusqu'alors avait été sec et serein se mit à la pluie. Des orages violents et continus, rares dans cette saison, vinrent détremper les terres sur lesquelles campait l'armée; en peu d'heures, le camp fut converti en marécages; le sol des bivouacs n'était que des flaques d'eau bourbeuse; les hommes ni les chevaux ne pouvaient plus se coucher; un vent glacial faisait grelotter les soldats qui ne pouvaient plus même s'abriter sous les tentes battues par un vent violent dont les longues raffales arrachaient tout en tourbillonnant. L'Isser croissait à vue d'œil et roulait en mugissant ses eaux torrentueuses : il menaçait d'un débordement et de barrer le passage à l'armée en inondant les champs marécageux qui s'étendaient au-delà sur de vastes espaces. Il était peu prudent de s'exposer, en restant dans ce lieu, à être bloqué par les eaux; un pont fut jeté sur l'Isser dans l'endroit le plus guéable, et l'armée se mit en marche par ce temps horrible et parvint, après des fatigues inouies, au pied du Bardj-Menaïel, petit fort carré, alors abandonné et autrefois habité par un kaïd turc et une petite garnison chargée de prélever les redevances imposées aux Kabyles qui voulaient fréquenter les marchés d'Alger ou ensemencer la plaine. Un

vaste camp fut tracé sur les plateaux, et le maréchal fixa ce lieu pour être son point de ravitaillement.

Pendant ce temps, les Kabyles, à quelques lieues de là, s'étaient rassemblés au marabout de Timezerit pour discuter en assemblée générale sur la grande question du moment. Les tribus kabyles sont divisées par fractions liées par une sorte d'association républicaine. Dans les circonstances importantes où il s'agit, soit d'une guerre, soit de tout autre objet d'intérêt général, les membres de ces petites républiques se convoquent en congrès populaire *(Djemaa)*. Là, chacun a le droit de parler à son tour et de dire son avis. Mais l'opinion du marabout le plus influent est presque toujours celle qui l'emporte : il se trouve ainsi de fait le régulateur suprême de la tribu.

Dans l'assemblée qui eut lieu à Timezerit, le 1[er] mai, il régnait une grande incertitude : les chefs et les riches, craignant la dévastation dont ils allaient être victimes, étaient disposés à entrer en accommodement avec les Français ; mais le peuple demandait la guerre à grands cris : les femmes surtout, fanatisées par les marabouts, disaient hautement que ceux qui ne voulaient pas se battre n'avaient qu'à leur donner leurs fusils et leurs *flissihs* et qu'elles sauraient s'en servir contre des *chiens de chrétiens.* La question de la guerre était dès-lors à peu près résolue, lorsqu'un des marabouts les plus vénérés parmi les Flissahs, Sid-el-Djoudi, se leva et porta, par le discours suivant, l'exaltation de cette multitude au point le plus extrême.

« Guerriers de la montagne, auriez-vous dégénéré ? Vos « pères sont morts sans avoir jamais vu un ennemi sur le sol « de l'indépendance : vos fils en diront-ils autant de vous ? « Non, de vous ils diront : « Ils ont laissé fouler les ossements « de leurs pères par des chiens de chrétiens ; ils ont laissé « insulter leurs femmes par des chiens de chrétiens ; ils ont « laissé arracher par des chiens de chrétiens l'arbre qu'avait « planté leur père, renverser la cabane qu'il avait bâtie, et « ils vous maudiront alors. » — « Non, non, s'écrièrent des « milliers de voix en brandissant leurs armes, plutôt la mort ! »

« — « Oui, reprit le marabout, plutôt la mort! car le Pro-
« phète a écrit : *Le glaive est la clef du ciel et de l'enfer!*
« *Une goutte de sang versé pour la cause d'Allah, une nuit*
« *passée sous les armes, seront plus comptées que deux mois*
« *de jeûnes et de prières. Au jour du jugement, les bles-*
« *sures de celui qui périra dans une bataille seront éclatantes*
« *comme le vermillon, parfumées comme l'ambre. Des ailes*
« *d'anges et de chérubins remplaceront les membres qu'il*
« *aura perdus. Il aura des houris toujours jeunes, des dé-*
« *sirs sans cesse renaissants, et habitera une contrée déli-*
« *cieuse où les corps ne donneront point d'ombre.* Il a écrit
« aussi : *C'est un acte agréable à Dieu d'ôter la vie à un*
« *infidèle.* Il a écrit encore : *Le lâche ne passera pas le pont*
« *aigu et sera précipité dans l'abîme.* Guerriers de la mon-
« tagne, il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son
« prophète : ce qui est écrit, est écrit. Mais tel ne peut être
« le sort du guerrier de la montagne : du guerrier de la mon-
« tagne qui est fier et invincible. »

Ces derniers mots furent accueillis par un trépignement universel qui dénotait avec quelle habileté le marabout faisait mouvoir une à une toutes les fibres sensibles de ces hommes.

— « Oui, reprit-il, le guerrier de la montagne est le plus va-
« leureux et le plus invincible du Maghreb : ce n'est pas lui
« qui reculera devant des chiens de chrétiens que Dieu vient
« enfin lui livrer. Voyez ces orages incessants dans une saison
« où ils sont si rares. Ce sont les éléments qui se liguent contre
« eux : c'est la voix du ciel qui se déclare pour vous. Eh bien!
« volez au-devant d'eux et portez le ravage dans leurs rangs,
« comme l'ouragan qui vole sur les ailes d'un tourbillon;
« brandissez votre *flissih* à la lame pesante, ajustez votre long
« fusil au bois incrusté de corail, et après la journée de la
« poudre, vous reviendrez dans votre gourbie avec des têtes
« d'infidèles vaincus, pendantes à la selle de votre léger
« coursier. »

Ce discours électrisa l'assemblée entière qui se sépara en poussant le cri de guerre. Les femmes, les enfants, les richesses furent mis en sûreté dans des cavernes presqu'inac-

cessibles, et deux jours après, le 4 mai, le corps expéditionnaire français put compter trois armées devant lui. Ben-Salem, avec la première, occupait les hauteurs de Timezerit ; Ben-Kassem-ou-Kassi campait avec la seconde chez les Amerouas ; El-Djoudi couvrait avec la troisième les pentes de la vallée de l'Oued-el-Ksab. En même temps, sur plusieurs points de l'horizon, on voyait de longues colonnes de fumée monter perpendiculaires vers le ciel, ce qui indiquait que ces belliqueuses peuplades, sacrifiant ainsi elles-mêmes tout ce qu'elles croyaient pouvoir être de quelqu'utilité pour les Français, étaient décidées à une résistance désespérée.

Cependant les orages des journées précédentes recommençaient chaque jour avec la même furie ; la bise était glaciale ; des pluies torrentielles éteignaient, la nuit, les feux des bivouacs ; les soldats se réveillaient au milieu de flaques de boue ; les chevaux ne pouvaient plus paître l'herbe inondée ; les vivres étaient avariés ; le dénuement le plus complet menaçait l'armée française. Battre en retraite devant une armée de vingt mille Kabyles, c'était s'exposer aux chances les plus terribles ; tous les nids d'aigles des montagnes qu'on avait à traverser se seraient convertis en autant de citadelles où un ennemi intrépide et audacieux se serait posté pour disputer le passage à des soldats épuisés. Le maréchal ne put s'y résoudre. Il laissa à la garde du camp de Bordj-Menaïel le général Gentil avec la colonne de droite, deux bataillons et la cavalerie régulière, et se porta en avant avec le reste de ses troupes, en se dirigeant vers le nord par le pays des Issers. La marche était lente et pénible sur un terrain boueux et glissant, sous une pluie glacée que le vent fouettait au visage des soldats. On atteignit cependant l'Oued-Nissa, ordinairement si calme et clapotant alors comme une mer houleuse. On ne put le passer qu'en faisant la chaîne : pour ne pas perdre pied, les soldats se tenaient sous les bras ; enfin, après une autre journée de marche aussi pénible, l'armée arriva à Dellys que le gouverneur-général avait fait occuper pour avoir un point de ravitaillement rapproché du centre des opérations.

Dellys, où on ne comptait alors qu'une centaine de mai-

sons en briques, groupées par huit ou dix, était une petite bourgade à peine défendue par une mauvaise chemise en pisé à moitié écroulée. Le sol et les hauteurs voisines sont couverts de ruines, antique débris d'un grand poste militaire romain. On y voit encore au nord-ouest les vestiges d'une porte flanquée de tours, dont le temps n'a pu user les assises et, sur un mamelon qui la domine, des débris de ces constructions cyclopéennes comme en faisaient les Romains. La position de Dellys présente de grands avantages; c'est le marché naturel où toutes les peuplades kabyles du Jurjura, doivent avec le temps, rendre les produits de leurs montagnes et acheter les objets dont ils ont besoin. Cette ville ne présente du reste qu'un fort mauvais mouillage; abrité des vents du nord et de l'ouest, il est en prise à tous les vents du côté de l'est ; il est cependant très accessible aux navires pendant la belle saison : des travaux assez importants ont été exécutés à Dellys depuis l'occupation.

La pointe du corps expéditionnaire sur Dellys avait eu pour but de ramener à Bordj-Menaïel un convoi de vingt-cinq jours de vivres, de la poudre, des fusils de rechange et des projectiles qui y avaient été apportés d'Alger par les bricks de guerre l'*Euphrate* et le *Vautour*. Après l'avoir débarqué, la colonne remonta lentement l'Oued-Nessa pour rentrer au camp de Bordj-Menaïel.

Après quelques heures, le maréchal s'aperçut que sa marche était surveillée, et que derrière le rideau des collines qui bordaient la vallée qu'il suivait, les Kabyles épiaient tous ses mouvements, décidés probablement à profiter de l'embarras du convoi, pour l'attaquer au passage de l'Oued-Nessa. Peu à peu en effet, les crêtes se couvrirent de Kabyles à cheval, et une masse de quatre à cinq cents se posta devant la colonne française. Le général Bugeaud se disposa immédiatement à prendre l'offensive. Pendant que le convoi qui avait atteint le gué passait sur la rive gauche de l'Oued-Nessa, il massa trois bataillons sur la rive droite pour le couvrir, et organisa une colonne d'attaque qui devait débusquer l'ennemi de toutes les hauteurs. Un premier coup d'obusier donna le signal. En

moins d'une heure, les Kabyles débusqués de plateau en plateau, se rejetèrent dans la vallée de Taourgha : le général Bugeaud fit immédiatement faire tête de colonne à droite et plongea au pas de charge dans cette vallée qui, fermée au sud par des pentes escarpées, se creusait en arc de cercle, dont le sommet et les extrémités étaient couronnés par quatre villages appartenant à la tribu des Amraouas formant une ligne de bataille qui semblait menacer d'une longue résistance. En avant et sur toute la ligne, était un rassemblement de huit à dix mille hommes, dont les cris sauvages et les feux roulants de mousqueterie, quoique hors de portée, défiaient la colonne française. L'attaque se fit simultanément sur tous les points. Un bataillon du 48e et les tirailleurs indigènes furent lancés de front contre le village qui couronnait le sommet de l'arc de cercle. Le goum de la cavalerie auxiliaire de Mohi-en-din chargea ventre à terre la gauche de l'ennemi, et, du premier choc la coupa en deux. Trois compagnies du bataillon d'élite et armées de grosses carabines, y furent envoyées au pas de course pour empêcher les tronçons de se rallier; mais s'étant embourbées dans un profond marais, elles furent un instant compromises. Les Kabyles s'y portèrent en foule; l'attaque se concentra sur ce point. Des secours arrivés à propos dégagèrent les bataillons compromis, et chargèrent les Kabyles qui s'y étaient agglomérés en masses confuses. Attaqués avec impétuosité, ces derniers gagnèrent les hauteurs, fuyant de plateau en plateau. Debout sur les étriers, faisant feu sans s'arrêter, ces cavaliers sur leurs chevaux lancés à toute bride à travers des fondrières et des précipices, avec leur burnous blanc relevé sur les épaules et dont les pans flottaient au vent, avaient quelque chose de féerique. Le goum auxiliaire les poursuivait sans relâche; les bataillons français étaient plus acharnés encore, tous les villages attaqués à la baïonnettes sous un feu terrible de mousqueterie tombent un à un : les Kabyles précipités dans des ravins se laissent écraser plutôt que de se rendre. A trois heures de l'après-midi, les sentiers, les ravins, les vergers étaient couverts de cadavres des Kabyles, et les villages livrés aux flammes. Les Français n'avaient fait qu'une

perte insignifiante. Le général Bugeaud fit relâcher quelques prisonniers qu'on avait faits, et le lendemain les Flissahs, à qui ils rapportèrent les détails de la défaite des Amraouas, envoyèrent des parlementaires. On était alors sur la lisière de leur territoire.

Ces négociations n'eurent cependant aucun résultat : pendant qu'on parlementait, Ben-Salem avait fait incendier les villages des Flissahs par ses réguliers, en répandant le bruit que les spahis étaient les auteurs de cette dévastation. En même temps le fanatique Sidi-el-Djoudi amenait les contingents de dix-neuf tribus : les négociations furent rompues.

L'armée française était alors sur les bords de l'Oued-Sebaou, dans la petite plaine de Tamdahit. Elle y fut rejointe par le général Gentil, qui avait amené sa colonne, après avoir laissé un bataillon à la garde du camp de Bardj-Menaïel.

Devant elle s'élevait un immense rideau de granit, sillonné de ravins sans nombre et couvert d'une verdure sombre d'où des villages blancs se détachaient çà et là sur les crêtes des plateaux, comme des voiles de navire sur la cime des vagues de la mer. Derrière les massifs qui se tordaient en spirale autour des rochers, on démêlait des arêtes principales qui liaient les plateaux entre eux. Au centre seulement une large coupure, au fond de laquelle l'Oued-Sebaou avait creusé son lit, débouchait dans la vallée de l'Oued-el-Ksab. Sur les crêtes étaient des rassemblements de Kabyles; dans les fourrés des vedettes.

C'était le territoire de la tribu des Flissahs. La position qu'occupait l'ennemi était formidable. Son centre formé par les contingents alliés, occupait une grande crête couverte, sur tous les points abordables, par des redans en pierre sèche pour les tirailleurs et, protégée dans tout son parcours, par un profond ravin, obstrué par de grands ressauts et coupé par des hachures. Les dix-neuf fractions de la tribu des Flissahs étaient échelonnées à droite et à gauche, sur les crètes inférieures qui s'appuyaient sur des montagnes d'un abord affreusement escarpé.

Après avoir fait pousser quelques reconnaissance, le géné-

ral Bugeaud arrêta son plan d'attaque. A la faveur de la nuit, la principale colonne d'attaque en gravissant une arête qui se reliait à la crête supérieure, devait se porter au sommet de l'angle rentrant qui formait la ligne de bataille des Kabyles et al couper. Pendant ce temps le général Korte, contournant les montagnes avec sa cavalerie, devait atteindre l'issue de la coupure où coulait l'Oued-Sebaou, fermer ainsi le passage de la rivière, seule ligne de retraite, et sabrer les fuyards que les colonnes de droite et de gauche devaient rejeter sur ce point en les débusquant de crête en crête. Chaque soldat reçut du biscuit pour deux jours, deux rations de viande, une provision de cartouches, et on partit à onze heures du soir. Il était rigoureusement ordonné d'observer le plus profond silence. Le général Bugeaud prit le commandement de la colonne avec les tirailleurs indigènes, deux bataillons du 3e léger, deux du 26e, deux du 48e, cent cavaliers français et arabes et trois obusiers.

Cette marche de nuit au milieu d'une brume pâle qui s'élevait du sol encore humide de la pluie de la veille, d'un silence qui n'était interrompu que par le bruit des pas des soldats et le frôlement des broussailles foulées par leur passage, dans un terrain tantôt pierreux, tantôt couvert d'herbes glissantes, ou de ronces, ou d'éboulements de granit qu'on ne pouvait éviter qu'en décrivant mille sinuosités; ces chaumières qu'on voyait çà et là éparses au-delà des ravins, toutes silencieuses, sans même qu'on entendît la voix des chiens nombreux qui les gardent ordinairement si bien; le caractère et les habitudes de l'ennemi à qui on avait affaire : tout cela, solitude ou silence, était effrayant. Chacun prêtait l'oreille avec inquiétude aux moindres frémissements qui s'agitaient dans l'ombre ; et cependant aucun de ceux qui étaient là ne craignaient la mort : ils l'avaient donnée ou défiée dans maints combats; mais il y avait dans ce silence et cette solitude quelque chose qui serrait le cœur.

Plus on avançait, plus les ravins se creusaient, plus la marche devenait difficile; tantôt c'étaient des pentes raides que les chevaux pouvaient à peine gravir; d'autres fois de

sombres défilés bordés de cactus et d'agaves, dont chaque touffe pouvait cacher un ennemi invisible; puis des fondrières, des précipices, des ressauts infranchissables qu'il fallait tourner : les difficultés semblaient augmenter en raison de l'ascension, et la crête qu'on escaladait, n'avait pas moins de huit cents mètres de hauteur.

Tout-à-coup une fusillade se fait entendre à l'avant-garde. Au silence observé jusqu'alors, succède le cliquetis des armes, les voix de commandement, dont les sons se répètent sur toute cette longue ligne de fer qui se tordait comme un serpent aux flancs de la montagne : sur tout le pourtour de l'arc de cercle dont on gravissait le centre, les Kabyles déchargent leurs armes en poussant leur cri de guerre pour prouver qu'ils sont partout en mesure d'opposer une vive résistance. Quelques bataillons volent au pas de charge au secours de l'avant-garde engagée : ils recueillent quelques morts et quelques blessés, et trouvent l'avant-garde logée dans le village d'Ouarezeddin, dont les zouaves et les chasseurs d'Orléans ont tué les défenseurs, massacré les habitants. Le jour commençait à poindre alors; des masses d'ennemis apparaissent de toutes parts. Un énorme rassemblement de Kabyles tombe sur la droite française et retarde le mouvement de progression qui consistait à couper en deux la ligne ennemie, la déborder par sa droite, s'emparer des points culminants et rejeter les Kabyles dans la coupure de l'Oued-Sebaou où les attendait la cavalerie du général Korte. Cette manœuvre hardie ne pouvait avoir qu'un douteux résultat si l'action se prolongeant sur la droite française, le front d'attaque se trouvait ainsi changé. Pour ne pas en perdre le fruit, le général Bugeaud détache le 48ᵉ et un escadron de cavalerie pour appuyer la droite et lancer deux bataillons des zouaves vers le sommet de l'arc de cercle contre des masses de Kabyles qui s'y maintenaient; il les fait en même temps tourner par quelques compagnies et les sapeurs d'avant-garde. Ces divers mouvements eurent un plein succès; la droite fut dégagée, la ligne ennemie coupée et toutes les hauteurs emportées à la baïonnette, malgré un feu terrible de mousqueterie.

Comme l'avait prévu le général Bugeaud, l'ennemi se voyant débordé, prit l'épouvante et se précipita dans le plus grand désordre vers la vallée de l'Oued-el-Ksab où il aurait été complètement écrasé, si le général Korte, avec sa cavalerie, entraîné par les difficultés du sol, dans des ravins inextricables ou arrêté par les marécages de l'Oued-Sebaou, avait pu arriver à temps.

Le centre et la gauche de l'ennemi étaient enfouis et en pleine déroute; mais sur leur droite, aux pentes sud de la montagne des Flissahs, les Kabyles affluaient de tous les points pour défendre quelques villages d'un accès très difficile. Les zouaves, le bataillon d'élite, les tirailleurs indignés furent lancés sur ce point et refoulèrent l'ennemi après une résistance des plus énergiques.

On se battait depuis longtemps : les Kabyles partout repoussés, fuyant dans toutes les directions, parvenaient toujours à se rallier et revenaient à la charge avec un incroyable acharnement. Au milieu de ces gorges, de ces ravins, de ces fondrières, de ces précipices, la cavalerie lancée contre eux à fond de train, forcée par les difficultés du sol à des sinuosités sans fin, parvenait rarement à les joindre; puis au moindre mouvement de retraite on les voyait revenir.

Tout paraissait cependant terminé, lorsque, vers le soir, on vit arriver, par les pentes du Djergerah, un gros contingent de trois mille hommes environ qui n'avaient pas pris part à la lutte. Enhardis par l'arrivée de ce renfort, les Kabyles se rallient sur plusieurs points et reviennent à la charge ; mais encore une fois ils furent partout repoussés avec de grandes pertes. Après quatorze heures de lutte, l'armée française put prendre un peu de repos. Elle avait à regretter cinquante morts et une centaine de blessés. L'ennemi, sur la ligne de bataille qui était de plus de deux lieues, avait laissé plus de mille cadavres ; ce qui suppose une perte bien plus considérable par l'habitude où sont ces peuplades d'emporter leurs morts dans leur fuite, soit à l'aide de crochets qu'ils lancent, en courant, sur le cadavre, soit autrement : plus de quarante villages avaient été incendiés et pillés. Là, le massacre avait été hor-

rible : hommes, femmes, enfants, tous s'étaient fait tuer jusqu'au dernier avant d'abandonnner le foyer de leurs pères; là, c'était un vieillard qui s'était laissé clouer sur le seuil de la porte de sa cabane en en défendant l'entrée; plus loin, une jeune et belle fille gisant à côté d'un vieux cadavre et tenant encore, dans sa main crispée par la mort, le fusil avec lequel elle avait abattu le meurtrier de son père. Des langues de feu, alimentées par l'huile dont les Kabyles ont de grandes provisions, et qui s'était répandue partout lorsque la chaleur eût fait éclater les jarres qui la contenaient, atteignaient peu à peu tous ces cadavres et répandaient dans l'air une odeur repoussante et une vapeur de sang qui s'élevait comme une dernière protestation de ces malheureux contre les terribles nécessités de la guerre.

Cette victoire d'Ouarezzedin eut un succès inespéré. Un des plus farouches et des plus infatigables ennemis des Français, Ben-Zamoun, chef de la grande tribu des Flissahs, se présenta, accompagné des principaux kaïds, au bivouac de Sidi-Ali-Bounêm, demanda la paix et, en signe de soumission à la France, reçut, au milieu de ses montagnes, le burnous d'investiture. Voici comment rapporte l'entretien, qui eut lieu entre le maréchal et lui un témoin digne de foi (1).

« — Que veux-tu? lui dit le maréchal.

« — La fin des maux que tu nous a causés.

« — M'apportes-tu la soumission des tribus qui combattaient?

« — Elles demandent la paix.

« — Elles ne l'obtiendront qu'à la condition d'une soumission complète et sans délai. Pourquoi, après ma victoire de Taourgha, vous êtes-vous obstinés à lutter contre moi? Je vous avais invités, dans votre intérêt, à chasser de votre pays Ben-Salem, le partisan d'Abd-el-Kader que j'ai juré de poursuivre jusqu'à la dernière extrémité. Je vous offrais l'alliance et la protection de la France pour prix d'une loyale soumission à

(1) P. Christian.— *Souvenirs du maréchal Bugeaud*

son autorité ; pourquoi avez-vous préféré les maux de la guerre à mes bonnes intentions?

« — La paix, répondit Ben-Zamoun, était pour vous et pour nous le parti le plus avantageux, et je la désirais moi-même sincèrement, car la victoire est partout avec toi et nous savions depuis longtemps que rien ne peut te résister. Mais il y a, dans nos montagnes, des marabouts dont l'influence domine le peuple plus sûrement que la voix de ses chefs. Nos alliés du Djerjerah sont aussi des hommes sauvages qui ne connaissent que la guerre et qui méprisent la mort ; ils nous menaçaient du pillage si nous laissions les Français pénétrer sans combat sur notre territoire. Nos femmes elles-mêmes nous reprochaient la faiblesse de vouloir nous soumettre avant d'avoir été vaincus. Aujourd'hui même, après la grande journée de poudre qui nous a coûté tant de pertes, nous ne sommes pas sans ressources pour lutter contre toi. Toutes les montagnes d'alentour sont remplies de guerriers qui ne se rendraient pas, si je les appelais à verser tout le sang qui nous reste pour le salut de notre indépendance. Mais Ben-Salem, qui nous avait fait croire qu'Abd-el-Kader viendrait à notre aide avec une grande armée, Ben-Salem nous a lâchement abandonnés au commencement de la bataille. Quand il a su que tu conduisais toi-même les Français à l'assaut de nos crêtes que nous jugions inaccessibles, il a fui avec ses trésors. Maintenant les Flissahs le méprisent et le maudisent ; il ne trouvera plus d'asile dans leur pays. Tu es le plus fort : Dieu l'a voulu ainsi ; accepte donc notre soumission.

« — Je suis le plus fort, mais vous êtes tous de nobles et courageux adversaires, répondit le maréchal ; cette journée de poudre doit cimenter entre nous une estime réciproprе, et la paix n'en sera que plus solide. Voici mes conditions : Tu renverras sur-le-champ tous tes alliés dans leur pays ; tu recevras de moi l'investiture en qualité de kalifa de la France ; tu t'engageras à faire payer régulièrement l'impôt ; tu ouvriras ton territoire aux échanges du commerce et tu en protégeras la sécurité.

« — Je ferai tout cela, reprit Ben-Zamoun. »

Le lendemain eut lieu l'investiture. Ben-Zamoun, avec une solennité toute militaire, fut proclamé kalifa des Flissahs; il reçut les insignes de sa dignité : un burnous rouge à franges d'or, un sabre de prix et un fusil garni d'argent dans un étui de velours cramoisi. On lui adjoignit, avec le titre d'agha, un de ses parents fort respecté dans le pays. Six coups de canon et une décharge générale de toutes les armes clôturèrent cette cérémonie et annoncèrent la cessation des hostilités aux populations voisines. Cette salve, qui est le signal de la paix, est nommée, par les Kabyles, *taraka*.

Le 30 mai, après une campagne d'un mois, le corps expéditionnaire rentra à Alger.

Sur un autre point de la province d'Alger, le général Marey avait conduit avec autant d'habileté que de succès une autre expédition. Il était parti de Médéah vers la mi-mai et s'était dirigé au sud, vers le petit désert, pour faire reconnaître aux tribus qui l'habitent la domination de la France. A peine le corps expéditionnaire fut-il arrivé à Taguin et à Tadjmout, que le marabout Tedjini envoya, d'Aïn-Madi, sa soumission. La colonne arriva à El-Aghouat le 25 mai, l'occupa et installa dans son commandement le kalifa Ahmet-ben-Salem, qui fut immédiatement, et sans opposition, reconnu par les chefs secondaires (1). Il s'avança jusqu'au-

(1) Nous trouvons dans une intéressante notice sur le Sud de l'Algérie, publiée par M. Berbrugger, une anecdote sur le Kaïd d'El-Aghouat, qui présente un tableau de mœurs que les lecteurs nous sauront gré de reproduire. « Le Kaïd, dit l'auteur, m'avait donné l'hospitalité dans sa propre tente et je n'étais séparé de ses femmes que par une tapisserie au-dessus de laquelle se montraient, de temps à autre, des visages féminins curieux de voir comment était fait un zoumi (chrétien). Au reste, le Kaïd, bien loin d'attacher de l'importance à me cacher son harem, fit venir une de ces dames pour me montrer de quelle façon le tour de ses paupières était noirci de gohhol, me demandant si chez nous le beau sexe usait de semblables enjolivements. Je lui répondis que les Françaises ne se teignaient pas les cheveux ni les paupières, ni les mains, ni les pieds, ce qui parut beaucoup le surprendre. Il me demanda ensuite si j'étais marié, et, sur ma réponse affirmative, voulut savoir combien j'avais de femmes. « Une seule, » lui dis-je, et j'ajoutai que nos lois ne permettaient pas qu'on en eût plus d'une légitime à la fois. Il trouva fort absurde

delà d'El-Aghouat, à cent vingt lieues au sud d'Alger, et rentra ensuite à Médéah en traversant tout un pays soumis aux armes françaises, sans qu'un seul coup de fusil fût tiré pendant cette longue expédition. Un tel résultat était une réponse suffisante à ces hommes qui, sous de vains prétextes d'économie, s'élevant constamment contre l'effectif de l'armée d'Afrique, y avaient, pendant plus de douze ans, généralisé la guerre.

que le divorce nous fût interdit, et s'étonna beaucoup de ce que nous ne donnions pas de coups de bâton à nos femmes.

— Mais, s'écria-t-il, quand tes femmes se disputent par jalousie ou pour dominer à la maison, comment fais-tu?

— Je t'ai déjà dit que je n'ai qu'une femme, lui répondis-je.

— Ah! c'est vrai, dit-il; va, je te réponds que si tu en avais seulement deux dans la même chambre, tu serais obligé, de temps en temps, d'avoir recours au metreug (bâton), et de les bien rosser pour avoir la paix. »

CHAPITRE XIV.

Abd-el-Kader chez les Riffains : ses intrigues : ses projets ambitieux.— Concentration de troupes marocaines à Ouchda. — Attaque du camp français. — Conférence de Mouïla. — Attaque perfide des Marocains : leur défaite. — Prise d'Ouchda.— Bombardement de Tanger.— Bataille d'Isly.— Prise de Mogador.— Négociations : part qu'y prend l'Angleterre. — Faible condescendance du ministère français. — Convention de Tanger. — Premier raité de Lella Maghnia.

Dans la province d'Oran, des évènements plus importants se préparaient. Depuis longtemps, dans le but d'assurer de ce côté l'inviolabilité de la frontière algérienne, le consul de France à Tanger avait adressé, à l'empereur de Maroc, de vives réclamations auxquelles il n'avait été répondu que par des dénégations et des réponses évasives. Il avait demandé, en outre, qu'Abd-el-Kader, qui, dès la fin de 1843, s'était réfugié sur les terres du Maroc, fut interné dans l'intérieur de l'empire avec sa famille et ses adhérents, pour y être soumis à une surveillance qui le mît hors d'état de continuer ses intrigues et de réaliser son espoir de parvenir à troubler l'Algérie.

Cette dernière demande était peu réfléchie. En effet, après la destruction de sa smala, Abd-el-Kader s'était jeté en armes dans une province du Maroc, le Riff, où l'autorité de l'em-

pereur Abd-er-Rhaman est à peine reconnue. Il était, dès lors, à peu près impossible à ce dernier de satisfaire aux justes réclamations de la France. Aussi, aucune solution favorable ne fut obtenue à ce sujet. Le général Bugeaud, dans la crainte de voir l'influence d'Abd-el-Kader peser sur les tribus plus ou moins soumises de la province d'Oran, et principalement sur les tribus limitrophes du Maroc, renforça sur ce point les moyens d'action en établissant un camp à Lella-Maghnia, en face d'Ouchda.

Pendant ce temps, Abd-el-Kader avait agi avec une habileté peu commune. Les Riffains, chez qui il s'était réfugié, sont les plus farouches habitants de ces parages. En eux s'est perpétué, presque sans modification, le caractère indomptable et féroce de l'ancien Berbère dont ils sont issus. Retranchés sur des montagnes inaccessibles d'où ils bravent impunément l'autorité du schériff, ils n'en descendent que pour se livrer à des actes de violence, de rapine, de pillage, tout ce qui constitue la vie de bandit : leur industrie se borne à élever quelques maigres troupeaux et à fabriquer de longs poignards dont ils savent faire un terrible usage. Nul, ni chrétien, ni maure, n'ose s'aventurer dans leurs montagnes inhospitalières. Dans leurs douairs nomades, toujours situés sur les plus âpres ravines des monts, ils ne reconnaissent guère que l'autorité de leurs seigneurs héréditaires (*amzarghis*) ou de leurs anciens (*arngaris*). Ils sont grands chasseurs. A leurs cheveux blonds, on les prendrait plutôt pour des Européens du Nord que pour des Africains : leur taille est moyenne; mais leurs formes sont athlétiques : leur regard est assez franc et ouvert; mais dans les moments de colère, il contracte une effrayante expression de férocité.

Abd-el-Kader, avec son titre de marabout, avait eu peu de peine à acquérir de l'influence sur ces sauvages tribus. Après s'être assuré leur appui, il envoya deux émissaires à Abd-el-Rhaman pour demander, en sa faveur, le kalifat de la province de Riff : deux autres émissaires, envoyés à Gibraltar, devaient solliciter le gouverneur, l'amiral Wilson, d'appuyer sa demande à la cour de Maroc. L'Angleterre saisit avec avi-

dité cette occasion de relever ce chef de parti abattu et de créer à la France de nouveaux embarras. L'empereur était d'autant moins disposé de céder à la demande d'Abd-el-Kader que ce dernier, en attendant son consentement, avait pris possession de sa charge et en exerçait les droits : ce n'était dès-lors que la ratification d'une usurpation qui lui était demandée. Il sentit tout ce qu'avait de honteux et de dangereux pour lui la consécration d'un tel fait, et il était prêt à refuser, lorsque l'amiral Wilson arriva à Tanger. Il ouvrit immédiatement des conférences à ce sujet avec le gouvernement marocain, et au moment où le ministère français se glorifiait, dans un discours de la couronne, de l'*entente cordiale* qui existait entre la France et l'Angleterre, un gouverneur anglais promettait, de la part de son gouvernement, à l'empereur de Maroc, un secours efficace et un appui certain, s'il voulait relever la puissance du plus infatigable ennemi des Français en Afrique. Fort de cet appui et peut-être même cédant à ces insolentes suggestions que les agents anglais ont toujours au service de la cause de leur pays, Abd-el-Rahman céda enfin. Abd-el-Kader reçut l'investiture du kalifat de Riff, de riches présents, des armes de guerre, des munitions, et fut prêt à rentrer en campagne avec le double titre d'Émir que lui avait concédé la France, et de kalifa marocain dont l'Angleterre venait de le faire investir.

Abd-el-Kader était trop habile pour se commettre avec ces faibles ressources contre les forces victorieuses de la France. Son esprit d'intrigue lui révéla tout le parti qu'il pouvait tirer de l'appui d'une puissance étrangère, jalouse de l'influence de la France en Afrique et qui l'avait si manifestement secondé auprès d'Abd-el-Rahman. Déjà, dans plusieurs circonstances, il avait pu se convaincre de la sympathie occulte que lui accordait le gouvernement anglais, et les discours de tribune de ses amis de France ne lui avaient pas laissé ignorer qu'il pouvait être entre les mains de l'Angleterre un instrument utile. Ce qui venait de se passer, lui laissa peu de doute à ce sujet, et il eut un moment l'idée de tirer tout le parti possible de cette sympathie. Il conçut même l'espoir, en e-

ploitant les haines intestines qui divisaient la famille du Schériff et à la faveur d'une conspiration de palais et de ses partisans étrangers ou indigènes, de s'emparer de la couronne d'Abd-el-Rahman. Il combina toutes les chances de cet ambitieux projet, et la prémière fut la nécessité de se grandir auprès des populations marocaines, en entraînant l'empereur dans une guerre contre la France. Il fit insinuer à Abd-el-Rahman qu'en dépassant la Tafna, la France avait violé son territoire, qu'il était de son honneur d'en réclamer l'intégrité, que l'Angleterre ne manquerait pas de s'interposer si la guerre éclatait et qu'il serait sûr de trouver en elle un puissant auxiliaire pour soutenir ses droits légitimes. L'amiral Wilson, qui s'était si complaisamment prêté à la première intrigue, se prêta naturellement à celle-ci : il promit, agit de son côté, et Abd-el-Rahman, tout en protestant de son désir de se maintenir en paix avec la France, mit en question la délimitation des frontières et fixa Ouchda comme lieu de ralliement de troupes marocaines pour appuyer ses droits.

Vers les derniers jours de mai, une nombreuse infanterie, cinq à six mille cavaliers étaient agglomérés devant Ouchda, en face du fort français de Lella-Maghnia dont les terrassements n'étaient pas encore achevés. Parmi eux était Abd-el-Kader, à la tête d'un fort rassemblement. Le lieutenant-général Lamoricière, qui commandait la province d'Oran, observait tous ses mouvements de troupes, ne vivant que de razzias faites de côté et d'autre et s'en disputant souvent le produit. Elles étaient commandées par El-Guennaoui, lieutenant de l'empereur, ayant sous ses ordres Abd-el-Kader avec ses partisans, El-Kebibi avec un millier de cavaliers et le kaïd d'Ouchda avec trois cents cavaliers noirs. Le général Lamoricière, sans quitter son bivouac de l'Oued-Mouïla, deux lieues en-dedans de nos limites, réclama le dispersement immédiat de ces troupes et n'obtint qu'une réponse dérisoire. Il sentait la nécessité de comprimer à temps ces préparatifs qui pouvaient devenir menacants; mais n'osant agir sans ordre, il attendait des instructions du général Bugeaud, lorsque le 30 mai, Sidi-el-Mahmoun-ben-Chériff, prince impérial, ar-

riva à Ouchda avec cinq cents Berbères, envoyés de Fex par le fils d'Abd-el-Rahman. Le même jour, les troupes marocaines se portèrent et arrivèrent jusqu'en vue du bivouac français. La violation du territoire était flagrante : le général Lamoricière sortit de ses lignes pour punir cette audacieuse attaque; le feu s'engagea à onze heures; à midi, toute cette bande indisciplinée fuyait dans le plus grand désordre de l'autre côté de la frontière.

Le gouverneur-général était à Dellys, lorsque la nouvelle de cette agression lui parvint; il se dirigea aussitôt sur la province d'Oran, après avoir pris des mesures pour augmenter l'effectif des troupes de cette division. Deux régiments de cavalerie et un régiment d'infanterie furent en même temps dirigés de France sur Oran.

Arrivé à Lella-Maghnia, le gouverneur-général ne tarda pas à reconnaître la nécessité de pousser avec vigueur les opérations militaires. Les évènements déjà accomplis avaient rendu cette détermination inévitable. Cependant, pour éviter de compromettre, s'il était possible, le calme et la sécurité dont on avait encore besoin en Algérie, il fit demander une entrevue à El-Guennaoui, et chargea le général Bedeau des négociations. L'entrevue fut fixée au 15 juin, à Mouïla, entre les deux camps. Le général français y arriva suivi de quatre bataillons, quelques cavaliers et plusieurs officiers : le chef marocain avait avec lui près de quatre mille cavaliers et six cents fantassins.

Dès le début de la conférence, il fut aisé de voir qu'elle se terminerait par quelque manque de foi. En effet, les cavaliers marocains s'étaient peu à peu rapprochés, et leurs gestes, leur agitation, leur allure, ne dénotaient rien de rassurant. El-Guennaoui fut même obligé, à plusieurs reprises, de se retirer plus loin; mais l'effervescence de cette troupe fanatique et indisciplinée avait été croissant, et peu après la conférence fut rompue par quelques coups de fusil tirés sur les Français.

Le maréchal, prévenu de cette perfide attaque, prend aussitôt quatre bataillons sans sacs et les lance au pas de course



BATAILLE D'YSLY.

sur le lieu de la conférence. Il trouve les quatre premiers bataillons harcelés en flanc et en queue par huit à dix mille cavaliers marocains. Après avoir reconnu que l'armée ennemie formait une longue ligne dont le centre se creusait en arc de cercle, de manière à envelopper la colonne française, il fit immédiatement faire volte-face et forma ses huit bataillons en échelons, sur le centre, en plaçant sa cavalerie dans le rentrant de l'angle. Alors, pour jeter les ailes de l'armée ennemie sous le feu de ses échelons, il dirigea le bataillon, sur lequel se réglaient les autres, droit au cœur de la masse marocaine. Cette manœuvre eut le plus heureux succès. Le centre ennemi fut traversé au pas de charge, et ses ailes débordées et mises dans la plus complète déroute. Pendant trois heures les Français les poursuivirent dans toutes les directions, et les soldats prenaient d'autant plus de goût à cette chasse que beaucoup de cavaliers marocains avaient des armes très riches. Ils rentrèrent au camp de Lella-Maghnia chargés de dépouilles.

D'après tous ces faits, on ne pouvait guère se méprendre sur les intentions du gouvernement marocain : elles étaient évidemment hostiles. Le ministère français ne s'y méprenait pas, et, par cela même, il était dans un assez cruel embarras. Il ne doutait pas qu'Abd-er-Rhaman ne fût secrètement encouragé et poussé par le cabinet de Saint-James. Les démarches du gouverneur de Gibraltar, Wilson; les intrigues du consul-général britannique, Drummon-Hay; les indiscrétions et les espérances venues d'Outre-Manche, laissaient peu de doute à ce sujet; et, après la récente et solennelle entente cordiale entre les deux cabinets, il ne pouvait se résigner à accepter le ridicule de la situation que cette alliée de nouvelle espèce venait de lui faire dans le Maroc. Aussi, malgré cette guerre existante *de fait*, il disait à la tribune, dans ses journaux, partout, qu'il n'avait avec le Maroc aucune cause naturelle et nationale de conflit et de guerre. L'opinion publique, en présence d'une violation flagrante de territoire, d'une attaque sauvage sans déclaration de guerre, d'une négociation rompue à coups de fusil, se demandait quel était ce nouveau

droit des gens qui ne voyait, dans de tels griefs, *aucune cause naturelle et nationale de conflit et de guerre*. Comme le ministère, elle reconnaissait dans tout cela la main de l'Angleterre, mais le même motif qui rendait le premier si humble et si résigné, motivait plus encore sa susceptibilité et son exigence. Le point de vue différent dont l'un et l'autre embrassaient cette question, n'était pas de nature à les faire tomber d'accord. Encore toute palpitante des grands souvenirs de la République et de l'Empire, l'opinion publique proclamait hautement que, vis à vis d'un adversaire qui attaque, le seul parti à prendre c'était de marcher en avant; mais cette noble politique était celle des temps glorieux, et on lui en avait substituée une autre toute contraire : on négociait. Le général Bugeaud avait reçu, à cet effet, les instructions les plus impérieuses, et pendant que des négociations se poursuivaient à la cour du Maroc, soit par l'entremise du consul de France à Tanger, soit par celle fort singulière en cette circonstance du consul-général britannique, il écrivait à El-Guennaoui le 16 juin. — « Notre territoire a été plusieurs fois violé par les Marocains. Deux fois ils nous ont attaqués sans aucune déclaration de guerre. Cependant j'ai voulu te donner une preuve du désir que j'avais de rétablir la bonne harmonie que vous seuls aviez troublée. Je t'ai offert une entrevue. Tu y es venu, et tu nous as proposé d'abandonner notre frontière et de nous retirer derrière la Tafna. Et pendant que mon lieutenant, le général Bedeau, était, lui quatrième, au milieu des tiens, n'ayant d'autre garde que votre loyauté, il a dû entendre des paroles offensantes; tes troupes ont fait feu sur les miennes; un de mes officiers et deux soldats ont été blessés. Cependant, malgré cette indigne conduite, nous n'avons pas répondu un seul coup de fusil et nous avons fait retirer nos troupes. Les tiennes ont pris notre modération pour de la faiblesse, et elles ont attaqué mon arrière-garde.

« Après de tels faits, j'aurais le droit de pénétrer au loin sur le territoire de ton maître, de brûler vos villes, vos villages et vos moissons; mais je veux encore te prouver mon humanité et ma modération, parce que je suis convaincu que

l'empereur Abd-er-Rahman ne vous a pas ordonné de vous conduire comme vous l'avez fait et que même il blâmera votre conduite. Je veux donc me contenter d'aller à Ouchda, non pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rébellion, que je veux les atteindre partout et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens. En même temps, je te déclare que je n'ai aucune intention de garder Ouchda, ni de prendre la moindre parcelle du territoire du Maroc, ni de lui déclarer ouvertement la guerre. Je veux seulement rendre aux lieutenants d'Abd-er-Rahman une partie des mauvais procédés dont ils se sont rendus coupables envers moi. »

El-Guennaoui lui adressa la réponse suivante :

« Lorsque je suis venu sur la frontière, je n'avais d'autre intention que de faire le bien de vos sujets et de les forcer à rester sur leurs limites respectives; alors il est arrivé un évènement sans intention, ni assentiment de ma part. Je me suis abouché avec ton représentant avec bonne foi et le cœur exempt d'arrière pensée. Vous avez fait des propositions, j'en ai fait de mon côté : nous ne nous sommes pas entendus. Je n'ai eu aucune connaissance de ce qui se passait après mon départ jusqu'au moment où on est venu me dire : il est arrivé ce qui est arrivé. Sache que je ne puis approuver les mauvaise intelligences entre nous, quand bien même les mauvais procédés viendraient de votre part. Mais on ne peut pas revenir sur les évènements accomplis ; car à Dieu appartient de diriger toutes choses. Tu nous dis que tu es encore disposé au bien et à la paix; il en est de même de notre part, et du reste, je n'ai pas la permission de faire la guerre. »

Cette lettre était un chef-d'œuvre de diplomatie musulmane; elle ne touchait à aucun des points en question et ne laissait découvrir aucun des moyens par où on peut arriver à une solution, soit par la paix, soit par la guerre. Pour sortir de cette situation vague, alors embarrassante pour lui, et qui pouvait devenir dangereuse, le gouverneur-général précisa la question et formula sa demande par l'ultimatum suivant :

« La France *veut* conserver la limite de la frontière qu'avaient lẽs Turcs et Abd-el-Kader après eux. Elle ne *veut* rien de ce qui est à vous ; mais :

« Elle *veut* que vous ne receviez plus Abd-el-Kader, pour lui donner des secours, le raviver quand il est presque mort et le lancer de nouveau sur nous. Cela n'est pas de la bonne amitié, c'est de la guerre, et vous nous la faites ainsi depuis deux ans.

« Elle *veut* que vous fassiez interner dans l'ouest de l'empire les chefs qui ont servi Abd-el-Kader ; que vous fassiez disperser ses troupes régulières ; que vous ne receviez plus les tribus qui émigrent de notre territoire et que vous renvoyiez immédiatement chez elles celles qui se sont réfugiées chez vous. Nous nous obligeons aux mêmes procédés à votre égard si l'occasion se présente. Voilà ce qui s'appelle observer les règles de bonne amitié entre deux nations. A ces conditions nous serons vos amis ; nous favoriserons votre commerce et le gouvernemet d'Ab-er-Rahman autant qu'il sera en notre pouvoir. Si vous voulez faire le contraire, nous serons vos ennemis. »

En écrivant ces mots, le général Bugeaud outrepassait ses instructions. Il engageait le ministère bien plus loin qu'il ne voulait aller, et sans tenir compte de ses pusillanimes et méticuleuses tendances, il tranchait la question en consultant moins les convenances ministérielles que l'irritation patriotique de l'armée qu'il commandait. El-Guennaoui ne répondit pas à cet ultimatum. L'armée française marcha sur Ouchda.

Elle se mit en marche le 17 juin, pour n'entrer que le plus tard possible sur le territoire marocain ; et dans l'espoir de recevoir une réponse d'El-Guennaoui, le gouverneur-général lui fit remonter l'Oued-Aïn-el-Abbes et châtia sur sa route quelques tribus qui s'étaient montrées dévouées à Abd-el-Kader. Il arriva le 19 à Ouchda qu'il occupa sans coup férir. Il n'y trouva que quelques juifs et cent-cinquante familles de Tlemcen, qu'Abd-el-Kader avait autrefois forcés d'émigrer. Il laissa un bataillon à la garde du village et établit son camp en avant sur la route de Thaza. Là il apprit que la division s'était

mise parmi les chefs marocains, qu'ils se reprochaient mutuellement la rupture de la conférence du 15 juin et l'échec qui l'avait suivie, et qu'en apprenant la marche des Français, ils s'étaient retirés chacun de leur côté. Quant à Abd-el-Kader, réduit à faire des razzias pour nourrir ses partisans, il s'était retiré à six ou sept lieues au sud d'Ouchda et avait fait une razzia sur la tribu des Hamian-Cheragas, habitant à l'est de Schott et qui ne s'était jamais soumise à la France. Ainsi il en était réduit alors à frapper sur les siens.

Ouchda, que les Français occupaient, n'est qu'une bourgade fermée par les murs de ses jardins et protégée par une grande casbah ou forteresse peu susceptible d'une défense sérieuse à cause de son mauvais état. Les maisons de cette bourgade sont basses et d'un aspect misérable ; ses rues tortueuses et semées de cailloux; on y voit une mosquée et trois chapelles dédiées à d'anciens marabouts. Une source abondante entretient toute l'année la verdure et la fraîcheur autour de la ville. L'aridité de la contrée environnante fait paraître délicieux, au cœur de l'été surtout, ces jardins potagers, ces vergers où l'on trouve en abondance des melons, des pastèques, des arbres fruitiers toujours verts, des vignes, des oliviers, des figuiers, etc. Ce lieu peut être considéré comme un oasis du désert d'Angad qui commence au-delà du fleuve Malouïa, à plus de quarante lieues de Tlemcen sur la route de Fex. Comme dans l'Angad algérien, qui s'étend au sud de Tlemcen, on trouve de loin en loin quelques oasis à irrigation et des espaces propres au labour : mais tout le reste du pays est d'une aridité effrayante. L'été, les ruisseaux sont à sec, on marche sept à huit heures sans trouver d'eau, et les caravanes ont toujours soin de s'en pourvoir d'une station à l'autre pour désaltérer de temps en temps les hommes qui, sans cela, tombent frappés de mort sous ce ciel de feu. L'hiver, les bas-fonds ne sont que des mares boueuses.

Pendant que le maréchal Bugeaud avait marché sur Ouchda, le général Lamoricière s'était porté en arrière dans la direction de Mascara, avec une partie de sa division, pour défendre au besoin, contre les incursions d'Abd-el-Kader, les régions

du Sud et du Sud-Ouest, gardées en outre par les colonnes postées à Sebdou, à Saïda et à Tiaret, sur la limite du petit désert. Les tribus de la province d'Oran se maintenaient paisibles, tandis que les affaires du Maroc prenaient de jour en jour plus de gravité. En effet, ce n'était plus le pacifique El-Guennaoui qui commandait à Ouchda, mais Sidi-Hamida, l'ancien kaïd qui s'était montré depuis longtemps l'ennemi de la France et l'ami dévoué d'Abd-el-Kader. En outre, les troupes marocaines étaient commandées en chef par le cherif Sidi-el-Mamoun, de la famille impériale, le même qui avait déjà attaqué les Français. Enfin Abd-el-Kader qui, dans les deux combats précédents, avait été tenu à l'écart par la prudence d'El-Guennaoui, marchait maintenant avec le cherif El-Mamoun, qui affectait ainsi de faire cause commune avec l'ennemi acharné de la France.

De nouvelles hostilités paraissaient dès lors imminentes; elles éclatèrent le 3 juillet. Pour favoriser la rentrée d'une grosse fraction des Angar dont le chef était venu dans le camp français, le maréchal Bugeaud s'était avancé sur la Haute-Mouilah et avait établi son campement au point où la rivière prend le nom d'Oued-Isly. Le camp marocain, qui était à deux lieues de là, vint au-devant de lui et s'établit à deux portées de canon. Là on apprit que le chef marocain ayant été instruit des relations que les Angar avaient avec les Français, avait fait interner la tribu dans les montagnes. Aucun motif n'existant plus d'aller en avant, la colonne française se retira et les éclaireurs de l'ennemi engagèrent immédiatement le feu avec son arrière-garde. Ces cavaliers tirailleurs furent successivement renforcés et formèrent bientôt un grand arc de cercle qui embrassait une partie des échelons de droite et de gauche de la colonne française. Le gros des troupes de l'ennemi s'avançait lentement: on ne paraissait pas décidé à combattre; on aurait seulement voulu faire aux Français un accompagnement peu sérieux qu'on aurait célébré comme une victoire. Quand les Français s'arrêtaient, les Marocains s'arrêtaient aussi. Ce manége dura plus d'une heure. Enfin, ne voulant pas laisser aux Marocains un avantage moral dont ils

auraient tiré un grand parti auprès de leurs co-religionnaires, le maréchal Bugeaud se décida à prendre l'offensive et, en peu de temps, quelques charges de chasseurs et de spahis, appuyés par l'infanterie sans sacs, poussèrent dans toutes les directions la cavalerie marocaine, qui fut poursuivie jusqu'au-delà d'Ouchda. Abd-el-Kader assistait à cet engagement.

Cependant, tout en combattant on négociait, et tout en négociant on se préparait de part et d'autre à combattre. Le gouvernement français avait envoyé sur les côtes du Maroc, une escadre commandée par le prince de Joinville, qui avait mission d'opérer par mer tandis que le maréchal Bugeaud opérerait par terre. Le 11 juillet, Abd-er-Rahman avait, par l'organe de son ministre Sidi-Mohammed-ben-Dris, fait une réponse évasive aux réclamations du gouvernement français. Tout en reconnaissant la violation du territoire français par ses troupes, l'empereur promettait la punition des kaïds qui s'en étaient rendus coupables, mais, en même temps il demandait le rappel du maréchal Bugeaud à raison de la prise d'Ouchda. Quant à Abd-el-Kader, qui était le sujet principal de la question, il n'en parlait pas. Il devenait évident alors que l'empereur du Maroc ne voulait que gagner du temps dans de vaines négociations. Dans cette persuasion, le 23 juillet, le prince de Joinville fut mouiller dans la rade de Tanger, à bord de la corvette à vapeur [*le Pluton*, pour embarquer, avant de commencer les hostilités, le conseil-général de France et les Français que le gouverneur de Tanger avait ordre, de sa cour, de retenir comme otages.

Le débarcadère du petit port de Tanger était séparé de la ville par le rempart, et entièrement renfermé dans les murailles latérales de la fortification : nul ne peut embarquer ou débarquer sans une permission du gouverneur et sans être examiné scrupuleusement par les gardes du port. Aussi l'embarquement du consul-général et des Français ne put s'effectuer que par surprise. On prétexta un baptême auquel devait présider le prince et tous les membres du consulat, et leur famille purent s'embarquer à bord du *Pluton*. Mais restaient encore les Français résidant à Tanger, et le gouverneur se

prononça formellement contre leur départ. En même temps une émeute éclatait en ville; on menaçait les Français de mort, et le kaïd lui-même était menacé d'être dénoncé à l'empereur comme traître s'il laissait partir les chrétiens. Les consuls des diverses nations protestèrent contre cette violence, et il fut enfin convenu que le consul de Naples se rendrait par mer auprès du pacha de Larache, dignitaire supérieur au kaïd de Tanger, pour en obtenir l'ordre de laisser partir les Français. Cet ordre fut enfin obtenu. Tous les consuls étrangers quittèrent en même temps Tanger; le seul vice-consul anglais, Drummond-Hay, y rentra peu après; le bateau à vapeur *le Veloce* avait en même temps été expédié vers les ports de l'Océan pour aller recueillir de même les consuls à Rabbat, à Saffi, à Dar-Beida, à Mazagan et à Mogador.

Un *ultimatum* fut immédiatement signifié par le consul-général de France, M. de Nyon, au gouvernement marocain; il fut porté le 26 juillet à Larache et remis au pacha de cette ville pour être transmis à l'empereur : un délai de huit jours avait été accordé pour attendre une réponse; si à cette époque, Abd-er-Rahman, qui était à Fex, ne s'était pas expliqué, d'une manière catégorique, sur les satisfactions et les garanties que la France était en droit d'exiger au sujet d'Abd-el-Kader, le prince de Joinville devait mettre à la voile le 2 août, de Cadix, avec toutes ses forces, pour agir contre les places maritimes de Tanger, Mogador, Larache et Rabbat.

Le 4 août, seulement, arriva la réponse que le pacha de Larache, Sidi-Bousselam, faisait au nom de l'empereur à *l'ultimatum* de la France. Cette réponse ne disait rien touchant la dislocation des troupes marocaines réunies sur la frontière de l'Algérie et dont le nombre allait s'augmenter par l'arrivée du prince héréditaire, Sidi-Mohammed, avec un corps de troupes de 25,000 hommes. Elle renouvelait la promesse d'une punition exemplaire des chefs marocains, coupables d'agression sur le territoire français, mais en la subordonnant toujours au rappel du maréchal Bugeaud. Quant à la partie de la lettre relative à Abd-el-Kader, elle était si vague, si obscure, si embarrassée, si pleine de restric-

tions qu'il était évident que l'empereur ne voulait pas ou qu'il ne pouvait pas accéder à ce qu'on lui demandait à ce sujet. Le prince de Joinville ne crut pas devoir accepter cette réponse, et il se décida à attaquer les fortifications de Tanger.

Tanger, dont la population n'est que de 8 à 9,000 âmes, n'a d'importance que par le séjour des consuls européens. Malgré son voisinage de la côte européenne, son commerce est inférieur à celui des autres ports. Située sur le penchant d'une montagne calcaire, dont une partie, sans constructions, sans végétation, attriste l'œil par ses flancs nus et décharnés, elle est entourée, comme les autres places du Maroc, d'une enceinte flanquée de tours rondes et carrées et précédée d'un fossé sans contrescarpe; son développement est de 2,200 mètres environ. Une casbah mauresque et un fort de construction portugaise, bastionné à la moderne, la protègent. Vers le port, se trouve un fortin relié à la casbah par une suite de murailles échelonnées le long de la montagne. Les principales défenses sont dans le rentrant de la porte marine, devant le débarcadère. On y voit deux gradins de batteries portant soixante pièces de gros calibre et huit mortiers battant de front sur le port. Deux batteries, élevées sur des collines de 150 pieds, flanquent le débarcadère à droite et à gauche et six autres rasantes en maçonnerie et fermées à la gorge, battent la baie. Une de ces dernières est bâtie sur les ruines du vieux Tanger (*Tingis* des Romains). Le port de Tanger est petit, peu profond, et n'a pas plus de huit pieds d'eau dans les hautes marées. La rade est belle, spacieuse et toute une flotte de guerre peut y mouiller sur une grande tenue de douze à quinze brasses. Elle est largement ouverte au vent nord-est, mais on peut s'y abriter des vents de l'ouest et de l'est en mouillant sur un des côtés. C'est le port le plus éloigné des trois villes impériales Fex, Mesquinez et Maroc. Il est à soixante-dix lieues de Fex ou de Mequinez et à cent cinquante de Maroc. Il faut dix-huit à vingt jours pour faire parvenir une dépêche de Tanger à Fex et en recevoir la réponse : pour Maroc, il en faut quarante-cinq à cinquante.

Le 6 août, à deux heures du matin, le branle-bas eut lieu à bord de l'escadre française qui avait, la veille, mouillé sur rade. Dès trois heures, toute la division se mit en mouvement dans l'ordre suivant. Le bâtiment à vapeur le *Veloce* fut prendre à la remorque le vaisseau le *Jemmapes*, dont les embarcations jetèrent les grappins au large et qui, peu après, fit face. Le *Suffren*, monté par le prince de Joinville et remorqué par le *Gassendi*, se plaça sur la même ligne que le *Jemmapes* et porta son mouillage, par six brasses et demie, au poste le plus rapproché des batteries ennemies.

Pendant que ces deux vaisseaux s'embossaient devant la ville, le *Triton* était venu se placer en arrière et à gauche, de manière à battre les portes de la ville défendues par un fort. La frégate la *Belle-Poule*, les bricks le *Cassard* et l'*Argus* étaient placés pour combattre les forts bordant la côte. Tous les bâtiments à vapeur formaient une seconde ligne en arrière, de manière à protéger et secourir les bâtiments et à exécuter les ordres le plus promptement possible. Les forts et les batteries ennemies étaient prêtes à faire feu et n'attendaient que le mouvement d'attaque des Français. A neuf heures, l'amiral donna le signal qui fut appuyé par un coup de canon d'honneur. Tous les vaisseaux lâchèrent aussitôt leurs bordées et hissèrent le pavillon français à la tête de tous les mâts.

Pendant une heure environ le feu fut vif de part et d'autre; mais l'ennemi dont le principal fort, démantelé en moins d'une heure, avait toutes ses pièces ensevelies sous les décombres, ralentit alors le sien : quelques petits forts détachés continuèrent seulement à tirer. L'escadre française cessa momentanément le feu pour voir les désastres causés à l'ennemi et faciliter le pointage. On s'aperçut alors qu'il ne restait plus des forts et batteries qui bordent la ville que les décombres sur lesquelles étaient encore quelques pièces abandonnées. A onze heures, les forts ne ripostant plus, l'amiral fit cesser entièrement le feu. Une grande quantité de Kabyles, n'entendant plus tirer, sortirent des mamelons où ils s'étaient cachés et arrivèrent sur le rivage, croyant probablement à un débar-

quement. Mais le brick l'*Argus* les laissa s'approcher et leur envoya sa bordée chargée à mitraille: l'ennemi disparut de partout.

A cinq heures du soir, toute la division était ralliée au mouillage au milieu des plus vives acclamations. Soixante-dix bouches à feu, sur les cent-cinquante qui défendaient la place, avaient fait un feu nourri et bien dirigé. De ces soixante-dix pièces, il n'en restait plus que cinq ou six en batteries : le vaisseau amiral le *Suffren* avait reçu quarante-neuf boulets dans sa coque ; il avait tiré seize cent cinquante boulets contre les Marocains. La division espagnole, un vaisseau anglais et une frégate anglaise, des bâtiments de guerre sardes, suédois et américains assistaient à cette brillante journée. Les Espagnols, Sardes, Suédois, Américains prirent sincèrement part à la joie de la division victorieuse. Les Anglais seuls affectèrent une impassibilité qui n'était que du dépit mal caché. Dès le matin, ils avaient laissé tomber leurs voiles en bannière et hissé leur plus petit pavillon.

D'après les dispositions mises à exécution dans la journée du 7, l'escadre fut en mesure de reprendre immédiatement la mer pour continuer sur la côte occidentale du Maroc, ce qu'elle avait si bien commencé à Tanger.

Mais pendant ce temps d'importants évènements s'étaient préparés sur une autre partie du théâtre de la guerre. Le maréchal Bugeaud s'était porté à deux journées de marche d'Ouchda, non pas sur la route de Fex, mais dans la direction de l'Ouest, pour forcer le goum d'Abd-el-Kader à s'éloigner des limites françaises et tâcher d'y ramener les tribus algériennes qu'il menait avec lui. Ce double but n'avait pu être atteint : l'intensité des chaleurs et la rareté de l'eau avaient forcé le maréchal de revenir au camp de Lella Maghnia. Cette position, convenablement retranchée, avait été munie de constructions provisoires, qui en avaient fait une place de dépôt devenu le point de toutes les troupes campées sur la frontière du Maroc. Ce camp couvrait la ligne de l'Ouest; les lignes du Sud-Ouest et du Sud étaient en même temps bien gardées, car c'était par là surtout qu'Abd-el-Kader aurait pu tenter une irruption dans la province d'Oran. Le général

Tempoure à Sebdou, le colonel Eynard à Saïda, et le général Marcy à Tiaret, surveillaient attentivement cette ligne étendue, tandis que le général Bourjolly, posté en arrière sur la Mina, était en situation de se porter au besoin devant chacun des intervalles du sud qui paraîtrait menacé.

En garde de ce côté contre les tentatives de l'Émir, le maréchal Bugeaud surveillait l'armée marocaine et avait reçu des ouvertures pacifiques de la part de Sidi-Hamida, nouveau chef des troupes du Maroc. Selon ce kaïd, son maître désirait la paix avec le chef des chrétiens, et quand le fils du sultan serait arrivé, lui mandait-il, *il n'y aurait que le bien.* Malgré l'ambiguité de cette déclaration, le maréchal s'était porté en vue du camp marocain pour mieux reconnaître par lui-même les forces qui s'y trouvaient et pour hâter l'effet des négociations entamées. Mais depuis que le kaïd Hamida avait annoncé *la paix et le bien,* les forces marocaines n'avaient cessé de s'accroître, et le fils du sultan était arrivé au camp dans les premiers jours d'août avec un renfort de vingt mille hommes, parmi lesquels un corps d'Abid-Bokarys, soldats de la garde noire de l'empereur et les meilleurs du Maroc. Le maréchal Bugeaud lui avait écrit pour connaître ses dispositions et, pour toute réponse, il n'en avait reçu qu'une espèce de sommation d'évacuer Lella-Maghnia s'il voulait la paix.

Les dispositions du chef marocain devinrent, dès ce momoment, ouvertement hostiles. On ne parlait de rien moins, dans son camp, que de prendre Tlemcen, Oran, Mascara et même Alger. C'était une véritable croisade pour rétablir les affaires de l'islamisme. On croyait qu'il était impossible aux Français de résister à une aussi grande réunion de cavaliers des plus renommés dans l'empire du Maroc, et l'on n'attendait, pour les attaquer, que l'arrivée du contingent d'infanterie des Beni-Senassem et du Rif, qui devaient les assaillir par les montagnes au pied desquelles se trouve Lella-Maghnia, pendant qu'une immense cavalerie les envelopperait du côté de la plaine.

Les quelques jours d'incertitude qui venaient de s'écouler, avaient jeté du trouble dans les esprits des tribus auxiliaires

des Français; des partis ennemis avaient déjà attaqué deux fois leurs convois et la bonne volonté des tribus qui les escortaient de Djemâa-Ghazouat à Lella-Maghnia était bien près de s'éteindre. Deux reconnaissances étaient venues jusqu'à une portée de fusil du camp et avaient attaqué les avant-postes.

Un plus long doute sur la force des Français et sur leur volonté de combattre les adversaires qu'ils avaient en face, pouvait provoquer derrière eux des révoltes, qui, indépendamment des autres embarras, auraient suspendu les approvisionnements des corps d'armée de l'Ouest. Par les chaleurs excessives qu'il faisait, il eût été préférable pour le général français de recevoir la bataille que d'aller attaquer un ennemi qui était à huit lieues de là; mais les dangers d'une plus longue attente le décidèrent à prendre l'initiative.

Le général Bedeau l'ayant rallié le 12 août avec trois bataillons et six escadrons, il se porta en avant le 13, à trois heures de l'après-midi, en simulant un grand fourrage, afin de ne pas laisser comprendre à l'ennemi que c'était réellement un mouvement offensif. A la tombée de la nuit, les fourrageurs revinrent sur les colonnes, et l'armée française campa dans l'ordre de marche, en silence et sans feu. A deux heures du matin elle se remit en marche. Elle passa une première fois l'Isly, au point du jour, sans rencontrer l'ennemi. Arrivé sur les huit heures du matin sur les hauteurs du Djarf-el-Akhdar, elle aperçut tous les camps marocains encore en place, s'étendant sur les collines de la rive droite. Toute la cavalerie qui les composait s'était portée en avant pour l'attaquer au second passage de la rivière. Au milieu d'une grosse masse qui se trouvait sur la partie la plus élevée, on distingua parfaitement le groupe du fils de l'empereur, ses drapeaux et son parasol signe de commandement. Ce fut le point qui fut donné au bataillon de direction de l'ordre échelonné de l'armée française. Voici quel était cet ordre. L'armée était divisée en plusieurs carrés, dont l'ensemble formait un carré régulier, présentant un de ses angles à l'ennemi. L'artillerie et l'ambulance étaient tout-à-fait au cen-

tre : la cavalerie s'étendait à droite et à gauche, faisant face à l'ennemi, entre l'artillerie et l'infanterie qui bordait le carré. Le colonel Cavaignac commandait l'avant-garde ; le général Bedeau la droite : le colonel Pelissier la gauche ; le maréchal se tenait derrière le bataillon qui formait la pointe extrême du carré devant l'ennemi.

Arrivée sur le point désigné, l'armée devait converger à droite et se porter sur les camps en tenant le sommet des collines avec la face gauche du carré des carrés. Tous les chefs des diverses parties de l'ordre du combat étaient auprès du maréchal qui leur donna ses instructions et, après quelques minutes de halte, l'armée descendit sur les gués au simple pas accéléré et au son des instruments.

De nombreux cavaliers défendaient le passage : ils furent repoussés par les tirailleurs d'infanterie avec quelques pertes des deux côtés, et l'armée atteignit bientôt le plateau immédiatement inférieur à la butte la plus élevée où se trouvait le fils de l'empereur. Le feu de quatre pièces de campagne qui y fut dirigé y porta le plus grand trouble.

Dans ce moment, des masses énormes de cavalerie sortirent des deux côtés de derrière les collines et assaillirent à la fois les deux flancs et la queue de l'armée française ; mais l'infanterie soutint ce choc impétueux sans s'ébranler. Les tirailleurs français, qui n'étaient qu'à cinquante pas des carrés, attendirent de pied ferme ces multitudes sans faire un pas en arrière : ils avaient ordre de se coucher par terre si la charge arrivait jusqu'à eux, afin de ne pas gêner le feu des carrés. Sur la ligne des angles morts des bataillons, l'artillerie vomissait la mitraille.

Les masses ennemies furent arrêtées et se mirent à tourbillonner. Le maréchal Bugeaud accéléra leur retraite et augmenta leur désordre en retournant sur elles les quatre pièces de campagne qui marchaient en tête du système. Dès qu'il vit que les efforts de l'ennemi sur les flancs étaient brisés, il continua sa marche en avant : la grande butte fut enlevée et la conversion sur les camps s'opéra.

La cavalerie se trouvait alors divisée par ses propres mou-

vements et par la marche de l'armée française qui la coupait en deux : le maréchal donna au colonel Tartas l'ordre d'échelonner ses dix-neuf escadrons par la gauche, de manière à ce que son dernier échelon fut appuyé sur la rive droite de l'Isly, et de se lancer sur le camp marocain.

Le colonel Youssouf commandait le premier échelon qui se composait de six escadrons de spahis, soutenus de très près en arrière par trois escadrons du 4e chasseurs. Ayant sabré un grand nombre de cavaliers, il aborda cet immense camp, après avoir reçu plusieurs décharges d'artillerie : il le trouva rempli de cavaliers et de fantassins qui disputèrent le terrain pied à pied. La réserve des trois escadrons du 4e chasseurs arriva ; une nouvelle impulsion fut donnée ; l'artillerie fut prise et le camp enlevé.

Il était couvert de cadavres d'hommes et de chevaux : toute l'artillerie, toutes les provisions de guerre et de bouche, les tentes du fils de l'empereur, celles de tous les chefs, les boutiques des nombreux marchands qui accompagnaient l'armée, tout en un mot resta au pouvoir des Français.

Pendant ce temps, le colonel Morris qui commandait les deuxième et troisième échelon, voyant une grosse masse de cavalerie qui se précipitait sur l'aile droite de l'armée française, passe l'Isly pour briser cette charge en attaquant l'ennemi par son flanc droit. L'attaque marocaine contre l'infanterie française échoua alors comme les autres ; mais le colonel Morris eut à soutenir le combat le plus inégal. Ne pouvant se retirer sans s'exposer à une défaite, il résolut de combattre énergiquement jusqu'à ce qu'il lui arrivât du secours. Cette lutte dura près d'une heure ; ses six escadrons furent successivement engagés et à plusieurs reprises ; les chasseurs français firent des prodiges de valeur ; trois cents cavaliers berbères ou Abids-Bokaris tombèrent sous leurs coups. Mais ils allaient être accablés sous leur nombre, lorsque le général Bedeau, qui commandait l'aile droite, ayant vu l'immense danger que courait le 2e chasseurs, détacha le bataillon de zouaves, un bataillon du 15e léger et le 9e bataillon de chasseurs d'Orléans, pour attaquer l'ennemi du côté des montagnes. Ce mouve-

ment détermina sa retraite. Le colonel Morris reprit alors l'offensive et exécuta plusieurs charges heureuses dans la gorge par où il se retirait. Cet épisode fut un des plus vigoureux de la journée : 550 chasseurs du 2e combattirent 6000 cavaliers ennemis. Chaque chasseur rapporta un trophée de cet engagement, un drapeau, une armure, un cheval, un harnachement, etc.

Cependant l'infanterie n'avait pas tardé à suivre au camp les premiers échelons de cavalerie ; l'ennemi s'était rallié en grosses masses sur la rive gauche de l'Isly et semblait se disposer à reprendre le camp. L'infanterie et l'artillerie le traversèrent rapidement ; l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite et lança de la mitraille sur cette vaste confusion de cavaliers se réunissant de tous les côtés ; l'infanterie passe alors la rivière sous la protection de l'artillerie ; les spahis débouchent et sont suivis de près par les trois escadrons du 4e chasseurs et le quatrième échelon composé de quatre escadrons, deux du 1er régiment de chasseurs et deux du 2e régiment de hussards, aux ordres du colonel Gagnon.

Les spahis, se voyant bien soutenus par la cavalerie et l'infanterie, recommencèrent l'attaque, et l'ennemi fut vigoureusement poussé pendant une lieue ; sa déroute devint complète ; il se retira, partie par la route de Thaza, partie par les vallées qui conduisent aux montagnes des Beni-Senassem.

Il était alors midi : la chaleur était grande ; les troupes de toutes armes étaient très fatiguées ; il n'y avait plus de bagages ni d'artillerie à prendre, puisque tout était pris ; la poursuite cessa et les troupes furent ramenées au camp du sultan. Le maréchal Bugeaud prit possession de la tente du fils de l'empereur où étaient réunis 18 drapeaux pris sur l'ennemi, 11 pièces d'artillerie, le parasol de commandement et une foule d'autres trophées. Les Marocains avaient laissé sur le champ de bataille plus de 800 morts, presque tous de cavalerie, et plus de 2000 blessés : l'infanterie qui était peu nombreuse s'était échappée en très grande partie à la faveur des ravins. Les Français avaient eu 150 morts ou blessés.

L'armée marocaine s'élevait à 30,000 hommes, dont 25,000

BOMBARDEMENT DE TANGER.

de cavalerie, et 11 pièces de canon : l'armée française était de 8,000 hommes d'infanterie, de 1,400 chevaux et 16 pièces de canon. De part et d'autre, on s'était battu avec un grand courage. Du côté des Français, sur toutes les faces de la grande losange formée de carrés par bataillons, l'infanterie montra un sang-froid imperturbable. Les bataillons des quatre angles avaient été tour à tour assaillis par trois ou quatre mille chevaux à la fois, et rien n'avait été ébranlé un seul instant. L'artillerie sortait en avant des carrés pour lancer la mitraille de plus près : la cavalerie, quand le moment fut venu, était sortie avec une irrésistible impétuosité et avait tout renversé devant elle. Quant aux Marocains, ils s'étaient montrés intrépides et audacieux ; les plus braves étaient venus se faire tuer à bout portant. Mais la confusion rendait leurs efforts impuissants, et pour bien faire, il leur manquait la force d'ensemble et une infanterie bien constituée pour appuyer leur mouvement.

Le lendemain du jour où l'armée de terre remportait cette brillante victoire, l'escadre française se couvrait de gloire à Mogador où s'était rendu le prince de Joinville après avoir canonné Tanger.

Mogador est une ville toute nouvelle, n'ayant pas encore un siècle d'existence, fondée, en 1760, par le sultan Muleï-Mohammed. Elle n'est qu'à quarante-huit lieues de Maroc ; c'est le point maritime le plus rapproché de cette ville impériale. Elle est bâtie au milieu d'une plaine de sables mouvants sur une petite presqu'île très basse que les vagues battent de tous côtés. Sa situation est des plus extraordinaires et des plus pittoresques : aussi les Marocains l'appellent-ils *Souerah* (tableau). Du côté de la mer, ses remparts, assis sur des rochers, au milieu des eaux, servent de digue aux vagues qui, s'y brisant avec fureur presqu'en tout temps, montent jusqu'à leur sommet et les couvrent d'écume. Du côté de la terre, les sables mouvants qui l'entourent, accumulés en cônes irréguliers, forment une série d'ondulations offrant l'aspect d'une mer soulevée par une violente tempête et dont les vagues se seraient subitement immobilisées. Entre ces deux mers, l'une avec ses

lames se brisant contre le roc et s'élevant au-dessus des remparts, en colonnes blanchâtres et vaporeuses, l'autre avec ses dunes d'un sable subtil, que le vent emporte, fait tournoyer dans l'air, tomber, amonceler ailleurs pour former une nouvelle colline à la place de celle démolie, s'élève la ville marocaine avec ses hauts minarets et ses remparts garnis de canons.

Mogador est le port le plus commerçant du Maroc : sa douane rapporte un million par an à l'empereur; sa population est de douze à quinze mille habitants, dont quinze cents juifs; il y a fort peu d'Européens. Lors de sa fondation, beaucoup s'y étaient établis : de grandes facilités avaient été ouvertes au trafic ; mais, après quelques années, le fisc impérial, par sa rapacité imprévoyante, ses prohibitions, ses tracasseries, ses droits énormes, les obligea à s'éloigner. En cela, l'empereur du Maroc fit pour Mogador bâti, peuplé et commerçant, ce que le gouvernement français fait pour tous les ports de l'Algérie sans exception, avant qu'ils soient dans aucune de ces conditions; seulement, le chef barbare avait eu, de plus que les hommes d'État de France, l'idée simple et naturelle de favoriser, dès le début, par de grandes facilités les constructions, le peuplement et le commerce de la ville nouvelle. Aussi, en moins de quinze ans, la ville fut bâtie, peuplée et productive. Avec le système suivi par le gouvernement français dans les villes algériennes, il est difficile de préciser dans quel laps de temps on pourra obtenir de pareils résultats. Pour rentrer immédiatement dans tout ou partie de ses dispendieuses prodigalités, ce gouvernement fait comme le sauvage qui coupe l'arbre par le pied pour en cueillir tous les fruits à la fois.

Le port de Mogador, formé par la petite île qui porte ce nom, est exposé aux vents du sud-ouest, presque toujours tempétueux. Le long de la côte orientale de l'île, les navires peuvent y mouiller à l'abri des vents de l'ouest et du nord. La ville construite, il y a un siècle à peine, par les ingénieurs et ouvriers européens, est plus régulière que ne le sont communément les villes barbaresques. Les rues sont tirées au cordeau, mais si étroites. que deux chameaux peuvent à peine y passer

de front : quant aux maisons, elles n'ont d'autre extérieur que celui des autres villes africaines.

Les fortifications de la ville ne pourraient soutenir un siège régulier du côté de la terre naturellement défendue par la marée qui, vers le nord-est, le sud et l'est, s'y étend fort loin; mais il n'en est pas de même sur les fronts qui regardent l'océan au nord-ouest et au sud-est. Sur tous ces points s'étend un rempart d'un aspect formidable, formant une ligne brisée, flanquée de tours, où l'on voit une longue batterie casematée armée de 44 canons de fort calibre. Ce rempart se relie à la Casbah où l'on remarque un bastion à l'européenne armé de 20 canons. Mais les fortifications les plus solides et les mieux armées sont au débarcadère situé à la pointe la plus avancée de la presqu'île et séparée de la ville par une petite plage intérieure. Un rempart de bonne maçonnerie très épais, flanqué d'un autre en retour et portant 54 pièces de canon, le défend. Deux petits forts, l'un de 4 canons, l'autre de 12, le flanquent vers l'ouest.

A douze cents mètres, au sud-ouest du débarcadère, est un îlot d'un quart de lieue de long et d'une largeur de 600 mètres environ et formant le port. Le pourtour de cet îlot est très escarpé : il domine la ville et le débarcadère à une distance de 800 toises; il est défendu par quatre batteries maçonnées, par des rochers et des bancs de sable et n'est abordable que par une petite plage donnant sur la rade et protégée par une batterie de huit pièces : en tout, Mogador était défendue par 120 ou 130 pièces d'artillerie.

Telle était la ville devant laquelle s'était portée l'escadre française. Elle y arriva le 11 août. Là, l'attendaient des difficultés de plus d'une nature. Pendant quatre jours, la violence des vents et la grosseur de la mer empêchèrent les navires de communiquer entr'eux. Mouillées sur de fonds de rochers, les ancres monstrueuses des vaisseaux de ligne, pesant 8,000 livres, leurs énormes chaînes se brisaient comme de faibles grappins et leur enlevaient des ressources indispensables pour atteindre leur but. Tel navire n'avait plus qu'une chaîne et une ancre, et encore celle-ci privée d'une de ses pattes.

Dans cette situation, les navires ne pouvaient songer à se maintenir devant Mogador à la voile. La violence des courants et la brise les eût entraînés sous le vent, et ils auraient probablement perdu l'occasion d'agir. De plus, en faisant appareiller les vapeurs avec eux, ils auraient épuisé leur combustible ; en les laissant seuls, ils les exposaient à manquer de vivres et d'eau : ils étaient dès lors forcés de rester au mouillage.

Enfin, le 15, le vent s'apaisa, et il ne resta plus de la tourmente des jours précédents, qu'une grosse houle de nord-nord-ouest. Dans l'après midi, une faible brise se fit et on mit à la voile pour attaquer.

Les trois vaisseaux le *Triton*, le *Jemmapes*, le *Suffren*, vinrent d'abord au mouillage. Le *Triton*, capitaine Bellenger, en tête, conduisant l'escadre et s'avançant sous le feu de toutes les batteries ennemies, laissa tomber son ancre à 700 mètres de la place sans riposter à ses coups. Venaient ensuite le *Suffren* et le *Jemmapes*.

Le *Jemmapes* et le *Triton* se placèrent en face des batteries de l'ouest de la ville, ce dernier prenant à revers les batteries de la marine. Le *Suffren* prit poste dans la passe du nord, battant d'écharpe les deux batteries de la marine, et, de front, le fort rond situé sur un îlot, à l'entrée de la passe, tandis que avec ses pièces de retraite, il répondait à une batterie de l'île dont le feu d'enfilade l'incommodait.

Cet embossage délicat sous le feu de l'ennemi, se fit sans qu'aucun des vaisseaux daignât y répondre. A deux heures, tous ouvrirent leur feu : la riposte de l'ennemi fut énergique et des obus habilement dirigés sur le vaisseau le *Jemmapes* lui causèrent des pertes sérieuses et de graves avaries. Mais enfin les batteries de la marine démantelées et ruinées par le feu des Français furent abandonnées, et celles de l'ouest présentant une quarantaine de pièces bien abritées derrière des épaulements en pierre molle de plus de deux mètres d'épaisseur, tinrent seules.

Une fois le feu des vaisseaux bien ouvert, ordre fut donné a la frégate la *Belle-Poule*, et aux bricks le *Cassard*, le *Volage* et l'*Argus* d'entrer dans le port : la frégate devait combattre

les batteries de la marine et les bricks celles de l'île : de grosses carabines placées dans les hunes fusillaient à 600 mètres les canonniers marocains. Cette manœuvre hardie amena l'évacuation de ces batteries.

Alors commença un nouvel épisode de la bataille. Les bateaux à vapeur, le *Gassendi*, le *Pluton* et le *Phare* avec 500 hommes de débarquement conduits par le capitaine de corvette Duquesne et le lieutenant-colonel Chauchard, entrèrent dans le port et prirent poste dans les créneaux de la ligne des bricks, joignant leur feu à celui des navires pendant que la flottille de débarquement se formait. A cinq heures et demie, cette flotille s'avança sous une vive fusillade : on sauta à terre avec enthousiasme, et gravissant à la course un talus assez raide, on enleva la première batterie. On s'y rallia : le prince de Joinville vint y rejoindre la colonne d'attaque.

De cette batterie, deux détachements partirent pour faire le tour de l'île, et débusquer trois à quatre cents Marocains des postes qu'ils occupaient dans les maisons et les batteries. On les poussa jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux se réfugièrent : on enfonça les portes à coups de canon et on se précipita en avant : la résistance des Marocains fut des plus vigoureuses. On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse qui empêchait de rien voir : il fallut livrer combat pied à pied : enfin les Marocains qui s'y étaient retranchés se rendirent au nombre de 140.

Le lendemain 16, l'œuvre de destruction qu'avait commencée le canon de la veille fut achevée : toutes les pièces furent enclouées ou jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés : du reste aucun ennemi ne s'opposa plus à cette opération : ils étaient tous en fuite, morts ou pris. Les Français étaient maîtres de l'île, du port ; les batteries de la ville n'étaient plus à craindre : une garnison fut laissée sur l'ilot et le restant des troupes se rembarqua. Après leur départ, la ville restée sans défense fut prise par les Kabyles de l'intérieur, qui étaient venus pour la défendre et qui y mirent le feu, et pendant quatre jours la saccagèrent. Il ne resta de la belle Souerah qu'Abd-er-Rahman appelait sa ville

chérie, que des ruines et des murs criblés de boulets et noircis par le feu. On s'attendait généralement à ce que le ministère, fort embarrassé des succès des armées de terre et de mer, n'accorderait pas même, à ces braves, des encouragements. Mais on se trompa : la modération avec laquelle il usa de sa victoire, calma les défiances et les alarmes de l'Angleterre, et des grandes récompenses honorèrent la bravoure des soldats et des marins français. Le maréchal Bugeaud, entre autres, fut nommé duc d'Isly, et reçut du roi des Français une lettre autographe des plus flatteuses.

Ces diverses victoires des armées de terre et de mer avaient été accueillies en France avec un légitime orgueil : la plupart des peuples de l'Europe en avaient témoigné plus de satisfaction que de mécontentement; mais en Angleterre, elles avaient soulevé un dépit, une jalousie qui se traduisait sous toutes les formes. Dans le parlement, dans la presse, dans l'opinion publique, partout, éclatait cette haine mal déguisée, que cette jalouse voisine éprouve pour la France et que la France, du reste, lui rend avec usure. Dans la Chambre des communes, un orateur qui s'entend mieux en rhétorique qu'en affaires, M. Sheil, mit en question le droit de la France d'occuper l'Algérie. Il demanda la formation d'une commission d'enquête chargée d'examiner comment le gouvernement français avait occupé et gardé l'Algérie, et jusqu'à quel point cette occupation était compatible avec les intérêts de l'Angleterre. Lord Palmerston avait appuyé son collègue avec cette éloquence verbeuse et haineuse qu'on lui connaît quand il s'agit de la France. La presse avait reproduit de mensongères et ignobles allégations contre la marine française : elle avait même prêché une sorte de croisade contre la France, sans réfléchir que pour cette nouvelle guerre, l'Angleterre n'aurait pas eu, comme d'autres fois, l'Europe pour alliée et que le cabinet de Londres est trop bien avisé pour se hasarder à faire jamais seul la guerre contre la France. Tout cela cependant, par une pusillanimité déplorable du ministère français, eut une influence fâcheuse sur les négociations qui s'ouvrirent à la suite des succès de Tanger, d'Isly et de Mogador.

En effet, l'empereur de Maroc n'avait pas tardé à apprécier l'étendue des pertes que les armées françaises de terre et de mer venaient de lui faire subir. Aussi montra-t-il autant d'empressement à faire la paix avec la France qu'il en avait peu témoigné jusqu'alors. Il était fort loin de présumer qu'il obtiendrait des conditions aussi avantageuses qu'avant la guerre : aussi, dans son dépit, traita-t-il sans ménagement ceux qui lui avaient conseillé le parti de la violence. De ce nombre était un renégat italien, nommé Albrizi. L'empereur lui ordonna de se rendre auprès du pacha de Larrache pour lui enjoindre d'ouvrir immédiatement des négociations avec le prince de Joinville, en le menaçant du supplice *du mur* si sa mission n'avait pas de succès (1).

Mais déjà l'Angleterre avait efficacement agi auprès du ministère français pour aplanir les voies à l'empereur de Maroc.

Le différend de la France avec le Maroc s'était compliqué d'un grief de l'Espagne qui demandait réparation à l'empereur pour un vice-consul espagnol mis à mort par un pacha marocain et pour l'envahissement successif d'une grande partie du territoire de Ceuta. Depuis qu'une inspiration fatale avait porté le gouvernement français à se faire un allié de l'Angleterre, toute la politique de celle-ci consistait en toute occasion à isoler la France des autres puissances. En cette circonstance, elle n'eut garde de s'en départir : elle décida l'empereur de Maroc à consentir à l'agrandissement du territoire de Ceuta et à punir le pacha qui avait fait mettre à mort le vice-consul espagnol : l'Espagne obtint satisfaction sur tout et la France se trouva seule en lutte diplomatique. Le cabinet de Londres avait commencé ainsi par l'isoler pour lui ôter tout prétexte

(1) Cette horrible torture qu'on appelle le *supplice du mur*, est particulière au Maroc et n'est employée que pour les criminels d'État. Elle consiste dans la construction d'un mur d'environ deux mètres de haut sur un mètre de large, au milieu duquel on place le coupable, en ayant soin de laisser une petite ouverture de trente pouces de circonférence à la hauteur de sa bouche et par laquelle on lui donne des aliments. Le patient est debout, dans l'immobilité la plus complète, au milieu de cet espèce de vêtement de pierre, et passe quelque fois plusieurs jours avant d'expirer, exposé aux regards avides de la foule.

ou faux-fuyant; mais avec le ministère d'alors, cette précaution était parfaitement inutile.

En effet, l'Angleterre, jalouse de l'occupation de l'Algérie, était alliée du Maroc, faisait un grand commerce avec la population de cet empire; il y avait dès-lors quelque chose de délicat et de grave dans la guerre de la France contre Abd-er-Rahman. Dans une telle situation, les défiances du cabinet britannique étaient naturelles, et le ministère français pouvait se proposer de les calmer par des explications franches, telles que les comportent les alliances internationales. Mais il fit plus. Il prit l'engagement vis-à-vis de lui de n'occuper même temporairement, ni même pour les besoins de la guerre, aucune ville marocaine. Un tel engagement était plus qu'une faute. Et si l'on considère que l'Angleterre avait ouvertement fourni des armes et des munitions au Maroc, qu'elle avait ostensiblement poussé l'empereur à la guerre, l'acceptation seule de sa médiation, en cette circonstance, était une de ces lâchetés dont, pour l'honneur de la France, les annales françaises n'offrent aucun exemple. Voici ce qui en résulta.

Le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville, l'un et l'autre en qualité de commandants en chef des forces de terre et de mer, avaient, après et même avant leurs succès obtenus, fait présenter à Abd-er-Rahman un ultimatum qui stipulait quelques conditions avantageuses, soit sous le rapport des échanges, soit sous celui de l'indemnité, soit enfin sous celui des garanties à exiger à l'égard d'Abd-el-Kader. Telle était la crainte inspirée à l'empereur par les récentes victoires des Français, qu'il était disposé à tout accepter. Dès les derniers jours du mois d'août, le pacha de Larrache s'était déclaré investi des pleins pouvoirs de l'empereur pour traiter des conditions de la paix aux termes de l'ultimatum de la France. Le prince de Joinville, après avoir fait vérifier les pouvoirs du pacha, prit l'initiative dans la négociation, entra en pourparlers avec lui et posa, dès le début, la question d'indemnité de guerre qui fut accueillie sans difficulté. Aussi écrivait-il au ministère ces fières paroles : « Nous avons imposé nos conditions; elles ont toutes été acceptées sous le canon de nos

« vaisseaux. » Mais le ministère qui, d'après les engagements qu'il avait pris avec le cabinet anglais, avait le plus grand intérêt à ne poser que des bases qui ne pussent donner lieu à aucune espèce d'atermoiement pour la conclusion d'un traité, en avait déjà ôté la négociation à ceux qui, ayant conduit les opérations militaires plus vigoureusement qu'il n'aurait peut-être voulu, se seraient montrés sans doute aussi fermes en diplomatie. Le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville ne durent plus s'en mêler, et MM. de Glucksberg et de Nyon arrivèrent à Tanger, porteurs d'instructions qui devaient aplanir toutes les difficultés. La politique du cabinet britannique est que la France reste toujours sur le qui-vive à Alger et qu'elle fasse à cette alarme continuelle un grand sacrifice d'hommes et d'argent. C'est là un fait qui ressort évident de toutes les menées de l'Angleterre, depuis que la France occupe l'Algérie ; une sage politique ordonnait donc, en cette circonstance, au ministère français de n'adhérer à aucun traité, avant d'avoir atteint le but qu'on se proposait, c'est-à-dire avant que, d'une manière quelconque, Abd-el-Kader ne fût mis hors d'état de nuire. Mais il n'en fut pas ainsi ; le 10 septembre 1844, MM. de Gluckberg et de Nyon signèrent des espèces de préliminaires connus sous le nom de convention de Tanger, qui n'offraient ni avantage pour le présent, ni garanties pour l'avenir, et dont le seul résultat était de faire perdre à la France, dans le cas d'une agression nouvelle ou de manifestations perfides, les moyens dont elle disposait alors pour les réprimer plus promptement. Par cette convention, l'empereur de Maroc n'eut à payer aucune indemnité pour les frais de la guerre ; il ne fut exigé de lui aucune espèce de garantie ; l'îlot de Mogador, occupé par les Français, fut évacué ; la flotte rentra à Toulon et les troupes de terre dans leurs cantonnements. Ainsi fut consommée l'œuvre d'une politique sans cœur, sans prévoyance et sans dignité qui laissait voir à découvert les exigences britanniques auxquelles elle obéissait. L'Angleterre fut satisfaite et la France indignée. M. Guizot était alors ministre des affaires étrangères.

Deux articles de cette convention de Tanger stipulaient que des négociations seraient ultérieurement ouvertes pour tracer, d'une manière définitive, la frontière des deux états, pour régler leurs rapports commerciaux et les mesures à prendre contre Abd-el-Kader. Le général Delarue fut chargé de suivre la négociation de ce traité supposé définitif. Il fut signé le 18 mars 1845, laissa en quelque sorte en litige la question de frontière, se borna, sous les rapports commerciaux, à remettre en vigueur un ancien et insignifiant traité de 1767 et ne stipulant rien de nouveau relativement à Abd-el-Kader, justifia la réponse ironique d'Abd-er-Rahman qui, parodiant le mot célèbre d'un Spartiate, dit à propos de l'Émir : *Si vous le voulez, venez le prendre.*

Cette solution était tout aussi décourageante que celle du 10 septembre. L'opinion publique en France se demandait avec anxiété à quoi servait d'avoir de vaillants soldats, des officiers intrépides et intelligents, des généraux savants et braves, si tout cela ne devait aboutir qu'à des traités lâches et au triomphe d'une politique qui, en Algérie, toujours pusillanime au milieu des circonstances les plus propres à la rendre forte, semblait n'avoir d'autre mission que d'interrompre et de stériliser les succès. Pour excuser cet inconcevable traité, le ministère parlait de modération, de désintéressement, de magnanimité; mais le résultat le plus évident était qu'en ne pas rançonnant les Marocains, on semblait ne pas oser affirmer la victoire, qu'en ne pas forçant Abd-er-Rahman à livrer Abd-el-Kader, on donnait à ce dernier le temps de prêcher la guerre sainte et de se refaire une armée et une deïra, qu'en n'exigeant d'Abd-er-Rahman aucune garantie pour l'avenir, on concluait une chose triste, dérisoire, d'où il ne pouvait sortir pour la France ni utilité ni profit. Victorieuse, elle subissait les conditions du vaincu. Quant au ministère, il n'était pas modéré, il n'était pas magnanime; il était faible et imprévoyant jusqu'à la folie ou coupable jusqu'au crime.

CHAPITRE XV.

Formation des centres de population en Algérie.— Modes de colonisation pour la réalisation des plans projetés. — Fondation des villages. — Vices administratifs. — Opinion des Arabes sur le gouvernement français en Afrique. — Abd-el-Kader dans le Maroc. — Alarmes de la population algérienne. — Catastrophe du 8 mars à Alger. — Préparatifs d'une expédition contre la Kabylie.— Insurrection de l'Ouarenseris et du Dahra.— Bou-Maza.— Désarmement des tribus. — Abd-el-Kader sur l'Ouad-Sidi-Nacer. — *Fantasiah* au désert.— Grotte du Frechich dans le Dahra. — Destruction de la tribu des Ouled-Riha.— Proclamation du gouverneur-général aux Kabyles.— Les chefs Kabyles à Alger. — Le maréchal Bugeaud et le ministère. — Ordonnance du 15 avril.— Projet d'organisation des colonies militaires.— Traité définitif de Lella-Maghnia. — Effet de ce traité sur l'armée. — Administration civile. — Systèmes divers de colonisation du maréchal Bugeaud et du général Lamoricière.— Départ du maréchal Bugeaud d'Alger.— Le général Lamoricière, gouverneur-général par intérim. — Résumé analytique de l'administration du maréchal Bugeaud.

Pendant que l'armée française avait, par une série non interrompue de succès, si bien rempli l'année 1844, l'œuvre de la colonisation avait reçu une impulsion aussi forte que pouvaient le permettre les fautes déjà commises et les entraves bureaucratiques qui paralysaient tout en voulant tout réglementer. Pour mettre successivement à exécution les diverses parties de colonisation dont on a vu, précédemment, les principales bases, on n'avait pas eu recours à un système uni-

que et exclusif. Voici sur quels motifs le gouvernement avait basé sa résolution. « La colonisation, s'était-il dit, est une œuvre des plus ardues et des plus compliquées; il faut donc, pour l'accomplir, se montrer large dans le choix des moyens et des modes d'exécution. Adopter un système quelque bon, quelque puissant qu'il soit à l'exclusion de tous autres, ce serait rendre l'œuvre plus difficile et les résultats plus lents. Tel mode excellent dans une localité échouerait sur un autre point. L'armée dans les loisirs que lui fait la situation pacifique de l'Algérie, doit être appelée à prendre une grande part dans l'œuvre de la colonisation. Les routes qu'elle ouvre sur tous les points de la colonie, les camps qu'elle bâtit, les défrichements et les cultures qu'elle opère, en justifiant l'emploi des troupes aux travaux publics, signalent l'armée comme l'un des agents les plus énergiques de la colonisation et de la mise en valeur du territoire. C'est ainsi que par extension du système suivi pour l'établissement de certains villages, par les condamnés militaires, l'armée construira des centres destinés à être peuplés, non par des colons militaires, mais par des familles civiles dont le placement appartiendra à la direction de l'intérieur. Mais comme l'armée qui a tant de travaux à effectuer, sans compter ceux de la guerre, ne pourrait pas construire assez de villages pour l'admission des familles qui demandent des concessions; comme d'ailleurs il est essentiel de laisser une grande part d'action à l'industrie qui amène les capitaux et les bras, le mode dont il vient d'être parlé, sera appliqué aussi largement que possible, il est vrai, sans toutefois exclure les autres. Ainsi on continuera de créer des centres où les familles s'établissent elles-mêmes, et où pour les aider à hâter leurs demeures et mettre leur terre en culture, on leur délivre des matériaux à bâtir, des semences, des bêtes de labour et deux hectares défrichées. On en fondera d'autres où, à côté des familles aisées, s'installant par leurs propres soins, seront placées des familles ouvrières, bien composées, ayant 3, 4 à 500 fr. de ressources, à chacune desquelles il sera concédé une petite maison bâtie d'avance et trois à quatre hectares de terres. Si des propriétaires algériens, si

des capitalistes de la métropole, demandent de grandes concessions, il leur en sera accordé à la condition d'y construire des villages et d'y placer un nombre de familles proportionné à l'étendue du sol concédé. Dans ce cas le gouvernement donnera une prime de 1,000 fr. par famille établie, à charge par cette famille de rembourser ses 1,000 fr. par annuités fort légères et sous la garantie du propriétaire fondateur; à charge en outre par celui-ci de fournir gratuitement le terrain du village et un minimum de quatre hectares de terre par famille. Il se pourra même qu'on fasse bâtir des villages par l'industrie privée, au moyen de marchés avec concurrence, cahiers de charge et devis, ainsi que cela se pratique en matière de travaux publics. A ces dispositions spéciales de modes de colonisation, il faut joindre celui qui consiste à faire construire les villages par l'armée. Cette œuvre était ainsi répartie entre l'armée et l'administration civile. La direction de l'intérieur était chargée de choisir l'emplacement des villages, de faire lever et allotir les terrains, de dresser les plans de villages et de maisons, de soumettre les projets au conseil d'administration, d'ordonnancer les sommes nécessaires pour l'exécution de tous les travaux de colonisation que devra faire l'armée, enfin, de faire choix des familles, de les faire arriver d'Europe, de les placer dans les centres nouveaux quand ces centres lui auront été remis, de fournir aux colons, s'il y a lieu, et d'après les mesures arrêtées, des outils aratoires, des bestiaux, des semences et tous les secours qu'on devra leur distribuer. »

Tels furent les divers modes de colonisation arrêtés et suivis avec plus ou moins d'extension en 1844, pour la mise en culture des terres : ils s'appliquaient principalement à la province d'Alger. Dans celles d'Oran et de Constantine, il y avait eu jusqu'alors plus d'industriels et de commerçants que de colons proprement dits. Voici quel en avait été le résultat.

On a déjà vu que la partie de la province qui forme à l'ouest d'Alger, entre la mer, la Metidja et le Mazafran, 30 à 40,000 hectares, avait été divisée en trois zônes concentriques, devant recevoir successivement des centres de population,

situés en vue les uns des autres et reliés entre eux par des chemins.

Sur la première zône rayonnant à huit kilomètres environ d'Alger, il n'existait au commencement de 1832 que trois villages européens, Kouba, Birkadem et Deli-Ibrahim, comptant 195 maisons. A la fin de 1844, elle en comptait cinq de plus; trois dans l'espace vide qui s'étend entre Déli-Ibrahim et Birkadem, savoir : Drariah, l'Achour, Saoula, et deux dans la section de Deli-Ibrahim au cap El-Kenater, Cheragas et Aïn-Benian en cours d'établissement. La population de ces huit villages était de 2,000 individus, la milice de 617.

La deuxième zône qui se développe sur la partie médiale du Sahel, de Sidi-Ferruch au nord, à l'ancien quartier de Bir-Toutta dans la Metidja était, avant 1842, un pays abandonné et stérile où l'on voyait à peine quelques rares ruines de fermes et d'habitations depuis longtemps détruites. Il y fut érigé cinq centres de population reliés par des chemins carrossables; ce sont : Sidi-Ferruch dans la presqu'île de ce nom, les Trappistes dans la plaine de Staouëli, Ouled-Fayet, Baba-Hassen et Cressia, comptant en tout une population de 733 individus et 228 miliciens.

La troisième zône qui court du sud à l'ouest, englobe le plateau supérieur du Sahel et s'arrête au Mazafran. Il existe quatre villages, Douera, Saint-Ferdinand, Sainte-Amélie et Maelma, comprenant une population de 1563 individus et 450 miliciens. Il existe encore dans cette zône un cinquième village, Zeralda en cours de peuplement, et des hameaux établis par des propriétaires d'Alger et situés sur le parcours de la route d'Alger à Koléah par le pied du Sahel : ce sont Saint-Jules, Saint-Charles et les Quatre-Chemins.

En dehors des zônes il y a aussi les territoires de Koléah, Bouffarick et Blidah, comprenant, avec ces trois villes, six villages; savoir : Fouka, Douaouda, Joinville, Montpensier, Mered, Dalmatie, une population de 6,495 Européens et une milice de 1,300 hommes. Il y a en outre un village militaire, peuplé par une compagnie de soldats encore attachés au service. Les hectares défrichées dans les trois zônes et les terri-

toires en dehors, étaient de 2,510 à la fin de 1844. Il y avait été élevé 1,407 constructions, savoir : 998 en maçonnerie, 298 en pisé, 121 en bois, et planté 12,365 arbres (1).

Restait encore, pour compléter le plan de colonisation adopté, ce qu'on appelait la ceinture de l'Atlas, c'est-à-dire l'établissement de centres de population sur le revers septentrional de cette chaîne. Jusqu'à la fin de 1844, on ne s'était occupé que d'une section de cet immense demi-cercle, celle qui s'étend du Fondouk à la ferme de Mouzaïa : des points avaient été fixés, quelques études préparatoires faites, et Fondouk, Rovigo, Souma, Bouïnan et Assenina, étaient en cours d'exécution.

Ces résultats obtenus en deux ou trois ans auraient pu l'être dès les premières années de la conquête ; mais enfin tels qu'ils étaient avec la progression continue et croissante qui en hâtait le développement, la France aurait pu espérer de recueillir dans un temps très court le fruit de tant de sacrifices. Mais le gouvernement ne tenant aucun compte de la différence des mœurs, des usages, du sol, du climat, de la propriété, de tout enfin ce qui est en Algérie, ne songeait, avant tout effort ou produit de création, qu'à imposer à la colonie une implacable théorie administrative, qui peut être excellente en France, mais qui, reposant sur des principes absolus, retardera d'un demi-siècle peut-être l'œuvre de la colonisation. Le résultat le plus évident de cette déplorable routine, dans l'Afrique-française, a été jusqu'à présent de faire de la conquête une œuvre coûteuse et improductive, de ne la rendre avantageuse ni à la civilisation, ni à la population indigène, et de montrer aux Arabes les charges ou les fléaux de la civilisation européennes, sans aucun ou presque aucun de ses bienfaits. Après avoir hérissé le pays d'ouvrages de guerre, on a bouleversé les tombes, jeté aux vents les cendres des morts pour tracer des alignements ; puis est apparu sous toutes ses formes le fisc qui, avec sa rapacité habituelle, s'est mis en quête d'une matière imposable, dans un pays où il n'y avait pas en-

(1) Voir à la fin du volume aux *faits et renseignements*.

core de matières productives; puis encore est venu tout le cortège d'administrateurs civils, judiciaires et autres qui, plus préoccupés de leurs broderies, de leurs croix et de leurs appointements que des difficultés de leur position, n'ont pas eu, une seule fois, à songer que les intérêts de la France devaient les occuper en Afrique au moins autant que leurs plaisirs. Ainsi, manie de destruction, irrévérence pour les choses les plus saintes, effroyable rapacité, prodigalité scandaleuse ; voilà les tristes échantillons qu'on a apportés aux Arabes de cette civilisation si vantée : il y avait là peu de quoi les tenter. Aussi, voici à ce sujet, ce qu'écrivait au maréchal Clausel, un Arabe à qui il demandait son opinion sur la manière de gouverner des Français.

« Vous voulez mon opinion sur les Français et sur leur gouvernement, je vais vous la donner et vous parler franchement :

« Lorsque vous êtes venus ici vous avez publié partout que vous vouliez délivrer les Arabes de la tyrannie des Turcs, établir un gouvernement juste, faire fleurir le commerce, rendre la paix et la tranquillité aux peuples : ceci était bien. Mais les Arabes n'ont pas compris votre gouvernement, ils ne pouvaient le comprendre. Ils étaient accoutumés à un régime de fer, il est vrai, mais c'était un gouvernement, tandis que vous les avez plongés dans l'anarchie. Ce n'est pas la liberté que vous leur avez accordée, c'est la licence : vous vous êtes attachés aux petites choses et vous avez négligé les grandes. Ce qui vous a tués, c'est que vous donnez tous vos soins à votre administration particulière ; il ne vous reste pas de temps de vous occuper des Arabes et de leur administration. Il y a cinq ans que vous êtes en Afrique et vous ne les avez pas connus. Ce n'est pas tout-à-fait le fanatisme qui les éloigne de vous, ils sont dégoûtés d'un gouvernement que vous ne leur montrez que par ses mauvais côtés. Vos lois, votre administration peuvent être bonnes pour votre pays, pour vos pays policés, mais elles sont trop tracassières, ils les voudraient beaucoup mieux plus sévères. Laissez les Français tranquilles et occupez-vous plus souvent des Arabes; ce n'est pas par la guerre seulement





Le Prince de Joinville.

que vous les aurez, c'est par un régime bien entendu et par l'argent. Les Arabes sont comme les enfants, il faut les allécher pour les captiver. Si chez vous il n'est pas reçu de gouverner de la sorte, établissez des hommes qui sachent la marche à tenir et soyez persuadé qu'avant peu vous n'aurez qu'à vous occuper de votre commerce.

« Puis, vous changez trop souvent vos chefs ; à peine un de vos grands a-t-il commencé à connaître le pays, vous le rappelez ; s'il veut faire quelque chose de bien, il est obligé d'en référer au ministre : c'est une des causes de vos peu de succès en Afrique. Vous avez perdu la grande renommée de votre gouvernement dans ce pays : vos mesures administratives, vos lettres aux Arabes ne sont pas raisonnées et ne répondent jamais à une seule de leurs affections ; aussi, ils ne comprennent rien à ce que vous voulez, parce que vous ne dites ni ne faites jamais rien de ce qu'ils peuvent comprendre. »

Cette lettre, si judicieuse, si réfléchie, où est apprécié et signalé avec tant de naïve vérité, le vice du gouvernement français en Afrique, fut montrée à un homme d'État de France, à qui elle n'arracha que cette simple réflexion : « *Peuh ! que voulez-vous attendre de Barbares ! ils ne comprennent rien à la civilisation !* » Il est difficile d'être à la fois plus sot, plus ignorant et plus vain : dans une certaine coterie, cet homme passe cependant pour un aigle. Cette réponse, du reste, explique mieux, que tout ce qu'on pourrait dire, la pensée qui a présidé à l'administration de l'Algérie. Le gouvernement n'y a vu qu'une machine à emplois, sinécures, à réglements futiles et à budget. Là est pour lui la civilisation.

Reprenons le récit des opérations militaires.

La bataille d'Isly, les bombardements de Tanger et de Mogador avaient eu, en dehors de leur caractère militaire, un résultat funeste pour l'empereur du Maroc. La plus grande anarchie régnait dans l'empire. Les populations du Sud étaient en pleine insurrection : elles interceptaient les communications entre le Tell et le Sahara, entravaient les opérations commerciales des villes de Fez et de Maroc avec l'Afrique centrale. Sur le littoral de la Méditérannée et de l'Océan,

Abd-el-Kader d'un côté, les Berbères de l'autre, tenaient en échec la puissance de l'empereur. Toutes les tribus étaient sous les armes, ne cultivaient pas, ne commerçaient pas, de sorte que l'empire tout entier était paralysé dans les deux grandes sources d'échange et de production.

Abd-er-Rahman avait d'autant plus alors de motif de regretter l'appui qu'il avait accordé à Abd-el-Kader, que celui-ci, réfugié chez les Guelaïa, sur les limites méridionales du Riff, était parvenu à fanatiser les populations ignorantes de ces contrées, au point qu'elles ne voyaient qu'en lui le défenseur de la foi et le pressaient de se mettre à la tête des révoltés de l'empire. Pour tenir ces montagnards en haleine, Ab-el-Kader avait répandu le bruit que le traité du 10 août n'était qu'un armistice dont l'hiver avait fait une nécessité aux deux partis. Mais l'empereur ayant fait sommer les chefs des Guelaïa d'expulser l'Émir, en les menaçant de marcher contre eux en cas de refus, ils durent penser qu'Ab-el-Kader les trompait. En effet, trois corps d'armée, l'un venant de l'ouest formé des goums et des abids du pachalik de Tanger, l'autre partant du sud et composé des Hallaff et des tribus arabes qui campent entre Tezza et Fex et enfin le troisième, composé des tribus dépendant d'Ouchda, marchèrent contre eux.

A la vue de ces dispositions sérieuses, Abd-el-Kader avait député son frère Sidi-Saïd auprès de l'empereur pour conjurer l'orage et, en attendant, s'était tenu assez secrètement caché pour qu'on le crût présent sur plusieurs points de l'Alrie, où se manifestait quelque fermentation.

L'image d'Abd-el-Kader semblait avoir grandi à la faveur des grands évènements qui s'étaient passés dans le Maroc. De tout côté, on disait que l'ex-Emir travaillait à soulever les populations, que ses agents répandaient des lettres dans tous les Douars et qu'on s'attendait, de jour en jour, à le voir apparaître avec une nouvelle armée. A l'appui de ces bruits, on citait des faits, et tous les esprits étaient dans l'attente de la guerre. Mais ce qui paraissait plus certain que tout cela, c'était une grande expédition contre la Kabylie, que le gouverneur-général avait définitivement arrêtée. Les Kabyles qui,

par quelques griefs récents, s'étaient attirés des châtiments sévères, organisaient une résistance énergique. Des assemblées publiques (*Djiemaâs*) avaient lieu sur tous les points de la Kabylie; leurs chefs étaient choisis et leurs armes prêtes.

Pendant que les esprits étaient dans l'attente de cet évènement et fortement préoccupés des bruits plus ou moins fondés de soulèvement général qui circulaient partout, une épouvantable catastrophe vint donner un nouvel aliment aux alarmes anticipées des imaginations alarmées. Le 8 mars 1845, sur les neuf heures du soir, une horrible détonation se fit tout-à-coup entendre dans la maison du directeur du port. La commotion de l'air fut si forte, que le phare, dont la tour est située à une grande distance, fut éteint et toutes les vitres brisées. En un instant, autour de la maison du directeur, tout ne fut que ruines; une sorte de panique se répandit immédiatement parmi les habitants d'Alger, qui se portèrent en foule sur le lieu du sinistre où tout était désolation, incendie et mort. C'était un magasin à poudre qui venait de sauter et qui avait englouti 135 personnes sur lesquelles l'artillerie comptait quatre-vingt-huit morts et onze blessés.

On ne sut d'abord à quelle cause attribuer cette effroyable explosion. Mais, comme à côté était la grande poudrière qui, par une sorte de miracle, ne prit pas feu et qui aurait emporté la moitié de la ville, on l'attribua à la malveillance, et on la rapporta aux bruits sinistres de soulèvement qui circulaient. Il n'en était rien cependant : c'était une malheureuse imprudence qui aurait pu être prévenue par moins d'incurie de la part de l'autorité et dont ceux-là même qui l'avaient commise furent les premières victimes. Voici ce qu'on découvrit à la suite des fouilles exécutées par le génie. Entre le magasin supérieur qui avait sauté et le logement des ouvriers de la 7e compagnie, était un petit réduit de forme triangulaire qui avait servi, du temps des Turcs, de dépôt de munitions. Ce réduit, quoique vide depuis longtemps, avait conservé quelque poussier de poudre sur les parois de ses murs, comme on en rencontra ensuite en notable quantité, mélangé avec de la poudre de grain, sous un faux plancher du magasin lui-même. Le

réduit était fermé et depuis longtemps inoccupé, mais son unique ouverture débouchait dans la chambre des ouvriers qui y mirent le feu par imprudence. Le magasin supérieur contenait de la poudre dans des caisses de cuivre et 500 projectiles creux, et l'inflammation du poussier développa une quantité de calorique suffisante pour rougir les caisses, embraser les fusées des obus et amener la terrible explosion.

Lorsqu'arriva ce fatal accident, l'administration algérienne était dans la plus grande incertitude sur le point où se dirigeraient les principaux efforts de la campagne du printemps. L'Est, le Centre, l'Ouest réclamaient à la fois la présence des armes françaises, non pas qu'elles fussent nulle part sérieusement menacées, mais par suite de cette fermentation qui restait après la commotion violente des dernières années, comme ce clapotement des vagues de la mer qui subsiste longtemps encore après une tempête. L'expédition contre la Kabylie, paraissait cependant la plus urgente. A Bougie, Didjelly, Collo, Dellys, les garnisons françaises ne pouvaient s'éloigner au-delà de la portée de leurs canons, et ne cessaient de guerroyer contre les Kabyles toujours prêts à les attaquer. Une pointe dans les montagnes voisines de Collo semblait dès lors devoir ouvrir la campagne; l'effectif du corps expéditionnaire était connu; les généraux qui devaient le commander désignés, lorsqu'une levée de boucliers eut lieu à Tenez. Un camp de travailleurs français avait été pillé et brûlé; quelques hommes avaient été tués. On sut alors, par les révélations des chefs qui étaient restés dévoués à la France, que des projets de rébellion se tramaient dans la plupart des tribus voisines. Cette révélation se trouva confirmée par les faits : le mouvement de Tenez eut du retentissement parmi les Arabes, et des soulèvements ou des indices d'émeutes eurent lieu sur divers points de l'intérieur. Tout le projet d'expédition fut changé, et la campagne de la Kabylie fut ajournée au grand mécontentement du maréchal Bugeaud, qui considérait la soumission des Kabyles comme une des plus urgentes opérations à faire et des plus importants résultats à obtenir. Forcé d'y renoncer pour le moment, il dirigea des attaques simultanées

sur divers points de l'intérieur. Le colonel Saint-Arnaud se porta sur Tenez, pour venger sur une fraction de la tribu des Beni-Mennah, l'attaque du camp. La tribu fut rudement châtiée et frappée d'une contribution d'armes, d'après un système de désarmement, que pour contenir les tribus, le maréchal avait récemment adopté. Le général Gentil reçut en même temps l'ordre d'aller occuper la position d'Ain-el-Arba, en avant de Dellys, pour protéger les tribus soumises des environs, contre les invasions de Ben-Salem et de El-Kassem-Oukassi. Le colonel Géry, avec une colonne mobile de la subdivision de Mascara, devait explorer les montagnes situées entre Tiaret et Saïda, et aller jusqu'à Stitten, petite ville arabe à 25 myriamètres sud de Mascara. Le général Lamoricière s'était dirigé sur Sidi-bel-Abbès, pendant que la colonne, confiée au colonel Mourette, s'était installée à Saïda.

D'autre part, le général Bedeau avait vigoureusement poussé une expédition dans l'Auress. Le 3 mai, sa colonne avait été attaquée à Aydoussa par quinze cents ou deux mille Kabyles qu'elle avait repoussés avec de grandes pertes. Après avoir établi un camp retranché à Médina, vaste bassin où viennent aboutir les trois vallées les plus importantes qui coupent l'Auress du nord-ouest au sud-est, le général Bedeau avait dirigé une première colonne vers l'ouest et une deuxième chez les Beni-Seliman, qui habitent la vallée de l'Oued-el-Kebar. Un escadron de spahis avec cinq cents cavaliers du goum du Cheik-el-Arab-Ben-Gannah avait été chargé d'observer les pentes du sud de l'Auress pour prévenir les émigrations de la population et pour maintenir l'ordre dans les Bibans. Sur un autre point, le kalifa de la subdivision de Mostaganem Ould-sidi-Aribi, avait atteint chez les Beni-Zeroual, tribu kabyle de la rive droite du Chéliff, le chef de l'insurrection du Dahra et lui avait tué quatre cents hommes, pris deux drapaux et des chevaux.

Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud s'était porté dans les montagnes de l'Ouarenseris qui avaient été mises en insurrection par le schérif, qui avait soulevé aussi le Dahra, en se présentant comme un espèce de prophète envoyé par Dieu,

pour délivrer l'Algérie de la présence des chrétiens. La crédulité populaire avait accueilli les fables que débitait cet imposteur, et l'imagination arabe y avait encore ajouté. Ce prophète, disaient ses partisans, avait une chèvre qui donnait du lait en abondance suffisante pour nourrir tous ceux qui combattaient pour la défense de la foi. Aussi les montagnards de l'Ouarenseris ne l'appelaient-ils que le Bou-Maza, (le père de la chèvre) : ils le disaient en outre invulnérable, et lui-même accréditait cette fable, en prétendant être le même prophète qui avait, quelques mois avant, tué un comptable dans le marché de Djendel, et qui avait été tué par des Arabes soumis aux Français. « On vous a dit qu'on m'avait tué, « disait-il partout, eh bien ! me voilà ! les armes des chrétiens « ou de leurs alliés sont impuissantes contre celui que l'esprit « de Dieu anime, et qui a été choisi par lui pour délivrer les « Arabes de leur présence. » Ces populations, dont la crédulité passe toute croyance, avaient sans peine ajouté foi à ces fables et s'étaient laissé entraîner à la révolte. Le général Bugeaud pénétra dans l'Ouarenseris et, pendant les premiers jours, n'eut pas l'occasion de tirer un seul coup de fusil. Mais l'expédition rencontra de grandes difficultés dans sa marche : les troupes eurent plus à souffrir de la nature du terrain et de l'inclémence du temps que des populations elles-mêmes : elles n'eurent à repousser que deux ou trois engagements d'arrière-garde peu sérieux. Le résultat de ces expéditions diverses, fut que, sur la frontière du Maroc, par suite du désarmement des tribus adopté comme mesure générale, l'insurrection avait été momentanément apaisée, que les Kabyles se tinrent partout en repos, et que les tribus de l'Auress firent leur soumission.

De tous les points où s'étaient portées les colonnes françaises, on apprit qu'Abd-el-Kader inondait le pays de ses lettres. Il avait écrit à tous les kaïds pour leur dire de continuer la guerre sainte, qu'il serait avec eux en automne. On pouvait conclure de là que, malgré le désarmement auquel s'étaient forcément soumises les tribus insurgées en présence des colonnes françaises victorieuses, quelques nouvelles levées

de boucliers était imminente : cependant Abd-el-Kader n'était guère en mesure de tenter quelque chose de sérieux. Il s'était rapidement porté vers la fin de l'hiver, sur les sources de l'Ouad-el-Abd avec 2,000 cavaliers des Hamëian-Gharaba, tribu du Sahara algérien, et s'était obstinément maintenu sur les Chott, au lieu de chercher à pénétrer dans le Tell. Bientôt même après, les goums de cette tribu l'avaient abandonné pour aller défendre leur territoire contre une razzia des Mahïa, tribu également nomade de la partie du Sahara d'Angad appartenant au Maroc, et dont le territoire confine à celui des Hameïan-Gharaba. Ainsi, Abd-el-Kader se trouvait alors réduit à n'avoir pour défenseurs, que des sortes d'alliés, que des causes momentanées, telles que l'espoir du pillage, ou une vengeance à exercer contre d'autres tribus, attachaient à sa fortune et que d'autres causes, aussi momentanées en détachaient facilement. Chaque jour l'ex-Émir éprouvait un nouveau mécompte : le chef d'Aïn-Mady, Tedjini avait, malgré ses pressantes instances, refusé d'aller le voir pendant son séjour aux sources de l'Ouad-el-Abd; le chef des Djebel-el-Amour, Djelloul-ben-Thayeud s'était opposé au projet qu'il avait de traverser ses montagnes dans toute leur longueur, pour rejoindre le Djebel-Sahhary, et delà se rendre chez les Kabyles du Jurjura, en passant par le pays des Amraouas. N'ayant avec lui que deux ou trois cents réguliers et quelques goums des tribus réfugiées sur les hauts plateaux, qui avaient perdu tous leurs moyens de transport et étaient plongés dans la plus profonde des misères, il ne pouvait pourvoir à leur subsistance que par des razzias ou des exactions qui accroissaient chaque jour les dispositions peu favorables des tribus du Sud. Aussi, après avoir campé quelque temps sur l'Ouad-Sidi-Nasser, au nord de Stitten et au sud de Chott-el-Chergui, fut-il obligé de faire un mouvement rétrogade et de s'enfoncer de nouveau dans l'Ouest pour rejoindre sa deïra dont la situation sur la Malouïa lui inspirait des craintes sérieuses.

Pour maintenir les tribus du désert dans l'obéissance, il s'était vu obligé d'enchaîner leurs chefs; mais plusieurs d'entre elles s'étaient adressées au colonel Géry, alors au

bivouac de Ktifa, et l'avaient appelé à leur secours par la supplication suivante : « *Tu nous as promis de nous secourir contre nos ennemis, viens donc nous délivrer tous.* »

En recevant cette supplique, le colonel Géry se porta immédiatement par une marche forcée en avant de sa position de défense. Deux jours après, il aperçut des populations se dirigeant vers lui et chassant devant elles leurs nombreux troupeaux. Pendant deux jours encore, de nouvelles tribus vinrent se grouper autour du camp français. Cette population était de 800 tentes à 14 individus par tente (12,000 âmes environ), traînant à leur suite 7,000 chameaux et plus de 130,000 moutons. Le colonel français reçut les chefs des tribus diverses qui accueillirent avec joie les conditions de leur soumission, et pour sceller l'alliance, exécutèrent une de leurs fantasiahs. Les femmes des chefs étaient sur des chameaux caparaçonnés de harnais de couleurs éclatantes : une cage enveloppée d'étoffe légère les renfermait. De l'intérieur de cette cage elles pouvaient voir au dehors, mais elles étaient cachées à tous les regards. De riches glands tombaient du haut des cages dans les mains de jeunes enfants vêtus de blanc et qui suivaient à pied. Les femmes furent ainsi devant la tente du colonel le remercier du bien qu'il avait fait à leurs enfants et à leurs frères : elles entonnèrent ensuite un chant qui ne manquait pas d'harmonie pour appeler la bénédiction du ciel sur lui et ses soldats.

Après cette scène dont l'étrangeté frappait vivement la curiosité des Français, les cavaliers de la tribu simulèrent un combat, espèce de tournoi où ils luttaient entre eux d'agilité, d'adresse à manier leurs chevaux, tantôt les faisant reculer avec une prestesse sans égale, tantôt les maintenant presque debout sur leurs jambes de derrière ou les faisant bondir en avant par des sauts prodigieux. Les femmes qui n'étaient pas descendues de leurs cages saluaient les plus adroits ou les plus heureux par leurs applaudissements. Ces exercices si étranges, mêlés de cris plus étranges encore, le costume des cavaliers, la présence de ces femmes enfermées dans des cages, chantant, applaudissant sans être vues, sur des chameaux bizar-

rement caparaçonnés, ces jeunes enfants tenant les glands des cages et formant une sorte de haie au-devant des chameaux dont la tête se maintenait élevée et horizontale avec cette immobilité stupide qui, dans les haltes, caractérise ces fils du désert, le voisinage du désert lui-même dont les chaudes bouffées avaient ce jour-là franchi la barrière de l'Atlas, tout cela avait quelque chose de féerique et reportait l'imagination vers ces vieux contes d'Orient dont le caractère fantastique se grave profondément à tous les âges dans les souvenirs.

Pendant que s'exécutait cette fantastique *fantasiah,* sur un autre point du territoire se dénouait un épouvantable drame. Les colonels Pélissier, Saint-Arnaud et Ladmirault, agissant simultanément, mais à de grandes distances l'un de l'autre dans le Dahra, opéraient peu à peu le désarmement et la soumission des tribus. Quelques-unes cependant se maintenaient en hostilité ouverte. De ce nombre étaient les Ouled-Riah, tribu qui n'a jamais été soumise, parce que le pays qu'elle habite renferme d'immenses cavernes, véritables labyrinthes où ce serait le comble de la folie d'essayer d'engager des troupes assaillantes. Les Ouled-Riah, se voyant serrés de trop près, coururent à leur refuge habituel avec d'autant plus d'espoir d'échapper à leurs ennemis, qu'aux yeux des Arabes, une sorte de prestige s'attache aux grottes et que ces lieux passent pour des retraites imprenables. Le 17 juin, ils s'enfermèrent avec leurs familles et leurs troupeaux dans une des plus inaccessibles, située sur les bords du ruisseau Frechih et qu'on nomme Ghar-el-Frechih (grotte du Frechih).

Avant de parler de ce qui se passa en ces lieux, quelques détails ne seront pas superflus. Le Dahra est un pays étrange : c'est une vaste plaine semée de montagnes horriblement déchirées, présentant en général la forme de mamelons et qui sont entourées par des champs d'une fécondité extraordinaire.

Deux de ces mamelons sont unis naturellement par un massif d'environ cent mètres de largeur et qui traverse un ravin très profond. Le massif s'appelle la Kantara. Il forme une des grottes les plus considérables du Dahra, et du temps des Turcs, les Arabes y ont souvent trouvé un refuge contre les exactions

de leurs dominateurs. La Kantara a d'un côté deux entrées placées l'une au-dessus de l'autre ; de l'autre côté il n'y a que des fissures très étroites. Le 18 juin, le colonel Pélissier, ayant su que la tribu des Ouled-Riah et les marabouts les plus fanatiques du pays s'étaient enfermés dans cette grotte avec l'intention de s'y défendre, s'y porta et fit camper la colonne devant les ouvertures. Un feu très vif en partait : il y fit répondre par des obus et la fusillade, mais un peu au hasard, car la vue ne pouvait pénétrer dans cette obscurité. Il avait avec lui deux bataillons et demi, une pièce d'artillerie de montagne, la cavalerie et le corps du goum. Assiéger cette grotte, était chose impossible : c'était s'exposer à voir décimer ses soldats sans pouvoir riposter ; s'éloigner, c'était dangereux : c'était laisser croire aux tribus qu'elles pouvaient impunément rester en insurrection. Pour obliger les Arabes à se rendre, il fit fabriquer quelques fascines qu'il fit jeter enflammées à l'entrée des grottes. Après cette démonstration faite pour leur indiquer qu'on pouvait tous les asphyxier dans leurs cavernes, le colonel leur fit jeter des lettres où on leur donnait la vie et la liberté s'ils consentaient à rendre leurs armes et leurs chevaux. Ils refusèrent.

Alors on recommença à jeter des fagots du haut du contrefort d'El-Kantara, mais le feu ne se déclara que deux heures après, à cause de la mauvaise direction donnée aux matières combustibles. Un grand tumulte s'éleva alors dans ces grottes : on y délibérait sur le parti à prendre. Les uns demandaient à se soumettre, tandis que les autres s'y refusaient avec opiniâtreté. Ces derniers l'emportèrent. Quelques dissidents parvinrent cependant à s'échapper.

Le colonel Pélissier, voulant sauver ce qui restait dans les grottes, leur envoya des Arabes pour les exhorter à se rendre, mais en vain. Quelques femmes, qui ne partageaient pas le fanatisme sauvage de ces malheureux, essayèrent de s'enfuir ; mais leurs parents et leurs maris firent eux-mêmes feu sur elles pour les empêcher de se soustraire au martyre qu'ils avaient résolu de souffrir. Une dernière fois on suspendit le jet des fascines pour envoyer dans les cavernes un parlemen-

taire français qui fut accueilli par une fusillade. Ces différentes phases de la catastrophe avaient duré jusque dans la nuit du 19 juin. Alors à bout de noyau pour réduire autrement des fanatiques dont l'insoumission était une instigation permanente à la révolte et qui étaient le noyau perpétuel des insurrections du Dahra, on rendit au feu toute son intensité. On l'alluma devant les deux ouvertures de la caverne, et par une circonstance singulière, le vent poussait aussi les flammes et la fumée dans l'intérieur, sans qu'il en parut presque rien au dehors, de sorte que les soldats pouvaient pousser les fagots devant les ouvertures de la caverne, comme dans un four.

Alors ce fut longtemps comme une double colonne de feu qui s'élevait à plus de soixante mètres de hauteurs du Kantara; longtemps aussi on entendit les cris des malheureux que la fumée étouffait, qu'une chaleur brûlante calcinait jusqu'aux os. Puis, de temps à autre des détonations : se battaient-ils entre eux? se donnaient-ils mutuellement la mort par pitié pour échapper à des tourments d'enfer? c'est ce qu'on a toujours ignoré. Puis enfin on n'entendit plus rien que le pétillement des bois verts qui formaient les fascines. Le lendemain on put entrer dans la grotte; à l'entrée étaient des animaux morts, enveloppés de couvertures de laine qui brûlaint encore : quelques taureaux avaient du sang aux cornes : ce qui dénotait que, rendus furieux, ils avaient, dans leur course, éventré des femmes, des enfants, peut-être. On arriva dans la grotte par une traînée de cendres et de poussière d'un pied de hauteur. Tous les cadavres étaient nus dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer; le sang leur sortait par la bouche, des enfants à la mamelle gisaient dans les bras de leurs mères; un grand nombre portaient des coups de yatagan et des traces de profondes blessures. Ah! si une lutte eut lieu, qu'elle dût être terrible au milieu de ces cris déchirants de femmes, d'agonie d'enfants, de bestiaux en furie, de quartiers de rochers qui se détachaient de la voûte, et ce feu qui bruissait terrible, impitoyable dans ce tombeau sans issue!

Le nombre des cadavres s'élevait à 1,000 environ. Au fond de la grotte, on en trouva quelques-uns debout, cramponnés à des anfractuosités de roches et la bouche collée contre les frissures d'une des parois de la caverne, et morts là, en cherchant à respirer un peu d'air du dehors. Cet épouvantable drame valut aux Français la soumission presque immédiate des autres tribus encore insoumises. Quant à celle des Ouled-Rhiah, elle avait été entièrement exterminée. De tous côtés arrivèrent des fusils et des parlementaires. Le prestige superstitieux, qui s'attachait aux grottes, fut détruit pour toujours dans ce pays. Ce prestige était immense. En effet, jamais les Turcs n'avaient osé attaquer ces populations, et ces idées étaient justifiées cette dernière fois par le fanatisme religieux et par d'anciennes prophéties qui faisaient croire que ces grottes étaient imprenables.

La pacification du pays était cependant, à ce prix, trop chèrement achetée, et il était déplorable que l'incurie du gouvernement français, par tant de fausses mesures prises depuis la conquête, ait pu amener, même accidentellement, de telles fatales nécessités. Par ces actes, par son langage, il n'avait jamais su s'adresser aux affections, aux sentiments intimes des Arabes : il se les était aliénés et avait fini par les exaspérer par des mesures, des créations routinières qu'il croyait énergiques et qui n'étaient que futiles, qu'il croyaient efficaces et qui n'étaient que ridicules. Aussi, la politique du maréchal Bugeaud à l'égard des Arabes, qu'on pourrait appeler une politique *de fermeté* et *de bonhomie*, n'était pas même comprise dans les bureaux du ministère. La routine bureaucratique ne concevait pas qu'on dût parler à des Arabes différemment qu'à des Français. Ainsi, par exemple, voici une proclamation qui, en juillet 1845, fut adressée par le gouverneur-général, aux populations arabes et kabyles soumises et qui fut traitée, dans les bureaux, de *singulière* et de *curieuse* : cependant, elle était rationnelle : elle s'adressait aux sentiments de ses populations qui, du reste, la comprirent : mais les bureaux ni les ministres ne sont pas payés pour cela.

« Le roi, notre maître à tous, disait le gouverneur-général, veut que ses sujets arabes et kabyles soient aussi bien gouvernés et aussi heureux que les Français. C'est une recommandation qu'il ne cesse de nous faire chaque fois qu'il nous comble d'honneur en nous écrivant.

« Pour obéir à ses ordres et aux inspirations de son cœur paternel, je vous adresse les exhortations suivantes :

« Le premier moyen de réparer les maux de la guerre et d'être heureux, c'est de rester fidèles à la promesse de soumission que vous nous avez faite, et devant laquelle nous avons arrêté nos escadrons et nos bataillons. Il faut accepter franchement le décret de Dieu qui a voulu que nous soyons venus gouverner ce pays. Vous savez les malheurs qui sont arrivés aux tribus qui se sont révoltées contre nous et les volontés de Dieu.

« Le second moyen c'est de vous occuper avec activité et intelligence d'agriculture et de commerce. Établissez des villages, bâtissez de bonnes maisons en pierre et couvertes en tuiles, pour n'avoir pas tant à souffrir des pluies et du froid en hiver, de la chaleur en été. Faites de beaux jardins et plantez des arbres fruitiers de toute espèce, surtout l'olivier greffé et le mûrier pour faire de la soie. Vous vendrez très bien l'huile et la soie et, du produit de la vente, vous vous procurerez tout ce qui est nécessaire pour vous habiller et meubler vos maisons.

« Faites de grandes provisions de paille et foin, pour nourrir vos bestiaux pendant la mauvaise saison.

« Construisez des hangars pour abriter vos troupeaux contre les pluies et les neiges qui en détruisent beaucoup.

« Castrez les jeunes veaux et les agneaux, sauf ceux qui sont réservés pour la reproduction, et ce doivent être les plus beaux. Les veaux et les agneaux castrés profitent davantage et se vendent mieux au marché, parce que la viande est meilleure.

« Ayez de meilleures charrues pour labourer la terre.

« Donnez un ou deux labours préparatoires aux terres que vous voulez ensemencer la même année : le premier en fé-

« vrier ou mars, le second en mai. Par ce moyen vous n'aurez
« pas cette grande quantité de mauvaises herbes qui nuisent
« tant à vos récoltes. Avec des terres ainsi préparées, vous
« pourrez semer aux premières pluies d'octobre, et vos blés
« n'auront plus à craindre les sécheresses de mai : ils seront
« en épis au milieu d'avril. Vos récoltes auront moins à redou-
« ter les sauterelles, ce fléau n'arrivant ordinairement qu'en
« mai ; il trouvera vos orges mûrs et vos froments bien près
« de l'être.

« Je ne saurais trop vous recommander de ne pas détruire
« vos forêts comme vous le faites, il viendra une époque, je
« vous le prédis, où vous y trouverez une grande richesse. Il
« s'établira autour de vous des villes populeuses où vous ven-
« drez à bon prix vos bois de construction et de chauffage.

« Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois. Quand
« vous aurez bien médité ces conseils d'ami, et que vous serez
« entrés dans la pratique des choses que je vous ai recomman-
« dées, je vous en dirai d'autres, toujours pour votre bien :
« car nous vous aimons comme des frères et nous sommes
« affligés toutes les fois que vous nous forcez à vous faire du
« mal. Salut, »

Si, dès le début, on eût parlé aux Arabes un pareil langage appuyé par la force, que de maux on aurait éloignés d'eux ; que de sang et de fatigues on eût épargné aux soldats français ! Mais loin de là, on y a importé de Paris d'incroyables aberrations administratives, qui, chacune dans leur sphère, ont simultanément agi pour amener une situation violente, à laquelle il a été impossible ensuite de remédier par les voies purement conciliatrices. Aussi, ne pourrait-on, qu'en rougissant pour les hommes d'état de son pays, énumérer ces aberrations frappées, toutes, au coin de l'ignorance la plus caractérisée : depuis l'essai de soumettre les Arabes aux formes judiciaires de France, jusqu'à la mise en activité d'un système de petite et grande voirie qui, par ses exigences tracassières, lèse journellement les intérêts matériels des indigènes, sans qu'il leur soit possible, de longtemps, d'en comprendre le but et l'utilité. Le gouvernement, dans toutes ses créations en Algérie, n'a

jamais su partir que du point de vue français; or, c'était là précisément ce qu'il fallait éviter : car ce qui peut être bon ou utile en France n'est, en Algérie, qu'inutile et vexatoire sans compensation aucune.

Le maréchal Bugeaud avait compris tout ce qu'il y avait de prématuré, d'intempestif, de mal conçu dans toutes ces élucubrations bureaucratiques, qui n'envisageant l'Algérie que comme une curée à jeter à d'insatiables ambitions, surchargeaient la colonie d'un personnel administratif et fiscal, inutile ou vexatoire dont le résultat le moins contestable était d'en entraver le développement dans toutes les branches; il avait compris que pour s'attacher des populations, neuves dans leurs croyances, naïves dans leurs affections et leurs sentiments, il fallait leur parler un autre langage que celui qu'on aurait tenu aux populations blasées, sceptiques et moqueuses des civilisations européennes. Sous le premier rapport, il n'avait cessé de s'élever contre cette manie réglementaire qui paralysait tout en Afrique, en voulant y coordonner tout sur le modèle de ce qui existait dans la métropole; mais ses efforts n'avaient pas été heureux : la routine, le désir d'acquérir ou de conserver des influences en se faisant des créatures, avaient peuplé l'Algérie, non pas de colons, mais d'employés.

Sous le second rapport, il avait eu plus de succès. Ne tenant aucun compte, pour les objets de détail, des ridicules instructions ministérielles, il agissait, non pas comme les bureaux de Paris d'après des précédents, mais d'après ses inspirations, ses réflexions et les connaissances qu'il avait d'une cause profondément étudiée : aussi obtenait-il de temps à autre quelques heureux résultats. C'est ainsi, par exemple, que cette proclamation qu'on a vue plus haut, et dont le fond modeste avait servi à égayer l'ignorante et vaniteuse morgue de quelques administrateurs, avait rallié aux Français les chefs les plus influents de la Kabylie. Ils avaient demandé à venir à Alger faire leur soumission. Le 15 août avait été fixé pour le jour de la cérémonie.

Ils y arrivèrent au nombre de douze appelés par le choix des Djemaâs (assemblées populaires), sous la conduite du capitaine

Omalley, chef du bureau arabe de Dellys. Le gouverneur-général les reçut avec une grande pompe militaire, et leur distribua les burnous, signe de leur investiture et les cadeaux d'usage. Ces farouches Kabyles semblaient aussi heureux que surpris du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Quelques autres grands de la tribu des Beni-Djennad, le jeune Ben-Zamour, agha des Flillahs, le kaïd du Krachena et les principaux de l'agalik de Taourgha étaient là réunis. Le fils du kalifa de l'Ayouat s'y trouvait également; mais ce qui ajoutait surtout à la solennité de l'investiture, c'était la présence inattendue du kalifa de l'Est, Ben-Mahi-Eddin, qui était arrivé la veille pour rendre hommage au gouverneur-général.

Dans une courte allocution, le maréchal engagea les Beni-Djennad à ouvrir enfin les yeux à l'évidence des faits, que quelques ambitieux, comme Ben-Salem et Ben-Kassem-Ou-Kassi, ne cessaient de leur dénaturer par leurs mensonges. Puis il fit un appel à leur bonne foi et à leurs intérêts, pour qu'ils eussent à repousser à l'avenir toutes les tentatives de ces ennemis du repos des Français et du leur, qui ne savaient que fuir après avoir attiré sur les populations les malheurs de la guerre.

Le kalifa Mahi-Eddin prit ensuite la parole pour faire sentir aux chefs réunis les bienfaits qui résultaient pour eux d'être gouvernés par la France. Il s'attacha surtout à montrer que la religion ne leur défendait pas de se soumettre. « J'appartiens, dit-il, comme vous le savez, à une grande « et ancienne famille de marabouts : je sers les Français « avec dévoûment et fidélité; et qui oserait dire que je suis « un impie! Est-ce que les Arabes et les Kabyles que je gou- « verne au nom de la France ne suivent pas en tout point leur « religion? Il en est de même de tous les musulmans du reste « de l'Algérie. Mais M. le maréchal ne se contente pas de les « faire respecter dans leurs mœurs et dans leurs croyances, « il vient au devant de leurs besoins en ce qui touche la pra- « tique de leur culte : sur tous les points, les mosquées sont « rétablies, et il en fait construire de nouvelles par les ou- « vriers et avec l'argent du gouvernement. »

Ces paroles du kalifa, prononcées en arabe et transmises fidèlement aux Kabyles, dans la langue du pays, par le jeune Ben-Zamoun, firent une profonde impression sur ces chefs, qu'il eût été facile peut-être de s'attacher dès le début, si l'on n'avait accumulé fautes sur fautes et bévues sur bévues.

Pendant que peu à peu s'opérait le désarmement, la soumission des tribus, et que la guerre, portée au loin, permettait d'étendre, avec sécurité, le réseau de la colonisation, le gouverneur-général poursuivait avec activité les progrès qu'il croyait les plus propres à assurer la conquête et à hâter le développement de ses produits. Mais sur les points principaux il différait d'avis avec le ministère.

Ainsi, d'abord, il regardait comme prématurée, comme inutilement dispendieuse, et comme mal conçue, l'organisation civile de l'Algérie constituée par une ordonnance du 15 avril 1845, et pour laquelle les Chambres avaient voté tous les crédits demandés : il disait que l'état-major d'une administration civile serait une grosse et inutile dépense ajoutée au budget de l'Algérie, et un embarras sans compensation pour l'autorité militaire, alors que la population civile était encore très peu nombreuse. Ces raisons n'avaient pas prévalu et ne pouvaient prévaloir : ce que le maréchal considérait sous le point de vue d'intérêt général, était considéré par le ministère, et surtout par la commission des crédits de l'Algérie, sous un point de vue bien moins élevé. Cet état-major d'administration civile avait été créé, et, à défaut d'administrés, l'Algérie avait au moins des administrateurs : on a vu ailleurs les motifs de ces scandaleux gaspillages.

En second lieu, le maréchal Bugeaud prétendait que la Kabylie devrait tôt ou tard être conquise en entier, parce que le système de l'indépendance restreinte de quelques tribus n'était pas plus praticable que le système de l'occupation restreinte, et qu'il offrait les mêmes dangers; que cette conquête pouvait seule enlever aux ennemis de la France en Afrique, un refuge : aux sujets français indigènes, le spectacle d'une indépendance exempte de charges et d'impôts, et enfin aux tribus protégées par la France, des ennemis permanents et

infatigables. Ces motifs ne manquaient pas de fondement : on pouvait objecter, cependant, qu'avant d'entreprendre cette expédition, il était prudent, peut-être, mais certainement humain, d'attendre quel serait, sur les tribus insoumises, l'effet de l'exemple des tribus kabyles soumises. Le ministère, en cela, n'était pas de l'avis du maréchal, et le motif de son dissentiment était la dépense de l'expédition au moment même où, pour son administration civile, il venait d'en faire voter une aussi forte et incontestablement moins utile. Mais, dans ce dernier cas, chaque ministre avait eu des emplois à sa disposition, et, en France, de tels motifs sont toujours péremptoires.

En troisième lieu enfin, le maréchal croyait que la défense de l'Algérie ne serait assurée contre les chances d'une guerre européenne et contre les révoltes des Arabes, que lorsque de nombreuses colonies militaires, capables de cultiver le pays et de combattre, auraient couvert les points fertiles, mais exposés de l'établissement français en Afrique. Selon lui, les colons militaires étaient, pour les points exposés, préférables aux colons civils, et la colonisation ne serait guère qu'un prétexte d'agiotage tant que le gouvernement n'entreprendrait pas l'œuvre lui-même au moyen d'une population habituée à l'obéissance et au combat.

Sous le rapport de la sécurité, l'efficacité de ce moyen était incontestable. Sous celui de la dépense et du résultat, un document récent militait fortement en sa faveur : c'était le compte-rendu d'une colonie militaire, celle de Beni-Mered lors de sa dissolution : ce curieux résultat trouve naturellement ici sa place, le voici :

Au 12 juin 1845 l'avoir de la colonie se composait :

1° De treize maisons contruites par les colons, lesquelles ont coûté ensemble. . . . . 33,898 fr. De dix maisons construites par le génie, chacun pour deux ménages, évaluées. . . . . 30,000 fr.	63,898 fr. » c.

2° De 500 hectares de terre, dont 200

Report . .	63,898 fr.	» c.
cultivés par les colons et 300 par les Beni-Mered :		
Chaque hectare, au cours du jour, vaut 400 fr., soit pour les 500 hectares.	200,000	»
3° De 13 hectares et 20 ares de jardin qui valent, au prix ci-dessus	5,200	»
4° Troupeaux : Bêtes bovines. . . . . 11,761 — Ovines. . . . . 5,192 — Chevaux et mulets. 1,023	17,976	»
5° Instruments aratoires, outils, matériaux, etc	5,153	»
6° Crédit de la colonie sur divers et fonds en caisse.	12,375	17
Total	304,602	17
Les colons étant au nombre de 61, la part de chacun d'eux était donc de. . .	4,993	47

Il convient d'ajouter à cette somme 1,000 fr. environ pour les récoltes pendantes sur chaque lot, et pour le troupeau de porcs que possédait chaque colon et qui n'était pas compris dans la communauté, ce qui porte la part de chaque colon à 6,000 fr.

Voici maintenant les dépenses de toute nature à la charge de l'État, auxquelles avait donné lieu cette colonie militaire :

1° Maisons livrées par le génie, comme d'autre part.	30,000 fr.	» c.
2° Matériaux fournis par la direction de l'intérieur.	10,400	»
3° Solde des colons, y compris celle du directeur.	24,241	92
4° Prestations en nature, en vivres et chauffage.	28,481	6
5° Valeur des bestiaux donnés par M. le maréchal.	10,809	»
Total	103,932	53

C'est-à-dire que l'État, avec une dépense de 1,703 fr. 81 centimes par colon, a fait vivre dans l'abondance, et dès le début (ce qui est si difficile et si important en colonisation), une famille entière, en lui assurant une aisance suffisante.

Malgré ces chiffres concluants, le ministère hésitait à adopter ou à repousser les idées sérieuses du maréchal Bugeaud, et donnait le ridicule spectacle de divisions, d'incertitudes, d'angoisses, dont la peur pouvait réclamer une bonne part et l'incapacité l'autre. Quant au maréchal Bugeaud, sans tenir compte, comme il avait fait pour tant d'autres choses, de l'inqualifiable conduite d'un gouvernement qui ne savait ou n'osait jamais, quand il s'agissait de l'Algérie, faire connaître opportunément et clairement ses intentions, il adressait à tous les généraux de l'armée d'Afrique une circulaire, pour les engager à porter à la connaissance de tous les corps, sous leur commandement, le projet d'organisation des colonies militaires, tel qu'il est détaillé ci-après :

PROJET D'ORGANISATION DES COLONIES MILITAIRES.

TITRE Ier. — DES AVANTAGES FAITS AUX COLONS.

1° Les sous-officiers et soldats qui seront choisis pour la colonisation militaire recevront un congé de six mois pour aller se marier. Eux et leurs femmes jouiront de l'indemnité de route pour aller et revenir. Leurs effets et leur mobilier seront transportés aux frais de l'État.

2° Pendant leur absence, leurs camarades de l'armée active travailleront à la construction des villages qui doivent les recevoir et commenceront la culture.

3° L'État se charge de tous les frais de construction et d'installation. Il fournira tous les matériaux qui ne peuvent pas être trouvés ou fabriqués sur les lieux; le colon ne fournira que son travail, quand il sera rentré avec sa femme.

L'État donne à chaque famille une paire de bœufs de labour, une paire de vaches, dix brebis, une truie, une charrette, deux charrues et les menus outils aratoires.

4° Les colons militaires recevront les vivres, la solde, l'ha-

billement, l'équipement et toutes les prestations de l'infanterie pendant trois ans.

Pendant le même espace de temps, leurs femmes jouiront des vivres de campagne.

5° Chaque colon recevra, en un ou plusieurs lots, dix hectares de terre cultivable, dont il sera propriétaire incommutable, dès qu'il sera marié et installé sur la propriété.

6° Les officiers jugés nécessaires pour le commencement de l'administration générale de la compagnie recevront des terres dans la proportion suivante :

Colonel et lieutenant-colonel, cinq parts ou 50 hectares.

Chef de bataillon, quatre parts.

Capitaine, trois parts.

Lieutenant et sous-lieutenant, deux parts.

Leurs maisons d'habitation seront construites aux frais de l'état et par les mêmes moyens que celles des soldats. Ils ne recevront aucune indemnité pour ameublement ou mobilier de culture.

7° Les colons recevront gratuitement les arbres à planter et les semences de toute nature, celles-ci pour la première fois seulement.

8° Il pourra leur être fait une avance de 400 fr. en mobilier indispensable ; ils seront tenus de la rembourser en argent ou en nature sur les produits de leur récolte pendant les trois ans.

9° Au bout de trois ans, leur habillement, leur armement, leur équipement deviendront leur propriété. Ils seront chargés d'entretenir leur armement et leur équipement à leurs frais.

10° Les colons sont autorisés à ramener avec eux quelques individus de leur famille ; s'ils reviennent seulement avec leur femme, ils seront associés pour la culture avec un camarade, à leur choix réciproque et sympathique.

11° Après les trois ans, les colons n'auront plus droit, ni à la solde, ni aux vivres, ni à aucune prestation ; trois ans suffiront pour fonder leur existence future.

12° Deux ans après l'établissement du régime civil, les colons pourront vendre ou aliéner leurs propriétés.

TITRE II. — DES OBLIGATIONS IMPOSÉES AUX COLONS EN ÉCHANGE DES AVANTAGES QUI LEUR SONT FAITS.

1° Les sous-officiers et soldats, pour être admis comme colons militaires, doivent être au moins depuis deux ans sous les drapeaux et avoir au moins trois ans de service à faire ; ils doivent avoir tenu dans le corps une bonne conduite.

2° Les officiers doivent avoir au moins 25 ans de service.

3° Pendant toute la durée de leur service, les colons militaires seront soumis à la discipline militaire. Dès qu'ils seront libérés, ils rentreront sous le régime civil.

Toutefois, comme ils ne peuvent être tous dans le même village, libérables à la fois, le gouverneur pourra, par un arrêté, faire rentrer sous le régime civil ceux qui ne seraient pas libérables au bout de trois années, ou bien prolonger pour tous le régime militaire pendant un an seulement; cela dépendra du plus ou du moins d'avancement des travaux d'utilité publique de la localité.

4° Pendant la durée du régime militaire, les colons seront tenus d'exécuter gratuitement, dans les moments perdus pour l'agriculture, les travaux d'utilité publique qui intéressent la prospérité de leurs villages.

5° Quand ils seront rentrés sous le régime civil, une ordonnance royale fixera le nombre de journées qu'ils devront donner dans l'année pour les travaux d'utilité publique.

6° Tous les colons feront partie de la milice. Une ordonnance royale en réglera le service.

TITRE III. — ADMINISTRATION.

1° Quand les colons seront rentrés sous le régime civil, ils seront administrés jusqu'à nouvel ordre, comme le sont actuellement les populations civiles sur les territoires mixtes.

2° Cinq ans après l'établissement du régime civil, les colons cultivateurs seront soumis à l'impôt ordinaire ; ceux qui exerceront une profession qui, d'après nos lois, est soumise à la patente, y seront assujettis dès la cessation du régime militaire.

3° Le territoire sera divisé en communes; plusieurs commu-

nes formeront un canton, plusieurs cantons un arrondissement.

Une ou plusieurs communes formeront un bataillon de milice; un ou plusieurs cantons une légion.

En donnant une publicité prématurée à son projet d'organisation des colonies militaires, le gouverneur-général voulut faire sortir le ministère de sa torpeur et appeler sur cette question capitale de la colonisation l'attention de l'opinion publique qui, dans toutes les circonstances, avait entraîné le gouvernement au-delà de ce qu'il voulait faire. Cette fois il s'agissait de donner à la colonie une force stable, régulière, qui pût au besoin la défendre contre les ennemis intérieurs et extérieurs, et à une partie de l'armée une part de cette terre qu'elle avait si vaillamment conquise. Aussi, quoique ce projet d'organisation heurtât quelques préjugés nationaux, l'opinion publique l'accueillit assez favorablement par cela seul qu'il fondait quelque chose. Elle s'y rallia même avec d'autant plus d'empressement qu'elle venait d'avoir une preuve nouvelle de l'incurie du gouvernement dans la question d'Afrique : c'était à propos de ses démêlés avec l'empereur du Maroc. Après des péripéties sans nombre, le traité de Lella-Maghnia avait été définitivement ratifié, et le ministère français avait, dans la suite de cette affaire, joué le même rôle qu'au début.

Voici ce qui s'était passé à ce sujet. On a déjà vu que le traité de Lella-Maghnia, qui avait été signé, le 18 mars, par le général Delarue, n'était, pour ce qui concernait les rapports commerciaux entre les deux états, que la mise en vigueur d'un insignifiant traité de 1767 et qu'il n'offrait ni garantie, ni utilité, ni profit pour la France. L'opinion publique s'était si énergiquement prononcée contre une œuvre qui semblait calculée sur le désir de faire perdre à la France le moindre fruit de ses victoires, que le ministère hésita pendant près d'un mois à le ratifier. L'Angleterre qui, tel qu'était ce traité, le trouvait encore trop favorable à la France, fit agir auprès d'Abd-er-Rahman pour susciter quelques nouvelles entraves. Ce fut le gouverneur de Gibraltar Wilson, le même dont les intrigues avaient déjà poussé l'empereur à la guerre, qui se

résigna encore une fois à jouer ce triste rôle. Aussi, dès que le gouvernement français eut ratifié le traité, Abd-er-Rahman refusa sa ratification en alléguant d'abord que le général Delarue avait outrepassé ses pouvoirs et qu'il avait mis en œuvre la corruption pour obtenir la cession d'une partie du territoire qui appartient au Maroc. Pour ce premier motif, il demandait l'annulation du traité. Il prétendait ensuite que, dans les pouvoirs qu'il avait conférés à un de ses plénipotentiaires, El-Khadir, il n'était question que d'un traité de *délimitation*, et non d'un traité de *commerce*. Pour ce second motif, en ce qui concernait la France, il demandait aussi l'annulation du traité, et en ce qui concernait El-Khadir, il ordonna son emprisonnement pour avoir outrepassé ses pouvoirs. Il prétendait en outre que ce traité avait été signé par un seul de ses mandataires avec refus formel de l'autre d'y apposer sa signature, et pour ce troisième motif, il demandait encore l'annulation et faisait emprisonner Sidi-Hamida, kaïd d'Ouchda, qui avait signé sans l'adhésion de son collègue. Les négociations recommencèrent, et après diverses péripéties sur tous les points controversés, la question de la délimitation des frontières fut résolue tant bien que mal, celle qui concernait Abd-el-Kader fut à peu près écartée et celle relative à la question commerciale ne fut pas même mentionnée. Du reste, Abd-er-Rahman, déjà pour l'annuler *de fait*, avait bouleversé tout le commerce d'importation, de telle sorte qu'en réalité la guerre du Maroc profita à tous, excepté à la France.

Voici ce traité :

LOUANGES A DIEU UNIQUE ! IL N'Y A DE DURABLE QUE LE ROYAUME DE DIEU !

Traité conclu entre les plénipotentiaires de l'empereur des Français et des possesseurs de l'empire de l'Algérie, et de l'empereur du Maroc, de Suz, de Fez et des possessions de l'empire d'Occident.

Les deux empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux, et voulant, pour cela, régler d'une manière définitive l'exécution de l'article 5

du traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'hégire),

Ont nommé pour leurs commissaires plénipotentiaires, à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir :

L'empereur des Français, le sieur Aristide-Isidore, comte Delarue, maréchal-de-camp dans ses armées, commandeur de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre d'Isabelle la catholique et chevalier de deuxième classe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne;

L'empereur du Maroc, le Sid Ahmida-Ben-Ali-el-Sudjâaï, gouverneur d'une des provinces de l'empire;

Lesquels, après s'être réciproquement communiqué leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants, dans le but du mutuel avantage des deux pays et d'ajouter aux liens d'amitié qui les unissent :

Art. 1er Les deux plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. Aucun des deux empereurs ne dépassera la limite de l'autre; aucun d'eux n'élevera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays avant la conquête de l'empire d'Algérie par les Français.

2. Les plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée.

Ce qui est à l'est de cette ligne frontière appartient à l'empire d'Algérie.

Tout ce qui est à l'ouest appartient à l'empire du Maroc.

3. La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : cette ligne commence à l'embouchure de l'oued (c'est-à-dire cour d'eau) Adjeroud dans la mer; elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom de Kis; mais elle remonte encore le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée

Ras-el-Aïoun, et qui se trouve au pied des trois collines portant le nom de Menasseb-Kis, lesquelles, par leur situation à l'est de l'oued, appartiennent à l'Algérie. De Ras-el-Aïoun, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisinantes jusqu'à ce qu'elle arrive à Drâ-el-Doum; puis elle descend dans la plaine nommée El-Aoudj. De là, elle se dirige à peu près en ligne droite sur Haouch-Sidi-Aïêd. Toutefois le Haouch lui-même reste à cinq cents coudées (deux cent cinquante mètres) environ, du côté de l'est, dans les limites algériennes. De Haouch-Sidi-Aïed, elle va sur Djerf-el-Baroud, situé sur l'oued Bou-Naïm; de là, elle arrive à Kerbour-Sidi-Hamza; de Kerkour-Sidi-Hamza à Zoudj-el-Beghal; puis longeant à gauche le pays des Ouled-Ali-ben-Talha jusqu'à Sidi-Zahir, qui est sur le territoire algérien, elle remonte sur la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se trouve entre l'oued Bou-Erda et les deux oliviers nommés el-Toumiet, qui sont sur le territoire marocain. De Aïn-Takbalet, elle remonte avec l'oued Roubban jusqu'à Ros-Aslour; elle suit au-delà le Kef, en laissant à l'est le marabout de Sidi-Abd-Allah-Ben-Mehammed-el-Hamlili; puis, après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de El-Mechêmiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa, qui est à la fin de la plaine de Missiouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là, elle court vers le sud jusqu'à Koudiet-el-Debbah, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé). De là, elle prend la direction sud jusqu'à Kheneg-el-Haïda, d'où elle marche sur Teniet-el-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux empires.

Pour établir plus nettement la délimitation à partir de la mer jusqu'au commencement du désert, il ne faut point omettre de faire mention, et du terrain qui touche immédiatement à l'est la ligne sus désignée, et du nom des tribus qui y sont établies.

A partir de la mer, les premiers territoires et tribus sont ceux des Beni-Mengouche-Tahta et des Aâttïa. Ces deux tribus se composent de sujets marocains qui sont venus habiter

sur le territoire de l'Algérie, par suite de graves dissentiments soulevés entre eux et leurs frères du Maroc. Ils s'en séparèrent à la suite de ces discussions, et vinrent chercher un refuge sur la terre qu'ils occupent aujourd'hui, et dont ils n'ont pas cessé jusqu'à présent d'obtenir la jouissance du souverain de l'Algérie, moyennant une redevance annuelle.

Mais le commissaire plénipotentiaire de l'empereur des Français, voulant donner au représentant de l'empereur du Maroc une preuve de la générosité française et de sa disposition à resserrer l'amitié et entretenir les bonnes relations entre les deux états, a consenti au représentant marocain, à titre de don d'hospitalité, la remise de cette redevance annuelle (500 fr. pour chacune des deux tribus); de sorte que les deux tribus susnommées n'auront rien à payer, à aucun titre que ce soit, au gouvernement d'Alger, tant que la paix et la bonne intelligence dureront entre les deux empereurs des Français et du Maroc.

Après le territoire des Aâttïa, vient celui des Messirda, des Achâche, des Ouled-Mellouk, des Beni-Bou-Saïd, des Beni-Senous et des Ouled-el-Nahr. Ces six dernières tribus font partie de celles qui sont sous la domination de l'empire d'Alger.

Il est également nécessaire de mentionner le territoire qui touche immédiatement, à l'ouest, la ligne sus-désignée, et de nommer les tribus qui habitent sur ce territoire. A partir de la mer, le premier territoire et les premières tribus sont ceux des Ouled-Mansour-Rel-Trifa, ceux des Beni-Iznèssen, des Mezaouir, des Ouled-Ahmed-ben-Brahim, les Ouled-el-Abbès, des Ouled-Ali-ben-Talha, des Ouled-Azous, des Beni-Bou-Hamboun, des Beni-Hamlil et des Beni-Mathar-Rel-Ras-el-Aïn. Toutes ces tribus dépendent de l'empire du Maroc.

4. Dans le Sahra (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux souverains

exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahra. Et, toutefois, si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre état, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'empire du Maroc sont : les M'béïa, les Beni-Guil, les Hamian-Djenba, les Eûmour-Sahra et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-Sidi-el-Cheikh-el-Cheraga, et tous les Hamian, excepté les Hamian-Djenba susnommés.

5. Cet article est relatif à la désignation des kessours (villages du désert) des deux empires. Les deux souverains suivront, à ce sujet, l'ancienne coutume établie par le temps, et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants de ses kessours.

Les kessours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuigue.

Les kessours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn-Safra, S'fissifa, Assla, Tieut, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoue.

6. Quant au pays qui est au sud des kessours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

7. Tout individu qui se réfugiera d'un état dans l'autre ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté, par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester.

S'il voulait, au contraire, retourner sur le territoire de son gouvernement, les autorités du lieu où il se sera réfugié ne pourront apporter la moindre entrave à son départ. S'il veut rester, il se conformera aux lois du pays, et il trouvera protection et garantie pour sa personne et ses biens. Par cette clause, les deux souverains ont voulu se donner une marque de leur mutuelle considération.

Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus : l'empire auquel elles appartiennent étant suffisamment établi dans les articles qui précèdent.

Il est notoire aussi que El-Hadj-Abd-el-Kader et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette convention, attendu que ce serait porter atteinte à l'article 4 du traité du 10 septembre de l'an 1844, tandis que l'intention formelle des hautes parties contractantes est de continuer à donner force et vigueur à cette stipulation, émanée de la volonté de leurs souverains, et dont l'accomplissement affermira l'amitié et assurera pour toujours la paix et les bons rapports entre les deux états.

Le présent traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis à la ratification et au scel des deux empereurs, pour être ensuite fidèlement exécuté.

L'échange des ratifications aura lieu à Tanger, sitôt que faire se pourra.

En foi de quoi, les commissaires plénipotentiaires susnommés ont apposé au bas de chacun des exemplaires leurs signatures et leurs cachets.

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845 (9 de rabiâ-el-oouel 1261 de l'hégire). — Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et dans le futur.

(L. S.) Signé le général comte Delarue.

(L. S.) Signé Amida-Ben-Ali.

L'armée d'Afrique, quoiqu'elle y fut préparée depuis longtemps, accueillit ce traité avec un sentiment pénible. Les généraux et les soldats qui faisaient depuis si longtemps une si rude guerre à Abd-el-Kader, avaient peine à comprendre qu'on eût laissé échapper une occasion si favorable de se débarrasser de cet insaisissable ennemi. Ils savaient par les récits de ceux qui avaient lu l'histoire des guerres de l'ancienne Afrique contre Rome, que tant que les chefs d'insurrection des populations africaines avaient été vivants, il y avait eu des trèves forcées plus ou moins longues, mais toujours rompues à la première occasion. Les guerres de Jugurta, de Tacfarinas, d'OEdemon, de Firmin, offraient ce caractère invariable et, dans

un pays où rien n'était changé que l'époque, on pouvait s'attendre que, dans quelques mois, Abd-el-Kader reparaîtrait, et qu'on aurait encore à combattre sans autre perspective peut-être que de voir stériliser, de nouveau, les plus brillants succès.

Elle avait encore un autre sujet de découragement; le ministère était plus que jamais acharné à peupler l'Algérie d'employés et d'administrateurs : les millions, le sang de la France, semblaient n'être prodigués que pour accroître quelques influences ministérielles, pour satisfaire quelques cupides ambitions. En étendant ainsi sans nécessité l'administration civile, il était forcé de diminuer l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension. Cette administration consommait et ne pouvait produire et, par son accroissement incessant, elle absorbait alors non-seulement la majeure part des produits de la colonie naissante, mais encore celle des crédits affectés au développement de cette même colonie; de sorte qu'en définitive, tout ce qui était utile et peu coûteux, tout ce qui assurait la sécurité, tout ce qui facilitait la production, tout ce qui l'amenait était diminué; et tout ce qui était inutile et dispendieux, tout ce qui absorbait les produits sans compensation, tout ce qui entravait le développement de la production, tout ce qui la compromettait, était augmenté. L'armée qui avait tout fait jusqu'alors, routes, canaux d'irrigation, dessèchements, constructions, défrichements, ne pouvait voir sans un sentiment d'inquiétude le fruit de tant de fatigues, de tant de sueurs, de tant d'efforts gaspillé en pure perte. Elle trouvait cependant une sorte de consolation dans l'espoir que le gouvernement, un jour mieux inspiré, ferait tourner au profit de la France ce qui, jusqu'alors, ne l'avait été qu'à celui de quelques sangsues publiques.

Ce qui la maintenait dans cet espoir, c'est que la sécurité régnait sur beaucoup de points, que la guerre portée au loin permettait de pousser avec activité les travaux de colonisation. En effet, à part quelques hostilités partielles qui se déclaraient de temps à autre et qui n'avaient rien de bien sérieux, tant par leur caractère que par l'influence restreinte des chefs se-

condaires qui les dirigeaient, l'Algérie était tranquille : Abd-el-Kader était toujours dans le Maroc et ses partisans contenus ou soumis. Les esprits en Algérie s'occupaient plus de colonisation que de guerre.

Deux systèmes étaient alors en présence pour la réalisation du plan du gouvernement dont on a déjà vu un aperçu ; le maréchal Bugeaud avait le sien, le lieutenant-général Lamoricière en avait un autre : c'étaient deux système entièrement opposés. Le maréchal Bugeaud voulait la colonisation parcellaire de petites fermes de dix à douze hectares, concédées à des Européens avec de larges subventions fournies par l'État qui ferait ainsi principalement les frais de colonisation.

Le général Lamoricière, au contraire, pensait que la colonisation de l'Algérie devait être confiée à de grands capitalistes, que des populations européennes devaient renforcer le contingent indigène pour arriver promptement à une bonne et productive exploitation du sol. Il repoussait l'action directe du gouvernement dans la colonisation ; mais il voulait néanmoins que celle-ci fût favorisée par une subvention destinée à assurer, pendant les premières années, une prime, un intérêt aux capitaux engagés. Pour réaliser ce plan, le général Lamoricière établissait la nécessité des grandes concessions, sauf ensuite à recourir aux divisions parcellaires. Pour appeler le capital sur la terre, le propriétaire, dès son établissement, devait avoir la faculté d'hypothéquer et d'aliéner le fonds.

Ainsi, dans les plans du maréchal Bugeaud, le gouvernement fournit les capitaux ; dans ceux du général Lamoricière, le gouvernement n'intervient que d'une manière indirecte pour assurer des primes et des intérêts à de grands capitalistes, qui choisiraient leurs exploitants et conserveraient la facilité d'aliéner leurs concessions. Ce dernier système n'a rien de nouveau, c'est à peu choses près la reproduction de celui qui fut adopté en 1830, et qui eut des conséquences si désastreuses par l'introduction de la spéculation et de l'agiotage dans l'œuvre de la colonisation.

Voici, du reste, la reproduction des motifs que les auteurs

de ces deux systèmes émettaient en faveur de leur opinion.

« Dans une circonstance à peu près semblable, disait le général Lamoricière, voici comment les choses se sont passées en France. Le propriétaire du sol fournissait les capitaux nécessaires pour les grands travaux. Il élevait les bâtiments, creusait les puits, faisait tout ou partie des clôtures; une fois, suivant l'expression du pays, qu'on avait *fondé un lieu*, le colon, fermier ou métayer auquel on donnait d'ordinaire en cheptel le grain pour ses semences et une partie des animaux et instruments de labours, venait l'habiter avec son modeste capital, qui consistait en général en bestiaux et engins aratoires, à ajouter à ceux que le propriétaire lui avait fournis, en menu bétail et en grains, pour vivre avec sa famille jusqu'à la récolte.

« Ces possesseurs de terres à défricher étaient en général ou de riches propriétaires riverains qui voulaient trouver un placement pour leurs avances, ou des capitalistes acquéreurs qui voulaient faire une spéculation.

« Que nous manque-t-il en Afrique? *les capitaux nécessaires aux travaux de première installation que nous avons décrits.* Nous avons vu beaucoup de familles, venues à leurs frais ou transportées par les soins du gouvernement, qui avaient à leur disposition les avances nécesssaires pour entrer comme fermiers ou métayers dans une exploitation fondée par un propriétaire, et qui, ne pouvant entreprendre elles-mêmes un travail au dessus de leurs forces et de leurs ressources, sont tombées dans la misère et sont allées redire en France que le laboureur ne pouvait encore trouver à vivre en Algérie : tant il est vrai que la population de la métropole s'est montrée plus aventureuse que ses capitaux. Elle avait répondu à l'appel qui lui avait été fait, elle *avait eu confiance;* mais *le capital lui avait fait défaut :* elle est restée dans l'impuissance. Aujourd'hui, c'est donc le capitaliste qu'il faut appeler. La population qui l'avait devancé le suivra, sans aucun doute. *Quand la confiance sera établie, les capitaux viendront d'eux-mêmes ;* mais pour hâter le jour où ils prendront cette direction, le seul moyen qui nous paraisse raisonnable et pratica-



Le Lieutenant Général Lamoricière.

ble, c'est de leur assurer une prime pendant les premières années, ainsi que le fait le gouvernement toutes les fois qu'il juge important d'engager une partie des capitaux de l'industrie particulière dans une entreprise nouvelle, dont les chances ne sont pas encore bien connues des spéculateurs.

« Cette marche paraît incontestablement préférable à celle qui consisterait à employer directement les fonds de l'État et les agents dont il dispose pour réaliser les travaux qu'il s'agit d'entreprendre. La rapidité des résultats sera évidemment proportionelle aux capitaux employés, et, dans la méthode que nous proposons, l'État multipliera le travail fait, dans la proportion du capital à la prime d'encouragement qu'il conviendrait d'accorder.

« Sous le rapport de l'exécution les avantages ne sont pas moindres; car, au lieu de tout faire par lui-même avec une nuée d'agents salariés, souvent incapables, quelquefois infidèles, l'État s'associe le travail et l'intelligence de tous les individus qui répondent à son appel, et dont chacun aura un intérêt direct à surveiller l'emploi de ses propres deniers. Enfin, quand les premières installations seront terminées, il laisse encore à ce même et puissant mobile, l'intérêt particulier, le soin de bien choisir les colons auxquels seront confiées les exploitations à diriger.

« En résumé, nous pensons que le meilleur moyen d'employer la subvention destinée par le gouvernement pour hâter l'établissement, sur le sol africain, d'une population européenne, c'est d'assurer une prime, un intérêt, pendant les premières années, au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol, en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. Il est entendu que les dernières annuités, qui devraient être perçues par le capitaliste, ne lui seraient acquises que lorsque ses colons seraient établis. L'intérêt du capitaliste, devenu propriétaire, l'obligera à faire aux fermiers qu'il voudra appeler, des conditions qu'ils puissent accepter.

« L'introduction de l'action du gouvernement entre le propriétaire et le fermier, pour stipuler telles ou telles clauses à

la charge de l'un ou de l'autre, multiplierait inutilement l'intervention administrative et produirait certainement plus d'inconvénients que d'avantages. Les meilleures garanties que rencontrera le fermier se trouveront dans le bas prix et dans la fertilité de la terre inculte qu'il pourra coloniser à son tour, lorsqu'il aura réalisé quelques épargnes.

« Mais, pour donner aux relations existant entre les contractants toute la suite et la solidité désirables, il est une condition essentielle à introduire.

« Pour appeler le capital sur la terre, il faut que, du moment où il commencera à s'y établir, son propriétaire puisse hypothéquer ou aliéner le fonds sur lequel il a placé son argent. Nous voudrions donc qu'une ordonnance royale disposât que, du moment où on a délivré une parcelle de terre à un particulier et qu'il y a commencé des travaux, il pût aliéner et hypothéquer le sol qui lui est concédé, à la seule condition que l'acheteur ou celui au profit duquel l'hypothèque a été frappée, dans le cas où il se trouverait substitué aux droits du premier possesseur, fût tenu d'accepter toutes les charges et obligations de ce dernier. »

Voici maintenant ce que répondait le maréchal Bugeaud.

« Le grand concessionnaire ne peut pas constituer des propriétaires de 10 à 12 hectares, tels qu'il nous les faut ; il ne peut pas les presser sur le sol ainsi qu'ils doivent l'être pour créer la force de domination ; car il détruirait par là toutes ses espérances de fortune. Si vous lui donniez, en effet, 2,000 hectares de terres et qu'il y placât 200 familles, comme l'État les y placerait, il ne lui resterait plus rien. Il n'appellera donc, dans la plupart des cas, si vous le laissez à son libre arbitre, que des fermiers ou des métayers en petit nombre, c'est-à-dire des prolétaires qui, n'étant point attachés au pays par la propriété, s'éloigneront au premier danger sérieux ou chaque fois qu'ils seront mécontents de leur situation. Ce sera une sorte de lanterne magique où passeront successivement, et à distances assez rapprochées, des cultivateurs de toutes les nations. Mais nous disons mieux, et nous croyons pouvoir affirmer que les grands concessionnaires ne trouve-

ront des fermiers et des métayers qu'en très petit nombre et de la dernière espèce. La raison en est simple : en France et dans tous les pays de culture, les bons fermiers, les bons métayers ne manquent ni de fermes ni de métairies : on les recherche, on se les arrache même. Pourquoi donc viendraient-ils en Afrique ? Les cultivateurs y viendront pour devenir propriétaires ; mais ils n'y seront pas conduits par la perspective du prolétariat, attendu qu'en France, sans se déranger, sans s'exposer aux dangers du voyage et du climat, ils trouvent très facilement à travailler pour autrui ; mais admettons qu'il s'en présente : pourront-ils indemniser les capitalistes des sommes considérables que ceux-ci auront dépensées pour les installer et pour leur fournir tous les moyens de culture, ainsi que cela se pratique en France ? Nous ne le pensons pas ; parce que, d'une part, les frais d'installation sont trop élevés en Afrique, et que de l'autre la fabrique agricole ne produit pas assez pour amortir le capital de l'établissement et payer l'intérêt d'une somme beaucoup plus forte qu'elle ne le serait en Europe. Il est vrai que le métayer ou le fermier n'aurait pas besoin de rembourser le capital ; mais si ce sont des propriétaires qu'on a faits, et nous avons dit que c'est là ce que l'État doit exiger, ils seront tenus de payer l'intérêt et d'amortir le capital des sommes appliquées à leur établissement. Quiconque connaît un peu les difficultés de l'agriculture, les faibles produits qu'elle donne pour des travaux énormes, comprendra que cela n'est pas possible.

« Cette question est jugée par le simple examen de ce qui se passe en France. Les propriétaires sont obligés de tout créer, logements, bâtiments d'exploitation, plantations d'arbres, grandes préparations agricoles, etc., etc., et si l'on supputait ce qui a été mis en capitaux depuis cent ans dans la plupart des propriétés, on trouverait que la somme totale égale ou excède la valeur actuelle de ces mêmes propriétés. C'est que la terre n'a généralement de valeur que celle qui lui est donnée par les capitaux et le travail appliqués avec intelligence. Aucun propriétaire n'a la prétention de reconquérir par le fermage, ou par la moitié des fruits que lui donne le

métayer, les dépenses qu'il a successivement faites pour son exploitation agricole. Il se contente des revenus à 3 ou 4 p. 0/0, quelquefois beaucoup moins, sans tenir compte des cas fortuits, comme grêle, gelée, incendie, etc., qui viennent encore réduire, d'une manière notable, la moyenne de ses revenus de vingt ans. »

Une pareille spéculation amenera-t-elle un grand nombre de capitalistes en Afrique, soit pour faire des métayers à moitié fruits, soit pour établir des fermiers, soit enfin pour créer des propriétaires qui auront à rembourser le capital et l'intérêt? Nous ne le croyons pas. Il pourra bien d'abord en venir quelques-uns qui, n'ayant pas d'expérience agricole, n'auront pas fait tous les calculs qui précèdent; quelques autres qui, trouvant à se placer près d'une grande ville, spéculeront, d'après les progrès probables de la colonie, sur l'augmentation de la valeur des terres bien placées; mais nous osons prédire qu'il ne s'en présentera qu'un petit nombre, même dans le rayon actuel de la colonisation. Il s'en présentera bien moins encore quand l'éloignement de la côte élevera les frais déjà si considérables de constructions et de travaux de tout genre...

« Toutes ces considérations et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, nous font penser que l'État est le seul grand colonisateur; que l'œuvre est trop grande, trop hérissée d'obstacles pour que des particuliers et même des sociétés de capitalistes puissent la mener à bonne fin. Il y faut l'action de la nation tout entière, représentée par son gouvernement, à qui les Chambres voteront des fonds, dont il n'aura à demander ni le remboursement ni l'intérêt. L'intérêt et l'amortissement se trouveront, pour la France, dans la solution de la question, dans la création d'un peuple nouveau qui lui paiera plus tard des impôts, dans les compensations politiques et commerciales que lui procurera la colonie quand elle aura suffisamment grandi.

« Nous nous attendons à ce qu'on nous oppose une vérité générale, à savoir, que le gouvernement est le plus mauvais entrepreneur des grands travaux publics et des grandes administrations, parce qu'il paie plus cher et qu'il est moins bien

servi que l'intérêt particulier. Mais lorsqu'il n'est pas possible de trouver d'autres entrepreneurs, il faut bien que le gouvernement exécute lui-même. C'est ce qui s'est vu bien des fois, et notamment pour certains canaux, certaines lignes de chemins de fer, et même pour les fortifications de Paris. En Afrique, il y a bien plus d'urgence encore à ce que le gouvernement se charge de la colonisation ; car, outre qu'il s'agit de la solution rapide d'une grande question politique, il a réellement dans les bras de son armée et dans son administration tout organisée, des moyens matériels qui n'existent nulle part ailleurs. L'armée est un admirable instrument de création, d'abord par son organisation et sa discipline, qui permettent d'en disposer à toute heure, dans toute circonstance et en tous lieux; ensuite par ses bras nombreux et à bon marché que le budget le plus considérable ne pourrait se procurer dans les mêmes proportions. Par ces causes réunies, il arrive qu'ici le gouvernement se trouve à la fois le seul et le meilleur entrepreneur.

» Croirait-on, d'après cette argumentation, que nous repoussons l'intervention des grands capitalistes ou des compagnies? pas le moins du monde. Nous voulons, au contraire, les admettre et les encourager: car, pour arriver plus vite au but, nous désirons l'emploi de tous les moyens, quelque petits qu'ils soient. Mais disons que le gouvernement tomberait dans une aberration fatale, s'il comptait principalement sur eux pour exécuter la grande tâche nationale en Algérie.

» Nous avons exposé plus haut les difficultés dont seront entourés les capitalistes pour faire la colonisation; nous les avons peintes de manière qu'elles équivaudraient presque à des impossibilités. Toutefois nous croyons avoir trouvé une combinaison qui rendrait possible et utile l'intervention des capitalistes. Elle consiste à leur concéder une surface donnée, à la charge par eux d'établir sur la moitié de l'espace autant de familles qu'il y aura de fois dix hectares. A cette condition, l'autre moitié des terres deviendra leur propriété. Cette moitié, ayant acquis une grande valeur par l'établissement d'une population qui la touche par plusieurs points, indemni-

sera largement le capitaliste, nous le croyons, des avances qu'il aura faites pour l'installation des familles dans les conditions prescrites par le cahier des charges. Le peuplement des villages construits, en raison de cette convention entre l'État et le grand concessionnaire, étant la chose la plus difficile, l'administration pourra intervenir, et nous croyons qu'elle doit le faire, afin d'avoir une population mieux choisie. Ainsi se trouveraient combinés l'intérêt de l'État et l'intérêt des capitalistes. »

Passant ensuite à la justification de son projet de colonies militaires il ajoute :

« Nous sommes en présence d'un peuple fanatique, fier, belliqueux, admirablement préparé pour la guerre et toujours prêt à la faire. Il y a là pour nous un danger permanent devant lequel nous devons constamment rester forts et vigilants. Si nous étions assurés d'avoir perpétuellement une armée de 90 à 100,000 hommes, comme je l'ai demandée à la tribune de 1838, nous pourrions ne pas nous occuper autant de donner à la population européenne une constitution vigoureuse, qui ne peut s'obtenir au degré suffisant que par des institutions plus militaires que celles qui régissent la population déjà établie. Mais nous ne pouvons espérer que la métropole veuille ou puisse entretenir en Algérie une aussi nombreuse armée, car c'est une très lourde charge pour ses finances, et une gêne pour sa politique. Il faut donc que nous trouvions, dans la constitution du peuple nouveau, les moyens de résoudre ce problème : *Rendre la France indépendante de l'Algérie dans la politique européenne, et l'existence de l'Algérie indépendante des éventualités politiques de l'Europe.*

» La législation, l'administration civile, les libertés individuelles et municipales, donneront-elles au peuple nouveau la force nécessaire pour résister aux Arabes sans le secours d'une grosse armée? Nous ne le pensons pas. Il y a dans ce moment à Alger et dans sa banlieue jusqu'à Blidah environ 9,000 hommes de milice; eh bien! si les montagnes qui entourent la plaine s'insurgeaient, non seulement ces 9,000

hommes de milice ne pourraient pas les réduire, mais les populations civiles perdraient bientôt toute sécurité et ne pourraient aller d'un point à un autre qu'en grosse réunion armée : peut-être même seraient-elles renfermées dans les murs de leurs villes. Ne perdons pas de vue qu'il a fallu employer 12 bataillons aguerris, pendant quatre mois dans l'hiver de 1842 à 1843, pour réduire l'insurrection des Beni-Menasser et de quelques autres tribus à l'ouest de Cherchell, et que nous venons d'employer presque toutes les forces de la division d'Alger, pour ramener à la soumission le Dahra et l'Ouarenseris sur un carré d'environ 25 lieues de côte.

» Ces faits et beaucoup d'autres m'ont convaincu de l'impuissance de faire jouer à la population européenne, telle qu'elle est constituée actuellement, le rôle de peuple dominateur des Arabes, sans le secours d'une forte armée régulière.

» Pour satisfaire aux nécessités de la conservation de la colonie, aux intérêts politiques et financiers de la métropole, j'ai dû chercher un autre système que celui dans lequel nous sommes entrés tout d'abord, et qui consiste à donner à la population européenne la législation et l'administration de France. J'ai pensé qu'il fallait couvrir cette population, que sa constitution rend trop faible, par une population jeune, vigoureuse, habituée à la discipline militaire et continuant de vivre sous ce régime, tout en cultivant et se mariant pour se perpétuer sur le sol. Je ne veux pas exclure pour cela la colonisation civile ; elle existe, elle est un fait qui ne peut pas rétrograder ; je lui laisserais un rayon de douze ou quinze lieues à partir de la côte ; mais en avant, au sud de l'Atlas, j'établirais de nombreuses colonies militaires.

« Si la colonisation civile n'est pas suffisamment forte pour dominer les Arabes, elle est cependant une force appréciable et que je désire multiplier le plus possible : je veux donc l'emploi des deux moyens à la fois. Si j'en connaissais un troisième et un quatrième, je les voudrais encore, car je pense que nous ne pouvons marcher trop vite vers le but que nous poursuivons. Le temps est incertain, nous devons pro-

fiter de l'état de paix actuel, et fonder rapidement, en Afrique, quelque chose d'assez fort pour résister aux évènements possibles.

« La colonisation militaire favorisera beaucoup derrière elle les progrès de la colonisation civile ; ce que la première coûtera à l'État, enrichira la seconde qui sera naturellement chargée de satisfaire les besoins des jeunes colonies qui se créeront en avant d'elle. »

En présence de ces deux systèmes, le gouvernement ne se décidait pour aucun. Cependant comme celui du général Lamoricière donnait accès à tous les abus ; comme il introduisait la spéculation et l'agiotage dans l'œuvre de la colonisation ; comme il rendait possibles les pots de vin pour les concessions, les pots de vin pour les primes, les pots de vin pour les intérêts ; comme il nécessitait en tout le concours direct ou indirect, légitime ou frauduleux de l'administration ; comme il favorisait, en un mot, toutes les turpitudes qui font la honte d'un gouvernement corrupteur et corrompu, on pensait généralement que les bureaux qui ont leurs idées se déclareraient en sa faveur et qu'il serait préféré.

C'est probablement à ce motif qu'on doit attribuer le départ de l'Algérie du maréchal Bugeaud, qui crut sa présence nécessaire en France pour contrebalancer ces influences fatales qui, en toute circonstance, avaient fait prévaloir tout ce qui pouvait compromettre l'avenir de l'Afrique française. En effet, une décision royale en date du 24 août autorisait le maréchal Bugeaud à venir en France et nommait le lieutenant-général Lamoricière gouverneur-général *par interim.*

Le 4 septembre, le maréchal partit d'Alger, après avoir, à son grand déplaisir, reconstitué l'administration civile de l'Algérie d'après les bases de l'ordonnance du 15 avril 1845 qui grevait la colonie d'un nombreux et inutile état-major administratif.

Avant de partir, il publia une espèce de compte-rendu : c'était une sorte de résumé analytique de son administration, document important qui prouve par des chiffres que la population européenne et les recettes ont été en Algérie dans une

progression proportionnelle à la force numérique du corps d'occupation.

En voici les relevés :

CHIFFRE de l'effectif DES TROUPES.		CHIFFRE de la POPULAT. EUROPÉENNE.	CHIFFRE des RECETTES EFFECT.
1830..............		....	....
1831.....	17,190	 3,228	1,048,479,12
1832.....	21,511	 4,858	1,569,108,46
1833.....	26,681	 7,812	2,237,154,33
1834.....	29,858	 9,750	2,542,660,64
1835.....	29,485	 11,221	2,518,521,47
1836.....	29,497	 14,561	2,870,029,22
1837.....	40,147	 16,770	3,705,852,64
1838.....	48,167	 20,078	4,178,861,67
1839.....	50,367	 25,000	4,469,870,95
1840.....	61,231	 28,736	5,610,710,37
1841.....	72,000	 35,727	8,859,130,40
1842.....	77,226	 46,098	11,730,049,88
1843.....	80,410	 58,985	15,964,425,68
1844.....	81,057	 75,354	17,695,996,59
6 premiers mois de 1845, époque à laquelle l'impôt arabe n'est réalisé que dans sa plus faible partie.	86,987	 85,000	9,242,129,14

Les quinze ans écoulés peuvent se diviser en trois périodes.

La première se compose de l'occupation après la conquête : l'armée d'occupation, alors qu'aucun projet n'était bien arrêté sur l'avenir du pays, se réduisait à un chiffre moyen de 15 à 25,000 hommes ; la population reste stationnaire, et les impôts ne dépassent pas 2,500,000 francs.

Dans la seconde période, il ne s'agit plus d'occuper, mais de défendre ; alors s'invente le projet d'occupation restreinte,

système hors de discussion aujourd'hui, mais qui peut s'apprécier encore par des chiffres. Ainsi l'armée d'occupation s'élève jusqu'à 60,000 hommes, la population européenne n'atteint pas le chiffre de 30,000, et les impôts se réduisent 5, à 6 millions.

La troisième époque est celle de l'extension de la domination. Il ne s'agit plus de discuter sur le système plus ou moins étroit d'occupation : la conquête doit être générale pour être réelle. La guerre doit être portée au loin pour qu'il soit possible au commerce et à la colonisation de s'étendre à son abri.

Alors l'armée est portée successivement de 70,000 à 86,000; mais, par contre, la population européenne s'élève rapidement de 35,000 à 80,000, et les impôts, qui étaient de 5 millions en 1840, dépasseront 20 millions en 1845.

Que l'on maintienne l'armée, que l'on persévère dans la consolidation de la domination générale, et l'on peut dès à présent, au moyen du terme de la progression déjà connue, prévoir l'époque où le chiffre de la population européenne et celui des produits de l'impôt seront assez élevés pour dissiper toute appréhension sur l'avenir du pays.

CHAPITRE XVI.

Le Rhamadan.— Des postes permanents. — Bou-Maza traqué par les colonnes françaises, cherche à entraîner les Kabyles des pentes nord-ouest du Jurjura. — Réponse de ces montagnards. — Fermentation parmi les tribus de l'Ouest.— Insurrection des Flittas, des Traras et autres tribus.— Invasion d'Abd-el-Kader. — Le général Bourjolly chez les Flittas. — Le général Cavaignac chez les Traras. — Trahison des Souhalia. — Belle défense d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Montagnac : sa destruction.— Le marabout de Sidi-Brahim.— Héroïsme du capitaine Géraux et de 83 soldats.— Deïra d'Abd-el-Kader.— Coup de vigueur du colonel Valsin d'Esterazy. — Trait d'audace du colonel Tartas. — Invasion de Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader.— Assassinat du commandant Billot par les tribus du Sebdou. — Le colonel Saint-Arnaud chez les Beni-Ouaghr. — Le général Lamoricière à Oran : ses manœuvres pour placer l'insurrection entre deux feux. — Abd-el-Kader est attaqué dans le Trara : il refuse le combat : les Traras qu'il a soulevés se rendent à discrétion. — L'insurrection est renfermée dans un cercle restreint. — Effet de ces évènements en France.— Le maréchal Bugeaud part pour l'Algérie avec un renfort de 12,000 hommes. — Effet de ces évènements en Angleterre. — Arrivée du maréchal Bugeaud à Alger. — Proclamation aux Kabyles. — Effervescence dans la partie frontière du Maroc. — Emigration des tribus algériennes. — Mouvement combiné des colonnes françaises. — Plan d'Abd-el-Kader. — Comment agissaient les Romains dans des circonstances semblables.

Lorsque le maréchal Bugeaud quitta l'Algérie[1], le Rhamadan approchait. C'est une époque de jeûne, de prière, d'exaltation pendant laquelle toutes les passions bonnes et mauvaises des musulmans sont généralement dans une sorte d'état fébrile, qui motive assez communément des excès de tout genre.

C'est aussi le temps où les cultures sont suspendues, les récoltes serrées, où les tribus qui manquent de grains, se déplacent pour s'en approvisionner. Les marabouts en profitent pour exalter les imaginations et prêcher des révoltes s'il y a lieu : les tribus ennemies n'ayant plus à redouter les dommages portés à la récolte pendante se font la guerre entre elles : d'autres se ruent sur les silos et les troupeaux de celles qui ont été s'approvisionner au loin. C'est partout, en un mot, une époque de fermentation que tout dominateur de l'Algérie ne saurait surveiller avec trop de soin et de sollicitude.

Par suite de ce défaut d'ensemble qui n'a été jusqu'à présent que trop commun dans les affaires de l'Algérie, de ces systèmes peu ou point arrêtés, qui n'ont ni suite ni persévérance, et qui semblent remettre au hasard seul l'avenir de cette intéressante colonie, on n'était pas encore définitivement fixé sur le système à suivre à l'égard des Arabes, principalement sous le rapport défensif. Deux modes d'application étaient en discussion. L'un, et c'était malheureusement celui qui comptait le plus de partisans dans l'armée, consistait à occuper le pays par la multiplication des postes permanents ; l'autre voulait limiter l'occupation à des postes rares gardés par des forces suffisantes : c'était le système du maréchal Bugeaud.

Voici les motifs qui étaient allégués de part et d'autre à l'appui de ces deux opinions.

Les partisans de l'occupation par points multipliés disaient qu'il fallait des postes en tels et tels endroits pour surveiller le pays, l'administrer, en avoir des nouvelles, assurer telle ou telle communication, afin que les convois et même les voyageurs isolés pussent trouver quelques ressources sur leur route et un abri le soir contre les voleurs et les attaques nocturnes. Ces motifs étaient plus spécieux que solides. En effet, comme des besoins de la nature de ceux qu'on voulait prévenir, se faisaient sentir sur toute la surface de l'Algérie, il aurait fallu, pour être conséquent, les satisfaire partout, et alors toute l'armée eût été immobilisée dans des postes permanents grands et petits. Puis la guerre pouvait renaître d'un instant à l'autre par le soulèvement du pays tout entier, ou d'une fraction con-

sidérable, et, dans une pareille circonstance, les soldats français éparpillés, mal approvisionnés dans les postes, offraient à l'ennemi beaucoup de facilité et une foule d'occasions partielles de leur faire éprouver des échecs, dont les résultats matériels et surtout moraux, pouvaient avoir les plus graves inconvénients.

Le maréchal Bugeaud, au contraire, disait que les postes permanents qui ne pouvaient être que très faibles en raison de leur multiplicité, n'assuraient pas les communications et n'avaient aucune action sur le pays ; qu'ils ne gardaient réellement qu'un point ; que l'action réelle, la véritable puissance étaient dans les troupes qui tenaient la campagne; que ces troupes elles-mêmes ne conservaient leur force dominatrice que tout autant qu'elles ne se subdivisaient pas trop, et que chacune des fractions était capable de vaincre toutes les forces réunies de la contrée qu'elle était chargée de maintenir dans l'obéissance; que non-seulement les postes multipliés, en immobilisant une partie des forces de l'armée, affaiblissaient numériquement les colonnes agissantes, mais encore qu'ils absorbaient en partie l'action des troupes restées mobiles, puisque ces dernières étaient chargées de les ravitailler, et souvent d'aller à leur secours au lieu de faire des opérations utiles contre l'ennemi; et qu'enfin les postes qui n'étaient pas d'une nécessité absolue, n'étaient qu'une source d'embarras, de faiblesse et de danger.

Il ajoutait que les postes magasins ou de ravitaillement, qui sont indispensables pour favoriser la mobilité des colonnes, n'ayant qu'une faible garnison, n'étaient chargés, à proprement parler, que de leur défense, et qu'ils ne devaient pas prétendre à la domination du pays qui les environnait : « car, disait-il, tant que le pays est calme et obéissant, le chef de ces postes doit sans doute surveiller l'action des chefs indigènes, se faire faire des rapports par eux sur tous les points de son administration; les faire venir de temps à autre auprès de lui pour se faire rendre compte, en détail, de la disposition des esprits, de l'état de perceptions, de la police, des amendes, des bruits qui circulent, etc. Mais ce chef ne doit

jamais sortir avec une fraction de son monde, soit pour rétablir l'ordre, qui aurait été troublé, soit sous le prétexte de protéger le pays. Il peut, tout au plus, faire une sortie brusque et de nuit, à courte distance, pour arrêter des hommes signalés comme dangereux, ou pour tout autre coup de main partiel jugé nécessaire pour assurer la tranquillité du cercle; mais le détachement qui devait être fait dans ce rares, devrait être rentré avant le jour. S'il y a des actes à réprimer chez une tribu ou grosse fraction de tribu, il faut attendre, pour en demander compte, qu'une colonne vienne manœuvrer dans le pays : c'est alors, seulement, qu'on peut le faire avec efficacité et sans danger.

« Si le pays était menacé d'une insurrection ou de l'envahissement des insurgés voisins, ce n'est pas un détachement de quelques centaines d'hommes qui pourrait prévenir le danger, et il s'exposerait à une destruction complète dans l'espoir fondé d'atteindre le but. Quand une contrée est en fermentation, il est rare que les populations demandent sincèrement à être protégées et elles sont en général disposées à attaquer les protecteurs. Souvent elles peuvent se protéger elles-mêmes, et si elles sont de bonne foi, ou elles se défendent ou elles s'éloignent du péril. Dans tous les cas, il vaut mieux que le malheur tombe sur elles que sur un détachement impuissant.

« Ainsi, jamais on ne doit sortir, jamais on ne doit combattre quand on est maître de ses actions, sans un but utile, raisonné et même, dans ce cas, sans avoir des chances de succès.

« Il a été dit plus haut que les postes permanents n'assuraient pas les communications : cette vérité est facile à démontrer. En effet, qu'entend-on par assurer une communication? Ce ne peut être, dans la véritable acception du mot, que donner la faculté aux petits convois, aux faibles détachements, aux isolés même, de parcourir en sécurité cette communication, car il n'est pas nécessaire de protéger une colonne qui trouve en elle-même une force suffisante. C'est la colonne qui protège et non pas le poste qui ne peut rien hors de son enceinte.

« Comment des postes échelonnés d'étape en étape sur une route, pourraient-ils la rendre sûre pour les convois, les petits détachements et les isolés? Si ces fractions rencontrent, à distance égale, entre deux postes, un rassemblement très supérieur à elles, à quoi leur serviront les postes qui sont à trois lieues en avant et trois lieues en arrière? Evidemment, elles seront détruites ou prises sans même qu'ils en aient connaissance.

« Les postes qu'on représente comme propres à assurer les communications ne sont donc qu'une illusion dangereuse. Ils affaiblissent l'armée, ils paralysent son action et ne remplissent pas le but pour lequel on les institue.

« Il n'y a qu'une manière d'assurer les communications, c'est de bien dompter le pays à droite et à gauche et, dans certain cas, de couvrir la communication par une colonne postée ou agissant sur le côté le plus menacé.

« La réunion en une seule colonne de tous les postes qu'on échelonnerait, d'après la routine, sur une communication, l'assurera beaucoup mieux si cette colonne manœuvre plus convenablement que ne le ferait la division des forces en postes permanents.

« Ces principes excluent-ils les postes d'une manière absolue? Non assurément. Le principe de mobilité exige quelques postes de ravitaillement. Loin d'être contraire au système, ils le complètent, car ils favorisent singulièrement la mobilité des colonnes quand ils sont convenablement placés (1). »

Tels étaient les motifs qu'alléguait le maréchal, à l'appui de son opinion sur ce point de tactique si important dans la guerre d'Afrique, et dont les esprits, en France, se préoccupèrent vivement à la suite d'une insurrection qui éclata pendant l'absence du gouverneur-général.

Voici ce qui arriva. Les provinces du Centre et de l'Est étaient dans un état de tranquillité complète. Dans celles de l'Ouest, les subdivisions d'Orléanville, de Cherchell, de Mos-

(1) Circulaire du 14 octobre 1845.

taganem se remettaient de la grande et récente agitation causée par l'insurrection de Bou-Maza. Le gouverneur-général par intérim s'occupait d'organisation. Il avait installé avec pompe une des coûteuses superfluités introduites par l'ordonnance du 15 avril, le comité du contentieux ; il avait recueilli les adhésions des militaires disposés à prendre part à la colonisation d'après les bases proposées par le maréchal Bugeaud dans sa circulaire sur le projet d'organisation des colonies militaires, dont on a vu plus haut le texte. Dans la seule division d'Alger, 4,010 avaient répondu à cette sorte d'appel, savoir : un officier supérieur, 17 capitaines, 2 lieutenants, 5 sous-lieutenants et 3,985 sous-officiers et soldats ; pouvant réunir en tout des fonds disponibles pour 1,673,815 francs. En même temps, les troupes inoccupées étaient réparties sur divers points pour la rectification ou l'achèvement de travaux commencés, et on annonçait, comme devant paraître immédiatement, les travaux relatifs à l'exploitation des forêts de la Calle et à l'exploration des mines de l'Algérie et principalement de celles existant sur les territoires de Tenez, Philippeville et Bone, sources importantes de produits et de revenus dont on ne s'était pas occupé jusqu'alors. Ainsi, partout les travaux d'organisation semblaient devoir succéder aux travaux de la guerre. Le dernier des kalifas qui fût resté fidèle à la cause de Bou-Maza, s'était rendu à discrétion au commandant du camp d'Aïaun-Meren : un autre schériff révolté, Mohamed-ben-Hamet, avait été condamné à mort par le 2e conseil de guerre, permanent de la division d'Alger, et Bou-Maza lui-même s'était retiré chez les Achachas, tribu du Dahra et de Mostaganem. De là, il cherchait à entraîner dans sa cause, les montagnards des pentes nord-ouest et du Jurjura, en continuant son système d'imposture, et disant entre autres choses qu'il était maître de l'heure à laquelle les Français devaient être expulsés de l'Algérie. Mais il n'avait pu obtenir des Kabyles que cette réponse : « Si vous êtes réellement maître « de l'heure, allez-vous emparer de Médéah, de Blidah, et « pénétrez dans la plaine de la Metidja par la partie occiden- « tale. Quand vous y serez arrivé, nous vous rejoindrons avec



« toutes nos forces. » C'était, comme on le voit, mettre leur coopération à une condition qu'il était impossible à Bou-Maza de remplir : ainsi rien n'était inquiétant de ce côté.

Mais, dès le 15 septembre, divers bruits circulèrent sur la position et les projets d'Abd-el-Kader. Selon les uns, il avait fait ferrer tous les chevaux de sa cavalerie, d'où l'on concluait qu'il méditait quelque nouvelle incursion sur le territoire algérien. D'autres prétendaient qu'il avait déjà paru dans le Sud. Mille rumeurs incohérentes et contradictoires eurent lieu parmi les indigènes, d'où l'on put induire avec quelqu'apparence de raison que ce chef de partisans songeait à profiter de l'époque du Rhamadan pour soulever le pays. En effet, on apprit, coup sur coup, que la subdivision de Mascara, où commandait le colonel Géry, était dans la plus grande fermentation; que, dans celle de Tlemcen, une levée générale de boucliers avait eu lieu chez les tribus de la frontière de l'Ouest; que, dans celle de Mostaganem, les tribus des Flittas étaient en pleine révolte et qu'Abd-el-Kader, suivi d'une troupe de cavaliers du Maroc qui s'étaient attachés à sa fortune, avait envahi le territoire algérien.

Toutes ces nouvelles étaient fondées. Le général Bourjolly, qui s'était porté chez les Flittas pour y réprimer quelques actes de brigandage commis contre des caravanes de gens du désert venus dans le Tell pour y acheter des grains, était loin de s'attendre à trouver cette tribu en révolte complète. Dès le 21 septembre, il fut attaqué très vigoureusement, et ce ne fut qu'après un combat assez chaud qu'il arriva au bivouac de Ben-Atia. Des groupes hostiles se montrèrent toute la journée dans les environs du camp, et comme sa colonne n'était approvisionnée en vivres et en munitions que pour une course de quelques jours, il ne jugea pas à propos de s'engager plus avant avec quelques malades et des blessés. Il se décida à se rapprocher de Bel-Acel pour se mettre en état de rentrer sérieusement en opérations. Il fut chaudement suivi dans ce mouvement rétrograde. Pendant qu'il était à Touiza chez les Beni-Dargouïa, son arrière-garde, composée de 200 hommes du 9e chasseurs d'Orléans, fut vigoureusement engagée, et les

escadrons du 4e chasseurs durent charger à fond pour la soutenir. Le lieutenant-colonel Berthier, ancien officier d'ordonnance du roi, fut tué en conduisant cette charge, et les chasseurs furent dégagés. Mais une lutte acharnée se livra autour du corps du colonel Berthier, et jusqu'à dix Kabyles vinrent s'y faire tuer autour. La colonne, après d'autres engagements moins graves, put bivouaquer le 25 sur la Mina, à Belizan, d'où les malades et les blessés furent évacués sans difficulté sur Bel-Acel.

Dans la subdivision de Tlemcen, le général Cavaignac s'était aussi trouvé dans une position fort critique. Averti qu'un kalifa de Si-Mohammed-ben-Abdallah s'était enfui dans le pays des Traras, où il prêchait la révolte, que sa fuite avait été suivie de celle des Engamia et des Ouled-Chia et qu'une assez grande agitation s'était manifestée chez les Ghossels et dans le pays des Traras, il réunit à Sidi-Bou-el-Nouar 1350 hommes d'infanterie, 250 chevaux et deux sections de montagne. Après s'être mis en relation avec les diverses fractions des Traras, il reçut quelques assurances satisfaisantes des unes et des réponses insultantes des autres, et principalement des Beni-Ouersous. Tout lui indiqua que cette révolte coïncidait avec un mouvement prochain d'Abd-el-Kader qui avait passé la Moloiua et fanatisait les Kabyles par la promesse de son arrivée prochaine.

Le 22 septembre, au matin, quittant la position de Sidi-Bou-el-Nouar pour entrer chez les Beni-Ouersous, il se trouva bientôt au centre de leur territoire. Il établit son camp dans une vallée : la position était fort convenable, mais dominée à l'ouest par une succession de collines dont la plus éloignée, couronnée par le village des Ouled-Zekri, était occupée par 3 ou 400 Kabyles qui, abrités derrière leurs murs, dirigeaient sur les postes avancés un feu très incommode. Cette position ennemie devait être enlevée. Une colonne d'attaque, composée des voltigeurs et carabiniers du 15e, des grenadiers du 41e de 120 chevaux du 2e chasseurs et du 2e hussards, fut chargée de cette opération.

L'infanterie eut d'abord beaucoup à souffrir en gravissant

péniblement une pente assez élevée. Mais la cavalerie se lança au galop sous une vive fusillade et la décision de ce mouvement força l'ennemi à se jeter sur le revers opposé où il fut attaqué avec vigueur et rejeté dans des ravins profonds ou sur des crêtes inabordables.

La position prise fut occupée par trois compagnies de zouaves; les sapeurs du génie en crénelèrent les maisons et les enceintes, et les soldats se firent des postes couverts en élevant des retranchements en pierres. Mais, quoique délogé du village, l'ennemi s'était établi en face des Français dans des positions formidables et garnies de retranchements en pierres sèches; il semblait décidé à une résistance sérieuse.

Après avoir employé la matinée du 23 à reconnaître avec un fort détachement le pays au centre duquel il était et surtout les positions occupées par l'ennemi, le général Cavaignac se préparait à attaquer les Kabyles, lorsque ces derniers s'élancèrent avec une vigueur inouie sur la position occupée par les zouaves, commandés alors par le chef de bataillon Peyraguey. Franchissant d'une part l'un des postes avancés, ils s'y mêlèrent à la garde qui s'y trouvait et qui s'y défendit à la baïonnette. Le capitaine Lecouteux, s'élançant à la tête de sa compagnie, dégagea ses soldats entourés.

D'un autre côté, les Kabyles avaient abordé une enceinte crénelée et faisaient mine d'y pénétrer. Le commandant Peyraguey, à la tête d'une compagnie, se lança de la partie de l'enceinte qu'il occupait à celle que menaçaient d'envahir les Kabyles. Mille voix s'élèvent du camp pour applaudir à cette action vigoureuse: mais au même instant, le brave Peyraguey, vieux soldat de l'île d'Elbe, noble reste de ces anciens héroïques bataillons français, tomba mortellement frappé de trois balles. Dans sa chute, on l'entendit encore s'écrier: « En avant, mes amis, en avant! »

Repoussés par les zouaves dans cette audacieuse attaque, les Kabyles se retirèrent derrière leurs positions. Peu après, vers la chute du jour, une décharge générale de leurs armes prouva qu'ils venaient de recevoir une nouvelle importante. En effet, on venait de leur annoncer qu'Abd-el-Kader péné-

trait sur le territoire français, marchait à leur secours : c'était là le secret de leur acharnement. Mais, dès le lendemain, le général Cavaignac les attaqua sur toute leur ligne et son mouvement appuyé par un feu très vif d'artillerie et d'infanterie, fut couronné d'un plein succès. Le retranchement fut tourné, l'ennemi l'abandonna en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde : c'était le succès militaire aussi complet que possible, mais ce n'était point le succès politique. Il fut même chèrement payé quelques jours après.

En effet le 27, le général Cavaignac, inquiet pour le poste d'Ain-Timmouschen, qui dépendait de sa subdivision, et qu'il ne croyait pas suffisamment gardé, dirigea sur ce point un détachement de 200 hommes, choisis dans le 15e léger et les zouaves. Au moment où ce détachement arrivait au marabout de Sidi-Moussa à une lieue et demie de Timmouschen, il rencontra un goum nombreux, conduit par Bou-Hammedi, qui venait pour protéger l'émigration des deux grandes tribus des Ouled-Nalfa et des Ouled-Zeïr. Ces tribus faisaient défection et allaient se réunir aux Ghozzels, déjà passés sous les drapeaux d'Abd-el-Kader.

Le lieutenant Marin, qui commandait le détachement, prit le goum de Bou-Hammedi pour celui du lieutenant-colonel Valsin-Esterazy, et l'erreur était d'autant plus naturelle, qu'en tête marchaient les chefs des Beni-Achmez, qui font en effet partie du Maghzen d'Oran, mais qui, ce jour-là, avait fait défection. Lorsque le lieutenant Marin reconnut son erreur, les cavaliers arabes étaient déjà pêle-mêle avec les soldats français qu'ils avaient abordés en leur disant : *semi*, *semi*, (amis, amis). Ces derniers avaient déjà mis sacs à terre et formé le faisceau pour se reposer un instant, lorsqu'ils furent enveloppés par trois ou quatre mille Kabyles et sommés de se rendre. Toute résistance était impossible. Ce malheureux détachement mit bas les armes : pas un coup de fusif ne fut échangé de part ni d'autre. Un fait pareil ne s'était pas encore produit dans la guerre d'Afrique.

A cette page regrettable de l'histoire de cette insurrection nouvelle, s'en joignit une triste, lugubre mais héroïque. Le

lieutenant-colonel de Montagnac commandait à Djemâa-Ghazaouat, près la frontière maritime du Maroc. Les Souhalia se disant menacés par Abd-el-Kader, lui envoyèrent demander protection contre l'ex-Émir, qui, dirent-ils, voulait rejoindre, à la tête d'un fort goum, le scheik révolté Abd-el-Bosseh, chez les Traras, dont le pays s'étend à l'est entre le port de Ghazaouat et l'embouchure de la Tafna. Ils lui laissèrent cependant ignorer les forces considérables dont disposait Abd-el-Kader et l'insurrection qui s'organisait dans toute la contrée et chez eux-mêmes.

Guidé par ces renseignements perfides, le colonel Montagnac sortit de Djemmâa le 21 septembre, à 10 heures du soir. Sa colonne se composait de 420 hommes dont 354 du 8e bataillon des chasseurs d'Orléans et un escadron du 2e hussards. Il arriva à la pointe du jour à l'Oued-Taouli, bonne position dont une trahison habilement ourdie allait l'arracher encore pour avoir meilleure chance de détruire sa colonne en détail. En effet le 22, à deux heures du matin, par on ne sait quels nouveaux perfides renseignements, il quitta son bivouac de l'Oued-Taouli, et marchant dans la direction de l'est, il fut établir son camp sur le ruisseau de Sidi-Brahim. Laissant la garde des bagages et du camp au commandant Froment-Coste, il se porta en avant avec trois compagnies du 8e chasseurs d'Orléans et l'escadron du 2e hussards. A trois quarts de lieue du camp, des cavaliers arabes en assez grand nombre parurent sur un plateau : les deux premiers pelotons de l'escadron chargèrent avec leur commandant Cognord en tête. Immédiatement ils furent écrasés sur leur gauche par une masse de cavaliers qui se démasquèrent au nombre de plus de 3,000, commandés par Abd-el-Kader lui-même. Au premier choc le commandant Cognord fut démonté, puis blessé ; le capitaine Gentil de Saint-Alphonse, tombe à son tour frappé d'une balle à la tête : le cavalier arabe qui l'avait tué d'un coup de pistolet, lui avait crié en faisant feu : *Abd-el-Kader!* Ce cavalier n'était autre que l'Émir.

A la vue de ce désastre, le colonel Montagnac communique à sa faible troupe son courage désespéré. Quoique environné

par des forces plus que décuples, il se lance en avant avec deux pelotons de réserve auxquels se rallièrent 20 cavaliers, débris de l'escadron de hussards. Mais au même instant il tombe mortellement blessé. Assis sur un tertre, il fait former sa petite troupe en carré et envoie le maréchal-de-logis Barbié, ordonner au commandant Froment-Coste de venir l'appuyer. Mais enveloppé de toutes parts ce carré tombait homme à homme. Le colonel Montagnac voyant cette boucherie et se sentant mourir : « Enfans, dit-il, vous êtes accablés par le nombre, « retirez-vous dans le marabout de Sidi-Brahim. Ne vous « inquiétez pas de mon corps, mon compte est réglé. » En effet, il expira presque aussitôt.

Cependant cet héroïque carré lutte encore pendant près de trois heures contre toutes les charges ardentes et répétées de toute la cavalerie d'Abd-el-Kader; mais que pouvaient ces quelques braves contre des forces si supérieures? mourir! c'est ce qu'ils firent. Les cartouches s'épuisèrent et, suivant l'expression d'un carabinier qui a survécu, les Arabes resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et devenu silencieux, faute de munitions, le firent tomber sous leur feu *comme un vieux mur!*

Pendant ce temps, le commandant Froment-Coste approchait en toute hâte avec la 12e compagnie et une section de carabiniers de son bataillon. Devenu l'objet des efforts de l'ennemi, il fut frappé par les premières balles, et sa petite troupe succomba à son tour sous le nombre.

Il ne restait plus du bataillon d'Orléans que quatre-vingt-trois hommes sous les ordres du capitaine Géraux et du lieutenant Chapdelaine, laissés à la garde des bagages pendant l'action.

Voyant tout perdu, le capitaine Géraux songea à mettre sa troupe à couvert et se dirigea sur le marabout de Sidi-Brahim à un quart d'heure sur la droite; sa retraite ne se fit pas sans combat, il perdit cinq hommes. La cour du marabout où il trouva un abri momentané, présentait un carré pouvant contenir vingt hommes sur chaque face; chaque homme avait quatre paquets de cartouches et, comme on avait

abandonné les sacs, il y avait très peu de vivres. Il était environ onze heures du matin.

Dans l'espoir d'être aperçu par la colonne du colonel de Barrat, qu'il savait à trois lieues de là, le capitaine Géraux prit la ceinture rouge du lieutenant Chapdelaine et le mouchoir bleu du caporal Lavaissière, et fit planter au milieu d'une grêle de balles, ce drapeau improvisé au haut du marabout. Il était décidé à se battre à outrance; les quatre vingts braves qu'il commandait l'étaient à mourir jusqu'au dernier. Il rangea sa petite troupe en quatre pelotons sur chaque face du mur du marabout qui eut alors deux enceintes, une de pierre, l'autre de chair. Cette dernière n'était pas la moins solide.

Cependant le marabout était entouré de toutes parts par 3,000 cavaliers. Abd-el-Kader fit sommer le capitaine Géraux de se rendre : « Dites à Abd-el-Kader, répondit-« il au parlementaire, que nous sommes décidés à nous « battre jusqu'à la fin, et que si l'ennemi veut il peut com-« mencer : nous sommes tous prêts et bien résolus jusqu'aux « derniers. »

Cette réponse mécontenta Abd-el-Kader qui avait déjà fait de grandes pertes avec les autres fractions de cette héroïque colonne, et qui craignait l'effet moral que pouvait produire sur ses troupes la résistance acharnée d'une poignée d'hommes. Il avait dans son camp quatre-vingts prisonniers, tant de l'escadron du commandant Cognord, que du détachement du capitaine Froment-Coste : de ce nombre était le capitaine Dutertre, du 8e chasseurs d'Orléans. Il le détacha vers le capitaine Géraux avec la mission expresse de l'engager à se rendre, et de l'y décider, sous peine d'avoir lui, et les autres prisonniers, la tête tranchée. Le capitaine Dutertre fit part de cette mission à ses malheureux compagnons de captivité, et il fut résolu à l'unanimité qu'il engagerait le capitaine Géraux à se défendre. Tous les genres d'héroïsme devaient se produire en cette circonstance. Le capitaine Dutertre s'avance auprès du marabout et crie aux assiégés : « Malgré l'injonction et les « menaces d'Abd-el-Kader, je vous exhorte à ne pas vous

« rendre : Mourons tous, s'il le faut, jusqu'au dernier! » De retour auprès de l'Émir, il paya de sa tête cette courageuse résolution !

Désespérant de vaincre autrement que par la force cette héroïque fermeté, Abd-el-Kader lance ses troupes contre le marabout dont le mur n'avait que quatre pieds de haut; mais il était doublé par un autre mur, citadelle vivante contre laquelle vinrent se briser par trois fois tous les efforts des assiégeants. La première attaque dura cinq quart- l'heures : on se battait à bout portant. La seconde attaque fut plus vive, elle se termina à la nuit : les baïonnettes avaient du sang jusqu'à la garde.

Les assiégés avaient eu peu de pertes; ils en avaient fait éprouver beaucoup à l'ennemi. Ils se promettaient de lui en faire éprouver encore, car leur courage s'exhaltait avec le danger : c'était l'héroïsme du désespoir. Ils passèrent la nuit à faire avec leurs sabres des demi-créneaux aux murs, et à couper en quatre et en six les balles qui commençaient à leur manquer. Le 24, dès dix heures du matin, Abd-el-Kader fit attaquer le marabout pour la troisième fois, et, pour la troisième fois ses troupes furent repoussées après un attaque qui dura, presque sans interruption, jusqu'au lendemain à deux heures après-midi. Abd-el-Kader renonçant aux chances meurtrières de l'assaut, fit retirer ses troupes et changea son attaque en blocus. Il laissa autour du marabout trois postes d'observation de 150 hommes chacun, et se dirigea avec sa cavalerie sur un autre point.

On était au troisième jour; l'eau, les vivres manquaient, les assiégés étaient réduits à boire de l'urine mêlée avec un peu d'eau-de-vie et d'absinthe. Depuis trois nuits le sommeil n'avait pu fermer leurs paupières, et tous demeuraient inflexibles : nul ne parlait de se rendre. Enfin, épuisés, affaiblis, sentant la mort prochaine s'ils s'obtinaient à rester dans ce lieu sans vivres et sans eau, pressés plus que jamais par la faim, la soif, les privations de toutes sortes, ils se décidèrent à se frayer un passage et à se faire jour les armes à la main. Le 25, à sept heures du matin, le détachement franchit les

remparts du marabout; se précipitant à la baïonnette et ses officiers en tête, sur le premier poste; il l'enlève, traverse comme un boulet la ligne de blocus, se forme en carré de tirailleurs et se met en marche en présence de l'ennemi qui n'osa le suivre que de loin.

Il arriva ainsi jusque sur les bords d'un ravin qui formait défilé sans avoir plus de quatre blessés. Harassés de veilles et de fatigue, mourant de soif et d'inanition, ces braves formèrent le carré pour se reposer. Vain espoir! il fallut combattre encore. Ils virent les Ouled-Zeri sortir de leurs demeures avec leurs fusils et descendre dans le ravin. Les gens de Sidi-Hamar et des autres villages environnants, prévenus par des cavaliers de l'Émir, se mirent aussi en disposition de les attaquer. Il était alors environ huit heures du matin; pressés en queue par deux mille Kabyles, ils pensèrent que le plus sûr moyen était de fondre par la ligne la plus courte sur les Arabes qui leur barraient la route. Ils descendirent dans le ravin, et cette intrépide phalange, digne d'elle-même jusqu'à la fin, fond au milieu des masses ennemis pour se frayer un passage. Il y eut un moment d'horrible carnage; il ne leur restait plus ni cartouches, ni balles; les Arabes tiraient sur eux de tous côtés. Ils parvinrent enfin dans un champ de figuiers où ils purent reformer le carré; ils se comptèrent : ils n'étaient plus que quarante. Le capitaine Géraux leur restait encore; le lieutenant Chapdelaine était mort avec les quarante autres. Leur heure semblait venue aussi, et ils se préparent à vendre chèrement leur vie. Les Arabes, sans égard pour tant de courage, se précipitent plus nombreux sur ces braves qui, après s'être dit un dernier adieu, jetetnt leurs fusils et s'élancent en désespérés et la baïonnette au poing au milieu des Arabes dont ils font un grand carnage : ils parviennent encore à traverser leurs masses. Mais vingt-sept sur quarante étaient restés morts, et parmi eux l'héroïque capitaine Géraux. Treize se firent jour et purent, peu après, être recueillis par la garnison de Djemmâa qui venait à eux. L'histoire doit conserver le nom de ces intrépides soldats qui, fidèles à leurs officiers, combattirent près d'eux jusqu'au dernier moment : ce

furent Lavaissière, caporal; Delfieu, Fert, Langlois, Lapara, Medaille, Frécy, Léger, Antoine, Langevin, Michel, carabiniers; Siguier, clairon; Raimond, chasseur.

Tel fut le dénouement de ce funèbre mais héroïque drame de Sidi-Brahim. Les annales militaires du monde contiennent peu de faits semblables. Quel beau spectacle en effet que l'admirable courage d'une poignée de braves, s'étant fait une citadelle d'un tombeau musulman, tenant pendant deux jours en échec toute une armée ennemie, repoussant toutes les propositions de se rendre! Puis, sans vivres, sans eau, sans munitions, ne se laissant démoraliser ni par le nombre des ennemis, ni par la pensée si poignante de l'abandon où ils étaient, ne prenant conseil que de leur héroïsme, et avec une audace inflexible et un mépris de la mort qui rappellent les fastes les plus glorieux des temps antiques, succomber homme à homme en se frayant, à la baïonnette, un passage à travers une armée où ils avaient à lutter un contre cent!

L'héroïsme de cette poignée de braves au début de l'insurrection pouvait frapper les Arabes de terreur comme il les avait frappés d'admiration. Pour en prévenir l'effet moral, Abd-el-Kader se montra, comme toujours, habile à profiter des circonstances. A Sidi-Brahim, il dit que, pour éprouver le courage et la foi de ceux qui combattaient sous ses ordres, il avait voulu que les soldats français défendissent leur vie comme des héros. A Aïn-Timouschen, au contraire, il dit que pour récompenser ceux qui suivaient sa bannière, il avait fasciné de son regard tout-puissant le détachement commandé par le lieutenant Marin, et l'avait fait tomber sans résistance en leur pouvoir. Il était ainsi parvenu à persuader aux Arabes qu'il déciderait à son gré de la victoire, et que si parfois il essuyait des défaites, c'était pour éprouver le courage, la patience et la foi de ceux qui le suivaient, et les rendre dignes des récompenses célestes, promises par le Prophète aux martyrs de la religion.

Cela explique l'audace toute nouvelle des Arabes dans cette insurrection.

Cependant la conduite de l'ex-Émir, pour se garantir d'at-

teintes personnelles, contraste avec l'opinion que ses partisans ont de sa toute-puissance. Ainsi, par exemple, s'il charge avec bravoure à la tête de ses goums, ce qui chez les Arabes est une nécessité de commandement, il fait usage de mille précautions dans tous les détails de son existence. En marche, des hommes dévoués le précèdent, fouillant les terrains accidentés, comme s'ils redoutaient la balle d'un traître ou d'un assassin. Dans les haltes, il ne couche pas deux nuits dans la même tente : il ne mange d'autres aliments que ceux préparés par ses proches, et ne boit d'autre eau que celle puisée à la source par un homme investi de toute sa confiance. Il a ainsi déjà toutes les alarmes du pouvoir sans en avoir les compensations. Son mouvement en Algérie était, sinon prévu, du moins probable. On savait que sa deïra était campée à Sebkha, sur la limite du Tell, dans les terrains sur lesquels les populations ne se fixent pas d'une manière permanente. Là, il était parvenu à se former un corps de 1,000 cavaliers environ et de 1,200 fantassins. Sa cavalerie, choisie parmi des hommes d'élite, ayant donné des preuves de bravoure, avait été remontée avec le produit des razzias contre les tribus des plateaux ou contre les gens de Laghouat. Elle ne recevait point de solde. Abd-el-Kader fournissait seulement l'orge pour les chevaux, et allouait aux hommes du blé pour leur nourriture. Les ressources alimentaires étaient, du reste, si restreintes, qu'il n'était fait qu'une fois par semaine de distribution de viande aux fantassins et aux cavaliers. La grande sobriété des Arabes, leur exaltation religieuse, et surtout les coups de mains dirigés contre les tribus françaises et dont ils se partageaient le butin, leur aidaient à supporter patiemment ces privations. Ses fantassins, recrutés parmi des tribus marocaines qui, placées entre les deux états, n'appartiennent en quelque sorte ni au Maroc ni à la France, ne recevaient pas non plus de solde. Ils avaient droit seulement aux mêmes rations de vivres que les cavaliers. Abd-el-Kader leur fournissait en outre un burnous, un caban à capuchon, et un pantalon. La durée de cet habillement était fixée à un an. On assurait que les fusils qui avaient servi à l'armement de cette

troupe provenaient de dépôts d'armes établis chez les tribus Berbères indépendantes, avant les évènements qui amenèrent la bataille d'Isly.

Abd-el-Kader pourvoyait à la nourriture de sa cavalerie et de son infanterie régulières au moyen des aumônes abondantes recueillies soit en Algérie soit dans le Maroc. Les munitions de guerre et les effets d'habillement étaient achetés en secret dans les villes de l'intérieur du Maroc, et arrivaient à la deïra sous l'escorte d'agents dévoués. La sage économie qui présidait aux dépenses, la foi des soldats qui modéraient leurs prétentions, le produit des razzias, les aumônes et les récoltes provenant des labours que faisait la deïra, suffisaient pour subvenir à tous les besoins de sa troupe. On assurait que l'ex-Émir ne recevait aucun secours étranger.

En dehors de ces troupes régulières, Abd-el-Kader pouvait encore lever dans sa deïra 7 à 800 cavaliers appartenant aux tribus algériennes qui avaient suivi sa fortune dans l'émigration. Le nombre des tentes de la deïra était d'un millier environ, ce qui impliquait une population de cinq à six mille âmes. A ces forces pouvaient se joindre les contingents probables des tribus sahariennes, venues dans le Tell du Maroc pour acheter des grains, et par les tribus marocaines, telles que les Méheia, les Guelaia, les Hallaf et les Beni-Senassen, plus immédiatement soumises à son influence. Pour une expédition déterminée de quelques jours, Abd-el-Kader pouvait alors facilement réunir 3 à 4,000 cavaliers, dont 800 réguliers et un nombre supérieur de fantassins.

On a vu comment, dès son entrée sur le territoire algérien, la majeure partie des tribus de l'Ouest s'était déclarée en sa faveur. L'insurrection, qui avait éclaté sur plusieurs points à la fois, semblait vouloir prendre un développement effrayant. Pendant que l'héroïque colonne du colonel Montagnac était écrasée à Sidi-Brahim, le colonel Walsin-Esterhazy, qui commandait le Maghzen d'Oran, fut informé qu'Abd-el-Kader avait gagné la tribu des Ouled-Abdallah, que plusieurs douars des Douairs avaient reçu de ses lettres, et qu'il était alors chez les Ouled-Kalfa et les Ouled-Zaïr qu'il se disposait à en-

traîner. Pour arrêter les progrès de cette insurrection, il partit avec quelques troupes du Maghzen et arriva au puits de Bourchache, à l'extrémité occidentale du lac Salé. Là, il envoya des espions chez les tribus compromises, et il apprit qu'Abd-el-Kader était à Aïn-Takebalet, à la tête d'une cavalerie considérable, et les tribus des Angads, les Ouled-Mellouk, les Ouled-Baleghr, les goums des tribus qui avaient fait défection, et la cavalerie des Kabyles de la rive gauche de la Tafna. Il apprit aussi que les Ouled-Kalfa et les Ouled-Zaïr avaient commencé leur mouvement de défection, et que l'émigration était déjà rendue à Hamman-Bou-Hadja. Montant aussitôt à cheval, avec tout ce qu'il put réunir de Douairs et de Smelas, trois cents environs, il se mit à la poursuite des tribus émigrantes, les joignit et leur ordonna de rebrousser chemin. Sur leur hésitation, il dut frapper un grand coup pour les y contraindre. Entouré par les chefs des tribus, qui semblaient le défier et le menacer, il ajuste les deux plus récalcitrants, et de deux coups de pistolet les abat à ses pieds.

Cet acte de vigueur en imposa aux révoltés qui s'attendaient d'un moment à l'autre à être secourus par Abd-el-Kader. Mais ils furent forcés de se replier, ainsi que toutes les tribus qui menaçaient de défection, et avait campé du côté de Rio-Salado. Grâce à cette énergie et à cette habileté, le goum resta fidèle, ainsi que quelques tribus du cercle d'Oran.

Sur un autre point, un audacieux coup de main du colonel Tartas en maintenait d'autres dans l'obéissance. Le général Bourjolly avait, comme a vu, concentré sa faible brigade au camp de Bel-Assel, sur la Mina. Il détacha le colonel Tartas, commandant la cavalerie, sur le flanc de la colonne, pour battre la plaine de la rive droite de la Mina. Le colonel ayant appris là que Bou-Maza, à la tête de 1,200 cavaliers et d'un grand nombre de fantassins, venait de tomber à l'improviste sur la tribu dépendante de Sidi-Laribi, kalifa de la France, qu'il avait incendié la maison de ce chef et emporté un immense butin, fruit de sa razzia, résolut de lui ravir le fruit de ce facile succès. Il n'avait avec lui que 250 chevaux du 4me régiment de chasseurs d'Afrique. Ne consultant que son

bouillant courage, il se met à la poursuite de l'ennemi, parvient à le joindre et le charge vigoureusement. Tant d'audace et de valeur intimident les cavaliers arabes qui fuient en désordre, abandonnant leurs fantassins qui furent tous sabrés. Le colonel Tartas rentra le soir à Bel-Assel avec la plus grande partie du butin enlevé par Bou-Maza.

Pendant que l'insurrection était ainsi comprimée sur quelques points, elle gagnait sur d'autres. Une seconde invasion était arrivée du Maroc, commandée par Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader, qui paraît pour la première fois sur le théâtre de la guerre. Bou-Guerrara s'était porté sur Sebdou, petit fort, à douze lieues, au midi, de Tlemcen, à l'extrémité du Tell (région des céréales). Sebdou est un des postes par lesquels les Français ont action sur le Sahara. Les autres forts de cette ligne sont Daïa, Siaret, Teniet-el-Had, et enfin Boghar, du côté de Milianah. Les postes intérieurs de la province d'Oran sont Bel-Abbès, à moitié chemin de Mascara à Tlemcen ; Aïn-Timouschen, entre Tlemcen et Oran ; Bel-Assel, en avant de Mostaganem, sur la Mina ; Lella-Maghnia, sur la frontière du Maroc, et Djemmâa-Ghazaouat, point maritime, sans l'occupation duquel il serait difficile d'approvisionner un corps de troupes agissant dans le Maroc.

Bou-Guerrara commença par faire lâchement assassiner, par une des tribus du Sebdou, le commandant Billot, le lieutenant Dombasle et quatre hussards qu'il attira dans un guet-à-pens : il força ensuite toutes les tribus de la contrée jusqu'à deux lieues de Tlemcem, de s'interner dans le Maroc et mit le siége devant le fort de Sebdou, dont la petite garnison se défendit avec énergie.

A la nouvelle de l'affaire de Djemmâa-Ghazaouat et du développement de l'insurrection dans les divers cercles de la province d'Oran, le gouverneur-général, par intérim, Lamoricière prit trois bataillons et une section d'artillerie de montagne qu'il fit embarquer sur les vapeurs le *Tartare*, l'*Etna*, l'*Euphrate* et diriger directement sur Djemmâa. Après avoir rejoint le général Cavaignac au col de Bab-Taza, défilé des montagnes qui séparent le district de Lella-Maghnia de celui

de Djemmâa, il débloqua Nedroma et manœuvra pour placer l'insurrection entre deux feux.

Pendant ce temps le colonel Saint-Arnaud, qui commandait à Orléansville, avait renforcé le poste retranché du Khamis sur l'Oued-Riou, un des affluents du Chéliff, et qui commande la gorge par où on pénètre dans le pays des Beni-Ouraghr. Il avait trouvé toute la tribu en armes qui l'attendait sur l'Oued-Sensig, au nombre de plus de 3,000 combattants. Malgré son infériorité numérique, il n'hésite pas à les attaquer : l'engagement fut des plus vifs; mais quelques vigoureuses charges de cavalerie mirent l'ennemi en déroute qui s'enfuit en désordre, abandonnant ses morts sur le champ de bataille.

Ces vigoureuses initiatives prises sur tous les points par les divers chefs de corps, arrêtèrent le développement de la révolte. Elle parut renfermée, dès son début, dans un cercle assez étroit entre les quatre faces du carré formé par la mer, la Tafna, le parallèle à la mer passant par Tlemcen et Lella-Maghnia et la frontière du Maroc. Ce grand mouvement, dont le commencement n'avait été marqué que par des désastres, semblait entrer dans une nouvelle phase. En effet, Abd-el-Kader qui ne s'attendait pas à être attaqué sitôt, après avoir été hardi et habile, s'était arrêté tout-à-coup, hésitant, soit de lui-même, soit à cause de l'armée qu'il commandait et n'avait plus franchement poussé de l'avant. Le temps avait été pour le Français, et tout faisait espérer que le mal ne s'augmenterait plus. Le général Lamoricière avait, dès son arrivée à Oran, rallié à lui quelques corps isolés, mis les places et les postes à l'abri d'attaques sérieuses, et enfin il était le 5 octobre en face d'Abd-el-Kader, prêt à le combattre là où il se porterait.

L'ex-Émir était alors avec environ 2,800 chevaux à Aïn-Kebira, fomentant l'insurrection des Traras, des Ghrossehls et d'une faible partie des Beni-Amer-Garabas qu'il n'avait pu interner au Maroc. Toutes ces populations étaient entassées dans le pâté de montagnes qui occupe le triangle compris entre Lella-Maghnia, Djemmâa-Ghazouat et l'embouchure

de la Tafna. Tous les combattants s'étaient donné rendez-vous pour la défense du col d'Aïn-Kebira. Pour entrer dans la montagne il fallait nécessairement passer par ce col. Le 13 au matin, le général Lamoricière s'y dirigea, il avait avec lui 4,500 baïonnettes, 650 sabres et 10 pièces de montagne. De l'Oued-Telata où il avait bivouaqué, il avait pu voir toutes les hauteurs couvertes de fantassins kabyles, et, sur la gauche du col une nombreuse cavalerie : c'était celle d'Abd-el-Kader.

La position qu'il avait reconnue la veille était attaquable à droite par un sentier en corniche assez couvert, et à gauche par des pentes abordables quoique très escarpées et exposées dans toute leur longueur à une fusillade plongeante. L'attaque de ce côté paraissait d'autant plus hasardée que dans la partie moyenne du col, s'élevait un mamelon très saillant bien garni de troupes, et qui aurait séparé de plus en plus les deux colonnes d'attaque dans leur mouvement de progression.

Pour ne rien laisser au hasard, le général Lamoricière forma trois colonnes : l'une, sous les ordres du général Cavaignac, avec le 41e de ligne et une section de montagne fut dirigée sur la pente gauche. Le colonel Gachot, avec un bataillon du 3e léger et une section de montagne dut aborder le mamelon du centre. Le général Lamoricière s'avança par le sentier en corniche.

Les trois têtes de colonne partirent ensemble et furent accueillies par un feu des plus vifs. Celle de gauche surtout ayant à gravir des pentes abruptes et découvertes sous le feu plongeant d'un ennemi nombreux, éprouva quelques pertes sensibles. Mais tel fut l'élan du 41e de ligne, que la position fut enlevée d'emblée, et que beaucoup de fantassins ennemis furent atteints et tués sur le revers opposé. Les autres colonnes ne furent pas moins heureuses, et le col d'Aïn-Kebira fut occupé sans que la cavalerie de l'ex-Émir eût essayé de prendre part à l'action. Elle était restée immobile spectatrice du combat qu'Abd-el-Kader avait ordonné aux tribus d'engager, et, après l'occupation du col par les Français, elle

avait évacué les crêtes de la gauche avant de se trouver engagée et était descendue vers l'Oued-Telata, poursuivie par les huées et les imprécations des Traras ainsi abandonnés au moment de l'action.

Continuant leur mouvement de progression, les colonnes françaises manœuvrèrent pour refouler vers la mer toutes les populations et leur fermer les chemins de l'Ouest. Après être sorti du défilé inextricable par lequel on débouche à Souek-Ouled-Alouï, balayé les troupes qui couronnaient les crêtes rocheuses qui environnent cette espèce d'entonnoir, traversé à la baïonnette le défilé de Bab-Messemar (la porte ferrée), col par lequel on passe des Beni-Ouersous chez les Beni-Missel, le général Lamoricière fit masser ses colonnes et attaquer l'ennemi partout où il se montrait en force. Son mouvement de fermer aux tribus la route de l'Ouest, de les acculer à la mer, se dessinait alors d'une manière si claire que les Kabyles en comprirent la conséquence et commencèrent à être découragés.

Aussi lorsque, continuant sa marche vers le pic de Tadjera, désigné sur plusieurs cartes sous le nom de mont Noé, les colonnes se rapprochèrent en se concentrant de plus en plus vers la mer, les chefs des Traras accompagnés des Kaïds des Ghrossels et de ceux des fractions des Beni-Ahmers qui avaient reculé devant l'émigration au Maroc, se rendirent auprès du général Lamoricière, demandant à capituler. Resserrées entre le camp et la mer, toutes ces tribus étaient à sa discrétion. Il pouvait faire descendre dans les affreux ravins où elles s'étaient jetées sans avoir le moyen d'en sortir, des bataillons qui eussent obtenu une complète vengeance de cette insurrection; mais dans la disposition d'esprit où étaient les soldats français, cette vengeance eût peut-être été trop sévère. Il pardonna. Après avoir pris quelques mesures de sûreté à leur égard, il regagna la plaine et se rapprocha de Nedroma, afin de surveiller le mouvement d'Abd-el-Kader dont le camp se voyait à Aïn-Kebira, séparé des Français par une courte distance, mais par des rochers et des précipices infranchissables.

La position agressive d'Ab-el-Kader était ainsi devenue en peu de temps purement défensive.

La nouvelle de tous ces évènements produisit à la fois, en France, un sentiment de tristesse pour les désastres qui en avaient marqué le début, d'admiration pour l'héroïsme des braves qui avaient succombé à Sidi-Brahim, de confiance dans les légions françaises pour les venger, et d'indignation contre l'imprévoyance du gouvernement qui, en concluant le traité de Lella-Maghnia, avait semblé vouloir laisser tout en question pour l'avenir. L'opinion publique lui sut gré cependant de n'avoir pas hésité, en cette circonstance, pour envoyer du renfort en Afrique. Douze mille hommes reçurent l'ordre d'aller renforcer l'armée et, dès le 12 octobre, le maréchal Bugeaud put s'embarquer à Toulon pour Alger avec quelques bataillons.

En Angleterre, cette nouvelle levée de boucliers d'Abd-el-Kader, le massacre qui en avait été le début provoquèrent une joie sauvage : tous les partis prirent part à cette triste manifestation. Quelques journaux, organes des Vighs et des Radicaux, furent comparativement modérés ; mais les autres organes de l'opinion dépassèrent toute mesure : réponse terrible, accablante à ceux qui pourraient douter de la haine qu'on y porte à la France, et de la jalousie qu'y inspire la conquête de l'Algérie.

Arrivé à Alger le 15 octobre, le maréchal Bugeaud partit presque immédiatement pour l'Ouest avec une colonne de 2000 hommes. Il adressa, avant son départ, la proclamation suivante aux Kabyles :

« Arabes et Kabyles,

« Il semble que le démon de la folie se soit emparé des esprits d'une partie d'entre vous. Poussés par les instigations incessantes d'un chef dont l'ambition ne respecte ni votre repos, ni votre fortune, ni votre existence même, bon nombre de tribus se sont mises en révolte contre l'autorité du roi des Français, sans avoir aucun espoir raisonnable d'atteindre leur but.

« Pensent-elles que la France, qui compte des millions de

guerriers, leur abandonnerait la victoire, lors même que par impossible elles obtiendraient un grand succès sur ceux qui sont actuellement en Algérie?

« Grande erreur de leur part.

« Des armées plus formidables que les premières arriveraient bientôt, et il ne pourrait finalement résulter de la lutte que la destruction totale de la race arabe.

« Nous qui ne voulons pas la détruire, nous qui voulons au contraire augmenter sa prospérité sans changer sa religion, nous vous devons des avertissements paternels.

« Fermez enfin l'oreille à cet ambitieux imposteur qui se dit votre sultan et qui s'inquiète fort peu de vous sacrifier, dans le fol espoir de satisfaire ses vues ambitieuses.

« Il a été vaincu et chassé, quand il avait une armée régulière, quand il disposait de tout le pays, quand nous ne possédions que quelques villes de la côte.

« Que pourrait-il donc faire aujourd'hui?

« Rien, absolument rien que quelques razzias, quelques coups de main sans portée, qui, en se prolongeant, achèveront votre ruine qu'il a déjà si bien commencée.

« Il vous enflamme au nom de la religion ; mais en quoi, où et comment avez-vous été troublés par nous dans votre culte? Avons-nous essayé de vous le faire abandonner? Non. Partout, au contraire, nous avons relevé et restauré vos mosquées et vos marabouts, et nous vous avons protégés dans la pratique de vos croyances.

« Jusque dans nos camps, le canon annonçait tous les jours, pendant le Rhamadan, la cessation du jeûne.

« Comment nous avons-vous traités après la victoire? Ne vous avons-nous pas rendu vos femmes, vos enfants, vos vieillards et souvent une partie de vos troupeaux? N'avez-vous pas reçu de nous des grains pour ensemencer vos terres ou pour vivre, quand, par suite des maux de la guerre, vous étiez dans un dénûment absolu?

« Plus tard, nous vous avons administrés avec autant de bonté et de douceur que nous administrons les Français.

« Si vous ne le reconnaissez pas, si vous préferez à ce gou-

vernement paternel le gouvernement tyrannique et cruel d'Abd-el-Kader, c'est la lumière de Dieu qui vous a abandonnés. Vous ne pourrez vous plaindre qu'à vous-mêmes des maux que vous aurez provoqués.

« J'arrive avec une seconde armée. Je ne laisserai pas le plus petit coin des contrées rebelles sans le parcourir; je poursuivrai partout les tribus révoltées, et si elles persistent à ne pas revenir soumises sur leur territoire, je les bannirai pour toujours de l'Algérie, et je mettrai d'autres populations à leur place.

« MARÉCHAL DUC D'ISLY. »

Si on eût toujours fait entendre aux Arabes un pareil langage, et surtout si on leur eût tenu parole, on se fût sans contredit épargné bien des embarras.

Lorsque le maréchal Bugeaud arriva sur le théâtre de l'insurrection, l'effervescence était grande parmi les tribus de l'Ouest. Toutes celles qui restaient encore fidèles semblaient n'attendre que le moment ou l'occasion pour éclater. Mais c'était surtout dans la partie du Maroc qui s'étend depuis la ville de Taza et les montagnes du Rif jusqu'à Ouchda et la frontière française que régnait la plus grande effervescence. Le triomphe de l'Émir à Sidi-Brahim, la vue de trois cents têtes de Français et de trois cents prisonniers promenés au loin, avait excité les plus fougueux transports parmi ces peuplades barbares. A cela et par suite d'un système adopté par Abd-el-Kader, était venue se joindre l'émigration des tribus algériennes. A l'aspect de ces tribus émigrées, proclamant qu'elles ne pouvaient plus vivre sous le joug des infidèles, qu'elles venaient adjurer leurs frères de marcher avec elles pour reconquérir la terre d'Islam, le fanatisme et l'enthousiasme pour la guerre sainte avaient redoublé. Au fur et à mesure de leur arrivée, ces tribus étaient cantonnées par les lieutenants d'Abd-el-Kader qui les organisaient en une sorte d'armée et tâchaient d'inspirer un plan commun à toutes ces populations hétérogènes, prêtes à se battre entr'elles et à se piller les unes les autres au premier revers peut-être ou pour toute autre cause.

Pour annuller les effets de cette insurrection menaçante, deux plans étaient à suivre : l'un de ne laisser à Abd-el-Kader ni répit ni trève et de le refouler dans le Maroc, l'autre de ne point laisser d'insurrection en arrière pour agir ensuite avec plus d'efficacité et d'énergie lorsque le moment serait venu. Le maréchal Bugeaud choisit ce dernier ; le 2 novembre il était à Loha vers les sources de l'Oued-Riou, en dehors de la route qui conduit à Tiaret. Il menaçait de là les Flittas sur leur flanc et pouvait les séparer des Beni-Ouaghr, pendant que le général Bourjolly marchait contre eux du côté de la Mina.

Ce mouvement avait plusieurs avantages : l'un d'assurer les derrières de toutes les colonnes d'opération, l'autre de réduire à l'impuissance le schérif Bou-Maza ou plusieurs fanatiques qui soulevaient ce pays en son nom, et qui avait pris pour théâtre les lieux même où se dirigeaient en ce moment le gouverneur-général et le général Bourjolly : c'était encore un moyen de dégager les contrés du Bas-Cheliff et de ses affluents tels que la Mina, l'Oued-Riou et la Djedouïa. Les insurgés se trouvaient ainsi attaqués, du côté du sud, par le maréchal Bugeaud, du côté du nord, par le général Bourjolly ; tandis que le colonel Saint-Arnaud parti d'Orléansville, les tenait en échec d'un côté de l'Est sur la Djedouïa. Les succès des extrémités ne risquaient pas ainsi d'être compromis quand la révolte ne serait plus en permanence dans le centre même de la vaste contrée qui s'étend d'Oran à Alger.

Avant d'opérer contre Abd-el-Kader d'une manière directe, on s'occupait ainsi à rétablir l'ordre et la soumission dans les régions dont la tranquillité était indispensable pour le cours des travaux ultérieurs. C'est ainsi que le général Lamoricière allant à Mascara, vit successivement venir à lui les scheiks des Borgias, des Beni-Chougran, des Sedjeraras qui avaient naguère attaqué la colonne du général Géry.

Sur tous les autres points, des succès partiels avaient été obtenus. Mais le vertige d'insurrection avait partout de la peine à se calmer. Invoquant, à l'appui de sa cause, la polémique des journaux français qui, dans cette nouvelle levée de boucliers, au lieu d'un énergique encouragement

à l'armée et au pays, n'avaient formulé que des futiles récriminations que l'histoire doit flétrir, Abd-el-Kader avait propagé le bruit que toutes les colonnes françaises étaient bloquées dans leur camp, que les généraux qui les commandaient refusaient d'obéir au maréchal Bugeaud, et qu'il était d'accord avec des puissances rivales de la France, pour que la mer fût fermée aux Français et qu'aucun renfort ne pût leur arriver.

Cependant les Arabes qui, selon leur usage, obéissent au plus fort, voyaient peu à peu se développer un déploiement de forces imposantes, par suite des arrivages qui se succédaient à Oran. Ceux qui, étant encore hésitants, n'étaient pas compromis, se prononcèrent contre Abd-el-Kader et prouvèrent encore une fois cette mobilité du caractère arabe qui ne voit le droit que dans la force. Ainsi, par exemple, le maréchal Bugeaud avait fait marcher avec lui les goums de la rive gauche du Chéliff sous Milianah. Ces goums le suivaient à contre-cœur et peut-être même avec une arrière-pensée plus mauvaise; cependant ils furent reconquis tout-à-coup à la fidélité la plus zélée, par un immense butin qu'ils firent dans une razzia exécutée contre les tribus de Teniet-el-Had, qui avaient incendié la maison de justice construite au marché d'Aïn-Tacheria. Rentrés chez eux pour déposer leur butin, les Beni-Zoug-Zoug, qui faisaient partie de ces goums, y trouvèrent un Bou-Maza prêchant la révolte dans leurs douars, l'arrêtèrent et le livrèrent à l'autorité française.

En même temps, les Ouled-Séliman répondaient à Bou-Hamdi, lieutenant d'Abd-el-Kader, qui les pressait d'émigrer : « Si vous obtenez de grands avantages sur les Français, « nous vous suivrons et nous ferons la guerre ensemble; « mais, si les Français continuent à être les plus forts, nous « demeurerons avec eux. Si vous voulez nous arracher le peu « que nous possédons, prenez-le si vous pouvez et si nos bal- « les ne vous atteignent pas. Mais nous vous répétons que « nous ne voulons pas nous éloigner de notre pays.

Ces paroles prouvaient le degré de confiance que devaient inspirer les Arabes pour l'avenir dans leurs offres de soumis-

sion et leur protestation de dévoûment; mais si elles étaient peu rassurantes pour les Français, elles étaient peu encourageantes pour Abd-el-Kader.

Pendant ce temps, les opérations des colonnes françaises avaient été concertées de manière à ôter à l'insurrection tout point d'appui en Algérie et à arrêter l'émigration des tribus. Douze brigades étaient échelonnées de manière à pouvoir agir isolément ou simultanément dans les deux provinces du Centre et de l'Ouest.

1° La brigade du général Cavaignac, composée des troupes de la subdivision de Tlemcen, surveillait la frontière et assurait les communications entre les divers postes de la subdivision.

2° La brigade du général Korte opérait entre les postes d'Aïn-Timouschen, Sidi-bel-Abbès et Daïa.

3° Dans la subdivision de Mascara, la brigade du général Lamoricière agissait de concert avec celle du général Géry.

4° La brigade du général Bourjolly, composée des troupes de la subdivision de Mostaganem, opérait dans le pays des Flittas.

5° Le général Reveu commandait celle de la subdivision de Milianah, et le colonel Saint-Arnaud, aux prises avec les insurgés du Dahra, celle de la subdivision d'Orléansville. Ces deux dernières, réunies sous les ordres du maréchal Bugeaud, formaient la division la plus nombreuse.

6° Venaient ensuite la première et la deuxième brigade de réserve. L'une, aux ordres du général Comman et composée des troupes nouvellement arrivées de France, assurait les communications entre Milianah et le Chéliff; l'autre, commandée par le général Gentil, opérait dans l'est de la Metidja et surveillait les tribus kabyles du Djerjera.

7° Enfin la brigade du général Marey, composée des troupes de la subdivision de Médéah, et celle du général d'Arbouville, composée des troupes de la subdivision de Sétif, étaient réunies pour former une division d'observation sous les ordres du général Bedeau et destinées à couvrir la partie sud-ouest de la province d'Alger.

Ce grand déploiement de forces devait paralyser sur tous les points les projets d'Abd-el-Kader. Aussi, après avoir soulevé les tribus, ne pouvant les secourir d'une manière efficace et à peine les maintenir en insurrection, il fit dire par ses lieutenants à celles qui étaient attaquées : *Fuyez devant les Français ; ne vous défendez pas ; et lorsque vous serez forcés, donnez votre soumission et attendez les évènements.* D'autre part, à celles qui étaient encore libres de leurs mouvements, il disait que *tout espoir de délivrer le sol était chimérique et que les vrais musulmans n'avaient plus qu'un devoir, celui de le suivre au Maroc.*

Là se révélaient le projet qu'il avait conçu et le plan de cette insurrection nouvelle : c'était de se créer un peuple dans le Maroc et de s'appuyer au besoin sur les tribus fanatiques de ce pays. Par ce moyen, l'insurrection de l'Ouest algérien étouffée, l'affaire n'était pas pour cela finie et les Français se trouvaient dans la même situation qu'avant la bataille d'Isly. Ils restaient en présence du principe musulman qui, bien que fondé sur l'égalité, est antipathique au leur. Ce principe, en effet, procédant par exclusion, au lieu d'agir par assimilation, s'oppose absolument à tout progrès en confondant la loi religieuse qui est immuable avec la loi civile qui a besoin de s'ajuster aux changements que le temps fait subir à la société.

Un autre inconvénient grave naissait de cette situation. En admettant, ce qui est maintenant probable, que la présence d'Abd-el-Kader, sur le territoire marocain, fut, pour Abd-er-Rahman, un sujet de soucis réel et fondé, comme en 1844, l'intérêt anglais devait se dresser toujours dans le Maroc, contre l'intérêt français. Les gages de singulière modération qu'avait donnés le gouvernement français après la bataille d'Isly et la prise de Mogador, pouvaient rendre sans doute cette question moins ardue ; le consul anglais Drummond-Hay s'était même, dans cette nouvelle circonstance, activement interposé pour que Abd-er-Rahman donnât satisfaction à la France ; mais, tout en recueillant les fruits de la mauvaise issue des négociations de Tanger, le gouvernement français s'était mis dans la nécessité de subir l'intervention d'une puis-

sance qui a toujours ouvertement favorisé les menées et les intrigues de l'ennemi le plus acharné de la conquête d'Afrique. C'était s'amoindrir aux yeux des Arabes, et donner un grand degré de probabilité à l'un des principaux motifs qu'alléguait Abd-el-Kader pour les soulever, la nécessité en tout de l'action de l'Angleterre.

Pour sortir de cette situation qu'il s'était créée par son imprévoyance, le gouvernement français avait beaucoup à faire. Avec une habileté incontestable, une persévérance à toute épreuve, une ténacité et une activité qui auraient dû servir de modèle, Abd-el-Kader l'avait *mis dans la nécessité de ne représenter qu'une idée brutale, une idée de destruction; tandis que lui représentait une idée morale, une idée d'organisation.* C'est là, sans contredit, le plus grand mal qu'Abd-el-Kader ait fait à la France, et malheureusement les hommes d'Etat de ce pays paraissent ne pas s'en douter encore.

Voici, dans de telles circonstances, comment agissaient les Romains. Tant qu'un chef d'insurrection existait, s'il avait su personnifier en lui un sentiment même vague de nationalité, ils ne déposaient pas les armes. Ils savaient que sa captivité ou sa mort pouvaient seules mettre un terme aux espérances qu'il avait fait naître, que, jusque-là, tout restait en question. Jugurtha, Tacfarinas, Œdémon, Firmin, tous ces révolutionnaires de l'Afrique romaine, n'eurent de répit que pris ou morts. Comme eux Abd-el-Kader est l'homme révolutionnaire de l'Afrique; c'est l'homme qui a mis au service d'une idée sa bravoure, son intelligence, son activité, sa vie; prêt à mourir s'il le faut, en protestant contre la conquête française, mais bien décidé à protester tant qu'il vivra. S'il restait le moindre doute à ce sujet, qu'on lise les lignes suivantes qu'il écrivait, en 1834, à un général français, et qu'on ne peut s'empêcher d'admirer malgré le caractère sauvage dont elles sont empreintes (1).

« *Ne vous reposez*, dit le Prophète, *qu'après la victoire.*

(1) Ces lignes furent écrites en 1834 par Abd-el-Kader au général Desmichels, en réponse à une proposition d'échange de prisonniers qui lui avait été faite.

« *Si on ne vous propose pas la paix, ne la cherchez pas : car*
« *c'est Dieu qui règle tout.*

« Chacun son tour entre ennemis ; un jour pour vous, un
« jour pour moi ; le moulin tourne pour tous deux, mais
« toujours en écrasant de nouvelles victimes.

« Néanmoins, c'est un devoir religieux pour chacun de
« nous ; et il faut l'accomplir. Pour moi, quand vous m'avez
« fait des prisonniers, je ne vous ai jamais fatigué de démar-
« ches en leur faveur. J'ai souffert, comme homme, de leur
« malheureux sort ; mais, comme musulman, je regarde leur
« mort comme une vie nouvelle et leur rachat de l'escla-
« vage, au contraire, comme une mort honteuse. Aussi,
« n'ai-je jamais demandé leur grace. »

L'homme qui écrivait ces lignes en 1834 pense de même en 1845. C'est au gouvernement français à savoir y lire sa règle de conduite en Afrique, et le tracé du plan à suivre à l'égard d'Abd-el-Kader.

CHAPITRE XVII.

Revue rétrospective. — Causes qui ont paralysé le développement de la conquête en Afrique. — Projet de l'Angleterre de s'emparer de l'Algérie antérieurement à l'occupation française. — Curieux documents à ce sujet. — Politique de l'Angleterre à l'égard de l'Afrique en général et de l'Algérie en particulier. — Importance pour la France de la côte d'Afrique. — Avenir d'une marine française en Algérie. — Flottille algérienne. — Du système suivi à l'égard de l'Afrique française.— La fiscalité établie en vue de prospérité.— Manière différente d'agir de l'Angleterre dans l'Inde.— De l'administration civile en Algérie : ses vices : ses abus : son insuffisance. — Du caractère arabe.— De la guerre d'Afrique.— Politique des intérêts à l'égard des Arabes.— Du sentiment communal des tribus algériennes : parti qu'on peut en tirer. — Des marchés considérés sous le point de vue politique. — D'un ministère spécial pour l'Algérie. — Nécessité de fixer l'état politique du pays.— De la fusion des deux nationalités arabe et française. — Avenir de l'Algérie.

Si, près d'arriver au terme de notre œuvre nous jetons un regard en arrière ; si nous résumons les faits dominants qui ont paralysé d'une manière plus ou moins directe, le développement de la conquête française en Afrique, nous trouvons qu'ils peuvent se réduire à trois principaux, auxquels viennent s'en rattacher d'autres secondaires et qui en dérivent. Ces faits sont : la crainte du gouvernement français de déplaire à l'Angleterre ; les routines bureaucratiques qui ne savent que calquer les institutions de l'Afrique française sur celles de la

France et enfin le caractère des indigènes. Nous allons successivement les examiner, dans leurs péripéties et leurs résultats, et peut-être en retirerons-nous quelque enseignement pour l'avenir.

Le premier de ces faits, la crainte du gouvernement français de déplaire à l'Angleterre, est fondé sur la situation respective des deux pays et sur des précédents peu connus, et qu'il ne sera pas hors de propos de rappeler ici.

L'Angleterre a eu, avant la France, le projet de s'emparer de l'Algérie. Antérieurement à l'expédition de lord Exmouth en 1816, et pendant que les préparatifs s'en activaient et occupaient tous les esprits de la Grande-Bretagne, un publiciste anglais, intimement lié avec lord Liverpool, alors premier ministre, M. Lewis Goldsmith, écrivait au prince régent : « L'Afrique septentrionale fut jadis le grenier de Rome ; et « occupée par une population industrieuse, elle pourrait être « aussi utile aux Européens que les divers peuples de l'Eu- « rope le sont les uns aux autres. Pourquoi donc ne pas y trans- « porter la surabondance de cette population, pour y former « une vaste colonie ? Nous enrichirions la métropole et nous « enleverions par cela seul, aux États-Unis d'Amérique, « l'immense ressource sur laquelle ils comptent pour devenir « puissance du premier ordre. Ce projet, *qui est loin d'être « abandonné par quelques membres du Cabinet*, a été forte- « ment recommandé par tous ceux qui ont écrit sur l'écono- « mie politique. Sous un point de vue moral, autant que sous « le rapport du commerce, la côte boréale de l'Afrique est « située plus commodément pour la Grande-Bretagne que « toutes les contrées éloignées qu'elle s'est empressée d'aller « occuper, etc., etc. » Continuant sur ce ton, l'auteur termine par ce curieux paragraphe. « Et *si nous avons rendu heu- « reuses des nations entières dans l'Inde, en les délivrant de « la tyrannie*, pourquoi ne nous intéresserions-nous pas de « même pour des nations qui sont plus voisines, et qui seraient « pour nous la source des plus grands avantages. »

A la même époque, il parut en Angleterre des brochures sans nombre, sur la nécessité de *civiliser* et de *coloniser* l'Al-

gérie. L'expédition de lord Exmouth eut lieu : on en connaît le résultat. A la première nouvelle de ce triomphe, l'enthousiasme éclata en Angleterre. Après la capitulation d'Alger, une portion notable du ministère britannique, partageant l'opinion de la nation sur la nécessité de conserver la Régence, hésitait à rappeler l'escadre anglaise. Une opinion contraire prévalut : lord Exmouth fut rappelé, et ce rappel qui détruisait l'espoir de la possession de l'Algérie, souleva autant de mécontentement qu'avait causé d'enthousiasme le triomphe de l'expédition.

Voici comment s'exprimait à ce sujet le journal l'*Anti-Gallican* dans son numéro du 15 septembre 1816. « Il est fâcheux, « il est très fâcheux que lord Exmouth n'ait pas pris possession d'Alger au nom de S. M. le roi de la Grande-Bretagne. « L'extension du commerce anglais est un des grands avantages qui pouvait être espéré de la prise de possession d'Alger. « Certainement, cet avantage n'aurait pas satisfait spontanément l'avidité de certains spéculateurs entreprenants ; mais « il n'est pas douteux que les manufactures anglaises n'y « eussent trouvé un grand débouché pour leurs produits.

« Certes, cette prise de possession était à la fois un acte « rationnel et politique. Nous n'aurions demandé aucun tribut « aux Algériens : nous ne nous serions mêlés en rien de leurs « affaires domestiques qu'en ce qui aurait concerné notre « propre sûreté. Nous n'aurions troublé en rien l'exercice de « leur religion ; nous les aurions encouragés à faire observer « et faire respecter leurs propres lois ; en un mot, nous leur « aurions procuré le bonheur par tous les moyens qui sont « en notre pouvoir. La richesse et la prospérité de l'Angleterre sont consolidées en excitant l'industrie, et en rendant « heureux les pays avec lesquels elle est en rapport.

« Indépendamment des avantages que le commerce Anglais « peut retirer de la possession de la Régence d'Alger, il en « est d'une autre nature non moins important pour la Grande-Bretagne : c'est qu'Alger peut être un point de communication de la plus haute importance ; un dépôt pour notre « commerce avec tous les états de la Méditerranée : ce serait

« en effet une addition de grande valeur à cette chaîne de « postes militaires par laquelle la grande puissance maritime « de l'Angleterre est soutenue dans cette partie du monde. « Alger ajouté à Malte, à Gibraltar, à Corfou et aux îles Ion- « niennes, mettrait le commerce Méditerranéen, *cœteris pa- « ribus*, aussi bien en notre pouvoir que celui de la mer du « Nord et de la mer d'Allemagne. »

Comme on le voit, le désir de la nation anglaise et la politique à laquelle n'a cessé de tendre le cabinet Britannique, se manifestent dans ces lignes d'une manière évidente. Même après le rapport de l'expédition de lord Exmouth, l'Angleterre n'avait pas renoncé à l'espoir de faire une *addition de grande valeur à cette chaîne de postes militaires* qu'elle possède dans la Méditerranée. On peut lire, en effet, un passage fort curieux dans un ouvrage publié en 1822, par le même Hewis Goldsmith, dont nous avons déjà parlé; et qui a pour titre : *Observations sur la nomination du rigt hon, Sir Georges Canning au ministère des affaires étrangères.*

L'auteur faisant allusion à sa lettre au prince régent, en 1816, dit : « Je faisais observer à S. A. R. le prince régent « que la Grande-Bretagne était forcée par sa position, à rai- « son de sa prééminence navale, par son intérêt et pour « l'honneur national, de prendre l'initiative dans cette entre- « prise généreuse, juste et nécessaire, et que Bonaparte lui- « même avait résolue, comme il résulte du traité secret de « Tilsitt ainsi conçu :

« Art. 1er. La Russie prendra possession de la Turquie d'Europe et poursuivra ses conquêtes en Asie aussi loin qu'elle le jugera nécessaire à ses intérêts.

« Art. 2. La dynastie de Bourbon en Espagne et la maison de Bragance en Portugal cesseront de régner : un prince de la famille de Napoléon sera appelé au trône de ces deux royaumes.

« Art. 3. L'autorité temporelle du pape cessera, et Rome et ses dépendances seront annexées au royaume d'Italie.

« Art. 4. La Russie s'engage à seconder la France avec sa marine pour faire la conquête de Gibraltar.

« Art. 5. Les villes d'Afrique, telles que Tunis et Alger, seront prises par les Français, et à la paix générale, toutes les conquêtes qu'auront pu faire les Français en Afrique seront données en indemnité aux rois de Sardaigne et de Sicile.

« Art. 6. Malte sera occupé par les Français, et jamais la paix ne sera faite avec l'Angleterre, tant que cette île n'aura pas été cédée à la France.

« Art. 7. L'Égypte sera également occupée par les Français.

« Art. 8. Il ne sera permis qu'aux navires russes, français, espagnols et italiens, de naviguer dans la Méditerranée, à l'exclusion de tout autre pavillon.

« Art. 9. Le Danemark sera indemnisé dans le nord de l'Allemagne par la cession des villes anséatiques, sous la condition expresse de céder sa flotte à la France.

« Art. 10. Les empereurs de Russie et de France s'efforceront d'obtenir par un arrangement positif qu'aucune autre puissance ne puisse envoyer des navires marchands à la mer si elle n'a une marine militaire disponible.

« Signés : Kourakin, L. S. — Talleyrand, L. S.

« Tilsitt, le 7 juillet 1807. »

« Ainsi, ajoute le publiciste anglais, Napoléon avait conçu « le projet de s'emparer des puissances barbaresques. Il avait « compris qu'Alger pouvait être un des pivots de la domina- « tion dans la Méditerrannée ; eh bien ! ce qu'il ne fit pas « alors, l'Angleterre devait l'exécuter après l'expédition de « lord Exmouth. » L'auteur établit ensuite que la domination turque dans une étendue de six cent mille lieues le long des côtes de la Méditerranée n'est garantie et assurée que par la présence de dix mille Turcs, que Bonaparte avec quarante mille hommes avait détruit les Mameluks, soumis l'Égypte et la Syrie, que dès-lors l'Angleterre avec dix mille hommes aurait pu garder Alger ; il termine en disant : « Nous devions « prendre possession d'Alger et nous y établir, et je signale « comme une grave erreur de la part du gouvernement de « ne pas l'avoir fait. Nous aurions converti les États Barba- « resques en un nouvel empire colonial, et la surabondante « population des divers états de l'Europe, y arrivant de toutes

« parts, nous eût bientôt remboursé de nos avances par l'ac-
« croissement de notre prospérité commerciale et celle de
« notre influence politique : *l'État d'Alger fut enfin devenu*
« *un des plus brillants apanages de la couronne britan-*
« *nique.* »

Il nous a paru curieux d'exposer, dès le début, avec quelques détails les vues de la nation anglaise sur l'Algérie avant l'occupation française. Avec le système d'incroyable extension de puissance adopté et suivi avec tant de persévérance par la Grande-Bretagne depuis quelques années, de tels précédents sont considérés comme des droits et expliquent non seulement les mauvais vouloirs, mais encore les intrigues plus ou moins patentes, ourdies en toute circonstance pour paralyser, atténuer ou compromettre la prépondérance de la France en Algérie. Ces mauvais vouloirs percent à tout propos ; et quand le gouvernement anglais, forcé d'accepter le fait accompli, n'ose plus protester contre la prise de possession de la France, la presse entière anglaise injurie, en toute circonstance, l'armée d'Afrique, révélant ainsi le souci que causent à l'Angleterre ses succès et le dépit qu'elle en éprouve.

Puis l'immense continent africain a tenté depuis longtemps la rapacité britannique. Elle a cherché par mille voies à enserrer l'Afrique pour ouvrir à ses produits un des plus grands débouchés du monde. Sur les rives de la Gambie, sur celles de Rio-Grande, à Sierra-Léone, elle déploie toute son activité, et une nature inculte s'y transforme, sous ses constants efforts, en riches cultures. Dans la Sénégambie, elle transporte ses *nègres libérés ;* et avec une incontestable habileté, jouant tous les cabinets des deux mondes, elle a, sous prétexte de philantropie et par l'abolition de la traite, jeté les bases d'un monopole qui, si on le tolère longtemps encore, doit l'enrichir à l'exclusion de tous autres. Ses efforts ne se sont pas bornés à la côte occidentale de l'Afrique septentrionale ; à l'extrémité méridionale du continent africain, au nord du cap de Bonne-Espérance, elle a fondé une colonie immense et conclu des alliances avec des rois Caffres qui, au besoin, l'approvisionnent d'esclaves dont elle ne change phi-

lantropiquement que le nom. Du côté de la mer Rouge, elle s'est déjà assurée une série de postes qui, s'ils ne lui ont pas encore ouvert l'intérieur, ont du moins servi à le fermer à d'autres. Au Maroc, elle est pleine de vouloir pour Abd-er-Rahman pour des motifs que l'avenir se chargera d'expliquer. A Suez qu'elle convoite, elle a déjà jeté les bases d'un projet qui s'effectuera plus tard ; par ses récentes intrigues en Syrie, où, en haine de la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie ont été si complètement dupes de son astucieuse politique, elle se ménage une prépondérance pour agir en temps et lieu sur la Haute-Égypte. La prise de possession des Etats Barbaresques aurait complété cette sorte de blocus du continent africain que son insatiable cupidité exploite déjà dans l'avenir. Maîtresse de la Régence d'Alger, elle pouvait se mettre en rapport immédiat et direct avec l'Afrique centrale. Alors l'Europe aurait pu voir clairement ce que valaient ses démonstrations philantropiques pour l'abolition de la traite. Voici ce qu'en 1820 disait à ce sujet un amiral remarquable par son talent et un des plus fervents abolitionistes. « Nos ministres savaient bien pourquoi nous ne voulions plus de « traite. L'Inde n'a pas besoin de nègres, puisque les indigènes la cultivent pour nous. En Afrique, nous avons les « noirs sous la main : il suffit d'y abolir le mot d'*esclavage*. « La traite n'est un commerce de nécessité que pour l'Amérique. Là, point ou très peu de culture sans esclaves africains. C'est là que sont les principales colonies des Espagnols, « des Français, des Portugais, Danois et Suédois : il faut dans « notre intérêt qu'elles périssent. Nous y avons aussi de très « beaux établissements et ils seront enveloppés dans la ruine « commune. Que nous importe? Il nous reste une infinité « d'autres colonies dont *l'Afrique* est la plus importante pour « nous. Les établissements de nos rivaux ainsi ruinés, faute « de bras, nous n'aurons plus à combattre que ceux qui « peuvent leur rester en Afrique et en Asie. Ceux du Portugal « s'écroulent ; les Philippines seront tôt ou tard libres, comme « l'Amérique espagnole, et quand les entreprises des Hollandais dans l'Inde ameneront une rupture entre eux et nous,

« ils ne sauront tenir contre notre supériorité. L'Inde pourra « nous échapper quelque jour : c'est une perte incalculable, « l'Afrique nous en consolera ; elle est plus près de nous. « Nous lui ferons produire plus de denrées coloniales que n'en « réclament tous les marchés de l'Europe, et nous ferons ex- « clusivement la loi (1). »

Telle est la philantropie anglaise : mais cette fois, du moins, ce vil et cupide égoïsme servit la cause de l'humanité.

On comprend sans peine, par ce qui vient d'être exposé, combien la domination française, en Algérie, dérangea tous ces calculs d'intérêt : d'une part, la création pour la France d'une colonie dans laquelle on pouvait se passer de nègres et que des bras libres pouvaient cultiver ; de l'autre, la perte de l'espoir, pour le commerce britanique, de se mettre exclusivement en rapport immédiat et direct avec l'Afrique centrale. Aussi l'Angleterre a-t-elle mis tout en jeu pour empêcher d'abord la domination française, ensuite pour la compromettre. Après les protestations, les menaces ; après les menaces, les intrigues ; et si l'Algérie est désormais française, c'est que l'opinion publique, en France, a pressenti d'instinct que, par cela seul que l'Angleterre essayait de s'y opposer, il y avait utilité et nationalité à ne pas se départir de cette conquête. En tout et pour tout, généralement la France n'a qu'à prendre la contre-partie de ce que veut l'Angleterre, pour être sûre de faire à la fois une œuvre utile et nationale.

En effet, pour ce qui concerne l'Algérie, combien de raisons importantes militent en faveur de sa conservation. L'ancien monde redevenu presque nouveau par l'abandon où il a été laissé, est, de nos jours, le point principal vers lequel rayonne le commerce maritime poussé, depuis trois siècles, vers les Amériques. Dans cette prévision, sur tous les rochers qui s'élèvent à fleur d'eau dans la Méditerranée, l'Angleterre a planté ou essayé de planter son drapeau. La Russie, sans négliger cette politique habile qui la pousse vers l'orient, se

(1) *De l'Algérie et de sa colonisation,* par M. le comte H... de B...

retourne vers l'occident et fait de la mer Noire un bassin russe pour lancer à volonté ses vaisseaux sur cette Méditerranée qui lie tant de peuples entre eux et autour de laquelle tendent à se concentrer tous les intérêts politiques et commerciaux. Avec les Dardanelles, dont elle s'est si soigneusement ménagé le passage, elle en occupe une des portes ; avec Gibraltar, l'Angleterre occupe l'autre ; et, sur une mer où nul ne devrait entrer sans sa permission, il était temps que la France en occupât le centre : Toulon, sur le littoral européen, Alger sur le littoral africain ; le premier, un peu loin dans son golfe, l'autre sur la route de Malte à Gibraltar et bientôt peut-être sur celle de l'Inde à Londres.

Ainsi postée sur les deux flancs de la Méditerranée, de manière à s'y faire respecter et craindre, pouvant, au besoin, se porter rapidement de ce centre sur tous les points d'une route ou voyagent tant de richesses, y posséder près de cinq cents lieues de côtes, depuis Harsghoun jusqu'à Tabarke, depuis le Var jusqu'aux Pyrénées ; y avoir des ports et des arsenaux qui se regardent et se secourent ; en temps de guerre, y trouver, en cas de revers, des asyles devant et derrière ; y avoir la faculté, en cas de succès, de poursuivre la victoire à droite ou à gauche ; pouvoir, au besoin, compter sur ses flottes d'Oran et de Toulon et, du nord au midi, y protéger le commerce français et y inquiéter celui de l'ennemi : c'est là une position belle, forte, supérieure, digne en tout de la grandeur de la France et qui inquiète plus sérieusement l'Angleterre que toutes les conquêtes que la première avait pu faire pendant la brillante période de la République et de l'Empire.

Il y a, pour la France, dans la possession de l'Algérie tout un avenir inconnu, mais dont le résultat ne peut être que grand. Sous les efforts persévérants du travail, de l'industrie et de la civilisation d'un grand peuple, le temps n'est pas loin peut-être où l'Afrique française, convertie en départements séparés de la métropole par un grand lac, pourra avoir sa marine : marine redoutable qui, pendant plus de trois siècles, a mis à contribution le commerce du monde et qui, au

besoin, pourrait le mettre encore. Pour cela, il ne faudrait ni grands armements ni dispendieuses avances : il ne faudrait que vouloir réparer cet incroyable oubli d'un gouvernement qui, possédant deux cent cinquante lieues de côtes en Afrique, n'a pas encore songé à faire un seul matelot africain.

Supposons cependant qu'au lieu de cette désastreuse routine qui a présidé à la création de toutes les institutions dans l'Afrique française, on eût fait sur mer quelque chose de semblable à ce qu'on a fait sur terre avec les spahis, les gendarmes maures et les bataillons indigènes, on aurait incontestablement maintenant des matelots algériens, et la marine française n'est pas numériquement trop riche en hommes de mer, pour qu'un pareil supplément de marins puisse être considéré comme une inutilité. Les pirates algériens étaient de fort bons marins, et une partie de la population des ports de l'ex-Régence est très propre et apte à la marine. Mais au lieu de cela, on a préféré ouvrir, sur tous les points, à grands frais, de ridicules écoles où même, pour rien, les Maures, les Arabes et les Juifs refusent d'envoyer leurs jeunes garçons qui auraient fait d'excellents mousses et ne feront jamais de lettrés français. Une circonscription maritime, ou tout autre mode d'appel dans cette direction, aurait pu ouvrir une voie utile, profitable d'avenir ; on n'y a même pas songé. Pour les circonstances exceptionnelles qui se présentaient, il aurait fallu faire, il est vrai, un travail neuf, hardi peut-être, et malheureusement les ministres de France préfèrent, en ce qui concerne l'Afrique, rester de routiniers manœuvres, que devenir d'habiles architectes. En vérité, on est souvent tenté de se demander ce que sont les hommes d'Etat de ce pays.

Cependant supposons encore qu'après avoir créé cette milice maritime de l'Algérie, comme il a créé l'armée de terre indigène, le gouvernement eût fondé une espèce de marine coloniale mi-partie indigène, mi-partie française qui, après avoir fait le service de la côte, aurait peu-à-peu rétabli le grand cabotage de toute la côte barbaresque, et, par quelques privilèges habilement combinés, aurait avantageusement soutenu la concurrence avec les barques maltaises, siciliennes,

espagnoles et des Baléares. Supposons toujours que, pour ce service spécial, il eût été créé une flottille composée de petits bâtiments à vapeurs et des bâtiments à voiles pouvant être convertis en vapeurs et construits les uns et les autres en vue de deux destinations : en temps de paix, celle du service des côtes, en temps de guerre, celle de la course. Une compagnie, autorisée à cet effet, se serait sans peine, moyennant quelques légers avantages, chargé des frais de construction ; le gouvernement aurait fourni les machines à vapeur en se subordonnant, pour cette avance, aux pertes ou aux gains de cette navigation coloniale ; seulement il se serait réservé la faculté de pouvoir requérir, en temps de guerre, tout ou partie du personnel et du matériel de la flottille ; tous ces bâtiments auraient pu être immédiatement armés en course, et la compagnie aurait eu alors, dans les prises, la même part qu'elle avait dans les nolis. Avec ce système et une faible partie des sommes qui se gaspillent chaque année en Algérie, en inutilités dispendieuses, et qui seraient un placement avantageux, en admettant qu'on n'eût construit que dix de ces bâtiments par an, depuis dix ans, la France pourrait maintenant avoir, au besoin, cent corsaires à vapeur dans une mer où elle possède près de cinq cents lieues de côtes. Que deviendrait avec cela le commerce anglais dans le Levant, surtout avec Toulon sur le littoral français, et Alger, Oran et bientôt peut-être Stora, sur la côte algérienne ?

Le cabinet britannique est trop clairvoyant pour ne pas avoir vu tout ce qu'a de menaçant dans l'avenir, une telle situation qu'il n'a pu empêcher, mais dont il cherche à paralyser le développement par tous les moyens. Tous les bons esprits en Angleterre sont frappés du parti que pourrait tirer la France de l'Algérie, si son gouvernement était mu par une de ces grandes pensées de prévoyance qui ne sont malheureusement guère plus de cette époque. Depuis quelque temps cependant il paraît entré dans une voie, si non plus rationelle en fait d'administration, du moins plus franche en fait d'intention ; aussi ne voit-on plus le scandaleux spectacle de ces médiocrités ambitieuses qui, pour flatter les idées présumées

du pouvoir, poussaient pas leurs discours à l'abandon d'Alger, plaidant indirectement la cause de l'Angleterre, comme elles avaient plaidé celle d'Abd-el-Kader. Les annales des Chambres françaises offrent malheureusement souvent de telles taches; la tribune y est moins une arène de patriotisme qu'une arène d'ambition, les sophismes y sont au service de toutes les causes; la moralité n'y passe souvent qu'après le succès, et, en tout, on paraît moins s'inquiéter de la voie que l'on suit que du but auquel on aspire.

C'est là que dans leurs jours d'irrésolution, en ce qui concernait la question d'Afrique, les divers ministères ont trouvé ces dangereuses ambitions qui, pour la frivole vanité d'être, un jour en évidence, ont fait si bon marché de l'honneur et de la dignité de la France; c'est de là que ces ministères ont puisé quelques encouragements pour ces indécisions fatales qui ont si longtemps laissé tout en question; et si l'opinion publique ne s'était si fortement prononcée contre les hommes sans cœur qui conseillaient une infamie et contre ceux qui la projetaient peut-être, l'Angleterre aurait un grand souci de moins et se préparerait sans doute à recueillir de riches moissons sur cette terre d'Afrique où le sang des Français aurait servi d'engrais.

La politique incertaine et tortueuse du gouvernement français à ce sujet, ses ménagements envers l'Angleterre pendant les premières années qui suivirent la Révolution de Juillet, avec les embarras d'une succession que les partis lui disputaient les armes à la main, s'expliquent mais ne s'excusent pas. Ces mêmes incertitudes et ces mêmes déférences plus tard, lorsque rassuré à l'extérieur et à l'intérieur, il put parler haut et ferme aux cabinets de l'Europe, ne s'expliquent ni ne s'excusent.

Malheureusement à cela vint encore se joindre une série de fautes, de bévues, de fausses mesures, de conceptions erronées qui auraient mille fois compromis la conquête française d'Afrique, si la fortune de la France ne s'était mille fois aussi chargée de faire naître des hasards qui atténuaient les effets désastreux des déplorables aberrations gouvernementales.

La plus fatale de toutes, celle qui peu à peu a détruit tout l'ancien prestige du nom français en Afrique et celui plus récent de la prise d'Alger, a été qu'immédiatement après la conquête, le gouvernement français n'ait pas réuni la Régence à son territoire, en déclarant qu'elle était France à titre de colonie ou autrement. Une telle déclaration, qui n'aurait rien ajouté au fait matériel existant déjà, n'eût été, il est vrai, qu'une sorte d'occupation morale, mais son effet eût été autrement décisif sur l'esprit des Arabes, que toutes ces tentatives prématurées d'occupation matérielle qui furent marquées par des revers d'abord et bientôt après par des désastres. Il ne fallait pour cela ni dépenses d'argent, ni sacrifices d'hommes, mais seulement du jugement, de la résolution et un peu de ce courage d'esprit qui, en affaires, va droit au but. Or, en cette circonstance, c'est ce qui a généralement manqué aux hommes d'état de France.

Voici au contraire comme on a procédé. Les ministres n'avaient pas de système, les Chambres engageaient de temps à autre sur la question d'Afrique, quelques discussions oiseuses et pleines de mauvais vouloir, et là où il aurait fallu une action forte, progressive, centralisante, il y avait d'abord des Chambres, qui préoccupées de mille autres intérêts, s'occupaient peu de l'Afrique, et ensuite des ministères mobiles et irrésolus qui ne s'en occupaient pas. Il faut ajouter à cela qu'en sept ans, il avait été nommé neuf gouverneurs d'Afrique, chacun avec son système différent, son opinion contraire, tiraillant en tous sens cette pauvre colonie africaine où rien de fixe, rien de stable n'avait le temps de s'établir. La France est le seul pays du monde où l'on peut signaler dans les vues administratives de ses hommes d'état, tant de légèreté, tant d'inconséquence, tant d'incapacité.

On comprend sans peine alors, comment l'administration de l'Afrique a été une vraie tour de Babel. Avec autant de décousu dans la direction, il ne pouvait y avoir d'ensemble dans les résultats. A quelques mois de distance, paraissaient des ordonnances réglementaires qui se contredisaient, se combattaient. Au lieu de suivre une marche uniforme pour arri-

ver à un but fixe et déterminé, tout était conduit par des moyens différents : il y avait changement dans les projets, contradiction dans les plans, et toujours des incertitudes, des hésitations, des rivalités, des passions mesquines ou viles, qui accroissaient à la fois le nombre et la nature des obstacles.

A cela venait encore se joindre cette incurable manie, cette routine déplorable d'administrer tout à la française. Parce qu'une loi unique, une administration unique, peut régir la France et Paris, le gouvernement avait la naïveté de s'étonner qu'une pareille loi ne put pas régir l'ex-Régence et Alger. Il envoyait des plans de finance et d'administration tout faits, des codes tout dirigés, naturellement calqués sur ceux de France. Au lieu de charger ses employés d'étudier d'abord le pays, les hommes et les choses, d'organiser ensuite en vertu des connaissances acquises, il leur traçait une marche invariable, d'après les conceptions routinières des bureaux de Paris. Les résultats en étaient naturellement nuls ou désastreux. Il fallait alors recommencer sur de nouveaux frais, entrer dans de nouvelles voies, accepter ce qu'on avait écarté, préconiser ce qu'on avait rejeté et attendre que de nouveaux plans fussent arrivés, toujours de Paris. Dans l'ignorance complète des faits et des hommes d'Afrique, ces nouveaux plans n'avaient ni plus de valeur, ni plus de succès. Bien plus si le hasard y avait fait prévaloir quelque idée juste d'organisation, à peine était-elle mise à exécution, qu'un changement soudain dans l'existence ou les projets du pouvoir, ou quelque cause futile, en venait annuler le resultat en la remplaçant par quelque autre élaboration bureaucratique.

Un tel conflit de volontés, de projets, d'idées, ne pouvait rien avancer. Il semblait n'avoir qu'un but : c'était d'empêcher que quelque chose ne s'établît, ne se complétât, ou s'enracinât en Afrique. Il était cependant facile au pouvoir de convaincre les populations arabes que des chefs français étaient plus capables de les gouverner que des janissaires, et qu'elles ne perdraient rien à ce changement de domination ; mais il ne fallait pas pour cela agir de manière à ce que rien ne pût se fonder, ne pût tenir sur le sol africain, afin de pouvoir, au

besoin, en enlever tout ce qui s'y trouvait, sans avoir l'air de rien abandonner. Et c'est là ce qu'il résulte de plus évident du système suivi par les divers ministères, pendant le dix premières années de l'occupation de l'Algérie.

A cette époque, on était moins avancé qu'à la fin de la première année de la conquête. Sous la première administration du général Clausel, les Français étaient redoutés. Des bords de la Méditerranée, aux cimes de l'Atlas, avait retenti le bruit de leur triomphe que l'écho des monts avait répété jusqu'aux confins du désert ; mais alors cette incroyable politique de contre-coups, exclusivement mue par des passions viles ou mesquines , n'avait pas encore frappé les indigènes, qui cependant, attentifs à épier le côté faible de leurs vainqueurs, se tenaient prêts à profiter de leurs fautes. Ils étaient loin de penser qu'un peuple qui se disait intelligent et fort, se trouverait embarrassé d'une terre qui avait obéi à 18,000 Turcs. Ils s'attendaient à voir se développer, sous le prestige du triomphe, un système large et rapide de puissance et d'occupation, qui assurât la sécurité aux tribus prêtes à se soumettre, qui étendît son autorité sur tous les points de la Régence. Au lieu de cela, ils virent en France, au pouvoir, un ministère hésitant, inactif, et semblant plus embarrassé que glorieux de cette conquête ; dans les Chambres, des orateurs applaudis pour des paroles plus qu'imprudentes, qui étaient fidèlement transmises aux indigènes, par des agents en titre. Ils conclurent de tout cela que la France n'était pas dans l'intention de fonder un établissement durable sur la côte d'Afrique. Doutant alors de la volonté de leurs vainqueurs, par une conséquence naturelle de leur croyance, ils doutèrent de la volonté de Dieu. Ne voyant plus dans les Français que des maîtres provisoires, ils les regardèrent comme des ennemis déconsidérés : n'étant plus sûrs qu'ils resteraient, ils jugèrent urgent de leur créer des embarras de toute sorte pour hâter leur départ. Après avoir tout vu, tout apprécié, tout jugé avec cette patience et cette immuabilité de croyance qui sont des qualités essentielles du fatalisme musulman, les indigènes conclurent que les Français ne voulaient pas rester en Algérie, mais que dans le cas où

ils resteraient, ils étaient plus incapables de les gouverner que les Turcs. Tout ce qui s'était fait et dit en France et à Alger motivait cette conclusion. Aussi, dès ce moment, l'espoir de voir pacifier le pays par la conciliation dut s'évanouir : les cultures cessèrent, la colonisation ne put plus progresser, et, alors commença, pour l'armée, une tache longue, pénible, terrible et dont le terme est encore un secret du ciel.

Quand les choses en furent venues à ce point, la valeur des armées françaises aurait pu, par quelques éclatants triomphes, en atténuer la gravité. Mais, comme si leurs succès avaient dû être un embarras de plus pour les ministres français, ils attendaient que quelques revers, qu'eux seuls ne semblaient pas prévoir, eût tout remis en question. Pour renforcer l'armée il fallait quelque grand désastre comme si la mort avait attendu pour frapper, surpris et isolés, les soldats de l'armée d'Afrique. Les Chambres alors semblaient se réveiller et, après avoir voté sans scrupule plus d'un milliard d'impôts, elles votaient quelques cent mille francs pour empêcher l'armée d'être décimée par les balles des Arabes jusque dans ses retranchements. Cette question d'Alger, y soulevait toujours des discussions interminables, qui ne manquaient jamais de se réduire aux mesquines proportions d'une guerre d'amour-propre. Chaque orateur, content d'avoir été applaudi, applaudissait à son tour, et, en attendant, les soldats français payaient de leur sang ces vaniteuses parades. Puis, lorsque le sort des armes, lorsque l'inclémence des saisons avaient fait périr la moitié des légions françaises, ces politiques sans cœur qu'on a désignés sous le nom d'Anti-Colonistes, venaient étaler leur phraséologie sentimentale et leurs anti-patriotiques déclamations, aux regards de la France, stupéfaite de tant d'impudeur et de tant d'audace.

Cependant, malgré tant d'incurie, tant d'inconséquence, tant de vils calculs, la fortune de la France aurait, à elle seule, hâté le développement de la colonie africaine, si, dans sa sphère, chaque administration ne s'était en quelque sorte appliquée à la compromettre de plus en plus. Tantôt c'étaient les ponts-et-chaussées qui, ayant une route à percer, boule-

versaient des cimetières et jetaient aux vents les cendres des morts, ce qui fit dire aux indigènes ces paroles pleines d'amertume : « L'administration française veut nous réduire « à ne plus savoir où vivre ni où mourir en repos. » D'autres fois ce furent les domaines qui bouleversèrent tous les titres de propriété et, après trois ans d'incroyables vexations, se trouvèrent avoir fait un travail inutile d'après une base complètement erronée, et furent obligés de le refaire de fond en comble ; puis vint la petite et la grande voirie qui ordonna des alignements, fit abattre des murs, démolit des marabouts qui gênaient la voie publique, abattit l'arbre séculaire où le pèlerin trouvait un peu d'ombre pour raconter à ses auditeurs attentifs la légende du désert. Partout on blessa les mœurs, les préjugés, les croyances, les usages des Arabes sans mauvaise intention, par pure ignorance. Chaque administration s'installa et se mit à l'œuvre d'après un plan tracé d'avance à Paris. Là on ne s'était pas même préoccupé qu'on avait à régir un pays complètement nouveau sous tous les rapports, où il y avait une foule d'intérêts à connaître et à ménager, des habitudes qui avaient force de lois et auxquelles il était impolitique de ne pas savoir se soumettre ou de ne pas savoir résister suivant les circonstances. Le ministre avait demandé à ses bureaux un plan d'organisation sur telle ou telle matière, et ce plan avait été fait pour l'Afrique comme s'il se fût agi de Versailles ou de Saint-Cloud. Dès sa mise à exécution on s'aperçut qu'aucune des parties n'en pouvait cadrer avec la matière qu'il était appelé à régir. Tantôt c'étaient des améliorations qui, ne pouvant être immédiates, étaient considérées par les indigènes comme spoliatrices ou tyranniques ; d'autres fois c'était une unité de législation qui, appliquée à des populations habituées à dominer ou à être dominées, considéraient, comme une odieuse injustice, l'égalité avec laquelle on les traitait toutes. Puis sont venus les impôts qu'il a été fort difficile d'établir dans un pays où il n'y a aucun relevé exact de la matière imposable ; où les revenus publics n'ont point de base fixe ; où les objets, les propriétés, les personnes, tout ce qui doit être soumis à l'impôt

est incertain; où enfin chaque race diverse a, pour ce sujet comme pour tous les autres, une législation qu'il faut à la fois adopter et modifier.

A ce dernier sujet, le plan du gouvernement sembla reposer sur une singulière base : c'était que pour faire prospérer la colonie, il fallait la confier aux agents du fisc. Une pareille aberration est sans précédent dans les systèmes coloniaux de toutes les nations; mais ce qui est sans précédent aussi, c'est cette nuée d'employés qui grèvent la colonie africaine, rendent nulles, pour le trésor, les rentrées quelque importantes qu'elles soient et les absorbent sans profit pour l'État et au grand détriment des colons et de la colonie. Mais on a déjà vu que l'Afrique française n'est considérée, par les gouvernants, que comme une machine à emploi et par suite un moyen d'influence intérieure : c'est peut-être même là le seul motif qui en a empêché l'abandon.

L'Angleterre agit différemment, et il serait plus incontestablement utile de l'imiter sur quelques points que de lui céder sur d'autres. Ainsi, par exemple, pour ses colonies naissantes, elle ne leur demande pas des fruits avant d'en avoir semé le germe. Elle sait que, dès son début, restreinte aux murailles de quelques villes, toute colonie est dans une situation précaire, tant par l'absense complète d'industrie et de capitaux, que par la pénurie des premiers colons. Dans l'intérêt de l'avenir, elle se montre alors modérée dans les taxes, parce qu'avant de demander à la fortune particulière une part dans l'acquittement des dépenses publiques, il faut la créer. Le domaine, l'enregistrement, les douanes, les octrois, le fisc sous toutesses formes, ne s'acharnent pas après des malheureux colons, la plupart trompés dans leurs espérances et qui se débattent vainement contre la misère et le fisc pour solder une foule d'agents, de comptables, d'employés dont les chefs, grassement payés, étalent un luxe insolent et dont les subalternes, faiblement rétribués, ont peine à se soustraire à une pénurie pénible. Pour fonder ses brillants établissements coloniaux, elle accorde des libertés, des franchises, des primes d'importation, et n'attend pas leur développement d'un

système de fiscalité et de prohibition, qui suffirait à lui seul pour tarir les ressources d'un pays en pleine prospérité. Ce qu'elle évite surtout, c'est la création de ce nombreux personnel administratif dont l'entretien absorbe les produits de la colonie avant même qu'ils soient nés. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Dès qu'elle eut assis sa domination sur la péninsule indienne, l'Angleterre chercha d'abord quel parti elle pouvait tirer de sa proie, par quels moyens elle pourrait raffiner sur la terrible exploitation du pays par les conquérants mongols. La constitution de la propriété indoue était alors peu connue. Elle reposait sur une admirable institution villageoise qui aidait les malheureux laboureurs à supporter le faix énorme des tributs et qui, sur beaucoup de points, se rapprochait d'un établissement agricole dont les principes de Fourrier et d'Owen seraient la base. Le village était un être moral absorbant le droit de propriété particulière. Les terres étaient exploitées en commun : elles pouvaient changer de mains au gré des administrateurs élus par les habitants, mais seulement pour des cas rares spécifiés à l'avance, tels que le défaut de culture, l'insuffisance des moyens d'exploitation. Les bénéfices du travail étaient ensuite répartis suivant les charges et les droits de chaque famille. Pour que la communauté ne relevât que d'elle-même, les fonctions étaient réparties de manière que tous les besoins étaient prévus. Elle avait son forgeron, son charpentier, son cordonnier, son confectionneur de vêtements, son laveur, son maître d'école, son astrologue, son poète, son joueur de flûte, etc. Et ici, il n'est pas peu curieux de constater que les peuples européens, malgré leur singulière civilisation si vantée, n'ont pas même l'instinct des besoins nobles et relevés des *ryots* indous. En effet, on ne voit figurer ni le poète, ni le joueur de flûte sur le budget municipal d'un village français ou d'une commune anglaise ou américaine.

Cette exploitation collective dont la forme s'est retrouvée en partie parmi les tribus algériennes, aidait le *ryot* placé au dernier degré de la hiérarchie sociale du village, à supporter

le poids des contributions excessives dont son travail était surchargé. Prémuni par elle, contre les accidents qui menacent le cultivateur isolé, il était remplacé en cas de maladie, secouru dans les malheurs accidentels qui pouvaient frapper sa récolte ou ses bestiaux. Les coups du sort pouvaient l'atteindre; mais ses pertes n'étaient jamais irréparables.

Cette heureuse combinaison offrait tous les profits de la grande culture, sans en avoir les inconvénients; mais pour des étrangers elle était enveloppée de profondes ténèbres. On n'y voyait au premier aspect que huit à dix classes de possesseurs terriens, sans pouvoir démêler les rapports exacts qui les liaient les uns aux autres. Ainsi, par exemple, il y avait les *potails* ou chefs de villages, les *zemindaris* qui étaient propriétaires des domaines soumis à leur autorité, les *ryots* simples tenanciers, les *maliks*, les *bangdars*, les *asrhafs*, les *putteedars* qui avaient chacun des droits spécifiques à la propriété. Les Anglais méconnurent, par ignorance, tout ce que pouvait avoir d'avantageux une telle institution, et mirent le cultivateur, quel qu'il fût, en rapport direct avec le collecteur anglais. Mais au lieu d'établir, comme les Français en Algérie, un personnel si nombreux que les rentrées devenaient sans importance pour le trésor, la compagnie n'avait qu'un petit nombre d'agents qui paraîtrait fabuleux à un ministre de France ; chaque employé avait, sous sa juridiction près de 4,000 villages, peuplés de 800,000 mille âmes et sur un territoire de 3,248 milles carrés. Ses fonctions consistaient à louer champ par champ cette vaste étendue de territoire et à percevoir le loyer de chaque preneur à bail. Il n'était assisté dans cette immense tâche que par six agents indigènes (*thusildars*). Avec le système adopté en Algérie, il faudrait des milliers d'employés pour un tel travail. Mais c'est avec une telle économie de moyens que les Anglais fondent leurs établissements coloniaux, et c'est avec cette incroyable prodigalité d'emplois, que les Français compromettent les leurs.

A toutes ces causes de perturbation ou de dépérissement, il faut ajouter qu'il y a un vice radical dans l'organisation d'une administration civile, complètement indépendante dans un

pays occupé militairement. Ainsi, par exemple, il a été établi en droit, qu'aucun acte d'administration supérieure ne peut être fait que par le gouverneur ; tandis que, en fait, il n'y participe le plus souvent que par sa signature. La majeure partie des actes sont délibérés en dehors de ses projets, communiqués au ministre avec qui tous les chefs de service correspondent directement, par un de ces abus incroyables qui, profitant également à ceux qui le font et à ceux qui le tolèrent, sera fort difficile à déraciner. Ces actes sont approuvés ou improuvés par le ministre, moins dans leur rapports avec les besoins de la colonie, que d'après cet invariable principe qu'un gouverneur de l'Algérie ne doit avoir qu'une autorité ostensible, qu'on doit pouvoir combattre ou entraver en secret.

On comprend sans peine tout ce que doit amener d'embarras et de conflits un pareil mode d'administration ; et s'il était possible, en précisant les faits, de faire l'historique de toutes les ordonnances rendues, de tous les arrêtés pris, il n'y aurait qu'une voix en France pour flétrir du mépris le plus mérité, tant de légèreté, tant d'inconséquence et tant d'incurie.

Toutes ces fautes dérivaient généralement des mêmes principes : c'était de vouloir niveler l'administration de l'Algérie sur l'administration de la France, sans tenir compte de la différence des lieux, des choses et des hommes. On agissait absolument comme un homme qui, habitué à un régime hygiénique qui lui fait du bien, voudrait l'imposer à un autre à qui il ne pourrait faire que du mal. Une fois cette fausse voie ouverte, tous les abus qui en dérivent se sont produits en Algérie sous toutes les formes. Tantôt c'était une ordonnance ou un arrêté qui, rendu dans les conditions voulues, ne pouvait être appliqué parce que, dans l'ignorance des faits, on avait voulu réglementer une chose qui n'existait pas ; d'autres fois c'étaient des conflits d'autorité entre deux, trois administrations et où celle qui avait pour elle le droit et la loi n'avait jamais la raison. Ces tiraillements compliqués d'ignorance amenaient la perturbation la plus complète dans les affaires du pays. Puis, l'instabilité des administrateurs était une cause d'abus d'un autre genre : la tradition des bonnes choses, l'ex-

périence et le témoignage des faits accomplis, n'étaient comptés pour rien. Tout cela était remplacé par des intrigues de bureau, dont le résultat était toujours de favoriser les protégés les mieux appuyés et généralement les plus incapables; aussi, pourvu que la colonie convînt à l'homme, on ne s'est jamais enquis si l'homme convenait à la colonie.

Tout ainsi, organisation, lois, personnel administratif, préjugés nationaux semblaient n'avoir qu'un but : c'était de gouverner des Français en Algérie ; quant aux Arabes on ne paraissait pas y songer. Cependant toute la question était là, d'autant plus que la colonisation européenne ne pouvait s'activer et se développer que tout autant que la soumission des indigènes et leur organisation aurait assuré la jouissance et la sécurité des biens. Or, comme il faut plus de force, plus de sollicitude pour gouverner les Arabes et protéger leurs intérêts qu'il n'en a fallu pour les vaincre, l'organisation administrative de l'Algérie, telle qu'elle est conçue et appliquée, est, relativement à l'état de la société africaine, un fait si anormal, qu'elle ne peut donner aux indigènes, ni une idée de la force réelle de leurs dominateurs, et moins encore de leur sollicitude pour leurs intérêts.

L'Arabe adore la force sous toutes ses formes, celle qui produit comme celle qui détruit. Jusqu'à présent on a tenté de lui donner une idée de cette dernière en renversant les constructions, incendiant les récoltes, égorgeant les hommes avec une furie que motivait la féroce opiniâtreté d'un peuple qui mourait pour ses villages, ses vieillards, ses enfants et ses femmes. Mais tout en se montrant redoutable par la guerre, l'administration française ne s'est pas montrée forte par le travail. Ce point était important cependant : car l'Arabe, brave mais intéressé, sait voir la main de Dieu, autant dans la force productive, que dans la force destructive.

Pour fonder quelque chose d'utile et de stable, il fallait dès lors à la fois tenir compte de ces deux traits distinctifs du caractère arabe, la bravoure et l'intérêt, commencer par la guerre et finir par une organisation rationnelle; mais pour l'un comme pour l'autre de ces deux faits dominants, s'é-



ABD-EL-KADER,

Prêchant la guerre Sainte contre les Français

carter des voix battues, quitte à oublier pour un temps en Afrique, les institutions de France et surtout les préjugés nationaux.

Le premier de ces faits, la guerre, offrait un caractère tout spécial qui n'avait de précédent ni d'équivalent dans aucune des guerres de la République ou de l'Empire. Dans les longues luttes de ces temps glorieux, il y a eu tel combat sans nom et presque ignoré où il a péri plus de monde que dans les actions les plus meurtrières de l'Afrique. Mais, chez les Arabes, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, chaque homme est guerrier, et pris individuellement, chacun d'eux est un homme de guerre redoutable. Aussi, une guerre contre eux exige-t-elle, de la part du soldat français, plus de qualités militaires que les batailles rangées en Europe. Il manque, il est vrai, aux Arabes cette force d'ensemble, résultant de la discipline et de la tactique; mais par cela seul aussi que les Arabes, comme les armées disciplinées, ne présentent pas des masses, engagent à la fois l'action dans cinquante combats partiels, l'individu ne peut pas s'effacer et le courage individuel a plus souvent occasion de se déployer. Puis, comme dit un général qui les a longtemps combattus (1): « On ne peut les contenir et les dominer par aucun de ces grands intérêts, au moyen desquels on fait si aisément capituler les nations de l'Europe, quand on a vaincu leurs armées permanentes. Ils n'ont point de ces grands centres de gouvernement, de population et de communes, qu'il suffit d'occuper pour tenir en réalité la cœur d'un pays; ils n'ont point de ces grandes artères où circule la vie des nations civilisées; point de navigation intérieure, point de routes, point de fabriques, point de villages, point de fermes; mais tous ont un fusil et un cheval. » Aussi, de même que cette guerre exige une autre tactique que celle des guerres de l'Europe, elle doit avoir en vue, pour être efficace, un but différent: c'est-à-dire qu'elle doit tendre à briser cette masse de résistances individuelles dont l'ensemble n'est nulle part et dont les fragments sont partout.

(1) Le général Bugeaud. *Des Moyens de conserver l'Algérie.*

Sous ce rapport, l'armée française a depuis quelques années laissé peu de chose à désirer ; mais ses efforts seraient infructueux si l'administration ne la secondait puissamment en exploitant habilement au profit de l'avenir, le second des faits dominants dans le caractère arabe, l'intérêt.

Cette politique des intérêts, qui aurait dû marcher de front avec celle de la force, n'a malheureusement jamais été suivie, ni avec ensemble ni avec persévérance. Cependant, tout semblait indiquer que le moyen le plus simple de dominer les Arabes, après les avoir vaincus, était, en exploitant leur caractère intéressé, de les fixer en les rendant plus riches, et par conséquent plus nécessiteux. L'histoire fournirait à ce sujet deux précédents irrécusables. Les Carthaginois, et après eux les Romains principalement, pour dompter et s'assimiler ces races si belliqueuses et si indépendantes, adoptèrent et suivirent avec un ensemble qui eût pu fournir un précieux exemple, cette double politique de la force et des intérêts. Ils avaient admirablement compris que, pour étouffer les passions politiques, pour affaiblir les haines, il fallait exploiter l'intérêt, ouvrir des relations directes et libres avec les indigènes, faciliter des communications fréquentes, des échanges avantageux, et surtout les rattacher à leur domination par l'appui si puissant sur eux de l'argent qu'ils pouvaient gagner par leur intermédiaire. Le caractère des populations africaines de nos jours n'a, sous ce rapport, subi aucune altération. Aussi, l'alcool a vaincu les Indiens, et l'argent doit soumettre les Arabes.

Jusqu'à présent, l'administration française n'a généralement usé de ce moyen qu'en échangeant, dans les investitures des chefs, de riches présents contre un mauvais cheval. Ceci ne peut avoir qu'un résultat fort limité, souvent même fort contestable : c'est même loin de valoir, dans l'application des échanges multipliés, des relations établies, dans lesquelles les Arabes trouveraient un parti avantageux à vendre leurs denrées ou à offrir leurs services. En s'enrichissant, chaque Arabe deviendra partisan de la France : ce sera un ennemi de moins et un allié de plus. Excité par l'intérêt, il trouvera sans peine

dans le fatalisme musulman un motif pour pallier, même à ses yeux, sa soumission à une domination qu'il abhorre : *Dieu le veut!* se dira-t-il, et en croyant n'obéir qu'à Dieu, il n'obéira qu'à son intérêt.

Lorsque l'homme peut se procurer le bien-être, il n'y reste nulle part indifférent. L'Arabe, sous ce rapport, est homme comme un autre ; peut-être même, malgré l'apparence, plus homme qu'un autre. Il a un passé dont il est glorieux. Au-dessous des guenilles qu'il étale avec tant de fierté, cet orgueil perce en toute occasion : ses goûts pour le luxe et l'éclat qui ont été l'apanage de sa race sommeillent et n'attendent que le contact de la civilisation pour se réveiller. Déjà même ils se montrent, dans maintes circonstances, justes appréciateurs d'objets et d'usages qui leur étaient inconnus, et nul doute que, si l'administration française favorisait ce penchant par un système plus rationnel, c'est-à-dire moins conçu en vue des Français qu'en vue des indigènes, et surtout plus en rapport avec les affections et les préjugés de ces derniers, nul doute, disons-nous, qu'avant peu l'Arabe, sachant qu'il peut sans danger être riche et le paraître, deviendrait producteur par l'appât de l'argent et consommateur par sa possession.

Malheureusement on a jusqu'à présent fait fort peu de chose dans ce but. Avec plus de vanité que de raison, on a cru avoir tout à enseigner aux Arabes, sans paraître soupçonner qu'en ce qui concernait l'Algérie, il y avait de belles et d'excellentes choses à apprendre d'eux. Mais on a trouvé plus simple de ne rien étudier, de ne rien approfondir, et comparant niaisement la tribu arabe au village français, on a procédé à l'égard de l'une comme s'il se fût agi de l'autre.

Ainsi, par exemple, la propriété de la tribu algérienne est, comme on l'a déjà vu ailleurs, à la fois communale et individuelle. Cette dernière est l'exception et ne se rapporte guère qu'aux jardins qui entourent les villes ou les villages et aux maisons : le reste est cultivé, mis en rapport d'après le principe communal le plus conforme à la civilisation que les mœurs musulmanes ont établie, et peut-être même aux exigences du sol et du climat et aux nécessités de culture de l'Al-

gérie. Ce principe repose sur la distribution du sol à chaque famille, suivant ses moyens ou ses ressources : il offre tous les avantages de la grande culture, sans en avoir les inconvénients : il prévient toute anarchie des intérêts individuels et n'a, comme on le voit, aucune espèce d'analogie avec les biens communaux des villages de France.

Cette organisation suffit pour le moment et suffira longtemps encore aux besoins des indigènes ; mais si, au lieu de n'être prise en considération par les administrateurs français que comme un fait existant, elle avait été adoptée pour base d'une reconstitution nouvelle, aujourd'hui peut-être elle porterait déjà des fruits. Ainsi, par exemple, on engage les Arabes à se bâtir des maisons, à planter des jardins ; on leur en facilite même les moyens en leur faisant des avances, soit en matériaux, soit en main-d'œuvre, dans l'espoir de les attacher au sol par la propriété individuelle. Tout cela est bien, quoiqu'en faisant ainsi totalement abstraction de leur vieux et respectable sentiment communal, on court le risque de leur inoculer, dès le début, ce hideux égoïsme qui ronge les sociétés modernes, et de les faire ainsi entrer dans la civilisation par la porte par où les autres peuples en sortent. Supposons au contraire que, tout en favorisant ce sentiment communal qui n'existe plus en France et que, dans les décrets de la Providence, l'Algérie est peut-être destinée à lui rendre (1), on eût imposé aux kalifats, aux kaïds, aux scheiks qu'on a installés, l'obligation d'avoir une habitation fixe, une propriété individuelle dans la communauté arabe ; chacun d'eux aurait

(1) Les villages français sont des égoïsmes *rapprochés* mais non *associés*, et par conséquent toujours prêts à entrer en lutte les uns avec les autres et très peu disposés à se donner généralement, socialement, aide et secours. D'autres causes morales et intellectuelles contribuent sans doute à produire cet effet; mais il est impossible de ne pas en attribuer une bonne partie à cette cause purement matérielle : la propriété individuelle ; et quelque effort que l'on fasse pour élever la moralité et développer l'intelligence de nos paysans, je défie de réussir à perfectionner leur association communale si l'on ne modifie pas aussi la constitution de la propriété, qui est la représentation matérielle très exacte de leur égoïsme et de leur inintelligence.

Enfantin. *Colonisation de l'Algérie.*

pu alors facilement devenir un noyau de population stable, parce que l'Arabe aurait bâti et planté de préférence là où étaient la Casbah du scheik, le tribunal du kadi, la mosquée et la fontaine, quatre choses essentielles à l'organisation arabe. On aurait eu alors le *village* tout fondé par la force même des choses sur la double base de la propriété communale et individuelle : alors aussi la population du peuple nomade en population sédentaire, du peuple pasteur en peuple agriculteur aurait pu s'opérer sans secousse et par le simple instinct du sentiment des besoins et des affections. Si avec cela on eût établi une police énergique et vigoureuse qui les maintînt en paix, une administration probe, tutélaire, mais vigilante et sévère, ne spoliant pas, mais excitant au travail, on eût pu espérer de trouver avant peu une compensation à tant d'immenses sacrifices.

La base de la transformation du peuple arabe ainsi posée, on pouvait l'étendre de plus en plus et l'enserrer chaque jour davantage dans le cercle des besoins, des affections et des intérêts. Pour cela, il fallait tenir compte du passé et ne pas exclusivement partir en tout d'un point de vue français. Ainsi par exemple encore, on a déjà vu ailleurs l'importance des marchés dans l'organisation arabe. Ces lieux sont non seulement des lieux d'échange et d'approvisionnement, mais encore des lieux de réunion où s'agitent toutes les questions sociales, où se cultivent les affections de famille ou de tribu. Le marché est, en un mot, une des nécessités de l'existence arabe. L'administration française en a, du reste, su apprécier l'importance, et ses vues se sont portées, dès le début, sur ce point avec une perspicacité que nous constatons d'autant plus volontiers qu'il nous arrive rarement d'en avoir l'occasion. Mais elle peut faire beaucoup plus encore à ce sujet, et voici comment.

Dans l'exposé rapide de l'histoire des dominations antérieures, qui ont précédé l'occupation française dans l'Afrique occidentale, nous avons pu constater que, lors de leur envahissement du Maghreb, un des principaux moyens d'action des Arabes pour y constituer l'unité de la société musulmane et y

annuller toutes les résistances, avait consisté à réduire les opposants en une sorte d'ilotisme. Exclusivement grevés de certains impôts, de certaines charges humiliantes, exclus de tout emploi public, ces sortes de parias conservaient cependant la faculté de rentrer dans le droit commun, en se ralliant à la société musulmane. Ce moyen, qui n'était, en définitive, qu'une exploitation élargie des intérêts, eut un rapide et plein succès. Eh bien! ce que les Arabes ont fait dans un but de propagande religieuse, les Français peuvent le faire dans un but de propagande politique. Seulement, au lieu du moyen employé par les premiers, et qui serait encore sans résultat pour la France avec le mode de constitution qu'elle a adopté pour cette société nouvelle, lorsque les relations d'échange d'intérêt seront établies de manière à suivre un cours régulier, l'administration française pourrait exclure des marchés toute tribu récalcitrante jusqu'à ce qu'elle fût venue à récipiscence. Les Turcs, du reste, usaient de ce moyen avec une rigueur calculée qui leur assurait, sinon la sympathie des indigènes, du moins leur soumission.

Mais, pour la plupart des créations de détail dont l'ensemble pourrait, avec le temps, former un système complet d'organisation, pour remédier même aux abus administratifs qui se sont introduits et qui, tous les jours, s'introduisent dans la colonie africaine, pour que cette colonie, en un mot, devienne une compensation aux immenses sacrifices de sang et d'or qu'elle coûte à la France, il y a, dans son administration, un vice radical qui doit faire forcément obstacle à tout rapide développement. Ce vice, c'est le manque d'un ministère spécial qui s'occupe exclusivement de l'Algérie.

Depuis la conquête, c'est le ministère de la guerre qui a gouverné la colonie et, pendant longtemps, on n'y a généralement fait que la guerre. C'était naturel : un ministère aussi spécial a dû songer, avant tout, à organiser des régiments. Puis, dans l'état des choses actuel, les autres ministères, celui de l'intérieur, des finances, de la justice, de l'instruction publique, du commerce, des travaux publics et même des affaires étrangères coopérèrent, dans leur sphère, à ce qui con-

cerne l'organisation de l'Algérie. Par une exception des plus singulières, le ministère seul de la marine et des colonies ne prend presque aucune part à l'administration d'une colonie qui a deux cent cinquante lieues de côtes aux portes de Toulon. Les travaux administratifs, conçus et exécutés dans chaque ministère spécial, passent des bureaux d'un ministère dans ceux d'un autre, souvent même de plusieurs autres, suivant la part que chacun doit y prendre, et arrivent enfin au ministère de la guerre qui leur donne sa sanction définitive.

Une telle marche, sans compter les retards inévitables qu'elle entraîne, les conflits d'autorité qu'elle soulève, les confusions de pouvoirs, les tiraillements qui en résultent, exclut forcément toute originalité dans une œuvre aussi exceptionnelle que l'organisation de l'Algérie. Sauf quelques très rares exceptions, il ne peut y avoir, dans les mesures prises, ni uniformité, ni ensemble, et, nous dirons même, ni à-propos. Le point de vue unitaire, base la plus essentielle en matière d'organisation, doit manquer forcément. Chaque ministre agit dans sa sphère sans s'inquiéter de ce qu'un autre a fait ou fera dans la sienne : le ministère de la guerre tâche de faire cadrer le tout, tant bien que mal avec l'ensemble déjà existant, et la machine marche, si elle peut, non avec ordre et précision, mais par secousses successives (1). Au mi-

(1) Cette situation était trop anormale pour ne pas avoir frappé depuis longtemps tous les bons esprits. Voici à ce sujet une note dont un ancien ministre a bien voulu nous donner communication et qu'il nous a permis d'utiliser. « Il y a quelques années, il fut sérieusement question de créer un « ministère d'Afrique : la question fut, à plusieurs reprises, débattue en con-« seil sous la présidence du roi qui penchait pour cette opinion. La base était « de réunir les divisions diverses qui, dans les ministères spéciaux, sont « chargées des affaires de l'Algérie et d'en former un tout sous une direction « unique. Les deux objections principales contre cette création, furent d'a-« bord : que l'introduction d'une grande roue nouvelle dans le mécanisme « gouvernemental était chose grave, ensuite que pour un ministère d'Afrique « il ne s'agirait pas seulement de *spécialité,* mais de *gouvernement* embras-« sant la guerre, la marine, la justice, le culte, l'administration civile, l'in-« struction, les travaux publics et la police, et que, dès-lors, tous les autres « ministères se trouveraient subordonnés à celui-là. Cette dernière objection « fut l'écueil contre lequel se brisa une haute influence. Tant d'intérêts se

lieu de ce conflit d'opinions, de volontés, de projets partant de points divers, la plupart sans liaison entre eux, tous forcément conçus dans un même esprit de routine, parce qu'il n'existe nulle part un système d'ensemble, mais, dans chaque ministère, des systèmes de détail dont les parties accessoires sont ainsi combinées au hasard, la question de la colonisation s'efface et disparaît. S'il ne s'agissait, pour cela, que d'arrêtés et de réglements, certes, nul pays au monde ne serait mieux organisé que l'Algérie ; s'il ne s'agissait encore que d'y constituer un nombreux, inutile et dispendieux personnel administratif, la colonie africaine n'aurait rien à envier à toute autre colonie. Mais il s'agit d'organiser des réunions composées d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, bâtissant, cultivant, vendant, achetant, ayant une famille, formant des villages, des villes, et constituant enfin une société. Une telle œuvre est impossible tant qu'il n'existe pas quelque part un centre qui donne constamment et dans une direction unique, une impulsion forte, puissante, persévérante à toutes les créations accessoires dont l'ensemble constituera une colonie, une société. Toutes les fautes, toutes les bévues, tous les incroyables non-sens qui ont, jusqu'à présent, paralysé le développement de la colonie africaine, n'ont eu, en grande partie, d'autre cause que cette absence d'un point central qui, dans ses ramifications, puisse embrasser, non pas comme actuellement, l'ensemble d'une spécialité telle que la guerre, les finances, etc., mais l'ensemble de toutes les spécialités. C'est maintenant non pas seulement un besoin, mais encore une nécessité d'autant plus urgente que, s'il est un fait ressortissant clairement de tout ce qui s'est fait depuis quinze ans en Afrique, c'est que chaque ministère, au lieu de voir un moyen dans ses conceptions à ce sujet, n'y a jamais vu qu'un but.

Un fait dont on ne s'est jamais donné la peine de tenir compte, c'est que l'Afrique n'est encore ni une colonie, ni un

« crurent froissés, tant d'amour-propres se sentirent blessés de ce qui, avec « une plus forte dose de patriotisme. n'aurait dû ni blesser, ni froisser per« sonne, que ce projet où l'avenir de la colonie avait tant à gagner, fut « abandonné et n'a plus été repris depuis. »

département français : c'est un pays dont il serait fort difficile de définir d'une manière précise l'existence politique, qui, placé dans une situation exceptionnelle, ne peut être régi qu'exceptionnellement et où un système purement colonial n'est pas plus applicable et convenable que le régime de la France. Ce qui importait le plus, avant tout essai d'organisation, était de fixer l'état politique du pays : c'était le point de départ le plus naturel. On avait plusieurs moyens pour atteindre ce but, la création d'un régime spécial, l'assimilation au régime colonial ou bien encore la réunion à la France. Cette question résolue, l'avenir de la conquête se dessinait naturellement. Le vieux peuple arabe, séparé depuis si longtemps du reste du monde, vivant intrépide, mais pauvre, indépendant, mais orgueilleux, sans besoins, mais avare, sur une terre jadis féconde, luxueuse, artistique et alors inculte, misérable, sauvage, par une de ces commotions violentes qui bouleversent et changent l'état des lieux, des hommes et des choses, aurait fait un retour sur lui-même. A la vue de cette commotion nouvelle, qui promettait de lui rendre les biens et l'éclat dont il savait se passer, mais qu'il regrettait, il se serait demandé si ce n'était pas là le signal de la renaissance arabe. Alors si on avait su se présenter à lui avec des vues d'organisation larges et stables, si on lui avait prouvé qu'avec les moyens violents de ses anciens oppresseurs on pouvait le dompter, et qu'en dehors de ces moyens, on saurait le gouverner, ce vieux peuple dont la croyance vive et neuve accepte les faits accomplis comme un irrévocable arrêt du ciel, dont l'orgueil et la vanité sommeillent et ne demandent qu'à se réveiller, se serait empressé auprès de cette civilisation nouvelle pour lui emprunter les biens, ou mieux encore les vices qui lui manquent, et lui rendre peut-être en échange des vertus qu'elle n'a plus.

La soumission d'une nationalité à une autre n'est pas une opération simple qui puisse s'accomplir exclusivement par tel ou tel moyen : c'est une œuvre complexe dont le germe naît, croît et se développe d'après les lois naturelles. Tout y concourt, et le temps plus que tout. Tous les services, tous les

bras, toutes les intelligences ont là leur place marquée d'avance; mais tous les efforts seraient infructueux si l'on ne savait captiver, avant tout, la confiance et mieux encore l'admiration du peuple qu'on veut s'assimiler. Après cela, tout devient facile. Les résultats se préparent avec lenteur, mais avec suite; ils ne sont pas complets de longtemps, mais les germes semés par mille labeurs, au prix des plus grands sacrifices, acquièrent peu à peu leur plus grand développement. Alors on recueille des fruits d'autant plus doux et d'autant plus précieux qu'on en a désespéré plus longtemps.

Les principes fondamentaux de la conquête de l'Algérie sont aujourd'hui hors de discussion : *l'Algérie est française!* Que le gouvernement inscrive donc dès à présent ce principe dans les faits matériels et dans les mœurs des Arabes, comme il est écrit dans les fautes et dans les succès passés, et avant peu, la France pourra classer dans ses annales les départements de l'Afrique occidentale.

Nous voici parvenus au terme de notre carrière. Après avoir interrogé sur cette terre d'Afrique la cendre du passé pour en tirer quelqu'enseignement pour le présent, nous avons retracé dans leur marche les évènements contemporains; nous avons fait saillir dans toutes ses phases de succès ou de revers cet admirable héroïsme des légions françaises; nous avons examiné et jugé avec sévérité, mais avec impartialité et conviction, la politique suivie à l'égard de l'Afrique française; nous avons tâché de remonter par l'analyse à l'appréciation des fautes commises, à leurs conséquences, à leurs résultats; nous avons mis sur la voie des moyens propres à éviter de nouveaux revers et de nouveaux mécomptes.

Telle était notre tâche : nous l'avons remplie avec conviction. C'est avec conviction aussi que, sur l'horizon de l'Algérie, nous voyons poindre un rayon d'immense avenir pour la France. Au-delà de la mer, sur cette terre vouée depuis si longtemps à la profonde nuit de l'ignorance, où ne brillaient plus ni les sciences ni les arts, nous voyons, au grand jour de la civilisation et des lumières, une France africaine, formant une série de départements riches et populeux. Nous voyons

un peuple régénéré, s'élançant avec une ardeur toute juvénile dans le vaste champ de la civilisation, et régénérant peut-être par son contact cette civilisation déjà si décrépite. Nous voyons la France acquérir une position formidable sur cette Méditerranée où se tirera le premier coup de canon qui ébranlera de nouveau le monde. Nous voyons, par l'influence de la conquête d'Afrique sur la France méridionale et par le frottement que des transactions plus nombreuses doivent amener, l'affranchissement intellectuel du bas peuple du midi, cette population active jusqu'à présent, asservie au joug des prêtres et des nobles, abrutie et dégradée par l'ignorance et la superstition. Nous voyons d'immenses débouchés ouverts aux produits français, de nombreuses caravanes partant des départements riverains du Sahara et allant sonder l'Afrique centrale jusque dans ses profondeurs. Sans doute, de tels résultats ne s'obtiendront pas sans nouveaux sacrifices, sans nouveaux efforts et surtout sans persévérance; mais nous avons foi dans la fortune de la France. C'est elle qui a réparé tant de fautes commises: ce sera elle qui en préviendra d'autres.

FIN.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Les évènements qui se sont passés sur la frontière du Maroc, ceux que l'avenir y contient encore en germe ont établi et peuvent établir surtout, entre cet empire et l'Algérie, une connexité de rapports, dont la liaison peut prendre, suivant les circonstances, une grande gravité. Ce motif nous a fait penser qu'une notice historique sur le Maroc, ses institutions et ses habitants, devait former un complément indispensable à l'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE.

NOTICE

SUR

L'EMPIRE DU MAROC.

Situation du Maroc. — Mamora, point favorable pour un établissement expéditionnaire. — Ports et villes du Maroc. — Commerce. — Tribut payé par les puissances chrétiennes.— Anciens rapports de la France avec le Maroc. — Populations : mœurs : coutumes. — Guerres civiles du Maroc. — Abd-er-Rahman. — Gouvernement politique. — Impôts : revenus : supplices : police : serment : organisation militaire. — Caravanes dans le Grand-Désert.

L'empire du Maroc, que les Arabes nommèrent Maghreb-el-Aksa (*occident extrême*), comprend une partie considérable de l'ancienne Mauritanie. Il est formé de la réunion de plusieurs petits royaumes, anciennement bornés à une seule province, et alors continuellement en guerre les uns avec les autres. En 1512, à la suite des longues guerres civiles qui désolèrent l'empire sous les règnes des derniers Mérinites, ces royaumes furent soumis et réunis sous un seul souverain, dans la famille des sherifs Muley-Asun, qui se disait issue de

Mahomet. Diagonalement coupé d'un bout à l'autre par l'immense cordilière de l'Atlas, dont les ramifications enlacent tout le territoire de l'empire, sur une surface de deux cent vingts lieues de longueur sur cent-cinquante de largeur, le Maroc a trois cents lieues de côtes, deux cents sur l'Océan, et cent sur la Méditerrannée. Ses ports principaux sont Tétuan, Tanger, Arzilla, Larache, qu'on peut appeler ports excentriques de l'empire à cause de leur éloignement des capitales, et Mogador, Salé, Rabat et Mamora, qui sont beaucoup plus rapprochés des résidences impériales de Fex, Méquinez et Maroc. Mamora surtout n'est qu'à vingt-cinq lieues de Méquinez, où est le dépôt des trésors du Sultan et à trente-cinq de Fex. Pour un corps expéditionnaire qui voudrait menacer l'intérieur du pays ou pousser une pointe jusqu'à Méquinez et Fex, Mamora serait le lieu d'établissement le plus favorable. Mamora, il est vrai, grace à l'apathie musulmane, n'est plus maintenant ni port, ni ville, parce que les Maures ont laissé s'accumuler les sables dans le chenal d'un magnifique bassin qui débouchait dans le Sebou, et qui ne communique aujourd'hui à la mer qu'à la marée haute.

A l'angle que formait le bassin et le fleuve en se réunissant, était bâtie la ville, dominée par une colline, dont un fort peu dégradé, mais désarmé, couronne le sommet : ce fort n'est occupé que par une garnison de deux cents nègres. Pour empêcher le commerce ou la contrebande sur ce point, la ville inhabitée conserve encore du côté du port une batterie circulaire de trente-cinq embrasures, et, du côté de terre, une très forte muraille. Peu de travaux suffiraient pour faire de ce point une forte place de ravitaillement pour une armée expéditionnaire, qui pourrait être facilement approvisionnée par mer au moyen de bateaux d'un faible tirant propre à franchir la barre du bassin à la marée haute. Une expédition qui menacerait de ce point les villes et les province situées sur le versant nord de l'Atlas, obtiendrait bientôt du gouvernement marocain toutes les satisfactions qu'il pourrait réclamer. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que ce qui fait la grande force des places maritimes barbaresques les moins considéra-

blés, c'est le difficile accès des côtes, la mauvaise qualité des mouillages, le danger toujours imminent du naufrage le plus cruel, dans des parages tempétueux bordés de rochers, où, pendant les deux tiers de l'année les courants portent à la côte, où, en tout temps, des populations féroces égorgent sans pitié, les malheureux naufragés qu'ont épargnés la tempête et les vagues. Il faudrait aussi tenir compte de la difficulté des communications dans l'intérieur du pays. Là, point de routes carrossables, pas même de chemins, si ce n'est d'affreux sentiers entièrement défoncés et absolument impraticables en temps de pluie, même pour des voyageurs isolés. Point de ponts sur les fleuves, sur les ruisseaux nombreux qui, avec les pluies deviennent des torrents, sur des torrents qui se convertissent en rivières : point de chars ni de voitures de transport. Quant aux bêtes de somme, l'accès des plaines est souvent si difficile pour elles, qu'on y a généralement substitué les femmes qui, chargées de lourds fardeaux, cheminent partout où les chameaux, les chevaux, les ânes et les mulets ne pourraient cheminer.

Tanger est le port le plus éloigné des villes impériales, où le sultan fait alternativement sa résidence. Cette place importante par sa position et par le nombre de ses batteries, appartenait aux Portugais, qui s'en étaient emparés en 1471. En 1662, elle fut donnée pour dot au roi d'Angleterre, Charles II, lors de son mariage avec Catherine de Portugal. Pendant vingt-deux ans, les Maures en disputèrent la possession aux Anglais avec un tel acharnement, que ceux-ci qui n'étaient pas encore maîtres de Gibraltar, furent obligés de l'abandonner : on était alors en 1684. Avant de l'évacuer ils en firent sauter les fortifications et principalement le môle, dont les ruines obstruent encore une partie du port et que l'insouciance maure n'a pas même depuis lors rétabli.

Tanger, aujourd'hui, n'a d'importance que par le séjour des consuls européens; le commerce y est inférieur à celui de tous les autres ports du Maroc, et si ce n'étaient les approvisionnements en bœufs, moutons, fruits, légumes, que les Anglais en tirent pour Gibraltar, il se réduirait à fort peu de

chose. La campagne de Tanger est peu fertile, et pourrait bien avant peu ne plus l'être par l'amoncèlement des sables qui, poussés par le vent d'est vers le sud de la ville, gagnent chaque jour du terrain dans la campagne. Déjà on ne voit que le sommet des ruines de l'ancienne Tingis, capitale de la Mauritanie Tingitane, qui forme aujourd'hui l'empire du Maroc : avant peu tout aura disparu sous les sables. La rivière Adis elle-même qui servait de port à Tingis, est tellement encombrée par les attérissements de sable qu'elle peut à peine recevoir des barques de pêcheurs ; tandis que, au Moyen-Age encore, les galères mauresques et portugaises la remontaient à pleines voiles. Mais telle est l'apathie des musulmans, qu'entre leurs mains tout devient ruine ou disparaît. Cette apathie s'étend jusqu'à négliger l'entretien des magnifiques monuments dont la civilisation arabe avait, au Moyen-Age, doté ce pays. A part Fex, qui conserve encore des vestiges de son ancienne splendeur, les autres villes et même les deux capitales, Maroc et Méquinez, n'ont rien de remarquable.

Maroc est situé dans une belle vallée formée par la grande chaîne et un des contreforts de l'Atlas. Elle est entourée de fortes murailles, flanquées de tours carrées et défendues par un fossé large et profond. Sa circonférence est d'environ trois lieues. Ses rues, comme toutes celles des villes barbaresques, sont étroites, sales, irrégulières : la plupart des maisons sont inhabitées, tombent en ruines et offrent le spectacle de la plus profonde misère : leur construction est la même que celle des maisons des villes algériennes ; il y a une cour intérieure à galerie ; les appartements prennent jour sur la cour ; les toits sont formés en terrasses où les femmes vont respirer la brise du soir. Le palais de l'empereur, situé au sud de la ville, est vaste et entouré de magnifiques jardins, mais son architecture n'a rien de bien remarquable. Ce qui frappe le plus à Maroc, c'est l'énorme et majestueuse tour de Koutoubia, qui n'a de rivale au monde que la célèbre Giralda de Séville, et qui, comme elle, date du règne glorieux des Almoravides. Malgré son étendue, Maroc ne contient pas plus de 25,000 habitants. Les juifs y occupent une ville séparée et fermée, sous

la surveillance d'un officier préposé par l'empereur. Ce sont eux qui font presque tout le commerce du Maroc; il y a cependant, dans la ville Mauresque, quelques fabriques de beaux tapis, de belles nattes faites de palmiers nains, de mauvais papier, de poudre et de longs canons de fusil. En 1755, le même tremblement de terre qui engloutit Lisbonne, renversa la plus grande partie de la ville. Il y a péri plus de 20,000 personnes. A huit lieues de Maroc, la terre s'entr'ouvrit, engloutit une peuplade entière d'Arabes avec leurs tentes, leurs bestiaux et 6,000 cavaliers qui gardaient un fort autour duquel les Arabes étaient campés.

Mequinez, qui est aussi une ville impériale, n'offre de remarquable que le *Beitulmel* (palais des richesses), dont le nom seul indique la destination, comme on verra plus loin. A quelque distance est une autre ville fort spacieuse, uniquement habitée par des nègres, parmi lesquels l'empereur recrute sa garde noire (les Abid-el-Bokaris), et où se forment à l'équitation et aux manœuvres marocaines les noirs que les caravanes amènent du Soudan, et que l'empereur achète.

Quant à Fex, la troisième ville impériale, c'est la plus ancienne, la plus forte, la plus belle et la plus considérable de tout le Maroc. Elle est composée de trois villes appelées *Belida*, le *vieux Fez* et le *nouveau Fex*. Dans le vieux Fex, la plus grande des trois et contenant près de 80,000 habitants, on a un reflet de la splendeur de l'ancienne civilisation arabe et mauresque. On y voit cinq cents mosquées, dont cinquante remarquables par le marbre et les ciselures qui les décorent, et une entre autres ayant près d'une demi-lieue de circonférence, et dont l'architecture, toute mauresque, forme le plus gracieux et le plus magnifique monument de l'art arabe qui soit venu jusqu'à nous. On y remarque plus de cent bains publics d'une structure élégante et variée, deux hôpitaux, choses si rares dans les villes barbaresques, deux colléges pour les *talebs*, bâtis en marbre, ornés de peintures; l'un des deux a plus de cent appartements donnant sur une cour intérieure, dont tout le pourtour est formé par des piliers de marbre de différentes couleurs et dont les chapitaux sont incrustés d'or.

d'azur et de pourpre. Les palais y sont nombreux et splendides à l'intérieur comme à l'extérieur. Les maisons bâties en briques et en pierres enrichies de mosaïques, les beaux bassins de marbre qui les décorent à l'intérieur, les magnifiques jardins qui les entourent contrastent avec l'esprit misérable et dégradé des autres villes du Maroc. Les négociants habitent un quartier séparé de la ville qui est la plus commerçante de l'empire; de là partent des caravanes pour l'intérieur de l'Afrique; là on voit un immense bazar aussi grand qu'une petite ville et rempli de toutes sortes de marchandises, soit en productions indigènes, soit en produits étrangers.

Dans un espace formant une circonférence de plusieurs lieues autour de Fex, comme autour des principales villes du Maroc, sont des terrains clos en vigoureuses haies de lentisques et de cactus, où sont cultivés avec soin les arbres à fruit, les plantes légumineuses. Dans ces jardins croissent des bosquets d'orangers, de citronniers qui donnent des fruits gros, savoureux et d'un arôme pénétrant, des arbres fruitiers de toute espèce, des treilles appuyées à l'érable, des fleurs aux couleurs splendides, des mûriers sur lesquels le ver-à-soie tisse de lui-même son brillant cocon. La fraîcheur y est ménagée par cet ingénieux système d'irrigation particulier aux Barbaresques, et les canaux y sont entretenus avec d'autant plus de soin que le Coran en fait l'objet d'un chapitre spécial.

Malheureusement, au-delà de ces enceintes, dans ce pays où la nature a tout fait pour l'homme, la culture est livrée au hasard; point d'engrais, point d'aménagement de terrains; on y sème le blé, l'avoine; les autres céréales qui germent, croissent et murissent si elles peuvent, au milieu des mauves, des coquelicots, des orties blanches et rouges, des scabieuses, de toutes les vigoureuses filles de la flore sauvage. Malgré cela le Maroc produit une immense quantité de blé, mais dont les indigènes ne peuvent tirer parti par suite des droits presque prohibitifs qui les frappent à l'exportation.

Au bord des grandes rivières, dans des plaines toujours vertes, la nature prodigue en vains ses plus riches trésors; par le défaut de culture, elles deviennent d'arides pelouses, des hal-

liers épineux; les taureaux à demi-sauvages, les chevaux indomptés paissent où l'herbe croît; les forêts, on les brûle, pour en chasser plus vite quelque tribu révoltée quand elle s'y réfugie; des républiques de lézards et de couleuvres rampent, bavent et sifflent, des nuées de cigales poussent leur cri monotone et strident, tout vit et prospère, en un mot, excepté l'homme dans ces fertiles campagnes dont un peu de travail et d'industrie retirerait de si riches produits.

Presque tout le Maroc offre ainsi l'aspect d'une terre abandonnée à elle-même; à part les villes, quelques villages et quelques douars qui ont une ceinture de cultures, tout le reste est inculte et presque abandonné; on ne trouve un peu de mouvement, un peu de vie que sur le littoral, sur ces côtes si battues par la tempête. Après Tanger, vient au sud-est Tetuan, ancienne ville située dans une belle plaine fertile et commandée par une citadelle antique; c'est de là que les Anglais tirent aussi leurs provisions pour Gibraltar. Vient ensuite Arzilla sur l'Océan, jolie petite ville commerçante, avec un bon port qui a longtemps appartenu aux Portugais, et dont les habitants s'appliquent à la pêche et à la culture du tabac. Puis Larache, située à l'embouchure du Lucos que les Espagnols ont bâtie et qu'ils ont perdue en 1681. Quittant le Lucos, on trouve à vingt-deux lieues au sud l'embouchure de Sebou où s'élevait Mamora ou Medehia, ville aussi portugaise. A six lieues encore de là, toujours au sud, on trouve l'embouchure du Bouregreb; là se présentent deux villes, Rabat et Salé, s'élevant pittoresquement sur les deux côtés du fleuve avec leurs dômes et les minarets de leurs mosquées, leurs tours, leurs créneaux, leurs citadelles; leur population est de près de 40,000 habitants, mais elles étaient bien plus peuplées au temps où leurs intrépides pirates pouvaient impunément aller écumer les mers, porter la désolation sur les côtes d'Espagne, enlever ces belles et aventureuses Andalouses qui, surprises au bord de la mer par les felouques barbaresques, s'écriaient de leur voix la plus perçante : *los Moros! los Moros!* et se laissaient cheoir pour être prises plutôt, afin d'avoir une idée précise de ce qu'était le sérail d'un riche Musulman. Mais

depuis que la piraterie a été réprimée et châtiée, Rabat et Salé, comme les autres villes maritimes, sont frappées de décadence, et la nation marocaine elle-même, comme s'il avait été dans sa nature de ne pouvoir vivre que de brigandage, s'affaisse, décroît et voit tomber en ruines les monuments de sa grandeur passée, sans essayer même d'en arrêter la destruction.

Ces deux villes jouissent de quelques priviléges et d'un certain degré de liberté relative, qu'on ne voit pas dans les autres villes du Maroc. Elles doivent cette situation exceptionnelle aux longues guerres civiles qui ont désolé l'Empire avant l'établissement de la dynastie actuelle et pendant lesquelles elles s'étaient rendues indépendantes. L'une et l'autre sont bâties sur le penchant d'une montagne, et ressemblent de loin à un vaste carré de pierres blanches, appliqué contre le flanc d'une large colline parsemée de jardins, et d'où s'élèvent en quantité de hauts et frêles minarets comme autant de colonnes percées à jour à leur sommet. Leurs rues, leurs maisons ont le caractère particulier des villes barbaresques; mais leur aspect par mer est des plus imposants. Salé avec son enceinte quadrangulaire, dont les embrasures sont percées pour trois cents pièces de canon, sa forte Casbah, les tours carrées qui la flanquent, celles énormes et bastionnées qui sont aux quatre angles de l'enceinte; Rabat, avec ses tours carrées du Château-Neuf, ses créneaux, ses six immenses arceaux d'un aqueduc qui amène l'eau jusqu'au sommet de la ville, d'où elle se distribue ensuite dans tous les quartiers, la magnifique tour d'Hassan, surmontée d'un élégant minaret et haute de cent cinquante pieds : ces deux villes assises sur le flanc d'une montagne à l'embouchure du Bouregreb, comme deux sentinelles de pierre, l'une et l'autre si célèbres et si redoutables jadis par leurs corsaires, offrent l'aspect de la force et de la splendeur. Mais quand on les voit de près, le prestige disparaît. Salé n'a plus de port et en est séparée par une plage de 800 mètres : le port de Rabat lui-même ne vaut rien ; à la marée basse il a six pieds d'eau à peine, et dix à douze au plus à la marée haute : les murailles de l'enceinte, les tours

elles-mêmes tombent de vétusté, et, malgré cette belle position militaire d'une double place forte, dont les parties se soutiennent mutuellement, et exigent une double attaque simultanée, Rabat et Salé ne tiendraient pas huit jours contre un siége régulier.

Au delà du port de Rabat, sur les bords du Bouregreb, s'élève l'élégante mosquée d'Em-Salla, où est le tombeau de l'Almanzor du moyen-âge, le kalife d'occident Yacoub-el-Manzour et où fut une grande ville carthaginoise. On y voit aussi un palais qui porte le nom de la mosquée. Sur le penchant d'une colline, à travers des plantations de figuiers, de palmiers, d'orangers, serpente un chemin longeant des rochers, dans les sinuosités desquels on a tracé un lit aux eaux de l'aqueduc qui s'y précipitent en cascades. Ces eaux vont arroser les jardins de la mosquée et du palais d'Em-Salla, lieu sacré d'où les juifs ni les chrétiens ne peuvent approcher. C'est là où les musulmans viennent célébrer une de leurs pâques, le Kourban-Beïram, et ce jour seulement ce lieu semble s'animer. Les autres jours de l'année tout y est mystère et silence.

En longeant la plage toujours vers le sud, la côte se relève : tantôt ce sont de hautes dunes de sable que les flots amoncèlent, d'autres fois des masses rocheuses contre lesquelles l'Océan se brise en tout temps avec fureur et avec un fracas épouvantable. Malheur aux navires chrétiens qui, surpris par le mauvais temps, veulent chercher un refuge dans les petits ports nombreux, mais sans profondeur et mal abrités qui la bordent : ils deviennent la proie des vagues, et ce que la mer épargne, les habitants pillards et féroces de ces parages ne l'épargnent jamais. Plus loin on trouve Dar-Beïda, que les Portugais avaient nommé *Casa Blanca*, et dont les ruines intérieures prouvent seules qu'elle fut jadis une ville florissante. A quatorze lieues plus loin est la vaste embouchure de la Morbeïa (Ummerbik), le plus grand fleuve du Maroc, dont le cours, depuis les sommets neigeux du Grand-Atlas dans la province de Tedla, est de plus de quatre-vingt dix lieues. Sur ses bords est bâtie l'ancienne ville portugaise d'Azamor, autrefois florissante comme Dar-Beïda, aujourd'hui ruinée

comme elle. Son port fermé par une anse du fleuve où se voit encore un débarcadère fort bien construit, est très abrité, très profond ; mais il est à peine praticable pour des petits bâtiments à cause d'une barre très dangereuse qne l'insouciance musulmane a laissé se former à l'embouchure du Morbeïa. Azamor, bâtie à trois quarts de lieue dans l'intérieur, sur la berge gauche du fleuve en cet endroit haute et escarpée, est défendue, sur tout son pourtour, par un fossé large et profond, à l'ouest par une vaste citadelle et à l'est par le fleuve.

Deux lieues plus loin on trouve Mazagan que les Portugais fondèrent en 1520 sous le nom de *Castillo Real*, et qui fut la dernière ville qu'ils aient occupée sur les côtes du Maroc. Ils l'abandonnèrent en 1670. Son port n'est ni abrité, ni tenable dans la mauvaise saison ; cependant comme son débarcadère est formé par une plage facilement abordable, des navires européens le fréquentent pour y charger des laines et principalement le blé de la province de Dukalia, surnommée le grenier du royaume du Maroc. Ce fut à Mazagan que le 25 janvier 1844, le malheureux Victor Darmon, agent consulaire d'Espagne et même à ce qu'on assure d'Angleterre, fut mis à mort par ordre du sultan.

Voici quelques détails sur cet odieux évènement qui fut la première cause du conflit élevé entre l'Espagne et le Maroc et dont le contrecoup, par la tortueuse politique britannique, frappa la France aux frontières de l'Algérie.

Victor Darmon, né à Marseille, d'un père tunisien israélite, ne s'était pas fait naturaliser Français pour échapper au recrutement. Établi à Mazagan comme commerçant, il avait été commissionné par l'Espagne et l'Angleterre en qualité d'agent consulaire. Par sa figure et ses manières avenantes, il avait obtenu quelque succès auprès des femmes musulmanes, soit veuves, soit courtisanes ; mais ayant osé signaler les exactions et les escroqueries en matière de douanes que commettait Hadji-Moussa, gouverneur d'Azamor et de Mazagan, il s'était attiré sa haine. Le vindicatif gouverneur avait juré de s'en venger : peu après, en effet, il dénonça Darmon au sultan comme un juif turbulent et de mauvaises mœurs. Les juifs

sont traités au Maroc avec une brutalité de formes inouie et assujettis aux plus humiliantes avanies. Cependant, ayant égard à la qualité consulaire de Darmon, le sultan se contenta de l'exiler à Mogador. Quelques jours après la réception de cet ordre, avant de quitter Mazagan, Darmon était sorti à cheval pour aller à Azamor solliciter d'Hadji-Moussa un délai de quelques jours, lorsque deux cavaliers envoyés à sa poursuite, comme s'il eût tenté de s'échapper, le joignent, le renversent à bas de son cheval et veulent s'emparer d'un fusil à deux coups qu'il portait : dans la lutte qui s'engage, le fusil part : un des cavaliers tombe blessé, l'autre prend la fuite.

Cet accident aggrava la situation de Darmon : il parvint à se réfugier dans la maison du vice-cousul de Sardaigne; mais sans tenir compte des priviléges consulaires, l'autorité musulmane l'en fit arracher et jeter en prison. Peu après, l'empereur le condamna à mort pour avoir tiré deux coups de fusil sur des musulmans. Pour éluder les protestations du corps consulaire, Hadji-Moussa tint dans le plus profond secret l'arrivée de l'ordre et l'exécution. On fit sortir Darmon de la ville, sous prétexte de le conduire à Mogador. Deux soldats nègres l'escortaieut. Arrivés sur le lieu même où il avait blessé le musulman, ils le mirent à mort : sa tête fut portée à Hadji-Moussa ; son corps abandonné aux chacals.

Lorsqu'on apprit à Madrid l'odieux assassinat d'un vice-consul espagnol, tout le vieil honneur castillan se réveilla, et malgré la pénurie du trésor et de la marine, une expédition fut préparée contre l'empereur de Maroc. En Angleterre où tout est calcul, cet assassinat d'un vice-consul anglais passa inaperçu, au moment même où on prenait si chaudement la cause du brouillon missionnaire Pritchard. L'avenir se chargera d'expliquer sans doute cette plus qu'étrange indifférence de l'Angleterre à l'égard de l'insulte qu'elle avait reçue à Mazagan dans la personne d'un vice-consul commissionné par elle, mais il est vrai, non avoué.

En poursuivant le cours de notre exploration maritime, interrompue par le récit de la catastrophe du malheureux Victor Darmon, nous trouvons au cap Blanco, à six lieues au

sud de Mazagan, une ancienne ville carthaginoise dont on voit encore les ruines près du village de Tit ; neuf lieues plus loin, la belle rade abandonnée de Voladia qui pourrait offrir une bonne relâche et un abri à une flotte qui voudrait opérer sur ces parages ; puis, en doublant le cap Cantin (Ras-el-Hadik), la pointe la plus avancée de ces côtes, on trouve la capitale de la province d'Abda, Saffi, dont l'aspect extérieur offre l'ensemble le plus pittoresque, mais dont l'intérieur est d'une saleté repoussante ; son port est défendu des vents du nord par la projection du Ras-el-Hudek, mais le mouillage n'en est pas sûr pour le peu de bâtiments qui le fréquentent. Le port le plus important de cette côte est Mogador dont nous avons parlé ailleurs.

Les exportations de ces divers ports consistent en laine en suint, peaux brutes de chèvre, de veau et de bœuf, huile d'olive, cire jaune, gomme de Barbarie et du Désert, dents d'éléphant, plumes d'autruche, amandes, absinthe en poudre, anis, écorce d'orange, drogues médicinales, etc. On y charge aussi pour le Levant ou les côtes de Guinée des haiks, des étoffes légères en laine ou en coton de fabrique marocaine à l'usage des noirs, des burnous et des babouches en maroquin. Pour beaucoup d'autres denrées et principalement pour les grains, l'exportation par les vendeurs du pays est prohibée : ce sont les kaïds qui vendent pour le compte de l'empereur le blé qu'il achète presque pour rien à ses sujets et dont il taxe le prix à son gré, soit lors de l'achat, soit lors de la vente.

Les importations consistent en barres de fer et d'acier, soie ecrue, coutellerie, quincaillerie de tout genre, ambre jaune, corail, perles, gros bijoux d'or, draps et cotonnades, étoffes et mouchoirs de soie. Tout le commerce maritime du Maroc ne dépasse guère cinquante millions : par Gibraltar, l'Angleterre en fait les deux tiers : Marseille y est représentée pour cinq à six millions : le reste se répartit inégalement entre les autres puissances.

L'empereur du Maroc, pour gagner au commerce de toutes manières, s'est fait le grand exploitateur du peuple et des négociants; et pour tenir les derniers dans sa dépendance, il les

crédite sur les droits d'entrée et de sortie pour des sommes très considérables. La douane ensuite est un des bons revenus de son empire, et Mogador seul lui rapporte un million par an. Il est vrai qu'aucun autre port n'atteint ce chiffre : Rabat et Salé, les plus importants après Mogador, ne rapportent que 380,000 fr., Mazagan 90,000, Azamor 60,000, Saffi 50,000 ; les autres restent au-dessous de ce chiffre.

Indépendamment de ce revenu, il en était un autre fort productif, mais qui était tari ou à peu près : c'est le tribut que lui payaient les puissances européennes. Depuis le 16e siècle, toutes l'ont payé, à l'exception cependant de la France, de la Russie et de la Prusse.

L'Angleterre n'a jamais ouvertement accepté le tribut, mais son consul à Tanger, paye, chaque année, 10,000 duros distribués en présents pour les ministres de l'empereur, et d'après le tableau des subsides payés à l'étranger et publié en 1815 par le parlement, le Maroc y figurait, pour les années de 1797 à 1814, pour la somme de 16,177 livres sterling (2,022,100 fr.); l'Espagne payait 1,000 duros en présents annuels et 12,000 à chaque changement de consul ; l'Autriche 10,000 sequins par an, la Hollande 15,000 duros, le Danemark 25,000, la Suède 20,000, les États-Unis 15,000 dollars en présents, la Toscane, la Sardaigne, les Deux-Siciles apportaient aussi leur contingent au trésor impérial ; mais depuis l'expédition française de 1844 contre Tanger, la plupart de ces états notifièrent au sultan qu'ils ne voulaient plus acquitter le moindre tribut ; d'autres s'en étaient déchargés depuis quelques années. L'Angleterre seule a persisté à payé le tribut sous des formes diverses et, en 1844, pendant la dernière guerre de la France contre le Maroc, elle fournissait *gratis* à ce dernier, de la poudre et des munitions de guerre. L'avenir se chargera probablement d'expliquer les motifs d'une générosité dont les annales britanniques offrent fort peu d'exemples.

Les rapports diplomatiques de la France avec le Maroc datent de 1555 sous François Ier. Ce ne fut cependant que sous Henri IV que commencèrent des relations suivies entre les deux États. Un agent diplomatique fut envoyé, à demeure, au

Maroc avec le titre de consul de Fex et de Maroc. En 1629, sous Louis XIII, le cardinal Richelieu força l'empereur du Maroc à remettre, sans rançon, tous les prisonniers Français retenus dans ses Etats. Une flottille armée à Rhé pour *aller protéger, dans le Maroc, le pavillon et les intérêts du commerce de la France*, obtint ce résultat. A la première sommation de la flottille française, les esclaves avaient été dirigés vers le port de Saffi, escortés par des Abids-Bokaris aux ordres d'un officier de l'empereur, qui portait, pour le roi de France, une lettre pleine de solennelles protestations d'amitié.

Jusqu'en 1666, où les Anglais s'étaient rendus maîtres de Tanger, les meilleurs rapports existèrent entre la France et le Maroc; mais, pour s'assurer de plus grands avantages encore que ceux qu'elle retirait de l'occupation de Tanger, l'Angleterre mit tout en œuvre pour les altérer : bien plus, pour acquérir, en attendant mieux, une grande prépondérance dans les affaires du Maroc, elle adopta la même politique qu'elle a depuis suivie avec succès dans l'Inde. Le Maroc était alors en proie à des déchirements intérieurs, et l'Angleterre prit parti pour un des lieutenants révoltés de l'empereur qui, fort de cet appui, s'empara de Fex et l'occupa. Muley-Ismaël, le plus grand des princes de la famille d'Asun, régnait alors au Maroc et Louis XIV en France.

Pour contrebalancer l'influence anglaise, Louis XIV envoya au Maroc un chargé d'affaires dont l'arrivée donna un grand ascendant moral au parti de l'empereur; en effet, peu après, le lieutenant insurgé fut battu, chassé de Fex et les Anglais eux-mêmes furent forcés d'abandonner Tanger en 1684. Muley-Ismaël ne fut pas ingrat : il accorda quelques avantages au commerce français par un traité qui avait été conclu en 1767. Ce fut ce traité dont les clauses, comme on l'a vu, avaient été renouvelées en 1844 par la convention de Tanger. Ce fut à cette époque que, pour resserrer les liens entre le Maroc et la France, Muley-Ismaël fit demander en mariage la main de la jeune princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière. « Notre roi, dit son ambassa-« deur, la prendra pour femme selon la loi de Dieu et de Ma-

« homet son prophète; elle pourra rester dans sa religion, « intention et manière de vivre ordinaire; elle trouvera à la « cour de notre grand roi tout ce qui pourra lui faire plaisir « selon Dieu et justice. » Louis XIV prétexta la différence de religion pour écarter cette demande et les bons rapports entre les deux Etats se maintinrent. Mais, à la paix d'Utrecht, les Anglais ayant été définitivement maîtres de Gibraltar, ces rapports devinrent, peu à peu, moins fréquents et moins intimes. Cependant, en 1789, pendant que les esprits, dans toute leur effervescence, discutaient, à l'intérieur, la grande question de liberté, l'extérieur était un peu livré au hasard. Le Dey d'Alger en profita pour proposer à l'empereur du Maroc, Sidi-Mohammed, de se liguer pour courir sur les bâtiments français. Sidi-Mohammed refusa, s'opposa même à ce que les prises fussent conduites dans ses ports. La défaite de Trafalgar, la déclaration de guerre de la Porte, par suite de l'expédition d'Egypte, le blocus continental, altérèrent sensiblement, pendant toute la durée de l'Empire, les rapports du Maroc avec la la France. Sous la Restauration, ils se rétablirent et, en 1818, pendant cette cruelle année de disette, Muley-Soliman, qui régnait alors, ouvrit à la France les ports du Maroc pour s'y approvisionner de blé sans même payer les droits d'exportation. A ces sentiments de sympathie du Maroc pour la France, pendant les trois derniers siècles, ont succédé, depuis l'occupation d'Alger par les Français, de sourdes menées, des tentatives audacieuses qui, sans être en général ouvertement hostiles, n'en avaient pas moins eu, à toutes les époques, un caractère évident d'hostilité, qui avait abouti aux journées d'Isly, de Tanger et de Mogador.

La population du Maroc est de huit à neuf millions d'âmes. Elle peut se diviser en deux classes bien distinctes : la population indépendante et la population dépendante : la première est formée par deux races, la race Berbère ou Amazirga et la race arabe ou maure; la seconde se subdivise en trois classses, qui n'y vivent que par tolérance et sous le bon plaisir des deux premières races, ce sont les esclaves nègres ou blancs, les juifs et les renégats.

La race arabe, qui se divise en deux branches, les Arabes purs ou Bédouins et les Arabes mêlés ou Maures, ne diffère en rien de celles de l'Algérie. Le Maure habite les villes, l'Arabe est nomade; l'un et l'autre vivent au Maroc dans les mêmes conditions que dans les autres parties des Etats barbaresques: leurs mœurs, leurs usages n'y varient qu'exceptionnellement et pour des causes purement locales.

La race Amazirga se subdivise elle-même en deux branches: les Amazirgas-Berbères et les Amazirgas-Shilogs. Les premiers habitent la province du Riff, voisine des possessions françaises, à l'est de la partie septentrionale de l'Atlas: c'est parmi cette population dont on a déjà vu un aperçu qu'Abd-el-Kader avait trouvé un refuge. Les Amazirgas-Shilogs occupent les contreforts de la chaîne occidentale de l'Atlas, le long des vastes plaines d'Ummerrebick et de Temsift: c'est à une de leurs tribus, les Filelies, qu'appartient la famille des Muley-Asun, dynastie régnante. Quelques savants ont, par des conjectures fort arbitraires, donné à ces populations des origines diverses, plus arbitraires encore: nous ne les rappellerons pas, parce qu'elles n'offrent à nos yeux d'autre caractère que celui d'avoir amusé les loisirs de l'Académie des Inscriptions: nous préférons le témoignage des Shilogs eux-mêmes qui reconnaissent les Berbères pour frères de race.

Les Shilogs vivent à l'état à peu près sauvage et n'ont emprunté à la civilisation qu'une avarice excessive, enfouissant dans leurs misérables huttes l'or qu'ils peuvent rapporter de leurs incessants pillages. Leur nourriture se borne aux aliments les plus simples: des racines, des légumes, des fruits, du fromage, du lait; leur costume est plus simple encore: même au combat, ils sont presqu'entièrement nus, n'ayant pour armes qu'un poignard et une escopette qu'à l'aide d'une corde de feuilles de palmier ils portent en bandoulière sur leurs épaules. Ils combattent à cheval, leurs femmes en croupe, armées comme eux du poignard, plus qu'eux acharnées au carnage et n'ayant pour tout vêtement que le pagne. La bravoure implacable et féroce a seule droit aux faveurs et aux préférences des femmes Shilogs: après le combat, elles im-

priment sur le dos des poltrons et des fuyards une sorte de stygmate avec une ocre rouge qu'elles conservent dans un petit vase dont elles ont toujours soin de se munir en temps de guerre. Le Shilog est d'une haute taille, il porte la barbe longue, épaisse, hérissée, son teint est basané, sa peau comme tannée par les rayons du soleil, son regard est fixe et scintillant; il est robuste, adroit, intrépide, superstitieux, voleur et féroce. Leurs femmes, qui portent jusqu'à l'exagération tous ces traits caractéristiques, ont les traits doux et réguliers, la physionomie ouverte, les yeux noirs et expressifs, et les cheveux les plus beaux du monde, quand elles ne les teignent pas en rouge.

Les Amazirgas Berbères ou Shilogs doivent être classés dans le Maroc comme population de race conquérante ou du moins indépendante. Au-dessous d'eux, il y a trois classes de parias : les esclaves nègres qui sont chargés des soins domestiques et des travaux de l'agriculture, mais dont la position n'est pas aussi misérable qu'aux colonies; les renégats qui sont les plus opprimés, les plus méprisés, les plus avilis, que, sous le moindre prétexte, le sultan, le pacha ou même les kaïds dépouillent de leurs biens, et qu'en cas de guerre civile ou étrangère, on enrôle par force sous les bannières impériales, et enfin les juifs.

Ces derniers s'y divisent en deux branches : les juifs qui se nomment encore *Palestins*, dont la mystérieuse émigration remonte aux temps les plus reculés, aux persécutions assyriennes peut-être, et qui paraissent avoir peuplé en partie les hautes vallées de l'Atlas, bien longtemps avant l'invasion arabe : ceux-là vivent sur un pied d'égalité parfaite avec les Amazirgas Berbères ou Shilogs et sont considérés par eux comme frères de race. Mais il n'en est pas de même de ceux habitant les villes et la plaine, qui ont pour ascendants directs les juifs chassés d'Europe aux 14ᵉ et 15ᵉ siècles et dont la seule différence d'origine et de religion a fait de tout temps des parias. Ces derniers sont tenus dans l'état le plus odieux d'abjection et d'oppression. En butte aux mauvais traitements, aux avanies, aux injures, ils ne sont pas même maîtres

de la fortune qu'ils s'amassent par le négoce ou l'usure et dont le sultan ou les pachas les dépouillent sans scrupule sous le plus léger prétexte. Quand ils passent devant une mosquée, devant un lieu réputé saint ou devant la personne et même la maison d'un des dignitaires de la ville, on les oblige à prendre leurs sandales à la main et à marcher nu-pieds. Quoiqu'ainsi avilis, ainsi méprisés, ils n'en sont pas moins, dans tout le Maroc, les maîtres du commerce intérieur et extérieur. Par leur astuce, leur persévérance, leur souplesse, leur activité, leur cupidité, leurs qualités bonnes et mauvaises, ils sont ainsi parvenus à exercer une sorte de domination, étrange si l'on veut, mais réelle, sur l'orgueil, la brutalité, la tyrannie et l'apathie de leurs oppresseurs.

Les musulmans du Maroc appartiennent à la secte *sunnite* et considèrent comme hérétiques les Turcs, les Égyptiens, les Arabes de l'Algérie et toutes les populatious musulmanes qui suivent le rite d'une autre secte que la leur. On a déjà vu ailleurs que les différences des diverses sectes islamiques ne portent pas sur le dogme, mais seulement sur des pratiques ou des formules. L'islamisme n'a pas de plus superstitieux fanatiques que les musulmans marocains. Deux familles ou tribus puissantes de *shérifs* ou de *saints*, descendant l'une de Mahomet, l'autre d'Ismaël, sont établies dans chaque province. Leur maison est un lieu d'asile que les officiers de l'empereur même n'oseraient violer. Ces familles ont le monopole des sortiléges, le privilége des enchantements, et la crédulité qu'elles obtiennent ne peut se comparer qu'à la vénération qu'on leur porte. Le sultan lui-même n'est pas plus obéi et respecté. Les incroyables préjugés des populations assurent à leurs membres l'impunité pour les excès de toutes sortes qu'ils peuvent commettre dans les cités, les villages et les douars : ils se montrent ordinairement aux jours de fêtes religieuses, parcourant les localités aux cris furieux de *Allah! Allah!* Ces jours-là ils boivent un philtre, espèce de breuvage composé d'herbes sauvages qui les enivre et les exalte jusqu'à la fureur. Alors, au lieu de paroles humaines, sortent de leur bouche des rugissements de bêtes féroces, des cris d'oiseaux de proie

qu'ils imitent en attendant d'imiter leurs cruels instincts. Peu après, ils se répandent partout, et malheur à qui se trouve sur leur passage : hommes, femmes, enfants, animaux, tout est renversé et souvent égorgé.

Mais c'est surtout pendant la première pâque du Rhamadan que cette épouvantable saturnale prend son caractère le plus hideux et le plus effrayant. Ce ne sont plus seulement les familles de *shérifs* et de *saints* qui se livrent à leurs atroces fureurs, mais toute la population musulmane du Maroc à qui cette saturnale est particulière, se vautre dans des excès de tout genre.

Le rhamadan, qui est le carême des musulmans, est un jeûne de trente jours, pendant lequel on ne peut prendre, entre autres choses, ni opium, ni tabac. Au lever du soleil une salve d'artillerie, des bannières blanches hissées sur les minarets des mosquées au bruit des fanfares, annoncent le commencement du jeûne : au crépuscule du soir seulement on peut prendre quelques aliments. La saturnale se célèbre le vingt-cinquième jour du rhamadan ; les mosquées s'illuminent avec pompe, toute la population s'agite dans les rues, s'embrassant, criant, chantant, se livrant à tous les excès de l'intempérance et de la luxure : on ne voit partout que des hommes ivres et de sales prostituées. Ces bandes repoussantes sortent de la ville par la porte principale, à la suite d'un cortège où figurent le pacha, le cadi, les desservants des mosquées, les troupes de la garnison, précédées de trompettes et de tamtams qui exécutent d'assourdissantes fanfares ; cette multitude se rend en pleins champs à un lieu fixé d'avance. Là, est un grand échafaudage à deux tribunes ; l'une au levant, l'autre au couchant : le cadi monte à la première, le pacha à la seconde ; le cadi prononce une homélie de circonstance. En descendant de la tribune, il trouve sur la dernière marche un mouton et un poignard ; il saisit vivement le mouton, et sans regarder où il frappe, le poignarde. Deux hommes apostés placent immédiatement le mouton fortement attaché sur un cheval qui, fouetté vivement, prend au galop le chemin de la maison du cadi. Toute cette population le suit en poussant de grands cris ; si à l'arrivée

du cheval devant la porte du cadi, le mouton est mort, c'est indice de disette pour l'année : chacun se sépare en poussant des cris lamentables. S'il est vivant, c'est indice d'abondance; alors recommencent la saturnale du matin, et, pendant toute la nuit, ce ne sont que clameurs de plaisir ou d'ivresse, cris atroces de mort contre les chrétiens et les juifs qui s'enferment chez eux, s'y barricadent et ont, du reste, cette nuit-là seulement, l'autorisation de repousser la force par la force en cas de violation de domicile.

A part ces jours de fêtes où les passions se donnent librement carrière, où la haine contre les étrangers est exaltée par les excès de la débauche, le Maroc est la contrée musulmane où les juifs et les chrétiens ont le moins à craindre les avanies et les exactions de la population : ils peuvent même y acquérir des terrres et des maisons, mais ils s'en abstiennent pour ne pas tenter la cupidité du sultan et des pachas.

Les demeures des Marocains ne diffèrent en rien de celles des populations de l'Algérie; les Maures et les Arabes riches des villes ont des habitations élégantes, quelques-unes même somptueuses. Les Arabes nomades ont leurs tentes, les Amazirgas-Berbères et Shilogs ont, ou des villages ou des douars, comme les Kabyles algériens.

Le costume des grands du Maroc est le même que celui des anciens Maures de Grenade, c'est la jaquette fermée comme une cotte d'armes, le caftan serré par une ceinture rouge à glands d'or, le burnous à l'élégant capuchon, le turban retenu aux tempes par des bandelettes de laine, des bottines de ce fameux cuir lustré qui a pris son nom du Maroc et qui a commencé à Cordoue. Le bonnet rond, les sandales, la veste à manches, la culotte large et le kaïk, forment le costume de la partie de la population, qui ne porte autre chose que le caleçon ou le pagne. Quant au costume des Marocains, il ne diffère en rien de celui des femmes de l'Algérie, suivant les diverses classes : il faut excepter cependant celles des Shilogs qui s'en tiennent à une simplicité toute primitive. Pour habituer leur enfants à se passer au besoin de vêtements, ces derniers les exposent dès leur naissance, au soleil, dans des pa-

niers d'osiers, jusqu'à ce que leur peau soit halée et durcie. Un usage général parmi elles, et qui leur est particulier, consiste, indépendamment du tatouage, à se teindre avec des substances corrosives les cheveux en des couleurs rougeâtres, et les dents et les lèvres en jaune, avec le brou de noix vertes. Leur éducation, leur position sociale y est la même qu'en Algérie ; seulement, comme contrairement à l'usage des pays musulmans, la prostitution est non-seulement tolérée au Maroc, mais encore autorisée moyennant tribut : comme encore, le Marocain des classes inférieures n'a guère qu'une femme légitime, mais beaucoup de concubines : ces dernières abandonnées, rebutées dès les premiers jours de leur précoce vieillesse, ou se livrent sans réserve à un luxurieux cynisme qui ne se peut nommer, ou augmentent la classe des prostituées. Du reste, elles sont généralement fort éprises des manières européennes ; mais il y a pour les Européens bien des dangers à courir avec elles, nous n'en signalerons qu'un : c'est celui d'être attiré dans des repaires où ces perfides sirènes les font dévaliser et égorger.

Enfin, sauf quelques parties de détail, les mœurs, les usages, les coutumes des populations marocaines, diffèrent peu de ceux des populations indigènes de l'Algérie. Aussi, les mêmes similitudes qui se rencontrent sur ce point, se retrouvent dans la constitution politique du Maroc et celle de l'ancienne Régence.

La couronne du Maroc est élective comme l'était le pachalik d'Alger. La loi du Prophète règle ce point d'une manière invariable ; mais, malgré son injonction sévère à ce sujet, cette loi est toujours éludée, et au Maroc comme dans tous les pays musulmans, l'élection est purement fictive. En effet, au Maroc, comme à Constantinople, comme en Égypte, comme à Tunis, comme en Algérie avant l'occupation française, le prince régnant désigne son successeur ou quelques olygarques le nomment après ou avant sa mort. Seulement au Maroc, comme à Constantinople, le sceptre est fixé dans une seule famille. Au Maroc, il est toujours choisi dans la dynastie des Muley-Asun. L'Empereur y est absolu, sa volonté est

la loi, rien ne peut la mitiger : ni divan, comme dans l'ancienne régence d'Alger, ni collége des Ulemas comme à Constantinople. Cette autorité a beaucoup de rapport avec celle des anciens kalifes sarrasins ; aussi tente-t-elle beaucoup de compétiteurs et, à chaque vacance du trône, l'empire du Maroc est déchiré par des commotions intérieures qui font des annales marocaines, une des pages les plus hideuses et les plus sanguinaires de l'histoire du monde. Notre intention n'est pas de les dérouler; nous nous bornerons à donner quelques détails sur la dernière guerre civile d'où est sorti l'empereur actuellement régnant, Abd-er-Rahman. Nous empruntons ce passage à un auteur moderne (1) qui a lui-même puisé aux sources les plus pures.

« La dernière crise a duré huit ans : c'est celle d'où Abd-er-Rahman est sorti empereur. Il n'y en a jamais eu peut-être qui ait fait mieux ressortir les perfides et féroces instincts dont se compose le caractère des Arabes du Maroc. Las de régner, et désirant prévenir les catastrophes que tout changement de règne appelle sur le pays, le sultan Muley-Soliman abdiqua en faveur du plus âgé de ses fils, Muley-Ibrahim. A peine monté sur le trône, le nouveau sultan vit la tribu des Shilogs lever contre lui l'étendard de la révolte ; à la première campagne qu'il entreprit pour châtier les Shilogs, ceux-ci le prirent et le mirent à mort. On était alors vers le milieu de 1817. Muley-Soliman lui-même aurait subi le même sort, si, au péril de leurs jours, des serviteurs dévoués n'étaient parvenus à le soustraire aux coups de ses ennemis. Accablé sous les maux réunis du corps et de l'âme, Muley-Soliman se réfugia dans un de ses palais, ou, pour mieux dire, dans un de ses châteaux forts, à quelques lieues de Mequinez. Il y passa deux ans ne s'occupant que de sa sûreté personnelle, défendu par ses esclaves et par les vieux soldats de sa garde, et abandonnant l'empire aux convulsions qui le déchiraient. Vingt

(1) M. Xavier Durrieu, qui a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* un travail fort curieux sur le Maroc, d'après d'intéressants documents espagnols et entr'autres le *cuadro géografico, estadistico, historico, politico del imperio de Marruecos par don Seraphin Calderon.*

fois il faillit tomber entre les mains des rebelles, qui, avant de le tuer, lui auraient fait subir les plus affreux supplices. Un jour enfin, son château fut pris par les meurtriers de son fils, qui, de toutes parts, le poursuivirent et le traquèrent avec l'ardeur particulière à la race arabe. Il dut son salut à une femme du peuple qui lui ouvrit sa cabane, l'affubla de ses vêtements, et lui barbouillant la figure de cette substance avec laquelle les marocaines se teignent en jaune les ongles et les dents, le fit passer pour sa propre mère en proie au dernier marasme de la peste. Les ennemis de Muley-Soliman qui, jusqu'à la hutte, avaient suivi sa trace, n'eurent rien de plus pressé que de prendre la fuite pour échapper à la contagion.

« Ainsi délaissées par leur sultan, les principales familles de Fex et de Maroc demandèrent grâce aux Shilogs. Un arrangement se conclut dans la première de ces deux villes; Maley-Soliman fut déposé et un autre, Muley-Ibrahim, son neveu et son gendre, fut proclamé empereur. Muley-Ibrahim accepta la couronne et se mit en devoir de pacifier les provinces; mais les Shilogs voyant qu'il se refusait à subir leurs caprices, reprirent de nouveau les armes. Muley-Ibrahim les aurait réduits, peut-être, si, dans une bataille qu'il était allé leur offrir, il n'avait reçu, à la jambe, une blessure dont il mourut quelques jours après à Tetuan. Pendant une semaine environ, jusqu'à ce qu'il fut en état de se saisir de la souveraine puissance, son frère, Muley-Isahid ou Jézid, dont il avait fait son premier ministre, réussit à cacher sa mort à l'armée et au peuple. Quand il eut bien pris toutes ses dispositions, Isahid convoqua au palais les grands de la ville, les chefs de l'armée; ceux-là dont il avait le plus à craindre les antipathies ou les ambitions, et, leur annonçant la mort de son frère, il leur signifia sans détour qu'ils eussent à le reconnaître immédiatement comme sultan, s'ils tenaient à ne pas avoir, à l'heure même, la tête coupée. Muley-Isahid était homme à exécuter sa menace : c'est assez dire que, d'une voix unanime, il fut salué empereur. Ce ne fut pas tout : pour subvenir aux frais de la guerre, Isahid leur extorqua, ains

qu'aux riches Juifs du pays. des sommes énormes en duros et en doublons. Les plus récalcitrants furent emprisonnés ; quelques-uns décapités pour l'exemple. Si jamais règne a pu se promettre, au Maroc, une certaine durée, c'était assurément celui d'un tel prince qui faisait un si énergique usage de la force brutale, ce droit divin des musulmans.

« Quinze jours après son avènement, Muley-Isahid sortit de Tetuan et, par d'exécrables chemins de traverse, se porta inopinément sur la ville de Fex, qui, prise à l'improviste, se vit obligée de capituler. Il était loin pour cela d'avoir consolidé sa domination : Tetuan, Mequinez, et Fex exceptées, le Maroc entier se prononça contre lui. Cette fois enfin, le vieux Muley-Soliman se résolut à quitter sa retraite : il reparut à la tête d'une armée nombreuse, et c'est à ce moment qu'il se donna pour auxiliaire son neveu Abd-er-Rahman aujourd'hui empereur, alors pacha de Mogador et de Tafilet. En moins d'un an Muley-Abd-er-Rahman dompta les tribus rebelles et réduisit les deux villes de Fex et de Mequinez. Tetuan fut la dernière à se soumettre ; c'est d'elle-même qu'elle ouvrit ses portes, après un siége que lui firent subir les deux princes victorieux, et quand la nouvelle lui parvint que le sultan vaincu avait pour jamais quitté le Maroc. Quarante cavaliers maures des plus riches et des plus considérés de la ville, se rendirent à Fex, précédés de leur pacha, pour jurer fidélité à Soliman. On était en 1822; mais jusqu'en 1825 les soulèvements et les convulsions publiques se prolongèrent encore ; comme nous l'avons dit, c'est après une crise de huit ans qu'Abd-er-Rahman a été proclamé empereur.

« On ne sait si la mort d'Isahid suivit de près sa défaite. La bizarre histoire du Maroc n'a jamais offert de plus poétiques ni de plus étranges aventures, que les vicissitudes dernières de ce prince cruel et vaillant. Traqué dans sa fuite par des ennemis sans nombre, défendu avec un dévoûment héroïque par une poignée de serviteurs, qui se firent tuer un à un, Isahid, après des alarmes, des périls auxquels on ne peut comprendre qu'il ait échappé, se réfugia chez un de ces *saints*, dont la maison est considérée comme un asyle inviolable.

Longtemps, dit-on, Isahid vécut ainsi au milieu de populations exaspérées, de soldats à demi-sauvages acharnés à sa perte, de cadis et de pachas qui avaient à venger de mortelles injures. La demeure du *shérif* ayant cessé d'être une retraite sûre, le proscrit se cacha quelques jours encore dans un caveau consacré à la sépulture des *saints*. La haine implacable dont il était l'objet l'aurait emporté sans doute sur la superstitieuse croyance qui l'avait jusque là protégé, si, déguisé en mendiant, seul, le corps affaibli par les jeûnes forcés et les privations de toute espèce, il n'était parvenu à gagner le Grand-Désert où se perdirent les traces de ses pas. La destinée d'Isahid n'est point sans quelqu'analogie, ce nous semble, avec celle de ces violents et intrépides princes de l'Europe féodale, tout-à-coup disparus dans les batailles ou les convulsions politiques, redoutés et maudits de leur vivant comme la famine ou la peste, et, dont pourtant, quand les années ont effacé le souvenir de leurs crimes, les populations opprimées et crédules, invoquent le nom comme un nom de vengeur. Il n'est pas de pays au monde où la légende se forme et s'exalte aussi vite que dans cette Afrique barbare et enthousiaste. A l'heure qu'il est déjà, c'est une mémoire populaire au Maure que la mémoire du sultan Muley-Isahid. Depuis vingt ans le pauvre peuple a vainement demandé au désert ce qu'il sait de l'impérial fugitif : si le désert n'a rien répondu est-ce une raison pour croire que le fugitif a péri ? Depuis vingt ans le peuple a souffert assez pour avoir besoin qu'une main providentielle le vienne relever de la misère. Peu lui importe que le désert se soit obstiné à se taire : qui peut assurer qu'un jour la voix de ses houles de sable ne lui annoncera pas le retour triomphal du brillant et malheureux sultan Isahid ? »

Tel est l'aperçu de la dernière guerre civile qui porta Abd-er-Rhaman au trône du Maroc. Son oncle Muley-Soliman, parvenu à une extrême vieillesse, le désigna pour son successeur, quoiqu'il eut alors vingt-sept fils, dont trois vivent encore. Mais comme ces enfants étaient tous issus de négresses, et, à ce titre, exclus de la succession au trône par une coutume marocaine qui date d'un temps immémorial, ils furent les

premiers à venir jurer obéissance au nouvel Empereur.

Abd-er-Rhaman dont le nom exact est Muley-Abul-Fald-Abd-en-Rahamen et le titre officiel *Émir-el-Moumenin* et *Califa-el-Kaligui*, c'est-à-dire prince des fidèles et vicaire de Dieu sur la terre, est âgé maintenant de soixante-sept ans. Son intérieur est plutôt doux et affable qu'imposant et sévère; son attitude est pleine de dignité. Sa mise est si simple qu'on le distingue à peine de ses officiers : son esprit ne manque ni de culture, ni d'élévation. Comparativement à ces prédécesseurs, il traite ses femmes avec douceur, et ses sujets avec une sorte de justice. Du reste, élu comme on l'a vu à la suite des circonstances politiques les plus difficiles, il est parvenu à se faire plutôt aimer que craindre. Mais telle est la turbulence des populations qu'il gouverne et du joug écrasant sous lequel elles vivent, moins encore par la faute du prince que par celle des institutions, que la moindre étincelle partie d'un point quelconque, suffirait pour raviver ce foyer de révolte où l'on ne tient compte à un empereur que d'une seule qualité, la force triomphante.

Abd-er-Rahman a beaucoup d'enfants. L'aîné d'entre eux, Sidi-Mohammed, qui se fit battre si rudement à Isly, est né en 1806. Il est gouverneur de Maroc ou de Fex, suivant celle de ces deux villes où réside l'empereur. Un de ses frères est pacha de Rabat; les autres sont dispersés dans l'empire chez des riches maures chargés de leur éducation qui se borne, du reste, à savoir lire le Coran, monter à cheval et tirer au galop l'escopette.

Dans les lieux où le sultan séjourne, il y a audience publique quatre fois par semaine. Assis à cheval à l'ombre d'un parasol vert porté par un de ses écuyers et signe distinctif de pouvoir suprême dans le Maroc, entouré de ses principaux officiers et de sa garde noire, il reçoit quiconque a une requête à lui adresser, ou une plainte à lui faire. Comme sa volonté est l'expression même du droit, partout où il réside, il prononce son arrêt toujours sans appel. A ces mêmes audiences, il reçoit aussi les visites des ministres étrangers, des consuls, des marchands : toutes les affaires y sont là traitées publique-

ment; mais nul ne peut s'y présenter sans apporter son tribut : les uns de l'argent, ou des esclaves, les autres des cavales, des chameaux, des étoffes, des denrées, des produits ; les plus pauvres offrent une chèvre, une poule et jusqu'à une douzaine d'œufs.

Dans les provinces, la justice est rendue par des kadis secondés par des scribes qui, moyennant un léger salaire, remplissent aussi l'office des notaires et garantissent la sûreté des propriétés. Les formes de la justice ne diffèrent pas de celles de l'ex-Régence d'Alger ; les axiomes du Coran et les sentences prononcées en diverses occasions, y sont leur seul code. Dans certains cas spécifiés, les jugements rendus par les kadis sont susceptibles d'appel aux audiences de l'empereur, et les punitions ordonnées dans ces circonstances sont souvent terribles et d'une cruauté raffinée. Les soldats noirs de l'empereur ou les satellites des gouverneurs, sont chargés d'infliger les châtiments corporels aux hommes : c'est communément la bastonnade, mais administrée plus humainement qu'en Russie, l'amputation d'une main, d'un pied, des oreilles, d'un sein, si c'est une femme ; la décollation, le supplice du pal : pour les condamnés politiques, il y a des supplices plus raffinés : le supplice du mur que nous avons décrit, l'exposition des criminels, enchaînés dos à dos et frottés de miel, aux piqûres venimeuses des insectes ; la noyade du patient cousu dans un sac. Comme il n'est pas permis aux hommes de toucher au corps d'une femme, c'est une femme qui remplit à leur égard l'office de bourreau. Le Marocain, du reste, comme tous les peuples à demi-sauvages, fait si peu de cas de la vie, redoute si peu les tortures, qu'il n'est pas rare d'en voir narguer leurs bourreaux, soit en fumant tranquillement leur pipe pendant qu'on les attache au pilori, soit en ramassant, d'un air insouciant, leur main ou leur oreille, quand on les laisse libres après la mutilation.

Le gouvernement politique du Maroc se résume dans l'empereur qui est représenté, dans les provinces, par des pachas qui ont pour lieutenants des kalifas, de qui dépendent des kaïds héréditaires. Justice, finance, administration civile, po-

lice, tout ressort de là, tout aboutit là. Les pachas ni les kalifas ne reçoivent ni de traitement ni d'honoraires, mais, par leurs exactions et leurs rapines, ils ne tardent pas à s'enrichir; lorsque ces exactions sont trop criantes, il arrive souvent que l'empereur les dépouille de leurs richesses. Les impôts qui se prélèvent en son nom sont de plusieurs sortes. C'est d'abord la dîme, impôt religieux comme *l'achour* algérien, qui se perçoit en nature et ne s'élève qu'à la quatorzième partie des récoltes : le produit peut en être évalué à 450,000 piastres (2,750,000 fr.) Il y a ensuite les impôts directs que des sortes de marghzen perçoivent dans les provinces souvent avec de grandes difficultés, environ 280,000 piastres : l'impôt des juifs 30,000 piastres, les patentes ou licences 950,000, le droit d'argent monnoyé 50,000, le produit de douanes 400,000, le tribu de quelques puissances chrétiennes : en tout 2,600,000 piastres (13 millions environ).

Les dépenses de l'empire ne s'élèvent pas à plus de 990,000 piastres, tant pour la maison de l'empereur que pour l'armée de terre et de la marine. Reste chaque année un excédent de 1,600,000 piastres environ qui sont enfouies à Mequinez, dépôt du trésor impérial, dans une forteresse à triple rempart et qu'on nomme *Beitulmel* (le palais des richesses); la garde en est confiée à un corps spécial de douze mille nègres. Dans ce formidable palais, tout est mystérieux; les gardes eux-mêmes ne peuvent y pénétrer; ils veillent, en se relayant, nuit et jour, dans un espèce de chemin de ronde, pratiqué entre le rempart et le bâtiment, et où on ne peut arriver que par une ouverture excessivement étroite; chaque cellule intérieure où sont entassées les monnaies d'or et d'argent, sont séparées l'une de l'autre par plusieurs portes bardées de fer, dont le sultan garde seul les clés; pendant longtemps, avant l'avènement de l'empereur actuel, les condamnés à mort étaient obligés, avant de subir leur peine, d'y venir déposer eux-mêmes leurs richesses. Ce trésor, du reste, par suite des troubles civils du règne de Muley-Soliman et d'une guerre intérieure de quatre ans que, depuis son règne, Abd-er-Rahman a été obligé de soutenir, n'est pas évalué à plus de 50 millions.

La répartition des contributions et leur recouvrement, ont lieu comme dans l'ex-Régence d'Alger, où les beys répartissaient arbitrairement et percevaient de même à la seule charge de verser au trésor une somme convenue. Au Maroc ce sont les pachas qui en sont chargés. En dehors des impôts ordinaires, il y a, dans les temps de crise, un prélèvement d'impositions qu'on peut appeler extraordinaires et volontaires. Pour les premières, chaque ville est divisée en divers quartiers dans chacune desquelles un notable est chargé de répartir l'impôt sur les chefs de famille suivant leurs ressources. Pour les secondes, la somme n'est pas fixée : chaque contribuable s'impose lui-même selon l'impulsion de sa conscience. Au jour fixé, après un appel patriotique du pacha, on apporte plusieurs grands vases de terre à moitié remplis d'eau et chacun est invité à y mettre la somme dont il peut disposer pour subvenir aux charges de l'État; chaque imposé alors s'approche des vases et trempant dans l'eau sa main fermée, laisse tomber au fond son offrande. Cette espèce de contribution est une concession à la loi musulmane qui interdit à l'autorité politique de frapper d'impôts les vrais croyants. Du reste, tous ces impôts, soit légaux, soit illégaux, sont combinés de manière à ce qu'il ne reste aux administrés que le moins d'argent possible ; quand on ne peut l'obtenir de bon gré on l'obtient par la violence.

Sans recourir à un système incessant d'exactions et de rapine pour remplir son trésor, l'empereur pourrait aisément doubler et tripler ses revenus, non pas même en favorisant l'agriculture, le commerce et l'industrie, mais seulement en les laissant se développer. Malheureusement par principe de religion et, en outre, par politique, les sultans du Maroc en sont les ennemis secrets. En maintenant la nation dans sa pauvreté, ils se mettent à l'abri des révoltes de leurs sujets. Pour fomenter une rébellion, pour la soutenir, il faut dans ce pays-là, plus qu'ailleurs, de l'argent; pour y tenir une armée révoltée en campagne, il faut la payer largement, lui montrer l'espoir d'un riche pillage, et le gouvernement a moins à redouter d'un peuple où nul n'est assez riche pour se faire un

parti. Si, au contraire, l'agriculture était encouragée, si la libre exportation des laines et des grains dont le pays abonde, était autorisée, si les transactions commerciales étaient étendues, il pourrait se créer des grandes fortunes, des centres d'activité et de puissance qu'un gouvernement naturellement inquiet et soupçonneux ne pourrait voir sans ombrage. Pour n'avoir à redouter aucun de ces résultats, il laisse languir l'agriculture, prohibe l'exportation du peu de produits qu'elle donne presque naturellement : laine, froment, huile, miel, cire, etc.; il frappe de droits d'exportation énormes les produits industriels du pays, et il prohibe entièrement les principaux, tels que les cuirs maroquinés. Contrairement à tout ce qui se pratique partout ailleurs en matière de douane, il ne grève les importations que d'un droit de dix pour cent, et frappe de prohibition ou d'un droit de cinquante pour cent les exportations des denrées du pays; puis quand ce singulier système d'économie sociale fait murmurer le peuple des villes et pousse à la révolte celui des campagnes, qui ne trouvent plus ni l'un ni l'autre à écouler leurs produits, le gouvernement leur répond que c'est un crime de commercer avec les infidèles, que ce coupable trafic est rigoureusement interdit par la loi du Prophète, et que les relations avec les ennemis de l'islam ne peuvent que corrompre les mœurs des vrais croyants et les souiller aux yeux de Dieu. Les murmures s'apaisent et le peuple reste misérable. Voilà le seul but de la politique intérieure de l'empereur du Maroc.

Au milieu de ces déplorables conceptions d'un gouvernement tyrannique et oppresseur, on voit cependant, çà et là, quelques institutions qui ont un caractère d'originalité assez curieuse ou de moralité assez sévère. Nous citerons entr'autres la police. Dans chaque quartier d'une ville, l'empereur charge un des habitants des plus riches et des plus considérés de veiller au maintien de l'ordre public et des mœurs. Celui à qui est dévolue cette mission est obligé, en se faisant assister par ses parents, ses voisins ou ses amis, de faire des patrouilles toutes les nuits et de remplir sa charge avec zèle. Ses fonctions sont purement gratuites et ne lui accordent pour tout dédom-

magement que le privilége de porter la bannière de son quartier dans les fêtes publiques. Nous citerons encore la solennité du serment, terrible épreuve que tout musulman redoute. Le serment n'est guère exigé que dans les transactions purement civiles, soit quand il s'agit d'une dette ou d'une convention pour laquelle il n'existe ni témoins ni pièces écrites. Le kadi se borne, dans ce cas, à le déférer au défendeur. La terrible formalité s'accomplit en présence du peuple, dans la mosquée principale, le visage tourné vers la Mecque. La province entière est en émotion : des familles puissantes s'interposent, et si elles ne peuvent parvenir à concilier les parties, il arrive souvent que, pour ne pas subir cette formidable épreuve, celui à qui le serment est déféré se résigne parfois à reconnaître des prétentions même mal fondées. Il y a loin de cette profonde terreur qu'inspire le serment à ces populations à demi-sauvages, à cette facilité avec laquelle, chez les peuples les plus civilisés, on le prête et on le rompt.

A l'abri, depuis longtemps, de toute agression extérieure, le sultan du Maroc n'avait une armée que pour se faire obéir, maintenir la paix publique et lever les impôts. La formation et la tactique des armées marocaines diffèrent peu de celles des tribus algériennes. Cependant, comme ces dernières sont restées sous la longue domination turque, isolées, sans lien commun d'intérêt et de nationalité, que le Maroc, au contraire, a, depuis plusieurs siècles, un gouvernement, une hiérarchie, un système de guerre et de politique, il y a, sous ce rapport, en lui plus d'ensemble et d'unité. Les divisions existant entre les races du Maroc, les fréquentes révoltes qui en sont la suite, seraient d'un faible secours à une armée d'invasion : l'exaltation du sentiment religieux, plus caractérisé au Maroc que dans aucune autre contrée musulmane, assurera toujours au gouvernement, dans toute querelle avec la chrétienté, le concours unanime de toutes les forces de l'empire et la régularisation de leur action d'après le plan conçu par la volonté impériale.

L'armée est formée de contingents irréguliers et de corps réguliers. Il y a l'*l'Almagasen*, troupes de l'empereur, se mon-

tant à quinze mille hommes environ, soldés, toujours prêts à marcher en expédition. Il y a ensuite les milices des pachas payées par les villes et leurs districts. Ces derniers sont commandés par les pachas ou gouverneurs de provinces sous les ordres du commandant en chef de l'armée qui est toujours ou le sultan lui-même, ou un membre de sa famille.

Dès que, dans quelque province, s'élève une révolte, le sultan mande le goum ou contingent des provinces paisibles : il y joint mille à deux mille hommes de sa garde, suivant l'importance de l'insurrection. Les provinces traversées par l'armée, sont tenues, de gré ou de force, de lui fournir des vivres : elle vit de razzias dans les provinces révoltées.

Les troupes formant la garde du sultan se composent d'Oudaïas et d'Abid-el-Bokaris (cavaliers nègres) : ils sont équipés, armés aux frais de l'empereur, reçoivent une paye fort modique, (88 fr. par an environ) ; mais d'abord chaque soldat qui n'est pas requis pour une expédition, peut exercer un métier. Ensuite, comme les neuf dixièmes des terres appartiennent au sultan en sa qualité de chef de la communauté musulmane, et qu'il a dès-lors le droit d'en distribuer l'usufruit à qui bon lui semble, chaque soldat régulier jouit d'une portion de terre qu'il fait cultiver pour son compte par les fellahs ou paysans. Aussi l'empereur peut-il, en général, compter sur la fidélité des soldats de sa garde noire.

Cette garde est divisée par centuries commandées chacune par un kaïd-el-Mia, espèce de capitaine ayant quatre lieutenants sous ses ordres. Jadis cette garde, comme les prétoriens et les janissaires, fit la loi aux empereurs du Maroc et en était la terreur. Mais, depuis plus d'un siècle, elle a perdu son omnipotence et n'est maintenant que la principale force de l'empire.

Le soldat marocain est intrépide, plein d'ardeur et de bonne volonté ; mais les armées sont toujours embarrassées d'une foule de non-combattants : ce sont des muletiers, des chameliers, des vieillards, d'enfants conduisant les tentes, les bagages, les vivres de chaque goum, ou bien encore des marchands de toute sorte, de négresses pour préparer le couscoussou,

mets national au Maroc comme en Algérie, d'esclaves, de gens de suite pour dresser et replier les tentes. Le gouvernement n'a aucun service organisé de vivres et de transports et chaque goum est obligé de se munir d'une provision d'orge ou de blé pour dix jours : chaque tente doit se pourvoir de moulins portatifs pour écraser le blé. Quand ces provisions sont achevées, on vit de réquisitions, puis de razzias ; puis enfin, quand les ressources de la contrée où l'on campe sont épuisées, l'armée est obligée de se transporter ailleurs ou de se dissoudre. Aussi une armée marocaine ne peut-elle tenir plus de trente à quarante jours en campagne.

Comme tout musulman est soldat et exercé à la guerre dès l'enfance, l'empire du Maroc pourrait disposer pour sa défense de 300,000 hommes environ dispersés sur une vaste étendue de pays coupée par des déserts, des hautes chaînes de montagnes qui rendent pour une armée les communications fort difficiles et le ralliement à un point indiqué presqu'impossible : aussi l'empereur de Maroc ne peut-il compter sur plus de 60 à 80,000 hommes qui ne pourraient même rester longtemps réunis, faute d'un service organisé de subsistances.

Un camp marocain n'a ni front de bandière, ni ligne de bataille jalonnée, comme ceux des troupes européennes. La proximité de l'eau et des pâturages en déterminent l'emplacement plutôt qu'une position militaire. La tente du sultan ou du général en chef se dresse sur un point donné : celles de ses serviteurs ou de sa garde se groupent autour, et en agrandissant le cercle ou en prolongeant la ligne, chaque goum dresse arbitrairement les siennes, formant un carré ou un rond dont les chevaux et les bêtes de somme occupent la nuit le milieu.

Excepté en pays de montagnes, l'infanterie n'est comptée pour rien. La principale force de l'armée consiste dès-lors en cavalerie dont la supériorité numérique décide toujours la victoire lorsqu'ils se battent entre eux. Aussi ont-ils beaucoup de peine à comprendre que l'on attaque quand on n'est pas le plus fort en nombre, et encore plus que l'on résiste quand on n'est pas d'égale force. Cela explique leur manœuvre uni-

forme dans leur tactique, dans les batailles. Elles consistent, comme celles des tribus algériennes, à se former en croissant en étendant les ailes aux extrémités du demi-cercle, de manière à envelopper l'ennemi et à le couvrir de feux : les troupes d'élite, l'artillerie, les forces principales tiennent le centre, derrière lequel viennent se reformer les ailes en cas d'attaque supérieure.

Formés sans ordre sur plusieurs rangs de cent hommes chacun, les cavaliers des divers goums en bataille sur la même ligne circulaire suivent avec beaucoup d'entente l'ensemble du mouvement qui s'opère, de manière à le seconder mutuellement. Des tirailleurs sont lancés en avant : la rapidité de leurs évolutions individuelles n'a d'autre but que d'occuper l'ennemi et de le distraire. En effet, dès qu'un des corps de la ligne de bataille est arrivé à deux portées de fusil de l'ennemi, les tirailleurs se replient et le premier rang de la cavalerie se détache et se lance en avant à bride abattue. De la main droite, chaque cavalier, soutenant son fusil par son centre de gravité, le tient en joue ; il avance ainsi jusqu'à demi-portée, lâche la détente avec le doigt de la main gauche sans abandonner les rênes, fait volte-face et repart au galop pour aller recharger son arme ; les divers autres rangs lui succèdent l'un après l'autre, exécutent la même manœuvre et la recommencent jusqu'à ce que l'adversaire soit en déroute.

Une pareille tactique entre deux armées composées d'hommes qui se valent les uns les autres, qui ont la même manière de tirer et de recharger l'arme (1), doit nécessairement donner tout l'avantage au nombre, d'autant plus qu'ils se servent fort peu et mal de l'artillerie (2). Mais devant une infanterie européenne, se maintenant compacte, ajustant de pied ferme mieux qu'un cavalier au galop, tirant trois ou quatre coups à

(1) Les Marocains ne se servent pas de cartouches, de sorte qu'il faut trois ou quatre minutes à un cavalier pour recharger son arme.

(2) Leur ignorance dans la manœuvre du canon est telle que quelques renégats qui forment le noyau du corps des canonniers ayant essayé de les instruire, ils se moquèrent d'eux en disant qu'il ne fallait pas tant de cérémonies pour mettre un boulet dans un canon.

la minute, ayant la ressource de la baïonnette, s'avançant dans la plaine comme un seul homme, si elle est en carré, ou restant inébranlable comme une tour hérissée de fer ou de feu, tout le désavantage est pour la cavalerie africaine. Puis les cavaliers africains, intrépides à la fusillade, chargent rarement à fond, excepté dans une déroute, et malgré leur bravoure furieuse, sont déconcertés et taillés en pièces, dès que les cavaliers européens les chargeant, le sabre en main, les abordent avec impétuosité et résolution.

Nous ne terminerons pas cette notice sans donner un aperçu du commerce avec le continent africain qui se fait au Maroc par caravanes. Ce point essentiel a même pour l'Afrique française un intérêt d'avenir qu'il importe de constater.

Plusieurs caravanes qui partent de points divers traversent chaque année le Sahara, portant du littoral aux pays lointains de l'intérieur de l'Afrique les produits européens et en reportant les produits indigènes. Ces caravanes emploient d'ordinaire deux mille à trois mille chameaux. Les deux plus nombreuses partent du Maroc. L'une a pour point de départ Fex. Côtoyant l'Océan jusqu'au Sénégal, elle gagne le royaume de Sennaar, de là la mer Rouge qu'elle contourne ou qu'elle traverse pour se rendre en Arabie. L'autre part de Maroc même : avant l'occupation française de l'Algérie, elle côtoyait de l'ouest à l'est les versants de l'Atlas et les frontières du désert ; elle aboutissait à Constantine par l'Ouarenseris, la vallée du Sétif et les Portes-de-Fer; elle touchait à Tunis, à Tripoli, et par les sables de Barca, pénétrait dans les immenses déserts de la Lybie. Il y avait en outre des caravanes transversales, spécialement commerciales, partant des régions intérieures, mettant en rapport les grandes caravanes et s'y ralliant dans ces mêmes déserts de la Lybie. Les routes que suivaient celles qui partaient de l'Algérie sont aujourd'hui connues : elles présentent certains gîtes d'étapes ou d'entrepôts qui semblaient s'avancer de front vers le désert. Ainsi, par exemple, à partir de la mer, Constantine, Médéah, Mascara, Tlemcen formaient la première ligne de marchés pour les produits européens : il y avait ensuite trois autres lignes,

se présentant toujours sur un front parallèle : d'abord Tebessa, Biscara, Boucâada, Laghouat, Stetten ; ensuite l'Oued-Souf, Tuggurth, Ouerghela, Mettili, et enfin El-Sedamir, El-Coléah, El-Arib. En se dirigeant vers le sud ensuite, elles trouvaient la grande oasis de Thouat qui était un point de concentration et un important marché, partageant la traversée du désert.

Les tribus habitant cette oasis de Thouat, les Thouariks, ont eu de temps immémorial le privilége de fournir les escortes qui protègent le passage des caravanes exposées aux attaques des nomades du désert et dont elles se gardent en achetant la protection de la puissante tribu des Thouariks. Cette protection est du reste généralement assez efficace, et il y a peu d'exemples que l'escorte ait pillé ou aidé à piller la caravane : cela arrive cependant quelquefois.

Ces Thouariks sont de race berbère : ils ont le teint blanc ; leurs femmes blanches aussi ont les yeux bleus mais ardents : elles sont passionnées jusqu'à l'exaltation, fument beaucoup et cultivent la poésie. Le Thouarick lui-même est poète : ses trois grandes passions sont l'orgueil, la bravacherie et l'amour. Quand il traverse le désert, escortant les caravanes, il n'est pas rare de le voir tracer sur des pierres des inscriptions le plus souvent en vers : tantôt il y raconte ses hauts faits ; d'autres fois il provoque un ennemi ; le plus souvent il loue son amante préférée. Il arrive parfois aussi qu'il adresse des vers à une beauté imaginaire ou inconnue, dans l'espoir de fléchir quelque belle Thouaricke qui les lira. Si, en effet, quelque jeune fille éprise du poète à la lecture de ses vers, veut se rendre à son amour, elle répond à la première inscription et écrit au-dessous son nom et sa demeure. De telles correspondances amoureuses ne sont pas rares : elles sont écrites en langue berbère et leurs caractères ne ressemblent en rien aux caractères arabes : on les dit empruntés à l'écriture phénicienne.

De Thouat les caravanes arrivent à Querguela, où l'on voit des puits artésiens creusés dans la pierre et dont la tradition du pays attribue le percement à Alexandre. Elles atteignent ensuite Thuggurth, s'y reposent et se dirigent de là vers Tombouctou où elles arrivent après trente-sept jours de marche.

Arrivées sur les bords du Niger, elles trouvent trois marchés principaux du Soudan, Tombouctou, Kanou et Noufi. Voici comment s'opère l'échange des marchandises : lorsque les Arabes ont fait connaître leur arrivée aux noirs qui habitent la rive droite du fleuve, ils déposent sur une colline de la rive gauche les marchandises qu'ils désirent vendre et se retirent. Les nègres viennent ensuite dans leurs canots, placent à côté la poudre d'or, les plumes d'autruche, les dents d'éléphant, les noix de garou, du séné, de l'encens, des diamants, les divers produits enfin qu'ils veulent donner en échange et rentrent dans leurs canots. Si le prix en paraît convenable aux Arabes, ils emportent les produits mis en échange par les nègres. Si non ils reprennent leurs marchandises, et reviennent les reporter le lendemain où le même manége continue jusqu'à ce que les parties soient tombées d'accord.

Ce commerce par les caravanes avec l'intérieur de l'Afrique a pour mobile chez les populations musulmanes autant les idées religieuses que les habitudes commerciales. Tout musulman devant au moins une fois, dans le cours de sa vie, visiter la Mecque et le tombeau du Prophète, les voyages isolés étant impraticables dans ce pays, les vrais croyants ont avec les caravanes leur pélerinage organisé : le commerce n'est, en quelque sorte, que secondaire, et la France abdiquerait son rôle de missionnaire de la civilisation, si elle n'appréciait enfin, sous ce rapport, tout ce qu'elle doit à son honneur et à la prospérité future de l'Algérie. Cette route d'Égypte par où passent les caravanes du Maroc à la Mecque, a un puissant intérêt pour l'Algérie française. On ne doit pas oublier que, bien des siècles avant la découverte du passage aux Indes par le Cap, bien des siècles aussi avant que le commerce eût pris la route des Indes par la Syrie, Alep, Bir, l'Euphrate et le golfe Persique, il existait, entre le Nil et la mer Rouge, un canal de jonction entrepris par le roi de Thèbes qu'on appelait le canal de *Rhamsès*, et qui fut achevé par le kalife Omar en 644. Pendant plus d'un siècle, la navigation entre le Nil et la mer Rouge resta ouverte, et ne fut fermée que par le kalife Motassem qui fit combler le canal pour que les Arabes révoltés, qui

avaient pris possession de la Mecque, ne pussent recevoir aucun secours. On ne doit pas oublier non plus que, dès le XIV[e] siècle, il existait entre certains États européens et les Arabes, soit de la côte d'Afrique, soit de l'intérieur, des bons rapports qu'aucune difficulté insurmontable n'est venue compliquer depuis : en effet, nous lisons dans un ouvrage publié par le ministère de la guerre les faits qui suivent. (1).

« Les Vénitiens et les Pisans avaient enfin obtenu de faire des caravanes en Afrique, et il était même passé d'abord dans les usages du pays, et ensuite dans les traités, qu'en toutes les stations de leur route, ils auraient le droit de faire paître au moins pendant trois jours les animaux qu'ils conduisaient. Les traités datés du 12 mai 1317, 22 décembre 1320, 16 mai 1354, 7 avril 1358, conclus par les républiques de Venise et de Pise, avec les différents princes du Maghreb du milieu, assurèrent ces priviléges aux commerçants de leurs États et à leurs protégés, en renouvelant les dispositions des anciens pactes.

« Cette liberté laissée et garantie au commerce des chrétiens qui nous reporte à un état de choses si différent de celui qui existait encore il y a peu d'années, en Afrique, permettait aux Pisans et aux Vénitiens de s'avancer dans l'intérieur du pays, de communiquer avec les caravanes musulmanes qui, partant du Maroc, traversaient le Maghreb et se rendaient en Égypte, en Abyssinie, à la Mecque ; ou quittant la route de l'Est, pénétraient dans le pays des Nègres de l'Afrique centrale. Les marchands italiens suivaient-ils les caravanes dans toutes ces directions ? Quels étaient les pays jusqu'où ils s'avançaient ? allaient-ils acheter la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire et les esclaves du Soudan ? où cherchaient-ils de préférence les gommes, les parfums, l'ambre, et les autres productions venant des régions du Nil ? On ne peut faire que des conjectures à ce sujet. Mais le droit de former ainsi des caravanes dans le Maghreb ou de s'adjoindre à celles des indigènes, est l'indice le plus certain du rapprochement que les relations commerciales avaient amené entre les Européens et les Sarra-

(1) *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie.* 1844.

zins d'Afrique. Il est, en outre, un fait non moins frappant qui nous montre jusqu'à quel point l'alliance et les communications avec les chrétiens étaient entrées dans les idées des Arabes, avant la conquête des Turcs, et combien l'on doit espérer de surmonter, avec le temps, les difficultés rencontrées de nos jours avec les préjugés des indigènes : c'est l'admission dans les rangs de la milice et des officiers de la cour des rois du Maghreb, d'hommes d'armes et de seigneurs européens. Cette circonstance est attestée par les témoignages les plus certains, et entr'autres par un bref inédit de Nicolas IV qui existe aux archives du Vatican. »

A cela nous ajouterons que, du moment où les préventions de l'Arabe ou du Maure fléchissent, du moment qu'il se décide à se plier à une civilisation étrangère, il n'y a pas de peuple au monde qui s'y assimile plus facilement ; d'où nous conclûrons que, par le seul vice de son principe, au Maroc comme en Algérie, l'Islamisme complètement abandonné à lui-même s'étant perdu par ses propres excès, en relâchant tous les liens sociaux, en énervant les volontés, en comprimant et affaiblissant les intelligences, en brisant l'unité sociale fondée par le génie de Mahomet, en divisant en mille individualités les rangs que la loi du Prophète avait réunis dans un même symbole, en bouleversant, en un mot, les notions les plus normales du droit humanitaire, le temps est venu pour la civilisation européenne, d'attirer à elle ces petites sociétés maures et arabes, de les pénétrer d'abord, de raviver peu à peu leur souche pourrie et de substituer enfin sa sève jeune et active à la sève vieille et morbide qui ne circule plus dans les branches que comme un dissolvant. Missionnaire de la civilisation, c'est à la France à activer cette œuvre si elle ne veut être prévenue par l'Angleterre qui, prévoyant le temps prochain peut-être où l'Inde lui échappera, envie plus que jamais le littoral africain.

FAITS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nous avons réuni sous ce titre divers objets spéciaux, soit sur l'état général de la colonie, soit sur les notions usuelles des choses pratiques, que pour ne pas scinder la relation des faits, nous avons ou effleurés à peine, ou passés inaperçus dans le cours de l'histoire de l'Afrique-Française.

Tarif des monnaies de l'Algérie comparées à celle de France.

Le sultan d'Alger (monnaie d'or), vaut 8 fr. 40 cent.

Le zond-boudjou ou piastre d'Alger (monnaie d'argent), vaut 3 fr. 80 cent.

Le rial-boudjou, unité monétaire, pesant terme moyen 10 grammes, vaut 1 fr. 86 cent.

Le boudjou de Tunis 90 cent.; à Tunis il n'en vaut que 75.

Le realdram 70 cent.

Le pataque-chique ou piécette ancienne, 62 cent.

Le rebiah d'Alger 50 cent.

Le rebiah boudjou (pièce neuve) 46 cent. 50 mill.

Le temin-boudjou (demi-pièce neuve) 25 cent.

Le double mouzonne 15 cent. 50 mill.

Le mouzonne (monnaie de compte) 7 cent. 75 mill.

Le quaroub (billon) 3 cent. 87 mill.

La demi-pataque-chique 31 mill.

Monnaies de Maroc. — Depuis que, par ses frontières, la France touche aux frontières du Maroc, la monnaie de cet empire se répand dans les possessions françaises. En voici le rapport exact avec celle de France et celle d'Espagne :

Le bandqui d'or vaut 2 duros ou 10 fr.

Le bandqui d'argent 13 réaux de veillon ou 2 fr. 1 cent.

Le flous de cuivre 4 maravedis, 8 deniers.

Il y a en outre au Maroc des monnaies imaginaires, comme le blandquio qui vaut 12 maravedis, 10 cent., et le demi-blanquio qui en vaut 6 maravedis, 5 cent.

Poids et Mesures.

Mesures de capacité. — Le sâa de blé vaut 106 kil. (environ 60 litres).

Le saâ d'orge 80 kil.

Le saâ de sel 135 kil.

Le kolla pour l'huile, 12 litres.

Poids d'épicerie et menues denrées. — Le rotl-attari vaut 530 grammes.

Le rotl-kheddaier, pour viande, légumes, pain, 1 kil. 510 grammes.

Le rotl-saari, poids pour l'or, l'argent, les monnaies, 500 grammes.

Mesure de longueur. — Le pic turc vaut 636 mètres.
Le pic arabe 500 mètres.
Le rob est le huitième du pic.

Prix des denrées et objets usuels.

Pain, 1 kil., 40 cent. — *Id.* 2e qualité, 30 cent. — Pommes de terre, 100 kil., 11 à 12 fr. — Riz, 100 kil., 49 fr. 37 cent. — Haricots, 54 kil., 14 à 20 fr. — Viande, le kil., 80 cent. — Sucre, *id.*, 1 fr. à 1 10 cent. — Café, *id.*, 1 fr. 20 à 1 fr. 40 cent. — Vin, la bordelaise de 220 litres, 60 fr. — Sel marin, 100 kil., 7 fr. — Œufs, le cent, 10 à 12 fr. — Lard, 100 kil., 65 à 70 fr. — Morue, 54 kil. 18 à 20 fr. — Graisse, *id.*, 68 à 75 fr. — Huile d'olive comestible, le litre, 1 fr. 40 cent à 1 fr. 60 cent. — Le beurre est fort cher et de mauvaise qualité. — Huile à brûler, le litre, 80 c. à 1 fr. — Porc salé, 100 kil., 70 fr. — Fromage de Hollande, *id.*, 75 f. — Fromage de Gruyère, *id.*, 65 à 70 fr. — Bois à brûler, 100 kil., 4 fr. — Charbon de bois, *id.*, 12 fr. — Charbon de terre, *id.*, 5 fr. 60 cent. — Tabac, *id.*, 167 fr. — Fers, *id.*, depuis 22 fr. jusqu'à 55 fr. — Savon ordinaire, 54 kil., 34 fr. 50 cent. — Savon noir, *id.*, 32 fr. 75 cent. — Cire, le kil., 3 fr. 40 cent.

Prix de construction d'un bâtiment d'exploitation (1).

Bâtiments nécessaires. — Les usages reçus pour battre et

(1) Ces renseignements, sur l'exactitude desquels on peut compter, sont extraits du *Plan d'Établissement agricole* de MM. Rameau et Binel.

serrer le grain et la paille dispensent de grange; les étables peuvent être écartées momentanément du moins, vu le climat et les habitudes des bestiaux ; mais il faut une cour bien close pour les y enserrer la nuit : le long des murs on pourra leur ménager des abris ou hangars si on le juge convenable. Il faut de plus une maison ou l'on puisse loger le directeur et les gens de l'exploitation, et emmagasiner les denrées, les produits, etc. Nous calculerons donc pour le strict nécessaire des premières années : une cour de 50 pieds sur chaque face, fermée de trois côtés par des murs de 10 pieds de haut y compris les fondations, et de l'autre par une maison à rez-de-chaussée occupant toute cette longueur et de 15 pieds de profondeur; on aurait ainsi largement de quoi commencer, et les murs d'enceinte sont assez haut, non-seulement pour protéger, mais pour élever des appentis quand on le juge à propos.

Prix des matériaux. — Toutes ces constructions comportent 181 mètres cubes de maçonnerie, et 10 stères 8 de charpente. L'extraction de la pierre coûte, aux environs d'Alger, 2 fr. 50 cent. à 3 fr. le mètre cube. Cela peut s'élever si l'on s'éloigne et s'il y a un découvert considérable à exécuter; dans l'incertitude de la localité nous prendrons le prix le plus élevé, 4 fr. par mètre cube. La chaux prise sur place vaut, au plus, 30 fr. le mètre cube, et dans plusieurs endroits on la vend à 28 fr. La terre rouge dont on se sert au lieu de sable pour le mortier, ne peut revenir pour l'extraction qu'à 50 c. le mètre cube. La brique vaut 35 fr. le mille; le bois de charpente en sapin vaut 50 fr. le stère, mais il augmente un peu quand on choisit des pièces de longueur comme une poutre, par exemple; le cent de planches de 4 mètres de long vaut 150 à 160 fr. La tuile vaut 70 fr. le mille : ce sont des tuiles rondes qui se posent sans lattes. Voilà pour les matériaux.

Prix de la main-d'œuvre. — En calculant la journée du maçon à 6 fr. à cause de l'éloignement, on peut placer le prix du mètre cube de maçonnerie à 5 fr. ou 5 fr. 50 c. de

façon. La façon de la charpente vaut 30 fr. le stère. Un four vaut 100 fr. de façon : les croisées et les portes avec leurs cadres coûtent 10 à 12 fr. le mètre carré, bois et façon compris, etc., etc.

Prix du mètre cube de maçonnerie. — Il est facile maintenant d'établir à quel prix revient le mètre cube de maçonnerie ; tout compris, il faut :

Un mètre cube de pierre.	4 fr.	«« c.
1/2 mètre cube de terre rouge	«	25
1/16 mètre cube de chaux	1	85
Façon de maçons.	5	50
Chaux et terre pour recrépir.	1	50
Transport de la pierre, chaux terre rouge, partie par les voitures de l'établissement, partie par d'autres	4	90
Total du mètre cube de maçonnerie . .	18 fr.	«« c.

Cette somme de 18 fr. est supérieure aux évaluations faites par l'administration qui, dans ses devis, ne porte qu'à 15 fr. le mètre cube de maçonnerie. Nous avons dit plus haut qu'il fallait 181 mètres cubes de maçonnerie : à 18 fr. l'un, ils forment une somme de 3,258 fr. pour toute la construction.

Prix de la charpente. — Chaque stère de charpente à 50 f. d'achat et 30 fr. de façon, vaut 80 fr., soit pour 10 stères 8 que nous avons consignés. 864 fr. Mais il faut ajouter à cette somme : 1° Pour le transport qu'on ne pourrait exécuter avec ses seules voitures, nous mettrons 10 fr. par stère, tant pour le bois que nous ferons transporter que pour celui que nous menerons nous-mêmes, l'un compensant l'autre; 2° pour le débit des petits chevrons en biseau destinés à supporter les tuiles; 3° pour quelques pièces de charpente qui coûteront plus de 50 fr. le stère et les déchets. Nons mettons donc pour la charpente une somme totale de 1,100 fr.

Toiture. — Pour 160 mètres carrés de couverture, il faut

environ 6,500 tuiles qui, à 70 fr. le millier, font 455.; plus pour le transport des tuiles, les faîtières, etc., 133 fr.

Avec la pose, à 50 cent. le mètre, 535 fr.;
Total pour la toiture, 688.

Pour planchéier le grenier de 70 mètres carrés, il faut 90 planches qui, avec leur pose et transport, coûteront 200 fr. Voici maintenant le résumé de ces dépenses :

Total de la construction.

Maçonnerie	3,258 fr.
Charpente.	1,100
Toiture.	668
Planche.	200
Total pour les bâtiments tout net, y compris seulement les divisions intérieures	5,470 fr.

Arrangement intérieur. — A cette somme nous ajouterons 3,530 fr. pour les arrangements intérieurs, tels que cheminées, fours, carrelages, portes, fenêtres, ferrements, etc., pour dépenses imprévues, insuffisance de devis et accidents. On arrive ainsi à un total de 9,000 fr. pour la construction entière d'un grand établissement. On peut avec ces données, faire un devis spécial pour les constructions moindres.

Construction en tobles ou en pisé. — Si on se trouvait dans l'impossibilité d'avoir de la pierre à portée, ce qui arrive assez fréquemment dans la Metidja, on aurait plusieurs ressources, soit au moyen des tobles, qui sont formées avec de la terre mêlée de paille hachée et détrempée d'eau de chaux, le tout moulé par cubes et employé ensuite pour bâtir, soit au moyen du pisé, pour lequel on trouve très souvent dans la Metidja un sable excellent, et avec lequel il acquiert la plus grande dureté. En tout cas ces différents modes de construction, moins solides sans doute que la pierre, sont aussi moins coûteux.

Acquisition d'immeubles. — On peut acquérir, soit en ob-

tenant une concession du gouvernement, soit en achetant à des particuliers. Toute acquisition dans le massif ne peut guère s'opérer que par achat et ainsi à titre onéreux; mais, dans la plaine, quoique déjà les Européens y possèdent de nombreuses propriétés, et que beaucoup d'anciens Maures ou Arabes y aient conservé leurs héritages, on peut néanmoins encore espérer y obtenir du gouvernement, à titre de concession gratuite, des propriétés même assez étendues.

Main-d'œuvre. — La main d'œuvre couvre à peu près le double des prix de France pour les manœuvres et le triple pour les ouvriers d'état.

Maçons, charpentiers. — Les maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, etc., etc., sont payés de 5 à 6 fr. par jour : leurs prix les plus modérés sont pour les ouvrages de ville : leurs prix les plus élevés quand ils vont travailler à la campagne, surtout lorsque c'est un peu loin. Presque tous ces ouvriers viennent du nord de l'Italie et du Tessin.

Charretiers, maîtres, valets. — Les charretiers sont diversement payés aux environs immédiats d'Alger. Le commun des charretiers reçoit 30 fr. par mois, la nourriture et le logement, ou bien simplement une somme de 70 fr. Mais ceux qui ont quelque surveillance à exercer, ou qui sont chargés de transport de roulage, reçoivent un peu plus, comme 40 à 45 fr. par mois et nourris, ou seulement 100 fr. par mois. Le commun des charretiers était alors payé de 80 à 90 francs par mois. Maintenant on emploie indistinctement comme charretiers des indigènes ou des Européens, sans différence de prix.

Manœuvres européens. — Il n'en est pas de même pour les manœuvres, terrassiers et autres; les indigènes sont payés beaucoup moins cher que les Européens. Voyons d'abord ceci : le prix ordinaire du manœuvre européen est tombé

maintenant à 2 fr. 50 c., sans nourriture. Dans le fort de l'ouvrage, surtout au moment des foins, ces prix changent complètement. Un faucheur dans le massif demande encore 5 fr. par jour, et dans la plaine on lui donne ces 5 fr., on le nourrit et l'abreuve à discrétion ; car, en tout espèce d'ouvrage, plus on s'éloigne du centre, plus il devient cher

Manœuvres indigènes. — Quant aux manœuvres arabes, on les paye depuis 1 fr. jusqu'à 1 fr. 50 c., et de plus, en tout cas, on lui donne chaque jour un pain de munition de 30 c. ; mais cette différence de prix est généralement compensée par la différence d'ouvrage, car ils sont fort paresseux, et surtout par la différence d'intelligence et d'habitude dans les travaux ; il est même certaines choses auxquelles on ne peut les employer, comme par exemple à faucher ; ils n'en avaient jamais eu la notion avant nous et n'ont pas encore pu s'y former. Ils sont, par exemple, bons moissonneurs et excellents pâtres ; un pâtre kabyle se paye 1 fr. par jour, plus le pain de munition.

Coût de la nourriture d'un ouvrier par jour. — La nourriture d'un ouvrier par jour coûte 1 fr. à 1 fr. 25 c. En voici le détail, à quatre repas par jour. Déjeûner : 2/3 de livre de pain, 1/3 de litre de vin. — Dîner : 1 livre de pain, 1/3 de livre de viande, 1/2 litre de vin. — Goûter : 2/3 de livre de pain, 1/3 de litre de vin. — Souper : 1 livre de pain, 1/3 de livre de viande, 1/2 litre de vin. En tout, 3 livres 1/3 de pain à 15 c,, 2/3 de livre de viande à 40 c, 1 litre 2/3 de vin à 15 c., ou bien l'équivalent, ce qui vaut 1 fr. 5 c. ; en ajoutant l'apprêt et accessoires, cela revient au plus à 1 fr. 25 c.

Conditions d'admission dans les villages construits par le gouvernement.

Arrêté du gouverneur-général. — Considérant que les con-

ditions d'admission dans les villages construits et à construire par les condamnés militaires ou par l'armée devant être essentiellement différentes de concessions faites jusqu'à ce jour dans les autres centres de population, il importe de les déterminer d'une manière précise et de faire connaître aux intéressés les avantages qui les attendent et les obligations qui leur seront imposées dans ces nouveaux villages.

Art. 1er. Dans les diverses localités qui seront établies d'après ce système, chaque concession se compose ou se composera :

1° D'une maison de 60 à 64 mètres de superficie, bâtie en bons moellons, avec les encoignures et ouvertures en pierres de taille, parfaitement recrépie à l'intérieur et à l'extérieur, couverte en tuiles courbes et comprenant deux pièces au rez-de-chaussée et deux au premier étage, (cette partie de la concession représente une valeur de 4,500 fr. au moins).

2° De 12 hectares (36 arpents) de terre cultivable, dont 4 hectares défrichés.

3° D'un certain nombre d'arbres plantés.

Art. 2. Une église affectée au culte catholique desservira les centres de population.

Art. 3. Le prix de chaque concession est fixé à 1,500 fr. Le concessionnaire aura le choix de se libérer en un seul payement, dès son entrée en jouissance, ou en trois termes égaux de 500 fr. chacun, dans un délai de dix-huit mois. Le premier sera exigible le jour de l'installation de la famille.

Art. 4. Dans le premier cas, il sera propriétaire incommutable dès le jour du payement; dans le second, il ne recevra le titre de propriétaire qu'après s'être libéré entièrement.

Si ce dernier terme n'était pas payé dans les délais voulus, le concessionnaire pourrait être évincé, sans aucun recours de sa part pour la première somme versée par lui.

Art. 5. Dans l'un et l'autre cas, le colon ne pourra aliéner tout ou partie de sa concession qu'après trois ans de jouissance, à moins qu'il n'en reçoive auparavant l'autorisation du gouverneur-général, le conseil d'administration consulté.

Art. 7. Indépendamment du prix de la concession, chaque

famille devra justifier d'un avoir personnel de 1,500 fr. comme garantie d'une bonne exploitation.

Art. 7. Il pourra être accordé des concessions plus considérables en terres aux personnes qui justifieront de ressources suffisantes. Ces dernières concessions devront être préalablement soumises à l'approbation de M. le ministre de la guerre.

Art. 8. Les colons seront tenus de clore dans l'année leur cour et jardin attenant à la maison, d'un mur, d'une palissade ou d'une haie vive ou sèche. Les alignements pour l'établissement de ces clôtures seront délivrés sans retard sur leur demande.

Art. 9. Les récoltes pendantes par racines qui se trouveront exister à l'époque de l'entrée en jouissance des colons seront partagées entre eux au prorata de l'étendue de leurs concessions, moyennant le remboursement du prix de culture et de semences.

Art. 10. Chaque colon sera tenu de planter trois cents arbres sur sa propriété, dans le délai de trois ans après son entrée en jouissance.

Art. 11. Dans le cas où les colons le demanderaient, il sera construit, par les ouvriers militaires, contre leurs maisons, un appentis en bois pour loger leurs bestiaux, dont ils rembourseront le prix à la caisse coloniale, d'après le taux de la dépense effectuée qui ne dépassera pas 150 fr. Ils y gagneront la différence notable entre le prix de la main-d'œuvre par les ouvriers militaires et de la main-d'œuvre par les ouvriers civils.

Art. 12. Les maisons devront être blanchies à la chaux une fois chaque année, dans le moment du mois de septembre?

Ordonnance pour la navigation à vapeur entre la France et l'Algérie.

Art. 1er. Afin de faciliter les relations commerciales entre la France et les possessions d'Afrique, il sera réservé à bord

de chaque bâtiment un certain nombre de places pour les particuliers voyageant à leurs frais.

Service de Toulon à Alger. — Le service comprend trois lignes directes :

1° Le service de Toulon à Alger et retour;

2° La ligne d'Alger à Bone et retour;

3° La ligne d'Alger à Oran et retour.

Art. 2. *Départs de Toulon.* — Les départs des bâtiments auront lieu de Toulon trois fois par mois, le 10, le 20 et le dernier jour de chaque mois, à huit heures du matin.

Départs d'Alger. — Ces bâtiments partiront d'Alger pour Toulon le 5, le 15 et le 25 de chaque mois, à huit heures du matin.

Art. 3. — Le service sur la ligne d'Alger à Bone sera décadère.

Les départs d'Alger auront lieu le 10, le 20 et le dernier jour de chaque mois à midi : ceux de Bone, le 4, le 14 et le 24 de chaque mois à huit heures du soir.

Art. 4. — Les bâtiments partant d'Alger pour Bone relâcheront à Bougie, Gigelly et Stora; ils séjourneront trois heures seulement sur chacun de ces points.

Leur marche sera réglée de manière à arriver :

A Bougie, le 1er, le 11 et le 21 à six heures du matin;

A Gigelly, le 1er, le 11 et le 21 à 3 heures après midi;

A Stora, le 2, le 12 et le 22 à 8 heures du soir.

Ils toucheront aussi, à leur retour, à Stora, Gigelly et Bougie : leur passage sur chacun de ces points aura lieu, savoir :

A Stora, les 5, 15 et 25 au matin;

A Gigelly, les 5, 15 et 25 à 6 heures du soir;

A Bougie, les 6, 16 et 26 au matin;

A Alger, les 7, 17 et 27 à quatre heures après midi.

Art. 5. — Le service sur la ligne d'Alger à Oran et réciproquement sera hebdomadaire.

Les départs d'Alger auront lieu le mardi de chaque semaine, à huit heures du soir; ceux d'Oran, le samedi à pareille heure.

Les bâtiments qui partiront d'Alger pour Oran relâcheront à Cherchell, où ils séjourneront deux heures; à Mostaganem, où ils resteront trois heures et enfin à Arzeu, où ils ne séjourneront qu'une heure.

On fera en sorte d'arriver sur ces points aux jours et heures ci-après :

A Cherchell, le mercredi à 5 heures du matin;

A Mostaganem, le jeudi matin à la pointe du jour;

A Arzeu, le jeudi à une heure après midi;

A Oran, le jeudi à 8 heures du soir.

En retournant à Alger, ces navires toucheront à Arzeu, Mostaganem et Cherchell.

Ils devront arriver :

A Arzeu, le dimanche à 4 heures du matin;

A Mostaganem, le dimanche à 8 heures et 1/2 du matin;

A Cherchell, le lundi matin au jour;

A Alger, le lundi à quatre heures de l'après-midi.

Art. 6. — Huit bâtiments à vapeur seront exclusivement affectés au service des communications.

Art. 7. Les passagers seront divisés en trois classes: la première composée des officiers supérieurs; la 2e des officiers ordinaires et des voyageurs ayant couchette; la 3e des sous-officiers et soldats, et des passagers civils de l'avant.

Art. 8. — Ces passagers auront leur nourriture aux frais de l'État. Les passagers voyageant à leurs frais, devront pourvoir eux-mêmes à leur nourriture.

Prix du passage. — Le prix du passage, non compris la nourriture, à bord des bâtiments à vapeur de l'État, est établi d'après le tarif ci-après :

De Toulon à Alger et réciproquement.	2e classe.	100 f.	3e classe	70 f.
D'Alger à Bone.		56		37

D'Alger à Oran. 2e classe. . .	48 fr.	3e classe.	32 fr.
D'Alger à Bougie.	22	. . . .	15
De Bougie à Bone.	33	. . . .	22

Art. 9. — Chaque passager sera admis à embarquer les effets à son usage, dont, toutefois, le poids ne devra pas excéder 100 kil.

Art. 10. — Tout transport de marchandises, même sous forme de bagage, est formellement interdit, et les malles seront visitées par le capitaine d'armes.

Art. 11. — La perception du prix de passage, augmentée de la rétribution allouée au pourvoyeur, sera faite avant l'embarquement par le directeur de l'administration des postes.

Centres de population de la province d'Alger ouverts à la colonisation (1).

« Voici la situation des divers centres de population telle qu'elle m'est apparue, non seulement sur le rapport sanitaire, mais encore sur le rapport agricole et colonial.

El-Biar, situé derrière le fort de l'Empereur, à la porte d'Alger, fleurit sur les ruines de maisons mauresques élégamment reconstruites; il est entouré de beaux jardins et de sites enchanteurs : là ne règne pas la misère; je ne m'en occuperai donc point sous le rapport hygiénique.

« *Dely-Ibrahim*, créé en 1832, compte 65 maisons bien construites, 2 à 300 habitants; le site est élevé et salubre;

(1) Les détails qui suivent sont empruntés au rapport du docteur Baudens chargé, par le ministre de la guerre, de constater la situation sanitaire des villages, et de proposer les mesures qu'il conviendrait pour l'améliorer.

l'eau y est abondante : le sol est très propice à la culture, mais encore peu cultivé, parce que les colons se livrent à diverses industries, alimentées par le passage continuel des voyageurs qui vont à Douera et à Blidah. Dans les premières années, la mortalité a été considérable à Dely-Ibrahim, mais elle a diminué. Les influences locales, telles que le mauvais état des maisons, les défrichements pénibles, etc. ont disparu. Le bien-être a succédé aux privations, et cependant, cette année encore, quelques personnes ont succombé par suite de la fièvre des marais, dont les effluves viennent de la plaine de Staoueli et de la Metidja. Il est juste de dire que le plus grand nombre des personnes atteintes avaient été occupées à faire les foins dans la plaine. Ce village peut marcher aujourd'hui par ses seules forces. Les pauvres trouvent à travailler dans de grandes fermes voisines au prix de 3 et 4 fr. par jour. La route de Blidah, en traversant le village, lui procure des ressources.

« *Cheraga*, construit il y a dix-huit mois, réunit aujourd'hui 65 familles et à peu près autant de maisons, dont plusieurs ne sont pas encore entièrement construites. Ce village est sur un sol élevé et salubre, et cependant les personnes ont été malades pendant l'été et 3 ont succombé. C'est à l'influence des marais de Staoueli (1) qu'il faut, je pense, attribuer cette insalubrité.

« N'étant pas, comme Dely-Ibrahim, traversé par une grande voix de communication, Cheraga n'a d'autres moyens d'existence que ceux qu'il demande au sol, et j'ai pu me convaincre que ses ressources lui suffisaient. Il n'y a pas de mendiants ; ceux qui ont quelque argent travaillent pour leur compte ; ceux qui ne peuvent faire des avances à la terre, cultivent dans les grandes fermes voisines. Les villages où n'exis-

(1) On doit faire observer, à propos des marais de Staoueli, dont le nom revient fréquemment dans ce rapport, que par suite des travaux entrepris en 1844 et continués en 1845, leur influence sera désormais moins fâcheuse.

tent pas de grands propriétaires sont dans des conditions moins heureuses.

« Ce village repose sur 500 hectares environ, dont une partie est défrichée. On a cultivé le blé, l'orge, mais dans une saison trop avancée et la récolte a manqué en partie. D'ailleurs, la main-d'œuvre est si élevée (3 à 4 fr. par jour) que cette culture est, pour le moment, une spéculation peu avantageuse, surtout avec la concurrence des indigènes et celle plus redoutable encore des blés de la mer Noire et de la Grèce.

« De même que la plupart des villages dont nous avons à parler, Cheraga n'est pas réduit à la culture des céréales : il est entouré de nombreux coteaux boisés où l'herbe croît en abondance. Ces coteaux conviennent à l'éducation des bestiaux qu'il faut de plus en plus encourager.

« On y a essayé sur une petite échelle la culture du coton avec beaucoup de succès. La terre rouge sans engrais a donné de plus beaux produits que la terre bien cultivée et fumée; j'ai vu des tiges portant 80 à 82 fleurons. Une tuilerie en pleine activité vient de s'élever dans le village : elle occupe des bras et donne de l'ouvrage à qui en manque.

« *L'Achour* a deux ans et demi d'existence, 45 maisons construites, une belle fontaine, d'excellente eau et 130 habitants. Ce village repose sur un plateau élevé, d'une superficie d'environ 15 hectares de terre parfaite pour la culture. De plus, 800 hectares dépendent de la commune; mais le sol à fond argileux est très tourmenté, privé d'eau, déboisé. De tous les villages du Sahel, l'Achour est dans les moins bonnes conditions de prospérité matérielle par suite des ressources restreintes dont disposaient les familles appelées à le peupler. En revanche, l'état sanitaire y est parfait, les miasmes de la plaine de Staoueli n'y arrivent pas : ceux de la Metidja y ont peu d'accès. Il y a eu peu de malades cette année et pas de morts.

« *Drariah* a trois ans d'existence et compte 64 familles,

composant ensemble 160 habitants. Il y a 550 hectares, dont 50 affectées au terrain communal. Un tiers est défriché et offre beaucoup de plantations de platanes et de mûriers : ces espèces, ainsi que l'olivier, réussissent parfaitement en Algérie. On ne saurait trop encourager la culture, celle du mûrier surtout, dont les semis donnent, après quatre et cinq ans, des arbres en plein rapport.

« Il y a beaucoup d'aisance à Drariah ; les principales ressources consistent dans la culture des céréales, des pommes de terre et dans l'éducation des bestiaux. Il existe une belle fontaine dans ce village, et il suffit de creuser à quelques mètres pour trouver de l'eau en abondance. L'établissement de puits à roue permettra d'arroser de grandes surfaces et, avec de l'eau, le sol donnera les plus riches produits, surtout en jardinage.

« La position de ce village sur un site élevé est des plus salubres. L'influence des marais de la Metidja s'y fait néanmoins sentir encore ; à Drariah, comme presque partout, il y est mort quelques enfants à la mamelle. La cause principale m'a paru être celle-ci : les nourrices qui ne sont pas acclimatées contractent pendant l'été, des diarrhées rebelles qui tarissent leur lait, il faut sévrer l'enfant ; le lait de vache manque parfois pour remplacer celui de la mère : l'enfant dépérit rapidement et succombe. Avec l'acclimatement des nourrices, ces causes passagères doivent disparaître. En somme, Drariah est un fort beau village, en grande voie de prospérité.

« *Baba-Hassen* n'a que dix-huit mois d'existence ; 37 maisons actuellement construites contiennent 135 habitants ; 550 hectares ont été distribuées aux colons, 50 hectares sont défrichées. La culture consiste en orge, blé, pommes de terre pour les besoins du village. Les essais de tabac ont été heureux ; le tabac réussit généralement très bien en Algérie. Cette plante qui, dans le nord de la France exige beaucoup de culture et 4 à 500 fr. d'engrais par hectare, vient avec un bon labour dans la plaine de la Metidja. La fièvre intermittente a atteint un certain nombre d'habitants.

Ouled-Fayet a deux ans d'existence, 60 familles et à peu près autant de maisons. Sur les 600 hectares distribués aux colons, un tiers est défriché ; le sol est excellent pour la culture. Pas de pauvres à Ouled-Fayet, tout le monde trouve du travail chez les grands propriétaires du voisinage. Quelques personnes ont éprouvé la fièvre intermittente : tous ont succombé.

« *Birkradem* est l'un des sites les plus beaux et les plus riches des environs d'Alger. Le sol, couvert de belles campagnes mauresques, est entrecoupé de superbes jardins et d'excellentes terres de labour.

« Le village occupe sur la route de la Ferme-Modèle le centre de la localité. On y remarque, ombragée par de magnifiques saules pleureurs, une fontaine en marbre dont l'eau jaillit en abondance. La végétation y est luxuriante : les plantations d'oliviers et de mûriers ont réussi au-de là de toute espérance. Il y a dix ans, à l'époque de la création du village, les effluves marécageuses de la Metidja y portaient la désolation ; aujourd'hui, grace aux travaux de desséchement entrepris près de la Ferme-Modèle, ces influences se sont beaucoup amoindries et la fièvre intermittente se montre beaucoup plus rare et plus bénigne. La commune, y compris le village et les maisons de la campagne, contient environ 700 habitants ; partout de l'aisance et de la prospérité. Les colons qui n'ont pas d'argent pour cultiver, trouvent de l'ouvrage chez leurs voisins riches propriétaires.

« *Kouba*, création de 1832, ne compte que 22 maisons, composées d'un seul rez-de-chaussée, couvertes en chaume, et qui ont été construites aux frais de l'administration pour y placer des colons à qui l'on a donné 2, 4, 6, hectares de terrain selon la qualité du sol. Pendant longtemps les colons ont végété et les fièvres ont sévi sur eux : cet état de choses a cessé depuis que des travaux de desséchement ont été entrepris. Ce n'est qu'en 1842 que ce village a pris un desséchement sen-

sible : dans ses alentours prospèrent aujourd'hui 40 petites fermes en pleins rapports, appartenant à des Européens aisés. Près du camp, une vingtaine de maisons en pierre ont été construites aux frais des particuliers. Tout prospère à Kouba, le sol est partout sollicité avec activité ; les colons, qui cultivent bien et qui fument leurs terres, ont retiré 20 pour 1 des céréales : les plantations sont nombreuses et réussissent très bien. Ce village possède une école fréquentée par 100 enfants. La chapelle appartient à un particulier qui la prête à Hussein-Dey pour y dire la messe. La commune contient 700 à 800 habitants.

« *Saoula* est situé sur la lisière de la riche campagne des environs d'Alger. Ce village où tout respire l'abondance et le bien-être ne compte encore que huit ans d'existence. Il a deux belles fontaines, 130 habitants et 35 maisons en pierre. Tandis que la plupart des villages qui ont été construits avec prime ont été placés sur des sites élevés, en sacrifiant même quelquefois à la sécurité et à la défense les intérêts de la culture, Saoula a été établi au contraire dans un bas-fond très fertile. Ce village a 500 hectares de bonne terre : la salubrité y manque seule pour en faire un des villages les plus prospères.

« *Douera* date de 1835. Le camp a eu, dès cette époque, une grande importance ; mais le village n'a pris réellement l'extension extraordinaire qui lui donne aujourd'hui l'air d'une ville que depuis 1842. Deux cents maisons, dont plusieurs à deux et trois étages, renferment 1100 habitants. Le sol est très propice à la culture. On a craint longtemps d'être privé d'eau, mais on a découvert qu'à Douera, comme dans tous les villages du Sahel, il suffit de creuser à quelques mètres de profondeur pour en obtenir. Quelques personnes, profitant de cette heureuse découverte, ont établi des puits à roues, auxiliaires indispensables du jardinage pendant la saison d'été.

« Douera est la première station de la route d'Alger à Blidah. Chaque jour, 20 à 30 diligences et 100 à 150 voitures de transport le traversent et y portent la vie et le mouvement. Avec le bien-être général, l'état sanitaire s'est complètement amélioré. Le site élevé de Douera a fait considérer à juste titre cette localité comme salubre : elle n'est cependant pas encore complètement à l'abri des influences des marais de la Metidja.

« *Ouled-Mendil* n'est qu'un hameau situé sur le versant sud de la Metidja. Ses ressources principales consistent dans la récolte des foins de cette plaine où les faucheurs payent annuellement leur tribut à la fièvre intermittente.

« *Crescia* n'a qu'un an d'existence. Trente maisons environ renferment cinquante-une familles. Le sol y est excellent : 500 hectares sont affectés à la commune ; un tiers est défriché. L'Oued-el-Kerma, dont les eaux croupissantes dégagent des miasmes méphitiques, coule dans un ravin. Il y a beaucoup de malades et une assez forte mortalité. Crescia ne sera parfaitement salubre qu'après le desséchement des marais.

« *Saint-Charles* et *Saint-Jules* sont deux villages bâtis par des colons en-dehors de l'action administrative. Tous deux sont à l'entrée de la plaine de la Metidja. Saint-Jules représente un hameau d'une dixaine de maisons en pierre. Quant à Saint-Charles, il se compose d'une vingtaine de cabanes en joncs. Parmi les habitants attirés dans ces localités par la beauté et l'abondance des foires, il en est peu qui échappent à la fièvre intermittente.

« Les *Quatre-Chemins* constituent un hameau dans le genre de Saint-Jules, également à l'entrée de la plaine et, comme lui, exposé aux miasmes des marais. Il faut attendre

le desséchement, pour qu'il acquière la salubrité qui lui manque encore.

« *Saint-Ferdinand*, assis sur un plateau élevé, est salubre par lui-même; mais il n'est pas complètement à l'abri des miasmes de Staoueli et de la Metidja. Il y a du reste peu de malades et fort peu de mortalité. 45 maisons solidement construites en pierre et couvertes en tuiles ont été bâties par les soldats disciplinaires. 1200 hectares, y compris une belle ferme voisine, dite la *Consulaire*, dépendent de cette commune où prospèrent 56 familles. On y cultive des céréales avec un succès remarquable. Un grain de blé a donné 45 épis, et sur un épi de maïs on a compté 723 grains. Il n'est pas rare de trouver 130 épis sur un pied d'orge, comme on peut le voir sur des échantillons déposés au comité agricole d'Alger.

« Les terres non défrichées sont couvertes d'arbustes précieux sous plus d'un rapport, ne fût-ce que pour assainir l'air et opérer ainsi une heureuse influence sur la santé. Ces terrains qu'il ne faudrait défricher qu'au fur et à mesure des besoins de la culture sont surtout très propices au pâturage. Un petit troupeau acheté en août dernier par un colon était demandé avec un bénéfice de 100 °/₀ en octobre suivant. On ne saurait trop encourager l'éducation des bestiaux à Saint-Ferdinand; la terre, en effet, ne donnera pas toujours pour rien, et il faudra bien un jour lui restituer de l'engrais.

« *Marabout-d'Aumale* est un hameau composé de quelques maisons, peu distantes de Saint-Ferdinand. Ce que j'ai dit de Saint-Ferdinand, s'applique en tout point à ce hameau.

« *Sainte-Amélie*, village bâti par les condamnés militaires, comme Saint-Ferdinand, n'a qu'une année d'existence et compte 53 familles logées dans à peu près autant d'habitations. Il est placé sur la crête d'un beau ravin couvert d'ar-

bres de haute futaie, le peuplier blanc. Ce ravin avec ses fontaines, avec l'abondance de ses eaux si propices au jardinage, sera une source de richesses, mais il aboutit aux marais de la plaine de Staoueli dont il dirige les miasmes sur Sainte-Amélie et cause des fièvres intermittentes dont presque tous les habitants de cette commune ont été atteints. On s'occupe avec activité de dessécher les marais de Staoueli qui nuisent aussi à l'établissement des Trappistes.

« *Maelma*. Cette localité se compose du camp et du village de ce nom dont la construction a eu lieu en six mois par les soldats disciplinaires. Ce beau village, véritable place de guerre, se compose de 48 belles maisons en pierre, couvertes en tuiles. Il est entouré d'un large fossé flanqué à ses angles de tourelles destinées à sa défense. Les fontaines sont fort belles et peuvent arroser plusieurs hectares de jardinage. Il n'y a pas de malades dans ce village dont la position est salubre. Le défrichement du sol généralement couvert d'arbustes est fort coûteux. Ce sol convient à l'éducation des bestiaux; aussi l'administration des vivres entretient-elle à Maelma un troupeau considérable.

« *Koleah* est occupé depuis 1840 par les colons, dont le chiffre est de 450. Cette localité a conservé son cachet indigène, et paraît peu en progrès si on la compare à Blidah. On y fait peu de culture.

« Les malades des villages voisins sont évacués sur l'hôpital militaire de Koleah, où ils reçoivent des soins empressés et bien entendus. Les femmes et les enfants malades sont dans un lieu séparé de celui des hommes. Une femme infirmière est près d'eux. Koleah est sous l'influence des marais du Mazafran. Aussi des fièvres intermittentes y règnent-elles.

« *Douaouda* ne date que 1843. 900 hectares, dont 600 appartiennent à la commune, y sont affectés. Quelques colons élèvent des habitations remarquables par leur importance

dans l'espoir que Douaouda sera traversé bientôt par la route projetée de Cherchell à Alger. Le sol des environs est couvert d'une végétation luxuriante et de magnifiques oliviers. Ce village possède de belles fontaines. On trouve de l'eau à quatre mètres de profondeur. On y a installé des fours à chaux qui fonctionnent avcc activité. La vallée du Mazafran, d'où s'élèvent en été des miasmes délétères, circonscrit une portion du territoire, et, malgré son élévation, ce village a été visité par la fièvre intermittente.

« *Fouka* n'a été créé qu'en 1841 par l'autorité militaire qui a fait construire 17 maisons à double corps-de-logis pour abriter deux familles par habitation. Ce village a 800 hectares, dont 250 appartiennent à la commune. Des fontaines abondantes arrosent de grands potagers; les céréales, l'éducation des bestiaux réussissent très bien. On pourrait tirer parti d'un petit port où les pêcheurs viennent se réfugier quand la mer ne leur permet pas de retourner à Alger.

« *Bouffarik.* Ce village, créé en 1835, a végété pendant plusieurs années. Ce n'est que depuis l'occupation de Blidah que cette localité, assise au milieu des marais de la plaine, a pris un très grand développement malgré la mortalité qui y a régné. Rendez-vous des faucheurs de la plaine, Bouffarik sert de station pour le transit d'Alger à Blidah. Le sol humide de ce village est d'une prodigieuse fertilité. Les plantations de mûrier y croissent avec une rapidité incroyable. Cette localité, par sa position et par son sol, devra prendre une très grande extension, quand une fois l'influence des marais aura disparu. On y compte déjà plus de 1,500 habitants. On y a établi des étangs de sangsues dont les produits pourront bientôt suffire aux besoins de l'Algérie. La cherté des sangsues en France conseille d'encourager cette spéculation. On y élève aussi des abeilles pour le compte de l'administration militaire. Cent ruches ont produit, en 1844, 1,400 kil. de miel. Cette exploitation peut encore être une source de richesses facile à créer.

« *Blidah.* Cette ville, située au pied de l'Atlas avec ses forêts d'orangers, l'abondance de ses cours d'eau, la richesse de son sol, semble la grande oasis de l'Algérie, et paraît destinée à être un des entrepôts du commerce des Européens avec les indigènes. On porte à 4 ou 5,000 le chiffre de la population à laquelle chaque jour apporte un nouveau contingent. L'aspect de cette cite a totalement changé depuis le jour où les Français en ont pris possession. Des quartiers entiers ont subi une complète métamorphose : d'élégantes maisons françaises s'élèvent sur les ruines des constructions mauresques. Depuis le tremblement de terre survenu il y a une vingtaine d'années, les habitations nouvelles ne se composaient plus que d'un seul rez-de-chaussée. Les Européens qui bâtissent à deux étages ne semblent pas assez tenir compte des leçons du passé.

« La salubrité de Blidah, eu égard aux influences de la localité, est parfaite. Mais cette ville n'est pas complètement à l'abri des influences de la plaine. Il règne pendant l'été quelques fièvres intermittentes, dont triomphe le sulfate de quinine à petites doses.

« *Joinville*, village créé en vertu d'un arrêté du 5 juillet 1843, repose sur l'ancien grand camp. Des travaux importants en assurent la défense. On y compte 42 maisons construites et 132 habitants. 60 hectares cultivés, en 1844, en blé, orge, pommes de terre ont donné d'abondantes récoltes. On y remarque de belles fontaines, un lavoir, un abreuvoir, de belles plantations récentes. Le sol y est d'une rare fertilité.

« *Montpensier*, créé par arrêté du 23 juin 1843, est situé à 1,500 mètres de Blidah : 20 maisons renferment une population de 100 individus. 70 hectares ont été ensemencés en 1844 : il y en aura le double en 1845. On y voit de belles plantations de platanes, d'ormes et de beaux jardinages. A Montpensier comme à Joinville, quelques fièvres intermittentes sont dues aux marécages de la plaine.

« *Beni-Mered*, créé le 15 octobre 1843, compte environ 22 familles et autant de maisons construites en pierre. Situé sur la route de Bouffarik à Blidah, et intermédiaire entre ces deux grandes localités, Mered repose sur un sol excellent, arrosé par un cours d'eau qui ne tarit jamais. Il est élevé et exempt des influence des marécages. Les cultures y sont belles et abondantes.

« *Dalmatie* est de création toute récente au pied de l'Atlas sur un sol élevé, et arrosé par des cours d'eau qui ne tarissent jamais. Ce village se développe avec une grande rapidité de même que les autres établissements situés au pied de l'Atlas. Là les miasmes sont moins redoutables, et le sol est d'une fertilité extrême ; ce sera une terre des plus riches quand les marais auront disparu. »

Elève du bétail.

Les colons ont su se créer et possèdent en bestiaux et autres animaux domestiques des ressources déjà importantes. Toutefois ces animaux laissent encore à désirer sous le rapport de la taille et de l'engraissement. Le prix de la viande de boucherie encore un peu élevé aux environs d'Alger, excite entre les bouchers et les cultivateurs une concurrence qui ne permet guère à ces derniers d'acheter ou de conserver les plus beaux taureaux, des bœufs et vaches amenés sur les marchés, et nuit ainsi à la prompte amélioration de l'espèce. Néanmoins les résultats déjà obtenus démontrent qu'avec des soins bien entendus, et un système d'alimentation bien dirigé, il sera possible de régénérer, en quelque sorte, entièrement la race bovine en Algérie.

Les moutons et brebis sont généralement supérieurs, comme espèce, au gros bétail; ils sont grands et robustes et donnent

parfois des toisons de choix qui font espérer les plus beaux résultats aux éleveurs qui voudront leur donner les soins nécessaires.

Les brebis portent généralement deux fois dans l'année. L'agneau élevé dans la saison des pâturages, est généralement beau et d'une défaite avantageuse : celui qui naît dans une mauvaise saison meurt ou reste chétif.

L'éducation des porcs est la plus productive. Jusqu'à présent ces animaux n'atteignent jamais une forte taille, quoiqu'ils s'engraissent vite et bien. Les porcs d'Espagne sont réputés les meilleurs.

Les bêtes de somme et de trait, chevaux, juments, mulets et ânes appartenant aux colons, étaient au 31 juillet 1844 au nombre de 596, et représentaient un capital de 128,070 fr.

Enfin les volailles et animaux de basse cour, avaient une valeur de 19,049 francs. (1).

Pépinières, cultures de naturalisation.

Par suite de dévastations qu'on peut appeler séculaires, provenant de l'agriculture pastorale, telle que la pratiquent les Arabes, l'Algérie se trouve actuellement, sauf certaines parties en montagnes ou dans les environs des villes, presque entièrement déboisée. Cependant, ainsi que le prouve la vigoureuse végétation des massifs, qui ont été préservés, nul pays n'est plus susceptible d'une silviculture riche, abondante, variée et féconde en résultats rapides. On voit, en outre par la vigueur et la beauté des arbres dans les terres anciennement cultivées, que les cultures arborescentes sont appelées à pren-

(1) *Tableau des établissements français en Algérie.*

dre une très grande place dans l'agriculture coloniale et que la fertilisation du sol algérien se fera surtout par des plantations.

Le gouvernement se préoccupa alors des moyens à prendre pour mettre à la portée de l'administration et des colons, des masses d'arbres choisis parmi les essences les plus appropriées au climat et au sol.

Indépendamment des arbres, il était une foule de végétaux utiles qu'il était essentiel de multiplier avec des graines et des plantes obtenues dans le pays même, sans être obligé de recourir à la métropole ou à l'étranger. A cet effet il fut créé sur plusieurs points du pays, des pépinières qui existent actuellement au nombre de 15.

Voici une partie des résultats obtenus :

A la fin de 1845, la pépinière pourrait fournir de 150,000 à 200,000 pieds d'arbre annuellement. Le mûrier dont le bel avenir paraît certain, doit figurer pour les 0,33 des livraisons. Les autres essences sont les peupliers Suisses et d'Italie, les triachantos, les platanes, les acacias blancs, les ormes, chênes, rouvres, sterculiers, catalpa, saules pleureurs, savoniers paniculés, micocouliers, *melia-azedarach*, *aylantus glandulosa*, *diopsiros kaki*, *melia semper virens*, *sophora japonica*, les principaux conifères de grande culture, les pistachiers, les goyaviers, orangers, grenadiers, jujubiers et caraubiers, plus spécialement appropriés au climat de l'Algérie.

Quant à la culture des plantes exotiques en général, on a pu constater les résultats suivants.

Coton. — Des essais comparatifs ont été faits sur la culture du cotonnier avec et sans arrosage. Il en résulte que si les irrigations favorisent la végétation, elles peuvent aussi retarder la fructification au point de compromettre la récolte. Il convient donc, quand on emploie l'arrosage, de ne planter que des variétés hâtives : celle qui a réussi le mieux jusqu'à présent est la variété Fernambouc.

Mais on peut très bien se passer d'arrosage. C'est ainsi que

du coton, semé en 1842, au mois d'avril, s'est élevé de un mètre à un mètre 20 centimètres, et a été récolté dans le courant de décembre. Il avait les capsules en pleine maturité, alors que le coton arrosé était à peine en fleurs.

Certaines variétés de cotonnier pourraient donc être cultivées dans les terrains secs et en pente, notamment dans le Sahel d'Alger, surtout dans les expositions soumises à l'influence des vents de mer et des émanations salines.

Des échantillons des cotons obtenus à la pépinière centrale, et provenant de variétés longue soie, ont été soumis à l'examen des Chambres du commerce de Rouen, de Lille et de Saint-Quentin. Ils ont pu être filés aux numéros 140 et même 160 : ils ont été reconnus supérieurs aux cotons Louisiane, *bonne marchandise*, et égaux aux Fernambouc, et Surinam, première qualité. « C'est avec la plus grande satisfaction, dit la Cham-
« bre de commerce de Lille dans son procès-verbal, que nous
« proclamons, que le coton soumis à notre examen est de na-
« ture à prendre un des premiers rangs dans l'échelle des
« produits cotonniers. »

Les essais comparatifs de culture portent déjà sur neuf variétés qui sont : le Fernambouc, la Guyane, le Castellaman blanc et rouge, le Nankin ou Siam, le Macédoine, le *Vitifolium* et le *Religiosum* d'Égypte, le coton-arbre de Mostaganem.

Sésame. — Ce végétal paraît destiné à se placer au rang des principales cultures de l'Algérie. Les essais tentés à la pépinière centrale, ont été couronnés d'un succès complet : ils portent le produit d'un hectare de terre cultivé en sésame à 1,475 kil.

Cette quantité, à 50 f. les 100 kilog., donne une valeur

brute de.	737 f.	50 c.
d'où déduisant pour frais de culture.	259	00
on a pour produit net.	478	50

Tabac. — Des essais ont été faits sur 36 variétés choisies

parmi celles d'Europe, d'Amérique, d'Asie qui ont le plus de réputation.

Les 10,000 plants, en 1843, ont donné une belle et complète végétation, ainsi que des feuilles plus abondantes en sécrétions aromatiques que celles récoltées en Europe. Des semis considérables sont faits chaque années, et ils permettent de distribuer des plants en grande quantité aux cultivateurs qui trouvent également des graines à la pépinière.

Indépendamment de ces essais, un agent supérieur de l'administration des tabacs a été chargé, par le département de la guerre, d'étudier les ressources que l'Algérie offre, en ces divers points, à ce précieux végétal, de répandre, parmi les colons et les indigènes, les bonnes méthodes de plantation, de récolte et de séchage, afin de rechercher quelles sont les variétés qui conviennent le mieux au sol et au climat de l'Algérie.

Les variétés, qui, jusqu'à présent, on paru rentrer dans cette catégorie, sont une variété propre à l'Algérie et déjà cultivée par les indigènes dans la Metidja, la variété du Levant et la variété dite Philippin.

Des échantillons de ces tabacs ont été examinés à la manufacture centrale en 1843 et 1844. Ils ont été trouvés de bonne qualité, susceptible de soutenir la concurrence avec plusieurs des tabacs venus de l'étranger, et de concourir ainsi, pour une forte part, aux approvisionnements de la métropole. M. le ministre des finances a décidé que les achats seraient faits en Algérie tant des indigènes que des Européens.

En 1844, ces achats se sont élevés à 25,138 kilog.

Canne à sucre. — Il existe une plantation de 5,000 pieds. On examinera d'abord si elles peuvent venir à maturité, ce qui est possible, et si, dans ce cas, elle contiennent assez de sucre cristallisable pour en rendre l'entretien avantageux. Quoi qu'il en soit, on pourra en extraire du rhum ou de l'alcool, ainsi que le prouvaient des essais déjà faits.

Indigo. — On a expérimenté les variétés d'indigo du

royaume de Naples, d'Egypte et de la Martinique : les essais n'ont pas encore donné des résultats définitifs ; on les continue.

Riz. — On a essayé le riz sec ou mutique. Il a parfaitement réussi ; mais, s'il n'exige pas un sol entièrement submergé, comme le riz ordinaire, il lui faut un terrain tenu suffisamment humide par des arrosages donnés de deux en deux jours. Semé dans les derniers jours d'avril, il peut être moissonné dans les premiers jours d'août. Il a produit quatorze fois la semence malgré les dévastations commises par le moineau franc et le rat de Barbarie qui en sont très friands.

Phormium tenax ou lin de la Nouvelle-Zélande. — Il en existe une plantation de cent et quelques pieds qui se sont développés avec une vigueur remarquable. Ce végétal qui produit des filaments d'une extrême tenacité et très recherchée, est appelé à bien réussir en Algérie. On en a semé une grande quantité.

Patate. — Les tubercules du *convolvulus batatas* réussissent parfaitement. Cette plante est appelée à devenir une très grande ressource pour la colonie, attendu qu'elle s'accommode de la chaleur et des terrains secs, qu'elle donne une nourriture très agréable et abondante, et que les ruminants en recherchent avidement les fanes.

Bananier. — Ce végétal peut être considéré comme introduit et vulgarisé en Algérie. Il en existait 3,954 plants à la fin de 1844. On en voit, à la pépinière centrale, une collection remarquable par la beauté de sa végétation et de ses fruits, qui sont succulents et salubres. Outre le bananier ordinaire (*musa parasidiaca*), la pépinière possède le bananier de la Chine (*musa sinensis*) qui croît rapidement sans dépasser 1 mèt. 20c., ce qui le préserve des vents, et qui donne des fruits plus abondants et plus beaux. On cultive aussi le bananier à cordes (*musa textilis*) qui fournit des filaments propres à la

fabrication des cordages. C'est une variété qu'on s'attache à multiplier autant que possible.

Ananas. — L'ananas peut être cultivé à peu de frais et en pleine terre : il suffit de l'abriter en hiver sous des châssis mobiles. La pépinière centrale en possède vingt-trois variétés formant un total de cent plants et plus.

Caféier. — Plusieurs localités sembleraient lui convenir en Algérie. Jusqu'à présent les essais n'ont pas réussi, attendu qu'ils ont été faits avec des graines qui sont arrivées à la pépinière dans un état à peu près complet de dessiccation. On renouvelera les essais avec des graines fraîches.

Goyavier. — La pépinière en possède un nombre considérable de plants provenant de graines récoltées sur des sujets de l'établissement même. Il donne en abondance des fruits qui font d'excellentes confitures. C'est un arbre acquis à l'Algérie.

Autres végétaux exotiques. — Parmi les végétaux exotiques dont le succès paraît assuré, on doit citer le *ficus elastica* et *rubiginosa* qui se couvrent d'un beau feuillage toujours vert; le *laurus barbonica*, bel arbre de haute taille aux Antilles et dont le bois est précieux pour l'ébénisterie; déjà il a donné des graines fécondes.

Le *casuarina equisetifolia*, qui croît très bien et dont le bois est propre aux constructions navales.

Les *casuarina* de la pépinière qui viennent à merveille ont déjà fourni des graines; le *quadrivalvis* notamment se développe plus rapidement qu'aucune autre espèce.

Le *pin des Canaries* qui atteint une hauteur double de celle des pins d'Alep répandus dans le pays; le pin à longues

feuilles d'Amérique dont le rapide développement ne laisse rien à désirer.

Plusieurs arbres tirés des collections du Muséum, notamment deux espèces de pin du Mexique, un *araucaria cuninghamii*, deux chênes du Népaul, un *cedrus deodora*, se développent comme dans leur pays natal. Les *araucaria* sont au nombre des plus beaux ornements de ces plantations.

Le *schabertia disticha* croît avec rapidité dans les lieux frais: mais il faut craindre pour cet arbre l'influence des vents du sud.

Un grand nombre de végétaux utiles sont venus des colonies et de l'Égypte; les principaux sont:

Cinq espèces d'anones vantés pour la saveur de leurs fruits, et surtout la kitschta, dont un grand nombre ont bien levé; le *mammea americana* (abricotier des Antilles) dont le fruit est excellent, le bois dur et coloré, propre aux constructions et à l'ébénisterie; le *laurus penea* (avocatier) dont le fruit donne une substance grasse comestible; le *mangifera indica* (manguier) à fruits fort agréables; le *caria papaya* (papayer); le *cassurium pommiferum* (pommier d'acajou) et le *spondias mombin* (prunier mombin) qui produisent de bons fruits: le *pandanus utilis* (baquai) dont les feuilles servent à tresser des nattes; le *carapa guyanensis* qui se plaît dans les lieux humides et donne un fruit oléifère; l'*accacia nilotica* qui fournit la gomme arabique, et plus de cent autres plantes, au nombre desquelles se trouvent douze espèces de palmier.

Arbres fruitiers.

Quelques personnes, se fondant sur la médiocrité de la plupart des fruits que récoltent et vendent les indigènes, pensent qu'on ne pourra pas en obtenir qui soient comparables à ceux de la métropole. Si les fruits indigènes sont

mauvais, c'est qu'ils proviennent d'arbres non greffés et abandonnés à eux-mêmes. Soumis à une culture perfectionnée, les arbres fruitiers de France, d'Espagne, d'Italie, donneront en Algérie des fruits aussi bons, quelquefois même meilleurs qu'en Europe. On en a déjà obtenus d'excellents.

L'école des arbres fruitiers, à la fin de 1843, possédait déjà 341 espèces de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, amandiers, noyers, néfliers, coignassiers, formant un ensemble de 650 individus de premier choix. Le nombre en a été considérablement augmenté en 1844 et 1845. Le figuier, qui s'accommode si bien du sol et du climat algérien, figure au premier rang des arbres fruitiers. On en possédait déjà vingt-cinq espèces.

Une orangerie a été installée pour la propagation des meilleures variétés. Elle est divisée en quatre carrés qui, en 1843, contenaient 344 individus et 52 espèces. Le nombre en a été accru depuis par des envois de Malte, de Naples, de Gènes et de l'Andalousie. Des semis chaque année plus nombreux permettront de répandre cet arbre, ainsi que ses congénères, le citronnier, le limonier et le cedratier. Leur culture sera un jour une des richesses de la colonie.

L'école des vignes possédait 142 variétés et 8,000 pieds enracinés.

Plantes potagères et économiques.

La culture maraîchère, favorisée par un sol excellent et les eaux abondantes qu'on peut se procurer presque partout avec des puits, est appelée en Algérie à prendre un développement considérable, surtout lorsque, par l'établissement des bateaux à vapeur et des chemins de fer, elle pourra exporter ses produits en France. Toutes les plantes à fruits et à feuilles

comestibles se développent bien pendant la saison tempérée ; elles atteignent des dimensions monstrueuses pendant les pluies ; les choux-fleurs, par exemple.

Le potager de la pépinière centrale comptait en 1843, 20 espèces de chous, 10 espèces de romaines et de laitues, autant d'espèces de haricots, douze de pois, les racines légumières, 14 espèces de pommes de terre.

L'école des céréales avait déjà 36 espèces de blé, 4 de seigle, 11 d'orge, 4 de millet, 5 de maïs.

L'école des plantes fourragères n'est pas moins bien composée.

En fait de plantes textiles, outre le phormium et le bananiers à cordes dont on a parlé, le chanvre de Piémont et de l'Égypte qui se sont élevés jusqu'à 2 mètres et 2 mètres 30 centimètres ; l'*urtica nivea* qui végète très bien ; le lin dont il existe une très belle variété jaune dans le pays.

Outre le sésame, l'école des plantes oléifères possède la *madia sativa* qui vient parfaitement ; le *guizotia oléiféra*, plante d'Abyssinie, qui a également une vigueur remarquable.

L'école des plantes tinctoriales possède l'*indigofera argentea* et l'*indigofera* de la Martinique, le *poligonium tinctorium* qui se développe rapidement, le pastel qui est aussi très beau, la *garance* que les particuliers cultivent déjà, le henné qui est propre au pays, etc.

L'école des plantes médicinales est en cours de création ; on a lieu d'espérer que la culture du quinquina y réussira. Le ricin vient naturellement en Algérie..

Magnanerie.

Une magnanerie est installée à la pépinière ; elle possède un appareil de filature perfectionnée où les cocons des particuliers sont traités gratuitement.

Chaque année il y est fait une éducation d'essai, dont jusqu'à présent les résultats ont été des plus satisfaisants. Les comptes rendus de ces essais soumis à l'Académie des Sciences et de la Société Séricicole ont été l'objet, de la part de ces corps, des observations les plus encourageantes. Les soies obtenues, examinées à Paris et à Lyon, ont été reconnues valoir les meilleurs soies des Cévennes.

Une des difficultés que présente l'éducation des vers à soie en Algérie, c'est la précocité des éclosions. On recherche les moyens de les retarder de manière non-seulement à ce qu'elles n'aient lieu que lorsque la feuille est bonne, mais encore à ce qu'on puisse faire deux éducations.

Ou peut juger, par la végétation des mûriers au Hamma, de la rapidité de la croissance de ces arbres, comparée à ce qu'elle est en France. C'est ainsi qu'on y voit fréquemment des écussons donner des jets de 4 à 5 mètres la première année ; on coupe ce jet à 2 mètres de hauteur ; l'année suivante, l'arbre est prêt à mettre en place, et la tige a 12 à 15 centimètres de circonférence : à 6 ou 7 ans il donne jusqu'à 35 kilog. de feuilles.

Nopalerie.

Des essais avaient été tentés sans succès en 1835, et les années suivantes pour introduire les cultures de la cochenille. Ils ont été repris en 1844 et ils promettent un succès complet. Il existe au Hamma une nopalerie parfaitement entendue, qui compte 2,500 pieds de nopals et des cochenilles mères en excellent état.

Production de l'opium.

On sait que la France achète à l'étranger et principalement

dans le Levant, des quantités considérables d'opium pour les usages pharmaceutiques. On a pensé que le pavot somnifère qui produit l'opium pourrait être cultivé avec succès en Algérie. Des essais ont été faits en 1843 et 1844, ils ont été couronnés de succès, notamment la seconde année. Il résulte d'un rapport fait à l'Académie des Sciences, que de deux échantillons d'opium récoltés à la pépinière centrale :

L'un récolté et extrait pendant la pluie, a donné 4, 67 de morphine ;

L'autre récolté et extrait pendant le beau temps 5, 10 de morphine.

Ces expériences se continueront pendant quelques années encore, et tout porte à croire que l'Algérie peut fournir à l'art médical un agent dont les propriétés utiles seront garanties par la constance de sa composition.

(*Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, 1843-1844.)

Flore de l'Afrique française.

La flore de l'Afrique française est loin d'être bien connue, surtout dans la partie élevée de l'Atlas. On a trouvé dans les montagnes de Bone des espèces et des variétés non décrites. On trouve dans les environs d'Hippone, dans la baie des Caroubiers et dans la plaine des Karezzas des plantes inconnues en France et d'autres fort rares en Europe. Nous nous bornerons à en mentionner quelques-unes, telles que le *fagania arabica, genista juncea, l'astericas* nommé *craffas* par les Arabes, *alhenna arabum, absinthium arborescens, conysa tormentosa, absinthium judaicam; les althca humilis, foliis malva, vulgaris* et *flore rubro*; le *cistus catifolius* et le *cistus*

à grandes fleurs, le *cytise* à feuilles argentées et à feuilles glabres, le *felix ramosa major*, et à fleurs bleues, le *tamaris*, l'*anonis glutineuse*, le *chamœriphes spinosa*, l'*adianthum capillus veneris*, le *palmier nain*, dix variétés différentes d'*euphorbes*, le *galeopsis fratescens*, le *myrthe*, trois variétés; le *cynomorion purpureum*. *Salvia bicolor*, *salvia viridis*, *salvia algeriensis*, *iris juncea*, *iris scorbioides*, *cyperus junciformis*, *cyperus pallescens*, *panicum numidianum*, *dactylis repens*, *dactylis pungens*, *cynoserus elegans* et *phleoides*, dont l'odeur est très agréable; *festuca phleoides*, les *bronius contortus* et *maximus*, *stipa*, cinq variétés autour de Bone; la *scabiosa daneoides* et *scabiosa simplex*, l'*heliotrophe crispè* et une sous-variété. *Borago longifolia echium grandiflorum*, *echium flavuum*, très belle fleur, *campanula alata* et *volutina ducas grandiflorus*, *daucus parviflorus*, *daucus hispadus* et *daucus aureus*, *laserpitum meoides*, *laserbitum gammiferum*, *linum corymbiferum*, *narcissas ferotenus*, *scilla obtusifolia*, *scilla parviflora*, *silene imbrodeata*, *silene bipartita*, *euphorbia heterophylla*, *euphorbia buplevroides*, *cistus ciliatus*, *cistus croceus*, *delphinium pentagynum*, *nigella hispanica*, *ranunculus flabellatus*, *spicatus*, *millefoliatus* et *paludasus*. La plupart des plantes bulbeuses qu'on trouve dans les champs et prairies de l'Europe méridionale se retrouvent sur le sol de l'Algérie, accompagnées d'un nombre infini d'espèces du même genre qui sont propres au climat et aux oasis dans lesquelles ont les trouve.

(*De l'Algérie et de sa colonisation*, *par M. le comte H... de B...*, 1834.)

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IX.

Le maréchal Clausel à Paris.— Le ministère Thiers.— Projet d'une expédition contre Constantine. — Retour du maréchal à Alger. — Expédition de Constantine.— Attaque échouée.— Retraite.— M. Baude.— Le maréchal Clausel est remplacé par le comte Damrémont.— Énergique protestation du maréchal Clausel. 1

CHAPITRE X.

Le comte Damrémont. — Effet du revers de Constantine en Algérie.— Nouvelles attaques des tribus. — Le général Bugeaud à Oran. — Traité de la Tafna : ses conséquences. — Politique ambiguë du ministère.— Ses négociations avec Ahmed. — Nouvelle expédition de Constantine. — Départ du corps expéditionnaire. — Siège de Constantine. — Mort du général Damrémont. — Assaut. — Explosion d'un magasin à poudre. — Défense opiniâtre des assiégés. — Prise de la ville. — Entrée des Français à Constantine. — Arrivée du 12e de ligne, atteint du choléra.— Mortalité dans l'armée.— Retour à Bone.— Effet de la prise de Constantine, en France. — Les anti-colonistes.— La province de Constantine. 29

CHAPITRE XI.

Le comte Valée. — Résultat de la politique du ministère français. — Abd-el-Kader après le traité de la Tafna : il organise la province de Tittery : sa politique à l'égard des tribus du désert. — Convention supplémentaire au traité de la Tafna. — Camps de Blidah. — Organisation de la province de Constantine : son résultat.— Reconnaissance sur Stora.— Fondation de Philippeville.— Djidgeli.— Beau fait d'armes de Djmmilah.— Embarras d'Abd-el-Kader : ses menées.— Résultat de l'inexécution du traité de la Tafna. — Passage des Portes-de-Fer. — Marche sur Hamza. — Nouveau soulèvement général.— Envoi de renforts en Afrique.— Les Français prennent l'offensive. — Héroïque défense de Mazagran : son effet moral. — Le tombeau de la chrétienne. — Nouveau passage du Téniah de Mouzaïa. — Milianah. — Résultat fâcheux du système suivi en Afrique. — Le maréchal Valée demande son rappel 64

CHAPITRE XII.

Le général Bugeaud.— Situation de l'Algérie lors de sa nomination. — Proclamation du gouverneur-général à l'armée. — Plan de campagne. — Premiers revers d'Abd-el-Kader : ses défaites successives.— Teckdempt. — Échange des prisonniers. — Système de guerre du général Bugeaud. — Soumission successive des tribus. — Discours d'ouverture des Chambres. — Ould-Sidi-Cheïck. — Fantasiah. — Campagne de 1842.— Le général Changarnier sur l'Oued-Faddah.— Premier projet ostensible de colonisation du gouvernement français 106

CHAPITRE XIII.

Le ministère. — Les commissions. — Colonisation militaire. — Campagne de 1843.— Marche concentrique de quatre colonnes contre Abd-el-Kader.— Expédition du général Baraguai-d'Hilliers, dans l'Edough. — Prise de la zmala d'Abd-el-Kader. — Les débris de la zmala au plateau de Djeda. — Mustapha-ben-Ismaël : sa mort.— Grande opération dans l'Ouarenseris. — Défaite du kalifa Sidi-Em'Barek : sa mort.— Nouveaux succès, vers la Tafna, des généraux Bedeau et Tempoure.— Nouvelles bases pour le développement de la colonisation.— Le général Bugeaud est nommé maréchal de France : le duc d'Aumale, commandant de la province de Constantine.— Campagne de 1844. — Le duc d'Aumale dans la province de Constantine.— Prise de Biskara. — Soumission des tribus du Zab, du Belezma, de l'Oued-Sultan.— Le général Bugeaud dans la province d'Alger. — Expédition contre les Kabyles de l'Est. — Grande halte sur les bords de l'Oued-Corso. — Assemblée de Kabyles à Temezerit. — Dellys. — Combat de Taourgha. — Victoire d'Ouarezzedin. — Soumission des Flissahs. — Le général Marey dans le petit désert 137

CHAPITRE XIV.

Abd-el-Kader chez les Riffains : ses intrigues : ses projets ambitieux.— Concentration de troupes marocaines à Ouchda. — Attaque du camp français. — Conférence de Mouïla. — Attaque perfide des Marocains : leur défaite. — Prise d'Ouchda.— Bombardement de Tanger.— Bataille d'Isly.— Prise de Mogador.— Négociations : part qu'y prend l'Angleterre. — Faible condescendance du ministère français. — Convention de Tanger. — Premier traité de Lella Maghnia 172

CHAPITRE XV.

Formation des centres de population en Algérie.— Modes de colonisation pour la réalisation des plans projetés. — Fondation des villages. — Vices administratifs. — Opinion des Arabes sur le gouvernement français en Afrique. — Abd-el-Kader dans le Maroc. — Alarmes de la population algérienne. — Catastrophe du 8 mars à Alger. — Préparatifs d'une expédition contre la Kabylie.— Insurrection de l'Ouarenseris et du Dahra.— Bou-Maza.— Désarmement des tribus. — Abd-el-Kader sur l'Ouad-Sidi-Nacer. — *Fantasiah* au désert.— Grotte du Frechich dans le Dahra. — Destruction de la tribu des Ouled-Riha.— Proclamation du gouverneur-général aux Kabyles.— Les chefs Kabyles à Alger. — Le maréchal Bugeaud et le ministère. — Ordonnance du 15 avril.— Projet d'organisation des colonies militaires.— Traité définitif de Lella-Maghnia. — Effet de ce traité sur l'armée. — Administration civile. — Systèmes divers de colonisation du maréchal Bugeaud et du général Lamoricière.— Départ du maréchal Bugeaud d'Alger.— Le général Lamoricière, gouverneur-général par intérim. — Résumé analytique de l'administration du maréchal Bugeaud 203

CHAPITRE XVI.

Le Rhamadan.— Des postes permanents. — Bou-Maza traqué par les colonnes françaises, cherche à entraîner les Kabyles des pentes nord-ouest du Jurjura. — Réponse de ces montagnards. — Fermentation parmi les tribus de l'Ouest.— Insurrection des Flittas, des Traras et autres tribus.— Invasion d'Abd-el-Kader. — Le général Bourjolly chez les Flittas. — Le général Cavaignac chez les Traras. — Trahison des Souhalia. — Belle défense d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Montagnac : sa destruction.— Le marabout de Sidi-Brahim.— Héroïsme du capitaine Géraux et de 83 soldats.— Deïra d'Abd-el-Kader.— Coup de vigueur du colonel Valsin d'Esterazy. — Trait d'audace du colonel Tartas. — Invasion de Bou-Guerrara, nouveau kalifa d'Abd-el-Kader.— Assassinat du commandant Billot par les tribus du Sebdou. — Le colonel Saint-Arnaud chez les Beni-Ouaghr. — Le général Lamoricière à Oran : ses manœuvres pour placer l'insurrection

entre deux feux. — Abd-el-Kader est attaqué dans le Trara : il refuse le combat : les Traras qu'il a soulevés se rendent à discrétion. — L'insurrection est renfermée dans un cercle restreint. — Effet de ces évènements en France.— Le maréchal Bugeaud part pour l'Algérie avec un renfort de 12,000 hommes. — Effet de ces évènements en Angleterre. — Arrivée du maréchal Bugeaud à Alger. — Proclamation aux Kabyles. — Effervescence dans la partie frontière du Maroc. — Emigration des tribus algériennes. — Mouvement combiné des colonnes françaises. — Plan d'Abd-el-Kader. — Comment agissaient les Romains dans des circonstances semblables. 251

CHAPITRE XVII ET DERNIER.

Revue rétrospective. — Causes qui ont paralysé le développement de la conquête en Afrique. — Projet de l'Angleterre de s'emparer de l'Algérie antérieurement à l'occupation française. — Curieux documents à ce sujet.— Politique de l'Angleterre à l'égard de l'Afrique en général et de l'Algérie en particulier. — Importance pour la France de la côte d'Afrique. — Avenir d'une marine française en Algérie. — Flottille algérienne. — Du système suivi à l'égard de l'Afrique française.— La fiscalité établie en vue de prospérité.— Manière différente d'agir de l'Angleterre dans l'Inde.— De l'administration civile en Algérie : ses vices : ses abus : son insuffisance. — Du caractère arabe.— De la guerre d'Afrique.— Politique des intérêts à l'égard des Arabes.— Du sentiment communal des tribus algériennes : parti qu'on peut en tirer. — Des marchés considérés sous le point de vue politique. — D'un ministère spécial pour l'Algérie. — Nécessité de fixer l'état politique du pays.— De la fusion des deux nationalités arabe et française. — Avenir de l'Algérie 282

NOTICE SUR L'EMPIRE DU MAROC.

Situation du Maroc. — Mamora, point favorable pour un établissement expéditionnaire. — Ports et villes du Maroc. — Commerce. — Tribut payé par les puissances chrétiennes.— Anciens rapports de la France avec le Maroc. — Populations : mœurs : coutumes. — Guerres civiles du Maroc. — Abd-er-Rahman. — Gouvernement politique. — Impôts : revenus ; supplices : police : serment : organisation militaire. — Caravanes dans le Grand-Désert 317

Faits et renseignements divers.. 357

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DERNIER VOLUME.

Imprimerie de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.



